No. 4102.43

BOSTON·PUBLIC·LIBRARY

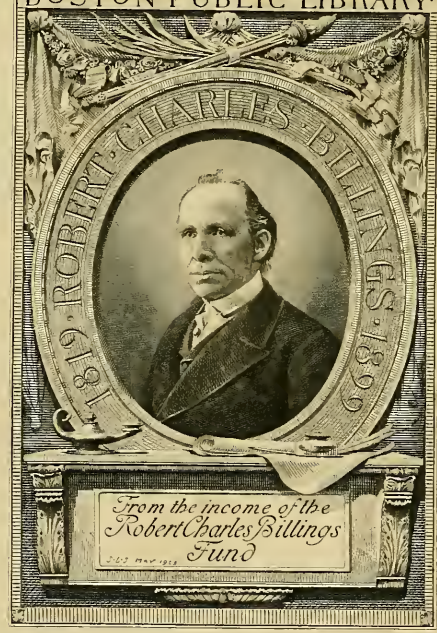

R. DE LASTEYRIE

MEMBRE DE L'INSTITUT

# L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

## EN FRANCE

## A L'ÉPOQUE ROMANE

SES ORIGINES, SON DÉVELOPPEMENT

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1912

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/larchitecturerel00last

# L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

## EN FRANCE

## A L'ÉPOQUE ROMANE

OUVRAGE PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(FONDATION PIOT)

*Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.*

*Copyright by Auguste Picard, 1912.*

R. DE LASTEYRIE

MEMBRE DE L'INSTITUT

# L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

## EN FRANCE

## A L'ÉPOQUE ROMANE

SES ORIGINES, SON DÉVELOPPEMENT

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1912

# AVERTISSEMENT

Si le présent livre était digne de faire l'objet d'une dédicace, je le dédierais à l'École des Chartes, à la mémoire de Quicherat qui y fut mon maître, aux trente générations de travailleurs qui y furent mes élèves.

Bien souvent ceux qui ont suivi mes leçons m'ont poussé à les rédiger et à en présenter la substance au public. J'ai mis longtemps à m'y décider, trop longtemps peut-être, car l'étude de nos monuments est moins négligée que jadis, les hommes qui s'y livrent se sont beaucoup multipliés et les bons livres qu'elle a inspirés sont devenus assez nombreux pour que je puisse me demander si le public ne trouvera pas le mien superflu.

J'ai pensé néanmoins qu'à côté d'un Manuel aussi général que celui de mon ami Enlart, à côté d'une grande Histoire embrassant toutes les manifestations de l'art comme celle d'André Michel, il y avait place pour un ouvrage plus modeste et plus spécial. De l'aveu de tous, aucun pays depuis l'Antiquité n'a joué un plus grand rôle que la France dans le domaine de l'architecture. Au moyen âge ses églises étaient admirées de l'Europe entière, et ses constructeurs étaient appelés jusqu'en Suède et en Hongrie pour en élever de semblables.

Mais quand on parle des monuments français, la plupart des gens ne songent qu'à nos cathédrales gothiques, et oublient que longtemps avant qu'on eût posé la première pierre de Notre-Dame de Paris, de Notre-Dame de Chartres, de Reims ou d'Amiens, notre sol était couvert d'églises romanes, moins vastes assurément, moins majestueuses peut-être et moins impressionnantes, mais qui renferment elles aussi des beautés de premier ordre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui pourtant qu'on a commencé à proclamer les

mérites de l'architecture romane. Le XIIe siècle, qui la vit parvenir à son apogée, était pour Quicherat « le grand siècle du Moyen Age ». Viollet-le-Duc lui a consacré dans ses écrits une large place, mais la part qu'il a faite à l'art gothique est tellement plus grande encore, que, dans son *Dictionnaire*, les églises antérieures à Philippe-Auguste semblent reléguées au second plan.

J'ai donc cru qu'un volume spécialement consacré à nos églises romanes ne serait pas de trop. Mais comme les monuments d'architecture ne sont jamais le produit spontané du génie d'un homme, ni même de l'effort collectif d'une seule génération, j'ai jugé nécessaire pour faire bien comprendre l'architecture romane, d'en rechercher les origines les plus lointaines, et j'ai été ainsi entraîné à remonter aux origines mêmes de l'architecture chrétienne.

Je n'ai voulu traiter que des monuments de la France, je n'ai pu néanmoins m'empêcher de sortir çà et là des limites qu'elle avait au moyen âge, car pour les époques très lointaines, les monuments, qui ont été les précurseurs de ceux auxquels est consacré ce volume, ont disparu de notre sol, et pour savoir comment ils étaient faits, il faut étudier les édifices similaires dont les restes se sont conservés en Italie, en Orient, et même en Afrique.

Il est difficile de faire comprendre la façon de bâtir propre à une époque, ou de faire ressortir les particularités qui caractérisent les édifices d'une région, sans entrer dans des détails qui risquent de rebuter beaucoup de lecteurs ou de lasser leur attention. Les progrès réalisés depuis trente ans dans les procédés de gravure permettent heureusement d'éviter cet inconvénient, car une reproduction photographique ou un bon dessin peuvent suppléer en bien des cas à de longues descriptions.

Le meilleur moyen de parler à l'esprit est souvent de parler aux yeux. Je me suis donc attaché à donner à l'illustration une importance particulière. J'ai eu la bonne fortune de rencontrer un éditeur qui, ancien chartiste lui-même, a compris que les reproductions photographiques sont pour l'archéologie les plus probantes des pièces justificatives. On verra en feuilletant ce volume qu'il s'est largement prêté à l'exécution du plan que j'avais conçu.

J'aurais été toutefois dans l'impossibilité de le réaliser à mon gré si je n'avais trouvé parmi mes anciens élèves de l'École des Chartes, parmi mes collègues de la Commission des Monuments historiques, parmi les savants qui s'intéressent à l'architecture du moyen âge, d'aimables auxi-

liaires auxquels je suis heureux de témoigner ici une sincère reconnaissance.

Mes excellents amis C. Enlart, J. Brutails, Labande, Ph. des Forts, Noël Thiollier, A. Boinet, G. Durand, E. Privat; mes savants confrères J. Bilson, A. Naëf, le marquis de Vogüé, le vicomte de Truchis, le docteur Birot, le commandeur Rivoira, le professeur Dehio, etc., m'ont procuré de nombreux clichés photographiques et m'ont permis de reproduire les meilleures gravures de leurs ouvrages. L'administration des Beaux-Arts m'a autorisé à puiser librement dans sa riche collection de dessins, et mes recherches ont été singulièrement favorisées par l'infatigable obligeance du personnel attaché à la Bibliothèque du Trocadéro.

Enfin j'ai trouvé en M. Brossard, de la maison Gillot, un véritable collaborateur aussi passionné pour l'art du moyen âge qu'habile à triompher des mille difficultés que soulevait une si copieuse illustration.

Aidé de la sorte, je puis attendre avec confiance le jugement du public, et songer même à donner une suite à ce volume. Je compte donc étudier de la même façon nos églises des siècles ultérieurs. Mais, pour le moment, je serai satisfait si j'ai pu intéresser mes lecteurs à notre architecture romane, leur inspirer pour elle l'admiration qu'elle mérite, et contribuer ainsi pour ma modeste part à protéger ces chères vieilles pierres contre les dangers qui les menacent.

21 novembre 1911.

R. de Lasteyrie.

# CHAPITRE I

## L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE DES ORIGINES AU Ve SIÈCLE

PREMIÈRES ÉGLISES. — APPARITION DU CHRISTIANISME EN GAULE.
LES ÉGLISES FONDÉES PAR CONSTANTIN.

Pendant les premières années qui suivirent la mort du Christ, les pratiques religieuses des chrétiens ne paraissent point avoir différé essentiellement de celles des Juifs. Beaucoup de fidèles continuèrent à observer les préceptes de la loi mosaïque, et à fréquenter les synagogues [1]. Toutefois, les fondateurs des premières communautés chrétiennes sentirent promptement la nécessité de réunir leurs disciples dans des locaux particuliers, pour leur enseigner la parole divine et pratiquer les mystères de la religion nouvelle sans exciter les passions intolérantes des Juifs orthodoxes. Ces lieux de réunion des premiers chrétiens avaient-ils un caractère exclusivement religieux? Le peu que nous en savons ne semble pas autoriser cette hypothèse. Les premiers docteurs enseignaient que « Dieu n'habite point dans les temples faits de main d'homme » [2] et le Christ lui-même avait recommandé aux fidèles de ne point faire parade de leur dévotion dans les synagogues, mais de se retirer dans quelque chambre écartée, d'en fermer la porte et de prier en secret [3].

Les premiers chrétiens n'eurent donc point de temples proprement dits, et quand les païens leur faisaient un grief « de n'avoir ni autel, ni temple, ni image de leur Dieu » [4], les apologistes du christianisme ne prenaient point la peine de répondre à cette imputation, montrant ainsi le peu d'importance qu'ils y attachaient.

Tout lieu écarté paraissait bon aux fidèles pour leurs réunions. Parfois ils s'en allaient hors des villes, en plein air, dans quelque endroit situé au bord d'un fleuve [5]. D'autres fois ils empruntaient une de ces *scholae* [6] dans lesquelles les grammairiens

1. Saint Paul dit lui-même qu'avant sa conversion, il parcourait les synagogues pour y rechercher les disciples du Christ, les frapper et les traîner en prison (*Act.*, XXII, 19).

2. *Act.*, XVII, 24. Cf. *Ibid.*, VII, 47 et 48.

3. Matth., VI, 5 et 6.

4. Minucius Felix, *Octav.*, 10; Origène, *Contra Celsum*, VII, 64; Saint Cyprien, *Ad Demetr.*, 12.

5. C'est dans un endroit de ce genre que saint Paul fit ses premières prédications à Philippe en Macédoine (*Act.*, XVI, 13. — Cf. Renan, *Saint Paul*, p. 146).

6. Au début de son séjour à Éphèse, saint Paul allait chaque semaine à la synagogue prêcher la parole de Dieu, mais au bout de trois mois, voyant que ses prédications excitaient les violences des Juifs, il emmena ses disciples « in schola tyranni cujusdam » (*Act.*, XIX, 8, 9. — Cf. Renan, *Saint Paul*, p. 346).

assemblaient leurs élèves [1] et que fréquentaient les philosophes et les hommes de lettres [2]. Ailleurs, ils formaient des associations ou collèges funéraires, et se réunissaient dans les lieux de sépulture acquis aux frais de ces associations [3]. Telle fut l'origine des fameuses catacombes de Rome.

Mais, le plus souvent, pour prier, pour célébrer les agapes, pour écouter les pieux enseignements de leurs pasteurs, ils s'assemblaient dans la demeure d'un des leurs. C'est ainsi qu'à Corynthe la maison d'Aquila et de Priscilla [4], à Laodicée celle de Nympha [5], à Rome celle du sénateur Pudens [6], ont servi d'oratoires aux premiers disciples du Christ.

Les communautés chrétiennes formaient donc à l'origine de petites églises domestiques [7], et c'était à l'intérieur des maisons, dans des oratoires privés, que se célébraient les actes du culte naissant [8]. Cet état de choses s'est prolongé bien au delà de l'époque apostolique. Il durait encore à Rome au second siècle, comme le prouvent certains passages des Actes des Martyrs [9], et nous avons la preuve qu'il en était de même en Orient [10].

Ces oratoires domestiques ont suffi pendant longtemps aux besoins du culte et il faut descendre jusqu'à une époque assez éloignée de la mort du Christ pour trouver la première mention d'une véritable église élevée par les chrétiens.

Le texte où la plupart des archéologues ont cru trouver cette première mention est un passage de la biographie d'Alexandre Sévère par Lampride [11]. Il y est raconté qu'une contestation s'étant élevée entre des chrétiens et des cabaretiers au sujet d'un terrain sur lequel les uns voulaient bâtir une église et les autres une taverne, l'empereur donna gain de cause aux chrétiens en disant que « mieux valait employer ce terrain à honorer la divinité, que de l'abandonner à des marchands de vin ».

Cela se passait au plus tôt vers l'an 222, date de l'avènement d'Alexandre Sévère; or vingt ans au moins avant cette date les chrétiens possédaient une église à Édesse.

1. Cicéron, *de Orat.*, II, 7. — Ausone, *Idyll.*, IV, 6.

2. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 37; XXXVI, 4 et 5. — Il y avait de ces *scholae* dans les gymnases et dans les thermes. C'étaient ordinairement des salles rectangulaires munies d'une abside en hémicycle (Justin, *Dial. cum Tryph.*, I; Vitruve, l. V, c. 10, § 4). On en établissait aussi à côté des sépultures appartenant à des collèges funéraires, et les membres de ces collèges venaient s'y réunir (Visconti, *Ann. dell' Instit. di corresp. archeol.*, 1867, p. 387; Rossi, *Roma sotter.*, t. III, p. 475).

3. Voir sur ces collèges funéraires, qui furent si utilement mis à profit par les chrétiens pour dissimuler leur culte sous des formes légales, Mommsen, *De collegiis et sodaliciis Romanorum*; Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, t. III, p. 89 et s.; Kraus, *Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer*, t. I, p. 106 et s.

4. *Ep. I ad Corynth.*, XVI, 19.

5. *Ep. ad Coloss.*, IV, 15.

6. *Acta SS. Pudentianae et Praxedis*, dans les *Acta SS. Maii*, t. IV, p. 299.

7. « Salutat vos... Aquila et Priscilla cum domestica sua ecclesia. » (*Ep. I ad Corynth.*, XVI, 19. — Cf. *Ep. ad Coloss.*, IV, 15; *Ep. ad Philem.*, 2; *Ep. ad Roman.*, XVI, 5).

8. La question des oratoires domestiques a été étudiée par M. de Rossi (*Bull. di archeol. crist.*, 1867, p. 46; 1876, p. 38; et 1878, p. 47).

9. *Acta S. Pontii*, c. 1, dans les *Acta SS. Maii*, t. III, p. 274; *Acta S. Pudentianae* dans les *Acta SS. Maii*, t. IV, p. 299.

10. Voir une anecdote racontée dans le roman de *Philopatris*, c. 23.

11. Lampride, *Alex. Sev.*, c. 49, éd. Peter, t. I, p. 263.

Elle fut détruite en l'an 202 par une inondation qui ravagea une grande partie de la ville [1]. Rien n'autorisant à supposer que cet édifice fût de construction toute récente, lors de sa destruction, on est en droit d'affirmer que les chrétiens ont eu dès le second siècle des églises proprement dites. Le nombre s'en accrut au IIIe siècle, principalement pendant les années de paix qui s'écoulèrent entre l'édit de tolérance de Gallien (260) et la reprise des persécutions sous Dioclétien (303).

Il y aurait même eu dès cette époque une quarantaine d'églises à Rome seule, s'il fallait en croire certains auteurs [2]. Mais cette assertion repose sur une interprétation erronée d'une phrase d'Optatus, évêque de Milève en Numidie. Comparant, en effet, le nombre des chrétiens orthodoxes et celui des donatistes, cet écrivain dit que les premiers possédaient à Rome une quarantaine d'églises [3], mais il parle évidemment de l'époque où éclata le schisme de Donat, c'est-à-dire du IVe siècle et non du IIIe.

Quoi qu'il en soit le nombre des églises devait être considérable déjà à la fin du IIIe siècle [4], et l'historien Eusèbe était sans doute un fidèle écho de la vérité quand, traçant, un demi-siècle plus tard, le tableau de la prospérité de l'Église à la veille des persécutions, il s'écriait : « Qui peut dire la quantité innombrable d'hommes qui chaque jour se rangeait sous la bannière du Christ, qui peut compter le nombre des églises élevées dans chaque ville, qui peut évaluer les foules qui se pressaient dans les édifices sacrés. Elles étaient telles qu'en maint endroit les constructions primitives ne suffisaient plus, et qu'il fallait les réédifier de fond en comble sur un plan plus vaste [5]. »

Ces églises avaient-elles une forme spéciale? On l'ignore ; on sait seulement qu'elles avaient parfois une abside [6], comme les plus anciennes basiliques de Rome. Mais était-ce un fait général? Avaient-elles un plan caractéristique, des dispositions obligées? Rien n'autorise à l'affirmer.

On est en droit de croire, quand on considère la facilité avec laquelle les persécuteurs parvenaient à les détruire, qu'elles étaient de construction assez simple et de dimensions assez restreintes. Ainsi l'église de Nicomédie fut, en quelques heures, rasée jusqu'au sol par des soldats armés de haches et de piques [7], ce qui donne à supposer qu'elle était légèrement bâtie et que le bois entrait pour une part dominante dans sa construction.

1. *Chron. d'Édesse*, c. 8 (p. 390-391 de la traduction d'Assemani, *Bibliotheca orient.*, t. I).

2. Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, 2 éd., p. 90; Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, t. III, p. 37.

3. Optat. Milevit., *De schism. Donatist.*, liv. II.

4. Kraus a contesté ce fait sous prétexte que la religion chrétienne n'étant pas reconnue, il n'était pas possible aux fidèles de posséder de véritables églises; les *ecclesiæ*, dont parlent souvent les historiens du IIIe siècle, seraient toutes des oratoires privés installés dans des maisons particulières (*Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 271). Mais cette thèse ne peut se concilier avec les textes que je viens de citer et avec le témoignage d'Eusèbe. En réalité le christianisme, tout en étant une *religio illicita*, a joui dans les périodes de calme, de la même tolérance que d'autres cultes orientaux dont on a retrouvé des sanctuaires jusque dans la capitale de l'Empire.

5. *Hist. eccles.*, VIII, 1.

6. *Acta S. Theodoti Ancyr.*, dans Ruinart, éd. de Vérone, p. 295.

7. Lactance, *De mortib. persecut.*, c. 12.

A cela se bornent les renseignements que nous possédons sur les églises chrétiennes antérieures au IVe siècle.

Il existe bien un petit nombre d'édifices que certains archéologues ont cru antérieurs à Constantin. Ainsi un auteur allemand souvent cité, Hübsch, mentionne cinq églises qui remonteraient au IIIe siècle. Ce sont : une basilique chrétienne trouvée à Orléansville en Algérie, les églises de Saint-Étienne sur la Voie latine et de Saint-André sur l'Esquillin à Rome, celle du Crucifix à Spolète, et une partie de la cathédrale de Trèves [1]. Mais M. de Rossi a magistralement démontré que Hübsch s'était trompé sur l'âge de tous ces édifices. En réalité, la basilique d'Orléansville dont on n'a plus que le plan (fig. 1), est datée par une inscription, elle est de l'an 325 de J.-C. et non de l'an 285 [2]; l'église Saint-Étienne sur la Voie latine n'est sûrement pas antérieure au Ve siècle [3], tout comme celle du Crucifix à Spolète [4]. Quant à la basilique de Saint-André, qui n'existe plus aujourd'hui, c'était une construction profane élevée au début du IVe siècle par le consul Junius Bassus, et donnée au siècle suivant au pape Simplicius qui en fit une église [5]. Reste la cathédrale de Trèves, construction hybride sur le caractère, l'âge et les transformations de laquelle il était difficile de se prononcer avant les belles fouilles entreprises et poursuivies avec une louable persévérance par le chanoine Wilmowski. Grâce à elles, on peut affirmer aujourd'hui que la partie la plus ancienne de l'édifice est formée par un grand bâtiment ayant appartenu à quelque palais élevé au cours du IVe siècle et adapté ultérieurement au culte chrétien [6].

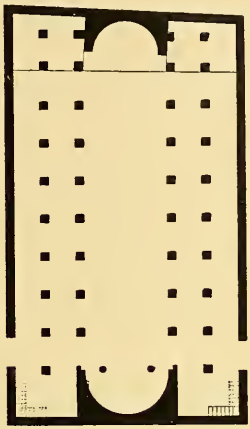

Fig. 1. — Basilique d'Orléansville, d'après Gsell.

On ne connaît donc actuellement aucune église antérieure à Constantin.

On en serait même réduit aux conjectures pour une période plus longue encore si l'on devait s'en tenir aux sources d'informations que nous fournit la Gaule.

Notre pays cependant, s'il fallait en croire certains écrivains, aurait vu élever de bonne heure un grand nombre de temples chrétiens. De pieuses traditions, dont il est difficile de suivre les traces au delà de l'époque carolingienne, font remonter

1. Hübsch, *Monum. de l'archit. chrét. depuis Constantin jusqu'à Charlemagne,* trad. de l'allemand par l'abbé Guerber, p. XXIII, XVII, XXX, 2 et 3.
2. Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1871, p. 134.
3. *Ibid.*, p. 134.
4. *Ibid.*, p. 5 et 41.
5. *Ibid.*, p. 132 et s.
6. On croit assez généralement que ce palais était celui où habitait sainte Hélène, mère de Constantin, et qu'elle donna à l'évêque Agritius. Mais cette tradition ne remonte pas au delà du IXe siècle. D'autre part, Wilmowski a trouvé dans les maçonneries de la partie la plus ancienne, un denier de l'empereur Gallien (375-383); il en a conclu avec toute vraisemblance que ce palais ne pouvait être antérieur à la fin du IVe siècle (Wilmowski, *Der Dom zu Trier in seinen drei Hauptperioden*, Trèves, 1874, in-fol.).

jusqu'aux temps apostoliques l'établissement d'un assez grand nombre d'églises de la Gaule. S'appuyant sur ces légendes, un savant italien de la fin du XVII^e siècle, Ciampini, a dressé une liste des églises chrétiennes bâties avant Constantin, dans laquelle la Gaule seule est représentée par plus de vingt noms [1].

Mais je ne puis mentionner cette liste que pour mémoire, car les grands érudits des XVII^e et XVIII^e siècles ont suffisamment montré combien ces traditions étaient mal fondées. Depuis une soixantaine d'années on a prétendu faire appel de leur jugement. De nombreux écrivains, dont la science et la critique n'égalent pas toujours le zèle religieux, ont prétendu faire remonter à des disciples immédiats ou à des contemporains des apôtres la fondation de nos principaux diocèses. Je ne puis entrer ici dans l'examen des arguments invoqués par les partisans et les adversaires de cette doctrine. Je dirai seulement que toute le savoir déployé par les défenseurs de ces légendes n'a pu ébranler les conclusions auxquelles s'est arrêtée la critique impartiale [2].

Il faut admettre avec elle que, si le christianisme s'est répandu de bonne heure dans tout l'Occident, il a pénétré en Gaule plus tardivement que dans beaucoup d'autres provinces de l'Empire. C'est dans la vallée du Rhône, à Vienne, à Lyon, à Arles, que furent établies les premières communautés chrétiennes. Elles étaient déjà prospères quand Marc-Aurèle tenta de les détruire, mais les persécutions n'eurent d'autre résultat que de stimuler le zèle des fidèles, et l'église romaine y répondit en envoyant au milieu du III^e siècle, sous le règne de l'empereur Décius, une mission formée de sept évêques qui allèrent évangéliser les villes de Tours, Arles, Narbonne, Toulouse, Paris, Clermont et Limoges [3].

La date de cette mission a fourni matière aux plus vives contestations, et l'on a écrit des volumes entiers pour réfuter ou pour confirmer les quelques lignes dans lesquelles Grégoire de Tours l'a relatée. Je ne m'arrêterai point à discuter le degré de confiance que mérite sur ce point le premier et le plus illustre de nos chroniqueurs. Je dois seulement faire remarquer que les témoignages fournis par l'archéologie et par l'épigraphie concordent pleinement avec celui de Grégoire de Tours. C'est un point qu'un savant dont l'impartialité n'est pas suspecte, M. Edmond Leblant, a mis en lumière avec une grande évidence [4]. Ainsi, à Rome, on a retrouvé des inscriptions chrétiennes à date certaine, remontant au second et même au premier siècle [5]. En France, nous n'en possédons pas une seule d'un âge aussi reculé ; notre première inscription chrétienne à date certaine [6] est de l'an 334.

Les documents historiques vraiment dignes de foi nous montrent que le chris-

1. Ciampini, *Vetera Monimenta* (Rome, 1690), t. I, p. 154 et s.

2. Mgr Duchesne, dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, a récemment ajouté de nouveaux arguments à ceux que les Bénédictins et les Bollandistes avaient opposés à ces légendes.

3. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, l. I, c. 28.

4. *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. XL et s.

5. M. de Rossi, dans ses *Inscriptiones christ. urbis Romae*, en cite des années 71, 107, 111, etc.

6. C'est une inscription de Lyon (Leblant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, n° 62).

tianisme apparut d'abord dans la vallée du Rhône [1]. Dans le Centre, il ne se répandit qu'au IVe siècle, avec les prédications de saint Martin, et le témoignage irrécusable des conciles et des Vies des saints nous apprend que deux cents ans plus tard la lutte contre le paganisme durait encore dans une partie des diocèses situés dans le bassin de la Loire [2]. Nos provinces du Nord et du Nord-Est furent plus rebelles encore à la doctrine du Christ, et jusqu'au VIIe siècle les évêques trouvaient des païens à convertir et des temples à détruire [3].

Voilà ce que nous apprend l'histoire; l'épigraphie le confirme, car c'est la Provence, c'est Vienne, c'est Lyon qui nous fournissent les plus anciennes et les plus nombreuses inscriptions chrétiennes. Dans le Centre, où la foi ne s'est développée que plus tard, les inscriptions sont plus rares et moins anciennes. Dans le Nord enfin, on n'en trouve plus que de loin en loin, et toutes de très basse époque [4].

On s'explique dès lors que la France fournisse peu de données sur les origines de l'architecture chrétienne, et si l'on veut se faire une idée juste de ce que furent ses premières églises et savoir où les constructeurs de l'époque franque ont été prendre leurs inspirations et chercher leurs modèles, il faut sortir des limites de l'ancienne Gaule et étudier les constructions élevées dans les autres parties du monde chrétien pendant les premiers siècles qui suivirent la reconnaissance officielle de l'Église par Constantin.

La violence de la persécution dirigée contre les chrétiens par Galérius et Dioclétien, la sévérité de l'édit de proscription qui ordonnait la démolition de leurs églises, la fermeture de leurs cimetières, la confiscation de leurs biens, n'avaient pu arrêter le mouvement général qui entraînait les populations de l'Empire à embrasser le christianisme.

Aussi quand Constantin eut rendu la paix à l'Église, quand les édits de Milan et de Nicomédie eurent reconnu officiellement le culte chrétien et lui eurent assuré les mêmes droits qu'à l'ancienne religion romaine, on vit élever dans toutes les parties de l'Empire des églises magnifiques.

Constantin ne se borna pas à accorder aux chrétiens une législation libérale, il les encouragea partout à restaurer les églises abandonnées et à en bâtir de nouvelles. Lui-même en fonda dans les principales villes de l'Empire notamment à Jérusalem, Bethléem, Antioche, Héliopolis, Nicomédie, Constantinople, Rome, et dans bien d'autres villes sans doute.

Malheureusement, la plupart de ces édifices ont disparu depuis longtemps, et les rares auteurs qui les ont mentionnés en ont parlé avec trop peu de précision pour qu'il soit facile aujourd'hui d'en esquisser une restitution.

1. Voir les œuvres de saint Irénée, et Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, c. 1.

2. Conciles d'Orléans, en 533 et 541; de Tours, en 567; d'Auxerre, en 573, etc. — Cf. les nombreuses Vies de saints citées par Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, p. XLII et XLIII.

3. Voir Le Beuf, *Recueil de divers écrits...*, t. I, p. 217, 220.

4. La carte épigraphique jointe au premier volume des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, de Le Blant, fait ressortir ce fait d'une manière frappante.

On ne sait presque rien notamment des églises construites par Constantin dans sa nouvelle capitale. La principale était celle des Saints-Apôtres, elle avait la forme d'une croix et était entourée d'une vaste cour ou *atrium*, encadrée de portiques [1].

L'église d'Antioche affectait un plan plus fréquent en Orient qu'en Occident. C'était une rotonde polygonale [2] se rapprochant sans doute comme aspect du type dont Saint-Vital de Ravenne est un des plus curieux dérivés.

Mais c'étaient là des exceptions, car en ajoutant aux trop rares données fournies par les monuments les renseignements contenus dans les écrits des Pères, on constate que, dès la première moitié du IVe siècle, les églises chrétiennes étaient, en grande majorité, du type qu'on est convenu d'appeler basilical, et, dont voici les traits essentiels :

En plan, elles dessinaient un rectangle allongé dans lequel on pénétrait par un des petits côtés. L'entrée était souvent précédée d'une cour carrée nommée *atrium*. A l'extrémité opposée était une abside, ou hémicycle voûté, qui renfermait l'autel. L'intérieur du monument était divisé en trois ou, plus rarement, en cinq galeries parallèles. Celle du milieu, qu'on appelait la nef, *navis*, était plus élevée que les galeries latérales ou bas-côtés. Cette disposition permettait d'éclairer l'édifice à l'aide de fenêtres percées dans les murs de la nef, au-dessus des combles des bas-côtés. Parfois en avant de l'abside, on élevait un vaisseau transversal coupant la nef à angle droit et ayant à peu près même largeur et même hauteur qu'elle, c'était le transept ou, pour employer l'expression du moyen âge, la croisée, *crux*, *crucifixus*. Parfois des tribunes s'ouvraient sur la nef, au-dessus des collatéraux. Mais le transept et les tribunes sont des particularités accidentelles, on ne doit point les compter parmi les traits essentiels des basiliques.

Tel était le type de la plupart des églises fondées par Constantin, notamment de la grande basilique construite par lui à Jérusalem, sur le tombeau du Christ. Celle-ci a donné lieu à bien des suppositions contradictoires, ce qui vient en grande partie de ce que les auteurs qui ont prétendu expliquer la description qu'Eusèbe en a laissée, ont cru qu'elle s'appliquait à un édifice unique, englobant à la fois le Saint-Sépulcre et le Calvaire, tandis qu'en réalité Constantin avait fait élever sur les Lieux-Saints trois monuments réunis dans une même enceinte. Un curieux document, découvert à Arezzo, a mis cela hors de doute. C'est le récit d'un pèlerinage à Jérusalem, fait à la fin du IVe siècle par une grande dame originaire du midi de la Gaule et qu'on a supposée, un peu arbitrairement, être Sylvia, sœur de Rufin, le fameux ministre de Théodose et d'Arcadius [3].

1. Greg. Nazianz., *Carm. de insomnio Anastasiae*; Eusèbe, *Vita Constant.*, l. IV, c. 59, et l. III, c. 59 et 60.

2. Eusèbe, *Vita Constant.*, l. III, c. 50. — Sur l'histoire de ce monument, voir Unger, dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber, t. LXXXIV, p. 336.

3. De là le nom de *Peregrinatio Sylviae* donné à ce document découvert par M. Gamurrini, publié par lui dans la *Biblioteca dell' Academia storico-giuridica*, t. IV (Rome, 1887), et mieux dans les *Studi e documenti di storia e diritto*, 9e année (Rome, 1888). Mgr Duchesne, dans l'appendice de ses *Origines du culte chrétien*, a

Ce récit nous apprend qu'il y avait trois édifices distincts autour du Saint-Sépulcre :

1° L'église de la Résurrection, que les Grecs nommaient *Anastasis*, petite construction recouvrant le rocher dans lequel le Saint-Sépulcre est creusé et qui avait été isolé de la montagne dont il faisait primitivement partie ;

2° Une grande basilique élevée sur l'emplacement du Calvaire et que l'on désignait sous le nom de *Martyrium* ;

3° Enfin une église de moindres proportions, placée à gauche de la grande basilique, et dans laquelle on conservait la Vraie Croix, aussi l'appelait-on ordinairement l'église de la Croix, ou simplement la Croix, *Crux*.

Ces diverses constructions étaient d'un grand luxe.

La basilique, ou *Martyrium*, formait un rectangle allongé comprenant une nef, flanquée de part et d'autre de deux galeries latérales. Des tribunes surmontaient ces galeries. La nef était couverte d'un plafond caissonné enrichi d'or. Trois portes donnaient accès dans l'édifice du côté de l'orient [1] ; à l'extrémité opposée était une abside devant laquelle se dressait l'autel. Elle était aussi haute que le comble de l'église. On y voyait douze colonnes surmontées de cratères d'argent, symbolisant les douze apôtres. L'intérieur de la basilique était revêtu de placages de marbre de couleurs variées ; extérieurement l'appareil était si soigné et les pierres si bien polies qu'on eût dit une construction en marbre. Enfin une cour, ou *atrium*, encadrée de portiques, s'étendait en avant du monument, l'entrée en était ornée de propylées [2] et précédée d'un escalier monumental [3].

L'invasion des Perses et la prise de Jérusalem par Chosroès II, en 614, amena la destruction des constructions élevées par Constantin autour du Saint-Sépulcre. Cette destruction fut-elle complète, il est probable que non, car les chrétiens avaient auprès de Chosroès une puissante protectrice dans sa femme, sœur de Maurice, empereur de Constantinople [4]. Grâce à elle, les Saints-Lieux furent promptement rendus au culte. Le moine Modeste, qui fut depuis patriarche de Jérusalem, s'appliqua à les restaurer. Il conserva ce qu'il put des dispositions anciennes, car l'évêque irlandais Adamnanus, dans le récit qu'il nous a laissé du voyage de saint Arculfe à Jérusalem, en 680, distingue nettement l'*Anastasis* qui contenait le Saint-Sépulcre et était en forme de rotonde, la basilique de Constantin ou *Martyrium*, enfin l'église construite sur le lieu de l'Invention de la Vraie Croix [5].

La conquête arabe, en 637, ne causa pas de grands dommages à la Ville sainte,

donné le texte, sensiblement amélioré, de la partie de la *Peregrinatio* relative à Jérusalem. L'édition la meilleure est celle de Geyer, dans le *Corpus SS. eccles. lat.*, publié par l'Académie de Vienne, t. XXXIX, p. 37 et s. — Sur l'auteur de la *Peregrinatio*, voir Meister, *Rhein. Museum*, 1909, p. 337 et s. Ce serait une abbesse nommée Aetheria et son voyage ne daterait que de 529-534.

1. Des fouilles ont fait retrouver une partie du mur de façade (Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orient.*, t. II, p. 302 et s.) et l'emplacement des portes qui y étaient percées (*Revue biblique*, 1896, p. 321 ; et 1907, p. 586).

2. Ces détails sont empruntés à Eusèbe, *Vie de Constantin*, l. III, c. 35 à 39.

3. *Vie de saint Porphyre de Gaza* (Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orient.*, t. II, p. 349).

4. Vogüé, *Les églises de la Terre-Sainte*, p. 120.

5. *Ibid.*, p. 149.

mais, en l'an 1009, le sultan Hakem, qui n'avait cessé depuis son avènement de persécuter les chrétiens, ordonna la destruction complète des Saints-Lieux. On ne peut malheureusement douter que ses ordres n'aient été fidèlement exécutés. Son successeur, moins fanatique, ou plutôt guidé par des raisons politiques, autorisa l'empereur Michel V le Paphlagonien à faire relever le Saint-Sépulcre. Les travaux dirigés par des architectes grecs furent menés rapidement et, dès 1047, l'église de la Résurrection, l'ancienne *Anastasis*, était réédifiée. Les Croisés devenus maîtres de Jérusalem eurent à cœur d'embellir l'œuvre des Byzantins. Ils restaurèrent la grande rotonde qui formait l'église proprement dite de la Résurrection et y ajoutèrent,

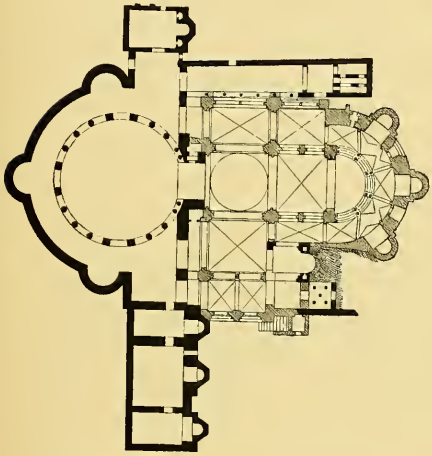

Fig. 2. — Jérusalem. Saint-Sépulcre, d'après Vogüé.

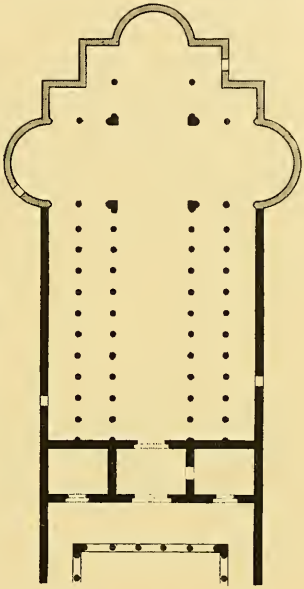

Fig. 3. — Basilique de Bethléem, d'après Vogüé.

à l'est, un vaste chœur que flanque au sud le rocher du Golgotha (fig. 2). Cet état de choses s'est conservé jusqu'au grand incendie qui ravagea le Saint-Sépulcre en 1808, et n'épargna que la partie la moins ancienne des bâtiments, celle qui remontait au temps des Croisés. La rotonde a depuis été rétablie, mais on voit par cet exposé que le Saint-Sépulcre ne peut pas être considéré comme un témoin bien fidèle de l'état de l'architecture chrétienne sous Constantin.

La basilique de Bethléem paraît heureusement nous en fournir un plus sûr[1]. C'est un long vaisseau flanqué de chaque côté de deux collatéraux; le sanctuaire a la forme d'une croix à bouts arrondis (fig. 3), ce qui donne à l'ensemble de l'édi-

1. *Ibid.*, p. 65 et 98.

fice une physionomie assez particulière pour que certains auteurs en aient contesté l'ancienneté. Les uns y ont vu une œuvre de Justinien, sur la foi de l'historien Eutychius, qui mérite ici peu de créance, car il écrivait près de quatre cents ans après cet empereur; or Procope qui, dans son livre sur les édifices bâtis par Justinien, cite plus de vingt églises construites par ce prince en Palestien, ne dit mot de celle de Bethléem. D'autres archéologues la croient du XIIe siècle; de sûrs témoignages nous apprennent en effet qu'elle fut restaurée, en 1169, par l'empereur Manuel Comnène.

Mais une restauration n'implique pas forcément une reconstruction, et les derniers auteurs qui aient fait une étude sérieuse de la basilique de Bethléem, MM. Harvey et Lethaby [1], se rangeant à l'opinion déjà soutenue par MM. de Vogüé, Strzygowski, Leclercq, etc., limitent les travaux effectués au XIIe siècle à une réfection générale des mosaïques (fig. 4) et à des reprises partielles qui auraient respecté les éléments essentiels de la construction constantinienne. Enfin on a soutenu que la nef pouvait remonter au IVe siècle [2], mais que le sanctuaire était de date postérieure, attendu qu'au temps de Constantin on n'en faisait point encore d'un plan aussi compliqué. Mais à cela M. Lethaby oppose l'Abbaye Blanche de Sohag, en Égypte, que l'on date du Ve siècle, et qui a également trois absides en croix [3]. Il aurait pu ajouter que ce plan n'était pas une nouveauté, et qu'il existe des absides disposées d'une façon toute semblable dans des constructions du IIe siècle comme la villa d'Hadrien à Tivoli, ou du IVe comme le palais impérial de Trèves [4]. Il est donc permis, jusqu'à plus ample informé, de voir dans la basilique de Bethléem un des monuments les plus vénérables et les plus complets de l'architecture chrétienne.

Rome fut avec Constantinople la ville que Constantin gratifia du plus grand nombre de fondations pieuses. Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre du Vatican, Saint-Paul-hors-les-murs, Saint-Laurent-hors-les-murs, Sainte-Agnès, Sainte-Croix de Jérusalem rappellent encore ses munificences. Malheureusement, si la fondation de ces édifices remonte au temps de Constantin, ce qu'ils ont conservé de leur construction première est devenu bien difficile à distinguer au milieu des restaurations et des prétendus embellissements que ces monuments ont dû subir au cours des siècles.

Ainsi la basilique de Saint-Jean de Latran, la principale des fondations de Constantin à Rome, malgré les restaurations qu'y firent les papes Adrien Ier, au VIIIe siècle, et Sergius II, au IXe, s'écroula en grande partie en l'an 897. Elle fut reconstruite par Sergius IV. En 1308, elle eut à souffrir d'un incendie qui ravagea le Latran; le feu s'y mit de nouveau en 1360. Mais les flammes lui firent sans

1. *The Church of the Nativity at Bethlehem* (Londres, 1910, in-f.).

2. Dehio et Bezold (*Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, t. I, p. 112) croient la nef du IVe siècle, et le sanctuaire du VIe.

3. *The Church of the Nativity at Bethlehem*, p. 13, fig. 13.

4. Dehio et Bezold, pl. 14, fig. 1 et 2.

doute moins de mal que le mauvais goût des hommes, et le coup le plus funeste lui

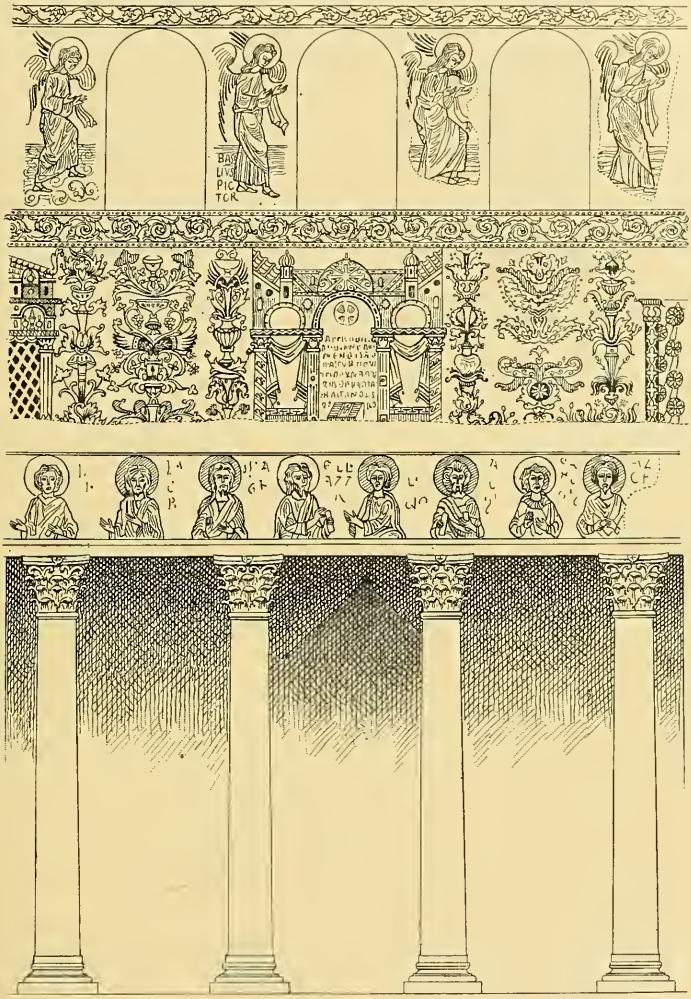

Fig. 4. — Basilique de Bethléem ; travées de la nef. E. Dugas del.

fut porté, au XVII^e siècle, sous Innocent X, quand on imagina d'englober deux à deux les colonnes de la nef dans de lourds massifs de maçonnerie, et de couvrir

les murs de placages de marbre et d'ornements de stuc, derrière lesquels il n'est plus possible de reconnaître ce qui peut rester des constructions primitives.

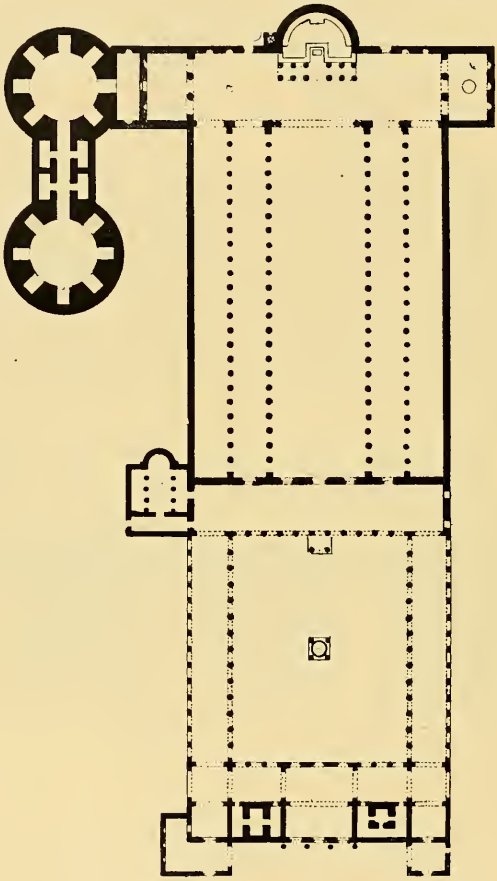

Fig. 5. — Saint-Pierre de Rome, d'après le plan d'Alfarano.

L'abside, restaurée et agrandie au IXe siècle, avait conservé une mosaïque, qui, malgré bien des retouches, contenait encore des parties anciennes [1], un dernier acte de vandalisme l'a récemment fait disparaître.

1. Rohault de Fleury, *Le Latran au Moyen Age* (1877), pl. 20.

La basilique de Saint-Pierre du Vatican n'existe plus depuis le XVIe siècle; c'est peut-être cependant, de tous les édifices remontant authentiquement au temps de Constantin, celui qui nous est le mieux connu, grâce aux dessins et aux plans très précis (fig. 5) qui en furent pris à l'époque de la construction de l'immense monument qui l'a remplacé [1]. C'était un très vaste édifice mesurant plus de 400 pieds de long sur environ 260 de large. Il se composait d'une nef flanquée de doubles collatéraux, séparés par quatre files de colonnes. L'extrémité de la nef opposée à l'entrée était coupée par une galerie transversale qui la séparait de l'abside. A l'origine, ce transept ne devait pas dépasser l'alignement des murs extérieurs de l'église. Il fut allongé à une époque très ancienne, et depuis lors le monument ne fut plus modifié dans ses traits essentiels.

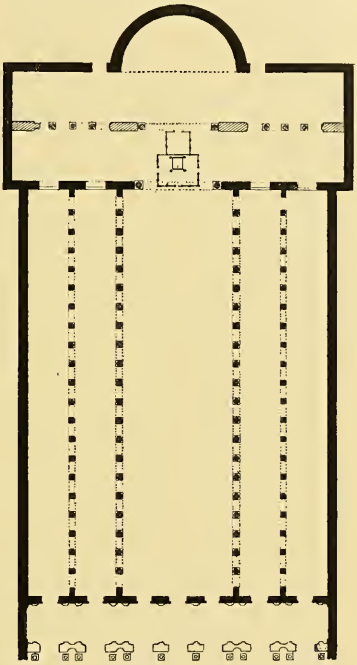

Fig. 6. — Rome. Saint-Paul-hors-les-murs, d'après Bunsen.

Saint-Paul-hors-les-murs devait également sa fondation à Constantin, mais dès la fin du IVe siècle les empereurs Théodose et Arcadius l'avaient fait reconstruire dans des proportions beaucoup plus vastes. Les incendies et les tremblements de terre éprouvèrent maintes fois cette vénérable basilique, et les papes Symmaque au Ve siècle, Léon III au IXe, Innocent II au XIIe, Martin V au XVe, durent y faire des restaurations considérables. Mais, s'il en résulta, pour le transept et peut-être pour l'abside, des modifications sérieuses, il ne semble pas que la nef ait eu trop à en souffrir (fig. 6). Ses quatre files de colonnes, provenant en partie du mausolée d'Adrien et de l'ancienne basilique Æmilia, étaient restées intactes jusqu'au XIXe siècle, et sa décoration même avait conservé maints détails d'une haute antiquité (fig. 7), notamment une suite de médaillons contenant les portraits des papes depuis saint Pierre, et remontant en partie au temps du pape saint Léon, c'est-à-dire au milieu du Ve siècle. L'imprudence d'un plombier occasionna, en

1. Voir notamment les dessins de Bramante publiés par Geymüller (*Les projets primitifs pour la basilique de Saint-Pierre de Rome*, Paris, 1875, in-f.) et le plan maintes fois reproduit d'Alfarano.

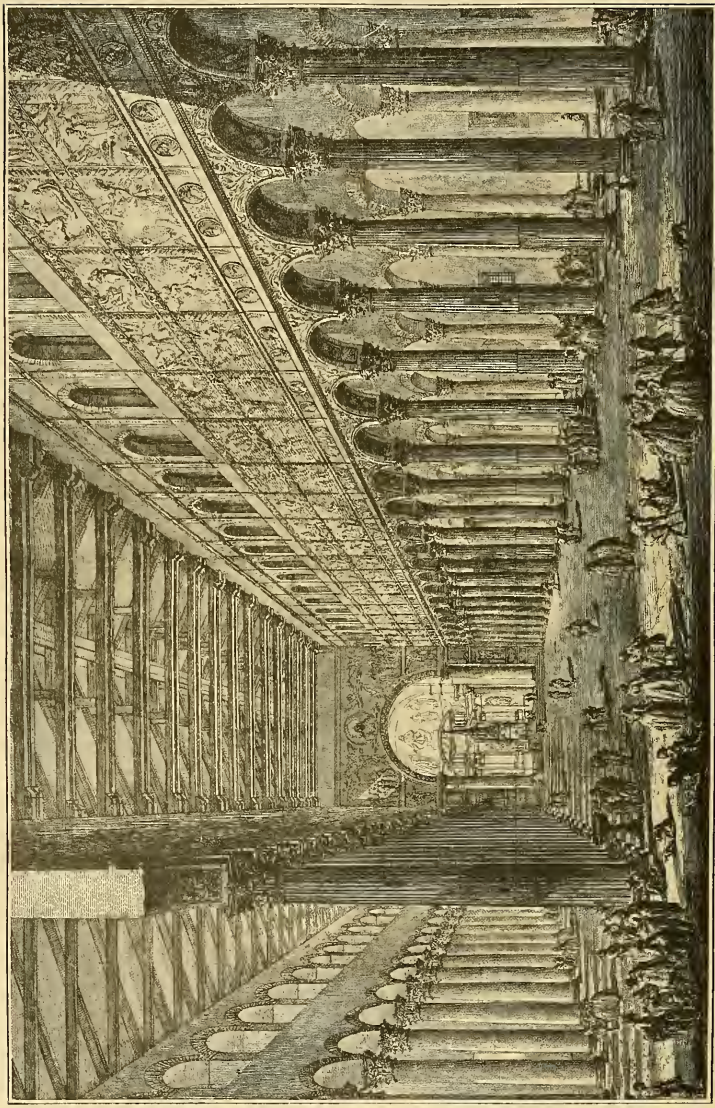

Fig. 7. — Rome. Saint-Paul-hors-les-murs, d'après une gravure de Piranesi.

1823, un incendie qui causa la ruine de l'édifice. On l'a depuis restauré avec soin et surtout avec luxe. Mais l'éclat des dorures, la richesse des marbres, le somptueux plafond caissonné qui a remplacé l'antique charpente apparente, ne sauraient consoler les archéologues de cet immense désastre.

Les autres églises fondées à Rome par Constantin, bâties sans doute avec trop de hâte, sont loin d'avoir eu la durée des grandes basiliques de Saint-Pierre ou de Saint-Paul. Ainsi Sainte-Agnès, malgré une restauration exécutée au début du VIe siècle, dut être totalement reconstruite sous le pontificat d'Honorius Ier (625-638) [1]. Elle a gardé toutefois de l'époque constantinienne une dépendance remarquablement conservée, c'est l'église ronde de Sainte-Constance, qui fut bâtie pour servir de chapelle funéraire à des membres de la famille impériale [2], et dont

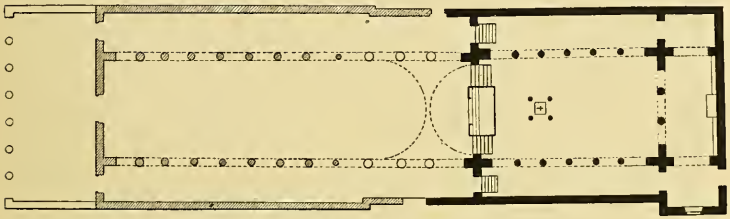

Fig. 8. — Rome. Basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs.

les voûtes sont encore couvertes de mosaïques datant incontestablement du IVe siècle [3].

On est moins d'accord sur l'âge exact de Saint-Laurent-hors-les-murs. C'est un édifice hybride formé par la réunion en une seule de deux églises construites bout à bout, mais en sens contraire, si bien qu'elles se touchaient par leurs absides [4]. Le pape Honorius III (1216-1227) les transforma en un monument unique en supprimant les deux absides et en faisant de l'une des nefs le sanctuaire du monument transformé (fig. 8). Ce sanctuaire a un aspect fort archaïque, car il est construit en grande partie avec des matériaux arrachés à des édifices antiques (fig. 9). Mais il ne saurait remonter au temps de Constantin, car admettrait-on que le *Liber pontificalis* ait exagéré l'importance de la restauration qu'en fit le pape Pélage II à la fin du VIe siècle [5], il reste certain qu'un prêtre nommé Léopardus [6] avait reconstruit cette basilique au début du Ve, et l'on sait qu'à cette époque l'usage de chercher dans les ruines des monuments païens des éléments de décoration pour les édifices chrétiens était assez répandu. Quant à l'autre moitié de l'église, on l'attribue à Sixte III (432-440) [7], mais après tous les travaux de restauration

1. *Lib. pontif.*, t. I, p. 180, 263 et 323.
2. *Ibid.*, p. 196 et 197.
3. Rossi, *Musaici*, pl. 2, 3 et 4.
4. Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1864, p. 42, et 1876, p. 22; *Lib. pontif.*, t. I, p. 198.
5. *Lib. pontif.*, t. I, p. 309.
6. *Lib. pontif.*, t. I, p. 198.
7. *Lib. pontif.*, t. I, p. 234.

qu'Adrien Ier, Honorius III et d'autres encore y ont fait faire, il est devenu bien difficile d'y reconnaître l'œuvre des architectes du Ve siècle.

Rome possède encore une ou deux églises remontant à la fin du IVe siècle. La plus curieuse est la petite basilique de Sainte-Pétronille, dont M. de Rossi a retrouvé les restes sous un amas de décombres, et à laquelle il a consacré un de ses mémoires les plus instructifs [1]. C'est une construction grossière, qui ne res-

Fig. 9. — Rome. Saint-Laurent-hors-les-murs.

semble guère aux beaux édifices que faisaient élever à la même époque les papes et les empereurs. Quant à la basilique de Sainte-Pudencienne, dont les documents historiques attribuent la construction au pape Siricius (384-399), c'est un pauvre édifice tellement remanié et défiguré qu'on le considérait comme totalement dénué d'intérêt, quand M. de Rossi a cru reconnaître dans la mosaïque qui en décore l'abside une œuvre du Ve siècle [2].

Les enseignements que l'on peut tirer de l'étude des édifices que je viens d'énumérer ne suffiraient pas à donner une idée complète de l'état de l'architecture chrétienne en ces temps reculés, si on n'en rapprochait les indications fournies par les ruines que d'heureuses fouilles ont mises au jour depuis un siècle en Italie, en

1. Rossi, *Bull.*, 1874, p. 5 et 68; et 1875, p. 5 et 45.

2. Rossi, *Musaici*, pl. 10; Kraus, *Gesch. d. christl. Kunst.*, t. I, p. 409 et s.

Afrique et en Orient. Je m'écarterais trop de l'objet principal de ce livre si je voulais en parler en détail. Qu'il me suffise donc de rappeler, pour l'Italie, les savantes recherches de M. de Rossi et de ses disciples, si habilement commentées dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne*; pour la Syrie, les belles découvertes de M. de Vogüé, récemment confirmées et complétées par une mission américaine organisée par la Princeton University [1], et qui nous ont fait connaître une importante série de monuments du IVe siècle, à Kennaouat, Tafka, Kherbet-Hâss, El-Barah, Soueïdeh, Bakousa (fig. 10), et une série plus considérable encore appartenant au Ve et au VIe siècle; pour l'Asie Mineure, les voyages d'exploration, grâce auxquels Français [2], Anglais [3] et Allemands [4] nous ont révélé l'existence d"une foule d'édifices chrétiens dont la chronologie est encore mal établie, mais auxquels de nouvelles recherches permettront peu à peu d'assigner leur vraie place dans l'histoire de l'art [5]; enfin, pour l'Afrique française, les innombrables descriptions de monuments chrétiens dues à une légion de chercheurs dont beaucoup étaient de vaillants officiers sachant manier le crayon aussi bien que l'épée. Longtemps ces descriptions sont restées éparses dans une foule de volumes divers et peu répandus : M. Gsell a rendu un service inappréciable en en tirant la substance d'un livre qui résume fort bien tout ce que l'on sait actuellement sur les monuments de l'Algérie. Son enquête a démontré que bien peu d'églises du nord de

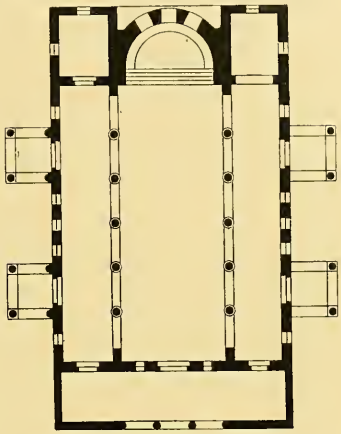

Fig. 10. — Basilique de Bakousa, d'après Vogüé.

1. M. de Vogüé leur a consacré un beau livre, intitulé : *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du Ier au VIe siècle*; la mission américaine a maintes fois constaté l'exactitude de ses relevés et la justesse de ses conclusions qu'elle a corroborées par la découverte de nouveaux monuments à date certaine (Voir H.-C. Butler, *American archæol. Exped. to Syria. Architecture and other Arts*, New-York, 1903, in-4. — Cf., du même, *Ancient Architecture in Syria*, Leyde, 1908, in-8).

2. Les Français ont été les premiers à frayer la voie, avec Alexandre de Laborde et Texier.

3. Voir en particulier les explorations de Miss G.-L. Bell et de M. Ramsay en Cilicie, en Lycaonie, en Anatolie; de Headlam en Isaurie, etc.

4. Citons les importantes fouilles entreprises par les Prussiens à Milet (Voir Wiegand, dans les *Abhandl. d. k. Preuss. Akad. d. Wissensch.*, 1908) et par les Autrichiens à Éphèse (*Oesterr. archaeol. Institut*, t. X, 1907); les relations de voyage de Lankoronski (*Städte Pamphyliens und Pisidiens*), de Humann et Puchstein (*Reisen in Kleinasien und Nord-Syrien*), etc.; et l'utile recueil de Rott, *Klein-asiatische Denkmäler*, (Leipzig, 1908).

5. Beaucoup de ces monuments n'ont encore été décrits que par des voyageurs mal préparés et mal outillés pour en faire une étude sérieuse; aussi ne saurait-on accueillir sans de grandes réserves les conclusions prématurées que certains archéologues ont prétendu en tirer. M. Strzygowski en particulier a brillamment développé,

l'Afrique sont antérieures au Ve siècle et que beaucoup ont été remaniées sinon totalement rebâties au VIe, lorsque les soldats de Justinien eurent reconquis l'Afrique [1]. Parmi celles qui peuvent remonter au IVe siècle, je citerai la basilique d'Orléansville dont j'ai déjà parlé [2], celle de Djemilah, celle de Sainte-Salsa à Tipasa [3], et moins sûrement celles de Zoui [4] et de Matifou [5].

Ces églises africaines du IVe siècle offrent dans leurs grandes lignes les mêmes traits essentiels que les basiliques de l'Italie. Il en est de même, malgré des différences plus accentuées, de la majorité des églises d'Orient. Il est donc certain que, pendant les temps qui suivirent le triomphe de l'Église, ce type fut le plus généralement adopté dans tout le monde chrétien ; on peut en conclure que les premières églises des Gaules furent bâties sur ce même modèle, comme le furent plus tard la plupart de celles qui furent élevées sous nos rois de la première race.

dans deux livres qui ont fait du bruit, *Orient oder Rom* (Leipzig, 1901, in-4), et *Klein-Asien, ein Neuland für Kunstgeschichte* (Leipzig, 1903, in-4), des théories qui devront sans doute être fortement amendées quand l'âge de tous ces édifices sera mieux connu. L'antiquité qu'il prête à une partie d'entre eux paraît en effet bien contestable, M. Ramsay l'a montré dans ses *Studies on the history and art in the Eastern provinces of the Roman Empire* (Aberdeen, 1906), et, plus récemment, dans le volume qu'il a publié avec Miss Bell sous le titre de *The thousand and one churches* (Londres, 1909, in-8).

1. *Mon. ant. de l'Algérie*, t. II, p. 236 et s.
2. *Ibid.*, t. II, p. 195.
3. *Ibid.*, t. II, p. 323 et s. Elle a été bâtie en deux fois. Sa moitié occidentale est probablement du milieu du Ve siècle.
4. *Ibid.*, t. II, p. 341.
5. *Ibid.*, t. II, p. 222.

# CHAPITRE II

## L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE DU Ve AU VIIIe SIÈCLE

LES BASILIQUES ITALIENNES DES Ve ET VIe SIÈCLES. — LES BASILIQUES BYZANTINES ET SYRIENNES. LES BASILIQUES AFRICAINES. — LA DÉCADENCE DE L'ART AUX VIIe ET VIIIe SIÈCLES. L'ARCHITECTURE EN GAULE DU Ve AU VIIIe SIÈCLE.

Les églises chrétiennes remontant authentiquement au Ve et au VIe siècle sont encore assez nombreuses. Rome, en laissant de côté Saint-Étienne sur la Voie latine qui est mal conservée, et Saint-Laurent hors les murs, dont j'ai déjà parlé [1], en compte deux fort intéressantes, Sainte-Sabine et Sainte-Marie-Majeure.

Sainte-Sabine a été bâtie sous les papes Célestin Ier et Sixte III, entre 422 et 440. Elle a gardé intactes toutes les colonnes de sa nef, avec les arcades qui les surmontent et dont les écoinçons offrent un curieux spécimen de vieille marqueterie de marbre [2]; le revers de son mur de façade est encore orné d'un fragment de mosaïque du Ve siècle, et sa porte principale a conservé deux vantaux de bois sculpté, de peu postérieurs à la construction du monument (fig. 58).

La basilique de Sainte-Marie-Majeure a été fondée au IVe siècle par le pape Libérius, mais les troubles qui accompagnèrent l'élection du pape Damase l'avaient mise en si piteux état que Sixte III (432-440) prit le parti de la reconstruire de fond en comble [3]. Malgré les restaurations opérées par Adrien Ier au VIIIe siècle, et par Pascal Ier au IXe, malgré la reconstruction de l'abside par Nicolas IV au XIIIe siècle et les mutilations que la nef eut à subir au XVIe, lors de la construction de la chapelle de la Sainte-Crèche et de celle que Paul V fit élever pour recevoir son tombeau [4], le vénérable monument paraît avoir conservé des restes importants de ses dispositions primitives (fig. 11), notamment les deux colonnades de la nef avec leurs entablements, les murs qui les surmontent, et le grand arc qui précède l'autel et sur lequel on voit encore une mosaïque exécutée du temps de Sixte III [5].

Le reste de l'Italie ne paraît pas avoir conservé grand chose des édifices religieux

1. Voir ci-dessus, p. 15.
2. Rossi, *Musaici*, pl. 12.
3. *Lib. pontif.*, t. I, p. 232. — Voir les excellentes observations de Mgr Duchesne sur l'histoire du monument, *Ibid.*, p. 235.
4. Pour le détail de ces transformations, voir De Angelis, *Basilicae Sanctae Mariae Majoris descriptio et delineatio* (Rome, 1721). Je n'ai pas tenu compte de ces modifications dans le plan ci-joint (fig. 11).
5. Rossi, *Musaici*, pl. 5. — Cf. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 414 et s.

bâtis à cette époque. Il existe encore à Spolète les restes d'une église du Ve siècle surtout intéressante par le caractère original de sa décoration [1]. Par contre la ville de Nole n'a rien gardé de la somptueuse basilique que l'évêque saint Paulin († 431) éleva en l'honneur de saint Félix [2], et Rimini a vu disparaître l'église que Galla Placidia fit bâtir sous le vocable de saint Étienne.

Fig. 11. — Rome. Sainte-Marie-Majeure, d'après Bunsen.

Une ville toutefois fait exception. C'est Ravenne, aujourd'hui bien déchue, mais qui a dû à sa déchéance même le privilège de conserver de nombreux témoins de sa prospérité passée [3]. L'histoire de la grandeur de Ravenne se résume dans les trois noms de Galla Placidia, de Théodoric et de Justinien, qui surent lui assurer un siècle de paix et qui l'embellirent d'édifices magnifiques dont il reste assez pour nous donner une haute idée de ce que cette ville privilégiée a dû être au temps de sa splendeur.

Galla Placidia († 450) l'avait enrichie d'églises nombreuses, la plupart ont disparu ou n'existent plus guère que de nom, comme la cathédrale, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Saint-François; d'autres, comme Saint-Jean-l'Évangéliste, n'ont gardé de leur construction première que quelques pans de mur, quelques colonnes et de curieux chapiteaux [4]. Nous pouvons toutefois nous représenter l'aspect luxueux de ces basiliques avec leur parure de mosaïques et de marbres, en étudiant deux édifices qui ont échappé par miracle aux injures du temps, c'est le Baptistère des Orthodoxes ou San Giovanni in Fonte, bâti vers 450 à côté de la cathédrale (fig. 100), et la chapelle de Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, dans laquelle une tradition très plausible, bien qu'on ne puisse en suivre la trace au delà du IXe siècle, voit un monument funéraire élevé peu après la mort de Galla Placidia pour recevoir ses restes (fig. 119).

Théodoric fut maître de Ravenne pendant 30 ans (493-526) et contribua lui aussi à l'embellissement de la ville. Il l'enrichit de nombreuses églises dont trois subsistent encore, sans compter un baptistère. Deux d'entre elles, Sant'Andrea de' Gothi et San Spirito, sont malheureusement bien dénaturées; la troisième, par contre,

1. Rossi, *Bull.*, 1871, p. 132 et s. — Rivoira, *Le origini della architettura Lombarda*, t. II, p. 37, fig. 45.

2. Holtzinger en a tenté néanmoins une restitution dans la *Zeitschrift für bild. Kunst*, t. XX (1885), p. 135 et s. — Cf. E. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, t. I, p. 32 et s.

3. Voir Von Quast, *Die altchristl. Bauwerke von Ravenna* (Berlin, 1842); Ricci, *Ravenna* (Bergame, 1902).

4. Rivoira en a publié un fort beau (t. I, p. 2), également reproduit par Diehl, *Ravenne*, p. 27.

nous offre un des exemples les plus complets de l'art chrétien du VIe siècle, c'est Sant'Apollinare Nuovo.

Ce magnifique édifice fut d'abord consacré à saint Martin et appelé *in Cœlo aureo* à cause d'un riche lambris doré qui en couvrait la nef. Commencé au début du VIe siècle, il ne fut achevé qu'une trentaine d'années après la mort de son fondateur par les soins de l'archevêque Maximianus et de son successeur Agnellus. Affecté d'abord au culte arien, il fut consacré en 558 au culte catholique. L'adjonction au XVIe siècle d'un lourd plafond caissonné, la reconstruction de son abside au XVIIIe, sont les plus graves dommages qu'il ait eu à souffrir. Son ordonnance générale n'en a pas été altérée (fig. 12), et sur ses vieilles murailles se déroulent encore une longue théorie de saints et de saintes et des scènes du Nouveau Testament, en mosaïques du VIe siècle (fig. 13).

Fig. 12. — Ravenne. Sant' Apollinare Nuovo, d'après Hübsch.

La mort de Théodoric (526), la dislocation du royaume qu'il avait fondé, la prise de sa capitale par Bélisaire (539) ne purent arrêter le mouvement artistique dont Ravenne était le théâtre depuis plus d'un siècle. Bien au contraire, Justinien fit participer à ses largesses sa nouvelle conquête, et, grâce à ses subsides, furent terminés deux des monuments les mieux conservés de l'Italie : Saint-Vital, dont j'aurai à reparler à cause de son plan anormal, et la basilique de Sant'Apollinare in Classe. Cette dernière église avait été commencée en 534 par l'évêque Ursicinus; elle fut terminée par son successeur Maximianus et consacrée en 549. Le nom qui sert à la distinguer de l'autre église dédiée au même patron vient de ce qu'elle se dressait au milieu du riche faubourg de Classis, formé aux alentours du port. Mais peu à peu la mer s'est retirée, des marécages distillant la fièvre ont pris la place des bassins couverts de navires, les habitants ont abandonné ce sol inhospitalier, et la vieille basilique est restée seule debout au milieu de la plaine devenue déserte (fig. 14). Grâce a cet abandon, elle n'a pas trop souffert du vandalisme des restaurateurs. Ses traits essentiels n'ont jamais été modifiés, et si un vilain enduit à la chaux a remplacé la riche décoration qui a dû garnir jadis les parties hautes de la nef, l'abside, en revanche, nous montre encore de superbes mosaïques et l'ensemble de l'édifice offre une frappante image de ce qu'étaient les grandes basiliques chrétiennes du Ve et du VIe siècle (fig. 15).

Plusieurs villes de l'Adriatique se flattent de posséder des églises aussi anciennes que celles de Ravenne. Mais les titres qu'elles invoquent sont moins dignes de confiance. Ainsi la cathédrale de Grado, près de Trieste, a été fondée dans la seconde moitié du VIe siècle par le patriarche d'Aquilée, Hélie (571-586), qui, fuyant l'invasion des Lombards, obtint du pape Pélage le transfert de son siège épiscopal dans

un lieu moins exposé aux insultes des Barbares. Or l'histoire de Grado n'est qu'une longue suite de guerres et de catastrophes, et l'on peut imaginer ce que dut

Fig. 13. — Ravenne. Sant' Apollinare Nuovo.

être le sort de la cathédrale au milieu de tous ces désordres. Elle paraît néanmoins avoir conservé son plan primitif (fig. 16), avec ses colonnes dont les chapiteaux

semblent provenir en partie de quelque édifice antérieur[1]. Grado possède une seconde église que l'on croit contemporaine des parties anciennes de la cathédrale, c'est Santa Maria. Elle est de petites proportions, et on y remarque un détail très commun dans les basiliques byzantines, ce sont deux sacristies flanquant et englobant l'abside (fig. 69).

La cathédrale de Pola remonte à la même époque. Elle fut fondée en l'an

Fig. 14. — Ravenne. Sant' Apollinare in Classe.

546. Mais, dès le IXe siècle, elle fut l'objet de remaniements trop importants pour qu'on puisse y chercher aujourd'hui un exemple authentique de l'art du VIe siècle.

Il en est autrement de la cathédrale de Parenzo[2], s'il faut s'en rapporter à l'opinion communément reçue, car la plupart des archéologues sont d'accord pour attribuer sa construction à l'évêque Euphrasius dont le nom se lit au bas de la mosaïque absidale, et dont le monogramme est sculpté sur plusieurs des chapiteaux ou des coussinets de pierre qui reçoivent les retombées des arcades de la nef. Elle ressemble beaucoup aux basiliques de Ravenne, par l'ordonnance générale (fig. 17) et le style de la décoration. Le pourtour de l'abside est orné de placages multicolores en marbres découpés (fig. 90), tout à fait semblables à ceux dont Sainte-Sophie de

1. Cattaneo, p. 47 à 52 et fig. 83. — Cf. la vue intérieure donnée par Rivoira, t. I, p. 101.

2. Holtzinger, *Die altchr. Archit.*, p. 181 et 185; Amoroso, *Le basiliche crist. di Parenzo* (Parenzo, 1891); P. Deperis, *Il duomo di Parenzo ed i suoi mosaici* (Parenzo, 1894); Pulgher, *Il duomo di Parenzo* (Trieste, 1902); Diehl, *Manuel d'art byzantin* (Paris, 1910), p. 174 et 207.

Constantinople fut ornée au VIe siècle. Bref tout semble confirmer l'antiquité qu'on lui prête. On l'a contestée néanmoins en invoquant des raisons qui ne sont pas sans valeur. Un document du Xe siècle, en effet, nous apprend que l'édifice avait été détruit récemment par les Slaves [1], et les travaux de réfection nécessités par ce désastre

Fig. 15. — Ravenne. Sant'Apollinare in Classe.

durent être considérables, car il fallut procéder à une nouvelle consécration le 8 mai 961. Une autre restauration générale eut lieu au XIIIe siècle, et des savants autorisés n'attribuent qu'à cette date la mosaïque de l'abside, dont la similitude serait grande avec d'autres mosaïques d'époque tardive conservées à Grado, à Aquilée, à Cornéto et à Parenzo même, où l'on en possède une de 1277 [2]. Enfin on a retrouvé à un

1. « Nuper a nefandis Sclavis et duris barbaris destructum est. » (Eitelberger, *Mittelalterl. Kunstdenkm. des Oesterr. Kaiserstaats*, t. I, p. 100.)

2. *Ibid.*, p. 107 et s.

mètre de profondeur, sous le sol actuel de la nef, le pavement en mosaïque d'une basilique antérieure qu'on a voulu attribuer au IVe siècle, mais qui serait plus probablement celle d'Euphrasius, car on y lit des inscriptions dont le latin barbare convient mieux au VIe siècle qu'au IVe, et on a retrouvé à un niveau encore plus bas les restes d'un troisième édifice chrétien, qui peut être du IVe siècle, mais que rien n'autorise à croire plus ancien [1]. Malgré cela les archéologues qui ont le mieux étudié la cathédrale de Parenzo, comme M. Millet et M. Diehl, s'accordent à y reconnaître l'œuvre d'Euphrasius, et estiment qu'on y a conservé assez de colonnes, de marbres, d'ornements du VIe siècle pour qu'on puisse la considérer comme une image fidèle des édifices religieux de cette époque.

Salonique possède encore plusieurs églises remontant au Ve ou au VIe siècle. La plus intéressante de toutes est celle de Saint-Dé-

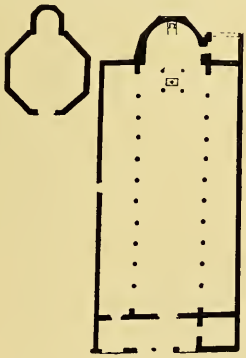

Fig. 16. — Grado. Cathédrale.

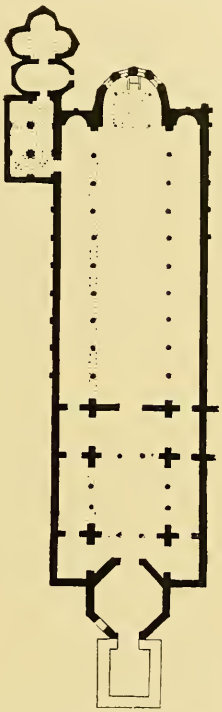

Fig. 17. — Parenzo. Cathédrale, d'après Eitelberger.

métrius, qui a conservé son ordonnance primitive (fig. 18) et même une grande partie des magnifiques mosaïques et des incrustations de marbre qui la décoraient (fig. 19). C'est une basilique à doubles bas-côtés avec tribunes; elle a même un transept, mais il a été manifestement intercalé après coup, sans grand souci de le raccorder convenablement aux constructions antérieures [2].

1. Marrucchi, *Nuovo Bull. di archeol. crist.*, t. II, 1896, p. 14 et 122.

2. Texier et Pullan, *Archit. byzantine*, p. 134 et pl. 17 à 26. — Diehl (*Manuel*, fig. 91 à 94) a reproduit plusieurs de ses mosaïques d'après les excellentes photographies de M. Le Tourneau.

Constantinople n'offre plus aux archéologues qu'une seule église sur plan basilical, c'est l'église Saint-Jean (fig. 20) fondée en 463 par le patrice Studios [1]. Quoique très mutilée, elle est digne d'attention non seulement à cause de son ancienneté incontestée, mais aussi parce que les autres églises de Constantinople sont d'un type tout différent. Elles appartiennent à la catégorie des édifices à coupole centrale, dont

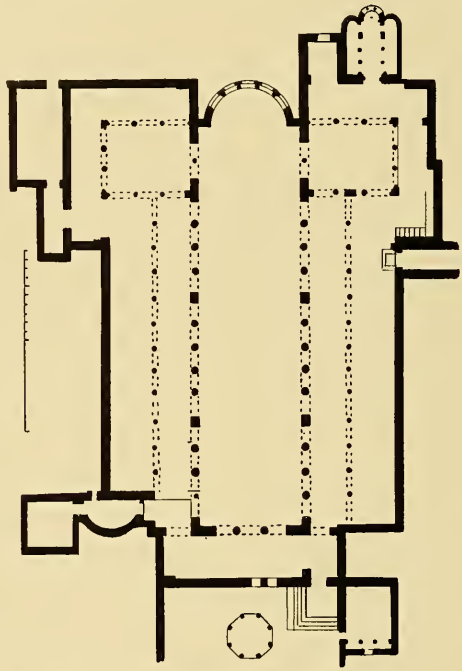

Fig. 18. — Salonique. Saint-Démétrius, d'après Texier [2].

la fameuse église Sainte-Sophie est le spécimen le plus parfait et le plus grandiose.

Je dirai plus loin quelques mots des monuments de cette catégorie, car il y a eu également des églises à coupoles en Occident, et il est intéressant de savoir en quoi elles diffèrent des églises byzantines. Jamais toutefois les coupoles n'eurent en France la vogue dont elles ont joui en Orient. Celle-ci fut telle qu'à partir du VIe siècle les églises à coupole centrale se sont substituées dans presque tout l'Empire grec au vieux type de la basilique et que, pour trouver un nombre

1. Voir Du Cange, *Constantinopolis christ.*, lib. IV, p. 103. Salzenberg, *Altchristl. Baudenkm. von Constantinopel*, p. 12 et pl. 4.

2. *Archit. byzantine*, pl. 17.

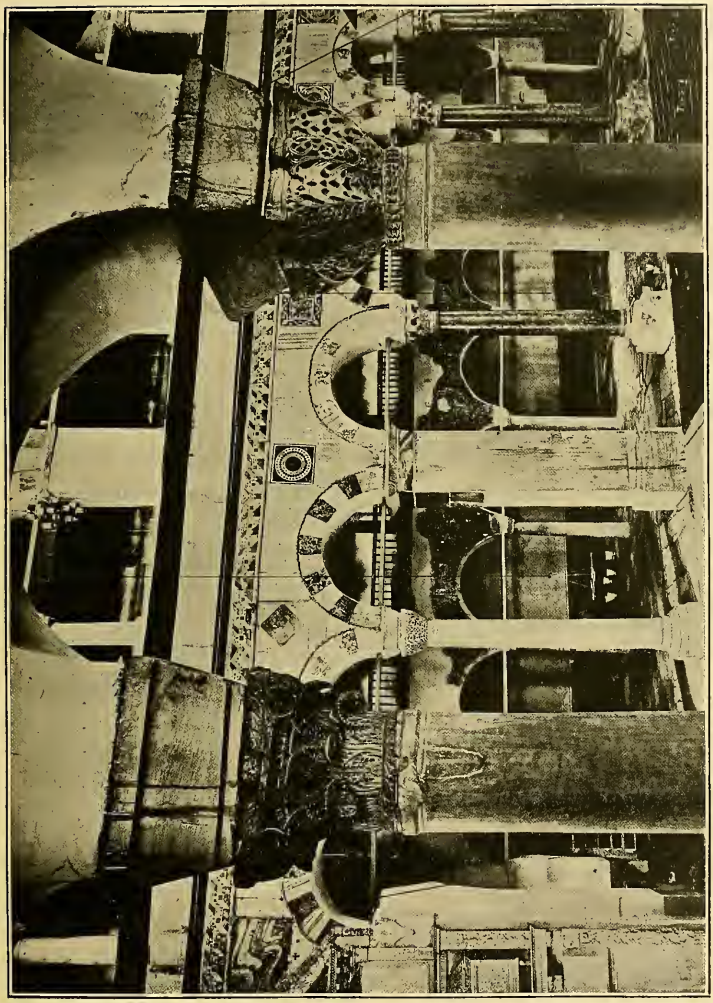

Ph. Le Tourneau

Fig. 19. — Salonique. Saint-Démétrius.

encore notable d'édifices de ce dernier type, il faut aller dans des régions soustraites de bonne heure à la domination byzantine.

C'est ainsi que dans la partie de la Syrie qui s'étend entre Antioche et Alep, ou dans le Hauran au sud-est de Damas, pays qui ont joui du Ve au VIe siècle d'une prospérité relative mais dont l'invasion arabe a fait un désert, M. de Vogüé a retrouvé nombre de basiliques chrétiennes, remarquables à la fois par leur antiquité et par certaines particularités auxquelles on a attribué une influence considérable sur le développement ultérieur de notre architecture occidentale [1].

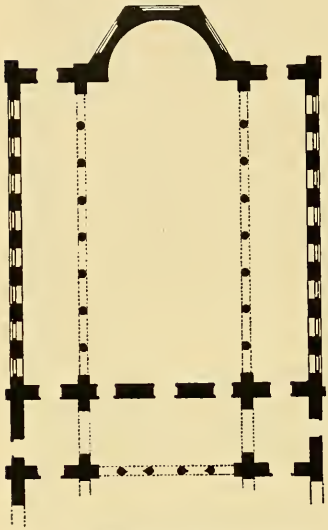

Fig. 20. — Constantinople. Saint-Jean Studios, d'après Salzenberg.

La plus curieuse de toutes est l'admirable église cruciforme de Saint-Siméon-Stylite [2] à Kalaat-Seman (fig. 21) dont la date de construction se place entre 459, année de la mort du saint, et 560, époque où l'historien Evagrius écrivait une description des lieux, qui concorde manifestement avec ce qui subsiste encore du monument [3]. Tout un ensemble d'édifices religieux et de bâtiments destinés aux moines et aux pèlerins s'était rapidement élevé autour de la colonne où avait vécu le pieux anachorète, le tout formait une vraie ville où la dévotion des fidèles avait entassé de grandes richesses. Elles furent la proie des Arabes qui s'emparèrent de Kalaat-Seman en l'an 985, massacrèrent les habitants et détruisirent le monastère [4]. La position de ces merveilleuses ruines dans un pays abandonné les a protégées, elles forment encore aujourd'hui un admirable ensemble dont l'étude a permis à M. de Vogüé de dater plusieurs autres monuments de la même région, la belle église de Tourmanin [5], par exemple, ou celles de Roueiha [6] et de Kalb-Louzé [7], encore plus remarquables, s'il est possible, par les ressemblances qu'elles offrent avec certaines de nos églises du XIIe siècle. Citons encore les basiliques de Deir-Séta (fig. 22),

1. Rien n'est plus contestable que cette théorie, dont Viollet-le-Duc s'est fait l'ardent propagateur (*Dict.*, t. VIII, p. 105 ; t. IX, p. 482, etc.), mais dont M. de Vogüé lui-même a montré la fragilité (*Syrie centrale*, t. I, p. 19).

2. Ce sont plutôt quatre églises disposées en croix autour d'une cour octogonale dont le centre était occupé par la fameuse colonne sur laquelle saint Siméon vécut trente-sept ans (voir les magnifiques planches de M. de Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 139 à 150).

3. Evagrius Scholast., *Hist.*, I, 14.

4. Voir le récit de cette catastrophe dans Schlumberger, *L'épopée byzantine*, t. III (969-989), p. 565.

5. Vogüé, pl. 130 à 136.

6. *Ibid.*, pl. 68 et 69.

7. *Ibid.*, pl. 122 à 129.

de Bakousa (fig. 66), de Behioh [1], de Kefr-Kileh [2], dont on n'a pas la date précise, mais qui semblent remonter au VIe siècle.

Tous ces monuments de la Syrie appartiennent à la grande famille byzantine. Il est donc naturel qu'ils présentent certaines analogies avec les édifices que l'Afrique du Nord vit bâtir ou restaurer après l'expulsion des Vandales par les armées de Jus-

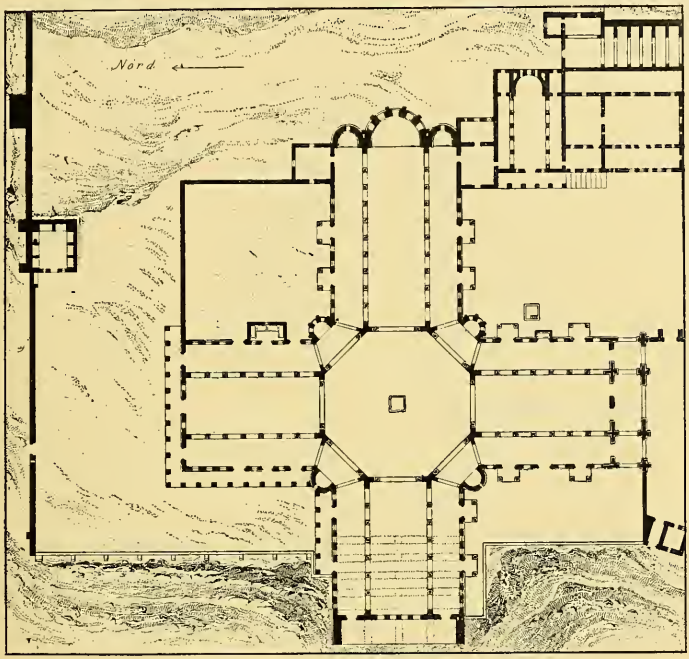


Fig. 21. — Église et monastère de Kalaat-Seman, d'après Vogüé.

tinien (534). Mais c'est seulement en plan, car la hâte évidente avec laquelle beaucoup d'édifices africains ont été construits, la différence de qualité des matériaux, le manque de ressources dans un pays ruiné par la guerre, n'ont pas permis d'y apporter le soin et l'élégance usités dans les provinces plus prospères de l'empire d'Orient. L'invasion arabe ayant arraché l'Afrique à l'influence byzantine avant que la vogue de l'architecture à coupoles ait eu le temps d'y pénétrer, toutes les églises de l'Algérie et de la Tunisie appartiennent encore au type plus ancien de la basilique non voûtée [3].

1. Vogüé, t. II, pl. 137, 138.
2. *Ibid.*, t. II, pl. 121.
3. Quelques-unes cependant ont eu de petites voûtes d'arêtes sur les bas-côtés, par exemple celle du Kef (Gsell, *Monum. antiq. de l'Algérie*, t. II, p. 265 et s.).

Je citerai, parmi les exemples les plus intéressants à étudier, la superbe église de Tébessa [1], vaste édifice entouré de dépendances considérables (fig. 23) dont la construction doit remonter à la fin du Ve siècle au plus tard, car dans la chapelle à trois absides qui la flanque, on a retrouvé une tombe datée de l'an 508. La belle exécution d'une partie des constructions a même porté divers archéologues à les reculer jusqu'au IVe siècle [2], ce qui est sans doute excessif.

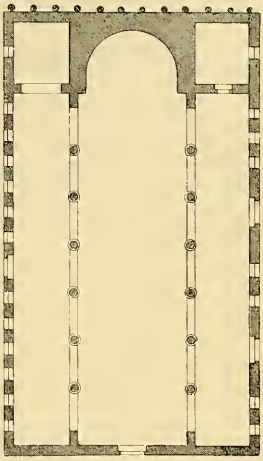

Fig. 22. — Basilique de Deir-Séta, d'après Vogüé.

Mieux datée est la basilique de Bénian (fig. 24), élevée par les Donatistes pendant la domination des Vandales, entre 434 et 439 [3], et celle de Kherbet-Guidra, l'ancienne Serteï, près de Sétif, construite avant l'an 444 [4]. Citons encore les grandes basiliques de Tigzirt [5], de Timgad [6] et de Tipasa [7], probablement contemporaines des précédentes, celle de Morsott [8], assez semblable à celle de Tébessa, celles d'Announa [9] et de Zana [10], qui semblent postérieures à la conquête byzantine, comme les basiliques tunisiennes du Kef, de Bir-oum-Ali, de Sbeitla, et celle de Siagu, remarquable par le plan exceptionnel de son chevet.

Quoique beaucoup de ces édifices n'aient pas encore été étudiés avec toute l'attention nécessaire, ils ont singulièrement accru l'étendue de nos connaissances sur l'architecture religieuse pendant les deux ou trois siècles qui ont suivi le triomphe de l'Église.

L'histoire de l'art chrétien au VIIe et au VIIIe siècle est beaucoup plus obscure. C'est pour l'Europe occidentale une période néfaste, pendant laquelle s'éteignent successivement tous les foyers où s'étaient conservés quelques restes des traditions

1. Voir Gsell, *Mon. de l'Algérie*, t. II, p. 260 et s.; et Ballu, *Le Monastère byzantin de Tébessa* (1897, in-f.)

2. Mau a même été jusqu'à supposer que c'était une basilique païenne transformée plus tard en église (Vo *Basilica*, dans la *Real Encyclop.* de Wissowa, p. 91), mais rien ne justifie pareille hypothèse. M. Gsell (p. 287 et 288) croit que l'édifice a été remanié vers le milieu du Ve siècle et qu'on y ajouta alors des tribunes le long de la nef. Or pareille addition n'eût pu se faire sans un vaste remaniement de l'intérieur du monument dont j'ai vainement cherché trace.

3. Cette date est fournie par les tombeaux que l'on a retrouvés sous l'autel, en particulier celui de Robba, une sainte Donatiste, morte en l'an 434 (Gsell, *Fouilles de Bénian*, 1899; et *Mon. de l'Algérie*, t. II, p. 175).

4. Dans le pavé même de la basilique est encastrée une tombe portant cette date (Gsell, *Mon. de l'Algérie*, t. II, p. 206, et fig. 124).

5. Gsell, *Mon.*, t. II, p. 294, fig. 137.

6. Gsell, *Mon.*, t. II, p. 309, fig. 143.

7. On a retrouvé deux basiliques importantes à Tipasa. La plus grande (Gsell, p. 317, fig. 147 et s.) est assez mal conservée; l'autre, dédiée à sainte Salsa, l'est beaucoup mieux (Gsell, p. 323, fig. 150, et pl. 92 à 94).

8. Gsell, *Mon.*, t. II, p. 231, et fig. 130.

9. Gsell, *Mon.*, t. II, p. 165, fig. 114 et pl. 84 et 85.

10. Gsell, *Mon.*, t. II, p. 339, fig. 153.

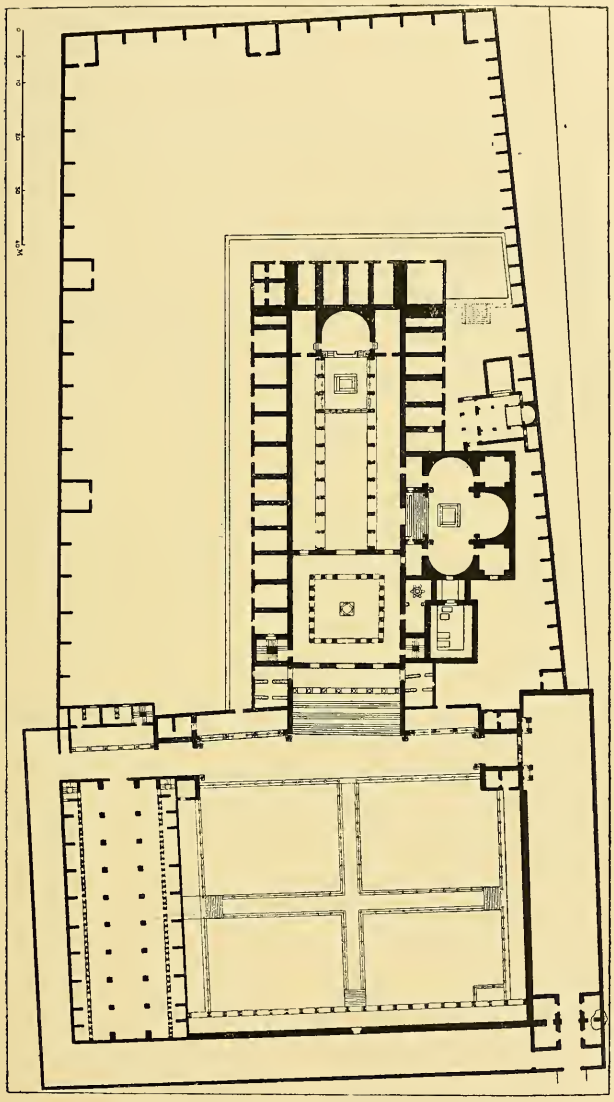

Fig. 23. — Église et monastère de Tébessa, d'après Gsell.

romaines. La Gaule s'épuise en luttes intestines; la moitié de l'Italie est la proie des Lombards, qui pousseront leurs ravages jusqu'aux portes de Rome. Les Arabes, après avoir enlevé à l'empire d'Orient la Syrie, l'Égypte, l'Afrique, la Sicile, s'emparent de l'Espagne. La Gaule à son tour est envahie, elle est à la veille de succomber quand Charles Martel arrête à Poitiers (732) la marche triomphante des armées musulmanes. Et pendant que le monde chrétien est en butte à ces terribles

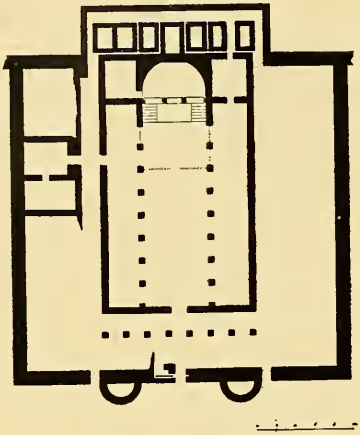

Fig. 24. — Basilique de Bénian, d'après Gsell.

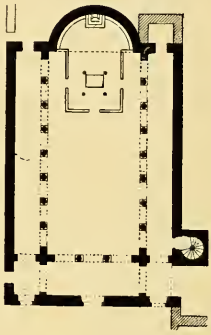

Fig. 25. — Rome. Basilique de Sainte-Agnès.

assauts, l'anarchie et les querelles religieuses paralysent l'Empire byzantin. L'interdiction du culte des images et les persécutions qu'elle entraîne arrêtent tout essor artistique. Ce n'est plus, dans l'Europe entière, que chaos et barbarie.

La décadence de l'art pendant cette triste époque ne fut guère moins sensible en Italie qu'en Gaule. Rome y résista quelque temps, si l'on en juge par l'église Sainte-Agnès-hors-les-murs (fig. 25), rebâtie entre 625 et 638 par le pape Honorius I [1], et qui n'a plus été reconstruite depuis lors, car on voit encore à la voûte de l'abside une mosaïque du temps d'Honorius [2]. Malheureusement les travaux de tout genre qui y furent faits à maintes reprises et la restauration radicale dont elle a été l'objet sous le pontificat de Pie IX, en ont quelque peu diminué la valeur archéologique.

L'église Saint-Georges au Vélabre, due au pape Léon II (682-683) [3], passe pour offrir un meilleur spécimen des constructions du VIIe siècle. Mais on ne sau-

1. « Honorius fecit ecclesiam Beatae Agne martyris... a solo » (*Lib. pontif.*, t. I, p. 323).

2. Rossi, *Musaici*, pl. 18.

3. *Liber pontif.*, t. I, p. 360.

rait oublier qu'au IX^e Grégoire IV dut en refaire l'abside et d'autres parties essentielles [1].

Plus lamentables encore furent pour Rome les dernières années du VII^e siècle et les trois quarts du VIII^e. Il fallut les conquêtes des Francs, la constitution par Pépin et Charlemagne du patrimoine de Saint-Pierre, pour rendre à la Ville Éternelle quelque prospérité et permettre aux papes d'en panser les plaies.

Le reste de l'Italie n'est pas riche en monuments de cette période de barbarie. Vainement a-t-on voulu faire remonter à cette époque des édifices comme San-Frediano de Lucques, ou Saint-Michel dans la même ville [2]; vainement a-t-on voulu voir des restes de constructions lombardes à Monza [3], et prétendu reconnaître dans la cathérale actuelle de Torcello celle qui fut bâtie, en 641, par les habitants d'Altinum, chassés par les Lombards [4]. Cattaneo a fait justice de ces légendes [5]. Il n'est plus possible de douter aujourd'hui que San-Frediano et Saint-Michel de Lucques ne soient des églises du XII^e siècle [6]; que la cathédrale de Monza ne soit du même temps; et que, dans la curieuse église de Torcello, reconstruite en 697, cinquante ans à peine après sa fondation [7], restaurée, agrandie et en grande partie refaite en l'an 864 [8], il ne reste plus aujourd'hui que l'abside principale, dont les murs peuvent remonter à la fin du VII^e siècle [9].

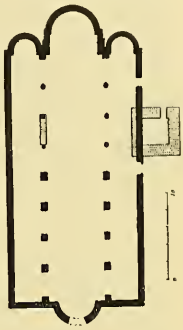

Fig. 26. — Basilique de Valpolicella.

Cattaneo, malgré ses minutieuses recherches, n'a retrouvé dans toute l'Italie que deux ou trois édifices qu'il ose faire remonter au VIII^e siècle. Un des plus importants est la petite église Saint-Georges, à Valpolicella Elle semble avoir été bâtie à la fin du règne du roi lombard Liutprand, car le ciborium ou baldaquin de l'autel est de l'an 712. Mais elle ne nous est pas parvenue intacte; un simple coup d'œil jeté sur le plan (fig. 26) permet de reconnaître qu'elle est formée de deux parties : l'une à l'est, portée sur des colonnes et terminée par une abside flanquée d'absidioles; l'autre à l'ouest, soutenue par de lourdes piles carrées et également munie

1. « Fecit autem... porticos quos etiam ad decorem ipsius basilicae variis ornavit picturis. Absidam vero ipsius diaconiae a fundamentis, auxiliante Domino, cum summo studio compsit » (*Lib. pont.*, t. II, p. 76).

2. Cordero, *Dell' italiana architettura durante la dominazione longobardica.*

3. Cette opinion a été soutenue récemment encore dans l'ouvrage bien connu, mais rempli d'erreurs de Mothes, *Die Baukunst des Mittelalters in Italien*, p. 234.

4. Selvatico, *Le arte del disegno in Italia*, II, p. 91. Mothes, *Die Baukunst des Mittel.*, p. 102.

5. Cattaneo, p. 43 à 61.

6. Ridolfi l'avait déjà démontré dans son *Guida di Lucca.*

7. Dandolo, l. VII, c. 1. — Cf. Cattaneo, p. 60.

8. *Chron. Johannis diaconi.* — Cf. Cattaneo, p. 263.

9. Cattaneo, p. 59. Cf. le plan qu'il a donné de l'église (p. 262). Notons aussi quelques restes du baptistère primitif attenant à celui qui se voit en avant de la façade (*Ibid.*, p. 60).

d'une abside dans laquelle est pratiquée l'entrée principale. C'est cette partie de l'édifice que Cattaneo fait remonter au début du VIIIe siècle; il attribue l'autre au Xe, à cause des absidioles, qui ne sont devenues d'un usage courant en Italie qu'à l'époque carolingienne [1]. Or cette conclusion m'étonne, car l'emploi des colonnes comme support indique ordinairement un âge plus reculé que l'emploi du pilier; de plus la présence d'une seconde abside du côté de l'entrée est une particularité fort répandue à l'époque carolingienne, mais dont je doute qu'il y ait des exemples plus anciens en Italie. Les absidioles, il est vrai, conviennent peu au début du VIIIe siècle, mais n'y a-t-il pas eu remaniement de cette partie de l'église? Ce sont là des questions que l'on ne saurait trancher sans une minutieuse étude sur place; quelque réponse qu'on y fasse, il est certain que l'église de Valpolicella contient de précieux restes de l'architecture lombarde.

On peut sans doute faire également remonter au VIIIe siècle l'église du Sauveur à Brescia. C'est une vieille basilique portée sur des colonnes de provenances diverses [2]. Les unes rappellent le style byzantin du VIe siècle, dont Ravenne nous a conservé tant de beaux échantillons; les autres sont des œuvres barbares qui ressemblent aux sculptures de Valpolicella. Or un vieux rituel, dont il n'y a aucun motif de récuser le témoignage, fixe à l'an 753 la construction et la consécration de cette église [3]. Cattaneo a mis en lumière, avec sa sagacité habituelle, toutes les raisons qui peuvent nous donner à penser que c'est le même monument dont une partie notable est parvenue jusqu'à nous [4].

Quand j'aurai mentionné un pan de mur de l'église Santa Maria delle Caccie à Pavie [5], dont la fondation est attribuée à Epiphania, fille du roi Ratchis (744-749), et l'église Santa Teuteria à Vérone, consacrée en l'an 751 par l'évêque saint Annon [6], mais dont l'abside et les murs extérieurs seuls sont du VIIIe siècle [7], j'aurai à peu près épuisé la liste des monuments italiens que l'on peut croire antérieurs à la renaissance carolingienne.

On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer dans cette liste un édifice maintes fois donné comme le plus complet et le plus curieux spécimen de l'art de cette époque dans l'Italie septentrionale. Je veux parler de l'église Santa Maria in Valle à Cividale, en Frioul, que Lenoir a été le premier à faire connaître [8], et que nombre d'auteurs réputés, tels qu'Eitelberger [9], Dartein [10], Selvatico [11], Caval-

1. Cattaneo, p. 83, et fig. 60.
2. Rivoira, t. I, p. 185, fig. 240.
3. Cattaneo, p. 120 et suiv.
4. L'édifice s'élève au-dessus d'une grande crypte, que Cattaneo attribue également au VIIIe siècle, mais elle a été remaniée et les colonnettes que l'on y voit sont du XIIe. Cattaneo croit toutefois que les quatre piliers carrés qui en soutiennent l'abside (*Ibid.*, fig. 63 et 64) sont du VIIIe siècle, or cela même est douteux.
5. Voir le dessin qu'en a donné Cattaneo, p. 130.
6. Biancolini, *Le chiese di Verona*, t. I, p. 129.
7. L'intérieur du monument fut, au XIIe siècle, l'objet d'une restauration si complète que l'évêque Ognibene procéda à une nouvelle consécration en 1160 (voir Biancolini, *loc. cit.*, et les excellentes observations de Cattaneo, p. 105).
8. Dans le recueil de Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, t. II.
9. *Jarbuch der K. K. Central Commiss.*, t. II (1858), p. 233 et s.
10. *L'archit. lombarde*, p. 30 et pl. 17, 18.
11. *Le arte del disegno in Italia*, 2e p., p. 151.

lucci [1], ont considéré comme un édifice fondé par la duchesse Peltrude, dans le troisième quart du VIII^e siècle [2]. Je m'étonne que tant de bons esprits n'aient pas remarqué

Fig. 27. — Cividale. Église Santa Maria in Valle. Communication de M. Rivoira.

l'invraisemblance d'une pareille date appliquée à un édifice entièrement voûté et dont l'élégante décoration de rinceaux et de statues en stuc est manifestement inspirée par la Renaissance byzantine du X^e siècle (fig. 27). Cattaneo ne s'y est pas

1. *Manuale di storia della Scultura*, p. 205.

2. Strzygowski (*Das orientalische Italien*) et Diehl à sa suite (*Manuel*, p. 363) admettraient volontiers une date plus ancienne. Quant à « l'ancienne chronique » sur laquelle Lenoir, et les autres après lui, se sont appuyés pour justifier l'attribution au VIII^e siècle, elle n'a été écrite qu'en 1533.

trompé, il y a reconnu une œuvre des environs de l'an 1100 et il a apporté à l'appui de cette opinion des arguments irréfutables, en faisant connaître divers débris de l'église de Peltrude qui ont été employés comme matériaux dans les murs de l'édifice (fig. 28), lors de sa reconstruction, au début du XIIe siècle [1]. Ces débris sont des fragments d'ornements couverts d'entrelacs, de rinceaux et d'animaux barbares dont l'importance est grande, car en les rapprochant des morceaux de même nature épars dans les églises et les musées d'Italie et que Cattaneo a eu le mérite de réunir et de commenter avec un véritable esprit critique, on peut se faire de l'état de l'art chrétien au temps des Lombards une idée infiniment plus précise que la rareté des monuments encore debout ne le laisserait supposer.

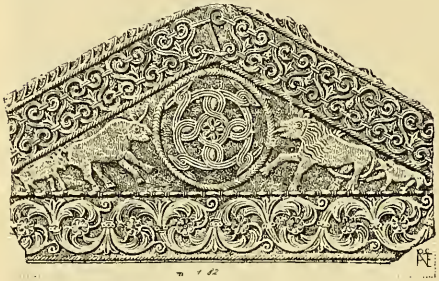

Fig. 28. — Cividale. Église Santa Maria in Valle, d'après Cattaneo.

Les édifices religieux élevés en Gaule du Ve au VIIIe siècle ont-ils obéi aux mêmes lois que les monuments italiens dont je viens de parler, cela est très probable, et tout semble prouver que nos artistes, après avoir longtemps vécu sur le vieux fonds gallo-romain, imprégné d'influences byzantines et dénaturé par les progrès de la barbarie, ont commencé au VIIIe siècle à pratiquer un nouveau style d'architecture. Celui-ci ressemble fort à celui que les Italiens appellent le style lombard, il parvint à son apogée au temps de Charlemagne et de Louis le Pieux, et s'étendit sur tous les pays occupés par les peuples d'origine germanique, ou dépendant de l'Empire franc; ce fut le germe plein de sève et d'originalité d'où sortit plus tard notre art roman.

Malheureusement les monuments pouvant servir à contrôler cette théorie sont bien peu nombreux. Les édifices bâtis en Gaule antérieurement à Charlemagne ont laissé si peu de traces que personne ne les a encore étudiés d'une façon méthodique, et nos meilleurs archéologues, dans l'impossibilité où ils étaient de déterminer ce qui en pouvait subsister, ont pris le parti, comme Viollet-le-Duc, de n'en rien dire, ou ont nié, comme Quicherat, qu'il nous restât aucun monument antérieur au Xe siècle [2].

Il y a là quelque exagération ; toutefois il faut reconnaître que la France n'a presque rien gardé des édifices religieux bâtis sur son sol antérieurement au IXe siècle.

1. Cattaneo, p. 90 et s. — Rivoira (*Orig. dell' archit. lomb.*, t. I, p. 108 et s.) attribue la décoration de stuc au XIIe siècle, mais suppose que la construction de l'édifice peut remonter au VIIIe.

2. *Mélanges d'archéologie*, p. 421.

Nous savons cependant par les documents écrits, par le témoignage de Grégoire de Tours notamment, qu'ils étaient nombreux et construits avec luxe. Les évêques, dont l'influence ne fut jamais plus grande que sous les rois mérovingiens, rivalisaient de zèle dans la construction des églises, et saint Perpet à Tours, saint Agricola à Châlons, saint Félix à Nantes, saint Dalmace à Rodez, Namatius à Clermont, élevaient des basiliques où ils prodiguaient les marbres, les mosaïques et les riches tentures. La plupart des rois francs se distinguèrent également par leurs pieuses fondations, et beaucoup de nos édifices religieux les plus célèbres ont eu quelque prince mérovingien pour créateur ou pour premier bienfaiteur. Ainsi Sainte-Geneviève, à Paris, fut fondée par Clovis ; Saint-Germain-des-Prés, par Childebert; Saint-Médard de Soissons et Saint-Ouen de Rouen, par Clotaire Ier; Sainte-Croix de Poitiers, par sa femme sainte Radegonde. L'aristocratie franque ne pouvait manquer de suivre un exemple parti de si haut, et c'est à ses libéralités qu'est dû, pour une bonne part, l'essor que prirent les établissements monastiques pendant la période mérovingienne. Lérins, Saint-Maurice d'Agaune, Marmoutier, Saint-Martin d'Autun, Saint-Remi de Reims, l'Ile-Barbe, Saint-Denis, Luxeuil, Jumièges, et cent autres abbayes nous ont conservé le souvenir de la religieuse émulation qui animait alors depuis les rois jusqu'aux plus humbles de leurs sujets.

A quoi tient qu'un tel nombre de constructions religieuses ait si complètement disparu ? On en accuse habituellement la maladresse de ceux qui les élevaient, leur ignorance de toutes les règles de l'art, la mauvaise qualité des matériaux qu'ils employaient, les ravages des Normands, les guerres, les incendies.

Ce ne sont pas, hélas ! les seules causes de destruction dont nos monuments aient eu à souffrir. Une des plus puissantes, et qu'il convient de signaler, car elle sévit encore de nos jours avec une acuité singulière, c'est ce goût du changement, cette recherche de la nouveauté, cette inconstance dans les idées et dans les modes, qui forment un des principaux traits de notre caractère national. Nous avons vu tout récemment détruire en plein Paris, sous prétexte de créer une perspective nouvelle, un palais élevé à grands frais depuis moins de cinquante ans, et le remplacer par des bâtisses tapageuses qu'on renversera quelque jour au nom du bon goût, comme on jetait bas, au XVIIIe siècle, une foule d'œuvres du moyen âge qui avaient cessé de plaire. Ce travers de notre esprit, cette maladie du vandalisme a sévi à toutes les époques; elle est une des principales causes de la disparition totale d'édifices religieux qui ne devaient pas être inférieurs à ceux dont l'Italie nous a conservé les restes.

Il y a tout lieu de croire, en effet, que par leur mode de construction, leur plan, leur décoration, les églises bâties en Gaule du temps des Mérovingiens ressemblaient beaucoup aux basiliques romaines. Aucune province de l'Empire n'avait subi davantage l'empreinte du génie romain. Les barbares en s'en rendant maîtres n'avaient point éteint tous les foyers de civilisation; plusieurs jetaient encore au Ve siècle un vif éclat. Les évêques, d'ailleurs, étaient en majorité des gallo-romains,

leurs relations avec l'église de Rome étaient constantes, comment donc s'étonner que les églises bâties par eux aient eu la plus grande similitude avec celles dont les papes ornaient la Ville Éternelle. Aussi les traditions romaines furent-elles lentes à s'effacer en Gaule. Il y avait, au VIIe siècle encore, des constructeurs soucieux de les observer, et des ouvriers capables de construire des églises en grand appareil [1]. C'était exceptionnel, il est vrai; néanmoins la réputation de nos maçons était si bien établie qu'on venait des pays voisins faire appel à leur talent [2]. L'art architectural alla sans cesse en déclinant jusqu'à la Renaissance carolingienne. Il ne tomba jamais cependant plus bas chez nous qu'en Italie, et je doute qu'en ce dernier pays on eût conservé, pendant les tristes jours du VIIe et du VIIIe siècle, l'esprit d'originalité que manifestaient encore certains de nos constructeurs [3].

L'admiration que les chroniqueurs mérovingiens témoignent pour certaines églises de leur temps, peut donc être plus légitime que les rares débris qui nous en sont parvenus ne le donneraient à penser.

On a cru, il y a quelques années, avoir retrouvé des restes importants de la plus célèbre des basiliques décrites par Grégoire de Tours [4], celle que l'évêque saint Perpet avait élevée à Tours même en l'honneur du grand apôtre des Gaules, saint Martin. Elle avait été consacrée en 470, c'était un magnifique édifice orné de 120 colonnes et éclairé par 52 fenêtres [5]. Malheureusement il fut détruit par les Normands en 853 et en 903; il est donc hors de doute que les restes découverts de 1860 à 1887 appartiennent au monument reconstruit après le départ de ces barbares, et si quelques débris de l'édifice consacré par saint Perpet ont pu s'y conserver, ce ne sont plus que des fragments informes perdus dans les maçonneries de l'abside [6].

Je ne puis davantage donner comme des restes authentiques d'églises mérovingiennes, les fragments de constructions en petit appareil que les abbés Bourassé et Chevalier ont signalés dans un assez grand nombre de localités de la Touraine [7]. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que cette région de la France a été plus que toute autre exposée aux incursions des Normands, et qu'il fallut au Xe siècle rebâtir toutes les églises de la vallée de la Loire; or le petit appareil était alors d'un usage trop général, pour qu'on puisse d'après ce seul caractère déterminer la date d'une construction.

1. Didier, évêque de Cahors (637-660), construisit une église de la sorte : « Non nostro gallicano more, sed sicut antiquorum murorum ambitus magnis quadrisque saxis extrui solet » (*Vita S. Desiderii*, c. 17, éd. Poupardin, p. 38).

2. C'est ce que fit, en 675, Benoît, abbé de Warmouth en Angleterre : « Gallias petiit, cementarios qui lapideam ecclesiam, juxta ritum Romanorum facerent, adducturus » (Bède, dans Mabillon, *Ann. Bened.*, I, 483).

3. Comme cet abbé Audulfe qui fit construire à Saint-Maixent pour recevoir le corps de saint Léger, une église fort différente de toutes celles de l'époque : « Monasterii mire magnitudinis fabricata est domus, cujus fabrice edificatio est dissimilis omnibus basilicarum constructionibus » (*Vita S. Leodeg.*, c. 20).

4. Stan. Ratel, *Les basiliques de Saint-Martin à Tours* (1886, in-8); Mgr C. Chevalier, *Les fouilles de Saint-Martin de Tours* (1888, in-8).

5. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, l. II, c. 14.

6. Je crois en avoir fourni d'abondantes preuves dans un mémoire intitulé : *L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du Ve au XIe siècle* (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXIV, p. 1 et s.).

7. *Rech. hist. et arch. sur les églises romanes en Touraine du VIe au XIe s.* (Tours, 1869, in-4).

Aussi ne saurait-on admettre sans quelques réserves l'âge qu'on prête communément aux parties anciennes de Saint-Eusèbe de Gennes (Maine-et-Loire) [1] ou à l'église de Savenières (fig. 29) dans le même département [2]. Les nombreuses inser-

Fig. 29. — Église de Savenières (Maine-et-Loire).
Phot. des Monuments historiques.

tions de briques mêlées au petit appareil qu'on remarque dans ces édifices rendent assez vraisemblable la date reculée qu'on leur attribue. Mais, encore une fois, ce n'est point assez pour dissiper toute incertitude, et l'hésitation restera

1. Caumont (*Abécédaire*, p. 18) y a vu un édifice mérovingien. Viollet-le-Duc n'a eu garde de se prononcer.

2. Godard-Faultrier, *l'Anjou et ses monum.*, t. I, pl. 119. Elle a d'ailleurs été en grande partie refaite au XIIe et au XVe siècle.

permise tant que des fouilles heureuses n'auront pas fait retrouver des fragments de sculpture, de pavement, ou de décoration, propres à nous tirer d'embarras.

C'est surtout sur l'emplacement des églises mentionnées par Grégoire de Tours que des fouilles bien conduites auraient chance de nous rendre des restes authentiques du Ve ou du VIe siècle. Malheureusement notre pays, qui a tant de fois consacré des sommes considérables à faire des recherches archéologiques à l'étranger, n'a jamais témoigné grand intérêt aux fouilles qui pourraient être faites dans nos églises; et quand un hasard heureux a fourni l'occasion d'entreprendre quelques recherches de ce genre, les archéologues et les historiens qui auraient eu la compétence voulue pour en tirer d'utiles leçons, ont trop souvent été tenus dans l'ignorance de ce que les travaux des architectes avaient pu mettre au jour.

Fig. 30. — Poitiers. Bas-relief découvert dans un hypogée du VIIe siècle, d'après le P. de la Croix.

Et cependant bien des renseignements précieux sont cachés sous le pavé de nos églises ou dans le sol de nos cimetières. Plusieurs exemples récents sont venus le rappeler. Ainsi la démolition de Saint-Similien à Nantes a permis, en 1894, de retrouver dans le sol les substructions d'une basilique que de nombreuses tombes, des fragments de décoration en terre cuite et les traces manifestes d'une restauration remontant à l'époque carolingienne permettent d'attribuer avec assez de certitude au VIe siècle environ [1].

De même le percement du boulevard Saint-Germain a fait retrouver à Paris sur le flanc méridional de Saint-Germain-des-Prés des fondations qui pourraient bien avoir appartenu à l'église construite du temps de Childebert [2].

A Poitiers, le P. de la Croix a exhumé du sol d'un ancien cimetière une chapelle funéraire du VIIe siècle [3] avec des inscriptions, des ornements, des peintures, des bas-reliefs, d'un art grossier mais d'un intérêt exceptionnel (fig. 30).

Les belles fouilles de M. Borel à Aime, en Tarentaise, nous ont révélé l'existence sous la vieille église de ce village, de deux édifices superposés et il ne paraît pas

1. Voir le rapport que j'ai consacré à ces fouilles dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1896, p. 502 et s.

2. Voir les notes de Charles Vacquer à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

3. Le P. de la Croix, *L'hypogée-martyrium de Poitiers*, pet. in-fol., 1883. — Cf. Le Blant, *Nouveau rec. d'inscr. chrét.*, p. 250 et s.

téméraire d'admettre que le plus vieux des deux avait servi d'église à l'époque franque [1].

On a retrouvé de la même façon sous le pavé de l'église de Romainmôtier, au diocèse de Lausanne, les fondations de deux basiliques (fig. 31) en petit appareil que M. Naef a pu identifier avec l'oratoire que fit bâtir le duc Ramnelène vers

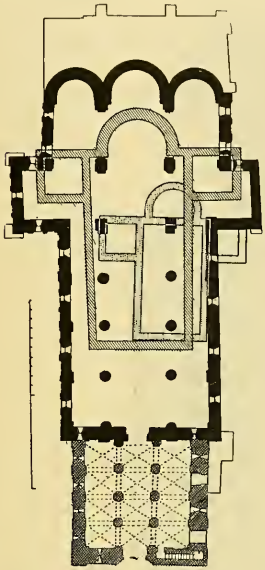

Fig. 31. — Romainmôtier.
Plan des fouilles, d'après A. Naef.

Fig. 32. — Metz. Saint-Pierre de la Citadelle.
Communication de M. Knitterscheid.

630, et avec l'édifice de plus grande dimension qui le remplaça au milieu du VIIIe siècle et fut consacré par le pape Étienne II en 753 [2].

L'église Saint-Pierre de la Citadelle à Metz fournit un autre exemple des utiles renseignements qu'on peut attendre de fouilles bien conduites [3]. Ce très vieil édifice a appartenu à une abbaye de femmes fondée vers 613 ou 620 et transférée à l'intérieur de la ville lors de la construction de la citadelle. Il était tombé dans le plus triste abandon, quand vers 990 l'évêque Adalbéron le restaura. Il fut encore l'objet de

1. Borel, *Les monum. anciens de la Tarentaise*, pl. 28 et 32.

2. A. Naef, *Phases constructives de l'église de Romainmotier (Indicateur d'Antiquités Suisses*, t. VII, 1906, p. 209 et s.). — Cf. *Bull. monum.*, t. LXX, 1906, p. 425 et s.

3. Voir les deux notices consacrées à ces fouilles par M. E. Knitterscheid, dans l'*Ann. de la Soc. d'hist. et d'archéol. lorraine*, t. IX et X. Elles sont accompagnées de nombreuses planches auxquelles l'auteur a bien voulu me permettre d'emprunter les fig. ci-jointes.

divers remaniements à l'époque romane et surtout à la fin de l'époque gothique; puis, après le départ des religieuses, il cessa de servir au culte et les usages profanes auxquels il fut employé achevèrent de le défigurer. Il a néanmoins conservé des murs extérieurs en petits moellons, coupés de cinq en cinq assises par un double rang de briques, et des fouilles entreprises en 1897 et 1898 ont mis hors

Fig. 33. — Metz. Saint-Pierre de la Citadelle.
Communication de M. Knitterscheid.

de doute que ces murs remontaient au début du VIIe siècle. On n'a malheureusement retrouvé ni l'abside primitive, ni aucune trace des colonnes ou piliers qui devaient porter la nef, mais on a fait une ample moisson de fragments sculptés, d'autant plus intéressants qu'ils comprennent à la fois des entrelacs faisant déjà pressentir le genre de décoration qui prédominera à l'époque carolingienne, et des panneaux ornés de courses de feuillages ou de feuilles de lierre, visiblement inspirés des modèles antiques (fig. 32). On a même rencontré dans ces fouilles une figure

du Christ debout (fig. 33), qui rappelle par son exécution barbare les figures découvertes par le P. de la Croix dans l'hypogée de Poitiers [1] (fig. 30).

Malheureusement les fouilles ne donnent bien souvent que des renseignements sommaires, sur le plan et les dispositions générales des édifices. Il faut autre chose pour permettre d'apprécier la décoration d'un monument et sa valeur artistique. C'est ce qui donne un intérêt particulier à l'église Saint-Pierre à Vienne, en Dauphiné (fig. 34). Les travaux de restauration qui s'y sont poursuivis pendant plus de trente ans, ont permis d'y faire des constatations dont l'importance semble avoir échappé à la plupart des archéologues. C'est un très vieil édifice dont l'histoire est assez mal connue. Mais on sait qu'il fut fondé dans la première moitié du

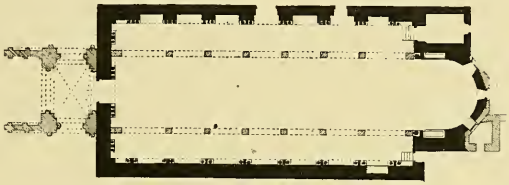

Fig. 34. — Eglise Saint-Pierre à Vienne (Isère).

Ve siècle. Il passe pour avoir été dévasté par les Sarrasins au VIIIe siècle et réparé au IXe sous l'épiscopat de l'archevêque Adon. Hugues, roi de Provence, le fit restaurer en 924 [2]. Des travaux considérables y furent encore entrepris au XIIe siècle, grâce sans doute aux libéralités du fils du roi Louis VIII, Robert comte de Dreux, qui y fut enterré en 1188. D'horribles placages exécutés au XVIIIe siècle avaient masqué toutes les parties anciennes du monument. En les supprimant, on a pu acquérir la certitude que tous les murs extérieurs de l'édifice remontent au Ve siècle, avec la riche ordonnance de colonnes qui, à l'intérieur, en encadrent les fenêtres (fig. 35). L'œuvre du Xe s'y reconnaît non moins sûrement ; elle a consisté à enchâsser l'abside primitive dans un revêtement polygonal, à remplacer par de longues piles carrées les colonnes qui devaient soutenir à l'origine les murs de la nef, à supprimer les tribunes dont la disposition des fenêtres nous révèle l'existence, et à refaire les combles. Enfin c'est au début du XIIe siècle que l'on a donné au clocher qui précède le monument sa forme actuelle [3], et qu'on a orné le tympan de la porte principale d'une croix faite de panneaux de terre cuite dans laquelle Caumont a voulu voir une œuvre de l'époque franque [4], opinion qu'ont partagée d'autres

1. Le P. de la Croix, *L'hypogée de Poitiers*, pl. 8.
2. Voir une charte de ce prince publiée dans le *Rec. des hist. de la France*, t. IX, p. 689.
3. Le dessin qui en est donné dans les *Voyages pittor.* de Taylor (Dauphiné, 24e livr.) est antérieur à toute restauration — Cf. les relevés de Questel, *Archives des Mon. hist.*, t. IV, pl. 30.
4. Caumont, *Abécédaire*, 3e édition, p. 20.

archéologues éminents [1], mais qu'il est difficile de concilier avec l'existence de décorations similaires dans divers édifices romans de la région, tels que la Manécanterie à Lyon [2], ou le clocher de l'église d'Ainay [3].

Les archéologues qui ont décrit les monuments du Midi de la France ont cru

C. Enlart ph.

Fig. 35. — Vienne. Église Saint-Pierre.

retrouver dans beaucoup de ces édifices des restes parfois considérables de construc-

1. Dehio, *Die kirchl. Baukunst*, pl. XXXI, 4.

2. Dans la partie de ce curieux bâtiment qui est attenante à la façade de la cathédrale de Lyon, on remarque une croix tout à fait semblable à celle de Vienne. (Voir L. Bégule, *Les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne*, p. 34 et 35). Notons cependant qu'il y a à Poitiers, le long des frontons du baptistère Saint-Jean, des incrustations de carreaux de terre-cuite (fig. 38), qu'on est d'accord pour faire remonter au VIe ou VIIe siècle.

3. Bégule, *op. cit.*, pl. 7.

tions remontant à l'époque qui nous occupe. Je ne saurais m'arrêter à ces attributions qui sont pour la plupart erronées. Le climat du Midi est assurément plus conservateur que celui du Nord, mais les autres causes de destruction y ont sévi

Fig. 36. — Crypte de Jouarre (Seine-et-Marne).

avec autant de violence. On n'y a pas connu, il est vrai, les invasions normandes, mais celles des Sarrasins n'ont pas été moins néfastes et le Midi a souffert plus que le Nord de toutes les horreurs des guerres civiles et religieuses. On ne saurait donc accueillir avec trop de prudence les dates reculées que l'on prête à certains monu-

ments méridionaux. Ainsi il faut rejeter l'opinion de Revoil, qui a cru reconnaître à Saint-Trophime d'Arles des restes de l'église fondée au VIe siècle par saint Virgile [1]; de même l'église Saint-Quinin de Vaison, que nos meilleurs archéologues ont longtemps attribuée au VIIe ou au VIIIe siècle [2], n'est certainement qu'un édifice roman [3] malgré l'insertion au milieu de sa façade d'un bas-relief en marbre

Ph. des Mon. hist.

Fig. 37. — Grenoble. Crypte de Saint-Laurent.

blanc du Ve ou du VIe siècle [4]. C'est également à l'époque romane qu'il convient d'attribuer la cathédrale de Vaison, notons toutefois qu'elle a conservé des traces manifestes de constructions plus anciennes, et que son abside est encore décorée de colonnes et de chapiteaux du IVe ou du Ve siècle [5].

Des chapiteaux du même type se rencontrent encore assez nombreux non seulement dans le Midi, mais dans toute la France. Ils fournissent, quand ils n'ont pas

1. *Archit. romane*, t. II, p. 33 et s. Cf. Hübsch, *Mon. de l'archit. chrét.*, p. 105.

2. Mérimée, *Voyage dans le Midi*, p. 180; Revoil, t. I, p. 26, etc.

3. Je crois l'avoir démontré dans un mémoire qui a été publié, en 1889, par la Société des Antiquaires de France, et qui est intitulé *Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison*.

4. Revoil, t. I, p. 24 et fig.

5. R. de Lasteyrie, *Saint-Quinin et la cath. de Vaison*, p. 28 et s. — M. Labande (*Bull. mon.*, t. LXIX, p. 283 et s.) admet comme moi l'antiquité de l'abside et des deux absidioles de la cathédrale de Vaison, mais il attribue une date plus tardive aux transformations dont la nef a été l'objet.

été déplacés, les plus utiles points de repère pour dater les églises. C'est grâce à eux, par exemple, que l'on peut, sans crainte d'erreur, attribuer aux temps mérovingiens deux chapelles souterraines ou cryptes qui se sont conservées l'une à Jouarre, en Seine-et-Marne (fig. 36), l'autre à Grenoble (fig. 37). Celles-ci, d'ailleurs, ne sont point les seules que l'on doive, au dire de certains archéologues, faire remonter à une date aussi reculée. Pareille antiquité a été attribuée

Ph. des Mon. hist.

Fig. 38. — Poitiers. Baptistère Saint-Jean.

aux cryptes de Saint-Irénée à Lyon [1] et de Saint-Médard à Soissons [2]. Mais, si l'âge reculé de ces dernières n'est pas contestable, il est trop difficile de reconnaître dans leur état actuel ce qu'elles ont pu conserver de leur construction première, pour que j'ose y chercher des notions bien précises sur l'état de l'architecture à l'époque franque.

On peut recueillir des éléments plus sûrs dans une autre catégorie d'édifices religieux dont je n'ai encore rien dit parce qu'ils ont toujours affecté des dispositions fort différentes de celles des églises ordinaires. Je veux parler des baptistères; j'aurai

1. Les fragments de sculpture qu'on y a recueillis fournissent un bon argument pour lui supposer une haute antiquité (Voir Caumont, *Abécéd.*, p. 21, fig.)

2. M. Lefèvre-Pontalis a contesté, mais sans argument bien péremptoire, l'antiquité que d'autres ont attribuée à cette crypte (*Congrès archéol. de Laon*, 1887, p. 302; et *Archit. romane du Soissonnais*, t. I, p. 167 et s.). Elle mériterait une étude plus approfondie, mais des fouilles seraient indispensables pour arriver à la solution du problème.

occasion d'y revenir plus loin, il suffit donc de rappeler, pour le moment, que la France en possède à Aix, à Riez, à Fréjus, à Poitiers (fig. 38), à Venasque, etc., qui peuvent remonter à l'époque qui nous occupe.

On voit, par ce qui précède, que nous ne sommes pas aussi privés qu'on le croit généralement, de tout renseignement sur l'état de l'architecture religieuse en Gaule du Ve au VIIIe siècle. En rapprochant ces données de celles qu'on peut tirer des textes historiques, on peut reconstituer les traits essentiels des basiliques de cette époque, on peut même se faire une idée de leur décoration et déterminer l'âge relatif des transformations qui ont modifié les types primitifs et conduit insensiblement aux plans et aux formes en usage sous les Carolingiens.

---

# CHAPITRE III

## PLAN HABITUEL DES BASILIQUES CHRÉTIENNES ORIGINE DE CE PLAN

LES BASILIQUES CIVILES DES ROMAINS. — LES CHRÉTIENS LES ONT-ILS COPIÉES? — AUTRES HYPOTHÈSES SUR L'ORIGINE DES BASILIQUES CHRÉTIENNES. — LES BASILIQUES PRIVÉES. — ANALOGIES ENTRE LES BASILIQUES PAÏENNES ET CHRÉTIENNES. — COMPLEXITÉ DES BASILIQUES CHRÉTIENNES.

J'ai donné, suivant l'usage, aux monuments élevés par les chrétiens à la suite du triomphe de l'Église, le nom de basiliques. Ce terme désignait, chez les Romains, une catégorie d'édifices dont la destination n'avait rien de religieux. Il ne paraît pas avoir été appliqué aux temples chrétiens avant le début du IVe siècle; jusque là on appelait les églises *ecclesia* ou *dominicum*, et, à la fin du règne de Constantin, le mot *basilica* était encore assez peu employé par les fidèles pour qu'en 333 un auteur, relatant un pèlerinage de Bordeaux à Jérusalem, ait jugé nécessaire d'expliquer ce mot, dont il se servait à propos de l'église du Saint-Sépulcre, par le terme plus usité de *dominicum* [1].

On a vu plus haut quels étaient les traits caractéristiques des basiliques (fig. 39). Ce type d'édifice s'est conservé sans grandes variantes pendant une longue période de temps, et c'est de lui que dérivent, par une suite de transformations faciles à suivre, les plus beaux édifices du Moyen Age. Il est donc intéressant de savoir si les chrétiens l'ont inventé de toutes pièces, ou s'ils en ont trouvé le modèle dans quelque construction religieuse ou civile des anciens.

De ces deux hypothèses, la seconde est la plus généralement reçue. Nos archéologues les plus autorisés admettent, en effet, que les basiliques chrétiennes ont été copiées sur les basiliques civiles ou judiciaires dont parlent Vitruve et beaucoup d'autres auteurs.

« Chez les Grecs et les Romains de l'antiquité, dit Viollet-le-Duc, la basilique était une salle plus longue que large, souvent avec bas-côtés et tribunes au-dessus, terminée à l'extrémité opposée à l'entrée par un hémicycle. C'était là qu'on rendait la justice, que se traitaient les affaires commerciales, comme dans nos bourses modernes..... Lorsque les chrétiens purent pratiquer leur culte ostensiblement, ils

1. *Itinerarium Hierosolimitanum*, éd. Geyer, dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum*, publié par l'Académie impériale de Vienne, t. XXXIX, p. 25.

se servirent de la basilique antique comme convenant mieux à la réunion des fidèles que tout autre édifice du paganisme ; les premières églises en adoptèrent la forme [1]. »

Ainsi les chrétiens auraient d'abord pratiqué leur culte dans les basiliques civiles, puis ils auraient construit leurs églises à l'imitation de ces basiliques.

Bien avant Viollet-le-Duc, Caumont avait longuement exposé la même théorie [2],

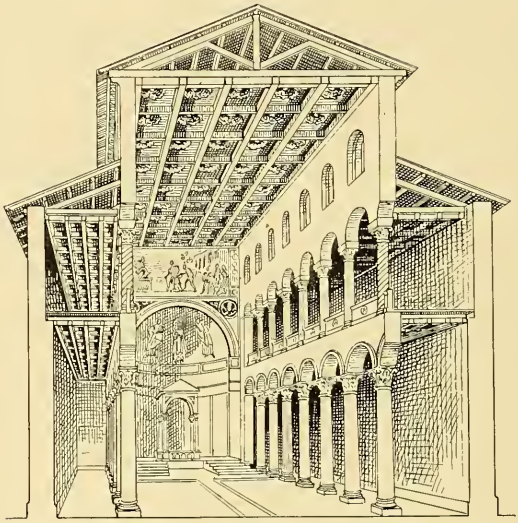

Fig. 39. — Rome. Basilique de Sainte-Agnès.

Quicherat n'en a jamais enseigné d'autre [3], et une foule de savants de tous pays s'y sont également ralliés.

Elle a pour elle non seulement le nombre des adhérents, mais aussi l'ancienneté, car elle date au moins du XVe siècle. La paternité paraît en revenir à l'architecte italien Leone-Battista Alberti [4]. Palladio [5], Sarnelli [6], Ciampini [7] la popularisèrent au XVIe et au XVIIe siècle, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe. Elle a rallié presque tous les écrivains de la première moitié du XIXe siècle [8], et aujour-

1. *Diction. d'archit.*, t. II, p. 165.
2. *Cours d'antiquités monumentales*, t. IV (1831), p. 52 et s. — Cf. son *Abécédaire d'archéol. relig.*, 5e éd. (1868), p. 5 et 6.
3. *Mél. d'archéol.*, p. 402-403.
4. *De re ædificatoria*, II, 10, et VIII, 14.
5. *I quattro libri di architettura* (Venise, 1570), l. III, c. 19. — Cf. Scamozzi, *Le fabbriche ai disegni di Andrea Palladio* (Vicence, 1776-1783), l. III, c. 5.
6. Sarnelli, *Antica basilicographia* (Naples, 1686).
7. Ciampini, *Vetera Monimenta*, t. I (Rome, 1690), p. 7.
8. Kraus en a donné la liste dans sa *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 265 et 266.

d'hui encore la grande majorité des archéologues français la considèrent comme inattaquable. Elle a eu cependant de rudes assauts à soutenir depuis une soixantaine d'années, principalement en Allemagne, et je crois bien qu'actuellement le plus grand nombre des savants allemands l'ont abandonnée.

Le premier auteur qui ait songé à la battre en brèche est Zestermann [1] qui, dans un mémoire publié en 1847, s'est efforcé de prouver que les basiliques civiles des Romains ne ressemblaient aucunement à l'idée que les modernes s'en étaient faite et que les basiliques chrétiennes en différaient trop complètement pour pouvoir en dériver. Il concluait en émettant l'idée que les églises chrétiennes ressemblaient aux temples hypètres des Romains bien plus qu'aux basiliques judiciaires, mais qu'il ne fallait point sans doute s'arrêter à cette ressemblance, car l'architecture chrétienne avait dû naître des besoins mêmes du culte, elle n'avait rien dû emprunter aux païens, c'était un produit direct du génie chrétien [2].

La dissertation de Zestermann, bien que publiée à la fois en Allemagne et en Belgique, a passé inaperçue en France. Ni Quicherat, ni Viollet-le-Duc, ni Caumont ne semblent l'avoir connue ; et aucun archéologue français n'a dit son mot dans les polémiques qu'elle a soulevées.

En Allemagne, au contraire, elle a été le point de départ de nombreuses controverses. Elle y souleva d'abord une opposition très vive. Urlichs [3], Von Quast [4], Mothes [5] et bien d'autres [6] cherchèrent à la réfuter.

Mais le champ de la discussion ne tarda pas à s'élargir, Weingärtner ayant fait remarquer qu'à l'origine et pendant longtemps le culte chrétien s'était célébré à l'intérieur des maisons, qu'il était donc logique de chercher dans les maisons romaines, en même temps que dans les synagogues juives et les temples hypètres, les éléments dont les fidèles s'étaient plus tard inspirés pour la construction de leurs églises [7].

Presque en même temps, un des savants qui avaient le plus vivement combattu Zestermann, Messmer, arrivait à des résultats assez voisins de ceux de Weingärtner, car il concluait [8] aussi à chercher dans les maisons romaines l'origine des basiliques chrétiennes, seulement il la trouvait dans ces basiliques privées que Vitruve cite au nombre des principales pièces d'apparat que comprenaient les habitations des riches au temps des Césars. Cette doctrine a été accueillie avec faveur dans les univer-

1. *De basilicis libri III*, dans les *Mém. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XXI. L'édition allemande de ce mémoire est intitulée : *Die antiken und christlichen Basiliken* (Leipzig, 1847, in-4).

2. *De basilicis*, p. 169.

3. L. Urlichs, *Die Apsis der alten Basiliken* (Greifswalde, 1848).

4. Von Quast, *Ueber Form, Einrichtung und Ausschmückung der ältesten christl. Kirchen* (Berlin, 1853).

5. O. Mothes, *Die Basilikenform bei den Christen der ersten Jahrhunderte* (2e éd., Leipzig, 1869).

6. Notamment Hübsch, Springer, Kugler, Rosengarten, Lübke, Lützow, Förster, etc.

7. Weingärtner, *Ursprung und Entwickelung des christl. Kirchengebäudes* (Leipzig, 1858).

8. *Ueber den Ursprung der christlichen Basilika*, dans la *Zeitschrift für christlichen Archäologie* de Von Quast et Otte (t. II, 1859, p. 212 et s.).

sités d'Outre-Rhin, surtout depuis qu'une excellente dissertation de Reber est venue la fortifier par de nouveaux arguments [1].

Il s'en faut cependant qu'elle ait conquis tous les suffrages. En France, la plupart des archéologues tiennent encore pour la vieille doctrine des Viollet-le-Duc et des Caumont; d'autres, comme l'abbé Martigny [2], se sont ralliés aux idées de l'italien Marchi [3] et ont cru trouver dans les catacombes de Rome le prototype des basiliques chrétiennes; enfin, en Allemagne même, de nombreux amendements ont été proposés aux diverses théories que je viens de rappeler [4].

On aurait peine à comprendre d'aussi interminables discussions si les traits essentiels de la basilique civile des anciens étaient bien tels qu'on l'a cru pendant trois siècles, car les mêmes traits se retrouvent dans la basilique chrétienne, et la similitude est trop grande pour être un pur effet du hasard.

Malheureusement les basiliques romaines [5] étaient loin de présenter le type uniforme imaginé par Leone Battista Alberti et accepté avec quelques variantes par Perrault, Quatremère, Quicherat, etc.

La première dont l'histoire fasse mention [6] fut bâtie par M. Porcius Caton, en l'an 184 avant J.-C. Elle fut détruite par le feu lors de l'émeute provoquée par les funérailles du tribun Clodius (52 av. J.-C.).

La vogue de ce genre d'édifices fut considérable, la ville de Rome en vit élever un grand nombre. Les principales étaient : au nord du Forum, la basilique Fulvia [7], construite en l'an 180 avant J.-C. par M. Fulvius Nobilior, et qui reçut le nom d'Æmilia après qu'elle eut été restaurée par L. Æmilius Paulus, ou par son fils;

1. Reber, *Ueber die Urform der römischen Basilika* (dans les *Mittheil. der kk. Centralcomm.*, Vienne, 1869, t. II, p. 35).

2. Martigny, *Dict. des Antiquités chrét.*, v° *Basilique*.

3. Marchi, *Monumenti delle arti primitive*. Architettura, p. 184.

4. F.-X. Kraus a donné un bon résumé de tous ces systèmes dans sa *Real-Encyclopädie der christl. Alterthümer*, v° *Basilika*, et plus récemment dans sa *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 265 et s.

5. Je ne parlerai pas des Grecs, car il paraît certain que tous les édifices d'origine hellénique auxquels on a attribué le nom de basilique ont eu une tout autre destination, et le mot βασιλικη lui-même ne se rencontre chez les écrivains grecs que bien après la conquête de leur pays par les Romains et comme traduction du mot latin *basilica* (Voir Saglio, *Diction. des Antiq. gr. et rom.*, au mot *Basilica*). On a prétendu, dans ces dernières années, donner à la basilique romaine une origine alexandrine, et la rattacher ainsi aux salles hypostyles de l'Égypte (Studniczka, *Götting. gelehrter Anzeiger*, 1901, p. 548; Ad. Michaelis, *Mélanges Perrot*, p. 245). Tout récemment, les fouilles de Délos ont fait découvrir un grand bâtiment hypostyle qui « annonce, dit M. G. Leroux (*Explor. archéol. de Délos*, 2e fasc., p. 52), les grandes basiliques romaines ». Mais il est bon de faire remarquer que cette construction se distingue profondément des basiliques par le nombre et la disposition des colonnes; que l'on n'a aucun renseignement sur son ordonnance en élévation, car la restitution qui en a été donnée (*ibid.*, pl. 5) n'est qu'une ingénieuse hypothèse; enfin que le voisinage du port autorise peut-être à y voir un entrepôt pour les marchandises, mais que rien ne permet de croire qu'elle ait jamais servi aux mêmes usages que les basiliques romaines.

6. L'histoire des basiliques civiles de Rome a été résumée par beaucoup d'auteurs; je me contenterai de citer : Nibby, *Roma nell' anno 1838*, parte antica, § 8 (Rome, 1839, t. II); Zestermann, *De basilicis*, p. 57 et s. du tirage à part; H. Jordan, *Forma Urbis Romae regionum XIII*, c. IV (Berlin, 1874); J. Guadet, dans le *Diction. des Antiq. gr. et rom.* de Saglio, v° *Basilica*; Lacour-Gayet, dans la *Grande encyclopédie*, t. V, v° *Basilique*, etc.

7. A. Pellegrini, *Basilica Fulvia Æmilia*, dans le *Bull. dell' Instit. di corrisp. archeol.*, 1880, p. 38 et s.

non loin d'elle, la basilique Opimia, fondée par L. Opimius, qui fut consul en l'an 155 ; enfin, au sud du Forum, la basilique Julia (fig. 40), qui devait son nom à Jules César, mais qui fut reconstruite par Auguste et restaurée, au IIIe siècle, par Dioclétien.

Plusieurs des autres places de Rome eurent également des basiliques, ainsi T. Sempronius, censeur en l'an 171 avant J.-C., construisit la basilique Sempronia auprès du Forum Boarium, et plus tard l'empereur Trajan éleva la basilique Ulpia sur un des côtés du Forum qui porte son nom [1].

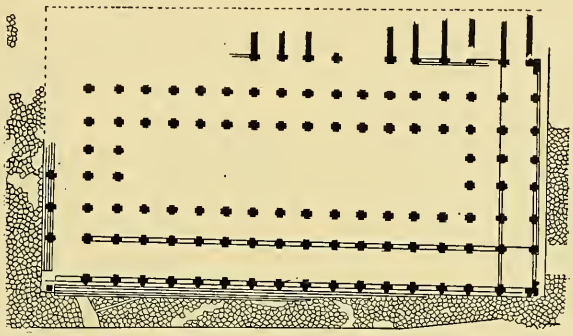

Fig. 40. — Rome. Basilique Julia.

Bien d'autres basiliques furent construites à Rome sous les empereurs, car à la fin du IVe siècle, l'auteur anonyme qui nous a conservé la nomenclature des principaux édifices de la ville comptait une dizaine de basiliques dans la 14e région [2].

On croyait jadis que les chrétiens avaient obtenu, après le triomphe de l'Église, l'autorisation de s'installer dans les basiliques civiles qui, par leurs dimensions et leurs formes, se prêtaient mieux que les temples aux convenances du culte et dont le caractère neutre ne pouvait éveiller aucun des odieux souvenirs que rappelaient les temples [3]. Mais l'hypothèse de cette prise de possession des basiliques par les chrétiens est contraire à toute vraisemblance [4], non seulement parce qu'aucun his-

1. Voir la restitution de Lesueur, *Annali dell' Instit. di corrisp. archeol.*, 1851.

2. « Basilicae decem : Julia, Ulpia, Vestilia, Neptunia, Matidies, Marcianes, Vascolaria seu Argentaria, Floscellaria, Constantiniana » (*Urbis Romae curiosa*, reg. XIV. — Cf. Zestermann, p. 63).

3. Ciampini, *Vetera Monimenta*, t. I, p. 7. — Bingham, *Origines eccles.*, t. III, p. 121, § 5. — Caumont, *Cours d'antiq. monum.*, t. IV (1831), p. 52 et s. — Daniel Ramée, *Hist. de l'archit.*, t. II (1843), p. 21. — Schnaase, *Gesch. der bildenden Künste*, Ire éd., t. III, p. 32. — Cette opinion se trouve encore dans des ouvrages récents (Corroyer, *L'architecture romane*, p. 45 ; G. Clausse, *Basiliques et mosaïques chrétiennes*, t. I, p. 35).

4. Elle a été combattue par Bunsen, *Les Basiliques chrétiennes de Rome*, p. 5 à 11 ; Kugler, *Der Römische Basilikenbau* (*Kunstblatt* de 1842), et *Handb. der Kunstgesch.* (Stuttgart, 1842) ; Canina, *Ricerche sull' architettura piu propria delli*

torien n'en parle [1], mais surtout parce que les besoins et les habitudes auxquels répondaient les basiliques n'ont pu disparaître subitement par le seul fait du triomphe de l'Église. Au surplus, divers textes prouvent que les empereurs du IVe siècle, loin de supprimer les anciennes basiliques, ont continué à en bâtir. Ainsi Constantin se garda d'abandonner aux chrétiens celle que Maxence avait fait construire entre le Forum et le Colysée (fig. 41); au contraire, il la conserva et lui donna son propre nom [2]. Il en fit bâtir une à Byzance lorsque cette ville devint la capitale de l'Empire [3]. Théodose en construisit encore une à Rome à la fin du IVe siècle [4] et Rufin en fit bâtir une à Antioche sous le règne d'Arcadius [5]. Enfin divers passages du *Digeste* nous prouvent qu'au temps de Justinien les principales villes de l'Empire en possédaient encore [6].

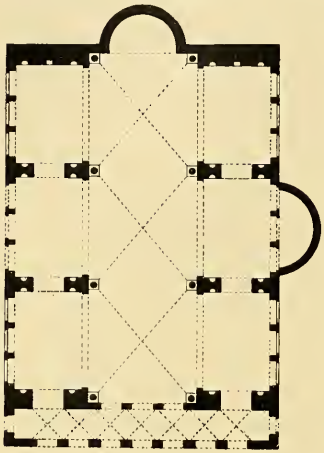

Fig. 41. — Rome. Basilique de Constantin

Ce n'est pas, du reste, dans les grandes villes seulement qu'on élevait des basiliques, et les inscriptions prouvent que ce genre de monuments était très répandu [7].

*tempi cristiani*, p. 19; Pauly, *Real-Encyclop. der klassichen Alterthum*, vo *Basilica*; Haase, *Kirchengesch.*, t. I, p. 172; Von Quast, *Die Basilica der Alten*, p. 6; Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, 2e éd., t. III, p. 138, etc.

1. On a cru trouver une preuve de la transformation des basiliques civiles en églises dans un passage du discours adressé par Ausone à Gratien à l'occasion de son élévation au consulat, en l'an 365. Il y est dit : « Forum et basilica olim negociis plena, nunc votis votisque pro tua salute susceptis. » On a vu dans cette phrase une opposition entre l'ancienne destination des basiliques uniquement consacrées aux affaires et leur destination présente, la prière. Mais cette interprétation n'est pas admissible, car les mots « olim negotiis plena, nunc votis » s'appliquent aussi bien au forum qu'à la basilique. Si donc ils signifiaient qu'on avait transformé les basiliques en églises, il faudrait croire qu'on en avait fait autant du forum, ce qui n'est pas raisonnable. Ausone a simplement voulu dire que dans tous les lieux où l'on ne s'occupait jadis que d'affaires, on fait désormais des vœux pour le prince qui a assuré la prospérité de l'Empire (voir les judicieuses observations de Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, t. III, p. 40. Cf. Zestermann, *De basilicis*, p. 149). — J'ai à peine besoin d'ajouter que le texte d'Eusèbe (*Hist. eccl.*, VIII, 1), que l'on a quelquefois invoqué à l'appui de cette même idée, ne dit rien de semblable.

2. Aurel. Victor, *Caes*, XL, 26.

3. Procope, *De ædific.*, I, 11. — Agathias, *Hist.*, III, p. 52 A. — Zosime, *Hist.*, III, p. 713, dans la coll. des *Script. hist. Augustae*.

4. Symmach., *Epist.*, V, 7 (74). — Zestermann (*De basilicis*, p. 63) fait observer qu'il ne peut être question ici d'une basilique chrétienne, car c'est à un fonctionnaire civil et non à un évêque que Symmaque transmet les ordres de l'empereur. Mais l'argument est faible, et la *basilica nova* mentionnée dans cette lettre pourrait bien être Saint-Paul-hors-les-murs, que l'on reconstruisait alors.

5. Zosime, *Hist.*, V, 2. L'expression dont se sert Zosime, βασιλικη στοα, ne peut s'appliquer qu'à une basilique civile, car on n'a jamais donné ce nom à une église (cf. Zestermann, *loc. cit.*).

6. *Digest.*, XXXIV, tit. 2, l. 32, § 4.

7. Pour nous en tenir à la Gaule, il en existait à Périgueux (Grüter, *Corp. inscr.*, p. 171, 4), à Nîmes (*Corp. inscr. lat.*, t. XIII, no 3070), à Narbonne (*Ibid.*, no 4342), à Trèves (Eumène, *Panegyr. Constant. Aug.*, VIII, c. 22, § 5), etc.

Bien peu, malheureusement, sont parvenues jusqu'à nous [1]. De toutes celles de Rome, il ne reste plus que la basilique Ulpia, dont une faible partie a été dégagée par les Français en 1812; la basilique Julia, dont les substructions n'ont été complètement déblayées qu'en ces dernières années; et la basilique de Constantin, qu'il faut certainement identifier avec cette vaste construction dont les restes se

Fig. 42. — Rome. Basilique de Constantin.

dressent non loin du Colysée et dont on a longtemps fait le Temple de la Paix [2] (fig. 42).

Les ruines de Pompéi nous ont conservé les restes d'un grand édifice [3] dans lequel on peut reconnaître d'autant plus sûrement une basilique qu'il porte sur les murs de nombreuses inscriptions [4] où le mot revient plusieurs fois (fig. 43).

Les fouilles entreprises au XVIIIe siècle à Herculanum ont fait également décou-

1. S'il fallait en croire Zestermann, nous n'aurions plus que deux basiliques païennes, celle de Vicence et la basilique Ulpia, à Rome. Mais ceci est tout à fait erroné.

2. Nibby (*Foro romano*, p. 189), Canina (*Indicazione topograf.*, p. 81), Bunsen (*Beschreibung der Stadt Rom*, III, 2, p. 295 et s.), Becker (*Handbuch der römisch. Alterth.*, I, p. 442 et s.) ont démontré que le prétendu Temple de la Paix était bien cette basilique qui, d'après Aurélius Victor (*Caes.*, XL, 26), avait été construite par Maxence et fut dédiée à Constantin par le Sénat romain. Zestermann (*De basilicis*, p. 124 et s.) admet que la basilique de Constantin occupait bien cet emplacement, mais il prétend qu'elle a été détruite et remplacée, vers l'époque de Charlemagne, par l'édifice actuel. Cette opinion fantaisiste n'a rallié personne.

3. Overbeck, *Pompeji*, 4e éd. (1884), p. 142 et s. — Zestermann (*De basilicis*, l. III, c. 6, p. 121) est à peu près le seul auteur qui se soit refusé à reconnaître une basilique dans cet édifice, sous prétexte que le centre était à ciel ouvert. Mais c'est là une assertion inexacte, fondée sur l'existence au pourtour de la nef d'une sorte de rigole qui aurait servi à l'écoulement des eaux (cf. Overbeck, p. 146).

4. *Corp. inscr. lat.*, t. IV, nº 1779.

vrir les restes d'un édifice qui semble bien, quoique on l'ait contesté, avoir été une basilique civile [1], tout comme celle qui a été découverte à Silchester en Angleterre, et qui est caractérisée par deux absides ouvertes à ses extrémités et une troisième sur un de ses grands côtés [2]. En revanche, il est très douteux qu'on doive reconnaître comme telle celle qu'on a cru trouver, en 1775, à Otricoli près de Rome [3]. C'est en effet un édifice d'un type très spécial formant un quadrilatère plus large que long, entouré de chambres, et dont la partie centrale n'était peut-être pas couverte. Aussi n'aurait-on jamais songé à y voir une basilique si une de ses extrémités n'avait été munie d'une abside. Or on verra tout à l'heure que cette particularité ne suffit pas à nous fixer sur la nature de cette construction.

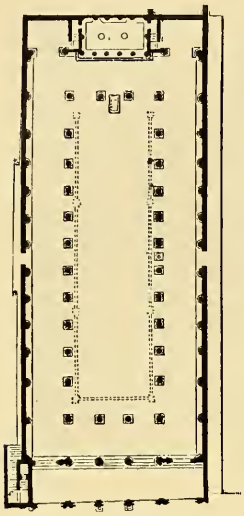

Fig. 43. — Basilique de Pompéï.

On doit accueillir avec non moins de réserves le plan de la basilique de Velléia, qu'ont reproduit divers ouvrages fort répandus [4]; ce n'est qu'une restitution pleine de fantaisie imaginée par Antolini [5]. M. Cagnat en a publié un plus exact, mais le monument était si ruiné qu'on ignore s'il avait une abside [6].

Il est non moins difficile de se faire une idée exacte du plan et des dispositions primitives de la basilique qu'on croit posséder à Vicence dans l'élégante construction qui sert aujourd'hui de Palais du Conseil [7]. C'est en effet un édifice qui, après maintes restaurations, a été finalement transformé et en grande partie reconstruit par Palladio au XVI^e siècle.

Les fouilles récemment entreprises sur l'emplacement d'Alésia ont fait découvrir sur un des côtés du forum une grande construction oblongue qui devait être une basilique, elle avait une abside à chaque bout.

Il existe encore à Trèves un édifice romain que l'on désigne communément sous le nom de basilique [8], mais j'hésite à le faire entrer en ligne de compte, car on

1. Cochin et Bellicard, *Observ. sur les antiquités d'Herculanum* (Paris, 1757), p. 15. — Jorio, *Notizie sugli scavi di Ercolano*, pl. 3.

2. *Archaeologia*, t. LIII, pl. 41.

3. Guattani, *Roma*, t. I, p. 68; et *Monum. antichi inediti* (Rome, 1784, in-4). Vaudoyer (dans les *Monum. anciens et mod.* de Gailhabaud, t. I) hésite à voir une basilique dans ce monument. Zestermann (*De basilicis*, p. 122) s'y refuse absolument.

4. Par exemple le Manuel de Guhl et Koner, voir la *Vie antique*, par Trawinski et Riemann, 2^e partie, p. 186.

5. Antolini, *Le Rovine di Velleia*, pl. 1, dans l'édition de ses œuvres.

6. Cagnat, *Timgad*, p. 37, fig. 82.

7. Voir Enea Arnaldi, *Delle basiliche antiche principalmente di quella di Vicenza* (Vicence, 1764, in-4). — Cf. Zestermann, *De basilicis*, l. III, c. VI, 5.

8. Voir Steiniger, *Die Ruinen am Altthore zu Trier*, p. 47. — Kugler, *Der römische Basilikenbau näher entwickelt nach den Resten der antik Basilika zu Trier* (*Kunstblatt* de 1842, n° 84). — Von Quast, *Die Basilika der Alten*, p. 10. — Zestermann, *De basilicis*, p. 129 et s.

n'a pas la preuve certaine qu'il ait appartenu réellement à cette catégorie de monuments, et une restauration excessive dont il a été victime en 1846 a rendu bien difficile l'étude des problèmes qu'il peut soulever.

Faut-il considérer comme un spécimen plus authentique de basilique civile celle qu'on a cru trouver en ces dernières années au Monténégro, le long du forum de l'ancienne Docléa [1]. Je le crois, sans oser l'affirmer, car c'est un long bâtiment étroit, terminé par une abside à un bout, et coupé par des divisions qui n'ont d'analogue dans aucune des basiliques connues. Il n'avait point de collatéraux, et en cela il ressemble à la basilique qu'ont remise au jour les belles fouilles opérées par le service des Monuments historiques, à Timgad en Algérie (fig. 44) [2]. Quatre ou cinq autres monuments de la même espèce ont été signalés dans nos possessions de l'Afrique du Nord, à Announa [3], à Djemilah [4], à Sigus [5], à Tipasa [6], à Constantine [7] ; c'est peu si l'on songe au nombre et à l'importance des ruines romaines subsistant dans cette vaste région, mais c'est plus que n'ont fourni la Grèce et l'Orient réunis, malgré toutes les recherches archéologiques dont ces pays ont été l'objet depuis un siècle. Faut-il en conclure que les basiliques civiles étaient beaucoup plus rares en Orient qu'en Occident ? Ou n'est-ce pas plutôt que la plupart des savants qui ont exploré ces régions, animés d'un zèle trop exclusif pour la recherche des inscriptions et des antiquités grecques, ont négligé les monuments romains dont l'étude est loin de jouir de la même faveur.

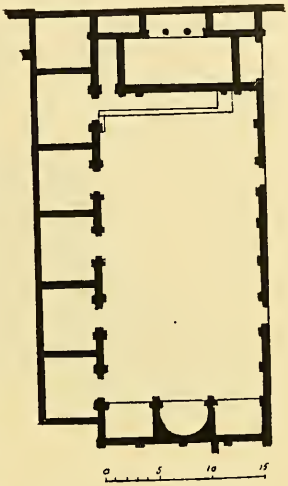

Fig. 44. — Timgad. Basilique.

Quoi qu'il en soit, en rapprochant les données fournies par les monuments que je viens d'énumérer, de celles qu'on peut tirer des textes anciens [8], en particulier des

1. Le plan en a été publié avec celui du forum attenant, dans l'*Archeologia*, t. LV (1896), p. 39 et pl. 4. Elle remonte probablement au début de l'ère des Flaviens. — Cf. Gérard, dans la *Revue archéol.* (1890), p. 434-437.

2. C'est à MM. Boeswillwald et Duthoit que revient le mérite d'en avoir déblayé les restes. M. Duthoit en a fait d'excellents relevés qui ont été publiés dans le *Timgad* de MM. Boeswillwald, Cagnat et Ballu.

3. Ravoisié, *Expl. scient. de l'Algérie*, t. II et pl. 11 ; Delamare, *Revue archéol.*, t. VI (1849), p. 14 ; et Gsell, *Mon. ant. de l'Alg.*, t. I, p. 127.

4. Gsell, t. I, p. 126.

5. Delamare, *Explor. de l'Algérie*, pl. 50 et 51 ; et Gsell, *Mon. ant. de l'Alg.*, t. I, p. 139, fig.

6. Gsell, t. I, p. 131, et *Mél. de l'École de Rome*, t. XIV (1894), p. 335-337, fig.

7. Ravoisié, *Explor. scient. de l'Algérie*, t. I, pl. 14, nos 2 et 3.

8. Zestermann a recueilli presque tous les passages des auteurs anciens où il est question de basiliques. — Voir aussi Saglio, *Diction. des Antiq. gr. et rom.*, au mot *Basilica*.

passages où Vitruve parle des basiliques civiles, on s'aperçoit que les caractères qu'on prête communément à ce genre de monuments sont pour la plupart accidentels ou arbitraires.

Une basilique était un portique couvert élevé aux abords du forum, c'était une sorte d'annexe du forum pouvant servir aux mêmes usages que lui. Pendant les jours d'hiver ou de mauvais temps, les marchands, les hommes d'affaires, les plaideurs, en un mot tous les habitués de la place publique pouvaient s'y réfugier et vaquer à leurs occupations coutumières [1]. Aucun auteur ancien ne donne à entendre que les basiliques civiles fussent construites suivant un plan traditionnel et uniforme. Des indications données par Vitruve, on peut seulement déduire qu'elles

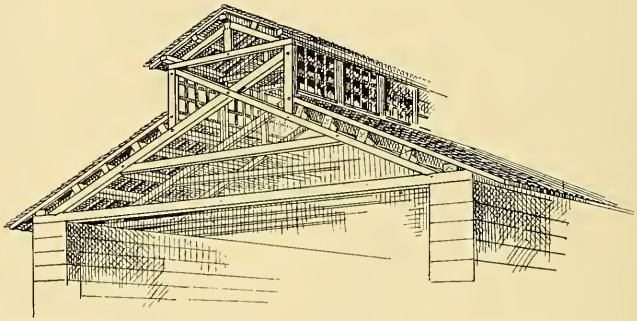

Fig. 45. — Vue schématique d'une basilique sans colonnes.

comportaient habituellement un vaisseau central, de forme oblongue, porté sur des colonnes et flanqué de collatéraux, et que ce vaisseau était construit de façon à dominer les combles des collatéraux, ce qui permettait de l'éclairer par des fenêtres percées au-dessus de ces combles [2].

Cette façon d'éclairer l'édifice par en haut était le caractère le plus saillant des basiliques. Il se retrouvait même dans celles qui s'éloignaient le plus du type ordinaire, dans celles, par exemple, où les colonnades étaient remplacées par de puissants piliers portant des voûtes, comme dans la basilique de Constantin (fig. 41). On peut même supposer qu'il se rencontrait, grâce à quelque combinaison de charpente (fig. 45), jusque dans les petites basiliques formées d'un vaisseau unique, sans colonnades ni divisions intérieures, telles qu'on a dû en faire un assez grand nombre dans les villes de province du IIe au IVe siècle. C'était le cas sans doute de la basilique de Timgad.

La basilique était donc une espèce de portique qui se distinguait des autres monu-

1. Vitruve, l. V, c. 1.

2. Cela ressort du chapitre 1 du livre V, où Vitruve traite spécialement des basiliques, et où il décrit la basilique qu'il construisit à Fanum ; et du ch. 5 du livre VI où il décrit les *oeci aegyptiaci* (voir ce dernier passage ci-après, p. 65, n. 3).

ments de cette catégorie, si nombreux dans les villes romaines, par son mode particulier d'éclairage.

Voilà son caractère essentiel, tous les autres ne sont qu'accessoires.

Ainsi on s'est trompé en croyant que toutes les basiliques avaient nécessairement une abside saillante à l'extrémité d'un de leurs petits côtés. Alberti et les auteurs qui l'ont suivi sur ce point ont été conduits à cette supposition par la vue des basiliques chrétiennes dont ce détail est un des traits les plus marquants. Mais Vitruve n'indique aucunement l'abside parmi les éléments essentiels des basiliques civiles [1]. Il dit bien que la place réservée aux magistrats dans sa basilique de Fanum formait un hémicycle, mais cet hémicycle était au milieu d'un des grands côtés du bâtiment, et non à une des extrémités [2]; et il ne faisait point saillie au dehors puisqu'il était engagé dans le temple d'Auguste qui se dressait à angle droit contre la basilique. Ce n'était même sans doute qu'une simple enceinte peu élevée, et non une abside véritable, car elle n'empêchait point de voir le temple qui s'élevait derrière [3]. Enfin une preuve, plus péremptoire que toutes les explications des commentateurs de Vitruve, résulte des dernières fouilles faites à Rome. La basilique Julia est aujourd'hui dégagée dans toute son étendue, aucun doute n'est possible sur sa forme. Or elle n'avait pas d'abside (fig. 40).

On s'est trompé en croyant que les basiliques romaines devaient avoir un transept. C'est encore l'analogie supposée entre les basiliques chrétiennes et celles des Romains qui a conduit à cette hypothèse, mais elle n'est confirmée par aucun exemple, elle n'est justifiée par aucun texte.

On s'est trompé en croyant que l'entrée des basiliques païennes était forcément sur l'un des petits côtés du rectangle, comme dans nos églises, car il résulte de la description de Vitruve qu'on entrait dans la basilique de Fanum par une des grandes faces [4], et tout porte à croire qu'il en était de même dans les basiliques Julia et Ulpia [5] comme dans celle de Timgad (fig. 44).

On s'est trompé enfin en croyant que les basiliques étaient forcément closes de murs sur leurs quatre côtés, comme nos églises, car la basilique Julia n'en montre aucune trace sur trois au moins de ses faces (fig. 40), et ce qu'on a dégagé jusqu'ici de la basilique Ulpia donne à penser qu'elle ressemblait à cet égard à la basilique Julia.

On voit par combien de détails importants les monuments existants s'écartent du type conventionnel de la basilique antique, on voit combien ce type est arbitraire, et l'on peut comprendre maintenant que tant d'archéologues aient cru devoir chercher ailleurs le prototype de nos églises.

Malheureusement la plupart des théories que l'on a prétendu substituer à l'an-

1. Vitruve, l. V, c. 1.
2. *Ibid.*
3. Voir ce qu'en dit Quicherat dans sa curieuse étude sur *La basilique de Fanum construite par Vitruve* (*Rev. archéol.* de fév. 1878, réimpr. dans ses *Mélanges d'archéol.*, p. 1 et s.).
4. Vitruve, l. V, c. 1.
5. En effet, ces basiliques avaient leur grand côté contigu au Forum, et c'était par là évidemment que devait être leur principale entrée.

cienne doctrine sur l'origine de la basilique chrétienne prêtent le flanc aux plus graves objections.

Ainsi Zestermann et d'autres ont prétendu que les chrétiens n'avaient emprunté le type de leurs églises à aucun modèle antique, mais qu'ils l'avaient trouvé dans leur propre génie [1].

Or cette opinion repose sur une conception manifestement erronée des origines de l'art chrétien. On ne peut plus aujourd'hui soutenir, comme l'ont fait Otte en Allemagne [2], ou l'abbé Martigny en France, que « cet art s'est naturellement épanoui comme une conséquence de la foi chrétienne.., qu'il y a trouvé des créations tout à fait originales » et « qu'il est resté isolé des traditions antiques [3] ». Il est au contraire parfaitement démontré que les chrétiens ne se sont jamais privés d'imiter les modèles qu'ils avaient sous les yeux. Leurs artistes, qu'ils fussent peintres, sculpteurs ou architectes, étaient élevés dans les mêmes traditions artistiques que les païens, ils n'en ont répudié que ce qui choquait ouvertement leur foi.

Nier *a priori* que, dans la construction de leurs églises, les fidèles aient pu se laisser inspirer par la vue des édifices païens est donc une erreur certaine, c'est le contraire que l'on doit supposer quand on les voit introduire dans la décoration de leurs sarcophages, dans les peintures des catacombes et dans les mille objets dont ils étaient entourés, une foule de types familiers aux Gentils et qui n'ont aucun rapport avec la foi chrétienne [4].

Partant du même point de vue erroné, certains auteurs ont voulu découvrir dans les catacombes de Rome les premiers modèles de nos églises.

Dès le XVIIIe siècle, le savant Bottari avait cru reconnaître des analogies entre les basiliques chrétiennes et certaines chapelles des catacombes qui paraissent remonter au temps des persécutions. Seroux d'Agincourt [5] et Raoul Rochette [6] se laissèrent séduire par cette idée à laquelle le P. Marchi [7] a donné de nouveaux développements, et que l'abbé Martigny a chaudement préconisée dans un ouvrage fort répandu en France [8].

Malheureusement les analogies qu'on a pu relever sont peu de chose si on les met en parallèle avec les différences qui distinguent ces chapelles des plus anciennes basiliques chrétiennes.

Pour qu'on en puisse juger, j'emprunte au P. Marchi le dessin de la chapelle [9] que l'abbé Martigny invoque pour justifier cette théorie (fig. 46). C'est une chapelle découverte en 1842 dans le cimetière de Sainte-Agnès et qu'on attribue à la fin du IIe ou au commencement du IIIe siècle. On y pénètre par le milieu ; dans les

1. Zestermann, *De basilicis*, p. 169.
2. Otte, *Handbuch. d. kirchl. Kunstarchäologie*, 4e éd., p. 3.
3. Martigny, *Diction. des antiq. chrét.*, 2e éd., p. 88.
4. Le Blant, *Étude sur les sarcophages d'Arles*, p. X et XI, et *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. IV et s.
5. *Hist. de l'art par les mon.*, t. I, p. 26 et s.
6. *Tableau des Catacombes*, p. 55.
7. *Monum. delle arti crist. primit.*, Architettura, p. 184.
8. *Dict. des antiq. chrét.*, 2e éd., p. 88.
9. Cette chapelle a été dessinée et décrite en détail par le P. Marchi, *Monum. delle arti crist. primit.*, pl. 35, 36 et 37.

basiliques chrétiennes, l'entrée est à l'une des extrémités. On n'y trouve aucune division longitudinale; dans les basiliques les plus anciennes, des colonnades séparent le monument en trois galeries parallèles. Le sanctuaire est carré; dans les

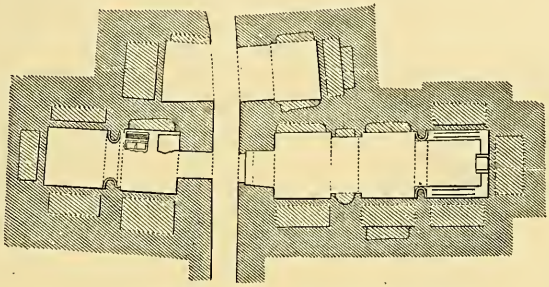

Fig. 46. — Chapelle dans la catacombe de Sainte-Agnès, d'après Marchi.

basiliques, il est en hémicycle [1]. L'éclairage est nul, celui des basiliques est abondant.

Comment supposer une relation directe entre deux catégories d'édifices où l'on relève de telles différences?

Il existe dans les catacombes d'autres chapelles dont le plan se rapproche davan-

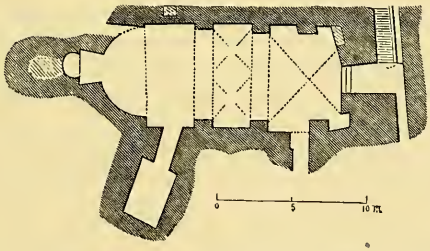


Fig. 47. — Chapelle dans la catacombe de la Salita del Cocomero, d'après Marchi.

tage de celui des églises primitives. Ainsi Marchi en a dessiné une dont le sanctuaire est en forme d'abside (fig. 47), mais bien que ce soit là un des traits les plus constants des basiliques chrétiennes, les différences l'emportent encore de beaucoup sur les ressemblances [2].

Les antiques cimetières des environs de Rome ont conservé quelques rares

1. On a trouvé en Afrique un petit nombre d'églises dont le sanctuaire est rectangulaire, mais il paraît certain qu'il y avait à l'intérieur de ce rectangle une abside en matériaux légers (Gsell, *Mon. ant. de l'Alg.*, t. II, p. 137, n. 2).

2. *Monumenti*, pl. 38.

spécimens d'une autre catégorie de chapelles [1] auxquelles on a voulu attribuer, dans la formation du type basilical, le rôle qu'il est difficile de prêter aux oratoires signalés par Marchi et Martigny. Mais Kraus, le principal défenseur de cette théorie [2], a dû finalement l'amender [3], car ces chapelles funéraires diffèrent des basiliques par des points essentiels. Elles sont trichores (fig. 48), c'est-à-dire qu'au lieu d'une abside unique elles en ont trois disposées en croix [4]. Elles n'ont pas de nef, et leur face opposée à l'abside principale restait probablement ouverte pour permettre aux fidèles d'assister aux offices qui s'y célébraient à certains jours.

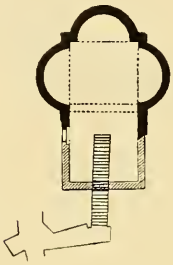

Fig. 48. — Rome.
Chapelle Saint-Sixte, d'après Kraus.

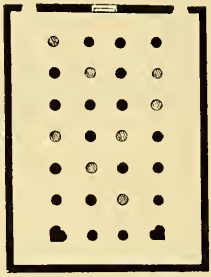

Fig. 49. — Synagogue de
Capharnaüm, d'après Wilson.

Encore plus contestable est la part qu'on a parfois voulu faire aux synagogues dans la genèse de l'architecture chrétienne [5], car les fidèles cessèrent de les fréquenter de très bonne heure et il est peu vraisemblable qu'ils aient songé à les imiter, si l'on songe à l'antipathie qu'ils nourrissaient à l'égard des Juifs.

D'ailleurs, nous connaissons la forme habituelle des synagogues bâties du IIe au IVe siècle. Depuis qu'on a commencé à explorer méthodiquement la Palestine, on en a retrouvé [6] un certain nombre qui paraissent remonter authentiquement à

1. Par exemple la chapelle de Saint-Soter (Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, pl. 42 et 45), ou la chapelle tangente à l'abside de la basilique de Sainte-Symphorose (Stevenson, dans le *Bull. di archeol. crist.* de Rossi, 1878, p. 79 et s.). Ces chapelles étaient primitivement désignées par les mots : *cella*, *confessio*, *martyrium*, mais vers le milieu du IVe siècle on commença à les appeler *basilica*, *basilicula* (Rossi, *Roma sott.*, t. I, p. 117. — Cf. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 270).

2. *Real-Encyclop. der christl. Alterth.*, t. I, p. 117.

3. *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 270.

4. Il existe quelques grandes églises, comme les Saints-Apôtres de Cologne ou San-Fedele de Côme, et un assez bon nombre de petites, comme celles d'Aubiac ou de Gueyze (Lot-et-G.), de Tourtoirac (Dordogne), de Saint-Macaire (Gironde), etc..., dont le sanctuaire rappelle en plan ces oratoires trichores. Mais tant de siècles se sont écoulés entre la construction de ceux-ci et de celles-là qu'il paraît difficile d'attribuer cette ressemblance à une imitation directe.

5. Voir à cet égard : Kreuser, *Ein Wort über den Ursprung der Basilika* (*Mittheil. der kk. Centralcomm.*, 1859, p. 85), et, du même, *Christlichenbau* (2e éd., 1860), et *Wiederum christlichen Kirchenbau* (1868).

6. M. C. W. Wilson en a décrit une dizaine dans ses *Notes on Jewich synagogues in Galilea*, publiées dans le *Palestine exploration fond. Quarterly statement*, t. I, p. 37 et s. Les mieux conser-

cette date (fig. 49). Elles affectent un plan caractéristique et qui n'a aucun rapport avec celui des basiliques chrétiennes. Ce sont des rectangles presque aussi larges que longs et dont le grand axe est orienté du nord au sud. L'intérieur est divisé en cinq galeries par quatre files de colonnes. On y pénètre par trois portes ouvertes sur le côté méridional, et quelquefois précédées d'un portique analogue au narthex de nos églises. Les colonnes qui remplissent le monument étaient disposées en quinconce et très rapprochées, sans doute parce qu'elles devaient supporter de forts plafonds et des terrasses. Ces dispositions n'avaient, on le voit, aucun rapport avec celles qu'affectaient nos églises [1].

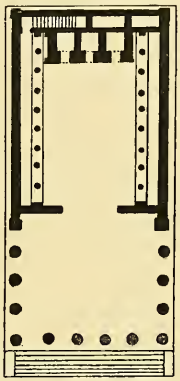

Fig. 50. — Pompéi. Temple de Jupiter, d'après Overbeck.

Certains auteurs ont cru que les fidèles s'étaient inspirés des temples hypètres des païens [2]. C'étaient, en effet, des édifices rectangulaires avec des colonnades intérieures (fig. 50). On y pénétrait, comme dans les basiliques, par un des petits côtés du rectangle, à l'opposé de celui où était placée la statue du dieu ; la partie de la construction où était logée cette statue s'arrondissait parfois en forme d'abside; enfin ils avaient dans le pronaos un bassin d'eau lustrale, de même que les basiliques avaient au milieu de l'atrium un bassin destiné aux ablutions, le *cantharus*. Zestermann, en insistant sur ces ressemblances, ajoute que la répugnance des chrétiens à se servir des temples n'était pas aussi grande qu'on le prétend, car Théodose autorisa les fidèles à transformer plus d'un temple en église, et plusieurs de ces temples adaptés au culte nouveau se sont conservés jusqu'à nous. Mais ce sont là des arguments spécieux auxquels beaucoup d'objections peuvent être faites.

S'il est très vrai, par exemple, qu'une foule de temples païens ont été transformés en églises [3], on n'en connaît aucun cas avant le Ve siècle, et il est peu probable qu'au IVe, au lendemain des persécutions, alors que la haine pour le culte des faux

vées sont celles de Kefr-Birim et de Tell-Oum, le Capharnaüm de l'Évangile. M. Kitchener en a retrouvé deux autres sur le Mont-Carmel (*Survey of West-Palestina. Special papers*, p. 299). Il croit qu'elles ont été bâties entre 150 et 300 après J.-C. On en a trouvé également une fort ancienne en Tunisie, à Hammam-Lif (Kaufmann, dans la *Revue des études juives*, t. XIII, p. 45 à 61, et Rossi, dans les *Archives de l'Orient latin*, t. II, Ire partie, p. 450).

1. Les dernières recherches des savants allemands en Palestine contredisent toutefois ces conclusions. D'après eux, beaucoup de synagogues présentaient une nef surélevée, flanquée de tribunes (*Mittheil. der Orient Gesellschaft*, no 29). Cela, si c'est exact, fournirait à la thèse de Kreuser un argument meilleur que tous ceux qu'il a produits et dont le principal est que la grande synagogue de Diospolis est appelée *basilica* dans le Talmud.

2. Zestermann, *De basilicis*, p. 152 et s. Voir sur le même point les observations de Weingärtner, *Ursprung und Entwick. des christl. Kirchengebäudes*, p. 90 et s.

3. Les exemples à citer seraient nombreux. Rappelons seulement, pour la France, le temple d'Auguste et Livie, à Vienne, la Maison carrée de Nîmes, le temple de Vernègue, etc.

dieux n'avait rien perdu de sa vivacité, les chrétiens aient pu sans répugnance utiliser ou copier des monuments qui leur rappelaient tant d'odieux souvenirs.

D'ailleurs, si les considérations religieuses n'avaient suffi à les en empêcher, ils auraient été arrêtés par des motifs d'ordre pratique. Le culte païen différait par trop de points de celui des chrétiens pour que les édifices propres à l'un pussent satisfaire aux besoins de l'autre.

Le premier était tout individuel. Ses adeptes se présentaient au temple isolément ou par groupes peu nombreux ; chacun était libre de choisir son jour et son heure ; les cérémonies consistaient en sacrifices, en libations qui se pratiquaient non pas à l'intérieur du temple, mais au dehors. La partie close du monument, la *cella*, ne servant qu'à abriter la statue du dieu ou à conserver les offrandes qu'on pouvait lui faire, était presque toujours de dimensions restreintes.

Le culte chrétien, au contraire, réunissait à certains jours et à des heures déterminées tous les fidèles. Ceux-ci ne célébraient point de sacrifices sanglants réclamant le plein air; leur sacrifice était purement symbolique, il était précédé de prières faites en commun, d'instructions qui nécessitaient un local suffisamment vaste pour contenir tous les membres de la communauté, un local clos où l'on pût entendre tout ce que disait le prêtre.

L'étroite *cella* des temples ne convenait donc aucunement au culte chrétien. Lorsqu'au v^e^ siècle les édits des empereurs amenèrent la fermeture de la plupart des temples, ceux qu'on voulut utiliser comme églises durent subir des modifications profondes.

On dira peut-être que tous les temples n'étaient pas de dimension aussi restreinte. Certains avaient une *cella* assez grande pour que des assemblées nombreuses pussent s'y tenir, ainsi le Sénat romain siégeait dans le temple de la Concorde [1]. Quelques temples présentaient même, à l'instar des basiliques chrétiennes, des colonnades intérieures, voire même des tribunes : c'est le cas du Parthénon, du temple de Jupiter à Pompéi (fig. 50), du temple de Neptune à Pestum, du temple de Zeus à Olympie, etc., mais ces analogies ont peu de poids en présence des différences essentielles qui distinguent les temples de cette catégorie des basiliques chrétiennes. Tous les grands temples, en effet, sont périptères, c'est-à-dire entourés de colonnades sur tout leur pourtour; or nous n'avons pas une seule basilique qui présente ce caractère. Tous ces temples étaient hypètres, c'est-à-dire qu'une partie de leur *cella* était à ciel ouvert, ou s'ils avaient une toiture, c'était un seul grand toit à double rampant qui les recouvrait entièrement; les basiliques chrétiennes n'ont jamais été hypètres, elles ont toujours été entièrement couvertes, leur partie centrale n'était pas abritée par le même comble que les collatéraux, elle les

1. C'est là que Cicéron prononça sa 3^e^ Catilinaire (Cic., *Catil.*, III, 9). On peut citer encore parmi les temples qui semblent avoir eu une *cella* assez grande : le temple d'Apollon devant la Porta Carmentalis (Tite-Live, XXXIV, 43), le temple de Bellone (*Ibid.*, XXVI, 21), le temple de Quirinus (*Ibid.*, IV, 21), le temple de Castor au Forum (Cic., *In Verr.*, I, 49).

dominait au contraire d'assez haut pour qu'on pût ouvrir des fenêtres au-dessus des toitures des bas-côtés.

Ces différences de structure sont tellement importantes qu'en dépit de toutes les analogies on ne saurait voir dans les temples antiques le prototype de nos églises.

L'idée de le chercher dans les maisons romaines est autrement séduisante. Historiquement, elle se justifie à merveille. On sait, en effet, qu'à l'origine du christianisme les fidèles avaient leurs lieux de réunion dans des maisons particulières, et que jusqu'à l'édit de Milan ils conservèrent l'usage de célébrer les Saints Mystères dans des oratoires domestiques [1].

En quoi consistaient ces lieux de réunion ou ces oratoires ? On a cru trouver la réponse à cette question dans un passage où Vitruve nous apprend que les riches Romains avaient dans leurs maisons, en vue des assemblées nombreuses, de somptueux vestibules, des *atria*, des péristyles, des bibliothèques, des pinacothèques et même des basiliques établies avec non moins de luxe que les monuments publics [2]. Il y avait donc des basiliques privées chez les Romains. Mais quelle en était la forme ? Un autre passage de Vitruve va nous l'apprendre. C'est celui où décrivant les diverses salles de réunion que comportait une riche demeure, il explique en quoi les *oeci* corinthiens différaient des égyptiens. « Les corinthiens, dit-il, n'ont qu'un ordre de colonnes posées sur un soubassement ou à même le sol, et surmontées d'architraves et de corniches en bois ou en stuc, portant un plafond à surface courbe. Dans les *oeci* égyptiens, au contraire, les colonnes sont surmontées d'architraves reliées aux murs extérieurs par des poutres portant un plancher sur lequel on établit une terrasse faisant le tour de la construction. Puis, sur les architraves, on place à l'aplomb des colonnes de l'ordre inférieur un second ordre plus petit d'un quart, et entre les colonnes de ce second ordre on perce des fenêtres, ce qui fait ressembler ces salles à des basiliques [3]. » Voilà un texte d'une singulière importance, car il nous fait connaître le détail essentiel, distinctif, qui caractérisait les basiliques publiques, et il nous apprend en même temps pourquoi dans les maisons romaines on donnait le nom de basiliques à certaines salles. Ce nom, elles ne le devaient ni à leur plan, ni à leur destination, mais à cette dispo-

1. Voir ci-dessus, p. 2 — Cf. Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1876, p. 38 et 39.

2. « Nobilibus qui honoris magistratusque gerundo praestare debent officia civibus, facienda sunt vestibula regalia, alta atria et peristylia amplissima, sylvae ambulationesque laxiores ad decorem majestatis perfectae ; praeterea bibliothecas, pinacothecas, basilicas, non dissimili modo quam publicorum operum magnificentia comparatas, quod in domibus eorum saepius et publica consilia et privata judicia arbitriaque conficiuntur. » (Vitruve, VI, 8.)

3. « Inter Corynthios autem (oecos) et Aegyptios hoc erit discrimen : Corinthii simplices habent columnas aut in podio positas, aut in imo ; supraque habent epistylia, coronas aut ex intestino opere, aut albario ; praeterea supra coronas curva lacunaria ad circinum delumbata. In Aegyptiis autem, supra columnas epistylia, et ab epistyliis ad parietes qui sunt circa, imponenda est contignatio ; supra eam coaxatio et pavimentum sub dio, ut sit circuitus ; deinde supra epistylium, ad perpendiculam inferiorum columnarum, imponendae sunt minores quarta parte columnae... et inter columnas superiores fenestrae collocantur. Ita basilicarum ea similitudo, non Corynthiorum tricliniorum, videtur esse. » (Vitr., VI, 5.)

sition particulière qui permettait de les éclairer d'en haut, en en surélevant la partie centrale pour y percer des fenêtres [1]. Or c'est ce même caractère que présentent d'une façon constante les premières églises chrétiennes, et ainsi s'explique que le nom de basilique leur ait été donné, bien que leur plan différât fort de celui de beaucoup de basiliques civiles. Quant à prétendre savoir si c'est dans les basiliques publiques ou dans les privées que les chrétiens ont pris l'idée de donner à leurs églises la disposition basilicale, c'est peut-être téméraire, puisque les unes et les autres présentaient ce même caractère distinctif. Voici toutefois des considérations qui peuvent aider à trancher la question :

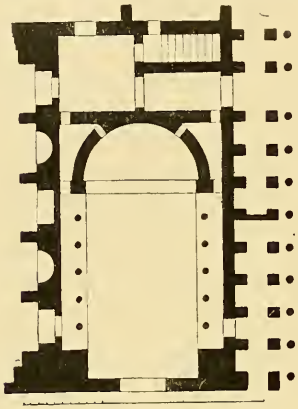

Fig. 51. — Rome. Basilique privée du Palatin, d'après Dehio.

Les basiliques publiques étaient innombrables ; non seulement il y en avait beaucoup à Rome, mais une foule de villes de médiocre importance en possédaient [2]. Les basiliques privées, au contraire, devaient être rares ; car au milieu de tant de ruines antiques explorées depuis le XVIe siècle, on n'est pas certain d'en avoir retrouvé une seule. On connaît aujourd'hui un grand nombre de maisons romaines, les ruines de Pompéi et de Timgad nous en montrent une foule de types variés ; en Italie, en Afrique, en Gaule, en Orient, on a découvert les restes d'un grand nombre d'habitations urbaines et de villas ou de maisons des champs. Or nulle part on n'a reconnu de ces basiliques privées dont parle l'architecte romain [3]. Pour en trouver un exemple, unique jusqu'à ce jour [4], il a fallu dégager tout le palais

1. Aussi ce nom était-il également donné à des constructions n'ayant aucun rapport avec les basiliques judiciaires ; par exemple à des manèges (basilica equestris, *Corp. inscr. lat.*, t. VII, nº 965) ; à des marchés aux vêtements (basilica vestiaria, *Corp.*, t. VIII, nº 20156), à des chaix (Palladius Rutilius, *De re rustica*, I, 18) et même à des édifices de forme ronde mais éclairés comme l'étaient les basiliques.

2. Il y en avait en Gaule, non seulement dans les grandes villes comme Nimes (*Corp. inscr. lat.*, t. XIII, nº 3070) et Narbonne (*Ibid.*, nº 4342), mais dans de très petites localités, comme le prouvent des inscriptions découvertes à Annecy (*Ibid.*, nº 2533) et à Saint-Pierre-d'Albigny (*Ibid.*, nº 2332). Il en était de même dans tout le monde romain.

3. On voit dans la maison de Pansa, à Pompéi, dans l'axe du péristyle, un *oecus* de belles dimensions, mais c'est une simple salle carrée, sans aucune division intérieure, et qui n'a aucun rapport avec les basiliques (Overbeck, *Pompéi*, p. 325, fig. 172). La maison de Méléagre (*Ibid.*, p. 308, fig. 168) nous montre une salle ouvrant sur le péristyle et garnie de colonnes sur trois faces. Mais était-ce bien un *oecus* comme on le dit habituellement, car c'est un portique carré, complètement ouvert sur le devant, et dont les colonnes semblent avoir joué un rôle simplement décoratif, c'est-à-dire tout autre que celles des basiliques.

4. Boissier a pensé qu'il fallait peut-être voir une basilique dans une petite salle avec abside qui s'est conservée dans les ruines de la villa d'Hadrien (*Prom. archéol. Rome et Pompéi*, p. 243-244 et nº 9 du plan). Il a été conduit à cette hypothèse par la ressemblance de cette construction avec la prétendue basilique du Palatin. Les autres auteurs qui ont étudié ces ruines fameuses ont vu dans cet édifice un temple ou une schola.

des Césars au Palatin, et encore n'est-il aucunement prouvé qu'on ait eu raison de voir une basilique dans l'édifice auquel je fais allusion (fig. 51) et dont les dimensions ne répondent guère à l'idée qu'on peut se faire des basiliques privées. Comment donc admettre que des constructions d'une espèce si rare aient pu servir de modèle aux chrétiens ?

Remarquons encore que ces basiliques privées ne se rencontraient que chez les gens les plus riches. Vitruve le dit formellement, et c'est seulement dans les maisons les plus opulentes, comme celles des Gordiens [1], dans les villas ou les palais impériaux qu'on en trouvait [2]. Or ce n'est point dans ces somptueuses demeures que les chrétiens étaient admis à célébrer leur culte. Les débuts du christianisme furent humbles, les fidèles se recrutèrent longtemps parmi les gens du peuple ou des classes moyennes et les plus riches d'entre eux ne devaient point posséder d'habitations assez luxueuses pour contenir des basiliques. Il y eut, il est vrai, de bonne heure, quelques personnes, des femmes surtout, appartenant aux premières familles de l'aristocratie, qui se convertirent à la doctrine du Christ [3]; mais ce fut exceptionnel. A partir du IVe siècle, beaucoup de grands personnages firent don de tout ou partie de leurs demeures pour y installer des églises [4]. Telle fut l'origine de la basilique Constantinienne établie dans le palais de Latran, et de la basilique Libérienne élevée dans la maison de Sicininus [5]; mais jusqu'à l'édit de 312, bien rares furent les palais où les fidèles avaient libre accès. Or en admettant même que ces palais aient contenu des basiliques privées assez vastes pour être adaptées au culte chrétien sans subir de profondes transformations, en admettant qu'elles aient pu avoir quelque influence sur la constitution du type de nos églises, on est encore en droit de dire que les basiliques chrétiennes dérivent des basiliques judiciaires puisque c'est à celles-ci que les basiliques privées ont emprunté le seul caractère essentiel qu'elles semblent avoir partagé avec les basiliques chrétiennes.

On voit donc qu'il est impossible de refuser aux basiliques judiciaires toute influence sur la constitution du type admis par les architectes chrétiens lorsqu'ils commencèrent à élever des églises. Je me hâte de dire toutefois que cette influence n'a pas été telle que l'ont cru la plupart des archéologues français. On a vu plus haut que jamais les basiliques païennes n'ont eu ce plan uniforme qu'on leur a trop

1. *Jul. Capitol.*, l. III, c. 32.

2. Dans le palais de Domitien, par exemple (Plutarque, *Vie de Publicola*, c. 16).

3. On admet généralement que, dès le premier siècle, le christianisme fit des recrues dans la *gens Aurelia* et dans cette grande famille des Flaviens qui fournit à Rome trois empereurs.

4. Au IIIe siècle, beaucoup de chrétiens appartenaient aux premières familles de Rome, mais leur rang les mettait trop en vue pour qu'ils aient pu donner asile aux fidèles dans leurs demeures, alors qu'on était obligé d'entourer de mystère la célébration du culte.

5. Il y a eu de même en Gaule, depuis le triomphe de l'Église, des maisons adaptées au culte (Grégoire de Tours, *Hist.*, I, 29; et X, 31). Mais les observations faites par M. Maitre, aux environs de Nantes, montrent que ces adaptations consistaient habituellement à utiliser certaines parties des murs pour faire de modestes chapelles sans rapport avec les grandes basiliques chrétiennes (voir *Bull. arch.*, 1892).

facilement attribué. En réalité, leur seul caractère spécifique était de former une sorte de halle rectangulaire, généralement divisée par deux files de colonnes en nef et bas-côtés, et toujours éclairée par le haut grâce à une disposition spéciale des toitures. Elles n'avaient pas d'autre trait essentiel : les chrétiens n'ont donc pu leur emprunter que celui-là, et c'est ailleurs qu'ils ont dû prendre les autres particularités, telles que l'abside et l'atrium, que l'on trouve dans leurs églises. Les ont-ils empruntées aux basiliques privées ? Pour l'admettre, il faudrait prouver d'abord que ces dernières présentaient ce type uniforme que l'on refuse avec raison de reconnaître aux basiliques judiciaires. Toutefois il est peu vraisemblable que les

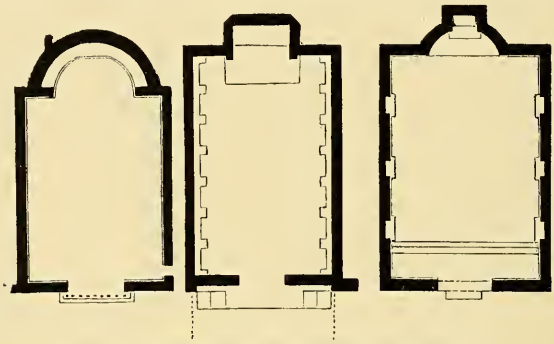

Fig. 52. — Scholæ découvertes à Pompéi, d'après Overbeck.

fidèles aient si longtemps célébré leur culte à l'intérieur de leurs demeures sans que les premières églises aient conservé quelque trace des dispositions qu'ils étaient habitués à rencontrer dans les maisons romaines. Or celles-ci, grandes ou petites, possédaient généralement un atrium, cour rectangulaire entourée de portiques sur laquelle s'ouvraient les salles de réunion, les pièces où le maître recevait ses visiteurs et ses clients. N'est-ce point là l'origine de l'atrium qui précède l'entrée des basiliques chrétiennes et qu'on ne rencontre devant aucune basilique judiciaire [1]. Est-ce également à leurs maisons qu'ils ont emprunté l'idée de l'abside ? A considérer combien sont fréquentes les constructions en hémicycle dans l'architecture domestique de l'époque impériale, cela pourrait se soutenir, mais elles sont encore plus nombreuses dans les édifices publics. Il n'est point, pour ainsi dire, de monuments de cet ordre dans lesquels on ne rencontre des absides voûtées en cul-de-four. Il y en avait dans les curies, dans les *scholae* (fig. 52), dans ces portiques

1. K. Lange (*Haus und Halle*, p. 215) cite plusieurs inscriptions mentionnant un atrium auprès d'une basilique antique, mais rien n'en dit la place, ni la forme, et aucune des basiliques connues n'en fournit d'exemple. Holtzinger (*Die altchrist. Archit.*, p. 11) considère l'atrium comme une imitation du *peribolos* qui entourait certains temples. Mais il en diffère et par la forme et par la destination. D'autres archéologues pensent que l'atrium a été inspiré aux chrétiens par le forum sur lequel s'ouvraient les basiliques civiles ; mais la façon dont toutes les les basiliques connues se raccordent au forum qui les avoisine ne confirme guère cette opinion.

de tout genre qui faisaient l'ornement des villes romaines (fig. 53), et dans une foule d'édifices dont la destination nous est mal connue, mais dont les ruines de Pompéi nous montrent un assortiment varié [1]. Il y en avait toujours dans les principales salles des établissements balnéaires; les thermes de Titus, de Dioclétien, de Caracalla, à Rome [2], nous en fournissent la preuve, tout comme les thermes de Pompéi (fig. 54). La cella de bon nombre de temples se terminait par une abside où on logeait la statue du dieu. Le temple de la Fortune à Pompéi [3], celui de Vénus et de Rome à Rome [4], ceux de Dougga et de Sbeitla en Afrique [5], de Samothrace dans l'Archipel, de Termessos en Asie Mineure [6] présentent cette particularité et ont, sur ce point, une analogie frappante avec les églises chrétiennes. Les basiliques judiciaires elles-mêmes, si elles n'étaient pas forcément munies d'une abside, comme tant de gens le croient, n'en étaient pas toujours dépourvues. Ainsi la basilique de Constantin en avait au moins deux, et il se pourrait que le vaste hémicycle, figuré sur le plan antique de Rome à côté de la basilique Ulpia, ne fût autre chose que l'abside de cette basilique [7]. Enfin il y a une dernière catégorie de monuments qui comportait parfois des absides, ce sont les monuments funéraires. La Voie des Tombeaux, à Pompéi, offre plusieurs exemples de sépultures accompagnées ou entourées d'un hémicycle garni de bancs, où les amis du défunt pouvaient venir s'asseoir en évoquant son souvenir ou en discutant les problèmes de l'autre vie [8]. On a retrouvé aussi des *columbaria* flanqués d'une ou plusieurs absides [9]. Les chrétiens se sont-ils inspirés de ces monuments, il est difficile de l'affirmer; il est à remarquer néanmoins que leurs plus anciennes chapelles funéraires ont des absides. Or l'autel prit, au temps des persécutions, un double caractère : c'était à la fois la table eucharistique et le

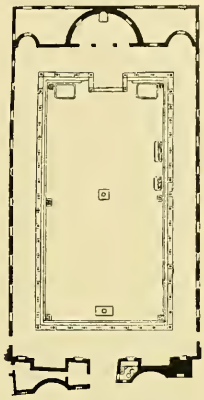

Fig. 53. — Pompéi. Portique d'Eumachia, d'après Overbeck.

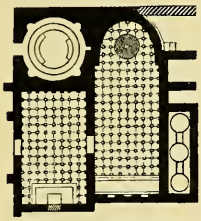

Fig. 54. — Pompéi. Salle des Thermes, d'après Overbeck.

1. Overbeck, *Pompéi*, p. 130 et 139. La plupart des textes anciens relatifs aux constructions de cet ordre ont été recueillis par Mesmer, *Ueber den Ursprung der Basilika*, p. 24 et s.
2. Voir Canina, *Pianta di Roma* (1850), Regio II, 2 ; Regio VI, etc.
3. Overbeck, p. 115.
4. Saglio, t. I, p. 12, fig. 24.
5. Cagnat et Gauckler, *Les Mon. hist. de la Tunisie. Les temples antiques*, pl. 2 et 10.
6. Niemann et Petersen, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, p. 89.
7. Saglio, *Dictionn.*, t. I, p. 679, fig. 801.
8. Mazois, *Ruines de Pompéi*, 1re part., pl. 3 et 33 ; Overbeck, *Pompéi*, p. 406.
9. Saglio, *Dict.*, t. III, fig. 1741, 1742, 1747. Dans le *columbarium* des affranchis de Livie, on a retrouvé de grands sarcophages dans chaque abside (voir les gravures exécutées par Piranesi avant la destruction du monument).

tombeau d'un martyr, et c'est sans doute parce qu'il avait ce caractère de tombeau que se généralisa l'habitude de l'entourer d'une abside. Cela est si vrai que lorsque dans une basilique servant déjà au culte, on introduisait un second tombeau de saint ou de bienfaiteur insigne, on construisait souvent une seconde abside pour le contenir. Les basiliques d'Orléansville (fig. 1) [1], de Matifou [2], de Zraïa [3] en Algérie nous en fournissent de curieux exemples.

Je suis donc convaincu que l'origine de la basilique chrétienne est plus complexe qu'on ne le croit généralement. A la basilique du forum, les fidèles ont emprunté la forme oblongue, la division en galeries parallèles et surtout cette surélévation de la galerie médiane qui permet d'éclairer l'édifice par le haut. Aux lieux publics de réunion, et peut-être aussi à certains monuments funéraires, ils ont pris l'idée de l'abside. Aux maisons particulières, ils doivent l'atrium et l'habitude qu'ils ont longtemps conservée d'accoler à leurs églises, sans souci d'en compromettre l'aspect extérieur, des dépendances très diverses.

Les églises des premiers siècles comprenaient, en effet, des éléments infiniment plus variés que celles de nos jours [4]. Ce n'était pas seulement, comme aujourd'hui, un temple où les fidèles venaient adorer leur Dieu; la *domus ecclesiae* comprenait, outre le temple proprement dit, le logement de l'évêque ou du chef de la communauté; le logement des clercs attachés au service divin ou chargés des intérêts temporels de l'association; des salles où l'on conservait les archives, les livres saints, les vases sacrés; des magasins pour les provisions destinées aux pauvres; souvent des chambres pour soigner les malades ou pour abriter les étrangers de passage [5]. « Une *domus ecclesiae*, en ces temps reculés, dit Mgr Duchesne [6], était quelque chose d'assez compliqué; à la fois église, évêché, réfectoire, dispensaire, hospice. » Il faut se rappeler ce caractère complexe des primitives églises pour comprendre les descriptions que nous en ont laissées les premiers écrivains ecclésiastiques. Eusèbe, par exemple, en décrivant la basilique de Tyr [7], construite de 315 à 322, nous apprend qu'elle s'élevait à l'intérieur d'un vaste enclos, dans lequel on pénétrait en traversant un vestibule couvert, d'où l'on pouvait apercevoir le saint lieu. Entre ce vestibule et l'église proprement dite s'ouvrait à l'air libre un grand espace de forme carrée, entouré de portiques sur ses quatre côtés; plusieurs autres vestibules précédaient l'entrée du temple; celui-ci était entouré d'exèdres et de salles servant à divers usages, particulièrement à loger les pénitents [8]. L'église des

1. La seconde abside (fig. 1) a été ajoutée à l'autre bout de la nef en 475, pour recevoir le tombeau de l'évêque Reparatus (Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p. 240).

2. Gsell, t. II, p. 222.

3. Gsell, t. II, p. 343. Ici, la seconde abside a été ajoutée sur le flanc droit de l'église.

4. Une constitution impériale de l'an 431 nous montre que beaucoup de basiliques étaient entourées de cours et de bâtiments de genres très divers (*Cod. Théod.*, l. IX, t. 45).

5. Ces usages se sont conservés longtemps. Au VIe siècle, Grégoire de Tours, de passage à Paris, logeait « ad basilicam B. Juliani » (Greg. Tur., *Hist.*, l. IX, c. 6).

6. *Origines du culte chrétien*, p. 385-386. — Cf. le procès-verbal de saisie de l'église de Citta en 303, dans les *Gesta apud Zenophilum* (Migne, *Patrol. lat.*, t. VIII, col. 731).

7. Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. X, c. 4 (éd. Valois, p. 311 et 312).

8. Eusèbe, *Vita Const.*, l. IV, c. 58 et 59.

Ph. Anderson.

Fig. 55. — Rome. Porte de Sainte-Sabine.

Saints-Apôtres à Constantinople, la plus belle et la plus riche de celles que Constantin avait élevées dans sa nouvelle capitale, présentait le même caractère, mais avec des dispositions de détail un peu différentes. Là le temple proprement dit s'élevait au milieu d'une ample cour rectangulaire, entourée de portiques, et c'était le long de ces portiques, et non le long de la basilique comme à Tyr, que se dressaient tous les bâtiments accessoires. Ces monuments ont disparu sans laisser de traces [1]. Mais on peut se représenter assez bien ce qu'ils devaient être en étudiant les ruines d'une des plus curieuses basiliques de l'Algérie, celle de Tébessa (fig. 23). Cette église, qui appartient au plus tard à la fin du v^e siècle, forme un ensemble aussi complexe que les monuments dont parle Eusèbe. Elle occupe le centre d'un vaste quadrilatère. Pour y arriver, il faut d'abord traverser une grande cour entourée de constructions ; puis, un escalier monumental conduit à l'atrium entouré de portiques que l'on retrouve devant toutes les grandes basiliques primitives. L'église s'étend au delà de cet atrium ; elle est flanquée, comme celle de Tyr, d'un grand exèdre et de tout un ensemble de bâtiments aux formes variées [2].

D'autres basiliques ainsi entourées d'une enceinte garnie de constructions accessoires ont été retrouvées en Syrie, notamment à Roueiha [3]. Elles montrent combien étaient nombreux les besoins auxquels les églises chrétiennes devaient satisfaire. Les fidèles n'ont donc pas copié servilement un type préétabli. Mais, à l'aide de facteurs divers, ils ont constitué une architecture qui, pour être imprégnée des traditions antiques, n'en eut pas moins son caractère original.

1. La restitution que Hübsch a donnée de l'église de Tyr est hypothétique et sans valeur (*Mon. de l'archit. chrét.*, pl. XXXI, fig. 3).

2. Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p. 265. Ballu, *Le monastère byzantin de Tébessa* (Paris, 1897).

3. Vogüé, *Archit. de la Syrie centrale*, pl. 68 ; Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien* (Leipzig, 1882), p. 96.

# CHAPITRE IV

## ÉTUDE DÉTAILLÉE DES BASILIQUES DU IVe AU VIIIe SIÈCLE

ORIENTATION. — PORTES D'ENTRÉE. — ORDONNANCE DE LA NEF.
COLONNES ET ARCADES. — TRIBUNES. — FENÊTRES. — TRANSEPT. — ABSIDE.
AUTELS, CONFESSION, CRYPTE. — VOÛTES, CHARPENTES, TOITURES. — DÉCORATION, MOSAÏQUES.
EXTÉRIEUR DES BASILIQUES. — FAÇADE, ATRIUM, NARTHEX.

Au moment où la religion chrétienne fut officiellement reconnue par Constantin, l'empire romain était en pleine décadence artistique. Toutefois, si l'habileté et le goût des artistes étaient allés s'affaiblissant sans cesse depuis les Antonins, la fin du IIIe et le début du IVe siècle n'en avaient pas moins été pour l'architecture une période de grande activité. Le palais que Dioclétien se fit bâtir à Salone, les thermes dont il dota la ville de Rome, témoignent suffisamment du goût qu'on avait alors pour les constructions magnifiques [1]. Or ce n'est pas seulement par leur somptuosité que ces édifices se distinguaient, c'était aussi par leurs dimensions; et le désir d'étonner le monde par des œuvres gigantesques, stimulant le génie des architectes, leur avait appris à résoudre les problèmes les plus difficiles, par exemple à couvrir des salles immenses de voûtes si bien combinées qu'elles font encore aujourd'hui notre admiration.

La fondation de Constantinople, qui eut une si grande influence sur les destinées de l'Empire romain, en eut une non moins grande dans le domaine des arts. L'impulsion donnée à l'architecture par les grands travaux entrepris à Byzance sur l'ordre de Constantin se continua sous ses successeurs, et Constantinople devint pendant plusieurs siècles le plus grand centre artistique du monde chrétien. Son influence se fit sentir partout, et la Gaule elle-même, malgré la persistance des traditions latines, malgré les éléments qui en s'y mêlant devaient les transformer et en faire jaillir un art original, la Gaule n'a pas été aussi réfractaire que certains l'ont prétendu au mouvement artistique dont l'empire d'Orient fut le théâtre. Seulement on s'est généralement mépris sur l'époque où s'est exercée cette influence. On a cru qu'elle s'était manifestée surtout au temps des Croisades, alors qu'en réalité elle est sensible dès l'époque franque et n'a jamais été plus marquée que pendant la période comprise entre le VIe et le Xe siècle.

1. Schnaase (*Gesch. der bildenden Künste*, 2e éd., t. III, p. 16 et s.) est un des auteurs qui ont apprécié avec le plus de jugement cette période de l'histoire de l'architecture.

On a vu plus haut que l'immense majorité des églises chrétiennes étaient sur plan basilical, c'est-à-dire que c'étaient des édifices rectangulaires [1], dont une extrémité était occupée par une abside en demi-cercle contenant l'autel, et l'autre percée d'une ou plusieurs portes. Le sens dans lequel l'édifice était tourné, le côté où l'autel était placé furent soustraits de bonne heure à l'arbitraire des constructeurs. Il fut de règle d'orienter les églises de telle sorte que l'entrée principale fût à l'ouest et l'autel à l'est [2]. Les fidèles, en assistant aux offices, avaient ainsi le visage tourné vers la partie de l'horizon où se montre le soleil levant, vers les contrées où l'on place le berceau de l'humanité, vers le petit pays où le Christ est né et d'où la foi chrétienne s'est répandue dans le monde.

Il est déjà question de cet usage dans les plus anciens textes liturgiques que nous possédions [3]; plusieurs auteurs ecclésiastiques des premiers siècles le mentionnent et constatent que les chrétiens avaient l'habitude de se tourner vers l'Orient pour prier [4].

Cependant, quoique fort ancienne [5], cette coutume n'était pas toujours observée rigoureusement. Saint Paulin de Nole, tout en reconnaissant que l'usage de placer l'abside à l'est était le plus répandu [6], nous montre qu'on s'en écartait sans scrupule, puisqu'il tourna son église de Nole la façade au nord-est; une bonne partie des églises fondées à Rome du IVe au VIIe siècle font également exception à cette règle. Ainsi les basiliques de Sainte-Marie-Majeure, de Sainte-Pudencienne, de Sainte-Praxède ont leur abside au nord-ouest; celle de Saint-Marc l'a au nord; celle de Sainte-Sabine, au nord-est; celles de Sainte-Agnès et de Saint-Sabas, au sud-est. Enfin un certain nombre d'églises ont leur entrée et non leur abside à l'est, de sorte que les fidèles, pendant l'office, tournaient le dos à l'Orient, mais il semble qu'en ce cas le prêtre se plaçait de l'autre côté de l'autel, face au peuple, de telle sorte que lui, du moins, regardât l'Orient [7]. Quoi qu'il en soit, l'usage d'orienter les églises de façon que l'abside fût au soleil levant se généralisa en Occident dès le VIe siècle. A l'époque carolingienne, on n'y dérogeait plus que rarement [8], et on peut dire que depuis lors les exceptions à cette règle furent toujours motivées par quelque circonstance indépendante de la volonté des constructeurs, comme la nature du sol, la forme du terrain, ou la présence de constructions préexistantes.

1. Les baptistères et les chapelles funéraires faisaient exception à cette règle.

2. L'Orient était considéré comme le symbole du salut (Lactance, *Divin. instit.*, II, 10).

3. *Constitut. apostol.*, l. II, c. 37.

4. « Cum ad orationem stamus, convertimus ad Orientem. » (S. August., *De orat. Dom. in morte*). — Cf. Tertull., *Apolog.*, c. 16; Socrate, l. V, c. 22; S. Athanase, *Quest.* 37 *ad Antioch.*, etc.

5. L'usage d'orienter les temples de la même façon était très répandu chez les Grecs et les Romains (voir Weingärtner, *Ursprung und Entwick. des christl. Kirchengebäudes*, p. 70).

6. « Prospectus vero basilicae non, ut usitatior mos est, Orientem spectat. » (*Ep. XII ad Severum*).

7. « In ecclesiis ostia ab Oriente habentibus, ut Romae, nulla est in salutatione necessaria conversio, sacerdos ab illis celebrans, semper ad populum stat conversus. » (Durand, *Rationale divin. offic.*, l. V, c. 2, nº 57).

8. « Usus frequentior et rationi vicinior habet in Orientem orantes converti et pluralitatem maximam ecclesiarum eo tenore constitui. » (Walafridus Strabo, *De rebus ecclesiasticis*, c. 4.)

Cette règle est même si fidèlement suivie depuis le XI^e siècle que beaucoup d'auteurs ont l'habitude de désigner par les mots nord ou sud les collatéraux d'une

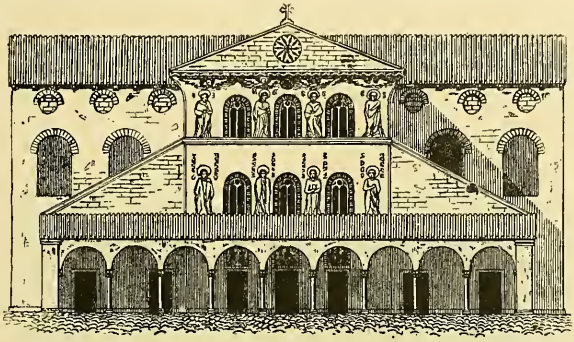

Fig. 56. — Ancienne façade de Saint-Paul-hors-les-Murs, d'après Lenoir.

église, tout le monde sachant que le côté nord est celui que l'on a à gauche en regardant l'autel, le côté sud celui qu'on a à droite [1].

L'entrée principale des basiliques était toujours à l'extrémité opposée à l'abside.

Fig. 57. — Basilique de Tourmanin, d'après Vogüé.

Beaucoup d'églises, même assez importantes, n'avaient qu'une porte sur la façade ; toutefois les grandes en avaient généralement trois, et ce nombre a été dépassé dans les édifices de premier ordre, comme Saint-Pierre du Vatican qui en possédait cinq (fig. 5), et Saint-Paul-hors-les-murs qui en avait sept (fig. 56).

1. Cette façon de parler peut se justifier par un bon nombre d'anciens textes (voy. par ex. Amalaire, *De eccles. offic.*, l. III, c. 2). Mais il ne faut pas s'y fier lorsqu'il s'agit de monuments très anciens. Ainsi, dans la vie du pape Grégoire IV (*Lib. pontif.*, t. II, p. 80), les mots *meridiana plaga* désignent le bas-côté gauche de l'église Santa Maria in Trastevere, car cette église a son abside à l'occident. — Voir, sur la question de l'orientation des églises, Otte, *Handbuch*, 4^e éd., p. 9 et s.; Quicherat, *Mélanges d'archéologie*, p. 405 et 406 ; Holtzinger, *Die altchr. Archit.*, p. 6 et s.; Kraus; *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 281.

Il y avait souvent des entrées latérales, mais leur place ne paraît avoir été soumise à aucune règle, du moins en Occident, car en Orient on se préoccupait plus volontiers d'établir des entrées symétriques des deux côtés de l'édifice (fig. 57) [1]. La baie des portes était habituellement amortie par un linteau que l'on ornait souvent de sculptures sur la face externe (fig. 58). Souvent aussi on y gravait de pieuses invocations [2] ou des vers en l'honneur du Christ ou des saints patrons du lieu [3].

Les vantaux étaient généralement de bois et pouvaient être ornés de sculptures, comme on le voit à l'église Sainte-Sabine, à Rome (fig. 55) [4]. On en faisait en

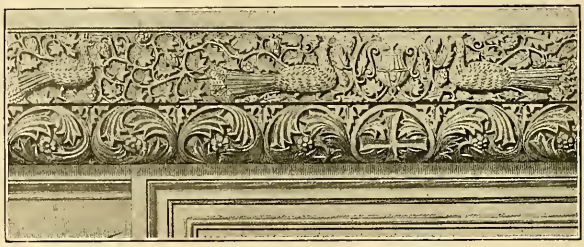

Fig. 58. — Porte de la basilique de Dana, d'après Vogüé.

pierre dans les pays où on pouvait se procurer des dalles d'assez grande taille [5]. Enfin on en faisait de bronze et même d'argent, ou plutôt de bois ou de métal revêtu d'argent, comme celles que le pape Honorius (625-628) donna à Saint-Pierre [6]; ou celles dont le pape Hilaire orna l'oratoire de Saint-Jean de Latran, et dont l'une existe encore [7]; citons encore les magnifiques portes de bronze dont Justinien enrichit Sainte-Sophie et dont une partie des ornements semble être de provenance antique [8].

Au début de l'époque constantinienne, une basilique était toujours une église munie de bas-côtés, mais dès le milieu du IVe siècle on a souvent appelé basiliques de petits oratoires dépourvus de collatéraux, ou même de simples chapelles, comme les *cellae cimiteriales* dont nous avons parlé ci-dessus.

1. Voir le plan des basiliques de Bakousa (fig. 10) et de Tourmanin (fig. 57).

2. Holtzinger, *Altchrist. Archit.*, p. 58 et s.

3. Paulin de Nole nous a conservé le texte des vers qu'il avait composés pour être gravés au-dessus des portes de la basilique de Saint-Félix.

4. La plupart des auteurs attribuent ces portes au Ve siècle (Rossi, *Musaici*, 3e livr.; Kondakoff, *Rev. archéol.*, 1877, p. 361; Crowe et Cavalcaselle, *Gesch. der ital. Malerei*, t. I, p. 49). Quelques-uns cependant, et des plus autorisés, les croient seulement du XIIe s. (Rumorh, *Ital. Forschungen*, t. I, p. 273; et Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, t. VII, p. 251, note 1).

5. Voir les exemples recueillis par M. de Vogüé à Behio, Dana, Bakousa, El Barah.

6. *Lib. pontif.*, t. I, p. 325. Cf. Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, p. 52 et 78. — Ces portes furent volées par les Sarrazins en 846 (*Lib. pontif.*, t. II, p. 324).

7. *Lib. pontif.*, t. I, p. 242. — Elle est dessinée dans Rohault de Fleury, *Le Latran*, pl. 37; dans l'*Archeologia*, t. XL, pl. 9; et dans Venturi, *Storia dell' arte*, t. I, p. 458.

8. Salzenberg, *Altchristl. Baudenkm. von Constantinopel*, pl. 18.

Les grandes églises, comme Saint-Pierre du Vatican (fig. 5), Saint-Paul-hors-les-murs (fig. 6), la basilique de Bethléem (fig. 4) avaient doubles bas-côtés [1]. Cette particularité ne se rencontre pas seulement dans les monuments de premier ordre, on la trouve dans des églises de moyenne dimension, comme les basiliques d'Orléansville en Algérie (fig. 1), ou de Soueida en Syrie [2]. Mais si les exemples en sont assez nombreux, ce fut toujours l'exception.

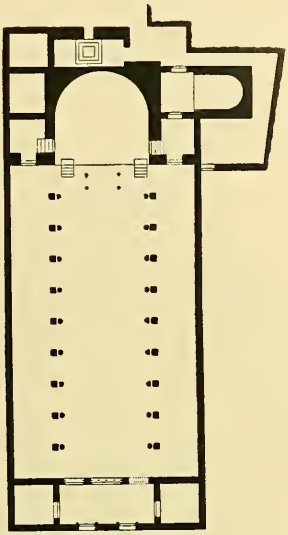

Fig. 59. — Basilique de Morsott, d'après Gsell.

Ordinairement il n'y avait qu'un bas-côté de chaque côté de la nef, même dans les basiliques les plus importantes. Sainte-Marie-Majeure (fig. 11), Saint-Jean de Latran, Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 8), Sainte-Agnès, à Rome (fig. 25); Sant'Apollinare in Classe et Sant' Apollinare Nuovo, à Ravenne (fig. 12); les basiliques du Kef (fig. 86), de Tigzirt (fig. 107), de Morsott (fig. 59), de Tébessa (fig. 23), dans l'Afrique française; celles de Behioh [3], El-Barah [4], Kalaat-Seman (fig. 21), en Syrie; bref, une foule d'églises, grandes et petites, montrent à quel degré ce plan était répandu.

Fig. 60. — Basilique de Babouda, d'après Vogüé.

En revanche, les églises dénuées de bas-côtés sont rares et ne comptent pas parmi les plus anciennes. Ainsi, à Rome, la première en date des basiliques de cette catégorie, Sainte-Balbine [5], n'appartient qu'au VIIe siècle [6], et l'église de Babouda en Syrie (fig. 60), qui présente la même particularité, ne doit pas remonter au delà du VIe siècle.

Les bas-côtés étaient séparés de la nef par des colonnades au-dessus desquelles s'élevaient les murs latéraux de la nef. A l'époque classique, il était de règle que les colonnes employées de la sorte fussent reliées par des architraves horizontales. Ainsi sont construites les innombrables colonnades qui décorent les temples

1. Je ne parle que pour mémoire des églises ayant un plus grand nombre de collatéraux. Les exemples en sont très rares ; ainsi on a trouvé à Tipasa, en Algérie, une basilique ayant neuf galeries parallèles (Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p. 318, fig. 147). Elle n'en avait que sept à l'origine, ce qui était déjà tout à fait exceptionnel; puis la nef ayant paru trop large, on la divisa ultérieurement en trois.

2. Vogüé, *Syrie centrale*, t. I, pl. 19.

3. *Ibid.*, t. II, pl. 137.

4. *Ibid.*, t. II, pl. 60.

5. Bunsen, pl. 15, *a*.

6. Il y avait à Rome une église sans bas-côtés, beaucoup plus ancienne, celle de Saint-André-in-Barbara; mais c'était un monument païen adapté au culte chrétien (Rossi, *Bull.*, 1871, p. 5 et s.)

grecs, et celles que les Romains, à l'exemple des Grecs, plaçaient au pourtour de leurs temples ou faisaient entrer dans la composition de leurs portiques. Cette façon d'employer les colonnes se rencontre encore dans certains monuments chrétiens, comme la basilique de Bethléem (fig. 4); et à Rome, celles de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 9), de Saint-Pierre du Vatican (fig. 61). Mais ce n'est pas là le mode de construction habituellement suivi par les chrétiens. La grande majorité des basiliques nous montre des colonnades reliées par des arcs, et ce système, déjà très répandu au IVe siècle, détrôna si bien le précédent qu'il s'imposa aux constructeurs occidentaux du moyen âge et que, pendant

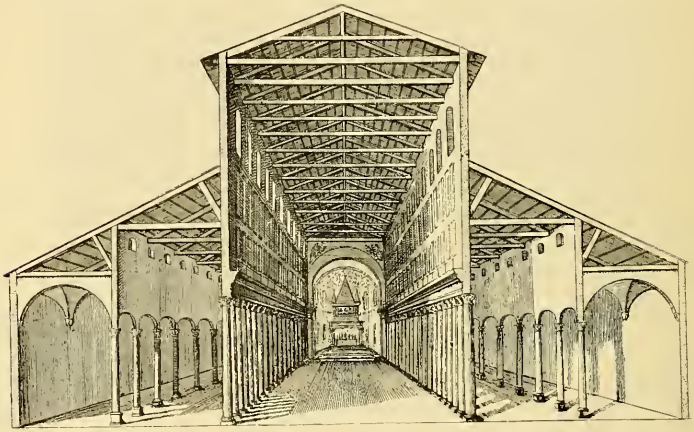

Fig. 61. — Rome. Saint-Pierre du Vatican, d'après Bonanni.

près d'un millier d'années, du VIe au XVIe siècle, on chercherait vainement un exemple d'architraves dans l'ordonnance intérieure de nos églises.

En adoptant comme système de construction les arcades portées sur des colonnes, les architectes chrétiens n'ont fait que consacrer et généraliser des innovations dont l'apparition est antérieure au triomphe de l'Église. Habitant un sol où la bonne pierre à bâtir pouvant se débiter en grands morceaux est assez rare, les Romains ont toujours fait grand emploi de briques ou de pierres de petit échantillon; ils furent ainsi conduits à multiplier les arcs et les voûtes dans leurs constructions. Jusqu'au IIIe siècle, les arcs qu'ils élevaient étaient toujours portés sur des piliers, jamais sur des colonnes. Tels étaient ceux qu'on voyait à la basilique Julia, dont les restes ont été retrouvés à Rome dans les fouilles du Forum (fig. 40). Certaines basiliques chrétiennes ont eu de même des piliers comme supports. Il y en a des exemples en Afrique, à Orléansville (fig. 1), à Bénian (fig. 24), à Matifou [1],

1. Gsell, t. II, p. 224, fig. 129.

à Tipasa [1], et même en Italie [2]. Mais ce sont là des exceptions : les arcades sur colonnes, voilà la règle. Cette façon de construire semble avoir pris naissance dans la partie orientale de l'Empire [3]. C'est là qu'on en trouve les plus anciens exemples, et qu'il faut aller chercher les monuments qui nous montrent quand et comment elle s'est introduite. Ce fut d'abord à la façade de certains édifices qu'on l'appliqua sous forme d'arc de décharge, pour soulager le linteau du milieu du fronton (fig. 62) [4].

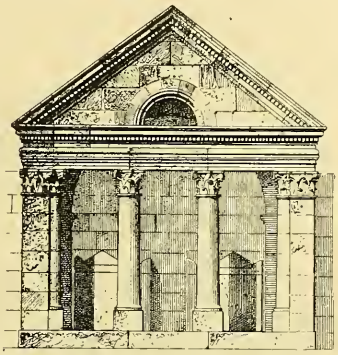

Fig. 62. — Tombeau à Kherbet-Hâss, d'après Vogüé.

De là à supprimer la partie d'architrave comprise sous l'arc, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi dès le IIIe siècle, à Salone aujourd'hui Spalato, dans le palais de Dioclétien [5], et à Damas [6], dans un riche portique (fig. 63) qui, au IVe siècle, fut incorporé à la basilique de Saint-Jean dont les Arabes firent plus tard la principale mosquée de la ville. On commença dès lors à employer systématiquement l'arcade sur colonnes, et l'effet décoratif de cette combinaison architectonique parut si heureux aux artistes de la fin du IIIe siècle qu'ils l'adoptèrent non seulement pour la construction de leurs portiques, comme on le voit dans l'élégant atrium qui précède le temple de Jupiter, devenu la cathédrale de Spalato, mais encore comme simple motif d'ornementation. Le même palais de Salone en fournit un exemple célèbre dans une arcature aveugle qui orne une des façades et qui est peut-être le plus ancien exemple connu d'un genre de décoration que les artistes du moyen âge se sont approprié, et dont ils ont su tirer le plus heureux parti [7].

On ne doit pas s'étonner, dès lors, que l'arcade sur colonnes ait été adoptée par les architectes chrétiens et qu'elle ait joui parmi eux d'une vogue telle qu'on la trouve employée dans les pays mêmes où elle semble inconciliable avec les traditions des constructeurs. Ainsi en Syrie, où l'abondance des pierres résistantes et

1. Gsell, t. II, p. 176, 224, 318 et 334.

2. Basiliques de Porto (*Bull. di archeol. crist.*, 1886, p. 103) et de Sainte-Symphorose, sur la Voie Tiburtine (*Ibid.*, 1878, p. 79). — Paulin de Nole nous apprend que la basilique de Saint-Félix avait d'abord des piliers et qu'en la reconstruisant il les remplaça par des colonnes (*Poem.*, XXVII, p. 393 ; et XXVIII, p. 200).

3. Les plus anciens exemples qu'on en ait encore signalés se voient sur des médailles d'Asie (Donaldson, *Arch. numismat.*, fig. 20, 21, 22, 28, 34 et 37).

4. L'exemple de Kherbet-Hâss (fig 62), que j'emprunte à M. de Vogüé (pl.74), n'est pas des plus anciens, mais il montre bien la transition entre le fronton classique et ceux de Salone ou de Damas.

5. Diehl, *Manuel*, p. 107, fig. 45.

6. Vogüé, *Syrie centr.*, pl. 28. — Cf. la bonne étude consacrée à cette mosquée par Phené Spiers, *Architecture. East and West*, p. 211.

7. Diehl, *Manuel*, p. 106, fig. 44.

faciles à débiter en grands échantillons aurait si bien justifié l'usage de l'architrave, les colonnes des basiliques sont presque toujours reliées par des arcades [1].

Sauf peut-être en Orient [2], la plupart des colonnes employées dans les temples chrétiens n'ont pas été faites spécialement pour les édifices où on les trouve. Elles proviennent presque toujours de monuments antiques auxquels on les a brutalement arrachées.

En fut-il ainsi dès le temps même de Constantin, on ne peut le dire avec certi-

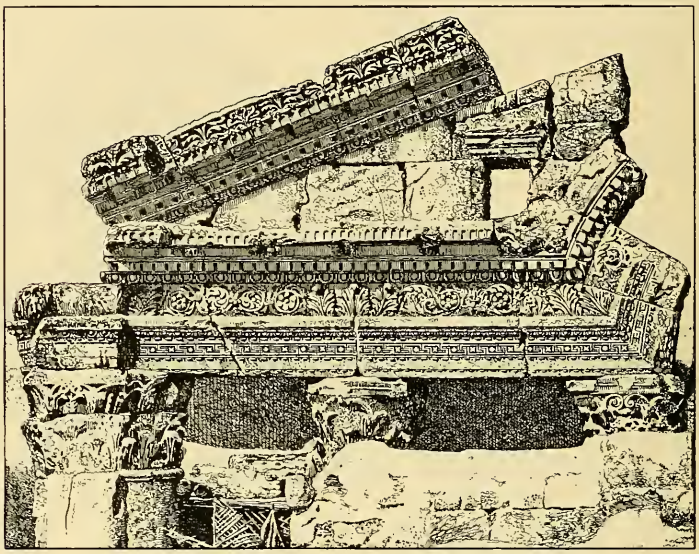

Fig. 63. — Damas. Fragment d'arc sur colonnes, d'après Vogüé.

tude, car des grandes basiliques bâties par ce prince il ne reste que peu de chose. On peut le supposer toutefois, car on ne se faisait pas faute à cette époque de dépouiller les anciens édifices pour orner les monuments nouveaux [3], et l'usage d'emprunter à des constructions antérieures une partie des éléments décoratifs dont on avait besoin était assez répandu pour qu'à Rome même le bel arc de triomphe élevé à la gloire de Constantin ait été orné de bas-reliefs arrachés à un arc plus

1. Parmi toutes les basiliques signalées par M. de Vogüé, il n'y en a qu'une, celle de Betoursa, dont les colonnes portaient des architraves (*Syrie centrale*, p. 99, fig. 37). Je citerai en revanche comme ayant des arcades sur colonnes les basiliques d'El-Barah (*Ibid.*, pl. 62), de Kherbet-Hâss (*Ibid.*, pl. 61), de Moudjeleia (*Ibid.*, p. 98, fig. 36), etc. Mais il est à noter que ces arcades sont parfois évidées dans un ou deux blocs monolithes posés horizontalement.

2. Et peut-être dans quelques-unes des basiliques byzantines de Ravenne.

3. Voir les citations recueillies par Winkelmann, *Hist. de l'art*, l. VI, c. 8, p. 499.

ancien. Quoi qu'il en soit, l'usage de construire des basiliques avec des colonnes d'emprunt se répandit rapidement et, dès la fin du IVe siècle, on le constate dans les églises bâties avec le plus de luxe, comme Saint-Paul-hors-les-murs, dont une partie des colonnes furent prises au mausolée d'Adrien [1]. Bientôt les édits ordonnant la fermeture des temples païens, en amenant la destruction d'un grand nombre d'édifices, mirent à la disposition des fidèles une quantité de matériaux de choix. Ils s'empressèrent de les employer, si bien que parmi toutes les basiliques de Rome il n'en est peut-être pas une dont les colonnes aient été faites spécialement pour elle.

Ces colonnes de diverses origines présentaient souvent des disparates très marqués, mais peu importait aux constructeurs chrétiens. Ils n'étaient point choqués de mettre côte à côte des colonnes à fût lisse et des colonnes cannelées, des cannelures en spirale et des cannelures rectilignes, d'entremêler des colonnes de marbre, de granit et de porphyre, de marbre blanc et de marbre coloré, de granit gris du genre le plus commun et de granit rose d'Égypte. Ils ne s'inquiétaient même pas de les prendre de même grosseur, ni de même longueur. Ils sciaient celles qui étaient trop longues ou les montaient sur des bases moins élevées; si, au contraire, elles étaient trop courtes, ils y mettaient une rallonge, ou montaient la base sur un socle de hauteur appropriée, ou intercalaient entre le chapiteau et le sommier de l'arc un épais coussinet de pierre, comme on en voit dans les basiliques de Ravenne (fig. 13).

Le même mépris de l'uniformité s'observe dans l'emploi des chapiteaux. Les sculpteurs capables d'en exécuter ne disparurent pas tout d'un coup à Rome, ni même dans les provinces [2]. Mais la facilité que l'on avait de décorer les églises à peu de frais, aux dépens des édifices antiques, était trop tentante, et l'on fit constamment pour les chapiteaux ce qu'on faisait pour les colonnes.

On le fit également pour les rares monuments qui comportent une architrave. L'église Saint-Laurent-hors-les-murs en fournit la preuve et témoigne suffisamment des progrès que faisait peu à peu la corruption du goût (fig. 9).

Cet emploi des matériaux antiques dura longtemps dans les pays, comme l'Italie, où ils étaient en grande abondance. Au début du XIIe siècle encore, on bâtissait des églises comme Saint-Clément à Rome, dont toutes les colonnes proviennent d'édifices romains. En Gaule, où les monuments antiques étaient moins nombreux et moins somptueux, ces pratiques ne purent se continuer aussi longtemps, et l'on commença de bonne heure à employer des piliers, comme supports, au lieu des colonnes qui se faisaient rares. Un autre motif, d'ailleurs, a dû contribuer à développer l'emploi du pilier, c'est un sentiment de prudence inspiré à des constructeurs malhabiles par la difficulté d'assurer l'équilibre des colonnades

1. Severani, *De septem Urbis ecclesiis*, p. 387.

2. Même plus tard, les Byzantins et les sculpteurs élevés à leur école savaient sculpter de fort beaux chapiteaux. On en a des exemples encore nombreux en Orient, en Italie et jusque dans certains monuments d'Afrique.

auxquelles le tassement des maçonneries et la poussée des arcades faisaient facilement perdre leur aplomb [1]. Cette préoccupation est bien marquée dans certaines basiliques d'Algérie, comme celle de Tébessa, où derrière chacune des colonnes de la nef se dresse un pilier (fig. 64), or ce sont ces piliers qui portent les arcades, et non pas les colonnes dont le rôle est purement décoratif [2]. Le même sentiment a dû animer les constructeurs de Saint-Démétrius de Salonique (fig. 65), et plus tard

Fig. 64. — Tébessa. Ruines de la basilique.

ceux de Sainte-Marie-in-Cosmedin à Rome (fig. 155), quand ils intercalaient des piliers de distance en distance entre les colonnes, car les dimensions et la forme oblongue de ces piliers indiquent suffisamment qu'ils sont là pour consolider la construction et non pour suppléer à des colonnes que l'on ne pouvait plus se procurer.

1. En effet, la basilique d'Orléansville, qui avait des piliers pour supports, appartient à une date où il était encore facile d'avoir des colonnes. J'en dirai autant des basiliques de Sainte-Symphorose sur la Voie Nomentane, et de Pammachius, à Porto (Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1858, p. 103).

2. Même particularité à Morsott (Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p. 232). En Syrie, où les bons matériaux ne manquaient pas pour faire des fûts de colonnes, on préfère les piliers toutes les fois que les arcades de la nef ont une grande largeur (ex. à Roueiha et à Kalb-Louzeh, Vogüé, pl. 68 et 122).

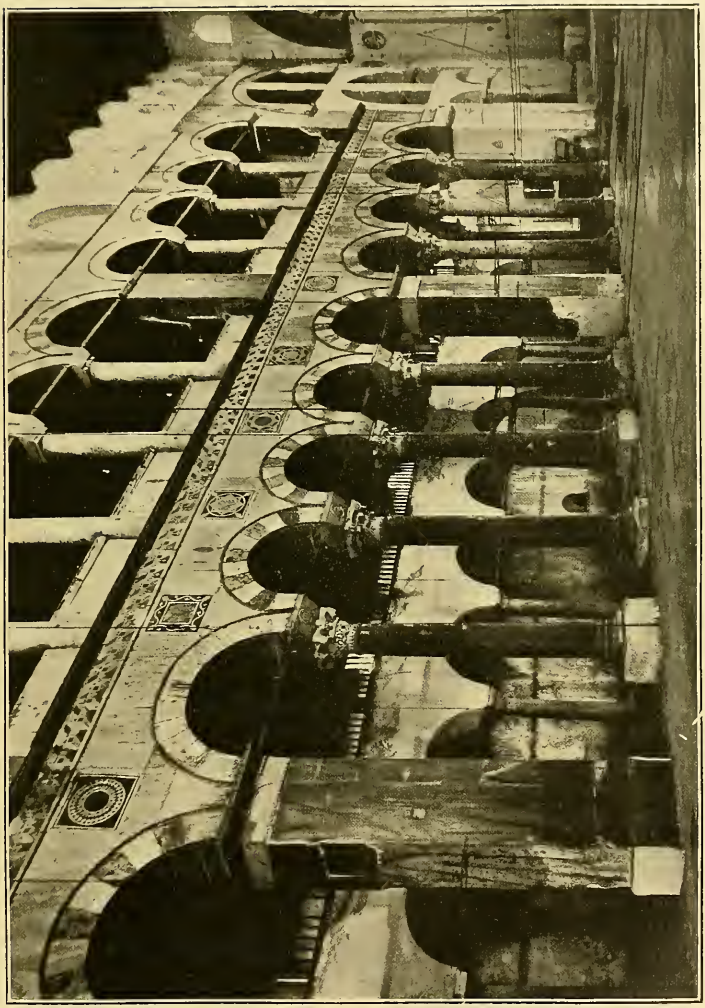

Ph. Le Tourneau.

Fig. 65. — Salonique. Saint-Démétrius.

Beaucoup de basiliques avaient des tribunes au-dessus des bas-côtés [1]. En ce cas, l'ordonnance de la nef comportait deux ordres de colonnes superposés. Chose remarquable, ce n'étaient point les plus grandes et les plus riches basiliques qui présentaient cette disposition. Ni Saint-Pierre, ni Saint-Paul, ni Sainte-Marie-Majeure, ni Saint-Jean de Latran, ni aucune des églises de premier ordre de l'époque constantinienne, si on excepte celle du Saint-Sépulcre à Jérusalem, n'ont eu des tribunes le long de la nef. On n'en trouve que dans des édifices de second rang et de dimensions assez réduites, comme Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 9), ou Sainte-Agnès (fig. 39) à Rome, la basilique d'Orléansville en Algérie, Saint-Démétrius à Salonique (fig. 65), etc.

La plupart des églises de la Gaule, antérieures à l'époque carolingienne, ont dû en être dépourvues. Toutefois je suis porté à croire qu'il y en avait à Saint-Martin de Tours, car on aurait peine autrement à s'expliquer le grand nombre de colonnes que l'on y voyait [2].

Les tribunes ou galeries supérieures des basiliques s'ouvraient toujours sur la nef par des arcades de même largeur que celles du rez-de-chaussée et portées comme elles sur des colonnes de toutes provenances; ces colonnes étaient seulement plus courtes et autant que possible d'un moindre diamètre.

Des dalles de marbre posées de champ formaient parapet entre les colonnes. L'église Saint-Démétrius, à Salonique, en a conservé une suite intéressante

Il faut remarquer que les colonnes des tribunes sont toujours reliées par des arcs, même dans les édifices dont les colonnades du rez-de-chaussée sont architravées, comme à Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 9). Il nous reste trop peu d'exemples de tribunes dans les monuments de date très reculée pour qu'on puisse affirmer que ce fut une règle sans exception, mais on ne possède actuellement aucun exemple d'architraves reliant les colonnes de l'étage supérieur d'une basilique.

Si l'on s'en rapporte à un passage de Vitruve [3] qui a prêté aux interprétations les plus diverses, il semble que les collatéraux de certaines basiliques païennes faisaient retour aux deux extrémités du vaisseau central, ou du moins à une de ces extrémités. Dans les édifices de ce type, les tribunes, s'il y en avait, faisaient également retour sur les petits côtés de la nef. C'est sans doute là ce qu'on nommait *chalcidique*. On trouve une disposition analogue dans certaines églises chrétiennes, munies de tribunes, mais seulement au bas de la nef, car le côté opposé à l'entrée était toujours occupé par l'abside que l'on ne pouvait masquer. Les basiliques de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 9) à Rome, celle de Saint-Démétrius à Salonique offrent des exemples bien conservés de chalcidique. Il est probable qu'il y en avait également en Gaule. Le revers du mur de façade de l'église

1. Il en était ainsi déjà dans beaucoup de basiliques païennes, notamment celle de Pompéi, et les basiliques Julia et Ulpia, à Rome.

2. R. de Lasteyrie, *La basilique de Saint-Martin de Tours*, p. 37.

3. Vitruve, l. V, c. 1.

Saint-Pierre, à Vienne en Dauphiné, a conservé les traces d'une décoration qui ne pourrait guère s'harmoniser avec une autre disposition.

L'ordonnance intérieure était complétée par une rangée de fenêtres percées au sommet des murs latéraux de la nef. Ces fenêtres étaient amorties en plein cintre, et d'assez grande dimension. Leur nombre, dans les monuments d'Occident, correspond au nombre des travées. Il y en a une dans l'axe de chaque entre-colonnement. Il n'en est pas toujours de même en Orient. Là les fenêtres sont parfois beaucoup plus nombreuses; ainsi, à Bakousa en Syrie, il y en a une dans l'axe de chaque travée et une autre dans l'axe de chaque colonne (fig. 66); à Roueiha, où les arcades ont une grande largeur, il y en a quatre par travée [1].

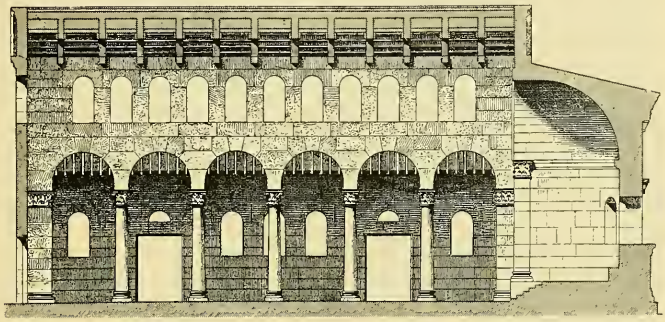

Fig. 66. — Basilique de Bakousa, d'après Vogüé.

Les basiliques n'étaient souvent éclairées que par les fenêtres percées dans les murs latéraux de la nef, une foule de constructions annexes rendant impossible de percer des jours dans les murs des bas-côtés; c'est le cas dans la plupart des très anciennes églises de Rome, et il a dû en être de même en beaucoup d'endroits. Il est probable, néanmoins, qu'on n'agissait ainsi que lorsqu'on y était obligé par la disposition des lieux, car dans les très rares édifices de la Gaule dont certaines parties peuvent remonter à l'époque mérovingienne, comme l'église Saint-Pierre à Vienne (fig. 35), nous trouvons la preuve que les bas-côtés pouvaient avoir des jours directs sur l'extérieur, et la même particularité se retrouve à une époque encore plus ancienne dans les églises de Syrie [2].

L'abside n'avait généralement pas de fenêtres dans les basiliques de Rome, mais il n'en était pas de même partout, et l'on en trouve communément en Orient, en Grèce, en Syrie et en Afrique. Nos églises de la Gaule devaient souvent en avoir aussi, car Grégoire de Tours, racontant un vol dont l'église Saint-Martin fut victime, dit expressément que les voleurs s'étaient introduits par la fenêtre de

1. Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 69.

2. Par exemple à Bakousa, à Roueiha, etc.

l'abside [1]. Enfin des fenêtres étaient habituellement percées dans le mur de façade. Elles devaient être le plus souvent au nombre de trois, disposées sur un même rang, comme dans les façades restituées de Parenzo ou de Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 94). Quelquefois il y en avait deux rangs superposés, comme à Saint-Paul-hors-les-murs (fig 56). Souvent enfin, dans le pignon de la façade, on perçait un *oculus*, ou petite fenêtre de forme ronde [2].

Les fenêtres anciennes qui nous restent aujourd'hui sont presque toutes dénuées d'ornement, mais il n'en fut pas toujours ainsi, et beaucoup ont dû être flanquées intérieurement de colonnes, comme celles de Saint-Pierre de Vienne (fig. 35), ou ornées de stucs, comme on le faisait encore à l'époque carolingienne, ou décorées extérieurement d'archivoltes et de chambranles moulurés [3], voire même d'un riche encadrement avec fronton, comme la vieille église du Crucifix, à Spolète, en a conservé un si remarquable spécimen [4].

Vte de Truchis ph.

Fig. 67. — Dijon. Saint-Bénigne.

Dans les pays chauds, les fenêtres des basiliques étaient fermées par des lames de pierre ou de marbre percées de jours combinés de façon à former des dessins variés [5]. En Gaule, où le marbre était plus rare, ces clôtures étaient souvent en pierre, comme celle que l'on a retrouvée à Saint-Bénigne de Dijon (fig. 67)[6] et qui paraît provenir de la petite chapelle quadrangulaire élevée, vers l'an 506, par saint Grégoire, évêque de Langres, à l'est de l'emplacement où fut construite, au début du XIe siècle, la grande rotonde dont l'étage inférieur subsiste encore.

Quand le climat l'exigeait, ces jours étaient garnis de verre. En Gaule, le verre à vitre était très répandu, et les fenêtres des basiliques étaient garnies de panneaux de verre montés dans des châssis de bois [7]. Ces panneaux, dans les riches églises,

1. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, l. VI, c. 10.

2. Ex. à Tourmanin (Vogüé, t. II, pl. 132). La façade de Tourmanin nous montre deux *oculi* superposés, celui d'en bas a un remplage cruciforme.

3. On a retrouvé en Syrie d'assez nombreux exemples de ces encadrements de moulures (voir Vogüé, t. II, pl. 119, 121, 123, 134, etc., et Butler, *American Exped. to Syria*, p. 196, 205, 211, etc.).

4. Rivoira, t. II, p. 41, fig. 45.

5. Voir les exemples recueillis à Rome par Nesbitt, *Archæologia*, t. XL, pl. 11.

6. Une grande partie de cette clôture est refaite, mais les morceaux d'une antiquité indiscutable qu'on a utilisés en la restaurant ne laissaient place à aucune hésitation quant à son dessin.

7. « Ecclesia est vici Icidiorensis... fenestras ex more habens, quae vitro lignis incluso clauduntur » (Greg. Tur., *De gloria mart.*, I, 59).

étaient en verre de diverses couleurs, qui produisaient des effets de lumière dont les poètes du temps nous ont laissé des descriptions enthousiastes [1]. Il est peu probable toutefois qu'on ait connu dès lors la véritable peinture sur verre, c'est-à-dire l'art d'assembler des morceaux de verre coloré et d'y tracer des dessins représentant des ornements ou des figures. L'Orient, à cet égard, ne paraît pas avoir

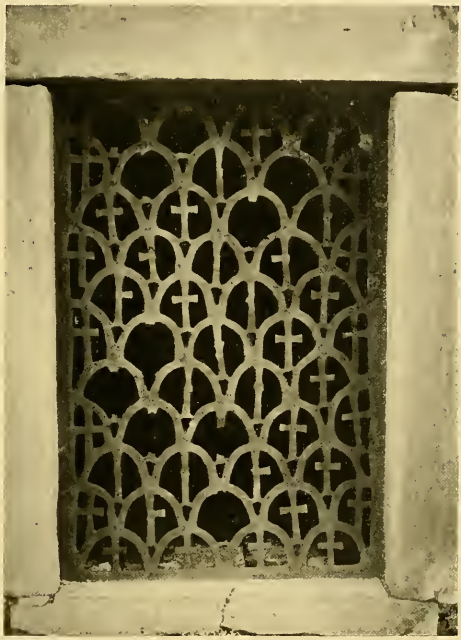

Fig. 68. — Ravenne. Sant'Apollinare in Classe.

été plus avancé que l'Occident, et les verres de couleur dont furent ornées les fenêtres de Sainte-Sophie de Constantinople [2] ne ressemblaient pas plus à de véritables vitraux que ceux qui ornaient la basilique bâtie à Lyon, vers 450, par l'évêque Patiens [3], ou que ces vitres de l'église d'Iseure, dont la couleur jaune était si éclatante qu'un voleur s'en empara, convaincu qu'elles contenaient de l'or [4]. Les petites fenêtres près du sol étaient fermées par des grilles en métal. Il s'en est conservé un curieux exemple à Sant'Apollinare in Classe (fig. 68).

1. Fortunat, *Carm.*, l. II, c. 11 ; Sidoine Apoll., *Epist.*, l. II, 10.
2. L'époque à laquelle ces verres peuvent remonter est d'ailleurs incertaine.
3. Sidoine Apoll., *Epist.*, II, 10.
4. Greg. Tur., *loco cit.*

Beaucoup d'églises du moyen âge ont la nef séparée de l'abside par un transept, mais cette disposition est presque une anomalie dans les basiliques primitives, car il n'y en a pas d'exemple en Afrique [1]; ceux qu'on remarque en Orient ne semblent pas remonter à une époque très reculée [2], et en Italie même, il est très probable que la majorité de ceux qu'on relève dans les basiliques de très ancienne date sont le produit de quelque modification du plan primitif [3]. Néanmoins les deux plus grandes basiliques de Rome, Saint-Pierre (fig. 5) et Saint-Paul-hors-les-murs, (fig. 6) ont eu un transept dès le IVe siècle. A l'origine, celui de Saint-Pierre ne dépassait pas l'alignement des bas-côtés; plus tard, on l'allongea des deux bouts : au sud, pour installer un baptistère; au nord, pour mettre la basilique en communication avec le mausolée de Théodose. Le transept de Saint-Paul, s'il remonte, comme certains le supposent, à la reconstruction de la basilique sous Valentinien III, serait le plus ancien exemple connu de transept formant saillie au delà des bas-côtés. Mais il a été l'objet de retouches considérables à diverses époques, notamment au XIIe siècle, quand le pape Innocent II fit construire le mur longitudinal qui le divise en deux [4].

En Gaule, il semble que les églises munies d'un transept aient été assez communes depuis le VIe siècle. Grégoire de Tours nous apprend qu'il en existait une à Clermont [5], et divers textes hagiographiques en mentionnent à Jumièges [6], à Saint-Germain-des-Prés [7], etc.

Autant qu'on en peut juger d'après le peu d'exemples qui nous restent, le transept n'avait ni bas-côtés, ni tribunes; il avait même hauteur de comble que la nef et communiquait avec elle par un grand arc que l'on appelait l'arc triomphal. Quicherat pensait qu'une tour surmontait le carré formé par l'intersection du transept et de la nef [8], mais le petit nombre de textes sur lesquels il appuyait son opinion ne permet pas d'affirmer, comme il le faisait, que cette tour formât lanterne et servît à éclairer cette partie de l'église. La cathédrale de Nantes, en particulier, était surmontée d'une construction qui pouvait fort bien n'être qu'une flèche en charpente [9].

On s'est demandé à quel mobile les architectes chrétiens avaient obéi en ajoutant un transept au corps de l'église. Se sont-ils inspirés d'une idée symbolique? Ont-ils voulu faciliter aux fidèles la vue des cérémonies qui se célébraient autour de l'autel? Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable, car le transept ne se ren-

1. Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p. 142. — Le plan cruciforme qu'affectent quelques basiliques algériennes, comme celle de Guesseria (fig. 70), n'est pas dû à un transept, mais à la présence de deux sacristies faisant saillie sur l'alignement de la nef (Gsell, II, p. 203).

2. Ainsi le transept de la basilique de Bethléem (fig. 3) est généralement considéré comme moins ancien que la nef, et celui de Saint-Démétrius de Salonique (fig. 18), quel que soit son âge, est sûrement une addition au plan primitif.

3. La date des transepts de Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Pierre-aux-Liens, Sainte-Croix de Jérusalem, est à tout le moins fort incertaine.

4. *Lib. pontif.*, t. II, p. 384.

5. *Hist. Franc.*, l. II, c. 16.

6. Mabillon, *Acta SS. ord. S. Bened.*, saec. II, p. 820.

7. *Vita S. Droctovei*, c. 13 (*Ibid.*, t. I, p. 252).

8. *Mél. d'archéol.*, p. 43 et s.

9. Fortunat, *Carmina*, l. III, nº 5.

contre, à l'origine, que dans des églises importantes, et on ne comprendrait guère, si sa seule raison d'être eût été une idée symbolique, que celle-ci ne se fût pas manifestée dans les petites basiliques aussi bien que dans les grandes.

Il est probable, en revanche, que c'est une idée pieuse qui a fait la vogue des chapelles funéraires en forme de croix à branches égales, qui ont joué un rôle considérable dans le développement de l'architecture byzantine, et dont un des spécimens les mieux conservés se voit à Ravenne, dans l'élégant édicule construit au Ve siècle pour abriter les restes de Galla Placidia (fig. 119).

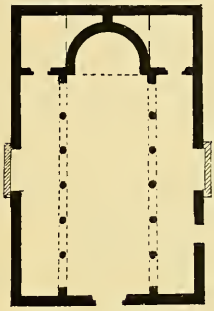

Fig. 69.
Grado. Église Santa Maria.

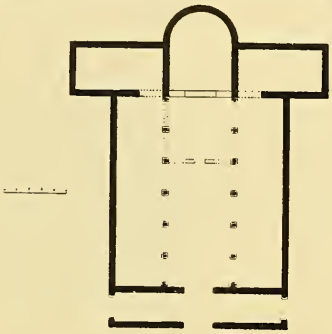

Fig. 70. — Basilique de Guesseria, d'après Gsell.

Le sanctuaire ou *presbyterium*, c'est-à-dire la partie de l'édifice où était placé l'autel, était dessiné en forme d'abside et voûté en cul-de-four [1]. Le plus souvent l'abside formait une saillie nettement accusée à l'extérieur du mur opposé à l'entrée, mais parfois elle était construite de façon à ne pas déborder au delà de ce mur (fig. 69). Cette disposition était surtout fréquente lorsque l'abside était flanquée de sacristies, ce dont on a de nombreux exemples en Orient et dans l'Afrique française [2], et ce qui devait aussi se rencontrer en Occident [3]. Ces sacristies (*secretaria*) s'élevaient ordinairement dans le prolongement des bas-côtés [4], et formaient deux salles disposées symétriquement par rapport à l'abside (fig. 71). L'une servait à conserver les livres et les objets nécessaires au culte, c'était le *diaconicum*, les clercs s'y réunissaient en attendant le commencement de l'office [5];

1. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'exception à cette règle. Tous les chevets carrés retrouvés en Orient ou en Afrique ont dû être garnis intérieurement d'un hémicycle en matériaux légers, qui a disparu avec le temps, mais dont on retrouve généralement les traces avec un peu d'attention : basiliques de Hâss (Vogüé, *Syrie centrale*, p. 101 et pl. 65), d'Orléansville (Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p. 137), etc.

2. Gsell, t. II, p. 141.

3. La basilique de Sainte-Symphorose, près de Rome, dont les restes ont été découverts en 1878, en offre un très ancien exemple (fig. 72). Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, l. V, c. 19) et les textes épigraphiques (Leblant, *Inscr. chrét.*, t. I, p. 56) en mentionnent à mainte reprise.

4. Quelquefois elles sont plus larges que les bas-côtés, ce qui donne à l'église un plan cruciforme ou en T, comme à Guesseria (fig. 70).

5. « Nos collecti in unum sedebamus in secretario basilice Beati Petri » (Greg. Turon., *Hist.*, l. V, c. 19).

l'autre, que les textes byzantins nomment *prothesis*, servait à recevoir les offrandes des fidèles; aussi était-elle ordinairement de plain pied et en communication directe avec la nef, tandis que le diaconicum s'ouvrait sur l'abside et était au même niveau qu'elle [1]. La règle était d'élever le presbyterium de plusieurs marches au-dessus de la nef. On a retrouvé trace de cette disposition dans une foule d'églises d'Algérie et de Tunisie. Quelquefois le sanctuaire empiétait sur la nef; en ce cas, la partie surélevée de l'église, au lieu d'être limitée à l'abside, s'avançait dans la nef [2].

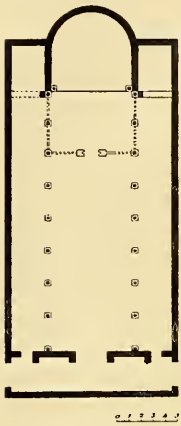

Fig. 71. — Basilique d'Henchir-el-Atech, d'après Gsell.

Telle était la forme primitive du presbyterium, mais diverses variantes s'introduisirent d'assez bonne heure dans ces dispositions, principalement dans les pays soumis à l'influence byzantine.

Ainsi parfois la courbe de l'abside est précédée d'une partie rectiligne analogue au chœur des églises du moyen âge (fig. 70 et 71), ce qui augmente sensiblement l'espace réservé au sanctuaire.

Souvent encore l'abside, au lieu d'être ronde à l'extérieur comme à l'intérieur, est encadrée dans un mur polygonal. C'est une particularité très répandue en Orient et dans les monuments qui dénotent une influence byzantine. Ainsi l'abside de Saint-Serge-et-Saint-Bacchus à Constantinople (fig. 116) dessine extérieurement trois pans coupés; celle de Sant'Apollinare in Classe, à Ravenne, en a cinq, celle de Parenzo en a six (fig. 17), celle de Tourmanin en Syrie en a sept (fig. 57). L'abside de cette dernière église est aussi polygonale à l'intérieur, et c'est un des plus anciens exemples que l'on ait de cette disposition si commune plus tard [3].

Fig. 72. — Rome. Ste-Symphorose, d'après Stevenson.

Quelques absides se distinguent du type ordinaire par une autre particularité. Les restes des martyrs étaient l'objet d'une telle dévotion que, de bonne

1. Pour plus de détails, voir les textes réunis par Holtzinger (*Die altchristl. Archit.*, p. 90 et 91). — Dans certaines basiliques, il y avait quatre *secretaria* (fig. 59), les unes servaient de *prothesis* ou de *diaconicum*, les autres de *salutatorium* (Greg. Turon., *Hist. Franc.*, II, 21 ; VI, 11 ; VII, 22), c'est-à-dire de salle de réception ou de salle de lecture pour les fidèles qui voulaient étudier les livres saints (Paulin Nol., *Ep. 32 ad Severum*). Quelques églises d'Orient, comme celle de Kalb-Louzeh (Vogüé, p. 136 et pl. 122 et 125) ont eu des sacristies à deux étages. Il est vraisemblable qu'on utilisait en ce cas l'étage supérieur, comme *gazophilacium* ou trésor. On fit souvent de même au moyen âge.

2. Il est souvent fait allusion dans les auteurs ecclésiastiques à cette surélévation du *presbyterium* (Prudence, *Peristeph.*, XI, v. 225 ; August., *De Civit. Dei*, XXII, 8; Sid. Apoll., *Carm. 16 ad Faustum*). Elle est ordinairement indiquée par les mots *exedra*, *tribunal*.

3. M. de Vogüé attribue cette église au VIe siècle. M. Gavault a trouvé un exemple peut-être aussi ancien à Tigzirt, dans une petite chapelle bâtie par les Byzantins sur les ruines d'un édifice romain (Gsell, *Mon. de l'Alg.*, t. II, p 304).

heure, les oratoires où on les conservait devinrent trop exigus pour contenir les foules qui s'y pressaient. Beaucoup furent reconstruits dans des proportions plus vastes. Mais parfois, au lieu de recourir à ce remède radical, on tenta de concilier le culte dont on entourait les reliques et la nécessité de faire place au nombre croissant des fidèles, en annexant à ces oratoires une basilique dont l'abside, contiguë à celle qui contenait le tombeau du martyr, communiquait avec elle. C'est ce qui fut fait à Sainte-Symphorose sur la voie Nomentane (fig. 72) [1], à Sainte-Generosa sur la voie Portuensis [2], et enfin à Saint-Laurent-hors-les-murs (fig. 8) [3].

Saint Paulin de Nole nous apprend qu'il adopta une disposition de ce genre

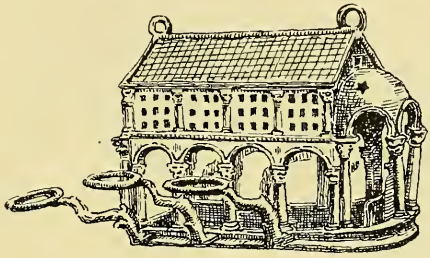

Fig. 73. — Lampadaire de la collection Basilewski.

pour sa basilique de Saint-Félix, mais tandis qu'on se contentait ordinairement de faire communiquer les deux monuments par une petite baie, *fenestella*, fermée par un grillage, *transenna*, permettant de voir d'une des absides le tombeau contenu dans l'autre, saint Paulin perça le fond de sa basilique de trois arcades donnant accès dans un petit atrium qui réunissait les deux absides [4].

On a cru longtemps que cet exemple était unique, mais des découvertes récentes en ont fait connaître plusieurs autres. C'est d'abord une lampe chrétienne trouvée en Afrique [5], et qui a la forme d'une basilique (fig. 73) avec une abside percée de trois arcades.

Puis on a retrouvé dans une église de Naples, à San Giorgio Maggiore [6], les restes assez bien conservés d'une abside toute semblable (fig. 74); on en a signalé d'autres à San Giovanni Maggiore [7] dans la même ville, et à Prata [8], près d'Avel-

1. Stevenson, dans le *Bull. di archeol. crist.*, 1878, p. 79 et s.
2. Rossi, *Roma sotter.*, t. III, p. 655 et pl. 46.
3. Rossi, *Bull.*, 1864, p. 41, et 1876, p. 24.
4. Voir la restitution de ce monument qu'a tentée Holtzinger, dans la *Zeitschrift für bild. Kunst*, t. XX (1885), p. 135 et s.
5. Rossi, *Bull.*, 1866, p. 15. Trouvée en Afrique, recueillie dans la fameuse collection Basilewski, elle a été acquise avec cette collection par le gouvernement russe.
6. Rossi, *L'abside dell' antica chiesa di San Giorgio Magg. in Napoli* (*Bull. di arch. crist.*, 1880, p. 144).
7. Parascandolo, *Memorie della chiesa di Napoli*, t. I, p. 95.
8. Taglialatela, *Dell' antica basilica e della catacomba di Prata* (Naples, 1878), p. 7.

lino (fig. 166)[1]. On a voulu voir dans cette particularité l'origine d'une disposition très répandue quelques siècles plus tard et qui consiste à entourer l'abside d'un collatéral avec lequel elle communique par une suite d'arcades. On a même prétendu que la basilique bâtie au Ve siècle par saint Perpet, au-dessus du tombeau de saint Martin de Tours, avait son chevet fait de la sorte, mais c'est une erreur [2], et

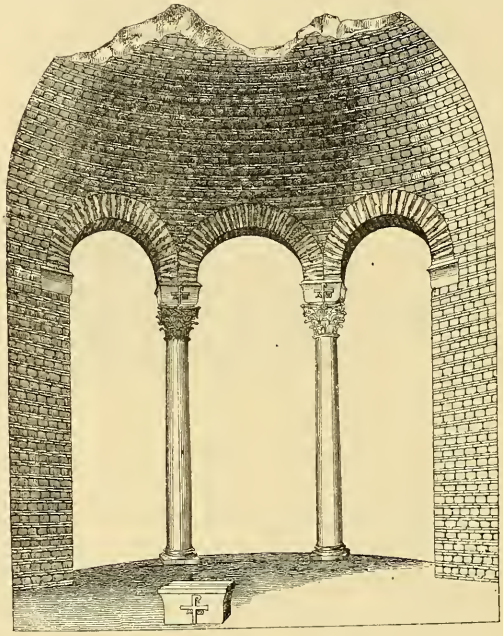

Fig. 74. — Naples. Abside de San Giorgio Maggiore, d'après Rossi.

bien qu'un ou deux monuments récemment découverts dans l'Afrique française autorisent à croire qu'on a parfois entouré l'abside de couloirs conduisant à certaines dépendances placées derrière elle, il ne semble pas qu'on ait construit, avant le Xe siècle, d'absides entourées d'un bas-côté et communiquant avec lui par une suite ininterrompue d'arcades.

Les membres du clergé s'asseyaient sur un banc de pierre ou de bois adossé au pourtour de l'abside, et au centre duquel était le siège, *cathedra*, réservé à l'évêque

1. Ces découvertes ont permis de comprendre un passage assez obscur du *Liber pontificalis* (t. II, p. 60) qui montre qu'au IXe siècle l'abside de Sainte-Marie-Majeure était, elle aussi, percée d'ouvertures communiquant avec un lieu réservé aux femmes.

2. Voir mon *Étude sur Saint-Martin de Tours*, p. 12 et s.

ou au chef de la communauté [1]. Ce siège était souvent en marbre et décoré avec soin. On en conserve, à Ravenne, un fort beau, qui est fait en plaques d'ivoire sculptées et qui remonte au VIe siècle (fig. 75).

L'autel occupait la partie antérieure du presbyterium. Il était fort simple et de

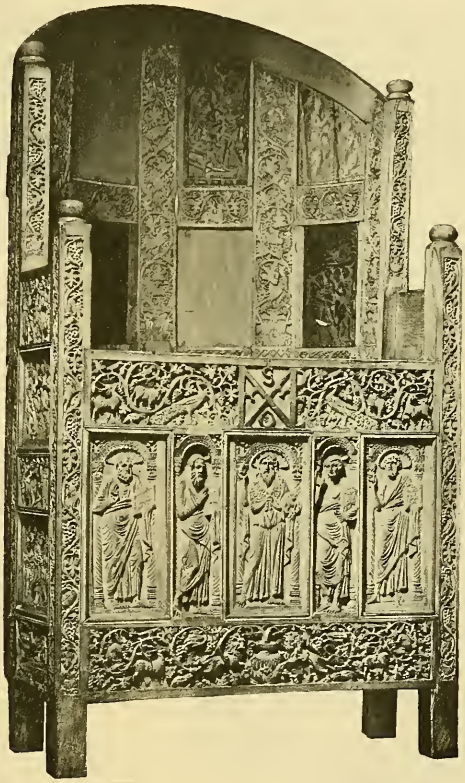

Alinari ph.

Fig. 75. — Ravenne. Chaire dite de Maximianus.

petite dimension. A l'origine, il pouvait être de n'importe quelle matière, et on vénère à Rome un ou deux autels en bois sur lesquels la tradition veut que saint Pierre ait célébré les saints Mystères. Mais de très bonne heure il fut de règle de ne faire que des autels en pierre, ou du moins d'encastrer une pierre consacrée

1. De nombreux textes mentionnent la *cathedra* et les sièges (*subsellia*) destinés au clergé (Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 162 et s.).

dans tout autel, qu'il fût en bois, en pierre, ou même en matière précieuse, comme ces splendides autels de marbre, d'onyx ou d'orfèvrerie qu'on admirait dans quelques églises renommées.

J'ai déjà dit que l'autel chrétien avait un double caractère, c'était la table où se

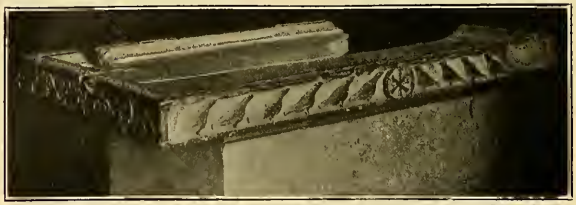

Ph. M. H.

Fig. 76. — Marseille. Autel provenant de Saint-Victor.

célébrait le Saint Sacrifice et c'était un tombeau. Il en est résulté deux types d'autels qui ont été employés concurremment et le sont encore.

Le type en forme de table fut peut-être le plus répandu pendant les premiers siècles. Il consiste en une dalle rectangulaire de pierre ou de marbre, portée sur un ou plusieurs supports. La partie supérieure de cette dalle, au lieu d'être unie comme dans nos autels modernes, était habituellement entourée d'un rebord saillant. La tranche en était décorée soit de rinceaux de vigne, soit de colombes ou d'agneaux figurant les douze apôtres et rangés en file de part et d'autre du monogramme du Christ. Le Musée d'Aix en Provence a recueilli un autel de ce type provenant de l'église d'Auriol (Bouches-du-Rhône) [1]. La célèbre abbaye de Saint-Victor à Marseille en possédait un semblable, mais plus grand, qui fait aujourd'hui partie des collections du Musée Borély (fig. 76). Enfin on a déposé à la bibliothèque de Valognes un autel du VII^e siècle, qui offre cet intérêt particulier d'être daté par

Fig. 77. — Aix. Pied d'un autel chrétien.

1. Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, v° Autel.

une inscription qui en occupe la bordure. Il vient du Ham en Normandie et remonte à la 6e année du roi Thierry III, c'est-à-dire à l'an 676 [1]. L'autel d'Auriol était posé sur un support unique ; ceux de Saint-Victor et du Ham, comme celui de Saint-Marcel de Crussol (Ardèche), aujourd'hui au Musée de Saint-Germain [2], devaient être supportés par une colonnette placée à chaque angle. Quelquefois la table d'autel reposait sur deux lames d'albâtre, comme celle qui est encore en place dans la chapelle funéraire de Galla Placidia, à Ravenne. D'autres fois on la montait sur un cippe rectangulaire, dont les quatre faces étaient sculptées. Le Musée d'Aix en Provence a recueilli un cippe de ce genre (fig. 77) dont on a voulu faire un autel gaulois quoiqu'on y reconnaisse nettement le chrisme avec des traces certaines de l'A et de l'Ω. C'est à la même catégorie qu'appartient le cippe de Saint-Marcel de Carreiret que M. Labande a fait connaître (fig. 78) [3].

Labande ph.

Fig. 78. — Saint-Marcel de Carreiret. Pied d'autel.

L'idée de considérer l'autel comme un tombeau remonte aux temps des persécutions. Le culte voué aux martyrs conduisit à utiliser le dessus des sarcophages dans lesquels étaient déposés les restes des défenseurs de la foi, pour célébrer le Saint Sacrifice, et ce qui n'avait été d'abord qu'une pieuse coutume devint une règle impérieuse, si bien qu'après le triomphe de l'Église on retira des Catacombes un grand nombre de corps saints pour les placer sous les autels des basiliques qu'on élevait de toute part.

Fig. 79. — Ravenne. Confession de Sant' Apollinare in Classe.

On a parfois utilisé en guise d'autel le sarcophage même qui contenait ces précieuses reliques. Mais le plus souvent on a préféré loger le sarcophage dans une petite construction placée sous l'autel et qu'on nommait confession (*confessio, memoria*).

1. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, n° 91.
2. S. Reinach, *Le Musée chrét. au Musée de Saint-Germain*, fig. 30 (Extr. de la *Rev. archéol.*, 1903).
3. *Études d'hist. et d'archéol. romane*, p. 198 et pl. 19. Rohault de Fleury (*La Messe*, t. I) en a signalé plusieurs autres.

Une confession était un édicule partiellement enfoui dans le sol de telle sorte que sa partie supérieure émergeait d'une certaine hauteur au-dessus du pavé de la nef. On y accédait tantôt par un escalier unique placé dans l'axe du monument, tantôt par deux escaliers se rejoignant par un couloir devant ou derrière la construction (fig. 79)[1]. La confession était toujours fermée par une porte. Souvent, dans la partie

G. Millet ph.

Fig. 80. — Parenzo. Coffre à reliques.

émergeant au-dessus du sol, on ouvrait une petite fenêtre grillée, par laquelle les fidèles pouvaient voir le tombeau du saint et même le toucher avec des linges ou des morceaux d'étoffe qu'on conservait ensuite comme des reliques. Les basiliques de Saint-Georges au Vélabre, des Saints-Nérée-et-Achillée [2], de Saint-Clément, à Rome (fig. 81), possèdent des confessions de ce genre, qui sont peu anciennes sous leur forme actuelle, mais qui reproduisent plus ou moins fidèlement des dispositions dont les textes font souvent mention dès le IVe ou le Ve siècle [3].

1. Une confession de ce genre aurait été établie dès le temps de Constantin à Saint-Laurent-hors-les-murs (*Liber pontif.*, t. I, p. 181).

2. Lenoir, *Archit. monast.*, t. I, fig. 118.

3. Voir Holtzinger, *Die altchr. Archit.*, p. 122 et s.

Quand les reliques étaient enfermées dans un récipient de moindre dimension qu'un véritable tombeau, on pouvait se dispenser de construire une véritable confession, et l'on se contentait souvent d'installer sous l'autel une sorte de coffre de pierre ou de marbre dont la partie antérieure était percée d'une *fenestella* fermée par une clôture à jour ou *transenna*. Le plus ancien coffre à reliques de ce type

Fig. 81. — Rome. Basilique de Saint-Clément.

qu'on possède aujourd'hui a été trouvé auprès de Rome, dans la basilique de Saint-Alexandre sur la voie Nomentane [1]. Il en existe d'autres à Ravenne, à Parenzo (fig. 80), à Torcello, etc. [2].

La hauteur des confessions creusées dans le sol était habituellement calculée de telle sorte que leur partie supérieure formât une plate-forme de plain-pied avec le sol de l'abside, ou le dominant d'un petit nombre de marches. Sur cette plate-

1. Kraus, *Real Encyclopädie*, t. II, p. 123. — Holtzinger, p. 123, fig. 96.

2. La plupart des exemples connus sont reproduits dans Rohault de Fleury, *La Messe*, t. II.

forme se dressait l'autel; il était surmonté d'une espèce de dais ou de baldaquin composé de quatre colonnes reliées par des architraves ou des arcs, et d'une toiture à quatre pans ou plus rarement d'un dôme. C'est ce qu'on nommait un *ciborium* (fig. 81).

Nous ne possédons à l'heure actuelle aucun ciborium complet qui soit antérieur au IXe siècle, mais on peut, à l'aide des textes [1] et de quelques fragments parvenus jusqu'à nous, se faire une idée assez précise de ce qu'étaient ceux du IVe ou du Ve siècle. Ils étaient en bois, en pierre, en marbre, en bronze. Il y en avait même en argent dans les très riches églises, comme Saint-Pierre de Rome [2], Saint-Jean de Latran [3] ou Sainte-Sophie de Constantinople [4]. Les colonnes qui les supportaient étaient en marbre, en porphyre, en onyx [5]. Ils étaient souvent ornés de sculptures, et les Byzantins du VIe siècle, qui savaient encore manier le ciseau avec habileté, en faisaient de fort beaux dont le Musée de Constantinople a recueilli d'importants débris [6].

Au ciborium étaient suspendues des lampes, des couronnes votives, des étoffes de prix [7]. Plus tard, on y suspendit aussi la réserve eucharistique enfermée dans une pyxide d'ivoire ou dans une colombe de métal précieux. Mais il ne semble pas que cela se fît déjà au IVe siècle. A cette époque, la colombe eucharistique était ordinairement enfermée dans une tour en orfèvrerie qu'un diacre apportait au moment même du Saint Sacrifice [8]. Cet usage se conserva longtemps en Gaule [9] aussi bien qu'en Italie.

L'espace réservé à l'autel était séparé du public par une clôture [10] habituellement formée de dalles de pierre ou de marbre, posées de champ et encastrées dans de petits pilastres. Plusieurs musées d'Italie ont recueilli des débris de ces clôtures, et on en a retrouvé des restes, ou du moins des traces évidentes, dans un grand nombre de basiliques africaines. En France, le marquis de Fayolle en a signalé un curieux spécimen à Tocane-Saint-Apre (Dordogne); il est aujourd'hui conservé au Musée de Périgueux (fig. 82). C'est aux lames de pierre ajourées comme celle-ci qu'on donnait spécialement le nom de transenna.

1. Voir les nombreux textes cités dans le *Glossaire* de Du Cange, vo *Ciborium*.

2. Holtzinger a recueilli et commenté les principaux textes relatifs à ce monument (*Die altchr. Archit.*, p. 136).

3. *Lib. pontif.*, t. I, p. 233. Il fut volé par les Goths d'Alaric, mais le pape Sixte III en obtint un autre de la munificence de Valentinien III (*Ibid.*, p. 233).

4. Voir la description de Sainte-Sophie par Paul le Silentiaire, v. 720-751.

5. Le ciborium de Saint-Laurent-hors-les-murs est encore porté sur quatre colonnes de porphyre qui furent données au Ve siècle par le pape Sixte III (*Lib. pontif.*, t. I, p. 233).

6. Rivoira, t. I, p. 201, fig. 274, 275. Ces fragments permettent de se faire une idée de ce qu'était la disposition des figures qui ornaient au IVe siècle le ciborium de Saint-Jean de Latran (*Lib. pontif.*, t. I, p. 233).

7. *Lib. pontif.*, *passim*.

8. Du Cange, *Gloss.*, aux mots : *Columba*, *Turris*, *Peristerium*.

9. Parmi les legs énumérés dans le testament de saint Perpet, évêque de Tours († v. 490), se trouve une colombe d'argent avec sa tour (Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 24). — Cf. Greg. Turon., *De Gloria martyr.*, c. LXXXVI; Martène, *De antiquis ecclesiae ritibus*, l. 50.

10. Elle est désignée dans les textes latins par les mots *septum*, *transenna*, *cancellus* (d'où notre mot français *chancel*).

Il n'y avait primitivement qu'un autel dans chaque basilique, mais de très bonne heure on fut obligé d'en augmenter le nombre. Cette innovation se serait produite dès la première moitié du IVe siècle, à en croire un passage du *Liber pontificalis* où il est dit que Constantin avait donné à la basilique de Saint-Pierre sept autels d'argent [1]. Mais Mgr Duchesne suppose avec toute vraisemblance qu'il ne s'agit pas ici d'autels proprement dits [2], mais seulement de ces tables ou crédences sur lesquelles les fidèles déposaient leurs offrandes [3] et qu'on voit figurer dans quelques très anciens monuments, notamment sur la mosaïque de la coupole de San Giovanni in Fonte, à Ravenne [4].

Quoi qu'il en soit, au Ve siècle, le pape Hilaire adjoignit trois oratoires au

Fig. 82. — Tocane-Saint-Apre. Fragment de chancel.

baptistère de Saint-Jean-de-Latran [5]. Au VIe siècle, saint Germain consacra quatre autels, à Paris, dans l'église Sainte-Croix-et-Saint-Vincent, devenue plus tard Saint-Germain-des-Prés [6]. Il y en avait même treize dans une église de Saintes dont il est question dans les lettres de saint Grégoire le Grand [7]. Le jour où les autels se furent multipliés de la sorte, il devint impossible d'avoir un corps saint à placer sous chacun d'eux; on fut donc amené à se contenter d'une portion de corps, voire même d'une particule très petite scellée dans la pierre consacrée qui constituait l'élément essentiel de tout autel.

Les autels secondaires étaient généralement très simples; ils étaient placés dans les absidioles ou le long des murs de la nef. Ils n'avaient point de confession proprement dite, mais tout au plus un de ces coffres à reliques dont j'ai parlé plus haut. Ils étaient rarement surmontés d'un ciborium.

1. *Lib. pontif.*, t. I, p. 172.
2. *Ibid.*, p. 191.
3. Aussi leur donnait-on le nom d'*oblationarium*.
4. Holtzinger, *Altchr. Archit.*, p. 115, fig. 92.
5. *Lib. pontif.*, t. I, p. 242, et la note de Mgr Duchesne, p. 245, n. 3.
6. J. Bouillart, *Hist. de Saint-Germain-des-Prez*, p. 4.
7. Greg. Magni, *Epist.*, VI, 49.

Quelques églises particulièrement favorisées possédaient plusieurs corps de martyrs. Dans ce cas, on les réunissait volontiers dans une même confession de grande dimension. C'est là l'origine de ces chapelles souterraines que l'on nomme cryptes. Grégoire de Tours parle assez souvent de cryptes; et si, dans certains cas, il semble avoir donné ce nom à de simples confessions, dans d'autres, il l'applique certainement à de véritables chapelles souterraines. Telle était la crypte de l'église Saint-Jean à Lyon, où on avait réuni les tombeaux de saint Irénée, de saint Épipodius et de saint Alexandre, martyrisés au IIIe siècle [1]. Telle était encore la crypte de l'église Saint-Pierre à Bordeaux ; et celle-ci devait être assez grande, car Grégoire de Tours nous apprend qu'elle contenait un autel, qu'on y célébrait des offices auxquels les fidèles pouvaient assister, et qu'une femme y étant restée à prier à la fin d'un de ces offices, y fut enfermée par les prêtres qui ne l'avaient pas aperçue [2].

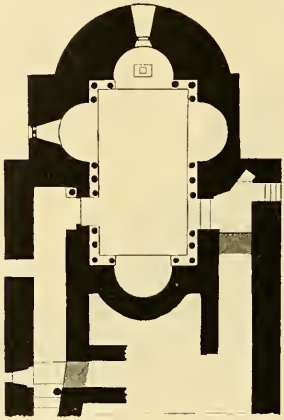

Fig. 83. — Grenoble. Crypte de Saint-Laurent.

Ce qui achève de prouver d'ailleurs qu'il y a eu de véritables cryptes en Gaule, au moins dès le temps de Grégoire de Tours, c'est qu'il nous en reste une ou deux dont la date n'est peut-être pas postérieure de beaucoup à l'époque où vivait cet illustre prélat. La plus ancienne est certainement la crypte de Jouarre (Seine-et-Marne); elle se compose de deux parties : l'une, très grossièrement bâtie, ne remonte sans doute qu'à l'époque carolingienne; l'autre, ornée de colonnes antiques et de quelques jolis chapiteaux du IVe siècle (fig. 36), est habituellement considérée comme un reste d'une église bâtie vers 634 [3]; elle contient, en effet, une série de très vieux tombeaux dont l'un porte une inscription au nom d'une abbesse Tichilde qui mourut dans la seconde moitié du VIIe siècle (fig. 37) [4]. Peut-être aussi ancienne, et en tout cas beaucoup plus complète, est la belle crypte qui s'étend sous la partie orientale de l'église Saint-Laurent de Grenoble [5]. Son plan exceptionnel (fig. 83), qui semble inspiré des chapelles trichores, assez communes du

1. Greg. Turon., *De gloria martyr.*, l. I, c. 50.
2. *Ibid.*, l. I, c. 34.
3. Mabillon, *Annal. Bened.*, t. I, p. 634. — Pour la description détaillée de ce monument, voir Réthoré, *Les cryptes de Jouarre* (1889, in-8).
4. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, nº 199.
5. L'auteur qui en a donné la meilleure description, M. Marcel Reymond, a prétendu que ce n'était pas primitivement une crypte, mais une chapelle de la même famille que les petites chapelles funéraires de Saint-Sixte et de Saint-Soter, aux environs de Rome (*Bull. archéol. du Comité*, 1893, p. 1 et s.). Mais l'existence de couloirs souterrains en petit appareil mêlé de briques, par lesquels on y pénétrait avant l'aménagement des entrées actuelles, ne me permet pas de me ranger à cette hypothèse. Il est seulement à remarquer que cette crypte étant bâtie sur un terrain très déclive, sa moitié orientale devait être hors du sol.

IVe au VIe siècle, ses colonnes de provenance antique, ses chapiteaux grossièrement exécutés mais visiblement copiés sur les modèles en vogue au IVe et au Ve siècle, les épais coussinets de pierre qui les surmontent (fig. 84 et 85) et dont les analogues sont fréquents à Ravenne et dans les basiliques du VIe siècle, enfin son petit appareil entremêlé de lits de briques, tout concourt à lui attribuer comme date le VIe ou le VIIe siècle.

On accorde communément un âge aussi reculé à la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux. A en juger, en effet, par les colonnes, les chapiteaux et les fragments de panneaux décoratifs qui s'y voient, elle pourrait appartenir à une époque anté-

Fig. 84.

Fig. 85.

Grenoble. Chapiteaux de la crypte de Saint-Laurent.

rieure, mais non de beaucoup, à l'époque carolingienne. Malheureusement, elle a été tellement remaniée, soit à l'époque romane, soit en des temps voisins de nous, qu'il est aussi difficile de reconnaître son plan primitif que de déterminer la date à laquelle on lui a donné sa forme actuelle [1]. Il existe à Orléans, à Lyon, à Béziers et ailleurs, d'autres cryptes auxquelles on a prêté une antiquité non moins reculée; je n'en parlerai point ici, car les unes sont sûrement de date postérieure [2], et j'aurai occasion d'y revenir; les autres sont tellement défigurées qu'il est difficile d'en tirer aucun enseignement sérieux.

Dans beaucoup de basiliques, l'abside n'était pas assez grande pour contenir les clercs de tout ordre qui assistaient aux offices. En ce cas, le sanctuaire débordait sur la nef, et des balustrades séparaient l'espace réservé au clergé de celui qu'occu-

1. Viollet-le-Duc l'attribuait au XIe siècle, mais il ne la connaissait que d'une façon bien superficielle, car le plan qu'il en donne (*Dict.*, t. IV, p. 454) est inexact et incomplet.

2. C'est le cas des cryptes bien connues de Saint-Avit et de Saint-Aignan à Orléans.

paient les fidèles. Ces balustrades ont laissé, dans beaucoup de basiliques africaines, des traces d'où l'on peut induire qu'elles formaient une enceinte analogue à celle qu'on voit à Saint-Clément de Rome (fig. 81) et dans laquelle on a utilisé des marbres provenant de la basilique remplacée au début du XIIe siècle par l'église actuelle.

Contre cette clôture était placée la chaire ou ambon, servant à la prédication et à la lecture des livres saints ou des textes liturgiques. Ces ambons étaient en marbre sculpté. Ravenne en a conservé plusieurs qui remontent au VIe siècle [1]. Le Musée de Constantinople en a recueilli un fort beau, mais malheureusement bien mutilé, qui provient de Salonique [2]. On faisait également usage d'ambons en Gaule; on en a trouvé un à Saint-Maurice d'Agaune [3] et un autre à Baulmes, au diocèse de Lausanne, que leur décoration de feuilles de lierre ne permet guère de croire postérieurs au VIIe siècle [4].

Les basiliques chrétiennes de l'Occident sont toujours couvertes de charpentes en bois. Les constructeurs chrétiens, qui avaient sous les yeux les admirables voûtes dont les Romains du IIIe siècle avaient surmonté les grandes salles de leurs thermes, ne se sont pas inspirés de ces constructions grandioses.

Est-ce parce que les ouvriers capables de les imiter devenaient chaque jour plus rares ? Je ne le crois pas. Car la génération qui vit bâtir, au début du IVe siècle, les belles voûtes de la basilique de Constantin, ne pouvait manquer de gens capables d'en construire dans les églises.

Ce qui a empêché de le faire, c'est uniquement le genre de supports qu'une mode universellement adoptée a imposé aux architectes. Les voûtes, à cause de leur poids et de la poussée qu'elles exercent sur les murs qui les portent, ne pouvaient s'allier aux colonnes qui, dans les basiliques chrétiennes, supportaient les murs de la nef. Il fallut donc, quand on voulut voûter les églises, substituer aux colonnes des piliers plus ou moins massifs, ou, comme l'ont fait les Byzantins depuis le VIe siècle, modifier complètement l'ordonnance des monuments. Or les Latins sont restés longtemps réfractaires à ces innovations.

Les collatéraux des basiliques étant toujours beaucoup moins larges que la nef proprement dite, il était plus facile d'y adapter des voûtes ; aussi est-ce sur eux qu'ont dû porter les premiers essais. On a, en effet, découvert dans l'Afrique du Nord quelques basiliques de l'époque byzantine dont la nef n'est pas voûtée et dont les bas-côtés ont reçu de petites voûtes d'arêtes ; mais dans ces églises les constructeurs ont eu la précaution de doubler la résistance des supports à l'aide de colonnes accouplées, comme on le voit à la basilique du Kef (fig. 86) [5], ou en

1. Cattaneo, fig. 1 et 2; ou Rivoira, t. I, fig. 65 à 68.

2. Bayet, *Archiv. des Miss.*, 3e s., t. III, p. 445 et pl.; et Rivoira, t. I, fig. 69 et 70.

3. P. Bourban, *Étude sur un Bon Pasteur et un ambon de l'antique monastère d'Agaune* (Fribourg, 1904). — Cf. Besson, *L'art barbare dans l'anc. dioc. de Lausanne*, fig. 3.

4. Bonstetten, dans l'*Indic. d'hist. et d'antiq. suisses*, 1862, pl. 1. — Cf. Besson, fig. 2.

5. Peut-être faut-il ranger dans la même catégorie la curieuse basilique de Tigzirt (fig. 107),

adossant un pilier à chaque colonne. A-t-on fait des essais du même genre en Gaule et en Italie? Rien n'autorise à le croire, car les voûtes qu'on remarque sur les bas-côtés de quelques basiliques de Rome sont dues à des restaurations dont la date n'est pas très ancienne [1].

En revanche, en Orient comme en Occident, l'abside des basiliques était toujours voûtée. On la couvrait d'un cul-de-four, c'est-à-dire d'une calotte en quart de sphère, genre de construction qui se mariait à merveille avec la forme en hémicycle qu'on donnait à cette partie de l'édifice. Ce cul-de-four était rarement en pierres d'appareil, il était le plus souvent bâti, au moins partiellement, en blocage ou à l'aide de tubes de terre cuite emboîtés les uns dans les autres. Les Byzantins l'ont quelquefois agrémenté de côtes concaves, comme pour imiter le dessin de certaines coquilles. La basilique du Kef en fournit un exemple ; j'en ai relevé un autre plus riche, mais moins bien conservé, dans les ruines d'Haïdra, sur la frontière de Tunisie [2]. Je ne crois pas que l'influence byzantine ait été assez puissante en Gaule pour qu'on y ait jamais imité cette particularité.

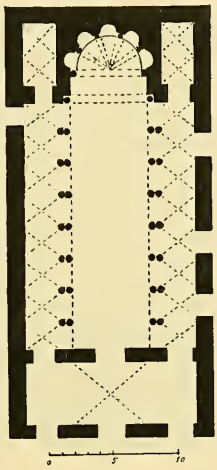

Fig. 86. — Le Kef.
Basilique de Dar-el-Kous.

Le bois est une matière trop fragile pour qu'aucune charpente contemporaine de l'époque que nous étudions soit parvenue jusqu'à nous [3], mais il est probable qu'une partie des charpentes élevées au-dessus des anciennes basiliques ont conservé leur forme primitive jusqu'à la fin du moyen âge.

La plupart devaient être combinées comme l'était celle de Saint-Pierre du Vatican à la veille de sa démolition (fig. 61). Elle comportait des fermes assez rapprochées, composées de deux arbalétriers dont les pieds venaient s'engager aux deux bouts du tirant; un poinçon soulageait le milieu du tirant; un entrait relevé, ou plus rarement des contrefiches, maintenait le milieu des arbalétriers.

Les fermes portaient toujours des pannes assez nombreuses, qui ont parfois laissé leurs traces sur les pignons des édifices en ruines (fig. 87). Les fermes étaient

car elle est également portée sur des colonnes accouplées, et ses collatéraux étaient surmontés de tribunes. Cependant M. Gavault, qui en a fait une bonne monographie, n'a relevé aucun autre indice de voûtes.

1. Hübsch (*Mon. de l'archit. chrét.*, p. XXII et s.), et Nesbitt (*On the churches of Rome*, p. 33) ont admis l'antiquité d'une partie de ces exemples. Quicherat (*Mélanges*, p. 428) n'était pas éloigné de partager cette opinion. Je crois que c'est à tort.

2. Quand Mauricius, commandant des troupes byzantines, releva de ses ruines la basilique de Matifou, il en orna l'abside d'une suite de petites niches qui pourraient bien indiquer une voûte du même genre (Gsell, *Mon.*, t. II, p. 24).

3. Le *Liber pontificalis* mentionne à plus d'une reprise la restauration des charpentes des basiliques de Rome, notamment celles de Saint-Pierre du Vatican, Saint-Paul-hors-les-murs, Sainte-Marie-Majeure, etc.

reliées à leur sommet par une poutre faîtière, mais il ne semble pas que leur pied portât sur des sablières posées sur le sommet des murs, comme ce fut plus tard l'usage; il était engagé dans les murs. Dans les églises de Syrie, on voit souvent des corbeaux de pierre qui soutiennent l'extrémité des tirants [1]. Ces corbeaux eux-mêmes étaient parfois soulagés par des colonnettes élevées sur des culs-de-lampe [2]. Des dispositions analogues ont existé dans les belles basiliques d'Afrique, comme celles de Tigzirt ou de Tébessa. Dans les ruines de cette dernière on a recueilli

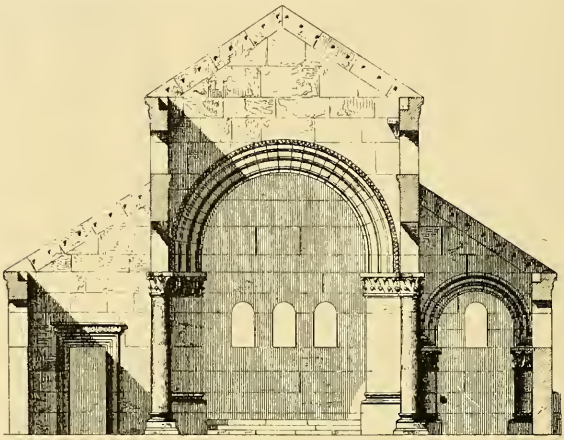

Fig. 87. — Basilique de Behioh. Coupe transversale, d'après Vogüé.

une série très variée de corbeaux de ce genre (fig. 88). Il est possible qu'on en ait fait de semblables en Gaule, mais je ne saurais en fournir la preuve.

La charpente restait habituellement apparente. Nous le savons non seulement par les exemples qui nous sont parvenus, et dont l'authenticité peut être sujette à caution, mais aussi par des textes formels. Ainsi Optat de Milève raconte que des Donatistes voulant envahir une église catholique, et trouvant les portes closes, grimpèrent sur le toit, arrachèrent les tuiles et les planches auxquelles elles étaient cloués et se mirent à bombarder les fidèles qui étaient réfugiés à l'intérieur de l'édifice, de telle sorte que plusieurs diacres furent tués [3].

C'est probablement parce que les charpentes étaient apparentes qu'on les désignait sous le nom de *laquearia*, car l'entrecroisement des fermes formait à l'œil une sorte de réseau.

1. Comme à Kalb-Louzeh (Voir la vue restituée donnée par Vogüé, *Syrie centr.*, pl. 126).

2. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 295, fig. 137.

3. « Cum contra importunitatem suam viderent basilicam clausam praesentes jusserunt comites suos ut ascenderent culmina, nudarent tecta, jactarent tegulas..... tegulis plurimi (diaconi) cruentati sunt » (Optat. Milev., *De schism. Donat.*, II, 18).

Parfois la charpente était cachée par un plafond que l'on fixait sous les tirants des fermes et dont la décoration consistait en caissons de formes variées. Ce genre de couverture, dont le nom spécifique était *lacunaria* [1], fut fort à la mode chez les Romains. Aucun exemple chrétien ne nous en reste, et les lourds plafonds caissonnés dont la Renaissance a orné une foule d'églises italiennes, comme Sainte-Marie-Majeure, n'en peuvent donner qu'une idée approximative [2].

Plafonds caissonnés et charpentes apparentes étaient souvent ornés avec un grand luxe; la couleur y était prodiguée, voire même la dorure [3], et certaines églises furent surnommées *in cœlo aureo* [4] à cause de cette décoration éclatante.

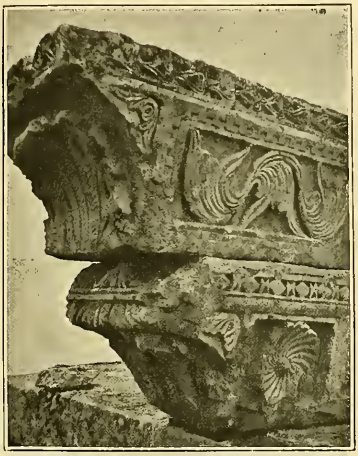

Fig. 88. — Tébessa. Corbeaux servant à soutenir la charpente.

Les toitures étaient presque toujours en tuiles. Divers monuments du IVe au VIe siècle, comme un sarcophage bien connu du musée de Latran (fig. 89), plusieurs mosaïques de Rome et de Ravenne [5] nous prouvent que les tuiles employées dans les constructions chrétiennes étaient semblables à celles qu'employaient les Romains. C'étaient des tuiles plates à rebords carrés, dont les joints étaient cachés par des files de tuiles creuses. Quelques-unes des tuiles qui couvraient les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul-hors-les-murs, à Rome, nous sont parvenues. Elles portaient des estampilles qui prouvaient qu'elles avaient été fabriquées spécialement pour ces monuments.

L'usage des tuiles à rebords s'est conservé pendant longtemps; aussi ne faut-il pas trop se hâter de conclure, comme on le fait habituellement, que leur présence dans une fouille dénote forcément le voisinage d'une ruine romaine [6]. Il est pro-

1. En distinguant les *laquearia* et les *lacunaria*, je suis l'opinion de Quicherat (*Mélanges*, p. 385), mais, à vrai dire, les anciens auteurs semblent employer indifféremment les deux expressions.

2. Certaines miniatures carolingiennes en peuvent peut-être donner une idée plus juste (voir la Bible de Grandval, British Museum, Addit. ms. 10546, fol. 25 vo).

3. Voir la lettre de Constantin à l'archevêque Macaire, au sujet de la construction de l'église du Saint-Sépulcre (Eusèbe, *Vita Const.*, III, 32), ou la description de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople (*Ibid.*, IV, c. 58); et ce que Prudence dit de Saint-Paul-hors-les-murs (*Perist.*, hymne 12).

4. Ainsi Saint-Martin-in-cœlo-aureo, à Ravenne.

5. Mosaïques de Sainte-Pudencienne (Rossi, *Musaici*, pl. 10), de Sant' Apollinare Nuovo (C. Ricci, *Ravenna*, 1905, fig. 54).

6. On en voit figurées encore sur des monuments du IXe siècle comme la Bible de Charles le Chauve (Bibl. nat., ms. lat. 1, fol. 386 vo) et un ivoire carolingien du Louvre (Venturi, *Storia dell' arte*, t. II, p. 182).

bable, toutefois, que dès le IVe ou Ve siècle les tuiles creuses, que l'on emploie encore dans tout le Midi de la France [1], et les tuiles plates arrondies du bout [2], étaient d'un usage fort répandu.

Dans les monuments construits avec luxe, on a souvent remplacé la tuile par du métal. Le plus employé était le plomb. Mais on a aussi fait usage de lames d'étain [3] ou de plaques de bronze [4] auxquelles on donnait volontiers la forme de tuiles. C'était déjà une pratique commune dans l'architecture romaine, et la plupart des toitures de bronze qui furent placées sur des monuments chrétiens ont dû être arrachées, comme celle de Saint-Pierre, à d'anciens édifices païens [5]. On a poussé le luxe encore plus loin, et les chroniqueurs nous apprennent que plus d'une église fut couverte d'argent, voire même d'or, à tout le moins de métal doré. Les grands édifices bâtis par les empereurs d'Orient ont souvent été ornés de la sorte, et nos rois mérovingiens, qui, dans la mesure de leurs moyens, copiaient volontiers les souverains byzantins, cherchèrent quelquefois à les imiter sur ce point. Ainsi Dagobert Ier fit recouvrir de lames d'argent le sanctuaire de l'église abbatiale de Saint-Denys [6].

Fig. 89. — Toitures des basiliques, d'après un sarcophage du Musée de Latran.

Sauf en Orient, où les constructions en pierre bien appareillée étaient communes au Ve et au VIe siècle, les édifices chrétiens étaient généralement assez mal bâtis. Les basiliques de l'Italie sont le plus souvent en briques ; celles d'Afrique sont pour la plupart bâties en moellons avec des chaînes de grandes pierres noyées dans le plein des murs. Celles de la Gaule étaient ordinairement en petit appareil. C'est, on le sait, le genre de construction que les Romains ont le plus employé pendant

1. Voir les constructions de l'arrière-plan dans la mosaïque de Sainte-Pudencienne (Rossi, *Musaici*, pl. 10).

2. Cette forme de tuiles a été souvent imitée sur les couvercles des sarcophages chrétiens en forme de toit (Le Blant, *Sarcoph. chrét. de la Gaule*, pl. 4 et 32).

3. « Sol vagus ut dederit per stannea tecta colorem » (Fortunat, *Miscell.*, III, 7).

4. Eusèbe (*Vita Constant.*, IV, 58) parle avec admiration de la toiture de bronze de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople, qui brillait de loin comme de l'or.

5. Honorius Ier (625-638) fit couvrir la basilique de Saint-Pierre avec des tuiles de bronze enlevées à la basilique de Constantin (*Lib. pontif.*, t. I, p. 323, et la note 3, p. 279).

6. *Gesta Dagob.*, c. 17.

plusieurs siècles. Nos constructeurs ont conservé à cet égard les traditions romaines. Dans les trop rares débris de monuments mérovingiens ou carolingiens qui nous sont parvenus, on trouve toutes les variétés de petit appareil employé par les Romains, petit appareil cubique, appareil réticulé, appareil en arête de poisson. Il est toujours employé à gros joints, et on y trouve fréquemment des assises de briques insérées de distance en distance par files d'un, deux ou trois rangs.

Dans certaines provinces, dans l'Ouest notamment, l'usage des murs de petit appareil a subsisté jusque vers le milieu du XIe siècle [1]. Cependant le grand appareil n'a jamais été complètement abandonné, et nous avons vu qu'on s'en servait encore au VIIe siècle [2], mais c'était exceptionnel, et il est certain qu'en général les édifices étaient médiocrement bâtis.

Les imperfections de la construction étaient rachetées par le luxe de la décoration. Des enduits de divers genres, des peintures, des placages de marbres multicolores, de riches mosaïques couvraient les murs, et l'on comprend le peu de soin qu'on donnait à l'appareil puisqu'il n'était presque jamais visible, du moins à l'intérieur des édifices.

Ces divers genres de décoration variaient suivant la richesse des monuments. Les églises construites avec peu de recherche étaient simplement enduites au plâtre, *gypsatio*. En mêlant au plâtre de la poussière de marbre blanc, on obtenait du stuc, enduit dont la consistance était assez grande pour qu'on pût lui donner un beau poli, ou y mouler des ornements en creux et en relief.

On laissait souvent en blanc ces enduits et ces stucs [3]. Mais quand on le pouvait, on préférait peindre les églises, et de grandes compositions mêlées d'inscriptions couvraient tous les murs du monument [4].

Les placages de marbre constituaient un genre de décoration encore plus apprécié. On les plaçait de préférence dans les parties basses du monument. Certaines églises cependant, comme Sainte-Sophie de Constantinople, en étaient ornées dans toute leur hauteur. Malgré la fragilité de ces revêtements qui, ne faisant pas corps avec la structure de l'édifice, étaient fort exposés aux chances de destruction, certaines églises d'Italie et d'Orient en ont conservé des spécimens assez importants. Moins heureux en France, nous en sommes réduits au secours des textes pour pouvoir prouver que nos belles églises du Ve et du VIe siècle étaient ornées de la même façon. Pour ces placages de marbres multicolores, on recherchait surtout certains marbres veinés que l'on débitait en lames minces [5], et l'on juxtaposait les

1. Ainsi la cathédrale du Mans reconstruite par l'évêque Vulgrin († 1064) était encore en petit appareil.

2. Voir ci-dessus, p. 38 et n. 1.

3. Comme dans cette église de Verdun qui était toute blanche, au dire de Fortunat (l. III, c. 29) :

« Candida sincero radiat haec aula sereno
Et, si sol fugiat, et sine sole micat. »

4. Grégoire de Tours raconte que la femme de Namatius, évêque de Clermont, lisait aux peintres chargés de décorer une église qu'elle avait fondée, la description des scènes qu'elle voulait y faire représenter (*Historia Francorum*, l. II, c. 17).

5. Sur la façon dont on débitait ces lames ou *crustae*, voir Isidore de Séville, *Etymolog.*, l. XIX, c. 13.

lames deux à deux, de façon que les veines de la pierre formassent des dessins symétriques. L'église Saint-Vital, à Ravenne, nous montre des exemples de cette décoration qui remontent au VIe siècle (fig. 123). On en voit de non moins anciens à Saint-Démétrius de Salonique (fig. 19 et 65). Souvent ces placages formaient des compartiments encadrés dans des bandes de couleurs variées. On les découpait aussi suivant des figures parfois assez compliquées, que l'on incrustait dans un champ d'une autre nuance. L'église Sainte-Sabine, à Rome, en a conservé des exemples variés entre les retombées de ses arcades [1]. Il y en a un grand nombre, de dates diverses, dans les églises de Constantinople [2], mais le plus complet et le plus élégant qu'on puisse citer se voit à l'abside de la cathédrale de Parenzo, en Istrie (fig. 90).

Les basiliques devaient surtout leur splendeur aux mosaïques dont les murs étaient couverts. Pour qui n'a point vu les églises de Ravenne, il est difficile d'imaginer l'effet que devaient produire ces petits cubes de verre miroitant par milliers aux parois des nefs ou à la voûte des absides. Ces splendides fonds d'or, sur lesquels se détachent les figures du Christ, des apôtres et des saints, ces admirables fonds bleus recouverts de rinceaux dans le goût antique, constituent la décoration la plus riche qu'on puisse concevoir. La Gaule, quoique un peu éloignée du pays où cet art merveilleux a produit ses principaux chefs-d'œuvre, n'a eu garde de négliger ce précieux moyen d'embellir ses églises. Nos poètes du Ve et du VIe siècle recourent à mille hyperboles pour exprimer dans leurs vers l'effet magique produit par les mosaïques. Mais il nous faut les croire sur parole, car aucune des œuvres qui excitaient leur enthousiasme n'a échappé aux ravages du temps.

Les mosaïques dont les évêques francs avaient orné les basiliques de Paris, Tours, Autun, Auxerre, Chalon-sur-Saône, etc., ont depuis longtemps disparu. L'église de la Daurade, à Toulouse, en possédait de remarquables remontant à la fin du Ve siècle. Elles ont été détruites sous Louis XV, et il n'en reste plus qu'une description sommaire [3], à peine suffisante pour nous faire mesurer la gravité d'une pareille perte.

Plus heureuses, l'Italie et la Grèce conservent encore un assez grand nombre de mosaïques anciennes. Rome surtout, où cet art n'a jamais cessé d'être pratiqué depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en possède une suite ininterrompue qui commence au IVe siècle. Les plus anciennes sont : celles d'apparence encore toute païenne qui ornent les voûtes de Sainte-Constance [4], la seule des fondations pieuses dues à Constantin que Rome ait conservée à peu près intacte ; la mosaïque absidale de Sainte-Pudencienne [5], qui daterait, d'après M. de Rossi, du pontificat de Siricius (384-399), mais que les restaurations ont tellement maltraitée qu'il

1. Rossi, *Musaici*, pl. 12.
2. Voir dans Salzenberg, *Altchrist. Denkm. von Constantinopel*, pl. 4, 16, 21, 22.
3. Elle a été publiée par l'abbé Degert (*Bull. de la Soc. archéol. du Midi de la Fr.*, 1905, p. 197).
4. Rossi, *Musaici*, pl. 2, 3 et 4 ; Garrucci, *Storia dell' arte*, pl. 205, 206 et 207.
5. Rossi, *Musaici*, pl. 10 ; Garrucci, pl. 208.

est devenu presque impossible d'en distinguer les parties originales ; l'élégante

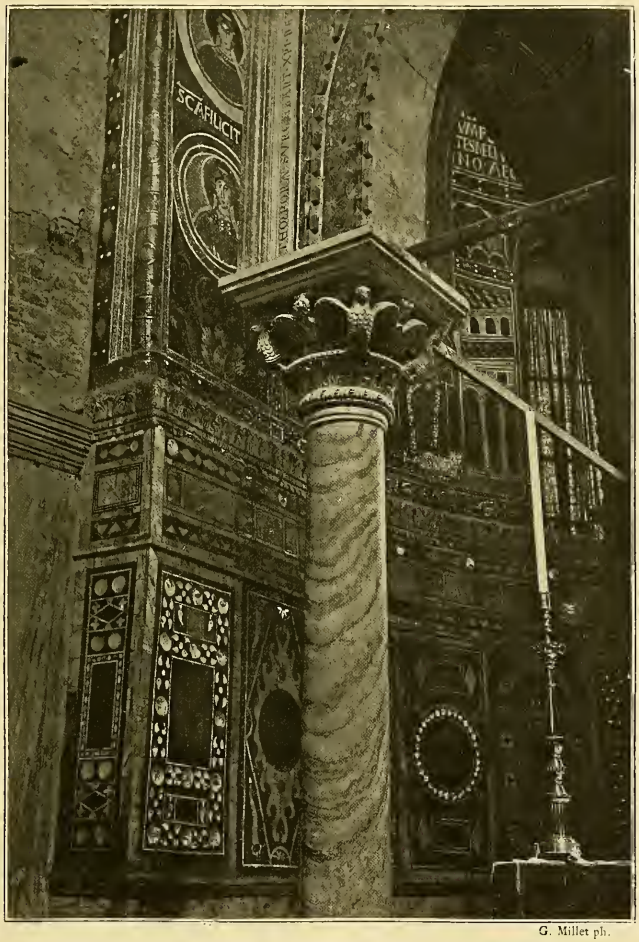


G. Millet ph.

Fig. 90. — Parenzo. Placages et incrustations ornant les murs de l'abside.

mosaïque ornée de rinceaux sur fond bleu, qui décore, depuis la fin du IVe siècle, la voûte d'une des chapelles du baptistère de Latran [1], et qui a été imitée au

1. Rossi, *Musaici*, pl. 11.

XII^e siècle dans la mosaïque absidale de Saint-Clément [1], et au XIII^e, dans celle de Sainte-Marie-Majeure [2].

Au V^e siècle appartiennent les mosaïques de Sainte-Sabine [3], la mosaïque de l'arc triomphal de Saint-Paul-hors-les-murs [4] qu'on attribue à Léon le Grand (440-461), mais qui a été tant de fois restaurée et peut-être remaniée qu'elle n'a plus grande valeur archéologique; enfin l'importante suite de Sainte-Marie-Majeure [5], qui remonte au temps du pape Sixte III (432-440) et comprend, outre la décoration de l'arc triomphal, vingt-sept tableaux répartis le long des murs de la nef et représentant des scènes de la Genèse et de l'histoire de Josué; l'exécution de ces tableaux est assez grossière, mais ils offrent pour nous cet intérêt spécial qu'ils sont inspirés de l'art romain plus que des modèles byzantins dont l'influence était si puissante à cette époque en Italie.

Au VI^e siècle remontent la belle mosaïque absidale de Saint-Côme-et-Saint-Damien, où le pape Félix IV (526-530) s'est fait représenter aux pieds d'un Christ de grande taille debout sur les nuages [6], et celle de l'arc triomphal de Saint-Laurent-hors-les-murs [7].

L'abside de Sainte-Agnès est ornée d'une assez belle mosaïque du VII^e siècle [8], où l'on voit la patronne de l'église vêtue en princesse byzantine et ayant à ses côtés les papes Symmaque et Honorius I^er (625-638). Mais les signes de décadence y sont déjà très sensibles, et, après un moment de renaissance au IX^e siècle, l'art du mosaïste s'endormira à Rome pour ne se réveiller qu'au bout de deux cents ans.

Ravenne le dispute à Rome pour le nombre, l'ancienneté et surtout la beauté des mosaïques. Certaines de ses églises, comme Saint-Vital (fig. 123), Sant' Apollinare in Classe (fig. 15), Sant' Apollinare Nuovo (fig. 13), San Giovanni in Fonte, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, en possèdent d'incomparables suites, presque toutes du V^e ou du VI^e siècle [9].

Quelques villes byzantines en ont conservé de plus belles encore. Les plus fines et probablement les plus anciennes viennent d'être retrouvées à Saint-Démétrius de Salonique, où notre compatriote, M. Le Tourneau, a pris immédiatement soin de les relever [10]. Une suite non moins complète se voit à Saint-Georges de Salonique [11]. L'église Sainte-Sophie, à Constantinople, en était jadis entièrement couverte : on en retrouvera sans doute une grande partie le jour où on pourra faire disparaître l'affreux badigeon dont les Turcs ont enduit les murs.

Les exemples que je viens de citer suffisent à nous montrer la façon dont les

1. Rossi, *Musaici*, pl. 29.
2. *Ibid.*, pl. 39.
3. *Ibid.*, pl. 12; Garrucci, pl. 210.
4. Rossi, *Musaici*, pl. 13; Garrucci, pl. 237.
5. Rossi, *Musaici*, pl. 6 à 8 et 25; Garrucci, pl. 215 à 222.
6. Rossi, *Musaici*, pl. 15; Garrucci, pl. 253. Malheureusement elle a été fortement restaurée au XVII^e siècle.
7. Rossi, *Musaici*, pl. 16; Garrucci, pl. 253.
8. Rossi, *Musaici*, pl. 18; Garrucci, pl. 274.
9. De bonnes reproductions en ont été données par Diehl, *Ravenne* (Paris, 1907, in-4) et *Manuel de l'art byzantin*, fig. 196 à 204.
10. Une partie de ses clichés ont été reproduits par Diehl, *Manuel*, fig. 91 et s.
11. Elles ont été reproduites en couleur par Texier, *Archit. byzant.*, pl. 30 à 34.

architectes chrétiens employaient les mosaïques. C'était, avant tout, à la voûte de l'abside qu'on en mettait. C'est là qu'on voit encore la plupart de celles que les églises de Rome ont conservées. L'arc triomphal, c'est-à-dire le grand arc jeté en travers de l'église au-dessus de l'autel, en était également recouvert. Les églises construites avec luxe en avaient tout le long de la nef, dans l'espace qui sépare les grandes arcades des fenêtres. C'est là qu'à Sant' Apollinare Nuovo on voit cette fameuse procession de saints et de saintes (fig. 13) dont un de nos plus grands artistes modernes, Flandrin, s'est si heureusement inspiré pour la décoration de l'église Saint-Vincent-de-Paul.

On plaçait parfois de ces grandes figures d'anges, de martyrs, de bienheureux jusque dans les intervalles des fenêtres de la nef. D'autres fois, la décoration consistait en tableaux représentant des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament, comme à Sainte-Marie-Majeure; souvent, au-dessus des grandes arcades ou dans les écoinçons qui en séparent les retombées, on plaçait des figures en buste enfermées dans des médaillons de forme ronde, comme à Sant'Apollinare in Classe (fig. 15) ou à Saint-Paul-hors-les-murs [1].

Les mosaïques couvraient jusqu'au sol même de l'église. En cela les chrétiens continuaient encore les pratiques romaines, car on sait à quel point était répandu dans toute l'étendue du monde antique l'usage des pavés de mosaïque.

On en a retrouvé dans les ruines d'une foule de villas romaines, et maintes découvertes faites en Algérie, en Tunisie et en Orient prouvent que l'usage en était aussi répandu dans les églises que dans les villas. Les basiliques d'Orléansville, de Djemilah [2], de Sbeitla, de Sidi-Abich (fig. 91), de Tyr [3] en ont fourni des exemples remarquables. L'Italie se flatte d'en posséder également de fort anciens spécimens, mais il serait utile d'examiner de près les dates que l'on attribue à certains d'entre eux, car on continua jusqu'au XII^e siècle, au moins, à en fabriquer, en Italie comme en France, sur des patrons qui ressemblent assez à ceux des premiers siècles pour qu'on s'y soit maintes fois trompé. En signalant donc les pavés de mosaïque conservés à Ancône [4], à Crémone [5], à Grado [6], à Pesaro [7], je ne saurais garantir qu'ils aient tous l'antiquité qu'on leur prête au delà des monts. En France, nous ne possédons que des fragments insignifiants de ces pavés de mosaïque antérieurs à l'époque romane [8].

1. Les médaillons que l'on voyait au-dessus des arcades de la nef de Saint-Paul contenaient une précieuse suite de portraits des papes. L'incendie de 1823 n'en a respecté qu'une petite partie.

2. Ravoisié, *Explor. scient. de l'Alg.*, Beaux-Arts, I, pl. 52 et s.

3. Reproduite dans les *Ann. archéol.*, t. XXIII, p. 278; t. XXIV, p. 5, 205, 209, 286, 288; et E. Renan, *Miss. de Phénicie*, pl. 49. — Cette mosaïque est actuellement au Louvre.

4. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, fig. 298.

5. Robolotti, *Documenti storici e litter. di Cremona* (Crémone, 1857, in-fol.), pl. 11.

6. Bartoli, *Antichita d'Aquileja*, p. 343-350; Müntz, *Études iconog. sur le moyen âge* (Paris, 1887), p. 60.

7. Carducci, *Sul gran mosaico recentemente scoperto in Pesaro* (Pesaro, 1866, in-fol.). Cf. Engelmann, *Im neuen Reich* (1872), p. 407-417.

8. Fragment provenant de Saint-Hilaire de Poitiers (Caumont, *Abécéd.*, p. 40); fragments découverts à Thiers (Desdevises du Dézert et Bréhier, *Clermont-Ferrand*, p. 16; dans la *Coll. des Villes d'art*).

On rencontrait encore une autre variété de pavements fort usitée en Italie et en Orient et qui devait l'être aussi dans notre pays, car les auteurs du v^e^ et du vi^e^ siècle semblent y faire allusion. C'étaient des dallages de marbres de couleur, découpés de façon à former des cercles et des enroulements entremêlés d'incrustations multicolores [1]. L'église Saint-Jean-Baptiste [2] et celle de Sainte-Sophie [3], à Constantinople, en possèdent de fort beaux que l'on croit contemporains de la fondation de ces édifices, ce qui les reporterait au v^e^ et au vi^e^ siècle. Les Italiens et les Byzantins en conservèrent le goût pendant longtemps. On en voit à Constantinople, dans des églises relativement modernes, comme celle de Hagios-Pantocrator [4], et beaucoup d'églises d'Italie en possèdent qui ne sont pas antérieures au xiii^e^ siècle. L'église de Saint-Benoît-sur-Loire est la seule en France qui puisse montrer actuellement un spécimen de ce genre de travail (fig. 92). Encore est-ce une importation étrangère due à la munificence du cardinal Duprat, qui fit venir ce pavé d'Italie au xvi^e^ siècle.

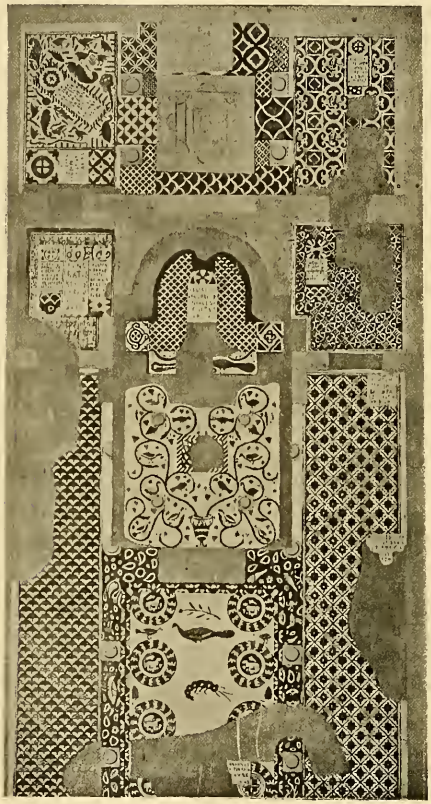

Fig. 91. — Basilique de Sidi-Abich (Tunisie). Pavement de mosaïque, d'après le P. Delattre.

La sculpture ne tenait pas grande place dans la décoration des basiliques. On n'en trouvait guère de spécimens que sur les autels et les chancels qui les entou-

1. Sidon. Apoll., *Ep.*, II, 10.
2. Voir la belle reproduction en couleur qu'en a donné Salzenberg, *Altchr. Baudenkmale von Constantinopel*, pl. 4.
3. Salzenberg, *Altchr. Baudenkm. von Constantinopel*, pl. 21 et 22.
4. *Ibid.*, pl. 36. Cette dernière église n'est pas antérieure au xii^e^ siècle.

raient, les ambons servant à la prédication, et les chapiteaux. Or, j'ai déjà dit combien les autels étaient peu ornés; les ambons l'étaient sans doute un peu plus richement, bien que ceux du VIe siècle qui se sont conservés à Ravenne soient assez pauvrement décorés [1], tout comme ceux du VIIe ou du début du VIIIe siècle que l'on a découverts en Suisse, à Baulmes ou à Saint-Maurice d'Agaune [2]. Les chancels ne comportaient guère que des moulures, des dessins géométriques, des feuillages ou des

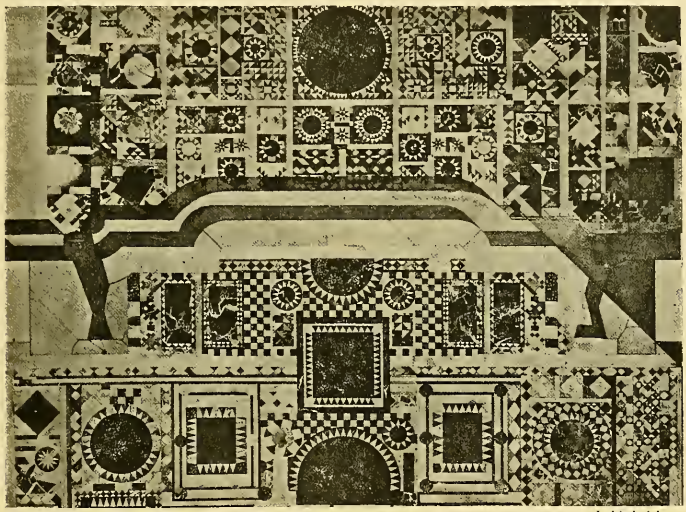

J. Lisch del.

Fig. 92. — Saint-Benoit-sur-Loire. Pavement en marbres multicolores.

motifs allégoriques de peu de relief, comme ces pampres sortant d'un calice que l'on a encastrés dans le mur de façade de Saint-Quinin de Vaison [3]. Quant aux chapiteaux, la mise au pillage des ruines antiques en fournissait un nombre assez grand pour qu'on pût se dispenser d'en fabriquer de nouveaux. Il y en a néanmoins dans les églises d'Italie un assez grand nombre de fort beaux, qui ont été exécutés au Ve ou au VIe siècle par des Byzantins ou par des artistes élevés à leur école. Nous en possédons également quelques-uns en Gaule, par exemple à Arles (fig. 93), ou à Jouarre (fig. 36), qui peuvent remonter au IVe ou au Ve siècle et qui ne manquent pas d'élégance. Mais peut-on les attribuer à des artistes indigènes? Cela est dou-

1. Leur décoration ordinaire consiste en compartiments carrés, contenant chacun une figure de quadrupède ou d'oiseau. Diehl, *Ravenne*, p. 90. Cf. Rivoira, t. I, fig. 65, 66, 67, 68.

2. Besson, *L'art barbare dans l'ancien dioc. de Lausanne*, fig. 2 et 3.

3. Revoil, *Archit. romane du Midi de la France*, t. I, p. 24, fig.

teux, et ils pourraient bien provenir de quelque atelier italien, comme ces beaux sarcophages du Midi, dont Edmond Le Blant a si bien montré la proche parenté avec ceux que l'on fabriquait dans la péninsule. En tout cas, l'influence byzantine est manifeste dans les chapiteaux de Jouarre ; elle l'est plus encore dans les très curieux chapiteaux de la crypte de Saint-Laurent de Grenoble (fig. 84 et 85), qui semblent bien avoir été faits pour la place qu'ils occupent en même temps que les épais coussinets de pierre qui les surmontent. Mais ici les progrès de la décadence sont grands ; non seulement les figures d'agneaux et de colombes qui décorent les coussinets sont difformes (fig. 85), mais les feuillages eux-mêmes ont perdu toute élégance et toute finesse. Ils font déjà prévoir les types abâtardis de l'époque carolingienne.

Autant l'intérieur des églises chrétiennes était somptueux, autant l'extérieur était simple. On ne peut s'en étonner si l'on songe qu'elles étaient presque toujours entourées d'un grand nombre de constructions accessoires qui les masquaient et qui souvent même venaient s'adosser à leurs murailles. Aussi les parties extérieures du monument restaient-elles habituellement comme elles sortaient des mains du maçon. On ne prenait même pas la peine de dissimuler sous des enduits la grossièreté de l'appareil. La façade seule pouvait faire exception à cette règle, mais elle était bien loin de fournir aux artistes un champ aussi vaste que nos églises romanes et gothiques, car un portique, ou *narthex*, en couvrait presque toujours la moitié inférieure.

Fig. 93. — Musée d'Arles. Chapiteau du IVe siècle.

Nous n'avons guère de données sur le genre de décoration que l'on pouvait appliquer à la façade de nos églises des Gaules. Il est vraisemblable que la peinture et la mosaïque y jouaient, comme en Italie, le principal rôle, et que les ornements sculptés y étaient rares.

Les temples chrétiens semblent s'être distingués à cet égard des temples païens, aux frontons desquels on plaçait si volontiers de grandes compositions en relief. La bonne exécution d'un grand nombre de sarcophages du IVe et du Ve siècle prouve cependant que le talent ne manquait pas absolument aux sculpteurs chrétiens, et qu'ils auraient pu orner de bas-reliefs les frontons de leurs églises. Mais ils ne semblent pas y avoir songé, même à l'époque de Constantin. Nous sommes d'ailleurs mal renseignés sur la décoration des façades dans les premières églises, et il est difficile de dire dans quelle mesure les plus anciennes, comme celles de Saint-Pierre du Vatican et de Saint-Paul-hors-les-murs (fig. 55), avaient conservé leur aspect primitif; elles ont disparu, et celle de Saint-Laurent-hors-les-

murs, la plus archaïque peut-être qui soit à Rome aujourd'hui (fig. 94), n'est qu'une œuvre du XIIIe siècle.

Dans les églises bâties en Syrie au Ve et au VIe siècle, M. de Vogüé a retrouvé quelques façades assez bien conservées pour qu'il ait pu tenter de les restituer. Mais elles semblent avoir différé assez notablement de celles qu'on faisait en Occident, et dont on a sans doute une image beaucoup plus fidèle à la cathédrale de Parenzo [1]. Toute la partie de cette façade qui surmonte le narthex est couverte de mosaïques. Des figures d'anges et de saints se dressent de part et d'autre

Fig. 94. — Rome. Façade de Saint-Laurent-hors-les-murs.

des trois fenêtres qui éclairent la nef. Au centre du fronton, une image du Christ entouré d'anges et tout autour de larges rinceaux complètent ce riche ensemble.

Dès le temps de Constantin, l'usage de réserver en avant de l'église une cour carrée, ou *atrium*, entourée de portiques, était répandu en Orient comme en Italie, en Afrique comme en Gaule. Les exemples qui en restent et, plus encore, ceux qui nous sont connus par les textes sont nombreux.

Il y en avait dès le IVe siècle à Tyr [2], au Saint-Sépulcre de Jérusalem [3], à Saint-Pierre du Vatican (fig. 5), et probablement à Saint-Jean de Latran [4] et à Saint-Paul-hors-les-Murs; au Ve siècle, à Saint-Jean de Constantinople [5]; au VIe siècle, à Saint-Martin de Tours [6], à Saint-Apollinaire-in-Classe de Ravenne [7], etc.

1. Voir Heider et Eitelberger, *Mittelalt. Kunstdenkmale des Oesterr. Kaiserstaates*, t. I, pl. 13. Il est peu probable que cette façade soit du VIe siècle, mais on peut la considérer comme une restitution assez fidèle de la façade primitive.
2. Eusèbe, *Hist. eccles.*, X, 4, 40.
3. Eusèbe, *Vita Const.*, III, 39 et 11.
4. Rohault de Fleury, *Le Latran au moyen âge*, pl. 4.
5. Salzenberg, *Die altchristl. Baudenkm. von Constantinopel*, pl. 11.
6. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, II, 36; VII, 29; IX, 33, etc.
7. Holtzinger, *Altchr. Archit.*, p. 26, fig. 10.

On peut se faire une idée assez exacte de l'aspect qu'offrait l'atrium d'une église de moyenne taille en étudiant celui qui s'est conservé devant l'église de Parenzo [1]. On est généralement d'accord pour le faire remonter au VIe siècle, ce qui est peut-être excessif, mais il est très probable qu'il a conservé sa forme primitive dans les diverses restaurations qu'il a dû subir.

Les dimensions de l'atrium étaient proportionnées à celles de l'église qu'il précédait. Sa forme était carrée. Les portiques qui en garnissaient les quatre côtés étaient portés sur des colonnes reliées par des arcs en plein cintre et recouverts d'une toiture posée en appentis contre le mur d'enceinte. Des balustrades en bois ou des clôtures en marbre fermaient parfois les entrecolonnements [2]. L'espace central compris entre les portiques restait à ciel ouvert. Parfois il était pavé avec soin [3], mais le plus souvent le sol naturel y restait apparent, comme dans nos cloîtres, et l'herbe y poussait parfois assez drue pour qu'aux époques de décadence on ait pu y faire paître des animaux [4].

Le milieu de l'atrium était occupé habituellement par une fontaine, *cantharus* [5], où les fidèles venaient se laver les mains avant d'entrer dans l'église [6]. Il en est fait mention dès le début du IVe siècle. Le cantharus de Saint-Pierre de Rome s'est conservé jusqu'à la fin du moyen âge. L'eau y jaillissait d'une énorme pomme de pin en bronze arrachée à quelque monument antique et placée au milieu d'un petit édifice porté sur des colonnes de porphyre [7]. Généralement le cantharus affectait des proportions plus modestes. C'était une fontaine jaillissante ou un simple bassin alimenté par l'eau de pluie [8], comme on en voyait au moyen âge dans la plupart des cloîtres.

Dans les églises importantes l'entrée de l'atrium avait parfois une apparence monumentale. Eusèbe nous apprend qu'on pénétrait dans celui de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem par des propylées [9] qui devaient avoir un assez grand développement. L'atrium de Saint-Pierre du Vatican était précédé d'un large vestibule flanqué de divers bâtiments, et dans lequel on entrait par trois portes à vantaux

1. Eitelberger, *Mittelalt. Kunstdenkm.*, pl. 13; Holtzinger, p. 26.

2. Eusèbe, *Hist. eccles.*, X, 4, 39; Paulin de Nole, *Natalit.*, X, v. 44 et s.

3. Par exemple à Saint-Pierre de Rome (*Lib. pontif.*, t. I, p. 348).

4. « Atrium vero ipsius B. Pauli ecclesiae, quod ante nimis desolatum existebat, ubi boves atque caballi ingrediebantur ad pabulandum propter herbam, quae ibidem nascebatur, inspiratus a Deo isdem sanctissimus pontifex [Adrien Ier] ex marmoribus pulchris sternere fecit » (*Lib. pontif.*, t. I, p. 499).

5. Paulin de Nole, *Epist.*, éd. Migne, c. 338; *Liber pontif.*, *passim*.

6. Paulin de Nole, *Ep.* 32. — Cf. plusieurs passages de saint Jean Chrysostome (*Homél.*, 57, 82, 108, 111, etc.) réunis par Holtzinger, *Die altchristl. Architektur*, p. 14 et 15.

7. Cet arrangement remontait, dans ses parties essentielles, au temps du pape Symmaque (498-514). Voy. *Lib. pontif.*, t. I, p. 276, note 13. Il en existe un ancien dessin reproduit par Ménétrier et, d'après lui, par Holtzinger, *op. cit.*, p. 17. La pomme de pin existe encore dans une des cours du Vatican qui lui doit son nom.

8. Paulin de Nole, *Poem.*, XXVII, v. 463-472.

9. Eusèbe, *Vita Const.*, III, 39. — Cf. ce que Choricius de Gaza dit de l'église Saint-Serge, bâtie dans cette ville sous le règne de Justinien (*In Marcian.*, I), et ce qu'Eusèbe dit de l'entrée de la basilique de Tyr (*Hist. eccles.*, X, 4, 38).

de bronze, en avant desquelles se dressait un petit portique porté sur quatre colonnes et un large escalier [1]. Celui de la basilique de Tébessa était précédé de constructions grandioses dont on a récemment déblayé les ruines (fig. 23).

Mais habituellement l'entrée de l'atrium était plus simple. C'était une porte de

Fig. 95. — Rome. Façade de Saint-Georges-au-Vélabre.

dimensions médiocres [2], sans autre accessoire qu'un petit porche porté sur deux colonnes, comme celui de Sainte-Praxède à Rome [3] ou celui plus moderne encore de Saint-Clément [4].

L'atrium ne fut jamais considéré comme un accessoire indispensable des temples

1. Voir le plan d'Alfarano. Il est difficile de dire ce qui, dans cet ensemble, appartenait aux époques primitives, mais il est certain que le grand escalier précédant l'atrium en était, car il fut restauré et agrandi par le pape Symmaque (*Lib. pontif.*, t. I, p. 262).

2. Grégoire de Tours raconte qu'un homme, ayant voulu sortir à cheval de l'atrium de la basilique de Saint-Nazaire, se brisa la tête contre le linteau de la porte (*Gloria mart.*, l. I, c. 61).

3. Fig. dans Holtzinger, *op. cit.*, p. 21.

4. Fig. *ibid.*, p. 21.

chrétiens, beaucoup d'églises secondaires en étaient dépourvues. Mais presque toutes avaient en avant de la façade un *narthex* [1]. Ce portique étant fait comme les galeries qui entouraient l'atrium, on s'est parfois demandé si le narthex que l'on voit à la façade de certaines basiliques, comme Saint-Laurent-hors-les-murs ou Saint-Georges-au-Vélabre (fig. 95), n'était pas le reste d'un atrium dont les trois autres côtés auraient disparu [2]. C'est possible, mais il est également certain que bon nombre de basiliques ont possédé un narthex sans avoir jamais eu d'atrium.

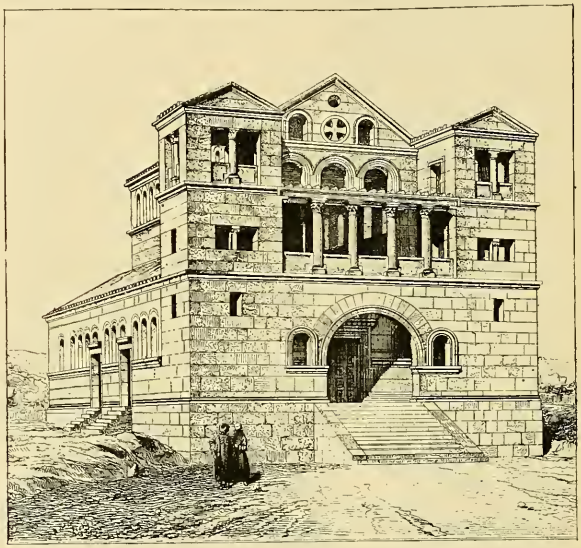

Fig. 96. — Basilique de Tourmanin, d'après Vogüé.

C'est le cas de Sainte-Pétronille à Rome et de plusieurs églises relevées en Syrie par M. de Vogüé, comme celles de Hass, de Kalaat-Séman, de Kherbet-Hass, d'El-Barah, etc.

Le narthex dans ces monuments, comme dans la plupart de ceux de la Gaule, était une galerie très simple, communiquant avec l'extérieur par des arcades supportées par des colonnes. Il pouvait être ouvert aux deux bouts ou fermé par des murs. Quelquefois on y accédait par un large escalier, et il semble que, en Orient du moins, on en ait parfois flanqué les deux extrémités de constructions carrées formant des espèces de tours, mais il n'est pas prouvé que ces dispositions dont

1. C'est le terme dont se servent généralement les écrivains byzantins (Procope, *De aedific.*, éd. de Bonn, p. 187. — Paul le Silent., v. 428). Les Latins s'en servent en même temps que du mot *ferula*.

2. Holtzinger, *Die altchristl. Archit.*, p. 28.

les églises syriennes de Soueida [1], d'El-Barah [2], de Kalb-Louzeh [3] et de Tourmanin (fig. 96) ont conservé des traces importantes [4], aient été imitées en Occident et particulièrement en Gaule.

On a vu plus haut que les églises des premiers siècles étaient souvent entourées d'un vaste enclos comprenant des logements, des bains, des cours, des jardins, des portiques [5], etc. Certaines parties de cette enceinte pouvaient revêtir un aspect monumental ; c'était le cas aux Saints-Apôtres de Constantinople [6] et à Tébessa. Mais le plus souvent on se contentait d'un simple mur de clôture, comme M. de Vogüé en a retrouvé un autour de la basilique de Roueiha en Syrie [7]. On a voulu voir dans ces enceintes un souvenir du *peribolos* qui entourait certains temples fameux de l'antiquité [8]. Il me paraît plus probable qu'on obéissait en les construisant au besoin d'isoler l'église et de se protéger contre les maraudeurs et les voisins indiscrets, comme on le fit plus tard pour les abbayes.

1. Vogüé, pl. 19.
2. Vogüé, pl. 60.
3. Vogüé, pl. 123.
4. Dans ces divers exemples, il y a habituellement au-dessus du narthex un second portique (Tourmanin) ou une terrasse permettant de communiquer d'une tour à l'autre (Kalb-Louzeh).
5. Voir dans le code Théodosien (lib. IX, tit. 45) un édit de l'an 431, qui étend le droit d'asile des églises à toutes les dépendances comprises dans cet enclos.
6. Eusèbe, *Vita Const.*, IV, 59.
7. Vogüé, pl. 68.
8. Holtzinger, *Die altchristl. Archit.*, p. 10.

# CHAPITRE V

## ÉDIFICES EN FORME DE ROTONDE. ÉGLISES A COUPOLE CENTRALE

ÉDIFICES RONDS OU POLYGONAUX.
BAPTISTÈRES. — CHAPELLES FUNÉRAIRES. — ÉGLISES A COUPOLE CENTRALE.
ÉGLISES BYZANTINES.

Nous n'avons étudié jusqu'à présent que les églises du type basilical. De ce type, en effet, dérivent la plupart des édifices chrétiens construits dans la suite sur le territoire de la Gaule. Mais on a fait aussi des églises rondes, polygonales, cruciformes, et nous ne pouvons les passer sous silence, car elles ont donné naissance à certaines variétés de monuments qui, pour avoir exercé sur le développement de l'architecture en Occident une influence infiniment moindre que les basiliques, en ont eu cependant une appréciable et très digne d'attention [1].

Les Romains ont toujours eu du goût pour les constructions en forme de rotonde. Ils savaient, dès le Ier siècle de notre ère, en élever de fort vastes, comme le Panthéon d'Agrippa à Rome, et innombrables sont dans les thermes ou les palais de l'époque impériale, les salles auxquelles on a donné la forme ronde ou polygonale.

Ce genre de plan se prêtait moins bien que celui des basiliques aux besoins ordinaires du culte chrétien ; en revanche, il convenait mieux que tout autre aux édifices spéciaux que les chrétiens avaient l'habitude de construire pour l'administration du baptême. Les baptistères, en effet, n'étaient pas appelés à contenir des foules aussi considérables que les basiliques ; par contre, il fallait y loger une piscine baptismale d'assez grande dimension, autour de laquelle on pût circuler commodément. La forme ronde ou polygonale fournissait, au centre même du monument, une place tout indiquée pour la piscine que les fidèles pouvaient voir et entourer de toutes parts. Cette forme répondait donc à leurs besoins, et elle a été plus employée qu'aucune autre pour la construction des baptistères.

Les rites observés pour l'administration du baptême [2] furent pendant plusieurs

1. Sur les édifices de forme ronde, voir Isabelle, *Les édifices circulaires et les dômes, classés par ordre chronologique* (Paris, 1855, in-fol.) : Rahn (R.), *Ueber den Ursprung und die Entwickelung des christlichen Central und Kuppelbaues* (Leipzig, 1886, in-8); Dehio et Bezold, t. I, p. 18.

2. Sur l'histoire du baptême, voir Corblet, *Hist. dogmat., liturg. et archéol. du sacrement du baptême* (Paris, 1881, in-8); et Kraus, *Real-Encycl.*, t. II, p. 823 et s.

siècles très différents de ce qu'ils sont de nos jours. Ainsi, en dehors des cas urgents où tout fidèle pouvait conférer ce sacrement en quelque temps et en quelque lieu que ce fût, l'usage était de réunir les catéchumènes à certains jours donnés, comme Pâques, le Samedi-Saint, la Pentecôte, Noël, la Nativité de saint Jean-Baptiste, et de les faire baptiser solennellement par l'évêque ou par un diacre délégué par lui. Pendant longtemps, et malgré l'avis des Pères et les prescriptions des conciles, il fut d'usage d'attendre l'âge adulte pour recevoir ce sacrement. Enfin, au lieu de baptiser par aspersion, comme l'ont fait parfois les apôtres et le font encore quelques sectes protestantes, ou par infusion, c'est-à-dire en versant quelques gouttes d'eau sur le front du néophyte, comme le fait l'Église catholique depuis plusieurs siècles, on administrait le baptême solennel par immersion, c'est-à-dire en plongeant plus ou moins complètement le néophyte dans une piscine pleine d'eau. Ce mode resta d'un emploi général bien après le triomphe de l'Église et ne fut complètement abandonné qu'à l'époque romane. Or il était bien difficile de trouver à l'intérieur des basiliques la place d'une piscine assez grande pour contenir des adultes. De plus, l'usage de ne conférer le baptême qu'à certains jours de l'année devait rendre assez grand le nombre des fidèles qui se présentaient simultanément pour recevoir l'eau sainte, et leur présence dans la basilique même ne pouvait se concilier avec les prescriptions liturgiques qui interdisaient aux catéchumènes d'occuper dans les églises les places auxquelles seuls avaient droit les fidèles baptisés. Cette dernière considération, plus que toute autre, conduisit les chrétiens à consacrer des salles distinctes ou des édifices spéciaux à l'administration du baptême. Ils avaient déjà cette préoccupation à l'époque où le culte se célébrait dans les Catacombes, et l'on a retrouvé dans plusieurs des cimetières souterrains des environs de Rome des salles, ou *cubicula*, spécialement aménagées à cet effet. La mieux conservée dépend du cimetière de Saint-Pontien [1]. Elle contient une piscine de deux mètres environ sur un mètre de profondeur, et ses parois sont couvertes de peintures, ajoutées au VIe siècle, qui ne laissent aucun doute sur sa destination [2].

Après le triomphe de l'Église, il fut de règle d'annexer à chaque église épiscopale un baptistère distinct. Les autres églises n'en avaient pas, quelle que fût leur importance. Ainsi Saint-Jean de Latran en eut un dès le temps de Constantin, parce que c'était la cathédrale de Rome, tandis que Saint-Pierre en était dépourvu. Mais l'accroissement rapide du nombre des fidèles fit bientôt tomber cette règle en désuétude et on construisit des baptistères à côté de beaucoup d'églises, même dans des localités qui ne furent jamais le siège d'aucun évêché. Nous en avons en France un exemple de basse époque à Mélas (Ardèche) [3].

Les baptistères étaient parfois de simples salles accolées à l'un des murs de la

1. Voir Marchi, *Monumenti*, pl. 42.

2. Elles représentent : le baptême du Christ, le cerf venant se désaltérer dans l'eau du Jourdain, une grande croix richement ornée.

3. M. de Saint-Andéol qui l'a fait connaître (*Rev. de l'art chrétien*, t. VI, p. 169; t. XI, p. 604) l'attribue au Ve siècle, ce qui semble fort exagéré.

basilique et n'ayant ni place, ni forme déterminée. Ainsi quand le pape Damase dota Saint-Pierre du Vatican de fonts baptismaux, il les plaça dans une salle rectangulaire qu'il fit bâtir en prolongement du bras droit du transept (fig. 5). La grande basilique de Morsott en Algérie a son baptistère dans une salle oblongue appliquée derrière l'abside (fig. 59). Celui de Gouéa [1] est à droite du sanctuaire, dans une salle semblable à la sacristie qui lui fait pendant du côté gauche. A Castiglione, la piscine baptismale était placée en sous-sol dans une crypte ménagée sous l'abside [2]. Enfin, à Tébessa, elle était logée au bout d'une salle irrégulière ajoutée après coup sur le flanc sud de l'atrium.

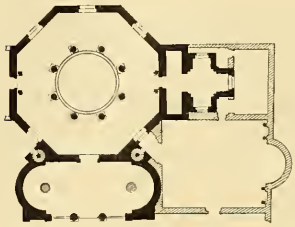

Fig. 97. — Rome. Baptistère de Latran.

Mais c'étaient là des dispositions exceptionnelles auxquelles on se résignait faute de place ou par raison d'économie. Toutes les fois qu'on le pouvait, on préférait

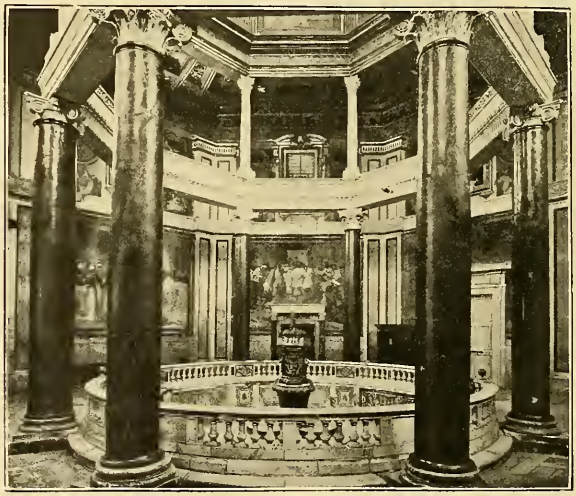

Fig. 98. — Rome. Baptistère de Saint-Jean de Latran.

loger la piscine dans un baptistère spécialement construit pour la recevoir et entièrement séparé de l'église. Il nous reste un assez grand nombre d'édifices de cette espèce, et la France elle-même, réputée si pauvre en constructions antérieures à

1. Gsell, t. II, p. 198, fig. 122.

2. Gsell, t. II, p. 188, fig. 120.

l'époque romane, en posséde plusieurs dont la date exacte est inconnue mais doit sûrement se placer entre le IVe et le IXe siècle. Ce sont ceux d'Aix, de Fréjus, de Poitiers (fig. 108-109), de Riez (fig. 102), de Venasque (fig. 110-111), sans compter quelques autres dont les restes ont été reconnus dans des fouilles opérées à diverses époques [1].

Le plus ancien baptistère qui soit encore debout est sans doute celui de Saint-Jean de Latran (fig. 97-98). Il remonte au temps de Constantin [2], mais son ordonnance intérieure avec ses deux ordres de colonnes superposés date de Sixte III (432-440) [3]. Au Ve siècle appartiennent le baptistère d'Aquilée, fortement modifié plus tard [4], et le baptistère dit des Orthodoxes à Ravenne (fig. 99-100), dont la date ne saurait être douteuse, car au milieu des mosaïques qui le décorent, on lit le monogramme de l'archevêque Néon, qui gouverna l'église de Ravenne de 449 à 452. C'est le plus riche et le mieux conservé qui existe, avec celui dont l'évêque Soter dota la cathédrale de Naples à la fin du Ve siècle [5]. Plus jeune de quelques années est le baptistère des Ariens, à Ravenne, moins important que celui des Orthodoxes, mais dont la coupole a conservé une fort belle mosaïque du VIe siècle [6]. Mentionnons enfin comme appartenant à la même période les baptistères d'Albenza (fig. 104), de Nocera (fig. 106), de Grado (fig. 16), de Sainte-Sophie à Constantinople [7], de Kalaat-Seman [8] et de Déir-Séta en Syrie (fig. 101), etc.

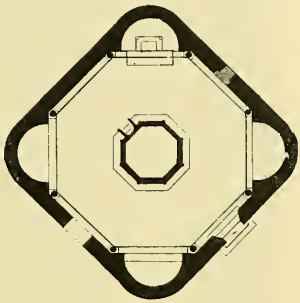

Fig. 99. — Ravenne. Baptistère des Orthodoxes, d'après Rossi.

Les baptistères n'avaient pas d'emplacement fixe. Ils pouvaient être au nord ou au sud de l'église, derrière l'abside ou devant l'entrée de l'atrium.

Le plus grand nombre était de forme octogone; ceux qui dessinent un hexagone, comme à Zara [9] ou Déir-Séta (fig. 101), sont rares. Beaucoup, et non des moins importants, n'ont aucune division intérieure, c'est le cas des deux baptistères de Ravenne (fig. 100), de ceux de Sainte-Sophie de Constantinople, de Kalaat-Seman, etc. Les autres sont formés d'une partie centrale portée sur des colonnes, et d'un collatéral au-dessus duquel sont percées les fenêtres qui éclairent la partie cen-

1. Notamment à Angers, à Die, à Marseille. On voit encore les restes d'un baptistère englobés dans la crypte de Lemenc près de Chambéry, mais il devait être moins ancien que les précédents.

2. *Lib. pontif.*, t. I, p. 174, et notes p. 192.

3. *Ibid.*, t. I, p. 234, et p. 236, n. 15.

4. Cattaneo, p. 293; Eitelberger, *Mittelalt. Kunstdenkm.*, t. I, p. 121.

5. E. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, p. 40 et s.

6. Ricci, *Ravenna* (1905), fig. 50; Diehl, *Ravenne*, p. 45.

7. Salzenberg, *Die altchr. Baudenkm. von Constantinopel*, pl. 6.

8. Vogüé, t. II, pl. 149.

9. Eitelberger, *Iahrb. der kk. Central-Comm.*, t. V (1861), p. 166, fig. 19.

trale [1]. Le centre était couvert d'une coupole, des voûtes fractionnées de diverses façons couvraient le bas-côté. A ce type appartient le baptistère de Riez (fig. 102) et probablement celui d'Aix en Provence, mais il ne faut pas y rattacher, comme

Fig. 100. — Ravenne. Baptistère des Orthodoxes.

on le fait quelquefois, celui de Saint-Jean de Latran, car les deux rangs de colonnes superposés que le pape Sixte III y fit élever au Ve siècle [2] sont beaucoup trop grêles pour avoir jamais pu porter une voûte (fig. 98). Elles n'ont dû jouer qu'un rôle décoratif ou servir à porter une couverture en charpente.

1. C'était le même mode d'éclairage que dans les basiliques, et cela justifie l'expression *basilica baptisterii*, que l'on rencontre dans certains textes (S. Ambroise, *Epist. XX ad Marcell.*). — Cf. ce que j'ai dit ci-dessus p. 58 et 66.

2. *Lib. pontif.*, t. I, p. 234, et p. 236, n. 15.

Souvent la partie supérieure seule est octogone, le rez-de-chaussée est sur plan carré, et l'on passe du carré à l'octogone en logeant dans chaque angle une niche en demi-cercle, voûtée en cul-de-four comme une absidiole. Les chrétiens ont évidemment emprunté cette disposition à l'architecture romaine, car on trouve des

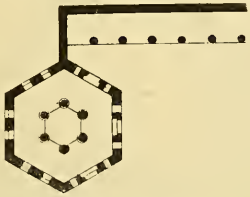

Fig. 101. — Déir Seta. Baptistère, d'après Vogüé.

Fig. 102. — Riez. Baptistère, d'après Isabelle.

salles de plan identique dans les thermes de l'époque impériale, notamment dans ceux de Caracalla à Rome (fig. 103) [1].

Quelquefois l'octogone a des murs assez épais pour qu'on puisse en garnir de chapelles les huit côtés; celles-ci, en ce cas, sont alternativement carrées ou arrondies [2], comme on le voit en Italie au baptistère d'Albenga (fig. 104), qui ne peut

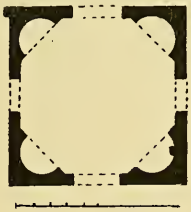

Fig. 103. — Rome. Thermes de Caracalla. Salle octogone, d'après Dehio.

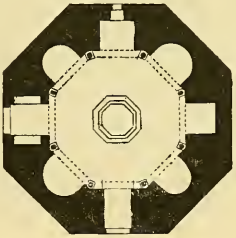

Fig. 104. — Albenga. Baptistère

être postérieur au VIe siècle et qui reproduit une disposition déjà commune à l'époque romaine (fig. 105) [3].

Les baptistères sur plan rond sont assez rares. Un des mieux conservés est celui de Nocera en Italie. Sa partie centrale est couverte d'une coupole portée sur 28 colonnes formant 14 couples. Elle est entourée d'un collatéral voûté en ber-

1. Dehio, pl. I, fig. 2. — Il y en a un exemple encore plus ancien aux Thermes du Forum à Pompéi (Overbeck, *Pompei*, p. 202, fig. 116 et 118), mais la salle flanquée d'absidioles, qu'englobe le massif carré, y est ronde et non octogone.

2. Par exception, le baptistère hexagone de Zara en Dalmatie, a 5 chapelles ou niches en hémicycle, et la 6e rectangulaire (Dehio, pl. I, 9).

3. Rome, Panthéon d'Agrippa (Dehio, pl. I, 12); Torre dei Schiavi (*Ibid.*, pl. I, 5); Tivoli, Madona della Torre (*Ibid.*, pl. I, 11); Spalato, Temple de Jupiter (fig. 105), etc.

ceau, muni d'une seule abside saillante (fig. 106). On en a fait de même forme en Gaule, car les textes mentionnent en divers lieux des édifices religieux sous le vocable de Saint-Jean-le-Rond, qui semblent bien avoir été des baptistères.

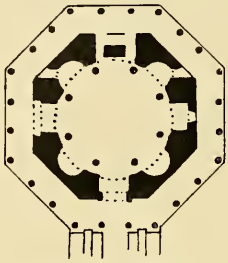

Fig. 105. — Spalato. Temple de Jupiter.

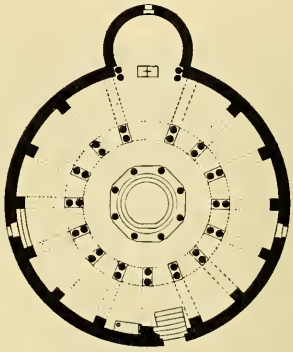

Fig. 106. — Nocera. Baptistère, d'après Isabelle.

D'autres plans peuvent encore se rencontrer. Ainsi le baptistère de Tigzirt, en Algérie, est formé de quatre absides en croix dessinant un quatre-feuilles (fig. 107). Le curieux Temple Saint-Jean à Poitiers, qui a donné lieu à tant d'hypothèses jusqu'au jour où l'on a découvert la piscine qui en occupait le centre (fig. 108), avait la forme d'un carré flanqué de trois absidioles (fig. 109), et peut-être, mais c'est fort douteux, de quatre [1]. Il a subi de graves modifications dès le moyen âge, et de malencontreuses restaurations modernes ont rendu fort difficile la solution des problèmes que sa forme et son âge peuvent soulever. Pour ma part, je le crois du VII^e siècle environ, car ses murs contiennent de curieux panneaux décoratifs qui remontent probablement à l'époque mérovingienne, et son plan présente de

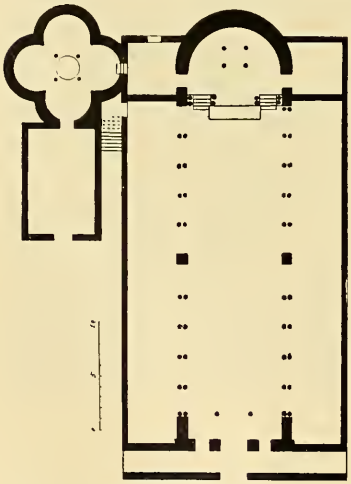

Fig. 107. — Basilique de Tigzirt, d'après Gsell.

1. Des fouilles importantes y ont été faites il y a quelques années, elles ont montré que l'édifice s'élevait sur des maçonneries romaines qu'on avait partiellement utilisées. Cela peut expliquer certaines bizarreries de son plan. Le P. de la Croix a minutieusement décrit le résultat de ces fouilles (*Etude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2^e éd., 1904), mais il y a beaucoup de réserves à faire sur les conclusions qu'il en a déduites.

remarquables analogies avec celui du baptistère de Venasque (Vaucluse), qui date très vraisemblablement du premier quart de ce siècle (fig. 111)[1]. Ce dernier est également de forme rectangulaire. Il est flanqué de quatre absides de dimensions inégales, englobées dans des massifs carrés (fig. 110).

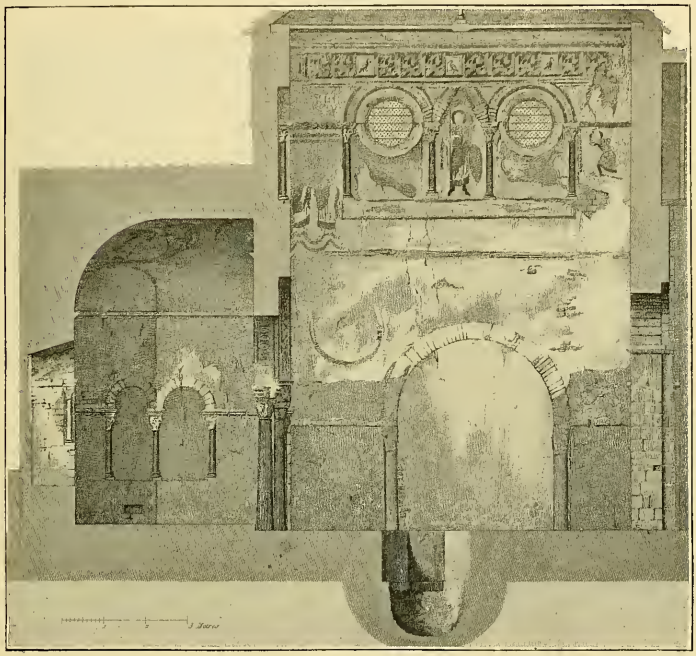

Fig. 108. — Poitiers. Baptistère Saint-Jean, d'après Gailhabaud.

Au centre du baptistère était la piscine baptismale, habituellement de forme octogone, même dans les baptistères dont le plan n'avait pas cette forme[2]. Quelquefois elle était cruciforme[3], ou ronde[4], ou carrée[5], ou dessinait un quatre-feuilles[6]. Elle était creusée dans le sol, et des marches permettaient d'y descendre; elle était entourée d'un parapet fait de dalles de marbre posées de champ, et souvent

1. Voir l'excellente étude consacrée à ce monument par M. Labande (*Bull. archéol. du Comité*, 1904, p. 287 et s., et pl. 17 à 20).
2. Comme à Poitiers, à Nocera, etc.
3. Greg. Turon, *De gloria mart.*, l. I, c. 24.
4. Comme à Sillègue (Gsell, t. II, p. 260), à Tébessa (*Ibid.*, p. 282), à Tigzirt (*Ibid.*, p. 295), à Tipasa (*Ibid.*, p. 318).
5. Ainsi à Morsott (fig. 59).
6. Comme à Castiglione (Gsell, t. II, p. 188).

muni d'un ressaut circulaire dans lequel l'officiant pouvait se tenir sans être mouillé (fig. 100) [1].

La piscine baptismale était parfois surmontée d'une espèce de ciborium porté

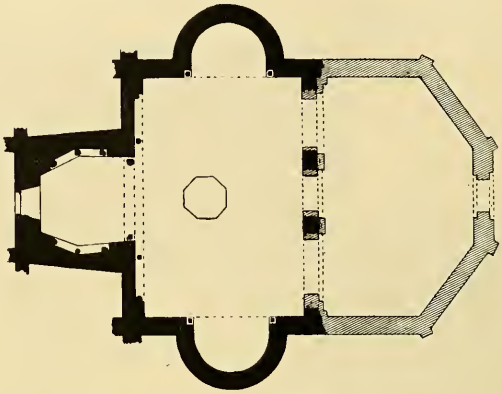

Fig. 109. — Poitiers. Baptistère Saint-Jean.

sur des colonnes, et qui servait sans doute à porter des rideaux pour ménager la pudeur des néophytes qui entraient nus dans la piscine. Il n'existe aujourd'hui aucun ciborium de cette espèce antérieur au VIIIe siècle [2], mais on a retrouvé à Aquilée, à Albenga, à Nocera, à Tigzirt et dans d'autres localités d'Algérie, les restes des colonnes qui portaient des édicules de ce genre.

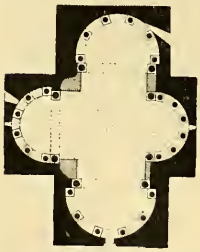

Fig. 110. — Venasque. Baptistère, d'après Labande.

L'eau de la piscine se renouvelait à l'aide de conduits souterrains. Dans quelques très riches baptistères on la faisait jaillir de quelque figure en métal. Ainsi, au baptistère de Latran, l'eau sortait de la bouche d'un agneau d'or et de sept cerfs d'argent qui entouraient la piscine [3].

Les chrétiens ont encore fait un emploi fréquent du plan rond ou polygonal pour les chapelles funéraires ou les églises commémoratives. En cela ils s'inspiraient de vieilles traditions romaines, car, à l'époque impériale, les tombeaux monumentaux étaient souvent sur plan rond. Le mausolée d'Adrien, le tombeau de Cecilia Metella à Rome, celui

1. Le Baptistère des Orthodoxes, à Ravenne, en montre un exemple bien conservé, malgré l'introduction de fonts modernes dans la piscine primitive.

2. Le plus ancien que l'on possède est probablement celui de Cividale en Frioul, qui fut élevé en l'an 737 et transporté, au XVIIe siècle, dans la cathédrale actuelle (Cattaneo, p. 85 et fig. 31 ; Rivoira, t. I, p. 117 et fig. 173).

3. *Lib. pontif.*, t. I, p. 174.

des Lollii près de Constantine [1], d'autres encore, soit en Algérie [2], soit en d'autres parties de l'Empire, témoignent de la place importante que la forme ronde ou polygonale occupait dans l'architecture funéraire des Romains [3]. Sa vogue se maintint après le triomphe de l'Église, et l'on continua sous les empereurs chrétiens à construire des édifices de forme ronde pour abriter les restes de la famille impériale.

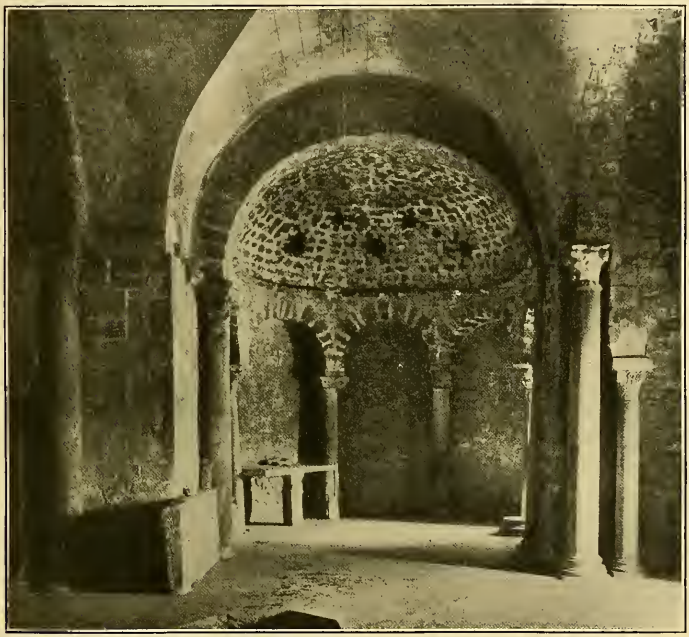

Ph. M H.

Fig. 111. — Baptistère de Venasque.

Rome en a conservé deux qui remontent au temps même de Constantin. Le premier s'élève à quelque distance de Rome, sur la voie Labicane ; il passe pour avoir servi de mausolée à sainte Hélène et a été consacré au culte sous le vocable de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin. C'est une rotonde dont les murs sont assez épais pour qu'on ait pu y pratiquer huit niches. Elle était jadis recouverte d'une coupole construite en tubes de terre cuite, d'où le nom de Torre Pignattara que

1. Delamare, *Exploration de l'Algérie*, pl. 49, fig. 5-9.
2. Gsell, t. II, p. 93 et s.
3. Inutile de rappeler les mausolées d'Orient ou d'Afrique, comme le Médracen ou le tombeau de la Chrétienne dont la forme extérieure est ronde, mais dont les dispositions intérieures n'ont jamais été imitées par les chrétiens.

lui a donné le populaire [1]. Le second édifice du même type est beaucoup mieux conservé, c'est l'église ronde de Sainte-Constance, à côté de Sainte-Agnès (fig. 112). Elle fut construite, vers la fin du règne de Constantin, pour recevoir les sépultures de deux princesses de sa famille. C'est une rotonde dont la partie centrale est portée par des arcades retombant sur des colonnes accouplées (fig. 113). Le centre était couvert d'une coupole décorée d'une riche mosaïque, qui n'a disparu qu'au XVII^e siècle. Le collatéral a encore sa voûte en berceau annulaire avec sa décoration de mosaïques où les emblèmes chrétiens sont pour ainsi dire perdus au milieu des motifs profanes, scènes de vendange, de pêche, de chasse, petits amours ou petits génies jouant dans des rinceaux de feuillage, etc. Cette décoration, à elle seule, suffit à prouver l'ancienneté de ce curieux monument.

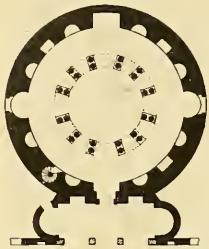

Fig. 112. — Rome. Sainte-Constance, d'après Isabelle.

La forme ronde fut encore donnée aux deux grands mausolées construits du temps de Théodose au nord de Saint-Pierre de Rome (fig. 5) et consacrés dans la suite à saint André et à sainte Pétronille. Enfin, c'est sur un plan dérivé du même type que fut construit, au début du VI^e siècle, le tombeau de Théodoric à Ravenne.

De ces divers exemples il ressort suffisamment que ce plan était particulièrement usité pour les grands monuments funéraires, et cela explique pourquoi il fut donné à l'église de l'Anastasis, à Jérusalem, dans laquelle Constantin fit enfermer le Saint-Sépulcre.

Le plan rond ou polygonal a d'ailleurs joui en Orient d'une faveur plus grande que partout ailleurs, et l'on rencontre des édifices de ce type depuis les côtes de la Dalmatie et de la Macédoine jusqu'en Asie Mineure et en Syrie.

Il y en a dans le nombre qui peuvent être d'anciens monuments funéraires adaptés plus tard au culte chrétien. Ce serait le cas, d'après certains auteurs, de l'église ronde de Saint-Georges à Salonique, dont les belles mosaïques paraissent remonter au début du V^e siècle [2]. Mais cela, si c'est vrai, est une exception, et dès le temps de Constantin, à côté du plan basilical, on a fait usage du plan rond ou polygonal, non seulement pour les églises commémoratives, comme celle qui fut bâtie au mont des Oliviers en souvenir du miracle de l'Ascension [3], mais même pour des cathédrales, comme celle que Constantin fit construire à Antioche [4], ou d'autres grandes églises, comme l'octogone que le père de saint Grégoire de Nazianze fit bâtir, au IV^e siècle, dans sa ville épiscopale [5], et cette très curieuse

1. Voir les dessins qu'en a donnés Isabelle, *Édifices circul.*, pl. 33 à 37.
2. Texier et Pullan, *Architecture byzantine*, pl. 28 à 34; Diehl, *Manuel*, fig. 53.
3. Vogüé, *Églises de la Terre-Sainte*, p. 316 et s.
4. Eusèbe, *Vita Constant.*, l. III, c. 50.
5. Migne, *Patrol. grecque*, t. XXXV, p. 103.

église dont saint Grégoire de Nysse nous a laissé la description dans une lettre à l'évêque d'Iconium [1].

Tous ces édifices étaient probablement surmontés d'une grande coupole qui en couvrait la partie centrale, et on peut en faire une restitution approximative en s'inspirant des modèles retrouvés dans les villes en ruines de l'Asie Mineure et de la Syrie.

Ces rotondes, sauf celles de petites dimensions, sont habituellement entourées

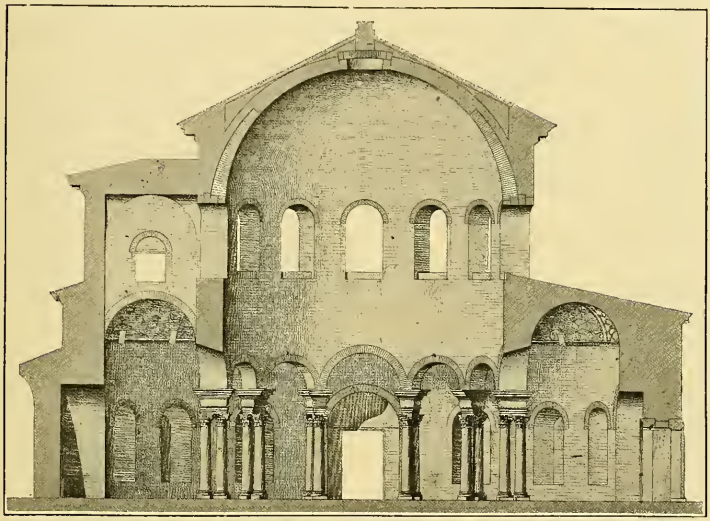

Fig. 113. — Rome. Sainte-Constance, d'après Gailhaband.

d'un bas-côté que domine la partie centrale portée sur des colonnes [2], ou plus souvent sur des piliers [3]. Presque toujours une abside fait saillie sur une des faces du polygone [4]. Parfois le plan se complique de trois saillies rectangulaires formant les branches d'une croix dont l'abside serait la tête [5].

Ce plan, au début du VIe siècle, semble s'être marié avec celui que nous avons vu donner à certains baptistères, et dans lequel la rotonde est englobée dans un

1. Le texte en a été donné avec une traduction en allemand et un long commentaire dans Strzygowski, *Kleinasien*, p. 71 et s.

2. Octogone d'Isaura (*Ibid.*, p. 91, fig. 64).

3. Église ronde d'Hiérapolis (*Ibid.*, p. 93, fig.) ; rotonde de Viranscher (*Ibid.*, p. 97, fig. 69) ; églises polygonales de Birbinkilissi (*Ibid.*, p. 108, fig. 77) et de Derbe (*Ibid.*, p. 108, fig. 76).

4. Ainsi dans les églises polygonales de Birbinkilissi (*Ibid.*, p. 108, fig. 77), de Derbe (*Ibid.*, p. 108, fig. 76), d'Isaura (*Ibid.*, p. 91, fig. 64).

5. Petit octogone de Birbinkilissi (Strzygowsky, *Kleinasien*, p. 141, fig. 108) ; rotonde de Viranscher (*Ibid.*, p. 97, fig. 69).

carré dont on utilise les quatre angles pour y pratiquer des absidioles. L'église de Saint-Georges, à Esrah (fig. 114), et la cathédrale de Bosrah (fig. 115) en Syrie nous ont conservé deux spécimens de ce type, d'autant plus intéressants qu'ils sont datés, le premier de l'an 515, le second de l'an 512 [1], et qu'ils nous font comprendre les étapes par lesquelles on a dû passer avant d'arriver aux plans plus compliqués et plus savants, dont Saint-Serge-et-Saint-Bacchus de Constantinople nous a conservé un spécimen du commencement du VIe siècle (fig. 116), et d'où est sorti, au cours du même siècle, le véritable plan byzantin.

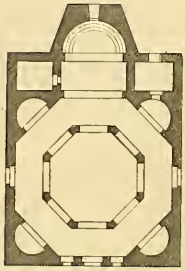

Fig. 114. — Cathédrale d'Esrah, d'après Vogüé.

Tous ces édifices sont voûtés ; le centre est couvert d'une coupole, mais les parties qui l'entourent ont des formes qui ne se prêtent pas également bien à l'emploi des voûtes. Aussi les architectes ont-ils dû s'ingénier à trouver des combinaisons assez souples et assez variées pour s'adapter à la diversité de ces plans, et cette difficulté a puissamment contribué à développer leur science et l'habileté pratique de leurs ouvriers.

Leurs efforts, au surplus, ne furent pas limités aux édifices de cette catégorie. Dans un pays comme l'Orient, où la pierre est presque partout abondante, et où

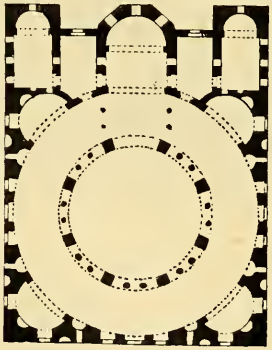

Fig. 115. — Cathédrale de Bosrah, d'après Vogüé.

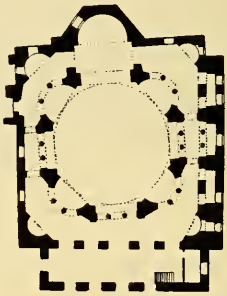

Fig. 116. — Constantinople, Église Saint-Serge-et-Saint-Bacchus.

de vastes régions sont complètement privées de bois, l'emploi des voûtes était une nécessité ; et il n'est pas besoin de recourir aux hypothèses aventureuses dont on a été si prodigue depuis quelques années pour expliquer comment une partie de l'empire byzantin a été amenée à chercher un moyen pratique de voûter les basiliques, alors que dans le reste du monde chrétien on continuait à les couvrir en bois.

1. Vogüé, *Syrie centrale*, t. I, p. 61 et 67.

Je sortirais du cadre que je me suis tracé, si j'essayais de présenter ici un résumé des tâtonnements par lesquels les architectes byzantins ont dû passer pour arriver à la solution de ce problème [1]. D'ailleurs la chronologie des édifices orientaux est encore si mal établie qu'un pareil essai serait prématuré. Qu'il me suffise de dire que, suivant les régions, on recourut à des combinaisons de voûtes fort diverses. Ainsi en Asie Mineure on essaya de la voûte en berceau, comme on le voit dans les églises d'Andaval, de Binbirkilissi, de Perge en Pamphilie [2], etc. Mais les reprises et les restaurations, dont on reconnaît les traces en étudiant ces monuments, montrent à combien de mécomptes ont donné lieu les tentatives de ce genre.

Dans le Hauran, on profita des grandes dalles que fournissaient en abondance les carrières du pays pour couvrir les édifices avec de longues pierres portées sur des arcs et qui forment plutôt des plafonds que des voûtes proprement dites.

Ailleurs enfin on essaya de combiner le système de la coupole, dont les édifices octogones offraient de nombreux exemples, avec le plan basilical, et on imagina de monter une coupole au centre de l'église et d'employer la voûte en berceau pour les bas-côtés et le reste de la nef, comme à Kodja Kalessi [3] et dans l'église beaucoup plus récente de la Panagia Chrysokephalos, à Trébizonde (fig. 117) [4].

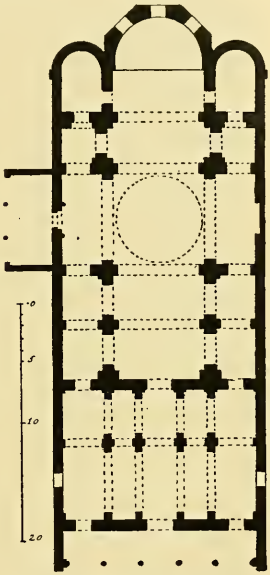

Fig. 117. — Trébizonde. Église de la Chrysokephalos, d'après Millet.

La coupole finit par l'emporter, grâce au puissant mouvement artistique provoqué par Justinien et dont l'apogée est marquée par la construction de Sainte-Sophie de Constantinople, un des édifices les plus amples comme proportions, les plus hardis comme construction, les plus somptueux comme décoration, que les chrétiens aient jamais élevés.

1. M. Diehl en a dressé un tableau aussi complet que nos connaissances actuelles permettent de le faire dans son *Manuel d'art byzantin*.

2. Il convient de faire de grandes réserves quant à l'âge de ces monuments et à l'ancienneté de leurs voûtes. Dans certaines églises, comme à Andaval, les voûtes semblent avoir été substituées à une couverture primitive en charpente (Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, p. 105 et 193). Les dates proposées par Strzygowsky sont trop souvent arbitraires. Il est probable qu'il faudra beaucoup en rabattre le jour où on les passera au crible d'une critique sévère. Personne néanmoins n'a mieux compris que lui la série de transformations qui ont conduit les Byzantins de la basilique non voûtée à l'église à coupole centrale.

3. Si l'ingénieuse restitution de Strzygowsky (*Kleinasien*, p. 112) est exacte.

4. Strzygowsky, *ibid.*, p. 153.

Cette magnifique église fut bâtie, de 532 à 537, par Anthémius de Tralles et Isidore de Millet. Elle englobe un vaste rectangle de 77 m. de long sur environ 72 de large. Sa nef forme un énorme vaisseau dont le centre est couvert par une coupole de 31 m. de diamètre, flanquée à l'est et à l'ouest par deux demi-coupoles moins élevées mais aussi larges (fig. 118). Chacune de ces dernières est épaulée par des culs-de-four couvrant des niches en demi-cercle élégamment ajourées. De puissants piliers portent les maîtresses voûtes, de nombreuses colonnes reliées par des arcades soutiennent les murs intermédiaires en laissant libre communication entre la nef et les bas-côtés. Ceux-ci sont voûtés d'arêtes ; ils sont surmontés de tribunes voûtées de petites coupoles, qui font tout le tour de l'église et se continuent au-dessus du narthex adossé à la façade. Malgré la science déployée par les auteurs de cette merveilleuse construction, malgré les artifices employés pour diminuer le poids de la voûte et en assurer l'équilibre, « la conception était trop originale pour être dès le premier jet réalisée d'une façon irréprochable [1] ». La coupole s'écroula en 558. Mais il se trouva heureusement un neveu d'Isidore de Millet pour la rebâtir. Instruit par l'expérience, il lui donna plus de flèche pour en diminuer la poussée, il renforça les contreforts qui en garnissent la naissance et forment extérieurement une sorte d'empâtement dans lequel sont percées d'innombrables fenêtres (fig. 119), enfin, au bout de quatre ans, le malheur était réparé et l'église que nous admirons encore après treize siècles, était inaugurée en présence de Justinien, le 24 décembre 562. L'effet produit par ce chef-d'œuvre fut immense. L'architecture byzantine avait trouvé sa formule définitive, qui s'imposa rapidement et pour plusieurs siècles à toutes les parties de l'empire d'Orient.

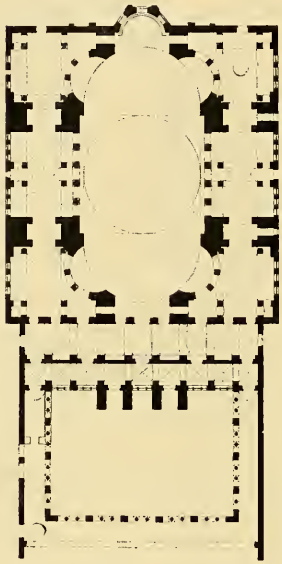

Fig. 118. — Constantinople. Sainte-Sophie, d'après Diehl.

Ce n'est pas à dire que les églises byzantines soient toutes désormais des copies plus ou moins serviles de Sainte-Sophie. Un pareil chef-d'œuvre était trop difficile à copier.

Mais on était à une époque où, sur beaucoup de points de l'Empire, on se préoccupait de voûter les églises, où le goût des coupoles commençait à se répandre sous

1. Choisy, *L'Art de bâtir chez les Byzantins*, p. 138.

Sebah et Joaillier, ph.

Fig. 119. — Constantinople. Sainte-Sophie.

BOSTON PUBLIC LIBRARY

l'influence des églises octogonales auxquelles ce genre de voûtes convenait si bien, et des constructions cruciformes à coupoles centrales, dont la petite chapelle funéraire de Galla Placidia, à Ravenne, offre un charmant spécimen (fig. 120). Le prodigieux effet produit par la coupole de Sainte-Sophie, dominant de sa masse puissante tout le centre du monument et alliant si heureusement l'élégance à la hardiesse, grâce à la ceinture de fenêtres qui en garnit la naissance, s'imposa à l'admiration de tous et décida du sort de ce genre de voûte. La coupole centrale devint dès lors l'élément essentiel de toute église byzantine. Les plans peuvent varier dans le détail ; l'ampleur de la nef, les dimensions de l'abside et des absidioles, l'existence d'un transept, la longueur et la forme du narthex, les combinaisons des voûtes servant à couvrir les autres parties du monument, bien des particularités encore, peuvent différencier telle église d'une autre, mais toutes, depuis Sainte-Sophie de Salonique (fig. 121), Saint-Nicolas de Myra, la grande basilique d'Éphèse, etc., qui peuvent remonter à des temps voisins de Justinien, jusqu'aux édifices de très basse époque comme Sainte-Sophie de Trébizonde, toutes ont un air de famille nettement accusé, grâce aux traits suivants dont les architectes ne s'écartent plus :

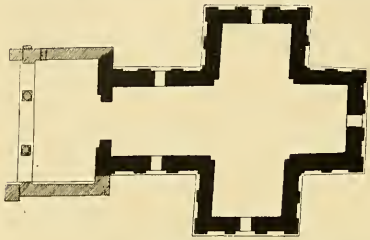

Fig. 120. — Ravenne. Chapelle funéraire de Galla Placidia, d'après Rossi.

L'église byzantine dessine un rectangle se rapprochant plus ou moins du carré et qui est divisé en une partie centrale aboutissant à l'abside et en deux collatéraux le plus souvent terminés par deux absidioles. La partie centrale est couverte par une grande coupole portée sur un tambour, c'est-à-dire une surélévation des murs dans laquelle est percée une suite de fenêtres. Les bas-côtés sont voûtés en berceau ou, plus souvent, divisés en petits compartiments carrés qui reçoivent chacun une voûte d'arêtes ou une petite coupole. Un long narthex, qui déborde parfois sur l'alignement des bas-côtés, couvre la façade.

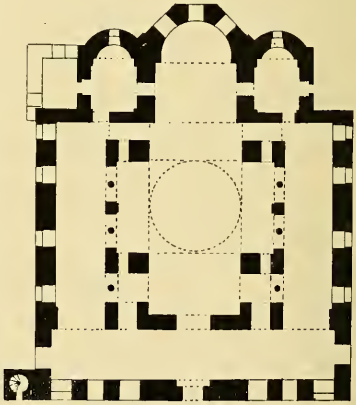

Fig. 121. — Salonique. Sainte-Sophie, d'après Millet.

Malgré le rôle considérable qu'on est généralement d'accord pour prêter à l'art

byzantin dans le développement de notre art occidental, on peut dire que l'influence des édifices de ce type sur notre architecture religieuse fut nulle. Toutefois, nous possédons un petit groupe de monuments dont j'aurai à parler plus tard, car ils sont tous de date postérieure à la période qui nous occupe, et dans lesquels l'influence de l'architecture byzantine est manifeste. Seulement ce n'est pas de Sainte-Sophie ou des églises de la même famille qu'ils dérivent directement, c'est de Saint-Vital de Ravenne.

Ce curieux édifice appartient à la famille des monuments octogones dont j'ai parlé plus haut (fig. 122). Huit piliers massifs soutiennent sa coupole centrale ; ils sont reliés par des niches en hémicycle percées chacune de trois arcades portées sur des colonnes. Cette ordonnance se répète aux tribunes qui surmontent les bas-côtés. Ces niches sont couvertes par des culs-de-four contrebutant solidement le mur qui porte la coupole centrale. C'est la même disposition que je signalais tout à l'heure à Sainte-Sophie, et que l'on trouve quelques années auparavant dans l'église Saint-Serge-et-Saint-Bacchus. Saint-Vital fut commencée par l'évêque Ecclesius (526-534) grâce à la munificence d'un riche banquier nommé Julien. L'édifice n'était pas achevé quand Ravenne fut conquise par les armées byzantines, en 540. Justinien pourvut à son achèvement et à la splendide parure de mosaïques qui en est aujourd'hui encore un des principaux attraits (fig. 123). Saint-Vital fut terminée et consacrée en 547, dix ans par conséquent après Sainte-Sophie. Aussi les deux édifices offrent-ils une foule de ressemblances dans le détail de la décoration, dans le style des ornements sculptés, dans l'emploi des placages de marbre et des mosaïques. Ravenne, depuis le règne de Justinien jusqu'à la destruction de l'Exarchat par les Lombards, en 752, fut la capitale des possessions byzantines en Italie. Il est donc naturel qu'elle se soit imprégnée de l'influence byzantine plus qu'aucune autre ville de la péninsule. Conquise par les Francs en 754, elle exerça sur eux la même fascination qu'ils auraient pu éprouver en contemplant les richesses

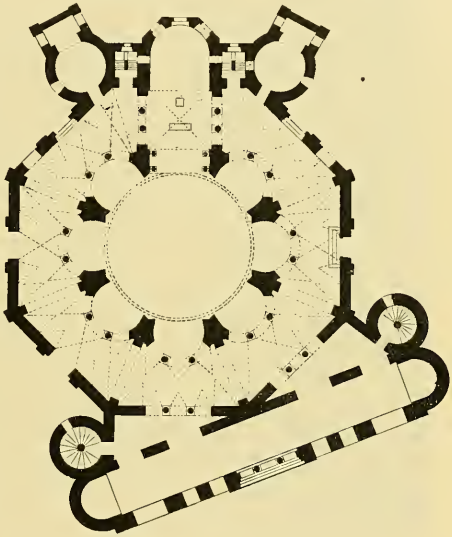

Fig. 122. — Ravenne. Saint-Vital, d'après Isabelle.

des églises de Constantinople ou de Salonique. Elle devint la propriété du Saint-Siège en vertu de la fameuse donation de Pépin qui fut l'origine du pouvoir temporel des papes, mais ses monuments continuèrent à s'imposer à l'admiration des

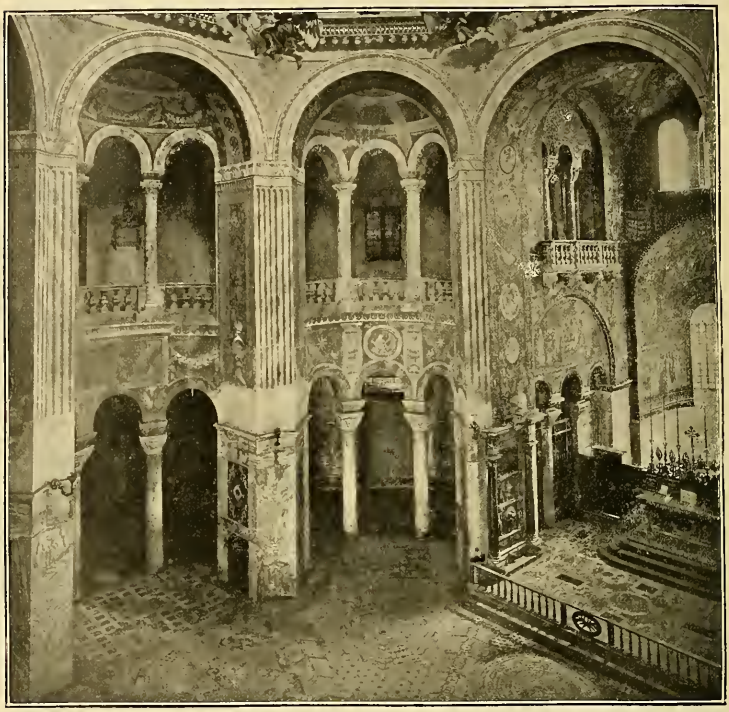

Fig. 123. — Ravenne. Saint-Vital.

Francs. Nous verrons Charlemagne y prendre le modèle du plus somptueux édifice qu'il ait fait bâtir. Nul doute que l'école de Ravenne n'ait contribué, plus qu'aucune des écoles orientales, à faire pénétrer en Gaule les influences byzantines. Mais encore une fois, ces influences ont joué un rôle infiniment moins important dans la construction que dans la décoration de nos monuments.

# CHAPITRE VI

## L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE A L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

LE PLAN DE SAINT-GALL. — GERMIGNY-DES-PRÉS. — AIX-LA-CHAPELLE.
RESTES CAROLINGIENS DANS L'OUEST, LE MIDI, L'EST, LE NORD DE LA FRANCE.
LES ÉGLISES CAROLINGIENNES DE LA RÉGION RHÉNANE. — LORSCH.
LES MONUMENTS CAROLINGIENS D'ITALIE.

S'il est difficile de retracer avec quelque certitude l'histoire de l'architecture pendant les siècles qui suivirent immédiatement la chute de l'Empire romain, il est plus difficile encore d'en dresser un tableau fidèle à l'époque de Charlemagne et de ses premiers successeurs. Le caractère mal défini de cette civilisation intermédiaire entre celle des Francs, à moitié romanisés, et celle du moyen âge proprement dit; le nombre très restreint de monuments remontant authentiquement à l'époque carolingienne; le contraste existant entre la pauvreté artistique de ces monuments et le témoignage des contemporains qui décrivent avec une admiration sincère, et sans doute méritée, une foule d'œuvres aujourd'hui disparues, tout a contribué à égarer les archéologues et à leur faire apprécier de la façon la plus discordante et la plus inexacte le mouvement artistique de cette époque.

Ces contradictions et ces incertitudes portent également sur tous les pays de l'Europe. Qu'on étudie les monuments de l'Orient ou de l'Occident, les églises de l'Italie ou d'en deçà des Alpes, on se heurte aux mêmes difficultés. Nulle part cependant l'obscurité qui règne sur toute cette période n'est plus grande qu'en France, et tous les efforts qu'on a pu faire jusqu'ici pour y porter quelque lumière n'ont abouti qu'à des résultats négatifs. Il semble même qu'en dernière analyse les archéologues français aient pour ainsi dire renoncé à élucider une question qu'ils considéraient comme à peu près insoluble, et les plus autorisés de nos maîtres en sont venus à déclarer que de tous les édifices construits sur notre sol depuis le temps de Charlemagne jusqu'à l'an mille il ne reste rien ou à peu près [1].

Ces conclusions, il faut l'avouer, ont été la conséquence naturelle des exagérations auxquelles on s'est jadis laissé aller et qui ont fait voir des monuments carolingiens dans des édifices que la découverte ultérieure de documents précis a forcé de rajeunir parfois de deux ou trois siècles. Cette réaction était nécessaire;

1. Quicherat, *Mélanges d'archéologie*, p. 421; Alfred Ramé, *De l'état de nos connaissances sur l'architecture carlovingienne*, dans le *Bull. du Comité des trav. hist.*, année 1882, p. 185 et s.

mais elle a dépassé le but et il y aurait intérêt à réviser la cause de maint monument, que l'on a jugée trop vite et sous l'inspiration d'une critique mal informée.

Qu'il n'existe plus en France d'édifice bien complet remontant à l'époque carolingienne, on ne saurait s'en étonner. Dans un pays comme le nôtre, où le génie de l'architecture a toujours été très développé, où le goût des arts s'est allié, à toutes les époques, avec une inconstance qui est un des traits du caractère national, les monuments ne pouvaient échapper aux reconstructions. Il en a été ainsi d'ailleurs dans toute l'Europe, et les pays même, comme l'Italie, où le caractère plus conservateur des populations, joint à l'influence d'un climat plus favorable, a préservé de la ruine un nombre encore notable d'édifices très anciens, ne peuvent nous montrer un seul monument qui ait échappé à ce mal universel.

A ces causes de destruction, il faut ajouter les guerres intestines, les rivalités féodales et surtout les ravages des Normands qui sévirent, principalement sur nos provinces du Nord et de l'Ouest, pendant près d'un siècle.

A partir de 912, il est vrai, le traité de Saint-Clair-sur-Epte ouvrit pour la Normandie, la Touraine, le Maine et l'Anjou une ère de tranquillité relative, pendant laquelle on put songer à relever nombre d'églises. Malheureusement ces édifices, rebâtis hâtivement par des ouvriers qui avaient oublié les bonnes traditions de l'art, étaient pour la plupart voués d'avance à une ruine prochaine. D'un autre côté, l'esprit inventif de nos architectes fit faire, à partir du XIe siècle, de tels progrès à la construction qu'on fut entraîné, partout où l'on disposa des ressources nécessaires, à jeter bas ces églises qui devaient paraître bien mesquines à côté des vastes édifices qu'on élevait de toute part. Mais, quoi qu'on en ait dit, ces reconstructions n'ont pas fait disparaître tout reste des édifices antérieurs, et une étude attentive de ces restes jointe à l'interprétation raisonnée des renseignements que nous fournissent les chroniqueurs du temps [1], permet de retracer avec une certitude suffisante les caractères essentiels de l'architecture carolingienne.

Aux documents écrits nous pouvons d'ailleurs ajouter quelques documents graphiques. Le plus important et le plus connu est conservé à la bibliothèque de Saint-Gall en Suisse. C'est un dessin exécuté au début du IXe siècle et nous donnant le plan de la fameuse abbaye de Saint-Gall avec son église et toutes ses dépendances (fig. 124). Ce n'est sans doute qu'un projet, rien ne prouve qu'il ait jamais été exécuté; mais sa valeur n'en est pas moindre pour cela, car il nous apprend de la façon la plus claire comment, au temps de Charlemagne, on comprenait la construction d'un grand monastère et quelle forme on donnait aux églises abbatiales. Ce précieux dessin [2] est accompagné de légendes qui en rendent l'interprétation facile. Il aide à comprendre les passages souvent obscurs dans lesquels les chro-

1. Les principaux textes carolingiens intéressant l'histoire de l'art ont été recueillis par Schlosser, *Schriftquellen zur Geschichte der Karolingischen Kunst* (Vienne, 1892 in-8).

2. Il a été publié dès le XVIIe siècle par Mabillon, *Annales Bened.*, t. III, p. 570. Albert Lenoir en a donné un bon fac-similé dans son *Architecture monastique*, t. I.

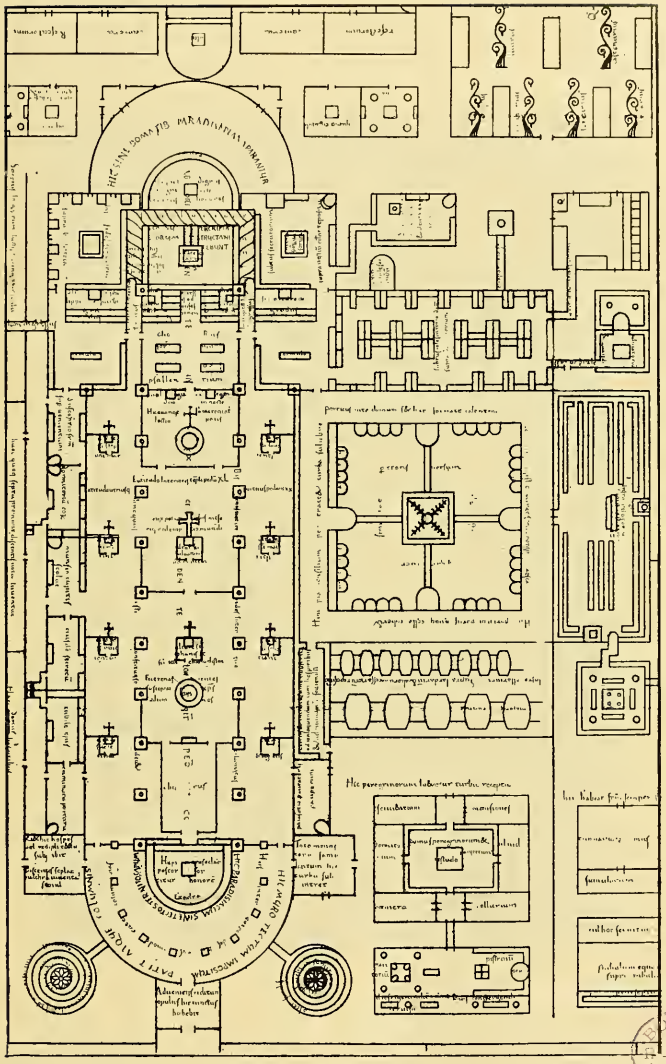

Fig. 124. — Fragment du plan de l'abbaye de Saint-Gall.

BOSTON PUBLIC LIBRARY

niqueurs décrivent les églises de ce temps : il fournit le plus utile contrôle aux appréciations des archéologues sur certains monuments réputés carolingiens.

Nous avons un autre document, que l'on a mis parfois en parallèle avec le plan

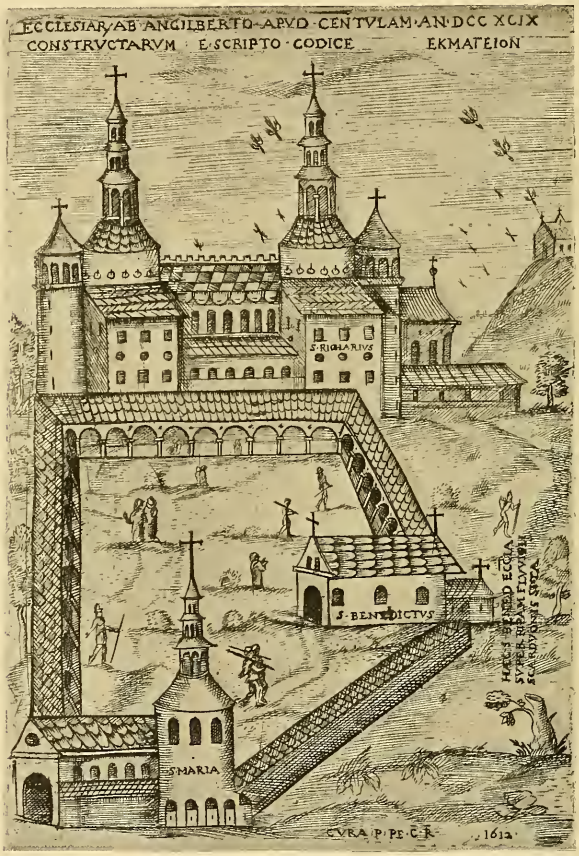


Fig. 125. — L'abbaye de Saint-Riquier, d'après une ancienne miniature.

de Saint-Gall. C'est une sorte de vue cavalière de l'abbaye de Saint-Riquier (fig. 125), qui ornait jadis le manuscrit original de la chronique de cette abbaye, écrit par Hariulf vers l'an 1088. Ce manuscrit a malheureusement péri dans un incendie en 1719. Mais la miniature représentant l'abbaye avait été gravée au XVII^e siècle

et publiée par Petau[1] et Mabillon[2]. M. Georges Durand, dans l'excellente monographie qu'il vient de consacrer à Saint-Riquier[3], en a fait une étude approfondie. Il a démontré que la grande église, bâtie vers l'an 800 par l'abbé Angilbert, n'avait été démolie qu'à l'extrême fin du XIe siècle, que l'auteur de la miniature l'avait certainement eue sous les yeux, et que son dessin, quelque naïf qu'il soit, apporte de précieux éclaircissements aux textes qui concernent cette vieille église[4].

Je mentionnerai encore une miniature du XIe siècle qui nous montre l'ancienne cathédrale de Cologne[5], commencée en 873 et remplacée plus tard par le vaste édifice gothique que l'on admire aujourd'hui (fig. 126). Les renseignements que nous fournit cette vue sont, en effet, corroborés par une ancienne description qui nous apprend qu'à l'époque carolingienne la cathédrale de Cologne était une longue basilique éclairée de chaque côté de la nef par douze fenêtres. Elle avait deux chœurs, deux cryptes et deux tours bâties en bois, de part et d'autre du chœur occidental.

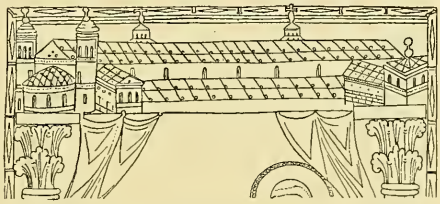

Fig. 126. — La cathédrale de Cologne au IXe siècle, d'après une ancienne miniature.

Enfin les manuscrits à peintures du IXe et du Xe siècle nous ont conservé un assez grand nombre de détails d'architecture qui ne sont pas tous des œuvres de pure fantaisie, et dont on peut tirer quelques données curieuses sur la décoration des églises.

Quels sont les monuments carolingiens dont il reste quelque chose ? J'ai déjà dit que nos archéologues les plus autorisés en sont venus à considérer comme impossible de répondre à cette question d'une façon satisfaisante.

Nous possédons cependant, pour le IXe siècle, un édifice au moins dont la date est incontestable, c'est l'église de Germigny-des-Prés, dans l'Orléanais. Elle fut fondée sous le règne de Charlemagne par Théodulphe, évêque d'Orléans, un des plus fameux prélats du temps. A en croire une inscription, malheureusement des plus suspectes, elle aurait été consacrée le 3 janvier 806. Un incendie la ravagea dans le courant du IXe siècle ou au début du Xe. Mais malgré ce désastre la plus grande partie de l'église nous est parvenue et a même conservé des restes considérables de sa décoration primitive. L'authenticité de ces restes est indiscutable, car un écrivain du Xe siècle[6] nous a conservé le texte des inscriptions qu'on lisait

1. Petau, *De Nithardo... ac tota ejusdem prosapia* (Paris, 1613, in-4).
2. *Acta SS. ordinis S. Bened.*, t. V, p. 111.
3. *Picardie hist. et monum.*, t. V, p. 140 et s.
4. La gravure donnée par Petau paraissant être la plus conforme à l'original, c'est celle que j'ai fait reproduire ici.
5. Elle a été reproduite dans l'*Anzeiger für Kunde des deutschen Vorzeit* de 1872 et dans Essenwein, *Handbuch der Architectur*, t. III, 1re p., p. 133. L'original se trouve dans un évangéliaire donné par le prêtre Hillinus.
6. *Mirac. S. Maximini Miciac.*, dans les *Acta SS. ord. S. Bened.*, t. I, p. 79.

dans le monument, et l'une d'elles a été retrouvée sous le badigeon qui cachait une mosaïque dont Théodulphe avait orné la voûte de l'abside principale (fig. 220).

L'église de Germigny-des-Prés est donc un monument à date absolument certaine, et quoique une restauration excessive lui ait fait perdre en grande partie son apparence vénérable (fig. 127), elle n'en mérite pas moins d'être considérée comme

Ph. M. H.

Fig. 127. — Germigny-des-Prés.

un point de repère des plus précieux au milieu des ténèbres qui obscurcissent l'histoire de l'art carolingien.

Malheureusement cette église était d'un type particulier. Au lieu de former un rectangle allongé comme la plupart des églises latines, elle dessinait primitivement un carré parfait flanqué sur chaque face d'une abside saillante (fig. 128). La nef que l'on voit aujourd'hui est de date récente, et on a retrouvé les fondations de l'abside qui fermait originairement le monument du côté actuellement occupé par cette nef.

L'église de Germigny passait du reste, aux yeux mêmes des contemporains, pour

un édifice exceptionnel. Théodulphe l'avait bâtie, nous dit un chroniqueur, à l'instar de la fameuse Chapelle palatine fondée par Charlemagne à Aix-la-Chapelle [1]. Mais c'est seulement par le luxe de sa décoration qu'elle pouvait être comparée à ce dernier monument car, en plan pas plus qu'en élévation, elle n'y ressemble le moins du monde.

L'église d'Aix-la-Chapelle existe encore et, quoique les outrages du temps, et surtout des hommes, en aient singulièrement altéré l'aspect primitif, on peut en restituer les traits essentiels avec assez d'assurance. Elle fut commencée vers 790 et consacrée en 804. Elle n'avait pas un siècle d'existence quand elle fut mise au

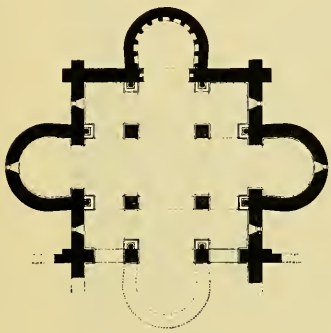

Fig. 128. — Église de Germigny-des-Prés. Plan primitif, d'après J. Lisch.

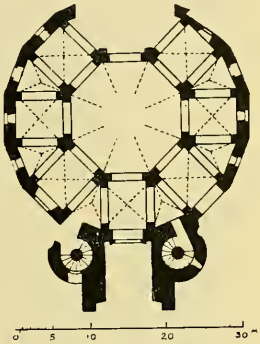


Fig. 129. — Aix-la-Chapelle. Parties carolingiennes.

pillage par les Normands, en 882 [2]. Elle fut restaurée à la fin du Xe siècle par l'empereur Othon III; l'adjonction d'une série de chapelles et d'un vaste sanctuaire gothique a transformé le monument, mais il n'en a pas moins gardé jusqu'au XVIIIe siècle des preuves indiscutables de son ancienneté, notamment une mosaïque qui ornait la coupole centrale et fut malheureusement remplacée par des ornements inspirés de la mode déplorable qui exerça alors tant de ravages dans nos églises. D'autres mutilations eurent lieu à la Révolution, elles ont été en partie réparées sous le premier Empire et lors des travaux de restauration entrepris en 1844 [3]. Enfin des fouilles méthodiques, faites en 1861, ont fait retrouver les fondations du sanctuaire primitif et des constructions principales qui entouraient l'église [4].

C'était une imitation de Saint-Vital de Ravenne, c'est-à-dire une construction de forme octogone (fig. 129), composée d'une partie centrale voûtée en coupole et domi-

1. « Theodulfus... basilicam miri operis, instar videlicet ejus que Aquis est constituta, edificavit. » *Mirac. sancti Maximini Miciac.*, dans Schlosser, p. 218, n° 682.

2. *Annales Vedastini*, a° 882.

3. Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, t. III, p. 534.

4. *Organ für christl. Kunst*, 1861, p. 274.

nant un bas-côté surmonté d'une tribune : ce plan s'éloigne beaucoup de celui qu'avaient ordinairement les églises d'Occident, il a joui néanmoins de quelque vogue sous Charlemagne et ses successeurs, car l'on possède encore, dans la région rhénane, un petit nombre d'édifices bâtis à l'imitation de la Chapelle palatine. Ce sont les églises d'Ottmarsheim (fig. 130), dans notre ancien département du Bas-Rhin [1], et de Nimègue [2], qui en sont des copies évidentes, mais ne datent sans doute que du premier ou du deuxième quart du XIe siècle. C'est encore l'église de Mettlach, bâtie entre 975 et 993, que l'on pourrait hésiter à rapporter à ce prototype auquel elle ressemble peu (fig. 131), si un document précis n'attestait l'intention qu'a eue son architecte d'imiter l'église d'Aix-la-Chapelle [3]. C'est enfin le chœur de l'église d'Essen, dans lequel l'imitation du même modèle est autrement fidèle [4].

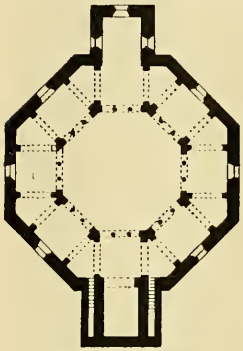

Fig. 130. — Ottmarsheim. Plan au 1er étage, d'après Isabelle.

Mais ces monuments constituent un groupe à part, ce n'est pas là qu'il faut chercher le type habituel des églises carolingiennes. Plusieurs des éléments principaux s'en retrouvent, au contraire, dans l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Infér.), dont un chroniqueur du IXe siècle nous a sommairement retracé l'histoire. L'édifice fut bâti par les moines de Noirmoutier vers l'an 819. On dut l'agrandir, en 836, pour recevoir les reliques de saint Philibert que l'on voulait soustraire aux incursions des Normands. Incendié par ceux-ci en 847, il fut reconstruit partiellement quand les moines en eurent repris possession après la retraite des pirates. Des fouilles très complètes ont permis de reconnaître que le transept de l'édifice actuel était un reste de l'église bâtie en 819, que le chœur, l'abside et la crypte faisaient partie des agrandissements de 836, et que, sous la nef reconstruite après que le pays eut été débarrassé des Normands, il existait des traces suffisantes de la nef antérieure pour permettre de la restituer [5]. Ces conclusions me paraissent inattaquables, et on ne peut avoir quelques doutes que sur la date exacte à laquelle la nef fut reconstruite. M. Brutails [6] et le P. de la Croix [7] pensent que ce ne fut pas avant le déclin du XIe siècle ou le début du XIIe, à cause de la forme

1. Burckart, *Die Kirche zu Ottmarsheim im Elsass* (Bâle, 1844).

2. Voir Oltmans, *Descr. de la chap. carlov. et de la chapelle romane, restes du château de Nimègue* (Amsterdam, 1847).

3. Rivoira, *Orig. dell' archit. lomb.*, t. II, p. 544, fig. 547-548 et pl. 5.

4. Voir la belle planche de Rivoira, *op. cit.*, t. II, pl. 6.

5. J'ai publié une étude détaillée sur ce monument (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVIII, 1909), dans laquelle on trouvera tous les textes qui permettent d'en fixer la date, la description des fouilles qui y ont été faites, et l'examen des hypothèses auxquelles il a donné lieu de la part de MM. Léon Maître, Brutails, et le P. de la Croix.

6. *Bull. mon.*, t. LXIII, p. 333.

7. Le P. de la Croix, *Étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grandlieu*, p. 461.

compliquée des piliers et des arcades à voussures multiples qui les relient. Mais, s'il est vrai qu'on n'a encore signalé des arcades ou des piliers de ce genre dans aucune construction sûrement carolingienne, par contre l'appareil des piliers de cette nef, avec son alternance de briques et d'assises de pierres (fig. 132), ne se rencontre en France dans aucune église romane ; on le retrouve au contraire dans plusieurs édifices du IXe siècle peu éloignés de Grandlieu. Le plus probable est donc

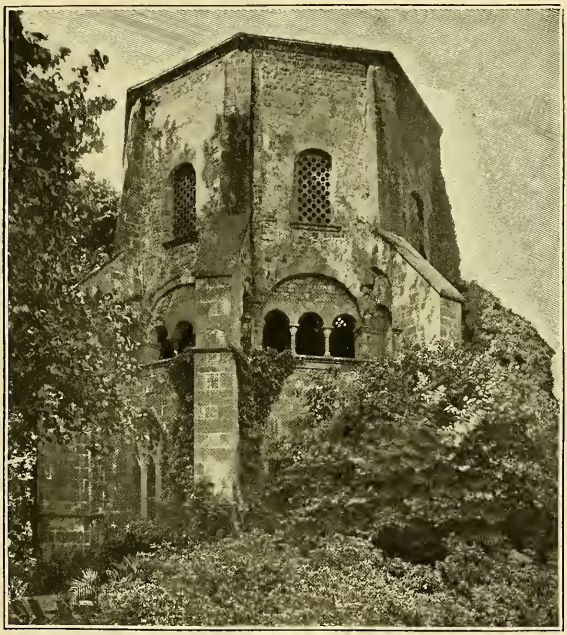

C. Enlart ph.

Fig. 131. — Rotonde de Mettlach.

que la nef de Saint-Philbert fut rebâtie dès l'époque carolingienne, mais à une date tardive où les pratiques que devaient généraliser les architectes romans commençaient à se mêler aux traditions anciennes.

A l'appui de cette hypothèse on peut invoquer la grande analogie qui existe entre cet appareil et celui du carré du transept d'une église certainement antérieure à l'époque romane, je veux parler de Saint-Martin d'Angers. Cet édifice passe pour avoir été fondé, au IXe siècle, par l'impératrice Hermengarde, femme de Louis le Pieux, ou par Hildegarde, femme de Charlemagne. Malheureusement cette tradition ne repose sur aucune base sérieuse. M. d'Espinay l'a amplement démontré.

Néanmoins il a donné de bonnes raisons pour croire que cette église, fondée au VIIe siècle par l'évêque saint Léon qui y fut enterré [1], a été rebâtie au IXe siècle [2].

Malgré l'excellent travail de M. d'Espinay, on a contesté l'antiquité de l'église Saint-Martin d'Angers. M. Alfred Ramé, s'appuyant sur une charte de Foulques Nerra qui mentionne une restauration de l'édifice vers l'an 1020, a déclaré un peu légèrement que cet édifice « ne saurait prétendre à une origine carlovingienne [3] ».

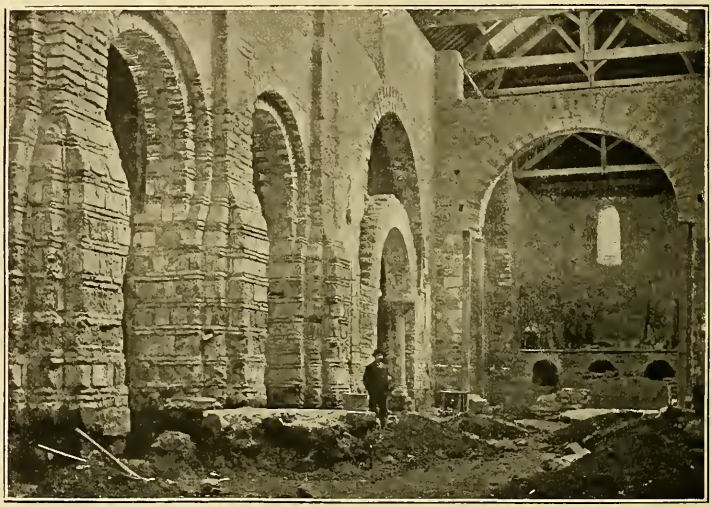

Fig. 132. — Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Mais, s'il avait fait une étude attentive du monument lui-même, il se serait sans doute aperçu qu'on y reconnaît les restes très visibles de plusieurs constructions d'âge différent; d'abord un magnifique chœur contemporain de Louis VII ou de Philippe-Auguste, puis une nef non voûtée, sûrement antérieure au XIIe siècle et dans laquelle je ne crois pas téméraire de reconnaître l'œuvre de Foulques Nerra; enfin un transept assez saillant, bâti en petit appareil, et dont le centre comprend deux parties distinctes : d'abord quatre grands arcs en plein cintre, construits en briques et pierres et surmontés d'une tour carrée, puis à l'intérieur de cette con-

1. G. d'Espinay, *Notices archéologiques*, t. I, p. 117 et s.

2. Des fouilles soigneusement exécutées par M. l'abbé Pinier, propriétaire de Saint-Martin, ont fait retrouver récemment l'abside de l'église carolingienne, et à quelque distance l'abside d'une église plus ancienne, qui est probablement celle du VIIe siècle. Des ornements de pur style carolingien découverts dans les fouilles (*Bull. mon.*, t. LXX, p. 88) ont fourni un nouvel argument à l'appui des conclusions que je soutiens ici.

3. Alf. Ramé, *De l'état de nos connaiss. sur l'archit. carlov.* (*Bull. du Comité des Trav. hist.*, 1882, p. 188).

struction une coupole sur pendentifs, ajoutée après coup, car ni les arcs qui la portent, ni les quatre grosses piles rondes surmontées de quatre colonnettes qui les soutiennent ne sont liés avec les maçonneries voisines. La forme aplatie de cette coupole, les chapiteaux ornés d'entrelacs et de damiers des grosses piles, ceux qui couronnent les quatre colonnettes et qui sont grossièrement imités du type corinthien, forment un ensemble assez archaïque pour qu'on doive l'attribuer sans hésiter au XIe siècle, c'est-à-dire sans doute au même cycle de constructions que la

Ph. M. H.
Fig. 133. — Angers. Église Saint-Martin. Arc triomphal.

nef. Il en résulte que le transept, avec ses insertions de briques, ne saurait être postérieur au Xe siècle.

Une découverte récente vient d'apporter une confirmation éclatante à cette opinion. Des travaux exécutés en 1757 et 1763 avaient révélé l'existence dans le sol de la cathédrale d'Angers de restes assez importants des églises qui ont précédé la cathédrale actuelle. Au mois d'août 1902, des fouilles dirigées par M. de Farcy ont remis ces restes au jour. Ils comprennent l'abside, le transept et une partie de la nef de l'édifice reconstruit au commencement du XIe siècle par l'évêque Hubert de Vendôme et consacré le 16 août 1030 ; puis, à un niveau inférieur, la nef d'une église plus ancienne, qui par conséquent remonte au moins à l'époque carolin-

gienne. Or cette église qui aura remplacé, au VIIIe ou au IXe siècle, celle qui avait été élevée vers 470 [1], était construite en pierres alternant avec trois rangs de briques [2]. C'est le même genre d'appareil qu'à Saint-Martin d'Angers ou à Saint-Philbert-de-Grandlieu. L'attribution de ces monuments à l'époque carolingienne est donc parfaitement justifiée.

On peut d'ailleurs reconnaître au transept de l'église Saint-Serge, dans la même

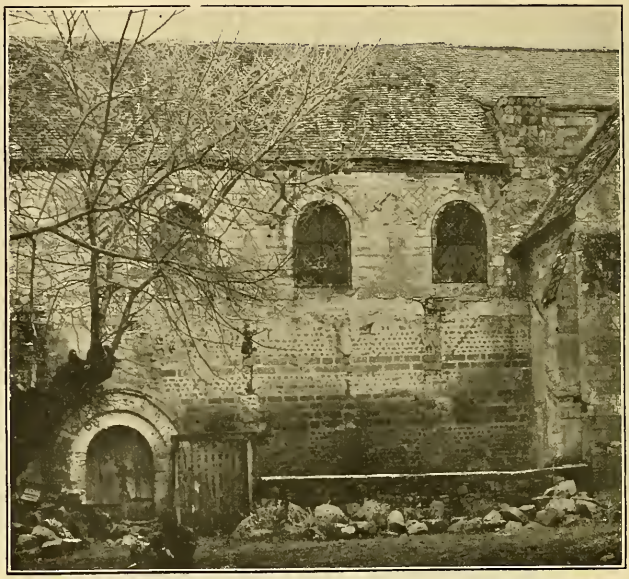

Ph. M. H.

Fig. 134. — Cravant. Côté sud de la nef.

ville d'Angers, quelques restes d'un quatrième édifice de la même famille et de la même date. Ce transept est un mélange hybride de constructions successives, entre lesquelles on remarque des maçonneries en petit appareil, et à la base des piliers de la croisée quelques assises plus anciennes de grand appareil alternant avec deux rangs de briques. M. d'Espinay a fort bien établi que les parties en petit appareil devaient remonter à l'évêque Renaud qui restaura l'édifice vers l'an 1000 [3]; dès lors les assises plus anciennes, qui alternent avec des briques, doivent dater de la restauration qui suivit le départ des Normands dans le dernier quart du IXe siècle.

1. Voir d'Espinay, *Notices archéologiques*, t. I, p. 69 et s.

2. Voir les dessins joints à l'excellente étude que M. de Farcy a consacrée à ces fouilles (*Revue de l'art chrétien*, 4e s., t. XIV, 1903, p. 4 et 5).

3. D'Espinay, *Notices archéol.*, t. I, p. 177 et s.

C'est sans doute vers la même époque qu'il faut classer diverses constructions en petit appareil avec mélange de briques qu'on a depuis longtemps signalées en Touraine ou en Anjou, comme Saint-Eusèbe de Gennes (Maine-et-Loire) et Cravant, près de Loches. Le manque de renseignements historiques ne permet pas de se prononcer avec trop d'assurance sur l'âge de l'église de Gennes [1]. Mais on peut considérer celle de Cravant comme un bon spécimen de l'art carolingien

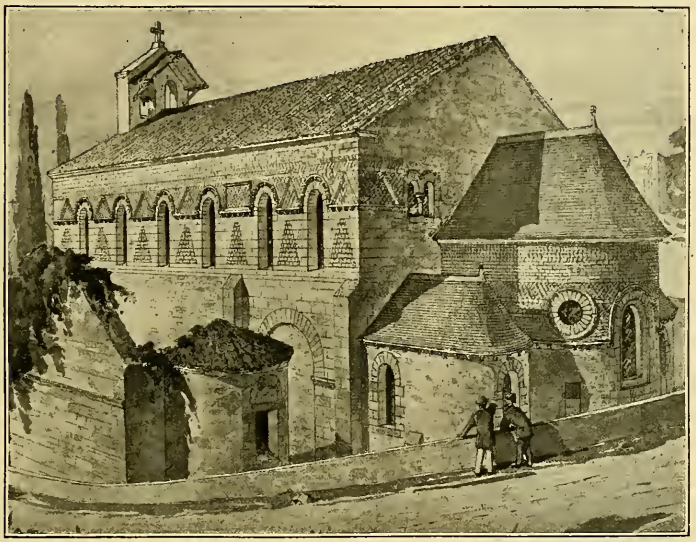

Deverin del. (M. H.)

Fig. 135. — Saint-Généroux. Vue extérieure.

(fig. 134), car elle ressemble étonnamment à une autre église dont on a vainement tenté de contester l'antiquité : je veux parler de Saint-Généroux (Deux-Sèvres). M. Berthelé a prouvé d'une façon irréfutable que celle-ci remontait au moins au xe siècle (fig. 135). Il eût même pu l'attribuer au siècle précédent, s'il ne l'avait jugée un peu postérieure à une autre église, celle de Gourgé, qu'il a eu le mérite de faire connaître et dont la date paraît devoir être circonscrite entre 889 et 942 [2]. L'église de Gourgé n'est pas assez bien conservée pour que j'ose me prononcer sur cette question d'antériorité. Mais, quoi qu'on en pense, on peut affirmer que les églises de Saint-Généroux et de Cravant sont bien des monuments carolingiens,

1. M. d'Espinay, qui a consacré quelques pages judicieuses à ce monument, l'attribue à l'époque mérovingienne ou au début de l'époque carolingienne (*Notices archéol.*, t. II, p. 123).

2. Berthelé, *L'église de Gourgé*, dans son *Rec. pour servir à l'hist. des arts en Poitou*, p. 11 et s.

et le curieux pilier couvert d'entrelacs conservé dans cette dernière (fig. 136) ne peut que le confirmer.

Il serait trop long d'énumérer tous les monuments de l'Anjou et de la Touraine que l'on a voulu faire remonter en tout ou en partie à l'époque carolingienne. Pour la plupart, cette prétention est manifestement insoutenable. On doit néanmoins attribuer au IXe siècle le pignon de l'église de Glanfeuil et sa belle croix d'entrelacs, que M. le chanoine Usureau a fait connaître [1]. De même à Cormery, près de Tours, M. Bobeau a retrouvé des restes de la façade et de la nef de l'église abbatiale bâtie au IXe siècle [2]. Enfin parmi toutes les constructions de petit appareil, que M. l'abbé Bourassé a trop complaisamment attribuées aux temps mérovingiens, plusieurs doivent dater de la période de paix relative qui suivit la fin des invasions normandes [3]. C'est sans doute le cas de l'église Saint-Mesme de Chinon. Alfred Ramé s'est efforcé de prouver qu'elle n'était pas antérieure à l'an 1025 [4]. Il n'est pas douteux en effet qu'on y travaillait dans le second quart du XIe siècle [5], et les arguments invoqués par Ramé seraient irréfutables si l'édifice avait été bâti d'un seul jet. Mais il ne faut pas un très long examen du monument pour reconnaître qu'il appartient à diverses époques. L'œuvre du XIe siècle avec son grand appareil et ses sculptures est venue se superposer à des restes plus anciens, dans lesquels le petit appareil domine et qui offrent assez de ressemblance avec ce qu'on voit à Cravant et à Saint-Généroux pour que Ramé ait déclaré que ces trois constructions sont contemporaines « et qu'une date bien établie pour l'une des trois suffirait à déterminer l'âge des autres [6] ». Or, on l'a vu plus haut, Saint-Généroux est au moins du Xe siècle, c'est donc à cette date au moins qu'on peut attribuer les parties les plus anciennes de Saint-Mesme de Chinon.

Ph. M. H.

Fig. 136. — Cravant. Pilastre carolingien.

1. *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 136 et s.
2. *Ibid.*, 1908, p. 345 et s.
3. Parmi celles qui me paraissent avoir le plus de titres à être rangées dans cette catégorie, je citerai les églises de Pont-de-Ruau, Barrou, Chisseau, Esves-le-Moutier, Perrusson, Saint-Mesme de Chinon, etc.
4. *Bull. du Comité*, 1882, p. 207.
5. Le *Livre des Miracles de saint Mesme*, rédigé à la fin du XIe siècle, nous apprend qu'on achevait l'église à une époque où le comté de Nantes était gouverné par une femme. L'abbé Bourassé a cru qu'il s'agissait de la veuve d'Alain Barbe-Torte, mort en 952. Ramé suppose avec plus de probabilité que la comtesse ici visée est Judith, fille de Judicaël, reconnue comme légitime souveraine du comté de Nantes en 1026, lors de son mariage avec Alain, comte de Cornouailles (*Bull. archéol.*, 1882, p. 207).
6. *Ibid.*

Plus incontestable encore est l'attribution au début du xe siècle des restes de l'église Saint-Martin de Tours retrouvés dans les fouilles exécutées de 1860 à 1887 [1]. Le plan très particulier qu'affectent ces restes (fig. 163) mérite d'autant plus l'attention qu'il s'écarte considérablement du type le plus usuel à l'époque carolingienne.

On en trouve toutefois un semblable au Mans, dans l'église abbatiale de la Couture. Celle-ci semble avoir été reconstruite dans les dernières années du xe siècle [2], par les soins de l'abbé Gausbert, un des restaurateurs d'abbayes les plus célèbres de l'époque. Elle a été bien remaniée dans la suite. Un incendie survenu en 1184 fut le prétexte d'une transformation complète de la nef, dont les murs extérieurs furent toutefois conservés en grande partie et flanqués d'éperons assez massifs pour les rendre capables de supporter trois larges voûtes. Un nouvel incendie en 1306, les ravages des Anglais en 1421 et des protestants en 1562, obligèrent à d'autres restaurations importantes [3]. Mais on retrouve encore au chœur, au transept et le long de la nef des portions de murs en petit appareil avec ou sans insertions de briques, qui permettent de reconstituer aisément le plan que l'édifice devait avoir au début du règne du roi Robert.

L'Ouest de la France nous fournit encore un exemple bien authentique de construction carolingienne ; c'est une modeste chapelle dédiée à saint Pierre, qui se dresse sur une des places de Saint-Servan en Bretagne et qui servit de cathédrale aux évêques d'Alet jusqu'au xne siècle, époque où leur siège épiscopal fut transféré à Saint-Malo. Il ne reste plus que l'extrémité orientale de l'édifice, mais des fouilles opérées en 1892 ont permis à Mgr Duchesne d'en restituer le plan et d'en déterminer la date. C'était un monument de la seconde moitié du xe siècle [4].

Les édifices normands que l'on a pu attribuer en tout ou en partie à l'époque carolingienne, comme Saint-Samson-sur-Rille, Évrecy, Vieux-Pont-en-Auge, Querqueville, Saint-Martin-de-la-Lieue, Fierville, etc., sont de date si incertaine ou offrent des restes si peu importants que je ne m'y arrêterai pas. Mais il convient d'appeler l'attention sur les ruines de l'église Saint-Pierre de Jumièges [5], qui se dressent sur le flanc sud de la grande église abbatiale consacrée à Notre-Dame. Des textes anciens permettent en effet d'affirmer qu'elles appartiennent à un édifice élevé, vers 940, aux frais de Guillaume Longue-Épée, et en partie détruit en 954. Elles comprennent le bas du mur de façade et des tours qui le flanquaient, les deux travées nord de la nef, avec des arcades géminées qui prouvent que des tribunes surmontaient les bas-côtés de l'édifice (fig. 137).

1. Lasteyrie, *Étude sur Saint-Martin de Tours*, p. 12 et s.

2. *Brevis historia monasterii S. Juliani Turon.*, dans Martène, *Ampl. coll.*, t. V, col. 1077. — L'évêque du Mans Sigenfridus, mort vers 997, fut enterré à la Couture. On en a conclu un peu trop facilement que la restauration de l'église devait être achevée à cette date.

3. *Hist. litt.*, t. VII, p. 188 ; Delisle, *Rouleaux des Morts*, p. 43 ; Mabillon, *Annales Bénéd.*, IV, 110.

4. Duchesne, dans le *Bull. de la Soc archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. XX, p. 1 et s.

5. Voir R. Martin du Gard, *L'abbaye de Jumièges*, p. 26, 193 et s.

Le Centre et le Midi de la France ne sont pas riches en restes carolingiens. Il y a bien là, comme ailleurs, nombre d'édifices grossièrement bâtis, que leur aspect archaïque a fait attribuer par certains archéologues aux temps antérieurs au XIe siècle, mais ces attributions sont généralement trop peu défendables pour que je

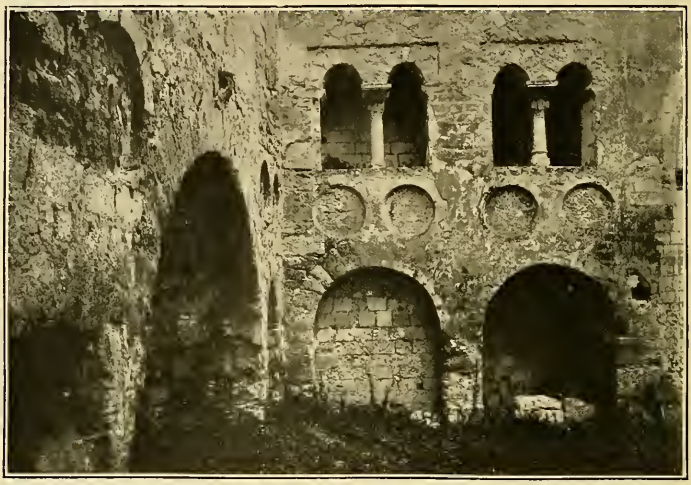

Ph. M. H.

Fig. 137. — Jumièges. Église Saint-Pierre.

croie devoir les discuter [1] ; tout au plus peut-on rencontrer çà et là quelques morceaux carolingiens encastrés dans des églises plus modernes [2], comme ces étranges sculptures qu'on voit à l'abside de Saint-Paul-les-Dax, et qui sont probablement du Xe siècle (fig. 187 et 188).

1. Ainsi l'abbé Michand a signalé dans la Charente une quinzaine d'églises antérieures à l'an 1000 (*Congrès archéol.*, 1847, p. 308). L'abbé Audierne a donné une liste d'une dizaine d'édifices de même date pour le département de la Dordogne (*Bull. mon.*, t. I, p. 187 et s.). M. Tholin en compte presque autant dans l'Agenais (*Études sur l'archit. de l'Agenais*, passim). M. de Saint-Andéol en a découvert huit dans la vallée du Rhône (*Rev. de l'art chrét.*, t. VII, p. 358 et s.) et sept dans la seule ville de Lyon (Saint-Andéol, *Les sept monuments chrétiens de Lyon antérieurs au XIe siècle*, Lyon, 1864, in-8). Revoil est arrivé à des conclusions non moins exagérées pour la Provence (*Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1868-69, p. 69 ; et *Archit. romane du midi de la France*, t. I, append.). On est à peu près d'accord aujourd'hui pour rajeunir en bloc tous les édifices en question, mais la plupart d'entre eux n'ayant fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude critique, il n'est pas impossible que ce jugement sommaire ne doive être révisé sur quelques points particuliers.

2. J'hésite à mentionner ici l'église de Valcabrère (Haute-Garonne). Viollet-le-Duc l'attribuait au Xe siècle. Cette date pourrait convenir, en effet, à l'abside, aux deux absidioles qui la flanquent et à la travée qui les précède immédiatement. Mais il semble qu'au début du XIIe siècle, on ait remanié la nef, couvert l'édifice de voûtes et refait le cul-de-four de l'abside avec une partie du mur qui le porte. De nombreux débris arrachés à des monuments antiques se voient çà et là dans la construction, et tout autorise à croire que des fouilles bien conduites produiraient d'intéressants résultats.

S'il fallait en croire certains auteurs, Revoil en première ligne, la Provence possèderait encore nombre de constructions carolingiennes. Mais ces attributions sont complètement arbitraires, je crois en avoir fourni la démonstration en étudiant la curieuse église Saint-Quinin de Vaison, qu'on était généralement d'accord pour reculer jusqu'au VIIIe ou au IXe siècle et qui n'est sûrement pas antérieure au XIIe. Par contre il est manifeste que la cathédrale romane de la même ville a conservé l'abside flanquée d'absidioles d'une église du VIIe ou VIIIe siècle, et une partie des murs extérieurs d'une nef carolingienne qui comptait six travées au lieu des trois que nous voyons actuellement [1]. Il y a dans la vallée du Rhône une autre église, Saint-Pierre de Vienne, dont j'ai déjà signalé la haute antiquité et qui fut, vers l'an 926, l'objet d'une restauration importante. C'est alors sans doute qu'on remplaça les colonnes qui portaient primitivement la nef par les maigres piliers qu'on y voit aujourd'hui (fig. 35) [2].

Les régions montagneuses de la Savoie et du Dauphiné n'ont jamais été bien riches en monuments. Des fouilles poussées à fond ont permis néanmoins à M. Borrel de trouver sous l'église d'Aime-en-Tarentaise les restes de deux édifices superposés [3] : l'un, je l'ai déjà dit, paraît être une construction romaine transformée en église à l'époque franque ; l'autre est sûrement carolingien, car l'église romane qui le surmonte présente des caractères archaïques qui autorisent à la faire remonter aux environs de l'an 1000. Elle offre, en effet, dans son chevet et sa crypte, de curieuses analogies avec les parties correspondantes de la cathédrale de Moutiers, qui fut probablement reconstruite par l'évêque Amizo entre 996 et 1044 [4].

Plus récemment des fouilles non moins fructueuses ont fait retrouver en plusieurs localités de la Suisse des restes carolingiens bien authentiques : ainsi au Fraumünster de Zurich [6] et surtout à Münster (Grisons), où les habiles recherches de MM. Naef et Zemp ont dégagé d'un amas de constructions de toutes dates les restes d'une église abbatiale bâtie vers l'an 800, et où l'on a retrouvé des peintures du IXe siècle, des stucs, et des pierres ornées d'entrelacs dont on peut apprécier le style caractéristique par le spécimen que j'en donne ici (fig. 138) [7].

La vallée de la Saône possède également quelques monuments où l'on a cru reconnaître des restes carolingiens. Le plus important est l'église Saint-Philibert de

1. Voir l'étude détaillée que j'ai consacrée à ces deux monuments dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XLIX (1889), et l'excellent travail que mon ami M. Labande a publié dans le *Bull. mon.*, t. LXIX, p. 283 et s.

2. Cette restauration est attestée par une charte de Hugues, comte et marquis de Provence, qui paraît en avoir fait les frais (Dom Bouquet, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 669). Une charte de l'an 1055 (*Gall. christ.*, t. IV, col. 225) parle d'une autre restauration « pro recens instaurato apud Viennam S. Petri coenobio ». Mais je ne puis croire que l'on doive faire descendre aussi bas la transformation des supports de l'édifice.

3. Borrel, *Monum. anciens de la Tarentaise*, p. 110 et pl. 24 et 28.

4. *Ibid.*, p. 225 et pl. 76 à 88.

5. *Bull. mon.*, t. LXX, p. 425.

6. Voir la belle publication de M. Rahn, dans les *Mittheil. der Antiquar. Gesellsch. in Zürich*, t. XXV.

7. J. Zemp, *Le couvent de Saint-Jean à Münster dans les Grisons* (Genève, 1906), Publication de la Société Suisse des Monuments historiques, dont l'aimable directeur, M. Naef, m'a autorisé à reproduire la fig. ci-jointe.

Tournus, bel édifice aussi remarquable par l'originalité de ses dispositions que par ses dimensions. Fondée au IXe siècle par les moines de Noirmoutier qui fuyaient les invasions normandes, l'abbaye de Tournus fut brûlée au Xe siècle par les Hongrois. Elle fut peu après relevée de ses ruines par les abbés Hervé et Étienne (946-970), et c'est à l'un d'eux sans doute qu'est dû le grand avant-corps qui précède la nef actuelle (fig. 238). Celle-ci est manifestement moins ancienne ; elle est en grande partie l'œuvre de l'abbé Bernier († 1019) qui la fit reconstruire à la suite d'un violent incendie survenu en 1006. M. Virey attribue au même abbé la

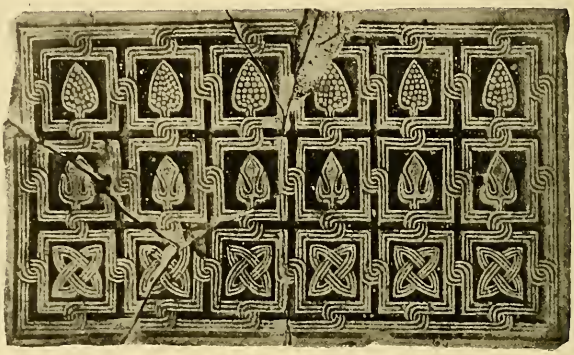

Fig. 138. — Münster (Grisons). Panneau de chancel.

construction du chœur, mais il croit la crypte du Xe siècle [1]. Or celle-ci reproduit trop fidèlement les dispositions de l'église supérieure pour que je puisse la croire antérieure au chœur. J'ajoute que le monument ne se présente plus tel qu'il sortit des mains de l'abbé Bernier, car la construction des voûtes de la nef et maints embellissements de détail en avaient modifié la physionomie dès le début du XIIe siècle.

A Dijon, la petite construction qui abritait jadis le corps de saint Bénigne, à côté de la grande rotonde du XIe siècle, est, avec une partie de la construction qui l'entoure, d'une date sûrement antérieure à l'an 1000 [2], et Viollet-le-Duc ne s'est pas montré trop hardi, j'en suis convaincu, en faisant remonter les étranges chapiteaux qui s'y voient à une époque bien antérieure à la renaissance romane [3] (fig. 139 et 140).

1. Virey, *Des diff. époques de construction de Saint-Philibert de Tournus*, dans les *Annales de l'Acad. de Mâcon*, 3e série, t. VIII.

2. Dom Plancher la croyait du VIe siècle, je n'ose aller jusque là, malgré le style étrange de ses chapiteaux.

3. Je n'ose leur assigner une date plus précise, faute de points de comparaison, mais je ne serais point étonné qu'on parvînt un jour à démontrer qu'ils sont antérieurs non seulement au XIe siècle, comme le dit Viollet-le-Duc (t. VIII, p. 123), mais même à Charlemagne.

J'en dirai autant de la crypte de Flavigny (Côte-d'Or), où l'on remarque un

Fig. 139.

Fig. 140.

Dijon. — Chapiteaux de la crypte de Saint-Bénigne.
Ph. du vicomte de Truchis.

très curieux pilier couvert d'ornements (fig. 141) dont le dessin est meilleur que celui des chapiteaux de même date qui couronnent plusieurs colonnes de cette crypte, et surtout que la vilaine tête humaine qui tient la place de l'un d'eux. Cette œuvre d'une barbarie extrême montre bien à quel point de décadence l'art de la sculpture était alors tombé. On en peut encore juger par la collection de chapiteaux qui s'est conservée à Saint-Romain-le-Puy en Forez [1]. La date de cette église ne nous est donnée par aucun texte, et MM. Thiollier, qui l'ont signalée à l'attention des archéologues, la supposent du XI^e siècle ; mais quand on compare les chapiteaux qui la décorent (fig. 142) à ceux d'églises italiennes dont l'origine carolingienne n'est pas douteuse, comme celle d'Alliate (fig. 143) par exemple, on est obligé de conclure ou qu'elle est plus ancienne qu'on ne croit, ou qu'on a fait emploi en la reconstruisant de morceaux provenant d'une église du IX^e ou du X^e siècle.

Ph. M. H.

Fig. 141. — Flavigny.
Pilastre de la crypte.

La sculpture ornementale n'est guère mieux traitée dans la curieuse crypte de Saint-Germain d'Auxerre, bâtie dans le second quart du IX^e

1. F. et N. Thiollier, *Art et archéol. dans le départ. de la Loire*, pl. 11.

siècle [1], ni dans une seconde crypte que l'on possède également à Auxerre et que l'on peut rattacher à l'art carolingien, quoique chronologiquement elle n'appartienne qu'au début de la période suivante. C'est celle de la cathédrale. Elle fut bâtie par l'évêque Hugues de Chalon, entre 999 et 1039 [2], mais par son mode de construction, son appareil, sa décoration, elle rappelle encore les œuvres carolingiennes.

Fig. 142. — Saint-Romain-le-Puy.

La Champagne a passé longtemps pour posséder plusieurs églises en tout ou partie antérieures à l'an 1000. La plus célèbre d'entre elles est Saint-Remi de Reims. Elle fut, en effet, reconstruite au IXe siècle, et consacrée en 852 par le fameux archevêque Hincmar. Malheureusement ceux qui ont voulu, comme Viollet-le-Duc [3], retrouver dans l'édifice actuel des restes importants de l'église carolingienne se sont étrangement mépris.

Dès 995, en effet, l'abbé Airard entreprit de la remplacer par un édifice plus vaste et plus imposant qu'aucun de ceux qui existaient alors dans les Gaules. Mais il mourut avant de l'avoir terminé et son successeur Thierry, effrayé de ce qui restait à faire, trouva plus sage de démolir ce qui avait été bâti et d'y substituer une construction moins grandiose [4]. Il ne conserva de l'œuvre d'Airard que certaines parties [5] qui lui parurent susceptibles d'être utilisées par les nouveaux rchitectes, notamment les colonnes; puis quand les murs des galeries [6] furent terminés et que l'intérieur de l'édifice eut atteint une hauteur suffisante, il jeta bas l'édifice d'Hincmar, couvrit le chœur d'un toit provisoire pour permettre la célébration des offices et éleva un petit mausolée au-dessus du tombeau de saint Remi. L'abbé Thierry mourut sur ces entrefaites (1045). Son successeur Hérimar reprit les travaux après une courte interruption. Il acheva l'aile nord du transept déjà fort avancée, puis s'occupa du bras sud dont les fondations seules étaient posées; il construisit les escaliers donnant accès aux combles et fit apporter des environs d'Orbais les bois nécessaires pour la charpente; le monument enfin

Fig. 143. — Alliate. D'après Cattaneo.

1. Le corps de saint Germain y fut transféré en 841 (Heirici *Mirac. S. Germ. Autiss.*, II, 4). Cf. J. Tillet, *L'abbaye de S.-Germain d'Auxerre, Congr. archéol. d'Avallon*, 1907, p. 627 et s.

2. *Gesta pontif. Autiss.*, dans Mortet, *Recueil de textes*, p. 92.

3. *Diction. d'archit.*, t. IX, p. 217.

4. Ces faits sont consignés dans l'*Itinerarium Leonis papae*, écrit vers 1050 par un moine de Saint-Remi nommé Anselme. M. Louis Demaison, dans un article publié en 1883 et intitulé : *Date de Saint-Remi de Reims*, s'est habilement servi de ce texte pour réfuter les erreurs de Viollet-le-Duc.

5. « Aggressus est inchoatum diruere opus, quo pene diruto et fundamentis quibusdam relictis quae architectis visa sunt necessaria fore futuris aedificiis, divinam domum cepit faciliori quidem structura sed non indecentiore construi » (*Itin. Leonis papae*, dans Mabillon, *Acta SS. ord. S. Bened.*, saec. VI, part. I, p. 713-714).

6. Je traduis par ce terme un peu vague le mot *vestibula* que M. Demaison traduit par bas-côtés.

terminé fut consacré par le pape Léon IX en octobre 1049. Les travaux de reconstruction exécutés vers 1170, par l'abbé Pierre de Celles, ayant porté principalement sur le chœur, qui fut totalement rebâti, sur la façade et sur les deux premières travées de la nef, on peut reconnaître dans la nef et le bras méridional du transept l'œuvre exécutée par les abbés Thierry et Hérimar. Le bras nord a conservé des restes importants d'un édifice plus ancien. C'est celui qu'Airard avait entrepris au début du XI^e siècle. Enfin on trouve çà et là des colonnes

Ph. M. H.

Fig. 144. — Église de Montiérender.

de granit ou de marbre et des chapiteaux d'un style archaïque, ce sont les matériaux que Thierry avait mis en réserve en sacrifiant l'édifice entrepris par son prédécesseur. Il y en a une partie qui ne sont sans doute pas antérieurs à l'an 1000, d'autres qui proviennent sûrement de l'église carolingienne, quelques-uns même sont plus anciens encore, car leur style dénote bien plutôt le IV^e ou le V^e siècle que le IX^e. Il y a donc, quoi qu'en ait dit Viollet-le-Duc, bien peu à glaner dans l'église Saint-Remi pour la connaissance de l'art carolingien.

Il faut en dire autant des églises de Montiérender et de Vignory.

La première a conservé, en avant d'un admirable chœur du XIII^e siècle, une longue nef (fig. 144) dans laquelle on est généralement d'accord pour reconnaître

l'œuvre de l'abbé Adso (960-992), qui fut consacrée par l'évêque de Châlons Gibuinus [1]. Cette église a-t-elle été reconstruite ou remaniée depuis lors ? Aucun texte ne le donne à penser, mais l'épaisse couche de badigeon qui en recouvre actuellement les murs ne permet de distinguer ni les particularités d'appareil, ni les traces de reprise qui pourraient nous édifier à cet égard [2].

Quant à l'église de Vignory [3], les meilleurs juges en ont fait longtemps un édifice carolingien, mais cette opinion n'est pas soutenable, car une charte, dont l'original existe encore [4], nous apprend qu'elle venait d'être construite, quand elle fut consacrée, en 1050-1052, par l'évêque de Langres Hardouin, et donnée à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Tout au plus peut-on admettre, en tenant compte des formes très archaïques de ses chapiteaux que les traditions artistiques de l'époque carolingienne n'avaient point totalement disparu du pays à l'époque où elle fut bâtie.

La Champagne possède encore deux édifices que l'on a attribués aux temps carolingiens, c'est l'église Saint-Vorles, à Châtillon-sur-Seine, qui aurait été commencée en 991, mais qui a été considérablement remaniée depuis, et la crypte de Saint-Geosmes (Haute-Marne), qu'on a même voulu reculer jusqu'aux origines du christianisme en Gaule [5] et que Quicherat [6] ne jugeait pas antérieure au XIIe siècle. Entre ces deux opinions on ne peut hésiter, mais il est à noter qu'on conserve dans l'église supérieure, encastré dans le fond d'une piscine du XIIIe siècle, un panneau d'entrelacs qui provient sûrement d'une église carolingienne (fig. 145).

L'Ile-de-France, la Brie, la Beauce ne sont pas riches en monuments antérieurs à l'an mille, et je ne vois aucune bonne raison pour adopter l'opinion de Viollet-le-Duc qui attribue au Xe siècle les soubassements du clocher et du transept de l'église Notre-Dame de Melun [7]. Je puis encore moins admettre avec lui que l'église Saint-Étienne de Beaugency soit du IXe ou du Xe siècle [8], et j'ai vainement cherché dans l'église de Poissy les restes du IXe siècle qu'il a cru y découvrir [9].

Nous possédons toutefois plusieurs cryptes qui peuvent nous apporter d'utiles indications. J'ai déjà mentionné celle de Jouarre, j'y ajouterai celle qui s'est conservée sous le chœur de la cathédrale de Chartres, au milieu et en contre-bas de la grande crypte bâtie par l'évêque Fulbert, après l'incendie de 1020 ; puis, dans la

1. *Gallia christ.*, t. IX, col. 913 et 915.

2. La construction semble être faite en moyen appareil à gros joints, comme on en a beaucoup d'exemples au XIe siècle. Les tribunes qui surmontent les bas-côtés s'ouvrent sur la nef par des baies dont les dimensions et les longues colonnes (une partie sont octogones) conviendraient mieux à la seconde moitié du XIe siècle qu'au Xe. Notons toutefois l'extrême simplicité de l'édifice qui ne possède même pas un chapiteau sculpté.

3. Voir les beaux dessins d'E. Boeswilwald, publiés dans les *Arch. de la Comm. des Mon. hist.*, série in-fol., t. I, et série in-4, t. III, pl. 12.

4. Arch. de la Haute-Marne, Vignory, cote 17. — Cf. d'Arbanmont, *Cartul. de Vignory*, p. 35-37.

5. Voir l'étude qu'il lui a consacrée dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Langres*, t. II, p. 215.

6. *Mélanges d'archéol.*, p. 167 et s.

7. *Diction. d'archit.*, t. V, p. 191.

8. *Ibid.*, t. V, p. 181.

9. Ce serait le « porche de la façade » (*Diction. d'archit.*, t. IX, p. 191).

même ville, la crypte de l'église Saint-Martin-au-Val, dont on a parfois exagéré l'antiquité à cause des très anciennes colonnes et des chapiteaux de la fin de l'époque romaine qui s'y sont conservés, mais dont M. Paul Durand a fort judicieusement ramené la date au xe siècle [1].

La ville d'Orléans possède également deux cryptes, celle de Saint-Avit et celle de Saint-Aignan, que l'on est généralement d'accord pour attribuer à l'époque anté-

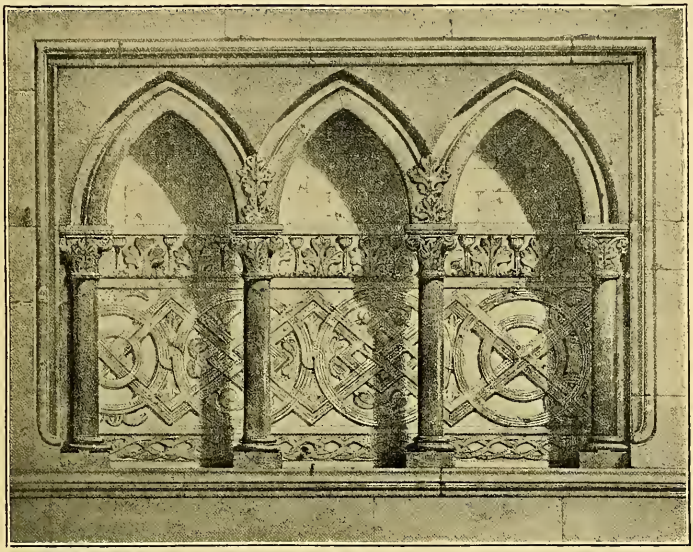

Fig. 145. — Saint-Geosmes. Panneau carolingien encastré dans une piscine du XIIIe siècle [2].

rieure à l'an mille [3]. Cette attribution est fort sujette à caution en ce qui concerne Saint-Avit, mais elle est en partie fondée quant à Saint-Aignan. On reconnaît en effet dans cette crypte les traces de deux ou trois constructions distinctes (fig. 164) : à l'ouest une sorte de caveau rectangulaire précédé d'une partie trapézoïde ; à l'est un hémicycle communiquant par cinq baies avec un collatéral qui contourne toute la crypte et sur lequel s'ouvrent cinq absidioles. Cette dernière partie est manifestement plus moderne que le reste ; or on en connaît la date, elle fut construite aux frais du roi Robert entre 999 et 1029 [4]. Les parties les plus anciennes de la crypte

1. *Mém. de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. I (1858), p. 305.

2. D'après Taylor, *Voy. pitt.*, *dans l'ancienne France*, *Champagne*.

3. Surtout depuis l'étude que leur a consacrée A. Ramé dans le *Bull. mon.*, t. XXXVI, p. 37.

4. Voir dans dom Bouquet (t. X, p. 110), ou dans le mémoire précité de Ramé (p. 54), le texte du chroniqueur Helgaud qui nous renseigne à cet égard.

de Saint-Aignan sont donc forcément ou mérovingiennes, ce que rien n'autorise à croire, ou carolingiennes, ce qui est beaucoup plus vraisemblable.

Enfin Orléans avait vu bâtir, à la fin du xe siècle, une vaste cathédrale à la place de celle que le feu avait détruite en 989 [1]. L'établissement d'un calorifère en a récemment fait retrouver des restes assez importants, qui montrent par quelle transition insensible on a passé de l'architecture carolingienne à l'architecture romane [2].

Des fouilles qui auraient dû être instructives ont été faites à diverses époques dans l'église abbatiale de Saint-Denys. Malheureusement Viollet-le-Duc, qui les a dirigées, a négligé d'inviter les archéologues à venir les étudier. On n'en sait que le peu qu'il a dit lui-même et dont personne n'a pu contrôler l'exactitude ; quant au croquis qu'il en a donné [3], il est trop sommaire pour nous apporter grande lumière. Toutefois il paraît certain que l'abside de l'église primitive s'élevait vers l'entrée du chœur actuel, qu'à l'époque carolingienne on la recula vers l'est afin d'agrandir le monument, et qu'on la sépara du transept par un chœur presque égal en longueur à celui qu'on voit aujourd'hui, que la nef bâtie par l'abbé Fulrad et consacrée en 775 avait même longueur que la nef actuelle tout en ayant deux ou trois travées de moins [4].

La ville de Beauvais possède encore les premières travées d'une cathédrale antérieure à l'an mille (fig. 146). Le reste fut reconstruit au xiiie siècle, mais dans des proportions si gigantesques que trois cents ans d'efforts permirent à peine de dépasser le transept. Les travaux ayant commencé par le chœur et l'église antérieure n'ayant été démolie que graduellement, suivant les progrès de la construction nouvelle, la nef ancienne s'est conservée, on l'appelle la Basse-Œuvre. Elle est construite en petit appareil avec insertions de briques, ce qui a porté nombre d'auteurs à la reculer jusqu'à l'époque mérovingienne. Caumont la datait du viiie siècle [5], Viollet-le-Duc du viiie ou du ixe [6]. Mais l'un et l'autre ont négligé le témoignage des documents historiques qui nous apprennent qu'elle fut rebâtie par l'évêque Hervé [7], entre 987 et 998. C'est donc une construction de la fin du xe siècle.

Pour se faire une idée un peu complète de l'architecture carolingienne, il ne faut pas se cantonner dans les limites de la France actuelle. L'empire de Charle-

1. Raoul Glaber, l. II, c. 5.

2. Voir dans le *Bull. mon.*, t. LXVIII, p. 309 et s., l'étude consacrée à ce monument par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Eug. Jarry.

3. *Dict. d'archit.*, t. IX, p. 227 et 228, fig. 9.

4. M. Levillain a consacré une étude très sérieuse à ce monument (*Bull. mon.*, t. LXXI, p. 211 et s.), mais dans son essai de restitution il a sûrement donné une largeur exagérée au transept et des proportions trop restreintes au chœur (*Ibid.*, p. 231).

5. *Cours d'antiq. monum.*, t. IV, p. 101.

6. *Diction. d'archit.*, t. IV, p. 413 ; t. V, p. 185. Il suppose que la façade est seulement du xie siècle, quoiqu'on ne trouve aucune trace de reprise à sa jonction avec les murs des bas-côtés.

7. Une charte de Drogon, évêque de Beauvais vers 1040, nous apprend que la cathédrale avait été rebâtie par l'évêque Hervé, et un vieux nécrologe mentionne les libéralités que le même Hervé avait faites pour subvenir aux frais de la construction (*Gall. christ.*, t. IX, col. 704).

magne s'est étendu jusqu'en Allemagne et en Italie, et les traces laissées dans ces pays par l'art carolingien méritent toute notre attention.

Les savants Allemands ont fait de louables efforts pour retrouver ces traces

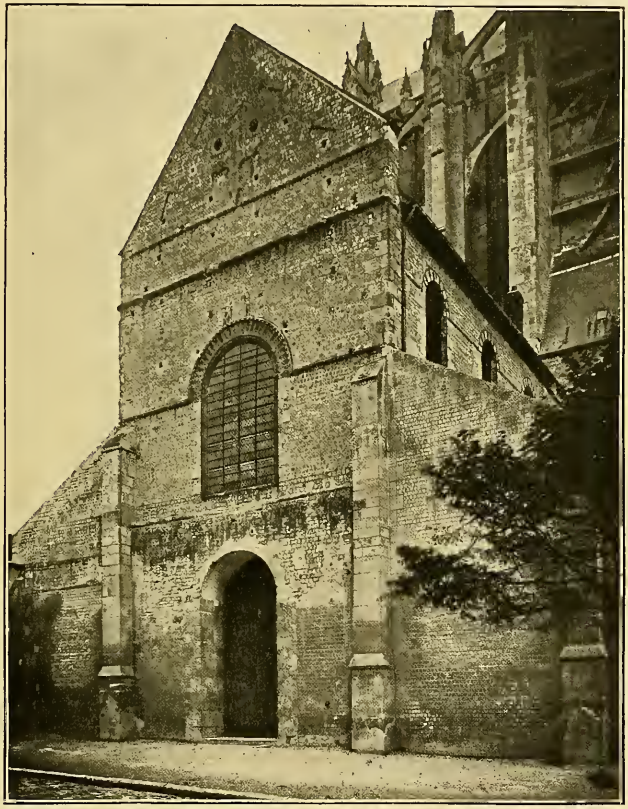

C. Enlart ph.

Fig. 146. — Église de la Basse-Œuvre.

et leur critique pénétrante a certainement contribué dans une proportion notable à percer de quelque lumière les ténèbres de cette époque. Mais tandis que les archéologues français ont une tendance à croire que les incendies et les reconstructions mentionnées par les textes ont fait disparaître tout reste des édifices détruits, les Allemands admettent volontiers que des églises recon-

struites au XI^e ou au XII^e siècle ont conservé quelques-uns des traits essentiels de celles qu'elles remplaçaient. C'est une idée juste, mais qui peut facilement entraîner à des hypothèses hasardeuses. Aussi ne les suivrai-je qu'avec prudence dans cette voie dangereuse et ne parlerai-je que des monuments les plus importants ou de ceux dont l'âge paraît soulever le moins d'incertitudes.

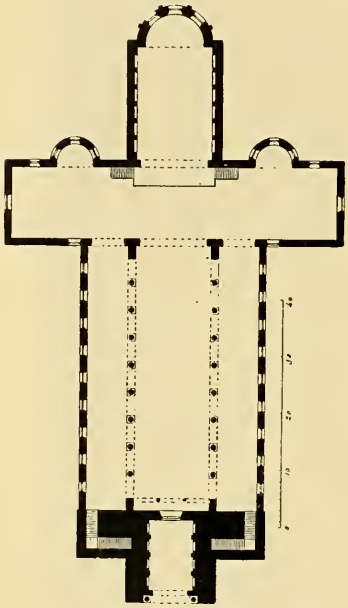

Fig. 147. — Hersfeld sur la Ruhr, d'après Dehio.

C'est dans le bassin du Rhin que se rencontrent la plupart des églises dans lesquelles on a cru reconnaître des restes ou des imitations de constructions carolingiennes. Je dis des imitations, car les traditions carolingiennes se sont conservées dans cette région plus longtemps que partout ailleurs, et l'on y trouve au XII^e siècle encore des édifices dont les dispositions essentielles semblent inspirées des principes auxquels obéissait, trois siècles plus tôt, l'auteur du plan de Saint-Gall. C'est là un fait important qu'on ne doit pas perdre de vue quand on cherche à fixer l'âge des monuments rhénans.

Les plus anciens édifices allemands construits sur le modèle adopté dans le plan de Saint-Gall seraient, d'après l'opinion commune, l'église abbatiale de Fulda, et celles d'Hersfeld et de Werden sur la Rhur. Mais on ne saurait accepter sans réserves tout ce qui a été dit de ces édifices.

L'église du Sauveur à Fulda [1] a sans doute été une des premières églises de Germanie construites sur le type dont s'est inspiré l'auteur du plan de Saint-Gall.

Fondée par saint Boniface vers 744, elle fut rebâtie sur un plan plus vaste par l'abbé Baugulfus entre 779 et 802. Peu après, l'abbé Eigil y ajouta des cryptes, ce qui suppose une reconstruction au moins partielle de l'édifice ; elle fut consacrée en 819, puis détruite par le feu en 937. Les textes nous apprennent que c'était une grande basilique cruciforme, munie à chaque extrémité d'une abside surmontant une crypte [2]. Les restaurations qui ont suivi l'incendie de 937 ont-elles laissé sub-

1. Sur l'histoire de l'église de Fulda, voir Gegenbauer dans le *Fuldaer Gymnasialprogramm* pour 1881.

2. Voir les textes réunis par Schlosser, *Schriftquellen zur Geschichte der Karolingischen Kunst*, p. 101 et s. — Il ne faut pas confondre l'église du Sauveur avec celle de Saint-Michel, qui était une église ronde.

sister quelque chose de l'édifice du IXe siècle, c'est bien douteux ; on croit néanmoins en posséder un reste dans la crypte et dans l'abside occidentales.

L'église d'Hersfeld sur la Ruhr offre également des analogies assez marquées avec le plan de Saint-Gall (fig. 147), mais ce n'est point une raison suffisante pour lui attribuer une antiquité difficile à concilier avec les données historiques [1]. Fondée en 768, cette église fut reconstruite entre 831 et 850 et détruite par un incendie en 1038. On prétend, il est vrai, que ce désastre ne fut que partiel, car il suffit de deux ans pour restaurer la crypte (fig. 148). Mais celle-ci fut l'objet d'une nouvelle consécration en 1040, ce qui me semble une preuve de la gravité de la catastrophe, car il n'eût pas été nécessaire de consacrer à nouveau la crypte si elle n'avait pas été rebâtie entiè-

Fig. 148. — Hersfeld. Plan de la crypte.

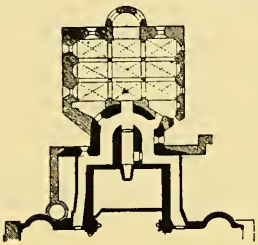

Fig. 149. — Werden sur la Ruhr, d'après Dehio.

rement [2]. Une autre preuve que les ravages causés par le feu avaient dû être graves, c'est qu'il fallut près d'un siècle pour en faire disparaître les traces et que la partie occidentale du monument ne fut pas achevée avant 1144. L'église d'Hersfeld n'est plus aujourd'hui qu'une ruine ; elle est très intéressante en ce qu'elle montre la longue persistance des traditions carolingiennes dans la région rhénane, mais c'est un monument du XIe siècle et non pas du IXe, et si l'on y veut chercher des éléments pour étudier l'art carolingien, on ne doit pas oublier qu'ils constituent tout au plus ce qu'on peut appeler des renseignements de seconde main.

Mêmes réserves à faire en ce qui concerne l'église de Werden sur la Ruhr. L'histoire nous apprend qu'elle fut consacrée en l'an 875, que des travaux importants furent faits à la crypte en 1059 et que le monument fut victime d'un grand incendie en 1119 [3]. Il n'a reçu sa forme actuelle qu'au XIIIe siècle, mais deux parties du monument sont manifestement plus vieilles que le reste, c'est la crypte (fig. 149) et les deux premières travées de la nef à l'occident. M. Dehio s'est attaché à prouver que ces travées remontaient à l'époque carolingienne ; j'ai peine à l'admettre

1. Dehio et Bezold, *Die kirchl. Baukunst*, t. I, p. 162, et pl. 42, fig. 3.

2. Il n'y avait lieu à consécration nouvelle d'un édifice religieux que lorsque les murs avaient été reconstruits. « Nota, quandiu parietes ecclesie sunt integre, non debet ecclesia reconsecrari. »

3. Voir Dehio et Bezold, t. I, p. 193.

malgré l'aspect archaïque de quatre chapiteaux que l'on y remarque [1]. Mais en revanche je crois qu'il a raison de voir un reste du IXe siècle dans la crypte. Celle-ci en effet comprend deux parties : l'une qui s'étend sous le chœur de l'église, l'autre évidemment ajoutée à la première et offrant des ressemblances très marquées avec la crypte de Saint-Emmeran de Ratisbonne [2]. Or cette dernière est de 1052. Il paraît donc certain que la partie annexe de la crypte de Werden est bien celle à laquelle on travaillait en 1059. Dès lors l'autre partie, qui est sûrement antérieure, a pu appartenir à l'édifice consacré en 875.

Les cryptes d'ailleurs, par leur mode de construction et leur enfoncement dans le sol, ont souvent échappé aux causes de destruction qui ont fait disparaître tant d'églises. La petite ville de Quedlimbourg en Saxe en fournit la preuve, car elle a conservé deux cryptes carolingiennes, celle de Saint-Vipert et celle de Saint-Servais. Cette dernière est d'autant plus intéressante qu'elle a gardé sa décoration primitive en stuc [3], mais elle ne date que de l'an 936.

Plus ancienne d'un siècle est probablement l'église de Steinbach dans l'Odenwald, car la plupart des savants allemands s'accordent à la considérer comme une fondation d'Eginhard, le fameux historien de Charlemagne, qui fut en même temps le contrôleur des bâtiments du grand empereur d'Occident. Les témoignages historiques sur lesquels on s'appuie pour justifier une si noble origine ne sont pas très explicites. Aucun texte ne parle d'une basilique élevée par Eginhard à Steinbach, mais on sait qu'il en construisit une, vers 830, à Michelstadt. Or Steinbach étant à la porte de cette ville, on en a conclu que l'église qui s'y voit était celle-là même qu'Eginhard avait fait bâtir. On peut encore objecter que l'église de Steinbach, abandonnée du IXe au XIe siècle, fut complètement restaurée en 1073, lorsque l'abbé de Lorsch Udalric y installa des moines. Aussi je ne doute pas que, si ce monument était en France, les habitudes de critique qui dominent depuis quarante ans chez nous ne l'eussent fait classer à la seconde moitié du XIe siècle. Mais c'est ici l'occasion de rappeler la remarque que je faisais en commençant : les Allemands attachent une moindre importance que nous aux textes mentionnant des restaurations et, sans s'arrêter aux objections que je viens de signaler, ils sont d'accord pour faire de ce monument une œuvre authentique d'Eginhard.

Je dois ajouter d'ailleurs que des fouilles habilement conduites ont permis de reconstituer la physionomie du monument [4], et que si elles n'ont fourni aucun argument topique, comme une inscription ou un fragment de sculpture caractéristique, on peut toutefois trouver dans le plan (fig. 150), la disposition de la

1. La restitution que Dehio a donnée (pl. 42, fig. 4) du plan qu'aurait eu l'édifice au IXe siècle est ingénieuse, mais elle suppose des bas-côtés couverts de voûtes en berceau normales à l'axe de l'église et surmontées de tribunes. Or on n'a aucune raison de croire que pareille disposition fût en usage au IXe siècle ; de plus comment concilier cette hypothèse avec le texte qui nous dit qu'après l'incendie de 1119 l'église fut « consumpta seu potius deformata ».

2. Voir le plan de celle-ci dans Dehio, pl. 42, fig. 12. Cf. *ibid.*, t. I, p. 193.

3. Rivoira, t. II, p. 516, fig. 506 et 507.

4. Elles ont fait l'objet d'une étude approfondie de la part d'Adamy : *Die Einhardbasilika zu Steinbach im Odenwald*, Hanovre, 1885, in-fol.

crypte, le genre de construction, l'emploi de la brique dans les maçonneries (fig. 151), de sérieux arguments à l'appui de son antiquité.

Il existe sur les bords du Mein une seconde église qui semble contemporaine, on peut même dire sœur de la précédente. On sait en effet qu'Eginhard avait à peine achevé l'église de Michelstadt qu'il entreprit de bâtir à Seligenstadt une autre basilique plus grande, où il transporta les reliques de saint Pierre et de saint Marcellin, primitivement destinées à l'église de Michelstadt.

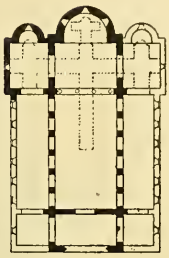

Fig. 150. — Steinbach, d'après Adamy.

Or les travaux de restauration entrepris, en 1868, à l'église paroissiale de Seligenstadt ont permis de constater qu'au milieu de constructions bien moins anciennes cette église avait conservé des traces d'un édifice que l'on s'est empressé d'identifier avec la basilique d'Eginhard [1]. Elle présente en effet une analogie frappante avec l'église de Steinbach et a comme elle des piliers et des arcades en briques (fig. 152); aussi son antiquité n'est-elle mise en doute par personne, bien qu'on n'ait rien découvert dans les fouilles qui confirmât cette opinion d'une façon certaine et qu'il ne soit pas prouvé que l'usage de la brique ait disparu dans le pays après l'époque carolingienne.

Fig. 151. — Steinbach, coupe longitudinale, d'après Adamy.

Il existe dans la région rhénane un autre monument que les archéologues allemands ont pris l'habitude, en dépit de quelques timides protestations, de considérer comme un des plus précieux spécimens de l'architecture franque. Je veux parler de ce reste de l'abbaye de Lorsch, près Worms, dont on a fait une chapelle sous le vocable de saint Michel (fig. 153), mais qui primitivement était une sorte de porche

1. Braden, *Die Pfarrkirche zu Seligenstadt vor der Restauration 1868*, dans l'*Archiv für Hess. Gesch. und Alterth.*, t. XIII (1874), p. 100 et s.; et Schneider, dans les *Nassauer Annal.*, t. XII.

par où l'on pénétrait dans l'atrium précédant l'église abbatiale [1]. La date de ce monument a une telle importance pour l'histoire de l'art au moyen âge qu'on me permettra de m'arrêter un peu longuement à la discuter.

L'abbaye de Lorsch fut fondée en 764. Son premier abbé fut saint Chrodgand, le fameux évêque de Metz. Mais absorbé par l'administration de son diocèse, il dut céder, en 766, la direction de l'abbaye à son frère Gundeland. Ce fut donc ce dernier qui présida à la construction de l'église, dont la consécration fut faite le 1er septembre 774, en présence de Charlemagne, par Raymond Lulle, archevêque de Mayence [2]. Le 21 mars 1090 le monastère fut la proie d'un incendie terrible. Il fallut le reconstruire. Une nouvelle église remplaça celle du VIIIe siècle et la consécration en fut faite en 1130. D'importants travaux d'agrandissement eurent encore lieu dans les années qui suivirent, grâce aux libéralités d'un moine fort riche nommé Albert. Au siècle suivant l'abbaye changea de maîtres. Donnée en 1232 par l'empereur Frédéric, aux archevêques de Mayence, elle fut par ceux-ci concédée aux Cisterciens, puis aux Prémontrés. Ces derniers restaurèrent l'église et en reconstruisirent le chœur ; cela nécessita une troisième consécration qui eut lieu en 1266. La guerre de Trente ans fut fatale à la vieille abbaye. Les Espagnols l'assiégèrent en 1621, l'incendièrent, et elle ne se releva plus de ses ruines [3]. Les bâtiments conventuels disparurent peu à peu ; l'église, dont il ne subsiste que trois travées, fut transformée en magasin, le porche seul resta debout pour témoigner de l'ancienne splendeur de l'abbaye.

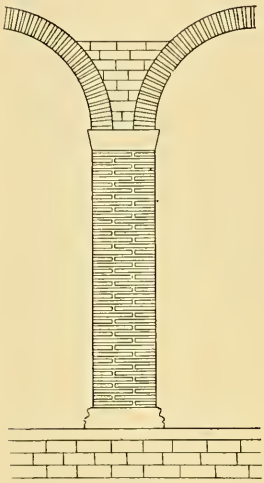

Fig. 152. — Seligenstadt. Piliers de la nef.

Ce rapide exposé suffit déjà à montrer combien il est peu probable que du monument consacré en 774 il puisse subsister aujourd'hui autre chose que des fondations informes. En vain prétendrait-on que l'incendie de 1090 — sans parler

1. La destination primitive de cette construction ne peut plus faire l'objet d'un doute depuis les fouilles et la consciencieuse étude d'Adamy, *Die frankische Thorhalle und Klosterkirche zu Lorsch* (Darmstadt, 1891, in-fol.).

2. En dehors de l'église principale, l'abbaye de Lorsch renfermait plusieurs chapelles. L'une d'elles avait été bâtie pour servir de sépulture à Louis le Germanique († 876). On la désignait sous le nom d'*ecclesia varia*, sans doute à cause de sa riche décoration. Ce nom a fait penser qu'il fallait peut-être l'identifier avec le porche de Lorsch (Savelsberg, dans le *Deutsche Kunstblatt* de Egger, t. I, 1851, p. 63). Les recherches d'Adamy ont amplement démontré la fausseté de cette hypothèse, qui est d'ailleurs inconciliable avec les faits historiques, car cette chapelle fut rebâtie au XIe siècle et consacrée en 1053 par le pape Léon IX (Adamy, p. 4).

3. Pour l'histoire de l'abbaye, voir le *Codex Laureshamensis*, et Falk, *Gesch. des ehemaligen Klosters Lorsch* (Mayence, 1866).

des autres causes de destruction — a pu laisser intacts l'atrium et son porche, tout en consumant l'église. Le chroniqueur qui nous a laissé le récit de cette catastrophe nous apprend en effet que le feu prit dans le beffroi des cloches,

Fig. 153. — Lorsch. Entrée de l'atrium, d'après une photographie communiquée par M. Dehio.

envahit les tours, les combles, les galeries [1], et que les ruisseaux de plomb fondu tombant des toitures ne permettaient pas de pénétrer dans l'église. Il est prouvé que le feu avait consumé les portiques garnissant les quatre côtés de l'atrium [2]. Comment admettre que dans cet embrasement général le porche ait été épargné par

1. « Primo castellum mirabili dolatura fabrefactum, in quo signa ecclesiae dependebant, frenibus exustis ne quis sonitu excitari posset, arripuit, dehinc totam superiorem fabricam, turres quoque cum *porticibus* flamma victrix obtinuit, ad extremum bullientis plumbi deliquio, cujus materia omne tectum fuerat, subveniendi, ingrediendi vel quippiam exinde eruendi omnimodam abstulit facultatem » (*Codex Laureshamensis*, I, 201).

2. Je n'ose affirmer que le mot *porticus* désigne, dans le texte précité, les portiques de l'atrium plutôt que les bas-côtés de l'église. Les deux interprétations sont acceptables, mais à l'appui de la première on peut faire valoir que les galeries de l'atrium avaient été couvertes en plomb, par l'abbé Gerbodo, dans la deuxième moitié du xe siècle (*Codex Lauresh.*, I, 121), et que les fouilles de 1890 ont fait découvrir sur tout le pourtour de l'atrium une couche de cendres et de charbon prouvant que ces galeries avaient péri par le feu.

les flammes et qu'elles aient même respecté les sculptures qui le décoraient et dont aucune ne porte la moindre trace d'incendie ? N'est-ce pas la preuve évidente que ce porche n'existait pas encore en 1090 ?

Mais l'idée de faire du porche de Lorsch un monument du VIIIe siècle soulève bien d'autres objections. Il y a plus de cinquante ans déjà qu'un des archéologues les plus autorisés que l'Allemagne ait eus, Schnaase, avait été frappé du contraste que ce porche présente, pour la beauté de l'appareil, avec les monuments carolingiens, comme l'église d'Aix-la-Chapelle.

A Lorsch, la construction est très soignée, tout l'appareil est à joints fins, les sculptures sont d'un style qui dénote une imitation de l'antique, naïve peut-être, mais qui exigeait des artistes habiles. A Aix-la-Chapelle, rien de pareil : la construction est grossière, la sculpture est nulle; il a fallu pour décorer le monument faire venir d'Italie des colonnes et des marbres sculptés. Or peut-on admettre qu'en 774 il y ait eu dans l'empire des Francs des maçons assez habiles pour appareiller les pierres de Lorsch, des artistes assez consommés pour en sculpter les frises et les chapiteaux, alors que vingt-cinq ans plus tard le puissant empereur d'Occident, malgré tous les efforts qu'il avait faits depuis un quart de siècle pour ressusciter le goût des arts et des lettres, dut se contenter pour la chapelle de son propre palais d'ouvriers tellement inférieurs à ceux de Lorsch.

Schnaase en a conclu qu'il fallait voir dans cet édifice une construction romane et non carolingienne. L'accueil peu empressé qui fut fait à ses observations l'a depuis amené à modifier ses conclusions premières, et finalement il s'est rangé à l'opinion que le porche en question ne pouvant être antérieur à l'église d'Aix-la-Chapelle devait être contemporain de l'*ecclesia varia* construite pour recevoir les restes de Louis le Germanique [2], c'est-à-dire remonter à la fin du IXe siècle.

Mais cette hypothèse soulève presque autant d'objections que celle d'Adamy et des autres auteurs qui font de ce monument un édifice du VIIIe siècle.

Les principaux arguments invoqués par Schnaase sont : ces gables triangulaires qui relient les pilastres de l'étage supérieur et dont les analogues se rencontrent dans quelques miniatures carolingiennes ; l'imitation de l'antique que dénotent le dessin des chapiteaux, les cannelures des pilastres, les oves et les perles intercalés çà et là dans les sculptures de la façade ; enfin l'emploi de pierres de couleurs variées, qui rappelle et explique le nom d'*ecclesia varia* donné à la chapelle funéraire de Louis le Germanique.

Mais ces caractères appartiennent-ils exclusivement à l'époque carolingienne ? Il est facile de prouver que non.

1. Schnaase, *Gesch. der bildenden Künste*, 1re éd. (1844), t. III, p. 492.

2. Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, 2e éd., (1869), t. III, p. 544. — Il admettrait même l'identification de cette *ecclesia varia* avec le porche, qui aurait servi à la fois de chapelle funéraire et de vestibule à l'atrium. Mais je rappellerai à ceux que cette identification tenterait, que la chapelle funéraire de Louis le Germanique fut rebâtie et consacrée de nouveau en 1053.

Que les miniaturistes carolingiens aient eu un certain goût pour les gables triangulaires, cela est vrai; et l'on peut admettre, quoiqu'on n'en trouve la preuve dans aucun édifice sûrement carolingien, que ce goût était partagé par les architectes de l'époque. Mais pour tirer de là un argument valable, il faudrait qu'on n'eût jamais rien fait de semblable au XIe et au XIIe siècle. Or bien au contraire, les gables reliant des colonnes sont loin d'être rares dans l'architecture romane. Tantôt ils sont mêlés à des arcades en plein cintre, comme à Notre-Dame-du-Port de Clermont, à Saint-Étienne de Nevers, à Montbron (Char.), tantôt ils sont employés seuls, comme au clocher de Mauriac (Cantal) ou à l'abside de Venerque (Haute-Garonne), etc. [1].

Trouvera-t-on les exemples qui précèdent peu convaincants parce qu'ils sont étrangers à l'Allemagne, mais le porche de Lorsch, à quelque date qu'on doive l'attribuer, ne peut être considéré comme une œuvre purement germanique. Il n'a d'analogue dans aucun édifice d'outre-Rhin carolingien ou roman. Ceux qui l'ont construit ont donc pris leurs inspirations ailleurs que dans le pays.

Quant à l'imitation de l'antique dans les chapiteaux et dans les pilastres de Lorsch, elle est incontestable, et j'admets d'autant plus volontiers qu'il y ait eu au VIIIe et au IXe siècle des artistes s'inspirant des modèles romains qu'il existe des imitations analogues dans beaucoup de manuscrits de cette époque, comme il en existe dans divers monuments de France et d'Italie dont la date me paraît incontestable. Mais ces imitations ont un autre style qu'à Lorsch, et les réminiscences de l'antique qu'elles dénotent sont si gauchement traduites qu'on a peine parfois à les reconnaître. Au XIe et au XIIe siècle au contraire, les chapiteaux reproduisant avec quelque fidélité les modèles romains sont très nombreux, particulièrement en Provence, dans la vallée du Rhône, en Bourgogne. Or dans ces mêmes régions les motifs d'ornement usités dans l'architecture romaine, les oves et les files de perles notamment, se rencontrent à profusion, et il est parfaitement établi aujourd'hui que l'imitation de l'antique a été poussée infiniment plus loin à l'époque romane qu'à l'époque carolingienne.

Si maintenant on veut bien remarquer que les pilastres cannelés de Lorsch se retrouvent dans une foule d'églises romanes de Bourgogne, c'est-à-dire d'une région qui était au XIe et au XIIe siècle liée à l'empire d'Allemagne par des liens politiques, si l'on remarque que ces incrustations de pierres de formes variées et de couleur alternativement rouge et blanche, sont d'un usage fréquent à l'époque romane, qu'on en trouve dans les principales églises d'Auvergne, à Issoire, à Brioude, à Saint-Nectaire, à Saint-Saturnin, au Puy, qu'on en trouve dans la vallée du Rhône et de la Saône, à Saint-Martin d'Ainay, à Tournus, on comprendra que j'hésite à me ranger à l'opinion commune et que j'aie peine à voir dans le porche de Lorsch une œuvre antérieure à l'incendie de 1090.

1. Je ne parle pas des fenêtres amorties en mitre, car les trois fenêtres qui éclairent la partie supérieure du porche de Lorsch sont en plein cintre et modernes.

Je serais plus disposé à adopter l'opinion des érudits allemands en ce qui concerne les ruines de l'église d'Heiligenberg près d'Heidelberg. M. Schleuning qui lui a consacré une monographie fort complète [1] nous apprend qu'elle fut bâtie entre 865 et 891 [2], et qu'il reste, enfouis dans le sol, des fragments assez nombreux de la construction première pour permettre d'en restituer toutes les dispositions essentielles (fig. 154). On peut objecter, il est vrai, que le monastère de Heiligenberg fut rebâti entre 1018 et 1033, et qu'on n'a découvert dans les fouilles aucun détail assez caractéristique pour affirmer que le monument ait conservé rien d'antérieur au XIe siècle. Mais cette conclusion me semble excessive. On ne prenait guère, en effet, en reconstruisant un édifice, la peine de faire disparaître les fondations qui ne gênaient pas les constructions nouvelles; quand donc des fouilles poussées à fond ne révèlent aucune trace d'édifice antérieur, on peut conclure que les reconstructions mentionnées par les textes n'ont pas été aussi complètes qu'on le suppose souvent, et qu'à tout le moins l'édifice nouveau a été élevé sur les fondations de l'ancien dont il reproduit exactement le plan. C'est probablement ce qui s'est passé à Heiligenberg et c'est pourquoi j'estime qu'on peut ranger cet édifice au nombre de ceux qui nous apportent des renseignements utiles sur l'architecture religieuse à l'époque carolingienne.

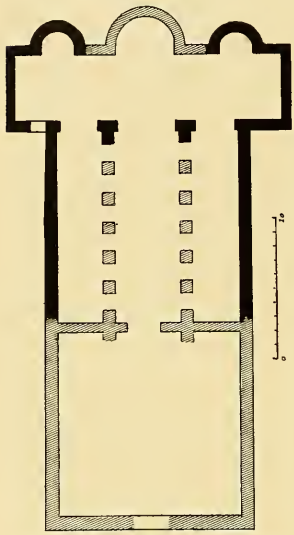

Fig. 154. — Heiligenberg, d'après Schleuning.

Je n'ose en dire autant de l'église Saint-Remi d'Ingelheim et surtout de Saint-Castor de Coblentz, église dans laquelle il me paraît bien téméraire de reconnaître encore des restes carolingiens quand on sait que le chœur du monument a été totalement rebâti au milieu du XIIe siècle et que le transept et la nef l'ont été également de 1190 à 1212 [3].

L'Italie passe, mais bien à tort, pour posséder encore un assez grand nombre d'édifices du IXe siècle. Cattaneo a fait justice de cette erreur qui a trouvé

1. Wilh. Schleuning, *Die Michaels Basilika auf dem Heiligenberg bei Heidelberg* (Heidelberg, 1883, in-4°).

2. *Chron. Laureshamense*, dans Pertz, *SS.*, t. XXI, p. 369.

3. Dehio suppose qu'on a conservé le plan de l'église construit dans le second quart du IXe siècle par l'archevêque de Trèves Hetton et qu'Eginhard pouvait en être l'auteur (*Die kirchl. Baukunst*, t. I, p. 165). Ce sont des hypothèses bien hardies et qu'il est devenu impossible de vérifier depuis les récents travaux exécutés dans cette église, car ils ont fait disparaître à peu près tous les témoins dont les archéologues auraient pu s'aider. Les plus belles églises des bords du Rhin ont malheureusement été l'objet, depuis quarante ans, de restaurations non moins excessives.

des propagateurs jusqu'en France. Il est hors de doute aujourd'hui, qu'à la suite des malheurs qui accablèrent ce pays jusqu'au jour où Pépin et Charlemagne y ramenèrent pour un temps l'ordre et la prospérité, les arts y étaient tombés dans un état de barbarie encore pire qu'en Gaule. Lorsque Adrien Ier (772-795) voulut réparer les ruines accumulées pendant cette triste période, Rome ne possédait plus d'hommes capables de diriger de grands travaux d'architecture; il dut demander à Charlemagne de lui en fournir. Celui-ci lui en envoya. Les archéologues italiens prétendent que c'étaient des Lombards [1]. C'est là une pure hypothèse, et qui me paraît d'autant plus arbitraire qu'on sait par des documents certains combien était grande à cette époque l'activité des constructeurs francs. Mais s'ils travaillaient beaucoup, ce n'est pas à dire qu'ils fussent fort habiles. En tout cas ceux qu'employèrent Adrien Ier et Léon III étaient singulièrement maladroits, et le peu qui nous reste de leurs œuvres donne une fâcheuse idée de leur savoir.

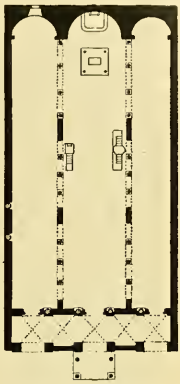

Fig. 155. — Rome. Santa Maria in Cosmedin.

L'église Santa Maria in Cosmedin nous en a conservé un spécimen. Elle s'élève sur l'emplacement d'édifices antiques que l'on avait partiellement utilisés au VIe siècle, pour en faire une petite basilique sans collatéraux. Adrien Ier agrandit cette église en lui ajoutant des bas-côtés et en l'allongeant (fig. 155). Elle fut, au XIe siècle, l'objet d'une restauration importante de la part du cardinal Jean, plus tard pape sous le nom de Gélase II; elle fut encore restaurée au siècle suivant sous le pontificat de Calixte II, et finalement au XVIe siècle, on l'affubla d'ornements de mauvais goût qui ne permettraient plus de reconnaître les parties anciennes, si des fouilles n'étaient venues récemment jeter un peu de jour sur l'histoire architecturale de l'édifice [2]. Quelques

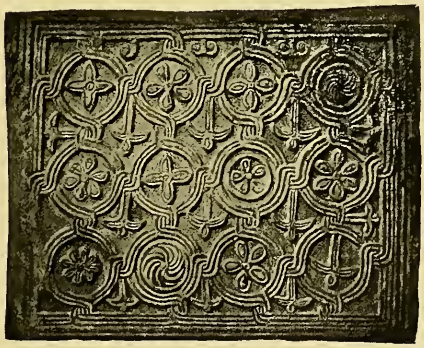

Fig. 156. — Rome. Santa Maria in Cosmedin, Panneau de chancel, d'après Rivoira.

1. Cattaneo, p. 143.
2. Voir Stevenson, *Scoperte in Santa Maria in Cosmedin* (*Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde*, t. VII, 1893, p. 11 et s.)

chapiteaux barbares et des fragments de sculptures [1] remontant certainement au temps de Charlemagne (fig. 156) sont avec les grandes lignes du plan [2] les principales particularités à relever dans ce monument.

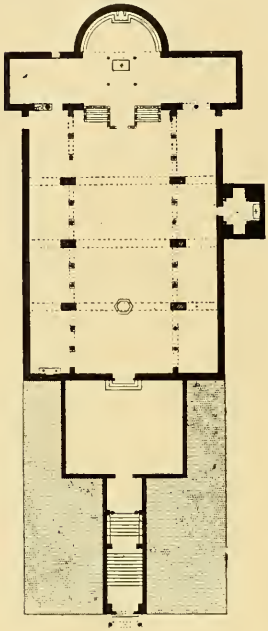

Fig. 157. — Rome. Sainte-Praxède.

Plusieurs autres églises de Rome, notamment Saint-Sabas, et Saint-Laurent-in-Lucina, furent reconstruites vers le même temps, mais les recherches qu'on y a faites n'ont pas donné jusqu'ici de fragments d'une plus grande valeur artistique.

Rome possède un spécimen plus intéressant de l'art carolingien dans la basilique de Sainte-Praxède [3]. Les mosaïques du IXe siècle qui en décorent l'abside et l'arc triomphal [4] ont induit la plupart des auteurs à croire qu'elle avait conservé toutes ses dispositions primitives. Elle paraît cependant avoir subi au XIIe siècle une importante restauration [5] à laquelle il faut attribuer les trois grands arcs qui la coupent transversalement et dont la construction a nécessité la suppression de six colonnes et leur remplacement par autant de lourds piliers (fig. 157). Mais si cette basilique ne nous est pas parvenue dans son intégrité, elle nous offre toutefois un remarquable spécimen de l'art du IXe siècle dans la petite chapelle Saint-Zénon qui s'ouvre sur son flanc méridional (fig. 158). On y peut lire une inscription d'une authenticité indiscutable qui nous apprend qu'elle fut élevée par le pape Pascal Ier. Depuis son riche pavé jusqu'à sa voûte couverte de mosaïques [6], tout dans cette précieuse construction paraît être resté tel qu'au premier jour.

C'est au zèle pieux du même pape Pascal Ier qu'est due la basilique de Santa Maria in Dominica. Aucune altération ne semble avoir été apportée au gros

1. Cattaneo, *L'architt. in Italia*, fig. 81 et 82.

2. Cattaneo (p. 143 et s.) fait remonter au temps d'Adrien Ier l'alternance de colonnes et de piliers qu'on remarque dans la nef, et la disposition du chevet où il voit le plus ancien exemple conservé en Italie d'une abside flanquée d'absidioles. Mais son livre est antérieur aux fouilles dont Stevenson a rendu compte. — Je ne parle pas de la petite crypte qui s'étend sous l'église et dont certains ont voulu faire une œuvre du VIe siècle (Crescimbeni, *L'istoria della basilica di S. Maria in Cosmedin*, 1717; Rohault de Fleury, *la Messe*, t. II, p. 120; Cattaneo, p. 31; Stevenson, *Scoperte*, p. 15).

3. Elle fut reconstruite de fond en comble par Pascal Ier qui en changea même un peu l'emplacement (*Liber pontif.*, t. II, p. 54).

4. Voir Rossi, *Musaici*, pl. 25 et 26.

5. C'est l'opinion de Cattaneo, *L'archit. in Italia*, p. 151.

6. Voir Rossi, *Musaici*, pl. 27.

œuvre de l'édifice depuis le IXe siècle. Elle possède encore une mosaïque mentionnée dans le *Liber pontificalis* et un détail consigné dans le même recueil permet

Fig. 158. — Rome. Sainte-Praxède. Entrée de la chapelle Saint-Zénon.

d'affirmer que le nombre des arcades de la nef n'a pas été modifié depuis le temps de son fondateur [1]. Cattaneo attribue au temps de Pascal Ier cinq de ses chapiteaux qui ne sont sûrement pas antiques. Mais ils dénotent un progrès si sensible sur les

1. Pascal Ier donna vingt voiles de *quadrapulo* pour accrocher aux arcades de la nef. Or l'édifice actuel comprend dix travées, ce qui fait en tout 20 arcades (*Lib. pontif.*, t. II, p. 55).

œuvres similaires qu'on rencontre dans les diverses parties de l'Italie, que Rivoira ne les croit pas antérieurs au xe siècle [1].

Santa Maria in Trastevere fut l'objet de travaux importants au ixe siècle. On savait par le *Liber pontificalis* que le pape Grégoire IV (827-844) en avait remanié l'abside, il en avait notamment exhaussé le sol de telle sorte que le sanctuaire formait une sorte d'estrade à laquelle on accédait par plusieurs marches et dont la partie antérieure était ornée de sculptures [2]. Des remaniements, remontant sans doute au temps d'Innocent II, avaient fait disparaître tout cet agencement, mais des fouilles exécutées en 1865 en ont fait retrouver les éléments principaux et ont remis au jour une vingtaine de panneaux sculptés d'un haut intérêt [3].

Il est probable que des fouilles amèneraient des découvertes analogues à Saint-Georges-au-Vélabre dont l'abside fut également refaite sous Grégoire IV [4]. Quelques fragments de sculpture encastrés sous le porche de cette église permettent en tous cas d'affirmer qu'elle était décorée comme la précédente.

Rome possède enfin dans la basilique de Saint-Clément, un édifice que l'on a longtemps considéré comme un des plus sûrs témoins de l'état de l'art en Italie au ixe siècle. Mais le hasard ayant révélé l'existence sous l'église actuelle de substructions considérables, M. de Rossi en entreprit en 1858 l'exploration méthodique. Il retrouva à cinq mètres environ au-dessous du sol moderne les restes d'une autre basilique à laquelle une étude minutieuse lui prouva qu'il fallait rapporter les textes que l'on avait trop facilement appliqués à l'église actuelle. Celle-ci n'est pas antérieure à la fin du xie siècle. L'incendie allumé en 1084 par Robert Guiscard lorsqu'il vint au secours du pape Grégoire VII, bloqué dans le château Saint-Ange par l'empereur Henri IV, avait occasionné la ruine de l'ancien Saint-Clément. La tourmente passée, on songea à relever l'édifice, mais le sol qui l'environnait s'était tellement exhaussé par l'amoncellement des décombres qu'on trouva plus économique de remblayer le vieil édifice et d'en construire un neuf. On transporta donc dans la nouvelle église quelques-uns des ornements qui décoraient l'ancienne et on laissa debout dans le sol ses colonnes et ses murs décorés de peintures que l'on a retrouvées, bien conservées encore, après huit siècles d'ensevelissement [5].

Le xe siècle est représenté à Rome par Santa Maria in Ara Cœli qui date de l'an 900 et qui a conservé les dispositions essentielles de sa nef avec ses colonnes disparates, sa curieuse suite de chapiteaux variés dont beaucoup sont antiques et quelques curieux marbres ornés d'entrelacs.

Dans les environs de Rome, Cattaneo ne signale qu'une petite église que l'on

1. *L'archit. Lombarda*, t. I, p. 193 et fig. 260.
2. *Liber pontif.*, t. II, p. 80.
3. Voir ce qu'en a dit M. de Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1866, p. 76. Cf. Cattaneo, p. 158 et fig. 93. — L'abside de Grégoire IV s'ouvrait à peu près à l'endroit où se trouve l'arc triomphal. Le transept actuel est une addition remontant à Innocent II.
4. *Lib. pontif.*, t. II, p. 76.
5. Voir l'étude que M. de Rossi a consacrée à cette belle découverte dans son *Bull. di archeol. crist.*, t. I et II ; cf. *ibid.*, t. VIII, p. 125-129.

puisse attribuer au xe siècle, c'est Saint-Michel à Capoue, encore cette attribution est-elle assez incertaine, mais il s'est conservé à Ravenne et dans d'autres localités des anciens États de l'Église, assez de panneaux décoratifs semblables à ceux qu'on possède en Gaule et dans l'Italie du Nord [1], pour qu'on puisse affirmer qu'un même style a régné dans toute la partie de la péninsule soumise par les armées de Pépin et de Charlemagne à l'influence des Francs [2].

Ce style s'est fait sentir jusque dans l'Italie méridionale, voire même sur les côtes orientales de l'Adriatique [3], où la domination carolingienne fut de courte durée. Dans les provinces comme la Lombardie qui sont restées longtemps sous la dépendance des descendants de Charlemagne, il a pénétré partout, et beaucoup de villes du bassin du Pô en ont conservé quelque spécimen.

Il serait trop long d'énumérer tous les édifices de l'Italie du Nord où l'on possède des restes de ce style, que les Italiens nomment Lombard et que j'appellerai Carolingien, car il se retrouve avec les mêmes traits essentiels dans tout l'Empire de Charlemagne ; mais on me permettra de mentionner quelques-uns des monuments dont la date est aujourd'hui assez bien établie, pour qu'ils puissent fournir d'utiles points de repère dans l'étude de l'art carolingien.

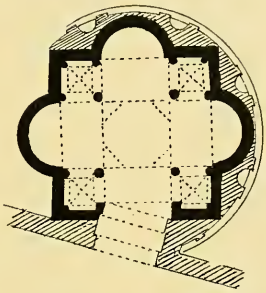

Fig. 159. — Milan. Saint-Satyr.

Ainsi Brescia possède deux églises où Cattaneo a reconnu avec beaucoup de vraisemblance quelques restes du viiie siècle. La plus ancienne est San Salvatore [4] dont j'ai déjà parlé et qui fut fondée en 753 ; elle possède une vaste crypte où l'on relève maints détails archaïques. La seconde est l'ancienne cathédrale ou Duomo Vecchio. Elle fut rebâtie après un incendie qui survint en 1097, mais malgré cette reconstruction, sa crypte a conservé plusieurs piliers et chapiteaux, ayant appartenu à l'église construite à la fin du viiie siècle par Raymond, comte de Brescia [5]. Cette crypte a sa face orientale garnie de trois absides dont la disposition rappelle celle des églises construites à Rome à la même époque, comme Santa Maria in Cosmedin.

Milan a conservé des restes encore plus importants d'édifices contemporains des empereurs carolingiens. Le principal, s'il fallait se ranger à l'opinion commune, serait l'église Saint-Ambroise. MM. de Dartein, Selvatico, et nombre d'auteurs moins

1. Ces panneaux sont plus rares en Toscane que dans le reste de l'Italie septentrionale, mais Cattaneo a fort bien établi que cette province avait été soumise aux mêmes influences que ses voisines (*L'architettura in Italia del secolo VI al mille circa*, p. 168).

2. Voir les exemples recueillis par Cattaneo, p. 166 et s.

3. On conserve à Pola un fragment de monument de l'an 857, qui fournit un précieux point de repère pour dater les sculptures analogues (voir Cattaneo, p. 179 et s. ; et Cleva, *Notizie storiche del Duomo di Pola*, dans les *Atti della Soc. Istriana di archeologia* de 1884).

4. Cattaneo, p. 120 à 129 ; Rivoira, t. I, p. 185, fig. 240.

5. Cattaneo, p. 119 et 120, et fig. 60. — Cf. Rivoira, t. I, p. 187, fig. 244.

connus en ont attribué le sanctuaire avec ses trois absides au VIIIe siècle; la nef au temps de l'archevêque Angilbert (824-859) et l'atrium qui la précède à l'archevêque Anspert († 882). Mais il est impossible de concilier ces appréciations avec les résultats fournis par les fouilles exécutées dans le monument en 1869. Qu'une reconstruction totale de Saint-Ambroise ait eu lieu au IXe siècle, cela paraît certain. Mais il n'en reste que les trois absides, et Cattaneo a démontré avec sa maestria habituelle que la nef différait fort de celle qu'on voit aujourd'hui ; c'était une basilique à colonnes, comme il y en a tant en Italie, et c'est seulement à l'époque romane qu'on la remplaça par la nef aux lourds piliers qu'on voit aujourd'hui; l'atrium bâti par Anspert fut de même refait vers l'an 1100. De l'œuvre du IXe siècle il ne reste donc que l'extrémité orientale de l'édifice et d'assez nombreux motifs de décoration retrouvés dans les fouilles ou réemployés dans les travaux ultérieurs [1].

L'épitaphe de l'archevêque Anspert conservée à Saint-Ambroise confirme l'attribution au même prélat de l'église Saint-Satyr dans la même ville. Elle aurait été construite, d'après les historiens milanais, en 879. Cattaneo a fort bien établi que l'édifice actuel est bien celui qu'Anspert a fait élever [2]. C'est un monument d'un type à part, dans lequel Cattaneo a reconnu une imitation de certains modèles byzantins ; il aurait pu, avec non moins d'à propos, relever l'extraordinaire similitude que cette construction en plan présente (fig. 159) avec l'église de Germigny-des-Prés dont j'ai parlé plus haut (fig. 128).

Les églises Saint-Ambroise et Saint-Satyr nous fournissent des points de comparaison assez solides pour que Cattaneo ait pu reconnaître avec vraisemblance une œuvre carolingienne dans une petite église d'un faubourg de Milan, San Vincenzo in Prato [3]. Les historiens attribuent sa construction au dernier des rois lombards, Didier, ou plus probablement aux moines bénédictins qui vinrent s'y établir dans la première moitié du IXe siècle. Extérieurement elle paraît avoir conservé assez bien sa physionomie primitive, mais l'intérieur a dû être remanié au début du XIe siècle. Ce n'est pas l'opinion de Cattaneo, mais c'est celle de Rivoira [4] qui a remarqué avec raison que certains chapiteaux de cette église, que Cattaneo faisait remonter au IXe siècle, se retrouvent à Sant' Abondio de Côme. Or, ce dernier édifice, de l'avis unanime, n'est sûrement pas antérieur au premier quart du XIe siècle [5].

Bien mieux conservée est l'église d'Alliate (fig. 160) dont la tradition attribue la construction à l'archevêque de Milan Angilbert (824-859) ou mieux à son succes-

1. Les conclusions de Cattaneo (p. 189 et s.) sont généralement admises aujourd'hui, et le dernier auteur qui ait étudié les monuments de la Lombardie, M. Rivoira, n'a point hésité à en adopter la meilleure partie (t. I, p. 242 et s.).
2. Cattaneo, p. 216-218, et fig. 125-127.
3. Cattaneo, p. 212-215, et fig. 123.
4. Rivoira, *Orig. del architettura lombarda*, t. I, p. 270-272 et fig. 348.
5. Cattaneo, p. 188 ; Rivoira, t. I, p. 323; C. Boito, *La chiesa di Sant' Abondio e la basilica di sotto*, dans son *Architettura del medio evo in Italia*, p. 3 et s. Dartein lui-même, qui vieillit souvent à l'excès les édifices dont il parle, ne fait remonter sa construction qu'à l'an 1013, époque où les moines bénédictins vinrent s'y installer.

seur Anspert (864-882). Cattaneo a fort bien montré combien cette tradition était vraisemblable [1], et ce n'est pas seulement l'église proprement dite d'Alliate que l'on peut considérer comme un bon spécimen de l'architecture carolingienne dans le nord de l'Italie, c'est aussi le curieux baptistère qui en forme une dépendance et dans lequel on retrouve les mêmes particularités de construction et de style.

Il semble qu'on doive attribuer au xe siècle l'église Saint-Eustorge de Milan [2]. Des fouilles faites en 1869 ont prouvé que cette église était primitivement portée sur des piliers en forme de T, ce qui semble indiquer l'existence de doubleaux le long des bas-côtés. Ce serait un des plus anciens exemples connus d'une disposition fort commune dans la suite.

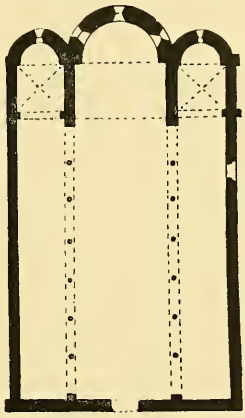

Fig. 160. — Alliate.

A la fin du xe siècle peuvent remonter plusieurs autres édifices du nord de l'Italie. Je n'en citerai que deux [3] : la cathédrale d'Ivrée qui fut reconstruite vers 973-1005 par l'évêque Warmundus [4] et qui, malgré bien des remaniements, paraît avoir conservé son plan primitif; elle fournirait, en ce cas, un des premiers exemples en Italie de collatéral se continuant autour du sanctuaire [5]; et l'église de Saint-Félix et Saint-Fortunat près de Vicence, qui, d'après un texte de l'an 985, aurait été restaurée vers cette époque par l'évêque Ridolfus qui y installa des Bénédictins. De nombreux remaniements l'ont complètement défigurée, cependant Cattaneo croit avoir retrouvé dans le mur qui depuis le xive siècle borde le sanctuaire, des restes authentiques de trois travées primitives [6]. Quoique bien mutilées, elles seraient d'un haut intérêt, si l'hypothèse était fondée, car je doute qu'il existe d'exemples plus anciens d'une disposition qui devint plus tard un des traits caractéristiques de l'architecture religieuse en Lombardie et que l'on trouve fréquemment dans certaines parties de la Gaule, je veux parler de l'emploi alternatif d'un gros pilier et d'une colonne ou d'un pilier plus mince, pour soutenir les murs de la nef.

1. Cattaneo, p. 219, fig. 128-131.

2. Cattaneo, p. 225, fig. 133 ; Rivoira, t. I, p. 284, fig. 371 à 373.

3. Je laisse de côté le baptistère de Bielle que Cattaneo (p. 222) attribue au ixe siècle et Rivoira (t. I, p. 289) au xe. Les grandes arcades à double voussure qui soutiennent la coupole centrale, l'ingénieuse disposition de cette coupole portée sur des trompes à double ressaut, enfin les contreforts qui font saillie entre les absidioles me semblent dénoter une date postérieure à l'an mille (voir la pl. 6 de Rivoira et les fig. des p. 287 à 289).

4. Le fait est attesté par une inscription (Rivoira, t. I, p. 295).

5. Rivoira, p. 298 et 294. Je parle seulement pour l'Italie, car les fouilles de Saint-Martin à Tours en ont fait découvrir un bien plus ancien et de date bien plus certaine.

6. Cattaneo, p. 227. Cf. Rivoira, t. I, p. 290.

Voilà, je pense, et sans entrer dans plus de détails, de quoi convaincre les plus sceptiques qu'il ne manque pas d'éléments pour nous permettre de connaître et d'apprécier l'art carolingien. Une partie de ces éléments, il est vrai, proviennent de pays situés en dehors des limites de la Gaule. Mais tous ces pays ont fait partie comme elle de l'empire de Charlemagne, et nous allons voir qu'ils ont tous obéi aux mêmes traditions artistiques.

---

# CHAPITRE VII

## CARACTÈRES PARTICULIERS DES ÉGLISES CAROLINGIENNES

PLANS DIVERS. — ÉGLISES CRUCIFORMES. — CHEVETS GARNIS DE CHAPELLES RAYONNANTES. VOUTES. — FENÊTRES. — CHAPITEAUX. — SCULPTURES. — ENTRELACS. MOSAÏQUES. — AUTELS. — AMBONS. — EXTÉRIEUR DES ÉGLISES.

J'ai énuméré dans le chapitre précédent les principaux monuments construits du VIIIe au Xe siècle dans les pays dépendant de l'empire des Francs, il me reste à décrire les caractères que présentent ces édifices et à mettre en relief tout ce qui peut aider à en restituer la physionomie.

Les édifices religieux bâtis pendant cette période sont encore, à part quelques exceptions, construits sur le plan des basiliques. Les textes ne laissent aucun doute à cet égard, et les monuments subsistant tant en France que dans les provinces italiennes ou germaniques de l'empire de Charlemagne sont sur ce point pleinement d'accord avec les textes.

Les monuments qui s'écartent de ce plan sont trop peu nombreux pour nous arrêter longuement. Ce sont des édifices polygonaux à coupole centrale, imités de Saint-Vital de Ravenne, ou des constructions carrées flanquées d'absidioles, dérivées d'un type assez commun chez les Romains et dont on a retrouvé des spécimens dans les points les plus éloignés de l'Empire, comme le praetorium de Mousmieh en Syrie [1] ou la construction grandiose qui forme le noyau principal de la cathédrale de Trèves [2].

A la première de ces variétés appartiennent les églises d'Aix-la-Chapelle (fig. 129), d'Ottmarsheim (fig. 130), de Nimègue, etc. ; à la seconde, celles de Germigny-des-Prés (fig. 128) et de Saint-Satyr de Milan (fig. 159).

Les exemples du plan basilical sont infiniment plus nombreux, mais la plupart s'éloignent du type primitif par certains détails. Ainsi, sauf à Rome [3] et dans quelques villes où l'on trouvait encore des ruines antiques à exploiter, on renonce

1. Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 74.
2. Wilmowski, *Der Dom zu Trier*, pl. 1.
3. Basilique de Saint-Marc reconstruite « a fundamentis » par Grégoire IV (827-844). L'abside a conservé la mosaïque dont ce pape l'avait ornée (*Lib. pontif.*, t. II, p. 74). Le reste du monument a été défiguré au XVIIe siècle et par le cardinal Quirini en 1744. — Basilique des Saints-Nérée-et-Achillée, reconstruite « a fundamentis in loco superiore » par le pape Léon III (795-816). Elle paraît avoir conservé son plan primitif. L'arc triomphal a encore une mosaïque qui remonte au temps de Léon III (Duchesne, *Lib. pontif.*, t. II, p. 48).

généralement à porter les arcades des nefs sur des colonnes. On se sert de piliers plus ou moins puissants [1].

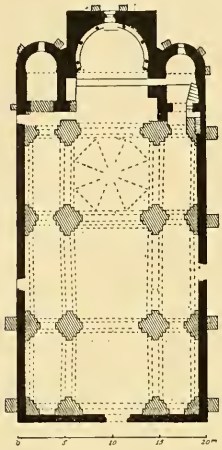

Fig. 161. — Vaison, cathédrale.

L'abside est toujours en hémicycle, à l'intérieur du moins, car extérieurement elle est parfois engagée dans un massif carré (fig. 161), suivant un usage fréquent chez les Byzantins [2]. L'extrémité orientale des collatéraux se termine souvent par deux absidioles semblables, comme forme et comme système de construction, à celle qui se dresse à l'extrémité de la nef. Cette innovation vient probablement d'Orient, car dès le Ve ou le VIe siècle l'église de Soueideh, en Syrie, avait deux absidioles flanquant l'abside principale [3]. Il ne semble pas qu'il y ait eu rien d'analogue en Occident avant le VIIIe siècle. Les plus anciens exemples à date certaine que Rome nous offre de cette particularité se sont conservés à Santa Maria in Cosmedin (fig. 155) et à Santa Maria in Domnica (fig. 162), qui datent d'Adrien Ier (772-795) et de Pascal Ier (817-824). Nous en avons d'autres en Italie, à Saint-Ambroise de Milan [4] et à Alliate (fig. 160); en France, à Saint-Généroux (fig. 135), à Gourgé et peut-être plus anciennement encore à la cathédrale de Vaison (fig. 161) et à Valcabrère. Nul doute qu'elle n'ait été très répandue en Italie et en Gaule depuis le IXe siècle.

Dans le nord de la Gaule et dans les provinces germaniques de l'empire franc on rencontre une autre forme de basilique qui s'éloigne davantage du type primitif et sur laquelle il est nécessaire d'insister un peu longuement, car elle a eu une influence considérable sur le développement ultérieur du plan des grandes églises.

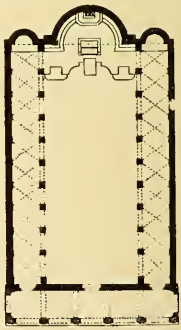

Fig. 162. — Rome. Santa Maria in Domnica.

J'ai dit plus haut que, dès le IVe siècle, on séparait parfois l'abside du corps de l'église par un transept. Cette disposition, assez rare avant l'époque carolingienne, devient au contraire très fréquente depuis [5]. Elle donne à l'église un

1. Seligenstadt, Michelstadt, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Saint-Pierre de Vienne, Montiérender, cathédrales de Beauvais et d'Orléans.

2. Il en était ainsi à la primitive église de Notre-Dame-du-Pré au Mans, à la cathédrale de Vaison (fig. 161), à l'église de Reichenau (Hübsch, pl. 49, fig. 6), à Saint-Just de Valcabrère (Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. II, p. 38, fig. 12). Mais la date exacte de ces absides est assez incertaine. La première était peut-être du VIe siècle (Lasteyrie, *L'église Saint-Martin de Tours*, p. 24); la seconde pourrait être presque aussi ancienne, mais le massif carré qui l'englobe est probablement dû à une restauration antérieure au XIe siècle. Quant à Valcabrère, voir ci-dessus, p. 154, n. 2.

3. Vogüé, pl. 19.

4. Cattaneo, fig. 118.

5. Plan de Saint-Gall, Saint-Martin d'Angers, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Saint-Généroux, Michelstadt, Sainte-Praxède à Rome, etc.

plan cruciforme d'autant plus accentué que le transept fait souvent une saillie très forte au delà de l'alignement des bas-côtés et qu'en même temps, au lieu de faire ouvrir l'abside directement sur la croisée, c'est-à-dire sur le carré formé par l'intersection du transept et de la nef, on prend l'habitude, dans les grandes églises, d'intercaler entre l'abside et la croisée une sorte de prolongement de la nef dans laquelle prenaient place les clercs de tout ordre formant ce qu'on appelait le *chorus psallentium*. C'est de là qu'est venu le nom de chœur donné à cette partie de l'édifice.

Cette innovation est une des particularités les plus frappantes du plan de Saint-Gall (fig. 124), qui en présente une autre aussi notable, c'est la répétition de l'abside à l'autre extrémité de la nef. Les églises de ce type, c'est-à-dire cruciformes et avec absides opposées, paraissent avoir été communes au IXe et au Xe siècle, et on a continué à en faire, au XIe et au XIIe, dans les pays où les traditions carolingiennes se sont le plus longtemps conservées, je veux dire dans une grande partie du bassin du Rhin.

A quelle époque ces éléments nouveaux se sont-ils introduits dans l'ancien plan des basiliques ? Où en trouve-t-on les plus anciens exemples ? C'est une question qui n'a jusqu'à présent piqué la curiosité d'aucun archéologue français, mais les savants allemands s'en sont vivement préoccupés. Les plus autorisés ont voulu y voir une invention germanique et pensent qu'il en faut chercher les premiers exemples dans les célèbres abbayes de Fulda, de Saint-Gall, d'Hirschau et de Corvey [1], qui brillèrent au IXe siècle d'un vif éclat et contribuèrent puissamment au développement des arts et de la civilisation en Allemagne.

Mais cette thèse ne paraît pas exacte. Ce n'est pas aux Allemands d'Outre-Rhin, c'est aux Francs qu'il faut attribuer le mérite de ces innovations, et ce n'est pas dans les parties allemandes de l'empire de Charlemagne, en Saxe, en Bavière qu'on les rencontre d'abord, c'est dans la France proprement dite, dans les grandes abbayes de la Neustrie et dans les colonies fondées par elles chez les Francs austrasiens. La démonstration de cette vérité a été faite avec un grand talent par un Allemand même, M. Hugo Graf [2], et malgré les polémiques passionnées qu'elle a soulevées sa thèse me paraît inattaquable.

Le premier exemple, en effet, de basilique cruciforme qui paraisse avoir existé en Allemagne se rencontrait à Fulda ; c'était une église abbatiale consacrée en 819. Or nous savons par des textes précis que longtemps avant cette date il y a eu dans l'ancienne Gaule des basiliques cruciformes et des églises à absides opposées. Le constructeur de l'abbaye de Fulda, l'abbé Sturm, avait d'ailleurs séjourné deux ans (754-755) sur les bords de la Seine, dans la fameuse abbaye de Jumièges. Or l'église de ce monastère était une basilique cruciforme [3].

1. Voir en ce sens Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, t. III, p. 558 ; Weingärtner, *Ursprung und Entwik. des christl. Kirchengebäudes* (1858), p. 128 ; Dehio und Bezold, t. I, p. 160.

2. Dans son mémoire intitulé *Opus Francigenum* (Stuttgart, 1878).

3. Mabillon, *Acta Sanctorum ord. sancti Benedicti*, saec. II, p. 83.

On a prétendu que le plan de Fulda avait servi de modèle à celui de Saint-Gall; je n'en suis pas certain, en tous cas on voit que ce n'est pas en Allemagne, mais à l'embouchure de la Seine qu'il faut chercher le prototype dont se sont inspirés les architectes de l'une et l'autre abbaye.

On a voulu attribuer, bien arbitrairement à mon avis, le plan de Saint-Gall à Eginhard, le célèbre chroniqueur qui fut surintendant des constructions de Charlemagne et directeur des travaux d'Aix-la-Chapelle. Or, s'il était originaire des bords du Rhin, c'est dans la France proprement dite qu'il fut élevé, et, à l'époque même où il aurait dressé le plan de Saint-Gall, vers 820, il gouvernait l'abbaye de Fontenelle, un des grands centres religieux où se sont formés les moines qui ont évangélisé l'Allemagne [1] et qui ont donné des abbés à ses premiers monastères. Quel plan affectait l'église de Fontenelle au IXe siècle ? Nous l'ignorons. Mais si l'on remarque que cette abbaye est toute voisine de Jumièges, on peut admettre avec vraisemblance que les moines qu'elle envoya fonder des colonies en Allemagne y ont porté avec eux l'idée du plan cruciforme.

Sur les bords de la Somme s'élevaient d'autres abbayes non moins fameuses, Corbie, Saint-Riquier. C'est de la première que sortirent, au VIIIe siècle, les missionnaires qui allèrent fonder sur le Weser l'abbaye de Corvey, dont le rôle fut si considérable dans l'évangélisalion du nord de l'Allemagne. Or, si le plan de l'église de Corbie à l'époque carolingienne nous est inconnu, nous avons dans le dessin dont j'ai parlé plus haut la preuve que celle de Saint-Riquier, sa voisine, avait, dès le VIIIe siècle, un chœur, deux transepts et deux absides opposées (fig. 125).

Il est certain d'ailleurs que le plan cruciforme et l'idée d'élever une abside à chaque extrémité de la nef sont bien antérieurs à l'époque où furent fondés les premiers monastères allemands. Nous savons, en effet, par le témoignage d'un moine de Saint-Germain-des-Prés, Gislemar, que l'église de cette abbaye fondée par Childebert au VIe siècle était cruciforme [3]. Grégoire de Tours nous apprend que l'évêque Namatius fit bâtir à Clermont une église également en forme de croix, et il semble qu'elle avait aussi une abside en avant de la nef [4].

On peut donc affirmer, sans vouloir diminuer le rôle joué par les moines allemands dans la renaissance de l'architecture au IXe siècle, qu'ils ne furent pas les inventeurs des innovations qui nous occupent. L'idée leur en a été apportée par les moines francs qui furent leurs premiers maîtres.

J'ajoute que ceux-ci, en élevant des églises cruciformes, se sont sans doute inspirés de modèles plus anciens, tels que les chapelles funéraires dont Ravenne nous a conservé un si curieux exemple dans le petit monument construit au Ve siècle pour abriter le tombeau de Galla Placidia (fig. 119); ou l'église des Saints-Apôtres

1. C'est de Fontenelle que partirent, en 690, les premiers missionnaires de la Frise (Mabillon, *Annal. Bened.*, t. I, l. 11, c. 46).

2. Le successeur d'Eginhard dans le gouvernement de l'abbaye de Fontenelle, Ansegise (823-833), fut également chargé par Charlemagne de la surintendance de ses constructions.

3. Mabillon, *Acta SS. ord. S. Bened.*, saec. I, p. 252.

4. *Hist. Franc.*, l. II, c. 16.

à Constantinople, dans laquelle Constantin se fit enterrer et qui devait sans doute son plan cruciforme à ce qu'elle avait elle-même une destination funéraire [1]; ou encore l'église construite à Milan par saint Ambroise [2] à son retour du concile de Constantinople (382), qui fut d'abord consacrée aux Saints Apôtres, comme son prototype byzantin, et qui prit le nom de San Nazario Grande depuis que les reliques de saint Nazaire y eurent été transportées. Mais s'il a existé longtemps avant Charlemagne des églises cruciformes ou des églises munies d'absides aux deux bouts de la nef, les monuments présentant ces particularités ont été, jusqu'au IXe siècle, des exceptions, tandis que depuis lors ils sont devenus assez nombreux, principalement dans le nord de la Gaule et dans les provinces germaniques de l'empire de Charlemagne, pour qu'on soit autorisé à considérer le plan cruciforme et le redoublement de l'abside comme un des traits de l'architecture carolingienne.

On rencontre dans quelques monuments carolingiens une autre innovation qui consiste à entourer l'abside d'un collatéral, qu'on appelait *carolle* dans le français du moyen âge, et que beaucoup d'archéologues appellent à tort *déambulatoire*, et à garnir ce collatéral d'absidioles rayonnant autour du sanctuaire. La vogue de cette disposition a été immense, elle a duré pendant plusieurs siècles, et à l'époque même où la réaction contre l'art du moyen âge était la plus violente, on continuait à bâtir des églises, comme Saint-Sulpice à Paris, dont le plan présente ce trait caractéristique. Il est donc intéressant de rechercher où et quand on a eu la première idée de ces sanctuaires avec collatéral et absidioles rayonnantes.

Le premier auteur français qui ait étudié le problème est Alfred Ramé [3]; ses recherches l'ont conduit à fixer à l'époque carolingienne l'invention de ce plan. Il cite trois exemples à l'appui de cette opinion : l'église de la Couture au Mans, dont le chœur, en partie conservé, remonte aux dernières années du Xe siècle; la cathédrale de la même ville, rebâtie par l'évêque Aldric en 834; enfin la crypte de Saint-Aignan à Orléans, qui aurait été construite par Charlemagne en 812.

Certains érudits ont été plus loin. J'ai déjà dit que des fouilles très complètes ont fait découvrir sur l'emplacement de Saint-Martin de Tours les restes d'une église à chapelles rayonnantes (fig. 163), qu'on a voulu identifier avec la célèbre basilique élevée au Ve siècle par saint Perpet. Mais cette identification est insoutenable, et l'on n'y eût sans doute jamais songé si Quicherat, trompé sur le sens ou l'âge de deux ou trois anciens témoignages, n'avait, dans un essai de restitution publié plusieurs années avant ces fouilles, supposé que la basilique de saint Perpet avait eu une abside entourée d'un collatéral sans chapelles [4]. Or il est aujourd'hui

1. Il n'est pas absolument sûr que cette église ait été cruciforme avant sa reconstruction par Justinien. M. Th. Reinach a montré que les textes anciens ne concordent pas à cet égard (*Revue des études grecques*, 1896, p. 93). Je me range néanmoins à l'opinion commune, qui est d'autant plus plausible que beaucoup de tombeaux antiques affectaient ce plan (Kahn, *Ueber d. Ursprung und. d. Entwickelung d. christl. Central und Kuppelbaues*, p. 169).

2. Pertz, *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. VIII, p. 40.

3. *Bull. mon.*, t. XXVI (1860), p. 87 et s.

4. *Revue archéol.*, nouv. s., t. XIX (1869) et t. XX (1870). — Cf. *Mélanges*, p. 41 et s.

certain que l'abside de cette église ne différait par aucun trait essentiel du type ordinaire des basiliques romaines et que l'édifice avec chapelles rayonnantes, que les fouilles ont exhumé, fut élevé au début du Xe siècle, après la dernière incursion des Normands sur le territoire tourangeau [1].

Ainsi rajeunie de plus de quatre siècles, l'église Saint-Martin de Tours n'en fournit pas moins le plus ancien exemple actuellement connu d'église à collatéral garni

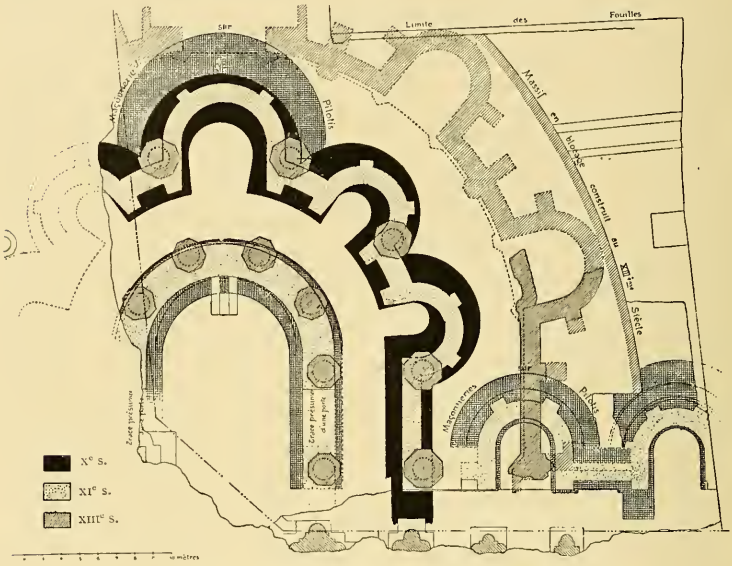


Fig. 163. — Saint-Martin de Tours. Plan des fouilles.

de chapelles rayonnantes. Ramé s'est, en effet, trompé en attribuant à Charlemagne la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, car on a vu plus haut que cette crypte est formée de deux parties bien distinctes, dont l'une, celle de l'ouest, peut être carolingienne [2], mais dont l'autre, celle précisément où se trouvent les chapelles rayonnantes (fig. 164), a été refaite et agrandie au début du XIe siècle [3].

Quant à la cathédrale du Mans, elle n'avait pas davantage au IXe siècle le plan que lui a prêté Ramé. Celui-ci, en effet, a fondé son hypothèse sur un passage des Actes des évêques du Mans où il est dit que l'évêque Aldric entoura la cathédrale de *déambulatoires* dans lesquels il plaça cinq autels. Mais Ramé s'est mépris, comme beau-

1. Voir l'étude critique que j'ai consacrée à cet édifice dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, t. XXXIV, 1re part., p. 1 et s.

2. Toutefois rien ne prouve qu'elle remonte à Charlemagne, et j'ignore sur quoi l'abbé Crosnier s'est appuyé pour la dater de l'an 812 (*Bull. mon.*, t. XXII, p. 139).

3. Voir ci-dessus, p. 161.

coup d'archéologues, sur le sens du mot *deambulatorium*, il a cru qu'il désignait un collatéral garni de chapelles. Or cette interprétation est erronée, car l'auteur des Actes ne parle pas d'un déambulatoire unique entourant le chœur, mais de deux placés à droite et à gauche de la nef; et ce n'est même point à des bas-côtés ordinaires

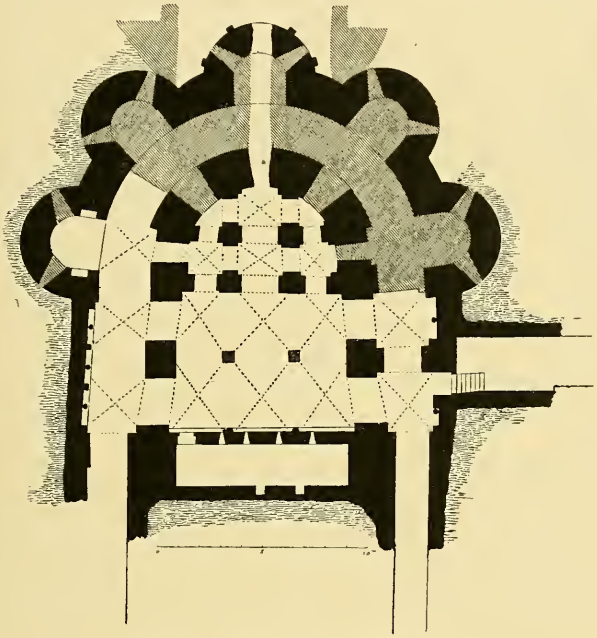

Fig. 164. — Orléans. Crypte de Saint-Aignan.

qu'il donne le nom de déambulatoires, c'est à des tribunes placées *sursum*, c'est-à-dire au-dessus des bas-côtés, et contenant des autels comme il y en avait *deorsum*, c'est-à-dire au rez-de-chaussée. Quant à l'abside proprement dite, pas un mot n'indique qu'elle se distinguât du type habituel [1].

On attribue encore à l'époque carolingienne les sanctuaires à chapelles rayonnantes des églises de la Couture au Mans et de Saint-Philibert à Tournus. Mais le

1. « Deambulatoria siquidem sursum per totum in circuitu ipsius aecclesiae fecit, in quibus et altaria quinque nobiliter construxit atque sacravit. Primum enim, in dextera et in orientali parte altare in praedictis deambulatoriis positum sacravit in honore S. Martini..... Aliud vero altare, in supradicta dextera parte et in eodem deambulatorio, in medio positum, sacratum in honore S. Petri..... » (*Actus Pontif. Cenom.*, dans les *Archives hist. du Maine*, t. II, p. 304.) Plus loin le chroniqueur emploie le mot *solarium*, qui signifie étage, comme synonyme de *deambulatorium* (*Ibid.*). Mais quand il énumère les autels placés au rez-de-chaussée, *deorsum* (*Ibid.*, p. 305), il ne se sert plus ni du mot *solarium*, ni de *deambulatorium*.

premier de ces monuments ne remonte qu'à la fin du xe siècle [1] ; quant au second, nous avons vu que sa nef et son sanctuaire avaient été rebâtis au xie siècle [2]. Et les chapelles rayonnantes de la crypte ressemblent trop, comme mode de construction et comme plan, à celles de l'église supérieure pour qu'on puisse leur assigner une date différente [3].

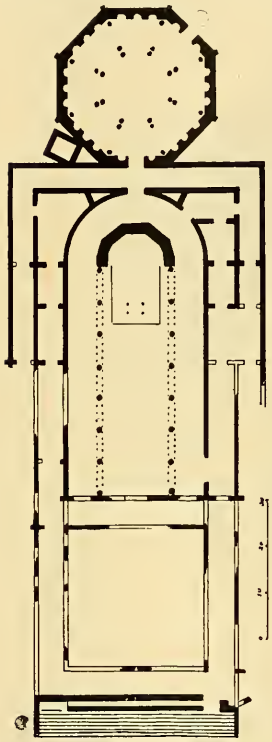

Fig. 165. — Basilique de Siaggu.

On ne connaît donc actuellement en France aucune église avec chapelles rayonnant autour du chevet, antérieure à la reconstruction de Saint-Martin de Tours, au début du xe siècle.

En a-t-il existé ailleurs de plus anciennes ? Je ne le crois pas. Je dois toutefois rappeler qu'il y a eu, au ve et au vie siècle, des églises dont le fond de l'abside, au lieu d'être entouré d'un mur continu, était percé d'arcades donnant sur des galeries ou des salles attenantes. J'ai cité les basiliques de Saint-Félix à Nole, de San Giorgio Maggiore (fig. 74) et de San Giovanni Maggiore à Naples, de Saint-Laurent-hors-les-murs à Rome, etc., comme ayant présenté cette particularité. J'estime toutefois qu'on s'est trop hâté de voir dans les absides de ce genre le prototype lointain des chœurs romans avec chapelles rayonnantes, car il n'est aucunement prouvé que les baies pratiquées au fond de ces antiques absides aient donné sur une galerie entourant celles-ci, comme les collatéraux du chœur de nos églises romanes.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que la chose n'est pas impossible, car on a retrouvé en Afrique une ou deux basiliques de l'époque byzantine où l'abside est entourée d'un couloir conduisant à certaines dépendances, comme un baptistère, élevées derrière l'église. Le plus curieux exemple de cette disposition qu'on ait découvert jusqu'ici se voit dans une basilique retrouvée récemment dans les ruines de l'antique Siaggu (fig. 165), mais ce couloir ne communique pas avec l'abside et l'on peut tout au plus admettre qu'il ait pris jour sur elle par de petites baies

1. Voir ci-dessus, p. 153.
2. Voir ci-dessus, p. 156.
3. Néanmoins M. Virey, qui s'est efforcé de déterminer les dates de construction de cette belle église (*Ann. de l'Acad. de Mâcon*, 3e s., t. VIII), attribue ces chapelles au troisième quart du xe siècle. M. l'abbé Curé (*Saint-Philibert de Tournus*, p. 39) croit tout le gros œuvre de la crypte de 970 environ, et suppose une réfection vers le début du xiie siècle.

analogues à celles que l'on voit à l'église de Prata près Avellino (fig. 166), construction de basse époque dont la date doit se rapprocher plutôt du XIe siècle que du VIe ou VIIe [1]. Tout cela, on le voit, n'a qu'une bien vague ressemblance avec la disposition qui nous occupe.

Au surplus, à toutes les époques, des besoins semblables ont pu inspirer des dispositions de même nature sans qu'il y ait eu filiation ou influence directe. Or des différences trop profondes distinguent les exemples précités des sanctuaires à chapelles rayonnantes des époques carolingienne ou romane pour qu'il y ait lieu d'admettre une influence des uns sur les autres. Il est infiniment plus naturel de supposer que l'idée de la carolle est venue insensiblement aux constructeurs du moyen âge par suite du développement donné au chœur de leurs églises et que c'est dans quelque sanctuaire, comme Saint-Martin de Tours, où le tombeau d'un saint illustre attirait de grandes masses de pèlerins, que l'on en a eu la première idée.

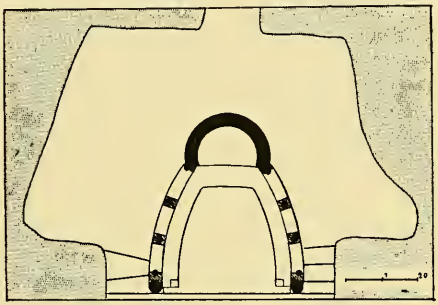

Fig. 166. — Prata, plan de l'abside, d'après Berteaux.

L'examen du plan de Saint-Gall nous révèle deux autres innovations qui ne sont guère moins importantes : L'une est la présence auprès de la confession d'une crypte voûtée qui l'entoure et qui semble s'étendre sous le sanctuaire de l'église. L'autre est l'existence, en avant de l'église, du côté de l'entrée, de deux tours ou clochers de forme ronde.

On objectera peut-être que ce ne sont pas là des innovations dues aux architectes carolingiens, car on possède des cryptes antérieures au IXe siècle [2] et il est fort possible que certains clochers ronds, comme celui de Sant' Apollinare in Classe à Ravenne (fig. 14), soient également plus vieux que le plan de Saint-Gall. Mais ce qui constitue l'originalité du plan carolingien, ce n'est pas l'emploi accidentel de l'un de ces éléments, c'est leur adaptation systématique et préconçue. Or il existe des cryptes dans la plupart des édifices du IXe et du Xe siècle que j'ai cités plus haut; et l'usage des tours rondes s'est conservé jusqu'en plein XIIe siècle dans la partie de l'empire de Charlemagne qui, de l'aveu de tous, est restée le plus longtemps

1. M. Berteaux, qui en a donné un croquis (*L'art dans l'Italie mérid.*, t. I, p. 85), la classe entre le VIIe et le Xe siècle. Ces baies ne donnent pas dans un collatéral, mais dans une grande grotte.

2. Celles de Jouarre et de Saint-Laurent de Grenoble, par exemple.

fidèle aux traditions carolingiennes, je veux parler des grandes villes des bords du Rhin et de la région soumise à leur influence artistique [1].

Les églises carolingiennes, comme celles des siècles précédents, étaient généralement couvertes de charpentes apparentes ou de lambris en bois peint et doré. Il n'y avait de voûtes que sur les absides. Je crois cependant qu'au xe siècle, peut-être même antérieurement, plus d'une tentative a été faite pour étendre les voûtes à d'autres parties de l'église [2]. Mais les textes qui en parlent sont si peu nombreux et si peu précis qu'il est difficile de savoir si ces tentatives s'étendaient à l'église entière ou seulement aux parties les plus voisines de l'autel, comme le chœur [3]. Cette seconde hypothèse est la plus vraisemblable. Cependant il y a eu des essais plus complets et qui s'étendaient à d'autres parties de l'église que le sanctuaire. Ainsi l'octogone d'Aix-la-Chapelle avait sa partie centrale couverte d'une coupole, et le collatéral qui l'entoure avait des voûtes d'arêtes. L'église de Germigny-des-Prés a conservé jusqu'à nos jours, sur ses quatre bras, des voûtes en berceau qui semblent bien être originales, et quand on la restaura, vers 1870, on retrouva les amorces de la coupole qui en couvrait primitivement la partie centrale. Il y a même eu, au IXe siècle, des chapelles ou de petites basiliques entièrement voûtées, mais qui n'avaient probablement pas de bas-côtés [4].

Il est donc certain que les Carolingiens ont connu l'usage des voûtes. Ils ont surtout pratiqué le cul-de-four, mais ils ont aussi fait des voûtes d'arêtes, et presque toutes les cryptes de cette époque nous en ont conservé des spécimens. Ces voûtes ne devaient être employées que dans les parties de la construction dont la hauteur était médiocre et la surface peu étendue. C'est-à-dire qu'on a dû bien rarement en placer sur la nef, cependant il serait téméraire d'affirmer qu'on n'a jamais tenté de le faire, car nous possédons un ou deux textes formels qui nous permettent d'affirmer qu'au xe siècle, en Occident, on a parfois mis des voûtes ailleurs qu'à l'abside ou au sanctuaire. Ainsi le chroniqueur Richer nous apprend qu'un quart de la cathédrale de Reims, agrandie en 976, était voûté, et il nous dit expressément que

1. Notamment à Hersfeld (fig. 148), Michelstadt (fig. 150), Werden (fig. 149), Ingelheim (Dehio, pl. 42, 6), Saint-Philbert-de-Grandlieu, Flavigny, etc.

2. Dans la Vie de saint Didier, évêque de Cahors (de 630 à 655), qui sous sa forme actuelle paraît remonter à la seconde moitié du règne de Charlemagne, on rencontre plusieurs fois le mot *volutio* qu'il faut peut-être traduire par voûte. Ainsi il est question (éd. Poupardin, p. 18) d'un oratoire « miro opere miraque volutione constratum ». Plus loin il est dit que saint Didier fut enterré « sub dextri lateris basilicae volutione » (*Ib.*, p. 22). On parle encore de la « basilicarum miranda altitudine ac volucionum ambienda pulcritudine » (*Ib.*, p. 38). Ailleurs il est fait mention d'un « tegmine supervoluto » (*Ib.*, p. 19), et d'une église ayant « ex utraque parte supervolutis tectis » (*Ib.*, p. 45).

3. L'église de Remiremont avait, au début du xe siècle, une voûte qui ne couvrait pas seulement l'abside, et le chroniqueur qui nous l'apprend parle d'un *camerae umbilicus* qui semble indiquer une coupole sur le carré du transept (voir dans Schlosser, p. 246, les extraits de la *Translatio S. Adelphi abb. Romaric*, c. 13, 14, 15).

4. Il y en avait une de ce genre à Chasseneuil (*Mirac. S. Bened.*, c. 8). Peut-être faut-il ranger dans la même catégorie les deux oratoires annexés, au xe siècle, à la cathédrale d'Auxerre (*Chron. episc. Autiss.*, dans Quicherat, *Mélanges*, p. 133).

la partie voûtée était près de l'entrée [1]. Nous savons qu'en 977 fut consacrée, à Ripoll en Catalogne, ville relevant alors des rois francs, une église voûtée [2].

Mais les essais de ce genre ont dû être peu nombreux, ne serait-ce qu'à cause de

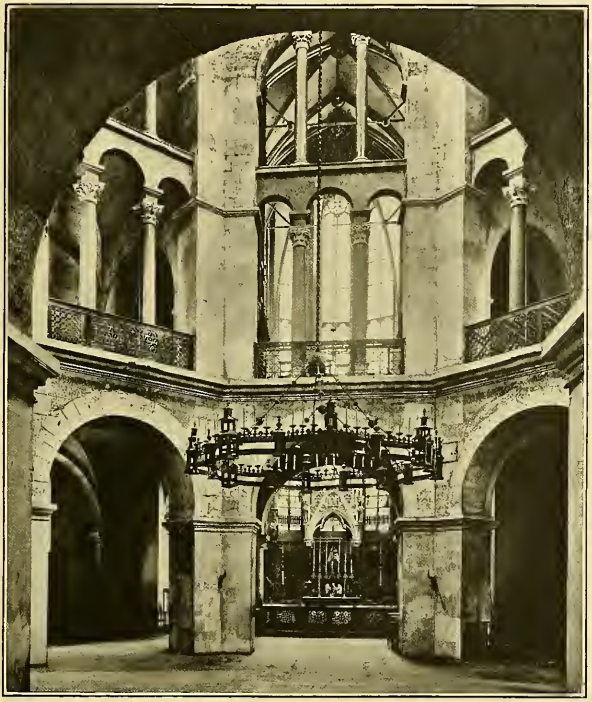

K. Preuss. Messbildanstalt.

Fig. 167. — Aix-la-Chapelle. Vue intérieure.

la difficulté qu'il y avait à les mener à bonne fin, et des échecs auxquels s'exposaient les architectes assez hardis pour les tenter.

Il est donc incontestable que la très grande majorité des églises carolingiennes ont été, comme celles des âges précédents, couvertes en bois. Aussi pouvait-on sans imprudence en garnir la nef de tribunes. Les documents écrits en mentionnent à

1. « Hic (Adalbero episcopus)..... structuris aecclesiae suae plurimum studuit. Fornices enim qui ab aecclesiae introitu per quartam pene totius basilicae partem, eminenti structura distendebantur, penitus diruit unde et ampliore receptaculo et digniore scemate tota aecclesia decorata est » (Richeri, *Hist.*, lib. III, c. 22). J'ai commenté ce texte dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1909, p. 228 et s.

2. *Marca hispan.*, app. 123.

l'église de Saint-Riquier et à la cathédrale du Mans; il y en avait dans la plupart des églises du type d'Aix-la-Chapelle (fig. 167), Mettlach (fig. 131), Ottmarsheim (fig. 168); et plusieurs églises remontant au xe siècle, comme celles de Saint-Pierre à Jumièges (fig. 137), de Montiérender (fig. 144), de la Couture au Mans, etc., ont conservé partie au moins de leurs tribunes primitives.

K. Preuss. Messbildanstalt.

Fig. 168. — Ottmarsheim. Vue intérieure.

Ces tribunes n'avaient sans doute pas l'élégance de celles qu'ont possédées les basiliques des premiers siècles. Les arcs qui les faisaient communiquer avec la nef reposaient sur de massifs piliers qui ressemblaient beaucoup, comme proportions et comme forme, à ceux qu'employèrent les constructeurs du xie siècle. Ces arcs étaient le plus souvent groupés deux à deux sous un arc de décharge, et leur

retombée commune était portée sur une colonnette surmontée d'un gros chapiteau (Jumièges, Montiérender, la Couture). Ils pouvaient aussi être groupés par trois, et cette disposition, très employée à l'époque romane, a probablement son origine dans ces grandes baies byzantines à remplage intérieur, que les constructeurs d'Aix-la-Chapelle (fig. 167) ou d'Ottmarsheim (fig. 168) ont grossièrement copiées.

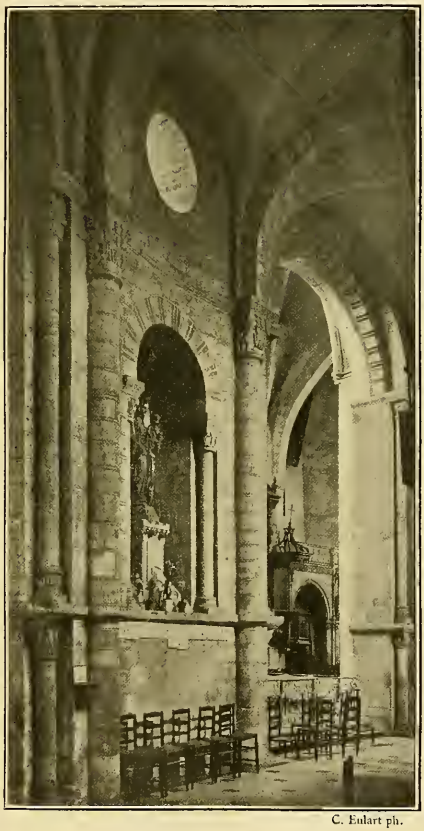

C. Eulart ph.

Fig. 169. — Le Mans. Église de la Couture.

C'est par des fenêtres percées dans les parties hautes de la nef que les églises carolingiennes étaient éclairées ; il y en avait aussi à l'abside et dans les bas-côtés, quand la disposition des lieux le permettait. Mais les églises étant souvent entourées de constructions diverses accolées à leurs murs, il n'était pas toujours possible d'ouvrir des fenêtres dans les parties basses du monument. L'opinion commune veut que ces fenêtres aient été fort petites ; la plupart de celles que nous possédons se voient, en effet, dans des édifices ruraux rebâtis au xe siècle, c'est-à-dire à une époque de troubles où les églises servaient souvent de lieu de refuge aux populations, et l'on comprend que des ouvertures de large dimension auraient enlevé à ces édifices toute valeur défensive. Même fait se produisit beaucoup plus tard, lorsqu'au cours des ravages occasionnés par la guerre de Cent ans on recommença à faire de beaucoup d'églises rurales de petites forteresses. Mais dans les villes, et dans les grands monastères qui possédaient d'autres moyens de défense, on ne craignait pas d'ouvrir des fenêtres assez larges, et l'on en voit à la Couture du Mans (fig. 169), à la Basse-Œuvre de Beauvais (fig. 146), à Saint-Généroux (fig. 135), à Suèvres, à Saint-Philbert de Grandlieu,

dont les proportions ne sont pas sensiblement différentes de celles des fenêtres des anciennes basiliques.

Les fenêtres étaient vitrées, et des témoignages précis nous prouvent que les verriers de notre pays jouissaient dès lors d'une grande réputation. Non seulement ils savaient teindre le verre de diverses couleurs [1], mais ils savaient avec ces verres colorés composer de véritables tableaux, et la peinture sur verre a prêté son éclat à plus d'une de ces églises que l'on se figure dénuées de tout ornement. Ainsi la cathédrale de Reims possédait des vitraux à personnages au xe siècle [2], et l'église Saint-Bénigne de Dijon en avait un représentant sainte Paschasie à une date peut-être plus ancienne encore [3].

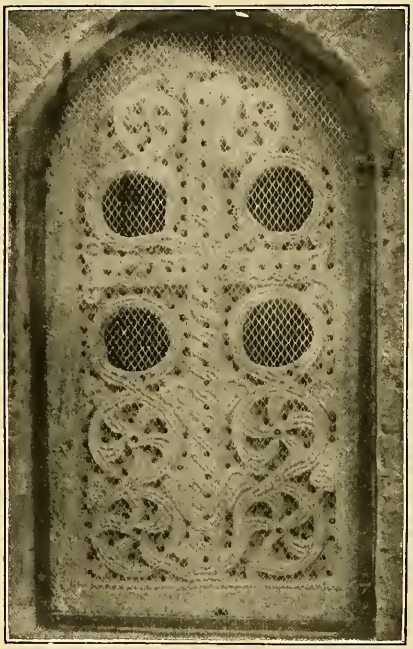

Fig. 170. — Baptistère d'Albenga. Clôture de fenêtre.

Quand le climat le permettait, on se servait aussi pour clore les fenêtres de dalles ajourées comme dans les anciennes basiliques. On en a retrouvé quelques spécimens en Italie, par exemple à Venise [4], à Santa Maria in Via lata à Rome [5], et au baptistère d'Albenga près de Savone. Ce dernier en présente quatre modèles différents, qui ne sont peut-être pas tous contemporains, mais dont les plus jeunes ne doivent pas être postérieurs au début du ixe siècle (fig. 170 et 171).

Les églises rurales étaient pour la plupart trop pauvres pour avoir reçu grande décoration. Il en était de même de celles qui appartenaient aux édifices monastiques ruinés par les Normands ou par les guerres qui ravagèrent la France au xe siècle.

1. M. Pilloy a retrouvé dans une fouille, à Sézy-les-Mézières, quelques débris d'un petit vitrail représentant une croix à branches égales, qu'il attribue au ixe siècle. Si cette attribution est exacte, ce serait le plus ancien exemple existant d'un vitrail formé de petits fragments de verre enchâssés dans des lamelles de plomb (*Bull. mon.*, t. LXXIV, p. 16, pl. en coul.).

2. Richer, *Hist.*, éd. Guadet, t. II, p. 22.

3. *Chron. S. Benigni Divion.*, no 1001.

4. Cattaneo, fig. 43.

5. Venturi, *Storia dell' arte*, t. I, fig. 413. — Peut-être faut-il également classer à une époque voisine du ixe siècle la clôture de fenêtre de la cathédrale de Grado que Cattaneo (p. 51, fig. 13) attribue au vie.

Mais à côté de ces modestes édifices il y en avait de mieux dotés, grâce aux nombreux pèlerins qui s'y donnaient rendez-vous, ou aux largesses dont les comblaient

Fig. 171. — Baptistère d'Albenga. Dessus de porte.

J. Bilson ph.

Fig. 173. — Chamalières (Puy-de-Dôme).

Ph. M. H.

Fig. 172. — Germigny-des-Prés.

Ph. des Forts ph.

Fig. 174. — Auxerre. Crypte de Saint-Germain.

de riches protecteurs. Nous pouvons, un peu à l'aide des monuments encore existants et mieux à l'aide des textes contemporains, nous faire une idée de la décoration des églises de cette catégorie.

La sculpture n'y jouait qu'un rôle secondaire ; on ne s'en servait que pour la décoration des chapiteaux, des autels, des chaires et des chancels ou balustrades qui entouraient le sanctuaire. Les chapiteaux qui nous restent ne donnent pas une idée favorable de l'habileté des sculpteurs carolingiens. Ils sont presque tous à feuillages et traités avec une maladresse dont on peut juger par les exemples conservés à Saint-Romain-le-Puy (fig. 142), à Germigny (fig. 172), à Chamalières (fig. 173)[1]. Les meilleurs sont inspirés du type corinthien[2]. Les autres ordres antiques furent délaissés dès le IVe siècle, et l'on peut citer comme des raretés l'imitation de chapiteau ionique qu'on voit dans la crypte de Saint-Germain d'Auxerre (fig. 174), et les quelques spécimens du même genre qu'on peut relever dans les manuscrits. Le chapiteau corinthien, au contraire, a joui d'une grande vogue, et les représentations en sont nombreuses dans les manuscrits[3]. Elles offrent deux variétés principales, l'une à deux rangs de feuilles (fig. 175), l'autre à trois (fig. 176); ces mêmes variétés se retrouvent à l'époque romane tout comme les chapiteaux cubiques et les chapiteaux à godrons que le *Codex aureus* de Saint-Emmeran de Ratisbonne nous montre dès le IXe siècle (fig. 177). Il y a même peu des chapiteaux carolingiens ornés de figures d'hommes et d'animaux. Cattaneo en a rencontré un au musée de Vérone[4]. J'en puis citer un non moins incontestable à Saint-Aignan d'Orléans (fig. 178), car

Fig. 175. — Évangéliaire de Saint-Thierry. Bibl. de Reims, ms. 7.

Fig. 176. — Évangéliaire du IXe siècle. British Mus. Harl., 2788.

1. L'église de Chamalières (Puy-de-Dôme) a conservé à son extrémité occidentale quelques restes d'un édifice antérieur à l'an 1000. C'est là qu'on voit ce chapiteau.

2. Je n'en connais pas de plus élégants que ceux de Santa Maria in Domnica et de San Vincenzo in Prato, que Cattaneo a reproduits (p. 156, fig. 91, et p. 119, fig. 59). L'exécution en est très médiocre.

3. Je dois à l'obligeance de M. Boinet toutes les photographies de miniatures ici reproduites ; je lui en suis d'autant plus reconnaissant qu'il les avait recueillies en vue d'un grand ouvrage sur la miniature carolingienne, qu'il doit publier prochainement.

4. Cattaneo, fig. 47.

ce chapiteau fait corps avec la partie de la crypte que tout le monde juge antérieure à l'an mille. Je suis convaincu qu'il en existe beaucoup d'autres dont on a méconnu la vraie date. On a pris, en effet, l'habitude d'attribuer en bloc au XIe siècle toutes les figurations de ce genre, sans prendre garde que l'art roman n'est pas né brusquement en l'an mille, que les traits qui le caractérisent ont dû se former graduellement, et que notre ignorance nous fait prendre pour des inventions du XIe

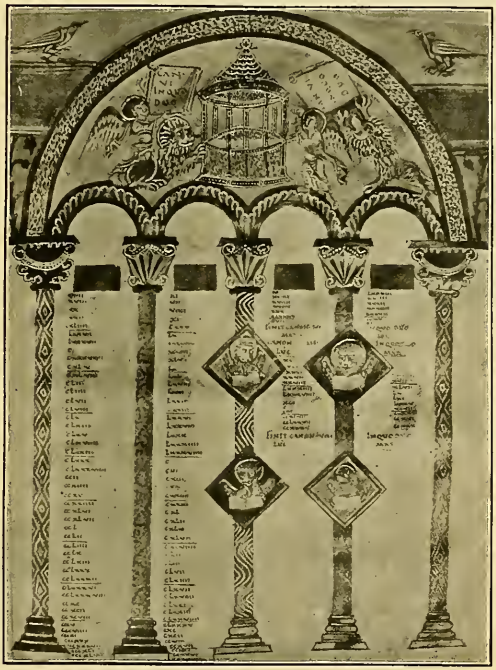

Am. Boinet ph.
Fig. 177. — Codex aureus de Saint-Emmeran de Ratisbonne.
Bibl. de Munich, ms. lat. 14000, fol. 11.

ou du XIIe siècle bien des détails plus anciens que les artistes de cette époque n'ont fait qu'imiter et transformer. C'est le cas des chapiteaux à figures. Les miniatures carolingiennes nous en présentent des modèles assez variés. Les uns étaient ornés de têtes d'animaux ou d'oiseaux (fig. 179) remplaçant les volutes d'angle ; les autres étaient ornés d'animaux mêlés à des feuillages (fig. 180) ; d'autres enfin offraient des représentations de figures humaines (fig. 181).

Le fût des colonnes a dû être parfois couvert de feuillages ou de rinceaux entre-

mêlés d'animaux, comme le XII^e siècle en a laissé de si charmants spécimens au portail royal de Chartres. Un des plus beaux manuscrits de Saint-Gall a reproduit des fûts de ce genre (fig. 182). D'autres fûts étaient peints, et une des miniatures que je donne ici (fig. 177) montre que l'on se servait de patrons différant peu de ceux qu'employaient au XII^e siècle les décorateurs des colonnes de Saint-Savin en Poitou.

Neurdein ph.

Fig. 178. — Orléans. Saint-Aignan. Chapiteau de la crypte.

Quant aux bases, elles offraient non moins d'analogie avec celles de l'époque romane. Les manuscrits nous les montrent le plus souvent imitées de la base attique (fig. 175, 177), mais il y a aussi d'autres types moins élégants qui font présager les plus vilains modèles du XI^e siècle. Il y avait encore des bases en forme de chapiteaux renversés, ou de dés de pierre ornés de figures d'hommes ou d'animaux (fig. 180). Les artistes carolingiens ont même dû connaître ces fantaisies étranges dont quelques églises romanes offrent des exemples, ainsi des colonnes portées en guise de base par deux hommes pliant sous leur poids (Oloron), ou posées sur le dos d'un lion (Saint-Gilles), ou sur le dos d'un monstre dévorant un homme (Coire), etc. Un manuscrit du IX^e siècle, de la bibliothèque d'Angers, contient une dizaine au moins de bizarreries de cet ordre, qui montrent assez que l'imagination des artistes obéissait dès lors aux mêmes courants que celle de leurs successeurs de l'époque romane.

Fig. 179. — Évangéliaire de François II. Bibl. nat., ms. lat. 257, fol. 7 v°.

Toutefois les chapiteaux et les bases ornés de figures étaient exceptionnels, et l'on doit d'autant moins s'étonner de leur disparition qu'ils étaient vraisemblablement fort mal exécutés et que les âges postérieurs les auront trouvés indignes d'être conservés.

Il ne semble pas, en effet, que le grand mouvement de renaissance dû au génie de Charlemagne ait eu sur la sculpture sur pierre autant d'effet que sur les autres arts. Les échantillons que l'on en a recueillis à Narbonne (fig. 183), à Carpentras (fig. 184), à Charlieu (fig. 185), à Angers (fig. 186), sont misérables. Ceux que

l'on voit encastrés au pourtour de l'abside de Saint-Paul-les-Dax (fig. 187, 188), et qui remontent probablement au xe siècle, ne valent guère mieux.

En considérant les élégantes figurines que les orfèvres et les tailleurs d'ivoire du même temps savaient exécuter, on a peine à comprendre que les sculpteurs sur

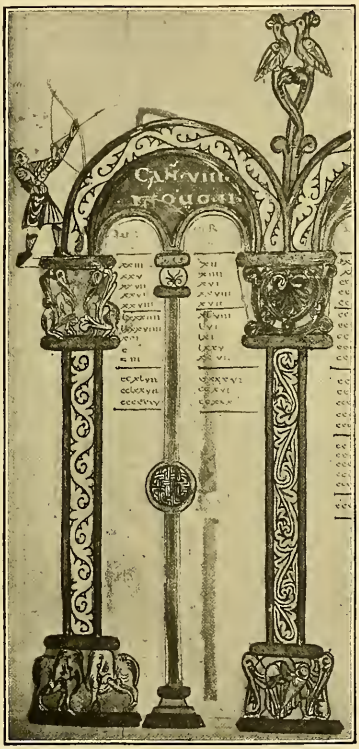

Fig. 180. — Évangéliaire de l'Arsenal. Ms. 592, fol. 16 v°.

pierre leur fussent tellement inférieurs. Peut-être les jugeons-nous trop sévèrement sur un nombre d'exemples infiniment trop restreint. Peut-être aussi leurs œuvres plus soignées étaient-elles exécutées en une matière peu faite pour résister aux injures du temps et des hommes.

Divers textes nous prouvent, en effet, que l'on faisait alors grand usage de reliefs en stuc. On en décorait les murailles [1], on en faisait des figures isolées [2] ou des

1. Raban Maur, *De universo*, XXI, 8 (cité par Schlosser, *Schriftquellen*, n° 1049).

2. *Libri Carolini*, I, 2 (cité par Schlosser, *ibid.*, n° 886).

panneaux ornés de sujets. Ainsi Angilbert, abbé de Saint-Riquier, avait orné un autel d'un panneau de stuc représentant la Nativité [1].

Quelques monuments existant encore nous ont conservé la preuve de cet usage et des spécimens de cet art.

Ainsi, dans les restaurations de Germigny-des-Prés, M. Lisch a retrouvé encore en place de très nombreux restes de décorations en stuc (fig. 172) [2]. On n'y voit, il est vrai, aucune figure, et ce ne sont que des palmettes et des rinceaux. Mais on peut étudier à Saint-Remi de Reims une série de chapiteaux du début du XIe siècle,

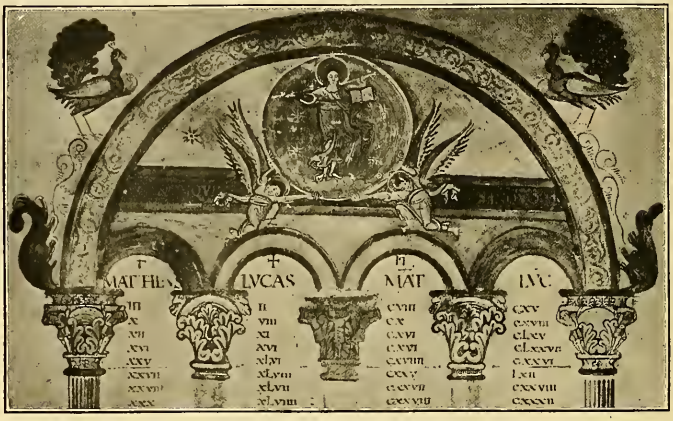


Am. Boinet ph

Fig. 181. — Évangéliaire de Saint-Médard de Soissons.

formés d'une corbeille en pierre sur laquelle on a appliqué des groupes de personnages ou des feuillages en stuc; or ils relèvent encore, comme technique, de la tradition carolingienne [3].

Dans les pays comme l'Italie, où le marbre était abondant et n'avait jamais cessé d'être employé depuis l'antiquité, une grande partie des ornements faits chez nous en stuc étaient exécutés en marbre [4], et grâce à la résistance beaucoup plus grande qu'offre cette matière, les sculptures du VIIIe au Xe siècle sont plus nombreuses que chez nous. Le style toutefois n'en est pas meilleur. Les figures sont affreuses, elles sont rares d'ailleurs et ne consistent guère qu'en animaux et en oiseaux, surtout des paons [5]. Les artistes lombards traitent la figure humaine plus mal, s'il est pos-

1. Anscheri *Vita S. Angilberti*, c. 7 (Schlosser, nº 979).

2. Une partie a été restituée dans la restauration, d'autres ont été enlevés et déposés au Musée d'Orléans.

3. On peut rattacher à la même tradition les stucs recueillis à Münster (Grisons), notamment un Baptême du Christ que M. Zemp ne croit pas antérieur au XIe siècle (*Op. cit.*, pl. 62).

4. Néanmoins on a également fait en Italie des ornements et des figures en stuc. Il y en a de particulièrement intéressants à Cividale.

5. Voir dans Cattaneo les fig. 36, 92, 93a, 102, 117, etc.

sible, que les francs, et nous n'avons rien de plus barbare que ce Christ entouré d'anges qui orne un devant d'autel du milieu du VIIIe siècle à Cividale [1]. Aussi les artistes préfèrent-ils se cantonner dans la sculpture d'ornement. Ils couvrent les panneaux qu'ils ont à décorer d'entrelacs, de rosaces, d'hélices, de tresses, de

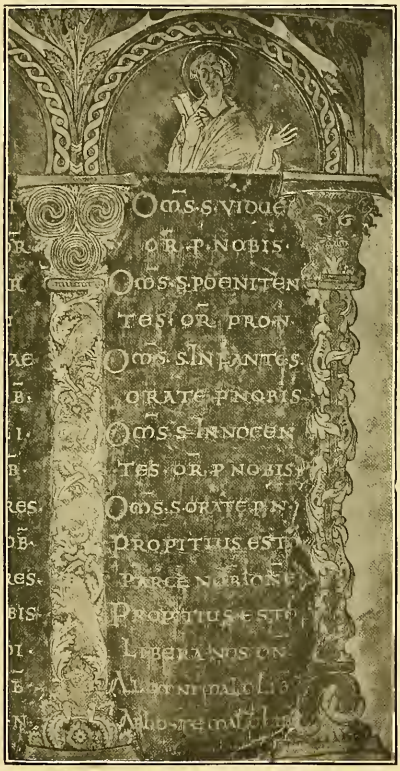

Am. Boinet ph.

Fig. 182. — Psautier de Folcrad (IXe s.). Bibl. de Saint-Gall.

grappes et de feuilles de vigne, soit qu'ils aient eu conscience de leur impuissance à mieux faire, soit plutôt qu'ils aient sacrifié au goût du public, comme le faisaient tant de miniaturistes, fort capables cependant d'illustrer les manuscrits de figures autrement intéressantes que ces grandes lettres aux entrelacs fins et compliqués dont on a tant abusé du VIIIe au XIe siècle.

1. Rivoira, t. I, fig. 178.

Les églises et les musées d'Italie conservent encore de nombreux spécimens de cet art carolingien. Je mentionnerai parmi les plus curieux ou parmi ceux dont la date est le mieux établie : les fragments du VIIIe et du IXe siècle encastrés dans la margelle de la piscine baptismale de Cividale (fig. 189) [1] ; un ciborium du temps du pape Léon III (795-816), conservé au musée de Latran et provenant de Porto, à l'embouchure du Tibre [2] ; des panneaux de chancel datant de 827 découverts, en 1865, à Santa Maria in Trastevere [3], et d'autres très analogues trouvés à Santa Maria in Cosmedin (fig. 156) et qui remontent sans doute au temps du pape Adrien Ier (774-795) ; des panneaux de chancel retrouvés à Sainte-Sabine de Rome (fig. 190 à 194), un socle de colonne à la chapelle Saint-Zénon, à Sainte-

Fig. 183. — Narbonne.

Labande ph.

Fig. 184. — Carpentras.

Praxède (817-824) [4] ; un des panneaux qui ornent l'autel de la chapelle Saint-Satyr, à Saint-Ambroise de Milan (fig. 195); un morceau de chancel à Sainte-Marie-des-Anges à Assise (fig. 196); un magnifique tombeau encastré dans une niche creusée après coup dans un des murs du baptistère d'Albenga (fig. 197); les encadrements de porte de Saint-Clément à Rome (fig. 224), etc.

1. Cattaneo n'a pas suffisamment observé que ces fonts sont composés de fragments de provenances et de dates diverses. Il les attribue à l'an 737, parce que sur le ciborium qui les recouvre on lit le nom de l'évêque Calixte, qui vint en cette année s'établir à Cividale. Mais une partie de la margelle fut faite sous l'évêque Sigualdus (762-776), c'est celle que je reproduis ici (fig. 189) ; une autre contient des morceaux du IXe siècle. Enfin les colonnes du ciborium ont des bases à griffes qui indiquent une restauration du XIIe siècle (voir Rivoira, t. I, fig. 173, 175, 176).

2. Cattaneo, p. 151, fig. 86.

3. Cattaneo, p. 157, fig. 93. La date en est donnée par un passage du *Liber Pontificalis*.

4. Cattaneo (p. 202, fig. 120) y voit avec raison une œuvre du IXe siècle, comme cette chapelle elle-même.

Quoiqu'on se soit peu occupé jusqu'ici de recueillir les morceaux de style similaire que nous possédons en France [1], j'en pourrais citer un grand nombre dont l'analogie avec les exemples italiens réunis par Cattaneo et Rivoira est frappante. En voici quelques-uns pris au hasard :

On conserve à la cathédrale de Vence un panneau de chancel avec entrelacs entremêlés de rosaces, de grappes de raisin, de croix et d'oiseaux (fig. 198), qui

Fig. 185. — Charlieu. Communication de M. Noël Thiollier.

rappelle, malgré son exécution médiocre, la décoration du tombeau précité d'Albenga, et plus fidèlement encore des panneaux conservés à Orvieto [2], et à Rome, à Santa Maria in Cosmedin (fig. 156).

Dans les murs de la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux, sont encastrés divers fragments que Caumont et presque tous les auteurs à sa suite ont considérés comme mérovingiens; or ils sont du VIIIe ou IXe siècle, car l'un d'eux (fig. 199) est proche parent d'un panneau de cette date conservé à Sant'Abondio de Come [3],

1. Courajod s'en était occupé dans les dernières années de sa vie, et un de ses élèves, M. Marignan, a tenté depuis sa mort, et en s'aidant de ses notes, de dresser une liste de ces fragments. Malheureusement cette liste fourmille d'erreurs de toute nature.

2. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl.

3. Cattaneo, fig. 114. — Il y en a encore un semblable à Bayon (Gironde). Caumont, *Abécédaire*, p. 26.

et l'autre (fig. 200) reproduit un motif très répandu au début de l'époque carolingienne et que l'on retrouve en France à Aix en Provence (fig. 201 et 205), et en Italie, à Ravenne [1], à Torcello, à Sainte-Sabine de Rome (fig. 193), etc.

Fig. 186. — Église Saint-Martin d'Angers. Comm. de M. l'abbé Pinier.

Au sommet du pignon de l'église de Glanfeuil, M. l'abbé Urseau a trouvé encore en place une superbe croix couverte d'entrelacs [2] du même style, sinon du même dessin, que les fragments conservés à Coire (fig. 217) et dont on a composé un devant d'autel. Ce sont des œuvres du IXe siècle tout comme la curieuse croix d'entrelacs conservée à Blesle (fig. 202) ou celle qui est encastrée dans le plafond de la crypte d'Apt.

La vieille ville de Vintimille possède un ancien baptistère dont une des chapelles est pavée à l'aide de fragments contemporains de Pépin ou de Charlemagne [3], j'ai retrouvé la plupart des dessins qui les ornent à Vienne en Dauphiné (fig. 203), à Santa Maria in

Fig. 187. — Saint-Paul-les-Dax. — Le Baiser de Judas.

1. Cattaneo, p. 172, fig. 105.
2. *Bull. archéol. du Comité* (1898), p. 138 et 139, fig. 1 et 2.
3. Ces fragments ont été reproduits en partie par Stückelberg, *Longobardische Plastik* (Zürich, 1896, in-8°).

Trastevere de Rome [1], à Marseille (fig. 204), à Aix (fig. 205), à Reims (fig. 206), etc.

Le musée Borély à Marseille possède plusieurs autres fragments de même date,

Fig. 188. — Saint-Paul-les-Dax. — La Crucifixion.

un des plus importants nous montre des entrelacs entourés d'une bordure de rinceaux (fig. 207); cette bordure se retrouve à Vintimille et à Aix (fig. 205) et des

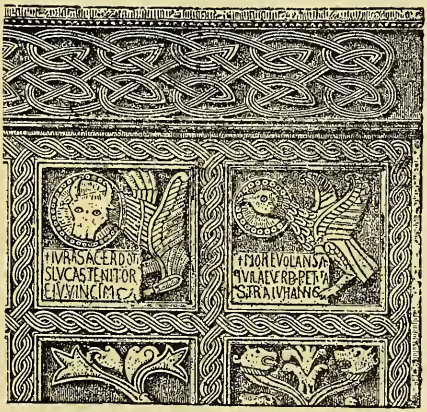

Fig. 189. — Cividale. Panneaux de chancel, d'après Cattaneo.

entrelacs analogues, sinon semblables, se voient à Saint-Marc de Venise sur un beau panneau de la première moitié du IXe siècle (fig. 208).

J'ai déjà donné un spécimen des fragments de chancel recueillis à Vienne, il y

1. Cattaneo, fig. 93, c.

en a peut-être vingt autres gisant par terre à côté du précédent dans une petite

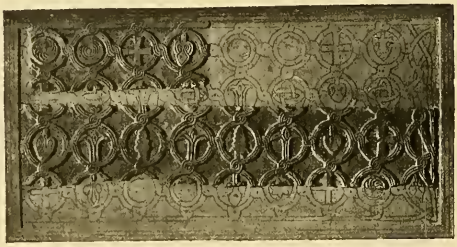

Fig. 190. — Rome. Sainte-Sabine. Fragments de chancel.

chapelle dépendant de l'église Saint-Pierre. Dans le nombre j'en ai noté un (fig. 209)

Fig. 191. — Rome. Sainte-Sabine. Fragments de chancel.

couvert de grappes de raisin semblables à celles qui décorent le ciborium de Sant'

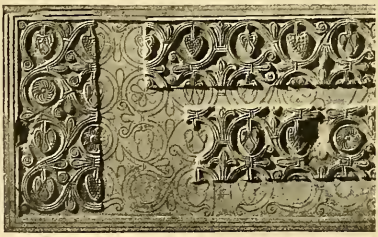

Fig. 192. — Rome. Sainte-Sabine. Fragments de chancel.

Apollinare in Classe (fig. 221), qui remonte aux premières années du IXe siècle. Notons encore l'analogie qui existe entre le panneau trouvé à Münster en Suisse

Fig. 193. — Rome. Sainte-Sabine. Fragments de chancel.

Fig. 194. — Rome. Sainte-Sabine. Fragment de chancel.

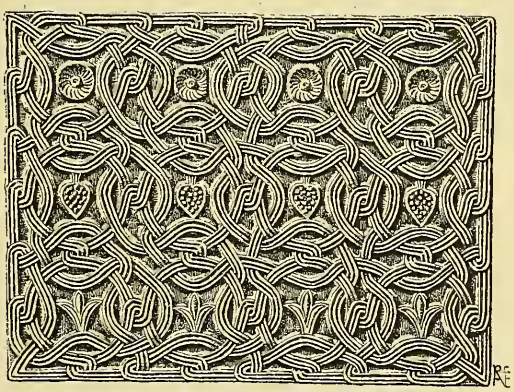

Fig. 195. — Milan. Saint-Ambroise. Panneau de chancel, d'après Cattaneo.

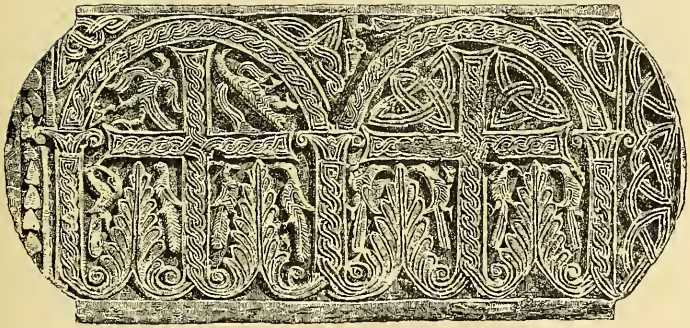

Fig. 196. — Assise. Sainte-Marie-des-Anges. Chancel du IXe siècle, d'après Cattaneo.

(fig. 138) et un morceau réemployé dans un montant de porte à Saint-Ambroise de Milan [1].

Fig. 197. — Albenga. Tombeau encastré dans les murs du baptistère.

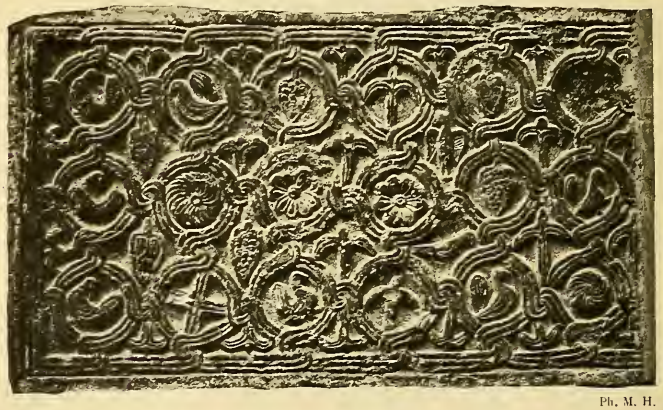

Ph. M. H.

Fig. 198. — Vence. Panneau de chancel.

Nul doute qu'avec un peu de patience on ne retrouve au delà des monts presque tous les motifs que nous avons en France à Saint-Pierre de Vienne (fig. 210) et à Saint-Guilhem-du-Désert [2], au musée du Puy (fig. 214), au musée

1. Rivoira, t. I, fig. 321.

2. Enlart, *Manuel*, p. 189, fig. 56. — Le même motif se retrouve à Spalato, sur un panneau que vient de publier M. Ugo Monnerot de Villard, *L'architettura romanica in Dalmazia* (Milan, 1910), p. 48, fig.

d'Avignon (fig. 212), au musée d'Arles (fig. 213), à Saint-Martin d'Angers (fig. 214), dans la crypte d'Apt (fig. 215). Il importe surtout pour une période encore si mal connue de ne négliger aucun morceau, si petit soit-il, car les dispositions symétriques qu'affectent la plupart de ces dessins permettent souvent de restituer à coup sûr des débris qui semblent au premier abord totalement dénués d'intérêt. Ainsi j'ai dessiné jadis un humble fragment découvert à Poitiers et recueilli au musée des Antiquaires de l'Ouest; or, dix ans plus tard, on trouvait à Saint-Remi de Reims un panneau plus complet du même modèle (fig. 216), et il en existe un troisième dans le bas-côté nord de Saint-Nazaire de Carcassonne et un quatrième à Saint-Oreste près Narni, en Italie [1].

Fig. 199. — Bordeaux. Crypte de Saint-Seurin.

Les mêmes motifs se retrouvent en Suisse, à Moutier-Grandval [2], à Romainmôtier (fig. 223), à Coire (fig. 217) [3]; en Allemagne, à Illmunster, et à Ratisbonne [4], c'est-à-dire dans tous les pays sur lesquels s'est étendu l'empire de Charlemagne.

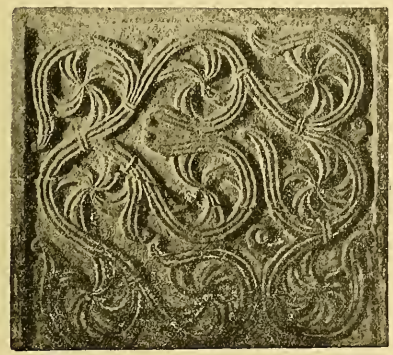

Fig. 200. — Bordeaux. Crypte de Saint-Seurin.

L'entrelac en est l'élément le plus typique. Il se présente en Italie et en Gaule avec des caractères communs tellement marqués, que l'on ne saurait contester qu'au delà comme en deçà des Alpes, cet art ait eu les mêmes origines et ait obéi aux mêmes tendances.

C'est un point intéressant et qu'on ne me semble pas avoir suffisamment mis en lumière. Cattaneo lui-même, dont j'ai eu tant de fois à louer les judicieuses observations, n'a rien dit des analogies de style existant entre les entrelacs italiens du VIIIe et du IXe siècle et ceux

1. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 66.

2. *Anzeiger für Schweiz. Geschichte und Alterthumskunde* (1861), pl. II.

3. On a réuni de nos jours une partie des fragments existant à Coire pour en fabriquer l'autel dont je donne ci-après (fig. 217) la reproduction. On a fait une opération du même genre à Saint-Oreste, près Narni.

4. Fragments recueillis au Musée national de Münich.

qu'on faisait en France à la même époque. Il a qualifié ces œuvres d'italo-byzantines et s'est efforcé de prouver que ce sont des artistes grecs, chassés par les persécutions religieuses, qui ont apporté les premiers éléments de ce style dans le nord de la péninsule [1].

Fig. 201. — Aix en Provence. Fragment de chancel.

Mais cette thèse soulève de nombreuses objections. La première, c'est qu'on constate dès le début du VIII^e siècle, au plus tard, l'existence de ce style en Italie. Ainsi le ciborium de Valpolicella en offre un spécimen bien caractérisé qui porte la date de 712 [2]. Or la querelle des Iconoclastes n'est arrivée à l'état aigu que plusieurs années après, et l'édit de Léon l'Isaurien qui fut le point de départ des persécutions dirigées contre les artistes n'est que de l'an 726. Il est bien vrai que les artistes byzantins n'ont cessé depuis le VI^e siècle d'affluer en Italie, et que les entrelacs qui forment l'élément le plus caractéristique de la décoration sculptée dans les monuments occidentaux du VIII^e et du IX^e siècle, sont également communs dans les monuments byzantins. Mais l'entrelac pris en lui-même ne prouve rien, car c'est un genre d'ornement qui n'est particulier à aucun pays et à aucune civilisation ; on en trouve des exemples chez les peuples les plus divers, depuis les Grecs et les Romains jusqu'aux Arabes et aux Mexicains, et les variétés en sont infinies. En réalité, les entrelacs byzantins diffèrent de ceux qu'on trouve dans les monuments francs ou lombards, autant que

Ph. M. H.

Fig. 202. — Blesle. Fragment de chancel.

1. Cattaneo, *L'Archit. in Italia*, p. 75.

2. *Ibid.*, fig. 29 ; et Rivoira, fig. 271 et 272.

ces derniers diffèrent de ceux que les Romains dessinaient dans leurs mosaïques du IIe et du IIIe siècle. On peut s'en rendre compte à Venise où les deux influences se

Fig. 203. — Vienne.

Fig. 204. — Marseille.

sont exercées et où l'on trouve des entrelacs de pur style barbare (fig. 208) à côté d'autres visiblement copiés sur des modèles byzantins, pareils à ceux dont on a orné les églises de Constantinople [1], de Salonique ou du Mont-Athos (fig. 218), jusqu'à une époque avancée du moyen âge (fig. 219).

Cela est si frappant que le dernier

Ch. Fournier ph.

Fig. 205. — Aix en Provence.

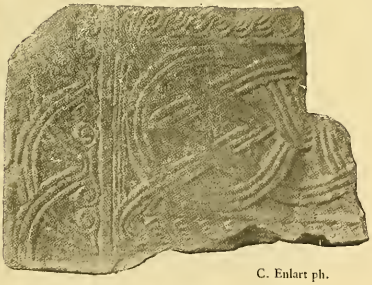

C. Enlart ph.

Fig. 206. — Saint-Remi de Reims.

auteur qui ait étudié la question, Rivoira [2], s'est refusé à admettre l'origine byzantine du style que Cattaneo appelle italo-byzantin. Mais il est tombé dans une autre erreur, car il en attribue l'invention *exclusive* aux artistes du nord de l'Italie, à ces *magistri comacini*, dont il est question dans les lois lombardes du roi Rotaris (636-

1. Cf. les fig. 141 à 144 de Cattaneo avec ses fig. 147 à 151.

2. Rivoira, *Orig. dell' architettura lombarda*, I., p. 199 et s.

652), et dans lesquels on a voulu voir une puissante association de maîtres habiles formée dans la ville de Come d'où elle aurait rayonné sur toute l'Italie et jusqu'en Gaule et en Espagne [1]. Or il y a dans ce qu'on nous raconte de ces *magistri comacini* une grande part de légendes provenant d'une fausse interprétation du mot *comacinus*. On a voulu en faire un ethnique désignant le lieu d'origine de ces constructeurs, sans remarquer que la forme même du nom donné à la ville de Come dans les textes du moyen âge exclut cette hypothèse. Le mot *comacinus* est, en réalité, un nom commun servant à désigner les corporations de maçons, en quelque ville qu'elles existassent, rien n'autorise à croire qu'il y en ait eu à Come qui aient inventé un mode de construction ou un style de décoration particulier.

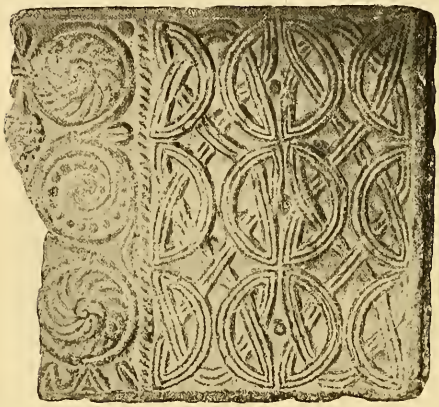

Fig. 207. — Marseille. Musée Borély.

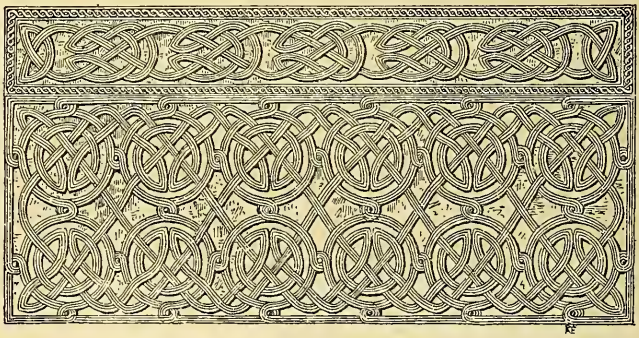

Fig. 208. — Venise. Saint-Marc dei Partecipazi, d'après Cattaneo.

La vérité est que les barbares qui envahirent l'empire romain, et tout particulièrement ceux qui s'emparèrent des Gaules et du nord de l'Italie, Francs, Bur-

1. Rivoira, t. I, p. 127 et s. Cf. Merzario, *I maestri comacini*.

gondes, Wisigoths, Lombards, avaient un art qui leur était propre et dont l'élément essentiel était l'entrelac. Il nous en est resté des preuves innombrables dans les dessins dont ils couvraient leurs bijoux, leurs armes, leurs plaques de ceinturon. C'est surtout dans les pays occupés jadis par des peuples de race celtique, c'est-à-dire en Gaule, en Angleterre, en Irlande et dans l'Italie du Nord que le goût pour les entrelacs prit un développement extraordinaire du VIIIe au Xe siècle. Or ce sont précisément les pays sur lesquels Pépin et Charlemagne étendirent leur domination, ou avec lesquels les Francs carolingiens entretinrent les relations intellectuelles et artistiques les plus suivies. Dans toute cette vaste région, l'entrelac est devenu à cette époque l'élément décoratif par excellence. Il n'est plus

C. Enlart ph.
Fig. 209. — Vienne. Musée.

C. Enlart ph.
Fig. 210. — Vienne. Fragments de chancel.

confiné aux armes et aux bijoux, il a envahi les peintures des manuscrits, les objets d'orfèvrerie, les ivoires et les monuments d'architecture [1]. Ce style ne doit donc

1. Notons que les quelques œuvres de ce style qui sont signées portent des noms latins. Tel est ce puits de la fin du VIIIe siècle conservé à Saint-Jean de la Porte Latine à Rome dont l'auteur s'appelait Stephanus (Cattaneo, p. 162); tel encore le ciborium de Valpolicella qui fut signé par Ursus, Juventinus et Jovianus (*Ibid.*, p. 79). Personne, je pense, ne saurait adhérer aux arguments invoqués par Cattaneo pour soutenir qu'Ursus pouvait être grec malgré son nom.

être appelé ni italo-byzantin, ni lombard ; il faut le désigner sous le nom de style barbare, car il s'est spontanément développé dans les pays comme la France et le

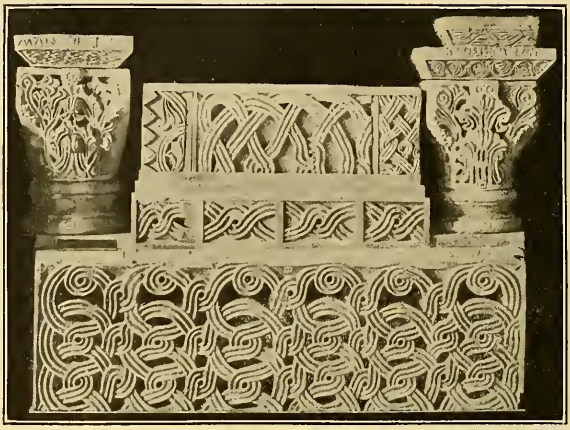

N. Thiollier ph

Fig. 211. — Le Puy. Musée. Fragments carolingiens.

nord de l'Italie où les Barbares de race germanique ont fondé leurs royaumes les plus florissants, ou sous le nom de style carolingien, car il est arrivé à son apogée à l'époque carolingienne et a pénétré dans tous les pays où la dynastie carolingienne

Labande ph.

Fig. 212. — Avignon. Musée Calvet.

Fig. 213. — Arles. Musée.

a établi son pouvoir ou exercé son influence. C'est ainsi que de la vallée du Pô, où nous le trouvons en grande faveur au VIIIe siècle, sous les derniers rois Lombards, cet art s'est répandu jusqu'à Rome à la suite des conquêtes de Pépin et de

Charlemagne, et sous l'influence des artistes que les papes demandèrent à leurs puissants protecteurs [1].

Au contraire dans les régions de l'Italie méridionale où la domination byzantine a été plus durable, la rareté des monuments empreints de ce style est en raison directe de la durée de cette domination.

Et si nous trouvons jusque dans les provinces illyriennes, à Cattaro [2], et à Zara des spécimens de cet art datés de 809 et de 812, c'est qu'à cette date précisément ces provinces étaient des dépendances de l'empire de Charlemagne qui s'en était emparé en 804 et en rétrocéda une partie à l'empire de Byzance en 812. Or on peut d'autant moins contester ici l'influence des Francs que nous avons le témoignage formel de Fortunatus, patriarche de Grado, qui nous apprend qu'il avait fait recouvrir sa cathédrale aux frais de Charlemagne, et fait venir des artistes francs pour en restaurer le baptistère qui tombait en ruines [3].

Fig. 214. — Angers. Saint-Martin. Comm. de M. l'abbé Pinier.

Mais c'est trop insister peut-être sur ce genre de décoration, car ce n'est pas à la sculpture que les églises carolingiennes empruntaient surtout leur éclat. La peinture et la mosaïque y jouaient un rôle bien plus important. Beaucoup d'églises devaient être entièrement peintes, depuis la base des piliers jusqu'au sommet de la nef et c'est ce qui explique que les chroniqueurs aient pu parler avec une admiration sincère et probablement méritée d'édifices qui nous paraissent singulièrement pauvres et nus aujourd'hui que le

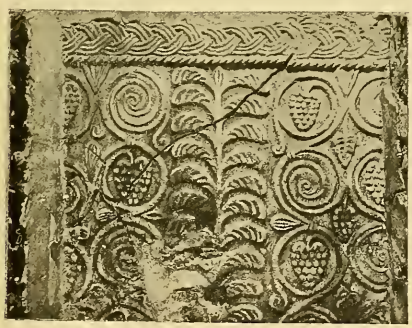

Labande ph.

Fig. 215. — Apt. Fragment dans la crypte.

1. Epist. Adriani papæ n° 61, dans Duchesne, *Hist. Franc. Script.*, t. III, p. 780.
2. Rivoira, p. 234, fig. 304.
3. « Feci venire magistros de Francia ». (*Codex Trevis.*, dans Ughelli, *Italia sacra*, t. V, col. 1102).

temps a fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges des peintures qui les ornaient [1].

Ph. M. H.

Fig. 216. — Reims. Saint-Remi.

Les mosaïques étaient surtout employées à la décoration des murs et de la voûte du sanctuaire. On a retrouvé en 1843 à l'abside de l'église de Germigny-des-Prés une des mosaïques dont Théodulphe avait décoré son église (fig. 220). Elle représente deux anges en adoration devant l'arche d'alliance. C'est une œuvre très rude et dans laquelle l'influence italo-byzantine est très marquée. La restauration de la même église a fait découvrir en 1870 sous les élégantes arcades qui entourent le sanctuaire d'autres mosaïques qui devaient faire une fort riche et belle décoration. Nous ne possédons aucun autre exemple analogue en France, mais les textes nous prouvent qu'ils n'ont pas été rares. L'Italie, plus heureuse, en a conservé davantage

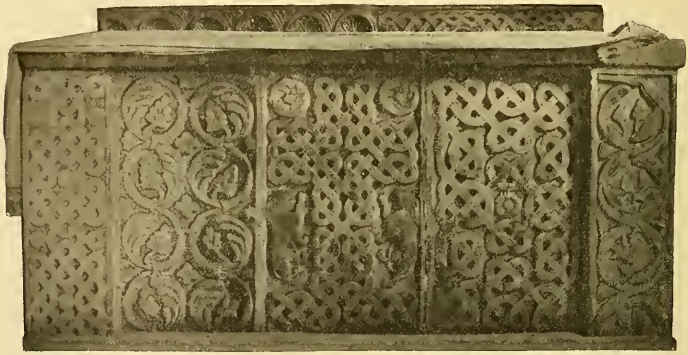

Fig. 217. — Coire. Autel composé de fragments carolingiens.

1. La primitive église de Saint-Clément, découverte par M. de Rossi sous l'église actuelle, a conservé une précieuse suite de peintures dont une partie remonte au pontificat de Léon IV (847-855). Plus récemment, les fouilles du Palatin ont fait retrouver l'église de Santa Maria Antica dont les murs ont conservé des peintures contemporaine du règne de Pépin (voir Pératé, dans l'*Hist. de l'art* d'André Michel, t. I, p. 69). Nous n'avons rien de comparable en Gaule, mais les textes prouvent que la peinture y était également en honneur et que les grandes abbayes, comme celles de Saint-Riquier ou de Saint-Gall, étaient décorées de sujets très variés (Schlosser, *Schriftquellen*, p. 321 et s.). — L'église de Münster (Grisons) avait été décorée au IXe s. de

et on peut encore voir des mosaïques du IXe siècle à Rome dans les basiliques de

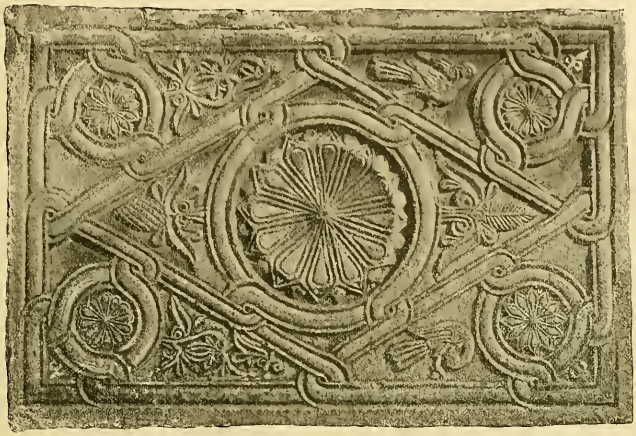

E. Millet ph.

Fig. 218. — Mont-Athos. Entrelacs byzantins.

Sainte-Praxède [1], de Sainte-Cécile [2], de Santa Maria in Domnica [3] et de Saint-Marc [4], mais c'est un art en décadence, qui se relèvera en Italie après une longue éclipse, tandis qu'en France, il ne servira plus qu'à la décoration des pavements.

On sait combien ce mode d'emploi de la mosaïque était répandu chez les Romains. Ils en portèrent le goût dans tous les pays qu'ils soumirent à leur domination, depuis l'Asie et l'Afrique jusqu'à la Gaule et la Grande Bretagne. On ne peut donc s'étonner qu'un art dont la pratique était si universelle n'ait pas disparu avec eux. On faisait encore des pavements de mosaïque sous les

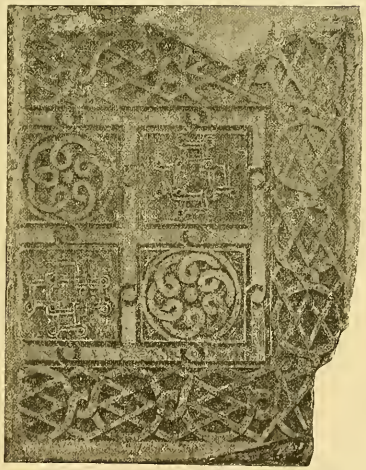

E. Millet ph.

Fig. 219. — Mont-Athos. Entrelacs byzantins de basse époque.

scènes de la Bible. M. Zemp en a donné de belles reproductions dans sa monographie précitée, pl. 30 à 35.

1. Rossi, *Musaici*, pl. 25, 26 et 27 ; et Garrucci, pl. 285 à 291.
2. Garrucci, pl. 282.
3. Rossi, *Musaici*, pl. 23 ; Garrucci, pl. 293.
4. Rossi, *Musaici*, pl. 28 ; Garrucci, pl. 299.

Carolingiens. On peut l'affirmer quoique les exemples que l'on pourrait attribuer avec assurance à cette époque fassent défaut. Les textes nous le disent en effet, et nous pouvons assez bien nous figurer ce qu'étaient ces pavements, car on continua à en fabriquer jusqu'en pleine époque romane et j'en citerai plus loin une série existant encore en diverses parties de la France et qui sont, comme technique, tout à fait analogues aux mosaïques romaines.

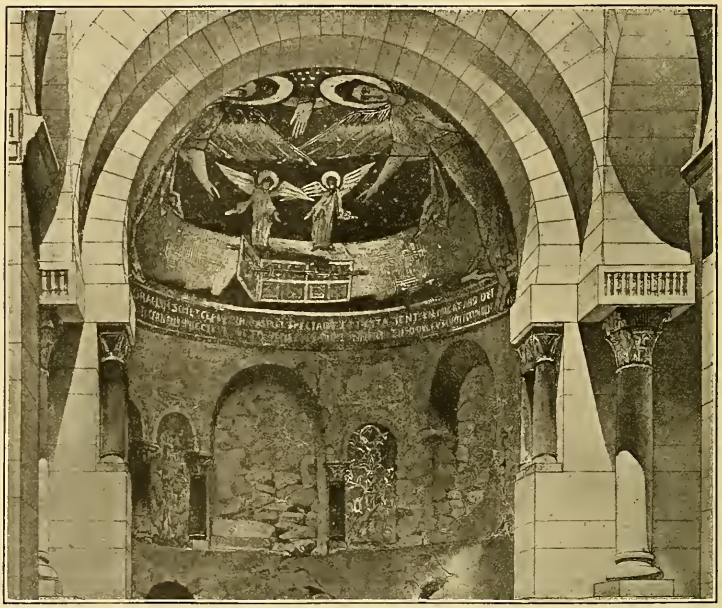

J. Lisch del.

Fig. 220. — Germigny-des-Prés. Mosaïques de l'abside.

Enfin la décoration intérieure des églises carolingiennes était complétée par des tentures que l'on suspendait à l'arc triomphal et aux arcades de la nef. C'étaient de riches étoffes de soie parfois rehaussées de pierreries. On y voyait souvent représentées, à l'aide de broderies ou de peintures, des scènes de la vie du Christ. Le *Liber pontificalis* nous a conservé de précieux renseignements sur les tentures qui ornaient les églises de Rome au IXe siècle. Le manque de documents ne nous permet pas d'affirmer que pareil luxe ait été déployé dans les églises des Gaules. Il est à croire cependant que les riches abbayes et les grands centres de pèlerinage rivalisaient à cet égard avec les églises de Rome, car dans les motifs d'architecture figurés dans les manuscrits carolingiens, nous voyons fréquemment des voiles de couleurs diverses suspendus aux arcades ou relevés autour des colonnes.

On traitait souvent les accessoires nécessaires au culte avec plus de luxe que le monument lui-même. Ainsi nombre d'autels étaient garnis par-devant ou même sur tout leur pourtour de plaques d'orfèvrerie d'un grand prix. L'autel majeur de

Fig. 221. — Ravenne. Ciborium carolingien à Sant'Apolinare in Classe.

Saint-Ambroise de Milan conserve encore un admirable parement d'or enrichi d'émaux et de pierreries dont l'avait orné l'archevêque Angilbert au IXe siècle [1]. Cette œuvre incomparable est signée et le nom de son auteur, Wolvinus, montre

1. La face antérieure de ce merveilleux monument est reproduite dans l'*Hist. de l'art* d'André Michel, t. I, fig. 449; l'artiste s'est représenté lui-même dans un médaillon qui a été reproduit par F. de Lasteyrie, *Hist. de l'orfèvrerie*, fig. 22.

qu'il y avait alors parmi les peuples d'origine germanique de vrais artistes qui avaient su s'assimiler les procédés des byzantins et pouvaient presque rivaliser d'habileté avec leurs maîtres.

Fig. 222. — Rome. Santa Maria in Cosmedin, d'après G. T. Rivoira.

La France proprement dite possédait, elle aussi, des œuvres de ce genre et l'on a peine à imaginer le luxe déployé dans certaines de nos cathédrales ou de nos riches monastères. Ainsi les documents qui décrivent l'abbaye de Saint-Riquier, telle qu'elle était avant les invasions normandes, contiennent un long catalogue de parements d'autel en or et en argent, de ciborium en matière précieuse, de colonnes de bronze supportant des arcades d'or et d'argent auxquelles étaient suspendus des couronnes ou des vases de même métal [1]. Toutes ces richesses malheureusement ont disparu depuis bien des siècles.

Les églises moins fortunées se contentaient d'autels en marbre, comme celui dont la table est fixée au mur d'une chapelle dans la cathédrale de Rodez [2], ou tout simplement en pierre.

L'usage de surmonter l'autel d'un ciborium était encore très répandu au IXe siècle; mais il semble avoir passé de mode en France plus vite qu'en Italie, où, à vrai dire, il ne s'est jamais perdu, car le fameux baldaquin qui surmonte depuis le XVIe siècle le maitre-autel de Saint-Pierre de Rome, n'est qu'un ciborium transformé... ou dénaturé. On possède quelques exemples de ciborium carolingiens en Italie. Un des plus curieux est celui qui se dresse à l'extrémité du bas-côté nord de Sant'Apollinare in Classe (fig. 221), et qui fut exécuté sous le pontificat de l'archevêque Valerius (806-816).

Le sanctuaire était séparé du reste de l'église par des chancels formés de panneaux sculptés encastrés dans des montants surmontés parfois de colonnettes (fig. 222). La plupart des fragments qu'on a vus ci-dessus ont appartenu à des chancels. Parfois le chœur était entouré d'une clôture plus monumentale. Ainsi à Saint-Riquier il était précédé d'une colonnade élevée en travers de l'église et supportant

1. Schlosser, *Schriftquellen*, nos 782 et s. Cf. l'étude sur Saint-Riquier publiée par M. Durand dans le t. IV de la *Picardie monumentale*.

2. Caumont, *Abécédaire*, p. 99, fig.

une poutre richement décorée sur laquelle on pouvait exposer les châsses contenant les reliques que possédait l'abbaye [1].

Notons encore parmi les accessoires que l'on pouvait rencontrer dans les églises la *cathedra* entourée de sièges destinés au clergé, l'ambon pour la prédication, et

Fig. 223. — Romainmôtier. Devant d'ambon.
Comm. de M. Naef.

parfois des pupitres en marbre pour la lecture des livres saints. De tout cela nos églises de la Gaule n'ont rien conservé; mais on peut se faire une idée de ce qu'était une *cathedra* carolingienne en étudiant celles que possèdent les églises de Saint-Ambroise de Milan [2] ou de Grado [3]. Quant aux ambons, on en a récem-

1. Angilberti, *De eccl. Centulensi libellus*, c. 2 (Schlosser, p. 256).
2. Cattaneo, fig. 120.
3. Holtzinger, *Die altchr. Architektur*, fig. 111.

ment retrouvé un de la fin du VIIIe siècle dans les fouilles si habilement conduites par M. Naef à Romainmôtier (fig. 223). Il ressemble beaucoup comme forme, sinon comme décoration, à ceux du VIe et du VIIe siècle que l'on possède à Ravenne [1], ou que l'on a retrouvés en Suisse à Saint-Maurice d'Agaune ou à Baulmes [2]. La partie où se tenait le prédicateur était bombée, on y accédait par deux escaliers droits.

L'extérieur des églises carolingiennes était très simple. Comme je l'ai dit déjà, elles étaient le plus souvent entourées de constructions de tout genre qui en masquaient une grande partie. On n'en apercevait que le haut des murs, aussi est-ce là que l'on rencontre parfois certains motifs de décoration. Ainsi l'abside de Saint-Ambroise de Milan qui fut construite sous l'archevêque Angilbert (824-859), celle de San Vincenzo in Prato dans la même ville, celle d'Alliate, etc., sont ornées sous la corniche d'une série d'arcades qui malgré leur simplicité sont fort décoratives [3]. Il est probable qu'on en fit de semblables en Gaule car la tradition s'en est conservée dans quelques églises romanes, par exemple à Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault) [4] et à Aime en Savoie [5]. La vogue en fut beaucoup plus durable en Piémont et en Lombardie.

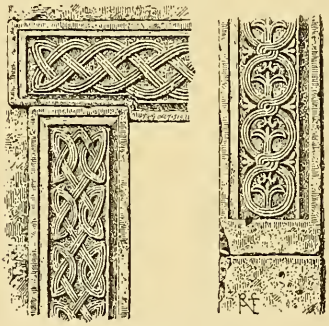

Fig. 224 — Rome. Saint-Clément. Encadrement de porte, d'après Cattaneo.

Une décoration encore plus répandue consistait à flanquer les murs de contreforts de très faible saillie dont on reliait la tête par une suite d'arceaux dont le nombre pouvait varier de 2 à 3, 4, 5, et même davantage. Cela formait le long des murs une suite de bandes et de compartiments d'un assez heureux effet. On qualifie parfois cette disposition du nom de *bandes lombardes* ; mais c'est à tort, car elle n'est pas spéciale à la Lombardie; elle se rencontre dès le VIe siècle à Ravenne, au baptistère des Orthodoxes [6], et elle est très commune jusqu'à la fin du XIe siècle dans l'Italie du Nord, la Suisse, sur les bords du Rhin, dans le bassin du Rhône, et jusqu'en Roussillon. Or ces divers pays constituent à peu de chose près la part qui échut à Lothaire dans le partage de l'empire de Charlemagne. L'emploi qu'ils ont fait de ces bandes tient donc sans doute moins à une influence directe de l'école lombarde qu'à la persistance d'une tradition carolingienne qui leur était commune à l'époque où ils étaient soumis aux mêmes lois.

1. Rivoira, t. I, fig. 65, 66, 67.
2. Besson, *L'art barbare dans l'anc. dioc. de Lausanne*, p. 20 et 21, fig.
3. Cattaneo, fig. 121, 123 et 130.
4. Revoil, *Archit. romane du midi de la France*, t. I, pl. 40.
5. Borrel, *Mon. de la Tarentaise*, pl. 34.
6. Diehl, *Ravenne*, p. 35, fig.

Dans l'Ouest, par exemple à Saint-Genéroux (fig. 135) et à Cravant (fig. 134), la partie haute des murs a parfois reçu une décoration consistant en compartiments triangulaires placés entre les fenêtres et dont l'appareil tranche avec le reste de la maçonnerie. Un cordon orné de billettes peut aussi courir le long de la nef encadrant le cintre des fenêtres et formant entre elles de petits frontons.

Les fenêtres de l'abside, comme la porte principale, ont parfois une décoration d'entrelacs le long de leurs piédroits; nous en avons un exemple à la porte de Saint-

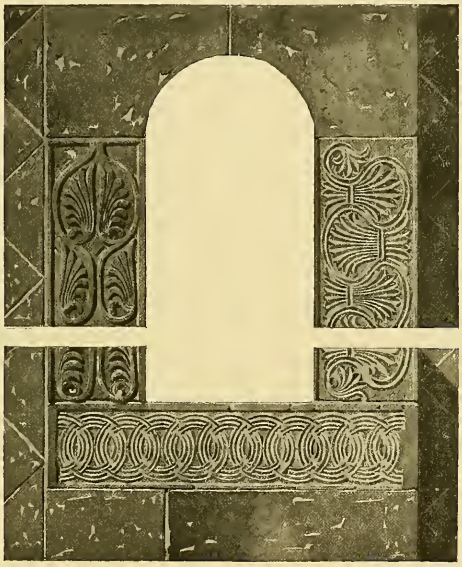

Benouville del.

Fig. 225. — Peyrusse-Grande. Encadrement de fenêtre.

Clément à Rome (fig. 224) [1], et une église trop peu connue du département du Gers, celle de Peyrusse-Grande (fig. 225), a conservé aux fenêtres de son abside des piédroits couverts d'entrelacs qu'il serait peut-être téméraire de faire remonter à l'époque carolingienne, mais qui sont très certainement inspirés des modèles de cette époque.

Caumont, et la plupart des archéologues à sa suite, ont attribué à l'époque carolingienne un genre d'archivoltes dont la décoration consiste uniquement en combinaisons d'appareil, ou plutôt de faux appareil, car le plus souvent les joints sont

1. Cattaneo suppose avec raison que cette porte a été enlevée de l'église inférieure et mise à sa place actuelle quand l'édifice fut rebâti vers l'an 1100.

en partie simulés à l'aide de traits de gravure remplis de mortier légèrement teinté. Les portes des églises du Lion d'Angers (fig. 226), de Distré (Maine-et-Loire) [1] nous offrent des exemples de ces archivoltes enchâssées dans des murs de petit appareil. Mais je ne les cite que sous toutes réserves, car en Anjou comme en Touraine, le petit appareil ne semble pas avoir entièrement passé de mode

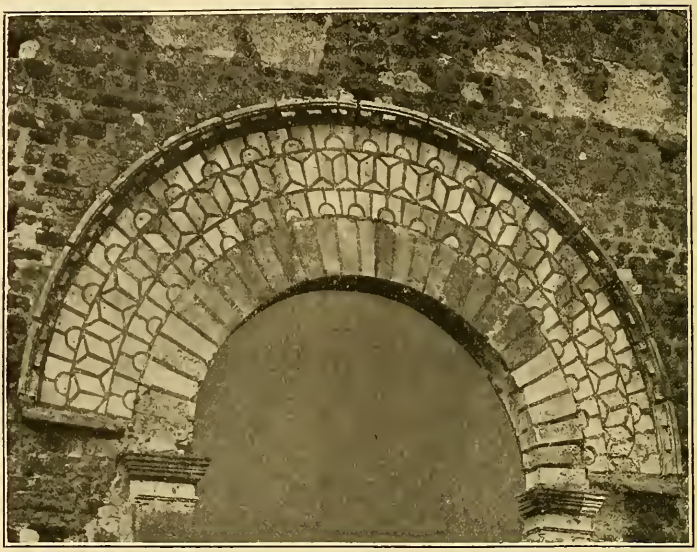

Ph. M. H.

Fig. 226. — Le Lion d'Angers.

avant 1050, et l'on trouve des combinaisons de faux appareil dans plusieurs églises angevines du XIe siècle comme à l'abside du Ronceray qui fut dédiée en 1028 [2].

Quoi qu'il en soit, la plupart des portes et fenêtres de l'époque carolingienne qui nous restent sont complètement dénuées d'ornement.

L'usage de placer un atrium en avant de la façade était encore très répandu au début de l'époque carolingienne et il s'est conservé longtemps en Italie. Il n'en fut pas de même en Gaule, car dans les monastères francs on prit au moins dès le temps de Charlemagne l'habitude de construire sur les flancs de l'église un cloître analogue comme forme et comme disposition à l'atrium, ce qui conduisit à restreindre d'abord puis à supprimer ce dernier [3].

1. Caumont, *Abécédaire*, p. 93, fig.
2. *Annales de St-Aubin d'Angers*, éd. Halphen, p. 3. — Cf. *Ann. de St-Serge*, *ibid.*, pl. 107.
3. Dans le plan de Saint-Gall on voit simultanément un cloître et un atrium, mais ce dernier est réduit à un simple portique entourant l'abside occidentale. — Il y avait au IXe siècle un atrium à Saint-Philbert-de-Grandlieu (Ermen-

Les chapitres qui desservaient les cathédrales ayant été soumis depuis le VIIIe siècle à une sorte de règle monastique, celle de saint Chrodgand, les mêmes besoins amenèrent les mêmes conséquences et peu à peu les cathédrales, comme les églises abbatiales, eurent un cloître et n'eurent plus d'atrium. Quant aux simples églises paroissiales et rurales, la plupart en avaient toujours été dépourvues, elles le furent plus que jamais. Cependant on conserva devant beaucoup d'églises un souvenir de l'antique atrium, c'est le parvis, place carrée entourée parfois d'une clôture et dont le nom même rappelle l'antique destination, car le mot parvis vient de *paradisus* qui dans le latin du moyen âge signifie un cimetière. Or on enterrait souvent dans le parvis des églises, comme on le faisait jadis dans l'atrium.

Enfin la physionomie extérieure des églises était complétée par le clocher que je me bornerai à mentionner présentement, car il ne s'en est conservé aucun sur notre sol, et il est probable que bien des églises en étaient dépourvues. Qu'il me suffise donc de dire que les clochers carolingiens pouvaient être de forme carrée et surmonter l'intersection du transept et de la nef [1], ou bien être construits tout à fait hors œuvre comme quelques-uns de ceux que l'on voit en Italie et que l'on croit antérieurs à l'an mille [2]. Il y avait aussi des tours de forme ronde [3], qui servaient plus souvent, sans doute, à contenir des escaliers que des cloches.

En résumé nous pouvons nous faire des églises carolingiennes une idée beaucoup plus exacte qu'on ne le croit d'habitude.

Comme plan, c'étaient, abstraction faite de quelques édifices de nature spéciale, des basiliques auxquelles l'adjonction d'un transept et d'un chœur donnaient la forme d'une croix. Elles avaient souvent double abside, généralement une crypte assez grande sous le sanctuaire, une ou plusieurs tours carrées ou rondes servant de clochers ou contenant des escaliers. En dehors des chapiteaux, on y voyait peu de sculptures et celles-ci ne consistaient guère qu'en panneaux couverts d'entrelacs, on faisait grand usage des ornements de stuc et des peintures, quelquefois même des mosaïques, et l'on cachait ainsi sous un brillant décor la pauvreté de la construction.

taire, *De translat. S. Filiberti*, l. I, c. 65, éd. Poupardin, p. 48); de même à Saint-Riquier (Mabillon, *Ann. Bened.*, t. II, p. 332).

1. Ex. à Saint-Martin d'Angers et peut-être à Saint-Philbert-de-Grandlieu.

2. Clocher de Saint-Satyr, à Milan (Cattaneo, fig. 127).

3. Plan de Saint-Gall, Saint-Laurent de Vérone, cathédrale de Trèves, clochers de Saint-Riquier, du moins dans leur partie haute.

# CHAPITRE VIII

## L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE A L'ÉPOQUE ROMANE

RENAISSANCE DE L'ARCHITECTURE
LES MOINES ARTISTES ET LES LAÏQUES. — EMPLOIS DES VOÛTES
VOÛTES EN BERCEAU. — VOÛTES D'ARÊTES. — VOÛTES SUR CROISÉES D'OGIVES
COUPOLES SUR TROMPES ET SUR PENDENTIFS

Nous avons vu dans les pages précédentes combien sont rares les monuments d'architecture antérieurs au XI^e siècle. Cette rareté provient de plusieurs causes : d'abord les invasions des Normands qui, pendant près d'un siècle, promenèrent le pillage et l'incendie dans les plus riches provinces de la France ; puis les guerres féodales, qui replongèrent le pays, au X^e siècle, dans l'état d'insécurité et de barbarie dont le génie de Charlemagne l'avait tiré ; enfin la mauvaise exécution de la plupart des édifices rebâtis ou restaurés hâtivement après le passage des Normands. Ajoutez à cela que la façon même dont les églises étaient construites en faisait une proie facile pour le feu, soit qu'il fût mis intentionnellement par la main des hommes, ou causé accidentellement par la foudre, ou allumé par quelqu'une des lumières innombrables qui rehaussaient aux jours de fête les splendeurs du culte.

Avec leurs hautes tours qui appelaient le feu du ciel, leurs charpentes apparentes et leurs tentures qui aidaient à la propagation rapide des flammes, avec l'insuffisance des moyens dont on disposait pour combattre les incendies, les églises les mieux construites étaient sans cesse exposées, même en temps de paix, à être réduites en cendres.

Les chroniques sont remplies du récit de ces catastrophes qui anéantissaient en quelques heures les plus beaux monuments.

En 992, le feu consume l'abbaye du Mont-Saint-Michel [1] ; en 997, il détruit la basilique de Saint-Martin de Tours et vingt-deux autres églises [2] ; en 1020, la cathédrale de Chartres [3] ; en 1026, Saint-Benoît-sur-Loire [4]. La grande abbaye de Sithiu est détruite, en 1021, par un immense incendie qui s'étend à deux mille maisons [5]. Celle de Charroux, en Poitou, déjà incendiée en 988, est victime, en 1048, d'un

1. Gout, *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 110.
2. Salmon, *Chroniques de Touraine*, p. 51.
3. *Gall. christ.*, t. VIII, col. 1115.
4. *Ibid.*, t. VIII, col. 1553.
5. *Annal. Bened.*, t. IV, p. 260.

nouveau sinistre qui anéantit du même coup toute la ville [1]. En août 1120, la fameuse église de Vézelay, à l'ombre de laquelle saint Bernard était venu prêcher la 1re croisade, est détruite par le feu, et 1.127 personnes des deux sexes périssent dans la catastrophe [2]. La même année, Saint-Front de Périgueux est la proie des flammes [3]. La plupart des cathédrales, rebâties à l'époque carolingienne ou pendant le cours du XIe siècle, périssent tour à tour victimes du même fléau : tel est le sort de la cathédrale de Bayeux en 1101 [4], de celle de Laon en 1112 [5], de celle de Noyon en 1130 [6], de celle du Mans en 1134 [7], de celle de Chartres en 1194 [8], de celle de Reims en 1210 [9], etc. Ces catastrophes étaient si fréquentes que certains monuments en furent victimes jusqu'à cinq et six fois en deux siècles. Ainsi le feu dévasta la célèbre abbaye de Saint-Martial de Limoges en 954, 975, 1053, 1060, 1140 et 1167 [10].

Le nombre et la gravité de ces désastres, qui coûtèrent parfois la vie à des centaines de fidèles, inspira l'idée de chercher à prévenir les incendies en couvrant les églises de voûtes en pierre. Nous avons vu plus haut que, à l'époque carolingienne déjà, on avait fait en ce sens quelques essais partiels et quelques tentatives isolées. Mais c'est depuis le XIe siècle seulement que l'idée de voûter les églises se généralisa, et cette idée fut le germe fécond d'où sortit insensiblement une des plus grandes révolutions qui ait jamais eu lieu dans l'histoire de l'architecture.

Il fallut longtemps pour donner aux voûtes leur formule définitive ; le XIe siècle n'y suffit pas, et une partie du XIIe se passa encore en tâtonnements, mais ces tâtonnements mêmes développèrent l'habileté des ouvriers, stimulèrent le génie des architectes, les amenèrent à s'affranchir des vieilles traditions et à substituer à des pratiques surannées une foule d'inventions ingénieuses, qui donnèrent naissance à un art plein de sève et d'originalité.

La formation de cet art coïncidant avec l'époque où les langues romanes commencent à se dégager du latin, on a eu l'heureuse idée d'appeler *roman*, par analogie, cet art nouveau, issu de l'art latin fortement mélangé d'éléments byzantins et barbares.

A quelle date doit-on fixer la naissance de l'art roman ? C'est là une de ces questions auxquelles il n'est guère possible de répondre. Les révolutions les plus rapides qui se soient produites dans le domaine des arts n'ont jamais été subites, elles ont toujours été le résultat d'un travail de transformation qui a commencé parfois longtemps avant que les effets en fussent bien manifestes.

Si donc je respecte l'usage qui est de faire commencer l'époque romane au

1. *Chron. S. Maxentii*, dans Mabille, *Chron. des églises d'Anjou*, p. 382 et 396.
2. *Ibid.*, p. 429.
3. *Ibid.*, p. 429.
4. *Gall. christ.*, t. XI, col. 360.
5. Guibert de Nogent, *De Vita sua*, l. III, c. 9 (éd. Bourgin, p. 169).
6. *Gall. christ.*, t. IX, col. 1001.
7. Ord. Vital, V, 45. — Cf. Ledru, *La cath. Saint-Julien du Mans*, p. 146.
8. *Miracles de N.-D. de Chartres*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLII, p. 508.
9. *Gall. chr.*, t. IX, col. 104.
10. Ch. de Lasteyrie, *Hist. de S.-Martial*, *passim*.

XI^e siècle, je prie mes lecteurs de bien retenir qu'une foule de détails propres à l'art roman se rencontrent déjà au IX^e et au X^e siècle, et qu'inversement les pratiques en usage chez les Carolingiens n'ont pas brusquement cessé avec l'avènement des rois Capétiens. Elles ont continué à être de mode pendant une bonne partie du XI^e siècle, et dans la plupart de nos provinces, la période de transition entre l'art carolingien et l'art roman proprement dit a duré jusqu'à l'avènement de Philippe I^er (1060).

Ce qui a porté la plupart des archéologues à faire commencer l'époque romane au début du XI^e siècle, c'est que cette époque fut en effet marquée par un mouvement artistique extraordinaire. Le fait a été constaté par un contemporain, Raoul Glaber, dans une phrase maintes fois citée : « Vers la troisième année après l'an mille, dit-il, les basiliques sacrées furent réédifiées de fond en comble dans presque tout l'univers, mais surtout dans l'Italie et dans les Gaules... C'était une émulation générale parmi les peuples chrétiens à qui élèverait les églises les plus belles et les plus riches : on eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait dépouillé ses antiques haillons pour se couvrir d'une robe blanche d'églises. Les fidèles ne se contentèrent pas de reconstruire alors la plupart des cathédrales, ils restaurèrent aussi les monastères dédiés aux divers saints et même les petites églises des villages [1]. »

On a longtemps attribué ce réveil constaté par Glaber au sentiment de soulagement et de renaissance éprouvé par les populations chrétiennes quand elles virent que l'an mille n'avait pas amené la fin du monde. Aujourd'hui il est de mode de contester les terreurs de l'an mille et de prêter peu de valeur au témoignage de Raoul Glaber. Il y a là une exagération au moins aussi grande que celle que l'on a prétendu combattre.

En réalité, la croyance à la fin du monde a été très répandue à la fin du X^e siècle ; nous en avons de nombreux témoignages dans les chartes de l'époque. Mais loin de paralyser les énergies et d'entraver l'essor artistique, cette croyance fut un stimulant [2]. Elle entraîna les populations chrétiennes de la Gaule à faire d'innombrables fondations pieuses, et jamais peut-être les constructions d'églises ne furent plus nombreuses. C'est ainsi, pour ne mentionner qu'un petit nombre des plus importantes, que les dernières années du X^e siècle virent bâtir ou restaurer les églises de Bourgueil [3], de Saint-Pierre de Melun [4], de Lagny [5], de Saint-Riquier [6], de Fécamp [7], de Saint-Ouen de Rouen [8], de l'Ile-Barbe [9], etc.

1. « Tunc episcopalium sedium ecclesias pene universas, ac cetera queque diversorum sanctorum monasteria, seu minora villarum oratoria in meliora quique permutavere fideles. » (R. Glaber, l. III, c. 4.)

2. Choisy a eu tort de dire que « les terreurs de l'an 1000 achevèrent d'assoupir l'architecture ». (*Hist. de l'archit.*, t. II, p. 139.)

3. *Gall. christ.*, t. XIV, col. 654.

4. *Ibid.*, t. XII, col. 171.

5. *Ibid.*, t. VII, instr., col. 30.

6. *Ibid.*, t. X, col. 1248.

7. *Ibid.*, t. XI, col. 202.

8. Willelmi Gemetic. *Hist. Normann.*, IV, 19 (*Rec. des Hist. de Fr.*, t. X, p. 184).

9. *Ibid.*, t. IV, col. 225.

Le fait signalé par Glaber est donc incontestable. Il est confirmé par une foule de chartes et de chroniques, et ce ne sont pas seulement les évêques et les moines, ce sont aussi les laïques de tout ordre, depuis le pieux roi Robert jusqu'aux plus belliqueux barons et à leurs plus humbles vassaux, qui rivalisaient de générosité en faveur des églises.

Ce mouvement de ferveur religieuse et artistique se continua pendant tout le XIe siècle; il s'accentue même depuis Philippe Ier avec les progrès de l'art de bâtir; il arrive à son apogée au XIIe siècle, sous Louis VII et Philippe-Auguste, après avoir couvert la France d'un nombre incalculable d'édifices dont chacun marque un progrès sur les précédents.

De cette immense quantité de constructions, beaucoup ont disparu; il nous en reste assez cependant pour que nous puissions affirmer que presque toutes les parties de la France ont joué leur rôle dans le mouvement artistique de l'époque romane. Toutes ne sont pas également riches aujourd'hui en édifices du XIe et du XIIe siècle; la Normandie, le Poitou, la Saintonge, certaines parties du Centre et du Midi en possèdent un très grand nombre. La Belgique actuelle, les Flandres, l'Artois en sont au contraire fort mal pourvues. Cela tient à ce que ces provinces ont souffert plus que les autres des longues guerres que la France a dû soutenir contre ses voisins; cela tient plus encore à ce que les bons matériaux de construction y sont rares et que les plus belles églises de la région furent bâties en pierre crayeuse ou en un calcaire trop tendre pour durer.

Malgré cela, le nombre des édifices romans encore existants est fort grand, et je ne saurais en donner une liste même incomplète. Ce serait du reste une énumération fort longue et d'une utilité médiocre, car, pour bien apprécier l'art d'une époque, il importe moins d'en enregistrer les innombrables manifestations que d'en dégager les types essentiels, ceux dont la date est assez certaine et les caractères assez tranchés pour fournir une base solide aux déductions des historiens.

Je dirai plus loin en quoi consistent ces types essentiels; il me suffira en ce moment, pour donner au lecteur une faible idée de l'intensité du mouvement artistique qui se produisit après l'an mille, de rappeler les noms des personnages qui y contribuèrent le plus activement et d'indiquer quelques-unes des principales constructions dues à leurs libéralités.

Des rois de France qui se succédèrent depuis l'avènement de Hugues Capet jusqu'à Philippe-Auguste, Robert est celui qui favorisa le plus l'architecture religieuse. Une foule d'églises furent fondées par lui ou relevées à l'aide des subsides qu'il accordait généreusement à ceux qui les restauraient. Pour ne parler que de celles qui n'ont pas totalement disparu, je citerai Saint-Benoît-sur-Loire, où il avait fait son éducation sous la direction de Gerbert; Notre-Dame d'Étampes, Notre-Dame de Melun, l'église de Poissy, où les restes du XIe siècle sont peu importants; Saint-Aignan d'Orléans, dont la crypte a survécu à la reconstruction de l'église (fig. 164); Saint-Germain-des-Prés, dont la nef fut rebâtie vers 1010 par l'abbé Morard, avec l'aide du roi, etc.

Les premiers successeurs de Robert songèrent plus à consolider leur pouvoir menacé par de trop puissants vassaux qu'à imiter ces pieuses prodigalités. On peut cependant mettre à leur actif plusieurs fondations importantes. Ainsi Henri Ier et Philippe Ier contribuèrent grandement à la fondation de Saint-Martin-des-Champs, qui fut reconstruit au XIIe siècle avec plus de luxe, et qui, bien que simple prieuré, devint, grâce au patronage de nos rois, l'émule des plus grandes abbayes. Louis VI fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Morigny près d'Étampes; de l'abbaye de Montmartre, dont la vieille église se dresse encore au sommet de la butte, à deux pas de la grande basilique du Sacré-Cœur; de la célèbre abbaye de Saint-Victor, dont l'activité féconde ne s'est malheureusement pas exercé dans le domaine des arts comme dans celui des lettres.

Mais ce ne sont pas nos rois qui ont pris la part la plus active au mouvement artistique. Elle appartient plutôt à certains grands possesseurs de fiefs, aux évêques, aux abbés, parfois même à d'humbles clercs.

Si la Normandie, par exemple, a été au XIe siècle une des provinces d'Europe où l'architecture a fait les plus rapides progrès, on le doit à la vigoureuse impulsion donnée par ses ducs aux constructions religieuses, à l'émulation suscitée par leur exemple parmi leurs vassaux, à la haute valeur des hommes d'église qu'ils honoraient de leur protection.

Guillaume de Jumièges [1] et Orderic Vidal nous ont tracé un séduisant tableau de la prospérité dont cette province jouissait au début de l'époque romane. Ils se sont longuement étendus sur les innombrables constructions dues à Richard Ier, le restaurateur de Saint-Ouen de Rouen [2], du Mont-Saint-Michel [3], de Saint-Taurin d'Évreux [4], de l'abbaye de Fécamp [5], de l'abbaye de Fontenelle [6], de la cathédrale de Rouen [7], etc.; à son successeur le duc Robert, qui releva l'abbaye de Cerisy [8] au diocèse de Bayeux, et fonda celle de Montivilliers [9]; à Richard II, qui aida l'abbé Robert à reconstruire l'abbaye de Jumièges [10], pendant que son frère Guillaume fondait celle de Saint-Pierre-sur-Dive [11]; enfin à Guillaume le Conquérant, qui, avant de couvrir l'Angleterre de puissantes abbayes, s'était signalé dans son duché par de riches fondations dont les plus célèbres sont celles des deux monastères qui font encore aujourd'hui l'orgueil de la ville de Caen, Saint-Étienne et la Trinité.

Les simples seigneurs s'efforçaient de suivre ces pieux exemples, la preuve en est fournie par l'abbaye de Lonlay, fondée par Guillaume de Bellême en 1025 [12];

1. *Hist. Normann.*, l. VII, c. 22 (*Rec. des hist. de la Fr.*, t. XI, p. 45).
2. Willelmi Gemetic. *Hist.*, IV, 19 (*Ibid.*, t. X, p. 184).
3. *Ibid.*
4. *Gall. christ.*, t. XI, col. 626.
5. Will. Gemet., l. IV, c. 20 (*loc. cit.*).
6. Orderic Vital, éd. Le Prévost, t. II, p. 10.
7. *Act. archiep. Rotom.* (*Rec. des Hist. de Fr.*, t. X, p. 317).
8. Willelmi Gemetic. *Hist.*, l. VII, c. 22 (*Rec. des Hist. de Fr.*, t. XI, p. 45).
9. *Gall. christ.*, t. XI, col. 281.
10. *Hist. de Jumièges*, éd. Loth, I, p. 163.
11. Orderic Vital, t. II, p. 460.
12. *Gall. christ.*, t. XIV, col. 493.

les abbayes de Troarn et de Saint-Martin de Séez, fondées au milieu du XIe siècle par Roger de Montgommery [1]; l'abbaye de la Trappe, restaurée en 1140 par le comte du Perche, Rotrou [2].

L'Anjou trouva également parmi ses comtes plusieurs grands bâtisseurs d'églises. Le plus fameux est Foulques Nerra, ce pieux bandit qui fut à la fois le plus batailleur, le plus violent et le plus dévot des hommes de son temps. On lui doit entre autres la restauration de l'abbaye du Ronceray [3] et de Saint-Martin d'Angers [4], la construction de l'abbaye de Beaulieu [5], dont on peut admirer encore les magnifiques ruines à quelques pas de Loches, la fondation de Saint-Nicolas d'Angers [6], etc. Son fils Geoffroy Martel, presque aussi batailleur et non moins dévot, fut également un grand bâtisseur. L'abbaye de Nogent-le-Rotrou [7], le prieuré de l'Évière [8], la Trinité de Vendôme [9], l'abbaye de Notre-Dame à Saintes [10] comptent parmi ses principales fondations.

Les puissants ducs d'Aquitaine, maîtres effectifs ou suzerains d'une grande partie des pays qui s'étendent des rives de la Loire à celles de la Garonne, rivalisèrent pour la plupart avec les princes que je viens de nommer, dans leur zèle à élever des églises. C'est l'un d'eux qui avait fondé, au début du Xe siècle, en 910, l'abbaye de Cluny dont l'influence devait s'étendre sur tout le monde chrétien; ses successeurs continuèrent ses traditions en restaurant l'abbaye de Maillezais [11], en fondant l'abbaye de Bourgueil [12] et celle de Montierneuf à Poitiers [13], en restaurant Saint-Eutrope à Saintes [14], en prodiguant leurs dons à cent autres établissements religieux.

Les comtes de Blois et de Champagne méritent également une mention, car c'est à eux que l'on doit la restauration de Saint-Florent près Saumur [15] au Xe siècle, de Marmoutier [16] et de Saint-Martin d'Épernay [17] au XIe, de l'abbaye de Lagny [18] en 1018.

Les ducs de Bourgogne ne furent pas moins favorables aux églises que leurs contemporains. Les textes le prouvent à défaut des monuments, car beaucoup de leurs fondations ont disparu. Ainsi l'abbaye de Molesmes, que toute la famille ducale avait aidée de ses libéralités [19], n'existe plus, et je ne la mentionnerais même pas si elle n'avait eu pour premier abbé le saint moine Robert, fondateur de l'abbaye de

1. Orderic Vital, t. II, p. 21 et 46.
2. *Gall. christ.*, t. XI, col. 747.
3. *Ibid.*, t. XIV, col. 695.
4. D'Espinay, *Notices archéol.*, 1re série, p. 124.
5. Raoul Glaber, l. II, col. 4.
6. *Gall. christ.*, t. XIV, col. 667.
7. *Ibid.*, t. VIII, col. 1364.
8. D'Espinay, *Notices archéol.*, 1re série, p. 262.
9. *Gesta consul. Andeg.*, éd. Marchegay, p. 131.
10. *Gall. christ.*, t. II, col. 1127, et instr. col. 458 et 478.
11. Adémar de Chabannes, *Chron.*, l. III, c. 41, éd. Chavanon, p. 164.
12. *Ibid.* — Cf. *Chron. Mall.* (*Rec. des Hist. de la Fr.*, t. X, p. 179).
13. *Gall. christ.*, t. II, col. 351.
14. Besly, *Hist. des comtes de Poictou*, p. 380.
15. D'Espinay, *Notices archéol.*, 2e s., p. 42.
16. *Gall. christ.*, t. XIV, col. 194.
17. *Ibid.*, t. IX, col. 283.
18. *Ibid.*, t. VII, col. 490.
19. *Ibid.*, t. IV, col. 732.

Cîteaux, la puissante rivale de Cluny, et la maison-mère d'un ordre dont l'influence a été grande sur les destinées de l'architecture religieuse au XIIe et au XIIIe siècle.

Les évêques, absorbés par les charges que leur imposait l'administration de leurs diocèses et l'entretien des églises relevant directement de leur autorité, pouvaient moins que les laïques consacrer leurs ressources à des fondations nouvelles. Beaucoup d'entre eux cependant contribuèrent par leurs bienfaits à relever d'anciens sanctuaires tombés en ruines par la misère des temps, ou à en créer de nouveaux. Ainsi, vers l'an 1000, l'évêque de Marseille Pons prit une part active à la restauration de la fameuse abbaye de Saint-Victor [1]; son homonyme, l'archevêque d'Arles, aida, vers l'an 1015, à relever l'abbaye de Montmajour [2]; l'évêque d'Angers Renaud fut, vers l'an 1000, un des bienfaiteurs de l'église Saint-Serge [3]; l'évêque de Toul Bruno aida à reconstruire l'église Saint-Èvre de Nancy [4]; son successeur Eudes, en 1065, en fit autant pour Saint-Gengoult de Toul [5]; Barthélemy de Vire, évêque de Laon, restaura l'église Saint-Martin en cette ville et en fit don aux religieux de Prémontré [6]; il fut enfin le fondateur de l'abbaye de Foigny, où sa tombe s'est conservée jusqu'à nos jours [7].

Mais c'est surtout dans la réfection de leurs cathédrales que les évêques des XIe et XIIe siècles se signalèrent. Les travaux importants qu'ils y exécutèrent ont laissé maintes traces; et si nous ne possédons plus de cathédrale du XIe siècle bien complète, nous en avons plusieurs où se sont conservés assez de restes de cette époque pour qu'on puisse imaginer ce qu'elles étaient. Ainsi la cathédrale de Chartres, bien qu'elle ait été rebâtie entre 1194 et 1220, a gardé des constructions élevées par Fulbert, entre 1020 et 1028, une vaste crypte qui en dessinait tout le périmètre (fig. 227), et il est possible, grâce à une précieuse miniature qui orne un antique nécrologe de l'église de Chartres, d'en restituer les traits essentiels [8].

A Auxerre de même, la crypte de la cathédrale rebâtie par l'évêque Hugues (999-1039) [9] s'est conservée sous le pavé de l'église gothique.

A Orléans, l'établissement d'un calorifère a fait retrouver, en 1890, un fragment notable de la cathédrale élevée entre 987 et 1003 par l'évêque Arnoul [10].

Si l'on descend jusqu'au XIIe siècle, ce ne sont plus seulement des fragments que l'on peut citer, mais des cathédrales entières qui ont conservé la forme qu'évêques et chapitres leur avaient donnée à l'époque romane. C'est dans la moitié méridionale de la France que se rencontrent surtout ces exemples. Les plus

1. *Gall. christ.*, t. I, col. 643.
2. *Ibid.*, t. I, col. 552.
3. *Chron. S. Sergii* (D'Espinay, *Notices archéol.*, 1re série, p. 182).
4. *Gall. christ.*, t. XIII, col. 986.
5. *Ibid.*, t. XIII, col. 990.
6. *Ibid.*, t. IX, col. 662.
7. *Ibid.*, t. IX, instr., col. 191.
8. R. Merlet et l'abbé Clerval, *Un manuscrit chartrain du XIe* siècle, pl.
9. *Gesta pontif. Autiss.*, dans Mortet, *Rec. de textes*, p. 92.
10. E. Lefèvre-Pontalis et E. Jarry, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, p. 305 et s.

notables se voient à Alet (Aude), à Cavaillon, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, à Vaison, à Avignon, à Valence, ou dans le Sud-Ouest, à Lescar. On en trouve encore quelques-uns plus au nord, à Angoulême, à Périgueux, au Puy, à Autun. Au-dessus de la Loire, au contraire, on en chercherait vainement; c'est qu'on est là dans la région où l'art gothique est né, et il s'y est épanoui avec tant de vigueur que presque partout il s'est substitué à l'art roman. Aussi est-ce miracle quand les reconstructions du XIII^e siècle ont laissé subsister des restes de date antérieure, comme dans les cathédrales du Mans (fig. 228), de Bayeux, d'Évreux, etc.

Les points de repère, on le voit, ne manquent pas pour l'étude de l'art roman. Mais ce n'est pas tant dans les cathédrales qu'il faut les aller chercher, que dans les églises monastiques.

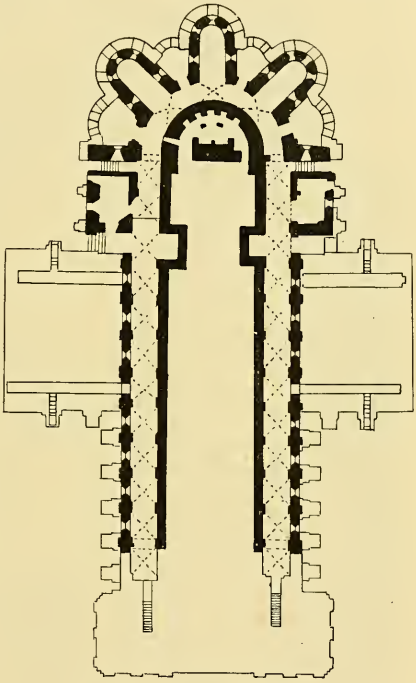

Fig. 227. — Cathédrale de Chartres. Parties romanes de la crypte.

La fondation de l'abbaye de Cluny, en 910, avait été le point de départ d'un mouvement de réforme qui s'étendit graduellement à la France entière. Sous la direction des hommes éminents qui présidèrent à ses destinées, l'ordre de Cluny acquit rapidement une influence prépondérante dans le monde chrétien, et une prospérité matérielle qui lui permit de contribuer à la restauration d'une foule de monastères. Son exemple eut une influence salutaire même sur les abbayes qui ne se soumirent point à son obédience, et l'ordre de Saint-Benoît témoigna d'une vitalité dont l'apogée coïncide avec le plein épanouissement de l'architecture romane. Nulle part il n'a brillé d'un plus vif éclat qu'en France, nulle part il n'a possédé un plus grand nombre d'abbayes et de prieurés, nulle part il n'a couvert le sol d'une pareille profusion d'églises remarquables.

Beaucoup de monastères avaient été établis auprès du tombeau de quelque saint fameux et étaient devenus le centre de pèlerinages très en vogue. De là

une affluence extraordinaire de fidèles et la nécessité de donner aux églises abba-

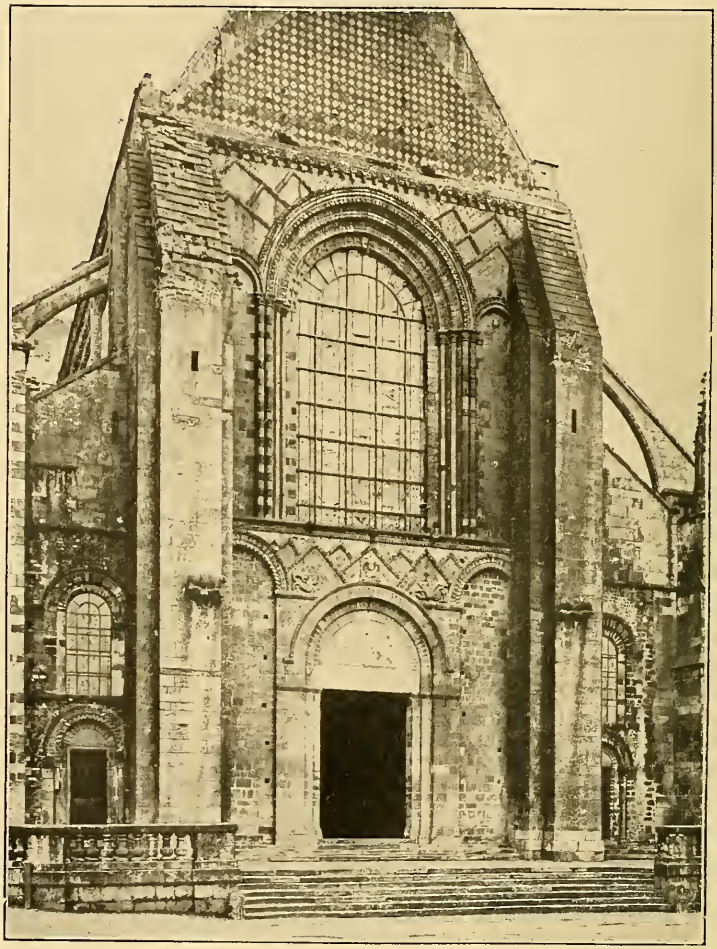

Ph. M. H.

Fig. 228. — Cathédrale du Mans. Façade principale.

tiales des dispositions qu'on ne rencontrait guère dans les cathédrales. Celles-ci, en effet, fondées à une époque où le culte des reliques n'avait pas encore pris le

caractère qu'il affecta plus tard, n'étaient point, comme beaucoup d'abbayes, d'importants centres de pèlerinages. Seule, la cathédrale de Chartres faisait exception à cet égard. Elle possédait une relique de la Vierge célèbre entre toutes, et qui attirait un tel nombre de fidèles que Fulbert en la reconstruisant dut lui donner des dimensions comparables à celles des grandes abbayes. Mais cet exemple à peu près unique n'infirme pas la conclusion qui se dégage de toute étude impartiale du mouvement architectural à l'époque romane. Jusqu'au milieu du XII^e siècle les églises monastiques ont contribué beaucoup plus que les cathédrales au développement de l'art de bâtir, et c'est à leur nombre, à leurs proportions sans cesse croissantes, à la recherche et au luxe que la générosité des fidèles permettait d'apporter à leur construction, qu'est dû l'admirable essor qu'a pris l'architecture religieuse en France sous les premiers Capétiens.

Dès le début du XI^e siècle, nous voyons les abbés rivaliser de zèle pour doter leurs monastères d'églises plus amples et plus somptueuses. Mabillon, le grand historien de l'ordre de saint Benoît, a pris la peine de relever dans les chroniques et les chartes du temps les innombrables restaurations d'abbayes qui eurent lieu à cette époque. Il n'y a pas d'année qui n'en ait vu entreprendre ou terminer quelqu'une. Veut-on quelques exemples choisis parmi les plus illustres, c'est dans le Midi : Montmajour, Saint-Victor de Marseille, Saint-Pierre de Moissac ; dans le Centre : Saint-Martial de Limoges, Sainte-Foy de Conques, La Chaise-Dieu ; en Bourgogne : Saint-Bénigne de Dijon, Tournus, Vézelay, Cluny ; dans l'Ouest : Charroux, Saint-Savin ; en Normandie : Fécamp, Jumièges, l'abbaye du Bec, le Mont-Saint-Michel ; dans le domaine royal : Saint-Germain-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire ; en Champagne : Saint-Remi de Reims, Vignory ; dans le Nord : Saint-Bertin, Stavelo, etc.

Ce sont presque toujours des moines qui ont pris l'initiative de ces constructions, et parmi eux nous relevons les noms de quelques-uns des hommes qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire ecclésiastique de leur temps, par exemple l'abbé Guillaume, né en 961 aux environs de Novare en Italie, attiré à Cluny par la réputation de saint Mayeul, et qui partit de là pour restaurer Saint-Bénigne de Dijon où son œuvre a laissé de magnifiques traces, la Trinité de Fécamp et un grand nombre d'autres monastères ; son compatriote Lanfranc, qui gouverna tour à tour l'abbaye du Bec où il fonda la plus célèbre école de la Normandie, Saint-Étienne de Caen et l'archevêché de Cantorbéry ; l'abbé Airard, qui rêva de doter l'abbaye de Saint-Remi de Reims d'une église aux proportions si vastes qu'il fut impossible de la terminer comme il l'avait conçue ; saint Hugues, abbé de Cluny, qui entreprit, en 1088, la reconstruction de son église abbatiale sur un plan qui en fit la reine des églises romanes et une des églises les plus vastes de la chrétienté (fig. 229).

Mais en lisant les vieux documents qui nous renseignent sur tous ces grands travaux, une question se pose. Quelle part les moines ont-ils eue dans l'élaboration des plans et dans l'exécution de ces ouvrages ? Faut-il admettre, comme le

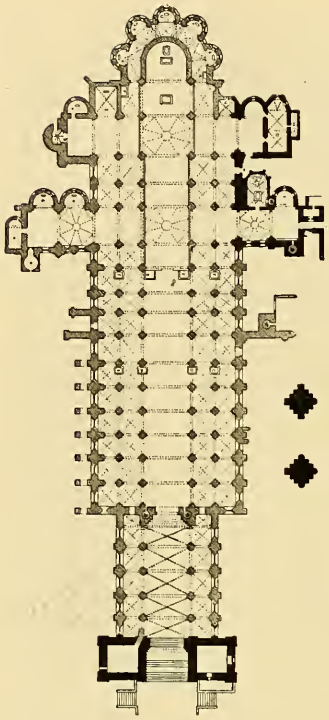

Fig. 229. — Église de Cluny. Plan.

prétendait Viollet-le-Duc, que tout abbé était plus ou moins architecte, et que des grands foyers monastiques comme Cluny sortaient des pléiades de moines instruits dans la pratique de l'art de bâtir et capables de conduire sans aide des travaux aussi compliqués que ceux de nos grandes églises ? Viollet-le-Duc a soutenu cette opinion avec tant de verve et de conviction qu'elle est aujourd'hui très répandue. On peut d'ailleurs invoquer pour la justifier nombre de textes dans lesquels il est dit que tel abbé a fait, *fecit*, a construit, *construxit*, telle ou telle église. Mais il est facile de prouver qu'on aurait tort de prendre ces expressions à la lettre, et qu'elles signifient bien souvent *fit faire*, *fit reconstruire* [1]. Qu'il y ait eu au XI^e^ et au XII^e^ siècle des moines pratiquant les divers arts et notamment l'architecture, la chose n'est pas douteuse [2]. Ainsi c'est un moine de la Trinité de Vendôme, nommé Jean, qui fut préposé par l'évêque Hildebert à la reconstruction de la cathédrale du Mans [3]; c'est un moine de la Chaise-Dieu, Guinamundus, qui sculpta, en 1077, le tombeau de Saint-Front de Périgueux [4]; c'est un

1. En voici un exemple entre bien d'autres : on lit dans la chronique d'Odorannus que le roi Robert restaura le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens : « Monasterium S. Petri ab imo renovavit et claustra monasterii cum domibus ad se pertinentibus, ex toto reaedificavit. Tabulam etiam auream et argenteam ante altare construxit, crucem auream cum gemmis fabricavit. » (Duchesne, *Script.*, t. II, p. 639.) Il est bien clair que ce n'est pas le roi Robert qui a fait lui-même le devant d'autel et la croix d'or ici mentionnés et qu'il faut traduire *construxit* par *fit construire*. Donc quand une chronique nous apprend qu'un abbé *construxit* une église, ce n'est aucunement une preuve qu'il fût architecte et qu'il y ait travaillé lui-même.

2. Aussi a-t-on raison, sans doute, de reconnaître un des architectes de Cluny dans le moine Hézelon, qui, d'après Pierre le Vénérable (*Epist.*, III, 2), « corporalem novae ecclesiae fabricam... plus cunctis mortalibus post reges Hispanos et Anglos, construxit ». Mais peut-on attribuer la même qualité au moine Gauzon, qui servit de *stimulus* à saint Hugues, c'est-à-dire l'excita à entreprendre une église plus vaste, qui secoua la timidité de l'architecte, « architectum nostrum timide commorantem assurgere compulit, » et qui eut enfin une vision dans laquelle il crut voir saint Pierre dessinant sur le sol, à l'aide de cordeaux, le plan du nouvel édifice (*Vita S. Hug. Cluniac.*). Rien de tout cela n'implique forcément la profession d'architecte.

3. Hildebert fut si satisfait des services de ce moine qu'il s'obstina longtemps à le garder malgré les lettres pressantes de l'abbé de Vendôme lui enjoignant de réintégrer son monastère (Mortet, *Rec. de textes*, p. 174 et 292).

4. Labbe, *Nova bibl. mss. libr.*, t. II, p. 738.

moine nommé Martin qui exécuta, au siècle suivant, le merveilleux monument élevé à Autun en l'honneur de saint Lazare [1]. Mais on ne saurait conclure de ces exemples que la pratique des arts fut alors l'apanage exclusif des moines.

La vérité est qu'il y a eu, au XIe et au XIIe siècle, un assez grand nombre de moines pratiquant l'architecture comme les autres arts, que beaucoup d'évêques, d'abbés et de clercs de tout ordre étaient assez instruits pour diriger les hommes du métier qu'ils faisaient travailler, pour dresser le programme qu'il s'agissait d'exécuter, pour inspirer les sculpteurs et les peintres et leur fournir les thèmes sur lesquels s'exerçait leur talent; mais là se bornait habituellement le rôle des moines et des clercs et c'étaient des laïques qui le plus souvent étaient les exécutants. Il est difficile d'en douter si on remarque que toutes les signatures d'artistes qu'on lit sur des monuments d'architecture du XIe et du XIIe siècle appartiennent à des laïques. On objectera peut-être que le nombre des monuments signés est peu considérable, cela est vrai; mais si, comme l'a soutenu Viollet-le-Duc, « l'art ne fut pendant longtemps pratiqué que par les moines, » ou si seulement les moines artistes avaient été en nombre supérieur ou égal aux artistes laïques, il se trouverait sûrement, dans les signatures que nous possédons, quelques noms de moines. Or, je le répète, ce sont des noms de laïques que nous rencontrons même dans les constructions monastiques, tels au XIe siècle Isembardus, qui travailla à l'église abbatiale de Bernay; Rencon, à celle de Tournus; Umbertus, à celle de Saint-Benoît-sur-Loire, et au XIIe Renoldus, dont la signature se lit dans l'église de Saint-Savin de Lavedan; Brunus, à Saint-Gilles; Gofredus, à Chauvigny; Gilabertus et Gelduinus, à Saint-Sernin de Toulouse; Willelmus Martini, à Saint-André-le-Bas à Vienne; Constantin de Jarnac, à Saint-Étienne de Périgueux; Giraud Audebert, à Saint-Hilaire de Foussay; Rogerus, à la cathédrale de Chartres [2], etc.

Enfin s'il est impossible d'exagérer l'influence exercée par les grands monastères bénédictins sur le développement de l'architecture à l'époque romane, Viollet-le-Duc s'est étrangement mépris sur la nature de cette influence quand il a écrit des phrases comme celles-ci : « Des centres comme Cluny, lorsqu'ils envoyaient leurs moines cimenteurs pour bâtir un prieuré dans un lieu plus ou moins éloigné de l'abbaye-mère, les expédiaient avec des programmes arrêtés, des recettes admises, des poncifs (qu'on nous passe le mot), dont ces architectes-clercs ne pouvaient et ne devaient s'écarter. L'architecture soumise ainsi à un régime théocratique non seulement n'admettait pas de dispositions nouvelles, mais reproduisait à peu près partout les mêmes formes sans tenter de progresser [3]. »

1. F. Thiollier, dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 445 et s.

2. M. Anthyme Saint-Paul (*Viollet-le-Duc et son système archéol.*, p. 247) ne considère pas l'attribution de ces signatures à des laïques comme absolument certaine. Elle me paraît cependant peu douteuse, car nous avons des pièces d'orfèvrerie signées par des moines, et le nom de l'auteur y est toujours accompagné des mots *frater* ou *monachus*. Voir les pièces signées : Frater Willelmus, Frater Guinamundus me fecit, Frater Reginaldus me fecit, Frater P. de Montval me fecit (*Archives de l'art franç.*, t. II, p. 476).

3. Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. I, p. 130.

Rien n'est plus faux, et l'on n'a pas besoin d'entrer bien avant dans l'étude de l'architecture romane pour s'en assurer. En fait, les églises bénédictines, et particulièrement celles qui furent soumises à l'ordre de Cluny présentent une variété extrême. Il y eut d'autres ordres religieux qui cédèrent à des préoccupations du genre de celles que Viollet-le-Duc prête aux moines de Cluny, par exemple les Cisterciens, les Chartreux, les Prémontrés. Mais les Cisterciens seuls furent assez nombreux et assez puissants pour que les pratiques adoptées par eux aient eu une influence considérable sur la marche des arts.

L'ordre de Cîteaux fut fondé en 1098. Les statuts de l'ordre, réagissant contre le luxe des abbayes bénédictines, ordonnaient une excessive simplicité dans toutes les constructions, ils interdisaient les peintures, les sculptures, les objets d'or, mais ils n'imposaient aucun type spécial d'architecture. C'est seulement vers 1140 que paraît avoir prévalu le plan que les Cisterciens implantèrent successivement dans tous les pays où ils fondèrent des monastères, et dont l'église de Fontenay près Montbard (fig. 296), commencée en 1139, offre probablement le plus ancien spécimen existant [1]. Or, à cette date, l'architecture romane existait depuis longtemps, elle avait même commencé le mouvement d'évolution d'où allait naître l'architecture gothique; aussi l'influence des Cisterciens a-t-elle été beaucoup plus grande sur le développement de cette dernière que sur les destinées de l'architecture romane proprement dite.

J'ai dit que le trait le plus caractéristique de l'architecture romane est l'introduction des voûtes dans les églises. Cette innovation ne se produisit pas partout en même temps, ni partout de la même manière.

Il y eut des provinces où, dès le XIe siècle, on construisit des églises entièrement voûtées; il y en eut d'autres où, vers 1140 encore, on n'employait les voûtes qu'avec hésitation, s'en servant pour le chœur, pour les collatéraux, mais non pour la nef. On peut dire qu'en règle générale le Centre et le Midi de la France devancèrent le Nord dans l'art de construire les voûtes. La Provence, le Languedoc, l'Auvergne, la Bourgogne, le Limousin, le Poitou eurent, dès le XIe siècle, des églises entièrement voûtées, tandis qu'à la même date, dans l'Ile-de-France, la Normandie, la Champagne et toute la région comprise entre le Rhin et la mer, on s'en tenait à de timides essais sur les parties les moins élevées et les moins larges des églises, comme la crypte, le chœur ou les bas-côtés.

Enfin il y eut une grande diversité dans les genres de voûtes auxquels on eut recours, et surtout dans la façon dont on les adapta au plan traditionnel de la basilique. On peut toutefois ramener tous les systèmes de voûtes employés par les architectes romans aux trois types essentiels dont les Romains ont laissé de nombreux modèles : la voûte en berceau, la voûte d'arêtes, la coupole.

1. Voir sur les pratiques des Cisterciens en matière d'architecture les judicieuses observations de M. John Bilson dans son étude sur l'abbaye de Kirkstall (t. XVI des publ. de la Thoresby Society). Elles ont été réimprimées dans l'*Archæological Journal* (t. LXVI, nº 263, p. 185 et s.) et analysées par M. Serbat dans le *Bulletin monumental* de 1910 (t. LXXIV, p. 434 et s.).

Le genre de voûte le plus facile à construire et le plus employé jusqu'au milieu du XII^e siècle est la voûte en berceau (fig. 230). Sa forme en demi-cylindre se marie à merveille avec les longs vaisseaux des églises romanes. Tout maçon capable d'as-

Ph. M. H.

Fig. 230. — Clermont. Église Notre-Dame du Port.

surer l'équilibre d'un arc en plein cintre peut concevoir une voûte en berceau, car ce n'est en quelque sorte qu'un arc indéfiniment prolongé.

Il n'est donc pas nécessaire de supposer que nos constructeurs romans en aient été chercher le modèle en Orient, chez les Perses comme le prétend Choisy [1], chez les Arméniens comme l'a suggéré Quicherat [2], ni même chez les Byzantins.

1. *Hist. de l'archit.*, t. II, p. 81.

2. *Mélanges d'archéol.*, p. 432.

Car les Romains en avaient tant construit sur notre sol qu'il devait en rester beaucoup au moyen âge; et la tradition ne s'en était jamais complètement perdue, puisqu'on voit des voûtes en berceau dans plusieurs édifices de l'époque barbare ou carolingienne, par exemple dans la crypte de Saint-Laurent de Grenoble (fig. 37), qui peut remonter au VII^e ou VIII^e siècle, et dans l'église de Germigny-des-Prés qui est sûrement du IX^e.

La voûte en berceau est facile à construire, mais elle a le grand inconvénient de peser d'un poids considérable sur les murs qui lui servent de piédroits. Elle exerce sur eux une poussée qui tend à leur faire perdre leur aplomb, à les rejeter vers l'extérieur du monument. La poussée des voûtes est le grand écueil auquel nos constructeurs se sont heurtés; il leur a fallu une persévérance et une ingéniosité incroyables pour en venir à bout, et les chroniques sont pleines du récit des échecs auxquels les exposa longtemps leur inexpérience et leur ignorance des lois de la poussée. Ces échecs toutefois, loin de les décourager, ne firent que stimuler leur zèle et susciter des efforts qui eurent pour premier résultat de former des générations de praticiens dont l'habileté professionnelle n'a été dépassée dans aucun temps et dans aucun pays.

Ce qui rendait la poussée des voûtes si difficile à combattre dans les grands monuments du moyen âge, c'était à la fois la hauteur considérable que l'on donnait aux murs de la nef et les vides nombreux qu'on était forcé d'y pratiquer (fig. 230). Si les églises avaient été formées d'un vaisseau unique, sans collatéraux, on eût pu rendre la poussée inoffensive en augmentant largement l'épaisseur des murs, c'est ce que faisaient les Romains lorsqu'ils construisaient des voûtes en berceau. Mais, dans les églises, la présence des collatéraux et la nécessité de maintenir d'amples communications entre eux et la nef ne permettaient pas d'accroître indéfiniment l'épaisseur des murs, sans compter que le sens esthétique de nos pères dut être choqué par l'apparence massive des arcades percées dans ces murs renforcés. Le remède fut donc trouvé insuffisant, il fallut chercher autre chose.

Certains architectes songèrent à tracer leurs voûtes en berceau suivant une courbe poussant moins au vide que l'arc en plein cintre. L'expérience leur ayant appris que c'était le propre de l'arc brisé, ils imaginèrent de faire des voûtes en berceau brisé (fig. 231). Les exemples en sont nombreux en Poitou, en Limousin, en Bourgogne et jusqu'en Provence. La plupart ne remontent qu'au XII^e siècle, quoique les juges les plus autorisés admettent qu'il en a existé dès le siècle précédent [1].

Mais, plus anciennement encore, on a connu d'autres artifices de construction pour combattre la poussée.

Le premier en date paraît être l'emploi des contreforts et des doubleaux.

1. Néanmoins je ne saurais en fournir la preuve, et j'estime que la plupart des exemples attribués par Quicherat au XI^e siècle doivent être rajeunis sensiblement.

Une expérience, probablement vieille de bien des siècles, avait appris aux constructeurs qu'on peut empêcher la chûte d'un mur poussant au vide en le garnissant de distance en distance d'éperons ou de contreforts formant à l'extérieur de l'édifice une saillie plus ou moins prononcée. Les Romains, dans leurs édifices voûtés, ont eu parfois recours à cet artifice, mais en en dissimulant la vraie fonc-

Ph. M. H.

Fig. 231. — Digne. Ancienne cathédrale.

tion sous des dehors architectoniques qui lui donnent l'apparence d'un simple motif de décoration (fig. 232). Les Byzantins de même ont assez souvent flanqué leurs murs de contreforts, mais eux aussi en ont généralement déguisé le rôle en les reliant par des arcs en plein cintre sur lesquels viennent s'appuyer les dernières assises du mur et la corniche qui en forme le couronnement. On a des exemples de cette disposition à Ravenne dans la curieuse chapelle funéraire de Galla Placidia (fig. 233) et à Sant' Apollinare in Classe (fig. 14).

Les architectes de l'époque romane ont parfois agi de même, surtout en Poitou

J. Brutails ph.

Fig. 232. — Arènes de Nimes.

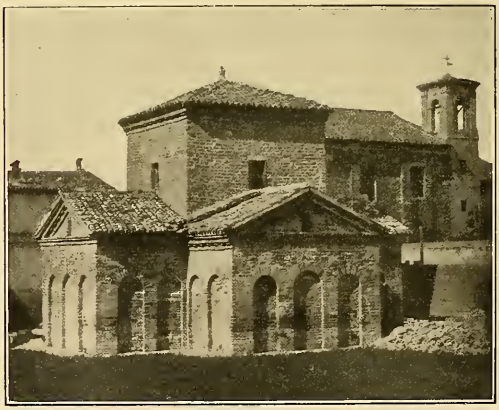

Fig. 233. — Ravenne. Chapelle funéraire de Galla Placidia.

(fig. 234) et en Auvergne (fig. 455). Ailleurs, principalement dans le bassin du Rhône, sur les bords du Rhin et dans le nord de l'Italie, ils ont employé ces contreforts de très faible saillie dont j'ai signalé l'emploi dès l'époque carolingienne, et qui sont reliés par de petits arceaux groupés par trois, quatre ou cinq (fig. 235).

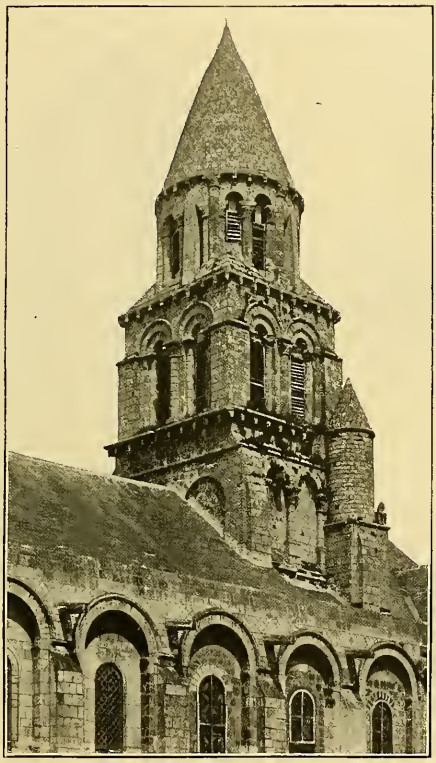

Ph. M. H.

Fig. 234. — Poitiers. Notre-Dame-la-Grande.

Mais les contreforts de ce type ne peuvent guère servir qu'à la décoration des édifices, car ils ne sont pas assez puissants pour exercer grand effet sur la construction. Aussi la plupart des architectes romans ont-ils préféré flanquer les murs de contreforts rectangulaires nettement accusés, couronnés par un simple glacis, et dont les saillies sont plus ou moins accentuées, suivant la hauteur du mur à contrebutter. Cet emploi rationnel et systématique du contrefort est une des principales innova-

tions de l'architecture romane ; elle donne aux édifices un caractère particulier, qui se remarque rien qu'à l'inspection du plan.

Ce n'est pas tout. De cruels mécomptes apprirent aux constructeurs que des voûtes médiocrement bâties tiennent tant qu'elles sont supportées par des cintres, mais qu'une fois privées de cet appui elles s'effondrent. De là sans doute est venue

Ph. M. H.

Fig. 235. — Église abbatiale de Cruas (Ardèche).

l'idée de construire sous les voûtes des arcs en pierre jouant le rôle de cintres permanents et offrant le double avantage de renforcer la voûte de place en place et, en cas d'accident, de rendre le mal moins grave en le localisant.

Ces arcs construits sous la douelle de la voûte, normalement à son axe, sont les arcs doubleaux. Les architectes occidentaux ont pu en prendre l'idée dans certaines constructions byzantines, mais non, comme Viollet-le-Duc l'a prétendu [1], dans les

1. *Dict. d'archit.*, t. IX, p. 487 et s.

édifices de la Syrie centrale qui sont construits suivant des principes tout différents [1]. Au surplus, il est peu vraisemblable que nos constructeurs se soient inspirés de modèles lointains alors qu'ils avaient chez eux des voûtes de l'époque romaine munies de véritables doubleaux. L'exemple qu'on donne le plus souvent se voit à Nimes dans le temple de Diane, élégant édifice dont la voûte est en ruines, ce qui permet d'en bien reconnaître le mode de construction. Elle est formée de blocs de pierre tous semblables posés sur des arcs en saillie (fig. 236). Mais ces arcs ne sont que de pseudo-doubleaux, car ils sont appareillés de façon à faire queue dans la voûte et par conséquent à faire corps avec elle; tandis que le véritable doubleau est posé sous la voûte comme le serait un cintre; il en est indépendant, ce qui donne à l'ensemble du système une élasticité fort utile pour atténuer la gravité des

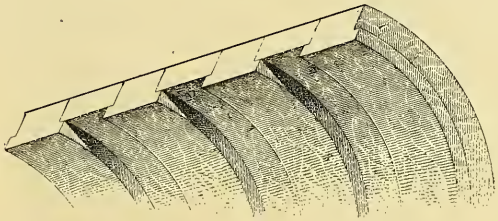

Fig. 236. — Nimes. Voûte du Temple de Diane, d'après Choisy.

tassements ou des désordres qui peuvent se produire. Les arènes de Nimes présentent un meilleur exemple d'arc doubleau remontant à l'époque romaine. La voûte en berceau qui recouvre le rez-de-chaussée de la dernière précinction (fig. 237) est munie de doubleaux qui ne diffèrent de ceux du moyen âge que par un seul point : ils sont portés sur des consoles, tandis que les autres sont ordinairement portés sur des piédroits partant du sol et qui font sur la surface du mur ou du pilier auquel ils sont appliqués une saillie, profilée en pilastre ou en demi-colonne, d'une épaisseur proportionnée à la section du doubleau.

Les Byzantins, quand ils ont employé des doubleaux, ont agi de même, et ils nous en ont laissé des exemples dans des monuments dont l'influence sur l'architecture occidentale n'est pas niable, comme dans le bas-côté de Saint-Vital de Ravenne.

Cette façon de faire porter les doubleaux sur des piédroits partant du sol a obligé les constructeurs romans à les construire toujours au droit des piles de la nef; c'est dans le même alignement qu'ils placent également les contreforts, de telle sorte qu'en observant à l'extérieur d'une église romane la place occupée par ces derniers,

1. Dans ces édifices les doubleaux ne servent pas à soulager des voûtes en berceau, mais à porter de grandes dalles posées à plat (Vogüé, *Syrie centrale*, *passim*).

on peut savoir le nombre des travées que comprend l'église et la place des piliers qui les soutiennent. C'est là une particularité fort importante, car elle permet, dans certains édifices transformés après coup, de restituer à coup sûr le plan primitif.

Les contreforts et les doubleaux consolident suffisamment la voûte en berceau pour qu'un grand nombre d'églises ainsi voûtées aient pu se conserver jusqu'à

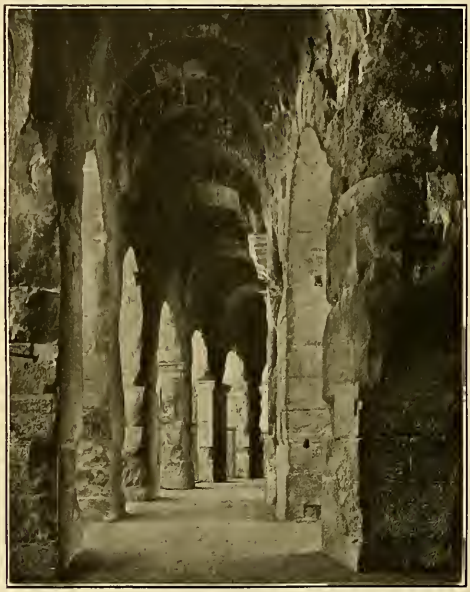

J. Brutails ph.
Fig. 237. — Arènes de Nimes. Galerie extérieure.

nous sans le secours d'aucun autre artifice. Elles se rencontrent surtout dans le bassin du Rhône et de la Saône. Dans la plupart, il est vrai, la nef est peu élevée ou de largeur médiocre. En Bourgogne, cependant, on a bâti de la sorte de fort grandes églises, et dont les voûtes atteignent une hauteur considérable, comme l'admirable église de Cluny, dont la ruine est due au vandalisme des hommes et non à des vices de construction ou aux injures du temps.

Toutefois cet exemple est exceptionnel, et la plupart des grandes églises bourguignonnes construites ainsi auraient péri depuis longtemps, malgré la précaution qu'on eut souvent de donner à leurs voûtes la forme brisée qui pousse moins au vide que le plein cintre, si un siècle ou deux après leur construction on

Fig. 238. — Église de Tournus.

Questel del.

n'avait consolidé leurs voûtes par un autre procédé dont je parlerai plus tard, l'arc-boutant.

L'emploi des doubleaux et des contreforts n'est donc un remède suffisant pour combattre la poussée de la maîtresse-voûte que dans les édifices de dimensions moyennes. Pour les grands, nos constructeurs durent chercher d'autres solutions du problème.

Une des plus ingénieuses consista à substituer au berceau continu, dirigé dans le même sens que l'axe de l'église, une série de berceaux juxtaposés, perpendiculaires à l'axe de l'espace à couvrir et correspondant chacun à une travée. Au point de vue purement technique, c'était une assez bonne solution, car ces berceaux contigus se contrebuttent mutuellement, et il suffit de donner assez d'épaisseur au mur de la façade et à celui du chevet pour assurer l'équilibre du système. De plus, cela ne présentait pas de difficultés d'exécution exceptionnelles, car pour voûter ainsi une église il suffisait de jeter au droit des piliers une suite de doubleaux portant sur leur extrados les portions de murs nécessaires pour recevoir les retombées de ces berceaux transversaux.

Malgré ces avantages incontestables, cette solution du problème des voûtes a eu peu de succès. On n'en connaît en France qu'une seule application à la nef d'un grand monument, c'est à Saint-Philibert de Tournus (fig. 238) [1]. Il y en a une autre dans une église de moindre dimension, celle de Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire) [2]. Très rares sur la nef des églises, les berceaux transversaux sont un peu plus fréquents au-dessus des bas-côtés. Là, en effet, ils présentent en plus des avantages indiqués ci-dessus, celui d'épauler solidement la nef. C'est, sans doute, ce qui a fait adapter ce genre de voûtes aux collatéraux de la cathédrale de Lescar [3], des églises de Bénévent (fig. 239), de Châtillon-sur-Seine, de Fontenay près Montbard et de quelques autres édifices, pour la plupart cisterciens comme ce dernier [4].

Une bien meilleure solution du problème, et dont le succès a été par suite beaucoup plus grand, a consisté à épauler la voûte en berceau de la nef par les voûtes des collatéraux. C'est en Poitou, dans le Centre, en Auvergne et jusque sur les bords de la Garonne que ce système a prévalu. Il oblige à élever les voûtes des collatéraux jusqu'à la naissance de la maîtresse voûte (fig. 240), ou à surmonter

1. L'auteur à qui on doit la meilleure étude sur l'église de Tournus, M. Virey, attribue la construction de cette voûte à l'abbé Pierre (1066-1107). Voir *Annales de l'Acad. de Mâcon*, 3e s., t. VIII.

2. Virey, *L'archit. romane dans l'anc. dioc. de Mâcon*, p. 33. M. Enlart (*Manuel*, p. 272) cite encore l'église de Palognieu (Loire).

3. Notons seulement que les voûtes des bas-côtés de Lescar sont une addition à la construction primitive, comme l'a prouvé M. Lanore (*Bull. mon.*, t. LXVIII, p. 228 et s.).

4. Reprenant une hypothèse émise par M. Dieulafoy, M. Choisy (*Hist. de l'architecture*, t. II, p. 197) fait venir cette combinaison de voûtes de la Perse antique, d'où elle aurait pénétré chez nous par la vallée du Rhône. Mais point n'est besoin d'aller chercher si loin l'origine d'une disposition dont les architectes romans avaient mille exemples sous les yeux dans les arches des ponts et des aqueducs ou dans les voûtes des amphithéâtres romains.

ceux-ci de voûtes en quart de cercle, formant une sorte de demi-berceau continu, dont le sommet vient butter contre le mur de la nef au point où l'expérience indiquait que l'effort maximum de la poussée venait s'exercer (fig. 241).

Ph. M. H.

Fig. 239. — Église de Bénévent-l'Abbaye (Creuse).

C'est un système excellent, fort solide, et qui a permis à un grand nombre d'églises du XIe et du XIIe siècle, comme Saint-Savin-sur-Gartempe, Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Saint-Pierre de Chauvigny, Aulnay en Saintonge, etc., de parvenir jusqu'à nous. Son plus grave inconvénient est d'obliger, dans les grandes

églises, à donner aux collatéraux une hauteur hors de proportion avec leur largeur habituelle. Aussi les architectes du Limousin, de l'Auvergne, du Rouergue et des

Fig. 240. — Poitiers. Notre-Dame-la-Grande. Coupe sur la nef.

bords de la Garonne ont-ils préféré, pour les églises importantes et dont la nef était

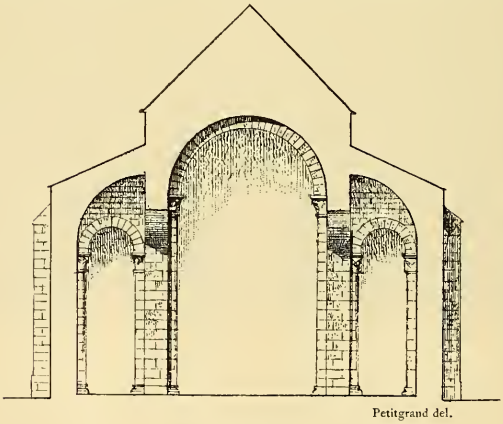

Petitgrand del.

Fig. 241. — Culhat (Puy-de-Dôme). Coupe sur la nef.

fort élevée, construire au-dessus des bas-côtés un étage formant tribune et dont la voûte, qui est toujours un demi-berceau, contrebutte le berceau de la nef.

Cette ingénieuse combinaison a été appliquée dès le XIe siècle à Saint-Martial de Limoges (fig. 242) et à Notre-Dame-du-Port de Clermont ; elle a permis, dans les admirables églises de Sainte-Foy de Conques et de Saint-Sernin de Toulouse, d'allier la solidité à des proportions grandioses.

J'ai dit plus haut que les architectes romans avaient connu et employé tous les genres de voûtes en usage chez les Romains. Ils se sont donc servis comme eux de la voûte d'arêtes.

La voûte d'arêtes est formée par l'intersection de deux voûtes en berceau dont les clefs sont dans le même plan (fig. 243) [1].

Ces deux berceaux se pénètrent suivant deux lignes courbes, qui forment des arêtes en croix et qui dessinent quatre compartiments ou cantons de voûte, dans lesquels la poussée se transmet de proche en proche de la clef aux arêtes ; si bien que pour assurer l'équilibre du système il suffit de contrebuter convenablement les quatre points où les arêtes aboutissent [2].

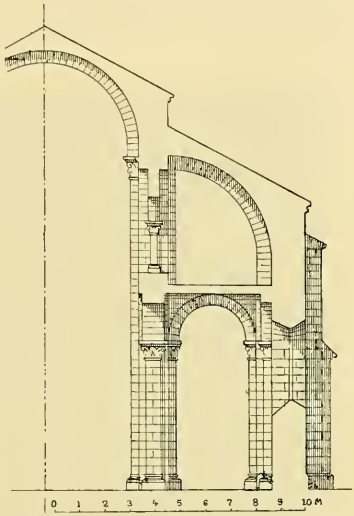


Fig. 242. — Limoges. Église Saint-Martial. Coupe sur la nef, d'après Ch. de Lasteyrie.

La voûte d'arêtes présente de grands avantages sur la voûte en berceau : d'abord

1. Quicherat définit la voûte d'arêtes « un berceau traversé à la hauteur de ses impostes par un autre berceau de même cintre. » (*Mélanges*, p. 425). La plupart des voûtes d'arêtes du moyen âge répondent, en effet, à cette définition. Toutefois il n'est pas nécessaire, pour avoir une voûte d'arêtes, que les deux berceaux qui l'engendrent soient de même cintre, ni qu'ils aient leurs impostes au même niveau. Par contre, il faut que les clefs des berceaux générateurs soient dans le même plan ou convergent en un même point, sinon, au lieu d'une vraie voûte d'arêtes, on a une de ces pénétrations plus ou moins profondes, comme on en voit dans la crypte de Saint-Eutrope à Saintes (fig. 244), et comme on en rencontre souvent dans les voûtes en berceau du XVIIIe siècle. On dit encore parfois que les berceaux générateurs doivent se couper à angle droit. Ce n'est pas nécessaire, pas plus qu'il n'est indispensable que tous deux soient rectilignes. Ainsi les voûtes d'arêtes qui couvrent si souvent le pourtour du chœur des églises romanes sont engendrées par la rencontre d'un berceau annulaire et d'un berceau rectiligne, qui lui-même s'évase parfois en tronc de cône. Mais c'est seulement dans le cas où les deux berceaux se coupent à angle droit que les quatre cantons formés par les arêtes sont égaux.

2. Il ne faut pas confondre la voûte d'arêtes avec la voûte en *arc-de-cloître*. Celle-ci est une calotte à quatre pans, que l'on peut considérer théoriquement comme engendrée par la rencontre de deux berceaux dont on conserverait uniquement les parties qui disparaissent dans la voûte d'arêtes. Les Romains et les Byzantins ont connu la voûte en arc-de-cloître mais n'en ont pas fait grand usage. Les architectes du moyen âge s'en sont servi moins encore, surtout dans l'architecture religieuse. Il me suffira donc de rappeler l'exemple qu'en fournit la chapelle Sainte-Croix à Montmajour (Revoil, *Archit. romane du Midi de la France*, t. I, pl. 6).

il n'est pas nécessaire pour la porter d'avoir des murs formant jambages continus, elle peut tenir sur quatre supports isolés, placés aux points où aboutissent les arêtes, et les effets de la poussée étant localisés en ces points sont plus faciles à combattre. On peut donc réduire à volonté l'épaisseur des murs, car ils ne servent plus que de

Ph. M. H.

Fig. 243. — Saint-Dié. Église Notre-Dame.

clôture. La voûte d'arêtes s'adapte admirablement au plan de nos églises, car il est toujours facile de diviser la nef et les bas-côtés en autant de compartiments rectangulaires qu'il y a de travées, et de couvrir chacun d'eux d'une voûte d'arêtes; elle convient tout particulièrement au carré du transept, dont la forme et les proportions s'accommodent mal de la voûte en berceau; elle est même assez souple pour se prêter aux exigences des constructions courbes, comme le pourtour du chœur ou le

bas-côté des églises rondes. Enfin dans les églises voûtées en berceau on est souvent gêné pour éclairer la nef, car on ne peut percer des fenêtres au-dessus des impostes de la voûte, de crainte de l'affaiblir au point où la poussée se fait le plus sentir, et on peut encore moins en percer au-dessous si les voûtes latérales viennent contrebuter celles de la nef. Avec la voûte d'arêtes, au contraire, rien n'empêche de loger des fenêtres au-dessus de la ligne des impostes, car elles tombent dans les lunettes de la voûte, c'est-à-dire dans les murs qui en ferment les cantons latéraux.

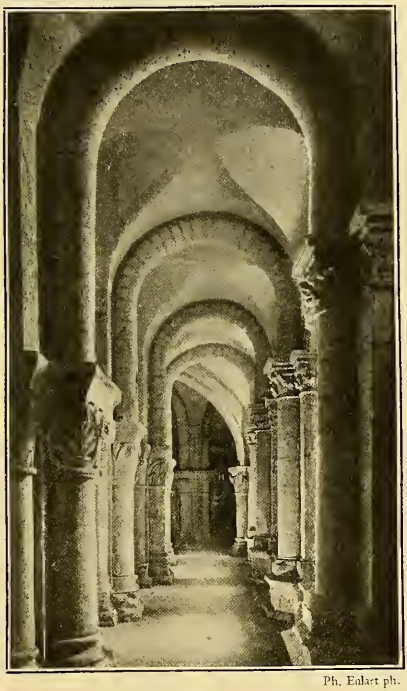

Ph. Eulart ph.

Fig. 244. — Saintes. Crypte de Saint-Eutrope.

On comprend dès lors que les architectes du moyen âge aient fait grand usage de la voûte d'arêtes. Les Romains leur en avaient laissé de nombreux et magnifiques exemples. Il y en avait plusieurs à Rome d'une hardiesse étonnante, notamment à la basilique de Constantin et dans la grande salle des Thermes de Dioclétien; à Paris même, nous avons une voûte d'arêtes de grandes dimensions dans la principale salle des Thermes de Julien. Les Byzantins ont pratiqué ce genre de voûte autant que les Romains, mais les architectes du moyen âge n'ont pas eu besoin de leur en demander le secret, car la tradition ne s'en est jamais perdue en Gaule depuis l'époque romaine jusqu'au XI^e siècle. Toutefois comme la construction en est d'autant plus difficile que les dimensions en sont plus grandes, on en limita l'emploi, pendant longtemps, aux espaces peu élevés et dans lesquels on pouvait multiplier les supports de façon à ne laisser entre eux que des vides assez petits pour que les défauts d'exécution de la voûte eussent peu d'importance. C'est le cas dans les cryptes, et l'on peut voir dans celles de Jouarre (fig. 36), de Saint-Philbert de Grandlieu, de la Couture au Mans, etc., des voûtes d'arêtes qui remontent certainement au IX^e ou au X^e siècle.

Les cryptes de l'époque romane sont presque toutes voûtées de la sorte, mais les

architectes en devenant plus habiles, se montrèrent plus hardis; ils ne craignirent pas d'appliquer la voûte d'arêtes aux bas-côtés de leurs églises (fig. 245) et finirent par s'en servir pour le chœur et même pour la nef. C'est en Bourgogne que se rencontrent les exemples les plus marquants de nefs voûtées d'arêtes (fig. 246)[1], mais

Ph. M. H.

Fig. 245. — Souvigny. Bas-côté nord.

il y en a eu dans d'autres parties de la France, et si elles sont devenues très rares aujourd'hui, cela ne tient pas seulement à ce que beaucoup de ces voûtes exécutées par des ouvriers maladroits n'ont pas eu de durée, mais bien plus à ce qu'au début du XIIe siècle, à l'époque où architectes et ouvriers furent devenus assez habiles pour oser monter des voûtes de cette espèce au-dessus de grands espaces comme les nefs de nos églises, l'art de bâtir s'enrichit d'un élément nouveau qui devait amener une véritable révolution dans l'art de bâtir les voûtes. Cet élément, c'est la croisée d'ogives[2].

1. Il en existe à Anzy-le-Duc, Gourdou, Toulon-sur-Arroux, Bragny-en-Charollais (Saône-et-Loire) que M. Virey fait remonter à la seconde moitié du XIe siècle (*Architecture romane dans le diocèse de Mâcon*, p. 32).

2. Une erreur due aux écrivains des dernières années du XVIIIe siècle a fait donner au mot *ogive* une signification qu'il n'avait jamais eue.

La voûte sur croisée d'ogives est un dérivé de la voûte d'arêtes. Elle en a la forme générale, mais s'en distingue par un détail caractéristique, c'est l'addition, sous les arêtes, de nervures en croix qui les renforcent et les soulagent (fig. 247).

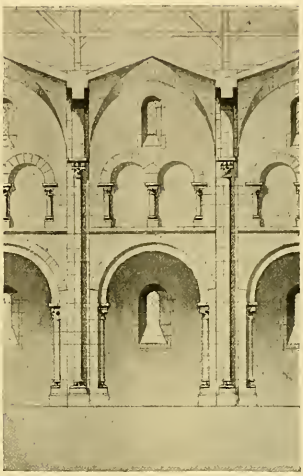

Narjoux del.
Fig. 246. — Gourdon (S.-et-L.).

La voûte sur croisée d'ogives a les mêmes avantages que la voûte d'arêtes et elle a de plus un mérite qui explique son rapide et universel succès, c'est qu'elle est aussi facile à construire que l'autre l'est peu.

La voûte d'arêtes, en effet, quand elle est de petites dimensions, peut être faite en moellons mal dégrossis, noyés dans un épais bain de mortier; mais ce procédé sommaire, le seul employé par la plupart des constructeurs romans, offre peu de garanties de stabilité dès qu'il s'agit d'une voûte de grande envergure. Or il est fort difficile de construire une voûte d'arêtes en pierres d'appareil, car ses arêtes, sur lesquelles viennent s'accumuler tous les efforts de la poussée, dessinent une courbe elliptique dont chaque voussoir a un profil différent. De plus ces voussoirs d'arêtes doivent être taillés de façon à faire queue à la fois dans l'un et l'autre des berceaux dont l'intersection forme la voûte (fig. 248). Où trouver des ouvriers capables d'exécuter un pareil tracé à une époque où l'art de la stéréotomie était encore dans l'enfance? Aussi dans la pratique les gens du

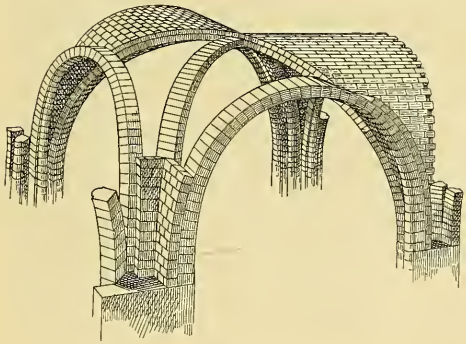

Fig. 247. — Voûte sur croisée d'ogives.

On a cru qu'il désignait l'arc brisé et une foule de gens l'emploient aujourd'hui dans cette acception. Je montrerai plus loin les inconvénients de cette façon vicieuse de parler, qu'il me suffise en ce moment de prévenir une fois pour toutes que jamais je n'emploierai le mot *ogive* pour désigner l'arc brisé, je lui conserverai toujours le sens qu'il avait au moyen âge et m'en servirai uniquement pour désigner le membre d'architecture dont je parle ici.

moyen âge n'ont-ils presque jamais appareillé de la sorte les voussoirs d'arêtes [1].

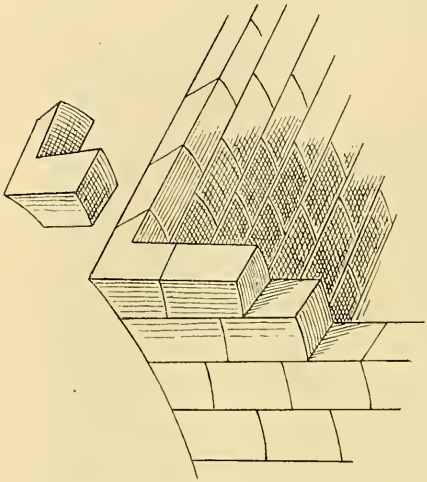

Fig. 248. — Appareil d'une voûte d'arêtes.

Les Romains eux-mêmes ne l'ont fait que rarement [2]. Habiles à gâcher du mortier qui devenait avec le temps plus solide que la pierre, ils se contentaient de tailler les voussoirs d'arêtes par à peu près, et s'en rapportaient au mortier pour corriger les imperfections de la taille. Ou bien encore ils avaient recours à d'ingénieux artifices que M. Choisy a exposés avec un talent remarquable [3]. Ces artifices consistaient à former la voûte d'une ossature en briques composée d'arcs assez rapprochés pour que les intervalles laissés entre eux pussent être facilement remplis de blocage ou de petits matériaux noyés dans du mortier. Toute taille était ainsi supprimée. La voûte n'était plus un ensemble de pierres soigneusement appareillées, c'était un assemblage d'arcs et de matériaux agglomérés formant un tout homogène grâce à l'adhérence des mortiers, et ce tout était dissimulé sous d'épais enduits. Les figures ci-jointes font suffisamment comprendre comment on s'y prenait

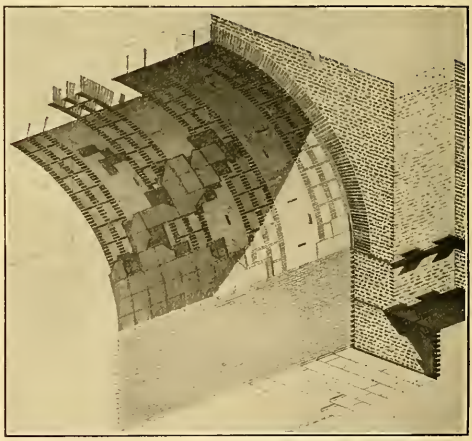

Fig. 249. — Rome. Palais des Césars au Palatin. Voûte en berceau dessinée par Choisy.

1. Mais souvent ils placent une ou deux pierres appareillées à la naissance des arêtes et construisent le reste en blocage sur couchis.

2. On a trouvé près de Villers-Cotterets un hypogée gallo-romain avec une voûte d'arêtes très bien appareillée (Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, pl. 18 et 19).

3. *Ibid.*, p. 32 et s.

pour construire par ce procédé des voûtes en berceau (fig. 249) ou des voûtes d'arêtes (fig. 250).

Les constructeurs de l'époque romane n'ont jamais eu recours à ces artifices;

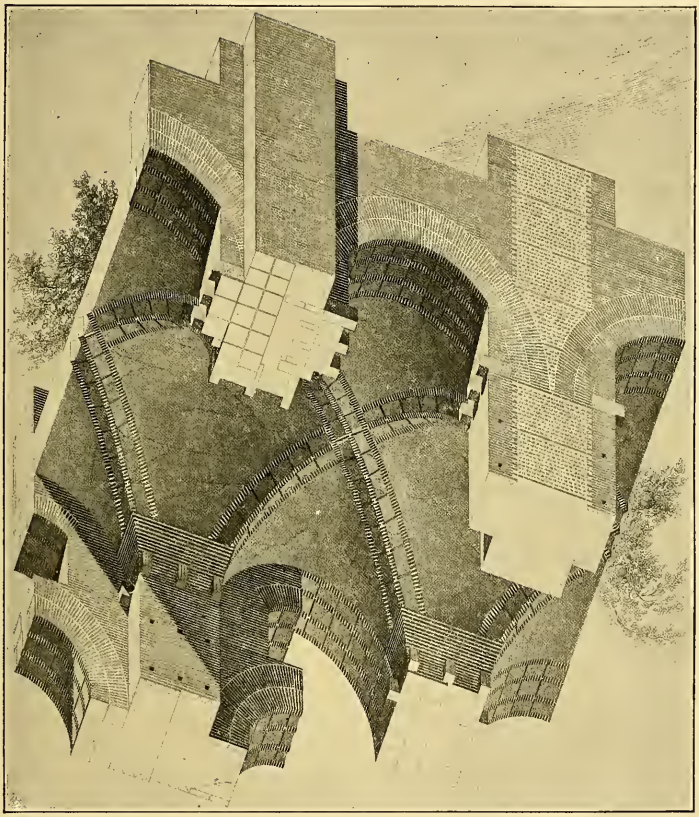

Fig. 250. — Rome. Palais des Césars au Palatin.
Voûte d'arêtes relevée par Choisy.

leurs voûtes d'arêtes sont presque toujours faites en blocage ou en moellons posés à la diable et que maintient seule l'adhérence des mortiers.

On trouve cependant quelques voûtes d'arêtes romanes appareillées avec soin, surtout en Anjou où l'art de bâtir fit de très rapides progrès à partir des dernières années du XIe siècle. Mais dans ces voûtes appareillées, les voussoirs d'arêtes ne sont

pas taillés suivant la formule que j'indiquais plus haut, ils sont semblables aux voussoirs ordinaires, et sont posés en besace, c'est-à-dire qu'en les plaçant, on les faisait chevaucher les uns sur les autres, et qu'au moment de la pose on abattait l'angle du voussoir dépassant l'arête [1]. C'est là un procédé empirique assez défectueux s'il s'agit de grandes voûtes. Aussi conçoit-on qu'on y ait renoncé du jour où l'on eut imaginé l'ingénieux artifice des ogives.

Celui-ci, en effet, supprime toutes les difficultés d'appareil inhérentes à la voûte d'arêtes, car les ogives sont toujours des arcs de cercle et par conséquent leurs claveaux sont semblables à ceux d'un arc quelconque. Il n'est pas besoin de faire des voussoirs compliqués le long des arêtes, chaque canton de la voûte se compose de voussoirs ordinaires tracés et taillés comme ceux d'une voûte en berceau [2].

Inutile de faire des cintres coûteux, car pour construire la voûte on commence par bander des doubleaux entre chaque travée, puis on jette diagonalement en travers de l'espace à couvrir les branches d'ogives, auxquelles on ajoute souvent deux autres arcs collés contre les murs latéraux et que l'on nomme formerets (fig. 247) [3] et sur l'ossature ainsi formée, on élève successivement les quatre cantons de la voûte. Ces cantons sont indépendants l'un de l'autre, si bien que si un accident arrive à l'un d'eux, les trois autres ne sont point forcément entraînés dans sa ruine.

Il n'était pas possible de trouver une solution plus simple, plus rationnelle, plus élégante, du problème qui depuis l'époque carolingienne avait préoccupé tant d'architectes. Aussi la voûte d'ogives s'est-elle promptement substituée à toutes les autres, et a-t-elle régné sans partage de la fin du XII^e^ au milieu du XVI^e^ siècle.

Depuis que les progrès de la science archéologique ont permis d'apprécier toute l'importance de cette innovation, on s'est fréquemment demandé où et quand elle avait pris naissance, et à qui revenait le mérite de l'invention.

Quicherat, vers la fin de sa vie, a pensé qu'il fallait en faire honneur aux Romains, et il s'est efforcé de prouver que c'est la croisée d'ogives dont certains auteurs anciens parlent sous le nom de *cancri* [4]. Il y avait de ces *cancri* [5] pour supporter le phare d'Alexandrie et le temple d'Héraclée. Mais la destruction de ces monuments a été si complète que l'on n'en sait même plus l'emplacement exact. On ne peut donc faire que des conjectures sur la nature des *cancri* [6], et celle qu'a faite Quicherat ne semble pas avoir recueilli beaucoup d'adhésions.

1. On a des exemples de voûtes d'arêtes ainsi construites dans une salle du XII^e^ siècle à l'évêché d'Angers, dans les bas-côtés de l'église de Cunauld et, bien loin de là, dans ceux de l'église de Chamalières (Haute-Loire). Viollet-le-Duc en a trouvé d'analogues autour du chœur de l'église de Poissy (*Dict.*, t. IX, p. 495, fig. 19).

2. Notons toutefois que l'on trouve encore au milieu du XII^e^ siècle, et même plus tard, des voûtes d'ogives dont les quatre cantons sont en blocage.

3. L'usage des formerets assez rare jusque vers 1150 se généralise pendant la seconde moitié du XII^e^ siècle.

4. Voir ses *Mélanges d'archéologie*, p. 506 et suiv.

5. Voir un fragment anonyme découvert par Quicherat dans un manuscrit de Charleville (*Ibid.*, p. 507 et 508 en note).

6. Dans la relation du voyage d'Arculphe aux Lieux Saints, écrite au VII^e^ siècle par Adamna-

En réalité, les Romains ne semblent pas avoir connu la véritable croisée d'ogives indépendante de la voûte ; car autrement, comment expliquer qu'on n'en ait jamais trouvé aucune trace dans les innombrables édifices voûtés qu'ils nous ont laissés, comment comprendre qu'ils n'en aient point fait usage pour la construction de ces immenses voûtes d'arêtes que j'ai mentionnées plus haut, et qu'on voit encore à la basilique de Constantin, ou aux thermes de Dioclétien. Toutefois on doit reconnaître qu'ils ont été bien près de la découvrir le jour où ils ont imaginé ces arcs en croix, noyés dans la voûte (fig. 250), dont j'ai indiqué plus haut la fonction [1] ; et l'on pourrait supposer que les gens du moyen âge ont puisé dans cet artifice l'idée de la croisée d'ogives.

Mais cela même me paraît peu probable. Cette ossature noyée dans l'épaisseur des voûtes, dissimulée sous d'épais enduits, n'est pas apparente. C'est seulement dans les édifices en ruines qu'on en peut reconnaître l'existence ; or, pour interpréter une ruine et y chercher des inspirations, il faut un esprit critique qui n'était point dans les habitudes de nos pères.

Il est donc infiniment plus vraisemblable que l'idée de la croisée d'ogives leur est venue spontanément comme une conséquence naturelle des principes qu'ils appliquaient dans leurs constructions. L'ogive est, en effet, à la voûte d'arêtes, ce que le doubleau est à la voûte en berceau ; il est tout simple que des architectes, frappés du secours qu'ils trouvaient dans les doubleaux, aient cherché dans les ogives un secours analogue pour la construction des voûtes d'arêtes [2].

Je n'hésite donc pas à considérer la croisée d'ogives comme une invention spontanée des architectes français de la fin du XIe siècle.

Je dis *français*, car, s'il a pu y avoir jadis quelque doute à cet égard, on ne conteste plus guère aujourd'hui à notre pays la paternité de cette invention. L'Italie y a prétendu pendant longtemps, et il s'est trouvé, même en France, des auteurs pour attribuer aux croisées d'ogives que l'on voit à Saint-Ambroise de Milan, à Saint-Michel de Pavie et dans quelques autres édifices de la Lombardie, une antériorité marquée sur les plus vieilles ogives de France [3].

nus, il est question de deux églises construites l'une sur les bords du Jourdain, l'autre à Nazareth et qui étaient portées l'une sur quatre, l'autre sur deux *cancri* (Quicherat, *loc. cit.*, p. 507). Or Adamnanus emploie un peu plus loin le mot *tumulus* comme synonyme de *cancer*. Ces *cancri* devaient donc être des massifs de maçonnerie et non des voûtes.

1. M. Rivoira dans l'édition anglaise de son livre leur en attribue nettement la découverte et croit en avoir trouvé un exemple du temps d'Hadrien dans la Villa dei Sette Bassi (*Lombardic Archit.*, t. I, p. 248, fig. 361, 362, 363). On voit en effet dans une voûte de cette villa des arcs diagonaux qui semblent avoir fait une saillie bien marquée sur la voûte. Mais ces arcs ne sont pas indépendants de la voûte, ils font corps avec elle, et sont bâtis en compartiments de briques mêlés de blocage. C'est donc une variante du système décrit par Choisy ; ce n'est pas une vraie croisée d'ogives.

2. Je ne dirai rien de l'étrange théorie esquissée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire* (t. VI, p. 434 à 437) et qui tendrait à faire sortir la croisée d'ogives de la coupole sur pendentifs. Elle a été reprise avec une exagération singulière par Corroyer dans son petit livre sur l'*Architecture romane*, p. 262 et s. M. Eug. Lefèvre-Pontalis en a fait si complète justice (*Archit. relig. dans l'anc. dioc. de Soissons*, t. I, p. 64-65) qu'il me paraît superflu d'y revenir.

3. C'est notamment l'opinion soutenue par M. de Dartein dans son luxueux ouvrage sur l'architecture lombarde.

Mais ce sont des idées qu'il n'est plus possible de soutenir aujourd'hui, car il n'est pas douteux que Saint-Michel de Pavie n'ait été rebâtie de fond en comble à la suite du terrible tremblement de terre qui détruisit la ville en 1127 [1]. Quant à Saint-Ambroise de Milan, ses voûtes sont loin d'avoir l'antiquité qu'on leur a prêtée. Cattaneo a montré avec une grande force de raisonnement que la seule partie de l'église remontant aux temps carolingiens était l'extrémité orientale de l'édifice, c'est-à-dire l'abside principale et les deux absidioles qui la flanquent [2]. Il admettait que la nef avait pu recevoir sa forme actuelle avant le dernier quart du XIe siècle, mais ses voûtes, si elles existaient dès cette époque, avaient dû être refaites depuis, car elles étaient assez mal construites pour qu'une partie d'entre elles se soient écroulées dans les dernières années du XIIe siècle [3]. Des documents récemment mis en lumière par M. Biscaro [4], ont permis de préciser davantage et ont porté le dernier coup aux théories si fort ébranlées déjà par Cattaneo. Saint-Ambroise possédait deux clochers, l'un appartenant aux moines qui desservaient l'église, l'autre construit au début du XIIe siècle et donné en 1128 par l'archevêque Anselme de Pusterla à des chanoines qui tenaient à Saint-Ambroise une place que les moines ne cessaient de leur contester [5]. Or des documents du temps nous apprennent que l'architecte qui construisit ce second clocher, reconstruisit en même temps l'église avec le concours de la ville. Les travaux durèrent assez longtemps, car, vers 1140, le maître-autel était encore entouré d'échafaudages [6], qui obligeaient à utiliser pour certaines cérémonies la vieille abside carolingienne, et il est presque sûr qu'ils n'étaient pas terminés en 1144, car, à cette date, les clefs du clocher étaient encore entre les mains des personnes déléguées par la municipalité à la surveillance de l'entreprise [7]. M. Biscaro a conclu de ces documents que la reconstruction de Saint-Ambroise avait eu lieu de 1098 à 1145 environ. Par conséquent les voûtes de la nef, même si elles n'ont pas été retouchées depuis, ne sont pas antérieures de beaucoup au milieu du XIIe siècle et à la construction des voûtes de Saint-Denys. Or ces dernières ne sont sûrement pas le coup d'essai des architectes français. Elles sont aussi habilement combinées que celles de Saint-Ambroise le sont peu et l'on ne saurait douter que le pays qui les vit élever de 1140 à 1144, n'ait été le théâtre de bien des essais et des tâtonnements avant d'arriver à un pareil résultat. Il n'est donc pas douteux que l'invention de la croisée d'ogives, ou du moins l'idée d'en faire une application systématique est bien d'origine française [8].

1. Cattaneo, p. 211, nº 1.
2. *Ibid.*, p. 189 et s.
3. *Ibid.*, p. 210.
4. *Note e documenti Santambrogiani* dans l'*Archivio storico lombardo*, t. XXXI, 2e p., p. 306.
5. *Ibid.*, p. 317.
6. *Ibid.*, p. 318.
7. *Ibid.*, p. 322.
8. M. Rivoira a repris récemment la thèse de l'origine italienne de la croisée d'ogives en s'appuyant non plus sur Saint-Michel de Pavie ou Saint-Ambroise de Milan, dont il admet la reconstruction au XIIe siècle, mais sur les églises moins connues de Montefiascone, de Rivolta

A quelle région de la France en revient le mérite? Pour répondre à cette question on s'est généralement évertué à rechercher les types d'ogives les plus archaïques, comme si le lieu d'origine de cette invention devait être forcément celui où l'on trouve les ogives les plus grossièrement construites et d'aspect

Ph. M H.

Fig. 251. — Lusignan (Vienne).

le plus rudimentaire. On n'a pas songé que cette apparence d'archaïsme pouvait être due à l'imitation maladroite d'une chose vue ailleurs par des architectes qui en avaient mal saisi le rôle ou le mode de construction.

C'est sûrement le cas des curieuses croisées d'ogives que l'on voit au chœur des églises de Lusignan (fig. 251) et de Javarzay en Poitou. L'architecte qui les a éle-

d'Adda et d'Aversa, dont la date s'échelonnerait entre 1032 et 1099 environ (*Orig. dell' architt. lomb.*, t. I, p. 326, et II, p. 183 et s.). Or il s'est passé pour ces monuments ce dont nos églises françaises du XIIe siècle fournissent aussi maint exemple : ils ont été remaniés après coup et leurs voûtes datent de ces remaniements. Schultz (*Denkm. d. Kunst in Unteritalien*, t. II, p. 191) et Berteaux (*L'art dans l'Italie mérid.*, p. 329) l'ont remarqué pour Aversa. Une monographie détaillée en fournirait de nombreuses preuves pour Montefiascone et Rivolta d'Adda. Or Biscaro a récemment donné de bonnes raisons pour n'attribuer qu'à 1096 environ la fondation de cette dernière église (*Archiv. stor. lomb.*, t. XXXII, 2e p., p. 175 et s.).

vées vers 1120 ou 1140 et qui est sans doute le même dans les deux cas, n'avait aucune idée du rôle véritable de l'ogive, car c'est à des voûtes en berceau qu'il les a appliquées, ce qui montre bien qu'il a copié, sans en comprendre la fonction, un détail de construction inusité dans le pays.

Même chose pour la voûte bien connue qui surmonte le porche de l'église de Moissac (fig. 252). On a voulu longtemps la faire remonter au XIe siècle à cause d'une inscription qui mentionne une consécration de l'église en 1063. On est aujourd'hui d'accord pour reconnaître qu'il y a eu reconstruction totale de l'édi-

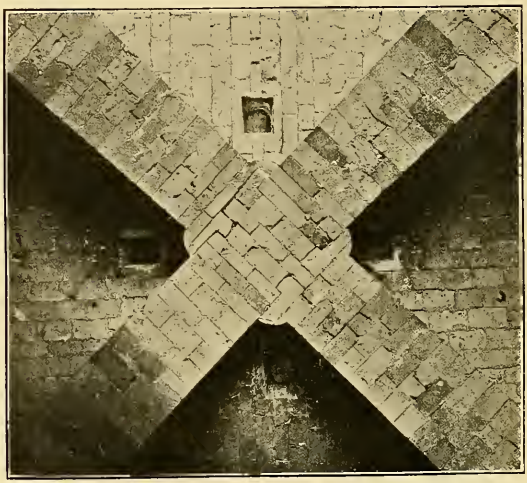

Brutails ph.

Fig. 252. — Moissac. Croisée d'ogives du porche.

fice au XIIe siècle [1] et que le porche ne saurait être antérieur au premier ou au second quart de ce siècle. L'apparence archaïque de ses ogives, la gaucherie de leur exécution, l'étrange façon dont leur intersection est appareillée ne sont donc pas une preuve d'antiquité; cela montre seulement qu'à l'époque où cette voûte fut bâtie, l'ogive était encore une nouveauté sur les bords de la Garonne, la solidité en paraissait douteuse, et voilà pourquoi on a donné à cette croisée d'ogives une si grande section et appareillé le point de rencontre de ses branches d'une façon si exceptionnelle.

On s'est également trompé en prétendant retrouver dans le porche voûté d'ogives de Saint-Victor de Marseille un reste de l'église consacrée en 1040 par le pape

1. Des fouilles faites en 1902 par le chanoine Pottier, et auxquelles il a bien voulu me convier, ont fait retrouver les substructions de l'église du XIe siècle.

Benoît IX, car le style des chapiteaux sur lesquels retombent les nervures de cette voûte, la finesse de l'appareil qui jure avec les gros joints des portions de mur remontant au XIe siècle, suffisent à prouver que cette croisée d'ogives a été trop vieillie de plus de cent ans [1].

On voit dans la crypte de Saint-Gilles (Gard) de superbes croisées d'ogives

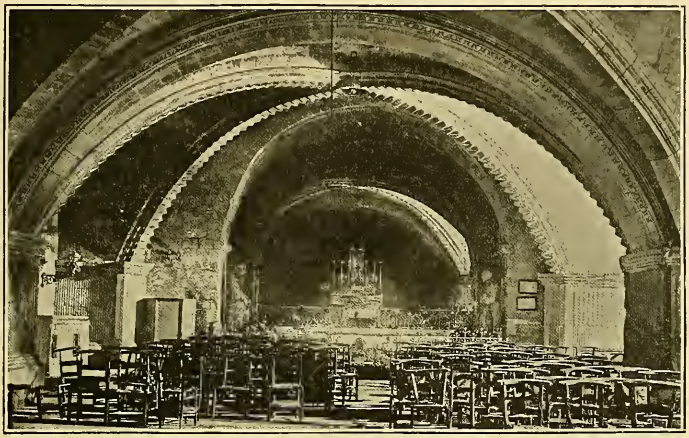

Fig. 253. — Saint-Gilles. Voûtes de la crypte.

(fig. 253) dont les meilleurs auteurs ont placé la construction dans le premier quart du XIIe siècle [2] sur la foi d'une inscription qui nous apprend que cette crypte fut commencée le lundi de Pâques 1116. Mais on n'a pas remarqué que la plus grande partie de cette crypte était primitivement voûtée d'arêtes et que c'est après coup qu'on y a introduit des croisées d'ogives [3]. Rien n'autorise à croire beaucoup plus anciennes les ogives que l'on voit au porche de Saint-Guilhem du Désert, à celui de Saint-Gaudens ou au transept de l'ancienne cathédrale de Maguelonne [4]. Rien n'autorise à

1. Enlart, *Manuel*, p. 441, fig. 208.

2. Quicherat, *Mélanges*, p. 503 ; Lefèvre-Pontalis, *Archit. rom. dans le dioc. de Soissons*, t. I, p. 67.

3. Ces croisées d'ogives sont néanmoins au nombre des plus anciennes qu'il y ait dans le Midi de la France, car elles sont antérieures à 1145. J'en ai donné la preuve dans mes *Études sur la sculpture française*, p. 84 et s. Deux ou trois des travées construites en 1116 sans ogives existent encore.

4. La voûte de Saint-Guilhem pourrait être la plus ancienne, quoiqu'elle soit fort bien appareillée surtout à la clef (Voir Revoil, *Arch. rom. du Midi*, t. I, pl. 43). Celle de Maguelonne (*Ibid.*, t. I, pl. 45) n'est sûrement pas antérieure à la seconde moitié du XIIe s. (Berthelé, *La vieille chron. de Maguelone*, p. 128). Quant à celle de Saint-Gaudens, M. Lefèvre-Pontalis (*L'archit. relig. dans l'anc. dioc. de Soissons*, t. I, p. 67) la classe à la première moitié du XIIe siècle, mais si on remarque qu'elle est à l'extrémité occidentale de la nef, c'est-à-dire dans la partie la plus récente de l'église, que l'abside ne saurait être antérieure à 1110 ou 1120, et qu'il y a entre le chœur et la nef un changement d'ordonnance

affirmer qu'il existe au sud de la Loire des croisées d'ogives antérieures à 1120.

S'en est-il conservé de plus anciennes dans l'Ile-de-France qui est la région où l'on est généralement d'accord pour placer le lieu d'origine de ce genre de voûtes?

Peut-on par exemple attribuer au XIe siècle les croisées d'ogives qui se voient dans l'église de Rhuis [1], près de Verberie, ou sous le clocher de l'église d'Auviller près de Clermont-en-Beauvaisis [2], j'en doute fort. Doit-on reculer jusqu'en 1100 ou 1110 la construction des curieuses voûtes du chœur de Morienval (fig. 254), ou les croire des environs de l'an 1120. Je l'ignore et, en l'absence de textes

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 254. — Morienval. Croisées d'ogives au pourtour du chœur.

formels, je ne vois aucun moyen d'en décider. Mais viendrait-on à prouver qu'il existe quelque part des croisées d'ogives antérieures aux plus anciennes que l'Ile-de-France possède aujourd'hui, il n'en faudrait pas moins considérer cette province comme le berceau véritable de la croisée d'ogives.

Les exemples que l'on trouve ailleurs, en effet, sont isolés. Ils n'ont pas fait école, il faut attendre le troisième, le quatrième quart du XIIe siècle, parfois même le XIIIe pour voir la voûte d'ogives se répandre autour d'eux. Dans l'Ile-de-France, au contraire, les croisées d'ogives sont nombreuses dès la première moitié du XIIe siècle. On ne les rencontre pas seulement dans des édifices de premier ordre comme Saint-Denys, mais jusque dans de petites églises de campagne comme Bury ou Marolles-en-Brie. Le nombre en est si grand qu'il nous permet de suivre pas à pas la genèse et le développement de ce genre de voûte.

(suppression des tribunes) qui implique une interruption plus ou moins longue dans les travaux, il est difficile de croire qu'on ait pu travailler au porche et en élever la voûte avant 1150.

1. Dernière travée du bas-côté sud. Voir Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, t. I, p. 72 et pl.

2. Woillez, *Archit. de l'anc. Beauvaisis*, Auviller, pl. I. — Cf. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 72.

Les premiers constructeurs qui l'emploient ne sont pas encore bien fixés sur ses mérites et sa solidité, aussi n'osent-ils s'en servir que pour couvrir de petits espaces comme les bas-côtés, ou les parties de l'église dont les murs ne sont point affaiblis par de grandes arcades, telles que le sanctuaire ou le transept; et c'est seulement après d'innombrables essais qu'ils se décident à en tenter l'application à des nefs flanquées de collatéraux. C'est vers 1130 qu'ils paraissent avoir franchi ce pas décisif, et dès lors nous commençons à trouver dans l'Ile-de-France, de grandes églises entièrement voûtées d'ogives, comme Saint-Germer, Saint-Étienne de Beauvais, et surtout l'église de Saint-Denys (fig. 255) dont la façade et les travées attenantes aux tours furent consacrées en 1140, et le chœur bâti de 1140 à 1144 [1].

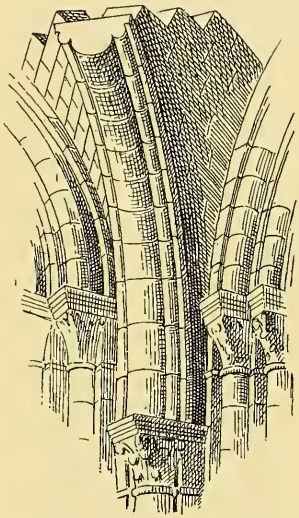

Fig. 255. — Saint-Denys. Croisées d'ogives de la travée voisine de la façade, d'après une photographie de C. Enlart.

Quicherat, Viollet-le-Duc et la majorité des archéologues français ne se sont donc pas trompés en attribuant une part prépondérante aux architectes de l'Ile-de-France dans l'invention de la croisée d'ogives. J'ajouterai cependant qu'ils l'ont peut-être faite trop exclusive. Éblouis par le rapide et merveilleux développement que l'école de l'Ile-de-France prit au XII^e siècle, ils n'ont pas assez remarqué les applications de la croisée d'ogives qui furent tentées à la même époque par des artistes appartenant à d'autres écoles. Il y en eut en Bourgogne, en Anjou, en Normandie d'assez remarquables pour qu'on puisse admettre avec vraisemblance que, si l'Ile-de-France ne l'avait pas inventée, elle serait probablement sortie des pratiques en usage dans l'une ou l'autre de ces provinces. La Bourgogne, notamment, qui fit plus que toute autre grand usage de la voûte d'arêtes, y aurait sans doute été conduite par la force même des choses, et nous verrons plus loin que les architectes normands ont eux aussi fait des croisées d'ogives dont l'ancienneté et l'originalité sont plus grandes qu'on ne l'admet généralement.

Pour achever de passer en revue les différents genres de voûtes employées à l'époque romane, il me reste à dire l'usage qui fut fait de la coupole.

La coupole, on le sait, est une voûte en forme de calotte hémisphérique; elle

1. Ces dates sont données par Suger lui-même, qui présida à la reconstruction de l'église et en a longuement parlé dans ses œuvres (Voir A. Saint-Paul, *Suger, l'église de Saint-Denis et saint Bernard*, dans le *Bull. archéol.* de 1890, p. 258 à 275).

dessine donc à sa base une circonférence et convient spécialement aux édifices élevés sur plan rond ou polygonal. Aussi les Romains, qui eurent un goût assez prononcé pour les édifices de ce genre, en ont-ils fait grand usage. Les chrétiens les imitèrent en cela et le plus grand nombre des églises rondes qu'ils bâtirent, chapelles funéraires, baptistères, ou autres, furent ainsi voûtées.

Mais les églises rondes ou polygonales ne constituent pas le type habituel des églises chrétiennes. Pour une de ce modèle on en construisait cent et plus de plan rectangulaire ou cruciforme, or la coupole semble peu faite pour s'adapter à des bâtiments ainsi disposés. On s'en est servi cependant et l'ingéniosité des architectes a imaginé divers artifices permettant de monter une coupole au-dessus d'un espace carré. Nous avons en France un nombre considérable de coupoles élevées de la sorte au-dessus de la croisée du transept ou à l'étage inférieur des clochers. Nous avons même des églises entières que l'on a voûtées ainsi, en les divisant en un certain nombre de compartiments carrés, sur chacun desquels on a élevé une coupole (fig. 256).

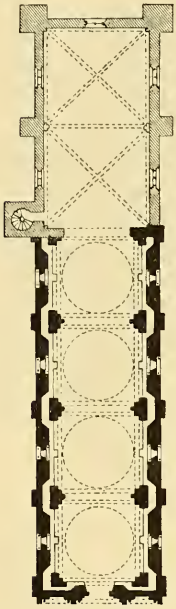

Fig. 256. — Église de Gensac, d'après Abadie.

Les artifices employés pour passer du plan carré [1] au plan circulaire, pour racheter le carré comme disent les gens du métier, peuvent se ramener tous à deux types, la trompe et le pendentif.

Les trompes sont de petites voûtes jetées dans les quatre angles du carré à couvrir et qui servent à porter chacune un petit mur, de telle sorte que le carré se trouve transformé en octogone (fig. 257). On sait qu'il y a assez peu de différence entre un cercle et un octogone pour qu'il soit facile de circonscrire l'un à l'autre. On peut donc sur la base octogone fournie par l'introduction des trompes dans les quatre angles du carré, construire une coupole. Il n'est point nécessaire d'ailleurs qu'elle soit bien ronde. Elle est encore solide si on la bâtit à pans coupés, et la plupart des coupoles sur trompes sont à huit pans séparés par des arêtes en creux, qui s'atténuent et finissent par disparaître en se rapprochant du sommet de la voûte.

Les trompes employées pour porter des coupoles affectent des formes assez variées : la plus usitée est la trompe conique formée par une combinaison d'arcs parallèles qui vont en se rétrécissant à mesure qu'ils s'enfoncent dans l'angle des deux murs entre lesquels la trompe est jetée. Parfois on a posé ces arcs en échelons,

1. Quand l'espace à couvrir est beaucoup plus large que long, comme dans quelques églises du Midi, on le transforme d'abord en carré. A Notre-Dame des Doms d'Avignon et à la Major de Marseille, cette transformation a été obtenue par une ingénieuse combinaison d'arcs parallèles qui s'épaulent mutuellement (Voir Revoil, *Archit. rom. du Midi de la France*, t. I, pl. 52).

sans se donner la peine de supprimer les arêtes qu'ils forment à l'intérieur de la trompe ou en se contentant d'en abattre une partie par un coup de chanfrein

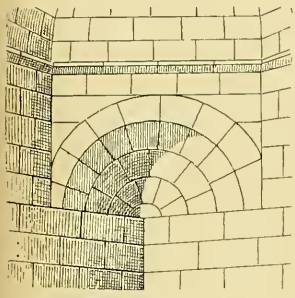

Fig. 257. — Trompe conique à joints croisés.

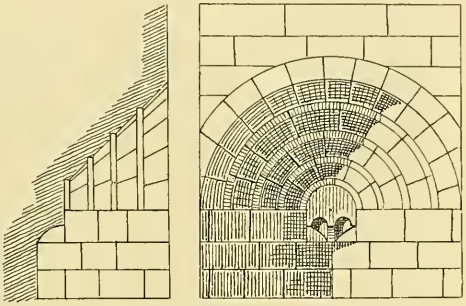

Fig. 258. — Trompe conique appareillée en échelons.

(fig. 258). Le plus souvent on a taillé la partie apparente des voussoirs de façon à former une surface conique régulière (fig. 259). Les voussoirs placés à la base de la trompe sont généralement posés sur une même ligne horizontale. Mais ils peuvent aussi s'appuyer sur les murs attenants en dessinant deux lignes biaises [1] ou plutôt courbes [2]. Leurs joints latéraux peuvent s'entrecroiser (fig. 257) ou être placés dans le prolongement les uns des autres (fig. 259). Dans ce dernier cas, on les empêche souvent de former des angles d'une acuité excessive en logeant dans le fond de la trompe une pierre contre laquelle ils viennent buter et dont on a fait parfois un motif de décoration, soit en la soutenant par un petit corbelet, soit en l'ornant de quelque motif de sculpture.

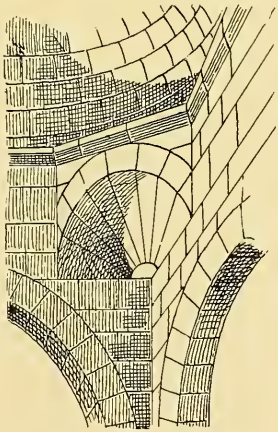

Fig. 259. — Trompe conique à joints continus.

On a souvent encore fait des trompes en cul-de-four. Elles dessinent un quart de sphère, appareillé de la même manière que la voûte d'une abside (fig. 260). Ces trompes en cul-de-four prennent naissance dans l'épaisseur du mur, ou sont moitié engagées dans le mur, moitié supportées sur des corbeaux ou sur des tablettes de pierre.

Dans le Velay, où on a fait usage de la trompe en cul-de-four plus qu'en aucun

1. Coupole de Notre-Dame des Doms à Avignon (Enlart, *Manuel*, p. 280, fig. 112).

2. Coupole de Saint-Sernin de Toulouse (*Arch. des Mon. Hist.*, t. V, pl. 52).

autre pays, on en supporte les naissances à l'aide de colonnettes (fig. 261) qui forment un assemblage aussi agréable à l'œil que satisfaisant au point de vue de la construction [1].

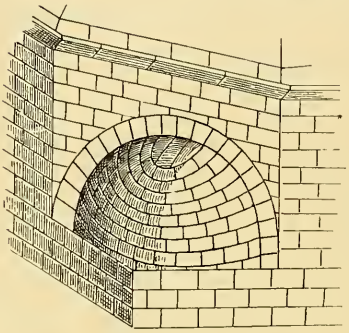

Fig. 260. — Chamalières (Haute-Loire). Trompe en cul-de-four.

Les pendentifs ont servi, comme les trompes, à monter des coupoles au-dessus d'espaces carrés : ce sont des triangles sphériques que l'on construit dans les angles du carré à couvrir. Chacun de ses triangles est fait de façon qu'un de ses sommets s'engage dans un des angles du carré et que le côté opposé à ce sommet dessine un quart de cercle, de sorte que la réunion des quatre pendentifs forme un cercle complet sur lequel on peut édifier une coupole (fig. 262).

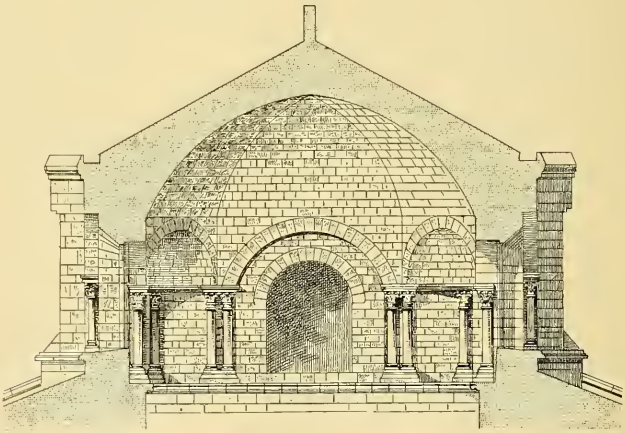

Fig. 261. — Cathédrale du Puy. Coupole sur trompes.

Chaque pendentif étant un triangle sphérique est appareillé, comme une coupole, par assises horizontales dont les joints convergent vers le centre d'une sphère idéale

1. Cette élégante disposition a peut-être une origine orientale. Strzygowski (*Kleinasien*, p. 113, fig. 80) suppose en effet que quelque chose du même genre existait dans la très curieuse basilique de Kodja-Kalessi en Cilicie. Mais l'ingénieuse restitution qu'il en a proposée n'est pas certaine. Une des églises de Sohag en Égypte (*Ibid.*, p. 113, fig. 81) fournirait un exemple plus probant, si l'ancienneté en était démontrée par une étude approfondie.

ayant pour rayon celui du cercle circonscrit au carré à couvrir, et dont le centre serait au niveau de la naissance des pendentifs.

Ph. M. H.

Fig. 262. — Fontevrault. Pendentifs.

On peut continuer au-dessus du cercle formé par la réunion des quatre pendentifs, la construction de la voûte engendrée par cette sphère (fig. 263), mais les coupoles ainsi construites ne sont généralement pas d'un heureux effet, elles paraissent lourdes, écrasées : aussi nos architectes ont-ils généralement préféré interrompre la construction une assise ou deux au-dessus du point de jonction des pendentifs et prendre le cercle formé par cette dernière assise comme base de la demi-sphère génératrice de la coupole. De la sorte, la voûte a plus de cerveau et son apparence est plus élancée.

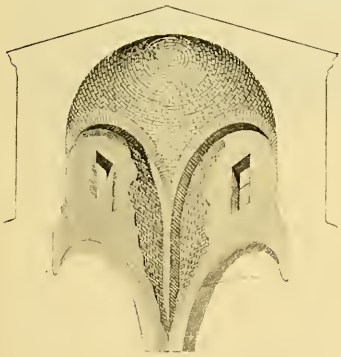

Fig. 263. — Ravenne. Tombeau de Galla Placidia. Coupole sur pendentifs, d'après Rivoira

Pour ajouter encore à l'effet, les architectes romans ont presque toujours donné à leurs coupoles un rayon plus grand que celui du cercle formé par cette dernière assise. Il en résulte que celle-ci fait saillie en avant de la coupole (fig. 264), et cette saillie est souvent assez prononcée pour que les personnes insensibles au vertige puissent y circuler.

Il est arrivé parfois qu'au lieu de donner aux pendentifs la forme d'un triangle

sphérique, on leur a donné celle d'un triangle plan. En ce cas leur réunion au lieu de dessiner un cercle produit un octogone, et la coupole au lieu d'être une calotte sphérique est une calotte à huit pans. On a un exemple de cette disposition au carré du transept de Notre-Dame de Chauvigny [1]. Il y en a un plus remarquable encore à Saint-Ours de Loches, mais là on a substitué aux coupoles prévues des pyramides creuses construites comme une flèche de clocher [2]. Cette fantaisie d'un effet bizarre n'a pas suscité d'imitations.

Ph. M. H.

Fig. 264. — Solignac. Vue sur l'abside.

Les artifices de construction que je viens de décrire ont joué un trop grand rôle dans l'architecture romane pour qu'il n'y ait pas intérêt à chercher où nos pères en ont pris l'idée.

Pour ce qui est des trompes, on est généralement d'accord pour les faire venir d'Orient ; l'idée s'en serait imposée aux artistes de l'Occident par l'influence des Byzantins ou par la vue des monuments orientaux que les pèlerins du XI^e siècle rencontraient sur leur route en allant visiter les Lieux Saints. Quant à l'invention même des trompes, s'il fallait en croire MM. Dieulafoy et Choisy, on devrait la chercher en Perse, dans l'ancienne Susianne. Tout le mérite en reviendrait au génie des constructeurs iraniens. Les plus anciens exemples qui en existeraient se

1. *Arch. des Mon. Hist.*, t. III, pl. 21.

2. *Ibid.*, t. III, pl. 6.

verraient dans les palais persans de Firouz-Abâd et de Sarvistan (fig. 265) [1]. Mais quelle est la date de ces monuments, l'état de ruine dans lequel ils se trouvent le rend difficile à dire. M. Dieulafoy prétend les faire remonter au temps des rois Achéménides, c'est-à-dire jusqu'au v^e siècle avant notre ère [2]. Or tant d'objections peuvent être faites à cette théorie que bien peu de savants ont cru possible d'y adhérer. La plupart attribuent ces palais à la dynastie Sassanide qui gouverna la Perse de 226 à 641 après Jésus-Christ [3]. Or, à quelque moment de cette période de quatre siècles qu'il convienne de fixer la construction des coupoles de Firouz-

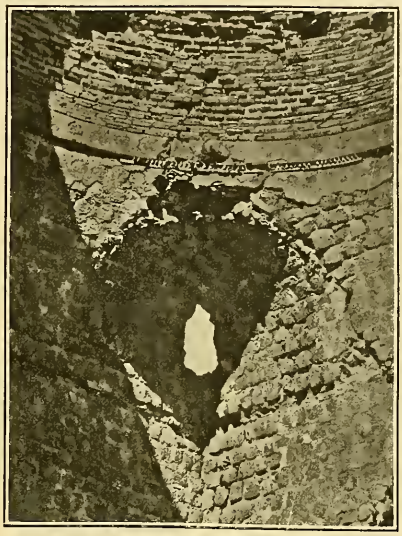

Fig. 265. — Sarvistan. Coupole sur trompes, d'après Dieulafoy.

Fig. 266. — Ravenne. Saint-Vital. Trompes, d'après Rivoira.

Abâd et de Sarvistan, il est certain qu'elles ont été bâties en un temps où toute la région avait subi trop fortement l'influence romaine ou byzantine pour qu'il soit possible d'affirmer que l'invention des trompes soit due exclusivement au génie des Perses. En tout cas, il est invraisemblable que nos architectes aient été prendre à une source aussi éloignée l'idée de la coupole sur trompes, alors que dans des pays infiniment plus rapprochés du nôtre, on possède des églises du vi^e siècle, comme Saint-Vital de Ravenne (fig. 266) [4], et même du v^e comme le baptistère de la cathédrale de

1. Dieulafoy, *L'art antique en Perse*, t. IV, pl. 3 et 14.

2. *Ibid.*, t. IV, p. 59 et suiv. Il suppose que le monument de Firouz-Abad serait contemporain de Xercès ou d'Artaxercès, et celui de Sarvistan, plus jeune de cent cinquante ou deux cents ans (*Ibid.*, p. 75).

3. M. de Morgan en particulier (*Mission en Perse*, t. IV, p. 346-347) soutient que tous les monuments de la Perse contenant des parties voûtées sont postérieurs à l'avènement des Sassanides, et que ces voûtes sont dues à l'influence romaine qui était devenue prépondérante dans la région.

4. Les murs sur lesquels porte la coupole de Saint-Vital dessinent un octogone. Les trompes servent à racheter la différence de plan entre cet octogone et le cercle de base de la coupole ; il y en a 8 par conséquent (Voir Rivoira, *Orig. dell' archit. lombarda*, t. I, p. 77, fig. 122.)

Naples (fig. 267) [1], dont les angles sont arrondis à l'aide de trompes. M. Rivoira, rapprochant ces exemples de certains détails de construction qu'on relève dans les ruines antiques de l'Italie, en a conclu que les Romains étaient les véritables inventeurs des trompes. Il me paraît difficile d'en douter quand on voit les applications variées qu'ils ont su faire, dès le premier siècle, de la voûte en cul-de-four, pour ramener au plan rond ou polygonal les édifices les plus compliqués. Les culs-de-fours signalés par M. Rivoira dans une salle du palais des Césars au Palatin [2], mieux encore ceux qu'on voit à Tivoli dans la villa d'Adrien [3] reliant des murs à angle droit, sont des trompes véritables. Or il s'agit là de constructions du Ier et du début du IIe siècle, ce n'est donc ni aux Perses Sassanides, ni aux Byzantins, c'est aux Romains qu'est due l'idée-mère d'où sont sorties les trompes.

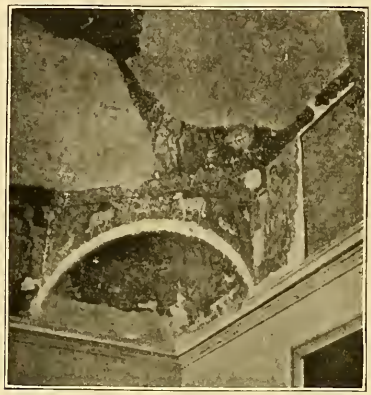

Fig. 267. — Naples. Baptistère de Soter, d'après Rivoira.

Nos ancêtres leur ont-ils emprunté directement cet artifice de construction ? Ne l'ont-ils connu qu'à l'époque carolingienne et par l'intermédiaire de Ravenne; ou bien l'ont-ils imité tardivement de quelques-uns des modèles dont l'Italie du Nord a conservé des spécimens à Biella [4], à Galliano [5] ou à Saint-Babilas de Milan [6] ?

La première de ces hypothèses ne serait pas la moins vraisemblable, mais je n'ose m'y arrêter dans l'impossibilité où je suis de citer en France un seul exemple de coupoles sur trompes antérieur au XIe siècle.

Quant aux pendentifs, il ne s'est trouvé personne pour leur prêter une antiquité comparable à celle qu'on a voulu attribuer aux trompes et l'on est à peu près unanime à leur supposer une origine byzantine. Depuis le règne de Justinien, en effet, la coupole sur pendentifs est devenue, comme nous l'avons vu plus haut, un des éléments caractéristiques de l'architecture religieuse dans tout l'empire d'Orient. L'ancien type de la basilique non voûtée est supplanté par un type nouveau dont

1. C'est un édifice encore bien conservé. M. Berteaux (*L'Art dans l'Italie mérid.*, p. 46) le considère comme le plus ancien monument chrétien existant aujourd'hui où l'on ait adapté une coupole à un plan carré au moyen de trompes (Cf. Rivoira, t. II, p. 603, fig. 602).

2. Rivoira, t. II, p. 602, fig. 598 et 599.

3. *Ibid.*, fig., 600, 601, 603. Une trompe toute pareille à celle de la fig. 600 se voit au théâtre d'Orange dans la partie haute du grand mur de scène.

4. *Ibid.*, t. I, p. 289, fig. 376.

5. *Ibid.*, t. I, p. 308, fig. 404.

6. *Ibid.*, t. I, p. 315, fig. 412. Ces trois monuments ne semblent pas antérieurs au Xe ou XIe siècle.

l'élément essentiel est une coupole centrale entourée de petits compartiments couverts de voûtes en berceau, de voûtes d'arêtes ou de coupoles. Or ces coupoles grandes ou petites sont construites sur pendentifs.

L'opinion commune est que de Byzance la coupole sur pendentifs s'introduisit en France par l'intermédiaire des Vénitiens, dont on connaît les nombreuses et vieilles relations avec l'Orient, et qui firent une remarquable application de ce genre de voûtes dans leur belle église de Saint-Marc [1].

Frappé des analogies que présente le plan de cet édifice avec celui de Saint-Front de Périgueux, M. de Verneilh s'est efforcé de prouver dans un livre [2] dont le succès a été grand, que Saint-Front aurait été imité de Saint-Marc à la fin du xe siècle, que ce serait la plus ancienne église à coupoles de France, et que toutes les coupoles sur pendentifs que nous possédons dérivent de ce prototype.

Je dirai plus loin en étudiant les monuments religieux du Périgord, les raisons péremptoires qui ne permettent plus d'accepter la théorie de M. de Verneilh. Les coupoles sur pendentifs ne se sont pas introduites en France par la voie qu'il a supposée, et l'on a fait trop grande la part des Byzantins dans l'invention des pendentifs et leur introduction en Occident.

Il est d'abord certain que cette invention est bien antérieure à Justinien, car dès le ve siècle on trouve une voûte de ce genre à Ravenne dans la chapelle funéraire de Galla Placidia (fig. 263). Cette chapelle, bâtie vers 440, doit être, il est vrai, l'œuvre d'artistes grecs. Mais ce qui montre bien que l'invention des pendentifs est d'origine romaine [3] et non byzantine ou orientale, c'est que l'Italie en a conservé une série d'exemples bien antérieurs à la fondation de Constantinople, c'est-à-dire à l'époque où l'on peut commencer à distinguer un art byzantin. Il en existe à Rome dans la curieuse ruine connue sous le nom de Minerva Medica et qui ne doit pas être postérieure au IIIe siècle [4]. Il y en a eu dans une grande salle des Thermes de Caracalla bâtis entre 212 et 216 [5]. Le plan des salles, dont ces pendentifs servent à arrondir les angles, est il est vrai, un décagone dans le premier cas, un octogone dans le second. Mais peu importe, car par leur principe et leur mode de construction, ces pendentifs ne diffèrent en rien de ceux qui servent à passer du carré au rond, ils n'en diffèrent que par leurs dimensions et leur saillie. D'ailleurs les Romains savaient dès cette époque, et même dès le siècle précédent, élever des coupoles sur pendentifs au-dessus de salles carrées. M. Rivoira en a reconnu dans deux monuments funéraires du second siècle qui se sont conservés sur la Voie Nomentane [6] et l'on peut

1. Viollet-le-Duc, t. IV, p. 348.

2. *L'architecture byzantine en France* (Paris, Didron, 1851, in-4°).

3. Viollet-le-Duc l'avait bien pressenti, car il dit dans son *Dictionnaire* (t. IV, p. 352) : « Il est fort étrange que les Romains occidentaux n'aient pas trouvé la coupole sur pendentifs ou s'ils l'ont trouvée, qu'il ne nous en reste aucune trace. » Les traces existent, mais les Grecs sont devenus tellement à la mode depuis 60 ans qu'on dédaigne les monuments romains et qu'on les étudie moins au XXe siècle qu'au temps de Piranesi ou de Montfaucon.

4. Isabelle, *Edificus circul.*, pl. 23 et 24 ; Rivoira, *Orig.*, t. I, p. 73, fig. 116.

5. Dehio, pl. 39, fig. 8. — Cf. Rivoira, t. I, p. 32, fig. 50.

6. Rivoira, t. I, fig. 51 et 52.

encore observer dans une salle des Thermes de Domitien à Albano, un encorbellement triangulaire qui est un véritable embryon de pendentif [1].

M. Choisy a donc eu tort de dire que cette idée si simple avait complètement échappé aux Romains [2], ce sont au contraire ces maîtres constructeurs qui ont inventé les pendentifs dès le second siècle au moins, les Byzantins n'ont eu que le mérite, fort grand d'ailleurs, de comprendre tout le parti qu'on en pouvait tirer et de les employer dans des proportions auxquelles les Romains n'avaient pas songé.

La Gaule a été trop fortement imprégnée par la civilisation romaine pour qu'on puisse admettre comme vraisemblable qu'un genre de construction pratiqué en Italie dès le second siècle n'ait été connu d'elle qu'à la fin du xe. La vérité est qu'elle

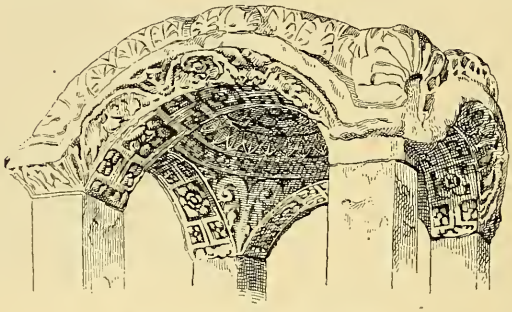

Fig. 268. — Fontaine de Beurey-Beauguay, Comm. du vicomte de Truchis.

a connu dès l'époque impériale la coupole sur pendentifs, et nous en avons une preuve indiscutable dans un monument récemment signalé par le vicomte de Truchis [3]. A Beurey-Beauguay (Côte-d'Or) existe au-dessus d'une fontaine un édicule formé de quatre piliers reliés par autant d'arcades et surmonté d'une coupole sur pendentifs (fig. 268). Les ornements dont le tout est couvert ne peuvent laisser aucun doute sur l'âge de ce petit monument. Il est du IIe ou du IIIe siècle. Coupole et pendentifs sont taillés dans un seul bloc de pierre, ce qui n'est pas étonnant étant donné les dimensions restreintes du monument. Mais cette question d'appareil est secondaire; le point capital, c'est cette reproduction significative d'une forme architecturale qu'aucun artiste n'aurait songé à copier, si elle n'avait été plus ou moins popularisée déjà par les constructeurs de son temps.

La coupole sur pendentifs était donc connue en Gaule à l'époque romaine. La tradition s'en est-elle perdue pendant la période de barbarie profonde qui a précédé l'époque carolingienne, je ne saurais le dire. Mais en restaurant l'église de Germi-

1. Rivoira, *Orig.*, t. I, p. 79, fig. 125.
2. *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 87.
3. *Congrès archéol. de France*, 74e session, Avallon, 1907, p. 473 et s.

gny-des-Prés, vers 1870, on a retrouvé une coupole de ce genre au premier étage du clocher. Des débris de stuc en ornaient les restes et permettent d'affirmer qu'elle remontait à la fondation même de l'église, c'est-à-dire au début du IXe siècle. Or, à cette époque, les rapports artistiques de la France avec l'Italie, avec Ravenne surtout, étaient si fréquents qu'on est autorisé à croire que nos architectes ont emprunté à cette source plutôt qu'à toute autre la coupole sur pendentifs. Mais il est également possible qu'ils n'en aient jamais complètement perdu le souvenir depuis les Romains, et cette hypothèse, si elle était admise, expliquerait les différences très sensibles qui existent dans le galbe, l'appareil et la structure générale, entre les coupoles byzantines et celles qui furent construites chez nous au XIe et au XIIe siècle. Or ces différences, nous le verrons plus loin [1], sont assez marquées pour que les derniers auteurs qui ont étudié nos églises à coupoles se soient refusés à y reconnaître aucun élément byzantin [2].

1. En étudiant les églises à coupoles de l'Aquitaine.

2. Voir le très remarquable mémoire lu par M. R. Phené Spiers en 1896 à l'Institut royal des architectes britanniques et traduit dans le *Bull. monum.*, t. LXII, p. 175 à 227. M. Brutails (*Ibid.*, p. 514 à 517) est arrivé à des conclusions à peu près semblables. Il considère les coupoles sur pendentifs si nombreuses dans le Sud-Ouest de la France comme d'origine indigène, et se refuse à croire que la coupole française dérive de la coupole byzantine « car, dit-il, de celle-ci à celle-là les différences sont profondes et les témoins de la transition font totalement défaut ».

# CHAPITRE IX

## PLAN DES ÉGLISES ROMANES

ÉGLISES RONDES ET POLYGONALES. — ÉGLISES CRUCIFORMES. — NEF. — TRANSEPT. — ABSIDE ET ABSIDIOLES. — PLAN CISTERCIEN. — CHŒURS AVEC BAS-CÔTÉS. — CHAPELLES RAYONNANTES. — CHEVETS CARRÉS. — CRYPTES.

Dans ses traits essentiels, le plan des églises romanes dérive de celui des basiliques, mais les variantes que nous avons déjà vues usitées à l'époque carolingienne se sont développées et multipliées.

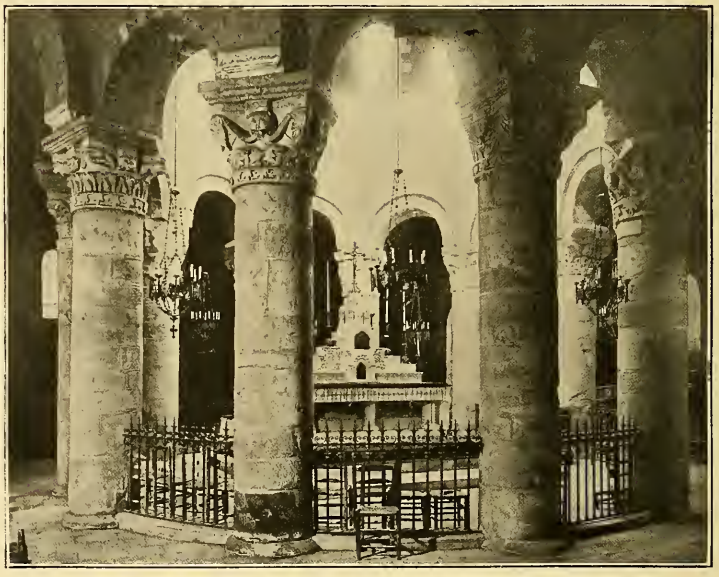

Ph. M. H.

Fig. 269. — Église de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre).

Il y a encore quelques églises rondes ou polygonales, mais elles sont bien rares en proportion des autres. La plupart sont des imitations du Saint-Sépulcre, mais des imitations tellement libres qu'on pourrait douter des intentions de ceux qui les ont bâties si l'on ne possédait quelques textes qui ne laissent aucun doute à cet égard. Tel est le cas de l'église de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), fondée en 1045

par un vicomte de Bourges « ad formam Sancti Sepulcri Ierosolimitani » (fig. 269).

Le plus remarquable monument de cette catégorie était la grande rotonde élevée, en l'an 1001, par l'abbé Guillaume, au chevet de Saint-Bénigne de Dijon. Sa partie centrale était entourée d'un double collatéral (fig. 270) surmonté de deux étages de tribunes (fig. 271). Il n'en reste plus que le rez-de-chaussée, mais les gravures très fidèles qu'en a fait faire dom Plancher au XVIIIe siècle [1] permettent

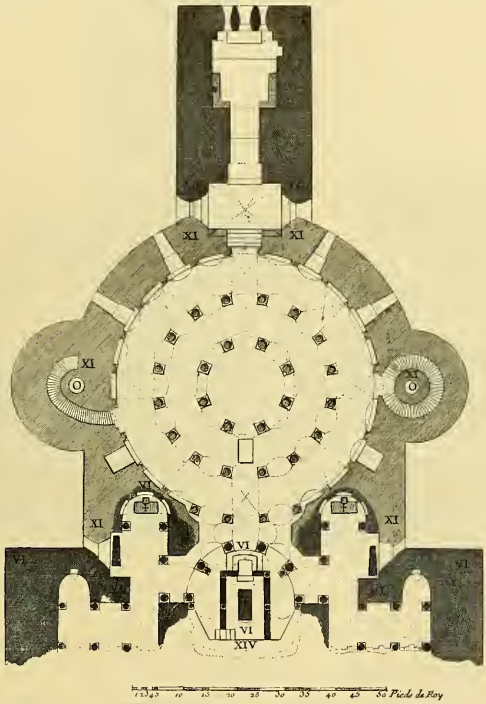


Fig. 270. — Dijon. Rotonde de Saint-Bénigne, d'après Dom Plancher.

de bien apprécier l'aspect et l'importance de cette construction vraiment étonnante pour l'époque. Le XIe siècle en vit élever une autre non moins remarquable à Charroux en Poitou. C'était aussi une rotonde à plusieurs étages et qui pouvait soutenir la comparaison avec celle de Saint-Bénigne, car elle avait trois collatéraux au lieu de deux. Une grande nef et un chœur à chapelles rayonnantes se greffèrent au XIIe siècle sur la partie ronde (fig. 272). Mais ici encore le vandalisme a

1. *Hist. de Bourgogne*, t. I, pl. I. — Les parties plus foncées du plan sont de date antérieure à la construction de la rotonde. J'en ai parlé ci-dessus, p. 86 et 156.

exercé son œuvre funeste. De cette vaste église il ne reste qu'une des absidioles du chœur et le centre de la rotonde [1], surmonté d'une grande tour qui se dresse encore à plus de trente-cinq mètres au-dessus du sol. En voyant ce débris garder son équilibre malgré la destruction de tout ce qui l'entourait, on est obligé de

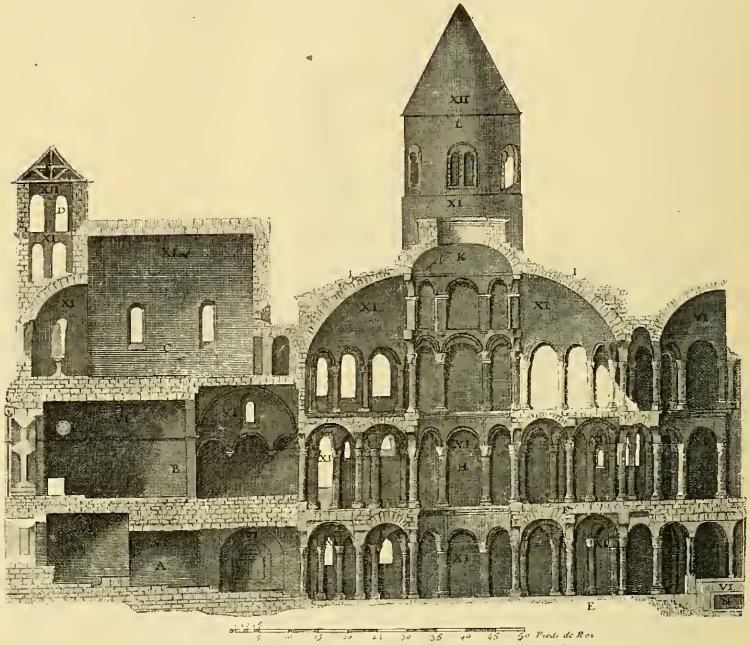

Fig. 271. — Dijon. Rotonde de Saint-Bénigne, d'après Dom Plancher.

reconnaître que l'inexpérience des architectes et la maladresse des ouvriers du XIe siècle n'étaient pas aussi générales qu'on le croit d'habitude.

C'est sans doute à la même famille qu'il faut rattacher la rotonde de Rieux-Mérinville (Aude) [2], l'église Sainte-Croix à Quimperlé [3], dont les quatre saillies en croix font penser à certains édifices orientaux, comme l'église de Viranscher [4], enfin l'église octogone de Saint-Michel-Entraigues près d'Angoulême (fig. 273). Cette dernière, qui date de 1137 [5], se distingue des précédentes par deux particu-

1. Les parties en noir sur le plan ci-joint existent encore. Elles ont permis à M. Formigé de rectifier sur des points importants le plan que donnent tous les manuels. Mais des fouilles seraient indispensables pour vérifier certains détails.

2. Revoil, *Archit. rom. du Midi de la Fr.*, t. I, pl. 18; *Congrès archéol. de Carcassonne*, 1906, p. 54.

3. *Arch. des Mon. hist.*, t. II, pl. 5.

4. Strzygowski, *Kleinasien*, p. 97, fig. 69.

5. Cette date est donnée par la Chronique de la Couronne. (*Documents historiques sur l'Angoumois* publ. par la Société archéologique de la Charente, t. I, p. 14.)

larités : elle n'a pas de collatéral et elle est entourée d'une ceinture d'absidioles qui font une saillie marquée sur l'extérieur [1].

En 1118 fut fondée la fameuse milice du Temple ; on sait quel développement elle prit après qu'elle eut reçu l'approbation du concile de Troyes (1128) et que saint Bernard lui eut rédigé des statuts. Elle eut bientôt des maisons dans tous les pays d'Occident, et chacune eut sa chapelle qui reçut habituellement la forme ronde en souvenir du Saint-Sépulcre. Ainsi étaient faites la chapelle du Temple à Paris [2], détruite à la Révolution ; celles de Cambridge [3], de Northampton et de Londres [4], qui existent encore. Quelquefois elles étaient polygonales, comme celle de Ségovie en Espagne [5], ou celle de Laon (fig. 274). La plupart étaient assez petites, et on dut les agrandir plus tard en y ajoutant un

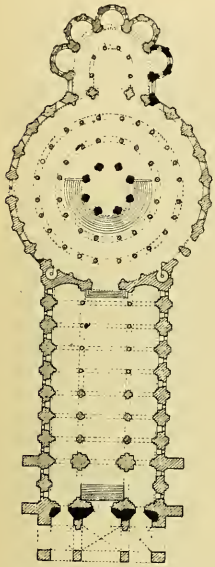

Formigé del.

Fig. 272. — Église de Charroux.

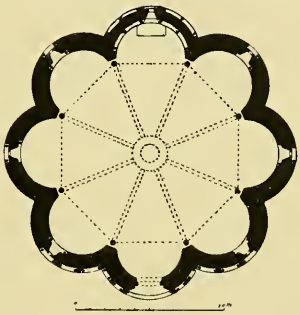

Abbadie del.

Fig. 273. — Saint-Michel-Entraignes.

chœur, une nef ou un porche qui en modifièrent plus ou moins la physionomie.

C'est aussi en mémoire du Saint-Sépulcre ou par respect pour de très anciennes traditions que l'on continua à faire des chapelles funéraires de forme ronde ou polygonale, comme celles de Saint-Clair à Aiguilhe, près du Puy (fig. 275), ou de Chambon (Puy-de-Dôme) [6], qui appartiennent au XIIe siècle, et celles de Sarlat [7] et

1. A Neuvy-Saint-Sépulcre également, il y a des absidioles sur tout le pourtour du collatéral, mais elles sont prises dans l'épaisseur des murs. (*Arch. des Mon. hist.*, série in-f., t. I.)

2. Curzon, *La Maison du Temple de Paris*, p. 72 et pl.

3. Ruprich-Robert, *L'Architecture normande*, pl. 98 et 99.

4. Britton, *Architectural Antiquities of Great Britain*, t. I.

5. Gailhabaud, *L'Architecture et les arts qui en dépendent*, t. I.

6. *Archives des Mon. hist.*, t. IV, pl. 4.

7. Enlart, *Manuel*, p. 217, fig. 66.

de Montmorillon [1], qui ne sont pas antérieures à l'extrême fin de ce siècle et relèvent plutôt de l'art gothique que de l'art roman.

On a vu plus haut que la forme ronde était également donnée aux baptistères. Mais les anciens usages relatifs à l'administration du baptême s'étant beaucoup modifiés, les baptistères perdirent peu à peu leur utilité. L'usage s'en conserva néanmoins longtemps en Italie ; en Gaule, au contraire, il semble avoir cessé vers

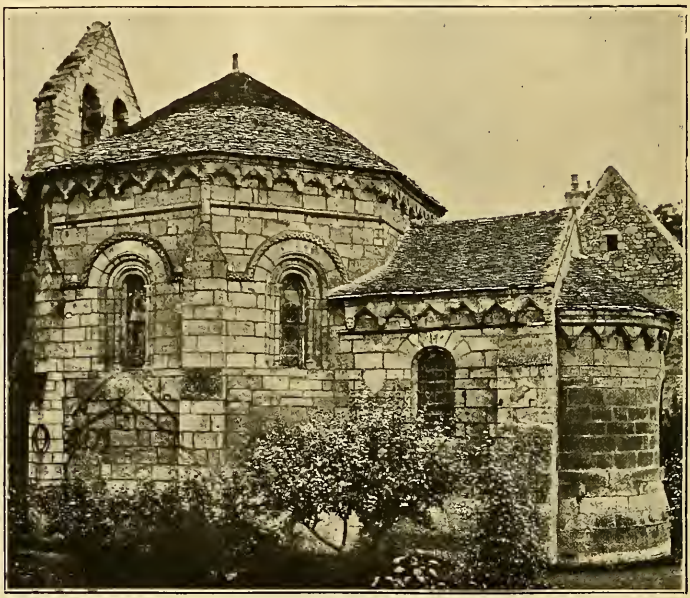

Ph. M. H.

Fig. 274. — Laon. Chapelle des Templiers.

le temps de Charlemagne, et à l'époque romane on ne faisait plus de baptistères. On doit donc hésiter à en voir un dans la rotonde accolée au flanc nord de l'église de Saint-Léonard (Haute-Vienne) et qui paraît remonter au XI^e siècle (fig. 276). On n'y a découvert aucune trace de piscine baptismale, aussi paraît-il plus sage de la ranger dans la catégorie des imitations du Saint-Sépulcre dont nous venons de parler [2].

On est encore plus embarrassé en présence d'un édifice aussi anormal que la chapelle de Planès en Roussillon (fig. 277). Son plan dessine un triangle équila-

1. Gailhabaud, *Mon. anciens et modernes*, t. III.
2. Ce sont les conclusions de M. Roy, qui en a fait une étude attentive. (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1910, p. 29, fig. 1 et 2.)

téral avec une absidiole sur chaque face [1]. Sa destination est inconnue et sa date bien incertaine, car si l'opinion commune l'attribue à l'époque romane, l'homme qui connaît le mieux les monuments de la région, M. Brutails, incline vers une date bien moins ancienne [2]. Mais ce sont là des raretés sur lesquelles il est inutile d'insister, car elles n'ont rien de commun avec le plan habituel des églises romanes.

F. Thiollier ph.

Fig. 275. — Aiguilhe. Chapelle Saint-Clair.

Celui-ci procède directement de celui des anciennes basiliques carolingiennes. Il comporte une nef rectangulaire flanquée de bas-côtés, un transept plus ou moins saillant, un chœur, une abside et des absidioles.

Les riches abbayes ont donné parfois doubles collatéraux aux nefs de leurs églises. C'était le cas à Cluny (fig. 229); et Saint-Sernin de Toulouse (fig. 278) nous offre aujourd'hui encore un admirable exemple de cette belle disposition.

Les nefs dénuées de bas-côtés sont assez communes dans les petites églises, rares

1. Enlart, *Manuel*, p. 219, fig. 70.

2. Brutails, *L'art religios en el Rossello*, p. 68.

dans les grandes, sauf dans certaines parties du Midi, la Provence notamment, où des églises aussi fréquentées par les pèlerins que les Saintes-Maries-de-la-Mer (fig. 279) et des cathédrales comme celles de Carpentras, de Cavaillon (fig. 280) et d'Avignon (fig. 437) sont souvent dépourvues de collatéraux.

La même particularité se rencontre dans une partie du Centre et de l'Ouest; mais, dans cette dernière région, les grandes églises abbatiales ou cathédrales construites sans bas-côtés sont des églises dont la nef est couverte de coupoles, comme la cathédrale d'Angoulême (fig. 281) et celle de Cahors, l'abbaye de Solignac (fig. 264) et celle de Fontevrault.

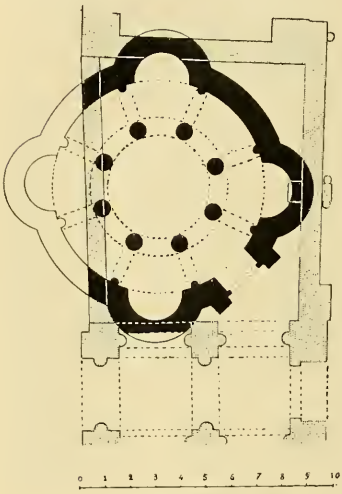

Fig. 276. — Rotonde de Saint Léonard (Haute-Vienne).

Ces larges vaisseaux, sans piliers qui arrêtent le regard, sont d'un grand effet; aussi, profitant des facilités données par la croisée d'ogives, a-t-on supprimé parfois les bas-côtés de certaines nefs romanes, en ne conservant que les murs extérieurs et en couvrant les vastes rectangles ainsi obtenus de grandes croisées d'ogives dont les retombées portent sur de gros massifs de maçonnerie; c'est une disposition analogue à celle qu'on trouve dans les églises à coupoles, et il n'est pas douteux qu'elle ne soit due à leur influence. La cathédrale d'Angers et l'église de la Couture au Mans ont subi, au milieu du XII^e siècle, une transformation de ce genre.

Le plus grand nombre des églises romanes est muni d'un transept. Cela est surtout vrai des grandes, car beaucoup de petites en sont dépourvues (fig. 282). Le transept manque très rarement dans les églises ayant à la fois des absidioles et des bas-côtés, comme celle de Bazarne (fig. 283). Souvent, en revanche, il ne dépasse pas (fig. 293, 305) ou dépasse très peu (fig. 284) l'alignement des bas-côtés. Toutefois, dans la majorité des églises, surtout des églises monastiques, il fait une saillie au moins égale à la largeur du bas-côté ou d'une travée de la nef (fig. 300); il n'est pas rare que cette saillie soit plus grande encore, comme au Dorat (fig. 308) ou à Saint-Savin (fig. 309), ce qui donne à l'église un plan cruciforme très accusé.

Dans les très grandes églises abbatiales il y a quelquefois des bas-côtés le long des bras du transept, ainsi à Saint-Sernin de Toulouse (fig. 278), à Conques (fig. 285), à Saint-Remi de Reims, à Saint-Martial de Limoges. Ces bas-côtés semblent surtout avoir servi à porter des tribunes semblables à celles de la nef,

car lorsque la nef était dépourvue de tribunes on se dispensait de flanquer le transept de collatéraux, même dans des églises aussi considérables que celles de Cluny (fig. 229) ou de la Charité-sur-Loire (fig. 452), qui ont doubles bas-côtés à la nef.

Les bras du transept sont presque toujours fermés par un mur plat. Parfois

Ph. M. H.

Fig. 277. — Église de Planès.

cependant ils sont terminés en hémicycle. Ces transepts arrondis des deux bouts sont particulièrement communs sur les bords du Rhin ; la cathédrale de Bonn, les belles églises des Saints-Apôtres à Cologne, du Grand-Saint-Martin (fig. 286) dans la même ville, de Saint-Quirin à Neuss [1] etc., en offrent des exemples bien connus. Il y en a quelques-uns aussi dans les Pays-Bas et dans la

1. Dehio, pl. 166, nº 5.

Belgique actuelle, ainsi à Ruremonde [1], à Rolduc [2] et à la cathédrale de Tournai [3]. Dans les églises de ce type, il est rare que le transept ait des bas-côtés; Sainte-Marie-du-Capitole à Cologne (fig. 287) et la cathédrale de Tournai font exception à cette règle.

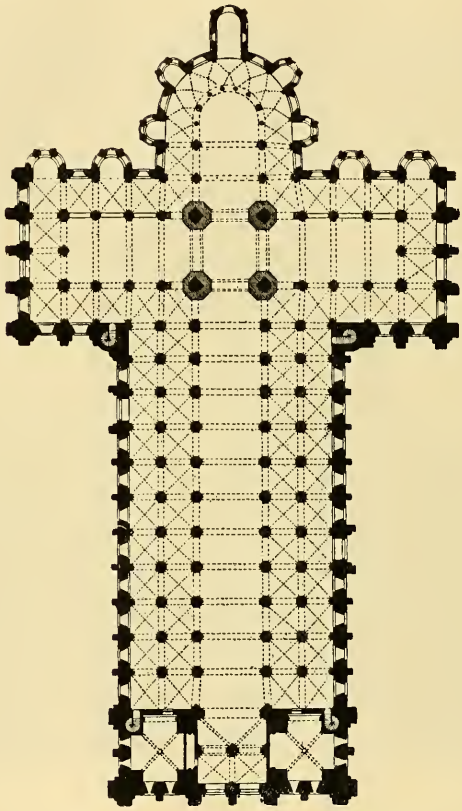

Fig. 278. — Toulouse. Saint-Sernin, d'après Viollet-le-Duc.

On considère généralement que les quelques transepts aux extrémités arrondies existant en France sont dus à une lointaine influence exercée par les monuments que je viens de citer; cela peut être vrai pour certaines églises

1. Dehio, pl. 166, n° 6.
2. *Revue de l'art chrétien*, 4e série, t. III, 1892, p. 18, fig. 3 et pl. 4.
3. Dehio, pl. 83, n° 2.

de la région du Nord, comme les cathédrales de Noyon, ou de Soissons [1]. Mais le moment n'est pas encore venu de parler de ces deux édifices qui sont postérieurs à l'époque romane. En revanche on peut citer un certain nombre d'églises à transept arrondi qui se sont conservées dans des provinces de la France si éloignées des Flandres ou des bords du Rhin qu'il n'est guère admissible qu'elles aient subi en une mesure quelconque une influence venue de ces régions. Presque toutes, d'ailleurs, sont de petites églises et n'ont pas de collatéraux, tandis que les premières sont beaucoup plus grandes et en ont. Je citerai

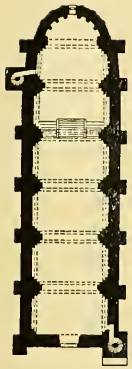

Fig. 279. — Saintes-Maries-de-la-Mer, d'après Revoil.

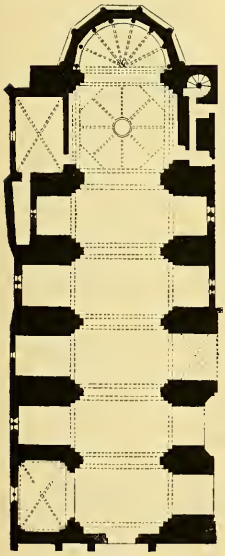

Fig. 280. — Cavaillon.

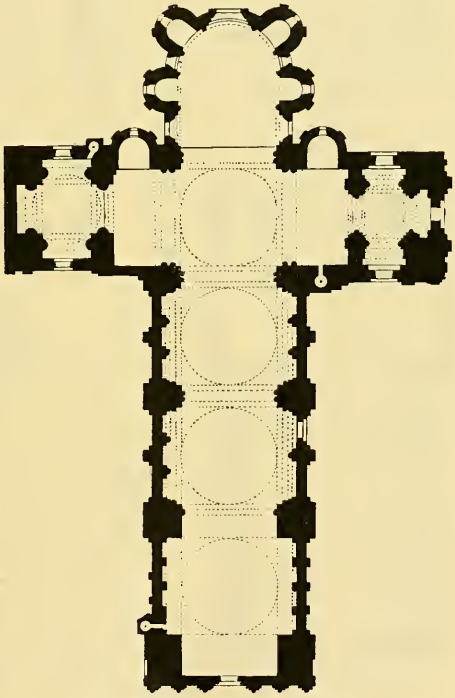

Fig. 281. — Angoulême. Cathédrale.

comme rentrant dans cette catégorie les églises de Marignac en Saintonge

1. L'évêché de Noyon fut en effet uni, de 532 à 1146, à celui de Tournai. Quant à Soissons, Noyon en était assez rapproché pour y faire sentir son influence.

(fig. 288), de Tourtoirac (Dordogne), de Saint-Macaire (Gironde), de Saint-

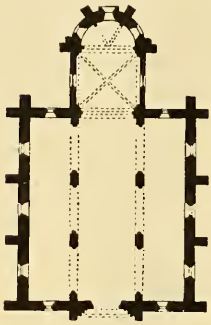

Fig. 282. — Berzy-le-Sec, d'après P. Bœswillwald.

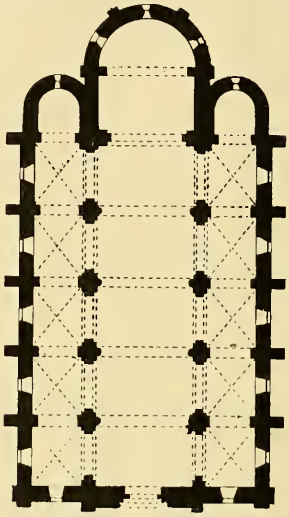

Fig. 283. — Bazarne, d'après Philippe.

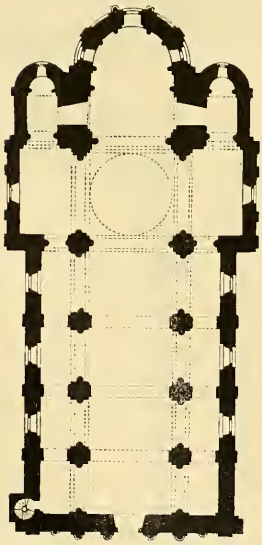

Fig. 284. — Cellefrouin.

Martin de Londres (Hérault) [1], d'Aubiac, de la Sauvetat-de-Savères, de Gueyze (Lot-et-Garonne) [2] et enfin, dans des proportions un peu plus grandes et avec des bas-côtés à la nef, celle de Saint-Maurice de Gençay (Vienne) [3].

Il est bien probable que le plan de ces églises est dû à l'imitation de quelqu'une de ces chapelles trichores [4] ou de ces salles romaines à trois absides, dont le nombre avait dû être fort grand et dont les modèles n'avaient pas tous disparu au XIe et au XIIe siècle [5].

L'église abbatiale de Cluny (fig. 229) a deux transepts, séparés par un chœur de plusieurs

1. Revoil, *Archit. rom.*, t. I, pl. 33.
2. Tholin, *Archit. relig. de l'Agenais*, p. 120, fig. ; p. 133, pl. ; et p. 127, fig.
3. *Archaeologia*, t. XXXV, p. 41, fig. et pl.
4. Précisément dans le Lot-et-Garonne, on a retrouvé, dans les environs de Gueyze, à Baptestе, près Moncrabeau, une construction de ce genre qui pourrait bien être un des plus anciens sanctuaires chrétiens des Gaules (voir Tholin, *Archit. relig. de l'Agenois*, p. 340 et s.)
5. C'est sans doute à une lointaine influence du même type, jointe à des raisons d'économie,

travées. C'est une disposition exceptionnelle. Il en est une autre également rare, qui se rencontre dans quelques belles églises de la région rhénane comme celle de Laach ; elle consiste à élever un transept à chaque extrémité de la nef, c'est-à-dire un contre l'entrée principale et l'autre à côté du sanctuaire.

Le sanctuaire est, dans les églises de tous les temps, la partie la plus importante de l'édifice. Les constructeurs y ont donc déployé tout leur génie et lui ont donné des formes d'autant plus variées que les besoins à satisfaire étaient plus divers.

Dans les simples églises paroissiales desservies par un ou deux prêtres, un seul autel logé dans une abside unique suffisait ; on était au large en ajoutant une absidiole sur chaque bras du transept. Dans les églises monastiques et les cathédrales où le clergé était nombreux, il fallait lui réserver une place assez vaste. De là vint l'idée d'intercaler un chœur entre l'abside et le transept. On trouva cette disposition si pratique qu'elle se généralisa rapidement et une foule d'églises romanes, tant petites que grandes, ont une travée de chœur précédant l'abside.

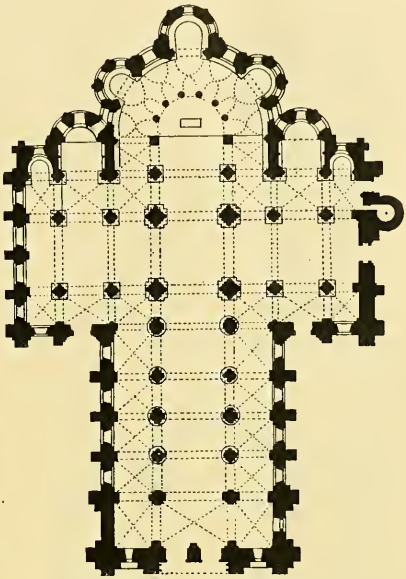

Fig. 285. — Église de Conques.

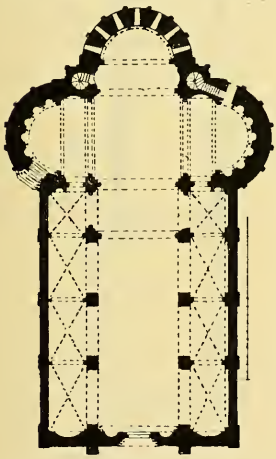

Fig. 286. — Cologne. Église Saint-Martin, d'après Boisserée.

Mais un chœur, même très développé, ne parut pas suffisant dans les grandes abbayes bénédictines. Beaucoup d'entre elles jouissaient du lucratif privilège de posséder

qu'il faut attribuer ces églises où, à la place du transept, se trouvent deux absidioles prises dans l'épaisseur des murs et formant angle droit avec l'abside principale, comme Sahorre en Roussillon (Brutails, *L'art relig.*, p. 20, fig. 4) ou Saint-Pierre-de-Reddes dans l'Hérault (fig. 318).

le tombeau de quelque saint fameux. Il occupait la place d'honneur au fond du sanctuaire, et pour permettre aux fidèles qu'attirait le bruit des miracles d'en approcher sans s'écraser, il fallut établir autour du chœur des collatéraux par où la foule pouvait s'écouler en tournant autour du tombeau vénéré. Une autre cause contribua au succès de cette innovation, ce fut la facilité qu'elle procurait pour donner un ample développement aux processions qui, dans les établissements monastiques, réunissaient toujours de nombreux assistants. Les cathédrales, fondées bien plus anciennement que les abbayes et dans des condi-

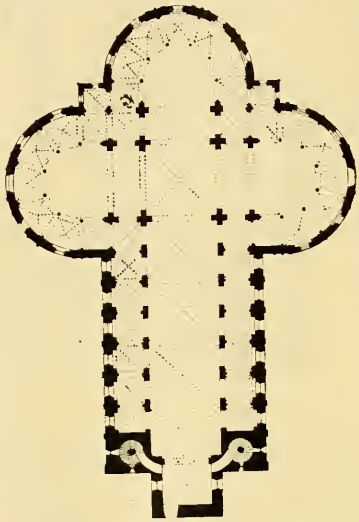

Fig. 287. — Cologne. Sainte-Marie-du-Capitole, d'après Boisserée.

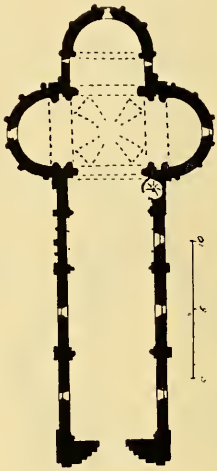

Fig. 288. — Marignac, d'après Nodet.

tions tout autres, avaient moins souvent des reliques célèbres à offrir à la dévotion des masses, aussi n'attiraient-elles point les mêmes foules. Elles n'avaient donc pas besoin de collatéraux autour du chœur, et le plus grand nombre de celles qui furent bâties à l'époque romane en est dépourvu. Mais quand, par exception, elles étaient le siège d'un pèlerinage en vogue, comme la cathédrale de Chartres, leur chœur recevait un développement comparable à celui des églises monastiques.

Tout le monde sait combien la dévotion à la Vierge prit d'extension depuis le XII^e siècle ; cela eut pour conséquence d'attirer les fidèles dans des sanctuaires que la foule avait jusque-là moins favorisés que les abbayes. Les cathédrales, dont beaucoup étaient dédiées à la Vierge ou le furent depuis lors, profitèrent de ce grand mouvement religieux et des immenses libéralités qu'il suscita. Il fallut partout les

agrandir et leur donner des chœurs entourés de collatéraux et d'absidioles aussi vastes, plus même que ceux des plus grandes abbayes. Ce ne fut pas la moindre des causes qui, sous Louis VII, Philippe-Auguste et saint Louis, entraînèrent les évêques et les chapitres à reconstruire dans des proportions inconnues jusque-là une grande partie de nos cathédrales.

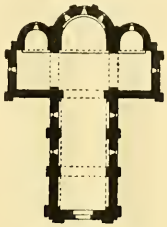

Fig. 289. — Cognat, d'après A. de Baudot.

Mais revenons aux églises romanes et passons en revue les principaux plans qu'on a donnés au sanctuaire.

Le plus simple de tous consiste, comme dans les basiliques des premiers siècles, en une abside en hémicycle dans laquelle est placé l'autel. L'abside est toujours séparée de la nef proprement dite soit par un transept (fig. 289), soit par une travée de chœur (fig. 282, 283). Il n'y a d'exception à cette règle que pour les simples chapelles, comme Saint-Gabriel près Tarascon (fig. 290), ou plus généralement pour les églises dénuées de bas-côtés. Encore est-il à noter qu'une foule d'églises de cette catégorie ont au bout de la nef une partie rétrécie ou surmontée d'une tour, qui forme un véritable chœur sur lequel s'ouvre l'abside [1].

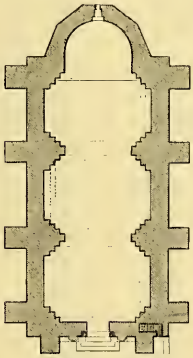

Fig. 290. — Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône), d'après Revoil.

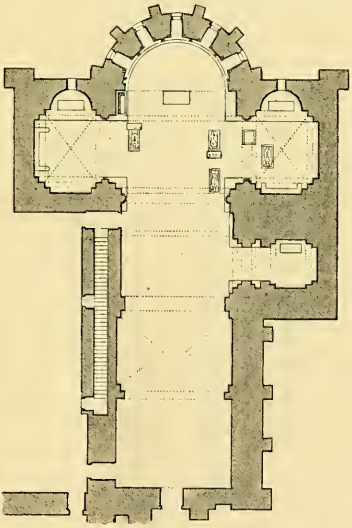

Fig. 291. — Cathédrale de Maguelonne, d'après Revoil.

Les proportions du chœur varient beaucoup. Tantôt, comme à Maguelonne (fig. 291) ou à Montmajour, il ne forme qu'une travée minuscule ; tantôt il est

1. Il en est ainsi dans les églises du Midi, construites sur le type assez répandu des cathédrales de Cavaillon (fig. 280), Avignon (fig. 437), Orange (Dehio, pl. 93).

nettement accusé et sa longueur équivaut à une travée de la nef centrale (fig. 283). Parfois il est encore plus développé et comporte, comme à la Grande-Sauve (fig. 299), à Saint-Lazare d'Autun (fig. 300) ou à Saint-Oustrille de Graçay (fig. 301), deux ou plusieurs travées.

Fig. 292. Saint-Jean-de-Verges.

J'ai dit plus haut que la majorité des églises du XI^e^ et du XII^e^ siècle ont un transept ; quand l'abside ouvre directement sur ce transept, il est bien rare qu'elle soit seule. Sauf le cas où les bras du transept sont arrondis et de même profondeur que l'abside, celle-ci est presque toujours flanquée de deux absidioles qui s'ouvrent sur les bras du transept (fig. 289). Ces absidioles contenaient des autels, chose si utile, à une époque où le clergé s'était beaucoup multiplié, que, dans certaines églises dénuées de transept, on a flanqué l'extrémité de la nef de deux chapelles qui en tiennent lieu et qui ont reçu chacune leur absidiole, ainsi à Saint-Jean-de-Verges (fig. 292).

Les proportions relatives de l'abside et des absidioles dépendent en général de la largeur de la nef et des bas-côtés. Quand ceux-ci sont larges, les absidioles sont

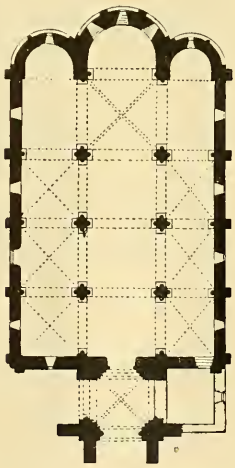

Fig. 293. — Vallon-en-Sully, d'après G. Darcy.

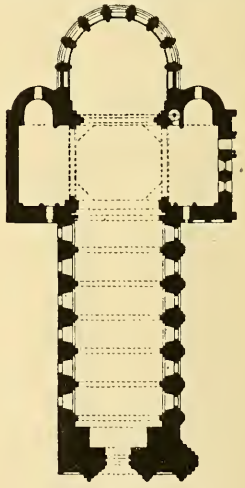

Fig. 294. — Layrac (Lot-et-Garonne).

relativement grandes, comme à Vallon-en-Sully (fig. 293) ; quand ceux-ci sont étroits, les absidioles sont petites, même si le transept fait une saillie assez prononcée. Enfin quand l'absence de bas-côtés a permis de faire une nef très large, on a parfois donné un très grand diamètre à l'abside, comme à Layrac (fig. 294). Mais ce

cas est rare, et l'on peut dire qu'habituellement le diamètre de l'abside oscille entre deux fois et une fois et demie celui des absidioles.

On ne se contente pas toujours de mettre une absidiole sur chaque bras du transept; il y en a souvent deux [1] et même trois. Ce dernier cas est très rare, il ne se rencontre que dans quelques édifices exceptionnels, comme Saint-Remi de Reims, ou quelques très importants monastères de l'ordre de Cîteaux [2]. Il a été

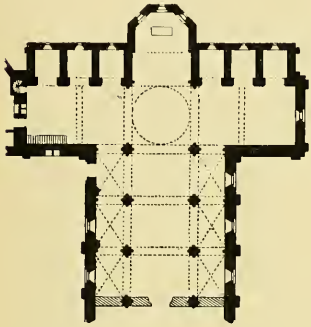

Fig. 295. — Obasine, d'après A. de Baudot.

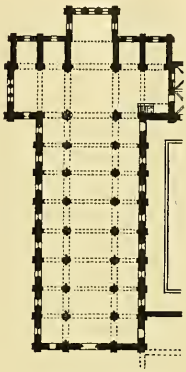

Fig. 296. — Fontenay, d'après J. Bilson.

imité dans certaines églises de moindre dimension appartenant à des ordres qui, sans relever de Cîteaux, s'inspiraient des mêmes idées et suivaient une règle à peu près semblable, ainsi les Vaux-de-Cernay [3], fondés par les moines de Savigny; Saint-Martin de Laon, qui dépendait de l'abbaye de Prémontré; et Obasine en Limousin (fig. 295), dont le fondateur, saint Étienne, entretint d'étroites relations avec les Cisterciens. On remarquera la forme carrée des chapelles élevées le long du transept d'Obasine et de Saint-Martin de Laon. C'est, en effet, un des traits qui permettent de reconnaître au premier coup d'œil les églises bâties par les moines

1. Par exemple à Cluny (fig. 229), à Saint-Sernin de Toulouse (fig. 278), à Conques (fig. 285), à Saint-Chef (Isère), à Chambon (Creuse), à Corneilla-de-Conflent (Pyr.-Or.). La cathédrale du Puy a deux absidioles sur chaque bras du transept, mais au lieu d'être placées sur le mur oriental, elles sont prises dans l'épaisseur des murs qui ferment les deux bouts du transept. Cette disposition insolite tient sans doute à ce qu'on avait dû réserver le mur oriental pour y percer des portes que la forme très accidentée du terrain n'aurait guère permis d'ouvrir ailleurs (N. Thiollier, *Architecture romane du dioc. du Puy*, pl. 48).

2. Ajoutons que les églises cisterciennes ayant trois chapelles sur chaque bras du transept appartiennent pour la plupart à l'époque gothique. C'est le cas de la Cour-Dieu, dans la forêt d'Orléans, rebâtie entre 1179 et 1216 (Morize et de Dion, *Étude sur l'abb. des Vaux-de-Cernay*, pl. 2); de Chiaravalle près de Milan, consacrée en 1221 (Dehio, pl. 192); de Maulbronn et d'Eberbach en Allemagne (Dehio, pl. 194).

3. L'abbaye des Vaux-de-Cernay fut fondée en 1118, mais son église, aujourd'hui en ruines, ne fut pas commencée avant 1140. L'ordre de Savigny dont elle dépendait se fondit, en 1147, dans celui de Cîteaux.

de Cîteaux. Dans tous les pays d'Europe où ils ont fondé des monastères, ils ont été fidèles à cette règle qui consiste à substituer aux absidioles voûtées en cul-de-four des chapelles carrées [1], placées côte à côte le long du transept [2]. Ordinairement il y en a deux sur chaque bras (fig. 296). Grâce à cette disposition, les disciples de saint Bernard pouvaient réduire le chœur de leurs églises à des proportions très exiguës, tout en ayant la place voulue pour loger les autels dont ils avaient besoin. Ils satisfaisaient ainsi

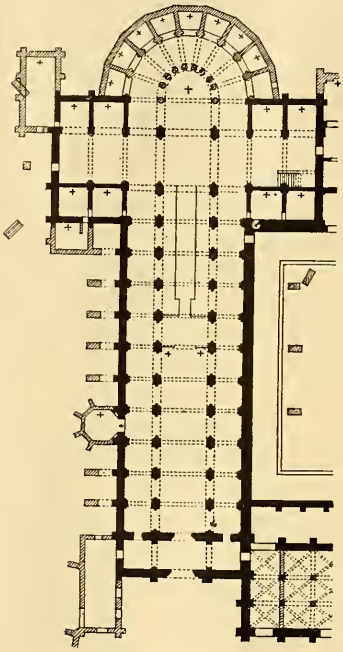

Fig. 297. — Clairvaux, d'après J. Bilson.

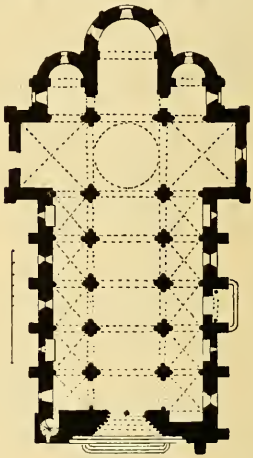

Fig. 298. — Mauriac, d'après A. de Rochemonteix.

aux principes d'économie et de simplicité excessive qu'ils avaient adoptés par réaction contre les pieuses prodigalités de l'ordre de saint Benoît. Dans les grands monastères, où ils n'obtenaient point de la sorte assez d'autels pour le nombre de messes qu'ils avaient à dire en même temps, ils ajoutaient d'autres autels aux extrémités ou le long des murs occidentaux du transept, et c'est seulement dans les

1. En Italie, où l'ordre de Cîteaux a exercé une influence capitale sur les destinées de l'architecture religieuse, la grande majorité des églises du XIIIe et du XIVe siècle ont conservé ce plan. C'est ce qu'a fort bien mis en lumière M. Enlart, dans son livre sur les *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*.

2. Depuis la seconde moitié du XIIe siècle, ils ont adopté ce plan d'une façon constante. Dans les églises plus anciennes, comme celle des Vaux-de-Cernay, ils ont quelquefois conservé aux chapelles du transept la forme en hémicycle, ou bien ils ont admis un moyen terme qui consistait à faire des absidioles en demi-cercle, mais en les englobant extérieurement dans un massif rectangulaire qui court parallèlement au transept, comme dans l'église du Thoronet (Revoil, t. II, pl. 14).

églises exceptionnelles, où cela ne suffisait pas encore, comme à Savigny, Clairvaux (fig. 297), Pontigny, qu'ils se décidaient à donner au sanctuaire des proportions plus vastes [1].

On a vu plus haut que l'abside des églises romanes était généralement précédée d'un chœur plus ou moins développé. La saillie formée par ce chœur se marie

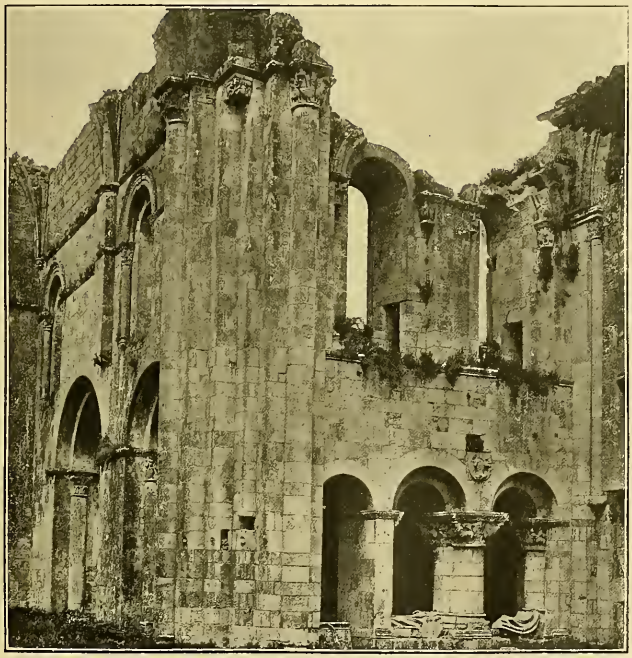

Ph. M. H.

Fig. 299. — La Grande-Sauve. Côté nord du chœur.

admirablement avec les absidioles du transept et constitue avec elles un ensemble harmonieux, dont on a des exemples dans toutes les parties de la France, mais plus particulièrement dans le Centre (fig. 298) et dans l'Ouest.

Quand le chœur est un peu profond, les absidioles qui le flanquent sont ordinairement précédées d'une petite travée (fig. 284, 298) qui forme comme un chœur secondaire devant chacune d'elles, et que l'on fait souvent communiquer avec le chœur proprement dit, par une ou plusieurs baies (fig. 299). On fut ainsi amené insensiblement à flanquer le chœur de véritables bas-côtés.

1. Voir l'ouvrage de M. Bilson, cité ci-dessus, p. 238.

Le plus souvent, quand le chœur est flanqué de bas-côtés, il comprend deux travées, comme à Saint-Lazare d'Autun (fig. 300). Mais il peut en avoir davantage, et en Berry notamment on trouve une fort belle disposition qui consiste à faire un chœur très profond communiquant avec les collatéraux par une suite d'arcades supportées par de puissantes colonnes. Le nombre de ces arcades varie de trois (fig. 301) à cinq (fig. 360), et pour en compléter le bel effet décoratif, on a dans certaines églises, comme à Saint-Genou, garni tout le pourtour de l'abside d'une grande arcature aveugle qui rappelle le dessin de ces arcades.

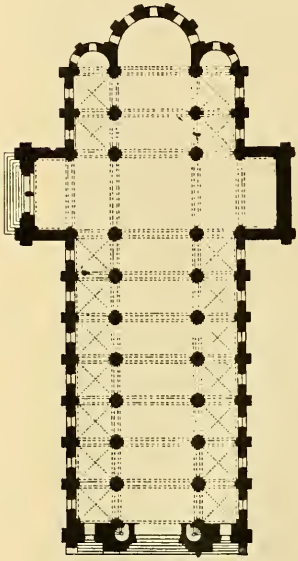

Fig. 300. — Autun. Eglise Saint-Lazare, d'après Viollet-le-Duc.

Quand le chœur est flanqué de bas-côtés et qu'il est précédé d'un transept assez saillant, au lieu de conserver les absidioles au bout des collatéraux du chœur, on les a souvent laissées sur les bras du transept, comme à Cerisy-la-Forêt (fig. 302) [1]. Mais on trouve aussi des églises où il y a à la fois des absidioles sur le transept et aux collatéraux du chœur, ce qui fait cinq absides ou absidioles s'échelonnant au delà du transept. Ce nombre est même porté à sept dans quelques rares monuments, comme Châteaumeillant en Berry (fig. 303) ou Saint-Sever dans les Landes [2].

Mais ce dernier cas est exceptionnel, et sa rareté vient sans doute de la vogue croissante qu'eut, depuis le XI^e siècle, une autre forme de sanctuaire, je veux parler de celle où les collatéraux du chœur se continuent autour de l'abside principale (fig. 304) et forment ce que dans le français du moyen âge on appelait une *carolle*, et ce que la plupart des archéologues modernes appellent à tort déambulatoire [3].

Il y a toujours communication entre le rond-point du chœur et la carolle, à l'aide de longues et étroites arcades. L'étroitesse de ces arcades fait que les piles qui les portent sont très rapprochées, aussi n'est-il pas nécessaire de donner à celles-ci des formes aussi massives qu'aux piliers de la nef; ce sont toujours des colonnes,

1. C'est particulièrement fréquent en Normandie. Il arrive aussi qu'on conserve deux absidioles au bout des collatéraux, mais assez petites pour qu'elles puissent être contenues dans l'épaisseur du mur de fond et n'être point remarquées de l'extérieur. Il en est ainsi dans l'église de Saint-Nicolas de Caen.

2. Brutails, *Bulletin archéol. du Comité*, 1900, p. 39, fig.

3. Sur le sens de ce mot, voir ci-dessus, p. 187.

quelquefois monolithes, beaucoup plus souvent d'appareil. Dans les monuments

Ph. M. H

Fig. 301. — Saint-Oustrille de Graçay.

construits à l'époque de transition entre la fin de l'époque romane et le plein épanouissement du style gothique, le souci de bien équilibrer le poids des maçon-

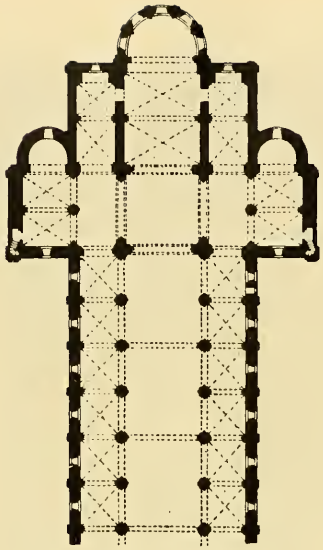

Fig. 302. — Cerisy-la-Forêt (Manche), d'après Ruprich-Robert.

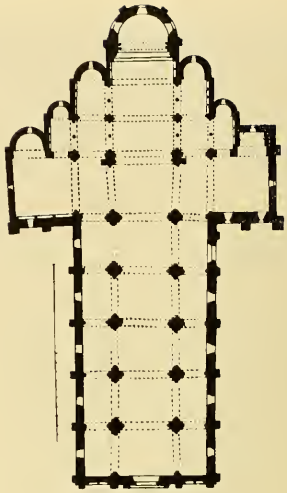

Fig. 303. — Châteaumeillant, d'après G. Darcy.

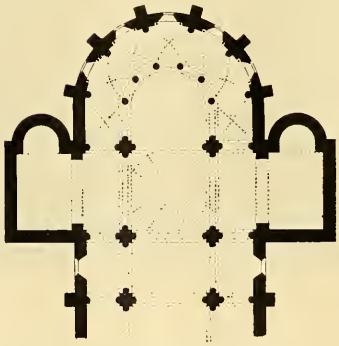

Fig. 304. — Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), d'après C. Enlart.

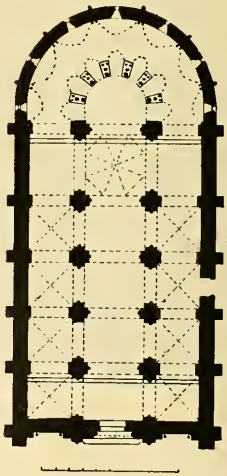

Fig. 305. — Bois-Sainte-Marie, d'après Millet.

neries sur leurs supports a fait substituer parfois aux colonnes isolées du chevet des colonnes accouplées normalement à la courbe du rond-point. Je ne connais pas d'exemple analogue à l'époque romane proprement dite, mais il a dû en exister, car l'église de Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire) a son chevet porté sur des groupes de quatre colonnes, combinaison évidemment inspirée de la même préoccupation (fig. 305).

La carolle, dans les églises romanes, est presque toujours garnie d'absidioles en nombre variable, dont l'axe converge vers le centre du rond-point qui termine le chœur; elles rayonnent ainsi autour du sanctuaire, d'où le nom de chapelles rayonnantes qu'une foule d'archéologues, Viollet-le-Duc entre autres, leur ont donné.

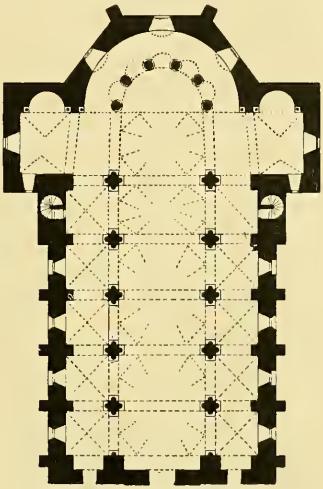

Fig. 306. — Champagne (Ardèche), d'après Baussen.

Les églises romanes avec carolle dépourvue de chapelles rayonnantes sont très rares. On peut citer Saint-Saturnin en Auvergne (fig. 304), Bois-Sainte-Marie en Bourgogne (fig. 305), et Champagne dans l'Ardèche (fig. 306). Il a dû y en avoir aussi dans l'Ile-de-France, car on y éleva, au début de l'époque gothique, un assez grand nombre d'églises présentant cette singularité; or j'ai peine à croire que ce fût une innovation et non la continuation d'une pratique plus ancienne.

Les chapelles rayonnantes sont quelquefois de forme rectangulaire et voûtées en berceau, comme à Tournus (fig. 449). Mais c'est exceptionnel. L'habitude est de leur donner la forme d'absidioles voûtées en cul-de-four.

Le nombre des absidioles rayonnant autour de la carolle est variable. Il est extrêmement rare qu'il n'y en ait qu'une, comme à Preuilly [1], ou deux, comme à Retournac [2] ou à Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 307) [3]. Dans la très grande majorité des cas, il y en a trois comme au Dorat (fig. 308), quelquefois quatre comme à

1. Enlart, *Manuel*, fig. 81. La maladresse avec laquelle cette absidiole se rattache à l'église prouve suffisamment qu'elle a été ajoutée après coup. — Viollet-le-Duc (*Dict. d'archit.*, t. II, p. 346) suppose une absidiole unique sur la carolle de la cathédrale de Langres, mais c'est une restitution bien hasardée, car on construisit autour du chevet, à la fin du moyen âge, cinq chapelles polygonales qui ont fait disparaître toute trace de l'état antérieur. Le plus probable me paraît être qu'il n'y avait au XIIe siècle aucune chapelle sur la carolle.

2. N. Thiollier, *Architecture romane du dioc. du Puy*, p. 133, fig. 241.

3 Encore à ces deux absidioles ouvertes sur la carolle, faut-il en ajouter deux, d'un autre plan il est vrai, qui forment comme un faux transept à la naissauce du rond-point.

Orcival (fig. 458); dans quelques abbayes importantes, cinq (fig. 309)[1]; et très exceptionnellement sept[2]. La présence de ces chapelles autour du chœur n'exclut pas la construction d'absidioles sur les bras du transept, si bien qu'en additionnant les unes et les autres on arrive habituellement à une série de cinq, plus rarement de six, et quelquefois de sept[3] et même neuf absidioles, comme à Saint-Sernin de Toulouse (fig. 310), qui

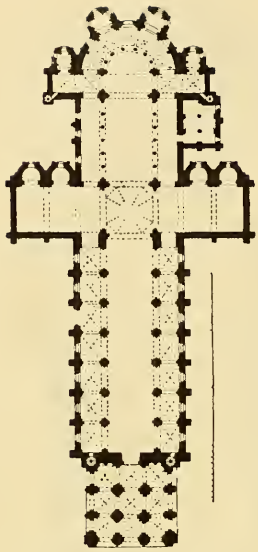

Fig. 307. — Saint-Benoit-sur-Loire, d'après J. Lisch.

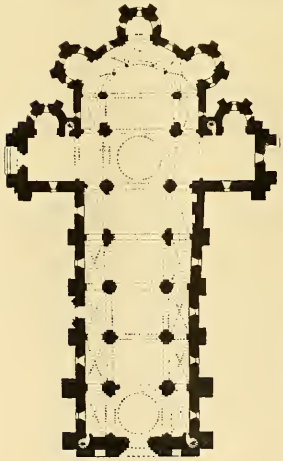

Fig. 308. — Le Dorat.

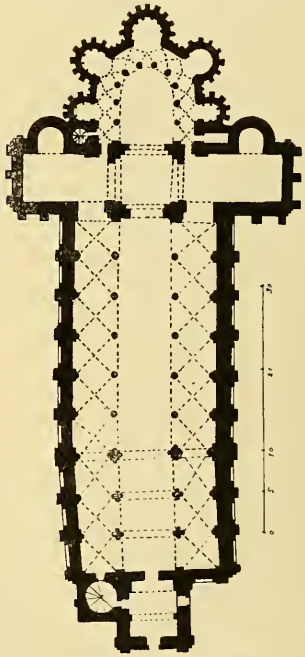

Fig. 309. — Saint-Savin (Vienne).

1. Cluny (fig. 229), Saint-Sernin de Toulouse (fig. 278), la Charité-sur-Loire (fig. 452), Saint-Savin (fig. 309), Saint-Julien de Brioude (*Congr. archéol. du Puy*, 1904, p. 73), la Couture du Mans, Saint-Aignan d'Orléans (fig. 164), Uzerche (*Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 21), Saint-Martial de Limoges (Ch. de Lasteyrie, *L'abb. de Saint-Martial*, pl. 2).

2. Saint-Léonard en Limousin (*Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 18).

3. Saint-Gilles en Languedoc (Revoil, t. II, pl. 55).

forment autour du chœur un harmonieux ensemble[1]. Vue de l'extérieur surtout, cette disposition produit un effet saisissant, et les plus beaux édifices antiques n'offrent à l'œil rien de plus pittoresque et de mieux agencé.

Ph. M. H.

Fig. 310. — Toulouse. Église Saint-Sernin avant la restauration.

La combinaison consistant à garnir le chevet de trois chapelles rayonnantes est plus fréquente à elle seule que toutes les autres réunies. On la rencontre dans toutes les parties de la France, mais elle est surtout commune dans le voisinage

1. Il en était déjà ainsi, au Xe siècle, dans l'église Saint-Martin de Tours (fig. 163) ; et cette disposition fut conservée quand l'église fut rebâtie, au début du XIe siècle, par le doyen Hervé.

de la Loire [1], en Bourgogne [2] et dans le Centre, Poitou [3], Limousin [4], Auvergne [5] et Bourbonnais [6]; elle l'est moins dans le bassin du Rhône [7], dans l'Ile-de-France et provinces attenantes [8], dans le Nord [9], dans l'Est [10]; elle est très rare en Normandie [11], mais il y en a quelques exemples en Bretagne et dans le Maine [12].

Les chevets flanqués de quatre chapelles rayonnantes sont considérés habituellement comme une des caractéristiques de l'école auvergnate. Ils sont plus nombreux, en effet, dans cette province qu'ailleurs. Mais, là comme partout, c'est l'exception.

Les églises à cinq absidioles rayonnant autour du chœur sont presque aussi nombreuses que celles à quatre. J'ai indiqué plus haut les principales. On remarquera qu'elles ont appartenu pour la plupart à des abbayes relevant de l'ordre de Cluny. Je rappellerai d'ailleurs que, antérieurement au milieu du XII^e siècle, carolle et chapelles rayonnantes sont l'apanage presque exclusif des églises bénédictines. A partir du règne de Louis VII, la supériorité de cette disposition parut si manifeste qu'on l'adopta pour toutes les grandes églises, sauf celles des Cisterciens. Les cathédrales en particulier, auxquelles on l'avait rarement donnée jusque-là [13], la reçurent à leur tour. Notons enfin que l'habitude, à l'époque romane, est de calculer le nombre des travées du chevet de façon que deux chapelles consécutives soient séparées par une travée dans laquelle est presque toujours percée une fenêtre. Depuis le règne de Louis VII, au contraire, les chapelles rayonnantes sont ordinairement contiguës, il y en a autant que de travées. C'est déjà le cas à Saint-Germer vers 1135, puis au chœur de Saint-Denis dont la première pierre fut posée en 1140, et enfin à la cathédrale de Noyon dont la construction commença peu après. Mais ces deux derniers monuments ne sont plus des églises romanes.

Il est arrivé assez souvent que pour donner plus d'ampleur au chœur on a supprimé son collatéral, tout en gardant les chapelles rayonnantes. C'est dans les provinces où l'emploi des coupoles pour voûter la nef avait donné le goût des larges espaces et appris aux constructeurs à élever des arcs de grand diamètre, c'est en Limousin [14], en Angoumois [15], en Quercy [16], qu'on trouve les plus nombreux exemples de ce plan qui, de là, a gagné les provinces voisines.

1. Fontgombault (Indre), Selles-sur-Cher, Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Cunault, Fontevrault, Beaulieu-les-Loches, Mehun-sur-Yèvre, Dun-le-Roi, Saint-Étienne de Nevers.
2. Beaune, Paray-le-Monial (fig. 448), Tournus (fig. 449).
3. Montierneuf, Sainte-Radegonde, Notre-Dame-la-Grande à Poitiers; Saint-Pierre et Notre-Dame à Chauvigny; Airvault, Saint-Jouin-de-Marnes; et dans le voisinage du Poitou, Lesterps et Saint-Eutrope de Saintes.
4. Le Dorat (fig. 308), Saint-Robert, Beaulieu, Bénévent, Chambon-Sainte-Valérie; Saint-Sauveur de Figeac en Quercy; Conques en Rouergue (fig. 285); Saint-Michel de Gaillac.
5. Saint-Nectaire (fig. 457), Saint-Amable de Riom, Volvic, Saint-Urcise (Cantal).
6. Souvigny (Allier).
7. Cathédrale de Valence.
8. Cathédrale de Chartres (fig. 227).
9. Lillers en Artois (*Arch. des Mon. hist.*, t. I, pl. 15).
10. Vignory (*Ibid.*, t. III, pl. 12).
11. La Trinité de Fécamp.
12. Loctudy, Landevenec, Saint-Gildas de Rhuis; Notre-Dame-du-Pré au Mans.
13. Les cathédrales de Chartres, de Valence, de Clermont étaient les exceptions les plns notables à cette règle.
14. Arnac-Pompadour, Vigeois, Solignac et, en Périgord, Saint-Jean-de-Cole.
15. La cathédrale d'Angoulême (fig. 281), Puypéroux, Montbron (fig. 311).
16. Cahors, Souillac.

Des fouilles seules permettraient de reconnaître dans quels cas cette particularité résulte d'une intention préconçue de l'architecte, et dans quels cas elle est l'effet de modifications ultérieures apportées au plan du sanctuaire. A Montbron (fig. 311), à Arnac-Pompadour, à Angoulême (fig. 281), il est bien probable qu'on est en présence d'une disposition préconçue. A Saint-Caprais d'Agen et surtout à Chamalières-sur-Loire (fig. 312), il est à peu près certain qu'un collatéral a existé primitivement et a été supprimé plus tard.

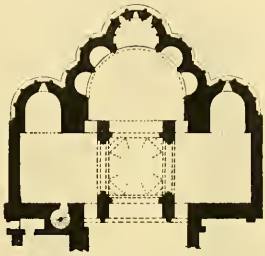

Fig. 311. — Montbron, d'après Abadie.

A cette disposition on peut en rattacher une autre qui n'est pas rare dans certaines parties de l'Auvergne; elle consiste à loger les absidioles rayonnantes dans l'épaisseur des murs de l'abside, de sorte que du dehors rien n'en décèle l'existence. Les Romains déjà aimaient à garnir les murs de leurs monuments, principalement ceux de forme

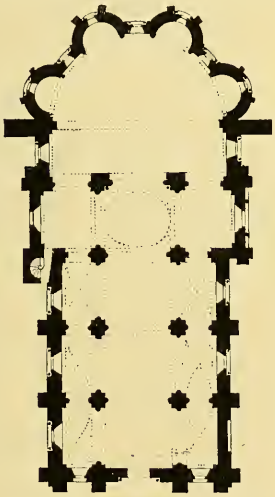

Fig. 312. — Chamalières-sur-Loire, d'après Petitgrand.

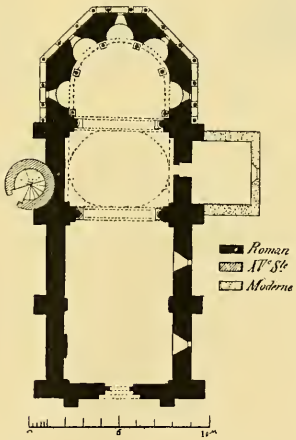


Fig. 313. — Roffiac (Cantal), d'après A. de Rochemonteix.

ronde, d'absidioles ainsi construites [1]. Les chrétiens des premiers siècles les imitèrent souvent dans leurs baptistères et leurs chapelles funéraires [2], et l'on peut

1. On en a vu plus haut des exemples empruntés aux Thermes de Caracalla (fig. 103) et au temple de Jupiter à Spalato (fig. 105), etc.

2. Baptistère de Riez (fig. 102) et d'Albenga (fig. 104); église Sainte-Constance à Rome (fig. 112).

admettre que le souvenir de cette très ancienne pratique est aussi pour quelque chose dans les absides de ce type [1], dont les mieux conservées se voient à Mailhat (Puy-de-Dôme) [2], à Andelat, à Auriac, à Roffiac (fig. 313), à Saint-Saturnin (Cantal) [3], à Auzon (Haute-Loire) [4], etc.

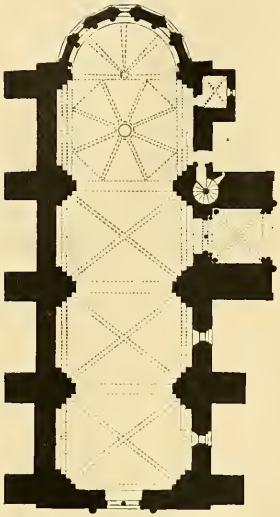

Fig. 314. — Église du Thor, d'après Revoil.

Ces deux dernières absides présentent une autre particularité, c'est qu'à l'extérieur elles sont à pans coupés. Les absides et absidioles qui dessinent intérieurement un hémicycle et extérieurement un polygone sont assez rares dans le nord de la France, mais fréquentes dans le Centre et le Midi. Ce n'est point au surplus une invention propre aux constructeurs romans, car on a vu plus haut que les Byzantins en avaient souvent fait de semblables. Les églises de Sant' Apollinare in Classe et de San Spirito à Ravenne, celles d'Esrah (fig. 114) et de Bosrah (fig. 115) en Syrie, des Saints-Serge-et-Bacchus (fig. 116) et de Sainte-Sophie (fig. 117) à Constantinople, les cathédrales de Grado (fig. 16) et de Parenzo (fig. 17), etc., en fournissent des exemples. On trouve aussi des absides qui sont polygonales sur leurs deux faces, mais c'est plus rare et cela dénote habituellement une époque avancée de l'art roman [5].

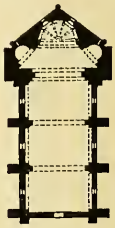

Fig. 315. Vaison. Église Saint-Quinin.

Dans les absides à pans coupés, le nombre des côtés du polygone est très variable. Le plus souvent il est de cinq, comme à Saint-Gabriel (fig. 290), mais quelquefois il est de sept comme au Thor (fig. 314) ou aux Saintes-Maries-de-la-Mer (fig. 279), ou de trois comme à Saint-Chef [6]. Il est rarement pair, sauf en Provence où l'on rencontre un nombre assez considérable d'absides dont l'extérieur est à quatre pans [7].

1. Il ne faut pas confondre les absidioles rayonnantes de ce type avec les petites niches qui garnissent le pourtour de l'abside principale de la cathédrale de Spire (Dehio, pl. 48) ou de l'abside d'une chapelle latérale à Saint-Martin d'Ainay (*Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 44), celles-ci me paraissent dériver plutôt de ces absides festonnées que construisaient les Byzantins et dont les basiliques de Matifou et du Kef nous ont conservé des spécimens (voir ci-dessus, p. 103 et fig. 86).

2. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, p. 17.

3. Rochemonteix, *Églises romanes de la Haute-Auvergne*, fig. 91, 97, 251 et 266.

4. Thiollier, *L'archit. romane dans le dioc. du Puy*, pl. 117.

5. Il y en a cependant des exemples dans de très anciennes églises byzantines, ainsi à Tourmanin (fig. 57).

6. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 29.

7. Par exemple celle de Montmajour (Revoil, t. II, pl. 31).

Il y a même, à Saint-Quinin de Vaison, une abside dont l'extérieur est formé de deux plans qui se coupent comme les côtés d'un triangle (fig. 315). Mais c'est une anomalie qui n'a point suscité d'imitations. Quand l'abside est polygonale sur les deux faces, elle a ordinairement le même nombre de côtés extérieurement et intérieurement [1]. Il y a cependant des exceptions à cet usage. Ainsi l'abside de la cathédrale de Cavaillon (fig. 280) est à sept pans sur sa face interne et à cinq du côté extérieur.

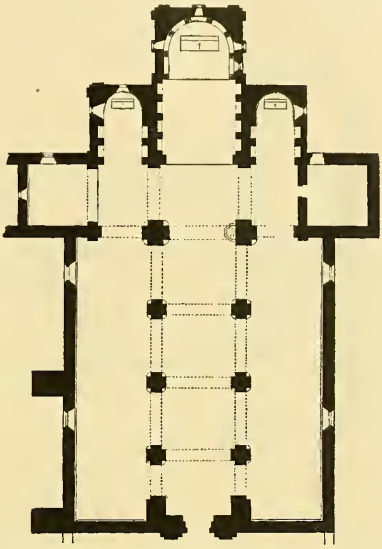

Fig. 316. — Peyrusse-Grande, d'après Bensuville.

Dans les chevets garnis de chapelles rayonnantes, les absidioles à pans coupés alternent assez souvent avec des absidioles du type ordinaire. La forme polygonale devient de plus en plus fréquente aux approches de l'époque gothique, et elle finit au XIIIe siècle par détrôner complètement la forme ronde.

A l'époque romane, comme dans beaucoup d'églises byzantines du Ve ou du VIe siècle, on a parfois englobé l'abside, voire même les absidioles, dans un massif carré; cela permettait de les couvrir comme le reste, avec un toit à deux pentes, plus facile à établir que les toits coniques qu'exigent les absides rondes (fig. 316) [2]. Le seul inconvénient de cette façon de construire l'abside est d'augmenter beaucoup le cube des maçonneries qui l'encadrent. Aussi n'y a-t-on guère eu recours que pour des absides d'assez petit rayon, et l'on a même été, pour réduire ce cube, jusqu'à construire deux absidioles côte à côte au lieu d'une grande; cela se voit dans la singulière église de Montbolo dans les Pyrénées (fig. 317).

Fig. 317. Montbolo, d'après Brutails.

C'est le même souci d'économie et de simplicité qui a fait substituer à l'abside un chevet plat dans un grand nombre d'églises rurales, et dans les églises de certains ordres, comme celui de Cîteaux, qui voulaient réagir contre le luxe des églises bénédictines.

1. Ainsi à Gargilesse l'abside est à trois pans sur chaque face (*Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 82). A Saint-Jacques de Béziers elle est à cinq pans sur chacune (Dehio, pl. 93).

2. Voir dans Rochemonteix (*Églises romanes de la Haute-Auvergne*, fig. 160, 182, 148) les plans des absides de Girgols, Lascelle, Saint-Cirgues de Jordanne (Cantal).

Enfin ce sont probablement des préoccupations analogues qui ont fait adopter certaines dispositions insolites que l'on rencontre dans quelques petites églises, comme la chapelle du château de Polignac (Haute-Loire) [1], les églises de Gueyze [2], de Sahorre [3], de Saint-Pierre de Reddes (fig. 318), etc.

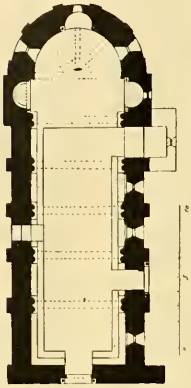

Fig. 318. — Saint-Pierre de Reddes.

A mesure que les églises s'étaient multipliées, les dispositions adoptées primitivement pour la construction des autels s'étaient modifiées. Les confessions n'avaient plus d'utilité depuis que s'était généralisé l'usage de se contenter, pour satisfaire aux prescriptions liturgiques, de loger quelques parcelles de reliques dans la table de l'autel. Certaines églises, il est vrai, avaient la bonne fortune de posséder le corps entier de quelque saint; c'était pour elles un bon moyen d'attirer les fidèles; aussi, au lieu de l'enfermer dans une confession, comme on le faisait dans les premiers siècles, prit-on l'habitude de le déposer dans un tombeau bien apparent, généralement placé derrière l'autel.

Les raisons qui ont fait abandonner les antiques confessions auraient dû, semble-t-il, faire également renoncer à construire des cryptes. Or, tout au contraire, on n'en a jamais fait un si grand nombre qu'à l'époque romane.

Dans les pays où le sol est accidenté, cette vogue pourrait s'expliquer par des considérations d'ordre pratique, car la construction d'une crypte permet souvent d'éviter des remblais considérables et peu propres à asseoir solidement une église, mais cette raison n'est pas suffisante, car beaucoup de cryptes ont été établies en terrain plat et dans des conditions qui devaient les rendre fort coûteuses à creuser.

Fig. 319. Rouen. Crypte de Saint-Gervais.

Les cryptes romanes offrent une infinie variété de formes et de dimensions. Quelques-unes ne sont que de simples caveaux rectangulaires [4], mais c'est l'exception; la plupart sont de véritables chapelles reproduisant en plan les traits essentiels de la partie de l'église supérieure sous laquelle elles sont bâties (fig. 319). C'est là une règle si constante qu'il faut toujours se demander quand il y a discordance, comme à Plaimpied (Cher) ou à Montmajour (fig. 323), entre le plan d'une crypte et celui des constructions qui la surmontent, si cela ne tient pas à ce que l'église supérieure a été rebâtie dans la suite.

1. Thiollier, *L'archit. romane dans le dioc. du Puy*, p. 129, fig.
2. Tholin, *L'architecture religieuse de l'Agenais*, pl. 20.
3. Brutails, *L'art religios en el Rossello*, p. 20, fig. 4.
4. Saint-Savinien à Sens, Saint-Quentin, Rongnac (Charente), etc.

La place normale des cryptes est sous le sanctuaire. Quand celui-ci consiste en une simple abside, la crypte en reproduit la forme, comme on le voit à la cathédrale de Nevers ; quand l'abside est précédée d'une ou plusieurs travées de chœur, la crypte s'avance fréquemment jusque sous ce dernier ; c'est le cas à Saint-Gervais

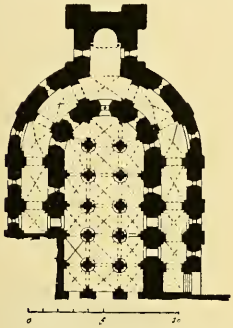

Fig. 320. — Auxerre. Crypte de la cathédrale.

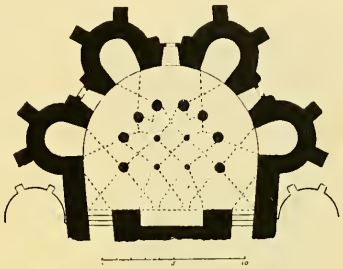

Fig. 321. — Clermont-Ferrand. Crypte de Notre-Dame-du-Port.

de Rouen (fig. 319), à la Trinité de Caen, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Villars-Saint-Marcellin, etc. On sait combien sont fréquents à l'époque romane les chœurs entourés d'un collatéral garni d'absidioles. La crypte, dans les églises de ce type, reproduit souvent ce magnifique plan ; il en est ainsi à la cathédrale d'Auxerre (fig. 320) et aux églises de Saint-Aignan d'Orléans (fig. 164), d'Uzerche, de Notre-Dame-du-Port à Clermont (fig. 321), d'Issoire, d'Orcival, etc.

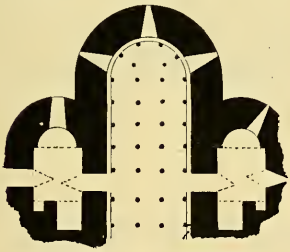

Fig. 322. — Angers. Crypte du Ronceray.

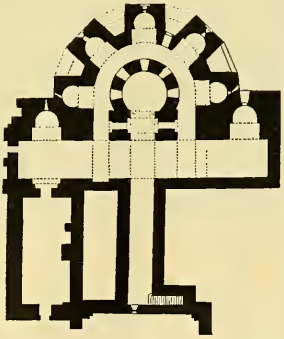

Fig. 323. — Crypte de Montmajour, d'après Revoil.

Certaines cryptes s'étendent jusque sous les bras et les absidioles du transept, comme à Aime (Savoie), à Notre-Dame du Ronceray à Angers (fig. 322), à Montmajour (fig. 323), à Saint-Eutrope de Saintes, etc.

En revanche, il est rare qu'on en ait bâti sous la nef, et quand on l'a fait, cela tient toujours à quelque cause particulière. Ainsi on posa, en 1116, à Saint-Gilles (Gard) la première pierre d'une magnifique crypte qui s'étend sous les six premières travées de la nef à partir de la facade (fig. 325). Si elle ne s'étend pas sous le chœur, c'est que ce dernier ne fut bâti que bien des années plus tard et

C. Formigé del.

Fig. 324. — Saint-Martin du Canigou. Coupe sur la nef.

qu'on ne prévoyait pas, au début, l'extension que cette église reçut dans la suite. De même, si on crut devoir ajouter, au XII^e siècle, une crypte sous la nef de Cruas (Ardèche), alors qu'il en existait déjà une assez vaste sous l'abside et le transept [1], ce n'est point pour répondre à des besoins religieux, car elle ne servit jamais au culte, mais seulement pour obéir à des nécessités d'assainissement. Si enfin à Saint-Martin du Canigou, au début du XI^e siècle, on construisit une crypte qui forme une église inférieure aussi étendue que l'église supérieure (fig. 324), c'est que l'abbaye

1. *Arch. des Mon. hist.*, t. V, pl. 55.

étant accolée aux flancs d'une montagne abrupte, on évitait de la sorte des remblais coûteux et qui n'auraient pu offrir autant de sécurité que cette solide construction à deux étages.

La plus vaste crypte de France est probablement celle dont Fulbert, évêque de Chartres, dota sa cathédrale (fig. 227) lorsqu'il la reconstruisit après l'incendie de 1020. Non seulement elle s'étend sous le collatéral et les chapelles du chœur, en englobant la vieille crypte carolingienne, mais elle se prolonge en deux longs bras jusqu'à l'extrémité des bas-côtés de la nef. La raison de ce plan exceptionnel doit sans doute être cherchée dans la nécessité de mettre de l'ordre dans les longues processions de pèlerins qui venaient à certains jours vénérer dans cette crypte la statue miraculeuse de la Vierge ou la fameuse robe sans couture, qui comptaient parmi les plus célèbres reliques de France.

Fig. 325. — Crypte de Saint-Gilles.

Bien que plusieurs des cryptes dont je viens de parler soient fort grandes, on en a fait de plus considérables encore sur les bords du Rhin et en Angleterre. Je citerai parmi les plus vastes celles des cathédrales de Spire (fig. 326), de Winchester (fig. 327), de Worcester, et tout spécialement celle de Cantorbéry, la plus grande de toutes, mais qui est formée de la réunion de plusieurs cryptes de dates différentes, construites à mesure des allongements successifs de cette cathédrale.

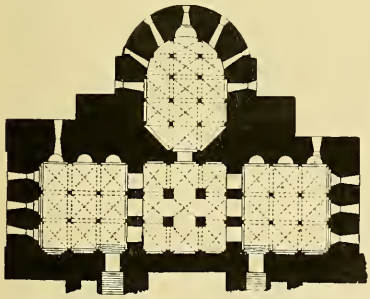

Fig. 326. — Spire. Crypte de la cathédrale, d'après Dehio.

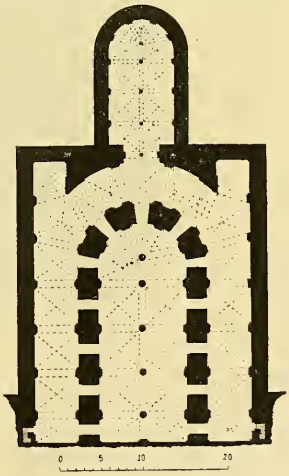


Fig. 327. — Crypte de Winchester, d'après J. Bilson.

Les cryptes ont toujours été voûtées. C'était nécessaire, ne fût-ce que pour porter le pavé de l'église supérieure. Le peu de hauteur dont on disposait d'ordinaire a

bien rarement permis d'employer la voûte en berceau ; on en a néanmoins des exemples dans la superbe crypte de Saint-Eutrope, à Saintes, et dans celles, beaucoup plus modestes, de Saint-Hilaire-en-Lignières (Cher)[1] et de Mortemer (Vienne), mais ce sont des exceptions. A l'époque romane comme à l'époque carolingienne, l'habitude est de diviser tout l'espace compris entre les gros murs ou les massifs piliers qui portent l'église supérieure en petits compartiments

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 328. — Caen. Église de la Trinité. Crypte.

voûtés d'arêtes. Ces voûtes d'arêtes retombent sur des piliers carrés ou sur de courtes colonnes (fig. 328). Quand les compartiments de voûtes sont séparés par des doubleaux, on a souvent employé des piliers cantonnés de quatre demi-colonnes, comme à la cathédrale de Nevers (fig. 329). Mais, dès le XI^e siècle, certains constructeurs, comme celui de la crypte de Champdeniers (Deux-Sèvres), furent assez hardis et assez habiles pour faire porter sur une colonne isolée les retombées des quatre arcs encadrant leurs voûtes d'arêtes (fig. 330). On apprit à faire mieux encore, au cours du XII^e siècle, en utilisant la croisée d'ogives, et

1. *Bull. monum.*, t. LXXI (1907), p. 469 et s.

bien qu'on fit alors les colonnes plus légères que jamais, on sut grouper sur un seul chapiteau tout le faisceau formé par les nervures des voûtes. La belle crypte d'Hagetmau (Landes) en fournit un magnifique exemple (fig. 331).

La plupart des cryptes ne sont éclairées que par de très petites et rares fenêtres, ouvertes dans la partie des murs que l'inclinaison naturelle du terrain fait émerger du sol; généralement c'est du côté de l'abside, comme à Issoire (fig. 351) ou à Orcival (fig. 462), mais il peut se faire que la pente du terrain soit perpendiculaire à l'une des faces latérales de l'église; dans ce cas, toutes les fenêtres sont percées latéralement et du même côté; il en est ainsi à Saint-Gilles (fig. 325).

Fig. 329. — Nevers. Crypte de la cathédrale.

Ph. M. H.
Fig. 330. — Crypte de Champdeniers.

Dans les églises où le chœur a un collatéral et où la crypte s'arrête aux limites du chœur sans s'étendre sous la carolle, il n'est pas possible de prendre des jours sur l'extérieur; aussi a-t-on généralement, en ce cas, adopté une autre disposition, qui consiste à ne pas enfoncer entièrement la crypte dans le sol, mais à en laisser surgir la partie supérieure au-dessus du pavé des collatéraux; on obtient ainsi l'espace voulu pour percer dans les lunettes des voûtes de la crypte de petites baies qui s'ouvrent sur la carolle. Cette

disposition, que l'on voit dès le xe siècle à la Couture du Mans, à Saint-Martin-au-Val de Chartres, et, plus tard, à Saint-Sernin de Toulouse et à Vézelay, a un autre avantage, c'est de donner au sol du chœur une surélévation qui est généralement du plus heureux effet.

La façon dont on accède aux cryptes varie beaucoup. Tantôt on y descend par un escalier unique, pratiqué dans l'axe de l'église [1] ou qui vient déboucher sur un des côtés de la nef [2]; tantôt, et c'est plus fréquent, par deux escaliers symé-

Ph. M. H.

Fig. 331. — Hagetmau. Voûtes de la crypte.

triques aboutissant à la nef [3], au carré du transept [4] ou aux deux bras [5]; tantôt enfin par deux entrées latérales ouvrant sur les collatéraux du chœur [6] (fig. 321).

Les cryptes, avec leurs étroits couloirs d'accès, leurs fenêtres rares et de petite dimension, avaient quelque chose de sombre et de mystérieux qui pouvait plaire à une époque où la plupart des églises étaient assez obscures. Mais l'adoption de la croisée d'ogives amena rapidement de grands changements dans la construction des églises, et l'un des plus marqués fut l'accroissement des dimensions des fenêtres. On prit goût aux édifices largement éclairés, et les cryptes passèrent de mode. Depuis la fin du xiie siècle, elles devinrent aussi rares qu'elles avaient été communes auparavant. On continua jusqu'à la fin du moyen âge à en construire

1. Cryptes de Saint-Savinien de Sens, de Saint-Léger de Soissons, de Monsempron (Lot-et-Garonne), de Vouvent (Vendée), etc.
2. Villars-Saint-Marcellin (Haute-Marne).
3. Cathédrale de Nevers.
4. Saint-Savin-sur-Gartempe, Issoire.
5. Cathédrale d'Auxerre, Tournus, Saint-Hilaire-en-Ligniéres.
6. La Couture au Mans, Saint-Sernin de Toulouse, Notre-Dame-du-Port à Clermont.

quelques-unes dans les églises situées sur un terrain particulièrement déclive, comme l'admirable crypte bâtie au début du XIIIe siècle sous le chevet de la cathédrale de Bourges, ou celle qu'on éleva au Mont-Saint-Michel sous le vaste chevet qui remplaça, au XVe siècle, l'ancienne abside romane, ou encore celle qu'on construisit au XVIe sous le chevet de l'église de Triel, ce qui permit d'établir ce chevet à un niveau tel qu'on a pu ménager une rue par dessous. Quelquefois encore on a restauré d'anciennes cryptes qu'une antique dévotion ne permettait pas de supprimer, ainsi la crypte de Saint-Quentin, remaniée et agrandie au XIIIe siècle; celle de Saint-Sernin de Toulouse, restaurée au XVe. Mais ces cas exceptionnels mis à part, on peut dire qu'on ne fit plus de cryptes en France après l'époque romane.

---

# CHAPITRE X

## INTÉRIEUR DES ÉGLISES ROMANES

PORTES ET FENÊTRES. — GRANDES ARCADES DE LA NEF. — SUPPORTS, ARC PLEIN CINTRE ET ARC BRISÉ
TRIBUNES. — TRANSEPT. — SANCTUAIRE. — TOITURES.

La plupart des traits qui caractérisent l'architecture romane sont la conséquence des nécessités nouvelles qui s'imposèrent aux constructeurs le jour où ils tentèrent de couvrir de voûtes en pierre toute la surface des églises.

Nous allons passer en revue les plus notables de ces traits, en indiquant les transformations principales qu'ils ont subies au XIe et au XIIe siècle.

Ce qui frappe tout d'abord quand on entre dans une église romane voûtée ou qu'on en étudie le plan ou la coupe, c'est le changement qui s'est introduit dans les proportions relatives des diverses parties de l'édifice. Pour résister à la poussée des voûtes, il a fallu augmenter l'épaisseur de tous les murs. Mais cela n'a pas suffi; l'équilibre d'une voûte est d'autant plus difficile à assurer que l'espace à couvrir est plus large, et que la naissance de la voûte est portée à une hauteur plus grande. Beaucoup d'architectes ont donc été conduits, pour simplifier le problème, à en réduire un des deux termes : largeur ou hauteur. Les uns ont fait des églises larges, mais d'élévation médiocre; les autres ont construit des nefs dont la hauteur est grande relativement à la largeur. Le premier cas est surtout fréquent en Provence; le second, en Bourgogne, en Auvergne et dans certaines régions plus au nord.

La nécessité de lutter contre la poussée des voûtes a fait introduire peu à peu dans la construction des murs, dans la forme des percements qui y sont pratiqués, dans la nature des supports qui en soutiennent une partie, des modifications nombreuses.

Une des plus générales consista à abandonner le petit appareil cubique que les Romains avaient importé en Gaule, et qui était encore très employé sous les Carolingiens. Passé le premier quart du XIe siècle, il cède presque partout le pas au moyen ou au grand. Il se maintient assez longtemps néanmoins dans certaines parties de l'Ouest et l'on peut voir encore à la cathédrale du Mans (fig. 228) des portions de murs en petit appareil qui ne doivent pas être antérieurs aux travaux de reconstruction entrepris par les évêques Vulgrin et Hoël entre 1060 et 1093.

La nécessité de construire de gros murs pour porter les voûtes conduit à modifier peu à peu la forme des percements pratiqués dans ces murs. Si, en effet, on

s'en était tenu aux dispositions anciennes, les portes ouvertes dans ces murs épais auraient eu l'aspect d'étroits couloirs, aussi déplaisants à la vue que peu propres à la circulation; quant aux fenêtres, elles n'auraient plus laissé passer la quantité de lumière nécessaire.

On renonça donc à percer les baies des fenêtres normalement aux murs qu'elles traversent, on les ébrasa, c'est-à-dire que leurs parois furent construites de biais de sorte que la baie va s'élargissant du dehors au dedans (fig. 332). L'ébrasement d'habitude ne règne pas seulement le long du tableau, c'est-à-dire des parois latérales de la baie; la paroi inférieure ou appui, et le cintre qui amortit la baie sont également ébrasés.

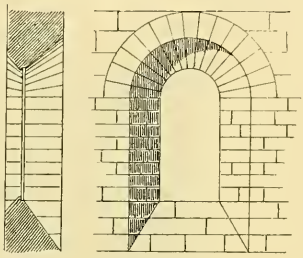

Fig. 332. — Fenêtre ébrasée.

Il y a souvent double ébrasement, vers l'intérieur et vers l'extérieur, mais c'est toujours vers l'intérieur qu'il est le plus marqué (fig. 333).

Souvent encore l'ébrasement s'arrête à une petite distance du parement du mur pour laisser la place de loger des colonnettes et une grosse moulure encadrant la baie (fig. 334). Ce genre de décoration, assez fréquent dans les belles églises du XII^e siècle, peut se rencontrer sur la face interne comme sur la face externe du mur (fig. 335).

L'ébrasement ne se rencontre pas exclusivement dans les constructions romanes.

Fig. 333.

Fig. 334.

Fig. 335.

Principaux types d'ébrasement.

Les Romains y avaient parfois recours pour donner plus de jour à des salles basses ou mal éclairées [1]. On en a également trouvé des exemples dans des édifices chrétiens du V^e et du VI^e siècle [2]. Beaucoup de fenêtres ont été ébrasées à l'époque carolingienne. Mais ce détail de construction n'est devenu d'un usage universel et systématique qu'à l'époque romane.

Pour les portes on a usé d'un artifice analogue, elles ont aussi un ébrasement, mais il n'est pas fait comme celui des fenêtres. D'abord l'élargissement est toujours tourné vers l'extérieur. En second lieu il n'est pas formé par de simples surfaces en biais, mais par une succession de ressauts rectangulaires correspondant à des vous-

1. Et même dans des constructions qui n'avaient point ce caractère, comme dans la ruine antique appelée porte de Diane à Cahors.

2. Ainsi dans une curieuse chapelle trichore découverte à Tabarca en Tunisie (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 176).

sures, c'est-à-dire à des arcs concentriques en retrait les uns sur les autres et qui encadrent la baie (fig. 336).

Pour corriger la sécheresse des arêtes formées par ces voussures, on a généralement logé dans chaque angle rentrant une grosse moulure ronde qu'on nomme tore ou boudin, ou bien on a arrondi les arêtes en forme de tore. Quant aux piédroits, ils sont presque toujours garnis de colonnes, que les voussures soient ou non ornées de tores. Cette disposition dont on chercherait vainement des modèles

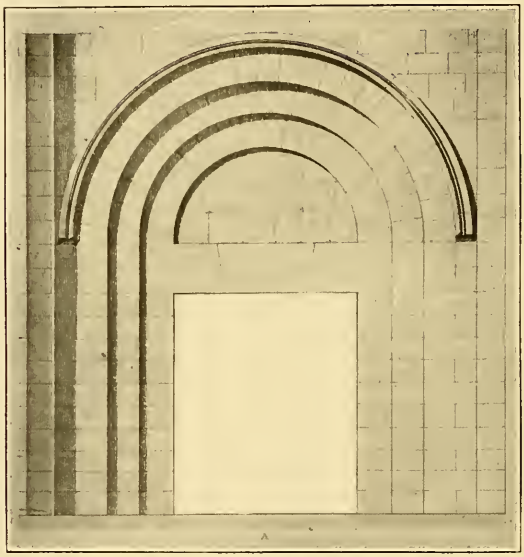

Fig. 336. — Caen. Église Saint-Nicolas. Porte occidentale, d'après Raprich-Robert.

dans l'architecture antique a inspiré aux artistes du XIIe siècle et même à ceux du XIe, des œuvres d'un caractère fort original et parfois d'une grande élégance.

L'ensemble des voussures forme ce qu'on appelle l'archivolte. Les ornements sculptés dont on les couvre souvent donnent à beaucoup d'archivoltes un aspect d'une richesse extrême; c'est là que les artistes du XIIe siècle se sont plu ordinairement à déployer tout leur génie décoratif, et nous verrons, en étudiant l'ornementation romane, à quel point il était développé.

Dans les églises pourvues de collatéraux, les fenêtres et les portes ne sont pas les seuls percements pratiqués dans les murs; il y a encore les grandes arcades qui mettent en communication la nef et les bas-côtés. Les murs dans lesquels elles

sont percées sont toujours assez épais, soit à cause de la voûte qu'ils ont à porter, soit à cause de la hauteur relativement grande qu'a souvent la nef quand elle n'est pas voûtée. Ces arcades ont donc une assez grande section, aussi a-t-on eu l'idée de les renforcer en en garnissant l'intrados d'un arc de section moindre. Les deux — et quelquefois trois — rangs de claveaux superposés que l'on obtient ainsi sont d'un heureux effet au point de vue esthétique, surtout quand la sécheresse de leur profil est adoucie par l'insertion le long des arêtes d'un boudin, inscrit dans l'épa-

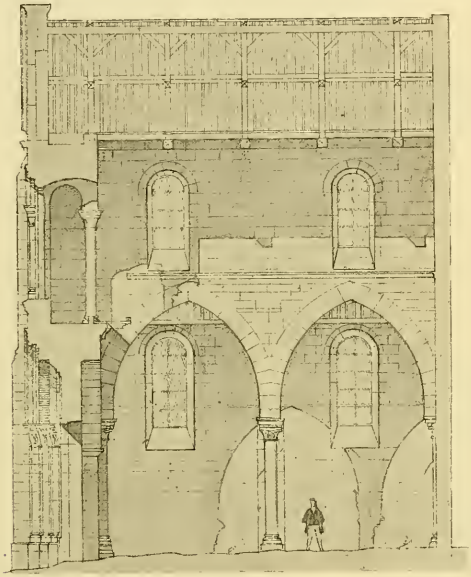

P. Gion del.

Fig. 337. — Soissons. Saint-Pierre-au-Parvis.

nelage carré des claveaux. Ce mode de décoration, dont il y a déjà quelques exemples au XI^e siècle, se répand partout au XII^e, et prend dans certaines provinces, spécialement la Normandie, un grand développement (fig. 346).

Quand la nef n'est pas voûtée on a fait parfois retomber ses grandes arcades sur de lourdes colonnes d'appareil, comme à Maule (S.-et-O.) ou à Guarbecque (Pas-de-Calais). Quelquefois cependant ces colonnes sont assez légères pour être monolithes, comme dans la jolie église de Saint-Pierre-au-Parvis de Soissons (fig. 337). Il est très rare de voir une nef voûtée portée sur des colonnes comme à Saint-Savin en Poitou ou à Saint-Nectaire (fig. 338). Dans certaines régions comme la Normandie, l'Angleterre, les bords du Rhin, on a souvent alterné colonnes et piliers, ainsi à Jumièges, à Guérande, à la cathédrale de Durham, à l'église de Rosheim.

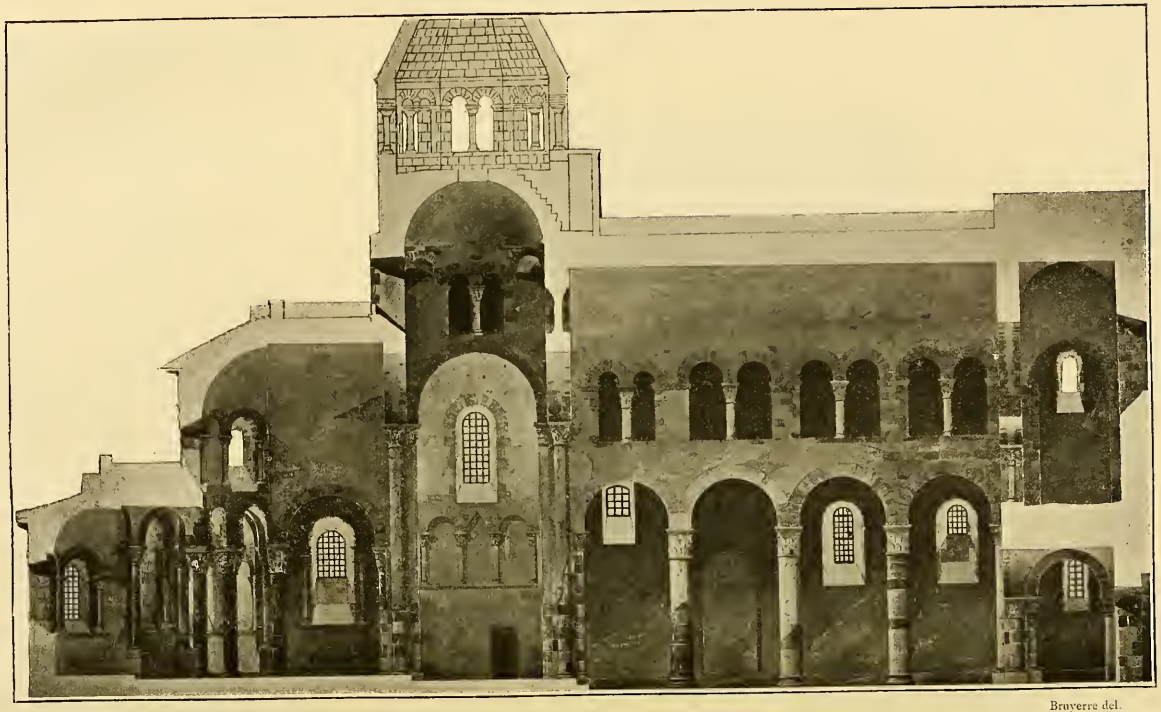

Bruyerre del.

Fig. 338. — Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).

L'arc de renfort qui garnit l'intrados des arcades de la nef a presque toujours son piédroit propre. Ce piédroit peut être un pilastre (fig. 339) ou une demi-colonne (fig. 340) et la forme générale du pilier se trouve modifiée en conséquence. Toutefois ces deux types de piliers ne se rencontrent guère que dans les églises non voûtées, car, dès le XI^e siècle, la plupart des églises voûtées sont munies de doubleaux, et ceux-ci, comme tous les arcs qui jouent un rôle dans la construc-

Fig. 339. — Tracy-le-Val. Pilier de la nef.

Fig. 340.

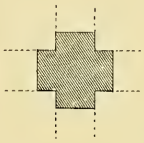

Fig. 341. — Uzerche. Pilier de la nef.

tion, ont leurs piédroits propres qui font également saillie sur la masse du pilier; de là ce type cruciforme (fig. 341) si commun à l'époque romane, et qui comporte diverses variantes suivant que les supports employés sont des pilastres (fig. 342) ou des demi-colonnes (fig. 343) et qu'ils sont reliés ou non au corps même du pilier par des dosserets, ce qui est très fréquent en Provence (fig. 432), en Bourgogne (fig. 344), etc...

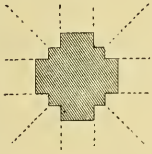

Fig. 342. — Toulouse. Saint-Sernin. Pilier du bas-côté S. de la nef.

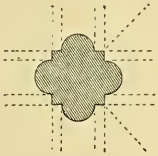

Fig. 343. — Poitiers. Nef de Notre-Dame-la-Grande.

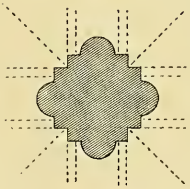

Fig. 344. — Vézelay. Pilier de la nef.

Voilà des modèles de supports singulièrement compliqués si on les compare à ceux des anciennes basiliques. Il y en aura de plus compliqués encore, le jour où l'introduction de la croisée d'ogives nécessitera l'adjonction de piédroits supplémentaires, qui viendront s'intercaler sous forme de colonnettes entre les ressauts des piliers.

Notons toutefois que, dans les églises dont le chœur est entouré d'un collatéral, les supports du rond-point sont toujours des colonnes monolithes ou appareillées (fig. 338, 345). L'étroitesse des travées entre lesquelles on divise cette partie du monument eût, en effet, rendu impossible l'emploi de piliers massifs comme ceux

de la nef; et d'autre part, la voûte qui couvre le chevet, par son plan en hémicycle, exerce sur ses piédroits des poussées divergentes, beaucoup moins redou-

J. Darand ph.

Fig. 345. — Saint-Aignan (Loir-et-Cher).

tables que les actions parallèles produites par les voûtes sur les constructions rectilignes. Les colonnes offraient donc ici peu d'inconvénients et l'usage s'en est conservé bien au delà de l'époque romane.

Les arcades qui mettent en communication la nef et les bas-côtés, de même que les arcs qui amortissent les portes, les fenêtres, les baies des clochers, etc., sont le plus souvent en plein cintre, c'est-à-dire qu'elles décrivent une courbe égale à une demi-circonférence. L'arc est assez souvent surhaussé, c'est-à-dire que la naissance de la courbe est placée à une hauteur plus ou moins grande au-dessus de l'imposte du pilier ou du tailloir de la colonne servant de piédroit. Cette particularité se rencontre surtout aux arcades du rond-point dans les églises où le chevet est entouré d'un collatéral comme celle de Saint-Aignan-sur-Cher (fig. 345). C'est, en ce cas, un artifice qui permet de relever la clef de ces arcades, toujours très étroites et par suite d'un petit rayon, au même niveau que les arcades de la partie rectiligne du chœur.

Ph. M. H.

Fig. 346. — Bayeux. Cathédrale. Arcades de la nef.

On a souvent fait au XIe siècle, et quelquefois même au XIIe, des arcades en plein cintre outrepassé (fig. 346) ou en fer à cheval. C'est probablement une survivance d'une pratique assez répandue à l'époque carolingienne; la Normandie est la province qui semble en fournir le plus d'exemples.

On trouve encore des arcs surbaissés, c'est-à-dire dont les impostes sont placées à un niveau plus élevé que le centre de la circonférence génératrice de l'arc. Ces arcs ne dessinent qu'un segment de cercle; à ouverture égale, ils sont de tous les arcs ceux qui ont le moins de flèche ou de hauteur relative; ils offrent donc moins de résistance que les autres et on ne les emploie jamais pour les grandes arcades qui exigent beaucoup de solidité. Mais on a été parfois obligé de s'en servir dans des cryptes, où l'impossibilité de donner grande hauteur à la voûte rendait difficile l'emploi du plein cintre. Nous en avons un bel exemple dans la crypte de Saint-Gilles (fig. 253).

Le plein cintre proprement dit est, de toutes les formes d'arc, la plus employée à l'époque romane; aussi la plupart des archéologues ont-ils longtemps considéré

son emploi comme le meilleur critérium pour distinguer les édifices romans. Mais c'est là une source d'erreurs, l'honneur de l'avoir démontré revient surtout à Quicherat [1], qui a fort bien mis en relief le rôle que joue, dans beaucoup d'édifices romans, une autre forme d'arc dont on a trop souvent voulu faire un apanage exclusif de l'époque gothique, je veux parler de l'arc brisé.

L'arc brisé est formé par l'intersection de deux segments de cercle de même rayon tracés de centres différents. Plus ces deux centres sont voisins l'un de l'autre, plus l'arc brisé est obtus et se rapproche du plein cintre; plus ils sont éloignés, plus l'arc est aigu.

Ce genre d'arc présente un grand avantage, c'est qu'il pousse beaucoup moins au vide que le plein cintre, surtout quand il est appareillé, comme on l'a presque toujours fait en France, de façon que les claveaux de chaque segment convergent vers le centre du cercle qui l'engendre (fig. 347). Ils sont ainsi moins verticaux, et par suite moins sujets à glissement que ceux des arcs dont les joints convergent vers le milieu de la corde [2]. A la pointe de l'arc, il y a presque toujours un joint vertical à la place de la clef. Celle-ci, qui dans un arc quelconque est, de tous les claveaux, le plus sollicité par l'action de la pesanteur, est donc supprimée.

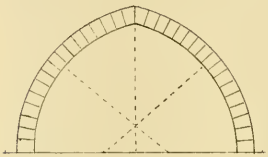

Fig. 347. — Arc brisé.

Les architectes gothiques ont admirablement compris les qualités de résistance que possède l'arc brisé, aussi l'ont-ils adopté dans toutes les parties de leurs édifices.

Les architectes romans mirent assez longtemps à en saisir tous les avantages; cependant, dès le début du XII^e siècle, peut-être même avant, ils commencèrent à construire dans certaines provinces des voûtes en berceau brisé (fig. 236).

Mais ce n'est pas seulement dans les voûtes, c'est aussi dans les grandes arcades des églises à collatéraux que les romans employèrent souvent l'arc brisé comme à Cluny (fig. 446). Ils y furent conduits par des nécessités de construction, et ce sont des nécessités du même ordre qui le leur firent adopter à l'origine dans d'autres parties de leurs édifices.

Ainsi on a souvent employé l'arc brisé pour les étroites arcades du rond-point, comme à Notre-Dame de Beaune (fig. 348) et à la cathédrale de Langres (fig. 447). Il permet, en effet, de leur donner même hauteur de flèche qu'aux arcades rectilignes du chœur, tout en évitant l'effet disgracieux que produit parfois l'allongement excessif des arcs surhaussés.

Dans les églises dont les collatéraux étaient voûtés d'arêtes ou d'ogives, l'arc brisé offrait un moyen commode de relever la flèche des arcs encadrant la voûte

1. *Revue archéol.*, t. VII (1850), p. 65 et s., et dans ses *Mélanges*, p. 74 et s.

2. En Italie, les arcs brisés sont souvent appareillés de façon que les joints convergent vers le milieu de la corde, mais Viollet-le-Duc, qui en fait la remarque, accuse avec raison les Italiens de n'avoir jamais bien compris la véritable fonction de l'arc brisé (*Dict.*, t. VI, p. 424).

et d'éviter que les clefs de ces arcs fussent à des niveaux trop disparates. On facilitait ainsi la construction et on en augmentait la stabilité.

De même encore, dans certaines façades, on s'est servi de l'arc brisé pour mettre de niveau, malgré leur différence de diamètre, le sommet des archivoltes de la porte principale et des baies latérales.

Ph. M. H.

Fig. 348. — Beaune (Côte-d'Or). Église Notre-Dame.

Il y a là une recherche évidente de l'effet et des bonnes proportions, mais on n'en conserva pas moins, jusqu'au dernier quart du XII^e siècle, une certaine préférence esthétique pour le plein cintre; ce qui le prouve, c'est qu'on hésita fort longtemps à adopter l'arc brisé pour les ouvertures où il ne jouait aucun rôle utile. Ainsi on s'en servait pour les voûtes ou les grandes arcades depuis plus de trois

quarts de siècle, que l'on continuait encore à faire en plein cintre, les arcs des fenêtres, des portes, des clochers, des tribunes, et les arcatures aveugles éparses dans les diverses parties de l'église.

C'est seulement depuis la fin du XIIe siècle que l'usage de l'arc brisé se généralise dans toutes les parties de la construction et qu'il devient une des caractéristiques les plus apparentes des édifices religieux.

Cette forme d'arc a joué un tel rôle dans l'architecture du moyen âge que nombre d'auteurs se sont préoccupés d'en rechercher l'origine. On a cru la trouver tour à tour en Orient et en Occident, chez les Arabes du Caire et les Maures de Séville ou de Cordoue ; certains ont prétendu que nos pères l'avaient rapporté d'Orient après la première Croisade ; d'autres, qu'ils l'avaient emprunté aux constructions arabes de la Sicile.

Quicherat lui donnait une origine orientale, mais croyait qu'il avait été importé en Occident, dès le Xe siècle, par quelqu'un des pèlerins si nombreux qui fréquentaient alors les Lieux Saints [1].

Viollet-le-Duc a mieux compris le problème [2]. Il a montré que l'arc brisé est une de ces figures géométriques aussi vieilles que l'invention du compas. Dès l'antiquité, on la trouve en Asie, en Grèce, en Italie, mais les anciens n'ont jamais su l'employer comme l'ont fait les artistes du moyen âge. Entre les voûtes en berceau brisé de l'époque romane et celles qu'on rencontre dans quelques constructions antiques, comme le Trésor d'Atrée à Mycènes [3], il y a une différence capitale, car à Mycènes les pierres dont l'assemblage dessine un arc brisé sont posées à plat les unes sur les autres, elles forment un simple encorbellement ; tandis que dans les voûtes et les arcs brisés de l'époque romane, elles sont toujours posées normalement à la courbe. Pour qui ne considère que l'apparence extérieure des choses, ce détail semble avoir peu d'importance, mais pour le praticien, pour l'archéologue soucieux de pénétrer les principes qui ont présidé au développement de l'art de construire, il en a une grande et c'est ce que Viollet-le-Duc a parfaitement montré.

Si donc il est incontestable que les Arabes ont fait emploi de l'arc brisé au Caire [4] et en Espagne longtemps avant l'époque où cet arc apparaît en France, il ne faut pas en conclure que nos constructeurs l'ont emprunté aux Arabes, car chez ces derniers il ne semble avoir joué qu'un rôle esthétique, jamais ils n'ont compris les avantages qu'il pouvait présenter pour la solidité des arcades et la stabilité des voûtes.

Ces avantages, les architectes français de l'époque romane ont été les premiers à les pressentir, non pas peut-être dès la première moitié du XIe siècle, comme on

1. *De l'archit. romane*, dans la *Revue archéol.*, t. XI, p. 686. Cf. *Mélanges*, p. 147-148.

2. *Dict. d'archit.*, t. VI, p. 421.

3. Voir la notice sur ce monument dans Gailhabaud, *Mon. anc. et mod.*, t. I.

4. Il y en a à la mosquée d'Amrou, au Caire, qui paraît remonter au VIIe siècle. Mais la plupart des arcs brisés arabes se distinguent des nôtres, au point de vue même de la forme, en ce qu'ils sont fortement outrepassés.

l'a souvent dit sans preuve suffisante, mais au moins dès le début du XII^e^. Ils nous en ont laissé d'innombrables exemples en Bourgogne, en Limousin, en Poitou, et surtout dans l'Ile-de-France ; et, s'ils ne peuvent prétendre à l'invention d'une forme d'arc dont aucun peuple n'a eu le monopole, ils ont eu du moins le mérite d'en avoir les premiers fait un emploi rationnel et systématique.

On a peut-être remarqué que, pour désigner l'arc brisé, je ne me suis jamais servi d'un mot qu'on emploie souvent de nos jours, c'est le mot *ogive*. Il y a là, en effet, un contresens qui s'est introduit dans la terminologie courante il y a un peu plus d'un siècle, et dont les inconvénients sont trop nombreux pour que je puisse négliger de les signaler.

Depuis son apparition au XII^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^, on chercherait vainement un exemple de l'emploi du mot ogive dans le sens d'arc brisé.

Pour en rencontrer un, il faut descendre jusqu'à la Révolution. En 1790, Millin décrivant, dans ses *Antiquités nationales*, un grand arc brisé qui se voyait dans les ruines de l'église des Carmes de la place Maubert l'appelle une « arcade ogive » [1]. Quelques-uns des littérateurs qui, sous le Consulat et l'Empire, commencèrent à s'intéresser aux choses du moyen âge, adoptèrent cette façon de parler. Cependant en 1805, l'Académie française n'enregistrait encore dans son Dictionnaire que la vieille acception du mot, et c'est seulement dans l'édition de 1833 qu'à côté de l'ancienne et véritable acception, elle a fait place à la nouvelle. C'est qu'en effet Caumont et les archéologues de son école avaient tous adopté la façon de parler de Millin. Dans tous leurs écrits, le mot ogive désigne toujours et uniquement l'arc brisé, et grâce au succès de leur propagande archéologique, le sens erroné qu'ils donnèrent au mot finit par s'imposer, à tel point que ce fut une sorte de découverte quand M. de Verneilh en retrouva la véritable signification en lisant les œuvres de Philibert Delorme. Les très justes observations que cette lecture lui suggéra [2] furent corroborées par de nouvelles recherches de Lassus [3], puis de Quicherat [4], qui démontrèrent que, depuis le XII^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^, le mot ogive n'avait jamais désigné autre chose que les nervures diagonales placées sous les voûtes d'arêtes, et que l'emploi de ce mot, pour désigner l'arc brisé, était d'autant moins admissible que les nervures nommées ogives par les gens du moyen âge ne sont pas des arcs aigus. Au contraire elles sont presque toujours en plein cintre [5], et on leur a donné parfois une forme encore plus aplatie, car il y a des « ogives en anse de panier » [6].

1. Néanmoins, dans le t. II de son *Dictionnaire des Beaux-Arts*, publié en 1806, Millin appelle ogives « les arcs ou branches d'une voûte gothique, qui la traversent diagonalement », et il n'en donne pas d'autre définition.

2. *Annales archéol.*, t. I, p. 361.

3. *Ibid.*, t. II, p. 40.

4. *Revue archéol.*, t. VII (1850), p. 65 et s. (art. réimprimé dans ses *Mélanges*, p. 74 et s.)

5. « Les arcs ogives, dit Viollet-le-Duc, sont des pleins cintres ; ce qui indique assez que le mot ogive ne convient pas à l'arc brisé. » (*Dict. d'archit.*, t. IV, p. 34.)

6. Voir un document de 1399, publié par Lassus dans le *Bulletin des Comités historiques*, t. I, p. 48.

Quicherat a montré magistralement les inconvénients de cette confusion de termes [1], qui prive de nom un des membres essentiels de l'architecture du moyen

Ph. M. H.

Fig. 349. — Saint-Étienne de Caen. Tribunes de la nef.

âge, rend difficile l'intelligence des anciens textes et a engendré de grosses erreurs de doctrine ; je ne reviendrai pas sur cette démonstration [2]. Qu'il me suffise de la

1. Quicherat, *Revue archéol.*, t. VII, p. 65 et s., ou *Mélanges*, p. 74 et s.

2. J'ai discuté la question avec assez de détails dans un mémoire publié, en 1893, dans le *Bulletin monumental*, sous le titre de *l'Architecture gothique*.

rappeler à ceux qui s'étonneraient de l'emploi que j'ai toujours fait du mot

Ph. M. H.

Fig. 350. — Nevers. Église Saint-Étienne.

« ogive » et du soin que j'ai toujours mis à en proscrire l'usage pour désigner l'arc brisé [1].

1. Viollet-le-Duc, tout en reconnaissant que le mot ogive est impropre à désigner l'arc brisé, n'a pas osé rompre complètement avec l'usage moderne. Il emploie le mot tantôt dans l'accep-

Beaucoup d'églises carolingiennes avaient des tribunes au-dessus des collatéraux de la nef; il n'est donc pas étonnant qu'on en rencontre également dans beaucoup d'églises du XIe et du XIIe siècle.

Les dimensions de ces tribunes varient suivant les provinces, suivant les époques, et surtout suivant que les architectes qui les ont bâties ont eu ou non l'intention d'élever des voûtes sur la nef. Ainsi à Jumièges, à Saint-Remi de Reims, à Saint-Étienne de Caen (fig. 349), et dans la plupart des grandes églises romanes de la Normandie ou de l'Angleterre dont la nef n'était pas voûtée, on n'a pas craint de construire des tribunes spacieuses, prenant jour sur l'extérieur par de nombreuses fenêtres et ouvrant sur la nef par de larges baies. On s'est habituellement montré moins hardi dans les églises entièrement couvertes de voûtes. Un grand nombre sont dépourvues de tribunes, même parmi les plus belles et les plus vastes, comme celles de Vézelay (fig. 445), de Cluny (fig. 446), de Saint-Gilles, etc. Cependant, dès le XIe siècle, on trouve des tribunes dans des nefs voûtées en berceau, mais, dans ce cas, la nécessité de contrebuter la voûte et la crainte de donner à l'édifice une élévation trop grande ont conduit généralement à supprimer les fenêtres de la nef. Il est donc rare, avant le milieu du XIIe siècle, de rencontrer des monuments voûtés en berceau où les tribunes sont surmontées d'un étage de fenêtres. L'église Saint-Étienne à Nevers (fig. 350), si elle date réellement de la fin du XIe siècle, comme on le croit communément, fournit un des plus anciens exemples que la France possède de cette belle ordonnance.

Les tribunes, dans les anciennes basiliques, communiquaient avec la nef par une série d'arcades portées sur des colonnes et correspondant aux arcades du rez-de-chaussée. Une telle disposition offrait trop peu de résistance pour être conservée dans les églises voûtées, mais ce n'est point le seul motif qui l'ait fait abandonner, car bien avant l'époque où l'usage des voûtes commença à se répandre, on l'avait délaissée pour d'autres moins élégantes. La plus simple consiste à ouvrir dans l'axe de chaque travée une grande baie en plein cintre portée sur de puissants piliers, comme on l'a fait à Saint-Étienne de Caen (fig. 349) et dans d'autres églises non voûtées du XIIe siècle. Dans les édifices voûtés on se montrait plus timide. Au lieu d'une grande arcade unique, qui risquait d'affaiblir les murs, on construisait deux petites baies géminées, séparées par deux courtes colonnettes accouplées, ou par une seule colonnette (fig. 338), mais surmontée d'un chapiteau assez massif ou assez évasé pour que les dimensions de son tailloir pussent correspondre à la

tion ancienne, tantôt dans la nouvelle, ce qui rend certains passages de son *Dictionnaire* assez difficiles à suivre. Souvent il se sert du mot *nervures* pour désigner les arcs diagonaux de la voûte d'ogives; or c'est un terme générique qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à des doubleaux; le sens en est donc beaucoup trop vague. Quant au mot *arêtier* qu'il emploie également, il a en architecture un sens tout différent, c'est une pièce de charpente inclinée qu'on place aux angles saillants des combles; Viollet-le-Duc le savait si bien que c'est dans cette acception seule qu'il a fait figurer ce mot à son ordre alphabétique dans le *Dictionnaire d'architecture*, et que c'est au mot « ogive » qu'il a rassemblé ce qu'il avait à dire des ogives des voûtes.

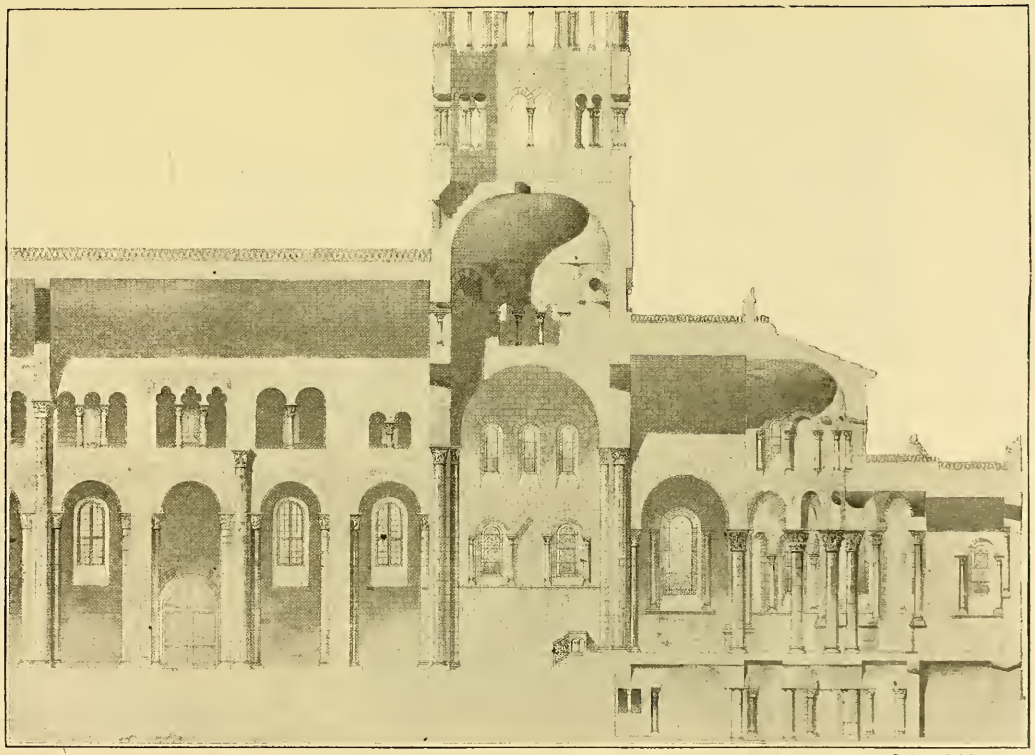

Petitgrand del.

Fig. 351. — Issoire. Église Saint-Pierre. Élévation intérieure.

grande épaisseur des murs de la nef [1]. Quelquefois au lieu de deux baies ainsi accouplées on en trouve trois, et parfois au lieu d'être en plein cintre, les arcs qui couronnent ces baies sont à trois lobes. L'église Saint-Pierre à Issoire offre, côte à côte, des exemples de chacune de ces dispositions (fig. 351).

Les archéologues désignent sous le nom de *triforium* ces ouvertures à deux ou

C. Enlart ph.

Fig. 352. — Conques (Aveyron). Triforium.

trois baies qui font communiquer les tribunes avec la nef. C'est un vieux mot du moyen âge, qui désignait tout ouvrage percé d'une série de jours [2].

Les baies du triforium, qu'elles soient groupées par deux ou par trois, sont souvent surmontées d'une voussure qui joue le rôle d'arc de décharge et permet de réduire l'épaisseur des maçonneries qu'elle soulage. Cet artifice de construction, qui unit l'élégance à la solidité, était employé de longue date dans l'architecture byzantine. Nous en avons vu des exemples à Saint-Serge-et-Saint-Bacchus de Constantinople et à Saint-Vital de Ravenne (fig. 123). Les architectes carolingiens l'adoptèrent, assez

1. Ainsi à Saint-Nectaire (fig. 338), à Saint-Étienne de Nevers (fig. 350), à Beaulieu en Limousin, dans les travées anciennes de Notre-Dame-du-Port, etc.

2. Du Cange, dans son *Glossaire*, prétend que *triforium* signifie : ayant trois baies, *trinos fores habens*. C'est, je crois, une erreur. Triforium est la traduction latine du vieux vocable français *trifoire*, qui s'appliquait à toute chose percée de jours ou d'arcades, par exemple à la monture des pierres précieuses (*Chron. de S. Denys*, dans les *Hist. de la Fr.*, t. III, p. 183).

gauchement d'ailleurs, à Aix-la-Chapelle (fig. 167) et dans les autres édifices qu'ils élevèrent à l'imitation de Saint-Vital (fig. 131 et 168). Dès le XIe siècle les architectes romans usèrent de ces arcs de décharge qui leur inspirèrent assez de confiance pour qu'ils aient osé introduire dans des églises voûtées, comme Saint-Martial de Limoges, un très beau type de triforium à deux baies (fig. 467), bâti sur ce

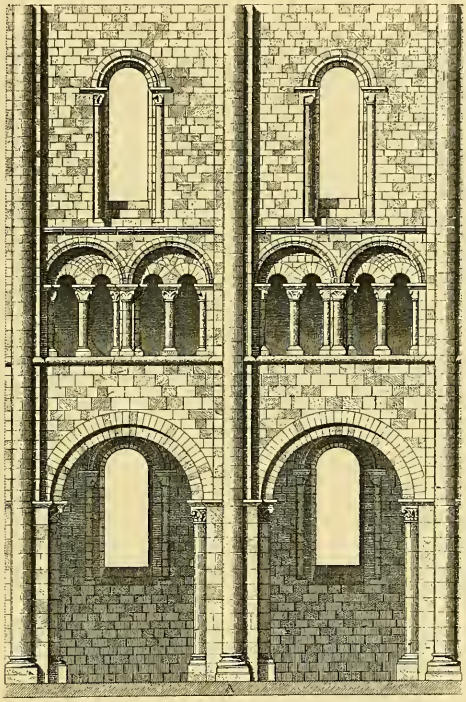

Ruprich Robert del.

Fig. 353. — Mont Saint-Michel. Travées de la nef.

principe, et qui fut imité à Conques (fig. 352), à Saint-Sernin de Toulouse (fig. 466) et jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle.

L'habitude qui s'introduisit, vers la fin du XIe siècle, de couvrir de moulures les arcades et les voussures du triforium et de garnir ses piédroits de colonnettes correspondant à chaque groupe de moulures, fait de ce membre de construction un des principaux ornements de la nef. Pour en augmenter l'effet décoratif, on a parfois doublé dans chaque travée le nombre de ces baies géminées, c'est ce qu'on voit à l'église du Mont-Saint-Michel (fig. 353).

Les architectes sentirent si bien le parti qu'on pouvait tirer du triforium pour orner la nef, qu'ils l'ont parfois conservé dans des églises construites sans tribunes, ou dont les tribunes ont été supprimées pour donner plus d'élévation aux bas-côtés. C'est le cas à Vignory[1] et dans la curieuse église de Châtel-Montagne (fig. 354), construite au début du XII^e siècle et remaniée vers la fin de l'époque romane[2]. Souvent encore, dans les églises dénuées de tribunes, on a simulé un

C. Enlart ph.

Fig. 354. — Châtel-Montagne (Allier). Triforium de la nef.

faux triforium correspondant à la partie des murs contre laquelle vient s'appuyer la toiture des bas-côtés. Mais en ce cas, pour ne pas porter trop haut les fenêtres qui éclairent la nef, on a généralement réduit le triforium aux proportions d'une simple arcature aveugle, comme à Maule (fig. 355), à Autun (fig. 444), à Beaune (fig. 348), à Paray-le-Monial, etc. A Cluny (fig. 446), l'église ayant doubles bas-côtés, la partie du mur de la nef contre laquelle les toitures latérales venaient buter avait une assez grande hauteur; aussi l'a-t-on garnie de deux arcatures aveugles superposées. Souvent, pour faciliter la circulation de l'air sous les combles des collatéraux, on a ouvert une partie des arcades du faux triforium, comme dans

1. *Arch. des Mon. hist.*, t. III, pl. 12.
2. Voir l'étude consacrée à cette église par M. Lefèvre-Pontalis, *Bull. mon.*, t. LXIX (1905), p. 505 et s.

la nef de la cathédrale du Mans (fig. 356); quelquefois même elles sont toutes ouvertes, comme à Saint-Georges de Boscherville (fig. 358); plus tard on profitera de ces arcades pour établir le long de la nef une étroite galerie de circulation. Cette ingénieuse disposition, qui jouira d'une grande faveur à l'époque gothique, se rencontre déjà à la fin du XII^e siècle dans la charmante église de Semur-en-Brionnais.

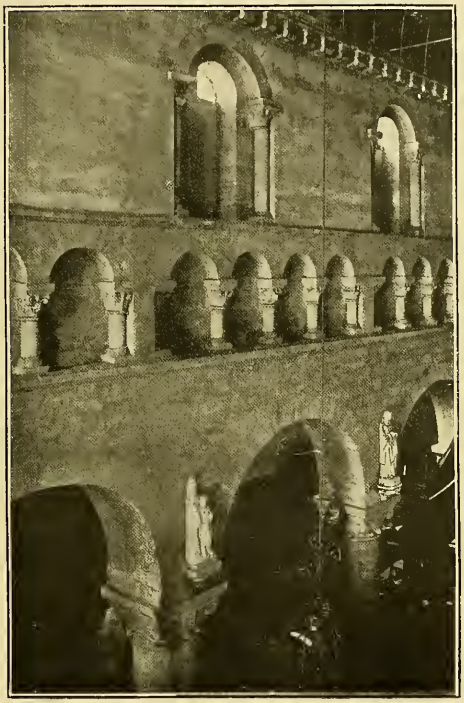

Ph. des Forts ph.

Fig. 355. — Maule (Seine-et-Oise). Intérieur de la nef.

Il est rare que les tribunes fassent retour au bas de la nef contre le mur de façade, et quand cela arrive, comme à Orcival [1] ou à Saint-Nectaire (fig. 338), on ne s'inquiète guère d'établir cette tribune en retour au même niveau que celles de la nef, ni d'en garnir la partie antérieure d'un triforium de même dessin.

Beaucoup d'églises ont en avant de leur façade un clocher ou un porche dont le

1. *Archives des Mon. hist.*, t. IV, pl. 10.

premier étage est occupé par une vaste salle. Il n'est pas rare que celle-ci ait vue sur la nef par une ou deux baies plus ou moins grandes; on peut, en ce cas, la considérer comme une espèce de tribune hors œuvre. On en a de beaux exemples à Moissac et à Saint-Benoît-sur-Loire.

Dans quelques églises monastiques d'importance exceptionnelle, comme Tournus (fig. 238) ou Vézelay (fig. 357), au lieu d'un porche ouvert à tous les vents,

C. Enlart ph.

Fig. 356. — Le Mans. Cathédrale. Premières travées de la nef.

on a élevé, en avant de l'église, une avant-nef comprenant plusieurs travées [1]. Au rez-de-chaussée, une ou plusieurs portes le mettaient en communication avec la nef; et du premier étage on pouvait voir par des baies assez larges ce qui se passait dans l'église. Cet étage était souvent occupé par un autel, ce qui prouve que les fidèles y avaient accès.

Les tribunes de la nef, au contraire, ne semblent pas avoir été faites habituellement pour les recevoir [2]. L'étroitesse et l'obscurité des escaliers en vis qui per-

1. Les anciens textes donnent à cette avant-nef le nom de *galilée* (Voir Du Cange, *Gloss.*, *verbo Galilæa*). Il vaudrait mieux employer ce terme, comme le font les savants anglais, que celui de *narthex* dont se servent quelques-uns de nos archéologues et qui risque d'éveiller des idées fausses.

2. A l'époque carolingienne, les tribunes de la

mettent d'y accéder suffisent à le prouver. Le rôle de ces tribunes n'avait rien de liturgique, il était purement architectural. Elles servaient à caler les murs de la nef ou à en contrebuter la voûte ; accessoirement elles formaient une galerie de circu-

C. Enlart ph.

Fig. 357. — Vézelay. Intérieur de l'avant-nef.

ation, dont l'utilité pouvait être grande pour les réparations à faire dans les parties hautes du monument. Les services qu'elles pouvaient rendre à ce dernier point de vue n'ont pas toujours paru suffisants dans les édifices très élevés ; et dans les grandes églises romanes de la Normandie et de l'Angleterre, on a presque tou-

nef recevaient quelquefois des autels : celles de la cathédrale du Mans en possédaient six (voir ci-dessus, p. 187) ; le public devait donc y être admis. Il a pu en être de même exceptionnellement dans quelques églises des bords du Rhin où se voient des tribunes particulièrement vastes.

jours, au risque d'affaiblir les murs, pratiqué une autre galerie de circulation à la base des fenêtres hautes. Cette galerie est forcément très étroite, car elle est comprise dans l'épaisseur des murs et n'en sort qu'au droit des fenêtres (fig. 349). Souvent, pour la rendre moins obscure, on l'éclaire à l'aide d'arceaux dont l'archivolte se marie à celle des fenêtres. Il en résulte une combinaison architecturale d'un effet assez original, qui a joui d'une grande vogue dans l'école normande depuis la fin du XI^e^ siècle jusqu'au milieu du XIII^e^.

Les églises non voûtées ont toujours une rangée de fenêtres au sommet de la nef; il n'y en a pas toujours dans les églises voûtées. Les usages à cet égard sont aussi divers que les écoles d'architecture qui se sont formées en France au cours de l'époque romane ; nous les passerons sommairement en revue en étudiant ces écoles.

Le transept, à l'époque romane, est rarement muni de bas-côtés; aussi ne comporte-t-il habituellement ni tribune, ni triforium. Toutefois dans les grandes églises, comme Saint-Sernin de Toulouse (fig. 465), Sainte-Foy de Conques (fig. 352), etc., où il est flanqué de collatéraux, on lui donne même ordonnance qu'à la nef. Il est rare que bas-côtés et tribunes se continuent, comme à Saint-Sernin, le long du mur en retour d'équerre qui ferme chaque extrémité du transept. En revanche on a parfois élevé des tribunes le long de ce mur, quoique le transept n'ait pas de collatéraux, mais en ce cas elles sont découvertes comme des tribunes d'orgue. On en voit des exemples à Saint-Georges de Boscherville (fig. 358) et à Saint-Étienne de Caen en Normandie. Ces tribunes ouvertes donnent quelquefois accès à des chapelles hautes, avec lesquelles elles communiquent par des escaliers en vis ou par d'étroits couloirs pratiqués dans l'épaisseur des murs [1].

Les bras du transept n'étant généralement pas flanqués de bas-côtés, leurs murs n'étaient pas affaiblis par de grandes arcades comme ceux de la nef, aussi a-t-on osé les couvrir d'une voûte en berceau dans plus d'une église dont la nef n'était pas voûtée [2].

La croisée du transept, c'est-à-dire le carré formé par son intersection avec la nef, se prêtait mal à l'emploi de la voûte en berceau ; aussi la couvre-t-on généralement d'une coupole, ou plus rarement d'une voûte d'arêtes.

Les églises romanes dont la croisée est couverte d'une coupole sont innombrables; on en trouve dans toutes les parties de la France, mais surtout au sud de la Loire. Tantôt cette coupole est portée sur pendentifs, tantôt sur trompes. Le premier de ces deux systèmes est le plus employé dans les Charentes et en Poitou [3], en Périgord, dans le Sud-Ouest [4], et même en Limousin [5]. Il est rare en dehors

1. Voir la description de l'église de Saint-Sever dans les Landes, donnée par M. Brutails (*Bull. archéol. du Comité*, 1900, p. 48).

2. Il en est de même dans bon nombre d'églises dont la nef est couverte de coupoles ; mais cela tient souvent à une différence de date entre le transept et la nef et non à une idée préconçue de l'architecte.

3. Églises de Mouthiers, Rouillac, Châtres, Saint-Quentin de Chalais, Jazeneuil, etc.

4. Sainte-Croix, Grand-Brassac, Saint-Amand-de-Coly (Dordogne), Souillac (Lot), Saint-Émilion (Gironde).

5. Viollet-le-Duc (*Dict.*, IV, p. 355) a rangé à tort le Limousin au nombre des provinces où la trompe était préférée. Les exemples de pen-

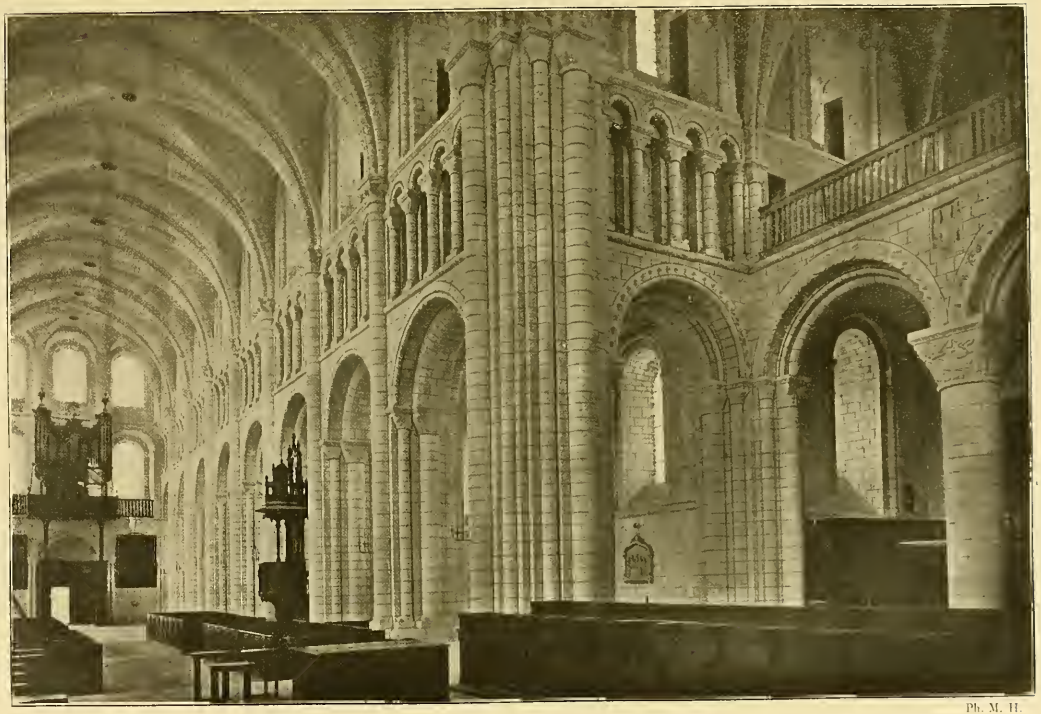

Ph. M. H.

Fig. 358. — Saint-Georges de Boscherville. Côté nord de la nef et du transept.

de ces provinces. Le second est à peu près le seul employé en Auvergne [1], en

C. Enlart ph.

Fig. 359. — Le Dorat. Vue sur le transept.

Bourgogne [2] et dans une grande partie du Midi [3]. On le rencontre aussi dans les

dentifs à la croisée y sont très nombreux : on en voit à Bénévent (fig. 239), Saint-Robert, la Graulière, Saint-Junien, Obasine, Beaulieu, le Dorat (fig. 359), et jusqu'à Chambon dans la Marche, et à Gargilesse dans l'Indre.

1. Ennezat, Royat, Saint-Nectaire (fig. 338), Orcival (fig. 463), Issoire (fig. 351), Meilhat (Puy-de-Dôme) ; Dienne (Cantal) ; Chamalières (fig. 260) et Polignac (Haute-Loire), etc. Par exception, la coupole est sur pendentifs à Herment (Puy-de-Dôme), à Auriac-l'Église et à Anglards (Cantal).

2. Par exemple à Cluny, Paray-le-Monial, Beaune (fig. 348), Varennes-l'Arconce, Bois-Sainte-Marie, Châteauneuf, etc.

3. Par exemple à Saint-Paul-Trois-Châteaux (fig. 433), Bourg-Saint-Andéol, le Thor (Revoil, I, pl. 59), la Garde-Adhémar, Saint-Sernin de Toulouse (*Arch. des Mon. hist.*, t. V, pl. 52), etc.

provinces où les pendentifs étaient à la mode, et il semble que c'était presque partout le système préféré quand au-dessus de la coupole s'élevait un clocher [1].

La voûte du carré du transept n'est pas toujours placée au même niveau que les autres voûtes hautes de l'édifice. Quand la croisée est surmontée d'une tour, on a souvent reporté la voûte au-dessus du premier étage de fenêtres percées dans cette tour, qui forme ainsi lanterne au-dessus du carré du transept. Il y en a de beaux exemples dans le Centre, notamment à Benévent et au Dorat (fig. 359). Mais c'est surtout en Normandie que l'on a eu le goût de ces tours-lanternes, et dès le XIe siècle, c'est-à-dire à une époque où les églises normandes n'étaient pas encore voûtées, on aimait à en surmonter la croisée de hautes tours carrées dont les fenêtres déversaient à l'entrée du sanctuaire une lumière abondante. Les admirables ruines de Jumièges (fig. 407) et de l'abbaye d'Hambie montrent mieux peut-être que les monuments encore complets l'effet grandiose produit par cette belle disposition.

Dans la plupart des églises, le sanctuaire diffère trop de la nef par son plan et ses proportions pour qu'on ait pu lui donner la même ordonnance. Néanmoins quand il est entouré d'un bas-côté, on lui conserve souvent en élévation les mêmes dispositions qu'à la nef, mais seulement dans la partie rectiligne du chœur, car, au rond-point, l'étroitesse des travées a presque toujours imposé des dispositions spéciales, telles que la substitution de supports en forme de colonnes aux gros piliers de la nef, l'emploi d'arcades très étroites et au cintre très surhaussé, souvent même l'adoption de l'arc brisé quand les autres arcades de l'édifice sont en plein cintre. Ajoutons à cela que, le chœur étant souvent voûté en berceau et le chevet en cul-de-four, il n'est pas rare que, pour rendre moins dangereuse la poussée de ces voûtes, on se soit résigné à réduire notablement la hauteur de cette partie de l'édifice. Cela ne laissait plus la place de percer un triforium de grande dimension; aussi, pour en tenir lieu, a-t-on parfois garni d'une arcature aveugle l'espace vide entre les arcades du chœur et les fenêtres hautes. L'église de Saint-Genou en Berry en offre un bel exemple du XIe siècle (fig. 360).

Le chœur est très souvent privé de fenêtres, mais il est bien rare que l'abside le soit. Elle en reçoit généralement trois, quelquefois plus. Quand l'abside est très élevée, on a quelquefois deux étages de fenêtres superposées. L'église de la Trinité à Caen offre un superbe spécimen de cette disposition, qui convenait particulièrement bien aux belles proportions des églises normandes. Dans les églises dont le chœur est ceint d'un collatéral, il est rare qu'une rangée de fenêtres ne soit pas percée dans les murs du rond-point au-dessus du comble de ce collatéral [2]. En ce cas, la portion de mur contre laquelle ce comble s'appuie est ordinairement ornée d'une arcature aveugle comme à Saint-Étienne de Nevers (fig. 350) [3].

1. Ainsi à Puypéroux, Cellefrouin, Montbron (Charente).

2. Beaulieu (Corrèze), Fontevrault, Orcival.

3. Les chevets où l'on a ménagé des tribunes

Le collatéral du chœur quand il se poursuit autour du sanctuaire a généralement

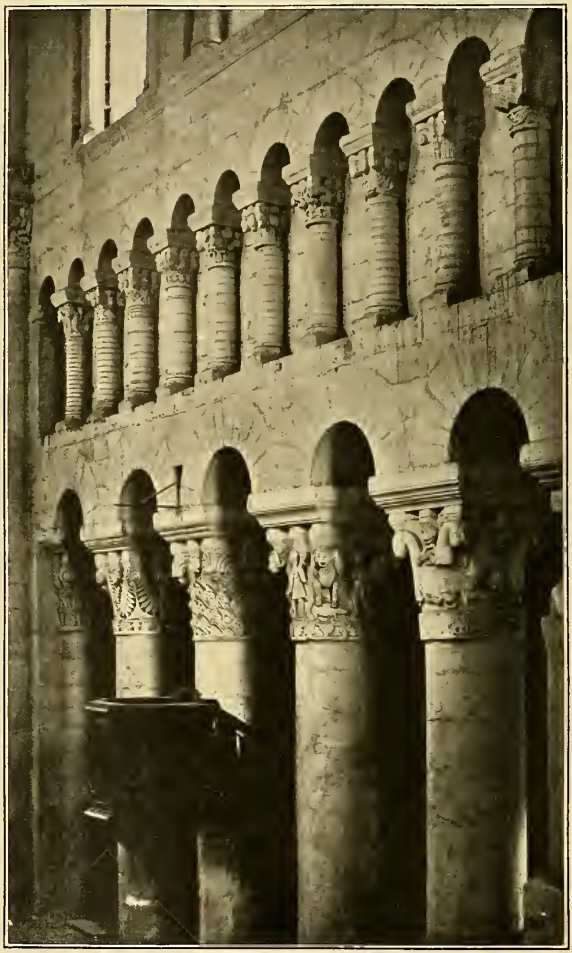

Ph. M. H.

Fig. 360. — Saint-Genou (Indre). Vue sur le chœur.

même largeur et même hauteur que celui de la nef. Il est quelquefois voûté

avec triforium au-dessus de la carolle, comme à Saint-Germer ou à Fontgombault, sont extrêmement rares avant le milieu du XIIe siècle.

en berceau, comme à Tournus (fig. 361), mais la construction d'un berceau annulaire dans la partie courbe offrant d'assez grandes difficultés, on a généralement préféré la voûte d'arêtes qui a l'avantage d'être plus souple et de se marier beaucoup mieux au plan trapézoïde des travées entourant le rond-point. La construction de ces voûtes d'arêtes n'était point non plus chose aisée. Viollet-le-Duc [1] a magistralement retracé la série de tâtonnements par laquelle il fallut passer avant de découvrir une solution à peu près satisfaisante. Je dis « à peu près », parce que la

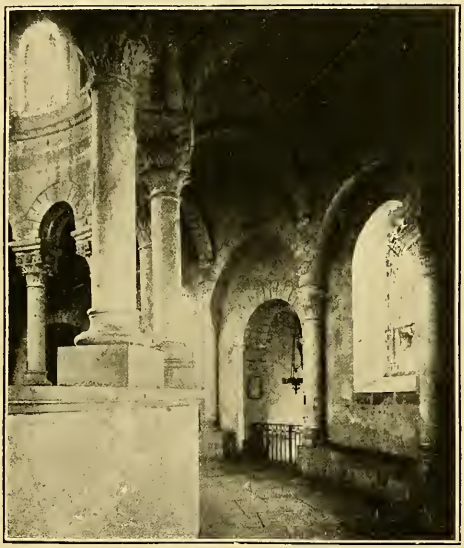

P. des Forts ph.

Fig. 361. — Tournus. Pourtour du chœur.

solution idéale ne fut trouvée qu'avec l'invention de la croisée d'ogives, si bien qu'on peut se demander si ce n'est pas la recherche de ce problème qui a conduit à l'invention de l'ogive. Je serais fort tenté de le croire s'il était prouvé que les curieuses voûtes d'ogives du chœur de Morienval (fig. 254) sont aussi anciennes qu'on l'a dit parfois [2].

L'emploi des voûtes a conduit beaucoup de constructeurs à modifier la disposition des toitures. En effet les charpentes, telles qu'on les construisait depuis l'antiquité, ne pouvaient se concilier avec les voûtes qu'à la condition de donner aux murs goutterots une hauteur assez grande pour que les tirants de la char-

1. *Dictionn. d'archit.*, t. IX, p. 489 et s.
2. On les a parfois attribuées à la fin du XIe siècle, mais il semble difficile de les croire antérieures à 1120 ou 1130.

pente ne vinssent pas rencontrer la voûte. C'est ce qu'on a fait dans certains pays, comme la Bourgogne, surtout quand la nef était voûtée d'arêtes.

On pouvait, il est vrai, réduire notablement la hauteur des murs goutterots en supprimant les tirants et en les remplaçant par des entraits relevés et quelque combinaison de jambes de force et de blochets, comme on en voit dans beaucoup de nos bâtiments modernes. Mais toutes ces combinaisons ont le défaut de pousser au vide, ce qui est grave pour des édifices voûtés où l'on a déjà tant de mal à lutter contre la poussée. Les architectes de la fin du moyen âge n'en ont pas moins usé de ces artifices, mais je n'oserais affirmer que ceux de l'époque romane se soient montrés aussi hardis. Ils ont préféré, dans une grande partie de la France, supprimer complètement les charpentes et faire porter la toiture sur les reins mêmes des voûtes. Dans le Midi, où il ne pleut guère, dans les régions surtout où les toitures étaient faites de ces larges pierres plates, que l'on appelle des *laves*, ce système avait beaucoup d'avantages. Mais dans les pays pluvieux, dans ceux où les édifices ont été couverts de toitures en tuiles mal entretenues, ou de pierres de nature poreuse, il permet à l'humidité d'exercer ses ravages dans les voûtes. Aussi beaucoup d'architectes modernes ont-ils déclaré une guerre acharnée à ce vieux mode de couverture. Les uns ont imaginé quelque système de charpente permettant d'isoler la toiture de la voûte, les autres ont conservé les toitures en pierres plates, mais en substituant au rustique et pittoresque agencement jadis en usage de véritables dallages, soigneusement appareillés et munis de gros couvre-joints, dont je n'ai jamais rencontré le modèle dans aucune construction romane [1].

C'est surtout avec les coupoles que s'accordaient mal les systèmes de toitures en usage dans nos pays d'Occident. Aussi dans les églises de cette catégorie a-t-on généralement cherché à se passer de toiture, en appareillant avec soin l'extérieur des coupoles et en garnissant leur base de glacis ou de dallages facilitant l'écoulement des eaux. Il en reste un curieux spécimen à l'une des coupoles de l'église Saint-Étienne, à Périgueux. Sa voisine, l'église Saint-Front, en offrait un autre avant la restauration qui l'a si fort dénaturée au cours du XIXe siècle. Malheureusement les creux existant entre les coupoles offraient, dans notre climat, trop de prise à l'humidité ; il en est résulté partout des désordres graves auxquels on a tenté de remédier dans la suite en englobant les coupoles sous des toitures ; mais rien dans ces édifices n'ayant été prévu pour porter des charpentes, on les a agencées au hasard et sans plan préconçu.

C'est dans les églises non voûtées, et dont par suite les charpentes restaient apparentes, que les ouvriers de l'époque romane ont dû déployer toute leur habileté. Je ne connais malheureusement en France aucun exemple bien authentique de leur savoir-faire. M. Choisy prétend avoir retrouvé à Vignory des restes suffi-

1. Viollet-le-Duc a été un des propagateurs de ce fâcheux mode de restauration. Il l'a appliqué à plusieurs de nos plus beaux monuments, en particulier à Saint-Sernin de Toulouse. J'ignore s'il en a été l'inventeur, mais il n'a eu sur ce point que trop d'imitateurs.

sants pour restituer la charpente primitive de cette église [1] ; malheureusement il a négligé de nous les faire connaître en détail. Il existe en Belgique, à Vossem entre Bruxelles et Louvain, à Bierbeck et à Mousty, des églises dont on fait remonter les charpentes à l'époque romane [2]. Mais celles-ci sont très grossières et indignes d'un temps et d'un pays où l'on était sûrement capable de faire infiniment mieux. Aussi j'estime qu'on peut se faire une idée beaucoup plus exacte de ce que pouvaient être les charpentes apparentes qui couvraient les grandes églises, comme la Trinité de Caen ou Saint-Georges de Boscherville, en étudiant celles qui se sont conservées en Sicile dans quelques-uns des somptueux édifices élevés par les princes de la dynastie normande, notamment à Monreale et à Cefalù. Viollet-le-Duc en a justement fait ressortir le haut intérêt [3]. Je n'affirmerai pas que les nôtres fussent en tout point semblables, mais elles devaient s'inspirer des mêmes principes, et l'on peut croire, à en juger par les traces qu'elles ont laissées sur les murs de beaucoup d'églises, qu'elles en différaient surtout par leur acuité plus grande. Il faut noter, en effet, que depuis le début de l'époque romane il y a eu une tendance constante à augmenter la pente des toitures et à abandonner les formes aplaties, que l'architecture antique née dans la partie chaude de l'Europe avait adoptées, mais qui ne convenaient guère aux pays moins favorisés par le climat.

Cette tendance s'est surtout accentuée à l'époque gothique avec l'emploi de plus en plus fréquent des toitures en plomb ou en ardoise. A l'époque romane, c'est encore la tuile qui domine dans les couvertures. La tuile à rebords des Romains a passé de mode, mais on fait grand emploi dans le Midi de la tuile creuse. Elle ne convient pas aux toits très inclinés ; aussi dans les régions plus septentrionales, comme la Bourgogne, la Champagne, les Flandres, préfère-t-on la tuile plate à bout arrondi ou terminé en pointe, qui se prête à des pentes beaucoup plus rapides.

1. *Hist. de l'archit.*, t. II, p. 161.
2. Lemaire, *Origines du style gothique en Brabant*, p. 111, 144 et 238.
3. *Diction. d'archit.*, t. III, p. 23.

# CHAPITRE XI

## EXTÉRIEUR DES ÉGLISES ROMANES

ABSIDE ET ABSIDIOLES. — TRANSEPT
EXTÉRIEUR DE LA NEF. — CLOITRES. — FAÇADES. — PORTES. — PORCHES
ÉGLISES FORTIFIÉES

Les dispositions intérieures des églises romanes se reflètent ordinairement à l'extérieur. Il n'en était pas toujours ainsi aux époques plus anciennes, car les églises étaient souvent entourées de bâtiments accessoires qui les cachaient presque entièrement. Mais au XIe et au XIIe siècle on se préoccupe davantage de l'aspect extérieur des monuments. Aussi n'est-il pas rare de trouver, même dans ces vieilles villes trop étroites où les maisons entassées les unes contre les autres englobent les églises de toutes parts, des édifices religieux dont la construction est presque aussi soignée à l'extérieur qu'à l'intérieur. Cela est plus sensible encore dans les établissements monastiques qui, fondés pour la plupart en pleine campagne, avaient la place nécessaire pour isoler leurs églises, ou du moins pour disposer les constructions nécessaires à la vie commune de telle sorte que l'église ne fût pas masquée par elles. On les groupait à cet effet autour du cloître en laissant visible la plus grande partie de la nef et du transept, la totalité du chœur et de l'abside.

Les parties les plus soignées d'une église sont toujours celles qui entourent le sanctuaire : chœur, abside, absidioles. Aussi est-il rare qu'on n'y relève pas extérieurement, même dans les édifices les plus simples, comme ceux à chevet plat (fig. 362), quelque détail témoignant d'une certaine recherche. Ainsi on décore parfois le chevet, principalement dans l'Ouest, de combinaisons variées d'appareil qui rompent la monotonie des murs ; les contreforts qui flanquent l'abside sont souvent formés de demi-colonnes, soit isolées (fig. 363, 367), soit groupées par deux ou par trois (fig. 366). Ces colonnes sont ornées d'élégants chapiteaux de bases soigneusement moulurées ; quelquefois elles sont montées sur un socle, (fig. 369), souvent elles reçoivent les retombées de grands arcs qui encadrent les fenêtres de l'abside (fig. 363), plus souvent encore elles s'élèvent jusqu'à la corniche (fig. 364, 366, 367, etc). Celle-ci est habituellement traitée avec un soin particulier, et dans la tablette de pierre qui en forme l'élément principal, dans les modillons

qui la soutiennent, les artistes de l'époque romane apportent un sentiment décoratif et un esprit d'invention que l'on ne peut trop admirer.

Dans beaucoup de régions une arcature aveugle garnit le soubassement de l'abside (fig. 365, 366) et quelquefois aussi des absidioles. Ailleurs cette arcature en

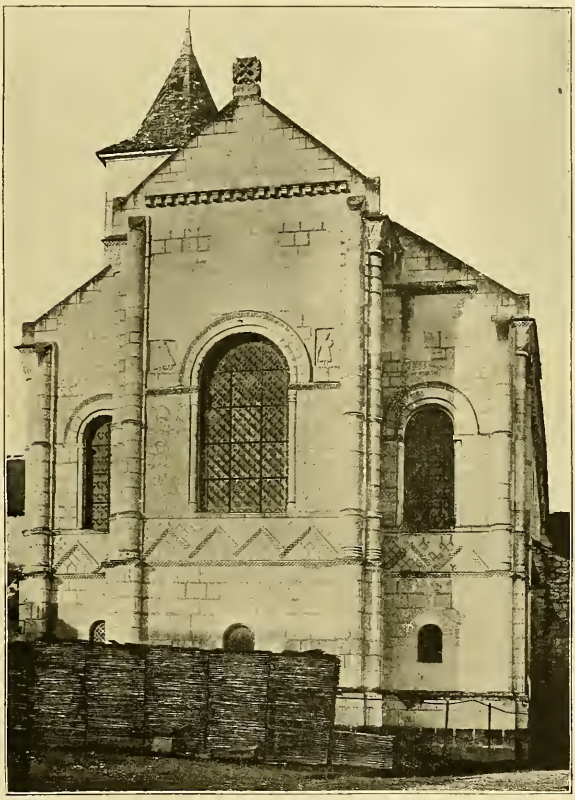

Ph. M. H.

Fig. 362. — Rivières (Indre-et-Loire). Vue du chevet.

couronne les murs (fig. 367). Dans les belles églises d'Auvergne, l'arcature de couronnement est remplacée, en tout ou en partie, par de petits compartiments rectangulaires surmontés d'un linteau porté sur de gracieuses colonnettes ; des combinaisons géométriques de pierres de diverses couleurs accompagnent ces compartiments et forment une frise du plus riche effet (fig. 368).

L'imagination des décorateurs s'est souvent exercée sur les fenêtres de l'abside. Chaque montant est ordinairement orné d'une colonnette (fig. 363, 364, 365, etc.), quelquefois de deux (fig. 370). On les a même parfois, mais rarement, ornés comme à Aulnay en Saintonge de larges bandeaux couverts de rinceaux. Leur cintre est entouré de tores vigoureusement dessinés qui correspondent aux colonnettes des montants. Souvent une élégante archivolte les couronne et fournit une nouvelle occasion d'admirer l'habileté des sculpteurs romans. On trouve de ces fenêtres richement ornées dans toutes les parties de la France, depuis le Roussillon jusqu'aux pays au nord de la Loire, mais c'est principalement en Poitou et en Sain-

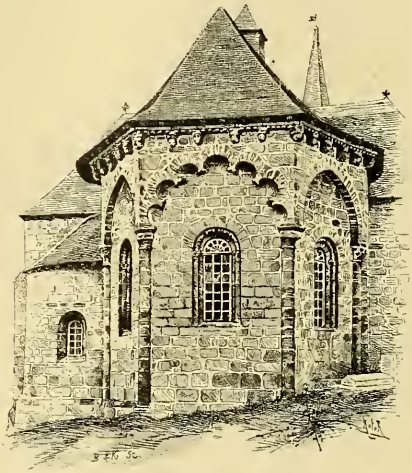

Fig. 363. — Rosiers d'Egletons, d'après C. Enlart.

tonge que les exemples en sont nombreux et remarquables. Les absidioles qui garnissent les bras du transept sont ordinairement bien moins ornées. On en trouve cependant qui ont reçu leur part de la riche décoration de l'abside principale (fig. 364).

Sauf dans les chapiteaux, il est rare que les sculpteurs romans aient employé la figure pour la décoration de leurs absides. Les bas-reliefs que l'on voit encastrés dans les murs de quelques-unes sont des morceaux rapportés qui n'avaient pas été faits pour la place qu'ils occupent. C'est le cas à Saint-Paul-les-Dax, où l'on voit à hauteur des fenêtres de l'abside une sorte de frise formée par des panneaux sculptés provenant de quelque édifice de la fin de l'époque carolingienne (fig. 365). Il en est de même à Selles-sur-Cher, où l'on a encastré sous la corniche de l'abside une suite de bas-reliefs plus anciens dont on a utilisé l'excédent pour orner les montants d'une des fenêtres latérales du chœur. Mais ce qui constitue surtout la haute valeur architecturale du chevet de beaucoup d'églises romanes,

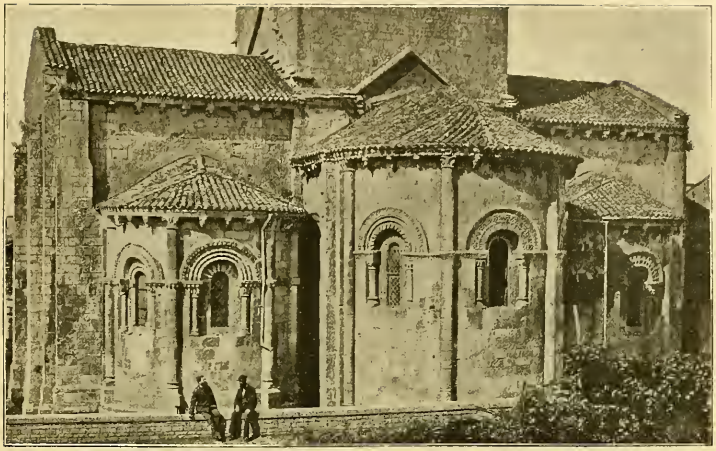

Ph. M. H.

Fig. 364. — Melle (Deux-Sèvres). Chevet de l'église Saint-Pierre.

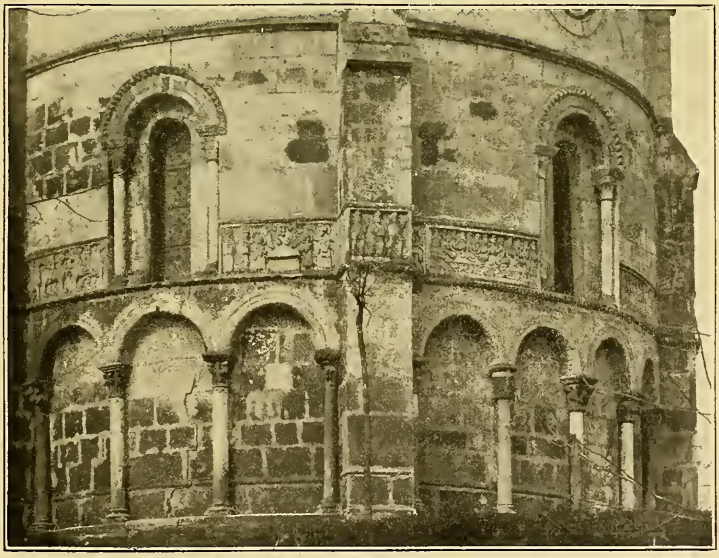

Ph. M. H.

Fig. 365. — Saint-Paul-les-Dax. Extérieur de l'abside.

c'est l'heureuse disposition des absidioles autour du sanctuaire, l'harmonie des lignes formées par les murs et les toitures dont les masses s'étagent autour de l'abside principale, en accusant d'une façon pittoresque l'ordonnance intérieure du monument; c'est enfin, dans les édifices bien complets, la haute tour élevée sur le carré du transept et qui donne à ce bel ensemble un incomparable caractère de grandeur. A cet égard, les chevets de Saint-Sernin de Toulouse (fig. 310), de

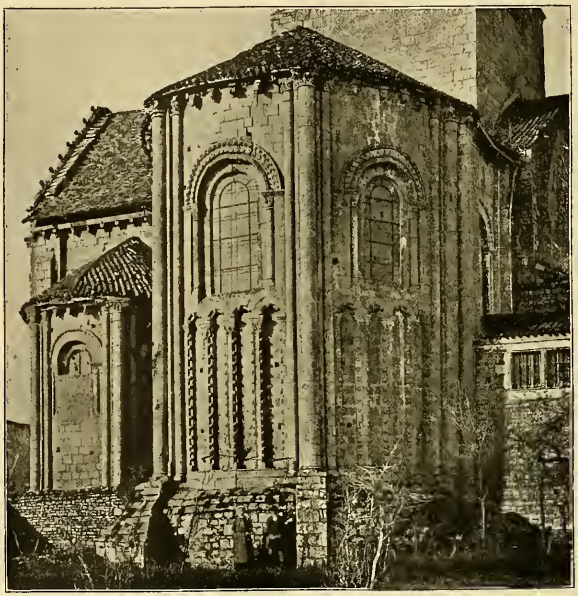

Ph. M. H.

Fig. 366. — Jazeneuil (Vienne). Abside.

Saint-Nectaire (fig. 368), de Paray-le-Monial (fig. 369), de la Charité-sur-Loire, etc. sont de vrais chefs-d'œuvre, et l'on ne saurait trop admirer les artistes inconnus qui en ont tracé les plans et dirigé l'exécution.

Les parties latérales de l'église sont traitées beaucoup plus simplement. Les longues lignes horizontales formées par les murs et les toits de la nef et de ses bas-côtés ne sont interrompues que par les ouvertures des fenêtres ou par les contreforts correspondant aux piliers et aux doubleaux qui séparent intérieurement les travées de l'édifice.

Les extrémités du transept peuvent être arrondies, comme l'abside dont elles répètent en ce cas la décoration; mais le plus souvent elles sont terminées par un

mur plat. On n'y voit rien de comparable aux riches façades latérales, comme il s'en rencontre tant depuis le XII^e siècle. Tout au plus les décore-t-on parfois d'arcatures, comme à Graville-Sainte-Honorine (fig. 371), ou de combinaisons d'appareil comme à Saint-Étienne de Beauvais, ou de dessins géométriques formés par des pierres de couleur, comme à Saint-Geniès de Thiers (fig. 461) ou à Chau-

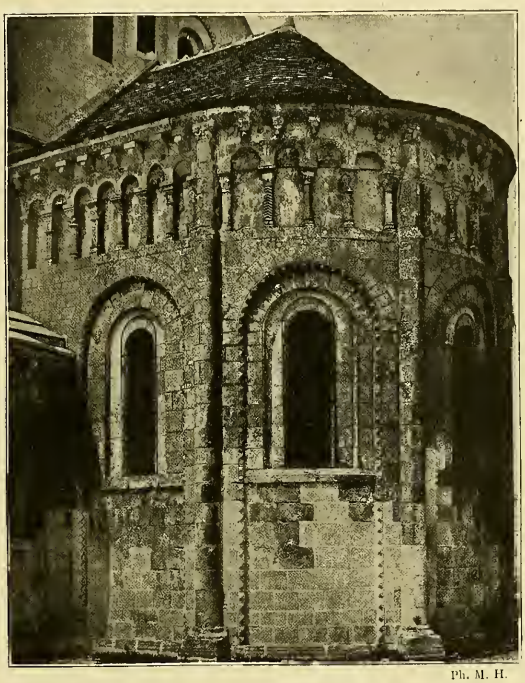

Ph. M. H.

Fig. 367. — Les Aix d'Angillon. Abside.

riat en Auvergne. Habituellement les deux façades du transept sont simplement percées d'un ou deux rangs de fenêtres et quelquefois, à la partie supérieure, d'un oculus. Ce dernier ne commence à prendre des dimensions un peu grandes qu'au XII^e siècle, mais jusque vers 1150 elles ne sont point telles qu'il soit nécessaire de garnir l'intérieur de la baie d'une membrure en pierre, et quand il y en a une comme à Aulnay, cette membrure se réduit à quatre rais en croix [1].

Depuis le XIII^e siècle, il y a généralement aux deux extrémités du transept des

1. Voir mon étude sur Aulnay (*Gaz. archéol.*, 1886, pl. 34).

portes presque aussi ornées que celles de la façade principale. Il en est rarement ainsi à l'époque romane. Le plus souvent, il n'y a pas de portes aux bouts du transept ; s'il y en a, elles sont petites et très simples et l'on ne se préoccupe même pas toujours de les ouvrir dans l'axe des croisillons. Les magnifiques portes qu'on

Ph. M. H.

Fig. 368. — Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme). Vue du chevet.

peut admirer au transept d'Aulnay en Saintonge (fig. 372) et de Vouvant en Poitou (fig. 481) sont donc des exceptions.

Il peut se faire que quelque circonstance particulière ait empêché de placer l'entrée principale de l'église à sa place normale sur la façade occidentale, mais on ne l'a pas pour cela transportée à une des extrémités du transept, on l'a mise tout

F. Thiollier ph.

Fig. 369. — Paray-le-Monial. Église abbatiale.

BLIC
IBRARY

aussi bien, plutôt même, sur un des côtés de la nef, comme à Beaulieu (Corrèze), à Sainte-Marthe de Tarascon (fig. 382), ou à Bredons (Cantal), etc.

Les fenêtres qui éclairent la nef et ses collatéraux sont rarement décorées avec autant de recherche que celles de l'abside. Il y a néanmoins de très belles archivoltes aux fenêtres latérales des églises de Lavardin, de Chadenac, d'Alet, etc. En

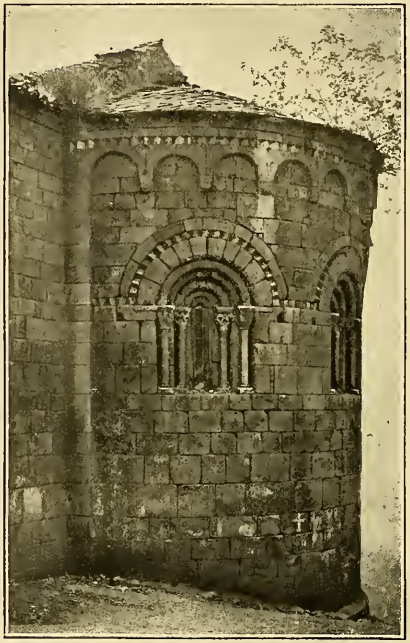

Fig. 370. — Corneilla de Conflent. Abside.

Normandie, en Auvergne, en Forez, on encadre assez souvent les fenêtres latérales dans une arcature plus ou moins riche, comme à Cintheaux et à Ouistreham (Calvados), à Chamalières (fig. 466) et à Chanteuges (Haute-Loire).

Nous avons vu plus haut que bien avant l'époque romane les fenêtres des églises de la Gaule étaient généralement vitrées. L'art de la peinture sur verre fit de grands progrès depuis le XIe siècle, et les vitraux devinrent un des éléments décoratifs les plus employés. Néanmoins le vieil usage de fermer les fenêtres avec des clôtures de pierre ajourées ne disparut pas complètement avant le XIIe siècle, et on a retrouvé à Fenioux (Charente-Inférieure) [1], à Vaux et à Saint-Remi-sur-Creuse

1. Enlart, *Manuel*, p. 308, fig. 126.

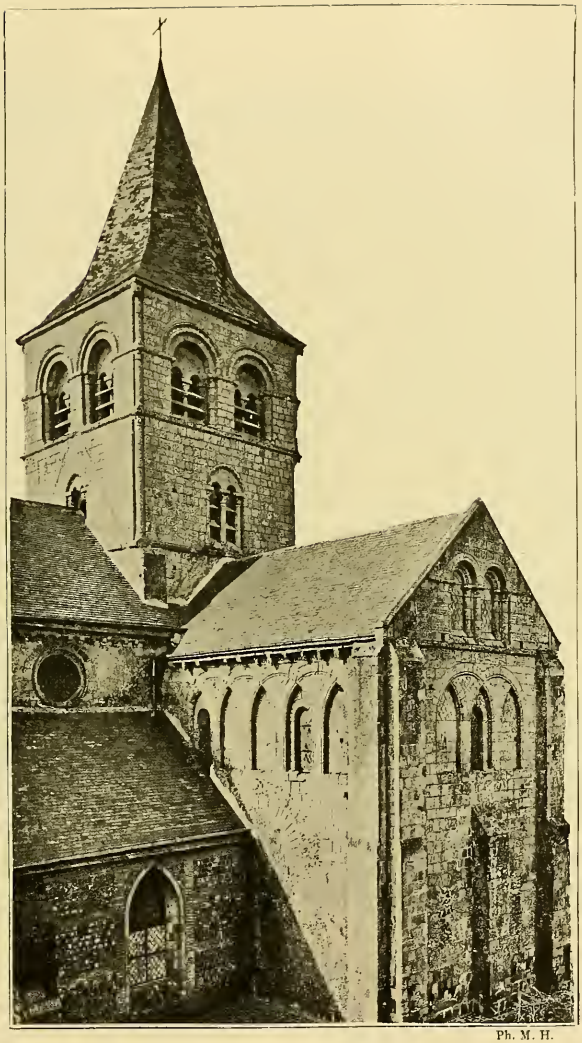

Ph. M. H.

Fig. 371. — Graville-Sainte-Honorine. Côté nord-est du transept.

PUBLIC LIBRARY

(Vienne) [1], à Saint-Georges-de-Montagne (Gironde) [2], à l'Hôpital-Saint-Blaise (Basses-Pyrénées) [3], des restes de clôture de ce genre.

Ph M. H.

Fig. 372. — Aulnay en Saintonge. Porte sud du transept.

Les murs de la nef et ceux des bas-côtés sont couronnés d'une corniche construite de la même façon que celle de l'abside, mais habituellement décorée avec

1. Anth. Saint-Paul, *Ann. de l'archéol. franç.*, 1877, p. 58.
2. Brutails, *Album d'objets d'art existant dans les églises de la Gironde* (in-4; 1907), p. 7, et pl. III, fig. 3.
3. *Archives des Mon. hist.*, t. V, pl. 35.

moins de recherche. Même simplicité dans le dessin des contreforts, ils forment presque toujours une série de ressauts carrés, amortis par un glacis à la partie supérieure; ils sont rarement, sauf en Poitou et en Saintonge, profilés en colonnes ou en groupes de colonnes.

Dans toutes les abbayes, les bâtiments de première nécessité, comme le réfectoire et le dortoir, étaient groupés autour d'un cloître. Il était de forme rectangu-

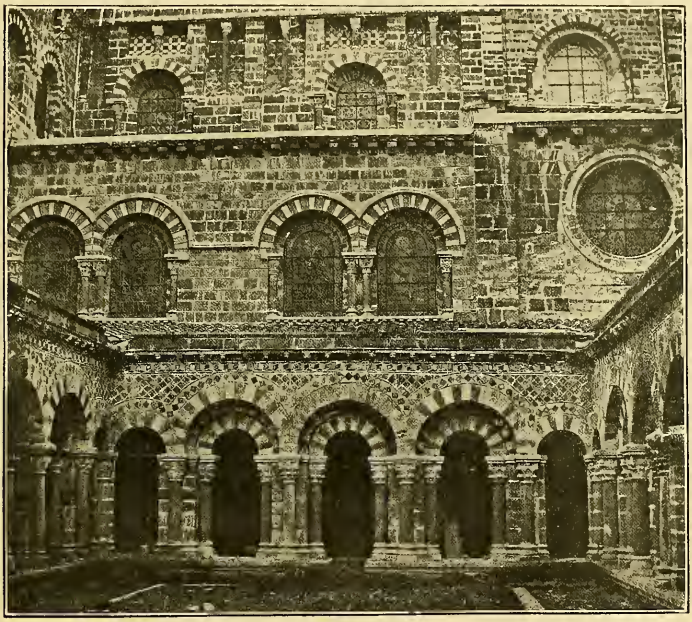

Ph. M. H.

Fig. 373. — Le Puy. Cloître de la cathédrale.

laire, comme l'atrium des anciennes basiliques, et était de même entouré de portiques sur les quatre côtés. Mais au lieu d'être placé en avant de l'église, il occupait toujours un des angles formés par les bras du transept et par la nef. Il pouvait être indifféremment sur le flanc nord ou sud de l'église. Ainsi les cloîtres de Moissac, de Beaulieu, du Puy, de Vaison, d'Elne, d'Obasine sont sur le flanc nord; ceux de Montmajour, de Saint-Trophime d'Arles, de Saint-Paul du Mausolée, de Saint-Sauveur d'Aix, de Saint-Bertrand de Comminges, de Vézelay, de Tournus sont, ou étaient, sur le flanc sud de la nef. Il est probable qu'on se laissait uniquement guider, pour donner la préférence à l'une ou à l'autre exposition, par des circon-

stances locales telles que la forme du terrain, le relief du sol, la présence d'un cours d'eau, etc.

Une des galeries du cloître était toujours accolée à la nef; contre la galerie opposée, c'est-à-dire parallèlement à l'église, se dressait ordinairement le réfectoire; dans le prolongement du transept, c'est-à-dire le long de la galerie perpendiculaire aux deux précédentes, s'ouvre toujours la salle capitulaire, qui communique avec le cloître par une large porte flanquée de deux fenêtres dessinées habituellement

Ph. M. H.

Fig. 374. — Saint-Lizier. Cloître.

comme des baies de triforium. Le long de la quatrième galerie du cloître se plaçaient d'autres dépendances, celliers, magasins, greniers, etc. Le dortoir était au premier étage, ordinairement dans le prolongement du transept, avec lequel un escalier intérieur le mettait parfois en communication [1].

La plupart des cathédrales avaient aussi leur cloître, car, depuis la réforme de saint Chrodgand au VIII^e siècle, les chapitres qui les desservaient étaient composés de chanoines soumis à une règle quasi monastique. Les cathédrales du Puy (fig. 373), d'Aix [2], de Vaison [3], de Cavaillon [4], de Saint-Bertrand de Comminges nous montrent encore de fort beaux cloîtres romans, qui peuvent soutenir la comparaison avec ceux des abbayes, dont ils ne diffèrent par aucune particularité essentielle.

1. A Obasine, l'escalier qui mettait en communication l'église et le dortoir existe encore dans le bras nord du transept (fig. 295).

2. Revoil, *Archit. romane*, t. II, pl. 4 à 7.

3. *Ibid.*, t. II, pl. 22 et 23.

4. *Ibid.*, t. II, pl. 25 et 29.

Les arcades qui garnissent les quatre côtés du cloître n'ayant habituellement à soutenir qu'un toit en appentis, il est rare qu'on leur ait donné des formes puissantes comme au cloître du Puy. Au contraire, elles sont souvent fort légères et retombent, comme au cloître d'Aix, sur de minces colonnes accouplées ou même quelquefois sur des colonnes isolées alternant avec des colonnes accouplées, comme

Ph. M. H.

Fig. 375. — Angers. Abbaye de Saint-Aubin. Arcade du cloître.

à Saint-Lizier (fig. 374). Un des plus charmants exemples de cette dernière disposition nous est fourni par le cloître de Moissac [1]. Mais celui-ci par sa construction est plus gothique que roman. Un assez grand nombre de cloîtres du Midi ont été voûtés en berceau; en ce cas, on renforce les arcades en remplaçant, de distance en distance, un couple de colonnes par un fort pilier carré servant à la fois de contrefort et de support aux doubleaux de la voûte. C'est la disposition adoptée dans la partie la plus ancienne du célèbre cloître de Saint-Trophime à

1. E. Rupin, *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*, pl. I.

Arles [1]. Souvent, pour plus de solidité, on a groupé les arcades par deux, trois ou quatre sous un arc de décharge plus ou moins surbaissé, comme à Vaison, à Montmajour [2], à Ganagobie [3], etc.

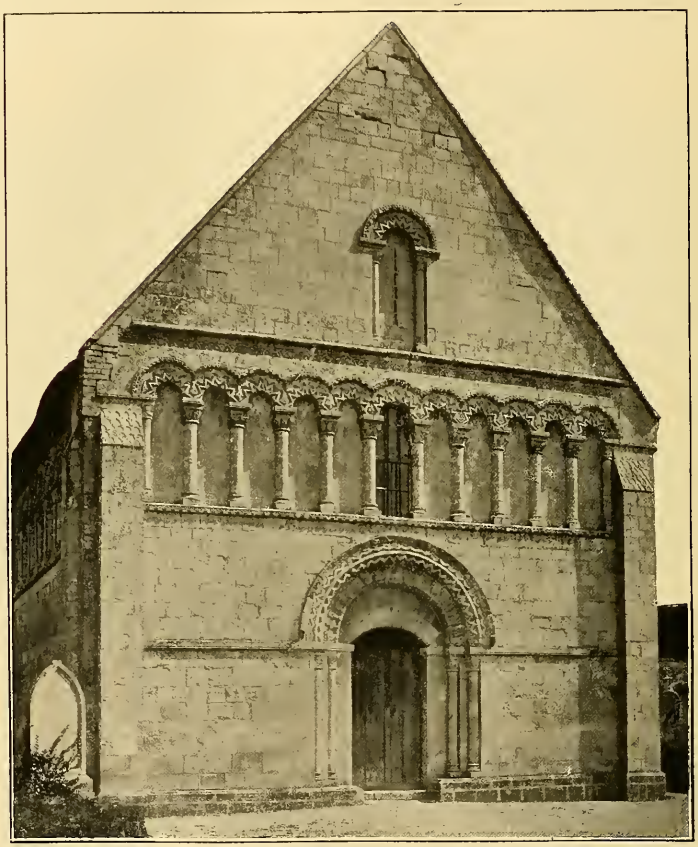

Ph. M. H.

Fig. 376. — Mouen (Calvados). Façade.

La plupart des cloîtres romans parvenus jusqu'à nous appartiennent à la moitié méridionale de la France. Cela ne veut pas dire qu'on n'en fit pas également dans

1. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpture franç.*, fig. 8 et 9.

2. Revoil, t. II, pl. 35.

3. *Bull. archéol. du Comité*, 1910, pl. 59.

le Nord, et le beau cloître de Saint-Aubin d'Angers (fig. 375) montre qu'on y déployait autant de recherche que dans le Midi; mais la vogue de l'architecture gothique a été si grande dans nos provinces septentrionales qu'elle a amené la

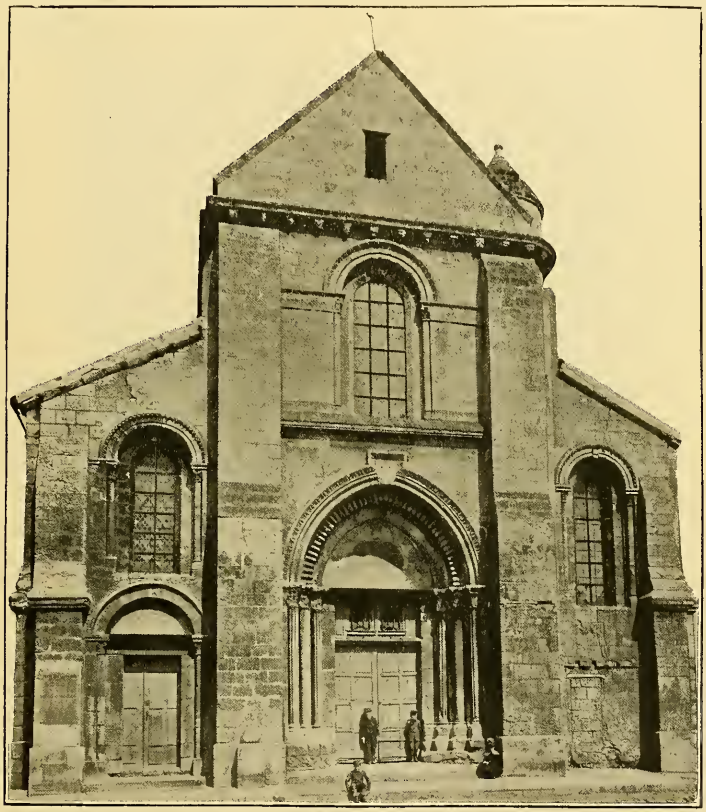

Ph. M. H.

Fig. 377. — Soissons. Façade de l'église Saint-Pierre.

reconstruction de la plupart des cloîtres antérieurs au XIIIe siècle, et là sans doute est la principale cause de leur rareté relative.

Les murs latéraux de la nef viennent souvent, dans les grandes églises, buter contre des clochers élevés aux angles de la façade occidentale, mais beaucoup de façades étant dépourvues de clochers, et l'emplacement de ces derniers étant

presque aussi variable que leur forme, il convient de leur consacrer un chapitre spécial et d'envisager la façade sans en tenir compte.

J'ai dit plus haut que les dispositions intérieures des églises romanes se reflètent ordinairement à l'extérieur, c'est particulièrement vrai pour la façade. Sauf certaines exceptions dont je parlerai plus loin, on voit habituellement du premier coup si

Ph. M. H.

Fig. 378. — Vigeois (Corrèze). Porte latérale.

l'édifice est à nef unique ou s'il comporte des bas-côtés; car, dans le premier cas, la façade est formée par un grand mur rectangulaire couronné par un pignon dont les rampants ont même inclinaison que la toiture (fig. 376); dans le second cas, elle est divisée en trois parties délimitées par des contreforts placés dans l'axe des grandes arcades de la nef (fig. 377). De ces trois parties, celle qui correspond à la nef est couronnée par un pignon, les deux autres par des demi-pignons correspondant aux toits en appentis des bas-côtés. Dans les contrées, comme le Poitou, où les bas-côtés sont assez élevés pour qu'on ait pu les englober avec la nef sous

une même grande toiture à deux rampants, cette disposition se reflète sur le mur de façade, comme à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (fig. 479).

Au centre de la façade se trouve, sauf dans les cas exceptionnels dont j'ai parlé plus haut, la porte principale de l'édifice avec son encadrement de voussures et de colonnettes.

L'archivolte est généralement en plein cintre, cependant, depuis 1140, elle peut

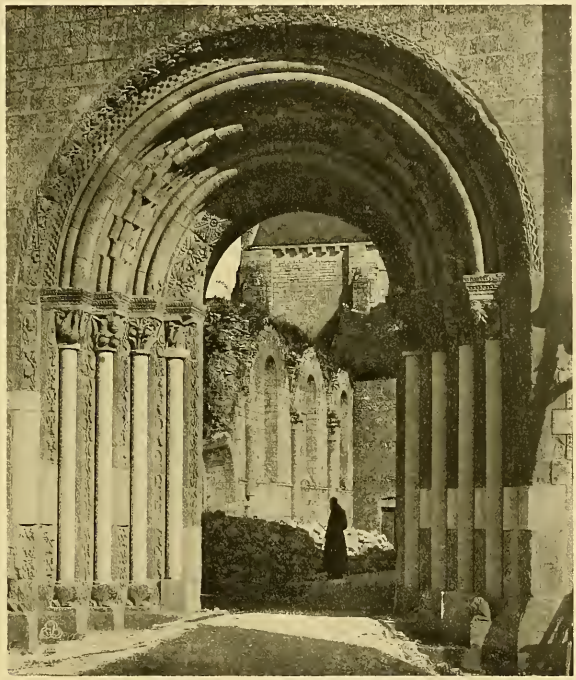

Ph. M. H.

Fig. 379. — Fontgombault. Porte principale.

être légèrement brisée, surtout dans le centre de la France (fig. 378). A partir de 1160 ou 1170, la brisure devient la règle, et elle est de plus en plus accentuée. La baie proprement dite, c'est-à-dire le vide de la porte, peut être arrondie du haut suivant une courbe concentrique à l'archivolte (fig. 379); c'est la disposition ordinaire dans les provinces de l'ouest de la France : Poitou, Angoumois, Saintonge, Guyenne. Dans les autres, la baie est généralement fermée par un linteau [1]

1. Le linteau est ordinairement monolithe. Quand le manque de grandes pierres résistantes a obligé de l'appareiller, on a souvent tracé les joints latéraux de ses claveaux suivant des lignes

surmonté d'un tympan, ce qui donne à l'ouverture la forme rectangulaire (fig. 380). Quelquefois, surtout en Normandie, au lieu d'un linteau horizontal, on se sert,

G. Durand ph.

Fig. 380. — Portail de Pompierre (Vosges).

pour porter le tympan, d'un arc très surbaissé (fig. 381). Au XI^e siècle, le tympan reste le plus souvent sans décoration; s'il en a une, elle consiste en quelque

ondulées ou présentant des décrochements qui rendent tout glissement impossible. Il en est ainsi à la porte latérale de Saint-Étienne de Beauvais. Dans l'Ile-de-France, linteau et tympan se confondent parfois et sont faits de longs claveaux rayonnant autour d'un même centre.

Ph. M. H.

Fig. 381. — Tour (Calvados). Porte principale.

recherche d'appareil ou en ornements très simples et de faible relief. Les tympans ornés de figures sculptées sont rares à cette époque et souvent d'un art très gros-

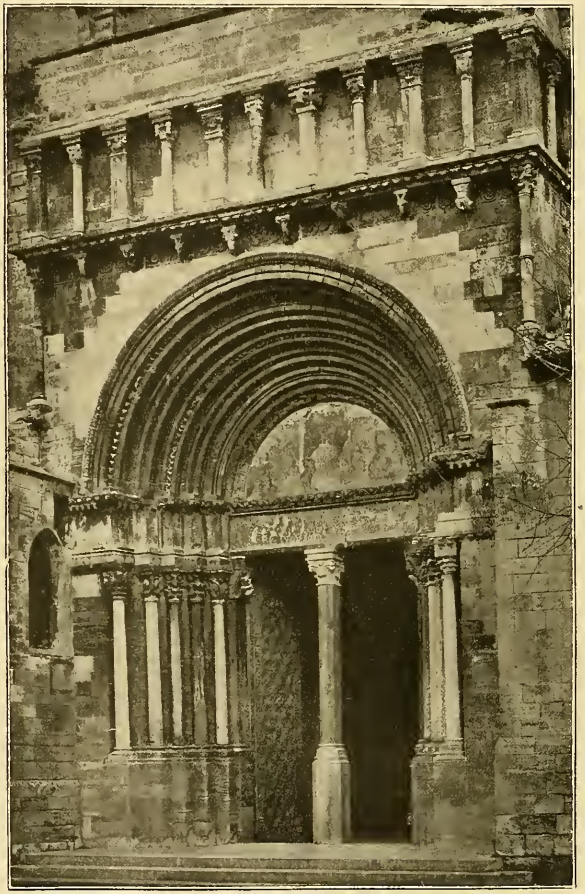

Ph. M. H.

Fig. 382. — Tarascon. Église Sainte-Marthe. Porte latérale.

sier. Depuis le XII^e siècle, au contraire, l'usage de couvrir les tympans de sculptures (fig. 380) se généralise dans une grande partie de la France. Quelquefois les portes sont très grandes et la dimension du tympan est telle qu'il pèse lourdement

sur le linteau. Dans ce cas, on soulage le linteau, qu'il soit en une ou en deux pièces, à l'aide d'un support en pierre nommé trumeau, qui divise la porte en deux baies. Ce support peut consister en une simple colonne, comme à Sainte-Marthe de Tarascon (fig. 382), ou en un pilier orné de sculptures. La Madeleine de Vézelay nous offre le plus bel exemple qui existe de porte romane de ce

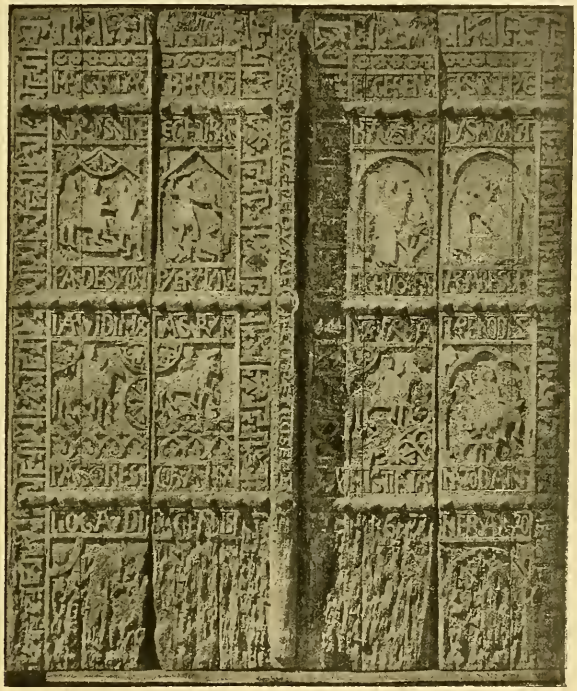

N. Thiollier ph.

Fig. 383. — Le Puy. Cathédrale. Vantaux de porte.

dernier type. Il y en a d'autres très curieux à Moissac, à Beaulieu, à Carennac, à Saint-Trophime d'Arles (fig. 442), etc.

En Allemagne et surtout en Italie, où l'influence byzantine a été beaucoup plus grande que chez nous, on voit encore aux portes principales de quelques églises de curieux vantaux de bronze ornés de figures gravées ou en relief. Ce sont des œuvres grecques [1] ou du moins visiblement inspirées des modèles que les ateliers

1. Portes de Saint-Paul-hors-les-murs (d'Agincourt, *Hist. de l'art. Sculpt.*, pl. 13 à 20), de Saint-Zénon à Vérone (Gailhabaud, *L'Archit. et les arts qui en dépendent*, t. II), cathédrale d'Amalfi, de

de Constantinople répandaient dans toute la moitié orientale de l'Europe. La France ne possède aucune œuvre de ce genre, et les plus beaux vantaux de portes qui nous restent de l'époque romane sont en bois sculpté. La cathédrale du Puy (fig. 383-384), les églises de Chamalières-sur-Loire [1] et de la Voulte-Chilhac [2],

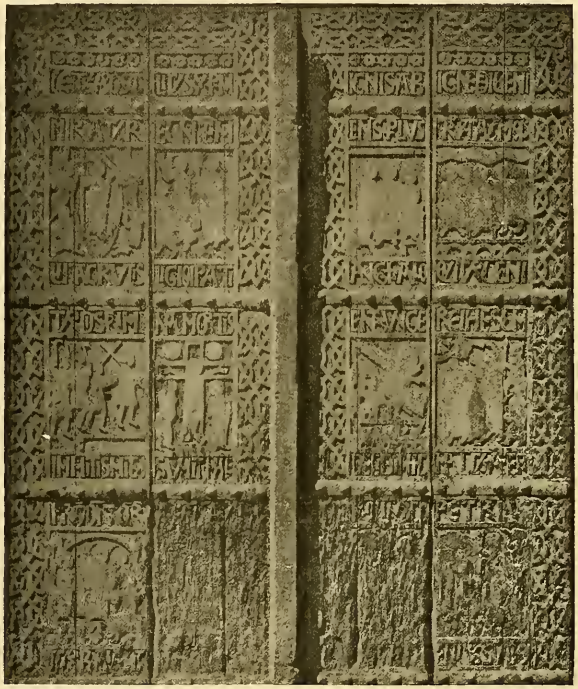

N. Thiollier ph.

Fig. 384. — Le Puy. Cathédrale. Vantaux de porte.

celle de Sainte-Marie du Capitole à Cologne [3] en ont conservé de précieux spécimens. Mais le plus souvent les vantaux empruntent toute leur décoration aux pentures en métal qui les relient aux gonds et peuvent former en se ramifiant des dessins variés. On en possède des exemples à Neuvy-Saint-Sépulcre [4], à

Trani, de Montangelo, de Salerne (Schultz, *Denkm.*, pl. 35, 39), d'Hildesheim (Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. II, fig. 154), d'Augsbourg (J. Merz, *Die Bildwerke an der Erzthüre des Augsburger Domes*, 1885), etc.

1. Thiollier, *Archit. rom. du dioc. du Puy*, (fig. 161).
2. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 20.
3. Gailhabaud, *Mon. anc. et mod.*, t. II.
4. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 39.

Saint-Pardoux-Latour (Puy-de-Dôme), à Belpuig (fig. 385), Serralonga, Saint-Féliu-d'Amont, Marcevol en Roussillon [1], etc.

Dans beaucoup d'églises, même de dimensions médiocres, il y a, dans l'axe des bas-côtés, deux portes secondaires. Parfois elles sont remplacées par deux fenêtres. En Poitou, en Saintonge, de fausses arcades ornées de riches

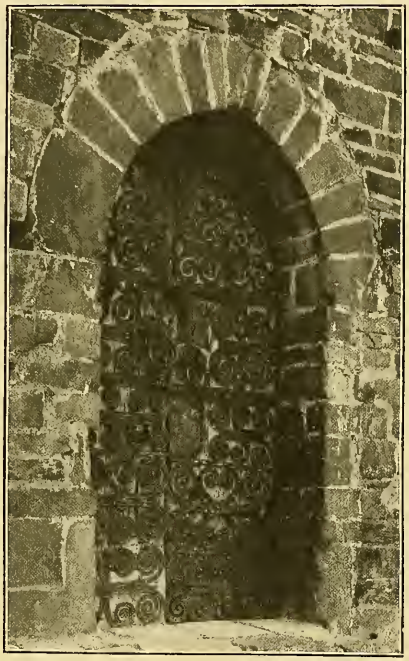

J. Brutails ph.

Fig. 385. — Belpuig (Pyrénées-Orientales). Porte garnie de ses pentures.

voussures occupent ordinairement la place de ces portes secondaires. Cette disposition a joui d'une si grande vogue dans cette région que l'on trouve de ces fausses arcades même dans les églises dont la nef n'a pas de bas-côtés, comme celle d'Échillais (fig. 386).

Au-dessus de la porte d'entrée il y a toujours, à moins que la place ne soit occupée par un clocher, une fenêtre dont les dimensions peuvent être fort grandes, comme à la cathédrale du Mans (fig. 228), et qui est souvent une des plus riche-

1. Brutails, *Art religios en el Rossillo*, pl. 2, 3, 7.

ment ornées de l'édifice. Dans certaines églises où la nef est fort élevée, le mur de

Ph. M. H.

Fig. 386. — Façade d'Échillais (Charente-Inférieure).

façade est percé de deux rangs de fenêtres superposées, comme on le voit dès le XIe siècle à Saint-Étienne de Caen (fig. 387).

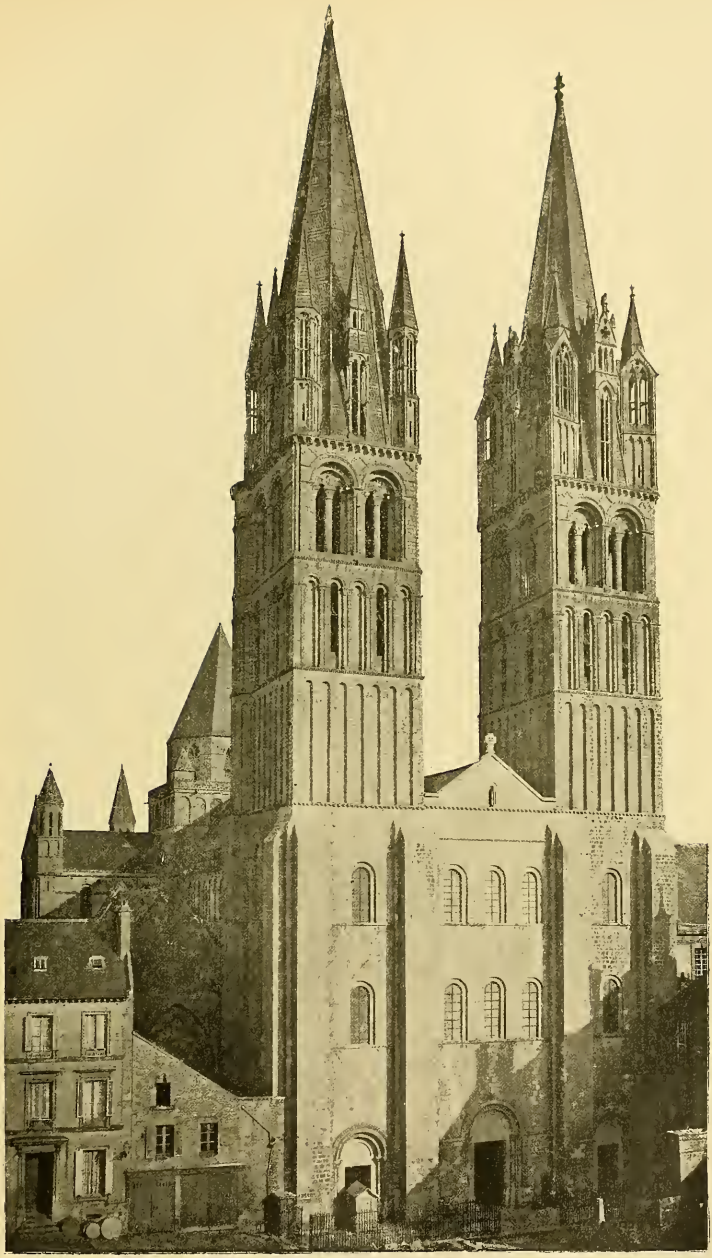

Ph. M. H.

Fig. 387. — Saint-Étienne de Caen. Façade principale.

Le pignon de la façade était parfois orné d'une grande croix. Le diocèse de Beauvais en a conservé une série d'exemples remontant au XIe siècle. Il y en a du XIIe à Avor, à Jussy-Champagne (fig. 388), à Esvres-le-Moutier, avec une décoration d'entrelacs visiblement inspirés de modèles carolingiens. Le pignon pouvait encore être orné d'un oculus encadré de moulures, ou agrémenté de festons.

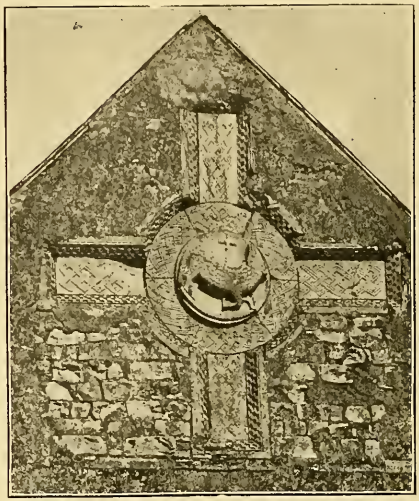

Ph. M. H.

Fig. 388. — Jussy-Champagne (Cher). Croix ornant le pignon de la façade.

Parfois on le transformait en un motif de sculpture, comme à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (fig. 479).

Les architectes romans avaient une grande prédilection pour les arcatures aveugles. C'est un motif de décoration très riche et qui produit toujours un heureux effet à la façade des églises, que l'arcature [1] soit placée au niveau de la fenêtre de façade et l'englobe sous un de ses arceaux, ou qu'elle dessine une puissante ligne horizontale au-dessus ou au-dessous de cette fenêtre. Il y a même parfois, comme à Ouistreham, plusieurs arcatures superposées (fig. 389). Parfois

1. C'est peut-être ici l'occasion de protester contre l'emploi que quelques archéologues font du mot *arcature* pour désigner un arc ou une arcade isolée. Il ne doit s'appliquer qu'à une *série* d'arcades, comme l'a fort bien dit Viollet-le-Duc (*Dict.*, t. I, p. 88). L'employer autrement n'est pas seulement une erreur de terminologie, c'est une faute de français, semblable à celle qu'on commettrait en appelant *ossature* un os isolé, ou *armature* une des pièces qui forment la carcasse d'un objet ou une des tringles qui garnissent le châssis d'un vitrail. MM. Georges Durand et J. Brutails ont fait à cet égard d'excellentes observations auxquelles je m'associe pleinement.

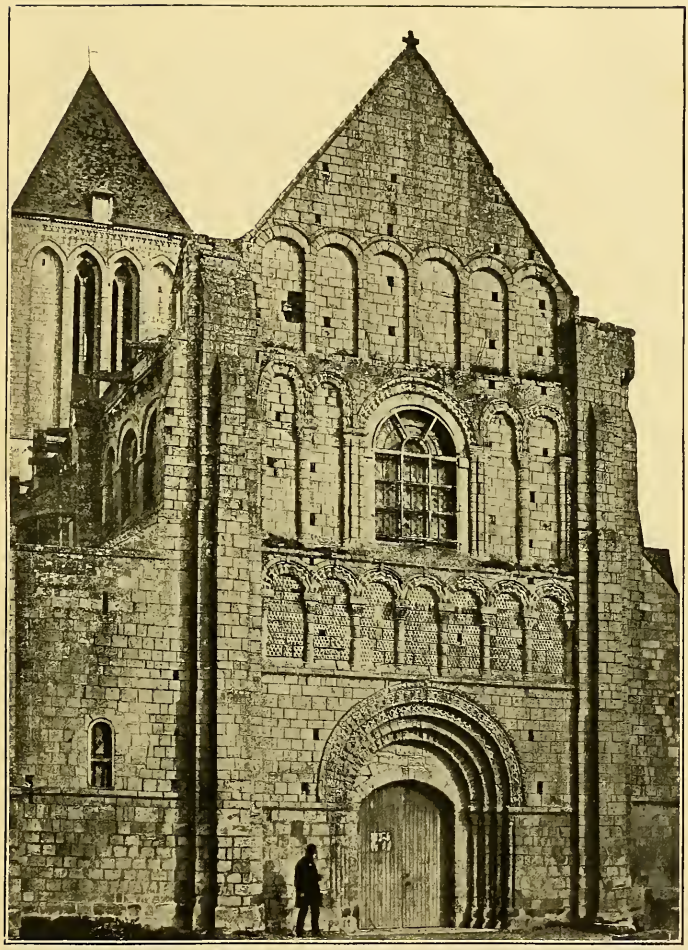

Ph. M. H.

Fig. 389. — Ouistreham (Calvados). Façade principale.

l'arcature s'arrête aux contreforts qui délimitent l'espace correspondant à la nef. Ailleurs elle règne sur toute la largeur de la façade.

En Normandie, en Poitou, en Saintonge, où l'on a particulièrement goûté ce genre de décoration, il est souvent d'une grande richesse. Chaque arceau est encadré d'une archivolte couverte de moulures ou d'ornements d'une abondance et d'une variété extrêmes. Il y a même eu des façades, comme celles de Pérignac [1], de la cathédrale d'Angoulême (fig. 480) et de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (fig. 479), où sous chaque arceau on a représenté en relief des personnages ou des scènes pieuses. En Saintonge, où une très féconde école de sculpteurs a régné pendant tout le XII^e siècle, l'importance donnée à ces éléments décoratifs est souvent telle que la forme même de la façade s'en trouve altérée. Ce n'est plus une clôture dont les grandes lignes rappellent les principales divisions du vaisseau qu'elle sert à fermer, c'est une sorte d'écran que l'on a cherché à faire le plus riche possible sans se préoccuper des lignes de la construction qui s'élève derrière. Nulle part ce caractère n'est plus accentué que dans les splendides façades de Petit-Palais, d'Échillais (fig. 386), d'Échebrune, etc.

Il n'est pas rare qu'une partie de la façade soit cachée par un porche. C'est peut-être un souvenir du narthex des anciennes basiliques. Toutefois il y a tant de variétés dans la forme des porches, et beaucoup ressemblent si peu aux narthex des basiliques, qu'il est peut-être plus sage de ne pas chercher entre les uns et les autres une corrélation trop directe.

Le type de porche le plus usuel consiste en un rectangle clos de murs et couvert d'un toit en appentis appuyé au mur de façade. Des baies formant une arcature continue comme à Hermonville (fig. 390), ou groupées par deux ou par trois comme à Urcel (fig. 391), sont pratiquées à hauteur d'appui dans le mur antérieur du porche et dans ses murs latéraux. Il est rare qu'un porche ait plus d'une entrée. On y pénètre par une arcade en plein cintre, ouverte dans l'axe de l'édifice ou quelquefois à un des deux bouts du porche. Habituellement le porche occupe toute la largeur du mur de façade. Il est très rare qu'il fasse retour sur un des côtés, comme à Epfig en Alsace [2]. En revanche, il a souvent des dimensions assez restreintes. Il peut même se réduire à un simple avant-corps voûté, recouvert d'un toit à deux pentes et construit en avant de la porte principale. Tel est celui qui fut ajouté, vers le milieu du XII^e siècle, en avant de l'église Notre-Dame-des-Doms à Avignon [3]. Des porches du même genre peuvent se rencontrer également devant une porte latérale, comme à Saint-Paul-Trois-Châteaux [4]. Cela est surtout fréquent quand, par le hasard des circonstances, cette porte latérale se trouve être la plus importante de l'édifice, comme à Moissac ou à Beaulieu en Limousin.

Enfin le porche forme souvent le soubassement d'un clocher, et nous verrons

1. *Bull. archéol. du Comité*, 1910, pl. 44.
2. Kraus, *Kunst und Alterthum im Unter-Elsass*, fig. 37 et 38.
3. Labande, *Bull. archéol. du Comité*, 1906, pl. 70 et 73.
4. Revoil, *Archit. romane*, t. III, pl. 34.

plus loin qu'en ce cas on lui a donné parfois des proportions considérables, non pas tant pour satisfaire à des besoins religieux que dans un but militaire.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à une époque où les guerres intestines

Ph. M. H.

Fig. 390. — Hermonville (Marne). Porche sur la façade principale.

étaient fréquentes, et où de nombreuses bandes de malandrins couraient la campagne, les églises ont souvent servi de lieu de refuge aux populations du voisinage. Aussi ces porches solidement bâtis étaient-ils parfois surmontés de grandes salles où l'on pouvait résister aux attaques de l'ennemi, comme dans un donjon.

Beaucoup d'églises ont d'ailleurs été fortifiées, et nombre de textes font allusion à ces fortifications [1] ou racontent les sièges soutenus dans les églises. Un très

Ph. M. H.

Fig. 391. — Urcel (Aisne). Porche et clocher.

grand nombre d'églises romanes ont conservé des restes de fortifications. Tantôt, comme au Dorat [2], c'est une abside qui a été surélevée et transformée en tour de

1. Mortet, *Recueil de textes*, p. 114, 116.

2. *Annales archéol.*, t. XII, p. 254, pl.

défense. Ailleurs, comme à Uzerche [1], ce sont des tours que l'on a ajoutées aux angles de la nef et du transept. Ailleurs c'est un ouvrage garni de bretèches et de mâchicoulis qui commande la porte d'entrée, comme à Saint-Amand-de-Coly en Périgord [2]. Ailleurs enfin c'est un crénelage dont on garnit le sommet des murs

Ph. M. H.

Fig. 392. — Agde (Hérault). Église fortifiée.

transformés en chemins de ronde [3]. Il est très rare que ces défenses aient été prévues dès l'origine, et il est généralement facile de le reconnaître, mais il est souvent fort malaisé de dire à quelle époque elles ont été ajoutées. Le plus grand nombre n'est sans doute pas antérieur au XIVe ou au XVe siècle, c'est-à-dire à la longue période de troubles et de désordres de tout genre qui furent la conséquence

1. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 21.
2. *Ibid.*, t. V, pl. 67 et 68.
3. Comme à la pittoresque église de Royat. *Ibid.*, t. IV, pl. 6 et 7.

de la guerre de Cent ans. Mais nous avons quelques églises dont les fortifications ne sont sûrement pas postérieures au commencement du XIIIe siècle, peut-être même à la seconde moitié du XIIe. Une des plus imposantes est la cathédrale d'Agde, dont les hautes murailles garnies de longues arcades soutenant des mâchicoulis et des créneaux lui donnent l'aspect d'une forteresse bien plus que d'un édifice consacré au culte (fig. 392). Plus pittoresque est l'église des Saintes-Maries-

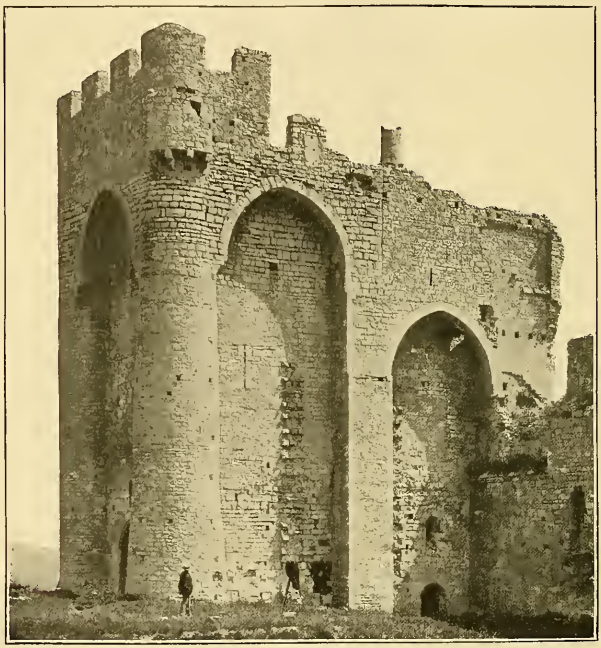

Ph. M. H.

Fig. 393. — Cruas. Église fortifiée.

de-la-Mer, dont l'abside est surmontée d'une chapelle haute qui a l'air d'un vrai donjon, avec le chemin de ronde porté sur de robustes corbeaux qui en entoure la base et la plate-forme, jadis crénelée, qui en couronne le sommet [1]. On admet généralement que ces défenses ne datent que du commencement du XIIIe siècle. C'est peut-être à cette date également que furent exécutés les travaux qui ont donné à la cathédrale d'Agde la forme qui lui est restée. Ceux-ci, dont les traces sont très apparentes, ont été considérables, car ils ont amené la suppression de l'abside et le doublement de tous les murs.

1. *Arch. des Mon. hist.*, t. V, pl. 15.

Nous avons, au contraire, dans la cathédrale de Maguelonne, un édifice qui dès l'origine a dû avoir une sérieuse valeur défensive [1], car il ne semble pas qu'aucune modification essentielle y ait été introduite depuis sa construction, au XII^e siècle. Ses murs étaient assez épais pour pouvoir soutenir un siège, et sa toiture dont la pente était extrêmement faible constituait une large plate-forme dallée, et sans doute crénelée, qui pouvait recevoir de nombreux défenseurs, voire même des machines de guerre.

C'est également à l'époque romane que fut fortifiée l'église de Saint-Pons de Thomières, sans doute à la suite de l'accord survenu, en 1171, entre l'abbé du lieu et Roger Trancavel, qui venait de s'emparer de la ville et de saccager le monastère [2]. Malheureusement le système de défenses de ce curieux monument a été considérablement remanié et développé pendant la guerre de Cent ans et les guerres de religion, si bien qu'il est devenu fort difficile de distinguer dans les trois étages de défenses qu'on y voit aujourd'hui, ce qui peut remonter à l'époque romane.

Beaucoup mieux conservée, quoique en ruines, est l'église fortifiée qui s'élève à quelque distance de l'église abbatiale de Cruas, sur un des flancs du château qui commande tout le pays (fig. 393). Celle-ci date de la seconde moitié du XII^e siècle, et les deux tours qui en protègent l'entrée, et les arcades extérieures qui en portent les parapets crénelés ne semblent pas être des additions, mais paraissent faire corps avec le monument lui-même.

Enfin il y a eu des églises complètement enfermées dans une enceinte crénelée, comme celle de Luz (Hautes-Pyrénées). Mais si l'on peut sûrement dater celle-ci du XII^e siècle, il est plus difficile de dire l'âge de son enceinte.

1. Revoil, *Archit. romane*, t. I, pl. 45.

2. Sahuc, *L'art roman à Saint-Pons*, p. 9.

# CHAPITRE XII

## TOURS ET CLOCHERS

LES CLOCHES. — LES PREMIERS CLOCHERS
EMPLACEMENT ET FORME DES CLOCHERS. — TOURS RONDES,
CARRÉES, POLYGONALES. — CLOCHERS-PORCHES. — AMORTISSEMENT DES CLOCHERS
FLÈCHES CARRÉES, OCTOGONES, CONIQUES.

J'ai à peine jusqu'ici fait mention des clochers. Il est hors de doute cependant que, bien longtemps avant l'époque romane, les églises d'Occident étaient flanquées de tours. Mais ces tours contenaient-elles des cloches ? C'est une question sur laquelle les archéologues ne sont pas tous d'accord. On ne sait même pas très bien à quelle époque remonte l'invention des cloches et quand l'usage s'en est introduit dans l'église chrétienne.

Les anciens ne paraissent pas avoir fabriqué des cloches de grande dimension comme celles de nos églises. Mais ils connaissaient les clochettes [1] et avaient même, pour annoncer la fermeture des bains publics [2], de petites cloches semblables à celles que l'on emploie dans nos écoles.

Il est bien probable qu'à l'origine celles dont on se servait dans l'église chrétienne pour convoquer les fidèles aux offices n'étaient pas de plus grande taille. Là-dessus, on est à peu près d'accord, mais on l'est moins sur la date à laquelle les chrétiens ont commencé à en faire usage [3]. Les uns veulent que ce soit dès le temps de Constantin, les autres que ce ne soit pas avant le pontificat du pape Sabinien, c'est-à-dire le début du VII^e siècle. Les deux opinions sont également peu fondées. Il faut en dire autant de celle qui attribue l'invention des cloches à saint Paulin de Nole, mort en 431 [4], car dans les écrits assez étendus qu'il nous a laissés, il n'a pas une seule fois parlé de cloches. Bien plus, il a pris soin de décrire longuement la somptueuse basilique qu'il avait élevée dans sa ville épiscopale en l'honneur de saint Félix ; or il n'eût pas manqué d'y mettre des cloches s'il avait été l'auteur

1. Juvénal, dans une de ses satyres, compare le bavardage des femmes au bruit que produisent les clochettes et les bassins de métal (*Satyr.*, VI, v. 440).

2. « Comment, dit Martial dans une de ses épigrammes, la cloche des thermes sonne et tu continues à jouer » (*Epigr.*, lib. I, n° 163).

3. Voir l'abbé Barraud, *Notice sur les cloches* (1844), p. 4 ; Alb. Lenoir, *Archit. monast.*, t. I, p. 152 et s. ; Otte, *Kunstarchaeologie*, 4^e éd., p. 243. Otte, *Glockenkunde*, p. 7 et s.

4. Voir Du Cange, v° *Campana*.

de l'invention qu'on lui attribue, et de nous le dire s'il en avait mis. Il est donc probable que cette légende n'a aucun fondement, et qu'elle a été imaginée par quelque clerc soucieux d'expliquer le nom que les cloches ont souvent dans la basse latinité, *campana* ou *nola* [1].

Quoi qu'il en soit, on se servait sûrement de cloches en Gaule au temps de Grégoire de Tours, car il en parle à plusieurs reprises. Il les désigne sous le nom de *signum*, qui est resté en usage pendant tout le moyen âge et a formé le mot *seing* qu'on rencontre souvent dans les vieux textes français.

On s'est demandé si les *signa* dont parle Grégoire de Tours n'étaient pas de simples tablettes de métal que l'on frappait avec un marteau. Les anciens employaient, en effet, de ces tablettes; les moines d'Orient en firent également usage, et on s'en servit dans nos abbayes d'Occident jusqu'à une époque tardive, car les Coutumes de Saint-Germain-des-Prés, rédigées à la fin du XIVe siècle, prescrivent de convoquer les moines au chapitre à l'aide d'un appareil de ce genre, et dom Martène, au début du XVIIIe siècle, en vit encore un dans l'abbaye de Clairmarais [2].

Mais il ne me paraît pas douteux que les *signa* de Grégoire de Tours ne fussent de vraies cloches, car on les sonnait pour annoncer les offices [3], ce qui obligeait à les suspendre à l'extérieur des églises afin que le son pût s'en répandre au loin, et on les mettait en branle de l'intérieur à l'aide d'une corde [4], ce qui constitue une autre ressemblance avec les cloches de date ultérieure. La plupart des auteurs admettent que les cloches au temps de Grégoire étaient de petite taille, et que l'on pouvait se contenter de les loger sous un petit abri en bois élevé sur le toit, comme dans certaines communautés religieuses. Or ceci me paraît excessif, car on verra tout à l'heure qu'il y avait des tours assez grandes auprès de beaucoup d'églises, et il semble certain qu'elles ont servi à contenir des cloches.

Les plus anciennes cloches que l'on connaisse sont petites et de fabrication grossière. La plus vieille peut-être est celle de sainte Godeberte à Noyon. Elle est formée de deux lames de métal battu, reliées par des rivets. Elle n'a que 0 m. 27 de hauteur, ou 0 m. 32 en comptant la poignée, c'est-à-dire qu'elle ne dépasse pas de beaucoup les grandes clochettes que, dans certains pays, on accroche au cou des bestiaux. Elle en rappelle d'ailleurs la forme et le son.

On conserve à Sainte-Cécile de Cologne une autre cloche de fabrication analogue, mais de plus grande dimension (fig. 394). On les attribue l'une et l'autre au VIIe siècle, parce que des textes explicites nous apprennent qu'au VIIIe on savait faire des cloches fondues [5]. Mais les documents écrits sont si rares pour ces

1. Voir le Glossaire de Du Cange au mot *Nola*, et la *Real Encyklopädie* de Kraus au mot *Glocken*.

2. *Voyage litt.*, 2e partie, p. 185.

3. « Signum ad matutinas audiens fuisse commotum » (*Hist. Franc.*, l. II, c. 23; cf. *Ibid.*, III, c. 15, et *De Mirac. S. Mart.*, II, 45).

4. « Ad funem illum de quo signum commovetur advenit » (*Mirac. S. Mart.*, l. I, c. 28).

5. Albert Lenoir, *Archit. monastique*, t. I, p. 159. Le moine de Saint-Gall raconte la fin tragique d'un fondeur qui avait remplacé par de l'étain l'argent que Charlemagne lui avait donné pour mélanger au métal d'une cloche qu'il devait fondre.

époques lointaines que leur silence ne saurait être une preuve que l'art de fondre des cloches ne puisse être beaucoup plus ancien. Par contre on a probablement

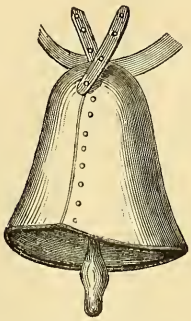

Fig. 394. — Cloche de Cologne, d'après A. Lenoir.

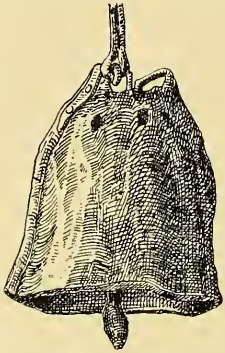

Fig. 395. — Cloche de la Villedieu, d'après E. Rupin.

continué longtemps à faire, par économie, de ces cloches en métal rivé. Le petit village de la Villedieu en Périgord en possède une (fig. 395)[1] dont la forme rappelle

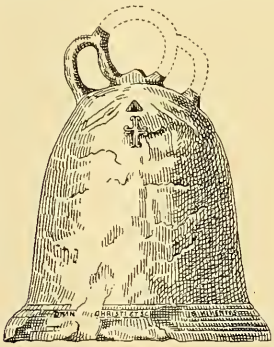

Fig. 396. — Cloche de Canino, d'après J.-B. de Rossi.

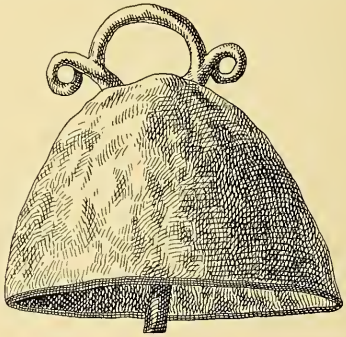

Fig. 397. — Cloche de Rocamadour, d'après E. Rupin.

beaucoup celle de Cologne. J'ai peine à croire l'une beaucoup plus vieille que l'autre et à leur attribuer une antiquité très reculée.

Il faut encore citer parmi les cloches les plus anciennes celle que l'on a découverte à Canino en Italie (fig. 396), et que M. de Rossi a cru pouvoir classer entre le VII^e et le IX^e siècle[2]. Mais il aurait peut-être changé d'avis s'il avait connu la

1. Rupin, *Rocamadour*, p. 345 ; Alfred Mas, *La cloche de la Villedieu* (*Bull. de la Soc. hist. et archéologique de la Corrèze*, t. XVII, p. 237).
2. *Revue de l'art chrétien*, 1890, pl. 1.

cloche de Rocamadour (Lot), car cette dernière, qui par son mode de suspension rappelle celle de Canino, ne doit pas être antérieure à la seconde moitié du XII^e siècle (fig. 397), époque où Rocamadour devint le siège d'un pèlerinage célèbre et vit rebâtir, dans de plus vastes proportions, le petit oratoire qu'on y avait élevé d'ancienne date en l'honneur de la Sainte Vierge.

La cloche de Rocamadour est faite de deux lames de fer battues et rivées. Celle de Canino est en bronze, et c'est probablement la plus ancienne de cette espèce qui soit parvenue jusqu'à nous. Elle diffère beaucoup comme galbe du modèle qui est universellement adopté aujourd'hui.

Il fallut, en effet, plusieurs siècles pour arriver à trouver la forme qui donne au

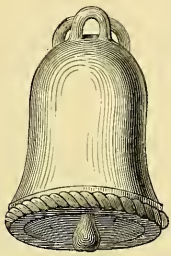

Fig. 398. — Cloche d'après un ms. de Boulogne.

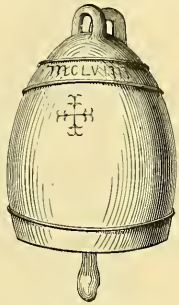


Fig. 399. — Sienne. Cloche, d'après Lenoir.

son le maximum de pureté et d'intensité. Ces tâtonnements durèrent jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Les monuments qui nous permettent d'en avoir quelque idée sont très peu nombreux. Ce sont, en plus de ceux que je viens de citer [1], un ou deux dessins [2] conservés dans des manuscrits carolingiens (fig. 398), une cloche du XII^e siècle à Diesdorf près de Magdebourg [3], une cloche conservée dans l'église d'Iggensbach en Bavière et qui date de 1144 [4], une cloche conservée à Sienne et qui remonterait à l'an 1159 (fig. 399); la belle cloche de Fontenaille, aujourd'hui conservée au musée de Bayeux, et qui porte la date bien authentiquê de 1202 (fig. 400); une cloche de 1249 conservée au Bargello à Florence, deux cloches du XIII^e siècle au Musée archiépiscopal de Cologne, enfin la magnifique cloche de Moissac, datée de 1275, et qui est la première à date certaine dont la forme soit entièrement conforme au type dont on ne s'est plus écarté depuis (fig. 401) [5].

1. Il existait à Villemanoche (Yonne) une cloche datée de l'an 888. Malheureusement elle a été refondue en 1851, sans qu'on en ait gardé aucun dessin. Il est probable que son inscription avait été restituée au moyen âge, lors d'une autre refonte (Berthelé, *Enquêtes campanaires*, p. 509). Rohault de Fleury cite une cloche de Cordoue de l'an 875 ou 925.

2. Bibl. de Boulogne-sur-Mer, ms. 20, fol. 2; Bibl. d'Angers, ms. 18, fol. 18 v°.

3. Elle est en forme de ruche, comme certaines cloches carolingiennes (Otte, *Glockenkunde*, 2^e éd., p. 88, fig. 6).

4. Otte, *ibid.*, p. 88, fig. 4.

5. Elle a été refondue en 1845. *Annal. archéol.*, t. XXII, p. 216, pl.

L'art du fondeur fut surtout cultivé dans l'est de la France, en Lorraine, dans le Bassigny, le Barrois. De cette région sont sortis la plupart des fondeurs dont on a pu déterminer l'origine et dont les noms sont inscrits sur les cloches de nos églises gothiques et de nos beffrois municipaux. Ils allaient de ville en ville opérant sur place, et il est étonnant qu'avec des installations et un outillage fort imparfaits ils aient réussi à produire des œuvres aussi remarquables et de dimensions aussi grandes que les deux fameuses cloches de la cathédrale de Sens, que celle du beffroi de Rouen,

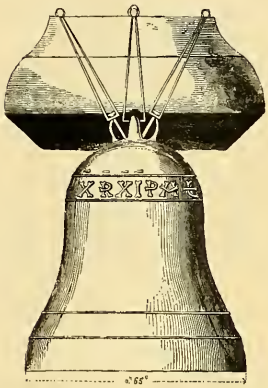

Fig. 400. — Cloche de Fontenaille, d'après Caumont.

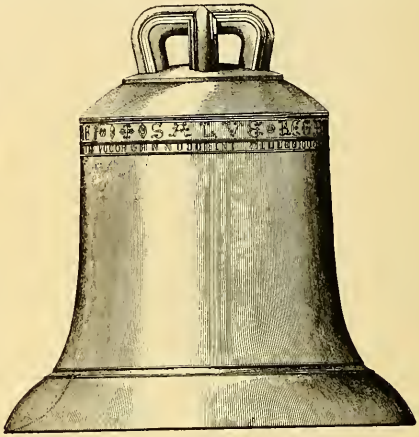

Fig. 401. — Cloche de Moissac, d'après les « Annales Archéologiques ».

ou que le bourdon de Notre-Dame de Paris, la plus grosse cloche de France jusqu'au jour où l'église du Sacré-Cœur à Montmartre s'est enrichie de la Savoyarde.

Mais ces cloches de très fortes dimensions ont toujours été rares. A l'époque romane surtout, on tenait plutôt au nombre qu'à la grosseur des cloches, ce qui permettait maintes combinaisons dans les sonneries. Aussi y avait-il plusieurs cloches même dans les petites églises de campagne, et leur dimension était souvent assez faible pour qu'on pût les installer sans faire les frais d'un clocher. La disposition la plus simple et la plus répandue consistait à donner au mur de façade de l'église un exhaussement dans lequel on pratiquait le nombre de baies nécessaire pour loger les cloches. La forme de cet exhaussement et le nombre des baies sont très variables. Tantôt c'est un mur terminé horizontalement et percé de deux, trois ou même quatre baies rangées sur une ou deux lignes. Tantôt ce mur s'amortit en pignon et les baies sont disposées sur deux rangs. Plus rarement il y a un pignon au-dessus de chaque baie. Il est très probable que cette façon de loger les cloches a été imaginée dès les temps les plus reculés ; les exemples en sont innombrables,

particulièrement dans les églises pauvres du Centre de la France; beaucoup malheureusement sont difficiles à dater à cause de leur simplicité même. Parmi les plus anciens ou qui paraissent tels, car je ne saurais en dire l'âge, je mentionnerai ceux que l'on voit à Mazières (Indre-et-Loire) [1], à Saint-Généroux [2], à Prunières dans la Lozère (fig. 402), aux Saintes-Maries-de-la-Mer [3], à Montsaunès (Haute-Garonne) [4], à Eyren (Corrèze) [5], à Ydes (Cantal) [6], à Perse près d'Espalion [7]. Dans ce dernier monument, ce n'est pas sur la façade, mais sur l'arc triomphal que se dressent les baies destinées aux cloches.

Philippe ph.

Fig. 402. — Église de Prunières (Lozère).

Dans beaucoup de petites églises on a préféré loger les cloches dans un campanile en charpente élevé sur la crête du toit. Les exemples en sont beaucoup plus nombreux dans le Nord que dans le Midi. Bien peu remontent au delà du XIVe siècle, ce qui ne prouve pas que l'emploi n'en ait été répandu dès l'époque romane. Peut-être même en faisait-on dès l'époque mérovingienne et faut-il voir un campanile ou une flèche dans ce *turritus apex* qui existait, au temps du poète Fortunat, au-dessus de la cathédrale de Nantes [8].

1. Chevallier, *Églises de Touraine antérieures à l'an mille*, pl. 43.
2. *Arch. des Monum. hist.*, t. II, pl. 2.
3. *Ibid.*, t. V, pl. 15.
4. *Ibid.*, t. V, pl. 56.
5. Ces trois derniers exemples sont peut-être du XIIIe siècle.
6. *Arch. des Monum. hist.*, t. IV, pl. 26.
7. *Ibid.*, t. V, pl. 83.
8. « In medio turritus apex super ardua tendit », dit Fortunat (*Carm.*, l. III, no 5). Quicherat (*Mélanges d'archéologie*, II, p. 43 et s.) suppose qu'il s'agissait là d'une tour-lanterne, mais rien ne justifie cette hypothèse.

A quelle époque a-t-on commencé à construire de véritables clochers ? Je crois, contrairement à l'avis de Quicherat [1] suivi par la plupart des archéologues français, qu'on en faisait déjà au v^e siècle. Il n'est pas douteux que dès cette époque certaines églises de la Gaule étaient flanquées ou surmontées de tours. La cathédrale de Narbonne en possédait une dont un étage fut démoli pour plaire au roi des Wisigoths, Alaric II (484-507) [2]. Il y en avait une également dans l'église Saint-Martin de Tours, rebâtie vers 470 par l'évêque Perpetuus. M. de Rossi a prouvé que ce n'était point là, comme le croyait Quicherat, une particularité propre à l'Église gallicane, car on voit des basiliques accompagnées de tours sur deux monuments de Rome datant du v^e siècle : la mosaïque dont Sixte IV (432-440) décora l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure et la célèbre porte en bois sculpté de Sainte-Sabine (fig. 55) [3].

Ces tours étaient-elles de véritables clochers ? Quicherat croyait que non. Il les considérait comme des tours-lanternes servant à éclairer le carré du transept ou l'entrée du sanctuaire. Mais cette hypothèse est très contestable.

Nous ignorons l'emplacement que pouvait occuper la tour de l'église de Narbonne. Mais celle de l'église Saint-Martin était à l'entrée de l'édifice [4]. Cela ressort sûrement de l'ordre dans lequel sont rangées dans les manuscrits les inscriptions que Sulpice Sévère avait composées pour orner les diverses parties de la basilique. Les exemples romains précités confirment cette observation, car la basilique représentée sur la porte de Sainte-Sabine a deux tours de part et d'autre de la façade, et la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure nous montre deux églises, chacune accompagnée d'une tour placée , dans un cas, sur le flanc du monument, à côté du baptistère, dans l'autre à côté de la façade.

La place occupée par les tours, dans ces divers exemples, prouve bien qu'elles n'étaient pas des tours-lanternes ; mais alors à quoi servaient-elles ? A contenir des cloches ou seulement des escaliers, comme ces tours carrées qui flanquent la façade de certaines églises de Syrie et d'Asie Mineure? Une des inscriptions composées par Sulpice Sévère pour Saint-Martin de Tours permet d'affirmer que, dans cette église au moins, la tour élevée à l'entrée était un véritable clocher, car le poète nous dit que du haut de cette tour saint Martin appelait le peuple chrétien à le suivre dans la voie du salut [5], allusion évidente à la voix des cloches appelant les fidèles à la prière.

La grande ancienneté de l'invention des clochers est donc indiscutable, mais l'usage semble en avoir été long à se répandre. Au VIII^e siècle, il était devenu assez

1. *Mélanges d'archéol.*, p. 43 et s.
2. Greg. Turon., *De gloria mart.*, c. 92.
3. *Rev. de l'art chrét.*, 33^e année (1890), p. 5.
4. Quicherat s'est sûrement trompé en la plaçant en avant du chœur (voir mon *Étude sur Saint-Martin de Tours*, p. 40).
5. Cette interprétation est confirmée par un curieux détail signalé par M. de Rossi (*op. cit.*, p. 3). Vers 755, le pape Étienne II fit construire un clocher auprès de la basilique de Saint-Pierre à Rome ; une inscription y fut gravée, c'est une copie de la précédente, dans laquelle on s'est contenté de substituer le nom de saint Étienne à celui de saint Martin.

général pour qu'un chroniqueur le constate à propos du clocher construit à Fontenelle par l'abbé Teulsinde (734-738) [1]. Enfin, depuis le IXe siècle, les textes mentionnant des clochers deviennent de plus en plus nombreux. La plupart, malheureusement, sont peu précis et ne nous font pas connaître la place qu'occupaient ces clochers.

Suivant toute apparence, il n'y avait à cet égard aucune règle fixe. Le plan de Saint-Gall (fig. 124) indique deux tours à l'extrémité occidentale de l'église dont elles sont complètement séparées. La vue de Saint-Riquier, que j'ai reproduite ci-dessus (fig. 125), nous montre deux tours placées aux deux extrémités de la nef. La cathédrale de Cologne (fig. 126) en avait quatre au IXe siècle, mais dont deux n'étaient sans doute que des tourelles contenant des escaliers.

Ph. M. H.

Fig. 403. — Brantôme. Clocher.

Le clocher de Germigny-des-Prés surmontait le carré qui forme le centre de cette curieuse église. Il avait été bâti en même temps qu'elle. Au contraire, les plus anciens clochers conservés en Italie sont complètement séparés de l'église, ce qui tient sans doute à ce qu'ils n'ont pas été bâtis en même temps. Tel est le cas de la tour qui se dresse sur le flanc nord de Sant' Apollinare in Classe à Ravenne (fig. 14). A Saint-Laurent de Vérone, deux vieilles tours existaient en avant de l'église, rappelant beaucoup, par leur position comme par leur forme [2], celles que représente le plan de Saint-Gall. Nous avons également en France quelques exemples de clochers entièrement séparés des églises qu'ils accompagnent. Les plus curieux sont ceux de Brantôme (fig. 403) et de la cathédrale du Puy (fig. 410).

Il y a autant de diversité, à l'époque romane, dans le nombre que dans l'emplacement des clochers. La plupart des églises n'en ont qu'un. Souvent, au XIe siècle surtout, il est placé au milieu et en avant de la façade et son rez-de-chaussée forme porche devant la porte principale [3] comme à Saint-Porchaire de Poitiers (fig. 404), ou bien encore il surmonte la première travée de la nef, comme à Urcel (fig. 391) [4]. Dans le Centre, en Poitou (fig. 234), en Saintonge

1. Pertz, *Script.*, t. II, p. 284.

2. Lenoir, *Archit. monast.*, t. I, p. 162, fig. 104.

3. Par exemple à Créteil, Lavardin, Meymac, Eymoutiers, Saint-Pierre de Vienne, Moissac, Saint-Benoît-sur-Loire, Estrées-Saint-Denys, Orrouy, Croissy, à la cathédrale de Limoges, etc.

4. Je ne parle pas des cas assez rares où le clocher est sur une des autres travées de la nef, cela tient toujours à un allongement ultérieur de l'église ou à quelque autre modification du plan primitif. Il en a été ainsi à Userche, à Cunault, etc.

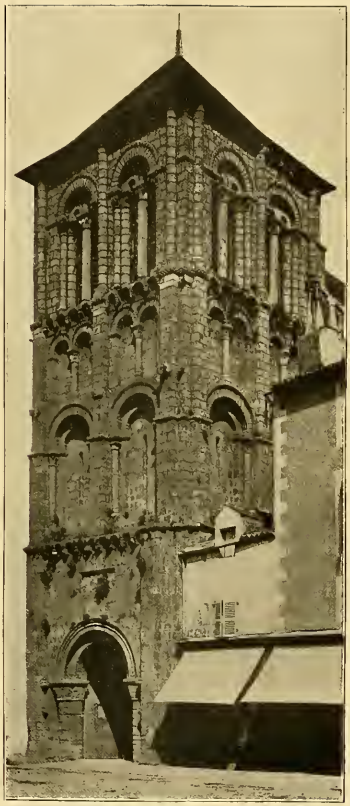

Ph. M. H.

Fig. 404. — Poitiers. Clocher de Saint-Porchaire.

(fig. 428), ce clocher unique s'élève plutôt sur le carré du transept [1]. Ailleurs il est sur la travée de chœur qui précède généralement l'abside [2].

Souvent, surtout dans les églises secondaires, le clocher s'élève sur un des côtés de l'église, soit au-dessus d'une des travées du collatéral nord ou sud, soit hors œuvre. A l'époque gothique, les clochers latéraux occupent souvent un des côtés de la façade; à l'époque romane, on les rencontre plus fréquemment sur un des côtés du chœur [3].

La plupart des églises importantes, et beaucoup d'autres qui ne méritent guère cette qualification, ont eu deux clochers [4]. A l'époque romane, on les place le plus souvent l'un sur la façade, l'autre au carré du transept (fig. 405). Quelquefois tous deux sont sur la façade, mais cette disposition sera beaucoup plus fréquente à l'époque gothique. Enfin ils peuvent, mais c'est assez rare, flanquer le chœur ou l'abside [5].

Les églises possédant trois clochers sont assez communes, surtout depuis le XIIe siècle. Ils peuvent être placés un à la façade et deux sur les côtés du chœur, comme à Saint-Germain-des-Prés [6] et à Morienval (fig. 406);

1. Ainsi à Saint-Saturnin (fig. 455) et à Royat (Puy-de-Dôme); à Chamalières et à Polignac (Haute-Loire); à Huriel et à Néris (Allier); à Châteauneuf (Cher); à Fontgombault et à Gargilesse (Indre); à Courcôme, Montbron, Mérignac, Pérignac, Aulnay, Surgères, dans les Charentes; Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (fig. 234), etc.

2. Ainsi à Chelles, Saint-Vaast de Longmont, Orgeval, Feucherolles, Villars-Saint-Marcelin, Gensac, La Garde-Adhémar, etc.

3. Les clochers de Saint-Martin-du-Canigou (fig. 325), de Chambois (Orne), de Tracy-le-Val sont sur le côté nord du chœur; ceux de Fenioux, Arles-sur-Tech, Oulchy-le-Château et Oulchy-la-Ville, Mareuil-Marly, Nesle, sur le côté sud. Celui de Corneilla-de-Conflent est sur le côté nord de la façade, ceux de Rhuis et de Saint-Léonard sur le côté nord de la nef; celui de Luc (Calvados) sur le côté sud.

4. Ainsi Saint-Savin-sur-Gartempe, Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Bénévent, le Dorat (fig. 405), Saint-Junien, Cruas (fig. 235), Saint-Martin d'Ainay, etc.

5. Comme à Vignory, à Saint-Chef, à Champagne (Ardèche).

6. Alb. Lenoir, *Statist. monum. de Paris*, t. I.

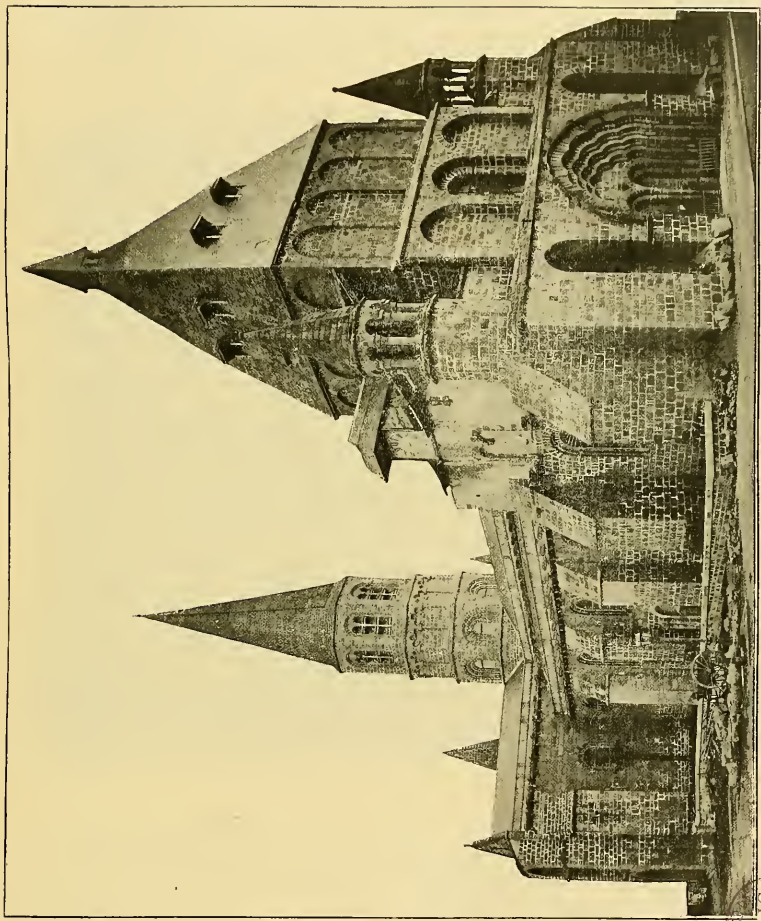

Ph. M. H.

Fig. 405. — Eglise du Dorat (Haute-Vienne).

BOSTON PUBLIC LIBRARY

ou, ce qui est plus fréquent, deux à la façade et un au carré du transept, comme à Jumièges (fig. 407) [1]. Enfin on trouve des églises possédant quatre clochers et même davantage, mais elles appartiennent plutôt à l'époque gothique. Je ne parle que pour mémoire de celles où, à côté des clochers proprement dits, se dressent de simples clochetons, contenant les escaliers en vis par lesquels on accédait aux parties hautes de l'édifice, ou jouant un rôle purement décoratif.

Ph. M. H.

Fig. 406. — Église de Morienval (Oise).

Les tours de Sant' Apollinare in Classe (fig. 14) et de Saint-Laurent de Vérone, les plus anciennes sans doute de celles qui se sont conservées en Occident, sont de forme ronde, de même les deux tours représentées sur le plan de Saint-Gall (fig. 124), et peut-être celles qu'on voit sur le dessin figurant l'église de Saint-Riquier (fig. 125). Cette forme paraît avoir joui d'une certaine vogue à l'époque carolingienne, et sur les bords du Rhin, où les traditions de cette période paraissent

1. Ou encore à Saint-Étienne de Caen (fig. 387), à Tournus (fig. 238), à Paray-le-Monial, à Saint-Sernin de Toulouse, à Conques, à Issoire, à Saint-Nectaire, etc. Beaucoup de ces clochers, malheureusement, sont restés inachevés ou ont été terminés postérieurement à l'époque romane.

s'être conservées plus longtemps que dans aucune autre partie de l'empire franc, on en trouve à Worms, à Laach, etc., des exemples de la fin du XIIe siècle. Mais beaucoup de ces tours semblent par leurs dimensions avoir servi de tourelles d'escalier plutôt que de clochers. Quoi qu'il en soit, la forme carrée se mariait si bien au plan rectangulaire des basiliques que les clochers de cette forme ont dû être toujours

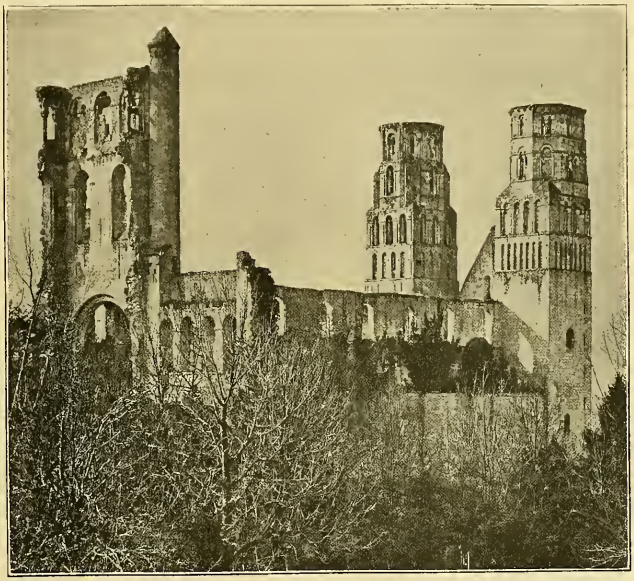

Ph. M. H.

Fig. 407. — Église abbatiale de Jumièges. Côté nord de la nef.

en majorité et, depuis le XIe siècle, on n'en fit plus d'autres. Le beau clocher rond qui s'élève à côté de l'église d'Uzès (fig. 408) est une exception à cette règle, tout comme le gracieux campanile de la chapelle de Cassan (Hérault) [1], ou la tour ronde qui surmonte le carré du transept de l'église de Cruas (fig. 235).

Mais si tous les clochers romans s'élèvent sur plan carré, ils sont loin d'affecter, dans leurs parties hautes, des dispositions uniformes. Tout au contraire, ils présentent à cet égard une grande diversité, car les uns sont carrés dans toute leur hauteur ; d'autres ont au sommet un ou deux étages octogones ou ronds ; les uns sont terminés par une terrasse, les autres par une pyramide carrée en charpente ou en pierre, ou par une flèche octogone ou par une flèche conique.

Les clochers carrés de la base jusqu'au faîte forment la famille la plus nombreuse

1. E. Bonnet, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 393, fig.

avant le XII^e siècle. Ils comportent un nombre d'étages très variable. Quand ils commandent, ce qui est fréquent, l'entrée principale de l'église, leur rez-de-chaussée forme un porche voûté qu'il faut traverser pour pénétrer dans le monument. Une grande baie en face de la porte d'entrée, souvent deux autres en retour d'angle permettent d'accéder à cette porte.

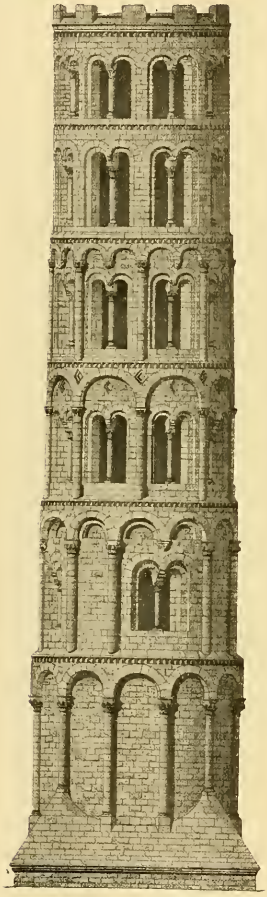

Fig. 408. — Uzès. Clocher de la cathédrale, d'après Revoil.

Certains clochers de façade ont reçu de telles dimensions en hauteur que l'on a jugé nécessaire de soulager la voûte du porche à l'aide de solides piliers qui servent en même temps à supporter les parties supérieures du clocher. Celui de la cathédrale de Limoges, malheureusement rebâti en grande partie à l'époque gothique, offre un des plus anciens exemples de cette disposition, que l'on retrouve bien complète et bien conservée dans le clocher de la cathédrale du Puy (fig. 409 et 410). Dans certaines églises, comme à Ébreuil (fig. 411), on a donné au clocher de façade une telle largeur que son rez-de-chaussée forme un vaste porche couvrant toute la façade. Mais les architectes qui ont conçu ces beaux plans ont eu rarement la chance de les mener à bonne fin. Le clocher de Lesterps, qui présente un élégant spécimen de porche de ce type, est resté interrompu au second étage (fig. 412). Quant à celui de Saint-Benoît-sur-Loire, qui devait éclipser tous les autres par l'ampleur de ses proportions, il est resté arrêté au-dessus des voûtes du premier étage et l'on a dû protéger sa masse inachevée par une toiture en charpente du plus piteux effet (fig. 413).

Le premier étage de ces clochers commandant la façade contient une salle assez élevée, à laquelle on parvient par un escalier dont la naissance est à l'intérieur de l'église et parfois à une distance du sol qui en rend l'accès peu facile. Souvent il faut passer par les combles pour atteindre cette salle, et le chemin qu'on doit suivre est si obscur et si étroit qu'il paraît fait plutôt pour en entraver que pour en faciliter l'accès. C'est qu'en effet cette salle était appelée à jouer un rôle militaire plutôt que religieux. C'était une sorte de donjon où les fidèles pouvaient se réfugier en cas

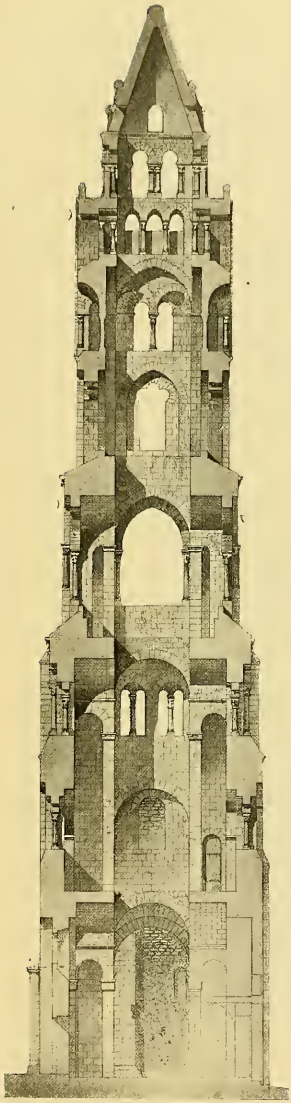

Fig. 409.

Petitgrand del.

Fig. 410.

Le Puy. Clocher de la cathédrale.

PUBLIC LIBRARY

de péril, et de là vient l'épaisseur de ses murs et la précaution qu'on prenait ordinairement de ne point les affaiblir par de grandes et multiples ouvertures. Le plus

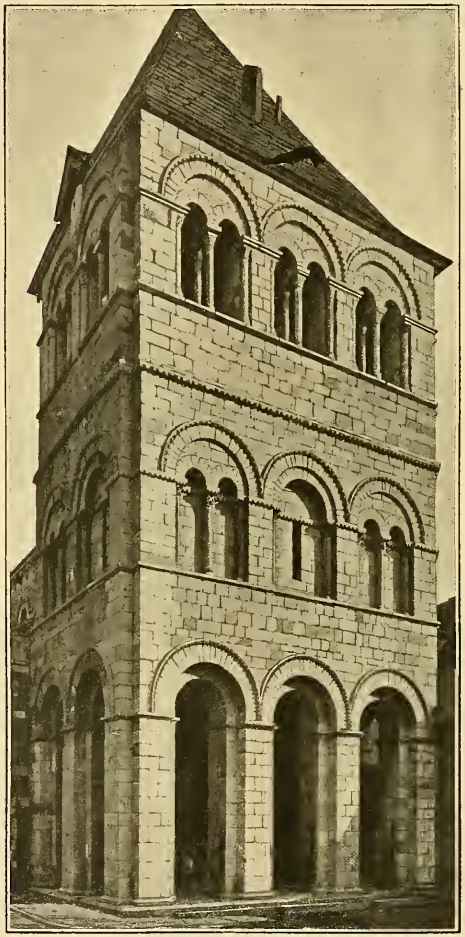

Ph. M. H.

Fig. 411. — Ébreuil (Allier). Clocher sur la façade.

souvent cette salle n'est éclairée que par de très petites fenêtres, presque des meurtrières, et c'est seulement dans les abbayes assez puissantes pour posséder

d'autres moyens de défense qu'on se départit parfois de cette règle, comme à Lesterps (fig. 412), à Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 413) ou à Moissac. Encore, dans ce dernier cas, a-t-on eu soin d'ajouter ultérieurement un chemin de ronde crénelé à la base des baies assez larges qui éclairent la belle salle qui surmonte le porche[1].

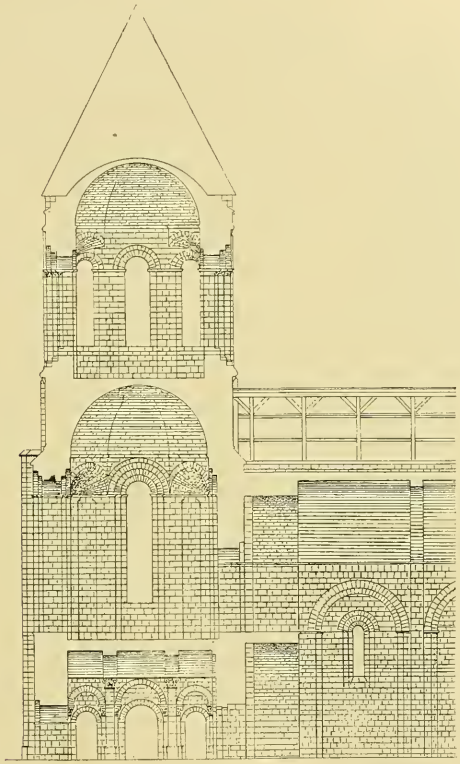

Abadie del.

Fig. 412. — Clocher de Lesterps (Charente).

Plus haut, le péril était moins grand, et l'on pouvait percer dans chacune des faces du clocher de larges baies par où se répandait au loin le son des cloches installées à la partie supérieure de la tour. Ces baies sont de formes très diverses et de nombre très variable. Il est très rare qu'elles soient couronnées d'un linteau, presque toujours elles sont amorties en plein cintre ; elles ne le sont en arc brisé

1. *Dessins inédits de Viollet-le-Duc*, Ensembles, pl. 80.

que dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Tantôt elles sont toutes placées au même niveau et ne forment qu'un étage, tantôt elles en forment plusieurs. Sauf de rares exceptions, il y a toujours au moins deux baies sur chaque face ; il arrive

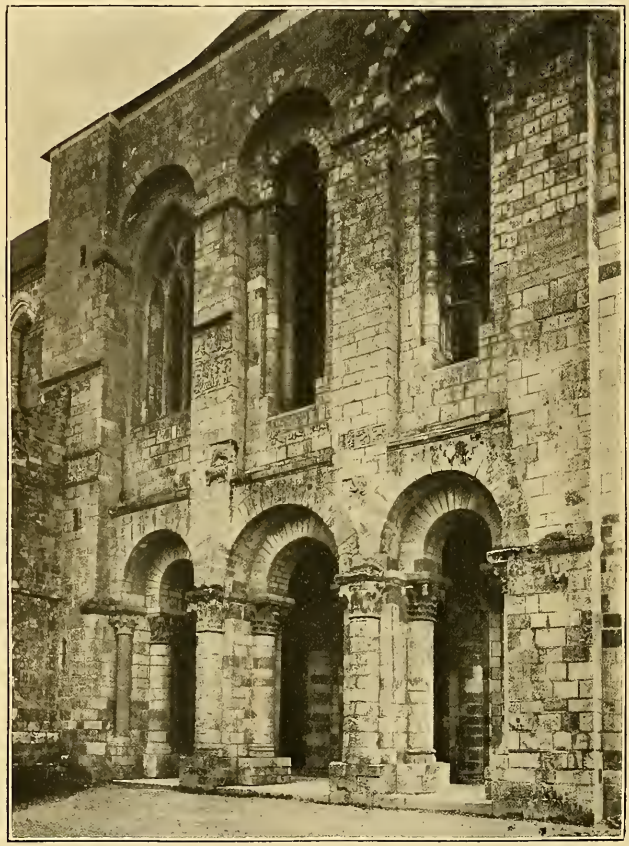

C. Enlart ph.

Fig. 413. — Saint-Benoit-sur-Loire. Clocher-porche. Face septentrionale.

souvent qu'il y en a davantage. Le nombre d'ailleurs peut en être différent d'un étage à l'autre comme à Cunault (fig. 414). Tantôt les baies des clochers sont isolées les unes des autres (fig. 415), tantôt elles sont groupées par deux ou par trois et, dans ce cas, leurs piédroits intermédiaires sont de courtes colonnettes (fig. 416).

Elles n'avaient anciennement aucune autre décoration, mais depuis la seconde moitié du XI^e siècle, leurs cintres sont ornés de voussures couvertes de moulures et leurs piédroits garnis de colonnes comme les portes ou les baies du triforium de beaucoup d'églises. L'effet produit par tous ces arcs est si heureux que, dans les parties

Ph. M. H.

Fig. 414. — Clocher de Cunault (Maine-et-Loire).

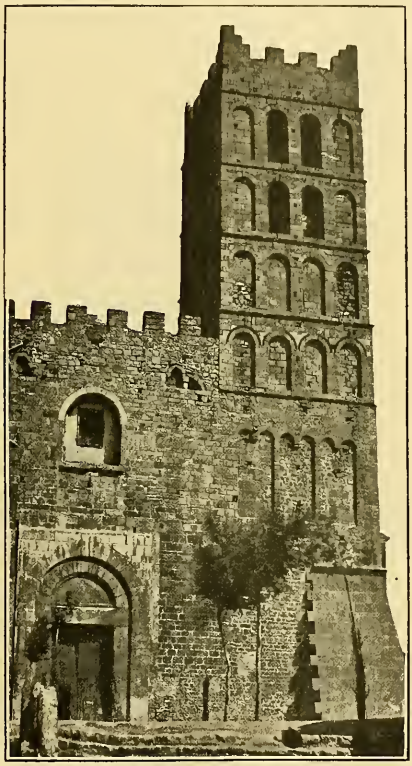

Ph. M. H.

Fig. 415. — Cathédrale d'Elne (Pyrénées-Orientales).

basses de la tour où l'on ne pouvait percer de semblables ouvertures, on a souvent figuré une arcature aveugle qui ajoute encore à l'élégance de l'ensemble. On ne s'astreignait pas d'ailleurs à faire concorder le nombre de ces rangées de baies avec le nombre effectif des étages entre lesquels était partagé l'intérieur de la tour. Ainsi le clocher du Puy, qui nous montre sept rangées de baies, sans compter les lucarnes de la flèche, ne compte intérieurement que cinq étages (fig. 409 et 410).

Beaucoup de tours, du moins dans le Midi, étaient terminées à leur sommet par une simple plate-forme le plus souvent crénelée comme à Saint-Martin du Canigou (fig. 324) ou à Elne (fig. 415). Dans le Nord et le Centre, où le climat ne permet guère l'emploi des terrasses [1], les tours sont presque toujours terminées soit par un toit en bâtière, soit par une flèche en ardoise ou en pierre.

Le toit en bâtière est le genre d'amortissement le plus simple. Au lieu d'arrêter au même niveau les quatre faces de la tour, on surmonte de pignons deux des faces opposées et sur ces pignons on établit à peu de frais les quelques pièces de charpente qui suffiront à porter un toit à deux pentes. Rien n'est plus commun que ce mode de couronnement dans la moitié septentrionale de la France. C'est le mode préféré pour les petites églises de campagne, surtout à l'époque gothique.

Les exemples romans sont moins nombreux, cependant on en trouve de bien authentiques dans beaucoup d'églises de l'Oise et de l'Aisne, comme Nogent-les-Vierges (fig. 417), Berzy-le-Sec, Orrouy, Lhuys, Vauxrezis [2], etc.

Les clochers carrés sont le plus souvent couronnés par des pyramides ou des flèches carrées, soit en charpente, soit en pierre. Les pyramides en charpente étaient à la fois les plus faciles et les plus économiques à bâtir. Aussi dès les époques les plus reculées a-t-on amorti de la sorte un grand nombre de clochers, et on a continué à le faire alors que les ouvriers capables de construire des flèches en pierre ne manquaient pas. On rencontre les deux systèmes employés concurremment dans plus d'un édifice, on en peut voir la preuve dans la curieuse église de Morienval qui possède trois beaux clochers carrés, dont deux sont terminés par des pyramides en pierre et le troisième par une haute flèche en charpente (fig. 406). Quoiqu'on puisse trouver des flèches en pierre dans toute les parties de la France, la Normandie est certainement la province où il en reste le plus. Elle en possède qui n'ont eu besoin d'aucune réparation sérieuse depuis le début du XII^e siècle, comme celle de Thaon (fig. 418), et elle en a conservé le goût jusqu'en pleine époque gothique.

Dans le Midi et dans les pays où l'emploi habituel de la tuile creuse ne permet pas de donner aux toitures une pente très accentuée, les pyramides qui couronnent les clochers sont peu élevées (fig. 416) ; dans le Nord et généralement dans toutes les régions où on les a recouvertes de plomb ou d'ardoise, on leur a donné une acuité beaucoup plus grande.

La tendance à augmenter l'acuité des flèches n'a d'ailleurs cessé de s'accentuer depuis le début du XII^e siècle. Une de ses conséquences a été de faire préférer par beaucoup de constructeurs les flèches octogones aux pyramides carrées. Ces flèches octogones étaient souvent en charpente, mais on en a fait un grand nombre en pierre, et quoiqu'elles n'atteignent pas l'extrême acuité des flèches de l'époque gothique, elles sont souvent très élevées, et l'on ne saurait trop admirer la science

1. Ce qui n'a pas empêché les Anglais, qui ne jouissaient pas d'un climat plus clément que nous, de construire un nombre énorme de clochers terminés par une simple plate-forme.

2. E. Lefèvre-Pontalis, *Arch. rom. du dioc. de Soissons*, passim.

des architectes qui osèrent exécuter en pierre des constructions d'une pareille hardiesse.

Leur mérite est d'autant plus grand que les clochers étant construits sur plan carré, pour les surmonter d'une flèche octogone il fallait imaginer quelque artifice permettant de passer d'un plan à l'autre, problème difficile dont ni l'architecture antique ni l'architecture byzantine ne pouvaient donner la solution. Nos constructeurs avaient eu heureusement mainte occasion de se familiariser avec un problème du même

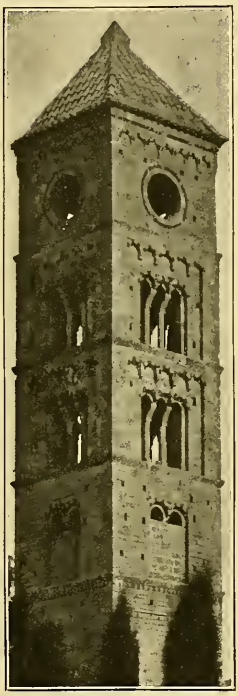

Ph. M. H.

Fig. 416. — Clocher de Puissalicon (Hérault).

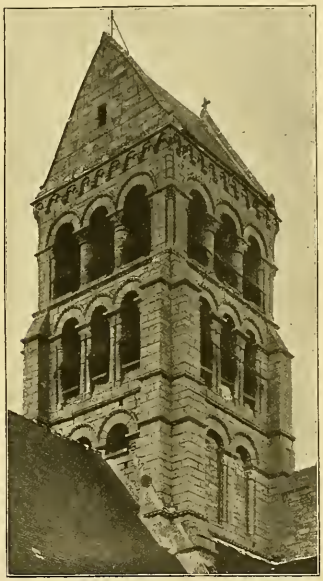

Ph. M. H.

Fig. 417. — Clocher de Nogent-les-Vierges (Oise).

ordre en élevant des coupoles à pans coupés sur les travées carrées de leurs églises. Nous avons vu comment ils avaient su le résoudre à l'aide de trompes. Ce fut au même procédé qu'ils eurent recours pour la construction des flèches (fig. 419). Ici toutefois le problème était plus difficile, car les travées portant coupoles dans une église sont contrebutées soit par les travées voisines, soit par d'épais contreforts, ce qui assure la solidité des trompes. Mais le sommet d'un clocher n'est contrebuté par rien, et plus il est élevé, plus sa flèche est pesante, plus les trompes qui la portent sont exposées à des mouvements dangereux. Aussi

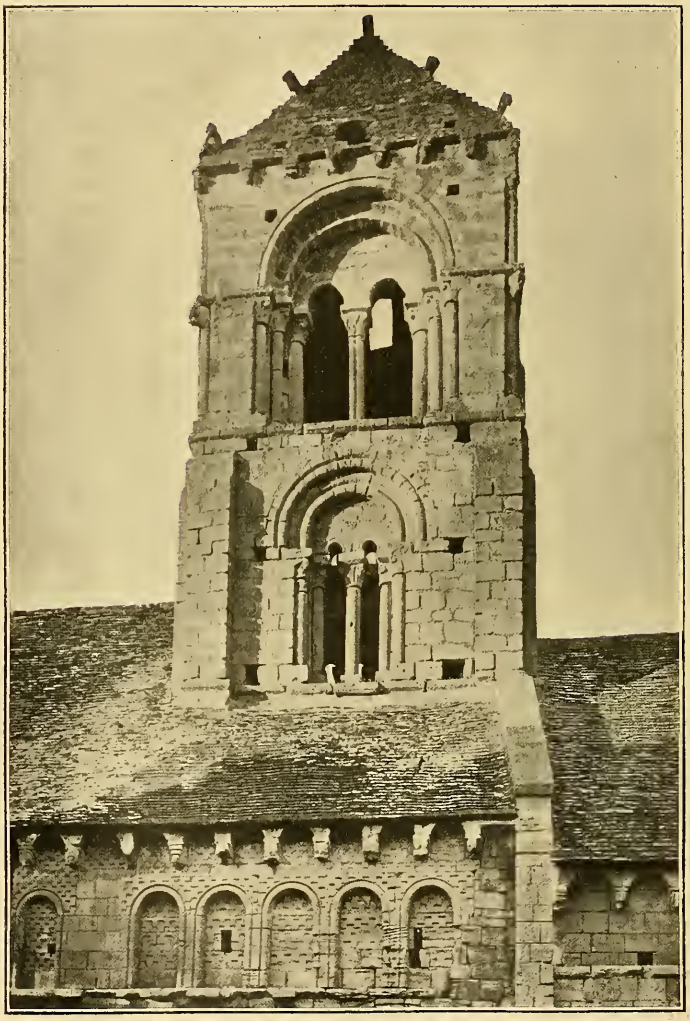

Ph. M. H.

Fig. 418. — Clocher de Thaon (Calvados).

comprit-on que, pour assurer l'équilibre de ces hautes masses de pierre, il fallait charger extérieurement les trompes, de façon à empêcher tout glissement des matériaux qui les composent. De là la construction sur les quatre angles des clochers, à la naissance des flèches, de petites pyramides triangulaires qui pèsent de tout leur poids sur les reins des trompes, et en assurent ainsi la solidité [1].

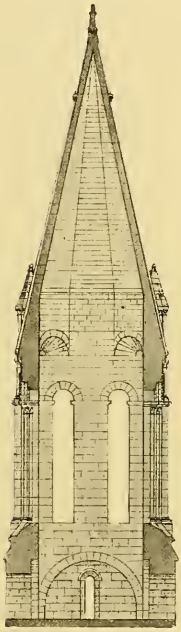

Formigé del.

Fig. 419. — Conflans. Sainte-Honorine. Coupe du clocher.

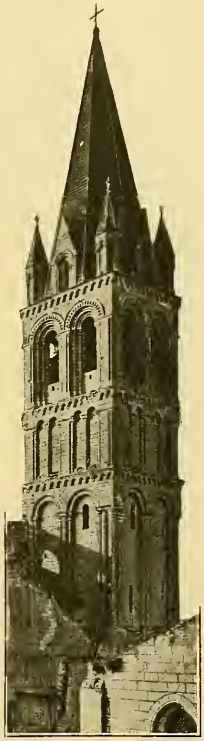

Ph. M. H.

Fig. 420. — Beaulieu-les-Loches. Clocher.

C'est une nécessité de construction qui a fait inventer ces pyramides d'angles ; les habiles architectes du XII^e siècle ont su en faire un élément décoratif d'une rare élégance. Ils imaginèrent d'abord de les monter sur de petits soubassements qui leur donnent une apparence plus svelte (fig. 420, 422). Puis ils eurent l'idée

1. Ces pyramides sont particulièrement fréquentes dans l'Ile-de-France, le Vexin, le Pincerais. Voir les clochers d'Auteuil (A. Saint-Paul, *Annuaire de l'archéologue*, 1879, p. 50), d'Athis (*Archives des Monum. hist.*, t. I, pl. 3), de Nesles (*Ibid.*, t. I, pl. 25), etc.

d'ajourer ces soubassements et en vinrent à les réduire à trois colonnettes reliées par des arcs sur lesquels portent les pyramides d'angles. C'est vers le milieu du XII^e siècle qu'apparaît le type le plus parfait de ces clochetons. Ils restèrent longtemps à la mode, et au XV^e siècle encore on élevait en Normandie et en Bretagne des clochers d'une élégance extraordinaire, qui procédaient des mêmes principes.

Ph. M. H.

Fig. 421. — Clocher de Rosel (Calvados).

Les flèches en pierre, qu'elles soient carrées ou octogones, pèsent lourdement sur les tours ; aussi chercha-t-on à les alléger en ouvrant sur leurs faces des jours de diverses formes. Vers le sommet de la flèche, au point où les faces sont le plus étroites, ce sont des trèfles, un peu plus bas des quatre-feuilles, plus bas encore des baies à cinq ou six lobes, enfin, à la naissance de la flèche, de longues ouvertures étroites surmontées d'un gâble comme une lucarne. Ces lucarnes sont déjà assez communes au début du XII^e siècle, avant que les jours à quatre ou cinq lobes fussent à la mode. On en voit assez souvent à des flèches carrées (fig. 421), mais c'est avec les flèches octogones qu'elles produisent le plus d'effet (fig. 420), car les gâbles en sont calculés de façon à se marier avec les lignes formées par les clochetons d'angles. Souvent, pour rendre l'harmonie plus complète, on remplace les montants des lucarnes par des colonnettes semblables à celles des clochetons, et l'on obtient ainsi ces délicieuses combinaisons que la fin du XII^e et le XIII^e siècle virent éclore en si grand nombre en Normandie ou dans l'Ile-de-France, et dont le clocher central de Vernouillet [1], les tours de façade de Saint-Denys [2], Mogneville [3], Saint-Étienne de Caen (fig. 387), etc. offrent d'incomparables exemples.

La région qui s'étend entre la Loire et la Seine a donné naissance à un autre type de clochers, un peu différent de celui de l'Ile-de-France mais presque aussi élégant. Il admet comme celui-ci des clochetons d'angle, mais comme il comporte en même temps un ou deux étages octogones avant la flèche, ce n'est point à la base de celle-ci que les clochetons se dressent, mais au point où l'on abandonne le plan carré pour passer à l'octogone.

La ville d'Auxerre nous en offre deux très beaux exemples. Le premier en date

1. Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. III, p. 326, fig. 31.
2. Cette tour a malheureusement été démolie en 1846. Voir la gravure de Chapuy dans les *Monuments de la France* d'Alex. de Laborde, t. II, pl. 51.
3. *Arch. des Mon. hist.*, t. I, pl. 30.

paraît être le clocher de Saint-Germain, belle tour carrée dont la flèche à huit pans est précédée d'un étage octogone flanqué de quatre clochetons massifs (fig. 422). Le second se voit à Saint-Eusèbe; il diffère du premier en ce que le passage au plan octogone ne se fait pas au dernier étage de la tour, mais au milieu de l'avant-dernier, et qu'au lieu de clochetons ce sont de petites pyramides triangulaires qui chargent les angles de la partie carrée [1]. Le fameux Clocher Vieux de Chartres, auquel on travaillait en 1145, est un perfectionnement du type de Saint-Germain d'Auxerre. Les clochetons qui en flanquent la partie octogone sont percés de longues baies et surmontés de gâbles qui s'harmonisent admirablement avec les lucarnes des quatre faces principales. A la Trinité de Vendôme s'est conservée une fort belle variante du même type, dans laquelle l'étage octogone est flanqué de clochetons à jour portés sur de minces colonnettes. Enfin l'église Notre-Dame d'Étampes montre un dernier perfectionnement de ce magnifique type; il consiste à donner aux clochetons d'angles une telle hauteur et une telle légèreté qu'il a paru prudent de les diviser en deux étages [2]. Mais ce ne sont plus là de vrais clochers romans, ils appartiennent à l'époque de transition d'où devait sortir l'architecture gothique.

Au sud de la Loire, et surtout en Auvergne et en Limousin, les flèches octogones ne sont pas rares, mais la façon dont elles se relient à la tour qu'elles couronnent n'est pas celle que je viens de décrire. Il est de règle, en effet, dans cette région de la France, que les flèches octogones soient précédées non d'un étage carré, mais d'un ou deux étages octogones. Avec cette disposition, il n'y a plus de place pour des pyramides ou des clochetons à la base de la flèche, et leur absence entraîne celle

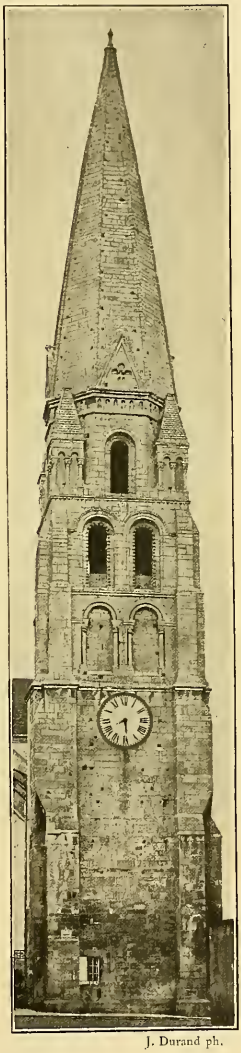

J. Durand ph.

Fig. 422. — Auxerre. Clocher de l'église Saint-Germain.

1. La flèche de ce clocher est moderne et visiblement copiée sur celle de Saint-Germain.

2. Les clochetons d'angle du clocher d'Étampes sont même à trois étages, mais le troisième étage a été ajouté après coup, en même temps qu'on surélevait la flèche.

des lucarnes surmontées de gâbles élevés, qui complètent si heureusement les beaux clochers de l'Ile-de-France. Toutefois il y a aussi des gâbles dans les clochers romans du Limousin, et la façon particulière dont ils sont agencés leur donne une physionomie assez caractéristique (fig. 423). M. René Fage, qui leur a consacré une étude spéciale [1], a fort bien montré que ces gâbles n'étaient point un simple ornement, mais qu'ils jouaient un rôle utile dans la construction en reportant sur les angles massifs des

Ph. M. H.
Fig. 423. — Clocher d'Uzerche (Corrèze).

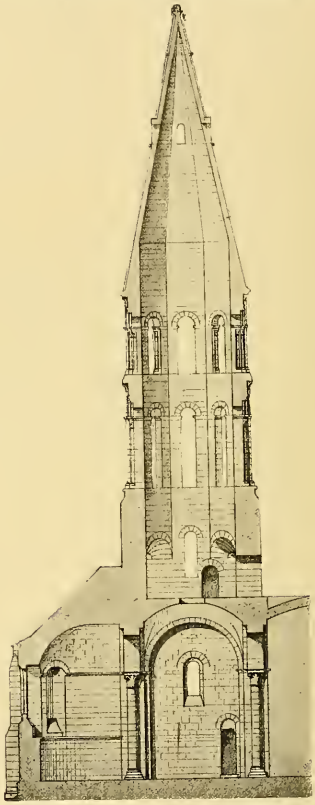

Ch. Bazin del.
Fig. 424. — Orgeval (Seine-et-Oise). Coupe sur le clocher.

tours les maçonneries des étages supérieurs qui auraient pesé d'un poids trop lourd sur les baies que les gâbles surmontent.

Les architectes du Centre et du Midi ont surtout employé la forme octogone pour les tours qu'ils aiment à placer au-dessus du carré du transept, et auxquelles ils donnent souvent plusieurs étages. L'admirable tour de Saint-Sernin de Tou-

1. *Bull. mon.*, t. LXXI, p. 263.

louse (fig. 310) peut être considérée comme leur chef-d'œuvre, mais il n'est pas certain qu'elle ait eu, dès le XII^e siècle, le nombre d'étages qu'on lui voit aujourd'hui [1]. En tout cas aucune région n'a eu le monopole de ces tours centrales de forme octogone. Car on en trouve également de fort beaux exemples dans l'Ile-de-France, à Orgeval (fig. 424), à Feucherolles [2], à Cambronne [3]. Il y en a en Normandie, à Octeville ; en Bourgogne, à Cluny et Paray-le-Monial (fig. 369) et jusque sur les bords du Rhin, à Bonn, à Cologne, etc. Les tours à plusieurs étages octogones ne se rencontrent pas seulement au carré du transept, on en trouve aussi sur la façade ou sur les côtés de l'église, comme le magnifique clocher de Saint-Léonard en Limousin (fig. 425). Quel que soit leur emplacement, elles sont toujours établies sur plan carré, et il a fallu, à une certaine hauteur, transformer ce carré en octogone. La coupe ci-jointe du beau clocher d'Orgeval (fig. 424) montre comment sont disposées les trompes ou les encorbellements à l'aide desquels on obtient cette transformation.

C. Enlart ph.

Fig. 425. — Saint-Léonard (Haute-Vienne).

Beaucoup d'architectes ont jugé prudent d'envelopper les trompes dans un puissant massif carré qui s'élève au-dessus des toitures et forme le soubassement de la tour octogone. Ce tambour, comme on appelle ce massif, a par sa forme un peu lourde quelque chose de rassurant pour l'œil, il supprime en même temps toutes les difficultés qui résultent de la rencontre des toitures avec les plans obliques d'une tour octogone. En Auvergne, où on a su de bonne heure élever de beaux clochers centraux de forme octogone, on a donné aux tambours qui les portent des dimensions exceptionnelles et une forme oblongue qu'on ne rencontre nulle part ailleurs (fig. 462 et 463).

Quand la tour élevée sur le carré du transept surmonte une coupole à pans coupés, on a souvent utilisé les trompes qui portent celle-ci pour asseoir la partie octogone de la tour. Ces trompes n'étant point à une hauteur telle qu'elles ne puissent être contrebutées au moins partiellement par les maçonneries des travées attenantes à la croisée, on a pu se dispenser de les charger extérieurement de pyramides ou de cloche-

1. Néanmoins M. de Lahondès, s'appuyant sur un sceau du milieu du XIII^e siècle, où on voit ce clocher représenté avec cinq étages, estime qu'il a dû être projeté ainsi, sinon entièrement exécuté, dès l'époque romane (*Bull. de la Soc. archéol. du midi de la Fr.*, n° 28, p. 373).

2. *Arch. des Mon. hist.*, t. I, pl. 23.

3. *Ibid.*, t. I, pl. 22.

tons. Un simple glacis triangulaire indique l'endroit où se fait le passage d'un plan à l'autre. Cet agencement n'a pas d'inconvénients avec les clochers peu élevés ou dont la flèche est en charpente. Il en a davantage avec ceux qui ont plusieurs étages et une haute flèche en pierre. Néanmoins on le rencontre même dans des églises où l'emploi de la voûte d'arêtes à la place des coupoles a con-

K. Preuss. Messbildanstalt.

Fig. 426. — Coblentz. Église Saint-Castor.

traint les constructeurs à disposer des trompes spéciales au-dessus de la voûte d'arêtes, comme à Feucherolles, Orgeval, Cambronne, etc.

Il est de règle que les flèches des clochers, si elles sont à quatre pans, soient disposées de telle sorte que leurs faces soient parallèles aux quatre côtés de la tour qu'elles surmontent. De même, si elles sont à huit pans, on les dispose de façon que quatre de leurs faces soient parallèles au carré formé par la tour et que les quatre

autres soient perpendiculaires aux diagonales de ce carré. Mais on peut aussi construire une flèche de façon que ses quatre arêtes, ou, si elle en a huit, que la moitié d'entre elles aboutissent au milieu des quatre côtés de la tour. En ce cas aucune des faces n'est parallèle au carré formé par la tour. Cette disposition assez rare se rencontre dans un des plus beaux clochers limousins qui existent, celui de Saint-Léonard (fig. 425), magnifique construction qui n'est sans doute pas antérieure à la fin du XII^e siècle, mais qui mérite d'être mentionnée comme un exemple de la persistance de certains types romans.

Les architectes de la région rhénane ont fait une autre application de la même idée, ils ont imaginé de surmonter d'un pignon chacune des faces de leurs tours, et c'est au sommet de chacun de ces pignons qu'aboutissent les arêtes de la flèche (fig. 426). Cela alourdit fâcheusement les tours coiffées de la sorte, surtout quand ce système bizarre est appliqué à une flèche à quatre pans. Malgré cela, le succès de cette combinaison a été grand dans toute l'Allemagne.

Mentionnons pour finir une dernière forme de couronnement qui se rencontre souvent en Poitou, en Angoumois et en Saintonge, et qui consiste à remplacer la flèche à quatre ou à huit pans par une flèche en pierre de forme conique ou ovoïde.

Fig. 427. — Périgueux. Clocher de Saint-Front. Comm. de M. P. Bœswillwald.

Les flèches de ce type sont peut-être plus fréquentes sur les clochers centraux que partout ailleurs, cependant on en trouve sur beaucoup d'autres clochers, voire même sur les petits clochetons qui flanquent les deux angles de beaucoup de façades poitevines, comme celle de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (fig. 479), ou celle de Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres) [1].

1. *Arch. des Mon. hist.*, t. II, pl. 32.

On donne habituellement comme prototype de tous les clochers couronnés de la sorte celui de Saint-Front de Périgueux, mais on a probablement vieilli outre mesure ce curieux monument, et malgré l'apparence archaïque qu'il avait avant d'être restauré (fig. 427), il est difficile de le croire antérieur au commencement du XIIe siècle[1]. C'est une magnifique tour carrée percée sur chaque face de quatre rangs de trois baies et couronnée d'une sorte de rotonde formée par des colonnettes très rapprochées que coiffe une calotte ovoïde. Le passage du carré au rond se fait par un encorbellement grossier qui jure singulièrement avec l'habile agencement et l'excellent appareil des deux petites coupoles qui recouvrent le rez-de-chaussée de la tour. Ce serait à croire que celles-ci ont été ajoutées après coup, si pareille hypothèse ne supposait une reprise en sous-œuvre d'une hardiesse par trop invraisemblable.

Ph. M. H.

Fig. 428. — Clocher de Notre-Dame de Saintes.

Le clocher de Saint-Front, quoi qu'en ait dit Viollet-le-Duc, n'a pas fait école, car on ne connaît ni en Périgord, ni dans les provinces voisines, aucune imitation de sa partie carrée, et si les clochers terminés par une calotte analogue ne sont pas rares, ils sont agencés si différemment qu'il est difficile d'en faire des descendants directs du clocher de Saint-Front. Ils se rattachent en réalité à la famille des clochers à flèche octogone et présentent les mêmes variétés, c'est-à-dire que le cône en pierre qui les termine peut reposer sans autre accessoire sur le dernier étage carré comme à Bassac (fig. 478) ou bien être précédé d'un étage octogone, comme à La Palud (Charente), ou d'un étage circulaire, comme dans le magnifique clocher qui surmonte le carré du transept de Notre-Dame de Saintes (fig. 428), ou même de deux étages circulaires, comme dans ceux qui flanquent les petites églises de Roullet (Charente) ou de Fenioux (Charente-Inférieure)[2] qui sont incontestablement les chefs-d'œuvre du genre.

Les procédés de construction usités pour assurer la stabilité de ces clochers à

1. Viollet-le-Duc l'attribuait au commencement du XIe siècle (*Dict. d'archit.*, t. III, p. 288) ou à la fin du Xe siècle (*Ibid.*, p. 304).

2. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 58.

flèche conique sont ceux mêmes que j'ai décrits en parlant des clochers à flèche octogone, encore une preuve qu'il s'agit de deux variétés d'une même famille. Les uns et les autres sont ordinairement flanqués de clochetons qui sont placés à la naissance de la flèche et, quand elle est précédée d'un étage rond, à la base de celui-ci.

Remarquons en terminant que la plupart de ces flèches coniques, et surtout celles dont la forme est plus ou moins ovoïde, sont fréquemment couvertes d'écailles retournées. Viollet-le-Duc a cherché à justifier cette disposition qui semble peu favorable à l'écoulement des eaux pluviales [1]. Je suis porté à croire qu'il a prêté aux inventeurs de cette anomalie plus d'esprit qu'ils n'en avaient, et que leur seule préoccupation a été de corriger par cet artifice purement décoratif l'aspect trop sec qu'aurait eu une surface courbe tout unie.

1. *Dict. d'archit.*, t. III, p. 305.

# CHAPITRE XIII

## ÉCOLES D'ARCHITECTURE A L'ÉPOQUE ROMANE

### ESSAIS DE CLASSIFICATION DES ÉGLISES ROMANES
### ÉCOLE PROVENÇALE. — ÉCOLE BOURGUIGNONNE

Je me suis attaché, dans les chapitres qui précèdent, à faire ressortir les éléments qui contribuent à distinguer les églises romanes de celles des temps antérieurs. Ils sont nombreux et se prêtent à des combinaisons extrêmement diverses. Aussi l'architecture romane, loin de présenter l'uniformité d'aspect qui caractérise d'autres genres d'architecture, est-elle peut-être la plus variée qui fut jamais.

Il n'est pas nécessaire pour le reconnaître d'avoir vu beaucoup d'églises, car il suffit d'en prendre quelques-unes au hasard pour être frappé des contrastes qu'elles présentent. Les unes sont obscures, lourdement construites ; les autres sont largement éclairées et ont d'amples proportions ; beaucoup, et de fort anciennes, ont des voûtes hardiment jetées sur la nef ; d'autres, moins vieilles, n'ont jamais eu de voûtes qu'à l'abside ou sur les bas-côtés ; certaines ont une riche décoration, d'autres sont ornées avec une parcimonie extrême. Bref, les différences sont innombrables.

Il ne faut pas croire toutefois que ces différences soient un simple jeu du hasard. M. de Caumont, le premier, a remarqué qu'elles semblaient soumises à certaines lois géographiques et a proposé de grouper les églises romanes en un certain nombre de grandes familles régionales. Quicherat, Viollet-le-Duc, M. Anthyme Saint-Paul ont repris cette idée, mais loin d'aboutir à des conclusions uniformes, ils ont préconisé chacun un système différent. On est donc aujourd'hui d'accord pour reconnaître qu'il y a eu, à l'époque romane, un certain nombre d'écoles distinctes, mais on ne l'est ni sur le nombre de ces écoles, ni sur l'étendue du territoire sur lequel s'est exercée l'action de chacune d'elles.

Ainsi Caumont distinguait sept écoles [1] :

1° Celle du Nord, s'étendant de la Belgique jusqu'à la Loire ; 2° celle du Nord-Ouest, comprenant la Normandie et la Bretagne ; 3° celle de l'Ouest, embrassant le Poitou, la Saintonge, la Touraine et une partie de l'Anjou ; 4° celle du Sud-

1. *Abécéd. d'archéologie*, p. 292.

Ouest, s'étendant de la Dordogne aux Pyrénées ; 5° celle d'Auvergne, correspondant à peu près aux départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de l'Allier ; 6° l'école germanique, allant des bords du Rhin jusqu'en deçà des Vosges ; 7° enfin l'école bourguignonne, dont il reculait les limites jusqu'à la Méditerranée, mais en admettant qu'elle pourrait être subdivisée en deux sections, l'une comprenant le bassin de la Saône, l'autre le bassin du Rhône.

Viollet-le-Duc n'est jamais arrivé à se faire une opinion aussi nette sur la question, car il a passé successivement de sept écoles à onze, puis à treize, pour revenir finalement à onze, ce qui nous éloigne fort de la classification proposée par M. de Caumont[1]. On en est encore plus loin avec M. Anthyme Saint-Paul, qui admet quinze écoles. Il est vrai qu'il propose de les grouper en un petit nombre de familles correspondant à six régions principales ; mais ces régions sont loin d'avoir les mêmes limites que celles qu'avait proposées Caumont[2].

Quicherat a préconisé un système fort différent des précédents. Faisant abstraction de la distribution géographique des monuments, il a prétendu les classer en tenant uniquement compte du genre de voûtes employé pour en couvrir la nef. Il a été ainsi amené à distinguer un grand nombre de familles qui ne sont pas toutes fort homogènes, car on y rencontre côte à côte des édifices aussi disparates que Saint-Étienne de Nevers et Saint-Germain-des-Prés, ou encore l'église d'Ainay à Lyon et celle de Saint-Savin en Poitou[3].

Dans les dernières années de sa vie, il sentit sans doute les inconvénients de ces subdivisions trop multipliées et, sans abandonner le critérium qui avait servi de base à tout son système[4], il en vint à répartir les églises romanes entre huit écoles[5] qu'il partageait en quatre groupes.

Il me paraît superflu de faire la critique détaillée de ces divers essais de classifi-

1. Dans le trop court article de son *Dictionnaire* (t. V, p. 153) spécialement consacré aux écoles, il en énumère sept : 1° Ile-de-France et Normandie ; 2° Provence ; 3° Languedoc ; 4° Périgord ; 5° Saintonge ; 6° Angoumois ; 7° Poitou. — Quelques pages plus loin, au mot *Église* (t. V, p. 163 et s.), il reprend la question : il sépare l'école normande de celle de l'Ile-de-France et ajoute aux précédentes celles de la Bourgogne, de l'Auvergne et de la Champagne, ce qui fait onze, si on laisse de côté l'école franco-champenoise qui figure dans cette énumération (*Ibid.*, p. 164), mais qui était évidemment dans sa pensée une école gothique et non romane. — En 1875, la Commission des Monuments historiques publia une carte sur laquelle sont indiquées par des teintes variées les « Écoles d'art du territoire français pendant la première moitié du XIIe siècle ». Une notice de quatre pages fut rédigée par Viollet-le-Duc pour l'explication de cette carte. On y trouve énumérées treize écoles (Du Sommerard, *Les Monuments historiques à l'exposition de Vienne*, Paris, 1876, p. 392 à 395). Enfin, quatre ans plus tard, dans son rapport sur le Musée de sculpture comparée publié au *Journal officiel* du 30 juin 1879, il n'en compte plus que onze.

2. *Annuaire de l'archéologue français*, 1re année (1877), p. 93 et s.

3. Il a exposé son système dans la *Revue archéol.*, t. IX, p. 525 à 540. Ce mémoire a été réimprimé dans ses *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, p. 99 à 113.

4. J'ai donné un résumé de ce système dans ses *Mélanges*, p. 484.

5. Écoles de Provence, de Bourgogne, de Poitou, d'Auvergne, d'Aquitaine, de Normandie, des bords du Rhin et de l'Ile-de-France. Il ne faisait pas figurer les églises à coupoles dans ce tableau, sous prétexte « qu'elles dérivent d'un type qui n'est pas la basilique romane. » (*Mélanges*, p. 485.)

cation. Celui de Quicherat, sous sa dernière forme, est d'une simplicité et d'une logique remarquables, mais il a le grave défaut de reposer sur un élément unique, la voûte de la nef; or beaucoup d'églises ont perdu leurs voûtes primitives, et d'autre part certaines écoles étaient parfaitement constituées et avaient déjà produit des édifices de premier ordre avant que l'usage de voûter la nef ne s'y fût introduit. Cet élément ne suffit donc pas à caractériser les écoles romanes.

Je ne sais que dire de la classification de Viollet-le-Duc, tant les passages de son *Dictionnaire* où il en est question sont vagues et contradictoires. Nulle part d'ailleurs il n'a clairement exposé les motifs qui l'ont amené à des conclusions aussi peu concordantes. M. Anthyme Saint-Paul a serré le problème de beaucoup plus près, mais il l'a compliqué à l'excès en prêtant une attention trop grande à des détails accessoires qui n'ont aucune influence sur la structure des édifices. Par contre, il partage avec Viollet-le-Duc le mérite d'avoir essayé de déterminer avec précision les limites géographiques des diverses écoles.

Aucun de ces systèmes n'est donc pleinement satisfaisant, et l'on comprend que certains auteurs récents, comme M. Enlart, aient préféré s'en tenir à la classification purement géographique de M. de Caumont. Ce procédé empirique a quelques avantages, car il existe des relations manifestes entre les écoles d'architecture à l'époque romane et les anciennes divisions territoriales de la France. Il faut seulement se rappeler que le domaine de ces écoles coïncide rarement avec les limites des anciennes provinces, et que les divisions ecclésiastiques ont eu autant d'influence que les divisions politiques sur leur répartition géographique. Ainsi s'expliquent les ressemblances que présentent des églises fort distantes l'une de l'autre, alors que des édifices à peine éloignés de quelques kilomètres appartiennent à des types très différents. Veut-on savoir, par exemple, pourquoi la cathédrale de Langres (fig. 447) et l'église Saint-Lazare d'Autun (fig. 444) semblent copiées sur un même modèle, c'est que toutes deux dépendaient de la métropole de Lyon; pourquoi des églises toutes voisines, comme celles de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Bourg-Saint-Andéol, sont si dissemblables, c'est que la première relevait de la province ecclésiastique d'Arles, la seconde de celle de Vienne.

Là toutefois n'est pas le seul facteur qui ait agi sur la formation des écoles romanes. Maintes causes ont pu soustraire certaines localités, voire même des régions entières aux influences qui s'exerçaient dans le reste de la province. Tantôt c'est l'action directe de quelque riche établissement religieux; tantôt la nature du sol et la qualité des matériaux dont on disposait; tantôt des circonstances politiques qui multipliaient les relations entre localités relevant de métropoles différentes ou créaient au contraire des rivalités entre populations dépendant d'un même centre religieux.

J'ajouterai que toutes les parties de la France n'ont pas joué un rôle d'égale importance dans le développement de l'architecture romane. Il y en a, comme certaines régions du Languedoc, qui n'ont pas eu d'école bien caractérisée, mais

ont subi, un peu au hasard, l'influence des régions voisines. D'autres, comme la Picardie et l'Artois, par suite des guerres ou de l'emploi de pierres de qualité inférieure, ont vu disparaître presque toutes leurs églises romanes, et les échantillons qu'elles en ont conservés sont trop rares ou trop défigurés pour qu'on puisse dire si elles ont possédé jadis une école d'architecture et quels en ont été les caractères.

Il est donc impossible, en dressant le tableau des formes que l'architecture romane a affectées en France, de faire à chaque province une part proportionnée à son étendue. Mais on peut distinguer un petit nombre de grandes régions dont les églises offrent des caractères assez concordants pour constituer une véritable école.

Et tout d'abord, si on s'attache au plus important de ces caractères, la façon dont les églises sont couvertes, on remarque que les églises voûtées sont beaucoup plus nombreuses et plus anciennes au sud de la Loire qu'au nord. Dans les pays du Centre, dans la vallée de la Garonne, dans presque tout le bassin du Rhône, on construisait depuis longtemps des églises entièrement voûtées, alors que, dans la partie septentrionale de la France, on se risquait à peine à faire des essais de voûtes sur le chœur ou les bas-côtés.

Le genre de voûte le plus usité est la voûte en berceau, mais on ne l'emploie pas partout de la même façon ; à l'Ouest, de l'embouchure de la Loire à celle de la Gironde, c'est-à-dire dans l'ancienne province ecclésiastique de Bordeaux, on juge indispensable d'épauler la voûte de la nef à l'aide de celles des collatéraux ; même chose, mais avec des procédés un peu différents, dans l'ancienne province de Bourges et dans la région soumise à l'influence politique et religieuse de Toulouse.

Au contraire, dans la partie du bassin du Rhône qui avoisine la Méditerranée, principalement dans les provinces d'Aix et d'Arles, on donne une hauteur médiocre au berceau de la nef, ce qui dispense de le contrebuter par les voûtes des collatéraux. Enfin, dans la moitié septentrionale du bassin du Rhône et dans toute la Bourgogne, on se montre plus hardi et l'on fait des églises dont la voûte n'est pas contrebutée par celle des bas-côtés quoiqu'elle soit souvent portée à une grande hauteur.

Au nord de la Loire, l'usage des voûtes est plus tardif, même dans les provinces les plus riches et où le mouvement architectural est le plus intense. Ainsi la Normandie possède, dès le XI^e siècle, une brillante école qui sait élever de grands édifices d'un type très spécial et construits avec un art remarquable ; mais ces édifices sont couverts de charpentes apparentes, les voûtes n'y sont employées qu'avec une réserve et une timidité extrêmes. Même particularité dans l'Est où la plupart des constructeurs s'inspirent des modèles élevés dans les grandes villes des bords du Rhin. Même chose enfin dans l'Ile-de-France, la Picardie, la Champagne, c'est-à-dire dans la plus grande partie des anciennes provinces ecclésiastiques de Sens et de Reims. Ces provinces, malgré la puissance des seigneurs ecclésiastiques ou laïques qui les gouvernent, malgré la richesse des grandes abbayes qui y foisonnent, ne jouent d'abord qu'un rôle secondaire dans l'évolution de l'architecture

religieuse à l'époque romane. Mais au début du XII^e siècle apparaît la croisée d'ogives; c'est au cœur de cette région, au centre du domaine royal qu'elle prend son essor. Que les architectes de l'Ile-de-France en soient ou non les seuls inventeurs, ils sont les premiers à comprendre toutes les applications auxquelles elle peut se prêter, et l'emploi systématique qu'ils en font donne naissance à la plus vivante et à la plus féconde école d'architecture qui fut jamais. Celle-ci étend rapidement son influence sur toutes les provinces voisines, sur la Bourgogne et les bords de la Loire, sur l'Anjou, le Maine, la Normandie, d'où elle gagne l'Angleterre, et finalement la voûte sur croisée d'ogives s'implante dans les trois quarts de l'Europe. Il lui faut moins d'un siècle pour transformer toutes les écoles romanes et renouveler l'architecture religieuse en Occident.

Il résulte de ce rapide exposé que la façon dont les églises sont couvertes est un des éléments qui caractérisent le mieux les écoles d'architecture à l'époque romane. Mais c'est loin d'être le seul trait qui permette de les distinguer; on peut donc en faire le point de départ d'une classification, on ne peut s'y tenir exclusivement. C'est en m'inspirant de ces idées que je distinguerai huit écoles principales. Me conformant à un usage commode, car il permet d'éviter de longues périphrases, je les désignerai habituellement par le nom de la province où paraît s'être formé leur principal centre d'action, mais je rappellerai une fois pour toutes qu'elles ont souvent étendu leur influence bien au delà des limites de cette province.

## ÉCOLE PROVENÇALE

Les monuments que l'on peut citer comme les principaux types de cette école sont les cathédrales de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Carpentras, Avignon, Cavaillon, Arles, Marseille, Aix, Apt, et les églises de Saint-Quinin de Vaison, Saint-Victor de Marseille, Montmajour, le Thor, les Saintes-Maries-de-la-Mer, etc. La plupart de ces localités appartiennent à l'ancienne Provence et relèvent des provinces ecclésiastiques d'Aix et d'Arles. Là, en effet, est le véritable foyer de cette école, mais son influence se fait sentir en s'affaiblissant graduellement: à l'ouest jusqu'à la ligne de partage des eaux entre le bassin du Rhône et celui de la Garonne, au nord jusqu'en Dauphiné, région où elle se mêle à d'autres influences venues de la Bourgogne et du Forez[1]. A l'est, elle pénètre dans les vallées des Alpes et suit une ligne assez indécise jusqu'à l'embouchure du Var, en rencontrant çà et là, notamment dans la région d'Embrun, des influences provenant de l'autre versant des Alpes[2].

L'école de Provence est assurément une de celles où l'usage systématique des voûtes s'est généralisé de meilleure heure.

1. On y trouve encore néanmoins quelques petites églises comme celle de Siévoz (Isère), où le style provençal est bien caractérisé.

2. Elles sont très sensibles dans les cathédrales d'Embrun et de Digne. Ces influences sont encore plus marquées dans les églises de la Corse.

S'il fallait en croire certains archéologues, on aurait même dès l'époque carolingienne construit sur les bords de la Méditerranée nombre de grandes églises entièrement voûtées. Mais cette doctrine, chaudement défendue par Revoil [1], n'a plus guère de défenseurs aujourd'hui, et il est démontré que la plupart des édifices sur lesquels cet habile architecte avait établi sa thèse sont d'une date postérieure à celle qu'il leur donnait.

Ainsi Saint-Quinin de Vaison, on l'a vu plus haut, n'est sûrement pas du VIIe ou VIIIe siècle, mais seulement du XIIe. La cathédrale de la même ville est un monument hybride dont l'abside et les absidioles peuvent être antérieures à l'époque carolingienne, mais dont la nef ne saurait remonter au delà du XIe siècle et a été fortement remaniée au XIIe quand on l'a voûtée [2].

Les fragments de petit appareil qu'on voit à la façade et en quelques parties des murs extérieurs de Saint-Trophime d'Arles, et que Revoil attribuait au VIe siècle, ne sont sans doute pas beaucoup plus vieux que les bras du transept dont M. Labande fixe la construction, avec beaucoup de vraisemblance, entre 950 et 972, en même temps que celle de l'abside et des deux absidioles supprimées au XVe siècle, quand l'archevêque Louis Allemand fit construire le chœur actuel. Quant à la nef, elle n'a été bâtie que dans la première moitié du XIIe siècle, et le porche, tout comme la galerie du cloître attenant au côté nord de l'église, n'ont été sculptés que vers 1180 ou 1190 [3].

De même la cathédrale d'Aix n'a rien de carolingien. Son bas-côté sud a été construit à la fin du XIe siècle et consacré en 1103. Il formait alors une église distincte sous le vocable de Saint-Sauveur, et était contigu, au nord, à l'église Notre-Dame, dont quelques fragments remontant au XIe siècle ont survécu aux transformations que la cathédrale a subies au XVe [4].

Enfin des documents dignes de foi nous apprennent que Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, fut totalement reconstruite au milieu du XIe siècle et consacrée avec une grande solennité le 8 octobre 1069 [5]. Mais l'auteur qui l'a étudiée avec le plus de critique, M. Labande [6], a fait justement remarquer combien il est difficile de concilier cette date avec le style du monument et son excellente exécution, si bien qu'il suppose une nouvelle reconstruction entre 1140 et 1160. On peut trouver cette hypothèse un peu hardie [7], quoiqu'elle s'appuie sur de très sérieux arguments ; mais

1. *L'architecture romane du Midi de la France*, appendice au tome I.

2. Voir l'étude que j'ai consacrée à ces deux monuments dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XLIX, et celle de M. Labande (*Bull. mon.*, t. LXIX, p. 253 et s.), qui a complété et rectifié la mienne sur plusieurs points importants.

3. Labande, *Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles* (*Bull. mon.*, t. LXVII, p. 459; et LXVIII, p. 3). Cf. mes *Études sur la sculpture française*, p. 63, 45 et s.

4. *Gallia christ.*, t. I, col. 63, et instr. col. 66. Prosper de Saint-Paul (*La cath. d'Aix en Provence*, dans le *Bull. mon.*, t. XLI, 1875, p. 442 et s.) suppose ces restes carolingiens; rien ne le prouve, mais ils appartiennent à une période du XIe siècle plus ancienne que le bas-côté sud.

5. *Bull. archéol. du Comité*, 1891, p. 294.

6. *Ibid.*, p. 314 et s.

7. On peut objecter, en effet, que Notre-Dame-des-Doms et Saint-Sauveur d'Aix seraient,

un point reste bien établi, c'est que le porche qui précède l'église, et qu'on a si longtemps cru carolingien, loin d'être antérieur au XIe siècle, a été ajouté à l'édifice après un laps de temps assez long.

On peut donc affirmer, quoique les dates de beaucoup d'églises du Midi soient encore mal établies, que l'école provençale n'a pas eu l'extraordinaire précocité qu'on lui a prêtée ; qu'elle ne s'est pas constituée avant le XIe siècle et que, si dès le Xe les architectes provençaux étaient capables de jeter une voûte au-dessus d'un

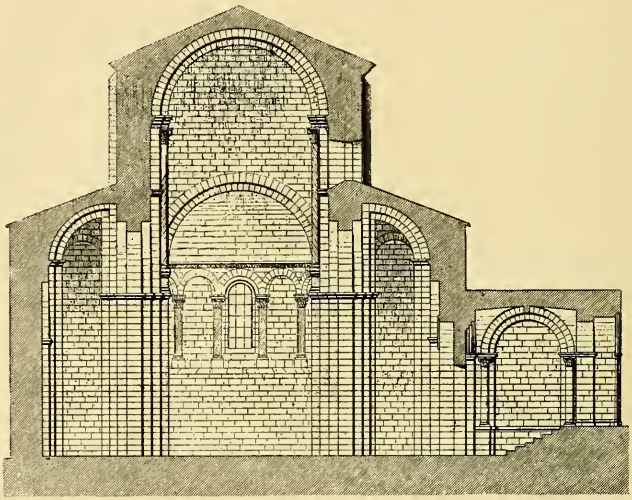

Questel del.

Fig. 429. — Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

vaisseau aussi élevé que le transept de Saint-Trophime d'Arles, rien n'autorise à croire qu'ils aient fait un emploi systématique des voûtes avant la seconde moitié du XIe siècle. Or c'est à la même époque que commencent à se dégager les traits auxquels l'école provençale doit sa physionomie propre.

Ces traits peuvent se résumer ainsi : les églises provençales sont voûtées en berceau plein cintre ou brisé. Quand elles sont munies de bas-côtés, la voûte de la

d'après les textes, de dates peu différentes ; or les ressemblances de style et d'exécution y sont nombreuses. Les signes de tâcherons qu'on y relève appartiennent toutes à l'alphabet du XIe siècle, je n'y ai remarqué aucune des lettres caractéristiques de la seconde moitié du XIIe siècle. Enfin le style des chapiteaux de la nef est archaïque, les colonnettes qui les portent sont mal taillées, comme si on les avait exécutées après la pose. Il serait donc possible que Notre-Dame-des-Doms n'ait jamais été rebâtie depuis le XIe siècle, et qu'on y ait seulement fait dans la suite des retouches ou des additions ; le porche et très probablement aussi la coupole et le clocheton qui précèdent le chœur feraient partie de ces additions.

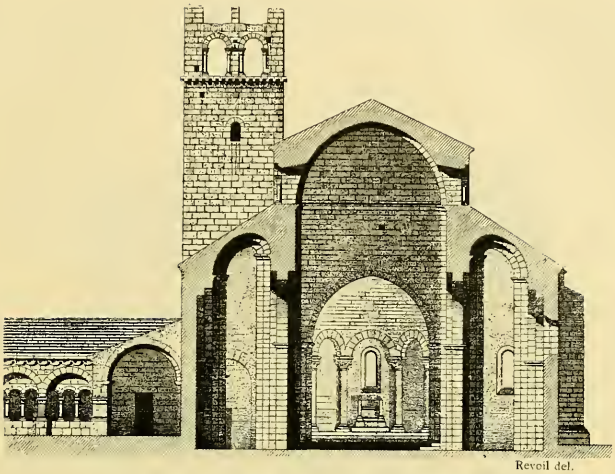

Revoil del.

Fig. 430. — Cathédrale de Vaison. Coupe transversale.

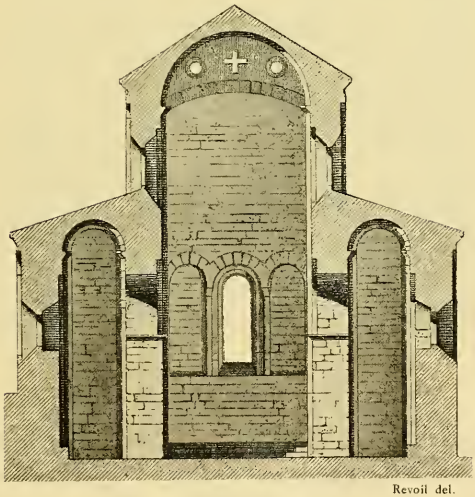

Revoil del.

Fig. 431. — Saint-Guilhem du Désert.

nef n'est pas contrebutée par les voûtes latérales. Celles-ci ont la forme d'un demi-berceau (fig. 429) qui vient s'appuyer au mur de la nef fort au-dessous des

impostes de la maîtresse voûte. Quelquefois c'est un berceau brisé ou ovoïde (fig. 430) engagé dans le mur latéral de la nef, très rarement un berceau complet (fig. 431).

Les voûtes sont toujours portées sur des doubleaux, généralement doublés, et les piédroits de ces arcs, comme ceux des grandes arcades faisant communiquer les collatéraux et la nef, sont profilés en forme de pilastres; cela donne aux piliers qui portent le monument une forme très caractéristique (fig. 432). Les grandes arcades sont généralement fort larges (fig. 433), aussi le nombre des travées est-il toujours assez restreint. La nef également est assez large, aussi n'ose-t-on guère en porter la voûte à une grande hauteur. Les édifices aussi élevés que Saint-Trophime d'Arles (fig. 434) sont une exception. Avec de pareilles proportions, on avait tout juste la place nécessaire pour percer des fenêtres entre les impostes de la voûte et le sommet des grandes arcades, il n'y avait place ni pour des tribunes,

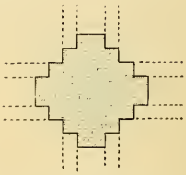

Fig. 432. — Pilier de Saint-Trophime d'Arles.

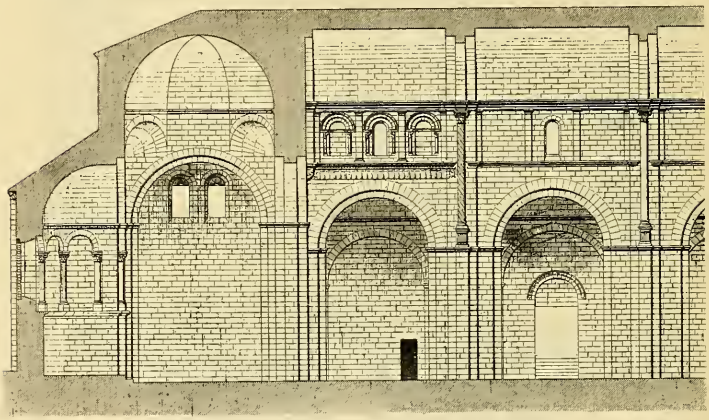

Questel del.

Fig. 433. — Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

ni même pour une arcature aveugle; aussi pour en compenser l'absence encadre-t-on parfois les fenêtres dans une espèce d'attique formée de deux lignes de moulures reliées par de petits pilastres, comme à Saint-Paul-Trois-Châteaux (fig. 433).

Cela fait des monuments d'une ordonnance intérieure très simple et d'un aspect d'autant plus sévère que la décoration y est peu abondante. Les chapiteaux y sont peu nombreux, car les piliers de la nef en sont dépourvus et l'on n'en rencontre qu'à l'abside ou aux colonnes que l'on insère à la partie supérieure des dosserets supportant

les doubleaux de la voûte (fig. 433). Les moulures sont rares et peu compliquées. Quelquefois cependant des corniches assez finement travaillées marquent la naissance des voûtes de la nef ou de l'abside. Pour orner cette dernière, on figure fréquemment, comme à Saint-Restitut (fig. 435) ou à Saint-Jean-du-Moustier à Arles [1], des nervures de peu de relief, convergeant vers la clef du cul-de-four comme

Neurdein ph.

Fig. 434. — Arles. Saint-Trophime. Vue intérieure.

feraient des branches d'ogives. Mais ce sont de fausses nervures, profilées en larges bandeaux et taillées dans les assises mêmes de la voûte. Elles ne jouent aucun rôle utile dans la construction, c'est uniquement de la décoration.

La simplicité du plan correspond à celle de l'ordonnance générale. Les plus grands édifices n'ont qu'une nef de peu de travées, munie de bas-côtés et coupée par un transept sur lequel s'ouvrent deux absidioles flanquant l'abside principale (fig. 436). Beaucoup d'églises provençales sont dénuées de bas-côtés, et cela est vrai

1. Revoil, t. I, pl. 16 et 17.

non seulement des églises rurales, mais même d'églises urbaines aussi importante que les cathédrales d'Avignon (fig. 437), Cavaillon (fig. 280), Carpentras, Digne (fig. 231), Toulon, etc.

Voilà des traits génériques que l'on retrouve partout où l'école provençale a exercé son influence.

Ph. M. H.

Fig. 435. — Saint-Restitut (Drôme). Intérieur de l'abside.

Il en est un dernier non moins important à signaler, c'est l'imitation dans la sculpture — j'entends surtout la sculpture d'ornement — des motifs et des formes en usage à l'époque romaine. Il est évident que les ruines antiques, qui devaient être encore nombreuses dans cette région au XIe siècle, si l'on en juge par ce qui en est parvenu jusqu'à nous, ont exercé une influence particulière sur les artistes

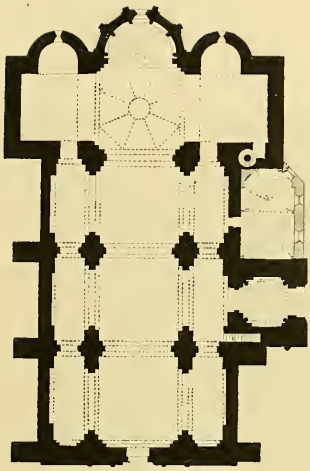

Fig. 436. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'après Questel.

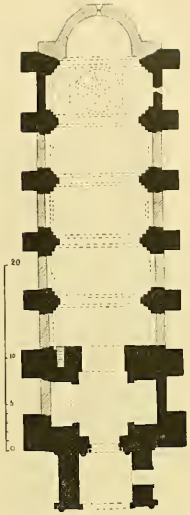

Fig. 437. — Avignon. Notre-Dame-des-Doms. Plan primitif.

Labande ph.

Fig. 438. — Carpentras. Cathédrale.

romans de la vallée du Rhône et des bords de la Méditerranée. Cette influence n'a pas toujours produit des chefs-d'œuvre, et l'on peut se demander en considérant

la faiblesse de certains morceaux, comme la frise intérieure de la cathédrale de Carpentras (fig. 438), si la faute en est à la maladresse du sculpteur du XIIe siècle ou à la médiocrité du modèle gallo-romain qu'il a prétendu copier. Néanmoins quand l'art commença à se relever de la profonde décadence où il était tombé sous

Ph. M. H.

Fig. 439. — Saint-Restitut (Drôme). Porte latérale.

les indignes successeurs de Charlemagne, de nombreux sculpteurs d'Avignon, d'Arles, de Marseille, de Nimes se mirent à imiter avec une réelle habileté de ciseau les chapiteaux corinthiens, les entablements, les frontons (fig. 439), les corniches avec files de perles, d'oves, de rais de cœur (fig. 440) [1], les rinceaux de

1. A Avignon et à Saint-Restitut, l'imitation est si fidèle que le sculpteur — peut-être le même dans les deux cas — a taillé ses chapiteaux dans deux assises, ce que les Romains faisaient assez souvent, mais ce qui est contraire aux habitudes du moyen âge.

feuilles d'acanthe (fig. 443) dont les ruines antiques leur fournissaient des modèles.

C'est à l'extérieur des édifices que ces décorations empruntées à l'antiquité se trouvent d'ordinaire : ici c'est un fronton surmontant la porte d'entrée, comme à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, à Saint-Restitut (fig. 439) ou à Saint-Gabriel (fig. 571) ; là une corniche ornée de modillons et de denticules, que le beau ciel du Midi a maintenue dans un état de conservation permettant d'en apprécier toute la finesse.

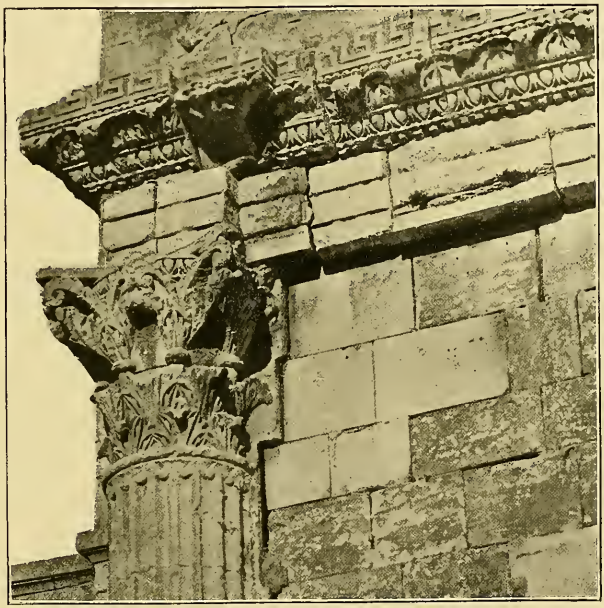

Labande ph.

Fig. 440. — Avignon. Notre-Dame-des-Doms. Détail du porche.

L'influence de l'art antique se fait sentir jusque dans les figures qui ornent les magnifiques et célèbres façades de Saint-Gilles (fig. 441) ou de Saint-Trophime d'Arles (fig. 442). Par leurs proportions, par le style des draperies, par maint détail de facture, elles rappellent les figures sculptées sur les monuments du IIIe siècle ou sur les sarcophages chrétiens du IVe. J'aurai l'occasion d'en reparler plus loin et de les comparer aux œuvres similaires conservées dans d'autres parties de la France ; on verra que nulle part l'imitation de l'art gallo-romain n'est plus marquée.

L'école provençale semble d'ailleurs avoir rayonné par ses sculpteurs plus loin encore que par ses architectes, car son influence est assez marquée dans la décora-

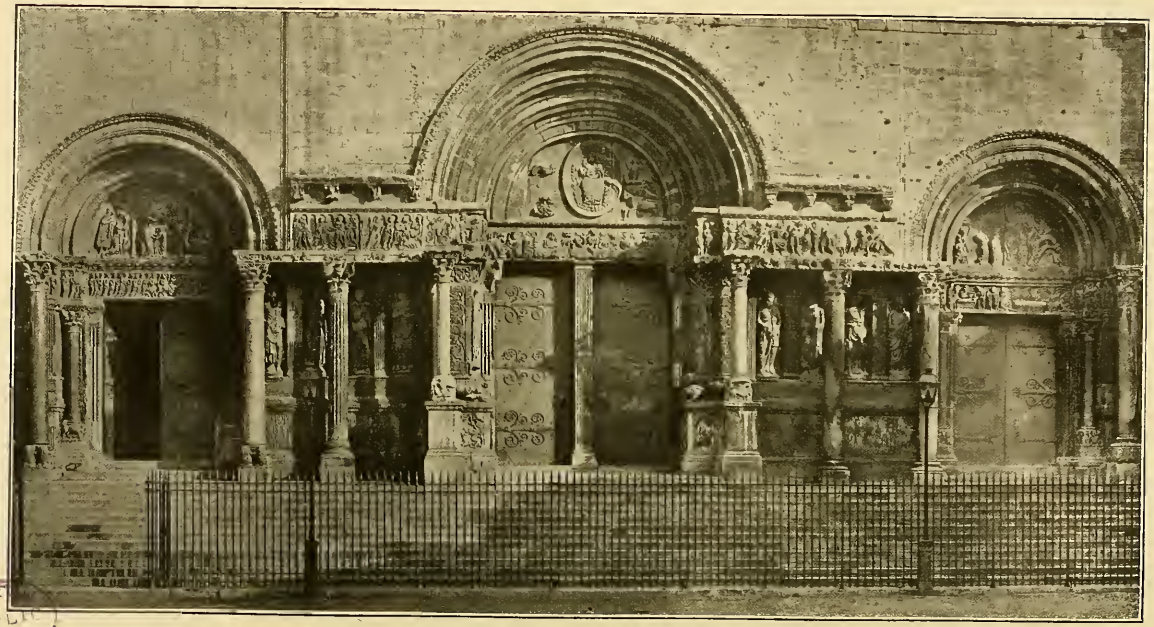

Ph. M. H.

Fig. 441. — Portail de Saint-Gilles (Gard).

BOSTON PUBLIC

tion de divers édifices qui par leur mode de construction appartiennent à d'autres écoles, et qui sont situés au delà des limites que j'ai indiquées plus haut.

Ainsi la belle église d'Alet, au sud de Carcassonne, qui relève par sa structure

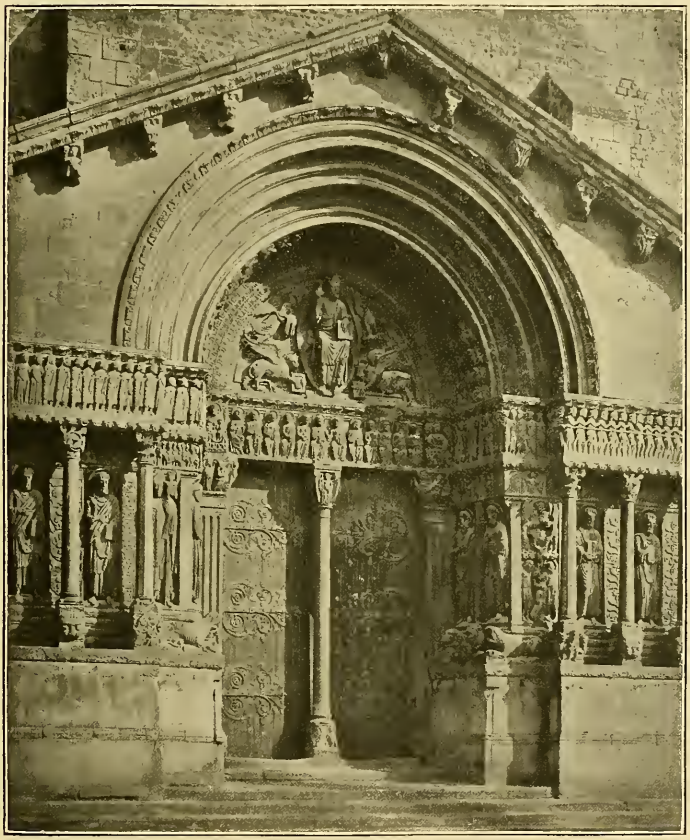

Ph. M. H.

Fig. 442. — Arles. Saint-Trophime. Porte principale.

de la même famille que les églises romanes de la région de Toulouse, est décorée de fort belles corniches composées des motifs familiers aux sculpteurs provençaux (fig. 573)[1]. En remontant vers le nord, on trouve jusqu'à Vienne et même à Lyon

1. Il y en a d'analogues à Saint-Jacques de Béziers et à l'archivolte du porche latéral de l'église du Thor (Revoil, *Archit. romane du midi de la France*, t. I, pl. 65).

des chapiteaux imités de l'antique, dont le style rappelle celui qui domine dans la région d'Arles, tandis que les églises de ces mêmes villes, voire même celles de localités situées plus au sud, comme Champagne dans l'Ardèche, Valence et Romans dans la Drôme, ne présentent point dans leur construction les traits essentiels de l'architecture provençale.

Fig. 443. — Saint-Gilles. Détail du portail.

## ÉCOLE BOURGUIGNONNE

La partie supérieure du bassin du Rhône était partagée, au moyen âge, entre trois provinces ecclésiastiques : celle de Vienne, qui s'étendait depuis Viviers et Valence jusqu'à Genève et comprenait la plus grande partie du Dauphiné; la petite province de Tarentaise, à cheval sur les deux versants des Alpes, et l'importante province de Lyon, qui occupait la plus grande partie de la Bourgogne et empiétait même, avec le diocèse de Langres, sur le bassin de la Seine et une partie de la Champagne.

De ces trois provinces, une seule était bien placée pour voir naître et se développer une école d'architecture. La Tarentaise, perdue dans ses montagnes, a toujours été trop pauvre pour jouer un rôle artistique. La province de Vienne, partagée entre les régions montagneuses du Dauphiné et des Cévennes, prise d'autre part entre les provinces de Lyon et d'Arles, a en partie subi l'influence de ce voisinage, en partie celle de la vigoureuse école formée en Auvergne dès le XI^e siècle, et qui, à travers le diocèse du Puy, est venue imposer sa marque à la cathédrale de Valence et jusqu'à l'église de Bourg-Saint-Andéol, au sud de Viviers.

La province de Lyon, au contraire, avec sa riche métropole, ses villes florissantes, Autun, Mâcon, Chalon, Langres, ses nombreuses et puissantes abbayes, Cluny, Tournus, Savigny, L'Ile-Barbe, Vézelay, etc., son sol abondant en matériaux de construction, réunissait tous les éléments nécessaires pour la prompte éclosion d'une brillante école. Mais, quoique cette école ait produit dès le XI^e siècle nombre d'importants édifices et qu'elle ait abordé le problème des voûtes en un temps où la plus grande partie de la France hésitait encore à s'y risquer, ce n'est guère avant l'an 1100 qu'elle s'est trouvée en posses-

sion de la formule dont devaient s'inspirer les constructeurs de ses plus belles églises. Le nombre des monuments que l'école bourguignonne peut encore offrir à notre admiration est considérable, et il est fâcheux qu'aucune étude d'ensemble

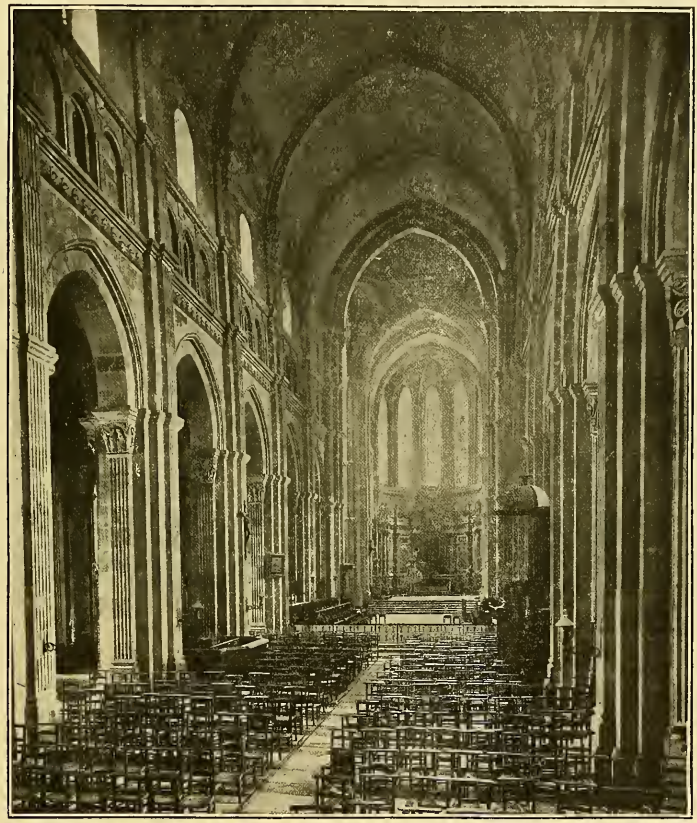

Ph. M. H.

Fig. 444. — Autun. Église Saint-Lazare.

ne leur ait été consacrée [1] et que les dates de beaucoup d'entre eux soient loin d'être établies avec toute la rigueur désirable.

Parmi les plus typiques, je citerai : l'église Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy,

1. Signalons toutefois le mémoire de M. Virey sur *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon* (1892), et le bel ouvrage de M. F. Thiollier sur *l'Art roman à Charlieu et en Brionnais.*

commencée peu après 1030 [1], avant l'époque où l'usage des voûtes s'est généralisé dans la région ; Saint-Philibert de Tournus (fig. 238), dont la magnifique nef du XIe siècle est précédée d'une avant-nef dont les deux étages paraissent avoir conservé leurs voûtes originales remontant peut-être au Xe siècle [2] ; la grande église de Cluny, commencée par saint Hugues en 1089, consacrée par le pape Urbain II en 1095

Ph. M. H.

Fig. 445. — Église abbatiale de Vézelay.

alors que le chœur seul était bâti, et terminée en une trentaine d'années malgré ses dimensions exceptionnelles [3]. La hâte apportée aux travaux lui fut d'ailleurs fatale, car la nef à peine terminée s'écroula en 1125 [4]. Mais six ans après, le mal était réparé, et le 22 octobre 1130 le pape Innocent II consacrait l'ensemble du monument [5] et quelques mois plus tard, le 20 mars 1132, une imposante procession de douze cent douze moines, venus de toutes les maisons de l'ordre, se déroulait dans l'église et le cloître à l'occasion du troisième chapitre général réuni à Cluny [6].

1. Le prieuré dont elle dépendait fut fondé en 1030 par Anséide de Bourbon (Révérend du Mesnil, *Les origines de Bourbon-Lancy*, p. 40).

2. Virey, *Des époques de construction de Saint-Philibert de Tournus* (1903), et H. Curé, *Saint-Philibert de Tournus*, p. 17 et s.

3. Virey, *Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 264 et s.

4. « Ingens basilice navis que nuper edita fuerat corruit » (Orderic Vital, éd. Leprévost, t. IV, p. 426). Malgré ce témoignage catégorique d'un contemporain, je pense que la voûte seule a dû s'écrouler, car il eût fallu plus de six ans pour reconstruire un pareil édifice.

5. *Gallia christ.*, t. IV, col. 1138.

6. Orderic Vital, t. V, p. 29-30.

C'est également à la première moitié du XIIe siècle que doit appartenir Saint-Lazare d'Autun (fig. 444), dont les belles églises de Beaune et de Paray-le-Monial reproduisent l'ordonnance générale, comme le fit un peu plus tard la cathédrale de Langres, et comme l'auraient fait également les cathédrales de Vienne et de Lyon [1] si d'importants travaux de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe n'en avaient modifié la physionomie.

Un type un peu différent, mais non moins remarquable, s'est conservé dans l'admirable nef de Vézelay (fig. 445), qui n'est plus, quoi qu'en disent nombre d'archéologues, celle que fit bâtir l'abbé Artaud à la fin du XIe siècle et qui fut consacrée en 1104 [2]. Celle-ci, en effet, fut détruite le 22 juillet 1120 par un terrible incendie qui coûta la vie à onze cent vingt-sept personnes des deux sexes [3]. On entreprit aussitôt de la rebâtir, et le gros œuvre en était peut-être terminé quand le pape Innocent II consacra en 1132 l'église des pèlerins [4], que l'on croit être l'avant-nef actuelle. Douze ans auraient donc suffi à réparer la catastrophe, mais on dut travailler longtemps encore aux chapiteaux et aux sculptures qui ont rendu ce monument justement célèbre.

Je citerai encore les églises d'Avallon, de Jonzy, d'Anzy-le-Duc, de Châteauneuf, de Charlieu, et je devrais en mentionner une foule d'autres si j'avais à démontrer l'extrême fécondité de cette école, mais tout le monde est fixé à cet égard, et il me paraît inutile d'accumuler les exemples pour faire ressortir le rôle considérable qu'elle a joué dans le développement de notre architecture religieuse.

Viollet-le-Duc [5] fixait les limites de l'école bourguignonne vers l'ouest, à Moulins, Nevers, Cosne et Joigny; vers le nord, à Sens, Bar-sur-Seine, Chaumont et Saint-Dié ; vers l'est, à Épinal, Besançon, Lausanne, Genève et Chambéry ; vers le sud, à Lyon et Roanne. Mais, en réalité, son influence s'est étendue plus loin encore, car elle est très sensible en Dauphiné où la partie romane de la cathédrale de Vienne est franchement bourguignonne; et elle est non moins marquée en Berry, où il existe un intéressant groupe d'églises qu'on rattache habituellement à l'école du Poitou et qui se rapprochent bien davantage des monuments bourguignons.

De toutes les écoles romanes, celle-ci serait la plus importante s'il fallait en croire Viollet-le-Duc, et elle aurait rayonné bien au delà des limites que nous

1. Guigues et L. Bégule, *Monogr. de la cath. de Lyon*.

2. *Chron. Vizel.* Spicil t. III — *Gall. christ.*, t. IV, c. 468.

3. « XI kal. augusti, monasterium S. Marie Magdalene de Vizeliaco combustum est cum mille centum viginti et septem hominibus et feminis » (*Chron. S. Maxentii*, a° 1120, dans Mabille, *Chron. des églises d'Anjou*, p. 429).

4. Une enquête ordonnée par le pape à l'occasion des démêlés de l'abbé Pons avec l'évêque d'Autun, mentionne la dédicace d'une *ecclesia peregrinorum* par Innocent II. Or, au commencement du XIXe siècle, on appelait encore l'avant-nef de l'église de la Madeleine *église des Pénitents*, M. Chérest en a conclu que c'est l'avant-nef qu'Innocent II consacra lorsqu'il traversa la contrée en janvier 1132. (*Congrès scient. de France*, 25e sess., t. II, p. 191 et s.)

5. Voir, dans le *Journal officiel* du 30 juin 1879, son rapport sur les Monuments historiques. — Cf. Anthyme Saint-Paul, *Viollet-le-Duc*, p. 155.

venons d'indiquer, car c'est dans la fameuse abbaye de Cluny qu'elle se serait constituée, les moines en auraient porté les principes dans les innombrables lieux où ils fondèrent des monastères. Si bien que, d'après l'éminent architecte, le vrai nom qui lui conviendrait serait celui d'école clunisienne, et c'est ainsi qu'il la désigne le plus ordinairement.

M. Anthyme Saint-Paul a vivement critiqué ces conclusions [1], et tout en faisant une large part à l'abbaye de Cluny dans le développement de l'école bourguignonne, il conteste formellement l'existence d'une école clunisienne. J'estime qu'il a pleinement raison [2]. Viollet-le-Duc était persuadé que l'ordre de Cluny, en fondant une abbaye ou un prieuré, expédiait de la maison mère des moines architectes munis de programmes dont ils ne pouvaient s'écarter [3]. C'est une erreur. En réalité, l'abbaye de Cluny n'a jamais imposé aux maisons fondées ou administrées par ses soins un type d'église uniforme. Il suffit de suivre M. Anthyme Saint-Paul dans la rapide mais excellente revue qu'il a faite des principaux monastères élevés par les moines de Cluny depuis la construction de l'église mère, pour en avoir la démonstration évidente.

Si l'ordre de Cluny avait eu un type d'église, une façon de bâtir à lui propre, on devrait en retrouver la trace dans tous les monastères soumis à son autorité. Or il n'en est rien. Par toute la France, les abbayes dépendant de Cluny ont élevé leurs églises d'après les règles admises dans le diocèse où elles étaient situées ; ces églises relèvent des écoles locales au même degré que les églises cathédrales, collégiales ou paroissiales. Les églises clunisiennes de Bourgogne ont le style bourguignon, celles du Poitou ou de l'Auvergne le style poitevin ou auvergnat. Ainsi l'église Saint-Étienne à Nevers, qui est clunisienne, a un autre type que l'église de Cluny, parce qu'elle appartient à une région fortement influencée par l'école auvergnate. L'église de Mozac (Puy-de-Dôme) et celle de Beaulieu (Corrèze), situées dans les limites de cette dernière école, diffèrent complètement de Cluny, elles ont le style auvergnat. La fameuse église de Moissac sur la Garonne était couverte d'une suite de coupoles parce qu'elle était du même diocèse que la cathédrale de Cahors, qui en a de semblables. Saint-Martin-des-Champs, dont le chœur est contemporain des travaux d'achèvement de la grande abbatiale de Cluny, n'a rien emprunté au style de cette dernière, c'est une église de l'Ile-de-France. En revanche, les églises de Beaune et de Paray-le-Monial ont le même style, la même ordonnance intérieure que l'abbatiale de Cluny, parce qu'elles sont comme elles dans la province ecclésiastique de Lyon où l'école de Bourgogne a régné sans partage. Et l'on ne peut,

1. *Annuaire de l'archéologue*, 1877, p. 60.

2. Je ferai seulement quelques réserves quant aux limites qu'il assigne à l'école bourguignonne. Ainsi il range les églises du Bourbonnais dans une école spéciale. En réalité elles sont le produit du mélange de deux influences, celle de la Bourgogne et celle de l'Auvergne, avec prédominance de cette dernière. De même, malgré l'influence exercée par l'école germanique dans la Suisse française, Viollet-le-Duc a eu raison de rattacher Lausanne et Genève à l'école bourguignonne, car l'influence de cette dernière y était encore prédominante au XIIIe siècle.

3. *Dict. d'archit.*, t. I, p. 130.

malgré la ressemblance qu'elles présentent avec l'école de Cluny, les invoquer comme preuve de l'existence d'une école clunisienne, car elles ressemblent au même degré à Saint-Lazare d'Autun qui ne relevait pas de Cluny. Notons enfin que le principal caractère que Viollet-le-Duc prête à cette prétendue école clunisienne, c'est-à-dire le luxe de l'ornementation, ne suffit aucunement à distinguer les églises bâties par des moines de Cluny. Car, si en Bourgogne elles sont richement ornées, cela tient à ce que l'abondance de la décoration est un des caractères habituels dans cette région de la France ; mais dans les provinces où pour un motif quelconque la sculpture était peu abondante, les églises clunisiennes ne sont pas plus décorées que les autres, Saint-Étienne de Nevers en est la preuve. Je conclus donc avec M. Anthyme Saint-Paul qu'il n'y a pas eu d'école propre à Cluny [1], que c'est une erreur de parler d'école clunisienne, qu'il y a eu simplement une école de Bourgogne, dont l'église de Cluny relevait comme beaucoup d'autres monuments.

Parmi les principaux traits qui caractérisent l'école bourguignonne, il faut signaler la hardiesse et la persévérance qu'elle a apportées dans l'art de construire des voûtes. Dès le XIe siècle, ses architectes n'ont pas craint de voûter en totalité des églises de grande taille, et comme ils tenaient en même temps à leur donner une hauteur relativement grande, ils se sont heurtés à des difficultés d'exécution qui leur ont imposé de nombreux tâtonnements.

Ainsi à Tournus, nous trouvons la nef couverte non pas d'un berceau unique ayant même axe que le monument, mais d'une série de berceaux disposés perpendiculairement à l'axe de l'édifice et correspondant à chaque travée (fig. 238).

Ailleurs, comme à Cluny, Autun (fig. 444), Beaune (fig. 348), Paray-le-Monial, les architectes bourguignons donnent à leurs voûtes en berceau la forme brisée, beaucoup plus efficace que le plein cintre contre l'action de la poussée.

Ailleurs, comme à Vézelay (fig. 445), à Pontaubert, à Gourdon (fig. 246), à Anzy-le-Duc [2], à Toulon-sur-Arroux, à Bragny en Charollais, ils ont eu recours à la voûte d'arêtes. Les monuments ainsi couverts se multiplient au XIIe siècle et forment, au milieu de l'école bourguignonne, une catégorie d'autant plus intéressante qu'elle a donné naissance à une variété du style gothique que l'ordre de Cîteaux a portée dans toute l'Europe. L'école bourguignonne s'est trouvée de la sorte jouer un rôle presque égal à celui de l'Ile-de-France dans la diffusion des nouveaux principes de construction, qui allaient pendant trois ou quatre siècles s'imposer au monde chrétien.

En résumé, les architectes bourguignons se sont ingéniés à éviter l'emploi du berceau plein cintre ; et, en fait, cette forme de voûte, la plus commune dans le reste de la France à l'époque romane, est en Bourgogne la moins employée de toutes.

1. Mon confrère et ami M. Virey est arrivé aux mêmes conclusions dans son excellente étude sur *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon* (Paris, Picard, 1892).

2. Félix Thiollier, *L'art roman à Charlieu*, p. 74.

C'est le berceau brisé qui domine; on le rencontre peut-être dès le XIe siècle [1], et l'on peut dire que depuis le commencement du XIIe c'est un des traits les plus habituels de l'école bourguignonne.

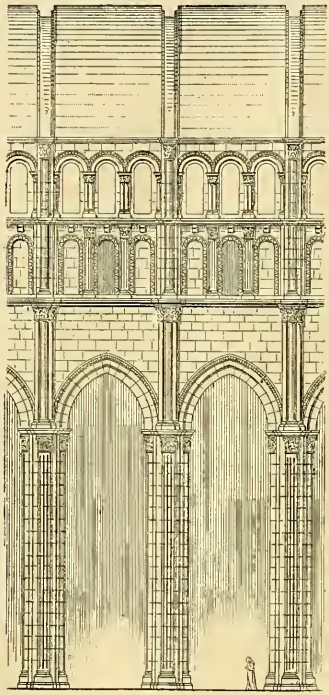

Fig. 446. — Cluny. Travées de la nef, d'après Dehio et Bezold.

Ce n'est d'ailleurs pas à la voûte seulement que les Bourguignons appliquent de très bonne heure le cintre brisé. Nous le voyons aux arcades de la nef, dans une foule d'églises dont quelques-unes sont certainement du XIe siècle, comme Farges et Saint-Vincent-des-Prés [2]. Avec le XIIe siècle, cela devient une règle à peu près constante, et les monuments que l'on peut considérer comme les plus beaux types de l'école bourguignonne, tels que les églises de Cluny (fig. 446) et de Paray-le-Monial, les cathédrales d'Autun (fig. 444) et de Langres (fig. 447), les églises de Châteauneuf, de Semur-en-Brionnais, d'Avallon, etc., nous montrent des arcades brisées.

Le mode de support employé dans ces églises varie presque autant que la forme des voûtes. Les gros piliers ronds se rencontrent au XIe siècle à Tournus (fig. 238), et dans les églises de Chapaize, Farges et Saint-Vincent-des-Prés qui sont dans la même région [3]. A Uchizy et au Bourg-de-Thizy, ce sont des piliers cruciformes [4], ailleurs des piles carrées cantonnées de demi-colonnes [5], ailleurs enfin des piles carrées cantonnées de demi-colonnes, et, pour le piédroit correspondant aux doubleaux, de pilastres cannelés (fig. 446). Qu'on note bien ce dernier détail; il est très caractéristique, car l'usage des pilastres est presque aussi répandu en Bourgogne qu'en Provence, mais alors que dans cette dernière région les pilastres sont tou-

1. Quicherat affirmait que bon nombre d'églises bourguignonnes bâties entre 1070 et 1130 avaient le berceau brisé (*Mél. d'archéol.*, p. 748). M. Virey (*Arch. rom. dans l'anc. dioc. de Mâcon*, p. 37) va plus loin encore et attribue à la première moitié du XIe siècle la voûte en berceau brisé qui couvre l'église de Chapaize (S.-et-L.), mais je crois qu'il se trompe ; la façon dont les doubleaux de cette voûte se raccordent avec les piédroits beaucoup plus larges qui les portent me semble indiquer une reconstruction de la voûte.

2. Virey, *op. cit.*, p. 74 et s., et 87 et s.

3. Virey, pl. 4 et 5. Des piliers ronds se voyaient aussi à Saint-Hippolyte (Virey, pl. 8).

4. Virey, pl. 7 et 9.

5. Comme à Iguerande (Virey, pl. 11).

jours unis et sans décoration, en Bourgogne ils sont, depuis le début du XII^e siècle, presque toujours cannelés. Et ce n'est pas seulement aux arcades de la nef qu'on en trouve, on en rencontre aussi dans la décoration des portails, aux baies de certains clochers, dans nombre d'arcatures, etc. C'est en un mot un des éléments décoratifs les plus employés par l'école bourguignonne et un de ceux qu'elle a portés dans la plupart des pays où elle a eu occasion de faire sentir son influence.

Ph. M. H.

Fig. 447. — Cathédrale de Langres. Vue intérieure.

Les églises bourguignonnes sont généralement éclairées par des jours percés dans les murs latéraux de la nef. Il n'y a guère d'exceptions à cette règle que dans des édifices antérieurs à l'époque où l'école eut trouvé sa formule définitive, ou dans des églises placées sur les confins de la province et où certaines influences étrangères ont fait contrebuter la maîtresse voûte par celles des collatéraux.

La disposition ordinaire, celle qui a prévalu dans les grands monuments, consiste à élever la maîtresse voûte à une hauteur assez grande pour qu'il y ait, entre sa naissance et le sommet des combles des collatéraux, la place d'ouvrir une rangée de fenêtres en plein cintre. Entre l'appui de ces fenêtres et le sommet des grandes arcades s'étend une assez grande surface de mur contre laquelle vient s'appuyer le

comble des bas-côtés ; pour en masquer la nudité, on la décore habituellement à l'aide d'une arcature aveugle qui forme une sorte de faux triforium.

C'est encore là un détail typique. Il ne se rencontre guère que dans les grandes églises [1], et toutes ne l'ont pas. Ainsi il manque à Vézelay. Mais on le retrouve à Autun (fig. 444), Cluny (fig. 446), Beaune (fig. 348), Paray-le-Monial, Langres (fig. 447); et dans tous ces exemples il affecte une même forme dont le prototype doit être cherché dans un des monuments antiques d'Autun.

Si l'on examine, en effet, le faux triforium de l'église Saint-Lazare, on s'aperçoit qu'il reproduit avec une remarquable exactitude

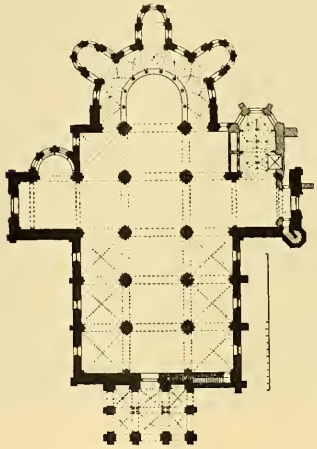

Fig. 448. — Paray-le-Monial, d'après E. Millet.

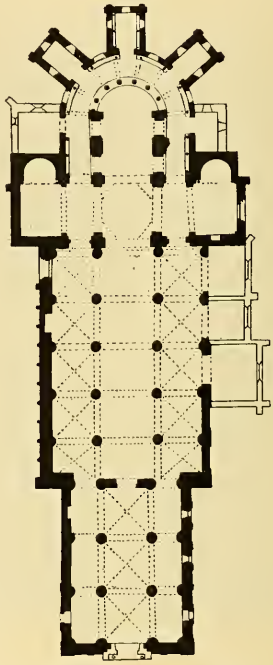

Fig. 449. — Église de Tournus, d'après Questel.

l'élégante galerie qui couronne la fameuse porte d'Arroux dans la même ville. Mêmes proportions, mêmes détails, mêmes pilastres cannelés, mêmes petits chapiteaux corinthiens. C'est donc la porte d'Arroux qui a inspiré le triforium d'Autun, comme celui de Cluny et tous leurs dérivés, curieux exemple, à rapprocher de beaucoup d'autres, de l'influence exercée sur les artistes romans par les monuments antiques qu'ils avaient sous les yeux.

1. Cependant les églises de Gourdon (fig. 246) et de Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire), qui ne sont pas de très grandes dimensions, ont un triforium aveugle.

Les églises bourguignonnes n'ont dans leur plan rien de caractéristique, les bas-côtés y sont beaucoup plus communs qu'en Provence, et les cathédrales et autres églises importantes n'en sont jamais dépourvues. Tantôt la nef est courte, comme à Paray-le-Monial (fig. 448) et à Châteauneuf [1] qui ne comptent que trois travées, ou à Semur-en-Brionnais [2] qui en a quatre. Tantôt, au contraire, elle est très allongée, comme à Vézelay, à l'abbatiale de Cluny (fig. 229) ou à la cathédrale d'Autun (fig. 300). Parfois elle est précédée d'une sorte d'avant-nef à deux étages, qui communique avec la nef proprement dite, au rez-de-chaussée par une porte à trumeau semblable à celle qui donne sur l'extérieur, à l'étage supérieur par deux ou trois baies analogues à des baies de triforium. Mais cette disposi-

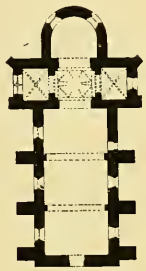

Fig. 450. — Ameugny (S.-et-L.), d'après J. Virey.

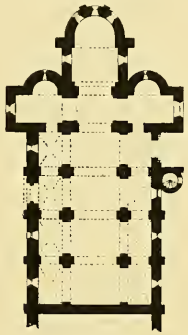

Fig. 451. — Uchizy (S.-et-L.), d'après J. Virey.

tion ne se rencontre que dans un petit nombre de grandes abbayes bénédictines, et c'est dans les coutumes de l'ordre de Cluny qu'il faut en chercher l'explication. Cette avant-nef servait à recevoir aux jours de grandes fêtes les personnes étrangères à l'abbaye et permettait aux moines d'occuper en entier l'église proprement dite et d'y développer à leur aise leurs longues processions [3].

Les églises de Tournus (fig. 449), de Romainmôtier (fig. 31), de Cluny (fig. 229), de Vézelay, de Paray-le-Monial (fig. 448) nous offrent les exemples les plus notables de cette disposition.

La plupart des églises bourguignonnes ont un transept, le plus souvent il ne fait que peu ou point saillie sur l'alignement des bas-côtés [4]. Parfois, au contraire, il forme une saillie accentuée [5], et ses bras sont assez allongés pour qu'on ait pu

1. Thiollier, *L'art roman à Charlieu*, pl. 4.
2. *Ibid.*, p. 4.
3. « Due turres sint in ipsius fronte statute, et subter ipsas atrium ubi laici stare debent ut non impediant processionem » (Coutumes de saint Hugues, dans les *Annales bénéd.*, t. IV).
4. Ainsi à Semur-en-Brionnais, à Châteauneuf, à Bois-Sainte-Marie (fig. 305).
5. Ainsi à Iguerande (Saône-et-Loire), à Varennes-l'Arconce.

les flanquer chacun d'une absidiole [1]. Sur le carré du transept s'élève presque toujours un clocher; il est habituellement carré [2], surtout au XIe siècle, car au XIIe il est souvent octogone [3]. Les églises importantes en ont deux autres sur la façade, de part et d'autre de la porte d'entrée, mais celui du transept est toujours le plus considérable [4].

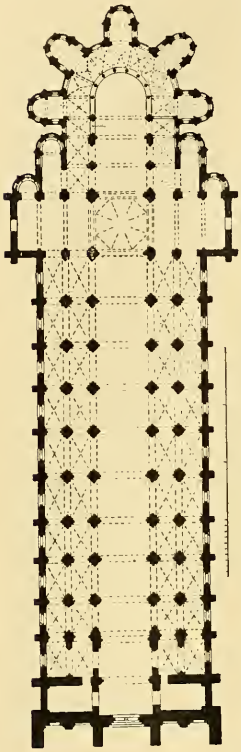

Fig. 452. — La Charité-sur-Loire.

Le chevet des églises bourguignonnes présente une grande variété de types : abside unique en demi-cercle s'ouvrant directement sur le transept comme à Ameugny (fig. 450), abside en hémicycle précédée d'une partie rectiligne plus ou moins longue [5], abside séparée du transept par une travée flanquée de deux absidioles ouvrant sur le transept comme à Uchizy (fig. 451) [6], enfin abside précédée d'une ou deux travées de chœur flanquées de collatéraux terminées ou non par des absidioles [7]. C'est ce dernier plan qui devient le plus commun au XIIe siècle et qu'on rencontre non seulement dans une foule d'églises rurales, mais même dans des constructions considérables, comme la cathédrale de Lyon [8] et celle d'Autun (fig. 300) [9].

Les grandes abbayes bénédictines ne pouvaient s'accommoder d'un chœur aussi peu développé, aussi la plupart ont-elles adopté de préférence le plan que nous voyons en usage dans toutes les provinces où les Bénédictins ont eu de grands établissements, c'est-à-dire le chœur entouré d'une carolle ou bas-côté avec absidioles rayonnant autour de ce bas-côté.

C'est à Tournus que nous trouvons le premier

1. Ainsi à Anzy-le-Duc et à Paray-le-Monial (fig. 448). — A Cluny, il y avait deux transepts très prononcés et munis l'un d'une, l'autre de deux absidioles sur chaque bras (fig. 229).

2. Citons comme exemples : Châteauneuf, Bois-Sainte-Marie, Saint-Laurent-en-Brionnais, Vareilles, etc.

3. Par exemple Anzy-le-Duc (Thiollier, pl. 22), Paray-le-Monial, Semur-en-Brionnais, Clessé (Virey, pl. 23), Saint-Marcel de Cluny (*Ibid.*).

4. Par exemple Cluny, Paray-le-Monial, la Charité-sur-Loire, Tournus.

5. Voir Saint-Barthélemy de Farges, Saint-Vincent-des-Prés, Sigy-le-Châtel (Virey, *op. cit.*, pl. 4, 5. 6).

6. Ou encore à Saint-Hippolyte (Virey, pl. 8), au Bourg-de-Thizy (*Ibid.*, pl. 9).

7. Comme à Chapaize (Virey, pl. 10), Iguerande (*Ibid.*, pl. 11), Autun (fig. 300).

8. Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. II, p. 345, fig. 27.

9. La cathédrale de Lyon a été rebâtie sous les règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis, mais tout le soubassement du chevet est un reste de l'église romane commencée par l'évêque Josserand entre 1107 et 1118 (voir Guigue et Bégule, *Monogr. de la cath. de Lyon*, p. 4 et s.).

exemple de ce plan magnifique (fig. 449). On l'appliqua à la grande église de

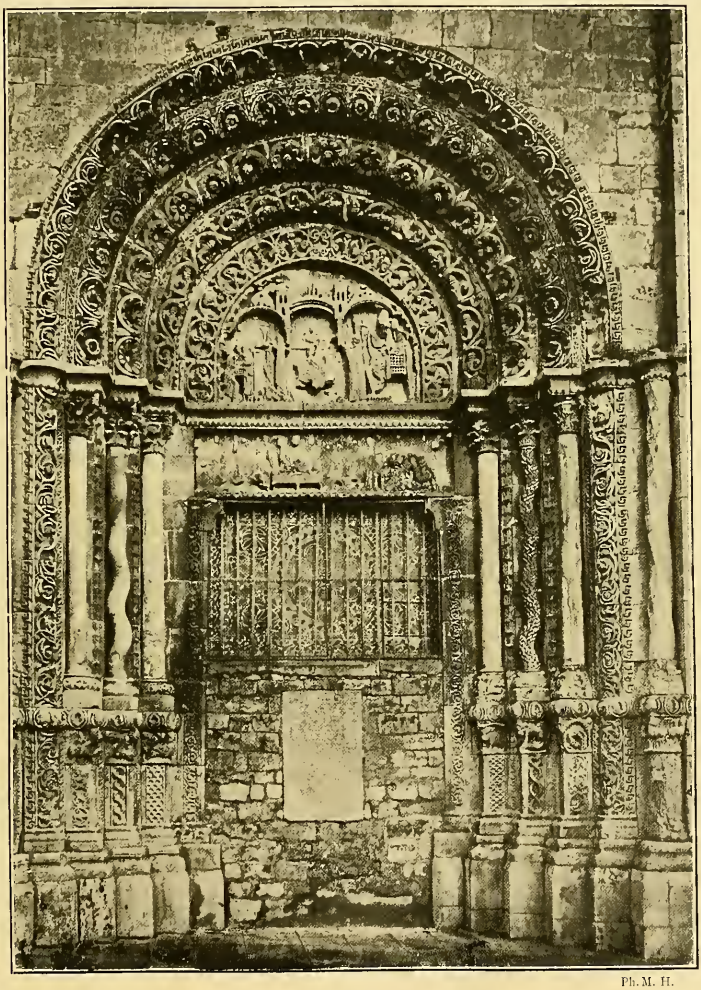

Ph. M. H.

Fig. 453. — Avallon. Église Saint-Lazare.

Cluny lors de sa reconstruction à la fin du XI^e siècle, et c'est probablement l'influence de cette illustre abbaye qui le fit adopter également à Paray-le-Monial

(fig. 448) et à la Charité-sur-Loire (fig. 452). On le trouve même dans des prieurés de peu d'importance, comme à Bois-Sainte-Marie (fig. 305) [2]. En revanche, il est très rare dans les églises séculières, et la cathédrale de Langres est, je crois, le seul édifice non monastique dont le chevet soit entouré d'un collatéral, encore n'avait-il pas de chapelles rayonnantes.

J'ai cité plus haut une preuve de l'influence exercée sur l'école bourguignonne par les monuments antiques, on pourrait donc s'attendre à ce que cette influence fût aussi sensible dans la sculpture bourguignonne qu'elle l'est dans la sculpture provençale. Il n'en est cependant pas ainsi. Certes on peut dans les détails relever des imitations plus ou moins fidèles des motifs de décoration en usage dans les édifices gallo-romains. Les rais de cœur, les grecques, les files de perles, que nous trouvons au magnifique portail de Charlieu, les oves de l'église d'Avallon, procèdent en ligne droite de l'art antique. Mais les exemples de ce genre sont bien moins communs qu'en Provence et bien moins caractérisés. Il en est de même pour la sculpture des figures. On peut çà et là signaler de ces bas-reliefs à figures trapues et peu expressives, qui dérivent de l'art vulgaire et abâtardi dont les stèles funéraires du IIIe et du IVe siècle nous ont conservé de fâcheux spécimens. Mais ces exemples se rencontrent surtout dans la partie méridionale de la province, et l'on peut se demander si les artistes auxquels on les doit n'étaient point sortis des ateliers de l'Auvergne et de la vallée du Rhône, car la sculpture bourguignonne proprement dite a un autre aspect; elle est aussi expressive que l'autre l'est peu, elle dénote dans les détails de pure ornementation une fécondité d'invention sans pareille et mêle aux motifs empruntés à l'art gallo-romain une variété infinie de rosaces, de rinceaux, de rubans plissés et de feuillages aux contours les plus fantaisistes.

Partout où la nature a mis à portée des constructeurs une pierre propre au travail du ciseau, nous voyons une riche décoration couvrir les voussures des portes, en garnir les montants et envahir jusqu'aux fûts et aux socles des colonnettes qui les flanquent.

Il nous reste encore de nombreux spécimens de la sculpture bourguignonne; les plus fameux se voient aux portes de Saint-Lazare d'Autun, de la Madeleine de Vézelay, de Saint-Lazare d'Avallon (fig. 453), de l'église de Charlieu. Nombre de monuments moins connus ont conservé de remarquables tympans et surtout des séries de chapiteaux, d'autant plus intéressants que beaucoup sont historiés. Nous y reviendrons plus loin et nous aurons l'occasion de faire ressortir avec plus de détails les qualités qui assurent à l'école bourguignonne, dans le domaine de la sculpture, un rang au moins égal à celui qui lui revient dans le domaine de l'architecture.

# CHAPITRE XIV

## ÉCOLES D'ARCHITECTURE A L'ÉPOQUE ROMANE

### ÉCOLE AUVERGNATE. — ÉCOLE POITEVINE
### ÉGLISES A COUPOLES

Les églises romanes éparses entre la Loire et les Pyrénées se rattachent pour la plupart à deux groupes principaux, correspondant l'un à la province ecclésiastique de Bordeaux et à la majeure partie de celle d'Auch, l'autre à la province de Bourges et au vaste diocèse de Toulouse qui relevait de la province de Narbonne.

Un même principe essentiel caractérise ces deux groupes, c'est l'emploi de la voûte en berceau pour couvrir la nef et l'utilisation des voûtes des collatéraux pour contrebuter celle de la nef. Il a pour conséquence, quel qu'en soit le mode d'application, de rendre impossible l'ouverture de fenêtres entre le sommet des arcades de la nef et la voûte. Toutes les églises ainsi construites présentent donc ce trait commun que leurs nefs n'ont point de jours directs, elles ne sont éclairées que par les fenêtres des collatéraux.

Les deux façons les plus usitées de contrebuter le berceau de la nef à l'aide des voûtes latérales sont les suivantes :

Tantôt les bas-côtés, ou les tribunes qui les surmontent, sont couverts de voûtes en demi-berceau, c'est-à-dire en quart de cercle, qui viennent buter contre les murs de la nef au niveau des impostes de la maîtresse voûte. C'est le système le plus employé en Auvergne, dans le Centre, dans la région de Toulouse.

Tantôt les bas-côtés sont couverts de voûtes d'arêtes, ou plus rarement de voûtes en berceau, montées à une hauteur assez grande pour épauler à sa naissance le berceau de la nef. C'est le système le plus répandu en Poitou et dans toute l'ancienne province ecclésiastique de Bordeaux.

L'emploi plus ou moins exclusif de l'un ou l'autre système a donné naissance à deux écoles bien distinctes : l'école auvergnate et l'école poitevine.

### ÉCOLE AUVERGNATE

Il paraît probable qu'une école d'architecture déjà florissante existait en Auvergne dès le début du XI^e siècle, car le roi Robert, voulant faire reconstruire l'église Saint-Aignan d'Orléans, prit modèle sur la cathédrale de Clermont [1].

1. Chron. d'Helgaud, dans le *Rec. des Hist. de la France*, t. X, p. 110.

L'Auvergne comptait d'ailleurs à cette époque de riches abbayes qui contribuèrent à répandre au loin la réputation de ses architectes. Parmi les principales, il faut citer celle de la Chaise-Dieu, qui possédait des prieurés jusqu'en Poitou et à qui on doit la construction de l'église de Sainte-Gemme, bâtie vers 1079, et celle de Parthenay-le-Vieux, plus jeune d'une cinquantaine d'années [1].

La précocité de l'école auvergnate paraît encore démontrée par une considération d'un autre ordre. Certaines églises de l'ancien diocèse de Clermont, même parmi les plus importantes, ont des voûtes en berceau sans doubleaux (fig. 230); on en peut conclure que l'école dont elles relèvent s'est constituée à une époque où l'usage du doubleau n'était pas encore généralisé.

On est peu d'accord sur les limites qu'il convient d'attribuer à l'école auvergnate. Viollet-le-Duc les étendait au nord jusqu'à Nevers et au sud jusqu'à Toulouse et à Saint-Papoul [2]. Quicherat, au contraire, réduisait son domaine à l'Auvergne proprement dite et faisait de Toulouse le centre d'une école distincte [3]. M. Anthyme Saint-Paul a été plus loin encore, et aux deux écoles admises par Quicherat il en a ajouté deux autres, celle du Bourbonnais et celle du Limousin [4]. Mais il n'existe point entre les monuments de ces régions des différences assez tranchées pour justifier ces distinctions. En fait, le trait qui constitue la principale caractéristique de l'école auvergnate, et qui consiste à contrebuter la voûte de la nef à l'aide des voûtes en demi-berceau des bas-côtés ou des tribunes, se retrouve dans la grande majorité des églises de l'Auvergne, du Limousin, du Quercy, du Rouergue, de l'Albigeois et de la région toulousaine. Il me paraît donc plus rationnel et plus simple de rattacher tous ces édifices à une même grande famille. Je lui conserverai, pour la commodité du langage, le nom d'école auvergnate, quoique ce nom soit loin de donner une idée exacte de son importance et de l'étendue du territoire sur lequel elle a exercé son action.

Les principales églises relevant de cette école et appartenant à l'Auvergne proprement dite sont : Notre-Dame-du-Port à Clermont (fig. 230), Saint-Paul d'Issoire (fig. 351), Saint-Nectaire (fig. 338, 368), Saint-Saturnin (fig. 454, 455), Mozat, Orcival (fig. 458, 462), Saint-Amable de Riom, Saint-Julien de Brioude, etc. Sauf la dernière, elles sont toutes situées dans le Puy-de-Dôme et présentent ce trait commun qu'elles ont des tribunes sur les bas-côtés et que ce sont les voûtes en demi-berceau de ces tribunes qui contrebutent celle de la nef. Cette disposition a permis de donner des proportions très élancées à la nef, tout en assurant à l'ensemble de la construction une stabilité remarquable. Elle a permis d'éclairer l'édifice, non pas seulement par les fenêtres des bas-côtés, mais aussi par un second étage de fenêtres ouvertes dans le mur extérieur des tribunes (fig. 454).

1. Berthelé, *Recherches sur l'histoire des arts en Poitou*, p. 72 et 75. Ainsi s'explique l'influence auvergnate qui est manifeste dans la disposition des voûtes de l'église de Parthenay-le-Vieux.

2. *Dict. d'archit.*, t. V, p. 165.

3. *Mélanges d'archéologie*, p. 484.

4. *Histoire monumentale de la France*, p. 114 et s.

Elle constitue en un mot une admirable formule à laquelle on doit quelques-unes des plus belles églises que l'époque romane ait vu élever.

Il convient toutefois de remarquer que ces églises munies de tribunes sont une exception même dans le diocèse de Clermont, qu'il n'y en a pas un seul exemple dans le diocèse de Saint-Flour [1], démembré du précédent en 1317, et que le

Bruyerre del.

Fig. 454. — Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme). Coupe sur la nef.

diocèse du Puy, correspondant au Velay que tant de liens rattachaient à l'Auvergne, n'en possède pas davantage [2].

Par contre il en existe en Limousin, à Beaulieu (fig. 470) et à Saint-Robert [3], et c'est à Saint-Martial de Limoges que paraît avoir pris naissance une variété du même type, dont l'ordonnance générale repose sur les mêmes principes, mais appliqués avec beaucoup plus de hardiesse.

1. Rochemonteix, *Les églises romanes de la Haute-Auvergne*, passim.

2. N. Thiollier, *L'archit. romane dans l'ancien diocèse du Puy*, p. 10 et s.

3. La transformation dont l'église de Saint-Robert a été l'objet, il y a peu d'années, a fait disparaître en grande partie les restes qui permettaient de la ranger dans cette catégorie.

Mais encore une fois, ce type d'édifice était exceptionnel, il pouvait répondre aux besoins des abbayes ou des collégiales d'une importance particulière, il ne pouvait convenir aux églises secondaires, surtout dans une région dont certaines parties ont toujours été pauvres et ont dû se contenter d'édifices religieux très modestes. Ces petites églises, où l'on visait à l'économie, comme celles de Culhat (fig. 241) ou de Bourg-Lastic (fig. 456), sont néanmoins voûtées, et beaucoup ont des collatéraux malgré le surcroît de dépense qui devait en résulter et devant lequel

Bruyerre del.

Fig. 455. — Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme).

on n'a pas reculé à cause, sans doute, des avantages sérieux que présentaient ces collatéraux avec leurs voûtes en demi-berceau, pour combattre la poussée de la maîtresse voûte et assurer la durée des édifices.

J'ai déjà dit qu'avec des voûtes épaulées par celles des collatéraux il n'y avait pas place pour ouvrir dans la nef des jours directs ; les grandes églises auvergnates s'éclairaient donc par les bas-côtés et par l'abside. Celles qui ont des tribunes ont habituellement un second rang de fenêtres, mais qui ne procure pas toujours une lumière bien abondante, car sauf dans les édifices du type de Saint-Martial, le triforium est réduit ordinairement à deux ou trois baies accolées, amorties en plein cintre et de dimensions assez réduites. Au XII^e siècle toutefois on a, dans certains monu-

ments, donné au triforium des proportions plus amples en augmentant sensiblement la hauteur de ses baies ; on a même cherché à lui donner plus d'élégance en remplaçant l'arc en plein cintre par un amortissement en trèfle [1]. Malgré cela, la nef des églises auvergnates est assez sombre, surtout quand la présence d'un clocher sur la façade [2] n'a pas permis de les éclairer de ce côté.

Rien de plus sobre, on pourrait dire de plus sévère que l'intérieur de ces églises. La nef surtout paraît nue avec ses piliers dont la face principale ne porte souvent ni colonnes, ni pilastres, avec ses arcades dont le cintre n'est pas doublé, avec sa voûte tout unie dont la naissance n'est même pas marquée par un modeste bandeau.

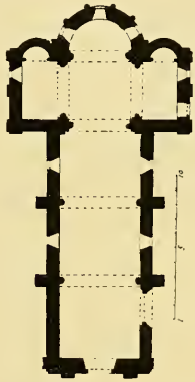

Fig. 456. — Bourg-Lastic. Plan d'après Mallet.

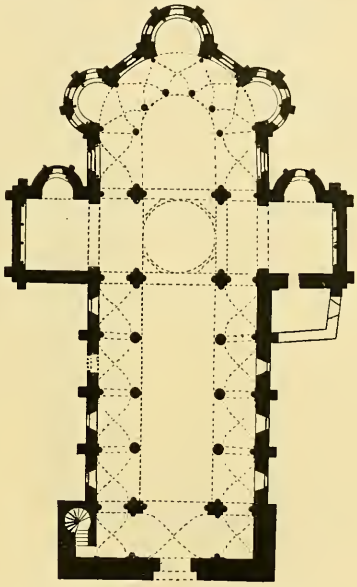

Fig. 457. — Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), d'après Bruyerre.

Le plan ne rachète pas toujours cette excessive simplicité, car il ne comporte souvent, en dehors de la nef, qu'un transept sur lequel s'ouvrent l'abside, précédée ou non d'un chœur, et deux absidioles (fig. 456) [3].

Toutefois dans les églises importantes, celles surtout qui relevaient de l'ordre de saint Benoît, on trouve habituellement un chœur développé avec carolle et absidioles rayonnant autour. C'est cette belle disposition que l'on admire à Notre-Dame-du-Port, à Saint-Nectaire (fig. 457), à Orcival (fig. 458), à Issoire, à Saint-

1. On peut voir réunies à Notre-Dame-du-Port et à Issoire (fig. 351) les formes successives qu'on a données au triforium.

2. Comme à Notre-Dame-du-Port.

3. Comme à Bourg-Lastic, à Thuret, à Courpiat (Puy-de-Dôme).

Amable de Riom (Puy-de-Dôme), à Brioude (Haute-Loire), à Saint-Robert et à Beaulieu (Corrèze) et dans toutes les grandes églises du modèle de Saint-Martial de Limoges et de Saint-Sernin de Toulouse.

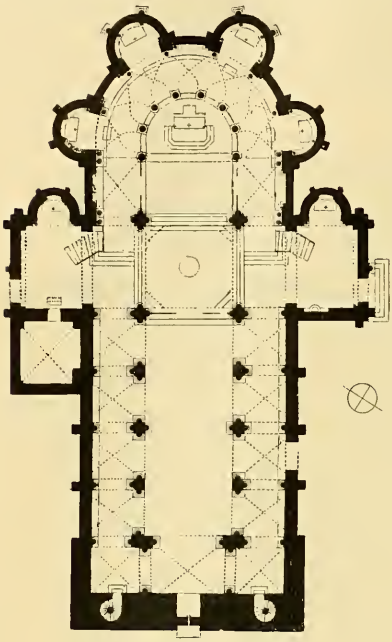

Fig. 458. — Orcival (Puy-de-Dôme), d'après Bruyerre.

Mais, tandis que les églises de ce type ont ordinairement un nombre impair de chapelles au pourtour du chœur, ce qui met une absidiole dans l'axe du monument, les églises auvergnates en ont assez souvent un nombre pair (fig. 458), ce qui conduit à placer une fenêtre dans l'axe de l'église. Beaucoup d'archéologues considèrent cette particularité comme un des caractères essentiels de l'école auvergnate. Or il est à noter que, si elle est plus fréquente dans cette école que dans aucune autre, et si une influence auvergnate paraît manifeste dans les quelques édifices étrangers à l'Auvergne où on la retrouve, comme la cathédrale de Valence [1], l'église de Châtel-Montagne [2] ou celle de Saint-Hilaire de Poitiers [3], elle constitue l'exception et non la règle, même en Auvergne [4].

Quoi qu'il en soit, le sanctuaire des grandes églises auvergnates, avec ses hautes colonnes reliées par des arcs très surhaussés, ses bas-côtés et sa ceinture d'absidioles, produit un grand effet. Vu de l'extérieur, il en produit plus encore par la façon

1. A. de Baudot et Perrault-Dabot, *Les cathédrales de France*.

2. *Arch. des Mon. hist.*, t. IV, pl. 40.

3. *Congrès archéol. de France*, Poitiers, 1903, p. 20.

4. Ainsi, dans le Puy-de-Dôme, on ne trouve quatre absides qu'à Notre-Dame-du-Port, à Chamalières près de Clermont, à Orcival ; en revanche il y en a un nombre impair à Saint-Nectaire, Volvic, Billom, Saint-Amable de Riom, Artonne, Maringues, Saint-Myon, Issoire. Dans la Haute-Loire, Chamalières-sur-Loire et Saint-Paulien ont quatre chapelles, mais Brioude en a cinq. Dans le Cantal, il n'y a qu'une église à chapelles rayonnantes, Saint-Urcize ; elle en a trois. Je ne connais aucun exemple de chapelles en nombre impair en Limousin, en Quercy, en Rouergue, en Albigeois, ni dans la région de Toulouse. M. du Ranquet, qui a longuement étudié les églises auvergnates, prétend que les absidioles en nombre pair ne se rencontrent que dans les églises dédiées à la Vierge. M. de Rochemonteix partage cette opinion (*Eglises romanes de la Haute-Auvergne*, p. 59).

dont s'échelonnent les combles des diverses parties du chevet et par l'élégance de la décoration extérieure qui contraste avec la sobriété de l'intérieur. Les éléments les plus typiques de cette décoration sont d'abord de vigoureuses corniches portées sur d'élégants modillons dont le plus grand nombre appartient à une variété remarquable, mais qui n'est point aussi spéciale à l'Auvergne qu'on le croit généralement. Je veux parler des modillons à copeaux (fig. 459), ainsi nommés à cause des enroulements qui en décorent la tranche et que Viollet-le-Duc a comparés ingénieusement aux copeaux que fait un charpentier en évidant le bout d'une solive avec une bisaiguë [1].

Ce sont ensuite des compartiments ornés de courtes colonnettes, qui dessinent

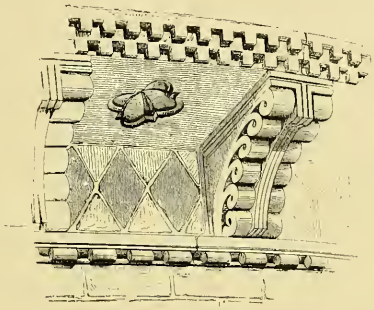

Fig. 459. — Clermont. Notre-Dame-du-Port. Corniche, d'après Viollet-le-Duc.

une espèce d'attique au sommet des murs de l'abside principale (fig. 368), puis des cordons de billettes qui courent horizontalement à la hauteur des impostes des fenêtres et se relèvent autour du cintre de chacune d'elles (fig. 368).

Ce sont enfin des incrustations de pierres de couleurs, taillées de façon à produire des dessins géométriques de formes variées. On les place en guise de frise au-dessous de la corniche de l'abside principale (fig. 459), quelquefois aussi sous la corniche de la nef, plus souvent aux pignons du transept. La façade de la cathédrale du Puy (fig. 460), les extrémités du transept de Saint-Geniès de Thiers (fig. 461), des absides de Saint-Nectaire (fig. 368), d'Issoire, de Saint-Saturnin (fig. 455) en ont conservé de remarquables exemples.

Enfin, ce qui achève de donner aux églises auvergnates un caractère à part, c'est la belle disposition de leurs clochers. Grandes ou petites, elles en ont généralement un au carré du transept ; parfois il y en a un second sur la première travée de la nef [2], ou bien deux de part et d'autre de la façade [3], mais ceux-ci n'ont jamais

1. *Dictionn. d'archit.*, t. IV, p. 309.
2. Comme à Brioude et Notre-Dame-du-Port.
3. Par exemple à Saint-Nectaire, à Conques à Mauriac.

grande importance. Celui de la croisée, au contraire, est souvent une belle et haute tour octogone, amortie par une pyramide peu élevée et surmontant un puissant massif carré. Ce massif, qui émerge au-dessus des toitures, lui assure une

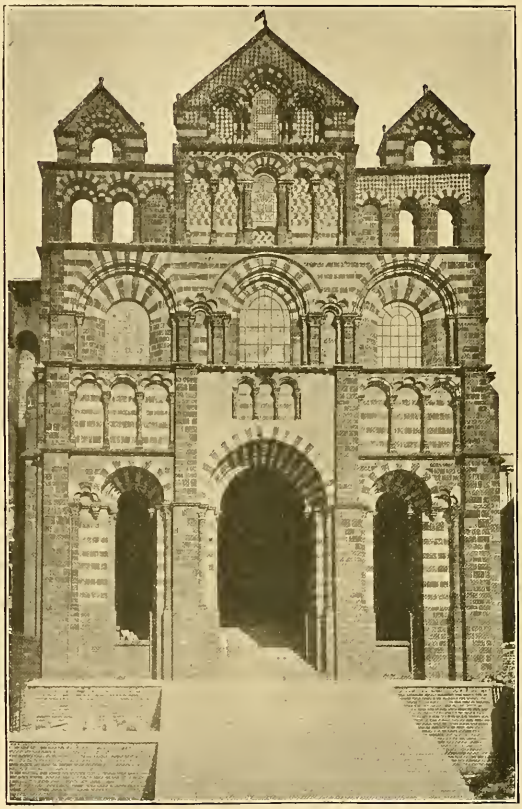

F. Thiollier ph.

Fig. 460. — Le Puy. Façade de la cathédrale.

solide assiette et complète la série d'étagements successifs qui couronnent le sanctuaire. Les églises de Notre-Dame-du-Port, d'Orcival (fig. 462, 463), d'Issoire, de Riom, de Saint-Nectaire, de Saint-Saturnin (fig. 454 et 455) nous fournissent de magnifiques exemples de cette belle disposition [1].

1. La plupart, malheureusement, ont été restaurées à l'excès de nos jours. Leurs clochers notamment ont reçu des flèches plus aiguës que n'étaient les anciennes.

Enfin notons comme détail accessoire que les architectes auvergnats témoignent un certain goût pour les arcs en mitre et qu'ils en introduisent parfois dans les arcatures aveugles dont ils ornent les extrémités du transept, comme à Issoire (fig. 351), ou l'étage inférieur des clochers, comme celui de Mauriac (fig. 464).

Les caractères que je viens d'énumérer ne se rencontrent réunis dans un même édifice que dans le nord du diocèse de Clermont. Cela tient à ce que, au moyen âge comme de nos jours, toutes les parties de l'Auvergne n'étaient pas également riches. Le Cantal, par exemple, n'a jamais connu la prospérité de la Limagne et de

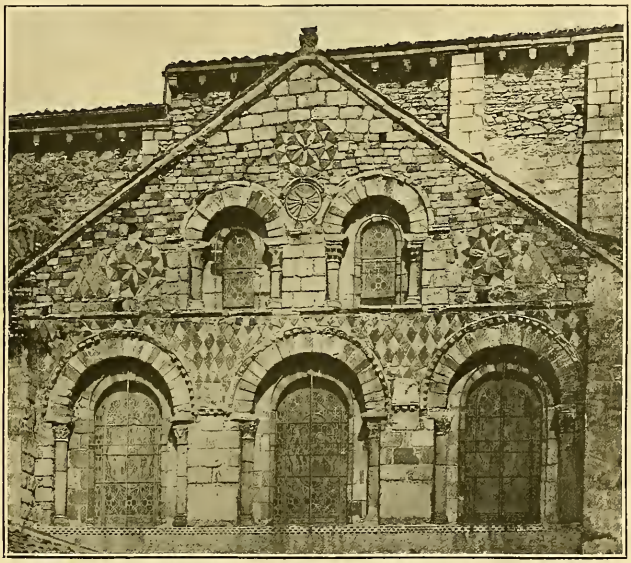

Ph. M. H.

Fig. 461. — Thiers. Église Saint-Geniès. Bras sud du transept.

la vallée de l'Allier; aussi ses plus beaux édifices, comme l'église de Mauriac, s'éloignent-ils sensiblement de ce qu'on est habitué à considérer comme le vrai type auvergnat. Cela est encore plus frappant si l'on examine les petites églises de campagne ; toutes ont quelques liens de parenté avec les grands édifices que je décrivais tout à l'heure, mais ce sont des parents pauvres, et leurs liens de parenté sont souvent peu apparents. A plus forte raison les caractères distinctifs de l'école auvergnate ne se rencontrent-ils jamais au complet quand on se rapproche des limites du territoire propre à cette école.

Ainsi dans le Velay on ne connaît aucun exemple de voûte en demi-berceau

contrebutant la voûte de la nef [1], et cependant c'est le plus constant de tous les

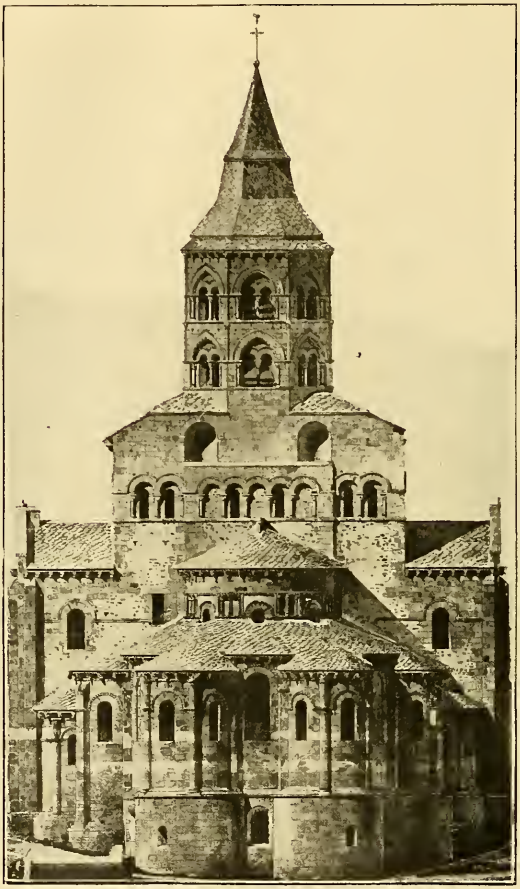

Bruyerre del.

Fig. 462. — Orcival (Puy-de-Dôme).

caractères de l'école auvergnate, et nombreuses sont les églises où on le rencontre, depuis le Bourbonnais et le Limousin jusqu'aux Pyrénées [2]. Mais le Velay forme

1. Voir N. Thiollier, *L'architecture romane dans le diocèse du Puy*, p. 12.

2. On retrouve ce système de voûtes jusque dans la nef de Valcabrère, et la travée romane de la cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges.

un territoire mixte, où sont venues se confondre des influences d'origine différente. Au point de vue de la construction, il relève plutôt de l'école de Bourgogne ou de celle de Provence ; au point de vue de la décoration, il est tributaire de l'école auvergnate, car les églises y ont la même sévérité d'aspect, le même style de sculpture, les mêmes combinaisons d'appareils multicolores. Nulle part ce contraste n'est plus manifeste que dans la cathédrale du Puy (fig. 460) et le charmant cloître

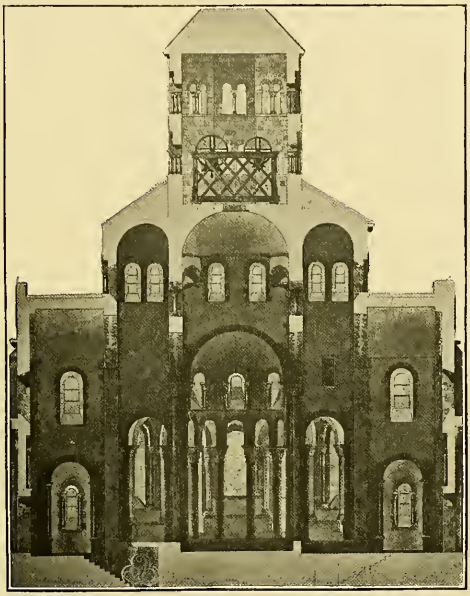

Bruyerre del.

Fig. 463. — Orcival (Puy-de-Dôme). Coupe sur le transept.

qui l'avoisine (fig. 373). Le système des voûtes de cette cathédrale (fig. 261) n'a aucun rapport avec celui qu'on rencontre habituellement en Auvergne, car elle est couverte d'une série de coupoles et non d'une voûte en berceau. Mais c'est un fait accidentel qui, pas plus que le style et la position particulière du clocher [1], ne doit empêcher de la rattacher à l'école auvergnate. Elle est restée d'ailleurs unique dans son genre, malgré l'influence incontestable qu'elle a exercée dans un rayon assez étendu. Beaucoup d'églises du Velay lui ont emprunté l'alternance d'assises de couleur différente, l'emploi pour porter les coupoles d'un

1. On remarquera les analogies que ce clocher présente avec certains clochers limousins, ceux d'Uzerche (fig. 423) et de Saint-Léonard (fig. 425), par exemple.

type très spécial et très élégant de trompes en cul-de-four, enfin une forme très originale d'archivoltes à trois lobes (fig. 466), dont la mode s'est répandue par

E. Durand ph.

Fig. 464. — Mauriac (Cantal).

Vienne et Valence jusque sur les bords du Rhône et dans une partie du Dauphiné.

Le Limousin, le Rouergue, le Quercy ne produisant pas ces pierres volcaniques avec lesquelles les Auvergnats faisaient leurs mosaïques de couleurs variées, on n'y

trouve pas les combinaisons d'appareil dont je parlais tout à l'heure, mais par l'ordonnance intérieure, par le système des voûtes, par maint détail d'ornementation, la plupart des églises de cette région offrent assez d'analogies avec celles d'Au-

C. Enlart ph.
Fig. 465. — Toulouse. Saint-Sernin. Intérieur de la nef.

vergne pour qu'on puisse les considérer comme des membres de la même famille.

J'ai déjà dit deux mots des grandes églises romanes du Midi dont Saint-Sernin de Toulouse est le spécimen le plus célèbre et le plus parfait (fig. 465). Les proportions de cet édifice sont si belles, sa construction est si hardie qu'on a voulu y voir le type accompli d'une école spéciale.

A coup sûr, si on le compare à Notre-Dame-du-Port ou à Saint-Paul d'Issoire, si on considère les neuf absides qui entourent son chevet (fig. 310), les grandes et larges

Ph. M. H.
Fig. 466. — Chamalières-sur-Loire. Arcature le long de la nef.

baies de son triforium, les bas-côtés qui flanquent son transept, les doubles collatéraux qui accompagnent sa nef (fig. 278), on est frappé des différences. Mais si on prend la peine de les analyser, on reconnaît bien vite que ce sont seulement des différences de proportion, qui ne portent ni sur les traits caractéristiques de la construction, ni sur les éléments constitutifs de l'édifice.

En réalité, Saint-Sernin de Toulouse forme, avec les églises de Saint-Gaudens et d'Alet, comme les derniers anneaux d'une chaîne qui, par Burlatz, Marcillac, Saint-Sauveur de Figeac, Sainte-Foy de Conques et Saint-Martial de Limoges (fig. 467), s'étendait du diocèse de Clermont aux limites méridionales du diocèse de Toulouse [1]. Tous ces monuments ont la même structure ; ils ont tous une nef voûtée en berceau, des bas-côtés voûtés d'arêtes et surmontés de tribunes dont les voûtes en quart de cercle viennent épauler la maîtresse voûte, un vaste chœur avec bas-côtés flanqués d'absidioles, un transept très accusé dont le carré est surmonté d'une tour octogone. Les proportions peuvent être plus harmonieuses que celles des églises d'Auvergne, la hardiesse de la construction plus grande, la nef plus élancée, le triforium plus ample, l'architecte a appelé à son aide certaines ressources que les Auvergnats négligent souvent, comme l'emploi systématique du doubleau et des arcades à double voussure, ce qui l'entraîne à

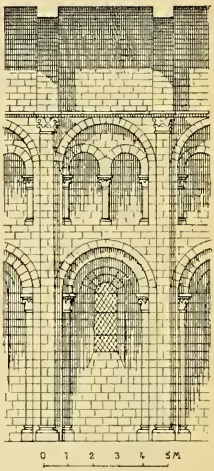


Fig. 467. — Limoges. Saint-Martial. Travées de la nef.

1. La chronologie des divers édifices que je viens de citer n'est pas encore établie d'une manière incontestable. L'église Saint-Martial, détruite par un incendie en 1053, fut reconstruite par l'abbé Adémar que l'ordre de Cluny y avait installé en 1063. Il semble qu'elle était entièrement achevée en 1096 quand le pape Urbain II en fit la consécration. Il n'en reste rien, mais elle s'est conservée en grande partie jusqu'en 1792, et d'anciens documents graphiques permettent d'en retracer les traits essentiels (Ch. de Lasteyrie, *L'abb. de Saint-Martial de Limoges*, p. 295 à 307). On attribue la construction de l'église de Conques à l'abbé Odolric (Dujardin, *Cartul. de Conques*, p. 33) ; celle de Saint-Sauveur de Figeac a été bâtie au XIIe siècle, à l'imitation de celle de Conques, à laquelle l'unissaient des liens très étroits ; elle a reçu toutes sortes de modifications à l'époque gothique. Enfin Saint-Sernin de Toulouse a été commencé dans le dernier quart du XIe siècle ; quand la dédicace en fut faite, en 1096, par le pape Urbain II, le chœur seul était en partie élevé. Le transept fut l'œuvre de saint Raymond, mort en 1118 après avoir commencé et conduit aux trois quarts la construction des bas-côtés. On travailla encore à l'édifice pendant de longues années, mais les siècles suivants, en y imprimant leur marque dans maint détail, en ont heureusement respecté l'ordonnance générale.

modifier la forme des piliers, mais il n'en est pas moins évident qu'une parenté étroite unit tous ces édifices.

Notons toutefois dans les églises de la région de Toulouse une particularité qui leur donne une physionomie spéciale. La bonne pierre à bâtir étant fort rare dans la large plaine où coule la Garonne, on a dû recourir à la brique pour toutes les constructions publiques et privées, mais cela n'a eu d'influence que dans quelques détails secondaires, comme le profil des piliers ou la forme des baies des clochers; cela n'a entraîné aucune modification dans les traits essentiels des monuments. L'emploi de la brique n'a point, au surplus, été limité à l'époque romane; il a été tout aussi fréquent à l'époque gothique, et, de nos jours encore, malgré la facilité des transports, la brique entre pour une part prédominante dans toutes les constructions.

Fig. 468. — Toulouse. Église Saint-Sernin. Chapiteau, d'après A. de Baudot.

Les églises romanes de Toulouse se distinguaient encore par le très réel mérite des sculptures qui les décoraient. Il s'en est conservé à Saint-Sernin des spécimens dont je parlerai plus loin avec quelque détail, en même temps que des beaux portails de Moissac, de Conques, de Beaulieu, de Carennac, et des linteaux sculptés des églises d'Auvergne. Enfin peu de régions sont plus riches en chapiteaux intéressants. Les uns sont ornés de figures qui forment des scènes parfois assez compliquées, les autres sont couverts d'une décoration végétale d'une rare élégance. Il y a entre eux de grandes différences de style qu'on a souvent attribuées à des différences de date, alors qu'elles tiennent principalement à la nature des pierres que les sculpteurs avaient à leur disposition. Ainsi à Toulouse (fig. 468), à Saint-Gaudens, à Carcassonne, à Alet, où l'on s'est servi de calcaire à grain fin, la sculpture des chapiteaux est fine et nerveuse. Elle l'est moins en Auvergne, où les matériaux dont on dispose sont plus gros-

Fig. 469. — Saint-Robert (Corrèze).

siers, et les curieuses suites de chapiteaux à figures de Saint-Nectaire, de Saint-Saturnin et de Notre-Dame-du-Port sont d'un style assez lourd. Mais c'est surtout dans les régions où l'on emploie le granit que la sculpture prend un aspect parti-

A. de Baudot d el.

Fig. 470. — Beaulieu (Corrèze). Coupe sur le chevet.

culièrement rude. C'est le cas en Limousin où l'on a su néanmoins tailler dans cette matière ingrate de beaux chapiteaux à feuillages[1] (fig. 469).

J'ai dit plus haut que quelques archéologues ont voulu attribuer à cette dernière

1. Il y a aussi en Limousin de très beaux chapiteaux à figures du XIIe siècle, mais ils ne se rencontrent guère comme les grands tympans sculptés que dans la partie méridionale de la

province une école spéciale. J'estime que c'est à tort. Les monuments du Limousin présentent, en effet, de singuliers disparates qui prouvent que leurs constructeurs, loin d'avoir l'unité de traditions et de principes qui constituent une école, obéissaient à des influences diverses. Les uns, comme les architectes des églises de Beaulieu (fig. 470) et de Saint-Robert (Corrèze), s'inspiraient des modèles auvergnats, dont ils conservaient même le petit triforium archaïque que j'ai signalé à Notre-Dame-du-Port; d'autres, comme le constructeur de Saint-Martial de Limoges, perfectionnaient ce type et en tiraient cette magnifique variante (fig. 467) dont Saint-Sernin de Toulouse nous offre le spécimen le plus accompli; d'autres, comme les architectes de Saint-Léonard ou d'Uzerche, imitaient les églises auvergnates à bas-côtés dépourvus de tribunes; d'autres, comme l'architecte de la belle église du Dorat, cherchaient plutôt leurs inspirations en Poitou; d'autres enfin, comme celui de Solignac (fig. 264), copiaient les églises à coupoles du Périgord. En résumé, le Limousin voisin de l'Auvergne, placé sur les confins du Midi dont il parlait la langue, uni au Poitou par maintes relations économiques et politiques, formait une sorte de terrain mixte où venaient s'entrechoquer des courants trop divers pour qu'une école à caractères nettement déterminés pût s'y former.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que les églises romanes de cette province appartiennent en majorité à la même famille que celles d'Auvergne; que beaucoup, surtout en allant vers le nord ou vers l'ouest, relèvent plutôt de l'école du Poitou; que dans les unes et les autres on rencontre souvent certaines particularités qui leur donnent un air de parenté assez frappant. Ce sont notamment l'extrême étroitesse des bas-côtés, l'emploi fréquent des pendentifs au lieu des trompes pour porter les coupoles construites sous les clochers (fig. 239 et 359), la forme originale et élégante de ces clochers, dont les églises d'Uzerche (fig. 423) et de Collonges dans la Corrèze, et celle de Saint-Léonard (fig. 425) dans la Haute-Vienne nous offrent de beaux spécimens; un type assez uniforme de façades, caractérisé par une porte flanquée de deux longues arcades aveugles dénuées d'ornement, le tout surmonté d'un clocher accompagné de deux clochetons, comme à Saint-Junien ou au Dorat (fig. 405); enfin un goût prononcé pour les archivoltes festonnées, comme le prouvent les portes de Vigeois (fig. 378), de la Souterraine et du Dorat, l'abside de la petite église de Rosiers d'Egletons (fig. 363), ou les fenêtres de la cathédrale de Tulle [1].

S'il me paraît difficile de reconnaître l'existence d'une école romane propre au Limousin, je serais moins éloigné d'en admettre une en Berry. Il existe, en effet,

province où l'on trouve le grès jaune à grain fin des environs de Brive (Voir les chapiteaux de Lubersac, de Vigeois, etc.).

1. Ce goût pour les festons se manifeste jusque dans les coupoles limousines. On en voit à Saint-Robert, à la Graulière, qui ont à la clef une large ouverture festonnée. Les artistes romans ont peut-être emprunté les arcs festonnés à l'art musulman, comme ils lui ont pris ces inscriptions coufiques qu'ils ont copiées sans les comprendre sur les portes de la cathédrale du Puy (fig. 383), sur les tailloirs des chapiteaux de Moissac, etc.

dans cette région un groupe d'églises qui s'éloigne par bien des points des traditions suivies dans le reste de la province de Bourges, et qui s'écarte tout autant de l'école poitevine à laquelle on le rattache le plus ordinairement. Mais ce groupe n'a pas une originalité suffisante et n'a pas exercé une action assez étendue pour mériter une place parmi les grandes écoles de l'époque romane. Il est le produit d'influences diverses, dont la plus accentuée semble venir de l'école de Bourgogne qui a poussé dans le voisinage, à la Charité-sur-Loire, un rameau plein de vigueur.

Ce qui distingue surtout les églises du Berry [1], c'est la forme de leur sanctuaire. Il comprend habituellement une abside précédée d'un chœur assez allongé, flanqué de bas-côtés avec lesquels il communique par de hautes arcades portées sur de puissantes colonnes. L'église de Saint-Genou (fig. 360), celle de Saint-Oustrille de Graçay (fig. 301) offrent de beaux exemples de cette disposition. Parfois deux autres absidioles ouvertes sur les bras du transept viennent compléter cet ensemble. Il y a même à Châteaumeillant une église qui compte sept absides parallèles (fig. 303), exemple à peu près unique dans notre architecture du XII^e siècle [2].

En élévation, le chœur de ces édifices est aussi remarquable qu'en plan. Il est toujours voûté en berceau. Les collatéraux du chœur sont généralement voûtés de même, mais, contrairement à l'usage admis dans le reste de la province de Bourges, leurs voûtes ne sont pas montées assez haut pour épauler la maîtresse voûte. Il en résulte qu'on a pu, comme en Bourgogne, percer des fenêtres au-dessous de la voûte du chœur. L'appui de ces fenêtres est séparé du sommet des arcades du chœur par un assez grand intervalle occupé par la portion de mur à laquelle est adossée la voûte du collatéral avec le toit en appentis qui la surmonte. Cet intervalle est parfois décoré du côté du chœur par une arcature aveugle. Les églises de Blet, de Saint-Genou (fig. 360), des Aix-d'Angillon et de Fontgombault nous offrent de beaux exemples de cette élégante ordonnance, qui a dû être inspirée aux Berrichons par l'école de Bourgogne. La nef des églises du Berry est rarement en rapport avec le chœur. Il arrive très souvent qu'elle n'a même pas de bas-côtés. Quand il y en a, ils sont toujours dépourvus de tribunes, et leurs voûtes en berceau ou d'arêtes contrebutent le berceau de la nef. C'est le système usité en Poitou. L'influence poitevine est encore sensible dans les clochers qui surmontent la croisée et qui sont souvent carrés, alors qu'en Auvergne et en Limousin ils sont en majorité octogones. Le joli clocher de Charly (Cher) montre mieux que tout autre cette influence poitevine, car il a conservé sa flèche en pierre, et elle est de forme conique avec imbrications, ce qui est un type propre à l'école du Poitou.

1. Pour les églises de cette région, on peut consulter Buhot de Kersers, *Statist. monum. du départ. du Cher*, 6 vol. in-4, et, du même, un *Essai sur l'architecture religieuse en Berry*, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* de 1870.

2. J'ai déjà dit (p. 294) qu'une disposition analogue se rencontre à l'autre bout de la France dans l'église de Saint-Sever au diocèse d'Aire (Landes).

Les influences bourguignonne et poitevine ne sont pas les seules qui se manifestent en Berry, celle du Limousin se reconnaît dans la disposition des façades de Charenton-sur-Cher, de Drevant et de Germigny (Cher); celle de l'Auvergne même est encore sensible dans les voûtes en quart de cercle qui contrebutent la base du clocher de Livières [1], et dans les arcatures en mitre qui se voient au clocher de Primelles [2].

## ÉCOLE POITEVINE

Tous les archéologues sont d'accord pour reconnaître l'existence d'une école poitevine. Ils le sont moins quand il s'agit de déterminer l'étendue de son domaine. Ainsi les uns y rattachent les églises de la Saintonge et de l'Angoumois [3], les autres en font une catégorie à part [4]. Certains comprennent dans l'école poitevine le Limousin et le Berry, d'autres rangent les monuments de ces deux provinces dans des écoles particulières [5]. En revanche, peu d'auteurs paraissent avoir remarqué les nombreuses ressemblances qui existent entre les monuments religieux du Poitou et ceux qui furent élevés dans le Bordelais, l'Agenais [6] et une partie de la Gascogne.

Je crois, pour ma part, qu'on peut rattacher à l'école poitevine tous les pays qui s'étendent, d'une part, depuis les environs de Pau jusqu'aux confins méridionaux des diocèses de Nantes, Angers [7] et Tours; de l'autre, depuis l'Océan jusqu'à une ligne assez indécise qui suivrait en les dépassant çà et là les limites occidentales des anciens diocèses de Bourges, Limoges, Cahors et Toulouse. Ce vaste territoire correspond à peu près à la IIe Aquitaine des Romains et embrasse la plus grande partie du duché d'Aquitaine de l'époque capétienne. Il convient néanmoins d'appeler poitevine l'école qui s'y est formée, car ses caractères sont plus tranchés dans le Poitou proprement dit que dans le reste de l'Aquitaine, dont certaines parties, comme le Périgord et l'Angoumois, ont obéi à d'autres influences et ont tiré de l'emploi systématique des coupoles un type d'églises qui constitue une famille bien distincte.

L'école du Poitou s'est constituée de bonne heure et, dès le XIe siècle, elle a su élever des édifices entièrement voûtés, comme l'église de Saint-Savin-sur-Gar-

1. Buhot de Kersers, *Statist. monum. du Cher*, t. V, p. 168 et pl. 2.
2. *Ibid.*, t. III, fasc. X, pl. 13.
3. C'était l'opinion d'un homme qui connaissait particulièrement bieu les églises de ces deux provinces, F. de Verneilh (*L'architecture byzantine en France*, p. 177).
4. Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, t. V, p. 154 et 166. — Anthyme Saint-Paul, *Annuaire de l'archéologue*, 1877, p. 110. La Commission des Monuments historiques distingue l'école de la Saintonge de celle du Poitou, tout en reconnaissant qu'elles ont beaucoup de rapports entre elles.
5. Carte des Monuments historiques.
6. Voir par exemple la belle église de Moirax (Lot-et-Garonne).
7. Ainsi l'église de Cunault (Maine-et-Loire) (*Arch. des Mon. hist.*, t. II, pl. 10) est poitevine.

tempe (fig. 471) [1], ou celle de Montierneuf à Poitiers [2]. Les petites églises, voire

C. Enlart ph.

Fig. 471. — Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne).

1. On place habituellement la construction de Saint-Savin vers 1050. Mais l'édifice n'a pas été construit d'un seul jet, et l'on peut y reconnaître quatre parties bien distinctes, le chœur et le transept, les six travées de la nef portée sur de grosses piles rondes, les trois travées voisines de l'entrée, et enfin le porche. Aucune bonne raison n'a encore été donnée pour rajeunir le chœur et le transept. C'est sûrement la partie la plus vieille de l'édifice. Un certain laps de temps a dû s'écouler avant qu'on attaquât la nef, car elle se raccorde mal avec le transept et ses bas-côtés sont plus larges que ceux du chœur. Des neuf travées que comprend la nef, les trois plus voisines de l'entrée présentent trop d'archaïsmes pour être postérieures au début du XIIe siècle ; les six autres, qui sont manifestement plus anciennes, doivent donc être de la fin du XIe. On peut, il est vrai, objecter pour rajeunir le monument le style de ses chapiteaux, mais en admettant même qu'il dénote le XIIe siècle, il faudrait prouver qu'ils n'ont pas été sculptés plus ou moins longtemps après la pose.

2. L'abbaye de Montierneuf fut fondée en

Fig. 472. — Chauvigny. Église Saint-Pierre, d'après Dehio et Bezold.

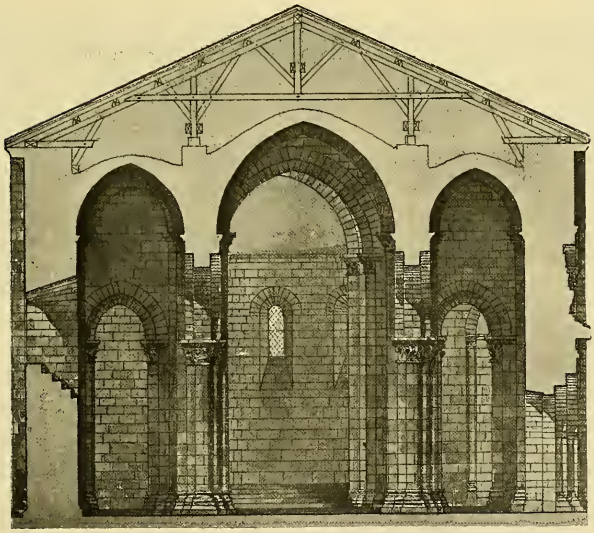

Deverin del.

Fig. 473. — Melle. Église Saint-Pierre. Coupe sur la nef.

1075 par Guillaume VI, comte de Poitiers, qui y fut enterré en 1086. Les parties hautes du chœur ont été refaites au XVe siècle, et la nef a été travestie au XVIIIe dans le goût classique, mais les formes primitives du monument sont encore très reconnaissables.

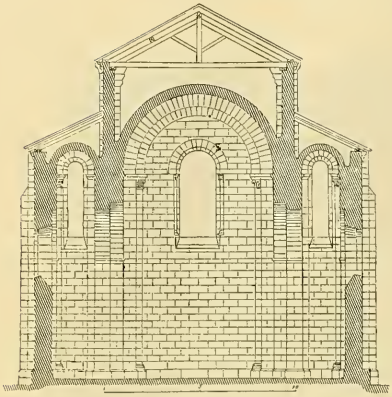

Fig. 474. — Lesterps (Charente). Coupe sur la nef.

même beaucoup d'édifices d'importance moyenne, n'ont pas de bas-côtés le long de la nef. Les grandes en ont toujours, sauf celles qui ont été modifiées au XII^e siècle quand l'emploi des coupoles a commencé à se répandre. Le genre de voûte le plus usité dans l'école poitevine est la voûte en berceau plein cintre, portée sur des doubleaux [1] comme à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, ou à Saint-Pierre de Chauvigny (fig. 472) ; mais on rencontre, dès le commencement du XII^e siècle, des voûtes en berceau brisé, comme à Saint-Pierre de Melle (fig. 473), et elles deviennent de plus en plus communes à mesure qu'on avance vers l'époque gothique.

Ph. M. H.

Fig. 475. — Église d'Aulnay (Charente-Inférieure).

1. Dans la région même où les églises à coupoles sont nombreuses, on peut constater que la plupart avaient reçu primitivement des voûtes en berceau.

Les bas-côtés, quand il y en a, sont voûtés soit en berceau, comme à Lesterps (fig. 474), soit d'arêtes, comme à Saint-Savin (fig. 471) ou à Saint-Pierre de Chauvigny (fig. 472). Dans l'un et l'autre cas, leurs voûtes sont montées assez haut pour contrebuter la maîtresse voûte. Avec une pareille disposition, il n'y a place dans la nef ni pour des tribunes, ni pour des fenêtres; les voûtes commencent immédiatement au-dessus des grandes arcades, et l'édifice n'est éclairé que par les ouverts dans les murs extérieurs des collatéraux comme dans la belle église d'Aulnay en Saintonge (fig. 475) et dans les églises de Poitiers.

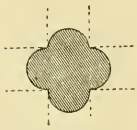

Fig. 476. Nouaillé (Vienne). Pilier de la nef.

Au XIe siècle, on bâtissait encore en Poitou des églises qui, malgré leurs voûtes, étaient portées sur de puissantes colonnes. L'église de Saint-Savin en fournit un magnifique exemple (fig. 471). Mais on reconnut promptement les inconvénients de ce genre de supports, et on le remplaça communément par un pilier carré flanqué de demi-colonnes ; celles-ci ont souvent un diamètre égal au côté du carré qu'elles flanquent, de sorte que la section du pilier prend la forme d'un quatrefeuille (fig. 476). Ce détail est très caractéristique et, comme il se rencontre sur les bords de la Charente aussi bien que sur ceux de la Sèvre, de la Vienne ou de la Gironde, il fournit un bon argument pour comprendre dans une même école les monuments de toute cette région [1].

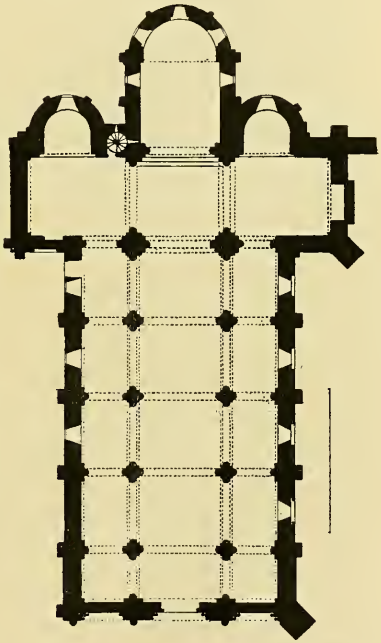

Fig. 477. — Parthenay-le-Vieux, d'après Deverin.

Au XIe siècle, les arcades de la nef sont toujours en plein cintre, mais au XIIe elles sont souvent brisées [2]. On leur donne le plus de hauteur possible et l'on réduit au minimum

1. On trouve des piliers de cette forme dans la Charente, sous le porche de Lesterps ; dans la Charente-Inférieure, à Aulnay (fig. 475); dans les Deux-Sèvres, à Saint-Maixent, à Airvault; dans la Vendée, à Nieul-sur-l'Autise; dans la Vienne, à Nouaillé, à Saint-Pierre de Chauvigny ; dans la Gironde, à Vertheuil, etc. Mais c'est dans le Poitou proprement dit qu'ils sont le plus communs.

2. Ainsi à Lusignan, à Civray et à Saint-Maurice de Gençay (Vienne) ; à Aulnay (Charente-Inférieure), etc.

l'espace qui les sépare des impostes de la maîtresse voûte, afin que le jour venant des fenêtres des collatéraux puisse pénétrer abondamment dans la nef [1].

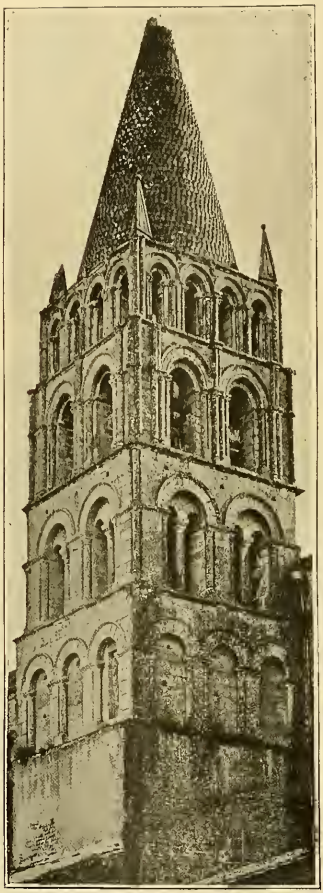

Ph. M. H.

Fig. 478. — Bassac (Charente). Clocher.

Le plan le plus répandu consiste en une nef flanquée de bas-côtés, un transept assez accentué, une abside précédée d'un chœur assez profond et deux absidioles s'ouvrant sur le transept et accolées à l'abside principale [2], comme à Parthenay-le-Vieux (fig. 477). Les petites églises dénuées de collatéraux n'ont généralement pas de transept. Quand elles en ont un, il a parfois les deux bras terminés en hémicycle comme celles de Marignac en Saintonge (fig. 288), de Tourtoirac en Périgord, ou de Saint-Macaire dans la Gironde, et il n'y a pas, en ce cas, d'absidiole flanquant l'abside principale [3].

En Poitou, comme dans le reste de la France, les grandes abbayes qui suivaient la règle de saint Benoît, ont souvent entouré le chœur de leurs églises d'un collatéral garni de chapelles rayonnantes [4].

On a vu dans un chapitre précédent que, pour donner plus d'ampleur au chœur, on a parfois supprimé ce colla-

1. Dans les églises du XIe siècle ou du début du XIIe, dont les bas-côtés sont voûtés d'arêtes, il arrive assez souvent que les arcades de la nef sont montées assez haut pour être au même nu que le canton attenant de la voûte du bas-côté; en ce cas, aucune saillie, aucune moulure n'indique où l'arcade finit et où la voûte commence. Cette particularité se remarque à Saint-Savin (fig. 471).

2. Comme exemples de ce plan je citerai Parthenay-le-Vieux (fig. 477) et Saint-Pierre de Melle (Deux-Sèvres), Vouvant (Vendée), Jazeneuil et Villesalem (Vienne), Cellefrouin (fig. 284) et Aulnay dans les Charentes, etc.

3. A Gençay (Vienne), les bouts du trausept sont arrondis intérieurement et à quatre pans extérieurement; cette église ayant des bas-côtés, deux absidioles s'ouvrent sur le transept de part et d'autre de l'abside principale.

4. Ainsi à Montierneuf, à Saint-Hilaire, à Sainte-Radegonde de Poitiers, à Saint-Savin (fig. 309), à Lesterps, à Saint-Eutrope de Saintes, etc.

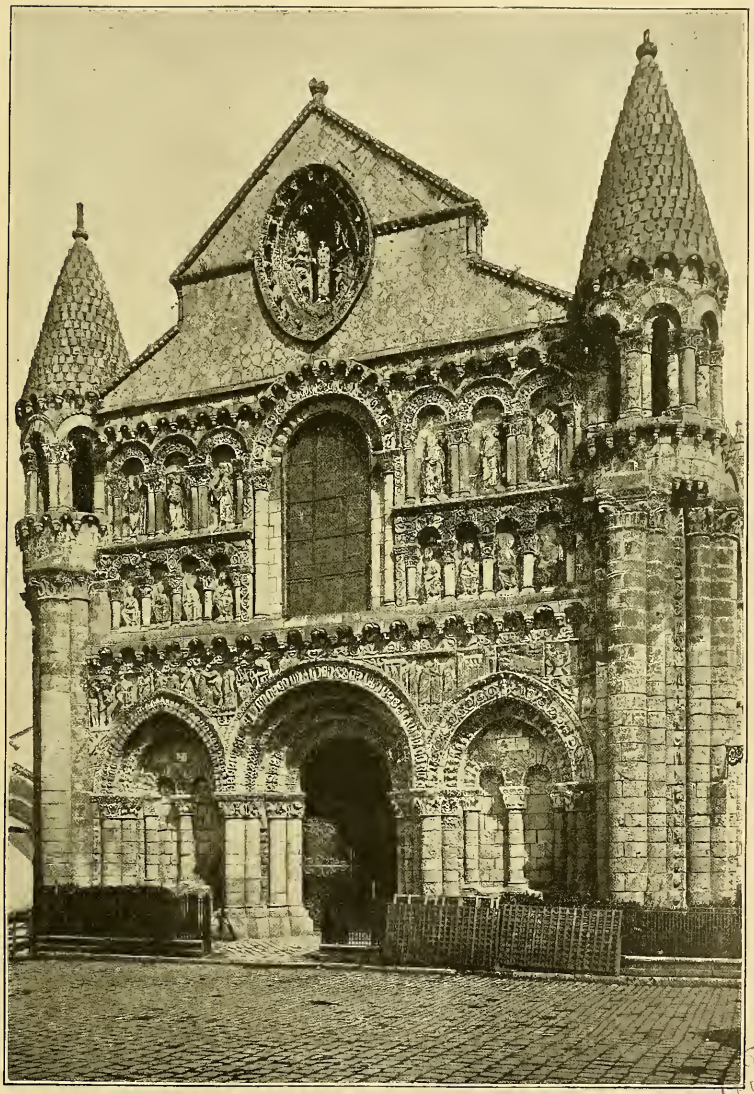

Ph. M. H.

PUBLIC LIBRARY

Fig. 479. — Poitiers. Façade de Notre-Dame-la-Grande.

téral en gardant les chapelles rayonnantes. Mais cette particularité est due à l'influence des églises dont la nef est couverte de coupoles, et c'est dans les églises de cette catégorie, comme la cathédrale d'Angoulême (fig. 281), ou qui ont subi cette influence, comme Montbron (fig. 311) ou Puypéroux, qu'on la rencontre.

Sur la croisée du transept se place toujours le clocher, grande tour carrée à un ou deux étages, amortie le plus souvent par une flèche en charpente, en forme de pyramide à quatre pans. Bon nombre de ces clochers sont amortis par des pyramides coniques ou ovoïdes [1] dont la surface est couverte d'imbrications d'un type assez original [2]. Les exemples en sont nombreux en Angoumois (fig. 478) et en Saintonge (fig. 428); on en voit aussi en Poitou (fig. 234), ce qui fournit encore un argument pour réunir dans une école unique les monuments de ces deux régions.

L'extérieur des églises de l'Aquitaine est souvent plus remarquable que l'intérieur. Dans toutes les régions où on a pu se procurer aisément de la pierre propre à la sculpture, les artistes romans ont couvert les façades des églises, les archivoltes des portes, le pourtour des absides, l'encadrement des fenêtres d'ornements aussi variés qu'abondants. Nul édifice ne montre mieux ce goût pour la décoration que l'église Notre-Dame-la-Grande à Poitiers. Sa façade, célèbre à juste titre, est couverte de sculptures (fig. 479), et l'architecte qui en a conçu la décoration a été jusqu'à imaginer des combinaisons d'appareil formant des dessins variés pour dissimuler la nudité des quelques surfaces où il n'avait pu placer ni arcatures ni bas-reliefs.

Des façades presque aussi riches ont existé dans beaucoup d'autres endroits ; les variations du goût, plus encore que les injures du temps, leur ont trop souvent infligé de cruelles mutilations. Je citerai parmi les plus belles celles de la cathédrale d'Angoulême malheureusement trop restaurée (fig. 497) [3], des églises d'Aubeterre, de Ruffec (Charente), d'Écoyeux, d'Échebrune, d'Échillais (fig. 386), de Pérignac (Charente-Inférieure), de Civray (Vienne) (fig. 480), de Petit-Palais (Gironde) (fig. 582), et de Sainte-Croix à Bordeaux qui a été gâtée dès l'époque romane par l'addition d'un lourd clocher resté inachevé, et qui a été complétée assez fâcheusement au XIXe siècle.

Notons en passant que dans tout ce pays où le goût de la sculpture a été si répandu, on s'est privé systématiquement des ressources que présentaient à cet effet le tympan des portes principales. Car, au lieu d'amortir les portes d'églises par un linteau surmonté d'un tympan, comme c'est l'usage dans la plus grande partie de la France, on a coutume, dans toute la région soumise à l'influence de

1. Tels sont ceux de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (fig. 234), de Notre-Dame à Saintes (fig. 428), de Bassac (fig. 478), de Plassac et de Saint-Estèphe dans les Charentes, etc. — Cf. ci-dessus, p. 403 à 405.

2. Viollet-le-Duc appelle *squamé* ce genre d'ornement (*Dict.*, t. III, p. 306). Ce sont en effet des espèces d'écailles renversées.

3. Toute la partie haute de cette façade et les deux clochetons qui la surmontent sont une restitution moderne dans laquelle l'auteur de la restauration a donné très libre cours à sa fantaisie.

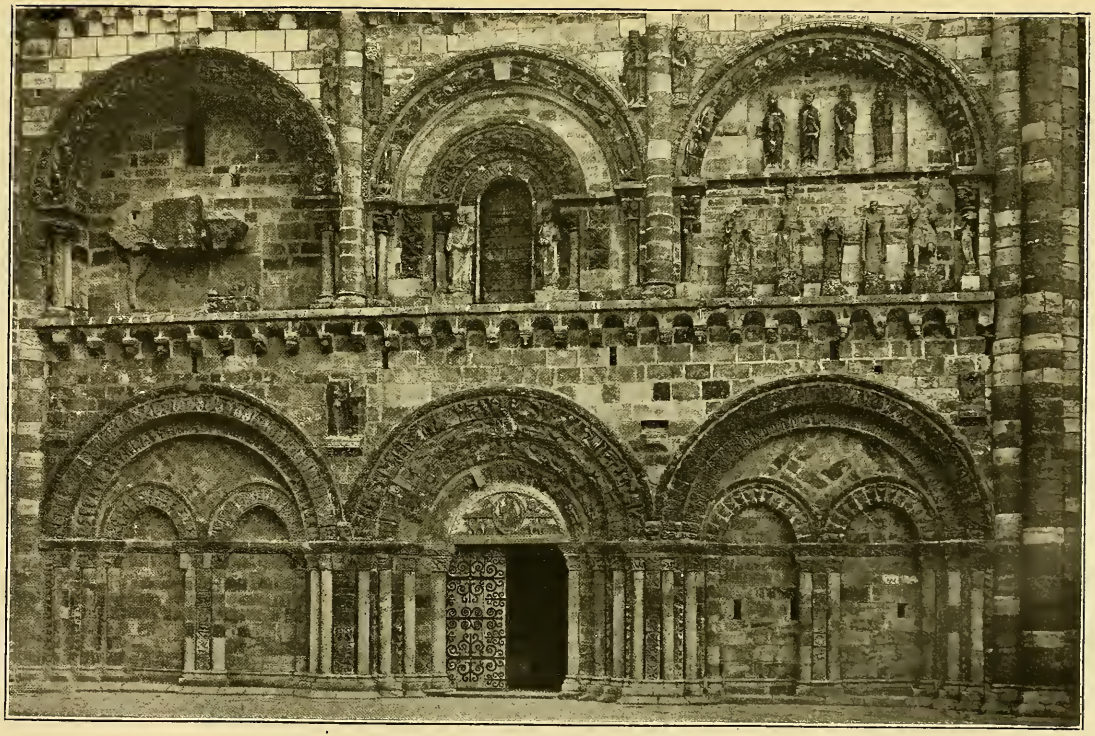

Fig. 480. — Façade de l'église de Civray (Vienne).

Ph. M. H.

l'école poitevine, de supprimer les tympans [1]; les portes sont amorties en arc plein cintre ou brisé, et le vide de la baie se continue jusqu'au sommet de l'arc.

Ph M. H.

Fig. 481. — Vouvant (Vendée). Porte latérale.

C'est là un détail très frappant que l'on rencontre depuis les bords de la Gironde jusqu'à ceux de la Loire [2] et que l'on retrouve également dans les parties du

1. Les exceptions à cette règle sont très rares. Il y a un tympan à la porte principale de l'église de Civray (fig. 480); il y en a un à Saint-Michel-Entraigues, mais c'est une sculpture ancienne, qui n'a été logée à cette place qu'au XIXe siècle; quant à la porte principale de la cathédrale d'Angoulême, son tympan est d'invention moderne.

2. Les exemples en sont innombrables. Je citerai au hasard les portes de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (fig. 479); de Vouvant (fig. 481) et de l'église paroissiale de Maillezais (Vendée); de Châteauneuf, Saint-Amand-de-Boixe, Gensac, Cognac (fig. 576), Aubeterre (Charente); d'Aulnay, Ecoyeux, Fenioux, Notre-Dame de Saintes, Échillais (fig. 386), Échebrune (Charente-Inférieure); de Parthenay, Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres); de Petit-Palais (fig. 582), Blazimont (Gironde); de Fontgombault (fig. 379), dans l'Indre; de Ferrières-l'Arçon (Indre-et-Loire), etc. Abadie a donc eu tort d'ajouter un tympan à la porte principale de la cathédrale d'Angoulême.

Limousin où l'influence de l'école poitevine s'est fait sentir comme dans la jolie porte latérale de Vigeois (fig. 378).

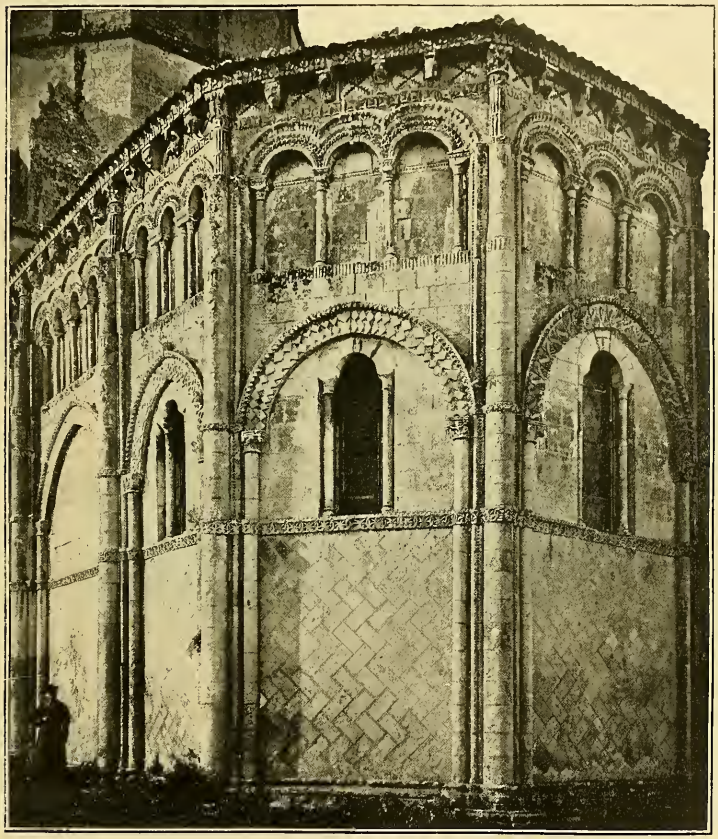

Ph. M. H.

Fig. 482. — Abside de Rétaud (Charente-Inférieure).

Notons encore que beaucoup de ces portes ont leur baie encadrée par un arc festonné du plus heureux effet. C'est encore un détail qu'on ne rencontre guère ailleurs et qui est une particularité propre à cette école [1].

1. Les exemples en sont surtout nombreux dans l'Angoumois, ainsi à Aubeterre, Bassac, Chalais, Montbron, Montmoreau, etc. Les portes sans tympan du Limousin ont souvent une archivolte à festons, ainsi au Dorat (fig. 405), à Vigeois (fig. 378), à Allassac, à Bénévent, etc.

Les façades latérales prêtent moins à la décoration ; cependant nous trouvons dans l'Ouest quelques églises dont l'extrémité du transept mérite l'attention, ainsi Aulnay dans la Charente-Inférieure (fig. 372) et Vouvant dans la Vendée (fig. 481). Mais c'est surtout à l'abside que les artistes poitevins et saintongeois ont déployé leur goût pour la sculpture d'ornement. Rien de plus complet et de plus élégant en ce genre que les absides de Rétaud (fig. 482), de Rioux (fig. 583),

Ph. des Forts ph.

Fig. 483. — Chauvigny. Église Saint-Pierre. Vue du chevet.

de Jasseneuil (fig. 366), de Saint-Eutrope de Saintes (fig. 578). C'est là surtout que l'on rencontre des fenêtres encadrées de riches archivoltes, des faisceaux de colonnes remplaçant les contreforts [1], des corniches aux modillons variés [2], comme à Saint-Savin ou à Saint-Pierre de Chauvigny, et parfois une élégante arcature aveugle garnissant la partie inférieure des murs (fig. 483) ou couronnant la partie haute comme à Rétaud (fig. 482) et à Rioux (fig. 583). Tout cela contribue à donner à ces édifices un caractère nettement déterminé, et à faire de l'école poitevine une des mieux définies de l'époque romane.

1. Il y en a quelquefois aussi à la nef, ainsi à Airvault (Deux-Sèvres) et à Aulnay (Charente-Inférieure).

2. Beaucoup de corniches du Poitou sont surmontées comme celle de Saint-Pierre de Chauvigny (fig. 483) d'un chéneau garni d'un haut parapet, qui semblerait convenir à une forteresse mieux qu'à une église. Il est bien probable que cette disposition a été imaginée aprés coup dans un but défensif.

## ÉGLISES A COUPOLES DE L'AQUITAINE

J'ai dit plus haut qu'on avait, à l'époque romane, fait grand usage en France de coupoles sur trompes ou sur pendentifs. On en rencontre dans presque toutes nos provinces au-dessus du carré du transept et c'est le genre de voûte qu'on emploie le plus fréquemment au rez-de-chaussée des clochers. Ce sont surtout des coupoles sur trompes dont on se sert en ce dernier cas.

Les coupoles sur pendentifs jouent moins souvent ce rôle spécial, sauf dans une partie de l'Aquitaine, notamment en Périgord, en Angoumois et en Saintonge, où elles ont joui d'une si grande vogue qu'on s'en est servi non seulement pour couvrir des travées isolées, mais même des églises entières.

Les églises à coupoles de l'Aquitaine n'ont pas de bas-côtés, elles sont divisées en un certain nombre de compartiments carrés à chacun desquels correspond une coupole sur pendentifs. Elles sont sévères d'aspect, amples de proportions, d'une construction solide, on peut même dire massive. Elles forment une famille bien caractérisée, mais qui, au lieu de régner en maîtresse exclusive sur une région déterminée, s'est formée au milieu de la grande école poitevine, a mêlé son influence à la sienne et y a pris un assez grand développement pour susciter des imitations et exercer une action très reconnaissable dans un rayon fort étendu.

Si l'on marque sur une carte les églises à séries de coupoles encore subsistantes, ou sur lesquelles nous possédons des données certaines, on constate qu'elles sont en grande majorité groupées le long d'une bande de pays n'ayant guère plus de vingt-cinq lieues de large et qui s'étend de Périgueux à Saintes en passant par Angoulême. Les principales de ces églises sont : en Périgord, celles de Saint-Front et de Saint-Étienne à Périgueux, d'Agonac, Grand-Brassac, Vieux-Mareuil, Paussac, Saint-Astier, Saint-Avit-Sénieur, Saint-Jean-de-Cole, Trémolac, etc. ; dans l'Angoumois et la Saintonge, la cathédrale d'Angoulême et celle de Saintes, les églises de Cognac, Fléac, Gensac, Rouillac, Roulet, Châtres, Bourg-Charente, etc. On trouve encore quelques églises à séries de coupoles en dehors de cette zone. Mais ces dernières sont à peu près isolées dans les cantons où on les rencontre ; de plus elles appartiennent à une époque avancée du XII^e siècle. Il n'est pas douteux qu'il n'y en ait de beaucoup antérieures dans les anciens diocèses de Périgueux et d'Angoulême et, comme c'est là qu'elles sont également les plus nombreuses, il est logique d'en conclure que c'est dans cette partie de l'Aquitaine qu'est née l'école qui les a produites.

On est généralement d'accord pour placer son berceau à Périgueux même, et l'on admet communément que toutes les églises à coupoles de l'Aquitaine dérivent de Saint-Front, imposant édifice qui pouvait compter parmi les plus curieux de France avant qu'une déplorable restauration lui eût enlevé tout cachet d'antiquité. Le plan de Saint-Front (fig. 484) dessine, sous sa forme actuelle, une croix à

branches égales, couverte par cinq coupoles réparties entre les quatre bras de la croix et le carré formé par leur intersection. Frappé de cette disposition fort rare en France, M. de Verneilh a cru devoir l'attribuer à une influence byzantine ; et comme l'église Saint-Marc de Venise (fig. 485), dont le caractère oriental n'est pas contestable, présente un plan analogue, il a soutenu dans un livre dont le succès a été grand et durable [1] que Saint-Front était l'œuvre de quelque artiste grec, ou

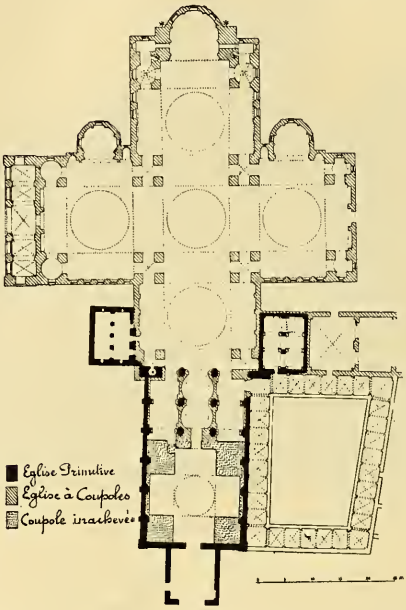


Fig. 484. — Périgueux. Saint-Front. Plan, d'après Phené Spiers.

de quelque Vénitien élevé à l'école des Grecs, qui aurait cherché à reproduire les dispositions essentielles de Saint-Marc [2]. Saint-Front aurait été commencée à la fin du xe siècle par l'évêque Frotaire (976-991), terminée par son successeur Géraud de Gourdon, et consacrée en 1047 par Aymon, archevêque de Bourges [3]. Saint-Front serait donc la plus ancienne des églises françaises à coupoles. Ce serait « un monument à part, sans racines et sans précédents dans le pays » [4], car aucun autre ne s'éloigne d'une façon aussi marquée du plan ordinairement suivi à l'époque

1. *L'architecture byzantine en France* (Paris, 1851, in-4).
2. Verneilh, *Archit. byz.*, p. 14 et s.
3. *Gesta episc. Petragor.*, dans Labbe, *Nova bibl. mss. libror.*, t. II, p. 737.
4. Verneilh, p. 125.

romane. Saint-Front serait la seule église de France provenant directement d'une source byzantine, et ce serait par son intermédiaire que toutes les autres se rattacheraient à cette source [1].

Cette thèse, accueillie avec faveur par Viollet-le-Duc et les meilleurs archéologues de l'Europe, n'a soulevé pendant longtemps que de rares et timides contradictions [2]. Elle avait fini par acquérir force de chose jugée, quand elle fut vive-

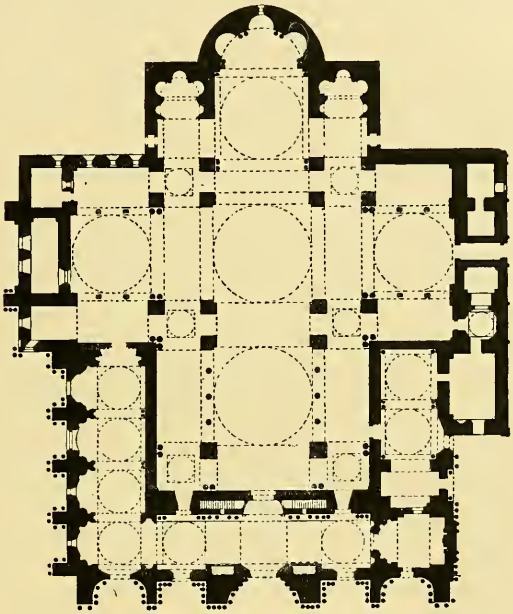

Fig. 485. — Venise. Église Saint-Marc. Plan, d'après F. de Verneilh.

ment attaquée, en 1882, par Alfred Ramé, qui fit ressortir l'impossibilité de concilier l'âge attribué à Saint-Front avec ce que l'on sait aujourd'hui de l'histoire de Saint-Marc de Venise [3].

Verneilh voyait dans le Saint-Front bâti par l'évêque Frotaire à la fin du xe siècle une imitation de l'église Saint-Marc commencée en 977. Mais, depuis la publication de son ouvrage, des fouilles ont jeté un jour nouveau sur l'histoire de Saint-Marc. Elles ont fait retrouver la crypte de l'église rebâtie en 977, et de nom-

1. *Ibid.*, p. 162.

2. Notamment de la part de Vitet, dans le *Journal des Savants* (année 1853, p. 1, 80, 261), et de Parker (*Bull. monum.*, t. XXI, p. 407), mais ce dernier a fini par se rallier aux idées de Verneilh (*Bull. mon.*, t. XXVI, p. 468).

3. *Bull. du Comité des Travaux historiques et scient.*, 1882, p. 151 et s.

breux restes matériels prouvent que cette église était une basilique du type ordinaire et qu'elle fut transformée et couverte de coupoles dans la seconde moitié du XIe siècle, ce qui exigea de tels remaniements qu'on jugea nécessaire de procéder à une nouvelle dédicace le 8 octobre 1094.

Si donc, dit Ramé, Saint-Front a été copié sur Saint-Marc, cela ne peut être au Xe siècle, mais seulement à la fin du XIe ou plutôt au XIIe, car un incendie détruisit en 1120 l'église bâtie par l'évêque Frotaire. Mais alors comment soutenir que Saint-Front est la plus ancienne église à coupoles de France? N'est-il pas beaucoup plus probable qu'on a bâti avant elle « nombre d'églises soit à une seule coupole, soit à série de coupoles recouvrant une nef unique », et ne doit-on pas considérer Saint-Front comme marquant non « le début, mais l'apogée de l'architecture à coupoles en Aquitaine ».

Jules de Verneilh, frère de l'auteur de la théorie contestée, a vivement combattu les conclusions de Ramé [1] sous prétexte qu'aucun document ne mentionne une reconstruction de Saint-Front après l'incendie de 1120; que l'ornementation de cette église contraste par sa pauvreté avec la richesse habituelle au XIIe siècle; et que le style du monument concorde parfaitement avec celui de plusieurs autres églises à coupoles dont la date est connue. Ces églises à date certaine seraient : celle de Saint-Astier, appartenant à la première moitié du XIe siècle, la cathédrale de Cahors, une partie de la cathédrale d'Angoulême, Saint-Étienne de Périgueux. Jules de Verneilh persiste donc à attribuer Saint-Front au Xe siècle, mais comme il est obligé de reconnaître qu'à cette date l'église Saint-Marc n'avait pas encore de coupoles, il abandonne un des points importants de la théorie de son frère et propose de voir dans Saint-Front non plus une copie de la basilique vénitienne, mais l'œuvre d'un architecte venu directement de Constantinople.

La théorie de Félix de Verneilh a encore été attaquée par M. Anthyme Saint-Paul, mais celui-ci, après lui avoir opposé d'excellents arguments [2], a renoncé à la combattre [3] au moment où elle rencontrait de nouveaux adversaires en MM. Brutails [4] et Phené Spiers [5].

Ceux-ci, travaillant sans se connaître, l'un en France, l'autre en Angleterre, sont arrivés à des conclusions asssez semblables. Pour eux, Verneilh a trop vieilli les coupoles de Saint-Front et s'est complètement mépris sur leur caractère.

M. Brutails les croit très postérieures à l'incendie de 1120, il croit même pouvoir

1. *La date de Saint-Front. Réponse à M. Ramé par le baron de Verneilh* (Périgueux, 1883, in-8. — Extr. du *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*).

2. *Bull. mon.*, t. LIV, p. 178; t. LVII, p. 325; et t. LX, p. 5 et s.

3. *Lettre à M. le marquis de Fayolle sur la question de Saint-Front* (Périgueux, 1895, in-8. — Extr. du *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*).

4. *La question de Saint-Front*, dans le *Bull. monum.*, t. LX (1895), p. 87 à 137. — Cf. *Les coupoles du Sud-Ouest* (*Ibid.*, t. LXII, p. 514).

5. *Saint-Front of Perigueux and the domed churches of Perigord and la Charente*, dans le *Journ. of the R. Institute of British Architects* (1896), réimprimé dans le recueil de ses mémoires intitulé *Architecture. East and West* (Londres, 1905, p. 153 et s.), traduit en français dans le *Bull. mon.*, t. LXII (1897). p. 175 à 231.

fixer aux environs de 1173 l'achèvement de l'église Saint-Front, car à cette date l'évêque Pierre Mimet y fit transporter les corps de plusieurs de ses prédécesseurs que l'on avait dû déposer provisoirement dans la salle capitulaire. Quant à voir dans Saint-Front l'œuvre d'un architecte grec, il s'y refuse absolument, car ni le style de l'ornementation, ni les caractères de la construction ne révèlent une origine byzantine. Sa conclusion est que Saint-Front a été élevé au XII^e siècle, à l'imitation d'un monument étranger et par une école d'architecture locale autochtone et déjà fortement constituée [1].

M. Spiers est encore plus catégorique, car il ne reconnaît rien de byzantin dans les églises à coupoles de l'Aquitaine. « Loin de retrouver, dit-il, dans les églises à coupoles ou dans leur décoration des éléments byzantins, seules parmi tous les édifices français du XI^e et du XII^e siècle, elles ne possèdent aucun des caractères du style byzantin. Les maîtres maçons français du midi de la France ont toujours passé pour avoir inventé la voûte en berceau avec sa couverture en pierres ou en tuiles absolument incombustible. On leur doit aussi, je le déclare maintenant, le développement de la coupole avec ses pendentifs construits d'après une méthode qui leur était propre et qui n'a rien de commun avec ce que l'on trouve en Orient [2]. »

Pour ma part, j'adhère à cette manière de voir. J'estime que Saint-Front est le produit d'une école indigène qui ne doit aux influences byzantines ni plus ni moins que la plupart des autres églises bâties au sud de la Loire pendant l'époque romane.

Son plan n'a rien de byzantin; car si l'on a pris l'habitude d'appeler croix grecque la croix à branches égales, on se tromperait fort en se figurant que cette forme de croix dénote une origine orientale. Jusqu'au milieu de l'époque romane, elle se rencontre en Occident presque aussi souvent qu'en Orient. Les architectes byzantins ne s'en sont d'ailleurs pas plus inspirés que les Latins dans le tracé de leurs églises, car dans le nombre très grand d'églises à coupoles qui se sont conservées en Grèce, en Macédoine, en Asie Mineure, etc., je ne crois pas qu'on en ait découvert une seule qui affecte cette forme de croix à branches égales, couverte de cinq coupoles semblables; et, pour trouver des analogues à Saint-Front, on est réduit à disserter sur des monuments depuis longtemps détruits, comme les Saints-Apôtres de Constantinople ou Saint-Jean d'Éphèse. Or, M. Brutails l'a dit avec raison, les documents que nous possédons sur ces monuments sont trop vagues pour que l'on puisse en tirer grande lumière. Mais j'irai plus loin, ces comparaisons ne riment à rien; car Saint-Front, dans l'intention de ses constructeurs, ne devait pas être une église en forme de croix grecque. Si elle a ce plan, c'est qu'on a hésité à détruire l'admirable clocher contre lequel elle vient buter, et que finalement elle est restée inachevée. Mais on avait évidemment l'in-

1. *Bull. monum.*, t. LX, p. 137.

2. *Ibid.*, t. LXII, p. 227.

tention d'en faire une église en forme de croix latine, du même type que la cathédrale d'Angoulême, car on avait commencé à l'ouest du clocher la construction d'une travée formant le pied de la croix. Des restes importants des quatre piles qui devaient en porter la coupole se sont conservés jusqu'à nos jours (fig. 484), et je ne sais vraiment pas pourquoi M. de Verneilh a figuré ces piles sur son plan de façon à laisser croire qu'elles n'avaient aucun lien avec le reste de l'édifice.

Le plan de Saint-Front n'est donc pas byzantin, son genre de construction ne l'est pas davantage. Il n'est pas contestable que l'emploi de la coupole sur pendentifs ne soit un des traits habituels de l'architecture byzantine, mais j'ai montré dans un chapitre précédent que les pendentifs étaient connus en Occident dès l'époque

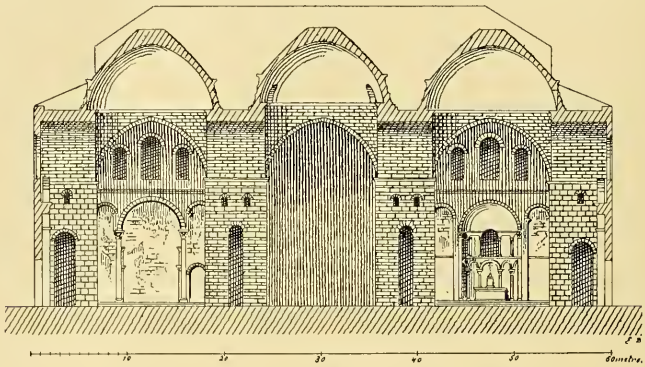

Fig. 486. — Périgueux. Saint-Front. Coupe sur le transept.

romaine ; il n'est donc pas nécessaire de supposer l'imitation d'un modèle byzantin ou vénitien pour en expliquer l'emploi dans nos églises du Périgord ou de l'Angoumois. Cette imitation est d'autant moins vraisemblable que l'on relève des différences essentielles et nombreuses entre les pendentifs français et ceux que l'on fit du VI^e au XII^e siècle dans l'empire grec. C'est un point capital qui a été fort bien établi par M. Brutails et mieux encore par M. Spiers ; ce dernier, notamment, a formulé les propositions suivantes auxquelles je vois peu de chose à reprendre : 1° Les pendentifs français sont portés sur des arcs brisés (fig. 486), les pendentifs byzantins le sont sur des arcs en plein cintre (fig. 487) ; 2° les pendentifs de Saint-Front partent de l'intrados des voussoirs (fig. 488), dans les coupoles byzantines les pendentifs prennent naissance sur l'extrados des voussoirs ; 3° le profil diagonal du pendentif français est une courbe complexe en forme de talon (fig. 489), le profil du pendentif byzantin dessine un quart de sphère ; 4° les plus anciens pendentifs français sont appareillés en tas-de-charge, leurs assises sont horizontales ; les pendentifs byzantins ont leurs assises plus ou moins normales à la

courbe [1] ; 5° la naissance des coupoles de Saint-Front est fortement en recul sur la moulure qui couronne les pendentifs ; dans les constructions byzantines, la coupole prend naissance à l'aplomb de l'assise supérieure des pendentifs ; 6° enfin les coupoles de Saint-Front sont ovoïdes, les coupoles byzantines sont toujours des calottes sphériques [2].

Il y a donc des différences caractérisées entre les coupoles byzantines et les cou-

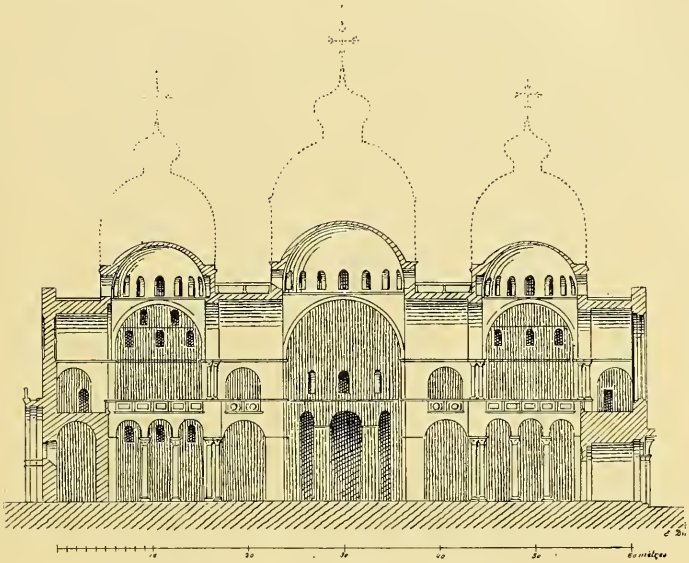

Fig. 487. — Venise. Saint-Marc. Coupe sur le transept.

poles sur pendentifs de l'Aquitaine ; en revanche on chercherait vainement des différences essentielles entre ces dernières et les nombreuses coupoles sur pendentifs que l'on trouve à l'état isolé dans les parties basses d'un grand nombre de clochers. M. Brutails a été fort bien inspiré en supposant que les constructeurs du Sud-Ouest s'essayèrent d'abord à faire des coupoles isolées et ne s'avisèrent que plus tard d'en placer plusieurs à la file sur des nefs sans bas-côtés [3]. Cette idée eut d'autant plus de succès en Périgord et en Angoumois que les églises sans bas-côtés y étaient, on l'a vu plus haut, particulièrement nombreuses. Ce n'étaient point de grands édifices, et les plus anciennes coupoles ne devaient pas être d'un grand diamètre. C'est donc seulement à une époque relativement avancée que l'on put

1. Voir les dessins de M. Spiers dans le *Bull. mon.*, t. LXII, p. 210.

2. *Bull. mon.*, t. LX, p. 117, et fig. p. 114, 115.

3. *Bull. mon.*, t. LX, p. 124

songer à construire un édifice d'aussi vastes proportions que Saint-Front, dont toutes les parties, même le chœur et le transept, furent couverts de coupoles. Ramé avait donc raison, Saint-Front n'appartient pas au début mais plutôt à l'apogée de l'architecture à coupoles.

Quelle est donc sa date ? On devine, après ce que je viens de dire, que je ne saurais à aucun degré y voir, avec M. de Verneilh, l'édifice commencé par Frotaire au xe siècle et consacré en 1047.

Aux preuves qui se déduisent des considérations qui précèdent, on peut en ajouter beaucoup d'autres; c'est d'abord ce fait indéniable que l'église bâtie par Frotaire fut détruite par le feu en 1120. On a épilogué sur la portée des deux textes qui nous ont transmis le souvenir de cette catastrophe; tous deux cependant s'expriment en termes catégoriques : « L'an 1120, dit la Chronique de Saint-Maixent [1], fut brûlé le *monasterium* de Saint-Front avec beaucoup d'hommes et de femmes. »

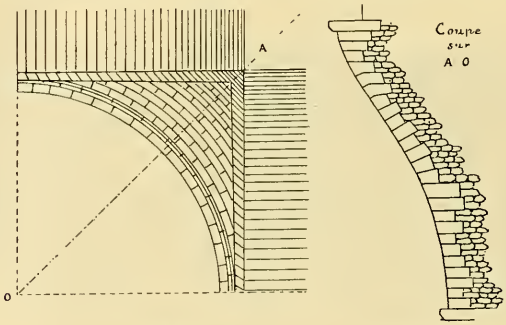


Fig. 488. Fig. 489.
Projection et coupe d'un pendentif français, d'après Phené Spiers.

« Du temps de l'évêque Guillaume d'Auberoche, disent les Gestes des évêques de Périgueux [2], le bourg de Saint-Front fut brûlé avec le *monasterium* et tous ses ornements. L'ardeur du feu fit fondre les cloches dans le clocher; le *monasterium* était alors couvert en bois. » On a prétendu tirer argument du mot *monasterium* pour soutenir que le monastère de Saint-Front avait été la proie des flammes, mais que son église avait été épargnée. Ramé a fait justice de cette interprétation. Le terme *monasterium*, dans les textes de l'époque romane, ne s'applique pas seulement aux bâtiments claustraux, qu'on appelait généralement *officinae* ; il sert aussi, il sert

1. « Anno MCXX, XI kal. aug. monasterium S. Mariae Magdalenae de Vizeliaco combustum est cum MCXXVII hominibus et feminis. Similiter incensum est mouasterium S. Frontonis civitatis Petragorice, cum multis hominibus et feminis. » *Chron. S. Maxentii*, dans Mabille, *Chron. des églises d'Anjou*, p. 429.

2. « Guillelmi de Alba Rocha tempore, burgus S. Frontonis et monasterium cum suis ornamentis repentino incendio conflagravit, atque signa in clocario igne soluta sunt. Erat tunc temporis monasterium ligneis tabulis coopertum. » Labbe, *Nova Bibl. mss. libr.*, t. II p. 219.

surtout à désigner l'église. Et ce qui prouve que c'est bien ici le cas, c'est que beaucoup de femmes périrent dans l'incendie ; or cela n'aurait pas eu lieu si l'abbaye seule avait été brûlée, car les femmes n'y avaient point accès.

Comment d'ailleurs imaginer qu'une catastrophe aussi terrible ait été possible dans une église entièrement voûtée comme l'est l'église à coupoles de Saint-Front ? Où les flammes auraient-elles trouvé un aliment suffisant pour former ce gigantesque brasier qui fit fondre les cloches dans le clocher ?

Un détail d'ailleurs prouve à l'évidence que l'église détruite par le feu ne pouvait être une église à coupoles ; le chroniqueur dit formellement qu'elle était couverte en bois ; c'était donc une église non voûtée, c'était sûrement l'église lambrissée dont les restes se voyaient jusqu'à ces dernières années dans le pittoresque mélange de ruines et de masures qui s'étendaient à l'ouest du clocher de Saint-Front [1]. Vainement opposerait-on à ces conclusions que les traces d'un violent incendie se voyaient, avant la restauration, sur la coupole la plus voisine du clocher. Le fait est exact, j'ai pu le vérifier jadis. Mais l'architecte Corroyer, qui l'a signalé avec photographie à l'appui, a eu tort d'y voir la preuve que les coupoles de Saint-Front étaient antérieures à 1120, car l'incendie survenu en cette année n'est pas, comme il l'a dit [2], « le seul dont l'histoire locale ait fait mention ». Les Huguenots, devenus maîtres de Périgueux en 1577, mirent le feu à la charpente dont on avait recouvert les coupoles pour les garantir de l'infiltration des eaux de pluie ; et c'est certainement cet incendie qui a calciné l'extérieur des coupoles, car aucune trace de feu n'a été relevée sur leur face interne.

Tout concorde donc à prouver que l'église à coupoles n'existait pas encore en 1120. Mais doit-on aller jusqu'à supposer avec M. Brutails qu'elle ne date que du deuxième tiers du XIIe siècle, et n'a été achevée que vers 1173. Avant d'émettre une opinion sur ce point, il me paraît nécessaire de passer rapidement en revue les églises de la même famille dont on croit connaître la date et qui peuvent aider par comparaison à déterminer celle de Saint-Front.

La plus ancienne de ces églises, d'après Verneilh, serait celle de Saint-Astier [3], qui fut construite par l'évêque Raoul de 1011 à 1013 [4]. Malheureusement elle est fort mal conservée. Elle a été remaniée au XIIe et au XVe siècle, les voûtes en ont été refaites, et l'on ne saurait affirmer qu'elle ait jamais possédé d'autres coupoles que celle que surmonte le clocher. Il est donc difficile de dire aujourd'hui quels caractères elle présentait au début du XIe siècle.

1. F. de Verneilh (p. 120) attribue cette vieille église à la période *latine*, c'est-à-dire antérieure aux temps carolingiens. Il admet qu'elle peut être l'œuvre de l'évêque Chronope (500-533). Les dernières restaurations ont malheureusement fait disparaître ces restes vénérables. Une partie des sculptures qu'on y voyait ont été recueillies au Musée de Périgueux. Elles n'ont pas le caractère des œuvres antérieures au XIe siècle. Voir les dessins de Phené Spiers, *East and West*, p. 161 ; cf. *Bull. mon.*, t. LXII, p. 188 et 189.

2. *Les origines de l'archit. franç. au moyen âge*, lu à la séance publique de l'Institut du 25 octobre 1898 (in-4 de 17 p. et 1 pl.).

3. Verneilh, *Archit. byzant.*, p. 186.

4. *Gesta episc. Petrag.*, dans Labbe, t. II, p. 738.

Félix de Verneilh cite encore, comme un exemple à date certaine, l'église de Saint-Jean de Cole [1], bâtie dans les vingt dernières années du XIe siècle par l'évêque Raynaud de Thiviers [2]. Mais de cette église fort mutilée nous ne connaissons que le chœur; or l'élégante arcature à cintres brisés qui en décore les absidioles, les charmants chapiteaux finement sculptés qui la supportent, la beauté de l'appareil

Ph. M. H.
Fig. 490. — Église de Saint-Avit-Sénieur (Dordogne).

sont de puissants indices d'une reconstruction dont aucun texte ne fait mention, mais qui pourrait être placée avec vraisemblance vers la fin du XIIe siècle [3].

L'église de Saint-Avit-Sénieur fournit un point de repère moins incertain, car sa date est donnée par des inscriptions occupant encore leur place primitive. La plus ancienne est de 1117 et mentionne la consécration d'un autel par l'évêque Guillaume d'Auberoche, celui-là même qui gouvernait le diocèse de Périgueux au moment du terrible incendie de 1120 [4]. Les trois coupoles qui couvraient primi-

1. Verneilh, *Archit. byz.*, p. 193.
2. *Gesta episc. Petrag.*, Labbe, t. II, p. 738.
3. Voir la charmante gravure donnée par Verneilh, pl. 12.
4. Verneilh, p. 201 et s., et pl. 11 et 14. — La seconde inscription est de 1147. C'était probablement une inscription de dédicace se rapportant sans doute à la dernière travée de l'église.

tivement l'église de Saint-Avit-Sénieur ont été remplacées, au XIII^e siècle, par des voûtes domicales, mais les dispositions premières de l'édifice ne furent point modifiées et les piles qui portaient les coupoles sont restées intactes (fig. 490). Elles offrent une grande analogie avec ce qu'on voit à Saint-Front.

Il y a à Périgueux même un monument qui offre des points de comparaison plus précieux encore avec Saint-Front, c'est Saint-Étienne en la Cité [1]. Cette église, à moitié détruite pendant les guerres de religion, était jadis la cathédrale de Périgueux. On croit généralement qu'elle fut consacrée en 1047, comme Saint-

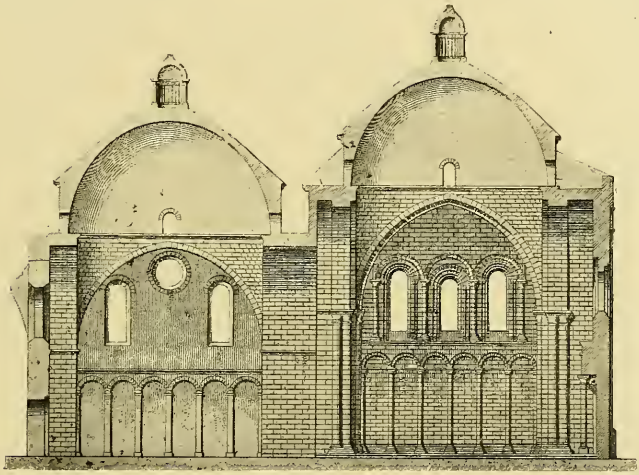

Fig. 491. — Périgueux. Saint-Étienne en la Cité. Coupe longitudinale, d'après F. de Verneilh.

Front ; mais on n'en a d'autre preuve que le témoignage mal compris d'un historien du XVII^e siècle, Dupuy, qui dit qu' « au même jour du sacre de Saint-Front se rencontre le sacre de l'église cathédrale Saint-Étienne » [2]. Or Dupuy a eu soin d'ajouter qu'il ignorait « si ce sacre fut fait en mesme année et par le mesme ». Ce qui revient à dire que l'anniversaire de la dédicace des deux églises se célébrait le même jour, mais qu'on ignorait en quelle année avait eu lieu celle de Saint-Étienne.

L'édifice formait un long rectangle divisé en quatre travées, couvertes chacune d'une coupole sur pendentifs. Les protestants n'en ont laissé subsister que deux [3] et un petit fragment d'une troisième. Des deux travées subsistantes (fig. 491), l'une est

1. Verneilh, p. 171 et s. et pl. 9 et 10.
2. Dupuy, *Estat de l'église du Périgord*, p. 12.
3. La seconde, qui forme le chœur de l'église, fut à moitié renversée par les protestants. Mais elle a été restaurée au début du XVII^e siècle avec un soin remarquable.

manifestement beaucoup plus jeune que l'autre. Ses pendentifs, au lieu d'être portés sur d'énormes piles carrées, sont compris entre des arcs soutenus par des piles relativement légères, ornées de colonnes accouplées; c'est la façon de bâtir les coupoles que l'on retrouve dans un grand nombre d'églises de l'Angoumois au XII^e siècle. Or il est possible de déterminer avec une certaine précision l'âge de cette travée. Elle est sûrement antérieure à l'année 1163, car sur son mur méridional est gravée une table pascale dont le point de départ coïncide avec cette année. Le style des moulures, en particulier le profil des bases des colonnes, rappelle beaucoup les types en usage dans la plus grande partie de la France vers 1140. En attribuant donc la construction de cette dernière travée à 1150 environ, on est certain de ne pouvoir s'éloigner beaucoup de la vérité.

L'autre est manifestement plus ancienne et offre de curieuses particularités de construction que l'on retrouve à Saint-Front. Ainsi elle est bâtie en blocage, et revêtue extérieurement de pierres d'appareil; elle est portée sur d'épais piliers reliés par des arcs brisés, mais dont la brisure est très peu accentuée. A Saint-Front de même, avant la désolante restauration opérée au XIX^e siècle, les pendentifs seuls étaient appareillés, les coupoles étaient en blocage avec revêtement extérieur de pierres de taille. Les grands arcs qui les portaient étaient brisés, mais la brisure en était assez peu marquée pour que l'auteur de la restauration ait pu la méconnaître ou l'attribuer à des mouvements de tassement. Félix de Verneilh a donc eu raison de considérer comme contemporaines l'église à coupoles de Saint-Front et la première travée de Saint-Étienne en la Cité.

Or quel est l'âge de celle-ci? On vient de voir qu'il n'est donné par aucun document, mais il peut se déduire de l'étude de la cathédrale d'Angoulême, car elle présente avec Saint-Étienne des analogies qui paraîtraient extraordinaires si on ne savait que l'évêque Gérard de Blaye, qui reconstruisit cette cathédrale au début du XII^e siècle, avait longtemps dirigé l'école épiscopale de Périgueux et conserva toujours des relations intimes avec le chapitre de Saint-Étienne en la Cité. Or trois coupoles couvrent la nef de la cathédrale d'Angoulême (fig. 281). Les deux de l'est sont portées sur des piles flanquées de colonnes accouplées (fig. 492), comme la coupole orientale de Saint-Étienne de Périgueux. Celle de l'ouest, au contraire, repose sur de massifs piliers qui rappellent d'une façon frappante ceux qu'on voit à la plus ancienne des deux travées de Saint-Étienne. Gérard de Blaye occupa le siège d'Angoulême de 1101 à 1106. Il reconstruisit sa cathédrale à partir des fondations, *a primo lapide* [1], avec le concours pécuniaire du doyen Itier Archambaud, mort en 1125; c'est donc dans le premier quart du XII^e siècle que fut élevée la première travée de la cathédrale d'Angoulême, et c'est sûrement dans ce même laps de vingt-cinq ans qu'il faut placer la construction de la première travée de Saint-Étienne de Périgueux. Voilà donc à Périgueux, Angoulême, Saint-Avit-Sénieur,

1. Labbe, *Novu Bibl. mss. libr.*, t. I, p. 325.

trois monuments dont les parties les plus anciennes ont été construites pendant le premier quart du XII^e siècle. Elles offrent une telle analogie de structure avec Saint-Front qu'il n'est pas possible d'attribuer à ce dernier édifice une date sensiblement différente. D'ailleurs M. Phené Spiers a très judicieusement relevé la similitude de style que présente l'ornementation de Saint-Front avec celle

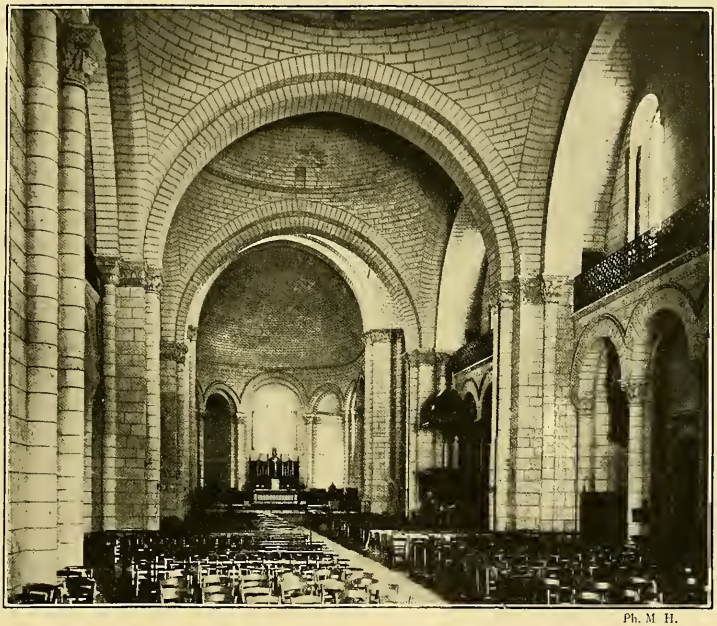

Ph. M H.

Fig. 492. — Angoulême. Cathédrale.

qui était de mode dans la région pendant la première moitié du XII^e siècle [1]. Il a mis notamment en parallèle certains chapiteaux, certaines corniches de Saint-Front et de Saint-Michel-Entraigues ; or on sait la date de ce dernier édifice. Il remonte à 1137 [2]. Il y a donc abondance de preuves concordantes : l'église Saint-Front a dû être commencée immédiatement après l'incendie de 1120 qui ruina l'œuvre de l'évêque Frotaire.

M. Brutails admet qu'elle n'a dû être achevée que vers 1173, attendu qu'à cette époque on transféra dans l'édifice les restes des évêques conservés dans la salle capitulaire [3]. Mais rien n'autorise à établir une relation quelconque entre ce

1. *Bull. mon.*, t. LXII, p. 198 et suiv.
2. *Chron. de Corona* (*Docum. hist.*, publiés par la Soc. archéol. de la Char., t. I, p. 14).
3. *Bull. mon.*, t. LX, p. 101. — Il a emprunté cette hypothèse à M. Anthyme Saint-Paul, *Bull. mon.*, t. LVII, p. 327.

transfert et l'achèvement des travaux. Par contre, si la construction n'avait pas été menée rapidement, on y relèverait les mêmes disparates qu'à Saint-Étienne et à la cathédrale d'Angoulême. L'église Saint-Front ne remonte donc ni au Xe, ni même au XIe siècle et ne saurait être considérée comme le prototype de toutes les églises à coupoles de l'Aquitaine.

La vérité est qu'on a fait pendant longtemps des essais isolés de coupoles sur pendentifs avant de songer à en faire un emploi systématique pour voûter les églises. Cette idée a pu surgir dès le XIe siècle, mais c'est seulement au début du XIIe qu'elle commença à se généraliser en Périgord et en Angoumois. Jusque-là on construisait dans toute cette région des églises voûtées en berceau, tout à fait analogues à celles dont le Poitou et le Limousin nous ont conservé tant d'exemples, et l'on peut constater aujourd'hui encore que beaucoup d'églises couvertes en tout ou en partie de coupoles ont été primitivement voûtées en berceau. Les églises de Fenioux (Charente-Inférieure), de Champmillon (Charente), de Brassac et de Nerlande (Dordogne) en fournissent la preuve évidente.

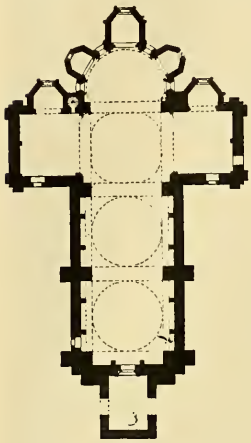

Fig. 493. — Église de Souillac (Lot), d'après F. de Verneilh.

Du Périgord et de l'Angoumois, l'architecture à coupoles a rayonné sur les provinces voisines. On lui doit, en Limousin, la petite église du Vigen et la grande église de Solignac (fig. 264) qui, malgré son style sévère et la pauvreté de sa décoration, appartient à une époque avancée du XIIe siècle [1]. Le Quercy possède dans l'église de Souillac (fig. 493) un monument du même type que Solignac. La cathédrale de Cahors appartient à la même famille, et des restes encore assez apparents permettent d'affirmer que l'église de Moissac, près du confluent du Tarn et de la Garonne, avait des coupoles sur la nef avant qu'on l'eût transformée, au XVe siècle, en église gothique. Une belle église à coupoles se voit encore à Saint-Émilion (Gironde), et le plan de la nef de la cathédrale de Bordeaux indique chez ceux qui l'ont tracé l'intention d'y appliquer le même système de voûtes.

La mode des coupoles sur pendentifs s'est étendue vers le nord jusqu'aux bords de la Loire. La cathédrale de Nantes en avait reçu au XIIe siècle, et l'on voit encore à Fontevrault un des plus beaux spécimens de ce genre d'architecture (fig. 494). Nul doute qu'il n'eût pénétré plus loin encore si, vers le milieu du XIIe siècle, à l'époque

1. Elle fut la proie d'un incendie en 1178. Or j'ai peine à croire, avec mon ami René Fage (*Bull. mon.*, 1910), qu'elle soit antérieure à cet incendie, car si ses coupoles avaient existé en 1178 les dégâts n'auraient pu être assez graves pour nécessiter une nouvelle consécration en 1211.

où l'usage des coupoles commençait à gagner l'Anjou et le Maine, un autre courant artistique n'était venu en arrêter l'essor. Ce courant, c'est celui qui était né dans l'Ile-de-France et qui avait puisé dans l'emploi de la croisée d'ogives une force irrésistible. Les coupoles disparurent devant lui, non toutefois sans laisser des traces manifestes de leur influence dans toute la région qui s'étend depuis Laval et le Mans au nord jusqu'à Poitiers au sud. Cette influence se manifeste soit dans l'emploi de voûtes appareillées à la façon des coupoles mais qui sont soutenues sur des nervures en croix, comme à Saint-Pierre de Saumur [1]; soit dans l'emploi de voûtes d'ogives bombées comme des coupoles et que Caumont a proposé d'appeler *domicales* pour les distinguer des voûtes d'ogives ordinaires. On trouve des voûtes domicales depuis le milieu du XII^e siècle; les plus anciennes dont on ait la date sont celles du chœur de la cathédrale d'Angers [2], qui étaient en construction en 1155; puis viennent celles de la Trinité de Laval, de la Couture au Mans, de la cathédrale et de Sainte-Radegonde à Poitiers. Une partie de ces dernières ne sont que du XIII^e siècle.

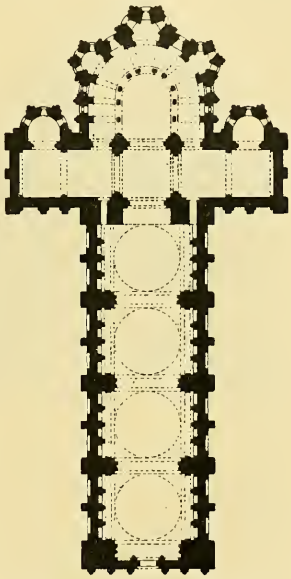

Fig. 494. — Fontevrault. Église abbatiale.

On remarquera que les églises à coupoles de l'Aquitaine sont toutes des églises à une nef. Il n'y a qu'une exception à cette règle, c'est Saint-Hilaire de Poitiers, mais c'est un monument à part que l'on ne saurait rattacher à la famille qui nous occupe, car les coupoles qui en couvrent la nef, tout comme celles de la cathédrale du Puy, ne sont pas élevées sur pendentifs mais sur trompes. Ce n'est point d'ailleurs un édifice bâti suivant un plan préconçu; c'est une église de la première moitié du XI^e siècle, qui n'avait pas de voûtes à l'origine et que l'on avait probablement essayé de voûter en berceau à la façon poitevine avant de songer à le transformer en église à coupoles.

Le plus grand nombre des églises à coupoles est dénué de transept, cela tient sans doute à ce que beaucoup de celles qui nous sont parvenues sont de simples églises de campagne de dimensions restreintes [3]. Les grandes, au contraire [4], avaient

1. Verneilh, *Archit. byzantine*, p. 282 et pl. 16.
2. *Ibid.*, p. 283 et pl. 16.
3. Voir les églises de Rouillac, Châtres, Bourg-Charente, Bourdeille, etc.
4. Saint-Front, Angoulême, Solignac, Souillac, Trémolac, etc.

un transept très saillant. Chose remarquable, les coupoles ne sont habituellement employées que pour couvrir la nef et le carré du transept, les bras de la croix sont voûtés en berceau [1]. Dans les quelques monuments où l'on voit aujourd'hui des coupoles sur les bras du transept, il semble bien qu'elles aient été ajoutées après coup. Cela est particulièrement évident à la cathédrale d'Angoulême, où la partie primitive du transept a conservé ses voûtes en berceau [2].

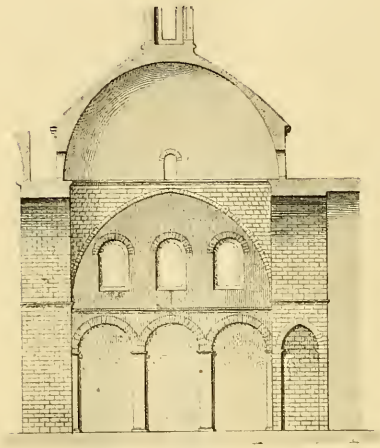

Fig. 495. — Cahors. Cathédrale. Coupe en long d'une travée, d'après F. de Verneilh.

Le chœur de la plupart des grandes églises à coupoles présente une disposition qui mérite l'attention, car elle est remarquablement belle. L'habitude de supprimer les bas-côtés dans la nef des églises de cette famille a conduit les architectes à les supprimer également au sanctuaire, même quand ils ont conservé les absidioles rayonnantes. De là ces chœurs aux vastes proportions dans lesquels aucun pilier, aucun support ne vient intercepter le regard, et dont les cathédrales de Cahors et d'Angoulême, les églises de Solignac, de Souillac, de Vigeois, etc., nous offrent de beaux exemples.

L'ordonnance intérieure de la plupart des églises à coupoles est très simple. En Périgord, en Limousin, en Quercy, les voûtes sont portées sur de massifs supports reliés par des arcs très puissants (fig. 495) [3]. Ces supports et ces arcs sont parfois à double ressaut [4]. En Angoumois, en Saintonge, à Fontevrault, où on disposait de matériaux faciles à travailler, il y a un peu plus de recherche dans la construction des églises à coupoles [5]. Leurs supports sont habituellement flanqués de demi-co-

1. Souillac, Angoulême, Trémolac, le Vieux-Mareuil, etc.

2. Je dirais même, si je ne craignais d'être trop hardi, que Saint-Front, à l'origine, n'a probablement pas fait exception à la règle commune. M. de Mourcin, dans la description si remarquable de précision qu'il nous a donnée de l'édifice et que M. de Taillefer a publiée in extenso dans ses *Antiquités de Vésone*, dit formellement que les piles qui portaient les coupoles du transept ne faisaient pas corps avec les maçonneries voisines, que c'étaient des additions. C'est donc après coup que l'on a garni de coupoles le transept de Saint-Front, le plan primitif n'en comportait pas, et ainsi disparaît le trait sur lequel on s'est le plus appuyé pour faire de cette église un monument complètement isolé des traditions qui avaient cours dans la région à l'époque romane.

3. Saint-Front et première travée de Saint-Étienne de Périgueux, Solignac, Souillac, Cahors, Saint-Avit-Sénieur.

4. Paussac, Bourdeille, Vieux-Mareuil.

5. Voir pour les églises à coupoles de la Charente l'important recueil de planches publié par l'Architectural Association of London sous le titre : *A visit to the domed churches of Charente... published as a Memorial to Edmund Sharpe.*

lonnes, comme à Gensac (fig. 496), ou de colonnes accouplées comme à la cathédrale d'Angoulême (fig. 492) ou à Fontevrault (fig. 494) dont les chapiteaux forment parfois au sommet des piliers un riche couronnement [1]. Une forte moulure, qui peut être décorée d'un damier, comme à Gensac, ou d'autres menus ornements, couronne la dernière assise des pendentifs. Cette dernière assise fait assez souvent, par rapport à la naissance des coupoles, une saillie assez prononcée pour qu'on puisse y circuler [2]. Les murs latéraux sont ordinairement garnis d'une grande arcature aveugle surmontée d'une forte corniche portée sur des

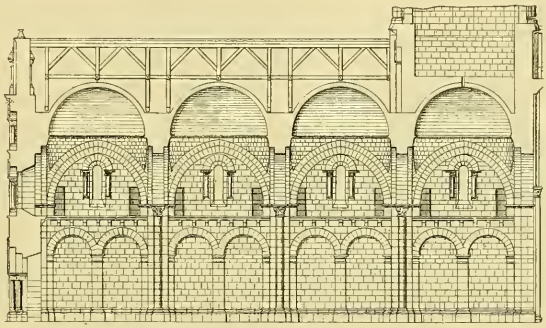

Fig. 496. — Gensac (Charente). Coupe en long, d'après Abadie.

modillons [3], qui constitue une galerie de circulation tout le long de l'église. Pour augmenter la largeur de cette galerie, la partie des murs latéraux qui la surmonte a moins d'épaisseur que les parties inférieures. Les fenêtres sont toujours percées à une assez grande hauteur. Tantôt il n'y en a qu'une par travée, surtout dans l'Angoumois [4], tantôt il y en a deux [5] ou trois sous chaque coupole [6].

L'extérieur des églises du Périgord est d'une extrême simplicité, tout au plus sont-elles décorées de longues arcades aveugles, montées sur des pilastres qui jouent le rôle de contreforts, et qui s'élèvent presque jusqu'au sommet des murs (fig. 498); mais la sévérité d'aspect est le caractère habituel des églises périgourdines, quelle que soit la façon dont elles sont voûtées. En Angoumois, où l'abondance des matériaux propres à la sculpture a permis d'exécuter au XII^e siècle tant

1. Roulet, Angoulême, Fontevrault.

2. Saint-Étienne de Périgueux, cathédrale de Cahors.

3. Cathédrale d'Angoulême, églises de Solignac, Gensac.

4. Églises de Gensac, Rioux-Martin, Bourg-Charente, Châtres, Roulet, etc., dans la Charente; de Trémolac, Vieux-Mareuil, Paussac, Bourdeille en Périgord. Cela tient sans doute à la petite dimension de ces églises, car la cathédrale d'Angoulême, qui est de plus grandes proportions, a deux fenêtres par travée.

5. Première travée de Saint-Étienne de Périgueux, cathédrale d'Angoulême, église de Fontevrault.

6. Deuxième travée de Saint-Étienne de Périgueux, église de Saint-Avit-Sénieur, cathédrale de Cahors.

Ph. M. H.

Fig. 497. — Cathédrale d'Angoulême. Façade.

d'églises richement ornées, on ne remarque pas de différence bien sensible dans la décoration des églises garnies de coupoles et de celles qui n'en ont pas. Dans les unes et dans les autres, c'est à l'abside et plus encore à la façade que les sculpteurs ont donné carrière à leur talent ; la cathédrale d'Angoulême (fig. 497), les églises de Gensac, de Châtres, etc., montrent suffisamment que l'emploi des coupoles

Ph. M. H.

Fig. 498. — Périgueux. Saint-Étienne. Vue prise du côté ouest.

n'a eu d'influence ni sur la forme des façades [1], ni sur la richesse de la décoration.

Il est fort difficile de dire quel genre de toiture ou de couverture ont reçu à l'origine la plupart des églises à coupoles. Parfois c'étaient des dallages accusant extérieurement la forme des voûtes. La plus ancienne des deux coupoles de Saint-Étienne de Périgueux a conservé jusqu'à nos jours des traces importantes du dallage qui la couvrait au XII^e siècle. Elle est surmontée d'un clocheton qui paraît aussi

1. Rappelons seulement, en ce qui concerne la cathédrale d'Angoulême, que le dernier étage de la façade et des deux tours qui la flanquent sont entièrement modernes.

ancien qu'elle [1]. Abadie s'en est autorisé pour couronner non seulement les coupoles, mais toutes les piles d'angle de Saint-Front, de clochetons analogues ; c'est de la fantaisie pure. Il résulte de tous les témoignages antérieurs à la restauration [2] que les coupoles de Saint-Front devaient être amorties par des espèces de pommes de pin [3]. Leur base était englobée dans une sorte de tambour en pierre de taille, le reste était dallé. Les intervalles qui les séparaient étaient également revêtus de dalles dessinant de petits toits à deux pentes. Quant aux piles d'angle, elles étaient surmontées de pyramides carrées et non de clochetons [4]. Il est regrettable qu'Abadie ait substitué ses conceptions personnelles aux indications que fournissait le monument.

Quoi qu'il en soit, les inconvénients, dans un climat comme le nôtre, de ces dallages aux formes compliquées ne tardèrent pas à se faire sentir, et l'on fut amené presque partout à modifier la couverture primitive des églises à coupoles ; à cet effet on éleva les murs gouttereaux, quand ce fut possible, assez haut pour englober les coupoles, comme le reste de l'édifice, sous de vastes toits à deux pentes ; et cette modification contribua encore à rapprocher les églises de cette famille du type habituel des églises romanes.

1. La coupole de l'est a été rebâtie après les guerres de religion, nous ignorons comment elle était amortie antérieurement.

2. Voir surtout la description de M. de Mourcin (*Antiquités de Vésone*, t. II. p. 366), et les dessins de M. de Verneilh.

3. Elles n'étaient pas toutes du même dessin. Verneilh en a reproduit deux de modèles différents dans ses pl. 4 et 7.

4. Verneilh, pl. 4. — Cf. la vue donnée par Spiers, *East and West*, p. 160, fig. 70 ; ou *Bull. mon.*, t. LXII, p. 174, fig. 4.

# CHAPITRE XV

## ÉCOLES D'ARCHITECTURE A L'ÉPOQUE ROMANE

ÉCOLE NORMANDE. — ÉCOLE RHÉNANE.
ÉCOLE DE L'ILE-DE-FRANCE.

Les écoles qui se sont constituées dans la moitié septentrionale de la France à l'époque romane présentent cette particularité essentielle qu'elles ont tardé plus longtemps que les écoles méridionales à faire usage de voûtes pour couvrir la nef des églises.

Cette observation peut s'appliquer d'une façon générale à toutes les provinces qui s'étendent de la Loire à la mer du Nord, et des bords du Rhin jusqu'aux côtes de la Manche. Le fait est d'autant plus remarquable que les causes qui poussaient les architectes de nos provinces méridionales à voûter leurs églises existaient au même degré dans les pays du Nord, que les riches évêchés et les puissantes abbayes n'y étaient pas plus rares que dans le Midi, et que l'art de bâtir n'y était pas plus négligé qu'ailleurs. On y peut en effet constater, dès le début du XI^e siècle, l'existence de foyers artistiques pleins de vie, où se constituaient peu à peu les éléments qui devaient caractériser les trois grandes écoles dont l'influence s'est exercée sur cette vaste région et qui sont : l'école normande, l'école rhénane et l'école de l'Ile-de-France.

### ÉCOLE NORMANDE

Nulle part l'hésitation à faire emploi des voûtes n'est plus frappante qu'en Normandie. Cette province a donné naissance, dès le XI^e siècle, à une puissante école qui a rayonné non seulement sur la Normandie continentale et sur une partie des provinces voisines, mais encore sur l'Angleterre. Elle a produit un grand nombre d'édifices, aussi remarquables par l'ampleur de leur plan que par leur grande élévation et leur excellente construction. Or, jusqu'au second quart du XII^e siècle, aucune de ces églises n'a reçu de voûtes sur la nef, et à une date plus tardive encore on continuait à en bâtir de fort importantes dont le sanctuaire et les bas-côtés étaient les seules parties voûtées.

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911) fut pour la Normandie le point de départ d'une ère de prospérité et de richesse. Rollon et ses compagnons convertis au catholicisme devinrent de grands bâtisseurs d'églises, et s'il ne reste que peu de

chose des constructions élevées dans cette belle province avant Guillaume le Conquérant, nous savons néanmoins par des témoignages authentiques que, dès le xe siècle, l'activité architecturale y fut grande, et cela nous permet de comprendre comment a pu s'y former une école obéissant à des principes bien arrêtés à une époque où, dans la plupart des autres régions de la France, on n'était point sorti de l'ère des tâtonnements et de l'inexpérience.

Quelques auteurs ont attribué à une influence étrangère l'avance prise, au xie siècle, par l'école normande et, frappés de certaines particularités que l'on retrouve dans le nord de l'Italie, principalement à Saint-Ambroise de Milan et à Saint-Michel de Pavie, ils ont supposé que des moines lombards avaient introduit en Normandie les pratiques architecturales usitées dans leur pays [1].

Il est incontestable que parmi les abbés du début du xie siècle qui contribuèrent le plus au relèvement matériel et moral des monastères se trouve un moine nommé Guillaume, né aux environs de Novare, que saint Maïeul, abbé de Cluny, avait remarqué dans un de ses voyages outre monts et avait ramené avec lui. Sa science et ses vertus le firent mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon ; il en reconstruisit l'église, de 1008 à 1012, et s'acquit une telle renommée qu'on le chargea successivement de fonder ou de réformer une foule d'autres monastères. C'est ainsi qu'il fut appelé à diriger l'abbaye de Fécamp, fondée en 990 par le duc de Normandie Richard Ier, et qui ne tarda pas à prendre une grande importance. L'influence de l'abbé Guillaume s'étendit rapidement sur toute la province, grâce aux disciples qu'il avait formés et qu'il mettait à la tête des abbayes dont il ne pouvait s'occuper lui-même. Mais si le rôle joué par cet illustre abbé dans le domaine religieux fut considérable, rien ne prouve qu'il en ait joué un aussi important dans le domaine artistique [2], rien surtout n'autorise à croire qu'il ait apporté avec lui des principes de construction différents de ceux qui avaient cours avant son arrivée, et qu'une seule des idées maîtresses que nous voyons appliquées un peu plus tard par l'école normande soit due à son initiative. La plupart des monastères qui furent soumis à son action directe ou à celle de ses disciples, Fécamp, le Mont-Saint-Michel, Savigny, n'ont rien gardé qui puisse nous fixer à cet égard. L'église abbatiale de Bernay, fondée par la duchesse Judith, peu d'années avant sa mort, (1017) et par elle soumise à Fécamp, est sans doute le seul des édifices religieux construits sous la surveillance de l'abbé Guillaume qui soit encore debout (fig. 499). Or elle offre si peu d'analogie soit avec les parties de l'église Saint-Bénigne construites

1. Voir entre autres Sackur, *Die Cluniacenser*, t. II, p. 386 et s.

2. Le texte dont on s'est prévalu pour lui attribuer le rôle d'architecte dans les monastères dont il avait la direction, est un passage de la chronique de Saint-Bénigne (éd. Bougand, p. 138), où on le représente « : magistros conducendo et opus dictando. » Mais il n'avait pas besoin d'être architecte pour dresser le programme des travaux, *opus dictare*, ou pour traiter avec des maîtres maçons, *magistros conducere*. Et en admettant même qu'il eût, comme plus d'un moine de son temps, de sérieuses connaissances en architecture, rien ne prouve qu'il ait introduit dans les pays où il est allé de nouveaux principes de construction.

du temps du même abbé, soit avec les édifices bâtis à la même époque dans le nord de l'Italie, qu'il est bien difficile d'y découvrir trace des influences étrangères auxquelles on a voulu attribuer la formation de l'école normande. D'ailleurs, pour pouvoir apprécier l'étendue de ces influences, il faudrait savoir comment étaient faites les cathédrales de Coutances, d'Évreux, de Séez, de Bayeux, qui furent rebâties dans la première moitié du XI^e siècle, ainsi que les nombreuses abbayes dont parlent les chroniqueurs du temps ; or nous sommes sur ce point d'une ignorance à peu près complète.

Aussi la majorité des auteurs qni veulent voir une influence lombarde dans la fondation de l'école normande l'attribuent-ils plntôt à l'intervention d'un autre personnage, je veux parler du célèbre Lanfranc. Né à Pavie en 1005, Lanfranc étudia le droit à Bologne et vint en 1039 le professer à Avranches ; en 1042, il quitta sa chaire pour s'enfermer dans l'abbaye du Bec que venait de fonder Herluin, abbé de Bourneville. Prieur du Bec de 1045 à 1066, Lanfranc contribua puissamment, par la discipline sévère qu'il y établit et l'éclat de son enseignement, à la renommée de cette abbaye. Celle-ci prit un si grand développement qu'il fallut promptement l'agrandir et en rebâtir l'église. Nous ignorons la part qu'il a pu prendre personnellement à cette construction ; en tout cas il ne la vit point terminer, car la dédicace en fut faite en 1077, et il avait quitté le Bec depuis 1066, appelé à Caen pour diriger le monastère de Saint-Étienne que Guillaume le Conquérant venait de fonder. Les talents qu'il déploya dans ce nouveau poste le firent choisir en 1070 pour remplacer sur le siège métropolitain de Cantorbéry l'archevêque Stigand, trop dévoué aux Anglo-Saxons. Il y resta jusqu'à sa mort (1089), jouissant de la confiance absolue de son souverain, présidant à la réforme des principaux monastères anglo-saxons et occupant dans la politique une place non moins importante qne dans le domaine religieux.

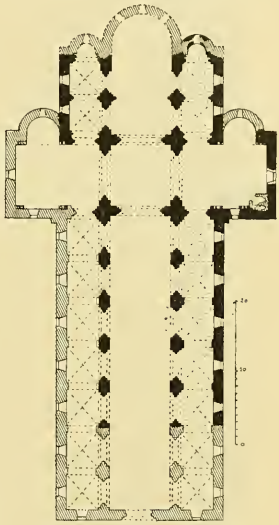

Fig. 499. — Bernay. Église abbatiale.

On est généralement d'accord pour lui attribuer une part considérable dans l'introduction du style normand en Angleterre. D'innombrables églises y furent en effet reconstruites de son temps, et lui-même donna l'exemple en rebâtissant de fond en comble la cathédrale de Cantorbéry. Mais est-il vrai, comme certains le croient, que son rôle artistique ait été jusqu'à introduire, en Normandie d'abord, en Angleterre ensuite, un nouveau genre d'architecture ? Doit-on admettre qu'il

ait emprunté ce style à l'Italie du Nord, qu'il l'ait vulgarisé dans son pays d'adoption, soit à l'aide de moines qu'il aurait fait venir de son pays d'origine, soit à l'aide de ces associations de maçons connnes en Lombardie sous le nom de *magistri comacini* ? Ce sont là des hypothèses extrêmement contestables, car aucun document, aucun texte ancien ne parle de *magistri comacini* venus en Normandie pour y construire des églises, ni d'artistes ou de moines familiers avec l'art de bâtir que Lanfranc aurait amenés ou fait venir d'Italie. Enfin Lanfranc n'entra à l'abbaye du Bec qu'en 1042 ; or deux ans auparavant on avait commencé la reconstruction totale de l'église de Jumièges [1], qui fut achevée et consacrée en 1067 [2], rien ne permet de supposer qu'il ait pris la moindre part dans l'élaboration de son plan ou dans la conduite de sa construction. Plus heureuse que l'église du Bec, l'église de Jumièges n'a pas totalement disparu : la nef entière est encore debout (fig. 500) avec une partie du transept ; c'est une des plus admirables ruines qui soient en France ; quant au sanctuaire, s'il a été totalement rebâti au XIII^e siècle, le sol en a gardé les anciennes fondations, et des fouilles récentes [3] ont permis de constater que ce bel édifice offre en plan comme en élévation tous les traits essentiels qui caractérisent l'école normande.

Lanfranc d'ailleurs fut un savant jurisconsulte, un professeur éminent, un homme politique fort influent ; rien ne prouve qu'il ait pratiqué l'architecture et qu'il ait introduit en Normandie des principes de construction ou des formes architecturales inconnues jusque-là. Les édifices à la reconstruction desquels il présida semblent imités uniquement de monuments normands préexistants et non d'aucun modèle étranger. Ainsi l'église Saint-Étienne de Caen, bâtie pendant son abbatiat, ressemble à celle de Jumièges bien plus qu'à aucune église lombarde du même temps, et la cathédrale qu'il fit bâtir à Cantorbéry reproduisait à peu de chose près le plan de l'église abbatiale de Bernay [4].

Peut-on du moins lui attribuer l'introduction du style normand en Angleterre ? Pas exclusivement, car l'influence normande avait commencé à se faire sentir outre Manche dès le temps d'Édouard le Confesseur, et si Lanfranc a certainement contribué à la développer en s'inspirant de Bernay et de Saint-Étienne de Caen dans la reconstruction de la cathédrale de Cantorbéry, il ne fut pas seul à donner pareil exemple. Partout, en effet, Guillaume le Conquérant substitua aux évêques et aux abbés anglo-saxons des prélats et des moines venus de Normandie, et ceux-ci couvrirent le pays conquis d'innombrables églises, toutes conçues dans le style qui régnait alors dans leur province natale.

Quoi qu'il en soit, les principaux traits de l'école normande étaient sans doute

1. Chron. de Robert de Torigny, *Rec. des Hist. de France*, t. XI, p. 166.

2. Ord. Vital, édit. Leprévost (Soc. de l'Hist. de France), t. II, p. 169.

3. R. Martin du Gard, *L'abbaye de Jumièges*, pl. 3 et 4.

4. Willis, dans son excellente étude sur la cathédrale de Cantorbéry, avait pu restituer le plan des constructions de Lanfranc, moins le chevet ; mais depuis des fouilles ont fait retrouver le pourtour de l'abside et de l'absidiole terminant le bas-côté nord.

fixés dès la première moitié du XI^e siècle, et bientôt se formaient deux grands foyers d'où elle rayonnait sur toute la Normandie. L'un a eu son centre à Rouen ;

Ph. M. H.

Fig. 500. — Jumièges. Ruines de la nef.

les édifices les plus typiques qu'il ait produits, après Jumièges et Saint-Ouen de Rouen, sont : Fécamp, bien altéré dans la suite ; Saint-Georges de Boscherville, Saint-Hildebert de Gournay, Graville-Sainte-Honorine, Montivilliers, etc. L'autre, encore plus brillant, a eu son centre à Caen. On peut y rattacher les deux célèbres

abbayes de cette ville, Saint-Étienne (fig. 387) et la Trinité (fig. 501), fondées par Guillaume le Conquérant et sa femme, l'église Saint-Nicolas de Caen, les cathédrales d'Évreux et de Bayeux, les abbayes de Cerisy-la-Forêt (fig. 522), du Mont-Saint-Michel (fig. 353), de Lessay (fig. 509), de Saint-Gervais à Falaise, de

Ph. des Forts ph.

Fig. 501. — Caen. Église de la Trinité.

Notre-Dame de Guibray à la porte de cette ville, enfin un nombre considérable d'églises rurales, qui doivent leur bonne conservation à l'excellente qualité de la pierre de Caen dont elles sont bâties.

L'action de l'école normande ne s'est pas arrêtée aux confins de la Normandie. Elle s'est fait sentir jusqu'en Picardie et dans une partie du Vexin. Elle est très

sensible dans le Maine et paraît avoir dominé en Bretagne, autant qu'on en peut juger étant donné la rareté des édifices romans que possède aujourd'hui cette province.

Mais c'est en Angleterre que l'école normande a brillé du plus vif éclat, c'est là qu'il faut aller chercher les édifices qui la montrent à son apogée. Guillaume le Conquérant, comprenant de quelle importance en un siècle de foi pouvait être le concours du clergé, chercha à le gagner par de riches dotations; les évêques et les abbés préposés par lui aux diocèses et aux monastères anglais eurent pour la con-

S. Gardner ph.

Fig. 502. — Cathédrale d'Ely.

struction de leurs églises des ressources que pouvaient envier les plus riches abbayes du continent. Grâce à ces largesses, les constructeurs normands appelés de l'autre côté de la Manche purent, tout en restant fidèles aux données architecturales usitées dans leur province natale, imprimer à leurs œuvres un caractère d'ampleur dans l'ensemble et de richesse dans le détail qui dépasse parfois de beaucoup tout ce qui se faisait en France. Plus conservateurs que nous, les Anglais ont su, malgré la Réforme, malgré les révolutions, malgré les changements du goût, conserver encore de nombreux spécimens de cet art admirable. Je citerai parmi les plus anciens ou les plus remarquables les églises de Winchester, d'Ely (fig. 502), de Saint-Albans (fig. 503), de Worcester, de Gloucester (fig. 523), de Tewkesbury, de Durham (fig. 517), de Norwich, de Peterborough, de Malmesbury, etc.

Le plan des églises normandes comporte habituellement une nef garnie de bas-côtés, un transept dont les bras font une saillie très marquée au delà des collatéraux de la nef, un chœur de deux travées flanqué de bas-côtés, enfin une abside. Tel est le plan de Saint-Nicolas de Caen (fig. 504), de Saint-Georges de Boscherville, de Cerisy-la-Forêt (fig. 302), de Lessay, etc.

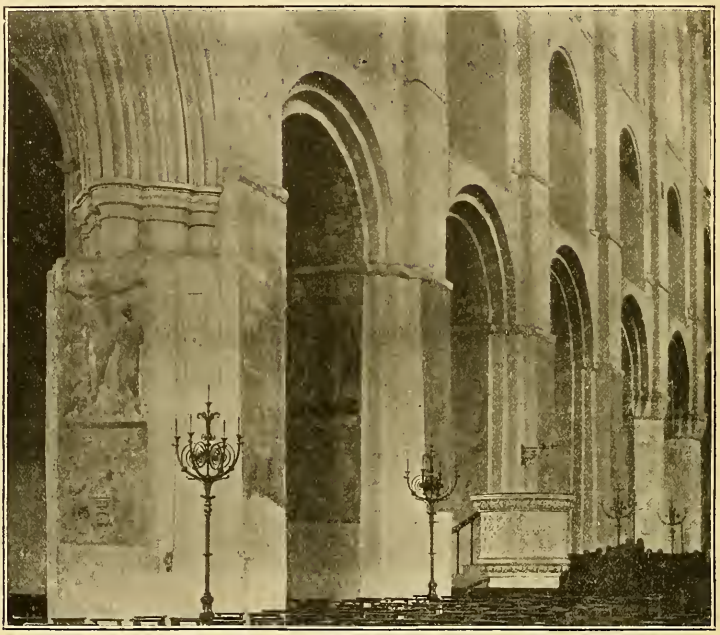

S. Gardner ph.

Fig. 503. — Cathédrale de Saint-Albans.

Il est rare que la nef soit dépourvue de collatéraux. Cela n'arrive que dans les édifices de très petite dimension, comme celles de Saint-Martin-de-la-Lieue [1], Neufmarché [2], Saint-André d'Hébertot [3], Notre-Dame d'Esquay [4], Petit-Quévilly [5]; mais c'est une exception, la règle était de construire des collatéraux même dans les églises de campagne aussi peu importantes que celle de Manéglise (fig. 505), Colleville-sur-Mer [6], Yainville, Boisney [7], etc.

1. Ruprich-Robert, *Architecture normande*, pl. 8, fig. 7.
2. *Ibid.*, pl. 9, fig. 4.
3. *Ibid.*, pl. 9, fig. 7.
4. *Ibid.*, pl. 9, fig. 9.
5. *Ibid.*, pl. 54, fig. 6.
6. *Ibid.*, pl. 36, fig. 1 et 2.
7. *Ibid.*, pl. 54, fig. 3.

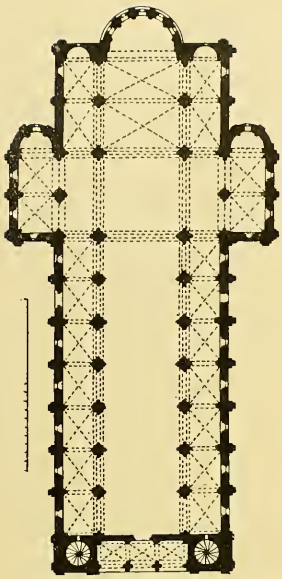

Fig. 504. — Caen. Saint-Nicolas, d'après Ruprich-Robert.

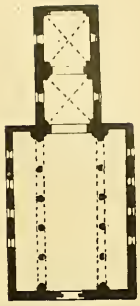

Fig. 505. — Manéglise (Seine-Inférieure), d'après Ruprich-Robert.

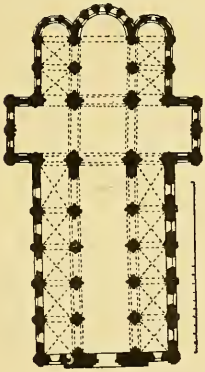

Fig. 506. — Falaise. Église Notre-Dame de Guibray, d'après Ruprich-Robert.

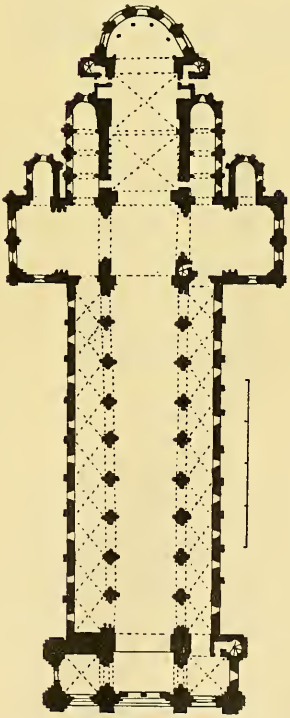

Fig. 507. — Caen. Église de la Trinité.

En revanche les Normands n'ont jamais fait d'églises à doubles bas-côtés quoiqu'ils aient souvent donné à leurs édifices religieux de très grandes dimensions [1]. Ils se rattrapaient en multipliant les travées de la nef. Les riches églises anglo-normandes sont particulièrement remarquables à cet égard. Ainsi la nef des cathédrales de Saint-Albans et d'Ely compte treize travées, celle de Norwich en a quatorze [2], c'est-à-dire trois de plus que les églises de Cluny et de Saint-Sernin de Toulouse, les deux plus grandes églises romanes de France. La largeur des églises normandes a rarement été dépassée dans les plus belles églises gothiques, et leur structure était si solide qu'on a pu parfois utiliser leurs fondations quand on les a rebâties, au XIVe ou au XVe siècle [3].

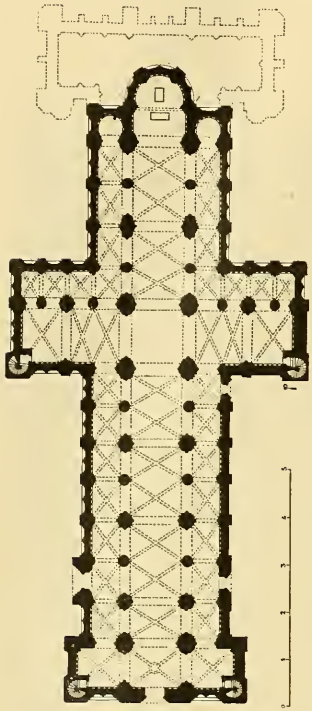

Fig. 508. — Durham. Cathédrale, d'après J. Bilson.

Le transept manque souvent dans les églises de petite ou de moyenne taille. Il y en a toujours un dans les grandes églises. Il est rare qu'il fasse une saillie peu accentuée comme à Secqueville en Bessin ; ordinairement il déborde l'alignement des bas-côtés d'une longueur égale à celle d'une travée de la nef, comme à Saint-Nicolas de Caen (fig. 504) ou à Notre-Dame de Guibray, près de Falaise (fig. 506); parfois la saillie est encore plus accentuée, surtout dans les grandes églises abbatiales [4] comme la Trinité de Caen (fig. 507) ou le Mont-Saint-Michel, et dans les cathédrales anglo-normandes [5]. Il y a bien rarement des bas-côtés le long du transept, sauf en Angleterre où on en trouve quelques

1. Un auteur anglais a calculé qu'au XIIe siècle l'église Saint-Étienne de Caen couvrait 30.000 pieds carrés, la grande église de Cluny 54.000, les cathédrales normandes de Winchester et de Saint-Paul de Londres occupaient environ 65.000 pieds carrés, et l'église abbatiale de Bury-Saint-Edmunds 68.000 (Prior, *Gothic art in England*, p. 34).

2. Dans la Normandie proprement dite, les plus grandes églises sont loin d'avoir pareille longueur. Il n'y a que sept travées à Lessay et au Mont-Saint-Michel; huit à Saint-Étienne de Caen et neuf à la Trinité de Caen.

3. C'est arrivé à Saint-Ouen de Rouen, comme l'ont prouvé les fouilles exécutées en 1884 (*Bull. de la Commiss. des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VI, p. 475).

4. Cela se voit même dans de petites églises comme Notre-Dame-sur-l'Eau de Domfront (Ruprich-Robert, pl. 9).

5. A Durham (fig. 508), Winchester, Ely, Norwich, la longueur de la saillie équivaut presque à trois travées de la nef (Bond, *Gothic Archit.*, p. 153, 148, 154).

exemples, ainsi à Winchester, à Ely, à Durham (fig. 508) [1]. En revanche, aux extrémités de chaque bras on trouve assez souvent une disposition particulière qui consiste en une sorte de tribune découverte, portée sur deux voûtes d'arêtes qui retombent de trois côtés sur le mur de fond et les murs latéraux, et du quatrième côté sur une colonne ou un pilier isolé. Il en est ainsi à Saint-Georges de Boscherville (fig. 358) et à Saint-Nicolas de Caen (fig. 504) [2]. Quelques églises anglaises, comme les cathédrales d'Ely et de Peterborough ou l'abbaye de Bury-Saint-Edmunds, ont eu une sorte de second transept au revers du mur de façade. Je ne connais pas d'exemple semblable en Normandie.

Sauf dans les petites églises, l'abside est ordinairement séparée du transept par deux ou trois travées de chœur. Ces travées peuvent être flanquées de bas-côtés [3] terminés par des absidioles, comme à Notre-Dame de Guibray (fig. 506), ou par un mur plat dans l'épaisseur duquel sont prises les absidioles, comme à Lessay ou à Saint-Nicolas de Caen (fig. 504) [4].

Qu'on ajoute une absidiole sur chaque bras du transept et l'on aura le plan type des grandes églises normandes.

Les beaux chœurs entourés de collatéraux, garnis de chapelles rayonnantes, si communs dans certaines parties de la France, ne se rencontrent en Normandie que dans quelques rares abbayes comme Fécamp, mais il y en a plusieurs exemples en Angleterre et presque tous se remarquent dans d'anciennes abbayes bénédictines [5] ou dans des cathédrales desservies jadis par des moines bénédictins [6]. Cela confirme ce que j'ai dit ailleurs que ce plan, dont la vogue devait atteindre son maximum à l'époque gothique, a été sinon inventé du moins popularisé par les disciples de saint Benoît.

Les absides et absidioles normandes sont, comme partout, voûtées en cul-de-four. Primitivement c'était la seule partie de l'édifice que l'on osât voûter. Mais, dès le milieu du XI^e siècle, on s'est mis à couvrir les collatéraux, ceux de la nef comme ceux du chœur, de voûtes d'arêtes, et avant la fin du siècle on s'enhardit jusqu'à monter des voûtes du même genre au-dessus des travées du chœur. Nous en avons un bel exemple à Saint-Nicolas de Caen.

1. Il n'y a parfois qu'un seul bas-côté au transept, il est toujours en ce cas sur la face orientale ; c'est le cas à Durham (fig. 508), à Peterborough, à Bury-Saint-Edmunds (Bond, p. 149, 150 et 154).

2. Même particularité à Saint-Étienne de Caen (Ruprich-Robert, pl. 8), à Cerisy-la-Forêt (*Ibid.*, pl. 54), à Winchester (Bond, p. 154), etc. Le transept de la cathédrale bâtie à Cantorbéry par Lanfranc avait des tribunes du même genre au transept ; l'une d'elles servait à porter un orgue (*Gervasii Chron.*, dans Mortet, *Recueil de textes*, p. 214).

3. A la Trinité de Caen, les collatéraux étaient séparés du chœur par un mur plein (fig. 507).

4. Et, en Angleterre, dans les cathédrales de Durham, de Peterborough et de Lincoln, avant les remaniements qu'elles ont subis.

5. Saint-Augustin de Cantorbéry, Westminster, Bury-Saint-Edmunds, Pershore, Battle-abbey, Léominster, Chester, Reading, Tynemouth, Tewkesbury, Gloucester (Bond, *Gothic Archit.*, p. 15).

6. Winchester, Worcester, Norwich. — Notons cependant que le chœur des cathédrales de Durham et d'Ely, desservies par des Bénédictins, ne se distinguaient du type habituel en Normandie que par un plus grand nombre de travées (Bilson, *Bull. monum.*, t. LXIX, p. 209 ; et *Archæological Journal*, t. LIII, 1).

Ph.M. H.

Fig. 509. — Église de Lessay (Manche).

Quant au transept et à la nef, on ne songea à les voûter que beaucoup plus tard. Les premiers essais ne semblent pas antérieurs au deuxième quart du XIIe siècle [1], et bien des édifices importants, qui ne furent point achevés avant 1150, n'ont encore que des charpentes sur la nef.

Notons toutefois qu'un grand nombre d'entre eux reçurent ultérieurement des voûtes d'ogives, sans qu'il ait été nécessaire d'en altérer le plan ou d'en modifier les dispositions en élévation. Tel est le cas des églises de Saint-Étienne de Caen (fig. 349), Saint-Georges de Boscherville (fig. 358), Lessay (fig. 509), Montivilliers, etc. L'opinion commune en France attribue ces voûtes d'ogives à une époque assez avancée du XIIe siècle ; je crois que c'est une erreur et qu'une partie au moins peut être antérieure à 1150 [2]. Les églises normandes d'ailleurs se prêtaient mieux que d'autres à cette transformation, grâce à leur construction robuste et aux proportions massives des piliers qui les portent.

La forme de ces piliers varie beaucoup. Il y en a de tout ronds, comme de grosses colonnes couronnées par un chapiteau fait comme elles de pierres appareillées [3]. Mais, quoique assez répandue, cette forme n'est pas la plus usuelle. L'épaisseur des murs obligeait, en effet, les architectes normands à relier les piliers

1. S'il fallait en croire mon excellent ami M. John Bilson, qui joint au savoir technique de l'architecte une grande expérience archéologique, la cathédrale de Durham ferait exception à cette règle, exception d'autant plus étonnante que cette magnifique église est entièrement voûtée d'ogives. Des textes précis nous apprennent que le chœur de Durham fut bâti entre 1093 et 1104, le transept vers l'an 1100, la nef de 1099 à 1133. L'édifice n'aurait jamais été rebâti et ses voûtes d'ogives seraient dès lors au nombre des plus anciennes qui existent (J. Bilson, *Journ. of the R. Institute of British Architects*, 3e s., t. VI, p. 295, trad. dans la *Revue de l'art chrét.* de 1901). J'ai résumé en 1901, devant la Société des Antiquaires de Normandie, les principales objections qui peuvent être faites à ces conclusions. J'ai fait depuis lors deux voyages à Durham pour étudier la question sur place ; j'y ai relevé la preuve matérielle que les voûtes de la nef et du transept n'avaient point été prévues à l'origine. On les a ajoutées après coup. Au transept sud notamment, on voit, comme à Saint-Étienne de Caen, la trace évidente d'anciens percements inconciliables avec l'existence d'une voûte. Quant au chœur, ses croisées d'ogives ne datent que du XIIIe siècle, mais ses murs ont conservé trace d'une voûte antérieure qui devait ressembler à celles de la nef. Sur ces constatations de fait, je crois être à peu près d'accord avec M. Bilson. Le point délicat est de déterminer à quelle date les voûtes ont été introduites. On prétend que c'est entre 1128 et 1133, parce qu'il est dit dans une chronique du temps qu'à la mort de l'évêque Raoul Flambart (1128) la nef était bâtie *usque testudinem*, et qu'elle fut terminée pendant les cinq années qui suivirent. Mais le vrai sens du mot *testudo*, au moyen âge, est *couverture*. Quand on l'emploie pour désigner une voûte, on l'accompagne ordinairement de l'épithète *lapidea*. On ne peut donc se prévaloir du texte précité pour prétendre que la nef de Durham fut voûtée dès 1133. On le peut d'autant moins que la forme brisée donnée aux doubleaux ne paraît guère conciliable avec une date aussi ancienne. Sans donc entrer ici dans une discussion qui m'entraînerait trop loin, je me crois autorisé à dire que la cathédrale de Durham ne fait pas exception à la règle, que ses voûtes n'appartiennent pas au projet primitif, et que, même en concédant à M. Bilson que ses ogives sont parmi les plus anciennes d'Angleterre, elles sont tout au plus contemporaines de celles de Saint-Denys.

2. Il y a, en effet, sur le chœur d'un des plus beaux monuments normands de Sicile, la cathédrale de Cefalù, une croisée d'ogives qui semble inspirée de celles de Montivilliers. Or, elle ne peut être postérieure au second quart du XIIe siècle, car le roi Roger la fit orner, en 1148, d'une grande mosaïque qui existe encore.

3. Colleville-sur-Mer ; Manéglise, Thaon (Calvados), Écrainville, Étretat (Seine-Inférieure), etc., et en Angleterre : Carlisle, Colchester, Dunfermline, Gloucester, Kirkwall, Londres (église Saint-Barthélemy), Southwell, Steyning, Tewkesbury, etc.

des nefs par des arcades d'une grande section ou garnies de voussures qui se mariaient mieux avec des piliers rectangulaires flanqués de colonnes comme à Saint-Germain de Pont-Audemer (fig. 510), De plus, les bas-côtés sont souvent couverts de voûtes munies de doubleaux qui eux aussi s'accommodent mieux d'un piédroit spécial. De là des piliers de forme plus compliquée, comme ceux de

Fig. 510. — Pont-Audemer. Église Saint-Germain.

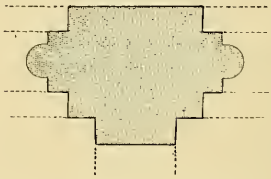

Fig. 511. — Bernay. Église abbatiale. Pilier de la nef.

Bernay (fig. 511) ou de Lessay (fig. 512). Dans ce dernier exemple, les quatre angles du pilier sont garnis de colonnettes. Dès la fin du XIe siècle, en effet, beaucoup de constructeurs normands, trouvant trop sèches les voussures à section rectangulaire, commencèrent à en adoucir les profils en remplaçant les arêtes saillantes par des moulures en forme de tores, ce qui les conduisit logiquement à adoucir de même les angles des piliers en y logeant des colonnettes.

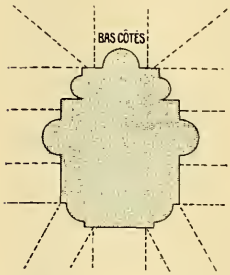


Fig. 512. — Lessay (Manche). Pilier des travées occidentales de la nef.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les évolutions du pilier normand. Les églises normandes n'étant pas voûtées, il n'y avait pas lieu de garnir la face du pilier regardant la nef d'une colonne ou d'un ressaut quelconque ; et, en effet, dans beaucoup d'édifices cette face reste tout unie, comme à Saint-Germain de Pont-Audemer (fig. 510) ou à Secqueville-en-Bessin (fig. 513). Mais, dans un nombre encore plus grand de monuments, on trouve appliquée contre cette face une demi-colonne dont le rôle est difficile à expliquer. Répond-elle à une idée de symétrie ou de décoration ? c'est bien improbable. Indique-t-elle l'intention de jeter en travers de la nef des doubleaux destinés non pas à porter des voûtes, mais à recevoir des murs transversaux servant à étrésillonner les murs latéraux dont la hauteur est souvent grande, ou à soulager les fermes de la charpente [1] ? Cette dernière opinion est très répandue, mais elle se heurte à diverses objections. La première, c'est que les travées des églises normandes ne sont jamais assez larges pour justifier l'emploi d'un moyen aussi coûteux de porter les combles, et qu'il est peu probable qu'on ait fait

1. C'est ce que M. Choisy appelle des murs diaphragmes (*Hist. de l'archit.*, t. II, p. 193).

un aussi inutile abus de la pierre dans un pays où le bois a toujours été d'une grande abondance. On suppose, il est vrai, que ces doubleaux ne se rencontraient que de deux en deux travées, et ceci expliquerait pourquoi dans beaucoup d'églises les piliers, au lieu d'être tous uniformes, sont de deux types qui alternent, l'un

Ph. des Forts ph.

Fig. 513. — Secqueville-en-Bessin (Calvados).

très robuste et garni d'une demi-colonne du côté de la nef, l'autre plus faible et n'en ayant pas, comme à Graville-Sainte-Honorine (fig. 514). Cette particularité se rencontre dès le XI^e siècle dans l'église de Jumièges; elle est aussi fréquente en Angleterre que dans la Normandie continentale, et plus fréquente encore au XII^e qu'au XI^e siècle. Cependant les nefs dont tous les piliers sont de même forme, comme celles de Saint-Georges de Boscherville (fig. 515) ou de Saint-Nicolas de Caen (fig. 516), ont toujours été les plus nombreuses, et dans celles-ci la présence

d'une colonne sur la face des piliers regardant la nef est aussi fréquente que dans les autres. Dans les nefs à piles alternées, la pile faible peut être une simple colonne,

Ph. des Forts ph.
Fig. 514. — Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure).

comme à Jumièges (fig. 500) [1], ou plutôt une pile ronde très massive, comme à

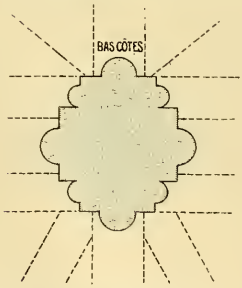


Fig. 515. — Saint-Georges de Boscherville. Pilier de la nef.

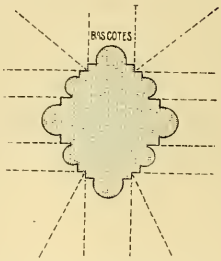


Fig. 516. — Caen. Saint-Nicolas. Pilier du chœur.

Durham (fig. 517) ou à Waltham abbey en Angleterre (fig. 518). Ces piles rondes, malgré leur diamètre, se prêtent mal à recevoir à la fois les nombreuses

1. Ou encore à Notre-Dame-du-Pré au Mans, intéressante église qui en élévation présente quelques-uns des traits les plus marquants de l'école normande.

voussures qui composent les grandes arcades des nefs et les retombées des doubleaux des bas-côtés ; aussi donne-t-on plus ordinairement à la pile faible un plan semblable à celui de la pile forte, mais avec un ou deux ressauts en moins,

J. B. Gibson ph.

Fig. 517. — Durham. Cathédrale.

comme à Saint-Étienne de Caen (fig. 349) ou à Graville-Sainte-Honorine (fig. 514); ou bien on s'arrête à une sorte de compromis en greffant sur la forme ronde de la pile faible des colonnes en nombre variable, soit du côté du collatéral seulement, soit également du côté de la nef (fig. 520). C'est en Angleterre principalement qu'on rencontre ces combinaisons qui conduisent parfois à des déformations peu

heureuses [1], et c'est là aussi que les piles fortes nous montrent les plans les plus compliqués (fig. 519), car la grande section des murs qu'elles soutiennent a sou-

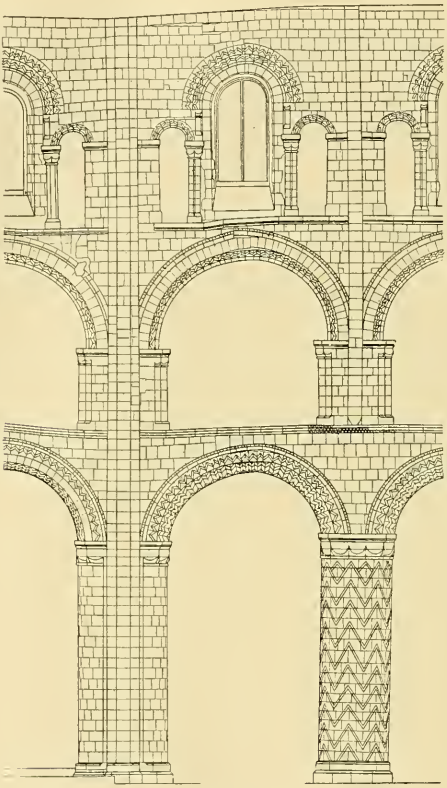

J. A. Reeve del.

Fig. 518. — Waltham abbey. Travées de la nef.

vent entraîné les constructeurs à doubler, quelquefois même à tripler le nombre des colonnes qui garnissent les faces principales du pilier [2].

Mais quelle que soit la forme donnée à ces piliers, il est peu probable qu'ils

1. Elles sont heureusement plus choquantes sur le plan qu'en réalité. A la cathédrale de Rochester, les piles faibles sont formées d'un faisceau de quatre colonnes qui se pénètrent, flanquées de quatre colonnettes à leurs points d'intersection.

2. Ainsi à la cathédrale de Norwich, les faces des piliers correspondant aux grandes arcades de la nef ont trois grosses colonnes de front, les deux autres faces en ont deux chacune sans compter des colonnettes d'angle.

aient servi, pas plus que les piliers tous semblables, à porter des arcs doubleaux, car ces arcs, s'ils avaient existé, auraient dû se conserver dans les églises qui n'ont point été voûtées ultérieurement et, si une cause quelconque les avait fait supprimer, ils n'auraient pu disparaître partout sans laisser la moindre trace.

On cite, il est vrai, deux églises, Saint-Vigor de Bayeux et Cerisy-la-Forêt, qui auraient conservé jusqu'à l'époque moderne des doubleaux extradossés d'un mur sur lesquels reposaient les fermes de la charpente.

Il est malheureusement devenu difficile de dire ce que valent ces deux exemples. Saint-Vigor de Bayeux a disparu à la Révolution ; tout ce que nous en savons vient d'une petite vue perspective gravée pour le *Monasticon Gallicanum*. C'est une

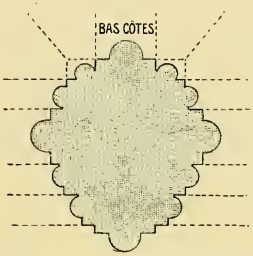


Fig. 519. — Ely. Cathédrale, piles fortes de la nef.

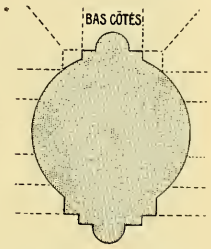


Fig. 520. — Ely. Cathédrale, piles faibles de la nef.

œuvre sincère et probablement exacte, mais on sait trop quelles libertés les dessinateurs des deux derniers siècles prenaient avec les monuments pour pouvoir se fier dans le détail à un dessin d'échelle aussi réduite. Quant à l'église de Cerisy, sa nef a été en partie détruite au XVIII^e siècle par un tremblement de terre, et l'on n'est pas d'accord sur la façon dont il convient d'en restituer les parties hautes [1].

Les conclusions que l'on peut tirer de ces deux monuments ne sont donc pas d'un grand poids. Les cathédrales de Winchester et de Durham fournissent peut-être des arguments plus solides. La première, qui date du dernier quart du XI^e siècle, ne fut voûtée qu'au XIV^e. Or, si l'on monte au-dessus des voûtes de la nef, on voit de deux en deux piliers des pierres d'attente disposées verticalement le long du mur gouttereau, comme le seraient les arrachements d'un mur jeté en travers de la nef. Mais ce détail ne se remarque que d'un côté, celui du sud, ce qui en diminue quelque peu l'importance. A Durham, la nef est couverte de croisées d'ogives qui n'étaient point prévues à l'origine, si bien qu'on n'a pu élever des doubleaux qu'au droit des piles fortes. Or, à la naissance de chacun d'eux, on voit les restes

1. La restitution de M. Simil, qui a fait le relevé du monument pour la Commission des Monuments historiques (*Arch. des Monum. hist.*, t. II, pl. 4), diffère sur ce point de celle de Ruprich-Robert (*Archit. norm.*, pl. 72). Ce qui reste de la nef permet de constater que tous les piliers étaient semblables, ce n'est pas *a priori* de nature à fortifier l'hypothèse d'arcs transversaux.

d'un doubleau plus ancien, qu'il a fallu supprimer parce que sa largeur trop grande [1] ne laissait pas une place suffisante pour établir les ogives. Or à quoi a pu servir cet ancien doubleau sinon à porter un mur ou un pignon transversal ?

Je n'ose donc repousser complètement l'hypothèse de ces arcs transversaux. Mais je reste convaincu que, dans la plupart des cas, le rôle de ces colonnes qui s'élèvent jusqu'au sommet des murs gouttereaux était seulement de recevoir le bout

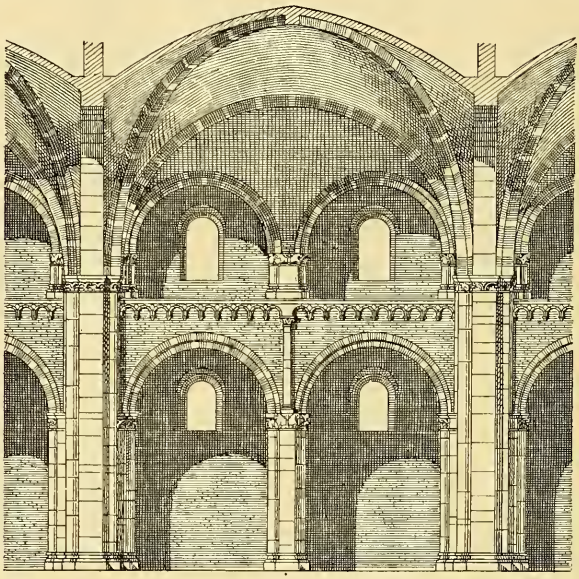

Dugas del.

Fig. 521. — Milan. Saint-Ambroise. Travée de la nef.

des fermes de la charpente. La largeur qu'ont souvent les églises normandes a dû naturellement conduire les constructeurs à réduire la portée des fermes à l'aide de blochets ou de jambes de force ; or ces pièces avaient besoin de points d'appui, et ces colonnes partant du sol même de l'édifice leur en fournissaient d'excellents. Quant à l'alternance d'une pile forte et d'une faible, elle s'explique non moins aisément, car le peu d'écartement des supports rendait inutile la construction dans l'axe de chacun d'une ferme complète. Il est donc infiniment probable qu'aux piles fortes seules correspondaient des fermes complètes, et qu'au droit des autres on se

1. La section de ce doubleau est étonnamment large, elle atteint au moins 1 m. 80. Il est vrai que tous les murs de cette église sont d'une puissance extraordinaire.

contentait de fermes moins puissantes, ou de fermes simplifiées de quelque façon, par exemple en substituant au tirant un simple entrait relevé [1].

Tout cela paraît ainsi très rationnel, et je m'étonne qu'un architecte aussi expérimenté que Ruprich-Robert ne l'ait point compris. Il est vrai que, retrouvant cette alternance d'une pile forte et d'une pile faible à Saint-Ambroise de Milan (fig. 521) et à Saint-Michel de Pavie, mal renseigné sur l'âge véritable de ces deux édifices, il a cru reconnaître dans nos églises normandes une imitation inintelligente de ces églises italiennes due à l'influence de Lanfranc. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit de cette prétendue influence, je rappellerai seulement que Saint-Michel de Pavie et Saint-Ambroise de Milan n'ont reçu leur forme actuelle que dans la première moitié du XIIe siècle, et que les traits les plus importants de l'école normande étaient fixés dès le milieu du XIe, comme le prouve l'église de Jumièges.

L'école normande a été une des dernières à adopter l'arc brisé ; aussi les grandes arcades, qui font communiquer la nef et les bas-côtés, sont-elles en plein cintre comme tous les autres arcs de l'édifice. On ne trouve guère d'exception à cette règle avant le milieu du XIIe siècle, sauf dans les églises cisterciennes. Mais on sait que les moines de Cîteaux ont porté partout avec eux des façons de bâtir qu'ils avaient empruntées à la province où leur ordre était né, et les églises cisterciennes de Normandie ou d'Angleterre sont souvent aussi bourguignonnes que normandes.

Les petites églises n'ont pas de tribunes au-dessus des bas-côtés, mais il y en a presque toujours dans les grandes ; elles sont généralement très amples et bien éclairées par des fenêtres aussi nombreuses et quelquefois presque aussi larges que celles des bas-côtés. Il y en a au chœur comme à la nef.

Les baies qui font communiquer les tribunes avec la partie centrale de l'édifice sont souvent de larges ouvertures en plein cintre, presque aussi larges que les grandes arcades du rez-de-chaussée et encadrées comme elles de voussures qu'on couvre, au XIIe siècle, de moulures multiples retombant sur des faisceaux de colonnettes. Cette disposition se rencontre dès le XIe siècle à Saint-Étienne de Caen (fig. 349), mais il est douteux que ce soit la plus ancienne. Je pense qu'à l'origine les constructeurs normands, comme ceux des autres provinces, devaient hésiter à affaiblir les murs par des percements aussi larges, et préférer les arcades géminées de moindres dimensions, comme l'église de Bernay nous en montre un exemple. Et quand l'ampleur toujours croissante donnée aux tribunes les a conduits à augmenter les dimensions des baies du triforium, ils ont garni ces baies d'un remplage intérieur, formé de deux arcs géminés retombant sur une

1. Nous ne possédons plus malheureusement de charpentes remontant au XIIe siècle et encore moins au XIe siècle ; mais il existe dans les églises normandes de Sicile plusieurs belles charpentes, qui ont pu être restaurées mais non totalement modifiées depuis le XIIe siècle ; or elles présentent toujours cette alternance de fermes très puissantes et d'autres infiniment plus légères et plus simples. Elles fourniraient une preuve convaincante à l'appui de l'hypothèse que j'énonce ici, si l'ordonnance de ces édifices ne différait par tant de points de celle des églises normandes.

colonne isolée, comme à Cerisy-la-Forêt (fig. 522), Saint-Albans [1], Winchester, Ely, Romsey, Durham (fig. 517), etc., ou de trois arcs retombant sur deux colonnes, comme à Jumièges (fig. 500). Parfois enfin, au lieu d'une grande baie, on en trouve deux par travée, subdivisées chacune en deux arcades géminées, élégante disposition dont l'église du Mont-Saint-Michel (fig. 353) et la cathédrale de Gloucester (fig. 523) offrent de beaux exemples.

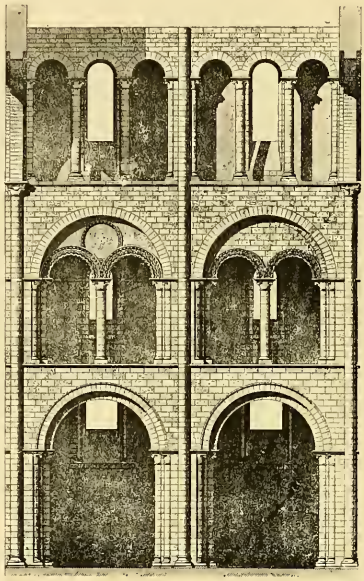

Fig. 522. — Cerisy-la-Forêt. Travée, d'après Ruprich-Robert.

Telles sont les dispositions les plus usitées dans les grands édifices. Il y a pourtant des églises considérables qui n'ont point de tribunes, ainsi la Trinité de Caen, Saint-Georges de Boscherville, Lessay. En ce cas on a généralement orné la portion de mur contre laquelle s'appuient les combles des bas-côtés d'une sorte de faux triforium composé d'une arcature aveugle, comme à la Trinité de Caen (fig. 501), ou percé de petites baies longues et étroites qui donnaient un peu d'air et de lumière sous les combles, comme à Lessay (fig. 509), Saint-Gabriel (fig. 524), ou Saint-Georges de Boscherville (fig. 358).

1. La forme primitive du triforium de Saint-Albans ne s'est conservée qu'au transept. Dans la partie romane de la nef, le remplage du triforium a été supprimé à l'époque gothique, mais il reste quelques traces de la disposition primitive qui était semblable à celle du transept.

Les églises normandes sont particulièrement bien éclairées, car leurs fenêtres sont nombreuses et l'absence de voûtes permet de les faire assez grandes. Celles du rez-de-chaussée et des tribunes ne se distinguent par aucune particularité digne de remarque. Il n'en est pas de même des fenêtres hautes.

J'ai insisté déjà sur l'épaisseur que les constructeurs normands donnaient aux murs de leurs églises. Cela leur a permis d'y ménager des galeries de circulation

S. H. Capper ph.
Fig. 523. — Gloucester. Travées de la nef.

qui offraient de nombreux avantages pour la visite et l'entretien des parties supérieures de l'édifice. Elles sont toujours, en effet, établies au niveau des fenêtres hautes et débouchent soit dans le tableau de celles-ci, soit sous une arcature qui encadre les fenêtres et forme un motif de décoration très original.

Ces galeries se rencontrent déjà au début du XI^e siècle ; il y en a une au transept de l'église abbatiale de Bernay [1], et au XII^e siècle elles sont de règle dans toutes les grandes églises [2].

1. Ruprich-Robert, *Archit. normande*, pl. 11, fig. 6 et fig. 3.

2. Saint-Étienne de Caen (fig. 349), Lessay (fig. 509), Cerisy-la-Forêt (fig. 522) ; et en Angleterre : Saint-Albans, Winchester, Durham, Norwich, Southwell, Waltham abbey (fig. 518), Dunfermline, Ely, Peterborough, etc. Par exception, les églises de Jumièges et du Mont-Saint-Michel ne montrent aucune trace de galeries de ce genre.

Au contraire, dans les églises secondaires où les fenêtres sont percées à peu de hauteur au-dessus des grandes arcades, les galeries de ce genre étaient peu utiles,

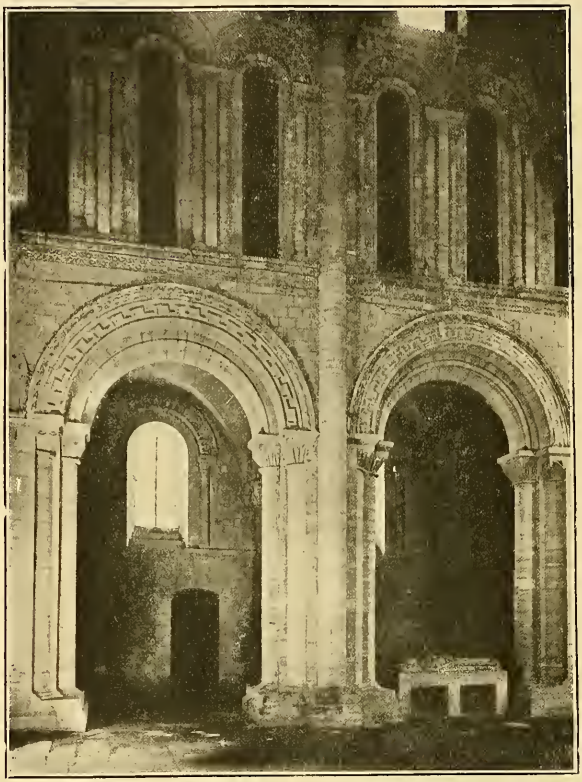

Ph. des Forts ph.

Fig. 524. — Saint-Gabriel (Calvados). Travées de la nef.

aussi en a-t-on généralement fait l'économie (fig. 525)[1]; il y en a néanmoins un bel exemple à Ouistreham (fig. 526).

L'arcature dans laquelle cette galerie de circulation débouche au droit de chaque fenêtre est ordinairement composée de trois arceaux retombant sur des colonnettes[2].

1. Notez que dans l'église de Sainte-Marguerite (Seine-Inférieure), que je prends ici pour exemple, on a conservé l'arcature encadrant les fenêtres hautes, mais deux de ses arcades sur trois sont des arcades aveugles.

2. Toutefois à Saint-Étienne de Caen, la disposition primitive consistait en quatre arceaux encadrant deux fenêtres par double travée. Georges

Primitivement, tous trois devaient être de même hauteur, comme à Cerisy-la-Forêt; mais, dès le XIe siècle, il fut de mode de donner à l'arceau du milieu qui entoure la fenêtre plus de hauteur qu'aux deux autres, et cette mode eut tant de vogue au XIIe siècle qu'elle persista jusqu'au XIIIe dans les monuments gothiques de la Normandie et de l'Angleterre. Tantôt la différence de hauteur des trois arceaux est assez faible, comme à la cathédrale d'Ely; tantôt elle est très accusée, comme à la Trinité de Caen (fig. 501), ou à Waltham abbey (fig. 518); quelquefois elle est énorme, comme à Ouistreham (fig. 526).

Ph. M. H.

Fig. 525. — Sainte-Marguerite (Seine-Inférieure). Côté nord de la nef.

Le chœur des grandes églises normandes présente habituellement en élévation les mêmes dispositions et les mêmes proportions que la nef. Cela a conduit à donner à l'abside beaucoup plus de hauteur qu'elle n'en a dans la plupart des autres écoles romanes, et cela a permis d'ouvrir dans ses murs deux rangs de fenêtres, ce qui est d'un grand effet. Une galerie de circulation continuant celle du chœur et de la nef règne parfois au niveau du rang supérieur des fenêtres. Les architectes de la Trinité de Caen, de Lessay et de Cerisy-la-Forêt ont tiré le plus heureux parti de cette belle disposition. L'abside de Cerisy est même assez élevée pour

Bouet l'avait reconnu autrefois (*Bull. monum.*, t. XXIX, p. 779), et M. Bilson me l'a confirmé après une minutieuse étude des traces que cette disposition a laissées dans les maçonneries.

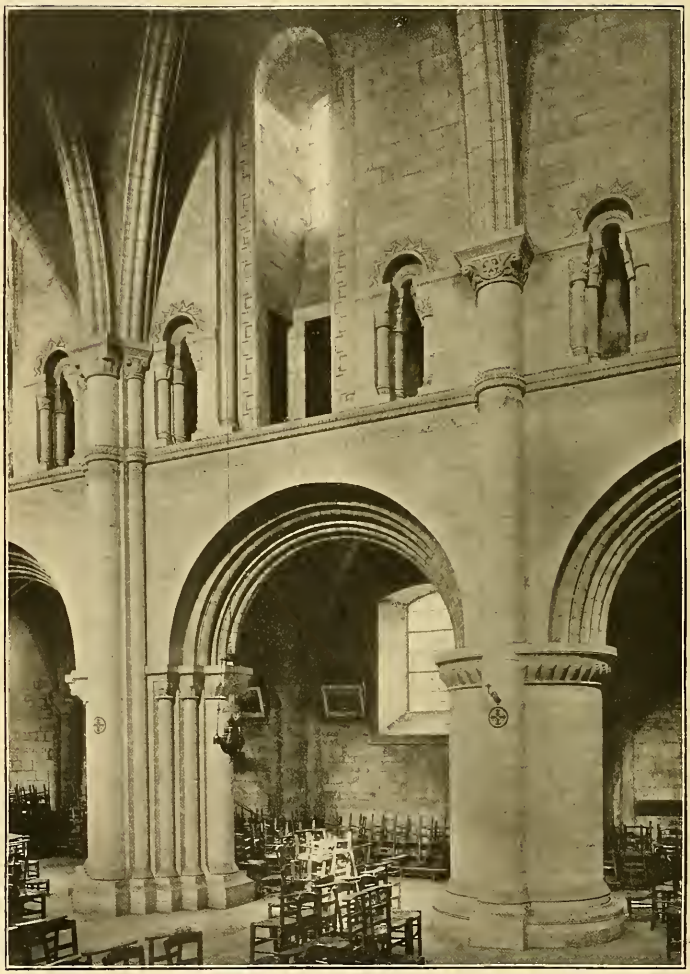

Ph. M. H.

Fig. 526. — Ouistreham (Calvados). Travées de la nef.

qu'on ait pu y percer trois étages de fenêtres, ce qui produit un effet aussi imposant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice (fig. 527).

Quoique l'art de la sculpture n'ait point eu en Normandie un développement comparable à celui de la construction, les églises y sont souvent très ornées. Leur

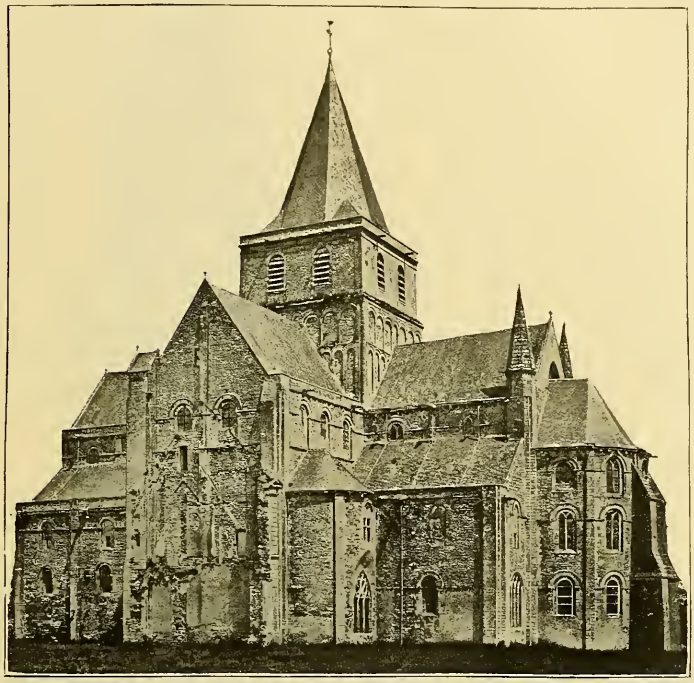

Ph. M. H.

Fig. 527. — Cerisy-la-Forêt (Manche). Vue extérieure de l'abside.

décoration consiste dans l'abondance et la bonne combinaison des moulures qui encadrent tous les arcs, dans l'emploi d'arcatures aveugles au niveau des fenêtres hautes (fig. 524), ou à la partie basse des murs [1], ou plus souvent à la façade principale (fig. 389) ou aux façades du transept (fig. 371 et 528) [2], dans la richesse des archivoltes qui encadrent les portes principales ou les grandes arcades [3], dans

1. Soit extérieurement, comme au Fresne-Camilly, soit intérieurement, comme à Rots.

2. Graville-Sainte-Honorine (fig. 371), Secqueville-en-Bessin (fig. 528), Ouistreham.

3. Ouistreham (fig. 389), Bayeux (fig. 346), Tour (fig. 381), Thaon, Étretat, Briquebec, Bernières, Saint-Gabriel, Creuly, et, en Angleterre, Rochester, Waltham abbey, Southwell.

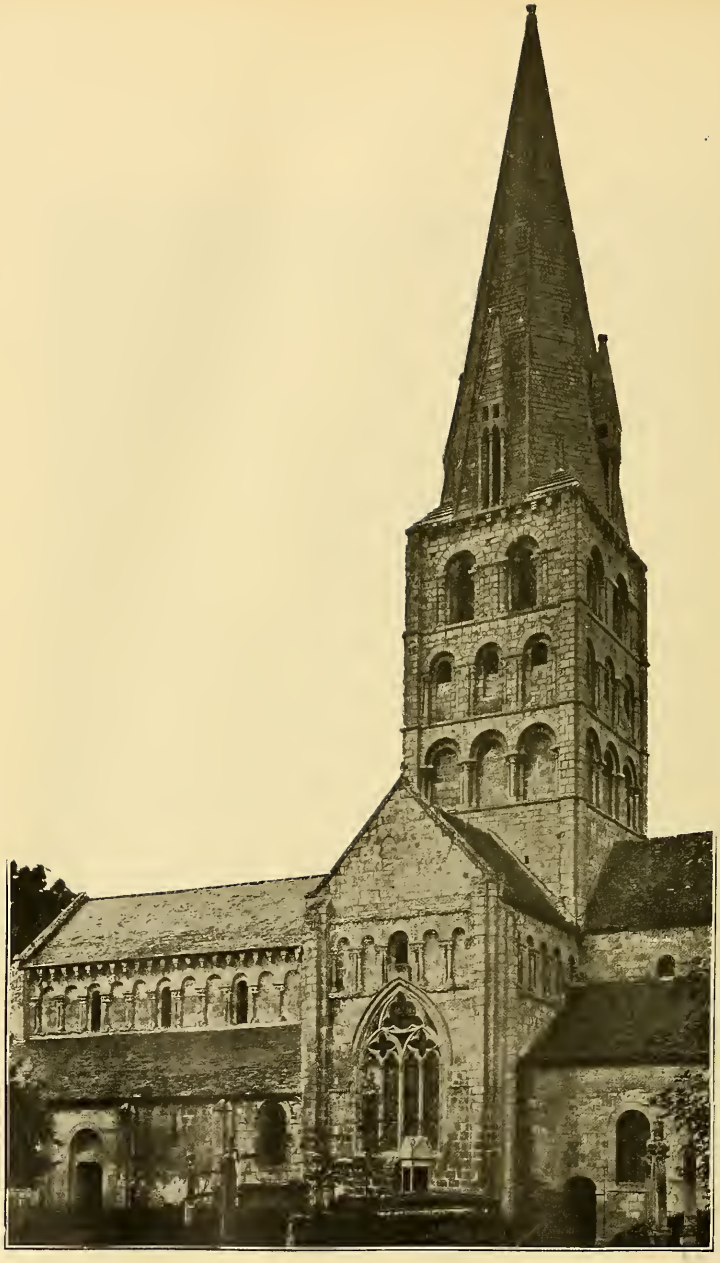

Ph. M H.

Fig. 528. — Secqueville-en-Bessin (Calvados). Extérieur, côté sud.

les cannelures dessinant des spirales, des chevrons, des losanges le long du fût des grosses colonnes isolées [1].

En revanche, les chapiteaux sont peu remarquables et peu variés. Ce sont le plus souvent des imitations du type corinthien, sommairement traitées et réduites à un simple épanelage, des chapiteaux cubiques, dont la lourdeur et la sécheresse étaient corrigées par des peintures [2], ou enfin des chapiteaux à godrons. Les chapiteaux à figures sont rares en Normandie, et presque toujours exécutés d'une façon barbare; les quelques exceptions qu'on trouve à cette règle, notamment à Rots et à la cathédrale de Bayeux sont probablement dues à des artistes étrangers à la province.

Enfin, pour compléter l'énumération des traits les plus saillants de l'école normande, il importe de rappeler ce que j'ai dit ailleurs des clochers. Dès le XIe siècle, une foule d'églises ont possédé des clochers aussi remarquables par leur élégance que par l'excellence de leur construction. Ils sont tous carrés et amortis par des pyramides carrées, souvent en pierre. Au XIIe siècle apparaissent les flèches octogones en pierre avec accompagnement de clochetons et de lucarnes. Le clocher est le plus souvent placé au carré du transept (fig. 528). En ce cas, il forme habituellement lanterne au-dessus de la croisée; cette belle disposition est restée une des particularités propres à l'école normande non seulement pendant toute la période romane, mais même à l'époque gothique.

## ÉCOLE RHÉNANE

Pendant que l'école normande se développait dans l'Ouest de la France, il se formait dans les régions de l'Est et du Nord une autre école qui offre avec elle des analogies assez frappantes. Je veux parler de l'école rhénane, dont l'influence s'est exercée non seulement dans les grandes villes des bords du Rhin, mais aussi en Alsace, dans les Vosges, la Franche-Comté, la Lorraine et la plupart des provinces qui forment actuellement les royaumes de Belgique et de Hollande

Les monuments que l'on peut citer comme les principaux produits de cette école sont : sur la rive gauche du Rhin, Sainte-Marie-du-Capitole, les Saints-Apôtres (fig. 529), Saint-Martin, Sainte-Ursule à Cologne; les cathédrales de Mayence, Spire, Worms (fig. 531), Bonn (fig. 532); les églises de Laach (fig. 537), d'Andernach, de Saint-Quirin de Neuss et de Saint-Castor de Coblentz (fig. 426); dans les Pays-Bas et la Belgique, celles de Saint-Servais de Maestricht, Rüremonde, Rolduc, Saint-Vincent de Soignies, Sainte-Gertrude de Nivelle et la

1. Ces colonnes ornées sont surtout fréquentes en Angleterre. Il y en a notamment à Durham (fig. 517) et à Waltham abbey (fig. 518).

2. Un des chapiteaux de l'église de Jumièges a conservé jusqu'à nos jours une jolie peinture, mais elle n'est que du XIIIe siècle (fig. 611).

cathédrale de Tournai; en Alsace, les églises de Neuwiller (fig. 534), Andlau, Rosheim (fig. 544), Guebwiller, Marmoutier (fig. 542), Murbach (fig. 533), Mutzig, Saint-Jean-des-Choux; dans les Vosges, Notre-Dame et la cathédrale de Saint-Dié, Champ-le-Duc, Étival; en Franche-Comté, Baume-les-Messieurs, etc.

K. Preuss. Messbildanstalt.

Fig. 529. — Cologne. Église des Saints-Apôtres. Vue sur l'abside et le transept.

Comme on le voit, l'action de cette école s'est fait sentir fort loin des bords du Rhin; néanmoins le nom d'école rhénane est bien celui qui lui convient, car elle a pris naissance dans les grandes villes qui s'élèvent sur les rives de ce fleuve, Cologne, Mayence, Spire, Worms, etc. C'est là qu'elle est arrivée à son plein développement, qu'elle a produit les monuments les plus remarquables et que son

influence a été le plus durable. Sous le gouvernement d'Othon le Grand, cette région avait joui, au Xe siècle, d'une grande prospérité ; elle avait vu élever, au siècle suivant, un grand nombre d'importantes constructions religieuses. Malheureusement elles étaient toutes couvertes de charpentes apparentes, et les incendies, aussi fréquents et aussi désastreux ici qu'ailleurs, ont eu pour conséquence de faire disparaître ou transformer tous les édifices antérieurs au XIIe siècle.

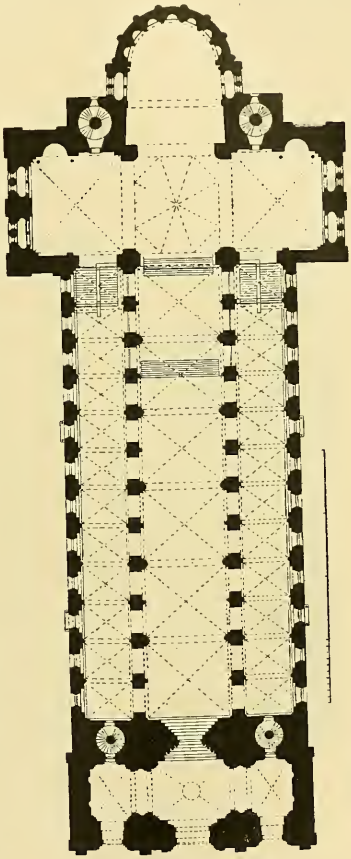

Fig. 530. — Spire. Cathédrale.

Ainsi Mayence n'a rien conservé de la cathédrale commencée en 978 par l'archevêque Willigis et détruite par les flammes en 1009, le soir même de sa consécration [1]. Celle qui la remplaça et qui fut consacrée en 1036 [2] périt de même par le feu en 1081 [3]. Quand put-on songer à la rebâtir, aucun texte ne le dit, mais certaines analogies de détail que l'extrémité orientale de la cathédrale actuelle présente avec la chapelle épiscopale, construite par l'archevêque Adalbert (1111-1137) et consacrée en 1138 [4], font croire qu'elle est contemporaine de cette chapelle. Toutefois des modifications capitales sont venues depuis lors en modifier la physionomie, car elle fut encore une fois ravagée par le feu en 1157, et une fois encore en 1191. C'est seulement alors qu'on se décida à la voûter en entier, ce qui lui permit de traverser avec moins de dommages d'autres épreuves non moins graves, comme le bombardement qui réduisit une partie de la ville en cendres quand les Prussiens l'assiégèrent en 1793 [5].

1. Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste*, t. IV, p. 375.
2. *Chron. Mariani Scotti* (Pertz, *Script.*, t. VII, p. 557).
3. *Ibid.* (Pertz, t. VII, p. 562).
4. Wurtwein, *Diplom. Moguntina*, t. II, p. 541.
5. Von Quast, *Die romanischen Dome zu Mainz, Speier und Worms* (Berlin, 1853); Fr. Schneider, *Die Baugeschichte des Mainzer Domes von 1159-1200* (Mayence, 1870).

La cathédrale de Spire (fig. 530) semble avoir moins souffert, quoique le feu y ait également exercé ses ravages. Commencée vers 1030 par l'empereur Conrad le Salique qui y fut enterré en 1039, dans la vaste crypte que l'on admire encore, elle fut bâtie très lentement, et, quand on la consacra en 1061, le chœur seul devait être terminé ; la nef ne fut commencée que beaucoup plus tard, car c'est seulement en 1097 que l'on songea à régler l'ordonnance des fenêtres. Elle fut

K. Preuss, Messbildanstalt.

Fig. 531. — Worms. Cathédrale. Côté nord.

achevée avec le concours de l'empereur Henri IV dans la première moitié du XIIe siècle, mais en 1159 le feu en détruisit les combles et une partie des murs. C'est évidemment à la suite de cette catastrophe qu'elle fut couverte de voûtes d'arêtes qui la protégèrent contre d'autres incendies survenus en 1289 et 1450 [1].

La cathédrale de Worms (fig. 531) procède des cathédrales de Mayence et de Spire ; c'est la même ordonnance générale, mais avec des perfectionnements de détail qui indiquent une date plus tardive. Les documents historiques nous

1. Schnaase, *Gesch. der bild. Künste*, t. IV, p. 378 et s.

apprennent qu'elle fut consacrée en 1118 et une seconde fois en 1183, évidemment à la suite d'une reconstruction ou de remaniements considérables [1].

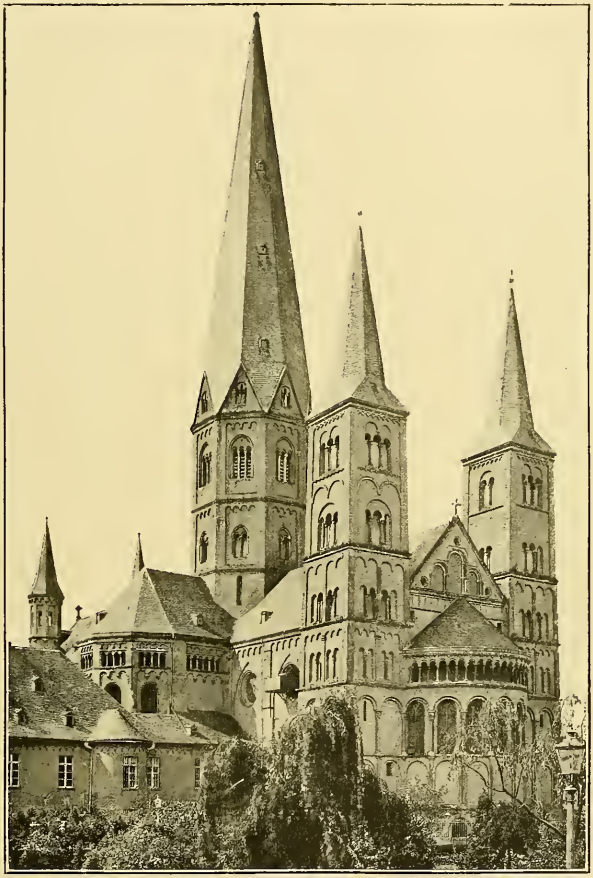

K Preuss. Messbildanstalt.

Fig. 532. — Bonn. Cathédrale. Vue de l'angle sud-est.

Encore plus jeune est la cathédrale de Bonn dont l'abside, refaite en 1166 avec les deux belles tours qui la flanquent, peut seule être considérée comme vraiment

1. Schnaase, *Gesch.*, t. IV, p. 383.

romane (fig. 532). Le transept n'est, en effet, que du début du XIIIe siècle, et la nef n'était point encore terminée en 1221 [1].

Les églises de Cologne n'ont guère plus que les précédentes échappé aux remaniements. Une seule, Saint-Maurice, bâtie un peu avant 1144, nous était parvenue presque intacte, et les voûtes d'arêtes qui en couvraient la nef ne semblaient point avoir été ajoutées après coup ; elle a malheureusement été remplacée en 1858 par une église neuve [2].

Sainte-Marie-du-Capitole est peut-être aujourd'hui celui des anciens édifices religieux de Cologne dont la forme primitive est le plus facile à restituer. Elle fut construite au XIe siècle et consacrée par le pape Léon IX en 1049. Son magnifique chœur est dû à une restauration de la fin du XIIe siècle, et c'est vers la même époque qu'on remplaça par des voûtes les charpentes apparentes qui couvraient la nef [3].

L'église des Saints-Apôtres, reconstruite elle aussi au XIe siècle, n'a gardé de cette époque que quelques pans de murs dans la nef. Son abside et son transept aux bouts arrondis (fig. 529) ne sont que du XIIe siècle, et c'est seulement dans la première moitié du siècle suivant qu'on voûta la nef, dont il avait fallu reconstruire une grande partie détruite par un incendie en 1199 [4].

De date non moins tardive est la belle église du Grand-Saint-Martin, dont le chœur, le transept et la travée attenante (fig. 286) devaient seuls être terminés quand elle fut consacrée en 1172, car on travaillait encore à la nef au début du XIIIe siècle [5].

L'église de Laach, à l'ouest de Coblentz, est un peu plus ancienne. C'est un bel édifice, dont l'extérieur peut compter parmi les plus élégants spécimens de l'art roman des bords du Rhin (fig. 537). Fondée en 1093, la moitié à peine en était terminée quand on en fit la dédicace en 1156. La nef est d'un faire trop soigné pour pouvoir être antérieure à cette date, et on y remarque une disposition anormale des fenêtres qui prouve clairement qu'on ne songeait pas primitivement à la voûter et qu'on dut ultérieurement en modifier l'ordonnance pour rendre possible la construction des voûtes [6].

Deux observations se dégagent de l'examen de ces diverses églises : la première, c'est qu'elles n'ont généralement reçu de voûtes sur la nef qu'à une époque avancée du XIIe siècle ; la seconde, c'est qu'elles ont encore toute l'apparence des constructions romanes à une date où, dans une grande partie de la France, des formes nouvelles s'étaient depuis assez longtemps déjà substituées aux formes romanes.

1. E. aus'm Weerth, *Die Münsterkirche zu Bonn*, dans la *Festschrift des Bonner Congresses, 1868*. — Cf. Schnaase, *Gesch.*, t. IV, p. 246 et 264.

2. Schnaase, *Gesch.*, t. IV, p. 385 ; Dehio, pl. 175, fig. 1.

3. F. von Quast, dans le *Jahrbuch des Vereins der Alterthumsfreunde von Rheinland*, t. X, p. 186, et t. XIII, p. 176 ; Schnaase, t. IV, p. 387.

4. Schnaase, *Gesch.* t. V, p. 248.

5. *Ibid.*, t. V, p. 249.

6. *Ibid.*, t. IV, p. 383.

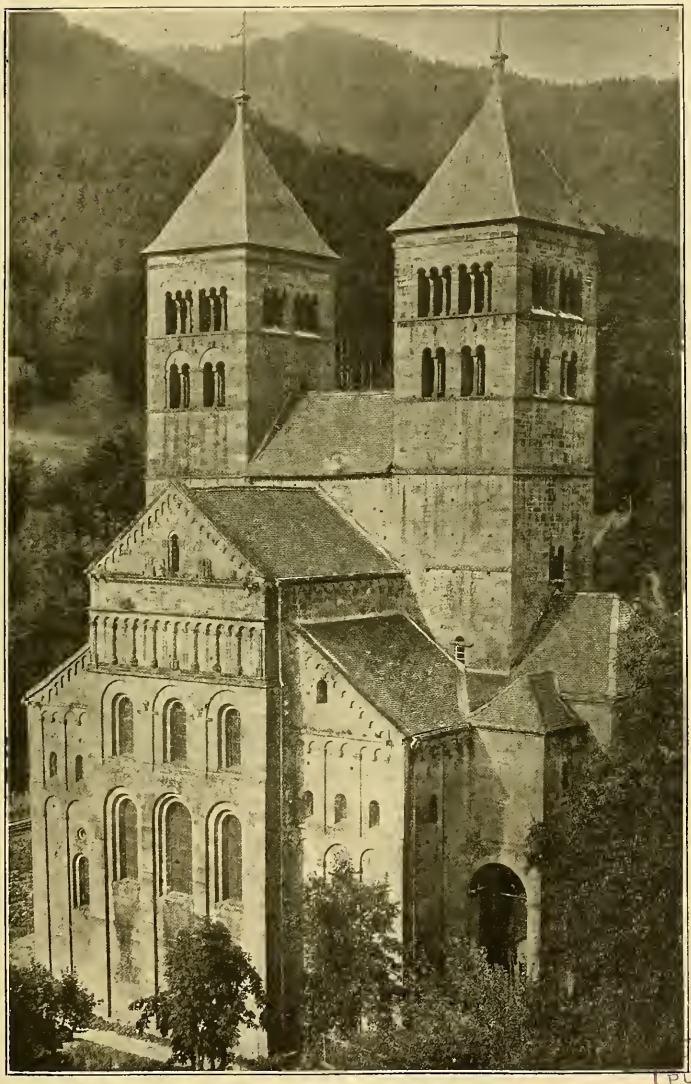

Denkm. d. Bauk. in Elsass

PUBLIC LIBRAR

Fig. 533. — Murbach. Vue extérieure du chevet.

Les mêmes observations peuvent s'appliquer aux églises romanes d'Alsace. Elles devaient toutes jusque vers 1150 être couvertes de charpentes apparentes, comme celles de Lutzelbourg [1], de Surbourg (Bas-Rhin), ou l'étage supérieur de la chapelle Saint-Sébastien à Neuwiller; et il est certain que toutes celles qui ont aujourd'hui des voûtes, comme Rosheim (Bas-Rhin), Saint-Georges de Haguenau ou Sainte-Foy de Schlestadt, n'en avaient pas à l'origine et qu'il faut descendre jusqu'à

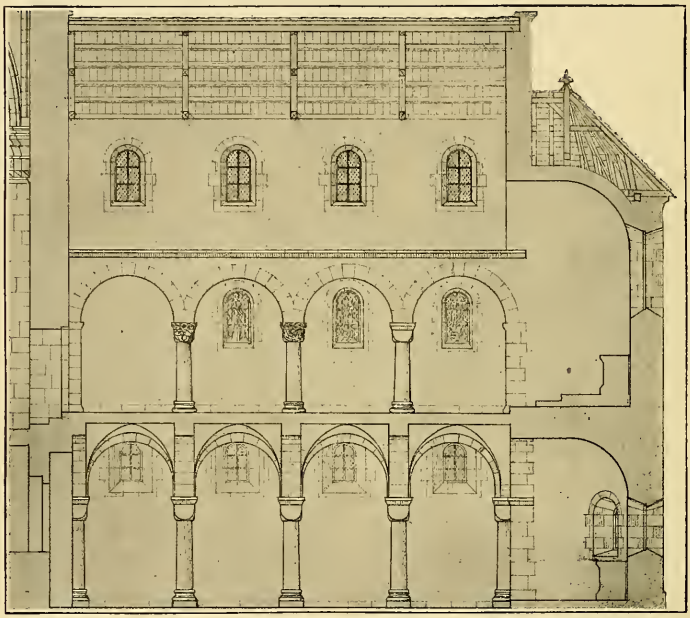

E. Boeswilwald del.

Fig. 534. — Neuwiller. Chapelle Saint-Sébastien.

la fin du XII^e siècle pour trouver des églises entièrement voûtées, comme l'imposante église de Murbach (Haut-Rhin), dont il ne reste malheureusement que le chevet et un transept couronné par deux magnifiques tours (fig. 533).

Abstraction faite d'un certain nombre d'édifices ronds ou polygonaux dérivés du fameux octogone d'Aix-la-Chapelle, les églises rhénanes de la fin du X^e et du XI^e siècle étaient des basiliques portées sur des colonnes, comme la chapelle Saint-Sébastien à Neuwiller (fig. 534) ou l'église de Mutzig (Bas-Rhin), ou sur des piliers carrés, comme Saint-Servais de Maestricht et Dorlisheim (Bas-Rhin), ou encore sur

1. Près de Phalsbourg dans notre ancien département de la Meurthe.

des piliers alternant avec des colonnes. Dans certaines parties de l'Allemagne, on semble, au XIe siècle, avoir hésité entre deux dispositions : celle qui comporte deux colonnes entre chaque pilier [1] et celle où les colonnes sont en nombre égal aux piliers [2]. J'ignore si on a éprouvé les mêmes hésitations sur la rive gauche du Rhin; en tout cas on n'en trouve plus trace au XIIe siècle, et la règle est de faire alterner les piliers avec des colonnes, comme à Rosheim (fig. 535) ou à

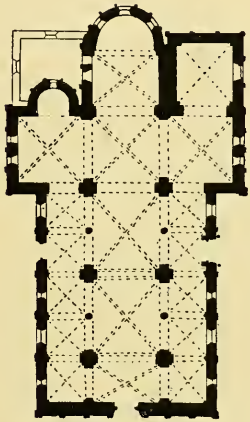

Fig. 535. — Rosheim (Bas-Rhin). Plan, d'après Perrin.

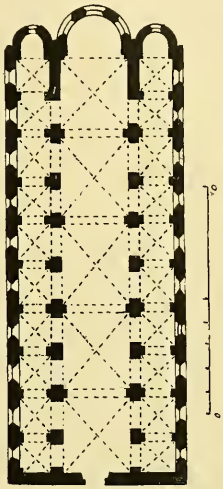

Fig. 536. — Saint-Jean-des-Choux (Bas-Rhin). Plan, d'après Maertlé.

Surbourg (Bas-Rhin), ou avec un pilier plus faible, comme à Saint-Jean-des-Choux (fig. 536), ou à la cathédrale de Spire (fig. 530).

Cette alternance d'une pile forte et d'une pile faible, que nous avons déjà rencontrée en Normandie, est un des caractères essentiels de l'école rhénane, un de ceux qui dénotent le mieux son influence dans des édifices assez éloignés du Rhin comme la cathédrale et Notre-Dame de Saint-Dié (fig. 243) [3] dans les Vosges; l'église de Beaume-les-Messieurs dans le Jura; celle de Rüremonde dans les Pays-Bas, etc. Il se retrouve dans une foule d'églises du XIIe siècle et a persisté jusqu'en plein XIIIe [4].

1. Comme à Saint-Michel d'Hildesheim, à la cathédrale d'Hildesheim, à Quedlimbourg, à la cathédrale de Goslar (Dehio, pl. 43 et 47).

2. Comme à Gernrode, Drübeck, Huyseburg, Susteren (Dehio, pl. 47).

3. Les voûtes d'arêtes qui couvrent aujourd'hui l'église Notre-Dame sont modernes.

4. Citons les cathédrales de Spire, de Mayence et de Worms; les églises de Saint-Cunibert et des Saints-Apôtres à Cologne; l'église de Saint-Quirin à Neuss; celles de Neuwiller, de Guebwiller, de Schlestadt, etc. Or une partie de ces églises, bien que romanes de style, n'appartiennent qu'à la fin du XIIe siècle, ou au XIIIe.

On admet généralement que les traditions de l'art carolingien se sont conservées plus longtemps dans les villes du Rhin que dans aucune autre partie de l'empire de Charlemagne. Néanmoins la majorité des églises de cette région n'ont point, entre le transept et l'abside, un chœur développé, comme il était de mode d'en faire depuis le IXe siècle. En revanche, certaines d'entre elles présentent une parti-

K. Preuss, Messbildanstalt.

Fig. 537. — Laach. Église abbatiale. Façade occidentale.

cularité qu'on remarque sur le plan de Saint-Gall et dans diverses églises carolingiennes telles que l'abbatiale de Fulda [1] et la cathédrale d'Hildesheim [2] : c'est une seconde abside construite à l'extrémité orientale de l'église [3]. L'intéressante église de Laach (fig. 537), qui présente cette particularité, a même un atrium entouré de portiques, en avant de son abside occidentale.

Est-ce la répétition de l'abside qui a donné l'idée de construire un second tran-

1. Consacrée en 819 et brûlée en 937. (Voir les textes qui la concernent dans Schlosser, *Schriftquellen*, n° 360 et s.)

2. La cathédrale d'Hildesheim fut dédiée en 872, incendiée en 1046 et consacrée après une restauration complète en 1061. Elle a été fâcheusement modernisée au XVIIIe siècle.

3. Voir par exemple les cathédrales de Worms, Trèves, Mayence, Bonn, Verdun ; l'église abbatiale de Laach, etc.

sept à l'extrémité occidentale de la nef? Il serait naturel de le supposer, mais il est à remarquer qu'en général les églises dont l'abside occidentale est accompagnée d'un transept n'en ont pas devant l'abside orientale [1], et que par contre celles qui ont double transept, comme les Saints-Apôtres de Cologne (fig. 538), n'ont pas double abside [2]. Une disposition plus fréquente consiste à terminer les bras du transept par une courbe semblable à celle de l'abside. Les architectes de Cologne ont tiré le plus heureux parti de ce plan dans les magnifiques églises des Saints-Apôtres (fig. 529), du Grand-Saint-Martin (fig. 286) et de Sainte-Marie-du-Capitole (fig. 287). Il a été appliqué non moins habilement à Saint-Quirin de Neuss; on le retrouve à Bonn, à Rüremonde et jusqu'à Tournai.

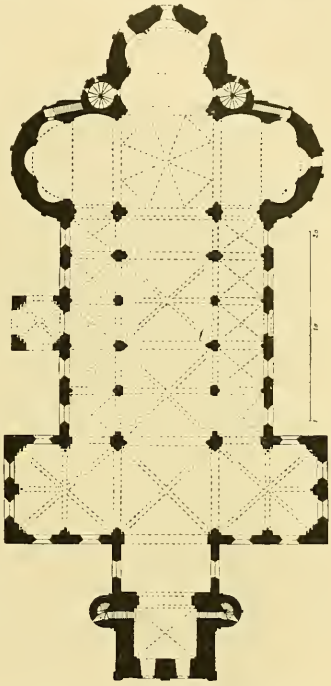

Fig. 538. — Cologne. Église des Saints-Apôtres, d'après Boisserée.

L'extrémité orientale des églises rhénanes est en règle générale terminée par une abside. Les chevets plats, comme le magnifique chevet de Murbach en Alsace (fig. 533), sont des exceptions. Il est également très rare que l'abside des églises rhénanes soit entourée d'un collatéral. Il y en a un exemple à la belle église de Limbourg, située sur la Lahn, entre Nassau et Coblentz. Sainte-Marie-du-Capitole à Cologne (fig. 287) en montre un plus remarquable encore, car ici le collatéral qui entoure l'abside se continue autour des bras du transept et jusqu'aux extrémités de la nef. Il n'y a pas d'autre exemple de cette disposition.

Quand les bras du transept sont arrondis, la saillie qu'ils forment n'est pas assez grande pour qu'ils puissent recevoir des absidioles sur leur face orientale; il en est autrement quand ils ont leurs extrémités terminées par des murs plats. Il y a

1. Ainsi la cathédrale de Bamberg (Dehio, pl. 167, fig. 5).

2. De même Saint-Cunibert à Cologne. La cathédrale de Trèves fait exception à cette règle, mais c'est un monument hybride dont le noyau primitif remonte à l'époque romaine et qu'une foule de restaurations ont transformé d'âge en âge. La cathédrale de Verdun avait double abside, mais elle a subi tant de transformations que je n'oserais affirmer, comme tout le monde le répète depuis Viollet-le-Duc, qu'elle eût aussi double transept. La cathédrale de Cologne du IXe siècle avait double transept, mais rien ne dit qu'elle eût double abside.

en ce cas une absidiole de chaque côté de l'abside. Il n'y en a jamais qu'une sauf dans les églises cisterciennes qui, en Allemagne comme partout, ont toujours deux chapelles et quelquefois trois sur chaque bras du transept.

Il n'est pas rare que dans chacun des angles rentrants formés par le transept et le chœur on ait construit une tour carrée ou ronde. On le faisait déjà à l'époque carolingienne, comme le prouve la curieuse miniature dont j'ai parlé plus haut,

K. Preuss. Messbildanstalt.

Fig. 539.— Cologne. Église des Saints-Apôtres. Vue intérieure sur le chœur.

représentant la cathédrale de Cologne au IXe siècle (fig. 126). Ces deux tours du transept n'empêchent pas d'en construire deux autres sur la façade occidentale sans préjudice de celles qui couvrent le carré du transept, ou des transepts s'il y en a deux. Plus d'une église rhénane se présente ainsi avec un cortège de quatre ou de six tours (fig. 531, 537). Il est vrai qu'ordinairement une partie d'entre elles sont de petit diamètre et étaient plutôt destinées à accéder aux parties hautes de l'édifice qu'à porter des cloches. L'effet n'en est pas moins imposant, malgré la forme disgracieuse des flèches qui couronnent souvent ces tours et qui ne s'est heureusement pas répandue en dehors des pays de langue germanique.

En élévation, les églises de cette famille présentent des supports massifs et de profil peu compliqué. Les grandes arcades sont toujours en plein cintre. L'arc brisé ne s'y rencontre pas avant le troisième quart du XIIe siècle, et encore au début du XIIIe beaucoup de constructeurs lui préfèrent le plein cintre. Les grandes arcades de la nef et du chœur ne sont point ornées d'élégantes moulures comme en Normandie ou en Angleterre, et les plus belles églises, comme les Saints-Apôtres de Cologne (fig. 539), ont leurs arcades simplement formées d'une ou deux voussures à profil carré, sans même un tore pour en corriger la sécheresse. Même absence de recherche dans les parties hautes de la nef. Les grandes églises non voûtées du XIe siècle semblent avoir eu assez souvent des tribunes ouvrant sur la nef par un grand triforium à deux ou trois baies. Mais quand on commença à se préoccuper de la question des voûtes on eut sans doute peur d'affaiblir les murs de la nef en y pratiquant de grandes ouvertures, et les églises les plus importantes, comme les cathédrales de Mayence, de Spire (fig. 540) ou de Worms, n'ont qu'un grand mur plein percé à sa partie supérieure d'une rangée de fenêtres en plein cintre.

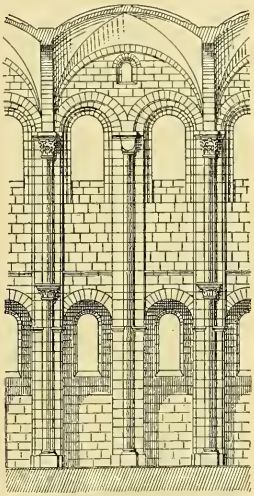

Fig. 540. — Spire. Cathédrale. Travées de la nef, d'après Dehio.

Tout cela aurait donné à ces églises un aspect bien austère si l'on n'avait eu pour les embellir la ressource de les peindre. Aussi les artistes chargés de nos jours d'en faire la restauration les ont-ils couvertes de peintures de la base au sommet. Elles y ont gagné une apparence luxueuse qui flatte l'œil, mais l'étude en est devenue singulièrement difficile. Les archéologues doivent le déplorer d'autant plus vivement que l'ère des restaurations a commencé, dans la région rhénane, à une époque où l'art d'analyser une construction, d'y distinguer les reprises et d'en reconnaître les transformations, n'était guère plus avancé en Allemagne qu'en France. Or il est peu de monuments qui aient eu à subir plus de transformations que les grands monuments des bords du Rhin.

A une date sur laquelle on n'est pas complètement d'accord, mais qui doit probablement se placer vers le second quart du XIIe siècle, le problème qui préoccupait les constructeurs de la France entière commença à s'imposer à l'attention des architectes rhénans. Ils voulurent eux aussi élever des voûtes sur leurs églises. Leurs nefs, portées sur des piles alternées, se prêtaient particulièrement bien à l'emploi de grandes voûtes d'arêtes, englobant deux travées et retombant sur les piles fortes, et ils ne craignirent pas d'appliquer ce genre de voûte à des édifices de premier rang,

comme la nef de la cathédrale de Spire (fig. 540) et de la cathédrale de Mayence, etc.

Puis quand l'usage de la croisée d'ogives commença à se répandre, ils purent l'adopter sans autre changement dans l'ordonnance de leurs églises que l'introduc-

Denkm. d. Bauk. in Elsass.

Fig. 541. — Rosheim. Vue intérieure.

tion contre les piles fortes d'une colonnette ou d'un corbeau pour recevoir la retombée des ogives, et c'est ainsi qu'on rencontre dans la vallée du Rhin des édifices comme la cathédrale de Worms ou l'église de Rosheim (fig. 541), romanes de forme et d'aspect et entièrement couvertes de voûtes d'ogives. Les formes romanes ont d'ailleurs persisté dans cette région plus longtemps que partout ailleurs, et des

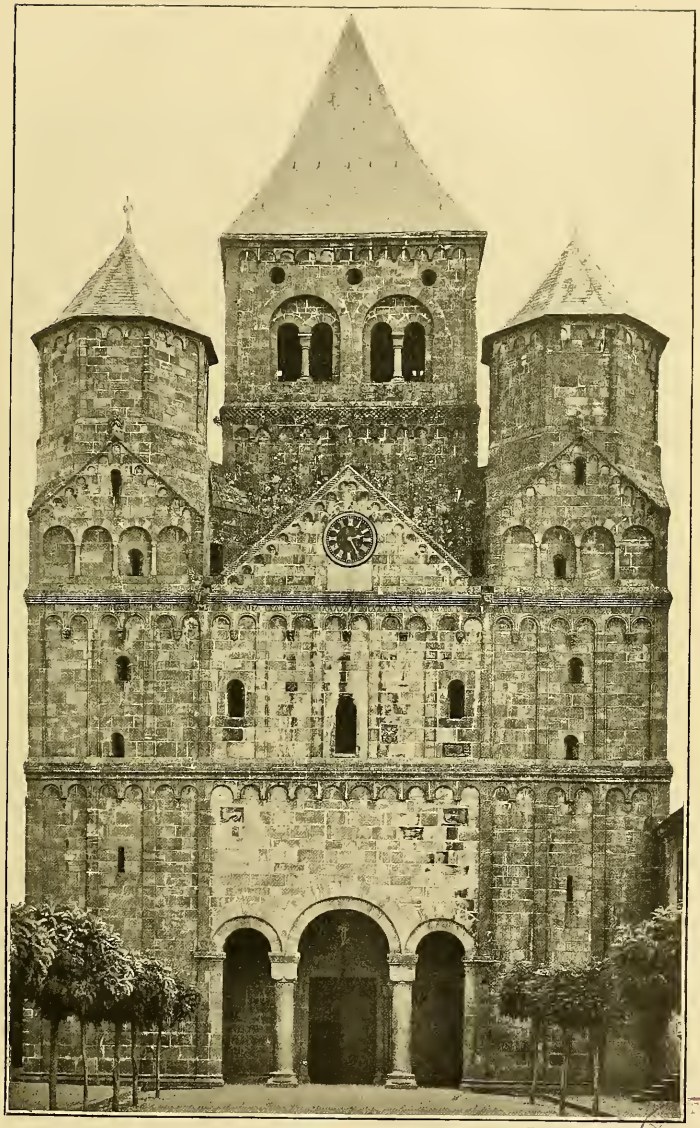

Denkm. d. Bauk. in Elsass.

Fig. 542. — Marmoutier (Bas-Rhin). Façade principale.

PUBLIC LIBRARY

édifices, comme la cathédrale de Bonn et les églises de Neuss ou d'Andernach, bâtis ou terminés seulement au début du XIIIe siècle, présentent ce mélange de la voûte d'ogives avec des formes purement romanes. Le plein cintre se marie même avec les longues et élégantes colonnettes de l'époque gothique, notamment dans les charmantes absides de plusieurs églises de Cologne.

La décoration sculptée ne tient pas une place importante dans l'école rhénane. Les églises comme celle de Remagen, entre Bonn et Coblentz, où l'on voit quelques sculptures, sont une exception. L'Alsace est peut-être un peu plus riche à ce point de vue; elle possède quelques églises, comme celle d'Avolsheim [1] (Bas-Rhin), qui nous montrent des fenêtres entourées de beaux encadrements couverts de palmettes et de rinceaux. Celle de Marmoutier, à côté de Saverne, devait en posséder de fort belles; malheureusement elle a été rebâtie à l'époque gothique, et il n'en reste que deux [2], percées dans le mur de façade du magnifique porche roman qui précédait l'église (fig. 542). L'église d'Altdorf a une porte surmontée d'une archivolte du même style; mais si ces ornements ne manquent pas d'élégance, la figure est presque toujours fort médiocre. On en peut juger par les scènes de la Nativité du Christ, découvertes à Eschau [3], et surtout par le portail d'Andlau, qui pour être le plus beau portail roman d'Alsace (fig. 543) n'en est pas moins fort inférieur à ceux que nous offrent la Bourgogne, le Poitou, la Saintonge et le Midi de la France. C'est une œuvre fort lourde et dans laquelle la décoration végétale est d'aspect presque aussi archaïque que les figures. Plus riche et plus élégante est la belle porte de Pompierre (Vosges), mais elle appartient à une église située sur les confins de la Champagne et on ne peut vraiment pas la porter au compte de l'école rhénane (fig. 380).

Quant aux chapiteaux, ils sont généralement d'une pauvreté et d'une monotonie extrêmes. Ils appartiennent presque tous au type cubique; les formes dérivées de ce type, si nombreuses et si variées en Normandie et en Angleterre, sont à peu près inconnues de l'école rhénane. Quelquefois néanmoins on a rehaussé la sécheresse de ces chapiteaux par des ornements sculptés de très faible relief; l'église de Rosheim offre des spécimens variés de ce genre de décoration (fig. 612, 613) qui ne semble pas avoir été très répandu. Il y a même à la cathédrale de Saint-Dié des chapiteaux ornés de figures (fig. 636), mais ils sont dus probablement à quelque artiste qui avait quelques notions de ce qu'on faisait dans d'autres provinces et qui en a subi l'influence.

L'extérieur des églises rhénanes est souvent plus remarquable que l'intérieur. Il le doit à leur masse imposante, à la pittoresque silhouette de leurs pignons et de leurs tours, à la hauteur et la belle proportion de l'abside avec ses deux rangs de fenêtres, enfin aux arcatures extérieures formant galeries de circulation qui cou-

1. Kraus, *Kunst und Alterthum im Unter-Elsass*, p. 20, fig. 16.
2. Elles sont dessinées dans Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, t. II.
3. Kraus, *Kunst und Alterthum im Unter-Elsass*, fig. 44 à 47.

ronnent souvent les murs de l'abside (fig. 529) et suivent même le rampant du pignon auquel elles sont adossées. Ces galeries de circulation sont d'importation

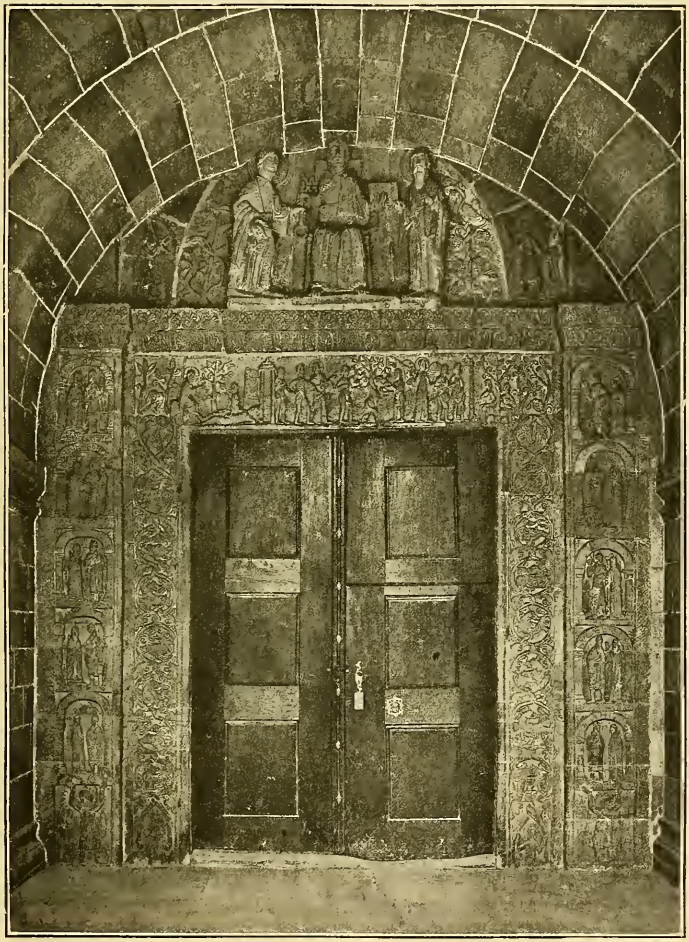

Denkm. d. Bauk. in Elsass.

Fig. 543. — Andlau (Bas-Rhin). Porte principale.

étrangère, c'est un motif qui a pris naissance dans le nord de l'Italie où il a joui de la plus grande vogue non seulement à l'époque romane mais même à l'époque

gothique. Les architectes italiens en ont parfois abusé, car ils ont été jusqu'à superposer sans motif, à la façade de certaines églises, plusieurs rangs de galeries de ce genre. Les architectes rhénans en ont fait un usage beaucoup plus sobre et plus justifié.

Ce n'est pas le seul emprunt qu'ils aient fait aux Italiens : ils leur doivent aussi

Denkm. d. Bauk. in Elsass.

Fig. 544. — Rosheim. Vue extérieure.

les transepts aux extrémités arrondies. Aucun doute n'est possible à cet égard, car un texte formel nous apprend que l'église de Rolduc, bâtie sur ce modèle, était considérée par ses auteurs comme bâtie sur plan lombard, *scemate longobardico*.

Enfin, dans tous les pays soumis à l'influence de l'école rhénane, il est fait grand usage de ces contreforts de peu de relief dont les têtes sont reliées par de petits arceaux en nombre variable, alignés sous les corniches, comme à Laach (fig. 537), ou à Rosheim (fig. 544), ou sous le rampant des frontons comme à Murbach (fig. 533) ou à Marmoutier (fig. 542). J'ai déjà dit que ce genre de contreforts était si usité en Lombardie que certains archéologues les appellent des bandes

lombardes. Est-ce au delà des Alpes que les artistes rhénans en ont pris l'idée ? cela n'est pas certain ; mais il est fort possible que ce soit à l'influence italienne qu'ils aient dû d'en conserver si longtemps le goût. On ne saurait en tout cas s'étonner de l'influence exercée par l'Italie sur des pays qui en sont si éloignés quand on songe aux relations étroites qu'elle a entretenues avec eux depuis le partage de l'empire de Charlemagne.

## ÉCOLE DE L'ILE-DE-FRANCE

Pour terminer la revue des écoles d'architecture qui ont existé en France à l'époque romane, il me reste à parler de celle qui a eu pour principal centre d'action l'ancien domaine royal et qu'on appelle généralement école de l'Ile-de-France, quoique son influence se soit exercée bien au delà des limites de cette province.

Personne n'en conteste l'existence, néanmoins c'est de toutes les écoles romanes la moins bien définie et celle sur les limites de laquelle on est le moins d'accord. Son principal foyer doit être placé entre Paris, Meaux, Laon, Soissons et Beauvais ; au sud, elle a rayonné jusqu'à la Loire, englobant l'Orléanais, et une partie du Blésois et de la Touraine. A l'ouest, elle dominait dans le Dunois, la Beauce et le pays chartrain ; elle rencontrait dans le Vexin un des rameaux de l'école normande, s'étendait vers le nord sur la Picardie et l'Artois et pouvait encore se reconnaître jusqu'en Flandre et dans la moitié occidentale de la Belgique actuelle, où elle se heurte à des influences venues des bords du Rhin et assez sensibles dans certains édifices comme la cathédrale de Tournai. Enfin il est difficile de ne pas rattacher à l'école de l'Ile-de-France la Champagne, la Brie et même une petite partie de la Bourgogne relevant du diocèse de Sens [1].

Au point de vue religieux, cette vaste étendue de pays était partagée entre les provinces ecclésiastiques de Sens et de Reims. De Sens dépendaient les diocèses de Paris, Chartres, Orléans, Meaux [2] ; de Reims, ceux de Châlons, Laon, Soissons, Senlis, Noyon, Beauvais, Amiens, Arras, Thérouanne, et les deux grands diocèses de Tournai et de Cambrai, qui s'étendaient fort loin vers le nord et englobaient toutes les villes comprises entre Mons, Malines, Anvers et la mer.

1. Nous manquons encore d'une bonne étude d'ensemble sur l'école de l'Ile-de-France, mais certaines parties de son territoire ont fait l'objet de monographies détaillées. Ainsi les églises du Beauvaisis ont été étudiées par Woillez, *Archéol. des monum. de l'ancien Beauvoisis pendant la métamorphose romane* (Paris, 1839, in-f.) ; celles du Soissonnais par Eug. Lefèvre-Pontalis, *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle* (Paris, 1894, 2 vol. in-f.) ; celles de Picardie par C. Enlart, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne* (Paris, 1895, in-f.) ; celles de la Champagne dans la *Statistique monumentale* de l'Aube de Ch. Fichot (5 vol. in-8°), et dans le *Répertoire archéologique* entrepris par l'Académie de Reims (in-8°, en cours de publication) ; celles de Belgique par M. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant* (1906, in-8°).

2. Il faut y ajouter les diocèses d'Auxerre et de Nevers, mais seulement pour mémoire, car au point de vue archéologique ils relèvent des écoles de Bourgogne et du Centre.

C'était une des régions les plus civilisées de la France ; Reims était déjà, à l'époque carolingienne, un centre artistique considérable, et les grandes abbayes, particulièrement nombreuses dans cette région, rivalisaient d'efforts pour embellir leurs églises et les orner avec luxe. Néanmoins l'opinion universellement reçue parmi les archéologues est que l'école de l'Ile-de-France resta, jusqu'au XII^e siècle, fort en retard sur toutes nos autres écoles nationales.

Ce jugement est-il parfaitement justifié ? Je n'oserais l'affirmer. Il s'appuie sur l'aspect à coup sûr bien chétif que présentent les quelques travées de la cathédrale de Beauvais, remontant au temps d'Hugues Capet, et sur l'extrême simplicité de la plupart des églises du XI^e siècle qui se sont conservées dans l'Ile-de-France, la Champagne et les autres régions relevant de cette école. Mais on oublie trop que ces églises sont à peu près toutes des édifices ruraux de petite dimension, et l'on aurait sans doute une autre opinion de l'architecture du XI^e siècle si le prodigieux essor que prit l'art de bâtir dans cette région, depuis le second quart du XII^e, n'avait amené la reconstruction de tous les édifices de quelque importance et fait ainsi disparaître la plupart des éléments qui nous auraient permis d'apprécier en pleine connaissance de cause l'art de la période précédente. Or on a l'impression, en lisant les chroniques écrites dans cette partie de la France, qu'on ne s'y appliquait pas moins qu'ailleurs à élever de belles églises. Malheureusement il n'en reste presque rien. Les riches abbayes de Sainte-Geneviève à Paris, de Saint-Denis, de la Trinité de Vendôme, de Saint-Médard et de Saint-Léger à Soissons, de Saint-Vincent à Laon, de Saint-Bertin à Saint-Omer, de Corbie, de Saint-Riquier, de Saint-Amand, etc., ont toutes été rebâties à l'époque gothique, et celles, comme Saint-Germain-des-Prés, qui ont conservé quelques parties romanes, ont été pour la plupart restaurées de telle sorte qu'on a peine à se les figurer dans leur état primitif. Néanmoins l'église de Vignory en Champagne est un bon spécimen de ce que l'on savait faire au milieu du XI^e siècle [1], et malgré la rudesse de la construction et la grossière exécution de maints détails, on ne peut nier que ce ne soit un édifice d'assez belle allure (fig. 545). Plus remarquable encore est l'église Saint-Remi à Reims, dont une partie notable du transept et de la nef remonte au début du XI^e siècle [2]. Or c'était un grand et bel édifice, qui pouvait soutenir la comparaison avec les plus remarquables de l'époque (fig. 546). Quant aux cathédrales de la région, c'est une grosse erreur de croire qu'elles ressemblaient toutes à celle de Beauvais. Dès la fin du X^e siècle, on avait élevé à Orléans une cathédrale de fort belles proportions, et plus imposante encore devait être celle de Chartres, reconstruite par l'évêque Fulbert après le terrible incendie survenu en 1020. Il n'en reste aujourd'hui que la crypte (fig. 227), mais les dimensions de celle-ci indiquent un édifice que les contemporains ont pu légitimement trouver remarquable.

1. Pour sa date, voir ci-dessus, p. 160.

2. Cf. ci-dessus, p. 158.

En réalité, l'école de l'Ile-de-France ne le cède à ses rivales que sur un seul point, l'art de construire les voûtes ; mais cette infériorité même fut de courte durée, car

Ph. M. H.

Fig. 545. — Vignory (Haute-Marne). Vue intérieure.

ce n'est pas avant la seconde moitié du XI^e siècle que l'on commença à trouver les solutions qui eurent ailleurs une vogue méritée ; or elles durent céder le pas à celle qui fut imaginée, vers le début du XII^e, au cœur même de cette région qui aurait été si arriérée.

Le plan des églises de l'Ile-de-France ne semble s'être distingué par rien d'essentiel. Tout au plus peut-on remarquer que les nefs flanquées de bas-côtés sont fréquentes dès le XIe siècle, même dans les simples églises rurales, que les églises munies d'un transept sont fort nombreuses, enfin qu'il y a une grande variété dans la forme des chevets et que l'on y rencontre presque tous les types :

C. Enlart ph.

Fig. 546. — Reims. Église Saint-Remi. Intérieur de la nef.

chevet plat [1], abside unique [2], abside flanquée d'absidioles [3], abside précédée d'un chœur muni de bas-côtés [4], chevets entourés d'un collatéral avec chapelles rayonnantes. Ce dernier plan, qui dans les autres parties de la France ne fut guère adopté à l'époque romane que par les grandes abbayes bénédictines, par celles surtout qui relevaient de l'ordre de Cluny, se rencontre également, dans la région qui nous occupe, dans les cathédrales et les collégiales. Nous avons vu que Saint-Martin de Tours en fournissait un exemple bien authentique (fig. 163) dès le début du Xe siècle, et qu'en rebâtissant cette fameuse église, au commencement du XIe siècle,

1. Namps-au-Val, Beaufort-en-Santerre (Somme); Ressous-le-Long, Saconin (Aisne); Montmille, Catenoy, Bellefontaine (Oise), etc.

2. Laffaux, Berzy-le-Sec (Aisne); Rhuis (Oise), Berteaucourt-les-Dames (Somme).

3. Saint-Léger-aux-Bois (Oise), Saint-Thibaud-de-Bazoches (Aisne).

4. Berny-Rivière (Aisne); Binson (Marne).

le trésorier Hervé conserva cette disposition. Ce sanctuaire, célèbre entre tous ceux des Gaules, n'a pu manquer d'avoir quelque influence sur les grandes églises des régions voisines ; il est vraisemblable que l'évêque Fulbert y prit l'idée des chapelles rayonnantes dont il entoura le chevet de la cathédrale de Chartres quand il la rebâtit après l'incendie de 1020, et peut-être l'évêque Arnoul avait-il imité le même modèle en reconstruisant, une trentaine d'années plus tôt, la cathédrale d'Orléans [1]. Mais ce ne sont pas seulement les édifices de premier ordre auxquels on a parfois donné ce plan ; on le rencontre dès le xe siècle dans des monuments de second ordre comme Saint-Martin-au-Val à Chartres, et, au xie siècle, à Saint-Aignan d'Orléans et à Vignory (Haute-Marne). Au xiie, il se répand de plus en plus, et non pas seulement dans les vastes églises abbatiales comme Saint-Germer (fig. 547), Saint-Denis, Lillers, mais même dans les édifices de moindre dimension, comme Morienval, Saint-Martin-des-Champs, Poissy, Saint-Martin de Pontoise, etc.

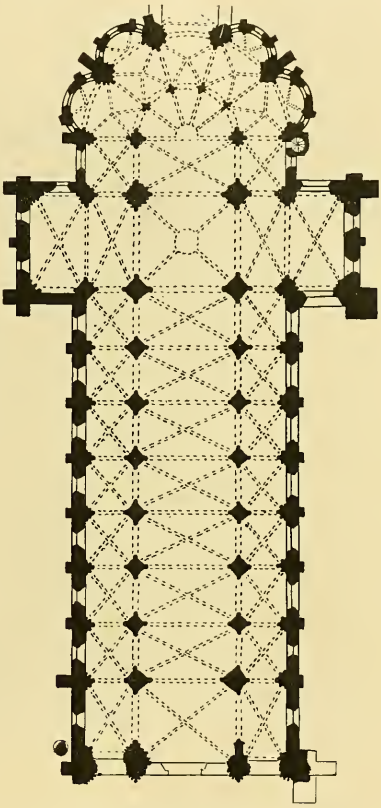

Fig. 547. — Saint-Germer (Oise). Plan, d'après E. Bœswillwald.

Au xie siècle et pendant une bonne partie du xiie, les architectes de l'Ile-de-France n'osent pas voûter la nef, du moins dans les églises munies de bas-côtés, qui sont les plus nombreuses ; beaucoup même se dispensent de voûter les collatéraux, aussi n'était-il pas besoin de supports compliqués pour porter les grandes arcades. Ce sont généralement de simples piliers rectangulaires, comme à Château-Landon (fig. 548) ; rarement de grosses piles

1. Voir la restitution proposée par M. Lefèvre-Pontalis dans le *Bull. monum.*, t. LXVIII, p. 368. Il serait bien à souhaiter qu'une fouille facile à faire, car les restes de la cathédrale romane subsistent à peu de profondeur sous le pavé de l'édifice actuel, permît de vérifier cette hypothèse.

rondes, comme dans la nef de Maule (fig. 355) ou celle de Cresancy [1]; et plus rarement encore de légères colonnes, comme dans la charmante église Saint-Pierre à Soissons (fig. 337), ou dans celle de Guarbecques (Pas-de-Calais) [2]. Les grandes arcades étant souvent doublées, même dans des édifices de peu d'élévation, les piliers sont souvent flanqués de deux demi-colonnes qui supportent la voussure intérieure des arcades, comme à Montlevon (fig. 340). On rencontre parfois des piliers cruci-

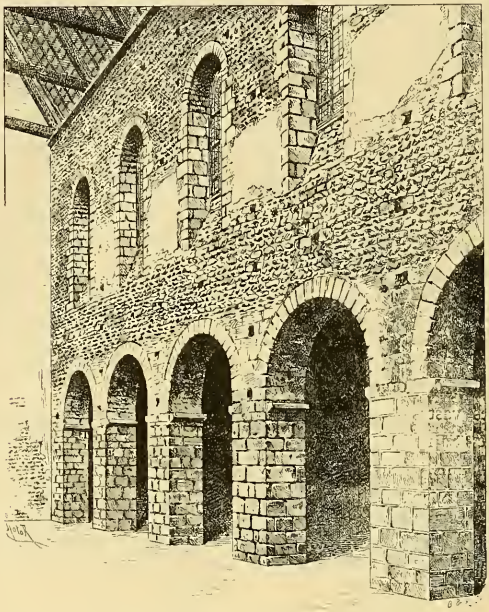

Fig. 548. — Château-Landon (Seine-et-Marne). Intérieur de la nef.

formes, comme à Binson (Marne), ou flanqués d'une demi-colonne sur chaque face, comme à Saint-Thibaud-de-Bazoches, et à Bonnes (Aisne) ou à Saint-Germain-des-Prés à Paris, mais cela ne veut pas dire que la saillie garnissant la face du pilier qui regarde la nef fût destinée à porter un doubleau. Son rôle était seulement de supporter les extrémités des fermes de la charpente. Toutefois cette particularité est bien moins répandue qu'en Normandie, et dans beaucoup d'églises du XIe siècle, comme Château-Landon (fig. 548) ou Chivy, et même du XIIe, comme Béthizy-Saint-Pierre, la face antérieure des piliers ne comporte aucune saillie.

1. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, pl. 24 *bis*.

2. Enlart, *op. cit.*, p. 219 et s.

Quant à la face postérieure, c'est-à-dire celle qui regarde le bas-côté, elle est très souvent munie d'un ressaut carré qui sert de pied aux contreforts de la nef, ou qui parfois reçoit la retombée d'un arc jeté en travers du collatéral et dont le rôle est de soulager les combles du bas-côté, ou plutôt d'étrésillonner les murs de la nef en les reliant aux murs extérieurs des collatéraux, comme à Chivy (Aisne) [1].

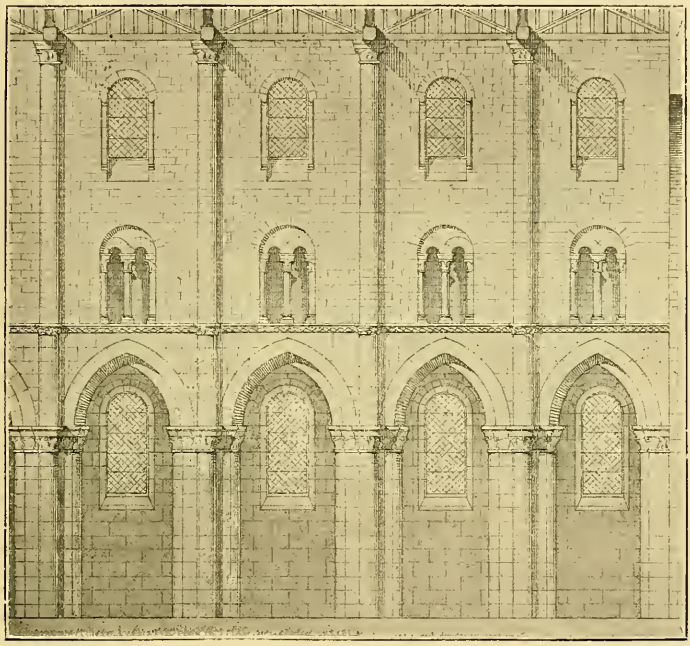

E. Danjoy del.

Fig. 549. — Lillers (Pas-de-Calais). Travées de la nef.

Les grandes arcades sont en plein cintre pendant tout le XIe siècle [2]; mais, dès le début du XIIe siècle, on y voit apparaître l'arc brisé, dont l'usage se répand rapidement dans toute l'Ile-de-France, sur les bords de la Loire, en Champagne et jusqu'en Artois où la grande église de Lillers (fig. 549) a les grandes arcades de la nef en cintre brisé, alors que tous les autres arcs sont en plein cintre.

Ce n'est pas seulement dans les églises où on se livre aux premiers essais de voûtes, mais même dans des nefs couvertes en charpente, que l'on rencontre l'arc

1. Enlart, *Manuel*, p. 263, fig. 98.

2. St-Thibaud-de-Bazoches, Château-Landon.

brisé ; et beaucoup de ces nefs sont si peu élevées qu'il est difficile d'en expliquer l'emploi par des nécessités de construction. Peut-être les architectes de ces petits monuments obéissaient-ils à quelque idée d'esthétique, ou plutôt à ce goût pour la nouveauté qui a toujours été si puissant dans notre pays.

Néanmoins l'arc en plein cintre continua pendant plus d'un demi-siècle à être employé dans les grandes arcades [1] concurremment avec l'arc en tiers-point, et sa persistance dans les portes et les fenêtres fut plus longue encore.

L'usage des tribunes a-t-il été moins répandu dans l'école de l'Ile-de-France que dans celles des provinces voisines, je ne le pense pas, quoique les exemples qu'on en peut citer aujourd'hui soient bien rares. Mais cela tient sûrement à ce que nous ne possédons, à peu d'exceptions près, que de simples églises rurales ; or les édifices de cette catégorie ont toujours été de proportions trop modestes pour comporter des tribunes.

Les cathédrales en avaient-elles ? Cela dépendait sans doute de leurs dimensions et des ressources dont disposaient les constructeurs. La cathédrale de Beauvais qui était petite en était dépourvue, celle d'Orléans qui était très vaste en possédait, comme celle de Tournai. De même pour les églises abbatiales. Des monuments fameux mais de taille médiocre, comme Saint-Germain-des-Prés, en manquaient ; on en voyait au contraire à Saint-Remi de Reims (fig. 546), à Saint-Lucien de Beauvais, à Lillers (fig. 549), et même dans des édifices de moindre importance comme Vignory (fig. 545). Les exemples de faux triforium, comme on en trouve dans certaines églises normandes dépourvues de tribunes, ne sont pas fréquents dans l'Ile-de-France. Cependant il y en a un curieux (fig. 355) dans la petite église de Maule (Seine-et-Oise). Mais ce qui donne surtout à penser que les tribunes furent d'un emploi plus fréquent qu'on ne le croit généralement dans l'école romane de l'Ile-de-France, c'est le nombre que l'on en voit dans les églises bâties depuis le second tiers du XII^e siècle, pendant cette période de transition où les traditions romanes se mêlent à certains des éléments qui constitueront l'art gothique.

Les fenêtres sont toujours en plein cintre. Elles ont conservé longtemps cette forme et l'avaient souvent encore à la fin du XII^e siècle, à une époque où tous les autres arcs de l'édifice sont brisés.

Dans les petites églises de campagne, il arrive parfois qu'au lieu d'occuper leur place normale dans l'axe des grandes arcades, elles sont percées dans l'axe des piliers de la nef. Il en était ainsi à Laffaux, Latilly, Lucheux, Orrouy, Pontpoint et dans l'église aujourd'hui en ruines de Champlieu (fig. 550).

J'ai dit en commençant combien les architectes de l'Ile-de-France ont hésité avant de se risquer à jeter des voûtes sur la nef de leurs églises, mais il ne faut pas conclure de là qu'ils se soient désintéressés du problème dont la solution préoccupait si vivement les architectes des autres écoles. Bien au contraire, ils ont

1. Comme à Berzy-le-Sec et à Vauxrezis (Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, pl. 21 et 44).

fait de nombreux essais de voûtes et cela dès le XI^e siècle, seulement ils les faisaient prudemment sur les parties les moins élevées de leurs églises, comme le chœur, les bas-côtés, les bras du transept, et ils ne se risquaient à voûter la nef que dans les édifices de dimension restreinte et dépourvus de bas-côtés. Il nous reste quelques spécimens de ces essais. Un des plus complets se voit à Saint-Étienne de Beaugency, petite église très simple composée d'une nef de trois travées, d'un transept aux bras très saillants munis chacun d'une absidiole, enfin d'un chœur de deux travées terminé par une abside. La nef, le chœur et les bras du transept sont voûtés en berceau avec doubleaux plein cintre, le carré du transept est voûté d'arêtes. L'extrême simplicité de la construction et la petitesse des fenêtres donnent

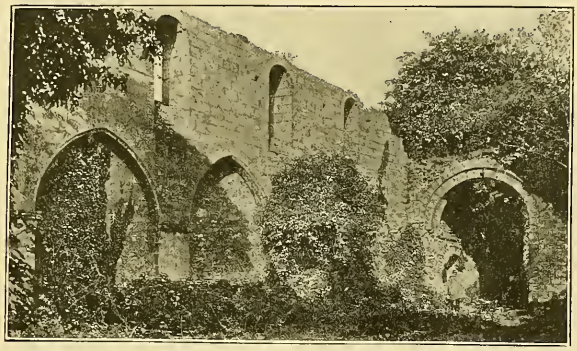

Neurdein ph.

Fig. 550. — Ruines de l'église de Champlieu (Oise).

à cet édifice une apparence très archaïque qui l'a fait parfois attribuer au IX^e ou au X^e siècle [1], mais il ne saurait être antérieur à 1050 [2]. Il ne faut point, au surplus, se laisser tromper par la rudesse d'aspect des constructions de ce type, ni en conclure que ceux qui les élevaient étaient incapables d'appareiller des murs avec plus de soin. La vérité, je l'ai déjà dit pour d'autres monuments plus anciens, est que l'intérieur de ces édifices était couvert de peintures et qu'on jugeait inutile de faire des frais d'appareil pour des maçonneries qui n'étaient point destinées à rester à nu. Malheureusement ces décorations peintes ont presque partout disparu, et bien rares sont les églises, comme Saint-Gilles de Montoire, qui en ont conservé des spécimens.

Les églises comme Saint-Étienne de Beaugency sont rares dans l'Ile-de-France; mais bien plus rares encore sont celles où l'on s'est essayé à voûter la nef quoiqu'elle fût flanquée de bas-côtés.

1. Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. V, p. 181 ; de même Dehio, t. I, p. 165.

2. Une charte de Landry, seigneur de Beaugency, nous apprend que l'église Saint-Étienne fut reconstruite et donnée par lui à l'abbaye de Vendôme en 1050 (*Bull. monum.*, t. XXIX, p. 81).

La curieuse église de Saint-Loup-de-Naud, près de Provins, est un de ces édifices exceptionnels (fig. 551); mais il est à noter que ce n'est point une construction élevée d'un seul jet. C'est au contraire un monument bâti fort lentement, ce qui a permis d'y introduire successivement des perfectionnements inconnus de ceux

Ph. M. H

Fig. 551. — Saint-Loup-de-Naud. Vue intérieure.

qui en avaient posé la première pierre. Il n'en est pas moins fort intéressant. Le chœur, qui remonte peut-être au XIe siècle, est voûté en berceau et flanqué de bas-côtés voûtés d'arêtes. Le transept, presque aussi ancien que le chœur, a ses bras voûtés en berceau et la croisée couverte d'une coupole sur trompes. La nef compte six travées qu'on a dû bâtir en trois étapes s'échelonnant entre le commencement et le milieu du XIIe siècle. A l'origine, on ne comptait sans doute pas la voûter;

on se risqua néanmoins, lorsqu'on entreprit les deux travées voisines du transept, à les couvrir d'un berceau en plein cintre. Quant aux suivantes, elles marquent un progrès plus grand encore ; elles sont couvertes de grandes croisées d'ogives embrassant chacune deux travées. Il est bien regrettable que l'on ne connaisse point la date précise de ces diverses voûtes, car aucune église ne montre mieux l'esprit de recherche des constructeurs de l'Ile-de-France et les tâtonnements par lesquels ils ont dû passer.

Mais, encore une fois, celle-ci est exceptionnelle; ses voûtes en berceau montrent une des solutions auxquelles on se serait peut-être arrêté si la croisée d'ogives n'en avait fourni une autre mille fois préférable ; elles n'ont pas fait école.

Il en fut de même du berceau brisé. On en trouve des exemples sur les travées de chœur à une époque très voisine sans doute de l'an 1100 [1], mais l'usage de la croisée d'ogives se généralisa avant qu'on eût songé à en faire emploi pour voûter les nefs.

L'usage de la voûte d'arêtes a été moins restreint, mais il est limité au chœur [2], ou aux petites travées peu élevées, telles que celles qui séparent les absidioles des bras du transept, comme à Rhuis (Oise), ou qui forment la partie basse des clochers, comme à Feucherolles ou à Orgeval [3], ou encore aux collatéraux de la nef, comme à Morienval, à Saint-Thibaud-de-Bazoches [4], au Wast près de Boulogne-sur-Mer, etc. Les voûtes d'arêtes de plus grande dimension sont tellement rares, sauf au carré du transept, que l'on doit se demander si celles que l'on peut citer ne sont pas dues à des restaurations modernes [5].

La voûte d'ogives n'apparaît point avant le début du XIIe siècle, mais ses progrès furent extrêmement rapides, et bien qu'il me soit impossible de citer des exemples à date absolument certaine [6] avant 1140, on peut affirmer, en voyant le degré de perfection auquel les constructeurs de l'Ile-de-France l'avaient portée quand Suger fit reconstruire l'église de Saint-Denys, qu'ils la connaissaient et la pratiquaient déjà depuis longtemps. Nombre de charmantes églises éparses dans les diocèses de Paris, Beauvais, Soissons, Senlis, Laon, Meaux et régions environnantes, permettent de voir comment l'usage de la croisée d'ogives s'est introduit

1. Autheuil-en-Valois (Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 122, et pl. 18).

2. Il s'en est conservé à Catenoy (Oise), et à la maladrerie de Saint-Lazare près de Beauvais ; à Rebais (Seine-et-Marne); à Montmille (Oise); à Urcel (Aisne); au Tronquoy (Somme), etc.

3. *Arch. des Mon. hist.*, t. I, pl. 23.

4. Notons seulement, à propos de ces deux exemples que j'emprunte à M. Lefèvre-Pontalis, que les voûtes d'arêtes des collatéraux de Morienval paraissent avoir été refaites à une époque peu ancienne, et celles qui ont dû exister à Saint-Thibaud-de-Bazoches ont depuis longtemps disparu.

5. Je crois bien, contrairement à l'avis de Quicherat, que c'est le cas pour l'église Saint-Vincent à Senlis. Les voûtes d'arêtes qui en couvrent la nef me paraissent dues à quelque restauration du XVIIe siècle.

6. M. Lefèvre-Pontalis a donné comme monument à date certaine la petite chapelle de Bellefontaine (Oise) dont la construction fut autorisée par Lisiard, évêque de Soissons en 1125 (*Archit. romane dans le dioc. de Soissons*, t. II, p. 5 et 8). Mais on a objecté que la construction pouvait n'avoir pas suivi immédiatement la permission de l'évêque, et que le style du monument paraissait bien avancé pour une pareille date.

et s'est vulgarisé. C'est au chœur, comme à Bussiares [1], ou à l'étage inférieur des clochers, comme à Auviller [2], à Saint-Lucien de Beauvais [3] ou à Acy-en-

F. Martin Sabon ph.

Fig. 552. — Saint-Germer (Oise). Vue sur le sanctuaire.

Multien, qu'on la voit apparaître tout d'abord. Elle gagne de là le carré du transept [4] et les parties hautes de la nef elle-même.

1. E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, pl. 54.
2. Woillez, *Archéol. des mon. de l'anc. Beauvoisis.*
3. Cette belle église a malheureusement été détruite au commencement du XIXe siècle. Voir Woillez, *Archéol. des mon. de l'anc. Beauvoisis.*
4. Par exemple à Lillers et à Guarbecques en Artois (Enlart, *Monum. relig. de l'archit. romane dans la région picarde*, p. 16).

Chose curieuse et que l'on remarque notamment dans l'église d'Airaines (Somme)[1], la voûte d'ogives, à ses débuts, a été parfois employée pour le vaisseau principal de l'église alors que pour les bas-côtés on se contentait encore de voûtes d'arêtes. C'était assez rationnel, car ceux-ci étant beaucoup moins élevés et moins larges que la nef, on pouvait donner à leurs voûtes toute la solidité désirable sans s'écarter des procédés de construction traditionnels.

A partir de 1140 les églises entièrement voûtées d'ogives se multiplient rapidement; mais peuvent-elles être encore considérées comme romanes? Quicherat l'admettait, et il citait comme le type le plus accompli de l'école romane de l'Ile-de-France la magnifique église de Saint-Germer (fig. 552), quoiqu'elle ne diffère guère des édifices gothiques que par l'emploi simultané de l'arc plein cintre et de l'arc brisé, par l'absence d'arcs boutants venant épauler les voûtes hautes par-dessus les toitures des collatéraux, et enfin par le style de la sculpture, encore fort éloigné de celui qui s'imposera dans tout le domaine royal à partir de Philippe-Auguste. Ces différences sont trop importantes pour qu'on puisse classer l'église de Saint-Germer parmi les monuments gothiques, elles ne sont pas assez nombreuses pour qu'on puisse encore la considérer comme une construction purement romane. En réalité, c'est un édifice de transition, qui participe de l'un et de l'autre style, et comme les monuments qui présentent ce même caractère mixte sont nombreux et souvent remarquables, il n'est que juste d'en faire une catégorie spéciale et de les étudier à part.

C'est pendant cette même période de transition que la sculpture prit dans l'Ile-de-France un essor extraordinaire et que ne pouvaient guère faire prévoir les essais antérieurs, car au début du XII^e siècle encore la sculpture d'ornement elle-même était souvent de qualité fort inférieure. Les progrès néanmoins furent rapides, et les magnifiques portes de Trie-Château (fig. 594), de Saint-Pierre de Roye (Somme)[1] et de Saint-Étienne de Beauvais (fig. 553), quoique leur riche décoration soit quelque peu lourde et confuse, permettent d'entrevoir ce qu'aurait été la sculpture romane de l'Ile-de-France, si une nouvelle génération d'artistes, d'un goût autrement délicat, n'avait introduit vers le milieu du siècle à Chartres, Étampes, Saint-Loup-de-Naud, Provins, etc., un nouveau style de sculpture où la figure prend une place qu'elle n'avait jamais eue jusque-là.

En résumé, l'école de l'Ile-de-France a produit, dès le XI^e siècle, des édifices importants, mais comme ils n'étaient point voûtés ils ont presque tous été rebâtis ultérieurement. L'arc plein cintre y domine, mais, depuis l'an 1100, l'arc brisé est fréquemment employé pour les grandes arcades. Les architectes de l'Ile-de-France ont connu toutes les variétés de voûtes employées par leurs contemporains, ils n'en ont fait qu'un usage restreint parce qu'à l'époque où elles jouissaient ailleurs

1. Enlart, *Mon. de l'archit. romane dans la région picarde*, p. 11.

2. M. Enlart en a donné une excellente reproduction, *ibid.*, p. 157.

F. Martin Sabon phot.

Fig. 553. — Beauvais. Saint-Etienne. Porte latérale.

LIBRARY

de la plus grande vogue, ils découvraient la croisée d'ogives ou du moins comprenaient les importants avantages qui devaient faire préférer ce genre de voûtes à tous les autres. Au début ils n'osent l'employer que pour le chœur, les bas-côtés, tout au plus pour le transept. Mais dès le second quart du XII^e siècle ils en couvrent des nefs bâties avec tant de hardiesse qu'on ne peut plus les considérer comme romanes. C'est une nouvelle phase qui commence dans l'histoire de l'architecture. La période de transition qui l'inaugure est pour l'art français ce que le siècle de Périclès fut pour l'art antique, et le XV^e siècle italien pour l'art moderne. Il est nécessaire de la bien connaître pour comprendre l'art du XIII^e siècle, et l'on ne saurait aborder l'étude des monuments gothiques, sans un examen préalable des édifices de transition, qui m'entraînerait trop loin pour que je puisse l'aborder en ce volume.

---

# CHAPITRE XVI

## LA DÉCORATION DES ÉGLISES A L'ÉPOQUE ROMANE

PEINTURE MURALE. — PEINTURE SUR VERRE. — MOSAÏQUE.

Deux éléments sont à considérer dans toute œuvre d'architecture : la construction et l'ornementation. Nons n'avons guère jusqu'ici étudié les églises romanes qu'au point de vue de la constrnction ; c'est, en effet, l'élément primordial d'où découlent à la fois l'harmonie des proportions qui fait la beauté d'un monument, et la solidité qui en assure la durée. Il nous reste à étudier l'ornementation. Son rôle, pour être trop souvent éphémère, n'en est pas moins considérable, car elle donne aux édifices le charme, l'élégance, que les mérites de la construction ne suffisent pas toujours à leur assurer ; elle masque bien souvent les défectuosités de l'œuvre ; enfin, par sa diversité et ses transformations successives, elle fournit d'utiles points de repère pour la classification des monuments.

Cette dernière observation s'applique particulièrement à l'époque romane, car si on a pu faire en d'autres temps des édifices plus richement ornés, on n'en a jamais fait qui dénotent plus d'esprit d'invention et présentent une plus grande variété de motifs.

Nous n'en pouvons pleinement juger aujourd'hui que par la décoration sculptée, car la peinture est chose fragile, et les spécimens de cet art antérieurs à l'époque gothique sont rares et incomplets. Il n'est pas douteux cependant qu'il ne cessa jamais depuis l'antiquité d'être cultivé en Gaule, et qu'il le fut même aux époques de décadence pendant lesquelles l'art du sculpteur était le plus négligé [1]. La preuve en a été faite par Émeric David, dans un excellent livre où il a réuni les principaux textes du moyen âge mentionnant des œuvres peintes [2]. Il est donc certain qu'on a fait, au XIe et au XIIe siècle, un grand usage de la peinture murale, soit pour orner

1. Il ne reste probablement aucun spécimen de la peinture murale de l'époque mérovingienne, mais on possède à Rome, dans l'église Santa Maria Antica, découverte il y a quelques années au pied du Palatin, et dans l'église souterraine de Saint-Clément, une série de peintures qui s'échelonnent du VIIIe au XIe siècle et peuvent donner une idée de ce que l'on faisait en Gaule à la même époque. (Voir Roller dans la *Revue archéologique* de 1873 ; Rushforth, *Santa Maria Antiqua*, dans les *Papers of the British School at Rome*, 1902 ; André Pératé dans l'*Histoire de l'Art* d'André Michel, t. I, p. 78 à 88, fig. 47, 51, 52, 53, 54, 55).

2. *Hist. de la peinture au moyen âge*, 2e éd., 1863, in-12. — Cf. pour l'époque carolingienne le recueil de textes de Schlosser, *Schriftquellen für Geschichte der Karolingischen Kunst*.

le plein des murs et dissimuler la pauvreté des maçonneries, soit pour imiter à peu de frais les applications de marbre et de mosaïques dont l'usage, si répandu dans les anciennes églises, s'était conservé dans l'architecture byzantine; soit enfin pour représenter des scènes empruntées aux Livres saints et contribuer ainsi à l'instruction des fidèles en même temps qu'à l'embellissement du temple. Le goût de la couleur fut même tellement répandu qu'il persista après la renaissance de la sculpture, au XIIe siècle, et qu'il se maria fréquemment aux représentations en relief. Nous en avons un remarquable exemple dans la riche décoration du cloître Saint-Aubin à Angers (fig. 375).

La peinture murale est peu durable ; les manuscrits le sont heureusement davantage. Or il s'est formé, à l'époque carolingienne, à Reims, Tours, Corbie, Saint-Gall, Reichenau, et dans d'autres lieux encore, des ateliers de miniatures dont la fécondité a dû être grande si on en juge par le nombre de leurs œuvres existant encore dans nos bibliothèques. L'art de peindre les manuscrits n'était pas moins florissant au XIe et au XIIe siècle. Il était en grand honneur dans les monastères et on le cultivait même dans plus d'une abbaye de femmes. On apportait un grand soin au choix du parchemin et à la préparation des couleurs ; aussi un grand nombre de miniatures nous sont-elles parvenues en bon état. Grâce à elles, on peut se faire une idée assez juste de ce que fut la peinture monumentale, car tout concorde à prouver que, comme style, comme dessin, aussi bien que comme inspiration iconographique, elle ressemblait fort à la peinture des manuscrits. Il est certain que les artistes chargés de peindre les murs des églises s'inspiraient des travaux des enlumineurs, et ils reproduisaient assez fidèlement leurs modèles pour qu'il semble, en bien des cas, que leurs tableaux ne soient autre chose que des miniatures à plus grande échelle.

Quant à la technique même de la peinture murale, nous la connaissons assez bien grâce à un curieux *Traité des divers arts*, écrit au XIIe siècle par un moine allemand nommé Théophile [1]. Les procédés en sont pour la plus grande partie empruntés aux Byzantins. Théophile en prévient honnêtement le lecteur : « Tu trouveras ici, lui dit-il, toute la science qu'a la Grèce des couleurs et de leurs mélanges [2]. » Les murs que l'on voulait peindre étaient recouverts d'un enduit à la chaux sur lequel on appliquait la couleur pendant qu'il était encore humide. L'artiste, semble-t-il, n'avait aucun carton à sa disposition, mais il avait dans la mémoire, dans l'œil, dans la main, certains types traditionnels, certaines attitudes consacrées par l'usage, qu'il adaptait de son mieux aux scènes qu'il avait à représenter. De là cette similitude dans le port, le geste, le costume, de ce qu'on pourrait appeler les

1. Theophili *Diversarum artium schedula*. L'édition la plus répandue en France est celle de Lescalopier (Paris, 1843, in-4). L'origine allemande de Théophile ne paraît guère douteuse. Un manuscrit l'appelant « Theophilus qui et Rugerus », on a prétendu l'identifier avec un orfèvre célèbre de la fin du XIe siècle nommé Rogkerus (Berger, *Beiträge zur Entwickelungsgeschichte der Malertechnik*, t. III, p. 41); mais ce n'est qu'une ingénieuse hypothèse.

2. *Diversarum artium schedula*, præf., édit Lescalopier, p. 8.

figures usuelles, c'est-à-dire celles du Christ, de Dieu le Père, de la Vierge, des apôtres, des anges, et en même temps cette liberté de facture que l'on ne saurait rencontrer chez des artistes habitués à reproduire les mêmes cartons ou à se servir des mêmes poncifs.

En comparant les peintures qui nous restent de l'époque romane avec celles de l'époque carolingienne qu'on a retrouvées à Rome, à Santa Maria Antica ou à Saint-Clément, on voit que les procédés ont peu changé du IXe au XIIe siècle. La gamme des couleurs est toujours restreinte. Les ocres rouge et jaune dominent avec le vert, le blanc, le rose. Le bleu est employé avec plus de parcimonie, sans doute parce que c'était une couleur assez chère ; aussi la réserve-t-on surtout pour les vêtements du Christ et de la Vierge. L'art du modelé, l'emploi des demi-teintes sont choses à peu près inconnues. Une même couleur de chair sert pour toutes les parties nues ; de légères touches de vermillon donnent aux lèvres et aux joues le relief indispensable. Quant aux principales oppositions d'ombres et de lumières, on les obtient en mêlant un peu de blanc à la couleur des parties saillantes et en appliquant aux parties dans l'ombre une couche uniforme de ce que Théophile appelle la couleur *posch* [1] et qui est un vert sombre mélangé d'un peu de rouge.

Dans les peintures byzantines, les figures se détachent sur des fonds sombres sur lesquels on applique souvent une couche de bleu intense. Mais en France on préfère généralement les fonds clairs ; et l'on peut considérer comme une exception les fonds sombres, voire même les bleus, comme celui sur lequel sont peints les deux groupes de l'Annonciation et de la Visitation, à la chapelle Saint-Michel de Rocamadour [2].

On a souvent reproché aux peintres de l'école romane d'avoir un dessin conventionnel. M. Mâle, qui connaît bien leurs œuvres et a su les apprécier comme il convenait, a fait remarquer que dans leurs figures les draperies collent au corps, adhèrent aux cuisses et s'épanouissent par le bas en plis bouillonnants. Il voit là une tradition byzantine et une façon maladroite d'imiter la draperie antique [3]. Je doute qu'il ait raison, car ce même caractère se retrouve dans quelques-unes des plus belles œuvres de la sculpture du XIIe siècle, et je dirai plus loin quelle explication me paraît devoir en être donnée.

Dans les scènes qui comportent plusieurs personnages, on ne remarque aucun sentiment de la perspective, aucun effort pour figurer le paysage dans lequel ils se meuvent ou les constructions dont ils peuvent être entourés. La représentation de la nature se réduit à quelque maigre silhouette d'arbre, d'un dessin rudimentaire, ou à quelque tracé enfantin d'église ou de maison, généralement logé à l'étroit au-dessus de la tête des personnages. Même quand l'artiste n'est point gêné par le manque de place, il sacrifie complètement tous les accessoires qui pourraient introduire une note pittoresque dans sa composition.

1. *Diversarum artium schedula*, l. I, c. 3, édit. Lescalopier, p. 13.

2. E. Rupin, *Rocamadour*, pl., p. 289.

3. *Histoire de l'art* d'André Michel, t. I, p. 764.

Cela est frappant dans les belles peintures découvertes en 1880, à Oberzell sur le lac de Constance, dans une église dépendant de la célèbre abbaye de Reichenau [1]. Elles n'en ont pas moins un réel mérite artistique. On n'est pas parfaitement fixé sur leur âge ; on a voulu les faire remonter au temps de l'abbé Witigowo (985-997), qui se signala par son goût pour les arts et par le soin qu'il mit à embellir son monastère, mais cette attribution paraît bien hardie, et l'opinion la plus répandue tendrait plutôt à les rajeunir de quelques dizaines d'années. L'édifice entier

Fig. 554. — Oberzell. Peinture murale. La Résurrection de Lazare, d'après F.-X. Kraus.

devait être peint ; il ne s'est conservé que huit tableaux représentant la Résurrection de Lazare (fig. 554), la Guérison du lépreux, la Guérison de l'aveugle-né et d'autres miracles du Christ. Chose intéressante, l'extérieur de l'édifice a dû être peint comme l'intérieur [2], et l'on pouvait reconnaître au pourtour de l'abside les restes d'un Jugement dernier.

D'une valeur artistique au moins égale, mais sans doute d'un âge moins reculé, sont les belles fresques de Saint-Savin en Poitou [3]. Elles forment l'ensemble de peintures romanes le plus complet et le mieux conservé qui nous soit parvenu, car, de l'abside au porche qui commande la façade et de la crypte au sommet des voûtes de la nef, tout est couvert soit de peintures purement décoratives, soit de

1. Les peintures d'Oberzell ont été reproduites en couleurs par F.-X. Kraus, *Die Wandgemälde der S. Georgskirche zu Oberzell auf der Reichenau* (Fribourg, Herder, 1884, in-fol.).

2. Les peintures exécutées à l'extérieur des édifices étaient exposées à tant de chances de destruction qu'elles sont devenues d'une grande rareté. Néanmoins la peinture de Rocamadour que j'ai citée plus haut, et qui appartient à cette catégorie, est bien conservée. Il est vrai qu'elle est protégée par une saillie de rocher très prononcée.

3. Ces peintures ont été reproduites en couleurs dans l'ouvrage de Mérimée, *Les peintures de Saint-Savin*, 1845, gr. in-fol.

tableaux juxtaposés représentant les principales scènes de la Genèse, le Passage de la Mer Rouge, le Jugement dernier, la Passion, enfin divers épisodes de l'Apocalypse et de la Légende de Saint-Savin. Ajoutez à cela, dans les chapelles et dans les écoinçons qui séparent les arcades de la nef, de nobles figures d'apôtres, de saints et de prophètes. La tonalité de toutes ces peintures est très douce, les personnages se détachent sur des fonds clairs, parfois presque blancs. L'ensemble est d'une harmonie exquise.

J'ai dit plus haut que l'église de Saint-Savin remontait en grande partie au XIe siècle, mais ses peintures peuvent être sensiblement postérieures à sa construc-

Fig. 555. — Saint-Savin. Peinture murale. Combat de saint Michel et du Dragon, d'après Laffillée.

tion. Mérimée les datait de la fin du XIe siècle, et M. Mâle paraît partager cette opinion. Pour moi, j'ai peine à les croire aussi anciennes. J'ajouterai qu'elles n'ont sûrement pas été exécutées d'un seul jet et que certains tableaux, comme le Combat de saint Michel et du dragon que je donne ici (fig. 555), dénotent, par l'élégance de la composition et la correction du dessin, une époque avancée du XIIe siècle.

Mais seraient-elles même du commencement du XIIIe siècle qu'il n'en faudrait pas moins les revendiquer comme œuvres romanes, car, si depuis l'avènement de Philippe-Auguste les transformations de l'architecture furent profondes et rapides, et si un nouveau style se fit bientôt sentir dans toutes les branches de l'art, le style roman ne disparut pas tout d'un coup, comme par enchantement, et bon nombre de peintures qu'il est difficile de croire antérieures au début du XIIIe siècle présentent encore, au point de vue de la technique, du dessin et de l'inspiration iconographique, la plupart des traits propres aux peintures romanes.

Cette observation est à retenir quand on étudie la suite assez nombreuse de peintures murales qui se rencontrent en Touraine et dans les pays qui bordent les rives du Loir, de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Indre. Parmi les mieux conservées de cette région, il faut citer celles qui ornent les églises de Montoire, de Lavardin, de Poncé, de Saint-Jacques-des-Guérets, du Liget, de Vic.

Celles de Montoire décorent l'abside et les absidioles d'une petite chapelle dédiée

Fig. 556. — Montoire. Chapelle Saint-Gilles. Dieu de Majesté, d'après Laffillée.

à saint Gilles. Le morceau le plus remarquable est un grand Christ assis, les bras ouverts, dans l'attitude à laquelle le moyen âge donnait le nom de Dieu de Majesté (fig. 556). Les doubleaux qui portent la voûte précédant l'abside sont couverts de longues figures de femmes en costume de guerre. Ce sont les Vertus terrassant les Vices.

Les peintures de Poncé ont une parenté assez marquée avec celles de Montoire. Elles nous montrent à l'abside un Dieu de Majesté d'un beau caractère. Dans la nef, une suite de panneaux, divisés en quatre groupes, sont consacrés à l'Enfance

du Christ, la Passion, le Jugement dernier, la Mort de Lazare et du mauvais riche. Au-dessus de cette dernière scène est représenté un combat qui donne la date approximative de ces peintures, car on y voit des chevaliers armés du casque à nasal et du long bliaud à la mode sous le règne de Louis VII (fig. 557).

Laffillée del.

Fig. 557. — Poncé (Sarthe). — Peinture murale. Mort du Mauvais riche et de Lazare.

Les peintures de Saint-Jacques-des-Guérets ont pour thème l'Enfance du Christ, la Passion, le Jugement dernier. J'ai bien de la peine à les considérer autrement que comme un reflet tardif de l'art roman, car on y voit des personnages portant le costume militaire du temps de saint Louis [1]. Il est vrai qu'elles peuvent n'être pas toutes de la même date, et que certains morceaux comme le

1. *Hist. de l'art* d'André Michel, t. I, p. 759.

Dieu de Majesté entouré des quatre symboles évangéliques et la Sainte Cène qu'on voit au-dessous sont encore dans la pure tradition romane (fig. 558)[1].

C'est également à une époque avancée du XIIe siècle qu'il faut attribuer les peintures de la chapelle du Liget en Touraine, qui nous montrent des scènes de la vie de la Vierge et de grandes figures isolées d'une tournure pleine de noblesse [2].

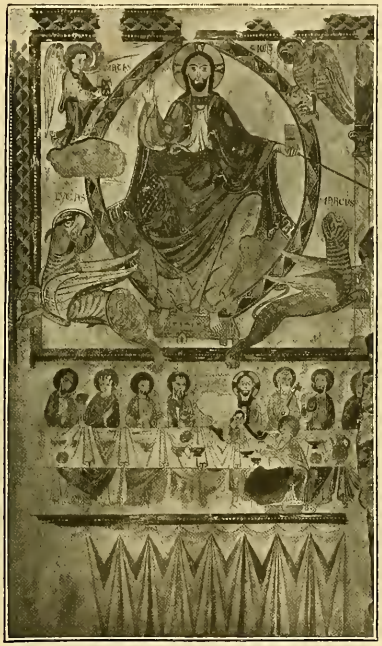

Laffillée del.

Fig. 558. — Saint-Jacques-des-Guérets (Loir-et-Cher). Peinture murale

Les fresques de l'église de Vic (Indre) sont probablement plus anciennes. La partie la mieux conservée est disposée en trois registres superposés comprenant en haut un Dieu de Majesté entouré des douze apôtres, au-dessous l'Annonciation et l'Adoration des Mages, en bas la Descente de croix et les Saintes femmes au tombeau. La composition est purement romane ; mais ce qui distingue ces peintures,

1. Néanmoins je crois ce tableau du XIIIe siècle comme les autres, car les noms des évangélistes qu'on lit à côté du symbole propre à chacun d'eux sont écrits en majuscules gothiques et non en lettres romanes.

2. Elles sont reproduites dans le beau choix de peintures murales du moyen âge réuni par MM. Gélis-Didot et Laffillée dans leur luxueux ouvrage sur *La peinture décorative en France* (Paris, 1800, 2 vol. pet. in-fol.).

c'est le mouvement qui anime la plupart des personnages et le souci de l'expression qui se manifeste dans maint détail (fig. 559). Ainsi l'homme qui détache le Christ de la croix fait un violent effort des bras, des épaules, du torse, pour arracher le clou qui retient encore un des bras du Christ ; les apôtres qui entourent le Dieu de Majesté ne sont pas, comme il arrive souvent, tous assis dans la même attitude hiératique. Ils ont chacun une pose différente, ils se regardent deux à deux, comme s'ils conversaient ensemble. Bref un véritable souffle de vie se fait sentir dans toute la composition.

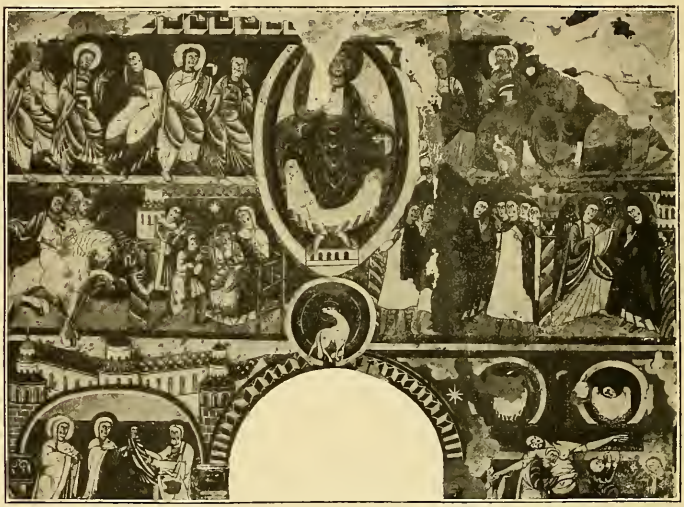

Brune del.

Fig. 559. — Église de Vic (Indre). Peintures murales.

Un grand nombre d'églises poitevines ont dû être peintes comme Saint-Savin ; malheureusement il nous reste peu de chose des fresques qui les ornaient. Ainsi l'on entrevoit à peine aujourd'hui la Vierge assise, qui trônait entourée de saintes à l'abbaye de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, et le Christ accompagné des apôtres, qui était peint à la voûte du chœur.

Les peintures qui ont orné l'église Saint-Hilaire, dans la même ville, sont encore plus mal conservées, sauf une figure en pied de Fulbert, le célèbre évêque de Chartres qui fut trésorier de Saint-Hilaire.

Le Temple Saint-Jean avait aussi reçu une fort belle décoration picturale. Elle s'efface malheureusement peu à peu. La partie la mieux conservée paraît représenter l'Ascension (fig. 560) : le Christ est debout dans une auréole ; deux anges volent

à ses côtés ; à droite et à gauche sont rangés les apôtres, debout, dans des attitudes diverses. Des bandeaux aussi riches de coloris qu'élégants de dessin encadraient la composition. L'un d'eux représente une grecque d'un tracé compliqué et d'une grande harmonie de couleurs ; elle est entremêlée de petits compartiments carrés ornés d'oiseaux, réminiscence évidente de quelque peinture antique. On a d'autres exemples au XIIe siècle de réminiscences de ce genre, notamment dans les sculptures du joli tympan de Carennac.

Signalons enfin, comme également dignes d'attention, les peintures de Notre-Dame de Montmorillon. Bien que de date probablement tardive, elles sont encore

A. Denuelle del.

Fig. 560. — Poitiers. Temple Saint-Jean. Peintures murales. L'Ascension.

romanes de style. Le morceau le plus important représente le Mariage mystique de sainte Catherine ; c'est une œuvre naïve, mais où perce un sentiment délicat dans le joli geste de la Vierge portant à ses lèvres une des mains de son divin Fils pendant que l'autre se pose sur la tête de la jeune sainte. Ce détail gracieux est bien une invention de l'artiste occidental, ce n'est pas un emprunt aux traditions byzantines.

L'Ouest de la France n'est pas, du reste, la région où l'influence byzantine est le plus sensible ; elle l'est davantage dans les peintures de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Velay. On en peut juger par quelques beaux restes du XIIe siècle conservés à la cathédrale du Puy [1] et au réfectoire de Charlieu [2], et plus encore par les curieuses fresques découvertes dans l'abside de l'église de Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire) [3]. Suivant l'usage, le cul-de-four de ce petit édifice est orné d'une grande

1. L. Giron, *Les peintures murales du département de la Haute-Loire*, pl. 1 et 4.

2. Déchelette et Brassart, *Les peintures murales... du Forez*, pl. 2.

3. Ces peintures ont été décrites en détail par MM. Lex et Martin (*Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 416 et pl. 29 à 33).

figure du Christ (fig. 561) entouré d'apôtres et de saints malheureusement assez effacés. Trois fenêtres éclairent l'abside ; elles sont encadrées par une arcature formée de cinq arceaux, ce qui laisse libres, aux deux bouts de l'arcature, deux arceaux sous lesquels on a figuré la mort de saint Blaise et le martyre de saint Laurent. Des figures de saintes occupent les écoinçons de l'arcature. Enfin le bas du mur est orné de draperies au milieu desquelles se détachent des figures de saints en buste. Or ces saints, avec leurs cheveux noirs et frisés, rappellent d'une façon étonnante les portraits de la fin de l'époque romaine ou du début de l'époque byzantine que l'on a retrouvés dans les nécropoles de l'Égypte. Quant aux saintes des écoinçons, elles sont coiffées de couronnes aux riches pendeloques et vêtues de robes couvertes de perles (fig. 562) qui font songer au costume de Théodora dans les mosaïques de Ravenne.

Fig. 561. — Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire). Peinture murale. Cᵒⁿ de M. Lex.

M. Mâle, qui a résumé dans quelques pages excellentes à peu près tout ce que l'on sait sur la peinture romane [1], a relevé dans les peintures de l'Auvergne et du Velay une particularité qui accentue cette ressemblance avec les œuvres byzantines : c'est l'emploi, pour les fonds, de couleurs foncées à la place des couleurs claires souvent coupées de bandes grises, blanches ou jaunes, qui sont de mode dans les ouvrages moins imprégnés d'influence orientale.

Les exemples qui précèdent suffisent pour faire bien comprendre les principes généraux qui guidaient les artistes appelés à peindre les églises.

Les parties inférieures ou peu apparentes des murs étaient décorées de teintes plates ou de draperies, comme à Poncé ou à Berzé-la-Ville. Souvent on cherchait à

1. Dans l'*Hist. de l'art* d'André Michel, t. I, p. 756.

imiter les placages de marbres diversement veinés qui formaient une si riche décoration dans les églises byzantines. C'était, dans les églises du Poitou, la façon ordinaire de peindre les colonnes. Celles de Saint-Savin et de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers [1] le sont de la sorte : des bandeaux ou de larges frises couvertes d'ornements variés, médaillons, rinceaux de feuillages, grecques, séparaient, comme au Temple Saint-Jean de Poitiers, les différents étages de l'édifice ou couronnaient les murs. Les espaces souvent assez vastes qui s'étendent entre les arcades de la nef et la naissance des fenêtres, les larges pans de murs qui forment les parois du chœur, les parties pleines qui séparent les fenêtres de la nef, du chœur ou de l'abside, fournissaient aux artistes un vaste champ où ils pouvaient introduire des figures de grande taille et des scènes variées. Mais ce n'était pas tout encore : le cul-de-four de l'abside, voire même les voûtes en berceau de la nef recevaient leur part de peintures.

Fig. 562. — Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire). Peinture murale. Communication de M. Lex.

L'importance de la décoration dépendait naturellement de la richesse de ceux qui en faisaient les frais. Dans les édifices où les ressources étaient modestes, on se contentait souvent d'orner les murs de la nef d'un simple dessin d'appareil relevé d'un petit motif d'ornement, comme une étoile ou une fleur, et l'on réservait les figures pour le chœur et l'abside. Dans les églises mieux dotées, les scènes empruntées à l'Ancien ou au Nouveau Testament, les naïves histoires tirées des légendes des saints, les figures en pied, couvraient les murs de la nef comme ceux du sanctuaire et même les parties inférieures des clochers.

Les Byzantins et les mosaïstes, leurs élèves, avaient coutume d'orner la voûte de l'abside d'un Dieu de Majesté de très grande taille. Nos peintres du XIe et du XIIe siècle sont restés fidèles à cette tradition. Il nous reste de ces nobles figures à l'abside romane de la cathédrale de Nevers, à celles de Saint-Loup-de-Naud, de Saint-Savin, de Berzé-la-Ville, de Montoire, de Poncé. Exceptionnellement la figure du Christ pouvait être remplacée par celle de la Vierge à l'Enfant, dans les églises spécialement consacrées à la Mère de Dieu, comme Notre-Dame-la-Grande

1. Ces dernières, malheureusement, ont été restaurées dans un affreux ton criard bien différent des tonalités si douces des peintures de Saint-Savin.

à Poitiers [1]. Les scènes représentées sur les murs du chœur et de la nef étaient empruntées aux cycles du Jugement dernier, de la Passion, de la Nativité, de la Genèse, de l'Apocalypse. Les figures isolées étaient surtout employées à la décoration des pilastres ou des écoinçons qui séparent les arcades. On en trouve aussi à la douelle des arcs doubleaux, témoin les longues figures de Vertus terrassant les Vices qu'on voit à Montoire, à Saint-Martin de Laval [2], et dans d'autres églises de l'Ouest. Dans ces peintures la variété est grande ; toutes, néanmoins, présentent ce caractère commun de se marier admirablement avec les grandes lignes du monument. La couleur, loin de nuire à l'architecture, en accuse les traits essentiels. On peut donc s'associer au jugement de Viollet-le-Duc, si judicieusement confirmé par M. Mâle, et soutenir qu'à aucune époque on n'entendit mieux la décoration monumentale.

La peinture contribuait encore sous une autre forme à la décoration des églises romanes. Nous avons vu que, dès les temps carolingiens au moins, les fenêtres des églises de la Gaule étaient ornées de vitraux, et que ces vitraux ne comportaient pas seulement des ornements quelconques, mais aussi des personnages [3]. L'art de la peinture sur verre atteignit à l'époque romane un grand développement, en même temps qu'un degré de perfection technique qui n'a jamais été dépassé. Il nous reste très peu de vitraux qu'on puisse faire remonter avec certitude au XIIe siècle, et je n'en saurais citer qu'on puisse dater sûrement du XIe. Mais nous connaissons bien les procédés en usage à cette époque, grâce au moine Théophile qui les a longuement décrits [4] ; c'étaient déjà les procédés auxquels les vitraux du temps de Philippe-Auguste et de saint Louis doivent leur merveilleuse beauté.

Les vitraux de l'époque romane étaient divisés en une série de panneaux carrés, rectangulaires ou ronds, qu'on fixait à l'aide de menus liens de plomb à une armature en fer scellée dans les montants de la fenêtre. Chaque panneau était formé par la réunion d'un nombre indéterminé de morceaux de verre ayant chacun sa couleur propre, et qui étaient juxtaposés comme les cubes d'une mosaïque. Pour les maintenir, on les enchâssait, comme on le fait encore, dans de minces tiges de plomb à double rainure, qui en suivent tous les contours. C'est du jour où l'on inventa ces tiges de plomb et ces armatures métalliques que l'art de la peinture sur verre a pu prendre son essor. Auparavant les vitraux étaient montés dans des châssis de bois. J'ai publié jadis un châssis de ce genre, que M. Sauvageot avait découvert à Notre-Dame de Château-Landon en ouvrant une vieille fenêtre murée de temps immémorial [5]. J'ai cru pouvoir l'attribuer au Xe siècle, époque où nous savons par les textes que l'usage des montures métalliques commença à se généraliser. Mais on a pu

1. Cette figure recouvre un Dieu de Majesté plus ancien. C'est une preuve des progrès que fit le culte de la Vierge au XIIe siècle.

2. *Bull. de la Comm. hist. et archéol. de la Mayenne*, 2e s., t. XXVI, fig. 5, 6 et 7. Cette église possédait de beaux restes de peintures du XIIe s. Une restauration lamentable les a défigurées.

3. Voir ci-dessus, p. 194.

4. Tout le second livre de son *Diversarum artium schedula* est consacré à la technique de la peinture sur verre.

5. *Revue de l'art chrét.*, 1893, p. 443.

continuer à employer des châssis de bois assez longtemps après avoir songé à monter dans du plomb les panneaux composant les vitraux, et un examen plus approfondi m'a convaincu que ce châssis, comme l'église où on l'a découvert, ne devait pas être antérieur à la première moitié du XIe siècle.

Les verriers du temps de Théophile n'employaient que des couleurs simples : rouge, bleu, jaune, vert, blanc, quelquefois pourpre. Le verre était teint dans la masse ; seul le rouge, dont la transparence est bien moindre que celle des autres couleurs, était appliqué superficiellement sur une des faces du verre. Les chairs

Fig. 563. — Cathédrale du Mans. Vitrail de saint Étienne, d'après Hucher.

sont faites ordinairement d'un ton légèrement rosé sur lequel on étendait, pour figurer les demi-teintes, un ton de bistre très clair. Le modelé est rudimentaire ; il est produit par des hachures faites avec une couleur brune qui paraît noire en transparence. Elles sont tracées à grands coups de pinceau, avec une hardiesse et une sûreté de main étonnantes (fig. 563). A voir le dessin de près, l'effet de ces traits fortement accentués a quelque chose de rude, presque de sauvage. Mais un vitrail d'église n'est pas fait pour être regardé de près ; or, à distance, ces procédés, par leur simplicité même, produisent un effet d'une intensité extraordinaire. Les représentations figurées qui ornent les vitraux peuvent être ou de grandes figures isolées ou des scènes empruntées aux Livres saints ou aux pieuses légendes racontées par les hagiographes. Ces scènes sont divisées en tableaux formant des

médaillons carrés que l'on juxtapose sans laisser entre eux aucun intervalle, ou en médaillons ronds qui se détachent sur un fond diversement orné. Une large bordure d'ornement encadre toute la composition (fig. 566 et 567).

Avons-nous encore des vitraux du XIe siècle ? J'en doute fort [1], car il est peu probable que l'intéressante figure de saint Timothée en buste, qui s'est conservée dans une des fenêtres de la chapelle Saint-Sébastien à Neuwiller (fig. 564), soit

F. de Lasteyrie del.
Fig. 564. — Neuwiller (Bas-Rhin). Vitrail de saint Timothée.

aussi ancienne que les murs dans lesquels elle est enchâssée. Viollet-le-Duc l'attribuait au commencement du XIIe siècle [2] ; elle peut être moins ancienne encore, car l'Alsace à l'époque romane obéissait, comme les autres provinces situées sur les bords du Rhin, à un courant artistique dont les tendances étaient beaucoup plus archaïques que celles qui animaient les écoles des bords de la Seine ou de la Loire.

Je ne puis davantage attribuer au XIe siècle le vitrail conservé à la cathédrale du Mans, et qui représente une Ascension dont la partie supérieure a malheureusement disparu (fig. 565). On a longtemps considéré ce vitrail comme le plus ancien d'Europe [3], mais on a dû changer d'opinion depuis que l'on a remarqué la parenté qui le rattache à une des plus belles verrières de la cathédrale de Poitiers [4]. Celle-

1. F. de Lasteyrie, qui a reproduit dans les magnifiques planches de son *Histoire de la peinture sur verre en France* les plus beaux spécimens de vitraux encore existants, n'en connaissait aucun d'antérieur aux vitraux de Neuwiller et du Mans dont je vais parler ; encore n'attribuait-il ceux-ci au XIe siècle qu'avec hésitation.

2. *Dict. d'archit.*, t. IX, p. 444.

3. On a cru qu'il faisait partie des vitres données à la cathédrale par l'évêque Hoël, mort en 1096 (*Actus pontif. Cenom.*, éd. de la Société des Archives hist. du Maine, p. 383).

4. Elle a été reproduite en héliogravure dans le *Bull. monum.*, t. LI, p. 32.

ci comprend trois scènes principales : en bas le martyre de saint Pierre, au milieu le Christ en croix, en haut l'Ascension. Or dans cette dernière les apôtres, qui lèvent la tête pour contempler le Christ planant dans les cieux, ressemblent tellement, par la pose, la physionomie, le style du dessin, à ceux du vitrail du Mans qu'il n'est pas possible d'admettre une grande différence de date entre ces deux peintures. Or les parties les plus anciennes de la cathédrale de Poitiers ne remontent qu'aux quarante dernières années du XII^e siècle et le style des inscriptions, dont quelques fragments, malheureusement incompréhensibles [1], se lisent

F. de Lasteyrie del.

Fig. 565. — Cathédrale du Mans. Vitrail de l'Ascension.

encore sur le vitrail, ne saurait convenir à une époque antérieure. Le vitrail de Poitiers, malgré son apparence purement romane, est donc au plus tôt de la fin du XII^e siècle, et celui du Mans ne saurait être son aîné de beaucoup d'années.

Cet exemple montre avec quelle prudence il faut se prononcer sur l'âge de ces vieux vitraux. En réalité, nous n'en avons aucun dont la date soit certaine avant ceux que Suger fit exécuter pour l'église de Saint-Denys, vers 1144. Grâce au zèle d'Alexandre Lenoir, qui en avait recueilli d'importants morceaux pour le Musée des Monuments français, nous possédons encore les restes d'un arbre de Jessé, des fragments de l'Histoire de Moïse [2], une suite de médaillons allégoriques dont l'interprétation serait assez difficile s'ils n'étaient accompagnés de légendes compo-

1. Mgr Barbier de Montault en a proposé une restitution trop hardie pour qu'on puisse accepter sans réserves les conclusions qu'il en a tirées (*Bulletin monumental*, t. LI, p. 143 et s.).

2. F. de Lasteyrie, *Hist. de la peinture sur verre*, pl. 5.

sées par Suger lui-même [1], qui s'est fait représenter sur un de ces vitraux étendu aux pieds de la Vierge (fig. 566); enfin des griffons d'un assez bon dessin, enfermés dans des losanges [2].

F. de Lasteyrie del.

Fig. 566. — Saint-Denys. Vitrail du temps de Suger.

Ces vitres de Saint-Denys ont une grande importance, car elles nous permettent de déterminer avec une approximation suffisante l'âge de divers vitraux d'apparence archaïque, conservés au Mans, à Angers, à Vendôme, à Châlons-sur-Marne et à Chartres.

1. La figure de Suger a été reproduite à part et à assez grande échelle par F. de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre*, pl. 4.

2. *Ibid.*, pl. 6 et 7.

La cathédrale du Mans possède, en effet, deux autres fenêtres où sont conservés des vitraux de l'époque romane. L'un représente l'histoire des Rois Mages, l'autre est formé de panneaux provenant de verrières différentes, et représentant des scènes de l'Histoire des saints Gervais et Protais, de saint Étienne (fig. 563) et de sainte Valérie [1]. Ils offrent comme facture beaucoup d'analogie avec le vitrail de l'Ascension; aussi me semble-t-il excessif de les attribuer, comme on l'a fait, au premier quart du XII^e siècle; mais ils peuvent fort bien être contemporains de ceux de Saint-Denys.

Les vitraux romans de la cathédrale d'Angers ne doivent appartenir qu'à la seconde moitié du XII^e siècle, car il est peu vraisemblable qu'ils puissent être antérieurs aux grands travaux qui transformèrent totalement l'édifice vers 1150 et ne laissèrent subsister que les murs extérieurs des bas-côtés. D'ailleurs, divers détails dans le dessin, dans l'iconographie, dans le style des bordures et dans quelques autres accessoires, semblent indiquer une époque assez voisine du XIII^e siècle. Ils représentent l'Histoire de sainte Catherine [2], la Mort de la Vierge [3], le Martyre de saint Vincent. La couleur en est admirable, les fonds sont bleus, de cette nuance délicieuse dont le secret s'est trop tôt perdu. Il existe toutefois à la cathédrale d'Angers une figure que je croirais volontiers de date plus ancienne. C'est une Vierge assise d'un dessin archaïque; elle est posée, il est vrai, sur un fond de grisaille orné de petites feuilles de trèfle, comme on en voit sur une foule de vitraux du XIII^e siècle [4]. Mais la figure me paraît être beaucoup plus ancienne que ce fond, et il ne me répugnerait pas d'y voir un reste des vitraux que le chanoine Hugues de Semblançay avait donnés à la cathédrale du vivant de l'évêque Eulger (1125-1149) [5].

Il est assez probable qu'il faut également faire remonter à la première moitié du XII^e siècle la Vierge à l'Enfant qui s'est conservée dans une des fenêtres de l'église de la Trinité de Vendôme [6]. Elle offre, en effet, des analogies assez grandes avec les vitraux de Saint-Denys, et le corps de la Vierge a les mêmes proportions très allongées que présentent les apôtres et la Vierge de l'Ascension du Mans. Ce sont en un mot des œuvres de la même école.

C'est au contraire à une école différente, quoique également fort habile, qu'appartiennent les beaux panneaux découverts, il y a vingt ou trente ans, dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne et aujourd'hui déposés au Musée des Arts décoratifs. Ils représentent la Vision du prêtre Lucius et la Crucifixion. Le dessin en est bon, et les fonds, qui sont d'un très beau ton, sont faits avec des morceaux de

1. Cf. Hucher, *Calques des vitraux de la cathédrale du Mans*.

2. F. de Lasteyrie, *Hist. de la peint. sur verre*, pl. 1.

3. *Ibid.*, pl. 2.

4. A. Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 790, fig. 424.

5. « Universas etiam fenestras navis ecclesie, cum lignee essent, fecit vitreas tribus exceptis. » (*Obit. de l'église d'Angers* dans Mortet, *Recueil*, p. 85.) Ce texte, il est vrai, ne parle pas explicitement de vitraux peints, mais l'usage du verre était tellement répandu en France à cette époque qu'un chroniqueur n'aurait pas mentionné un simple don de vitres blanches.

6. F. de Lasteyrie, *Hist. de la peint. sur verre*, pl. 8.

verre beaucoup plus grands que ceux qu'on employait d'ordinaire ; aussi les plombs forment-ils un réseau beaucoup moins épais que dans la plupart des vitraux du XII^e siècle. M. Mâle y a relevé avec raison certaines particularités iconographiques qui semblent dénoter une influence germanique [1]. Aussi propose-t-il de les attribuer à une école qui se serait formée à Reims et dont il nous reste, dans l'église Saint-Remi, une Crucifixion du troisième quart du XII^e siècle.

La plupart des vitraux que je viens d'énumérer donnent une haute idée du talent des peintres verriers français du XII^e siècle. Théophile, du reste, proclamait la supériorité que, de son temps déjà, la France avait conquise dans la pratique de cet art [2]. Nulle part elle n'est plus éclatante que dans les admirables fenêtres qui ornent la façade de la cathédrale de Chartres et qui ont survécu, avec les sculptures du portail, au terrible incendie de 1194. On y voit trois grandes verrières : l'une est remplie par un arbre de Jessé, les deux autres sont consacrées à l'Enfance du Christ et à la Passion [3]. L'église de Saint-Denis possédait, elle aussi, un arbre de Jessé parmi les vitraux donnés par Suger. Les quelques fragments qui en restent et un dessin que Lenoir avait pris de l'ensemble avant sa destruction, permettent d'affirmer qu'il avait avec celui de Chartres une grande ressemblance, et que l'un devait être inspiré de l'autre. Jamais, même dans les plus belles œuvres du XIII^e siècle, l'art de la peinture sur verre n'a atteint une plus grande perfection. Les plus riches mosaïques byzantines, les plus somptueux tapis d'Orient ne sauraient présenter à l'œil un mélange de tons plus harmonieux. L'artiste avait le sentiment de la composition autant que le génie de la couleur. Ainsi dans les deux vitraux de l'Enfance et de la Passion les scènes sont enfermées dans des médaillons alternativement ronds et carrés, encadrés dans d'élégantes bordures perlées (fig. 567). Une autre bordure beaucoup plus large et plus riche entoure l'ensemble du vitrail en suivant les contours de la fenêtre. L'arbre de Jessé par sa forme se prêtait mal à cette alternance de médaillons ; aussi le peintre a-t-il pris un autre parti. Il n'a représenté sur l'arbre que quatre figures : Jessé, David, la Vierge et le Christ. Chacune est flanquée de deux prophètes, ce qui donne à ces quatre groupes une forme ovale correspondant à toute la largeur du vitrail ; de légers filets de verre blanc encadrent ces ovales et dessinent sur les bords des festons du plus heureux effet.

Les peintres verriers du XII^e siècle sont souvent gênés par les pièces de l'armature métallique, qui sert à maintenir les différents panneaux dont se compose le vitrail et qui traversent la fenêtre en coupant parfois le dessin de la manière la plus fâcheuse. Ils n'ont pas l'idée de donner à cette armature des formes qui se marient avec celles des médaillons au lieu de les contrarier. C'est à peu près leur seule infériorité sur leurs émules du XIII^e siècle, et c'est une des particularités qui aident à distinguer les vitraux romans des premiers vitraux gothiques. A Chartres, cette

1. *Hist. de l'art*, t. I, p. 792 et fig.
2. *Divers. artium schedula*, prologue.
3. Voir les planches de la *Monographie de la cathédrale de Chartres*, publiée jadis par le Ministère de l'Instruction publique sous la direction de Lassus et Amaury Duval.

infériorité est peu sensible. Dans le vitrail de l'Enfance du Christ en particulier, les fers de l'armature sont disposés de façon à passer entre les médaillons et à suivre le tracé de la bordure. Ils en accentuent ainsi les grandes lignes et ajoutent encore au merveilleux effet de l'ensemble.

L'art de la peinture sur verre a pénétré partout, il a laissé des traces souvent très brillantes jusque dans les petites églises de campagne. Seuls les moines cisterciens résistèrent à l'engouement général. Toutefois ils n'ont pas osé proscrire les vitraux,

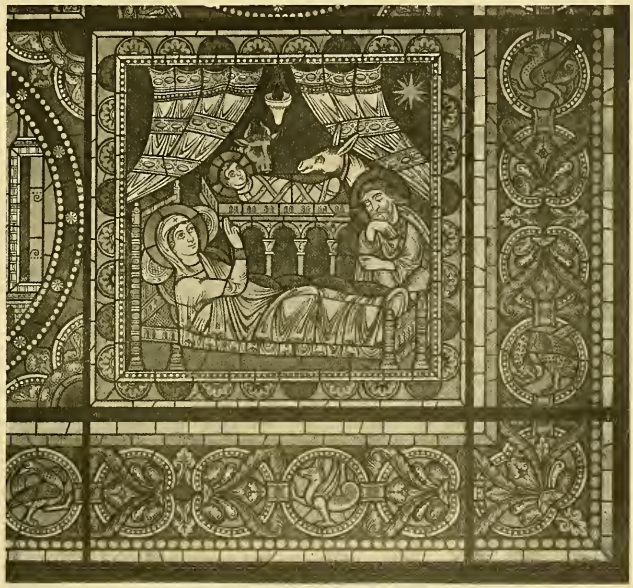

E. Beau del.
Fig. 567. — Cathédrale de Chartres. Fragment du vitrail de l'Enfance du Christ.

ils se sont contentés d'en bannir la couleur. Mais le sens artistique était si développé au XII^e siècle qu'ils ont su, avec de simples verres blancs, produire des œuvres d'un heureux effet. Les morceaux de verre qui composent ces vitraux incolores sont découpés de façon à former des palmettes ou des entrelacs, les tiges de plomb qui les maintiennent suivent les contours du dessin en l'accentuant vigoureusement. Les églises d'Obasine (fig. 568) et de Bonlieu (fig. 569) ont conservé jusqu'à nos jours des vitres ainsi décorées. Malgré la simplicité du procédé, on ne peut leur contester un véritable cachet d'élégance.

Pendant longtemps les riches couleurs des mosaïques venaient encore contribuer à la décoration des églises. Mais nous avons vu plus haut à quel degré de déca-

dence cet art était tombé depuis le IXe siècle, principalement en Gaule. Il se releva en Italie avec l'époque romane, grâce aux artistes grecs qui y affluaient et y formèrent de nombreux élèves. La péninsule a conservé, principalement dans ses provinces méridionales, beaucoup de mosaïques remarquables exécutées par des artistes ou sur des modèles venus de Constantinople. Les Normands qui conquirent, au XIe siècle, la Sicile et le sud de l'Italie n'eurent garde de négliger dans les églises qu'ils firent bâtir ce magnifique élément de décoration, et la chapelle Palatine à Palerme, l'église de la Martorana et la cathédrale de la même ville, l'église de Monreale, la cathédrale de Cefalù, la cathédrale de Bari, etc., ont conservé tout ou partie des splendides mosaïques dont elles furent ornées au XIIe siècle.

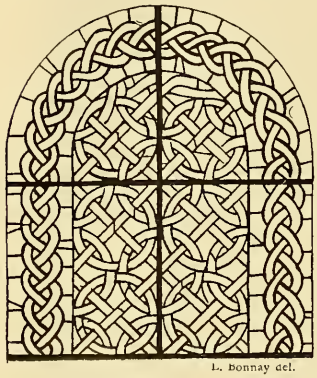


Fig. 568. — Obasine (Corrèze). Vitrail incolore.

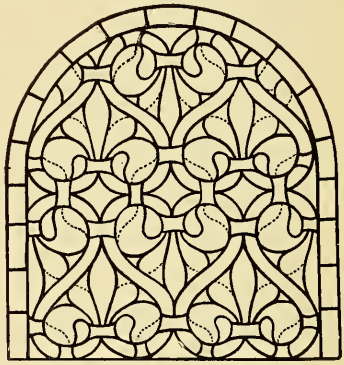


Fig. 569. — Bonlieu. Vitrail incolore.

Malheureusement les Normands des Deux-Siciles n'ont jamais exercé la moindre influence artistique sur leur pays d'origine et, en Normandie comme dans le reste de la France, il semble que la mosaïque ait été complètement abandonnée, sauf pour la décoration des pavements. Il nous reste, en effet, dans l'abside, les absidioles, le chœur de quelques églises, des pavements en mosaïque remontant au XIe ou au XIIe siècle, et qui sont exécutés d'après des procédés tout à fait semblables à ceux que les Romains employaient un millier d'années auparavant.

Ainsi l'église d'Ainay à Lyon a conservé jusqu'à une époque voisine de nous un pavement de ce genre sur lequel une inscription rappelait la consécration de l'édifice par le pape Pascal Ier, en 1107. Il n'en reste malheureusement que des fragments.

L'église de Cruas en possède un en meilleur état [1]. Il couvre le sol de l'abside principale et représente les deux prophètes Hénoch et Élie. Une inscription en donne la date; il fut exécuté en 1098.

1. Revoil, *Archit. romane du Midi de la France*, t. III, pl. 78.

On voyait encore au XVIII^e siècle, dans le chœur de Saint-Remi de Reims, une très belle œuvre du même genre, qui avait été exécutée en 1090, et sur laquelle étaient représentés les apôtres, les prophètes, les travaux des mois, les signes du Zodiaque et diverses figures allégoriques. Malheureusement elle ne nous est connue que par d'anciennes descriptions [1] ; elle a été détruite à la Révolution et il n'en reste rien. Ce n'est point, en effet, de Saint-Remi que provient l'élégant pavé de mosaïque conservé au musée de Reims et représentant Abraham accompagné d'Isaac chargé du bois qui doit servir à son sacrifice [2]. C'est une œuvre d'un joli style, mais qui ne peut être antérieure à la fin du XII^e siècle. Elle a été découverte vers 1865, quand on fit disparaître les derniers restes de la chapelle Saint-Nicolas, ancienne dépendance de l'Hôtel-Dieu de Reims.

L'église abbatiale de Saint-Bertin, à Saint-Omer, avait reçu en 1109 une décoration non moins brillante. Il n'en subsiste qu'un petit nombre de fragments, représentant David et Salomon et quelques-uns des signes du Zodiaque [3].

Le procédé de fabrication de ces pavements de mosaïque, leur coloration, certains motifs d'ornement qu'on y rencontre rappellent si bien ce qu'on voit dans beaucoup de mosaïques de la fin de l'époque romaine qu'on s'y est parfois trompé et qu'on a voulu attribuer à l'antiquité des pavements qu'il faut certainement restituer au moyen âge. Tel est le cas de l'étrange mosaïque qui couvre le sol de l'abside principale de la cathédrale de Lescar. Une inscription nous apprend qu'elle a été exécutée par les ordres de l'évêque Guy, qui occupa le siège de Lescar de 1115 à 1141. Mais malgré les termes catégoriques de l'inscription, plusieurs archéologues ont fait de cette mosaïque une œuvre romaine. Les sujets représentés n'ont, en effet, rien de chrétien. Ce sont : un lion dévorant une chèvre ou un bouc, un chasseur combattant un sanglier, un homme à jambe de bois tirant de l'arc, un âne traînant, attaché à sa queue, un autre quadrupède [4]. Mais il ne faut pas croire que les mosaïstes du XII^e siècle s'astreignaient à n'orner les églises que de sujets pieux. Les fantaisies les plus bizarres trouvaient place dans leurs œuvres. Ainsi on a retrouvé dans les ruines de l'église de Ganagobie (Basses-Alpes) les mosaïques qui ornaient le sol des trois absides et du sanctuaire ; elles nous montrent des chevaliers combattant des dragons, des centaures, des animaux fantastiques auxquels il serait oiseux de chercher une signification quelconque. Or le style de ces mosaïques, aussi bien qu'une inscription qui les accompagne, permet d'en fixer la date à la première moitié du XII^e siècle [5].

1. Bergier, *Les grands chemins de l'Empire romain*, éd. de 1728, p. 201 ; Marlot, *Hist. de Reims*, t. II, p. 543.

2. Jadart, dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1892, p. 348 et pl. 24.

3. Voir la notice de A. Harmant dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie* de 1832, et Wallet, *Descr. d'une crypte et d'un pavé mosaïque de l'ancienne église Saint-Bertin* (1844, in-4).

4. Lanore, dans son étude sur la cathédrale de Lescar (*Bull. mon.*, t. LXVIII), a fort bien démontré que c'était une œuvre du moyen âge.

5. Elles ont été publiées par l'abbé Arnaud d'Agnel dans le *Bulletin archéol. du Comité*, année 1910, pl. 55 à 58.

C'est à la même époque qu'il faut attribuer le beau pavé de mosaïque qui ornait jadis la chapelle Saint-Firmin en l'église de Saint-Denys. Il était formé de médaillons représentant les Travaux des mois. Il ne s'en est conservé que deux : sur l'un on voit un homme faisant du vin, c'est le travail du mois de novembre ; sur l'autre est agenouillé un personnage qu'une inscription désigne comme l'auteur ou peut-

Fig. 570. — Eglise de Saint-Denys. Fragment d'un pavement de mosaïque.

être seulement le donateur de ce bel ouvrage (fig. 570). Il se nomme Albricus [1]. Ces deux panneaux, probablement contemporains de la reconstruction de l'église abbatiale par Suger, sont aujourd'hui déposés au Musée de Cluny. Par leur couleur et par la dimension des cubes employés à leur fabrication, ils ressemblent aux mosaïques murales des Byzantins plus qu'aucun des monuments de la même catégorie dont nos églises de France ont pu conserver quelque chose.

1. Cette inscription est ainsi conçue : « Hoc pius Albricus nobile fecit opus. » Une mauvaise lecture avait fait attribuer cette mosaïque à l'abbé Yves, qui gouverna l'abbaye au XIe siècle. Alf. Ramé a le premier relevé cette erreur (*Revue des Soc. Sav.*, t. VIII, p. 147).

# CHAPITRE XVII

## LA DÉCORATION DES ÉGLISES ROMANES

SCULPTURE D'ORNEMENT
ORNEMENTS IMITÉS DE L'ANTIQUE. — RUBANS. — MÉANDRES. — CHEVRONS. — FEUILLAGES. ROSACES. — PALMETTES. — FEUILLES DE REFEND. — RINCEAUX.

L'étude de la sculpture est, pour l'époque romane, encore plus intéressante que celle de la peinture sous ses diverses formes. C'est en effet une branche de l'art qui fut fort en faveur en France dès le XIe siècle, et qui produisit au XIIe un nombre considérable d'œuvres de tout genre qui n'ont point encore totalement disparu. L'exécution de ces œuvres est souvent inférieure au sentiment qui les a inspirées, nous n'en devons pas moins un légitime tribut d'admiration aux maîtres, pour la plupart inconnus, qui contribuèrent à la renaissance d'un art où la France se montra pendant fort longtemps supérieure à toutes les autres nations.

Leur mérite est d'autant plus grand que les siècles précédents ne leur avaient pas laissé beaucoup de bons modèles. L'époque carolingienne, qui avait produit d'excellents orfèvres [1] et de remarquables tailleurs d'ivoire, n'avait pas pratiqué la sculpture sur pierre avec un égal succès. La figure exige des artistes habiles et bien des années s'écoulèrent avant qu'on eût retrouvé l'art de la traiter convenablement.

Le réveil de la sculpture d'ornement fut plus rapide. Les peintures des manuscrits carolingiens nous permettent d'affirmer que dès le IXe siècle elle avait commencé à renaître, et qu'on y employait déjà certains des éléments décoratifs dont l'époque romane devait tirer si bon parti. Ce mouvement de renaissance, il est vrai, subit un temps d'arrêt pendant les invasions normandes et les troubles interminables qui désolèrent la France au Xe siècle, mais il reprit avec l'avènement de la dynastie capétienne et cette fois pour ne plus s'arrêter.

Le feuillage joue un grand rôle dans la sculpture d'ornement. Les monuments antiques encore nombreux dans diverses régions sous les premiers capétiens, en fournissaient dans leurs frises et leurs chapiteaux des modèles qu'on n'avait peut-être jamais complètement oubliés; aussi dès le XIe siècle trouve-t-on quelques beaux

1. Comme ce Wolvinus qui a signé l'admirable parement d'autel donné par l'archevêque Angilbert, à Saint-Ambroise de Milan (Voir ci-dessus, p. 219).

spécimens de feuillages. Mais ils sont rares encore et ne peuvent guère faire prévoir les chefs-d'œuvre que le XII^e siècle verra éclore.

Il y a d'autres motifs d'ornement dont les sculpteurs romans ont fait grand emploi pour la décoration des édifices. Ce sont de menus objets qui n'ont pas grande valeur si on les prend solément, mais qui, par leur répétition et le judicieux emploi qu'on en fait, produisent souvent un grand effet. Le nombre en est assez considérable par lui-même, et il s'accroît à l'infini par les mille façons dont on en use. Aussi la variété est-elle une des qualités maîtresses de l'art décoratif à l'époque romane et jamais les artistes n'ont déployé plus d'ingéniosité pour trouver de nouveaux motifs d'ornement ou pour combiner de quelque façon originale ceux que leur avaient transmis leurs pères. Tout sert d'aliment à leur inspiration. Les uns vont puiser au vieux fonds romain (fig. 571), d'autres à la source byzantine, soit directement grâce aux pèlerinages qui, malgré les dangers du voyage, poussaient chaque année vers les Lieux saints une foule de pieuses gens ; soit indirectement par l'intermédiaire des nombreux objets qu'apportait le commerce, étoffes de soie, coffrets d'ivoire, émaux, pièces d'orfèvrerie, etc. Et ce n'est pas seulement l'Orient, l'Extrême-Orient lui-même a parfois fourni le bronze ou l'ivoire aux formes exotiques dont s'est inspiré quelqu'un de nos sculpteurs [1]. Ajoutez à cela certaines traditions remontant aux temps barbares; certaines influences celtiques dues plutôt au grand rayonnement qu'avaient eu quelques siècles auparavant les monastères irlandais, qu'à une prétendue persistance de l'art rudimentaire des Gaulois ; enfin un certain afflux anglo-saxon et, dans nos provinces du Midi,

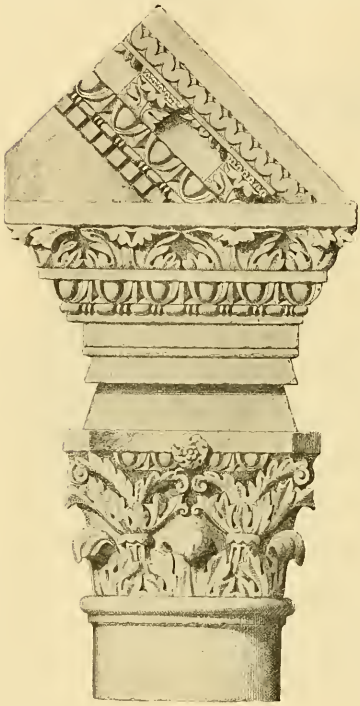

Revoil del.

Fig. 571. — Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). Détail de la façade.

1. Ainsi on voit à la cathédrale de Bayeux, dans les écoinçons qui séparent les arcades de la nef, des bas-reliefs représentant des monstres évidemment copiés sur ceux dont les Chinois ornaient leurs bronzes et leurs émaux (Ruprich-Robert, *Architecture normande*, pl. 159 à 161).

l'action réciproque exercée par les relations de voisinage avec l'Italie du Nord. Voilà en peu de mots où nos artistes romans ont été chercher leurs modèles ou plutôt les thèmes sur lesquels s'est exercée leur fantaisie.

L'étude de l'ornementation peut se faire soit en considérant successivement les diverses parties des édifices sur lesquelles on avait l'habitude de concentrer la décoration, chapiteaux, corniches, bandeaux séparant les différents étages, portes, fenêtres, arcatures de tout genre, etc., ou bien en considérant tour à tour chaque motif d'ornement, et en étudiant les principales applications qui en ont été faites. La première méthode a l'avantage de faire mieux ressortir les remarquables qualités décoratives de l'ornement roman, mais je suis obligé de préférer la seconde pour éviter des répétitions qui se produiraient à chaque instant, car les motifs d'ornement ne sont presque jamais réservés à un usage spécial, ils ne changent pas essentiellement de caractère suivant qu'ils sont appliqués à une corniche, une archivolte de fenêtre, ou un jambage de porte. Seuls les chapiteaux doivent être étudiés à part, car bien qu'on les ait souvent décorés de motifs qui peuvent se retrouver ailleurs, leurs formes sont si diverses et leur rôle si considérable qu'ils méritent une place distincte dans l'histoire de l'ornementation.

Je m'occuperai donc d'abord des menus motifs d'ornement qu'on peut rencontrer dans les œuvres des artistes romans; je montrerai ensuite l'emploi qu'ils ont fait des feuillages; je dirai les formes principales qu'ils ont données aux chapiteaux et, finalement, je ferai voir le parti qu'ils ont su tirer de la figure tant pour l'embellissement de leurs églises que pour l'édification du peuple chrétien.

Les Romains ornaient les corniches de leurs édifices de files de perles, de rangées d'oves, de rais de cœur, de denticules. Tous ces éléments se rencontrent, mais à des degrés divers, dans l'art roman.

La perle est celui dont l'usage a été le plus répandu dans tous les temps. Elle peut se présenter sous des aspects assez divers ; le plus souvent, ce sont de petites billes juxtaposées en ligne, quelquefois de petits disques de faible épaisseur. Les filets perlés de l'un ou l'autre type ont été très employés, principalement par les artistes de l'Angoumois et de la Saintonge, pour border des galons de toute sorte, pour rehausser la silhouette de certains objets, accentuer la membrure de certains ornements. La riche archivolte de la porte principale d'Aubeterre (Charente) nous offre de bons spécimens de ces divers emplois de la perle (fig. 572).

Souvent les artistes romans ont fait emploi de perles qui, au lieu d'être tangentes, sont séparées par des intervalles au moins égaux à leur diamètre. Ils ont même fait emploi de grosses perles, très espacées, comme dans la riche arcature qui décorait le cloître du Mas d'Aire (fig. 574), mais ceci dénote presque toujours une époque assez avancée du XII^e siècle.

On figure parfois sur ces grosses perles des fentes analogues à celles qu'on voit sur les grelots; ce détail qui ne se rencontre pas avant la fin de la période romane est assez intéressant à signaler, car s'il n'est pas très commun en France, il a posi-

tivement fait fureur en Angleterre. Seulement ce genre de grelot que les archéologues anglais appellent *ball flower*, n'y est devenu commun qu'au XIVe siècle, c'est-à-dire l'époque du plein épanouissement de l'architecture gothique.

Les Romains ont fait grand usage de perles allongées comme des olives. Ces perles oblongues peuvent être juxtaposées en longs filets ou séparées par de petites perles aplaties ou des demi-perles figurées de profil. Cette variété de perles se rencontre à profusion dans les monuments de la région d'Arles, Aix, Avignon, ainsi au

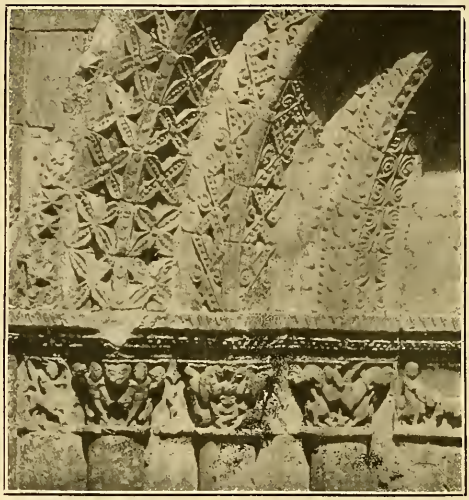

Ph. M. H.

Fig. 572. — Aubeterre (Charente). Archivolte de la porte principale.

porche de Notre-Dame des Doms (fig. 440), au portail de Saint-Gabriel (fig. 571), si visiblement inspirés des modèles antiques. Elle est rare partout ailleurs.

Les oves sont un autre ornement emprunté à l'architecture classique et qui est commun dans les pays où l'on a imité cette architecture, comme la Provence (fig. 571), et certaines parties de la Bourgogne ; il est assez rare ailleurs. Dans les édifices antiques, les oves ont la forme d'un œuf tronqué à l'un de ses bouts, mais de très bonne heure le type classique s'est déformé, on en fait un ovale posé verticalement, quelquefois horizontalement ; ou même une sorte de boule ronde de peu de relief dont la forme s'éloigne tellement du type primitif qu'on n'oserait l'y rattacher n'était la présence entre ces boules de petits reliefs rappelant de plus ou moins loin ceux qui séparent les oves dans l'architecture romaine.

C'est encore à la famille des ornements empruntés à l'antiquité qu'appartiennent les rais de cœur. Dans les monuments romains, ce sont des espèces de foliolles dont

la pointe dessine une accolade. De petits dards émoussés en garnissent les intervalles. On en voit, dans quelques monuments de Provence, qui reproduisent assez fidèlement la formule antique, mais c'était un motif de décoration d'un dessin trop fin pour n'être pas promptement dénaturé au temps de la décadence ; on en peut juger par ceux qui couvrent la moulure extérieure du fronton de Saint-Gabriel, près de Tarascon (fig. 571). La déformation est poussée si loin, dans certains cas, qu'on pourrait aussi bien voir dans ces rais de cœur dégénérés, des oves dénaturés ou même de simples écailles.

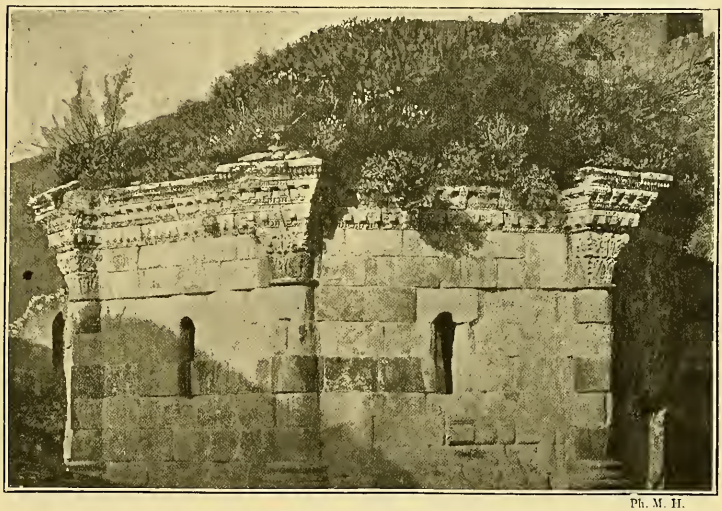

Ph. M. H.

Fig. 573. — Cathédrale d'Alet (Aude). Extérieur de l'abside.

Les écailles ont joué, en effet, un rôle assez considérable dans l'ornementation du moyen âge. Il est bien probable que l'origine de cet ornement doit être cherché, non dans l'imitation des écailles qui couvrent le corps des poissons, mais dans la reproduction des lignes festonnées que forment, dans les toitures, les tuiles plates à bout arrondi. Les couvercles de sarcophages chrétiens du IVe siècle montrent assez combien ce genre de toiture était employé. C'est de ces couvercles que se sont manifestement inspirés certains sculpteurs qui ont introduit cet ornement sur le tailloir de leurs chapiteaux. Le cloître de Moissac en fournit une preuve bien curieuse, car on y voit des tailloirs si visiblement inspirés des sarcophages chrétiens qu'on y a figuré, à côté des écailles du couvercle, les génies qui, dans beaucoup de sarcophages, soutiennent une couronne ou un médaillon, contenant le monogramme du Christ [1].

1. Voir dans E. Rupin, *Les cloîtres de Moissac*, les fig. 105 et 106.

Les écailles forment parfois des lignes isolées sur quelqu'une des voussure d'un portail, comme à Aubeterre (fig. 572), mais on préfère ordinairement les grouper en lignes contiguës ou, plus souvent encore, les employer à la décoration des grandes surfaces, tout particulièrement des longues pyramides qui couronnent les clochers du XIIe siècle.

Il y a fréquemment, dans les corniches antiques, un rang de denticules; ce sont, on le sait, de petits dés rectangulaires disposés en lignes et formant des saillies de même largeur que les vides qui les séparent. On en voit quelquefois au moyen âge, par exemple au beau fronton de Saint-Restitut (fig. 439). Toutefois l'emploi en est assez rare, même dans les régions où l'influence des monuments gallo-romains est le plus sensible. Les belles corniches d'Alet (Aude) et de Saint-Jacques de Béziers [1], montrent le parti qu'on en a tiré (fig. 573) dans une région du Midi, où l'on s'est inspiré des monuments romains, sans chercher à les imiter fidèlement.

J'attribuerais volontiers à une dégénérescence des denticules, provenant soit de la maladresse des ouvriers de la décadence, soit de l'emploi de mauvaises pierres dont les arêtes s'émoussaient, l'origine des billettes. On en voit, en effet, dans certains monuments du moyen âge, comme la corniche du porche de Notre-Dame des Doms, à Avignon (fig. 440), dont la forme est tellement indécise, qu'on ne sait si on doit les appeler denticules ou billettes. Il ne faut pas croire, toutefois, que cette dégénérescence du denticule ne se soit produite qu'à l'époque romane; elle est, au contraire, fort ancienne, on trouve des cordons d'archivoltes ornés de billettes, avant même l'époque carolingienne [2], il y en a déjà dans quelques constructions byzantines du VIe siècle [3], et il est bien possible que ce soit à cette source que les artistes francs en ont pris l'idée.

Les billettes, au lieu de former de petits dés aux arêtes vives comme les denticules, forment de petites saillies au profil arrondi comme des segments de tore. Autant les vrais denticules sont rares au moyen âge, autant les billettes sont répandues. Du nord au midi, de l'ouest à l'est, on en rencontre partout. C'est de beaucoup l'ornement le plus commun au XIe siècle. Sa vogue ne commence à baisser que dans le second quart du XIIe siècle, encore persiste-t-elle longtemps dans les provinces où l'architecture gothique fut lente à pénétrer. On a dû primitivement employer les billettes en lignes isolées comme les denticules. Mais, à l'époque romane, on en juxtapose volontiers deux ou trois rangs.

Les billettes s'emploient surtout pour encadrer le cintre des fenêtres (fig. 369), ou l'archivolte des portails [4]; on en trouve aussi des cordons simples ou multiples

1. Revoil, *Archit. romane du Midi*, t. I, pl. 15.

2. Viollet-le-Duc croyait qu'on faisait des billettes dès l'époque mérovingienne et il en donne comme preuve, un fragment trouvé dans le sol de l'église de Poissy (*Dict.*, t. II, p. 208, fig. 1), mais la date de ce morceau est fort incertaine.

3. On en voit à Ravenne, aux archivoltes des arcades de la nef à Sant'Apollinare Nuovo (fig. 14).

4. Comme à Serquigny, en Normandie (Ruprich-Robert, *Archit. normande*, pl. 113).

le long des corniches qui couronnent les murs (fig. 363), ou des bandeaux qui divisent les étages (fig. 349), ou encore aux impostes des piliers, aux tailloirs des chapiteaux, etc... Quand les billettes sont disposées sur plusieurs rangs contigus, il est de règle qu'on les dispose en damier, c'est-à-dire de façon que celles d'un rang correspondent aux vides existant entre celles des rangs attenants, comme dans la belle arcature qui couvre un des flancs de l'église du Mas d'Aire (fig. 574). On rencontre quelquefois des voussures d'archivolte, couvertes de billettes entre lesquelles on n'a laissé aucun intervalle, mais, en ce cas, elles sont de dimensions différentes, comme à la porte de Fontgombault (fig. 379), ou alternent avec des segments de moulures d'une autre forme, comme à Moirax [1], de telle sorte qu'elles ne se confondent pas. Quelquefois, on rencontre des billettes posées verticalement, mais c'est assez rare. L'église de Saint-Menoux (Allier) possède de curieux chapiteaux du XI^e siècle dont l'astragale est formée d'un cordon de billettes ainsi placées [2].

Fig. 574. — Le Mas d'Aire. Arcature dans l'ancien cloître.

La disposition en damier est toujours d'un heureux effet, aussi ne l'a-t-on pas appliquée uniquement aux billettes. Au XI^e siècle déjà, on a souvent orné les voussures d'archivoltes, ou les tablettes des corniches, de compartiments carrés, alternativement pleins ou creux, qui produisent des jeux de lumière rappelant les blancs et les noirs d'un échiquier. Ce genre de décoration a eu assez de succès pour qu'on l'ait même employé à la décoration de grandes surfaces de murs, comme les parois extérieures de la nef de l'église de Thaon, en Normandie (fig. 418).

Quand ils sont appliqués sur des corniches, sur des tailloirs, sur des archivoltes de portes ou de fenêtres, les damiers sont ordinairement à trois rangs comme à la porte de Fontgombault (fig. 379). Mais ils peuvent être à quatre ou même à cinq rangs, comme sur le linteau de la porte de Beaumais (fig. 575), ou même davantage. Dans ce cas, les compartiments sont fort petits, comme on peut le voir à l'archivolte de la porte principale de Charlieu (fig. 688). Les damiers s'appliquent

1. *Congr. archéol. de Fr.*, Agen, 1902, p. 32. 2. Raguenet, *Petits édifices hist.*, p. 367.

ordinairement sur des surfaces planes. Mais, quelquefois, particulièrement en Normandie, on les accommode à des moulures à profil polygonal. Cela donne naissance à d'assez ingénieuses combinaisons dont les portails d'Autheuil (Orne) et d'Osmoy (Seine-Inférieure) montrent deux des plus usitées [1].

Il arrive parfois que les éléments du damier, au lieu d'être posés parallèlement à la direction de la moulure qu'ils décorent, sont posés de façon à dessiner des losanges. Ces losanges sont généralement d'assez grande dimension pour qu'on ne

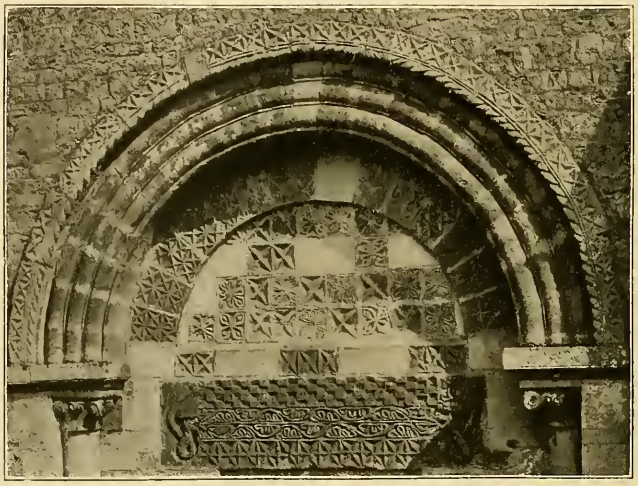

Ph. M. H.

Fig. 575. — Beaumais (Calvados). Porte principale.

puisse en placer que deux files sur un même bandeau, comme à la belle porte de Cognac (fig. 576). Très souvent même, on s'est contenté d'une seule file de losanges figurés soit en relief, soit en creux. Ces losanges, au lieu d'être rectangulaires, peuvent s'allonger en fuseau. Souvent on les agrémente de diverses façons, par exemple en en couvrant la surface de gaufrures, comme à Maillezais (fig. 577), ou encore en les taillant en facettes. La façade de l'église de Saint-Georges de Boscherville [2] montre un bel exemple de fantaisie de ce genre, mais nulle part, je crois, on n'a réuni plus de variétés de losanges de tout genre que dans le riche portail de l'église Saint-Amand de Boixe [3]. Il faut dire qu'elle appartient à la région de la France où ce genre de décoration fut le plus goûté.

On peut ranger dans la même classe d'ornements les dents de scie, car elles pré-

1. Ruprich-Robert, *Archit. norm.*, pl. 124, 128.
2. Raguenet, *Petits édifices*, pl. 969.
3. *Bull. de la Soc. archéol. de la Charente*, 5e série, t. II, pl.

sentent également une alternance de pleins et de vides, et on les a très souvent employées concurremment avec les losanges pour décorer les archivoltes des portes et des fenêtres. Ainsi la belle église de Saint-Eutrope à Saintes a la plupart des fenêtres du chevet ornées de losanges ou de grandes dents de scie (fig. 578). La

Ph. M. H.

Fig. 576. — Cognac (Charente). Porte principale.

Normandie et surtout l'Ile-de-France ont fait grand usage de petites dents de scie, disposées en un seul rang sur la moulure d'archivolte qui encadre les fenêtres ou les voussures des portails. En Poitou et en Saintonge, les dents de scie sont souvent grandes et très allongées. En ce cas, on peut les agrémenter de diverses façons, par exemple en les coupant par une moulure, comme dans une des belles fenêtres des absidioles de Saint-Pierre de Melle (fig. 579), ou en en garnissant les pointes d'une petite partie ronde.

Les voussures à arête vive sont souvent bordées d'un rang de dents de scie qu'on répète de l'autre côté de l'arête de façon que les dents se touchent par la pointe; et, pour leur donner plus de relief, on évide les petits triangles qui les séparent. C'est particulièrement fréquent dans l'Ile-de-France.

La dent de scie a parfois servi à orner le plein des murs; il y en a un curieux exemple à la façade de l'église d'Ouistreham (fig. 389); mais c'est surtout dans la décoration de la flèche des clochers que l'emploi en est fréquent.

On sait le goût de nos ancêtres mérovingiens pour l'orfèvrerie cloisonnée.

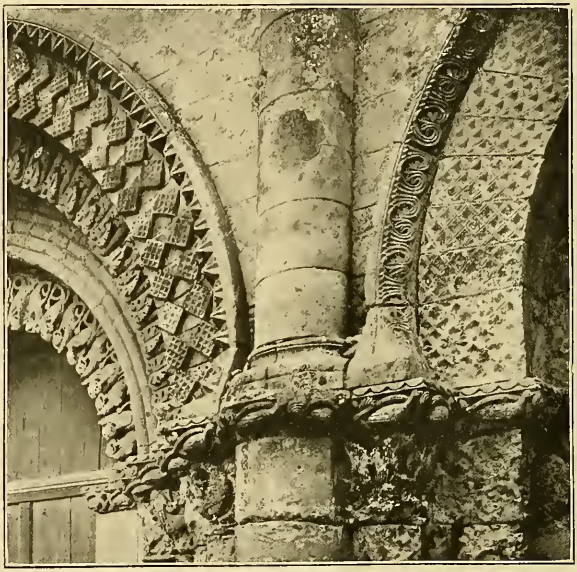

Ph. M. H.

Fig. 577. — Maillezais (Vendée). Fragments d'archivoltes.

Quoiqu'il n'ait pas persisté pendant l'époque carolingienne, il faut peut-être en voir un souvenir dans un ornement qui a joui d'une grande vogue, au XI^e siècle surtout, dans l'Ile-de-France et la Normandie. C'est une espèce de cloisonnage formé de compartiments carrés recoupés par deux diagonales, ce qui donne une suite de petits triangles analogues à ceux dans lesquels sont enchâssés les grenats et les verres rouges des bijoux francs. Quoique les alvéoles formés par les cloisons soient peu profondes, ce qui donne peu de relief à ce genre de décoration, elle n'en est pas moins d'un effet assez heureux. Aussi s'en est-on servi pour orner les linteaux, les archivoltes et même les tympans de portes, comme on le voit à Beaumais (fig. 575); ou les claveaux des principaux arcs, comme l'arc triomphal de Graville-

Sainte-Honorine (fig. 514) ou de Secqueville-en-Bessin (fig. 513); les bandeaux d'impostes, les tailloirs et même la corbeille des chapiteaux, comme à Oulchy-le-

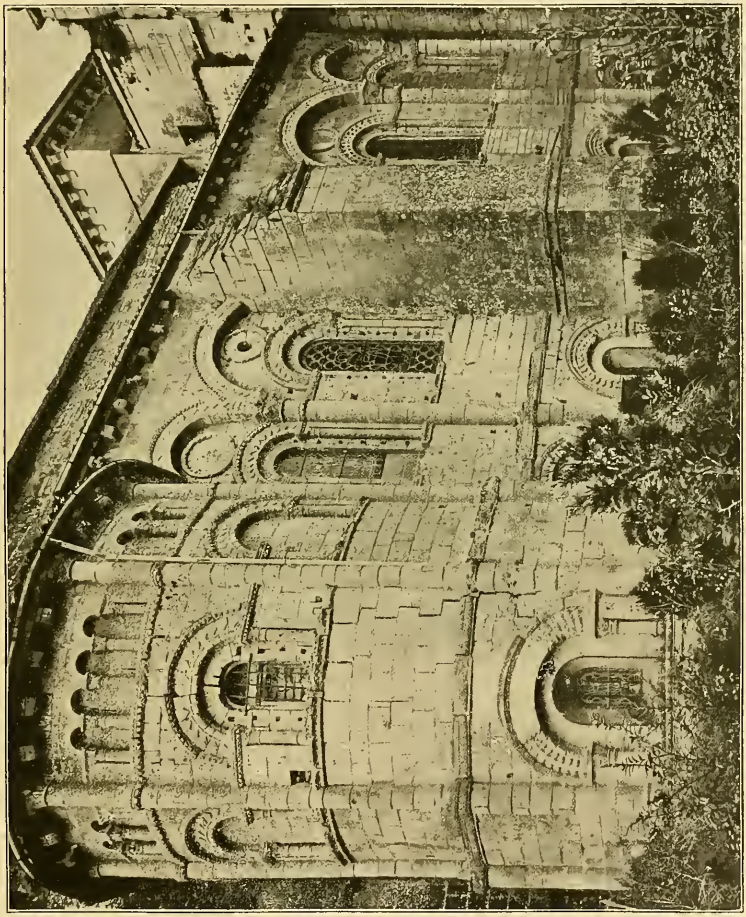

Ph. M. H.

Fig. 578. — Saintes. Église Saint-Eutrope. Côté nord du chœur.

Château (fig. 605), etc. Parfois les cloisons dessinent des triangles juxtaposés sur deux ou trois rangs, comme sur les tailloirs des colonnettes qui flanquent la magnifique fenêtre absidale d'Aulnay en Saintonge (fig. 590). On trouve encore des alvéoles carrés ou rectangulaires, mais qui, au lieu de rappeler un travail de cloi-

sonnage, sembleraient plutôt faits à l'emporte-pièce. Telles sont ceux qui ornent une des voussures de la jolie porte de Donzy-le-Pré (fig. 580) ou les colonnettes des piédroits de la porte latérale de la cathédrale du Puy [1].

Les cloisonnages ont un lien de parenté très étroit avec les étoiles à quatre branches que l'on rencontre, au XIe et au XIIe siècle, en Normandie et dans l'Ile-de-France. L'usage que l'on en fait est le même, les compartiments qu'elles forment

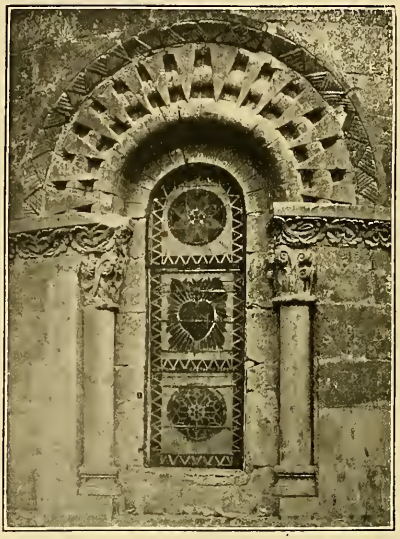

Ph. M. H.

Fig. 579. — Melle. Église Saint-Pierre. Fenêtre d'une absidiole.

sont agencés de la même façon ; la seule différence consiste en ceci que les étoiles ne sont pas nécessairement enfermées dans des compartiments carrés et que leurs alvéoles sont séparés non par des cloisons de quelque épaisseur, mais par une simple arête. On a aussi fait des étoiles à six rais ou branches et encore plus souvent à huit. Ces dernières sont particulièrement fréquentes au XIIe siècle.

Citons encore un motif d'ornementation très répandu dans les régions où les cordons de dents de scie et les étoiles à quatre rais eurent le plus de vogue, je veux parler des têtes de clous [2]. Ce sont de petites pyramides à quatre faces, que l'on emploie tout spécialement pour décorer la moulure saillante qui encadre ordi-

1. Viollet-le-Duc, *Diction.*, t. III, p. 499, fig. 3.

2. On les appelle aussi pointes de diamant, expression assez impropre si l'on songe qu'à l'époque romane on ne savait pas tailler le diamant à facettes, et que depuis qu'on a appris à le tailler on ne lui a jamais donné cette forme.

nairement le dernier rang de voussures dans une archivolte [1]. Généralement les têtes de clous sont posées côte à côte en une seule ligne. Quelquefois on laisse entre elles un certain intervalle.

On se servait assez souvent au moyen âge de clous à tête bombée et côtelée, semblables à de gros boutons; ils ont parfois été pris comme motif d'ornement. On en voit un exemple, à la cathédrale de Bayeux, au pourtour des panneaux qui décorent les écoinçons des arcades de la nef [2].

Les galons ont joué de tout temps un grand rôle dans la décoration des étoffes dont les hommes se servent pour se vêtir ou pour parer leurs demeures, ils se

M. H.

Fig. 580. — Donzy (Nièvre). Porte principale.

prêtent par leur souplesse à des combinaisons infiniment variées; on ne peut donc s'étonner des nombreuses imitations qui en ont été faites dans les œuvres d'architecture. Certaines de ces imitations étaient déjà fort répandues chez les anciens, comme l'indique le nom de grecque que l'on donne à l'une d'elles.

Le moyen âge a eu un goût assez prononcé pour ce genre de combinaison, et on en rencontre de fort beaux spécimens même dans les régions où l'influence des monuments romains est peu sensible.

La grecque, que l'on nomme aussi méandre, est formée par un ruban à plat qui se replie à angle droit de façon à former une suite de potences.

Tel est le type le plus simple et probablement le plus ancien; nous en avons des exemples dans les monuments du Midi, notamment à Avignon (fig. 440) et à Saint-Trophime d'Arles (fig. 668). On peut le compliquer de différentes façons, par exemple en multipliant les retours d'angles du galon, ou bien en alternant le sens dans

1. Comme à la porte de Tilly-sur-Seule (Ruprich-Robert, *Archit. normande*, pl. 114).

2. Panneaux représentant un monstre et un évêque (Ruprich-Robert, pl. 161 et 163).

lequel sont posées les potences, comme au portail de Saint-Gilles. On peut encore, au lieu de poser le galon à plat, le montrer en perspective, comme au montant de gauche de la grande porte de Charlieu (fig. 688). Il y en a des exemples dès le XIe siècle, encore plus au XIIe. Ils sont souvent d'une grande élégance. Quelquefois on a associé aux méandres des figures d'animaux; le charmant portail de Carennac (fig. 662) a son linteau décoré de la sorte.

Enfin quelques artistes, au lieu de donner aux méandres des formes strictement rectangulaires, se sont amusés à leur donner des formes tourmentées et comme chiffonnées. Le célèbre portail de Moissac (fig. 658) nous en montre un très curieux exemple qui a été imité dans celui de Beaulieu en Limousin (fig. 659).

Les galons forment encore des lignes ondulées, comme à Charlieu (fig. 688), ou des enroulements que l'on peut agrémenter de perles isolées ou de filets perlés. Ces galons ondulés peuvent être figurés à plat ou en perspective. On en voit de cette dernière espèce formant archivolte autour des arcades de la nef de Vézelay.

Souvent on entrelace deux galons soit en les repliant l'un sur l'autre, soit en les recourbant en torsades.

On peut même en combiner un plus grand nombre pour dessiner des tresses ou des entrelacs. On sait combien ce genre de décoration fut en vogue à l'époque carolingienne. La mode n'en disparut que lentement, et on trouve souvent, au XIe siècle, des motifs d'entrelacs qui se distinguent difficilement de ceux des deux siècles précédents [1]. Toutefois les grands panneaux d'entrelacs ne sont plus guère employés, et l'on réserve plutôt ce genre de décoration à de moindres surfaces, comme la corbeille des chapiteaux, les bandeaux d'imposte, les tablettes des corniches, etc. Aux formes compliquées des entrelacs carolingiens on préfère d'ailleurs, sauf pour la décoration des chapiteaux, des combinaisons plus simples, comme des cercles qui s'entrecroisent, ou ce réticulé qui couvre plusieurs des colonnes du cloître d'Elne.

Souvent les galons dessinent de simples arceaux, qui s'entrecroisent ou se juxtaposent en formant une suite de festons. Ce genre de décoration était déjà fort goûté au début de l'époque carolingienne, on en a vu plus haut divers exemples (fig. 205, 206). Il l'était encore au XIIe siècle, tout spécialement pour la décoration du sommet des murs sous la corniche, comme à Saint-Germer ou à Mouen, ou encore pour la décoration des crêtes de pierre qui, dans certaines régions, comme la Provence, suivent le sommet des toits [3].

Mais le goût pour les festons se manifeste bien plus souvent encore d'une autre façon, principalement en Aquitaine. La Saintonge, le Poitou, le Bordelais, le

1. Ainsi je ne sais trop si les panneaux d'entrelacs qu'on voit encastrés dans l'arcature qui couronne l'abside de Saint-Oustrille de Graçay sont des morceaux carolingiens réemployés, ou des œuvres de la fin du XIe siècle.

2. *Congrès archéol. de France*, *Carcassonne*, 1906, p. 142, pl.

3. Revoil a trouvé des crêtes de ce genre à Sainte-Croix de Montmajour, à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, à la cathédrale de Cavaillon (Revoil, *Archit. romane du Midi de la France*, t. I, pl. 8, 53; t. II, pl. 26).

Limousin en font un grand usage pour la décoration des portails, et très nombreuses sont les portes d'église, comme celles d'Aubeterre (fig. 572), de Montmoreau (fig. 581), de Vigeois (fig. 378), dont la voussure intérieure est découpée en festons évidés. Ceux-ci se continuent même parfois le long des piédroits, comme au Dorat (fig. 405).

Les festons ne se rencontrent pas seulement aux archivoltes des portes, mais

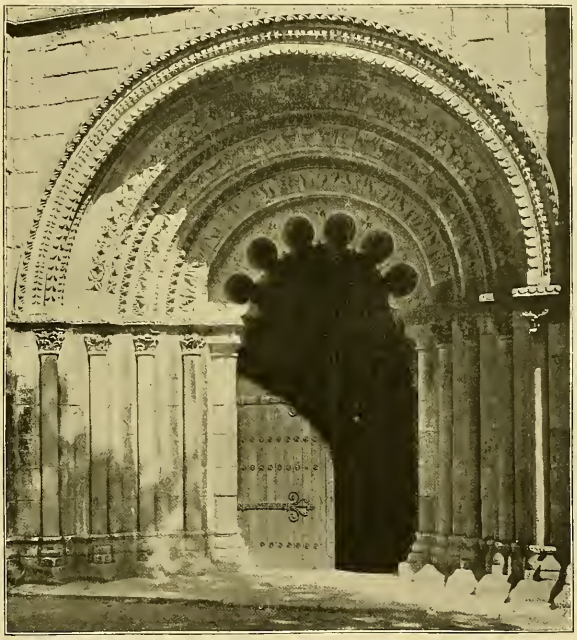

Ph. M. H.

Fig. 581. — Montmoreau (Charente). Porte principale.

aussi aux arcades aveugles qui ornent les façades, comme à Petit-Palais (fig. 582); ou les absides, comme celle de Rosiers d'Égletons (fig. 363); ou à l'archivolte des fenêtres les plus en vue, ou aux arcatures qui servent à décorer certaines parties du monument. Dans les archivoltes à plusieurs voussures, les festons sont ordinairement placés sur la voussure intérieure, de telle sorte qu'ils se détachent vigoureusement sur le vide de la baie qu'ils encadrent (fig. 581); mais parfois ils servent à décorer d'autres voussures, et en ce cas il peut arriver qu'on les dispose sur deux rangs, comme aux fenêtres de la magnifique abside de Rioux (fig. 583), ou même sur trois, comme à la fenêtre centrale de la façade de Petit-Palais (fig. 582).

L'usage des festons n'est pas limité aux provinces que je viens de citer; on en trouve des exemples fort loin de l'ancienne Aquitaine, ainsi à Cruas, sur les

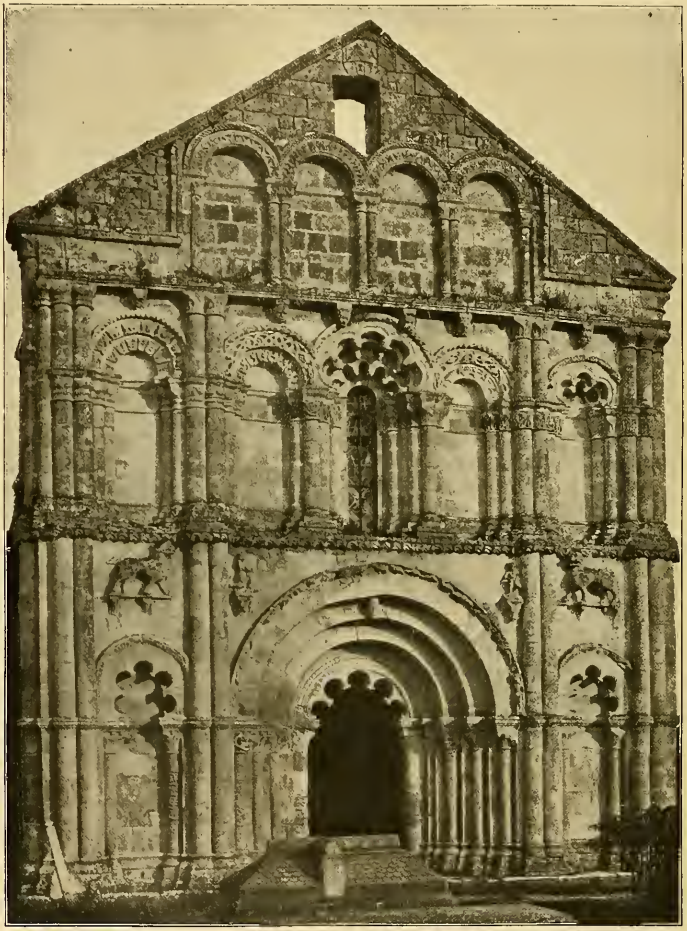

Ph. M. H.

Fig. 582. — Petit-Palais (Gironde). Façade.

bords du Rhône (fig. 235), et aux divers étages du magnifique clocher de la Charité, sur les bords de la Loire (fig. 584).

Tous ces festons sont concaves; les festons convexes sont très rares, et la porte

de l'église de Ganagobie (Basses-Alpes), dont la baie est entièrement entourée de

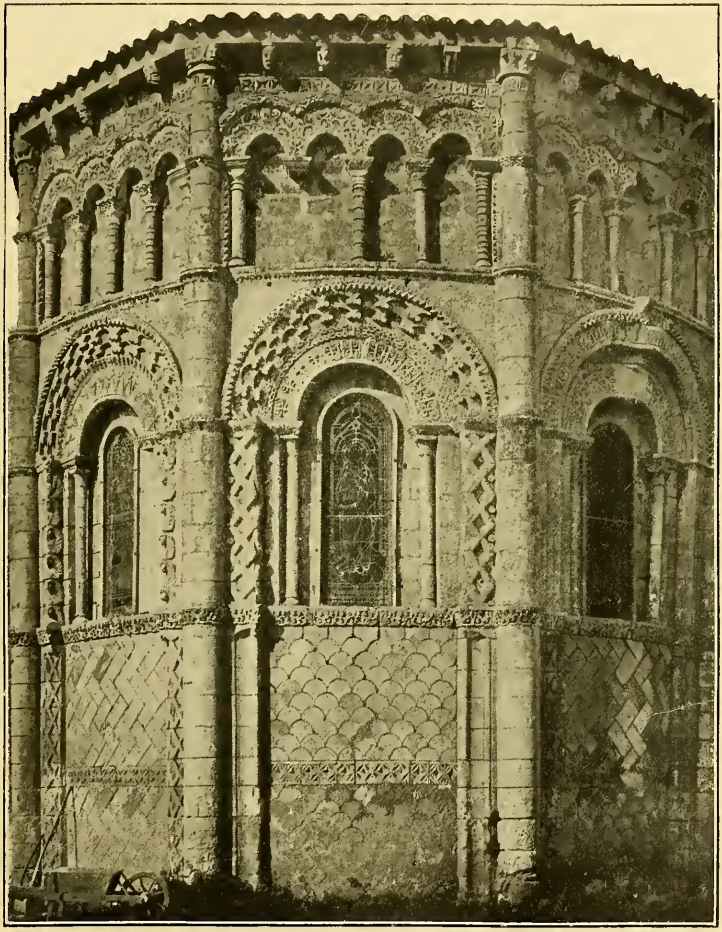

Ph. M. H.

Fig. 583. — Rioux (Charente-Inférieure). Abside.

festons de ce genre (fig. 585), peut être considérée comme une exception, ainsi que celle du Waast en Artois, qui présente la même singularité.

Le tore ou boudin est une des moulures les plus employées à l'époque romane.

Les fenêtres dont le cintre est entouré d'un tore sont en nombre incalculable, et bien rares sont les portails dont l'archivolte n'en comporte pas un ou plusieurs. Ordinairement ces tores sont tout unis, mais il arrive aussi que pour en augmenter l'effet décoratif on les a ornés de diverses façons. Une des plus usuelles consiste à

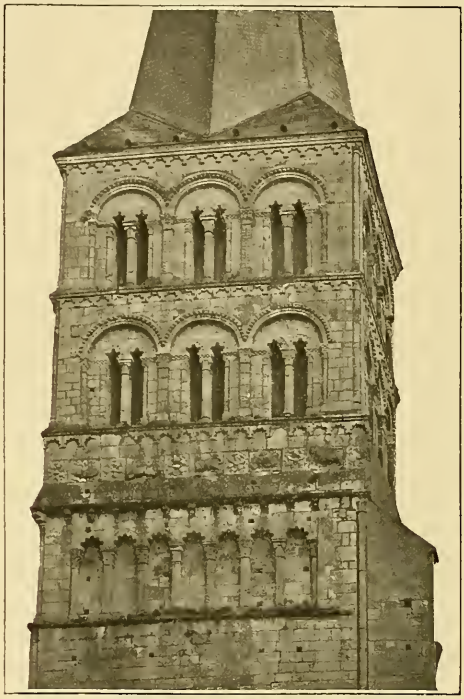

F. Martin-Saboon ph.

Fig. 584. — La Charité-sur-Loire. Clocher.

les transformer en un câble formé de deux gros brins, dont les spirales peuvent être garnies de fines cannelures ou de minces filets enrichis de perles ou d'autres ornements. Ordinairement les brins qui composent les câbles sont de même grosseur, mais on a souvent juxtaposé deux petits brins et un gros. Dans certaines régions du Midi, comme le Roussillon, ces riches torsades sont très répandues [1] et les variétés en sont nombreuses. Mais on en trouve d'aussi élégantes dans d'autres

1. Voir les archivoltes des portes de Villefranche de Conflent, d'Espira de l'Agly, de Corneilla de Conflent (Brutails, *L'art religios en el Rossello*, pl. 6, 9, 10).

provinces, notamment en Normandie et en Bourgogne. La superbe porte de Semur-en-Brionnais (fig. 586), qui appartient à une époque très avancée du XII^e siècle, montre ce même genre de torsade appliqué aux colonnes mêmes qui garnissent les piédroits de la porte.

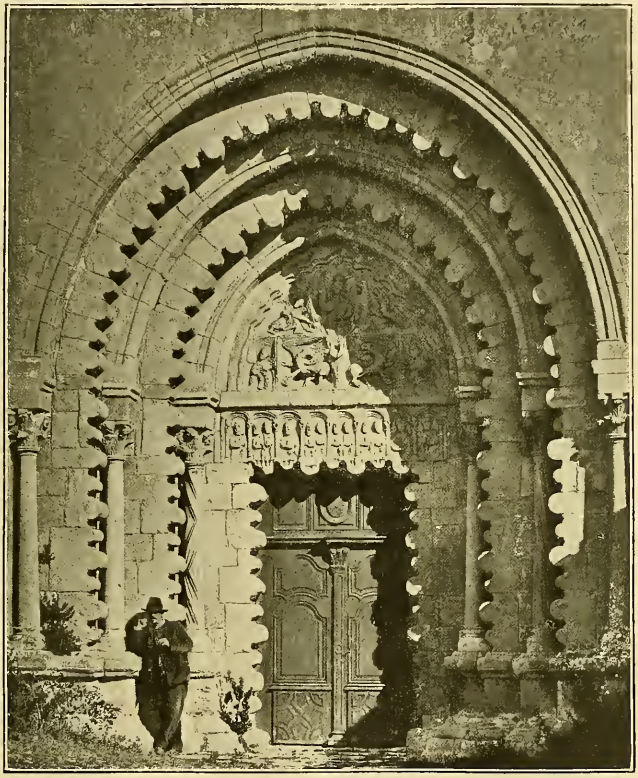

Ph. M. H.

Fig. 585. — Ganagobie (Basses-Alpes). Porte principale

On a fait subir fréquemment aux tores une autre transformation qui consiste à les briser en zigzag. On en trouve d'innombrables exemples à l'archivolte des fenêtres, et surtout des portes, en Normandie, en Angleterre, dans l'Ile-de-France et, à un degré moindre, dans l'Ouest.

Les zigzags, que l'on appelle également des chevrons, se prêtent à des combinaisons très variées.

Ils peuvent être simples, c'est-à-dire formés par un seul tore disposé en zigzag, comme sur deux des voussures de la porte de Villiers-Saint-Paul (fig. 587). Ils

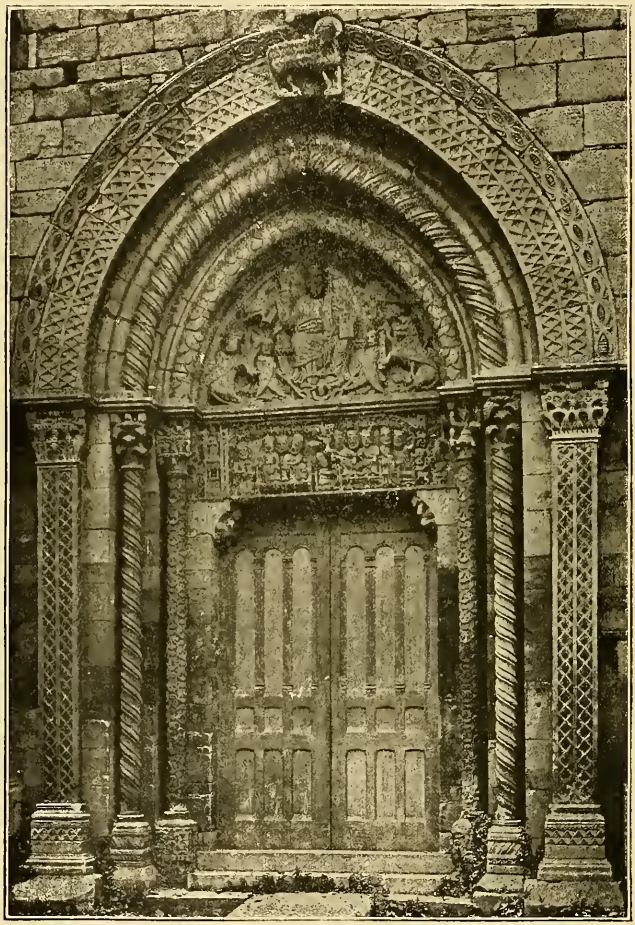

F. Thiollier ph.

Fig. 586. — Semur-en-Brionnais. Porte principale.

peuvent être doubles, triples, quadruples, c'est-à-dire formés de deux, trois ou quatre lignes en zigzag juxtaposées. Mais, en ce cas, il est rare que ces lignes soient formées de tores uniformes, ce qui eût produit une décoration bien lourde ; la règle est, au

contraire, de faire entrer dans la composition de ces chevrons multiples, à côté des grosses moulures en forme de tores, de petits filets ou de fines baguettes; ou encore, et c'est la combinaison la plus fréquente, de séparer les chevrons profilés en forme de tore par d'autres profilés en creux. On obtient ainsi des dessins fort élégants quoique on puisse leur reprocher quelque sécheresse. Les chevrons sont, en règle générale, posés à plat sur les surfaces qu'ils décorent; mais parfois, quand

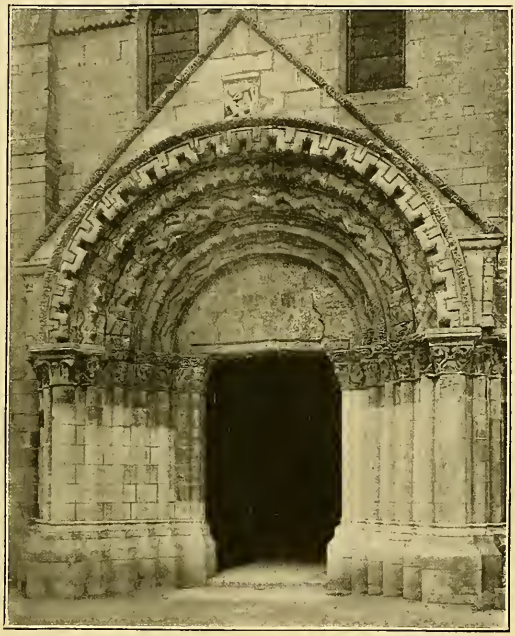

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 587. — Villers-Saint-Paul (Oise). Porte principale.

ils sont formés de plusieurs moulures accolées, on les groupe en deux ou trois plans qui se superposent, ce qui en augmente l'effet.

La monotonie est le principal défaut de ce genre de décoration, aussi a-t-on cherché mille façons de l'éviter, soit en cantonnant les chevrons d'autres ornements, comme des perles [1], des annelets, de petites feuilles, des têtes d'animaux [2], soit en en modifiant la forme, par exemple en adoucissant les pointes saillantes ou en remplaçant les pointes rentrantes par une partie rectiligne, soit enfin en

1. Porte de Notre-Dame-des-Aliscamps à Arles (Revoil, t. III, pl. 19).

2. Porte d'Authie (Ruprich-Robert, *Archit. normande*, pl. 123).

opposant deux lignes de chevrons pointes à pointes. On obtient ainsi des espèces de losanges, comme on le voit à la porte de l'église de Tour (fig. 381) et dans beaucoup d'autres églises normandes [1]. Cette combinaison a joui d'une grande vogue dans tous les pays où le chevron ordinaire a été employé. Ces chevrons opposés peuvent être placés sur le plat des voussures, ou en garnir les deux faces de façon que leurs pointes se rencontrent sur l'arête, comme aux arcades de la nef de Bury (Oise) [2]. Nous avons vu plus haut que les dents de scie sont souvent employées de la sorte et que l'usage en ce cas est d'évider les petits triangles qu'elles laissent entre elles. On fait de même pour les chevrons quand leurs pointes se rencontrent sur l'arête d'une voussure. Les lignes de chevrons opposés peuvent être cantonnées de perles ou de menus ornements, tout comme les chevrons ordinaires. Quelquefois on les sépare par quelque moulure saillante. Bref on les combine de mille façons et je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les fantaisies décoratives auxquelles ils ont donné lieu.

En Normandie, ou, d'une façon plus générale, dans les pays où les zigzags ont joui d'une grande vogue, on leur associe souvent de larges bandeaux ornés d'un boudin dessinant des retours à angles droits comme des créneaux. Il en est ainsi à la porte de Tour (fig. 381) et à celle de Villers-Saint-Paul (fig. 587). Ces espèces de créneaux peuvent aussi s'employer seuls. On en voit aux arcades de la nef de la Trinité de Caen, refaites au XII^e siècle, ainsi qu'à l'encadrement des fenêtres hautes de l'église Saint-Étienne, dans la même ville (fig. 349).

Notons enfin un motif de décoration assez bizarre que l'on marie fréquemment, dans la même région, aux gros boudins ornant les archivoltes des portails, je veux parler des têtes plates. Ce sont des têtes de fantaisie que l'on juxtapose, têtes d'oiseaux au bec crochu, têtes d'hommes, de rois assez souvent, avec une longue barbe qui suit la courbure du boudin, comme aux portes de Fontaine-Henri et de Marigny (Calvados) [3], ou aux arcades de la nef de la cathédrale de Bayeux (fig. 346). Parfois on loge ces têtes dans une gorge plus ou moins profonde, comme à la porte de Parçay-sur-Vienne (fig. 588). Ces têtes plates sont souvent d'un dessin très rudimentaire, aussi ne doit-on pas s'étonner des déformations singulières auxquelles elles ont donné lieu. Il est fort difficile de dire où les artistes romans en ont pris l'idée; serait-ce dans ces ornements ornithomorphes si communs dans les manuscrits et les bijoux de l'époque barbare ? Cela paraîtrait assez vraisemblable s'il ne s'était écoulé tant d'années entre l'époque où ces ornements étaient à la mode et celle où nous voyons apparaître les premières têtes plates. Quoiqu'on en trouve dans des pays assez éloignés de la Normandie, cette province

1. Voir pour ces combinaisons de chevrons les nombreux exemples recueillis par Ruprich-Robert dans son bel ouvrage sur *l'Architecture normande*, et notamment les archivoltes des portes de Cheux, de Notre-Dame de Guibray, du Fresne-Camilly, de Serquigny, de Tilly-sur-Seule, de Fontaine-Henri, de Saint-Contest, etc. Les exemples sont au moins aussi nombreux dans les églises anglo-normandes.

2. *Congrès archéol. de Beauvais*, 1905, p. 41.

3. Ruprich-Robert, *Archit. normande*, pl. 115 et 123.

est certainement celle où la mode des têtes plates a été le plus répandue et surtout le plus durable. Elle s'y conserva pendant tout le XII^e siècle, et l'on en trouve même quelques exemples au XIII^e siècle [1]. Souvent ces têtes sont remplacées par des figurines ayant toutes la même attitude ou des attitudes symétriques, comme sur la voussure intérieure de la porte de Saint-Maurice-de-Gençay (fig. 589).

On sait l'emploi que les anciens ont fait des cannelures; à la fin de l'époque

Ph. M. H.

Fig. 588. — Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire). Portail.

romaine surtout, les colonnes de l'ordre corinthien étaient presque toujours cannelées. Or, des ordres classiques, c'est de beaucoup celui qui a exercé le plus d'influence sur l'art chrétien. Il n'est donc pas étonnant que, des origines jusqu'à la fin de l'époque romane, les colonnes cannelées ne soient jamais passées de mode. Notons seulement qu'au XI^e et au XII^e siècle, ce genre de décoration s'applique plutôt aux colonnettes de petites dimensions, comme celles des portails ou des cloîtres, qu'aux grosses colonnes des nefs. En Bourgogne même, où le goût des cannelures fut poussé plus loin que partout ailleurs, on en rencontre sur une foule de pilastres

1. Voir les églises de Norrey, de Bretteville-l'Orgueilleuse, le porche de Nonant, etc.

et sur nombre de colonnettes, mais non sur les grosses colonnes des nefs. On ne trouve guère d'exceptions à cette règle que dans quelques églises anglo-normandes.

Les cannelures sont le plus souvent verticales, mais elles peuvent aussi être en spirales, comme aux colonnettes de la nef de Notre-Dame-des-Doms (fig. 621). Les exemples en sont nombreux à la fin de l'époque romane et dans les premiers monuments chrétiens. Ils ne sont pas rares dans les cloîtres et les portails du XII^e siècle, et l'école normande, en Angleterre surtout, a même appliqué de ces cannelures en spirale aux massives colonnes qui portent les murs de la nef.

Les artistes romans ont encore fait emploi des cannelures pour orner les frises ou les bandeaux d'archivolte ; ce sont, en ce cas, de courtes cannelures verticales, ou normales à la courbe de l'archivolte.

Ph. M. H.

Fig. 589. — Saint-Maurice-de-Gençay (Vienne). Fragment d'archivolte.

On obtient un effet analogue et à moins de peine avec le plissé, car les lignes parallèles qui composent ce genre d'ornement sont à parois planes, par conséquent plus faciles à exécuter que les cannelures dont les concavités dessinent des surfaces courbes.

Les plissés de l'époque romane sont habituellement assez fins, comme on en peut juger par ceux qui ornent une fenêtre de l'église de Saint-Ruf à Avignon [1], ou la porte de Notre-Dame-des-Aliscamps à Arles [2] ; toutefois, dans certaines parties du Midi, on en rencontre de larges et courts, dont la forme rappelle assez celle d'un engrenage ; aussi quelques auteurs ont-ils proposé d'appeler cette variété dent d'engrenage : ceux que l'on voit à la corniche et aux fenêtres de l'abside de Corneilla de Conflent (fig. 370) appartiennent à cette catégorie.

Les plissés sont généralement formés de lignes parallèles, quelquefois cependant ils sont disposés en éventail ; c'est surtout sur les moulures d'impostes ou sur les tailloirs des chapiteaux qu'on rencontre des plissés de ce type.

1. Revoil, *Archit. romane*, t. I, pl. 30.

2. *Ibid.*, t. III, pl. 19.

Les cannelures sont formées par des moulures parallèles à profil concave ; les artistes romans ont adopté dans certaines voussures d'archivoltes une disposition inverse, c'est-à-dire qu'ils ont fait emploi de moulures parallèles à profil convexe. Cela donne comme une série de minces coussinets serrés les uns contre les autres. On en voit un exemple à la porte de Saint-Pierre-au-Parvis de Soissons (fig. 377), à l'entrée de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem rebâtie par les Croisés, aux arcades du transept de Marignac (Charente-Inférieure) [1], à une porte du Vieux-Saint-Jean à Perpignan [2]. Cette décoration dénote habituellement une époque assez avancée du XII^e siècle, c'est-à-dire qu'elle appartient à la période de transition plutôt qu'à l'époque romane proprement dite.

Les motifs d'ornement que nous venons de passer en revue sont pour la plupart d'une exécution assez facile, et c'est à cela sans doute qu'ils ont dû une bonne part de leur vogue. Mais à mesure que les artistes romans deviennent plus habiles, nous voyons se développer une autre catégorie d'ornements qui ouvre à leur génie un champ autrement large ; je veux parler des motifs empruntés au règne végétal.

Il n'est guère de civilisation qui n'ait songé à chercher des inspirations artistiques dans les fleurs et les feuillages que la nature a répandus à profusion autour de nous. Les Grecs et les Romains en ont fait grand usage pour la décoration de chapiteaux, des frises, des jambages de portes ou de fenêtres ; le goût ne s'en est jamais complètement perdu, ni après le triomphe des barbares, ni au temps de la décadence carolingienne, et dès qu'apparaissent, au XI^e siècle, les premiers symptômes de renaissance, nous voyons, à côté des vieux motifs antiques souvent bien dénaturés, s'épanouir une foule de nouveaux types de fleurs et de feuillages qui contribuent puissamment à donner à la sculpture romane ce caractère d'abondance et de variété qui n'en est pas le moindre mérite.

Fleurs et feuillages sont presque toujours rendus, au XI^e et au XII^e siècle, d'une façon conventionnelle. L'idée de copier fidèlement la nature ne se manifeste réellement qu'à l'époque gothique, et si certaines fleurs à quatre pétales, très répandues dans les archivoltes romanes (fig. 590), rappellent les crucitères de nos campagnes ; si beaucoup de cordons d'archivolte nous montrent des fleurs à ombilic saillant qui peuvent faire songer aux cyclamens avec leurs pétales retroussés (fig. 590), il est bien probable que ces ressemblances sont purement fortuites. On ne peut douter en tout cas qu'elles n'aient pesé d'un poids bien léger dans les préoccupations des artistes quand on voit avec quelle fantaisie ils diversifiaient un même type de fleurs en en multipliant les pétales ou en en découpant les lobes, en en creusant les nervures ou en les agrémentant de détails accessoires tels que des filets perlés (fig. 572), etc.

Plus encore que les fleurs, les feuillages ont fourni à l'imagination des artistes romans des thèmes d'une variété infinie, et pourtant ces thèmes ne relèvent pas

1. *Archives des Mon. hist.*, t. IV, pl. 58.

2. Brutails, *L'art religios en el Rossello*, pl. 12.

d'un nombre de types aussi grand qu'on pourrait croire. Quand on s'applique à en découvrir l'origine, on reconnaît bien vite que la plupart sont simplement des déformations ou, si l'on préfère, des transformations des types de feuillages employés par les Romains, comme la feuille d'olivier, la feuille de laurier ou la feuille d'acanthe, et que toutes les combinaisons qu'on rencontre dans les monuments antiques, feuilles de refend, rosaces, palmettes, rinceaux, ont été imitées à

Ph. M. H.

Fig. 590. — Aulnay (Charente-Inférieure). Fenêtre de l'abside.

l'époque romane tantôt avec une fidélité réelle, tantôt, au contraire, avec une telle fantaisie que ces imitations constituent presque des créations nouvelles.

La feuille d'olivier, malgré la simplicité de son dessin, est peu employée même dans les parties de la France où cette plante n'a jamais cessé d'être cultivée. J'en ai néanmoins recueilli un exemple assez dénaturé à la voussure extérieure d'un portail du XIe siècle des environs de Charlieu, à Neuilly-en-Donjon (fig. 683).

La feuille de laurier est plus commune. Les anciens s'en servaient pour décorer les bandeaux de dimensions moyennes. Ils les accolaient verticalement, la pointe en haut. Les artistes romans ont fait de même ; il y en a probablement plus d'exemples en Provence qu'ailleurs, mais on peut en trouver dans des régions fort éloignées de là. Ainsi il y en a un rang à l'archivolte de la jolie porte de Pom-

pierre dans les Vosges (fig. 380). Dans cet exemple, les extrémités des feuilles sont recourbées en forme de crochet.

La feuille de lierre, tellement employée par les anciens et par les premiers artistes chrétiens, a suscité peu d'imitations à l'époque romane, et de même la feuille de vigne, qui a joué un rôle décoratif si important dans l'art byzantin et dans l'art occidental du IVe et du VIe siècle, et dont les artistes gothiques tireront à leur tour de si heureuses inspirations.

La feuille d'acanthe ou, plus exactement, les feuilles à découpures profondes qu'on comprend sous la désignation générique de feuilles de refend, ont eu, à l'époque romane, une vogue comparable à celle dont elles ont joui dans l'antiquité; mais au XIe siècle, les artistes capables de les traiter avec quelque souplesse étaient singulièrement rares, et c'est sûrement à tort que certains archéologues ont voulu faire remonter aux environs de l'an mille, et même plus haut encore, quelques-uns des plus élégants spécimens de feuillages de cette catégorie qu'on admire dans les monuments du Midi.

Les artistes romans emploient la feuille de refend à la décoration des frises, des archivoltes, des corniches, des modillons, des chapiteaux, etc.

Dans les frises et les corniches, elle est habituellement posée verticalement et forme une série de motifs juxtaposés, tous du même modèle. Le plus ordinairement, elle est formée de cinq lobes aux découpures plus ou moins profondes; celui du haut se recourbe en avant, les quatre autres sont séparés par une forte nervure en deux groupes symétriques. Tel est le schéma habituel de la feuille de refend; mais il se prête à des variations infinies, moins par les mille façons dont on peut en dessiner les découpures que par les transformations innombrables que l'on obtient en variant les dimensions relatives des lobes, en exagérant la saillie ou la courbure des uns, en réduisant l'importance ou la dimension des autres. Décrire les mille nuances qui différencient toutes ces variétés serait long et fastidieux, mais on peut se faire une idée des principales transformations par lesquelles elles ont passé en comparant les beaux types, si voisins des modèles antiques, que l'on admire sur les chapiteaux d'Arles ou de Saint-Gilles, ou ceux aux fines nervures qui abondent dans les corniches et les impostes des églises de l'Ile-de-France, avec les spécimens abâtardis qu'on relève dans mainte église de la région d'Avignon (fig. 440), Arles, Tarascon (fig. 571), Vaison, ou les types complètement transformés qui se rencontrent en Saintonge et en Poitou. à Châteauneuf ou à Saint-Maurice de Gençay (fig. 589), par exemple.

Au lieu de ranger les feuilles de refend la pointe — c'est-à-dire le lobe médian — en haut, certains artistes ont imaginé de les placer la pointe en bas, ou de les disposer sur deux rangs en sens contraire, comme dans la frise qui s'étend sous le Martyre de saint Pierre à la façade d'Aulnay (fig. 677). Cette fantaisie a contribué plus que toute autre à la création de types nouveaux, tellement éloignés du type originel qu'on pourrait hésiter à les y rattacher si on ne possédait nombre de types

intermédiaires qui permettent de reconstituer toute la gamme de ces transformations.

Habituellement les feuilles de refend employées à la décoration des corniches ou des archivoltes se détachent sur une surface plate, sur un bandeau plus ou moins large. Mais on peut aussi les accoler à une moulure ronde, comme

N. Thiollier ph.
Fig. 591. — Le Puy (Haute-Loire). Porte de l'église Saint-Michel.

un gros quart de rond, et en ce cas on a parfois creusé les vides de façon à produire un effet comparable à un travail de broderie. La cathédrale de Langres offre un exemple de ce genre de décoration qui serait très remarquable si les dimensions exagérées de la moulure sur laquelle se détache le feuillage ne donnaient à l'ensemble quelque lourdeur. La curieuse église Saint-Michel-d'Aiguilhe au Puy nous montre, avec des feuillages d'un autre type, un spécimen beaucoup plus élégant de ce genre de travail (fig. 591) dont les Byzantins ont fait de nombreuses applications.

Les anciens employaient à la décoration des frises une autre espèce de feuillage conventionnel, c'est la palmette. Réduite à ses traits essentiels, la palmette antique est une feuille à cinq, sept ou neuf profondes découpures ; on la trouve souvent employée seule pour la décoration des antéfixes de terre cuite qui, dans les toitures, fermaient l'extrémité des files de tuiles creuses. Dans les frises, les palmettes sont juxtaposées en séries de modèle uniforme, comme les feuilles de refend, mais avec cette différence qu'entre deux palmettes consécutives on intercale presque toujours une sorte de fleur rudimentaire, formée d'un bourgeon accosté de deux folioles.

Le moyen âge a fait grand emploi de la palmette, mais il l'a soumise à des

Ph. M. H.

Fig. 592. — Écurat (Charente-Inférieure). Détail de la façade.

transformations si multiples et si profondes qu'on ne sait bien souvent si on n'a pas devant soi une feuille de refend dégénérée plutôt qu'une véritable palmette.

Rien qu'en changeant le nombre des découpures, en les faisant plus ou moins profondes, plus ou moins anguleuses, en atténuant ou en accentuant le dessin de leurs nervures (fig. 592), on obtient des variétés infinies. Mais ces variétés ne sont rien à côté de celles qu'on a obtenues par la transformation de l'espèce d'ornement floral qui accompagne la plupart des palmettes, car suivant qu'on en réduit les dimensions ou qu'on les exagère, suivant qu'on lui donne une importance moindre ou plus grande qu'à la palmette proprement dite, suivant le développement que prennent les deux folioles qui flanquent le bourgeon (fig. 593), on obtient des transformations tellement radicales qu'elles ne semblent plus avoir entre elles aucun lien commun.

Les Romains ont fréquemment donné aux feuillages la forme de rosaces ou de rinceaux. Ici encore les artistes romans les ont imités, mais de façon fort libre.

Ainsi les Romains employaient surtout les rosaces à la décoration des caissons dont ils aimaient à garnir la douelle des voûtes ou des arcs à large section. On a totalement ignoré les voûtes caissonnées au moyen âge, et on s'est rarement servi des rosaces pour orner la douelle des arcs. C'est sur la face antérieure des vous-

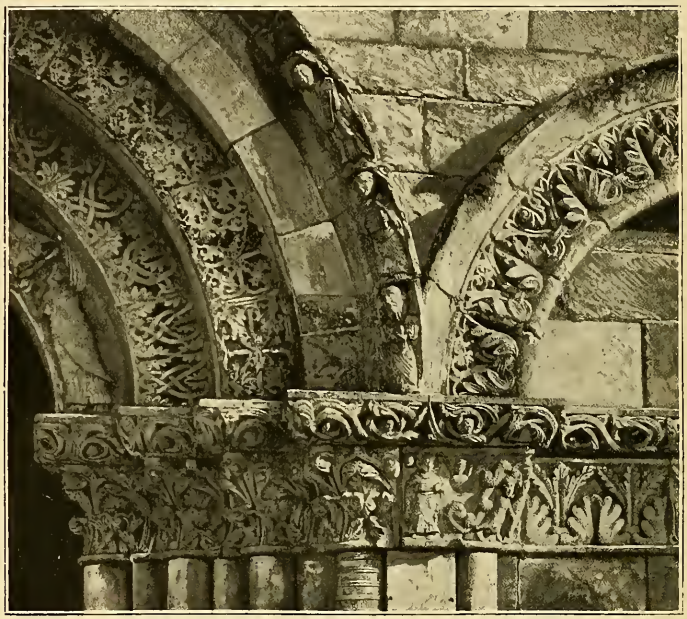

Ph. M. H.

Fig. 593. — Le Douhet (Charente-Inférieure). Détail de la façade.

sures d'archivoltes, sur les frises qui séparent parfois les principaux étages des édifices, sur le chanfrein des corniches, parfois dans les espaces qui séparent deux modillons consécutifs qu'on en fait usage.

Les rosaces romaines sont de types peu variés ; ce sont ordinairement deux rangs de feuilles d'acanthe rayonnant autour d'un bouton central. Quelquefois ce sont des feuilles sans dentelures, ce qui donne à la rosace, surtout si elle est formée de feuilles étroites et nombreuses, l'apparence d'une fleur de marguerite.

Le moyen âge ne s'est pas contenté d'imiter ces deux types, il les a développés, les a transformés et en a tiré une foule de variantes. Toutes nos provinces offrent des exemples de rosaces. Mais c'est surtout en Bourgogne qu'on a témoigné un

goût prononcé pour ce genre de décoration, et c'est là qu'on en trouve les spécimens les plus riches et les plus variés, soit sur les bandeaux séparant les étages de la nef ou du chœur, comme à Autun (fig. 444), de la façade ou des clochers, comme à la Charité-sur-Loire (fig. 584), soit sur les piédroits ou les archivoltes des portails, comme à Charlieu (fig. 688) ou à Avallon (fig. 453). Les rosaces romanes sont de dimensions très diverses. Il y en a de fort grandes, comme celles qui ornent le linteau de la fameuse porte de Moissac (fig. 658) et la plupart de celles qu'on admire dans les monuments bourguignons ; il y en a d'assez petites, comme celles qui garnissent l'encadrement de la porte du transept de Paray-le-Monial, et plus encore celles qui forment une si riche parure à l'une des voussures de la porte principale de l'église de Charlieu (fig. 688). Les unes sont de dessin très simple et ne comportant qu'un nombre restreint de folioles ou de pétales sans aucune découpure ; d'autres, au contraire, sont formées de feuilles aux découpures multiples et parfois très profondes. Les unes enfin sont d'un relief peu accentué, les autres se détachent vigoureusement sur les surfaces qu'elles décorent, comme celles qui donnent un aspect si riche à la porte principale de l'église d'Avallon (fig. 453).

La fantaisie qui règne dans toutes ces conceptions est donc fort grande ; ce n'est rien cependant à côté de celle qui préside à la combinaison des rinceaux de feuillages. C'est encore aux anciens que remonte l'idée première des rinceaux. On en voit souvent couvrant de leurs enroulements symétriques les larges frises qui courent sous les corniches des temples. Quoique l'acanthe occupe toujours une grande place dans les rinceaux antiques, elle n'y règne pas d'une façon exclusive ; les plantes sarmenteuses comme la vigne, avec ses vrilles et ses fruits en grappe, y jouent également un rôle qui devient prédominant dans l'art chrétien primitif.

Le goût pour les rinceaux n'a jamais disparu même aux plus tristes moments de l'époque barbare, et nous en voyons des imitations grossières sur des monuments funéraires dont la date ne saurait prêter à contestation comme les œuvres d'architecture.

Mais au lieu des élégantes nervures, des folioles aux menues découpures qui, dans les monuments des bonnes époques, se mêlent avec tant de souplesse aux courbes des rinceaux, les artistes francs ne savent faire que de lourds enroulements sans finesse et sans grâce. Beaucoup même reculent devant la difficulté de tracer des courbes régulières et se contentent de dessiner une tige aux ondulations vagues, de part et d'autre de laquelle se détachent alternativement des folioles plus ou moins symétriques. Les Romains, d'ailleurs, avaient eux-mêmes fait usage de ces courses de feuillages dans maint monument, et les artistes provençaux leur ont parfois, comme à Arles (fig. 668), emprunté ces modèles abâtardis.

Les rinceaux dans lesquels l'imitation des modèles antiques est assez fidèle sont rares au XI^e siècle, mais communs au XII^e non seulement en Provence, comme à Saint-Gilles (fig. 441), mais même dans des régions où l'influence des monuments antiques est beaucoup moins sensible. Ainsi on rencontre en pleine Ile-de-France,

dans des édifices qui à d'autres égards relèvent du style gothique infiniment plus que de l'art roman, comme les églises de Saint-Denys ou de Mantes, des rinceaux

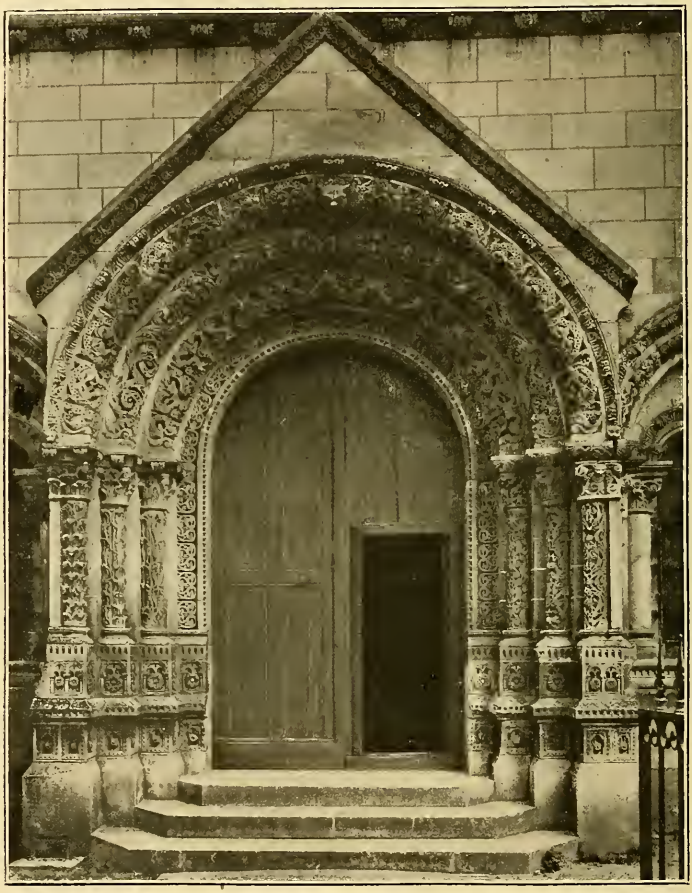

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 594. — Trie-Château (Oise). Porte principale.

à l'antique reproduits avec un tel souci d'exactitude qu'on a même figuré cette espèce de bourse d'où les anciens font sortir la tige de leurs rinceaux.

Mais le plus souvent, quoique l'imitation soit très manifeste, elle est poussée moins loin et donne lieu à une décoration, riche peut-être à cause de sa profusion,

mais d'un aspect passablement lourd, comme au luxueux portail de Trie-Château (fig. 594). Souvent même c'est de l'interprétation plutôt que de l'imitation proprement dite, témoins les élégants rinceaux du linteau de Maguelonne, exécutés en 1178 (fig. 595), et ceux de même style qui décorent la tranche du linteau de la porte principale de Saint-Trophime d'Arles [1]. Ce dernier modèle a eu dans le Midi une grande vogue et les sculpteurs des dernières années du XII^e siècle et du commencement du siècle suivant l'ont cultivé avec une remarquable habileté, comme le montre l'admirable frise qui entoure une fontaine recueillie à l'Hôtel de Ville de Carcassonne [2].

Ce type de rinceaux est loin d'ailleurs d'être le plus commun à l'époque romane. Celui que l'on rencontre le plus est formé de tiges épaisses dont se détachent des feuilles d'un dessin beaucoup plus simple ; elles sont figurées de profil et en ce

Ph. M. H.

Fig. 595. — Maguelonne (Hérault). Linteau de porte.

cas leur lobe terminal forme plus ou moins le crochet, comme on le voit au tympan de Saint-Ursin à Bourges (fig. 673). D'autres fois, les feuilles des rinceaux s'étalent en éventail, suivant des dessins capricieux, comme à la jolie porte de Saint-Michel-d'Aiguilhe au Puy (fig. 591) ; des nœuds agrémentés de diverses façons embrassent la tige aux points où les enroulements s'en détachent. Qu'elles soient figurées à plat ou de profil, il n'est pas rare que d'autres feuilles à peine épanouies ne se détachent du rinceau et viennent s'accrocher en quelque point de ses enroulements avec lesquels elles forment des entrelacs, parfois très compliqués, comme sur les riches tailloirs de l'arcature du Mas d'Aire (fig. 574). Les variétés qui relèvent de l'un ou l'autre de ces types sont infinies et marquées par des différences tellement profondes qu'on pourrait être induit en erreur si l'on se fiait trop à leur plus ou moins grande simplicité pour établir entre elles un classement chronologique. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les rinceaux à tiges épaisses, aux folioles lourdement et sobrement dessinées, représentent un type plus ancien que ceux dont les tiges sont finement nervées. Quant aux feuilles d'un dessin tourmenté, comme celles des rinceaux qui font un si luxueux encadrement au beau portail de Charlieu (fig. 688), elles ne sauraient se rencontrer avant une période déjà avan-

1. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpt. franç.*, p. 76, fig. 19.

2. *Congrès archéol. de France*, *Carcassonne* 1906, p. 310, pl.

Ph. M. H.

PUBLIC LIBRARY

Fig. 596. — Lichères (Charente). Porte.

cée du XII^e siècle. Mais notons en même temps que le plus ancien de ces genres de rinceaux, déjà commun au XI^e siècle, a persisté fort longtemps, car son influence se fait encore sentir dans les premiers monuments gothiques.

Ph. M. H.

Fig. 597. — Sainte-Gemme (Charente-Inférieure). Porte principale.

Les rinceaux antiques sont quelquefois entremêlés de figures d'oiseaux, quelquefois même de petites figures de génies. Les artistes romans se sont aussi inspirés

de ces gracieuses fantaisies ; ils leur ont même donné un développement qu'elles n'avaient jamais pris dans l'antiquité. Certaines miniatures nous prouvent que dès l'époque carolingienne on savait mélanger ainsi la figure et les enroulements de feuillages (fig. 181), mais les artistes capables de tirer d'un bloc de pierre une figurine d'homme ou d'animal furent si rares jusqu'au XII^e siècle que les exemples de ce genre ne devaient pas être communs. Au XII^e siècle, au contraire, à mesure que l'art de la sculpture se développe, l'usage d'introduire des figures dans les rinceaux de feuillages se répand dans toutes nos provinces et presque toutes nos écoles locales ; celle de Toulouse, celle de l'Ile-de-France, celle de Bourgogne comme celles du Poitou et de la Saintonge, nous fournissent de délicieux spécimens de ce genre de décoration appliqué aux frises, aux archivoltes, aux tailloirs, aux moulures d'impostes et jusqu'au fût même des fines colonnettes qui décorent les portails. Tantôt, comme dans la riche archivolte de la porte de Lichères (fig. 596), ce sont des figures d'animaux qui se jouent dans les rinceaux ; tantôt ce sont des figures d'hommes qui semblent se frayer péniblement un chemin au milieu de leurs enroulements, comme aux montants de la magnifique fenêtre d'Aulnay (fig. 590). Tantôt enfin ce sont des hommes combattant des animaux, comme dans certains chapiteaux de Toulouse. Mais la plupart de ces charmants modèles appartiennent à une époque très avancée du XII^e siècle, et l'on risquerait de se faire une idée trop favorable de l'habileté des artistes romans à représenter la figure humaine si l'on prétendait en juger par des spécimens d'époque aussi tardive.

J'aurais encore, si j'avais la prétention d'être complet, bien d'autres variétés de feuillages à énumérer. Les provinces de l'Ouest, la Saintonge, tout spécialement, en offrent à notre curiosité une telle quantité de modèles divers que je craindrais de lasser la patience de mes lecteurs si je voulais les passer tous en revue. Les riches archivoltes des églises de Sainte-Gemme (fig. 597), d'Aulnay (fig. 677), etc. peuvent donner à cet égard une idée de l'extraordinaire esprit d'invention qui animait les décorateurs de cette région de la France. Un des types sur lesquels leur fantaisie s'est le plus exercée consiste à orner chacun des claveaux d'une même voussure d'une sorte de plante de convention qui se répète partout de même. Elle est formée d'une tige recourbée en forme d'S, comme à Aulnay, ou de deux tiges se croisant en forme d'X, comme à Sainte-Gemme, et de ces tiges se détachent des folioles symétriques. La similitude du dessin sur chaque claveau donnerait à l'ensemble de la décoration quelque sécheresse, mais la sculpture en ce cas était faite avant la pose, et comme on ne s'astreignait pas à donner à tous les claveaux exactement la même largeur, les feuilles qui les décorent, tout en étant semblables, ne sont pas identiques ; il en est de plus larges, de plus étroites, et les menues différences qui en résultent suffisent à donner de la souplesse à l'ensemble. Ce caractère est très marqué dans deux des voussures de la porte de Sainte-Gemme.

# CHAPITRE XVIII

## LES CHAPITEAUX

CHAPITEAUX ÉPANELÉS. — CHAPITEAUX CUBIQUES. — CHAPITEAUX CORINTHIENS. CHAPITEAUX A FEUILLAGES. — CHAPITEAUX A FIGURES.

Les chapiteaux constituent un des principaux éléments décoratifs des églises romanes. Il est bien rare que les plus pauvres elles-mêmes n'en puissent offrir quelques-uns à notre curiosité, ne serait-ce qu'aux deux colonnes qui flanquent presque toujours l'entrée du chœur ou de l'abside; quant aux grandes, elles peuvent en posséder jusqu'à deux ou trois centaines, si on réunit dans un même compte les chapiteaux qui couronnent les colonnes du chœur et de la nef, ceux de toutes les colonnettes qui garnissent les montants des portes, des fenêtres, des baies des clochers; ceux qui reçoivent les retombées des arcatures appliquées le long des murs; enfin ceux des colonnes qui jouent à l'extérieur le rôle de contreforts.

Ces chapiteaux, au lieu d'être tous du même modèle, comme dans la plupart des monuments antiques, diffèrent ordinairement les uns des autres, et, dans bien des cas, les artistes qui les ont sculptés semblent s'être ingéniés à n'en pas faire deux semblables. Tout au plus s'attachent-ils quelquefois à leur donner à tous un même galbe; mais cette préoccupation, qui est très marquée dans certains édifices comme la nef de Vézelay, n'empêche pas de placer côte à côte des types fort différents, comme des chapiteaux à figures et des chapiteaux à feuillages.

Suivant une opinion que Viollet-le-Duc a beaucoup contribué à répandre, les sculptures au moyen âge étaient exécutées avant la pose. C'est généralement vrai pour l'époque gothique, cela l'est beaucoup moins pour les temps antérieurs. En réalité, les sculpteurs romans ne suivaient à cet égard aucune règle constante. On observe fréquemment dans un même portail une voussure manifestement sculptée après la pose, alors qu'une autre a été non moins certainement sculptée avant d'être mise en place. Les deux pratiques se remarquent également en ce qui concerne les chapiteaux. Toutefois le plus grand nombre a été sculpté après coup, et cela explique le disparate qu'on constate dans maint édifice entre le caractère archaïque de l'appareil et la finesse de la sculpture.

Les chapiteaux qui n'étaient point sculptés avant la pose étaient ordinairement

épanelés avec assez de soin, c'est-à-dire qu'on ne se bornait pas à équarrir grossièrement la pierre, comme on le fait aujourd'hui, mais qu'on la dégrossissait en tenant compte de la forme générale des ornements qu'elle devait recevoir et en indiquant de façon sommaire les creux et les principales saillies que devaient former ces ornements.

Fig. 598. — San-Miniato. Chapiteau antique.

C'était une pratique courante dès l'antiquité, et nous avons un assez grand nombre de chapiteaux romains qui sont restés inachevés après avoir été épanelés de la sorte. A San-Miniato de Florence il y en a deux qui sont dans ce cas (fig. 598) et qui ont été utilisés plus tard. Les exemples analogues ne manquent pas au moyen âge. L'église de Valcabrère en fournit un (fig. 599) que l'on croit antérieur à l'an 1000. Au XIe et au XIIe siècle ils deviennent innombrables.

L'opération de l'épanelage, quand elle est bien faite, peut donner aux chapiteaux un aspect assez élégant. Ainsi l'église de Saint-Sever (Landes) en possède un où tout est si bien combiné qu'on a même prévu une saillie de la corbeille et du tailloir pour recevoir les arcs qu'il était destiné à porter (fig. 600). Mais souvent le travail est fait grossièrement, et il en résulte un aspect fruste auquel il ne faut pas se laisser prendre, car on est trop facilement tenté de voir un caractère d'ancienneté dans ce qui n'est qu'un travail ébauché d'une façon sommaire.

Ph. M. H.

Fig. 599. — Valcabrère (Haute-Garonne).

Le chapiteau le plus en vogue aux époques lointaines où l'art chrétien prit son essor était le chapiteau corinthien. Aussi est-ce de celui-là que se sont le plus inspirés les artistes des époques suivantes, et particulièrement ceux de l'époque romane. Son influence a été si grande qu'elle se fait sentir même dans des chapiteaux de type tout différent, où l'on retrouve le galbe général de sa corbeille et la forme si caractéristique de son abaque.

Mais le chapiteau corinthien était trop compliqué pour ne pas subir d'étranges déformations à l'époque barbare, et, si la renaissance carolingienne paraît lui avoir rendu pour un temps des formes meilleures, il retomba bientôt, sous le ciseau malhabile des praticiens qui décoraient les églises du xe siècle, à un degré de dégénérescence inouïe.

Il est bien difficile d'enfermer dans une classification quelconque les innombrables variétés de chapiteaux où l'on peut avec quelque attention reconnaître une lointaine influence du type corinthien, car les éléments étrangers qui y abondent, souvent même leur forme générale (fig. 601), s'éloignent à tel point des prototypes antiques que le lien qui les y rattache est à peine sensible. A plus forte raison est-il impossible d'enregistrer tous les autres modèles qu'on peut rencontrer à l'époque romane, car beaucoup d'entre eux n'ont même pas l'air de famille que donne une conception à peu près semblable de l'art ornemental, ou à tout le moins un même sentiment des proportions.

Fig 600. — Saint-Sever (Landes).

Ph. M. H.

Fig. 601. — Évreux. Musée.

Tantôt, la corbeille du chapiteau est très allongée et ce défaut paraît d'autant plus marqué qu'il est de règle de ne pas se contenter de la couronner d'un abaque peu épais, mais qu'on y ajoute presque toujours un tailloir formé d'une tablette carrée dont l'arête inférieure est remplacée par un large chanfrein [1]. Tantôt la corbeille est dé-

1. Chapiteau de Saint-Germain d'Auxerre (Viollet-le-Duc, *Diction.*, t. II, p. 485, fig. 5).

primée à l'excès; elle peut même paraître tout à fait écrasée si on en vient à supprimer le tailloir, comme on l'a fait à Saint-Martin du Canigou [1]. Parfois le chapiteau est comme divisé en deux parties, celle d'en bas dessinant une corbeille très évasée, celle du haut formant un lourd massif rectangulaire qui pourrait bien être un lointain souvenir de ces coussinets de pierre si communs dans les églises du VIe ou du VIIe siècle (fig. 84 et 85). Le bas est habituellement orné de feuillages d'une exécution rudimentaire, tandis que le haut est plutôt décoré de moulures, d'entrelacs, d'ornements géométriques. C'était un type déjà répandu au

Humblot ph.

Fig. 602. — Vignory (Haute-Marne).

Humblot ph.

Fig. 603. — Vignory (Haute-Marne).

IXe siècle, car il se rencontre à Germigny-des-Prés, mais il était encore à la mode au XIe et la plupart des chapiteaux du triforium de l'église de Vignory (fig. 602 et 603) appartiennent à cette catégorie; il est vrai que leur aspect est si archaïque qu'on peut se demander s'ils datent tous, comme cette partie de l'église, du milieu du XIe siècle, ou s'il n'y a pas parmi eux des chapiteaux carolingiens réemployés. Dans quelques chapiteaux de ce modèle, la partie carrée qui surmonte la corbeille est ornée de figures grossières ; ainsi on en voit un à Rivières (Indre-et-Loire), sur lequel est sculptée une Crucifixion ; il y en a un semblable à Saint-Sever (Landes). Souvent ces chapiteaux très archaïques sont formés d'un gros dé de pierre surmonté d'un tailloir. Ce dé peut avoir ses quatre faces couvertes de feuillages, comme les chapiteaux du triforium de la rotonde de Mettlach [2] ; ou de lignes ondulées qui ne rappellent guère les feuilles dont elles dérivent, comme un

1. Enlart, *Manuel*, p. 374, fig. 168, d'après Brutails.

2. Rivoira, *Origini dell'archit. lomb.*, t. II, p. 545, fig. 548.

très bizarre chapiteau de l'église de Bredons (Cantal) [1]; ou enfin de simples moulures superposées, comme un des chapiteaux de la crypte de Notre-Dame-du-Port (fig. 604).

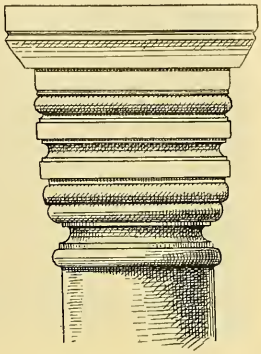

Fig. 604. — Clermont. Notre-Dame-du-Port.

Une des formes les plus répandues au XI^e siècle et dont l'influence fut le plus durable, consiste en une grosse masse bombée, arrondie du bas, carrée du haut et munie à ses quatre angles de grosses volutes d'un dessin rudimentaire.

La simplicité d'exécution de ce type fut sans doute la cause de sa grande vogue, car on en trouve encore des spécimens en plein XII^e siècle, du moins dans les baies des clochers, comme celui de Tracy-le-Val [2], et ceux-là n'étaient pas destinés, je pense, à recevoir ultérieurement quelque autre décoration, car leur éloignement du sol n'eut guère permis de l'apprécier.

Les chapiteaux de ce genre qu'on rencontre à l'intérieur des églises du XI^e siècle ont généralement leur surface décorée d'ornements divers. Un des plus répandus consiste en cloisonnages carrés [3] ou rectangulaires (fig. 605) qu'on pourrait croire

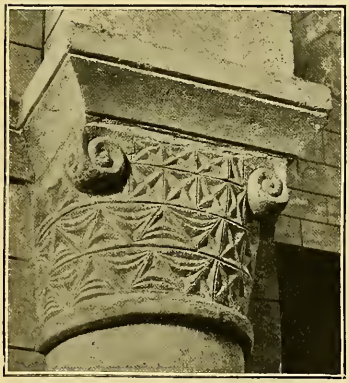

Ph. M. H.

Fig. 605. — Oulchy-le-Château (Aisne).

Ph. M. H.

Fig. 606. — Oulchy-le-Château (Aisne).

inspirés des bijoux francs à incrustations de grenats ou de verres rouges si, comme j'en ai fait la remarque plus haut, plusieurs siècles ne séparaient l'époque où ces bijoux étaient à la mode de celle où ce genre d'ornement paraît s'être répandu.

1. A. de Rochemonteix, *Églises rom. de la Haute-Auvergne*, p. LXXVIII, fig. 48.
2. Raguenet, *Petits édifices hist.*, pl. 7.
3. *Bull. mon.*, t. LXX, p. 16.

D'autres motifs se rencontrent assez souvent à côté de ces cloisonnages, comme des stries dessinant des feuillages rudimentaires (fig. 606), des enroulements de diverses formes (fig. 607) ou des entrelacs, etc. Les chapiteaux de cette catégorie sont particulièrement nombreux dans l'Ile-de-France, il y en a des suites très variées dans les églises de Bury, Oulchy-le-Château, Morienval, etc.

Ph. M. H.
Fig. 607. — Morienval (Oise). Chapiteau de la nef.

L'emploi de l'entrelac pour la décoration des chapiteaux est sans doute une survivance de l'art carolingien, car on sait de quelle vogue immense les entrelacs ont joui sous Charlemagne et les rois de sa dynastie. Les entrelacs que l'on rencontre sur les chapiteaux romans présentent des combinaisons infiniment plus variées que les entrelacs carolingiens, leur dessin est plus compliqué et les éléments qui les composent présentent un autre caractère. Cependant il est des cas où la ressemblance avec les types carolingiens est si grande que l'on peut se demander, comme dans un chapiteau du clocher de Brantôme (fig. 608), si on a devant les yeux une œuvre romane ou un morceau plus ancien qu'on aura jugé bon de réemployer.

Ajoutons que certains chapiteaux à entrelacs sont inspirés de prototypes antérieurs à l'époque carolingienne. Tels sont ceux dont la corbeille est entièrement couverte d'un lacis qui rappelle un travail de vannerie, comme on en voit au joli cloître de Saint-Bertrand de Comminges (fig. 609) ou au portail de Sainte-Gemme (fig. 597). Les Byzantins, en effet, plusieurs siècles avant l'époque romane, pratiquaient déjà ce genre de décoration.

Neurdein ph.
Fig. 608. — Brantôme (Dordogne). Chapiteau du clocher.

Mais l'entrelac employé seul, quelque élégants contours qu'il dessine, et de quelque façon qu'on cherche à en rehausser la sécheresse, offrait une monotonie qui ne pouvait satisfaire des artistes aussi consommés que ceux du XII^e siècle. Aussi quand ils en

font usage, ce qui est fréquent, préfèrent-ils le mêler à d'autres motifs de décoration. Les Byzantins déjà avaient eu cette idée, et on a conservé en Orient et en Italie quelques spécimens de chapiteaux à entrelacs du v^e ou du vi^e siècle, dont la partie inférieure est une corbeille de vannerie et le haut une combinaison de feuillages, de volutes et quelquefois d'animaux [1]. Nous avons quelques imitations romanes de ce type. Mais les artistes romans ne se contentaient pas d'imiter, ils savaient créer, et nous devons à leur esprit d'invention de très nombreuses variétés de chapiteaux où l'entrelac forme avec le feuillage les plus heureuses combinaisons. C'est dans la région de l'Aquitaine qui s'étend entre Aurillac et Bordeaux que l'on rencontre les échantillons les plus remarquables et les plus riches de ce genre de combinaisons, par exemple à Figeac [2], à Aurillac [3], à Saint-Pierre-Toirac, à Saint-Seurin de Bordeaux, etc.; mais on en a fait dans bien d'autres provinces, et il existe une très nombreuse famille de chapiteaux avec feuillages montés sur de longues tiges dont les capricieux enroulements dessinent des entrelacs compliqués (fig. 610) qui n'ont plus aucun rapport avec les modèles byzantins.

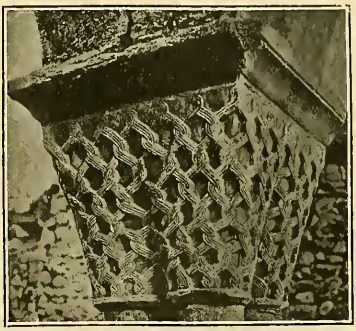

Ph M. H.
Fig. 609. — Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne). Chapiteau du cloître.

Labande ph.
Fig. 610. — Avignon. Musée.

Parmi les chapiteaux aux formes très sommaires, il faut encore citer le chapiteau cubique (fig. 243). C'est une masse sphérique, coupée par deux plans horizontaux à hauteur de l'astragale et du tailloir

1. Ainsi dans la basilique de Saint-Clément à Rome (Rivoira, t. I, p. 47); dans la crypte d'Otrante (*Ibid.*, t. II, p. 467); dans l'église du Saint-Sépulcre et la mosquée d'El-Aksa à Jérusalem (*Ibid.*, t, II, p. 22, 23); à Saint-Marc de Venise (*Nouv. Archives des Missions scient.*, 1911, fasc. III, pl. 3).

2. Chapiteau servant de bénitier dans l'église Saint-Sauveur (Enlart, *Manuel*, p. 389, fig. 188).

3. Rochemonteix, *op. cit.*, p. 53, fig. 105.

et par quatre plans verticaux correspondant aux quatre faces du tailloir. Telle est sa forme primitive, celle qu'il a habituellement au XIe siècle et très souvent encore au XIIe, mais elle s'est modifiée peu à peu et elle a donné naissance à une foule de variétés bien éloignées du type originel.

Le chapiteau cubique a eu une grande vogue en Normandie et en Angleterre ; il est également assez commun dans l'Ile-de-France, et bien plus encore sur les bords du Rhin, dans les pays du Nord et en Lombardie. Est-ce, comme certains le pensent, dans cette dernière région qu'il serait né, au cours de l'époque carolingienne ? la chose est possible, et ce serait une trace de cette influence italienne que l'on a beaucoup exagérée mais que l'on ne saurait nier complètement. Ruprich-Robert a cherché l'origine du chapiteau cubique dans l'architecture en bois que pratiquaient les gens du Nord [1]. Mais l'époque où cette architecture a atteint un développement artistique qui lui eût permis d'exercer quelque influence au loin est trop tardive pour qu'on puisse admettre cette théorie.

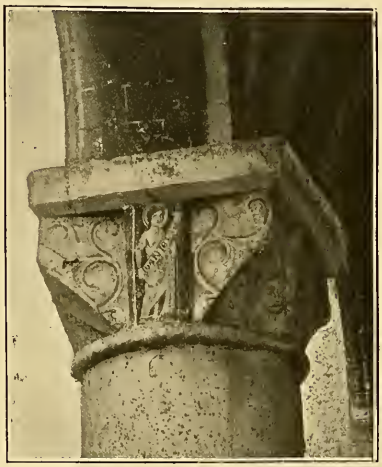

Ph. M. H.

Fig. 611. — Jumièges (Seine-Inférieure).

Quoi qu'il en soit, la vogue de ce genre de chapiteau a été grande et durable, car elle s'est maintenue au XIIe siècle, alors que le goût s'était porté sur des formes plus élégantes et plus ornées. Il est vrai qu'on pouvait en atténuer la pauvreté soit par des peintures, comme nous en avons un élégant et très rare exemple à Jumièges (fig. 611), soit par des ornements de faible relief. Ceux-ci peuvent être de simples traits gravés parallèles aux principales lignes du chapiteau, ou des galons perlés qui en entourent les lobes ; plus tard on sculptera, sur chacun de ces lobes, des rinceaux de forme très simple, ou bien on entourera la partie inférieure du chapiteau de feuillages peu compliqués, comme on peut le voir au portail de l'église d'Haspres (Nord) [2] ; finalement on en viendra à en décorer la surface entière, mais en ayant toujours soin de conserver à cette décoration un caractère assez sobre pour que le galbe du chapiteau n'en soit pas altéré. Et ce souci se remarque même dans les cas assez rares, d'ailleurs, où l'on a associé la figure à la décoration du chapiteau cubique.

1. *Architecture normande*, t. I, p. 175 et s.

2. Enlart, *Manuel*, p. 372, fig. 165.

Ce galbe lui-même ne tarde pas du reste à se modifier par l'effet d'autres transformations qui s'opèrent en même temps que celles dont je viens de parler. Le chapiteau cubique, appliqué à des colonnes un peu fortes, est d'une lourdeur extrême ; or, en accolant en faisceau quatre chapiteaux de ce genre, de dimensions moyennes, on obtenait plus de légèreté. Aussi eut-on fréquemment recours à cette combinaison, et nous en avons de nombreux exemples, notamment en Alsace, où les églises de Rosheim (fig. 612) et de Marmoutier [1] en montrent de fort élégants. L'idée parut si heureuse qu'on la développa en imaginant d'autres combinaisons partant du même principe. Ainsi l'église de Rosheim nous en montre une qui simule neuf chapiteaux cubiques soudés ensemble (fig. 613), et on peut trouver dans les églises anglo-normandes, comme la cathédrale de Peterborough, des combinaisons encore plus compliquées. Mais en multipliant le nombre des chapiteaux cubiques ainsi réunis en faisceau, on fut amené à en altérer la forme ; il fallut les allonger pour que l'ensemble ne formât pas une masse trop écrasée, et l'on en vint à leur donner l'aspect d'une série de côtes ou de godrons.

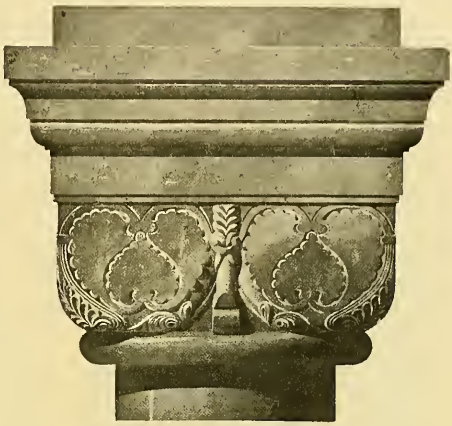

Ch. Perrin del.

Fig. 612. — Rosheim (Bas-Rhin).

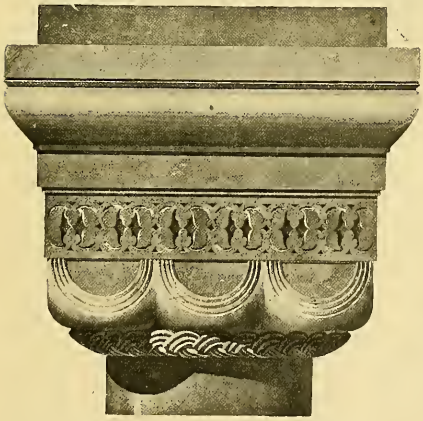

Ch. Perrin del.

Fig. 613. — Rosheim (Bas-Rhin).

Le chapiteau à godrons a joui d'une vogue immense au XII^e siècle, en Normandie, en Angle-

1. Ruprich-Robert, *Archit. norm.*, t. I, p. 179, fig. 184.

terre et, à un moindre degré, dans l'Ile-de-France. Les vrais godrons sont contigus dans toute leur longueur comme des côtes de melon, mais on en fait aussi qui s'amincissent en pointe et sont séparés vers le bas comme des cornets. Ces deux variétés sont également communes au XIIe siècle. Les godrons ou les cornets sont souvent agrémentés de diverses façons, par un galon perlé, par l'interposition de cannelures, par un filet de perles ou quelque autre petit motif entourant ou remplissant le lobe qui en forme la partie supérieure (fig. 614). La forme de ce lobe est habituellement un demi-cercle, mais parfois on s'est ingénié à la compliquer, ce qui a produit de nouvelles combinaisons de godrons. Les églises anglo-normandes en offrent des variétés infinies ; nous en possédons moins en France, sans doute à cause de la rapide diffusion du style gothique qui a arrêté plus tôt qu'outre Manche le plein épanouissement de l'art roman.

Ph. M. H.

Fig. 614. — Ryes (Calvados).

Le chapiteau à feuillages est de tous le plus répandu et, dans cette importante famille, la première place revient sans conteste au chapiteau corinthien. Ce n'est pas que les imitations fidèles que les artistes romans en ont pu faire soient extrêmement nombreuses, mais aucun autre modèle n'a exercé une influence comparable, aucun type n'a été l'objet de plus de transformations, n'a servi de thème à des variations plus ingénieuses, et finalement ne s'est épanoui sous le ciseau des grands artistes du XIIe siècle de plus merveilleuse façon.

J'ai dit plus haut combien le chapiteau corinthien était en vogue au moment du triomphe du christianisme, et comment la tradition s'en était conservée jusqu'à la fin de l'époque carolingienne. On ne peut donc s'étonner si au début du XIe siècle les chapiteaux de cette famille priment tous les autres. Dès cette époque, les variétés en sont infinies et on s'exposerait à de graves erreurs si, pour les classer chronologiquement, on s'en tenait à leur ressemblance avec le prototype dont elles dérivent, ou à la grossièreté plus ou moins grande de l'exécution. Si donc, pour plus de clarté, je les décris, en commençant par les types les plus grossiers et les plus simples, il n'en faut pas conclure que ce soit toujours les plus anciens.

Je rappellerai d'abord ce que j'ai dit des chapiteaux épanelés, car cela s'applique à la famille qui nous occupe en ce moment plus qu'à aucune autre. Le chapiteau corinthien, avec les deux rangs de feuilles d'acanthe recourbées qui en décorent la corbeille, les volutes qui en garnissent les angles, les volutes plus fines qui, sous le nom de caulicoles, viennent se réunir sous la saillie caractéristique

que présente l'abaque au milieu de ses quatre faces, le chapiteau corinthien offre un ensemble de reliefs et de creux assez harmonieux pour qu'un simple épanelage, faisant ressortir tous ses reliefs, produise un véritable effet décoratif. On en peut juger par certains monuments, comme la belle crypte de la Trinité de Caen dont tous les chapiteaux (fig. 328), sont des variétés du type corinthien traitées de la sorte, et l'on conçoit qu'on ait jugé superflu de pousser plus loin le travail décoratif en voyant le résultat obtenu par ce procédé sommaire.

Malheureusement le travail d'épanelage n'est pas toujours exécuté avec autant de soin et des simplifications malencontreuses ont souvent nui au galbe du chapiteau. Ainsi on a fréquemment figuré la saillie des caulicoles par une sorte de console qui a dû paraître d'un heureux effet, car on la retrouve dans une foule de chapiteaux fort éloignés du vrai type corinthien ; d'autres fois on a supprimé un rang de feuilles ; trop souvent on les a supprimés tous les deux. Chose plus fâcheuse encore, on n'a pas toujours su conserver à la corbeille ses proportions normales ; tantôt elle est trop basse, ce qui lui donne l'aspect lourd et trapu, tantôt elle est allongée à l'excès, ce qui a inspiré à quelques artistes plus habiles que les autres l'idée assez heureuse de l'entourer d'un troisième rang de feuilles.

Ph. M. H.
Fig. 615. — Chivy (Aisne).

La plupart de ces variantes n'ont pas de valeur artistique, mais elles sont intéressantes à noter à cause des types nouveaux qui devaient en sortir et dont certains ont fourni une longue et brillante carrière. Ainsi c'est de cette grossière simplification qui réduit l'épanelage du chapiteau corinthien aux seules volutes d'angles, qu'est né le chapiteau à crochets, dont le XIe siècle et le commencement du XIIe nous offrent quelques spécimens rudimentaires et qui devait prendre, avec l'avènement du style gothique, un essor extraordinaire.

Beaucoup de sculpteurs du XIe siècle n'ont pas voulu se contenter d'un simple épanelage, mais dans leur impuissance à reproduire la feuille d'acanthe avec ses fines et multiples découpures, ils se sont inspirés des plus mauvais modèles laissés par leurs devanciers de l'époque carolingienne et sous des volutes abâtardies ils ont gardé un ou plusieurs rangs de feuillages conventionnels traités le plus souvent d'une façon barbare et sommaire. Tantôt, ce sont des feuilles étroites accolées en lignes parallèles comme des cannelures (fig. 615). D'autres fois, ce sont de larges feuilles couvertes de lignes concentriques qui font songer aux dessins rudimentaires dont nos ancêtres préhistoriques décoraient les dolmens de Gavrinnis. L'église de

Chivy (Aisne) possède une série de chapiteaux de cette catégorie qu'on a voulu faire remonter aux temps mérovingiens ou carolingiens [1], mais qui ne doivent pas être antérieurs au XIe siècle [2]. Le musée de Soissons en a recueilli d'aussi informes, de plus informes même, car l'un deux n'a même pas de volutes aux angles, et sa surface est couverte de palmettes en éventail jetées au hasard (fig. 616). Ce dernier n'a évidemment plus aucun rapport avec le type corinthien, néanmoins si on remarque la forme triangulaire qu'ont prise les feuilles d'acanthe sur un chapiteau de la crypte de la cathédrale d'Auxerre, que Viollet-le-Duc a cité comme exemple des déformations subies par les modèles antiques [3], on reconnaît que l'auteur des grossières palmettes du chapiteau de Soissons s'est inspiré de quelque échantillon abâtardi du même type.

Ph. M. H.
Fig. 616. — Soissons (Aisne). Musée.

Il est rare heureusement que la dégénérescence du chapiteau corinthien ait produit des œuvres aussi informes, et si les feuilles d'acanthe qui en garnissent la corbeille ont trop souvent une forme ramassée qui les rend peu élégantes, on en trouve fréquemment, dès le début de l'époque romane, qui sont très allongées.

En ce cas, il n'y en a généralement qu'un rang ; il arrive même qu'on se contente d'en loger une seule sous chaque volute d'angle, comme dans un chapiteau de la crypte de Saint-Bénigne de Dijon (fig. 617), qui ne saurait être postérieur aux premières années du XIe siècle. Cette façon de simplifier le chapiteau corinthien remonte d'ailleurs très haut ; on y avait déjà recours au IVe et au Ve siècle,

Vte de Truchis ph.
Fig. 617. — Dijon. Saint-Bénigne.

1. Ed. Fleury, *Antiquités et monum. du départ. de l'Aisne*, t. II, p. 300; cf. *Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. XVIII, p. 1 et 263 ; t. XX, p. 422.

2. Eug. Lefèvre-Pontalis, dans la *Gazette archéol.*, 1887, p. 29 et pl. 4.

3. *Diction. d'archit.*, t. II, p. 484, fig. 4 bis.

du moins pour les colonnes de petite dimension, comme celles qui ornaient les angles des sarcophages. Les exemples en sont assez nombreux à l'époque carolingienne (fig. 142, 143). Dès le XIe siècle, les artistes romans en ont tiré assez bon parti. On en peut juger par le spécimen ci-joint emprunté au petit oratoire dit de Saint-Trophime à Montmajour (fig. 618) [1].

On ne doit guère s'attendre, quoi qu'on ait pu en dire, à rencontrer au XIe siècle des reproductions vraiment habiles du chapiteau corinthien. L'art du sculpteur était tombé dans une décadence trop profonde sous les successeurs de Louis le Pieux et de Charles le Chauve pour pouvoir se relever sans une nouvelle et lente incubation. Il est intéressant, néanmoins, d'enregistrer les tentatives faites çà et là pour se rapprocher des modèles antiques. Le transept de Saint-Remi de Reims en a conservé un fort curieux exemple, exécuté en stuc comme une partie des chapiteaux du XIe siècle de cette remarquable église. Le galbe en est inélégant et le feuillage mal disposé, néanmoins le désir d'imiter la feuille d'acanthe est ici bien visible, les nervures sont assez bien rendues et le bord des feuilles est découpé avec plus d'habileté et de souplesse qu'on n'en rencontre habituellement. Le rez-de-chaussée du clocher de Saint-Hilaire de Poitiers nous montre plusieurs chapiteaux corinthiens encore plus rapprochés de l'antique; la date malheureusement en est assez mal établie, car certains auteurs les font remonter à l'époque carolingienne [2], ce qui ne me paraît pas soutenable. L'incertitude n'est pas moindre en ce qui touche l'âge précis du magnifique porche de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 619); sa construction peut être un peu antérieure à la fin du XIe siècle, mais les chapiteaux corinthiens qui y abondent sont d'un trop bon style, et les chapiteaux à figures qui les avoisinent d'une exécution trop savante pour qu'on puisse les croire antérieurs à 1120 au plus tôt.

Labande ph.

Fig. 618. — Montmajour (Bouches-du-Rhône).

L'époque romaine avait vu naître dans le bassin du Rhône nombre de villes prospères, enrichies de somptueux édifices dont les ruines n'ont pas encore

1. Revoil et divers auteurs à sa suite ont voulu bien à tort faire remonter au delà de l'an mille cette petite chapelle. Elle n'est probablement pas antérieure au milieu du XIe siècle.

2. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 5e s., t. II, p. 45 et s.

totalement disparu. On comprend l'influence que de pareils modèles bien mieux conservés au moyen âge que de nos jours ont dû avoir sur l'art de la décoration.

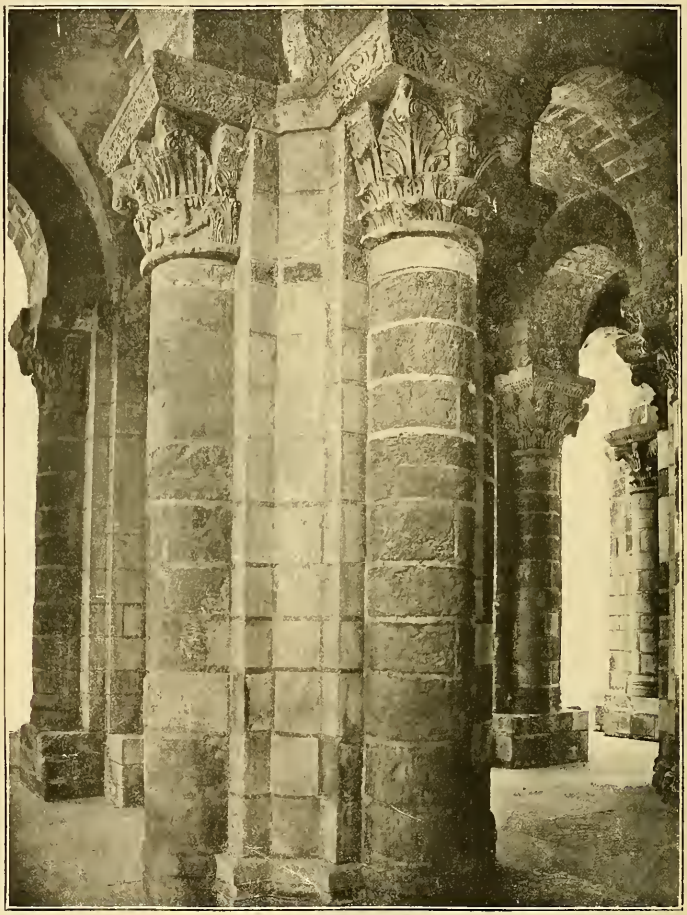

Ph. M. H.

Fig. 619. — Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret).

Une brillante école de sculpteurs s'est, en effet, formée dans cette région à l'époque romane, et on lui doit des imitations du chapiteau corinthien si bien exécutées qu'on a pu parfois se méprendre sur leur âge véritable. La cathédrale d'Aix en

Provence, le porche de Notre-Dame-des-Doms à Avignon (fig. 440), Saint-Trophime d'Arles, la superbe façade de Saint-Gilles, voire même des églises peu importantes, comme Saint-Restitut dans la Drôme (fig. 439), nous offrent de ces imitations de l'antique, supérieures comme exactitude à tout ce qu'on faisait alors dans le reste de la France.

Ph. M. H.

Fig. 620. — Périgueux. Saint-Front.

Mais la plupart des sculpteurs de l'époque romane ne se sont pas contentés de copier fidèlement les modèles romains qu'ils avaient sous les yeux ; ils en ont, plus souvent encore, fait des imitations très libres qui dénotent une grande souplesse de ciseau, comme on peut le voir à Saint-Gabriel, près Tarascon (fig. 571), ou dans une région toute différente, à Saint-Front de Périgueux (fig. 620). Au surplus, ils ne s'en sont pas tenus aux modèles purement romains. L'acanthe

Labande ph.

Fig. 621. — Avignon. Notre-Dame-des-Doms.

épineuse dont la feuille aux lobes aigus a eu tant de vogue chez les Byzantins, les a non moins souvent inspirés. On reconnaît même dans certaines de leurs œuvres l'influence de ces modèles dégénérés, surmontés d'épais dés de pierre, comme nous en avons vus à Saint-Laurent de Grenoble (fig. 84, 85). Les cathédrales d'Aix et de Cavaillon, l'église de Notre-Dame-des-Doms (fig. 621) et plusieurs autres églises de la région provençale en montrent des preuves irrécusables.

La plupart des sculpteurs s'inspiraient donc du chapiteau corinthien plutôt qu'ils ne le copiaient et ils obéissaient, en l'imitant, à des tendances assez différentes. Ainsi, ceux du Centre et de l'Ouest ne pouvaient se défaire d'une certaine lourdeur qui était dans leur tempérament ou qui tenait peut-être à la nature des matériaux qu'ils employaient d'habitude. Et c'est ainsi qu'à la cathédrale du Puy (fig. 622), dans les églises du Poitou et de la Saintonge, comme à Airvault (fig. 623), le dessin des chapiteaux relevant du type corinthien manque d'élégance et la tête des feuilles retombe en gros et larges crochets. En approchant des bords de la Loire, ce type s'affine et donne naissance, vers le milieu du XII^e siècle, à un fort beau modèle caractérisé par ses bonnes proportions, son dessin nerveux et les vigoureux crochets formés par ses feuilles ; c'est à Saint-Laumer de Blois que l'on peut voir, je crois, les meilleurs spécimens de cette variété de chapiteaux (fig. 624).

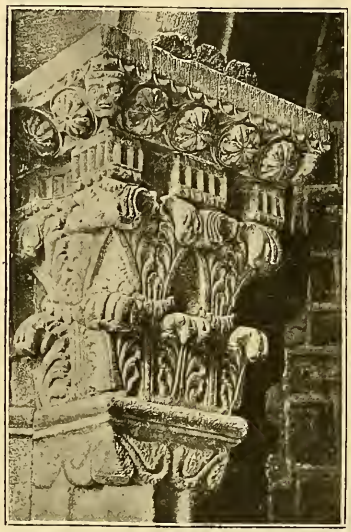

Ph. M. H.
Fig. 622. — Le Puy. Cathédrale. Chapiteau de pilastre.

Dans la vallée de la Garonne, à Saint-Sernin de Toulouse (fig. 625), à Saint-Gaudens [1], les imitations du type corinthien sont d'une grande élégance, leur corbeille est élancée, leurs feuilles sont finement découpées et leurs têtes, au lieu de retomber en larges crochets, se recourbent en pointes au fin profil. En Bourgogne de même, le type habituel est très élancé et les feuilles d'acanthe sont très allongées, leurs découpures sont profondes, souvent très fines, et leurs têtes retombent en crochets peu développés, à la façon de certaines feuilles qui commencent à s'épanouir. L'église de Vézelay offre quelques beaux exemples de cette variété (fig. 626). Il y en a de plus beaux encore dans le chœur de la Cha-

1. Dehio, *Kunstgeschichte in Bildern*, pl. 32. — Cf. *Bull. mon.*, t. LXII, p. 250.

rité-sur-Loire [1], où les nervures des feuilles d'acanthe sont traitées avec une sûreté de dessin et une finesse d'exécution qu'on ne retrouve guère au même degré que dans l'Ile-de-France et la région qui s'étend entre Chartres, Le Mans et les bords de la Loire. Le chœur de Saint-Germain-des-Prés à Paris, l'église d'Urcel (Aisne) et une foule d'édifices de second ordre, comme l'église de Troo (Loir-et-Cher) ou de Noël-Saint-Martin (Oise), nous montrent ce magnifique type parvenu à

Ph. M. H.
Fig. 623. — Airvault (Deux-Sèvres). Chapiteaux de la porte principale.

son plein développement. Son influence se fait sentir jusque sur les bords du Cher où elle produit au XII^e siècle les beaux chapiteaux de Saint-Aignan. Mais ceux-ci ne sont déjà plus purement romans (fig. 627). Ils appartiennent à cette délicieuse époque de transition, une des plus brillantes et à coup sûr une des plus fécondes dans l'histoire de notre architecture nationale.

Le chapiteau corinthien et ses dérivés immédiats ne forment qu'une des branches de l'immense famille des chapiteaux à feuillages. L'époque romane en a vu fleurir une foule d'autres et il faudrait un gros volume si l'on voulait les énumérer toutes.

1. *Bull. mon.*, t. LXIX, p. 488.

Beaucoup par leur étrangeté échappent à toute classification, je dirai presque à toute description. Comment, en effet, qualifier les feuilles bizarres qui ornent la corbeille de certains chapiteaux du XIe siècle à Saint-Aignan-sur-Cher (fig. 628), comment classer les innombrables combinaisons auxquelles peuvent se prêter les plantes de haute fantaisie dont l'imagination des sculpteurs du XIIe siècle a couvert des milliers de chapiteaux. Il y a toutefois deux grandes familles, auxquelles on peut rattacher un très grand nombre de chapiteaux, la première comprend ceux dont le principal élément décoratif consiste en palmettes ; la seconde, ceux dont la décoration est formée de rinceaux.

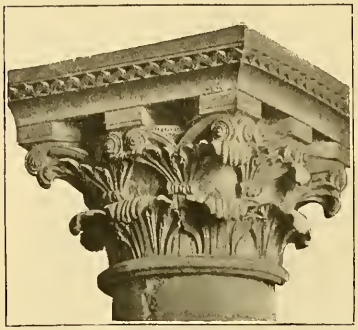

Fig. 624. — Blois. Église Saint-Laumer. Chapiteau du transept, d'après A. de Baudot.

Les palmettes peuvent être de types très divers. Il y en a qui dérivent manifestement des palmettes antiques et reproduisent même l'espèce de fleuron qui, dans

Album du Midi

Fig. 625. — Toulouse. Saint-Sernin. Chapiteau corinthien.

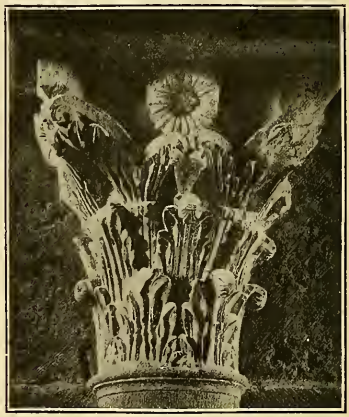

Fig. 626. — Vézelay. Chapiteau corinthien.

les monuments romains, se dresse toujours entre deux palmettes consécutives. Nous avons un exemple de cette variété à Châtel-Censoir (fig. 629) [1]. Plus sou-

1. Il s'agit du chapiteau qui est à l'arrière-plan dans notre figure 629.

vent les palmettes sont de longues feuilles plus ou moins profondément digitées,

Ph. M. H.

Fig. 627. — Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Chapiteaux du XII^e siècle.

déformation évidente de la feuille d'acanthe, et qu'il me paraît préférable à cause de cela de ranger dans la famille des feuilles de refend. La même église de Châtel-Censoir nous en fournit un exemple bien caractérisé [1]. Les palmettes peuvent encore affecter la forme de petites feuilles triangulaires dont les découpures forment cinq ou six lobes, et que l'on pose côte à côte, quelquefois tête bêche, sur un ou deux rangs. Cette variété est commune dans l'Ouest et la belle église d'Aulnay en peut fournir un excellent exemple. Enfin il existe une dernière variété de palmettes beaucoup plus inté-

Neurdein ph.

Fig. 628. — Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Chapiteau du XI^e siècle.

1. C'est le plus grand des quatre chapiteaux figurés dans la figure 629.

ressante que les autres, car elle a été fort à la mode au XIIe siècle pendant la plus

C. Enlart ph.

Fig. 629. — Châtel-Censoir (Yonne).

brillante période de la sculpture romane ; elle consiste en grandes feuilles ordinairement à quatre ou cinq lobes profondément découpés d'où sort souvent une espèce de fruit comparable à une grappe de raisin, à une pomme de pin, ou à des graines d'arum. De fortes tiges, très souvent perlées, portent ces palmettes et dessinent autour d'elles des enroulements symétriques, qui se divisent et se ramifient de la façon la plus gracieuse. Presque toujours aux points de départ de ces ramifications ou aux points de contact de ces enroulements il y a des nœuds perlés qui semblent copiés sur quelque modèle d'orfèvrerie. Ce type de palmettes a été fort goûté dans l'Ile-de-France et nous en avons à Paris dans la charmante église de Saint-Martin-des-Champs un des plus riches spécimens que l'on puisse citer (fig. 630).

Fig. 630. — Paris. Saint-Martin-des-Champs, d'après A. de Baudot.

Les rinceaux de feuillage n'ont pas eu moins de vogue que les palmettes. Les

longues tiges qui en dessinent les enroulements se prêtent admirablement à ces jeux d'entrelacs dont le goût resta fort répandu jusqu'au milieu du XII^e siècle. On en trouve de magnifiques exemples dans toutes les parties de la France, et les églises de Saint-Menoux [1], de Saint-Aignan, de Souvigny [2], le cloître de Moissac, en offrent les spécimens les plus variés.

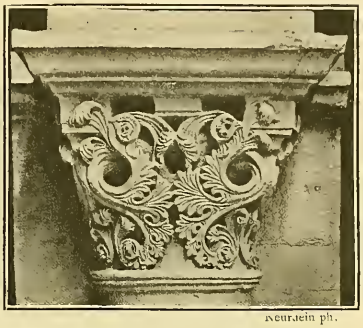

Neurdein ph.

Fig. 631. — Charlieu (Loire).

Les rinceaux peuvent s'employer de façons très diverses. Ainsi parfois ils viennent s'enrouler aux angles du chapiteau et remplacent les volutes. C'est ainsi que les ont traités les sculpteurs de l'église de Charlieu qui ont su en accuser le relief et en contourner les folioles avec une verve étonnante (fig. 631).

Le plus souvent les rinceaux se pressent en nombre sur toutes les faces de la corbeille, comme on peut le voir dans ce délicieux chapiteau qui couronne un des couples de colonnes du cloître de Moissac (fig. 632), et qui est visiblement inspiré de cette sculpture byzantine imitant la broderie dont on a de si beaux exemples à Ravenne et à Saint-Marc de Venise. Il peut arriver aussi que la décoration consiste en un grand et unique rinceau occupant la face la plus en vue du chapiteau. Ce type, qui semble inspiré d'un des motifs les plus usités pour la décoration des frises dans les monuments antiques, se rencontre plus particulièrement dans le Midi. Il y en a des exemples au musée d'Arles (fig. 633), à la façade de Saint-Trophime, à Saint-Gilles, et, chose curieuse, on en retrouve un tout semblable à Vermanton (Yonne), dans un portail de la

Fig. 632. — Moissac (Tarn-et-Garonne), d'après A. de Baudot.

1. Raguenet, *Petits édifices hist.*, pl. 371.

2. Dehio, *Kunstgeschichte in Bildern*, pl. 34.

seconde moitié du XII^e siècle, ce qui atteste les relations qui existaient alors entre les écoles des différentes provinces.

Rinceaux et palmettes se marient fréquemment autour du même chapiteau, tantôt sans se confondre, tantôt au contraire en formant un fouillis de lignes d'un

Ph. M. H.
Fig. 633. — Arles. Chapiteau et base conservés au Musée.

grand effet décoratif, comme dans les superbes chapiteaux de l'église abbatiale de Fontevrault [1].

Mais les plus beaux types de chapiteaux de cette famille sont ceux où l'on voit des figures d'hommes ou d'animaux mêlés au feuillage.

L'idée première des combinaisons de cette espèce remonte à des temps bien antérieurs à l'époque romane, car on s'y essayait déjà à la fin de l'antiquité. Dans l'architecture byzantine, les chapiteaux dont la corbeille est ornée de feuillages surmontés de figures d'oiseaux ou de quadrupèdes ne sont pas rares [2]. Mais les

1. Voir le beau groupe de chapiteaux de Fontevrault reproduit par M. Enlart dans son *Manuel*, p. 388, fig. 187.

2. Ce chapitre était déjà composé quand a paru un important travail de M. Bréhier sur la sculpture byzantine. Il y parle longuement des chapiteaux de cette famille (*Nouv. Archives des Missions scient.*, 1911, fasc. 3, p. 25 et s.).

artistes de l'époque carolingienne qui semblent avoir imité ces types, n'ont pas dû les prendre directement à Byzance ; ils ont dû s'inspirer des modèles gréco-romains existant sur notre sol ou en Italie et sont partis de là pour en inventer d'autres. Jamais avant l'époque romane on n'a su marier plus habilement oiseaux, quadrupèdes, personnages isolés ou en groupes, avec la feuille d'acanthe corinthienne, avec les palmettes, voire avec les feuillages les plus divers. Toutefois c'est aux rinceaux qu'on associe le plus souvent la figure, et c'est avec leurs gracieux enroulements qu'elle se combine de la façon la plus heureuse. On avait senti dès l'antiquité le parti décoratif que l'on peut tirer de ces mélanges, et les frises ornées de rinceaux dont les fruits sont becquetés par des oiseaux, ou dont les tiges se mêlent à des figures de génies ne sont pas rares à

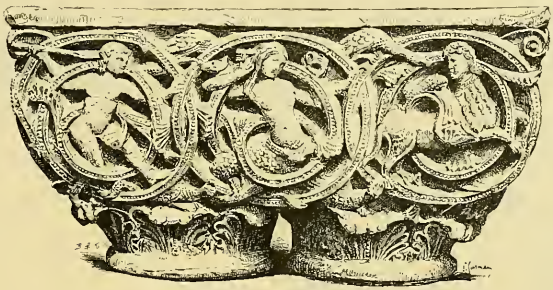

Fig. 634. — Toulouse. Musée.

l'époque romaine. Toutefois l'idée d'appliquer des motifs de ce genre à la décoration des chapiteaux n'apparaît pas avant l'époque carolingienne. Les artistes romans l'ont développée avec une ingéniosité admirable, elle leur a inspiré de véritables chefs-d'œuvre, mais qui appartiennent pour la plupart à une époque très avancée du XII^e siècle.

On trouve de ces chapiteaux à feuillages combinés avec des figures dans toute la France. C'est en Normandie qu'ils sont le plus rares et le plus mal exécutés ; au contraire en Bourgogne, en Angoumois, dans l'Ile-de-France, dans une grande partie de l'Aquitaine et du Languedoc, ils sont nombreux et souvent très remarquables. Ce genre de décoration a été particulièrement employé pour les chapiteaux de dimension moyenne comme on en voit aux montants des portails ou aux arcades des cloîtres. Les cloîtres détruits de Toulouse nous en ont laissé des exemples de premier ordre (fig. 634) qui forment aujourd'hui un des joyaux du musée de cette ville.

L'emploi de la figure n'était pas inspiré uniquement par un souci de décoration. Il répondait aussi à cette idée maintes fois exprimée par les auteurs ecclésiastiques, que les peintures et les sculptures des églises doivent servir à l'instruction du peuple.

Il ne faut donc pas s'étonner si, dès le XIe siècle, nombreux sont les chapiteaux uniquement décorés de figures, ou dans lesquels le feuillage n'occupe à côté d'elles qu'une place insignifiante ou secondaire. La barbarie de ces représentations est souvent extrême, et l'on peut s'étonner qu'au commencement du XIIe siècle encore, des provinces aussi avancées dans l'art de bâtir que l'était la Normandie, n'aient su produire en fait de sculpture que des magots informes, tels que des enfants en pourraient tailler avec leurs couteaux. Ailleurs, il est vrai, on semble avoir été moins en retard. L'Auvergne notamment passe pour avoir produit dès le XIe siècle des chapiteaux à personnages vraiment remarquables. Mais on a trop vieilli son école de sculpture, et il n'est pas probable qu'un seul des beaux chapiteaux à personnages qu'on admire à Notre-Dame-du-Port (fig. 635), à Saint-Nectaire, Saint-Saturnin, Issoire, etc., soit antérieur à l'an 1100. Or rien n'autorise à croire qu'il n'y en ait pas d'aussi anciens dans le Midi et en Bourgogne. Cette dernière province est avec l'Ile-de-France et la riche contrée que traverse la Garonne, celle où la sculpture romane a brillé du plus vif éclat, et on admet en général, malgré la difficulté de corroborer cette opinion par des monuments à date certaine, qu'elle a précédé les autres dans l'art de donner à la figure humaine l'animation et la vie.

Fig. 635. — Clermont. Notre-Dame-du-Port. Chapiteau du chœur.

Les chapiteaux à figures peuvent se diviser en deux grandes catégories, ceux qui sont ornés de figures isolées : oiseaux, quadrupèdes, personnages de l'un ou l'autre sexe ; et ceux que l'on appelle historiés, parce que les figures qu'on y voit représentent des scènes, des *histoires* comme on disait au moyen âge. Ceux-ci sont de beaucoup les plus dignes d'attention, car en dehors de leur mérite artistique, ils ont souvent un très grand intérêt iconographique.

Il ne faut pas néanmoins, même à ce point de vue, négliger l'étude des premiers. Ce n'est pas qu'on doive, comme trop d'auteurs l'ont cru, chercher un sens symbolique derrière chacune de ces figures. J'ai dit en commençant que les artistes romans se sont fréquemment inspirés d'objets apportés d'Orient par le commerce. C'est là qu'ils ont puisé ces oiseaux affrontés ou adossés, ces animaux fantastiques (fig. 636), ces quadrupèdes exotiques, ces motifs de chasse, contre lesquels saint Bernard s'élevait si vivement dans une lettre fameuse.

Néanmoins il est incontestable que beaucoup de ces figures d'animaux avaient pour les fidèles un sens allégorique. Les naïves histoires du Bestiaire étaient

Neurdein ph.
Fig. 636. — Saint-Dié (Vosges).

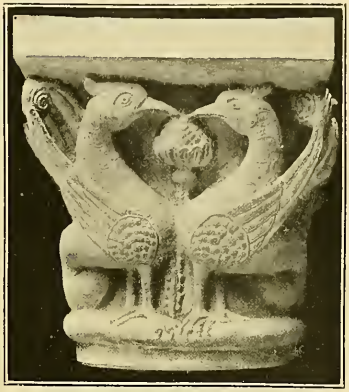

Neurdein ph.
Fig. 637. — Brive. Église Saint-Martin.

connues d'une foule de clercs qui les racontaient aux fidèles, et la vue de ces chapiteaux ornés d'êtres fabuleux, comme le basilic, le griffon, que l'on voit à Saint-Martin de Brive (fig. 637), le dragon, la sirène, la harpie, etc., leur rappelait des enseignements moraux au même titre que les figures plus intelligibles pour nous de la colombe ou du lion, ou les allégories des Vertus et des Vices (fig. 644).

Ph. M. H.
Fig. 638. — Ile-Bouchard (Indre-et-Loire).

Décrire les innombrables variétés de figures ou d'histoires qu'on rencontre sur les chapiteaux romans est chose presque impossible, et il faudrait pour les expliquer un véritable traité d'iconographie chrétienne. Qu'il me suffise, à titre d'exemples, d'indiquer quelques-uns des sujets les plus en vogue. Le Nouveau Testament, comme de juste, est une mine inépuisable, et l'on peut voir la Nativité représentée au cloître d'Arles; l'Adoration des Bergers, au cloître de Moissac; l'Adoration des Mages, au cloître d'Aix; la Fuite en Égypte, à Saint-Lazare d'Autun; la Circoncision, à l'Ile-Bouchard (fig. 638); la Tentation du Christ, à Autun; la Résurrection de Lazare, à Moissac;

l'Enfant prodigue, à Moissac et à Vézelay. Puis viennent les principaux épisodes de la Passion : l'Entrée du Christ à Jérusalem, à l'Ile-Bourchard ; la Sainte Cène, l'Arrestation du Christ et la Flagellation, à Saint-Nectaire (fig. 639) ; la Crucifixion, à Rivières et à Saint-Sever ; les soldats gardant le corps du Christ, les Saintes femmes au Tombeau, à Mozat ; l'Ascension, à Vézelay ; enfin la Mort de la Vierge à Fontevrault (fig. 640), où la scène est traitée avec tant d'ampleur que deux chapiteaux ne suffisent point à la contenir et qu'elle se poursuit sous forme de large frise à l'imposte du dosseret contre lequel les colonnes sont appliquées.

Fig. 639. — Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).

L'Ancien Testament est aussi une source féconde, et nombreux sont les emprunts à la Genèse, au Deutéronome, à l'histoire de David et de Salomon. Ainsi nous trouvons : à Saint-Martin d'Ainay, le premier péché, Adam et Ève chassés du Paradis terrestre ; à la Grande Sauve, le Sacrifice d'Abraham (fig. 641) ; à Moissac, l'histoire de Caïn et Abel, et les trois Hébreux dans la fournaise ; à Vézelay encore, le Veau d'or et Moïse brisant les tables de la loi (fig. 643) ; à Saint-Porchaire de Poitiers, Daniel dans la

Ph. M. H.

Fig. 640. — Fontevrault (Maine-et-Loire).

fosse aux lions ; au cloître de Saint-Sernin de Toulouse, l'histoire de Job ; à Avignon, Samson et Dalila, et Samson renversant les colonnes du Temple (fig. 642). Puis vient l'histoire des Saints, celle de la Vierge en première ligne, des évangélistes, de saint Martin, de saint Benoît, et de beaucoup de saints moins illustres dont la popularité reste cantonnée dans certaines régions. Ajoutons à cela le Jugement

dernier souvent symbolisé comme à Saint-Eutrope de Saintes par le Pèsement des âmes, et les nombreuses scènes ou l'image du démon évoque le souvenir des peines éternelles, comme à Autun (fig. 645) ou à Vézelay (fig. 647); celles qui nous montrent les châtiments réservés aux avares, aux usuriers, aux impudiques,

Fig. 641. — La Grande Sauve (Gironde). Le Sacrifice d'Abraham.

Labande ph.

Fig. 642. — Avignon. Chapiteau provenant du cloître de Notre-Dame-des-Doms.

Fig. 643. — Vézelay. Chapiteau de la nef. Le Veau d'or.

Fig. 644. — Clermont. Notre-Dame-du-Port. Combat des Vertus et des Vices.

enfin le combat des Vertus et des Vices, dont les églises d'Auvergne, Notre-Dame-du-Port en particulier (fig. 644), offrent de bons exemples, et nous aurons

Fig. 645. — Vézelay. Chapiteau de la nef, d'après A. de Baudot.

Neurdein ph.
Fig. 646. — Vézelay. Chapiteau de la nef.

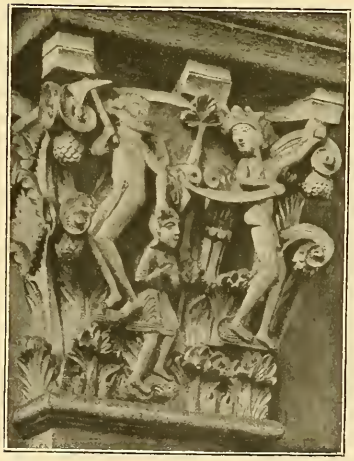

Ph. M. H.
Fig. 647. — Autun. Église Saint-Lazare. Chapiteau de la nef.

une faible idée des principaux thèmes qui se déroulent sur les chapiteaux historiés de l'époque romane.

L'aspect décoratif de beaucoup de chapiteaux est encore relevé par les ornements dont on a couvert le tailloir. Dans bien des cas, en effet, on ne s'est pas contenté d'orner de quelques lignes de moulures la tablette chanfrenée qui forme le couronnement habituel du chapiteau roman ; on l'a couverte de sculptures qui consistent le plus souvent en menus motifs comme des écailles, des damiers (fig. 640), des dents de scie, de petits chevrons (fig. 624), des rosaces de divers genres (fig. 622), des feuillages (fig. 638, 646), principalement sous forme de rinceaux (fig. 623, 632, 641).

Les tailloirs peuvent même être ornés d'animaux, et de figures d'hommes ou d'anges. Ce sont naturellement les provinces que j'ai déjà citées comme ayant possédé une brillante école de sculpture, qui nous fournissent les plus nombreux et les plus beaux spécimens de ces tailloirs ornés. Les églises de l'Angoumois, de la Bourgogne, du Midi en offrent des exemples d'une extrême variété. Ainsi à Vézelay (fig. 643, 646), à Saint-Sernin de Toulouse, les motifs changent pour ainsi dire à chaque pilier.

Ce sont particulièrement les colonnettes des portails et des cloîtres qui ont reçu ce complément de décoration. Ce sont elles également dont les fûts sont souvent enrichis d'ornements qui en garnissent toute la surface. L'idée n'était pas nouvelle, car dès le début de l'architecture chrétienne, à côté des colonnes couvertes de cannelures verticales ou en spirale, si communes à la fin de l'Empire romain, on en trouve qui sont chargées de pampres ou de rinceaux de feuillage. Les Carolingiens également ont connu ce genre de décoration, mais jamais il ne fut poussé plus loin qu'au XII^e siècle, et jamais il ne donna naissance à des motifs plus variés. Ce sont des entrelacs, des chevrons, des écailles, des frettes, de petites fleurs à quatre pétales, des alvéoles, enfin des rinceaux de feuillages mélangés souvent à de gracieuses figurines. Les fûts ainsi ornés sont presque toujours de médiocre dimension ; aussi en dehors des portails et des cloîtres, n'en rencontre-t-on guère que le long des jambages de certaines fenêtres, de préférence celles de l'abside ou de la façade. Il est rare, sauf dans l'école anglo-normande, qu'on ait songé à décorer les gros fûts de la nef, et en ce cas l'ornement le plus ordinaire consiste en cannelures dessinant des spirales, des losanges ou des chevrons plus ou moins espacés (fig. 517). L'emploi des cannelures verticales, surtout pour la décoration des pilastres, est un des traits marquants de l'école bourguignonne.

La base des colonnes est presque toujours formée d'un anneau de moulures (fig. 633). Sauf en Normandie où certains profils très rudimentaires prévalurent jusqu'à la fin du XI^e siècle, le modèle dont on s'inspire partout est la base attique dont les éléments essentiels sont deux tores séparés par une doucine bordée de deux petits filets. Le profil des bases, très lourd et camard jusqu'au XII^e siècle, s'affine à cette époque et devient d'une grande élégance. Des pattes ou des griffes formées par une feuille, un petit objet, un petit animal au corps allongé garnissent souvent les vides existant entre la base et les quatre angles du socle (fig. 633). Certaines de ces griffes sont exécutées avec un soin extrême.

Parfois, comme à Saint-Sever (fig. 600), on a fait des bases en forme de chapiteau renversé, mais cette mode qui existait déjà sous les Carolingiens ne paraît pas avoir jamais pris un grand développement. Souvent au XI^e siècle on a cherché à faire des bases plus ornées en remplaçant la doucine ou la gorge qui sépare les deux tores par un large bandeau orné de dents de scie, de grosses perles, d'entrelacs, de rosaces, de rinceaux, de têtes humaines, etc. C'est particulièrement en

Auvergne [1] et dans les parties du Limousin et du Rouergue qui confinent à cette province, qu'on rencontre ces bases. Il est rare qu'elles soient d'un heureux effet. D'autres modèles plus élégants se rencontrent parfois en Saintonge, en Bourgogne et dans une partie du Sud-Ouest, mais sauf dans quelques portails, il est rare que ces bases très ornées méritent de retenir l'attention.

1. Voir les exemples recueillis par M. de Rochemonteix dans le Cantal, à Saignes, Bragéac, Ydes, etc. (*Les églises romanes de la Haute-Auvergne*, fig. 45, 46 et 50).

# CHAPITRE XIX

## LA SCULPTURE ROMANE

LA SCULPTURE DANS LE MIDI, DANS LE CENTRE, EN PROVENCE, EN AUVERGNE, EN POITOU ET EN SAINTONGE, EN BOURGOGNE ET DANS L'ILE-DE-FRANCE.

Au moment où commencent à se manifester les premiers symptômes de la renaissance romane, la sculpture proprement dite, c'est-à-dire l'art de représenter les figures animées en ronde bosse ou en bas-relief, était tombé à un degré de décadence et de barbarie à peine imaginable. Même dans le Midi où avait fleuri, au IVe siècle, une école de sculpteurs habiles à couvrir les parois des sarcophages chrétiens de figures du Christ et des Apôtres, dignes d'être mises en parallèle avec les œuvres similaires des marbriers italiens, l'art de la sculpture avait à peu près disparu, et du VIe au XIe siècle on est en peine pour en découvrir la moindre manifestation. L'impulsion imprimée par Charlemagne à tous les arts a-t-elle produit quelque effet sur la sculpture ? il nous est impossible d'en juger aujourd'hui, car les monuments qui ont pu exister ont disparu. Leur disparition a même été si complète que certains auteurs mal informés ont pu contester qu'on ait tenté de faire, avant le XIe siècle, des représentations figurées.

Mais c'est là une assertion empreinte d'une singulière exagération. La vérité est que l'art de la sculpture n'a jamais été complètement abandonné. Il y avait au IXe et au Xe siècle des artistes qui s'efforçaient de reproduire la figure humaine et qui s'appliquaient à composer des scènes à plusieurs personnages. C'est surtout dans les chapiteaux que se concentrèrent pendant longtemps les tentatives de ce genre, et nous avons vu qu'à l'époque carolingienne on a su faire des chapiteaux à figures conçues dans les mêmes données que les chapiteaux romans [1]. Dès la même époque on a certainement commencé à faire des bas-reliefs servant à la décoration des églises ou à l'édification des fidèles. Ainsi nous savons par des témoignages dignes de foi que l'archevêque Ebbon avait, vers 820, fait sculpter sur la façade de la cathédrale de Reims les images de l'empereur Louis le Pieux et du pape Étienne IV [2]. Mais que valaient ces sculptures ? Nous l'ignorons complètement. J'ai dit plus haut les raisons qui nous obligent à ne parler de la sculpture

1. Voir ci-dessus, p. 196.

2. Flodoard, *Hist. Remensis*, l. II, c. 19.

carolingienne qu'avec une grande réserve, mais je dois reconnaître qu'on est assez fondé à l'apprécier sans indulgence quand on voit l'extrême barbarie de toutes les figures que l'on est autorisé à faire remonter à cette époque. L'église Saint-Paul-les-Dax en a conservé de fort curieuses qui forment une sorte de large frise au pourtour de son abside (fig. 365). Elles remontent probablement au xe siècle et représentent la Trinité, la Sainte Cène, le Baiser de Judas (fig. 187), la Crucifixion (fig. 188), les Saintes Femmes au tombeau, etc. Ce sont des œuvres grossières et sans relief, d'un dessin malhabile et d'une exécution enfantine. Les sculptures qu'on peut attribuer à la première moitié du xie siècle marquent en général peu de progrès sur celles-là. Aussi n'est-il pas étonnant que les siècles postérieurs se soient peu intéressés à la conservation d'œuvres aussi imparfaites, et que les fragments qui nous en restent se présentent presque toujours sous la forme de débris, réemployés plus tard comme matériaux de construction, ou encastrés au hasard dans des maçonneries de date moins ancienne. Tels sont les morceaux qu'on voit au porche de Saint-Benoît-sur-Loire, au transept de Beaulieu-les-Loches, au portail de Marcillac en Quercy, à l'abside et au chœur de Selles-sur-Cher (fig. 648), etc. Les textes, à défaut de ces restes mutilés, prouveraient que, dès le début du xie siècle, la sculpture à figures était cultivée sur une assez vaste échelle. Néanmoins il n'est pas douteux que la sculpture monumentale ne soit restée, jusqu'à l'avènement de Philippe Ier, fort en retard sur les autres arts, et qu'au xiie siècle encore, dans certaines provinces comme la Normandie [1], où l'on savait bâtir de grands et remarquables édifices, on ignorait presque complètement l'art de représenter en bas-relief l'homme ou les animaux. Il faut donc se garder de vieillir à l'excès, comme trop d'archéologues sont enclins à le faire, toutes les œuvres d'une exécution grossière.

Ph. M. H.

Fig. 648. — Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher). Bas-reliefs réemployés dans les murs.

1. Les recherches de M. Prior (*The Architectural Review*, 1902) donnent à penser que les églises anglo-normandes étaient mieux partagées à cet égard que celles de la Normandie.

Les régions où la sculpture a pris le plus de développement au XII^e siècle sont la Bourgogne, le Poitou et la Saintonge, le bassin de la Garonne, la Provence et l'Ile-de-France.

Nombreuses sont encore dans ces régions les œuvres que l'on peut attribuer à l'époque romane ; malheureusement, à part une ou deux, elles ne sont point datées, et les conclusions contradictoires des archéologues qui en ont parlé montrent assez la difficulté qu'il y a, non seulement à les classer chronologiquement, mais même à établir un ordre de priorité entre les diverses écoles dont elles relèvent. Les chances d'erreur sont ici beaucoup plus grandes que pour les œuvres d'architecture, car l'apparence archaïque d'une sculpture est loin d'être toujours un signe d'ancienneté. Elle tient souvent au tempérament de l'artiste, aux modèles dont il s'est inspiré, et plus que tout aux matériaux dont il s'est servi. Ce dernier élément est d'une grande importance. En un temps où le mauvais état des routes ne permettait guère les charrois à grande distance, les sculpteurs devaient presque toujours utiliser la pierre du pays, et leurs œuvres se ressentaient forcément des facilités plus ou moins grandes qu'elle offrait au travail du ciseau. Un dessin sec et dénué de souplesse, un relief peu accentué n'a pas la même signification s'il s'agit de figures taillées dans du marbre des Pyrénées ou dans un calcaire tendre du Poitou ou de la Saintonge, et l'on s'exposerait à de graves erreurs si l'on voulait dater les rudes sculptures des pays granitiques en les comparant à celles des provinces où l'on disposait de pierres d'une dureté moins grande ou d'un grain moins grossier.

Il faudrait de longs développements pour discuter les délicates questions que soulève l'étude de la sculpture romane ; je ne puis que les indiquer sommairement, et l'on m'excusera si, en énumérant les monuments les plus typiques de nos diverses écoles, je m'attache moins à en discuter la chronologie qu'à en faire ressortir les caractères essentiels.

L'opinion générale est que la sculpture s'est plus promptement développée dans les provinces comprises entre les Pyrénées et la Loire que dans celles qui se trouvent au nord de ce fleuve. A en juger par les monuments existant aujourd'hui, cette opinion paraît fondée ; c'est, en tout cas, dans le Midi qu'il faut aller chercher les plus anciennes sculptures à date certaine que nous possédions.

La première en date orne le linteau de la porte d'entrée de l'église de Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales). Elle remonte à la vingt-quatrième année du règne du roi Robert, c'est-à-dire à l'an 1020. Elle représente le Christ assis dans une gloire soutenue par deux anges, dans l'attitude que l'on désignait au moyen âge sous le nom de Dieu de Majesté (fig. 649). De chaque côté, sont trois apôtres sous de petites arcades. La sculpture a peu de relief : les deux anges sont contournés d'une façon ridicule, les apôtres ont l'aspect de véritables magots ; ils sont si mal dessinés qu'on ne sait même pas s'ils sont assis ou debout. Le morceau n'en est pas moins d'un grand intérêt, car c'est peut-être aujourd'hui la plus ancienne œuvre française entièrement conçue dans la donnée romane. L'église de

Saint-André-de-Sorède possède un linteau qui offre une grande analogie de style avec celui de Saint-Genis. On peut en rapprocher encore l'intéressante croix de façade de l'église d'Arles-sur-Tech (fig. 650). Mais je me garderai bien d'affirmer que ces

J. Brutails ph.

Fig. 649. — Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales). Linteau de la porte.

trois morceaux soient contemporains. Car, s'il est certain que l'art de la sculpture fut cultivé de bonne heure dans cette partie du Midi, les autres spécimens de cet art qui se sont conservés en Roussillon prouvent qu'il s'y développa lentement, sans doute à cause de la dureté de la pierre qu'on y employait. C'est ce qu'on peut conclure des curieuses figures d'apôtres conservées à Saint-Michel de Cuxa, des tympans de Saint-Féliu-d'Amont [1] et de Corneilla-de-Conflent, des lourdes figures du Christ et des apôtres provenant d'une ancienne porte et encastrées aujourd'hui dans les murs de Saint-Jean-le-Vieux à Perpignan [2], et plus encore des curieux monuments funéraires de Guillaume Jordan († 1186) [3], de F. de Soler († 1203), et d'un évêque inconnu, conservés dans le cloître d'Elne [4]. Tous ces monuments, en effet, quelles que soient leurs différences de style, ont une même apparence archaïque qui pourrait tromper si plusieurs d'entre eux n'étaient accompagnés d'inscriptions qui en font connaître la date tardive.

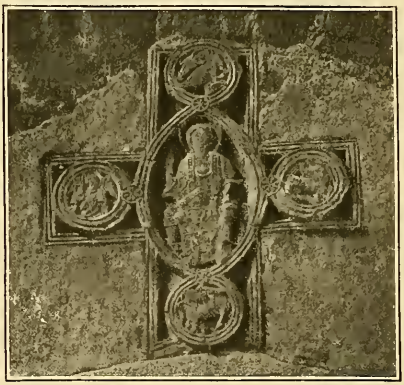

Ph. M. H.

Fig. 650. — Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales). Croix de façade.

L'école de sculpture dont nous venons de constater l'existence dès le XIe siècle,

1. Brutails, *L'art religios en el Rossello*, pl. 7.
2. *Ibid.*, pl. 24.
3. *Ibid.*, pl. 45.
4. *Ibid.*, fig. 41 et 42.

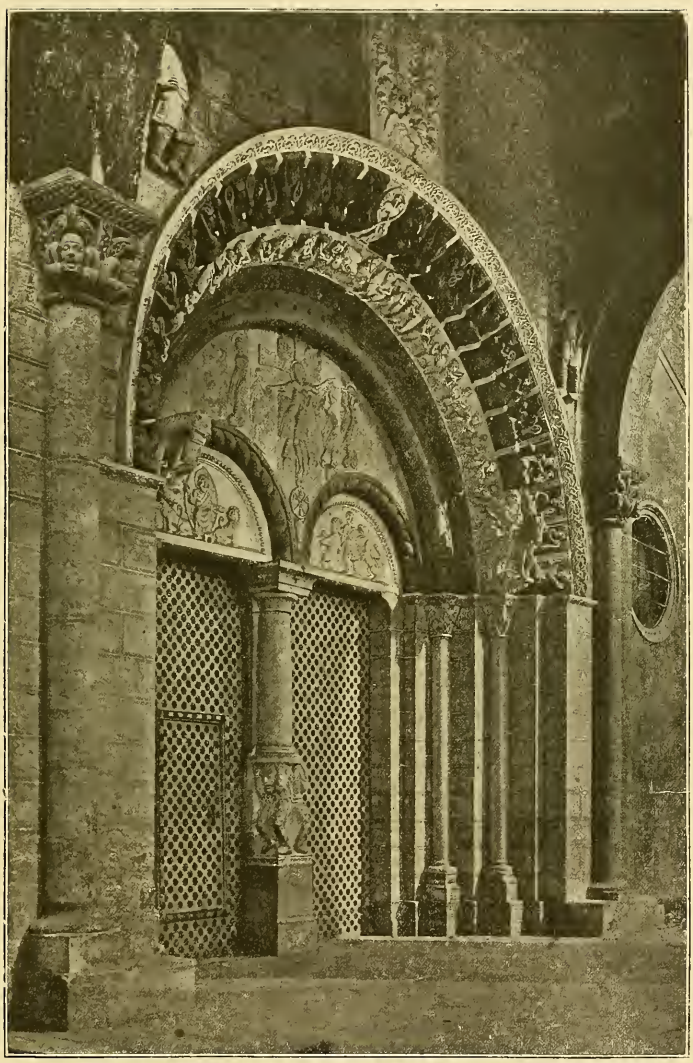

Ph. M. H.

Fig. 651. — Oloron. Porte de l'église Notre-Dame.

à l'une des extrémités des Pyrénées, paraît avoir travaillé tout le long de la chaîne pendant toute l'époque romane. On lui doit les tympans de Saint-Bertrand de Comminges, de Valcabrère et de Saint-Aventin dans la Haute-Garonne, de Notre-Dame d'Oloron (fig. 651), de Mimizan (Landes) et de Morlaas (Basses-Pyrénées), qui se font tous remarquer par le même faire sec et archaïque, quoique aucun d'eux ne soit antérieur au second et même au troisième quart du XIIe siècle. Cela est particulièrement vrai du portail de Valcabrère, dont les colonnes flanquées de grandes statues sont probablement une imitation des colonnes du même genre qui ornent les portails de la cathédrale de Chartres et de beaucoup d'autres églises du Nord à la fin du XIIe siècle ; c'est non moins vrai de la jolie porte de Sauveterre de Béarn, dont le tympan est porté par deux arcs sans piédroit intermédiaire [1], disposition ingénieuse et savante que devait avoir également la porte du Vieux-Saint-Jean à Perpignan, dont j'ai signalé plus haut les lourdes sculptures.

Ern. Rupin ph.
Fig. 652. — Cloître de Moissac. L'abbé Durand.

Toulouse était sans doute le principal centre de cette école, et on y conserve, ainsi qu'à Moissac, quelques-uns des bas-reliefs les plus intéressants qu'elle ait produits.

Ceux de Moissac sont particulièrement curieux, car on en connaît la date. Ce sont de grands panneaux encastrés dans les maîtresses piles du cloître et sur lesquels sont figurés les douze apôtres et l'évêque de Toulouse Durand (fig. 652), qui fut abbé de Moissac et mourut en 1072 ou 1073 [2]. Une belle inscription, gravée sur une plaque de marbre de même nature et de même dimension que ces panneaux, nous apprend que la restauration du cloître à laquelle ces figures appartiennent fut l'œuvre de l'abbé Anquetil et qu'elle fut exécutée en 1106.

Au pourtour du chœur de l'église Saint-Sernin de Toulouse sont encastrés trois bas-reliefs en marbre représentant le Dieu de Majesté (fig. 653), et deux chérubins (fig. 654). Ils offrent une parenté évidente avec les apôtres du cloître de Moissac, mais, contrairement à l'opinion commune, je les crois de date moins ancienne. Le style, en effet, en est meilleur, le dessin plus souple, le relief plus marqué, et, détail auquel personne n'a pris garde, les inscriptions qui les accompagnent ont tous les caractères paléographiques du XIIe siècle, tandis que celles qui accompagnent les figures de Moissac ont encore le style épigraphique du XIe.

1. *Mém. Soc. des Antiq. de Fr.*, t. LXIV, pl. 10.
2. Toutes les sculptures de Moissac ont été reproduites dans l'ouvrage d'E. Rupin, *L'abbaye et les cloîtres de Moissac* (Paris, 1897, gr. in-4.)

Plus jeune ou du moins d'un art plus avancé est le beau tympan de la porte latérale de Saint-Sernin, représentant l'Ascension (fig. 655). Les figures y sont groupées en deux séries : sur le tympan proprement dit, le Christ entouré d'anges et prêt à s'élever dans les cieux ; sur le linteau, les apôtres entourant la Vierge et levant la tête pour contempler la scène qui se passe au-dessus d'eux. Les attitudes sont gauches, l'exécution maladroite, mais elle dénote une recherche du

Album du Midi

Fig. 653. — Toulouse. Saint-Sernin. Dieu de Majesté.

Album du Midi

Fig. 654. — Toulouse. Saint-Sernin. Figure de chérubin.

mouvement et de l'expression bien rare dans les œuvres antérieures. Plus remarquables encore sont les deux grandes figures d'apôtres qui sont encastrées dans le mur, de part et d'autre de ce tympan. Leur relief plus accentué, leurs proportions meilleures, la souplesse du travail montrent suffisamment qu'elles n'appartiennent pas à la décoration primitive de la porte, et qu'elles proviennent sans doute de quelque autre porte moins ancienne ou du cloître démoli sous la Révolution et qui constituait, avec ceux de la cathédrale et de la Daurade, un des plus beaux ensembles de sculpture que le Midi ait possédés.

On ne peut se consoler de la destruction de ces admirables cloîtres quand on étudie les quelques épaves qui en restent et qu'a recueillies le musée de Toulouse. Ce sont en première ligne des chapiteaux à personnages comparables à ce que le XIIe siècle a produit de meilleur en ce genre, puis une série de grandes figures aussi intéressantes au point de vue iconographique que pour l'histoire du

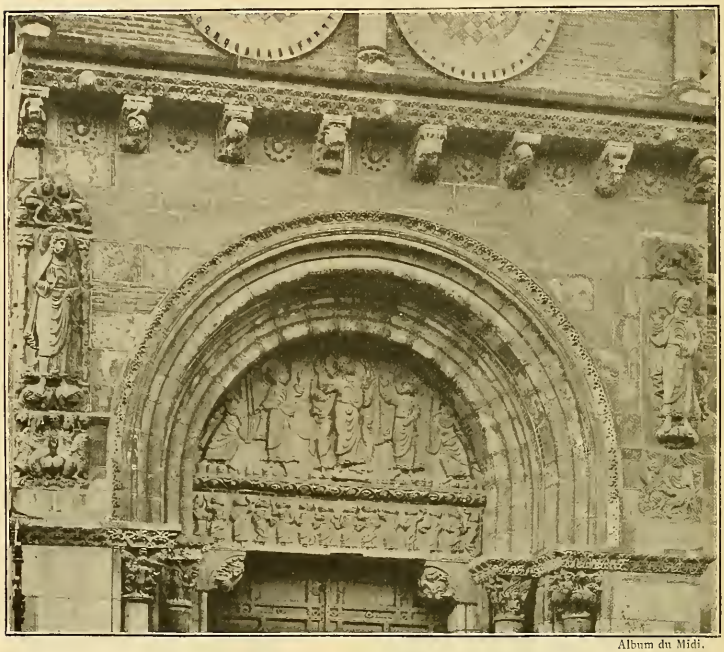

Album du Midi.

Fig. 655. — Toulouse. Saint-Sernin. Tympan de la porte latérale sud.

développement de la sculpture romane. Citons dans le nombre deux figures de femme tenant sur leurs genoux deux des signes du zodiaque, le lion et le bélier (fig. 656); une Annonciation d'un très beau caractère, mais dans laquelle l'influence de l'art byzantin est plus sensible que dans aucun monument de la même école [1]; citons surtout la magnifique suite d'apôtres qui flanquait une des portes du cloître de Saint-Étienne (fig. 657) et dont l'auteur s'est fait connaître. Il s'appelait Gilabertus et devait travailler à une époque du XIIe siècle plus avancée qu'on ne le

1. Cette influence est particulièrement marquée dans la figure de la Vierge. Son attitude, la façon dont sont dessinés les plis de ses vêtements, dont est posé le voile qui lui couvre la tête, tout fait songer aux ivoires byzantins. Voir André Michel, *Histoire de l'art*, t. I, p. 627, fig. 347.

croit généralement, car ces apôtres ont une variété d'attitudes, une liberté de mouvements, une souplesse qui font complètement défaut à la plupart des figures que j'ai énumérées jusqu'ici.

L'église abbatiale de Moissac n'est pas seulement célèbre par le beau cloître dont

Graillot ph.

Fig. 656. — Toulouse. Musée. Figures provenant de Saint-Sernin.

je signalais tout à l'heure les curieuses sculptures ; elle possède aussi un grand portail sculpté (fig. 658) que l'on range à juste titre parmi les plus remarquables productions de la sculpture romane dans le midi de la France. Au-dessus d'un linteau couvert de superbes rosaces et qui semble provenir de quelque monument antique [1] se développe un vaste tympan sur lequel un ciseau naïf encore et maladroit, mais singulièrement expressif, a su grouper une composition d'une imposante gran-

1. On peut voir au musée de Cahors une grande pièce de marbre d'un dessin identique, et qui a été trouvée sur l'emplacement d'une ville romaine.

deur. C'est le Jugement dernier. Au centre, un Christ de grande taille entouré des symboles des quatre évangélistes et de deux anges aux formes démesurées. Au-dessous de lui et à ses côtés, les vieillards de l'Apocalypse assis, la tête levée ou tournée vers le Souverain Juge avec des différences dans les physionomies tout à fait remarquables. Ce tympan est soulagé en son milieu par un trumeau couvert d'un pittoresque enchevêtrement d'animaux, et dans ses piédroits sont encastrés deux

Graillot ph.

Fig. 657. — Toulouse. Musée. Groupe d'apôtres provenant de Saint-Étienne.

longues figures d'apôtres. Il est abrité par un porche très saillant dont les montants sont couverts de grandes figures représentant l'Avarice et la Luxure, l'Annonciation et la Visitation, et de petits bas-reliefs représentant la mort du Mauvais riche, l'Adoration des Mages et la Fuite en Égypte.

On est mal fixé sur l'âge véritable de ce célèbre morceau. Une chronique locale en fait honneur à l'abbé Anquetil qui mourut vers 1115, mais elle est de trop basse époque pour que son témoignage ait grande valeur, et la tradition qu'elle a recueillie ne repose sans doute que sur une fausse interprétation de l'inscription du cloître que j'ai rappelée plus haut. M. André Michel suppose avec vraisem-

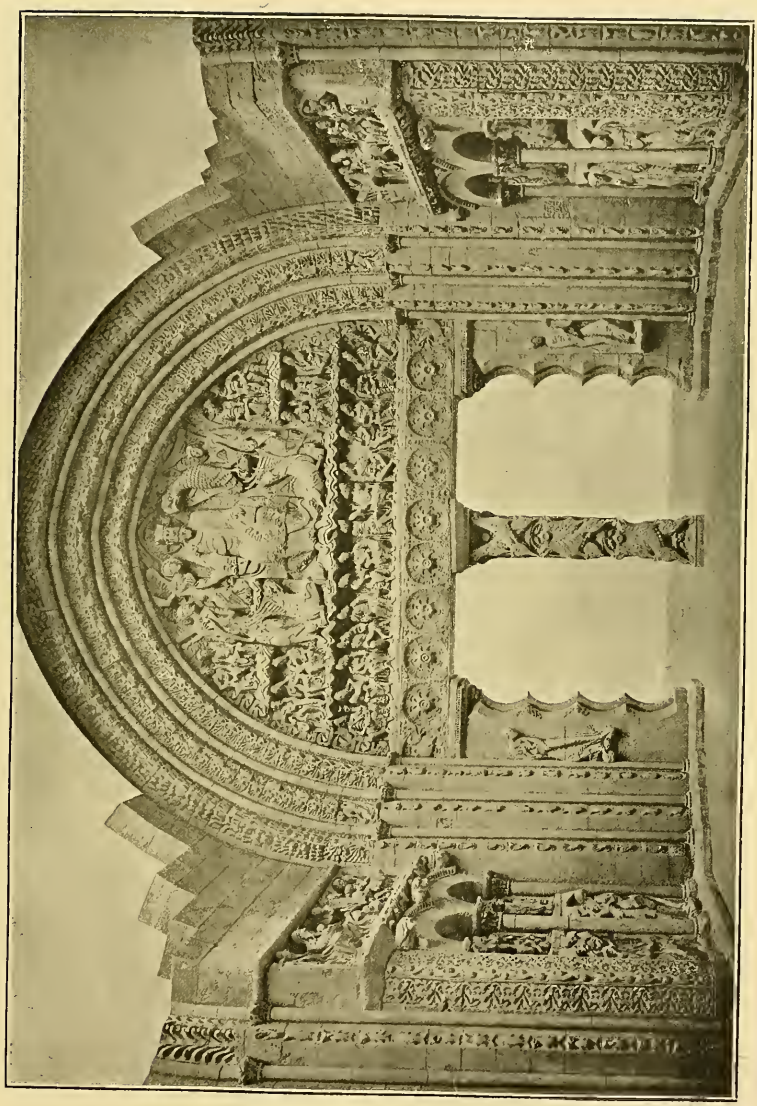

Neurdein ph.

Fig. 658. — Moissac (Tarn-et-Garonne). Porte principale.

blance que ce tympan est contemporain de l'abbé Roger qui mourut vers 1135, et dont la statue se voit juchée sur une colonne appliquée à l'extérieur du porche. Notons seulement que cette statue dénote un autre faire que les figures du tympan; elle rappelle davantage les bas-reliefs, sûrement moins anciens, qui garnissent les montants du porche et qui fournissent un assez bon argument à l'appui de la tradition, assez mal établie d'ailleurs, qui veut que le portail de Moissac ait été primitivement sur la façade occidentale de l'église et qu'on l'ait transporté pierre à pierre à sa place actuelle quand on songea à fortifier le monument dans la seconde moitié du XII^e siècle.

On est d'accord pour attribuer ce magnifique ensemble à l'école de sculpture de Toulouse. Il est à noter cependant qu'il diffère par maintes particularités de toutes les œuvres similaires dues à cette école et qu'au contraire, en remontant vers le centre de la France, on trouve plusieurs autres portails avec lesquels il présente un air de famille incontestable.

Un des plus remarquables est celui de Beaulieu en Limousin (fig. 659). Il représente également le Jugement dernier, mais avec d'assez notables variantes ; ainsi les vingt-quatre vieillards sont remplacés par les douze apôtres, et ceux-ci, au lieu d'être rangés comme à Moissac, sont disposés irrégulièrement au hasard des vides disponibles entre la figure du Souverain Juge et celles des morts qui sortent du tombeau. Aux symboles des évangélistes, l'auteur du portail de Beaulieu a substitué des anges tenant la croix ou sonnant la trompette du Jugement. L'élégant linteau de Moissac est remplacé par deux frises couvertes d'animaux fantastiques. Derrière l'une d'elles apparaît une suite de rosaces, tellement analogues à celles du linteau de Moissac qu'elles suffiraient sans autre preuve à montrer la proche parenté qui unit ces deux portails. Cette parenté se manifeste encore dans la forme du porche voûté qui protège le tympan et dont les montants sont également garnis de bas-reliefs.

L'aspect étrange de la figure du Christ, la bizarrerie des animaux qui couvrent le linteau, la rudesse et la gaucherie de certaines figures ont souvent fait vieillir ce portail plus que de raison; on a voulu parfois en faire une œuvre antérieure au portail de Moissac ; c'est, je crois, une erreur. N'aurait-on pas l'imitation flagrante des rosaces de Moissac, le style des figures suffirait à le prouver. Elles sont très supérieures, comme élégance et comme finesse, à celles des vieillards de l'Apocalypse et font déjà prévoir les charmantes figures dont fut décoré plus tard le portail de la cathédrale de Cahors.

Les sculptures de Beaulieu ne sont point une exception dans la région. Il y a eu des œuvres analogues dans maintes localités, ainsi en Limousin, à Brive [1], la Graulière [2], Saint-Chamant; dans la partie de l'Auvergne qui avoisine cette province,

1. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. de Brive*, t. I, p. 235.

2. R. Fage, *Bulletin monumental*, t. LXXIII, p. 82, pl.

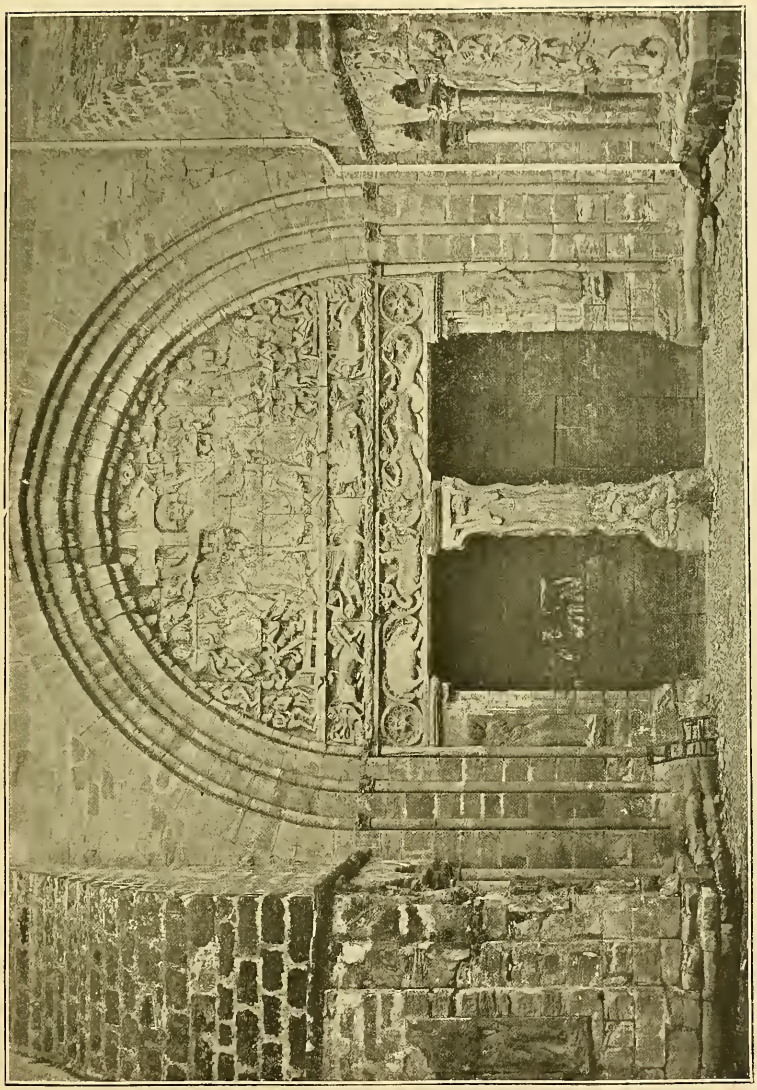

Ph. M. H.

Fig. 659. — Beaulieu (Corrèze). Porte latérale.

à Mauriac, où l'on admire un tympan de petite dimension (fig. 660) représentant l'Ascension ; à Ydes, où il a existé un portail précédé [1] d'un porche du même type que celui de Beaulieu ; dans le Rouergue, où la célèbre abbaye de Conques nous montre un superbe Jugement dernier (fig. 661) dans lequel les influences auvergnates se confondent avec celles de l'école de Moissac ; enfin dans le Quercy, où l'on peut admirer les restes malheureusement incomplets de l'ancien portail de Souillac [2], un charmant petit tympan à Carennac (fig. 662), et le magni-

Ph. M. H.

Fig. 660. — Mauriac (Cantal). Tympan de la porte principale.

fique portail de la cathédrale de Cahors [3]. Ce dernier, qui représente l'Ascension du Christ, est une des œuvres les plus fines et les plus élégantes de la série, mais il appartient à une époque relativement tardive, et je suis persuadé qu'il n'est pas antérieur aux belles œuvres que le commencement du règne de Philippe-Auguste vit éclore dans le bassin de la Seine et avec lesquels il présente plus d'une analogie.

L'influence de l'école de Toulouse s'est étendue vers l'Est jusqu'aux confins de la Provence. Cette région, qui a vu se former à l'époque romane une école d'architecture nettement caractérisée, a également donné naissance à une école de sculpture dont il nous reste quelques œuvres remarquables. On les a généralement beaucoup trop vieillies, surtout celles qu'on admire à Arles ou à Saint-Gilles et

1. Rochemonteix, *Églises romanes de la Hte-Auvergne*, p. 462, fig. 305.
2. Vitry et Brière, *Docum. de sculpt.*, pl. VIII, fig. 2, ou mieux dans A. Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 621, fig. 342.
3. *Ibid.*, pl. IX, fig. 1.

Ph. M. H.

Fig. 661. — Conques (Aveyron). Porte principale.

qui ont valu à cette école la réputation dont elle jouit. En réalité la sculpture provençale n'a vraiment pris son essor que depuis le milieu du XII^e siècle, et certains morceaux qui ne peuvent être de beaucoup antérieurs à cette date, comme les bas-

Neurdein ph.

Fig. 662. — Carennac (Lot). Porte principale.

reliefs de la façade de Saint-Gabriel (fig. 663) près de Tarascon, sont encore empreints d'une lourdeur et d'une maladresse extrêmes. Meilleures sont les figurines qui ornent la façade de la cathédrale de Nimes et la grande statue de Vierge qui existait jadis dans une des églises de Beaucaire et qui n'est plus aujourd'hui qu'une épave

mutilée [1]. Cette même ville de Beaucaire possède une longue frise qui mérite également l'attention ; elle devait être encastrée dans la façade de l'église Notre-Dame, à une place analogue à celle qu'occupent à la cathédrale de Nimes les bas-reliefs que je viens de citer. L'église Notre-Dame de Beaucaire fut totalement reconstruite en 1754, et on transporta les restes de cette frise dans le mur oriental du nouvel édifice

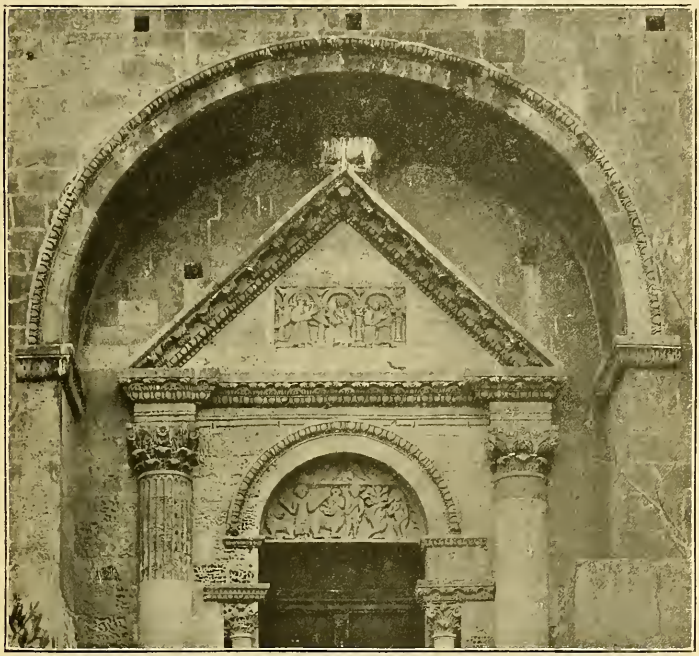

Ph. M. H.

Fig. 663. — Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). Partie de la façade.

à une hauteur qui les rend difficiles à voir et à photographier. Il en existe heureusement des moulages dans la collection Didelot, que possède aujourd'hui l'Université de Montpellier, et M. Joubin, professeur d'archéologie à cette Université, en ayant fait exécuter des photographies, je puis mettre sous les yeux de mes lecteurs des gravures meilleures que celles que j'ai publiées jadis [2] ; elles représentent le Lavement des pieds (fig. 664), un fragment de la Cène (fig. 665) et de l'Arrestation du Christ au Jardin des Oliviers (fig. 666), le Baiser de Judas (fig. 667). Les autres morceaux conservés comprennent le Christ devant Caïphe,

1. *Études sur la sculp. française*, p. 125, fig. 32. 2. *Ibid.*, p. 119 et s.

la Flagellation, le Portement de Croix, les Saintes Femmes au tombeau et quelques autres morceaux intercalés à tort hors de leur place primitive. Ces sculptures ont peu souffert, les têtes sont à peu près intactes. Malheureusement elles sont peu expressives. Les figures sont courtes, presque trapues, le dessin des

Fig. 664. — Beaucaire. Notre-Dame. Le Lavement des pieds

Fig. 665. — Beaucaire. Notre-Dame. Fragment de la Cène.

Fig. 666. — Beaucaire. Notre-Dame. Les Juifs venant arrêter le Christ.

Fig. 667. — Beaucaire. Notre-Dame. Le Baiser de Judas.

draperies manque d'accent et de souplesse. La date de ce morceau est inconnue ; je l'ai placée vers le milieu du XII^e siècle, je ne pense pas m'être éloigné beaucoup de la vérité.

Quant au fameux portail et aux superbes bas-reliefs du cloître de Saint-Trophime d'Arles, j'ai démontré jadis que loin d'être antérieurs, comme on le

croyait, à toutes les sculptures qui ornent les portails de nos cathédrales du Nord, ce sont des œuvres de date très tardive, exécutées à la fin du règne de Louis VII,

Ph. M. H.

Fig. 668. — Arles. Saint-Trophime. Montant de gauche de la porte principale.

ou pendant les dix premières années du règne de Philippe-Auguste [1]. Elles ne sont point, d'ailleurs, d'un style très homogène. Celles du portail sont plus lourdes (fig. 668) et ont une parenté assez marquée avec certaines sculptures d'outre-

1. *Études sur la sculpt. franç.*, chap. 3 et 4.

monts, celles qui décorent la cathédrale de Modène, par exemple; au contraire, les bas-reliefs du cloître sont d'une grande élégance et rappellent bien davantage les autres morceaux de même date que le Midi possède encore, par exemple, les célèbres figures de la façade de Saint-Gilles. Remarquons seulement que les sculptures d'Arles semblent avoir subi beaucoup plus que la plupart des autres morceaux que je viens de citer l'influence de l'art romain. Elle est très sensible dans les proportions des personnages qui sont plus trapus que leurs contemporains de l'école de Toulouse; elle l'est aussi dans la façon de dessiner les draperies, de traiter les cheveux, en en creusant les boucles à l'aide du trépan. La célèbre façade de Saint-Gilles (fig. 443) dont les trois portes, malgré les mutilations qu'elles ont subies, forment encore le plus vaste ensemble de sculptures du XII^e siècle que le Midi possède, témoigne également de l'influence gallo-romaine. Mais ici elle se manifeste beaucoup plus dans l'ornementation et dans les parties accessoires que dans les grandes figures. Ces dernières ne sont pas toutes de la même main; les plus belles sont l'œuvre d'un sculpteur nommé Brunus; elles sont beaucoup plus élancées de forme que celles d'Arles, et se rapprochent davantage des œuvres toulousaines de la fin du XII^e siècle.

Ph. M. H.

Fig. 669. — Romans (Drôme). Église Saint-Barnard. Montant de gauche de la porte principale.

Brunus semble avoir travaillé ou avoir envoyé des élèves dans plusieurs villes de la vallée du Rhône. Ainsi on voit de chaque côté de la porte principale de Saint-Barnard à Romans (fig. 669), deux belles figures ressemblant beaucoup à celles qu'il a sculptées à Saint-Gilles. De même à Valence (fig. 670), on conserve les

restes d'un fort beau tympan avec son linteau ; or on y retrouve le même allongement des figures, le même vêtement de dessus s'arrêtant à mi-jambes, les mêmes draperies à petits plis parallèles, que l'on remarque aux statues de Romans ou dans les statues signées par Brunus à Saint-Gilles.

Ce n'est pas seulement dans le Midi, que l'influence de la sculpture romaine est assez sensible dans l'art du XII^e siècle. On est généralement d'accord pour la retrou-

Ph. M. H.

Fig. 670. — Valence (Drôme). Ancien tympan de la cathédrale.

ver également dans la plupart des œuvres des sculpteurs auvergnats. Leurs personnages sont, en effet, courts et ramassés comme ceux qui ornent les stèles funéraires de la fin de l'époque romaine ou les sarcophages chrétiens du IV^e siècle. Mais ce n'est point un caractère exclusif de l'école auvergnate, car s'il se rencontre dans la plupart des chapiteaux à figures qui sont une des gloires de cette école, dans les bas-reliefs qui ornent certaines portes comme celle de Mozat (fig. 671), ou de Meillers (fig. 672), et dans la scène du Lavement des pieds encastrée dans une maison de la place Saint-André, à Clermont, il se retrouve au même degré dans toutes les œuvres archaïques qui se sont conservées depuis le Languedoc jusqu'aux bords de la Loire. On en peut juger en comparant les deux tympans de la porte latérale de

Saint-Pons de Tomières [1], les lourdes figures provenant d'une porte très anciennement détruite de l'abbaye de Marcillac en Quercy, le beau tympan de Saint-Ursin

Ph. M. H.

Fig. 671. — Mozat (Puy-de-Dôme). Linteau de la porte principale.

à Bourges (fig. 673), et jusqu'aux bas-reliefs de l'abside de Selles-sur-Cher et aux très barbares figures encastrées dans la façade d'Azay-le-Rideau [2]. Ces exemples,

Ph. M. H.

Fig. 672. — Meillers (Allier). Porte principale.

pris au hasard, montrent que cette particularité était très générale, même dans les provinces où les traditions romaines avaient laissé le moins de traces. J'ajoute qu'au XII^e siècle les sculpteurs auvergnats se sont débarrassés peu à peu de cette

1. Sahuc, *L'art roman à Saint-Pons*, pl. A, fig. 1. 2. A. Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 613, fig. 333.

lourdeur et qu'on rencontre alors des morceaux de proportions beaucoup plus élégantes, tels que l'Adoration des Mages ou les grandes figures de la porte latérale de Notre-Dame-du-Port, à Clermont (fig. 674), et le joli tympan de Mauriac (fig. 660), etc....

On classe habituellement parmi les œuvres de style auvergnat le célèbre tympan de Conques, dont j'ai parlé plus haut; il relève, en réalité, de la même famille que les tympans de Moissac et de Beaulieu; toutefois l'influence auvergnate s'y fait sentir dans les proportions ramassées données aux figures et dans la forme pentagonale des linteaux. Ce dernier détail est très typique et la plupart des

Neurdein ph.

Fig. 673. — Bourges. Tympan de la porte de Saint-Ursin.

églises relevant de l'école de Clermont nous montrent des linteaux de cette forme. C'est là le plus souvent que se concentre toute la décoration. Le tympan et l'arc de décharge qui les surmontent en restent complètement dépourvus.

Je viens de signaler les proportions allongées des figures qui ornent le linteau de Notre-Dame-du-Port. Je serais assez porté à croire qu'elles sont dues à l'influence de l'école bourguignonne, car l'allongement des figures est un des caractères les plus habituels de la sculpture romane dans cette province. Cette hypothèse, il est vrai, se concilierait mal avec l'opinion courante qui veut que l'Auvergne ait devancé les autres provinces dans l'art de la sculpture, comme dans la formation de son école d'architecture. Mais ces deux propositions sont loin d'être démontrées. Il est, au contraire, bien certain qu'on a trop vieilli les beaux chapiteaux à personnages de Notre-Dame-du-Port, de Saint-Saturnin, de Saint-Nectaire, et qu'aucun des tym-

pans ou des linteaux sculptés qui se sont conservés dans quelques églises auvergnates n'est antérieur au XIIe siècle [1].

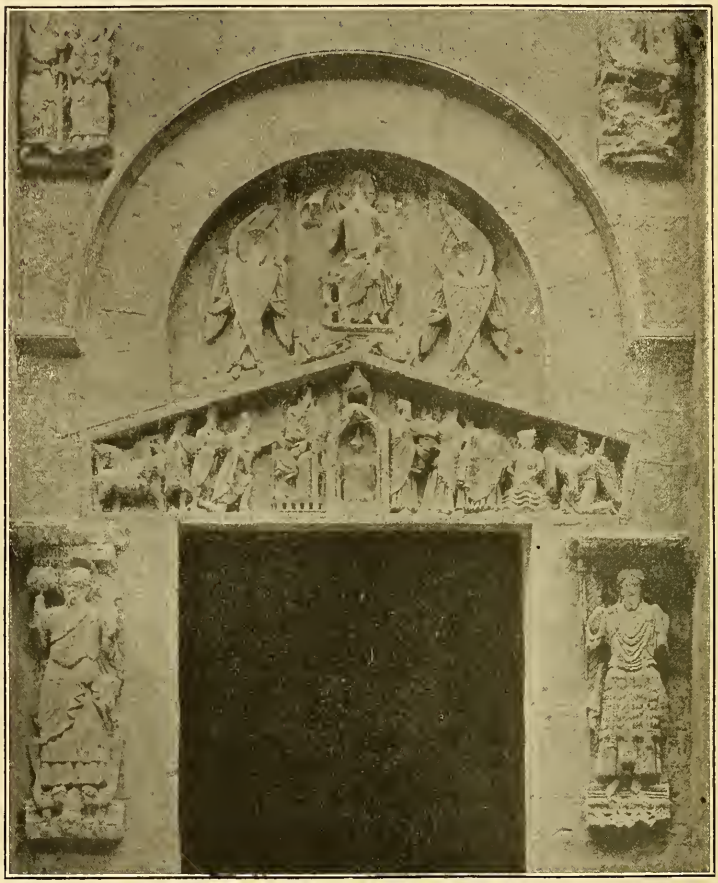

Fig. 674. — Clermont. Église Notre-Dame-du-Port. Porte latérale.

L'Ouest de la France a vu se développer, à l'époque romane, une école de sculp-

1. On peut, il est vrai, rattacher à l'école auvergnate le tympan de Rosiers-Côte-d'Aurec (Hte-Loire) qui paraît être du XIe siècle. Mais c'est une œuvre d'une grossièreté extraordinaire (voir N. Thiollier, *Archit. romane dans le dioc. du Puy*, pl. 109).

ture qui n'a peut-être point produit de figures aussi élégantes que l'école de Toulouse ou celle de Bourgogne, mais qui rivalise avec elles pour l'abondance de la décoration et la façon remarquable dont celle-ci s'associe aux formes de l'architecture. C'est en Poitou, en Angoumois, en Saintonge, que cette écolea jeté son plus vif éclat, mais son action s'est étendue des bords de la Loire jusqu'au voisinage des Pyrénées. On peut la reconnaître dans les vieilles sculptures qui ornent la façade de l'église d'Azay-le-Rideau, les bas-reliefs de l'abside de Selles-sur-Cher, le portail de Saint-Ours de Loches, les curieuses figurines

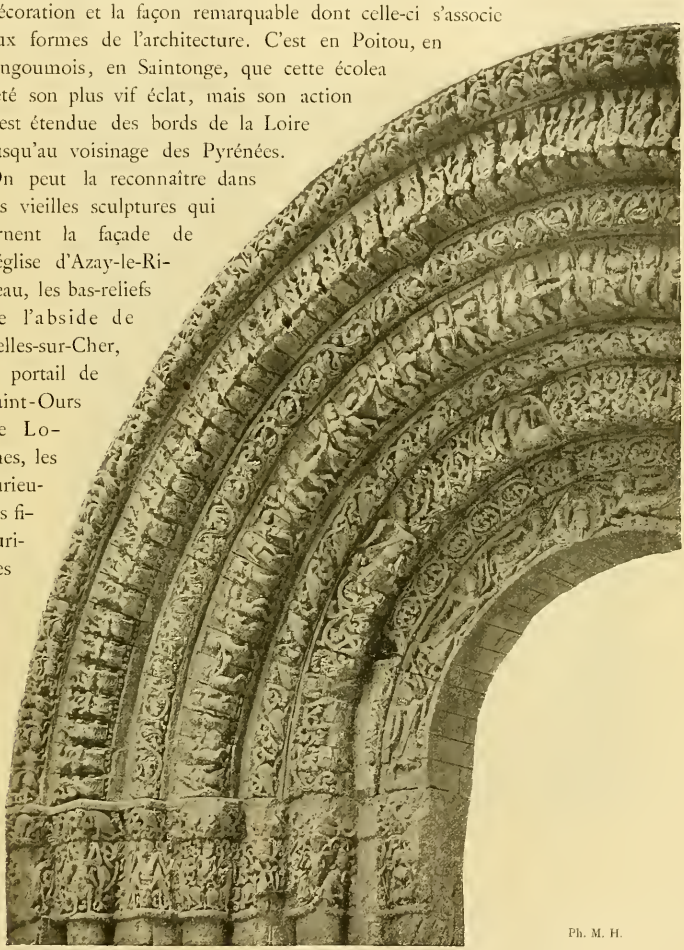

Ph. M. H.

Fig. 675. — Saintes. Église Notre-Dame. Archivolte de la porte principale.

encore couvertes de leurs couleurs primitives qui donnent aux arcades du cloître de Saint-Aubin d'Angers (fig. 375) un caractère si particulier, et en même temps dans le portail de Sainte-Croix à Bordeaux, et peut-être encore, plus au sud, dans

les portes de Mimizan et de Morlaas, où cette influence rencontre celle de l'école toulousaine. Les portes très richement ornées sont très nombreuses dans la région poitevine et saintongeaise, mais comme leurs baies sont généralement amorties par un arc au lieu d'un linteau, elles n'ont presque jamais de ces tympans sculptés si répandus en Bourgogne, dans le Centre et dans le Midi. Les sculpteurs se sont dédommagés en logeant des figures le long des voussures d'archivolte, idée ingénieuse que les artistes de l'époque gothique n'ont pas manqué d'accueillir et à laquelle ils ont donné un grand développement. Ces figures peuvent être posées côte à côte, normalement à la voussure ; en ce cas, le sculpteur s'arrange pour en mettre une par claveau, ce qui a eu parfois des conséquences assez bizarres. Ainsi à la grande porte de Notre-Dame de Saintes (fig. 675), une des voussures est ornée des vieillards de l'Apocalypse, mais comme elle compte cinquante-trois claveaux, l'artiste a dû ajouter vingt-neuf vieillards aux vingt-quatre que mentionne le texte sacré. Une autre voussure de la même porte représente le Massacre des Innocents ; pour que chaque claveau fût rempli par une figure de même taille, il a fallu faire les enfants massacrés aussi grands que leurs mères ou leurs bourreaux.

Les personnages peuvent aussi être placés à la file, comme sur la voussure intérieure de cette même porte de Saintes où on voit six anges en adoration devant Dieu représenté par une main bénissante. Cette dernière disposition est surtout fréquente depuis le second quart du XII^e siècle. Elle a eu pour conséquence d'imposer aux figures des formes allongées à l'excès ; néanmoins les habiles artistes qui sculptèrent, vers 1150 sans doute, les belles portes de Notre-Dame de Parthenay (fig. 676) ou d'Aulnay en Saintonge, en ont tiré un heureux parti. Le sculpteur d'Aulnay a même combiné avec adresse les deux systèmes, car le long des trois voussures intérieures de la maîtresse porte, il a représenté des anges en adoration, les Vertus et les Vices, les Vierges sages et les Vierges folles, tandis que normalement à la voussure extérieure, il a sculpté de petits personnages qui ne sont plus des magots difformes juxtaposés dans la même attitude, mais qui, tous variés, représentent de petites scènes, comme les Travaux des mois correspondant aux signes du Zodiaque.

Dans l'école poitevine, le type de façade le plus habituel comporte, au rez-de-chaussée, une porte sans tympan, flanquée dans l'axe des bas-côtés de deux arcades aveugles. Celles-ci offrent au sculpteur le champ qui manque dans les portes dénuées de tympan, aussi est-ce là qu'il faut ordinairement aller chercher les personnages et les scènes qui ne pouvaient trouver place dans l'étroit espace fourni par les voussures des portes. Ainsi, à Aulnay, on a décoré les tympans de ces fausses arcades du martyre de Saint-Pierre (fig. 677) et du Christ assis entre la Vierge et saint Jean [1]. L'étage qui surmonte le portail reproduit le plus souvent la division

1. Voir mon *Étude sur Saint-Pierre d'Aulnay* (*Gazette archéol.*, 1886), pl. 36.

du rez-de-chaussée, c'est-à-dire qu'il comporte, au centre, une grande fenêtre; à droite et à gauche deux arcades aveugles sous lesquelles on a souvent logé des figures. Parmi celles qu'on y rencontre le plus fréquemment, il faut noter ces sta-

Ph. M. H.

Fig. 676. — Parthenay (Deux-Sèvres). Porte de l'église Notre-Dame.

tues de cavaliers sur lesquels on a longtemps disserté et qu'on sait, aujourd'hui, être l'image de Constantin.

Parfois une arcature aveugle décore la partie haute de la façade et sous chacun de ses arceaux on a logé une figure. Bien peu de celles-ci nous sont parvenues intactes et dans leur cadre primitif. Cependant nous avons à Notre-Dame de Poitiers un exemple bien complet de façade de ce type, dans lequel deux arcatures

superposées flanquent la fenêtre centrale. Elles sont garnies de figures d'apôtres et de prophètes (fig. 479). Le sculpteur ne s'est pas contenté de cela, il a mis à profit

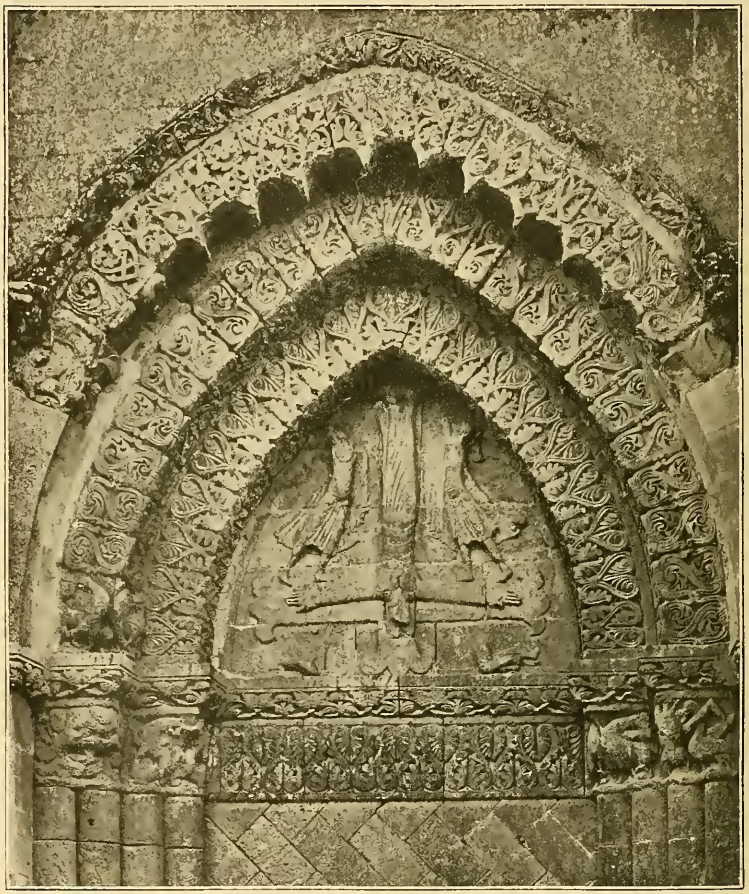

Ph. M. H.

Fig. 677. — Aulnay (Charente-Inférieure). Arcade à droite de la façade. Le martyre de saint Pierre.

tout l'espace laissé libre entre les arcs du rez-de-chaussée et la jolie corniche qui la sépare du premier étage, et il a couvert cet espace de figurines représentant l'Annonciation (fig. 678), la Visitation, la Nativité, etc... La sculpture est lourde, les

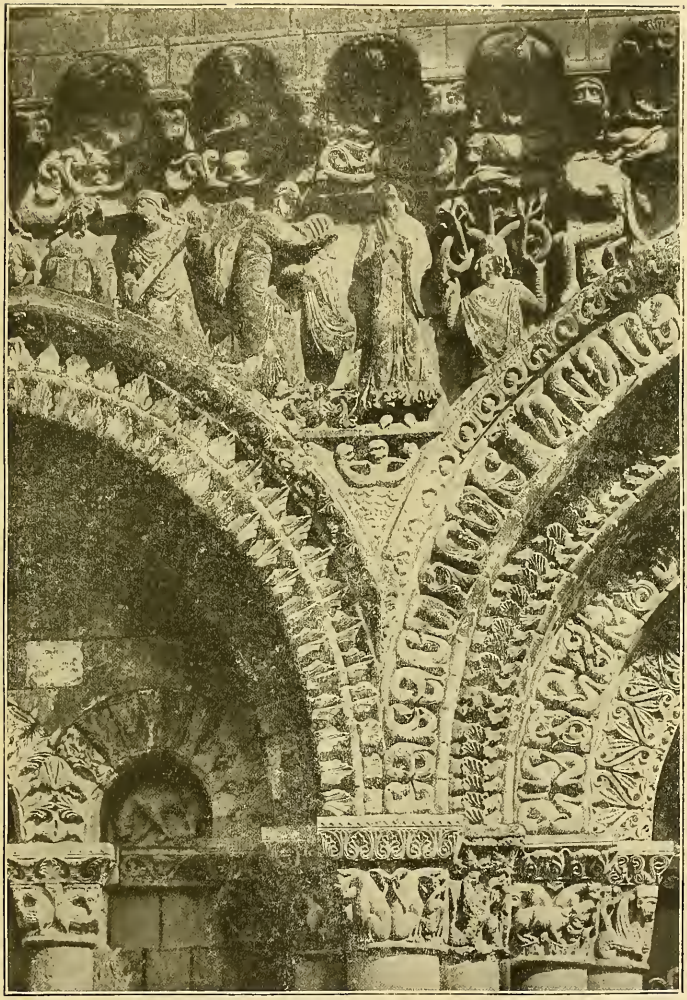

Ph. M. H.

Fig. 678. — Poitiers. Notre-Dame-la-Grande. Détail de la façade.

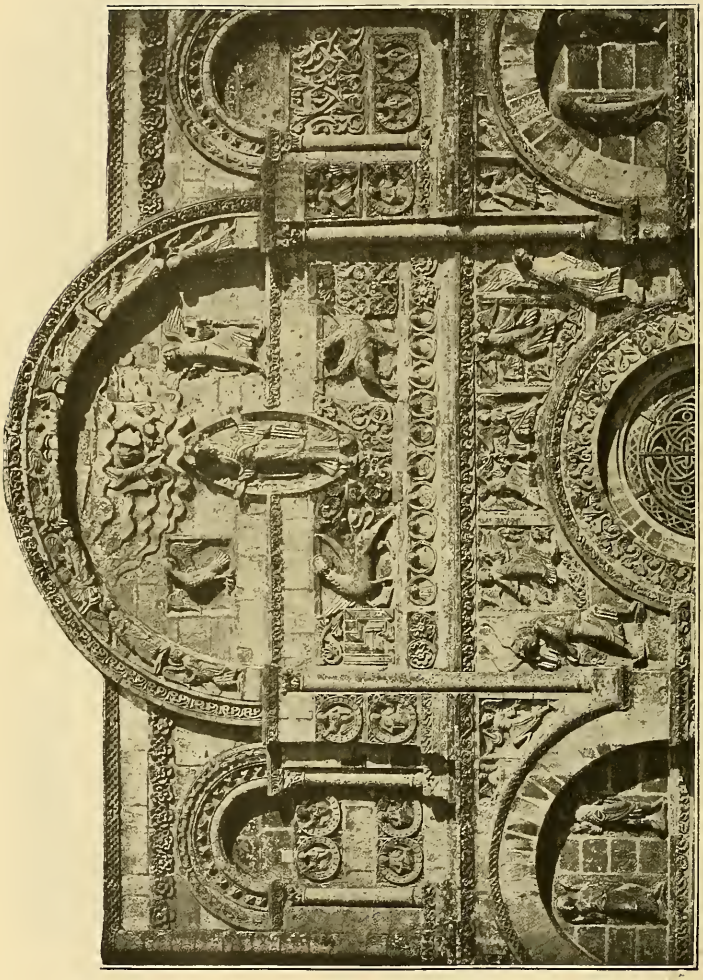

Ph. M. H.

Fig. 679. — Cathédrale d'Angoulême. Détail de la façade.

figures trop ramassées manquent d'élégance, néanmoins l'effet produit par ce vaste ensemble est remarquable.

La cathédrale d'Angoulême possède une façade d'un type un peu différent, mais presque aussi riche (fig. 497). Les juges les plus compétents la croient plus ancienne que la façade de Notre-Dame de Poitiers [1] ; cela me paraît douteux. En tout cas le style des grandes figures y est meilleur, et malgré une certaine gaucherie d'exécu-

Ph. M. H.

Fig. 680. — Saint-Amand-de-Boixe (Charente).

tion, dans les mains notamment, elles sont mieux proportionnées. Elles ont surtout plus de mouvement (fig. 679). Cette dernière qualité est d'ailleurs plus répandue peut-être dans la Saintonge et l'Angoumois que dans le Poitou proprement dit. On en est frappé quand on regarde les figures des parties hautes de la façade d'Angoulême, ou les bourreaux qui fixent saint Pierre à la croix à Aulnay (fig. 677), ou encore les groupes entourés de riches frises de rinceaux et d'animaux qu'on peut admirer à Saint-Amand-de-Boixe (fig. 680). Beaucoup de sculptures romanes subsistent encore en Poitou, en Saintonge et jusque sur les bords de la Gironde. Il en reste de curieux spécimens à Vouvant, à Foussais, à Melle, à Parthenay, à Pont-l'Abbé,

1. A. Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 652 et 654.

à Civray, à Ruffec, à Châteauneuf, etc... et jusqu'à Bordeaux, où nous aurions, dans la façade de l'église Sainte-Croix, un des produits les plus accomplis de cette brillante école, s'il nous était parvenu complet. Les sculpteurs poitevins ont même

E. Lefèvre-Pontalis ph.

Fig. 681. — Saint-Junien (Haute-Vienne). Détail du tombeau de saint Junien.

exercé leur talent dans la partie du Limousin attenante au Poitou, et on doit leur faire honneur du beau tombeau élevé à saint Junien (fig. 681), dans la petite ville qui porte son nom. Quoique les figures qui le décorent soient pour la plupart

raides et monotones, c'est une œuvre d'un style remarquable s'il est vrai qu'elle a été exécutée par ordre du prévôt Rannulfe au commencement du XII^e siècle [1].

Malgré l'étendue du territoire sur lequel elle a exercé son action, malgré l'activité dont elle a fait preuve, le rôle qu'a joué l'école poitevine dans l'histoire de la sculpture romane en France est loin d'égaler celui qu'il convient d'attribuer à l'école de Bourgogne. Nulle part l'impulsion donnée aux arts par l'ordre de Cluny et les riches abbayes qui en relevaient n'a été plus puissante, et l'école de sculpture qui florissait en Bourgogne au cours du XII^e siècle a pris un tel développement que son influence a singulièrement dépassé les limites de cette province.

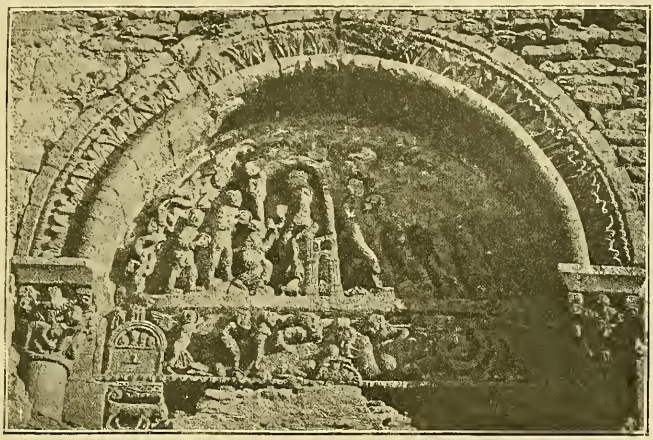

F. Thiollier ph.

Fig. 682. — Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire).

A quelle époque s'est-elle formée ? Est-elle ou non antérieure aux autres écoles dont j'ai parlé ? l'absence de dates certaines le rend difficile à dire. Peut-être pourra-t-on prouver quelque jour que les tympans à l'aspect si archaïque d'Anzy-le-Duc (fig. 682), ou de Neuilly-en-Donjon (fig. 683) sont moins anciens qu'ils ne paraissent. Je doute néanmoins qu'aucune autre province française ait possédé au début du XII^e siècle des maîtres comparables à ce Gilabertus qui surmontait la porte principale de Saint-Lazare d'Autun d'un Jugement dernier supérieur pour l'ampleur et la valeur de la composition à tout ce qui nous reste de cette époque (fig. 684). Les nombreux épisodes représentés sur ce tympan sont rendus avec une naïveté extrême, la plupart des figures sont d'une disproportion choquante. Certaines même paraissent ridicules et barbares avec leurs longs corps et leurs gestes sans grâce.

1. Le chroniqueur Maleu de qui nous tenons ce renseignement mourut en 1322. Mais il appartenait au monastère de Saint-Junien et était bien informé.

Mais à côté de cela quel sentiment dramatique, quel effort pour faire exprimer à la pierre tout ce que l'imagination du sculpteur a conçu, que de promesses dans cet art encore au berceau. L'homme qui a su agencer un si vaste tableau et donner aux personnages qui s'y meuvent une expression si intense et si vraie était déjà, malgré son inexpérience, un véritable artiste.

On est frappé en regardant le tympan d'Autun de l'extrême allongement des figures. C'est un des traits les plus ordinaires de la sculpture bourguignonne. Il est surtout marqué dans les œuvres très archaïques, comme le tympan de Neuilly-

F. Thiollier ph.

Fig. 683. — Neuilly-en-Donjon. Porte principale.

en-Donjon (fig. 683) où trois rois mages d'une longueur démesurée viennent adorer un divin Enfant assis sur les genoux d'une Vierge d'une longueur plus exagérée encore, et derrière laquelle se tient un ange difforme tant il est disproportionné. La même particularité se rencontre dans nombre d'œuvres moins anciennes et pendant tout le XII^e siècle, les sculpteurs bourguignons conservent ce goût pour les proportions très allongées qui, lorsqu'il n'est pas trop accentué, donne beaucoup d'élégance aux figures.

Ce caractère est très marqué dans le plus célèbre peut-être des morceaux de sculpture romane qui se soit conservé en Bourgogne. Je veux parler du fameux portail de l'église de Vézelay (fig. 685). La nef de cet admirable édifice était précédée, on le sait, d'une avant-nef dont la façade comprenait une grande porte flanquée de deux autres plus petites. Des sculptures qui en couvraient les tympans, les

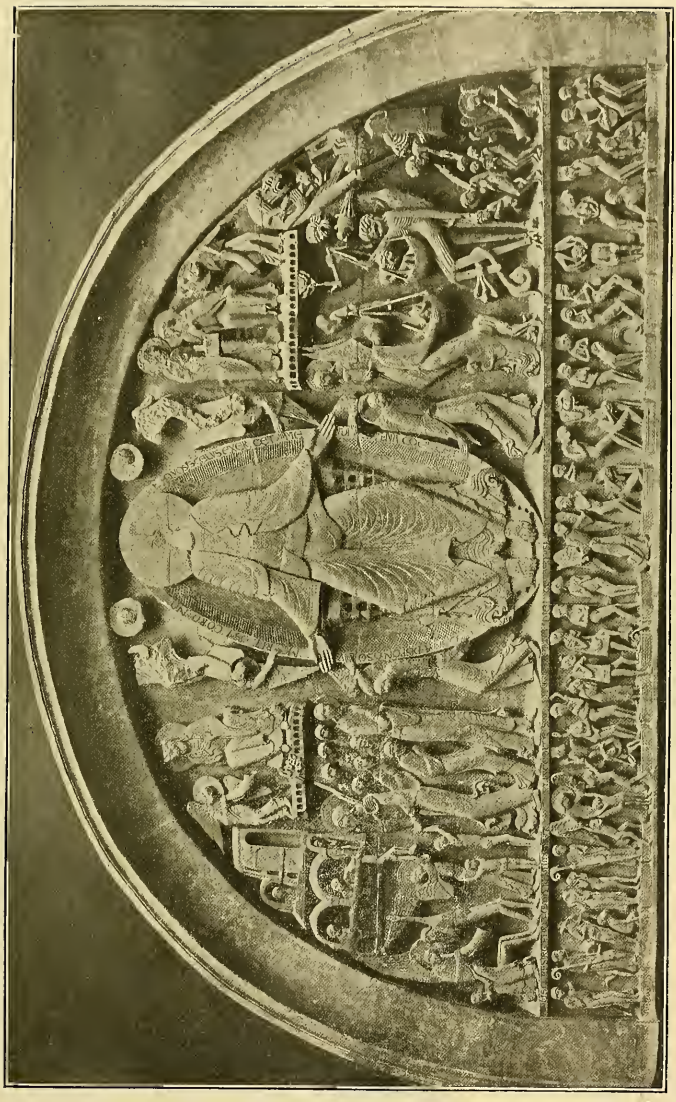

Fig. 684. — Autun. Tympan de l'église Saint-Lazare.

Neurdein ph.

Fig. 683. — Vézelay. Tympan de la porte principale.

iconoclastes de 1793 n'ont rien laissé subsister. Mais l'avant-nef communiquait avec l'église proprement dite par trois autres portes couvertes de sculptures, dont la principale est par ses dimensions et l'harmonie de sa composition un monument de premier ordre. Un critique superficiel peut être choqué par certaines disproportions évidentes : la taille du Christ par rapport aux apôtres qui l'entourent, l'énormité de ses mains et la petitesse de sa tête, les dimensions décroissantes données aux figures d'apôtres pour les loger dans l'étroit espace que forme le tympan à ses deux extrémités, les jambes interminables de la plupart des person-

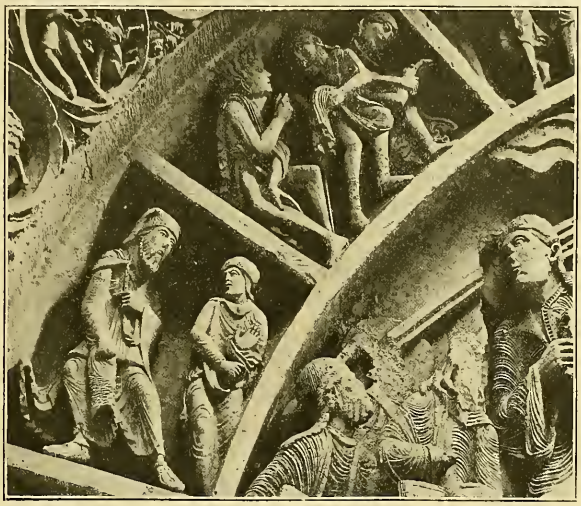

Neurdein ph.

Fig. 686. — Vézelay. Détail du tympan.

nages qui se pressent le long du linteau. Mais comment méconnaître la noblesse de cette figure du Christ, dont les proportions surhumaines sont visiblement inspirées par le même sentiment religieux qui animait les peintres et les mosaïstes byzantins quand ils ornaient de Christs gigantesques la voûte de leurs absides. Comment n'être pas frappé de la vie qui anime non seulement les figures d'apôtres, mais tous les personnages du linteau et des groupes si variés qui encadrent les tympan, et jusqu'à ces figurines enfermées dans les médaillons de l'archivolte où alternent les signes du Zodiaque et les Travaux des mois. On a parfois qualifié cette sculpture de hiératique à cause de certaines particularités d'exécution, comme la longueur donnée aux figures et le dessin si frappant des innombrables plis parallèles ou concentriques qui couvrent les vêtements du Christ et des apôtres. Jamais épithète ne fut moins justifiée, un art hiératique est un art figé dans

l'observation de traditions immuables, obéissant aveuglément à un canon intangible. Comment appeler hiératique un art aussi spontané, et empreint d'une recherche aussi évidente de l'expression vraie. C'est un dogme pour bien des gens que les artistes romans n'avaient aucun souci de la nature, que personne avant le XIIIe siècle n'a su l'observer et l'imiter. Il suffit de regarder par le menu les figures de Vézelay pour voir combien cette thèse est exagérée. L'homme qui a représenté le joli couple assis dans un des compartiments de l'archivolte, ou le tireur d'épines qu'on voit dans le compartiment suivant (fig. 686), ou les trois personnages

Fig. 687. — Vézelay. Détail du tympan.

chaussés de soques élevés qu'on trouve un peu plus loin (fig. 687), n'a pas tiré cela de sa seule imagination, il a eu sous les yeux des modèles qu'il a copiés, et ces modèles ne sont pas des miniatures byzantines, ni des ivoires ou des pièces d'orfèvrerie apportées par le commerce ; ce sont des hommes de son temps, dont il a voulu reproduire les attitudes et le visage, comme il en reproduisait le costume. Son esprit d'observation se décèle jusque dans la façon très particulière dont il figure les plis des vêtements. On y a vu bien à tort une preuve de son incapacité à reproduire le jeu des draperies ; c'est en réalité la reproduction fidèle d'une mode qui a joui d'une grande vogue jusqu'à une époque avancée du XIIe siècle, et qui consistait à porter des étoffes plissées au fer, tout à fait analogues, sinon semblables de dessin, à celles dont nos contemporaines ont fait si grand usage en ces dernières années.

Les tympans des deux petites portes qui flanquent celle qui vient de nous occuper n'ont pas cette envergure, et les défauts de l'école y sont plus marqués.

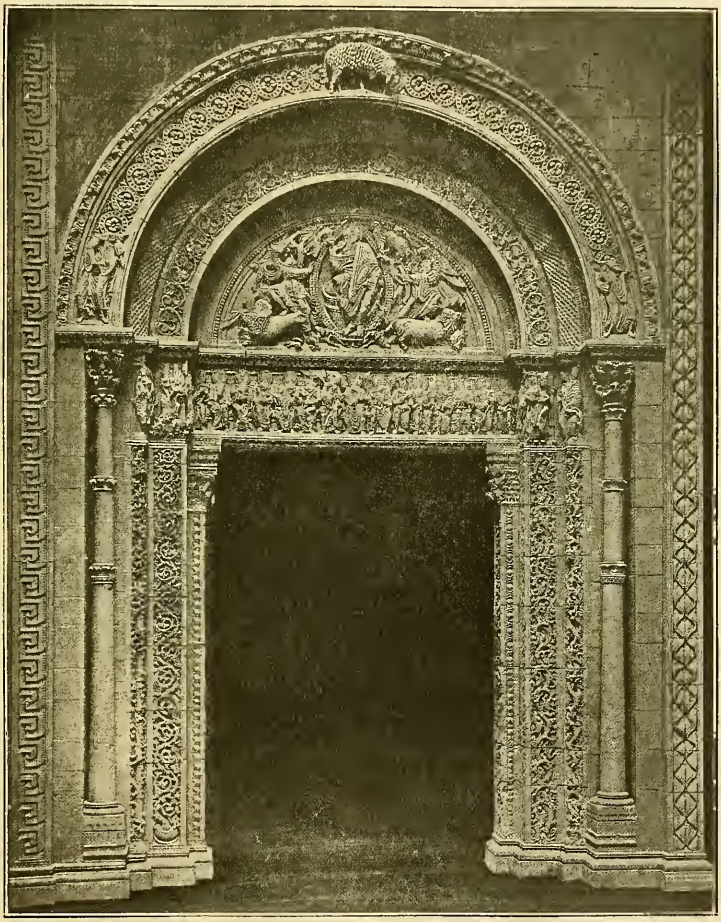

F. Thiollier ph.

Fig. 688. — Charlieu (Loire). Porte principale.

J'en dirai autant d'un autre portail bourguignon justement réputé; je veux parler de celui d'Avallon (fig. 453). Comme ornementation c'est sûrement le plus beau ou du moins le plus riche de ceux qui nous sont parvenus. Mais quand on l'examine de

près, on est stupéfait du disparate qu'on y relève entre la sculpture d'ornement et la figure [1]. Celle-ci a encore quelque chose de l'aspect archaïque du tympan de Neuilly-en-Donjon, celle-là a toute la vigueur et toute la souplesse qui caractérisent la fin du XII^e siècle. Ce serait à croire que cette splendide archivolte n'a été exécutée que longtemps après le tympan. Mais les exemples de semblable juxtaposition d'ornements exquis et de figures barbares sont trop fréquents pour qu'on doive s'arrêter à cette idée.

Les monuments dont je viens de parler nous montrent la sculpture bourguignonne sous sa forme la plus répandue. Mais il ne faut pas croire que toutes les œuvres de cette école se présentent avec les mêmes caractères. Bien au contraire, il y a eu en Bourgogne au XII^e siècle deux ou trois courants bien distincts et pendant que certains artistes affectionnaient les figures d'une longueur extrême, d'autres donnaient à leurs personnages des proportions courtes et ramassées. On en peut juger par la suite d'apôtres sculptés sur le linteau de Châteauneuf (Saône-et-Loire) [2], par la jolie Fuite en Égypte du portail de Bois-Sainte-Marie [3], par les deux remarquables tympans provenant de Saint-Bénigne de Dijon et conservés aujourd'hui dans le riche musée lapidaire de cette ville [4], ou par les tympans de Thil-Chatel [5] qui marquent la transition entre ces sculptures de Dijon et le beau tympan exécuté au début de l'époque gothique à Saint-Benoît-sur-Loire. Il y a encore même à une époque avancée du XII^e siècle des exemples de figures lourdes et trapues. Un des plus frappants se voit à la facade de Semur-en-Brionnais (fig. 586), c'est un tympan représentant le Christ [6] entre les symboles des Évangélistes, au-dessus d'un linteau sur lequel est figuré avec une naïveté presque enfantine un épisode de la légende de Saint-Hilaire. L'inélégance des figures y paraît d'autant plus sensible que la forme aiguë de l'archivolte, le bon goût des ornements qui la couvrent, le profil allongé des bases ne dénotent pas l'époque romane proprement dite, mais la période de transition qui la relie à l'époque gothique. Et cela est d'autant plus étonnant qu'à la même époque, peut-être même plus anciennement, fleurissait à quelques kilomètres de là, à Charlieu (fig. 688), à Montceau-l'Étoile, à Saint-Julien-de-Jonzy (fig. 689), un brillant atelier qui a poussé la recherche de l'élégance et du mouvement plus loin peut-être qu'aucun des autres ateliers bourguignons.

Les sculptures de Charlieu sont aujourd'hui bien connues grâce au musée du

1. Les ornements sont très bien conservés, les figures horriblement mutilées, un seul des trois groupes entre lesquels était divisé le tympan est encore bien visible, c'est celui de droite représentant les Mages devant Hérode.

2. F. Thiollier, *L'art roman à Charlieu et en Brionnais*, pl. 66.

3. *Ibid.*, pl. 68.

4. *Catalogue du musée de la Commiss. des Antiq. de la Côte-d'Or* (1894, in-4°), pl. 18.

5. L'auteur de ces tympans s'est fait connaître, il s'appelait Petrus Divionensis. Or les deux tympans de Saint-Bénigne sont aussi l'œuvre d'un artiste nommé Pierre. Serait-ce le même? Cette identification serait bien tentante si le style de ces quatre morceaux ne dénotait entre eux une différence de date assez sensible.

6. La tête du Christ est moderne.

Trocadéro et aux belles publications de M. Thiollier ; par le fini de l'exécution, par l'exubérance de certains détails, l'exagération de certaines attitudes, le style des têtes [1], le dessin à la fois souple et compliqué des draperies, les formes tourmentées des feuillages, elles constituent un groupe à part qui contraste avec la plupart des autres sculptures existant dans la région, par exemple à Arcy, à la porte de façade d'Anzy-le-Duc et à Charlieu même où l'on voit au-dessus d'une porte donnant sur le cloître un tympan très proche parent de celui d'Anzy-le-Duc. Il semblerait logique devant un tel contraste de supposer une assez grande diffé-

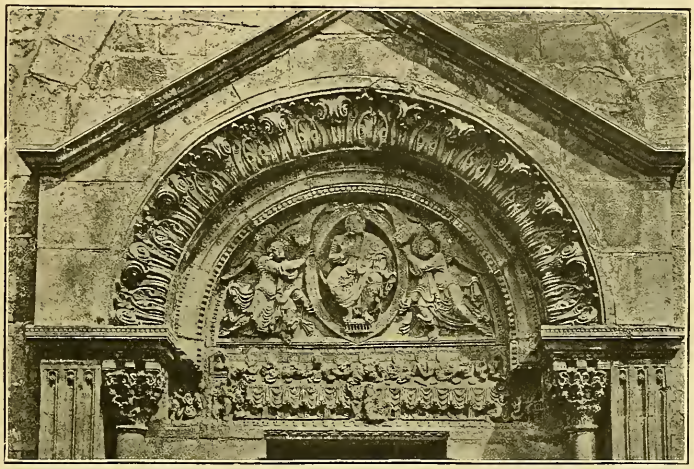

F. Thiollier ph.

Fig. 689. — Saint-Julien-de-Jonzy (Saône-et-Loire). Porte principale.

rence d'âge entre ces sculptures, mais il est bien difficile de se prononcer sur ce point quand on voit l'aspect archaïque que peuvent avoir des œuvres de date aussi tardive que le tympan de Semur-en-Brionnais, dont je parlais tout à l'heure.

Lyon et les riches abbayes des environs, l'Ile-Barbe, Savigny, furent également pour la sculpture un terrain d'élection. Dès le XI^e siècle au moins, florissait à l'Ile-Barbe un atelier qui semble avoir pris au XII^e un grand développement, malheureusement les églises où on pouvait le mieux en apprécier la valeur ont été la proie du vandalisme et les débris de leur riche décoration sont épars de côté et d'autre. M. Thiollier en a signalé quelques-uns dont le plus remarquable est

1. Aux deux portes de la façade de Charlieu, les têtes ont toutes été stupidement mutilées, mais à Saint-Julien-de-Jonzy le Dieu de Majesté et les deux anges qui l'entourent ont conservé les leurs. Elles sont fort belles, mais d'un type très particulier.

F. Thiollier ph.

Fig. 690. — Autun. L'apôtre saint André provenant du tombeau de saint Lazare.

un linteau provenant de Savigny sur lequel est figurée la Sainte Cène [1]. C'est une œuvre peu mouvementée mais d'un grand caractère. Par leurs proportions un peu courtes, les figures rappellent celles des tympans de Saint-Bénigne de Dijon, mais elles sont plus élégantes et se rapprochent de la sculpture méridionale au moins autant que des œuvres purement bourguignonnes.

Je crois bien que l'œuvre de sculpture la plus parfaite que le XII^e siècle ait produite en Bourgogne est l'admirable monument élevé dans l'église Saint-Lazare d'Autun en l'honneur du saint dont elle portait le nom. Le musée de la ville a recueilli tout ce qui reste de ce monument, ce sont des statues en ronde bosse du plus grand style (fig. 690) [2]. Le nom de l'auteur nous est connu grâce à une inscription, c'était un moine nommé Martin, mais j'hésite à parler de son œuvre à propos de la sculpture romane, car elle date du temps de l'évêque Étienne qui siégea de 1170 à 1189 et elle a tous les caractères de la période de transition qui relie l'art roman à l'art gothique.

C'est au début de la même période qu'il faut classer les deux belles portes qui nous restent de la façade mutilée de la Charité-sur-Loire (fig. 691); elles méritent l'attention non seulement à cause de leur bon état de conservation, mais des ressemblances qu'elles présentent avec certaines œuvres de même date qui se sont conservées dans nos premières cathédrales gothiques. Il est impossible en examinant les unes et les autres de méconnaître les rapports de parenté que ces ressemblances dénotent. Mais l'histoire de ces rapports est bien difficile à tracer aujourd'hui, car en dehors des chapiteaux il nous reste bien peu de choses pour nous renseigner sur l'état de la sculpture dans l'Ile-de-France avant le milieu du XII^e siècle. Or dans les chapiteaux de cette région la figure ne tient

1. Félix Thiollier, *Bull. archéol. du Comité*, année 1892, p. 408, pl. 27.

2. F. Thiollier, *Bull. archéol.*, 1894, p. 445 et pl. 22; cf. mes *Études sur la sculp. franç.*, pl. 10.

qu'une place secondaire et elle est souvent traitée avec une gaucherie qui contraste avec l'extrême élégance des feuillages dont ils sont couverts. Tout aussi inélégantes sont les figures qui accompagnent parfois certains détails d'architecture, comme celles qui représentent les divers âges de la vie au pourtour de la rose du transept à Saint-Étienne de Beauvais ou qui marquent la naissance des ogives dans beaucoup d'édifices.

Meilleures sont les figures de la Vierge, le groupe de l'Annonciation et le Baptême du Christ qui ornent le curieux retable de Carrières-Saint-Denys (fig. 700). Mais on chercherait vainement depuis Orléans jusqu'aux confins de la Belgique

Neurdein ph.

Fig. 691. — La Charité-sur-Loire. Tympan d'une porte latérale.

actuelle un exemple de portail comparable à ceux qu'on rencontre au sud de la Loire. Cela tient en grande partie à ce que la plupart des portes sont dépourvues de tympan. Les exceptions à cette règle sont peu nombreuses et peu faites pour donner une idée favorable des sculpteurs de cette contrée. Ainsi la petite église du Heaulme près Chars (Seine-et-Oise) a conservé un tympan couvert de figures tellement grossières que je ne puis garantir qu'elles appartiennent réellement à l'époque romane. A Meulan, on voit un autre tympan représentant une femme entre un lion et un griffon à tête féminine. Les deux animaux sont assez bien traités, mais la femme est lourde et gauchement dessinée.

Quant aux archivoltes, elles sont souvent décorées avec richesse et avec goût,

mais c'est seulement vers 1140 qu'on songe à y introduire des personnages. Les portes de la façade de Saint-Denys reconstruites par Suger en offrent un des premiers exemples[1]. Mais elles ne sont pas antérieures à 1144; or, à cette date, l'Ile-de-France était déjà entrée dans la période de transition qui relie l'époque romane à l'époque gothique. A cette période correspond un style dont les caractères sont trop nettement tranchés pour ne pas mériter une étude particulière, c'est en étudiant ce style de transition qu'il convient de s'occuper des sculptures de Saint-Denys, du portail royal de Chartres, et des autres édifices religieux de l'Ile-de-France appartenant à la seconde moitié du XIIe siècle.

1. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpture française*, pl. 8.

# CHAPITRE XX

## ACCESSOIRES DES ÉGLISES

AUTELS. — STALLES. — PISCINES. — BÉNITIERS. — FONTS BAPTISMAUX. — TOMBEAUX. CIMETIÈRES. — LANTERNES DES MORTS.

Pour se faire une idée complète de la physionomie que présentaient les églises romanes, on ne peut se contenter d'en étudier l'architecture proprement dite et la décoration, il est indispensable de connaître les accessoires nécessaires à la célébration du culte, ou que la piété des fidèles y accumulait.

Le plus important de ces accessoires est l'autel dont on se servait pour le Saint Sacrifice de la messe. Nous avons vu qu'avec le temps des modifications nombreuses s'étaient introduites dans les usages des premiers siècles. Le nombre des autels s'était multiplié, et les églises de campagne elles-mêmes avaient, en dehors du maître-autel logé à l'entrée de l'abside, des autels secondaires placés dans les absidioles, ou à l'extrémité orientale des bas-côtés, ou dans les bras du transept.

Depuis l'époque carolingienne, la vieille coutume qui voulait qu'on enfermât les tombeaux des saints dont on conservait les corps, dans une confession sur laquelle on élevait l'autel, était abandonnée, ou du moins elle s'était transformée. Les confessions étaient devenues des cryptes, c'est-à-dire des chapelles souterraines ayant elles-mêmes un ou plusieurs autels, et leur superficie, même quand elles étaient petites, dépassait notablement l'espace que le maître-autel occupait au-dessus d'elles.

Depuis l'époque carolingienne, l'usage de surmonter l'autel d'un ciborium était tombé en désuétude, du moins en Gaule, car j'ai dit plus haut qu'en Italie il ne passa jamais complètement de mode. Même chez nous, d'ailleurs, on en fit encore quelquefois dans certains monuments exceptionnels; ainsi, dans la première moitié du XIe siècle, un des plus grands abbés de Cluny, saint Odilon, surmonta l'autel de saint Pierre, dans son église abbatiale, d'un ciborium dont les colonnes étaient revêtues d'argent niellé [1]; et la tradition n'en était pas encore complètement perdue au XIIIe siècle, car un des vitraux de la Sainte-Chapelle nous montre

1. *Vita S. Odilonis*, dans Mortet, *Rec. de textes*, p. 128.

un autel surmonté d'une espèce de baldaquin qui n'est autre chose qu'un ciborium accommodé au style gothique [1].

La partie de l'église réservée au sanctuaire devait être entourée de clôtures, comme nous en avons vu dans les basiliques des premiers siècles, mais il ne nous en est rien parvenu. Il est probable que c'étaient le plus souvent des balustrades basses, à claire-voie. C'est du moins ce que l'on peut inférer du mot *cancellus*, qui servait à désigner ces clôtures, et dont l'usage était si répandu que le sens du mot a fini par se généraliser et par s'appliquer à tout l'espace entouré par ce chancel, c'est-à-dire au sanctuaire lui-même [2].

Pour marquer bien ostensiblement l'endroit où commençait le sanctuaire, on avait l'habitude de jeter en travers de l'église une grande poutre que l'on appelait la poutre de gloire, *trabs doxalis*. Le sanctuaire s'arrêtant ordinairement au carré du transept, la place normale de la poutre de gloire était au grand arc qui marque l'entrée du chœur. Mais dans les églises desservies par un nombreux clergé l'espace occupé par lui empiétait non seulement sur le carré du transept, mais même parfois sur la nef. En ce cas, on avançait la poutre en conséquence et on la logeait au-dessus du premier ou du second pilier de la nef en partant du transept. La poutre de gloire, dans les églises ordinaires, était simplement peinte; dans les églises riches, elle était souvent ornée d'applications de métal et même d'orfèvrerie. Elle était parfois portée sur des colonnes qui formaient une sorte de portique en avant du chœur. Telle était celle de la grande église de Saint-Riquier, elle faisait même retour en travers du transept. On y mettait aux jours de fête quelques-unes des plus belles châsses de l'abbaye [3]. On voit encore à Torcello, en Italie, une colonnade de ce genre [4]. Cette poutre pouvait être garnie de cierges, mais elle servait surtout à supporter un crucifix de grande taille, habituellement flanqué de deux statues de la Vierge et de saint Jean [5]. Il ne nous reste aucune poutre de ce genre remontant à l'époque romane, mais on peut encore voir dans la charmante église de Saint-Jean-aux-Bois, dans la forêt de Compiègne, les restes d'une poutre de gloire peinte qui remonte à la première moitié du XIIIe siècle [6].

Comme dans les siècles antérieurs, les autels de l'époque romane pouvaient affecter deux formes principales, celle de table et celle de tombeau. Les autels en forme de table pouvaient être portés sur un pied unique ou sur plusieurs. Leurs supports étaient ordinairement des colonnettes ou de petits pilastres. Revoil a dessiné à Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, un autel de ce genre porté sur

1. A. Lenoir, *Archit. monast.*, t. II, p. 256, fig. 443.

2. « Novum cancellum, qui et sanctuarium dicitur. » (*Gesta abb. Trudon.*, dans Mortet, *Rec. de textes*, p. 158).

3. Angilbert, *De ecclesia Centulensi libellus*, c. 2 et 3.

4. Lenoir, *Archit. monast.*, t. I, p. 186, fig. 27.

5. Lanfranc, quand il reconstruisit la cathédrale de Cantorbéry, plaça, en travers du grand arc qui séparait la nef du transept, une poutre sur laquelle était un crucifix entre deux chérubins et les figures de la Vierge et de saint Jean (*Chron. Gervasii*, dans Mortet, *Rec. de textes*, p. 213).

6. Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. IX, p. 196, fig. 1.

cinq colonnettes [1]. Il s'en est conservé un à Vénasque, qui repose sur une seule [2]. Quand la table d'autel portait sur un support unique, on donnait souvent à ce support la forme d'un cippe assez massif, comme celui qu'on voit à la cathédrale d'Apt et qui porte une inscription du XIe siècle en l'honneur de saint Saturnin [3].

La table de l'autel était généralement de forme carrée. Les formes rondes, comme on en voit un exemple à la cathédrale de Besançon [4], ou en demi-cercle, comme le musée de Vienne (Isère) en offre un [5], sont de très rares exceptions. J'ajouterai que je les crois antérieures à l'époque romane. Les très anciens autels ont généralement leur surface supérieure creusée comme un évier. C'était sans doute pour éviter que le vin de la messe pût se répandre par terre si le calice venait à se renverser. Un cadre de moulures borde la partie creuse. Ce cadre est assez souvent

Album du Midi

Fig. 692. — Table d'autel de Saint-Sernin de Toulouse.

festonné. Une table d'autel ainsi décorée se voit dans une chapelle de la cathédrale de Rodez [6]. On y lit une inscription qui nous apprend qu'il fut donné par un évêque nommé Deusdedit; or deux évêques de ce nom ont occupé le siège de Rodez dans la première moitié du Xe siècle, et un troisième l'occupa de 961 à 1004 [7]. Duquel des trois s'agit-il, il est assez difficile de le dire, mais c'est probablement d'un des deux premiers, car on conserve à Capestang (Hérault) une table d'autel également ornée d'un encadrement festonné et qui est datée par une inscription « du règne du roi Charles après la mort du roi Eudes [8] ». Toutefois les tables d'autels décorées de la sorte sont restées fort longtemps à la mode; il s'en est conservé une à Sauvian (Hérault) [9] qui ne paraît pas antérieure au XIIe siècle, et l'on en peut voir une autre, peut-être plus jeune encore, accrochée au mur d'un des bas-côtés de Saint-Sernin de Toulouse : c'est la table de l'ancien maître-autel de cette belle église (fig. 692). La bordure festonnée qui en décore le plat est particulièrement riche, et la tranche est couverte de sculptures d'un excellent travail, qui rappellent d'une façon frappante les ornements qui couvrent les tailloirs des chapiteaux de Saint-Sernin et du cloître de Moissac.

1. Revoil, *Archit. rom. du Midi*, t. III, pl. 47.
2. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 70.
3. Revoil, *Archit. rom.*, t. III, p. 19, fig. B.
4. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 51.
5. *Ibid.*, t. I, pl. 52.
6. Caumont, *Abécédaire*, p. 99.
7. Je ne parle pas d'un quatrième Deusdedit qui aurait été contemporain de Grégoire de Tours (*Gall. christ.*, t. I, col. 200), car son existence est fort problématique. Il n'est en effet mentionné que dans une charte postérieure à 1295, dont l'auteur cite cet autel et son inscription en les attribuant au VIe siècle. Or le style de l'inscription est incompatible avec une pareille date.
8. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 73. — Eudes mourut en 598 et Charles le Simple en 929.
9. Rohault de Fleury, *Ibid.*, t. I, pl. 73.

Les autels en forme de tombeaux devaient être au moins aussi nombreux que ceux en forme de table. Pendant longtemps on les fit avec d'anciens sarcophages recouverts d'une dalle qui servait de couvercle en même temps que de table d'autel. Mais, à l'époque romane, les autels ne sont généralement plus de véritables sarcophages, ce n'en est que le simulacre, fait d'un bloc massif de pierres appareillées, recouvert d'une dalle plus ou moins saillante.

Beaucoup de ces autels ne semblent avoir reçu aucune décoration. On se conten-

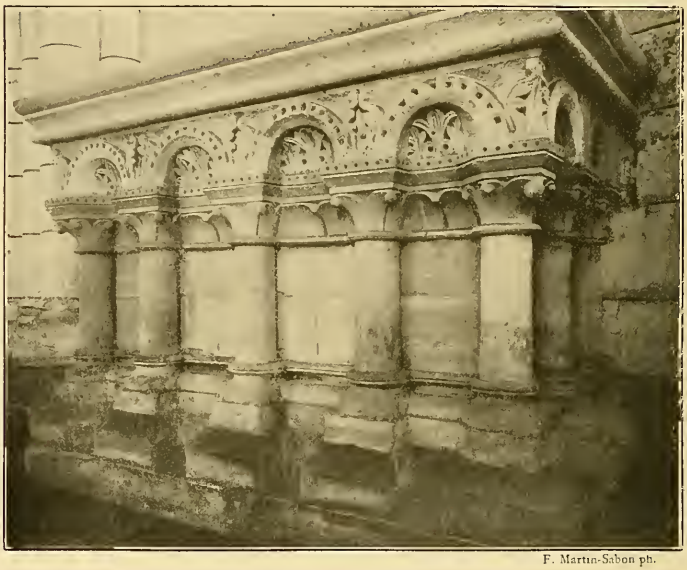

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 693. — Saint-Germer (Oise). Autel du XIIe siècle.

tait de les recouvrir de parements d'étoffe et de nappes qui en cachaient une grande partie. On en voit assez souvent qui sont drapés de la sorte dans les miniatures, les ivoires ou les sculptures du XIe et du XIIe siècle. Nous possédons encore, dans un assez grand nombre de vieilles églises, de ces blocs qu'il est impossible de dater, car à toutes les époques on en a fait de semblables, et j'en connais, dans des chapelles fondées au XVIIe siècle, dont l'exécution grossière et les formes frustes conviendraient aussi bien au XIe siècle. Il est vrai que ces derniers sont presque toujours cachés par des panneaux de menuiserie, et il est bien probable qu'à l'époque romane on usait du même artifice pour dissimuler la pauvreté de ces autels.

Quand l'art de la sculpture et de l'ornementation commença à renaître, on ne manqua pas de mettre à profit les surfaces apparentes des autels en forme de bloc, pour les couvrir d'ornements et de figures. Tantôt on se contenta de sculpter une colonnette à chacun des angles du massif, comme dans l'autel de Salins [1]. D'autres fois on décora d'un pilastre les angles de chaque face et l'on couvrit tout l'intervalle restant d'une espèce de gaufrure, comme dans le charmant autel qu'on peut encore voir dans le transept de Paray-le-Monial [2]. Mais le plus souvent on orna la grande face, et parfois aussi les deux faces latérales, d'une arcature portée sur de minces colonnettes. Ainsi fut décoré, au XI^e siècle, un des autels de Saint-Martin-de-Londres (Hérault) [3] et, dans la seconde moitié du XII^e, le charmant autel de Saint-Germer (fig. 693) et celui de Sainte-Marguerite près de Dieppe, qui lui ressemble beaucoup.

Cette décoration pouvait être prise dans le massif même de l'autel, comme à

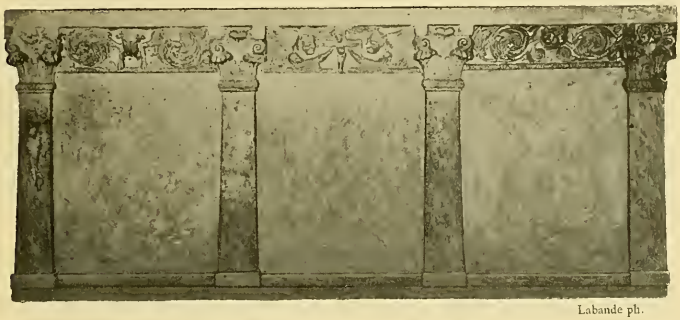

Labande ph.

Fig. 694. — Avignon. Notre-Dame-des-Doms. Autel du XII^e siècle.

Saint-Germer, mais en ce cas les colonnettes étaient toujours des morceaux rapportés et d'une seule pièce, comme la table de l'autel, et souvent aussi la base moulurée qui en formait le soubassement. Mais d'autres fois la partie décorative était sculptée dans des dalles dont les dimensions correspondaient à celles des faces auxquelles on devait les appliquer, et ainsi s'explique que nous possédions un certain nombre de panneaux sculptés qui, à en juger par leurs dimensions en longueur et en hauteur, ont certainement servi de devant d'autel dans des églises romanes. L'autel de Saint-Martin-de-Londres, que je citais à l'instant, était ainsi fait de plaques rapportées. C'est ainsi également qu'est construit un autel du XII^e siècle que l'on voit à Notre-Dame-des-Doms à Avignon (fig. 694). Il est revêtu de panneaux de marbre dont la décoration est très sobre. Elle consiste en quatre pilastres surmontés de chapiteaux du type corinthien et d'une frise de feuillage sur laquelle porte la table d'autel.

1. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, p. 80.
2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 55, fig. 23.
3. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 69.

Les faces de l'autel pouvaient être décorées de gravures au trait représentant des rinceaux de feuillages ou même des figures. L'église Notre-Dame de Beaune possédait un autel de la première moitié du XIIe siècle [1] et qui était ainsi décoré. Il avait été donné par Mathilde, duchesse de Bourgogne, qui s'y était fait représenter à genoux devant une Vierge assise. Il n'en reste plus malheureusement qu'un fragment, celui même qui porte la figure de la duchesse.

Mais les églises qui en avaient les moyens ne se contentaient pas de décorations gravées; leurs autels principaux étaient ornés, sur leur face antérieure, et quelquefois aussi sur les faces latérales, de figures représentant le Dieu de Majesté, entouré de saints et d'apôtres, debout ou assis sous des arcades. On conserve à Airvault en Poitou un beau devant d'autel ainsi décoré. Le Christ qui en occupe

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 695. — Saint-Menoux (Allier). Devant d'autel.

la partie centrale est flanqué de quatre saints que l'état actuel du monument ne permet guère d'identifier [2]. Je pense qu'il faut également voir un devant d'autel dans l'élégant panneau du XIIe siècle, que l'on conserve dans l'église de Saint-Menoux (Allier) et qui représente des apôtres assis sous une suite de cinq arcades (fig. 695).

Mais le plus remarquable, à coup sûr, des autels du XIIe siècle parvenus jusqu'à nous est l'autel d'Avenas (Rhône). Il est, en effet, orné de sculptures sur trois côtés. Sa face antérieure (fig. 696) est occupée au centre par une grande figure du Christ assis dans une auréole, flanquée des quatre symboles des évangélistes; au pourtour sont rangés les douze apôtres, assis trois par trois sur deux rangs superposés. Sur la petite face, du côté de l'Évangile, sont représentées quatre scènes de la Vie de la Vierge disposées en deux registres. Sur celui du haut : l'Annonciation et la Circoncision; sur celui du bas : la Naissance et la Mort de la Vierge. Enfin, sur la petite face, du côté de l'Épître, on voit un roi offrant une église à un saint, et au-dessous une inscription en quatre lignes, qui nous donne le nom du roi sans indiquer son

1. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 84.
2. Jules Robuchon, *Paysages et monuments du Poitou*, 116e livr., monographie d'Airvault, p. 9.

numéro d'ordre. Mais c'est sûrement Louis VII, car le style de la sculpture indique une œuvre du second ou du troisième quart du XII^e siècle [1].

Pour donner un aspect plus riche à ces devants d'autel en pierre ou en marbre, on les a parfois décorés de figures d'applique en métal. Ainsi on conserve à Apt (Vaucluse) un fort bel autel en marbre des Pyrénées, dont la face principale et les deux faces latérales sont ornées de niches séparées par des colonnes engagées et encadrées de riches bordures (fig. 697). Or au fond de chacune de ces niches, qui sont aujourd'hui vides, on remarque de petits trous de scellement qui ont évidemment servi à contenir des statuettes de bronze ou de cuivre doré.

Mais on ne s'est pas contenté de faire des autels décorés de figures isolées en

Dr Birot ph.

Fig. 696. — Autel d'Avenas (Rhône).

bronze ou en cuivre, on a fait des devants d'autel en métal précieux, argent ou or, enrichis de pierreries et d'émaux. On a vu plus haut que bien avant l'époque romane les églises importantes ou favorisées de la protection de quelque grand personnage civil ou ecclésiastique avaient assez souvent reçu de ces somptueux cadeaux. Mais la grande valeur intrinsèque de ces beaux objets les désignait trop à la cupidité des conquérants et des pillards de tout ordre pour qu'il ait pu s'en conserver beaucoup. J'ai cité le magnifique revêtement d'autel en or qui entoure, depuis le IX^e siècle, le maître-autel de Saint-Ambroise de Milan ; du même ordre étaient ceux que possédaient les cathédrales d'Elne et de Sens et qui furent envoyés à la fonte, le pre-

1. Un savant trop ingénieux, M. de Mély, a prétendu découvrir dans l'avant-dernier vers de cette inscription un chronogramme donnant l'année 1180 pour la date de cet autel (*Revue archéol.*, 1908, I, p. 254-264). Je crains bien qu'il n'ait été le jouet de son imagination.

mier en 1721, le second en 1760. Celui d'Elne était en argent et décoré de petites niches contenant des figurines en bas-relief. Une inscription dont on a conservé le texte en donnait la date : 1068. Celui de Sens passait pour avoir été donné par l'archevêque Seguin dans le dernier quart du xe siècle. Mais c'était une erreur. Seguin avait bien fait un présent de ce genre à sa cathédrale, mais elle n'en jouit pas longtemps, car l'objet fut fondu moins de cent ans après pour payer la construction d'une tour [1]. La table d'autel, détruite en 1760, était une œuvre du xiie siècle, comme on en peut juger par le texte des inscriptions qu'on y lisait et

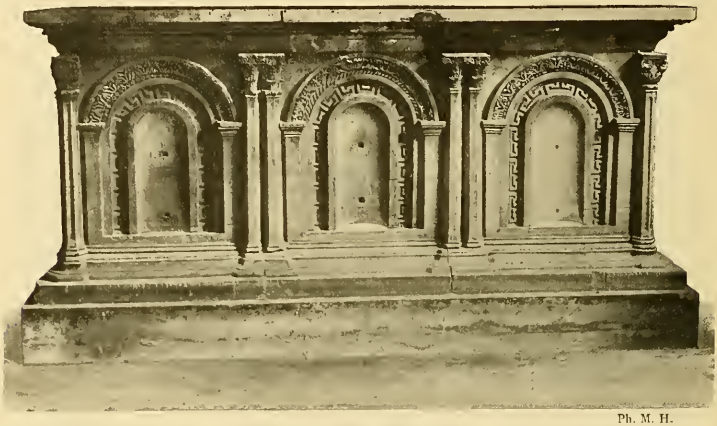

Ph. M. H.

Fig. 697. — Autel d'Apt (Vaucluse).

par un assez bon dessin qui en fut pris peu de temps avant sa destruction et qui a été publié par Du Sommerard [2].

Nous avons heureusement mieux que des descriptions pour nous faire une idée de ces somptueuses œuvres d'art. Le Musée de Cluny possède un magnifique devant d'autel en or repoussé provenant de la cathédrale de Bâle et représentant le Christ entouré des archanges Michel, Gabriel, Raphaël, et de saint Benoît, debout sous des arcs en plein cintre (fig. 698). Une tradition que l'on ne peut suivre au delà du xve siècle veut que ce somptueux morceau d'orfèvrerie ait été donné à la cathédrale de Bâle, au début du xie siècle, par l'empereur Henri II et sa femme Cunégonde. Mais, quoique depuis l'époque carolingienne les pays rhénans aient possédé d'habiles orfèvres qui nous ont laissé, notamment à Trèves, des œuvres non moins remarquables et encore plus anciennes, beaucoup d'archéologues ont révoqué en doute l'exactitude de cette tradition. Il s'en est même trouvé pour ne voir dans l'au-

1. Chron. de Clarius, dans d'Achery, *Spicileg*, in-fol., t. II, p. 473.

2. *Les arts au moyen âge*. Album, 13e série, pl. 9.

tel de Bâle qu'une œuvre du XIIIe siècle ; or le style des inscriptions, qui forment deux longues lignes au sommet et au bas des figures, ne me paraît pas conciliable

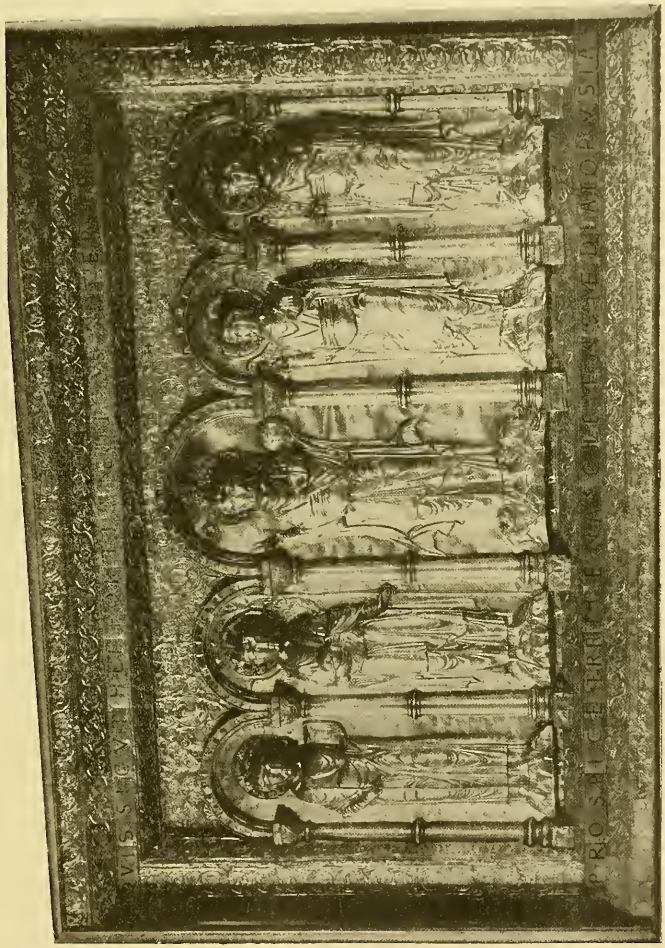

Lercy ph.

Fig. 698. — Autel d'or de la cathédrale de Bâle, conservé au Musée de Cluny.

avec une pareille date. Il peut, au contraire, convenir au XIe siècle. L'influence byzantine est manifeste dans le dessin des personnages et dans certains détails iconographiques, comme la figure des trois archanges. Or jamais cette influence n'a été

plus puissante sur les bords du Rhin que pendant le siècle qui suivit le mariage de l'empereur Othon II avec la princesse byzantine Théophano. Enfin la présence de saint Benoît sur cet autel, auprès des trois archanges qui entourent le Christ, s'explique à merveille par la dévotion qu'Henri II lui avait vouée pour avoir obtenu, par son intercession, la guérison d'une grave maladie dont il avait cru mourir pendant un séjour au Mont-Cassin. Aussi les savants les plus compétents considèrent-ils aujourd'hui ce devant d'autel comme une œuvre authentique du commencement du XIe siècle.

On pouvait faire les autels n'importe en quelle matière, à condition d'observer deux règles essentielles. La première était que l'autel renfermât toujours des reliques; la seconde qu'il contînt toujours, quelle qu'en fût la matière, une partie en pierre, consacrée par un évêque. On satisfaisait habituellement à cette double obligation en encastrant dans la table de l'autel une pierre de dimension moyenne dans laquelle était pratiqué un creux où l'on enfermait et scellait des reliques lors de la consécration. Cette pierre consacrée était placée au centre de l'autel, afin que le calice reposât dessus au moment du Saint Sacrifice. C'était l'élément indispensable de tout autel, et elle pouvait à elle seule constituer un autel. Aussi les évêques, et parfois les simples prêtres, emportaient-ils dans leurs voyages de ces pierres consacrées, de façon à pouvoir dire la messe n'importe où. Ces autels portatifs étaient des objets de luxe. Au lieu d'être faits d'un morceau de pierre quelconque, ils étaient en marbre d'espèce rare, en onyx, en porphyre, et on les enchâssait dans une riche monture d'orfèvrerie. Ils ont surtout été à la mode du IXe au XIIe siècle, et tous ceux qui se sont conservés remontent à cette époque. Le fameux trésor de Conques en possède deux [1]. L'un est fait d'un morceau de porphyre rouge enchâssé dans une monture d'argent niellé. Sa tranche est décorée d'une arcature sous laquelle sont figurés des saints et des saintes en buste, d'un assez bon dessin (fig. 699). Une inscription nous apprend qu'il fut consacré du temps de l'abbé Bégon, par Pons, évêque de Barbastro, ancien moine de l'abbaye. C'est donc une œuvre des environs de l'an 1100.

L'autre est en onyx oriental avec une riche monture garnie d'émaux particulièment intéressants, car ils sont cloisonnés sur cuivre et sont évidemment une imitation des émaux byzantins exécutée par un artiste d'Occident.

La cathédrale de Trèves en possède un non moins curieux et qui lui fut donné par l'archevêque Egbert [2]. Sa garniture d'orfèvrerie, entremêlée de cabochons et d'émaux cloisonnés, est d'une grande richesse; elle date du dernier quart du Xe siècle, car Egbert siégea de 937 à 993; elle est toute romane de style et mérite d'être citée pour montrer les liens intimes qui rattachent l'art carolingien à l'art roman.

Le musée archiépiscopal de Cologne et diverses collections allemandes possèdent

1. Darcel, *Le trésor de l'église de Conques* (Paris, 1861, in-4).

2. L. Palustre, *Le trésor de Trèves* (Paris, 1895, in-4).

d'autres spécimens d'autels portatifs, tous présentent les caractères que j'indiquais plus haut [1].

Pendant longtemps la table de l'autel ne fut accompagnée d'aucun accessoire.

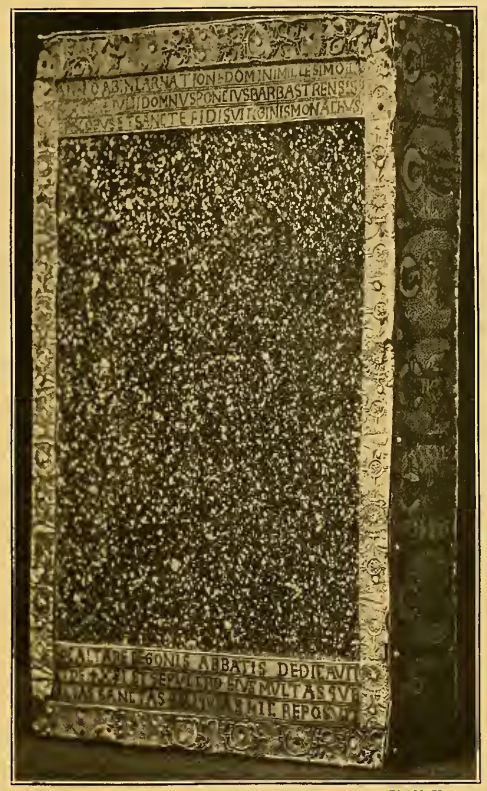

Ph. M. H.

Fig. 699. — Autel portatif, conservé dans le trésor de Conques.

On n'y posait que le calice que le prêtre emportait quand la messe était finie. La réserve eucharistique était enfermée dans une pyxide d'ivoire, dans un vase de métal ou dans une colombe émaillée. Tant que l'autel fut surmonté d'un cibo-

1. Notons toutefois celui qui est conservé à la Riche Chapelle de Munich et qui provient de l'abbaye de Saint-Emmeran de Ratisbonne, à laquelle il fut donné par l'empereur Arnoul, mort en 899. Il est surmonté d'une espèce de ciborium en orfèvrerie porté sur quatre colonnes (Zettler et Enzler, *Kunstwerke aus dem Schatze der Reichen Capelle zu München*).

rium, le récipient eucharistique y fut suspendu à l'aide d'une chaînette ou d'un cordon de soie, mais du jour où l'usage du ciborium tomba en désuétude, il fallut imaginer quelque moyen d'y suppléer. Le plus simple consista à attacher le vase contenant la réserve eucharistique à une corde passant par une poulie accrochée à la voûte de l'église ; c'est ainsi qu'était suspendue depuis plus de six cents ans la colombe eucharistique de Laguenne (Corrèze), quand elle fut dérobée par un de ces antiquaires marrons qui pillent nos églises. Au XIIIe siècle, on plantait derrière l'autel une potence, ou une crosse en métal ou simplement en bois à laquelle on accrochait le vase contenant la réserve eucharistique. Cet usage existait-il déjà à l'époque romane? cela paraît vraisemblable, mais je serais embarrassé pour en fournir la preuve. En tout cas, il n'y avait de tabernacle ni sur l'autel, ni à côté, comme il y en eut plus tard. Il semble qu'à l'époque carolingienne on commença à placer, au moins pendant les offices, une croix sur l'autel. C'était ordinairement une croix de métal ou d'orfèvrerie dont le pied se terminait en pointe, de façon que l'on pouvait indifféremment la ficher dans un trou *ad hoc* pratiqué à la partie postérieure de l'autel, ou la monter à l'extrémité d'une hampe pour la transformer en croix processionnelle. On possède encore quelques-unes de ces croix. Il y a quelques années, on en voyait une en bronze aux Noës (Aube) [1] ornée d'émaux rhénans; il y en avait une autre à la Coudre, dans le même département [2]; toutes deux étaient du XIIe siècle.

C'est également vers l'époque carolingienne que l'on semble avoir commencé à poser deux chandeliers sur l'autel pendant la célébration du Saint Sacrifice. Mais cet usage ne se répandit que lentement et, dans bien des lieux et pendant longtemps, les chandeliers furent posés sur deux crédences, ou simplement à terre, de part et d'autre de l'autel. C'est sans doute l'usage de placer sur l'autel cette croix et ces chandeliers qui conduisit à en garnir le fond d'un gradin qui pût les recevoir, et ce fut là l'origine des rétables qui, pendant longtemps, restèrent fort petits et qui n'atteignirent des dimensions considérables qu'à l'époque gothique. S'il fallait s'en fier aux miniatures des manuscrits, les rétables de l'époque romane n'auraient généralement reçu aucune décoration. Mais en réalité on en faisait souvent dont la face antérieure était ornée de peintures, de sculptures, et même de pièces d'orfèvrerie. La petite église de Carrières-Saint-Denys possède un rétable sculpté qui est probablement le plus ancien de ce genre qui se soit conservé en France (fig. 700) ; il nous montre, dans un encadrement de gros rinceaux, la Vierge assise, le divin Enfant sur les genoux, sous un dais d'architecture porté par deux colonnes. A gauche, sous un dais un peu moins élevé, l'ange Gabriel venant annoncer à la Vierge Marie qu'elle sera mère du Seigneur; à droite, le baptême du Christ. Cette naïve sculpture paraît appartenir au second quart du XIIe siècle.

1. Fichot, *Statistique monum. du dép. de l'Aube*, t. I, p. 143, fig.

2. *Ibid.*, t. II, p. 14, fig.

Le trésor de Saint-Denys a recueilli un rétable d'orfèvrerie qui passe pour provenir d'une église de Coblentz, et qui a effectivement le style des œuvres d'orfèvrerie qu'on fabriquait sur les bords du Rhin dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Les rétables en cuivre émaillé ont dû être assez nombreux. Ils sortaient, pour la plupart, des ateliers limousins, qui jouissaient dès le XII^e siècle d'une réputation méritée et expédiaient des autels et des rétables jusque dans les pays étrangers. Le Musée de Burgos a recueilli les restes d'une œuvre de ce genre qui provient de l'abbaye de Silos en Espagne [1]. C'est un grand panneau mesurant deux mètres de longueur et décoré d'une suite d'arceaux sous lesquels se voient les figures

F. Martin-Sabon ph.

Fig. 700. — Rétable de Carrières-Saint-Denys (Seine-et-Oise).

des douze apôtres entourant le Christ. Une arcature semblable devait occuper la partie inférieure du panneau. Il n'en reste que des indications vagues. Cette magnifique pièce d'émail devait faire grand honneur aux ateliers limousins, mais, malgré son apparence purement romane, elle ne date probablement que du XIII^e siècle. On sait, en effet, que les émaux limousins de cette date ont presque toujours une apparence archaïque.

L'église de Grandmont, au diocèse de Limoges, a possédé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle un autel plus ancien que celui de Silos et qui devait être une œuvre plus importante encore, car il comprenait un devant d'autel et un rétable émaillés [2],

1. E. Rupin, *L'Œuvre de Limoges*, p. 197 et pl. 22 ; Dom Roulin, *L'ancien trésor de l'abbaye de Silos*. — La petite église de San Miguel in Excelsis (Navarre) possède un rétable, ou devant d'autel, d'émail limousin, mieux conservé que celui de Silos. Il a été publié par Dom Roulin, *Revue de l'art chrétien*, t. LI, 1903, pl. 8 à 10.

2. Un religieux qui mourut en 1591, le P. Pardoux de la Garde, a décrit en ces termes cette belle œuvre d'art : « Entre ces quatre excellentz pilliers est le dict grand-autel, et tant le contretable que le davant d'icelluy est de cuyvre doré esmailhé ; et y sont les hystoires du Vieux et Nouveau Testament, les treze

et sur le rétable était posée une grande châsse contenant les reliques de saint Étienne de Muret. Tout cela fut vendu comme vieux cuivre en 1789, après que Mgr d'Argentré, évêque de Limoges, eut obtenu la suppression de l'ordre de Grandmont. Il n'en reste que deux plaques provenant de la châsse et qui sont aujourd'hui déposées au Musée de Cluny.

Dans les églises qui abritaient les restes de quelque saint fameux, comme celles de Saint-Denys ou de Saint-Remi de Reims, on enfermait ordinairement ces précieuses reliques dans un sarcophage qui pouvait être placé sous l'autel, comme le tombeau de saint Andéol, à Bourg-Saint-Andéol ; ou derrière l'autel, assez haut pour être bien en vue, comme le tombeau de saint Savin dans l'église de ce nom ; ou encastré en partie sous l'autel, comme le sarcophage de saint Junien, à Saint-Junien (Haute-Vienne), ou ceux des saints Denys, Rustique et Éleuthère, à Saint-Denys en France. Cet arrangement pouvait être fort simple ; ainsi le tombeau de saint Savin, qui date de la reconstruction de l'abbaye, vers le milieu du XIe siècle, n'a d'autre décoration que les colonnettes qui le portent [1] ; mais au XIIe siècle les abbayes assez riches faisaient les choses avec plus de recherche. A Saint-Junien, toute la partie du tombeau qui émerge de l'autel est couverte de sculptures : les deux grandes faces représentent d'un côté la Vierge à l'Enfant, assise dans une auréole portée par quatre anges ; de l'autre l'Agneau divin, dans un médaillon flanqué de deux anges. Tout autour sont assis les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse tenant à la main un vase de parfums et un instrument de musique (fig. 681). Il y en a douze sur chaque face, rangés symétriquement sous deux étages d'arcades. La petite face opposée à l'autel est ornée d'un Dieu de Majesté dans une gloire entourée des quatre symboles évangéliques, et accompagnée de deux larges bandeaux verticaux.

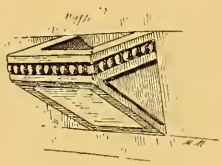

Fig. 701. — Piscine de Druyes (Yonne).

Ces tombeaux de saints adossés aux autels étaient parfois bien plus qu'un simple sarcophage ; j'ai parlé au chapitre précédent de l'admirable monument élevé à Saint-Lazare d'Autun, dans la seconde moitié du XIIe siècle, pour abriter les reliques de saint Lazare : c'était une composition que l'on peut sans exagération qualifier de grandiose, si l'on songe au nombre de personnages qu'elle comportait, à la dimension des figures et à leur remarquable exécution.

Suger, pour recevoir les reliques des trois saints patrons de son abbaye,

apostres et aultres saincts ; le tout eslevé en bosse et enrichi de petitte pierrerie, fort bien ouvré et excellent, aultant ou plus riche que si le tout estoyt d'argent. » (L. Guibert, *Destruction de l'ordre de Grandmont*, p. 978 ; E. Rupin, *L'Œuvre de Limoges*, p. 96 et s.)

1. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, pl. 68.

fit mieux encore. Il installa dans le chœur de la nouvelle église deux autels : l'un, l'autel matutinal, où se disait l'office ordinaire et qui était placé à l'entrée du sanctuaire ; l'autre, au fond du sanctuaire, et qui était l'autel des reliques. C'est derrière celui-ci qu'étaient posés les cercueils de pierre de saint Denys et de ses deux compagnons. Ils étaient rangés de front et engagés d'un bout sous l'autel. Au-dessus, et dominant l'autel, Suger fit placer une grande et magnifique châsse ayant la forme d'une église flanquée de bas-côtés ; sa face antérieure était ouverte de façon à laisser voir trois châsses plus petites qu'elle

Fig. 702. — Piscine de Gémenos (Bouches-du-Rhône) d'après Revoil.

abritait sous sa partie centrale et ses deux collatéraux. Ce riche ouvrage fut la proie des Huguenots à la fin du XVI^e siècle, et nous ne le connaissons que par la minutieuse description qu'en a donnée Dom Doublet [1] et qui est assez précise pour que Viollet-le-Duc ait pu en tenter une restitution très vraisemblable [2].

Pour en finir avec les accessoires des autels, il ne me reste qu'à mentionner les piscines qui servaient à jeter l'eau des ablutions. Elles n'ont point, à l'époque romane, l'importance qu'elles eurent plus tard, et la grande majorité des églises en était dépourvue. Parfois elles étaient faites, comme celle de Druyes (Yonne), d'une simple pierre formant saillie sur le mur du sanctuaire et taillée en entonnoir (fig. 701). D'autres fois c'était une pierre évidée montée sur une courte colonnette,

1. *Antiquités de l'abbaye de Saint-Denys* (1625), p. 289 et s.

2. Viollet-le-Duc, *Diction. d'architecture*, t. II, p. 25, fig. 6.

comme à Saint-Gabriel (Calvados)[1]. Le plus ordinairement c'était une petite niche en plein cintre pratiquée dans le mur, à proximité de l'autel. La pierre qui en formait l'appui était creusée d'une cuvette, souvent de deux, avec un petit conduit pour rejeter l'eau au dehors; une tablette en pierre, juste assez large pour pouvoir porter les burettes, était ordinairement réservée dans le fond de la niche. L'église Saint-Pons à Gémenos possède une piscine de ce genre (fig. 702), accostée d'une autre niche à peu près de la même taille et qui pouvait servir d'armoire pour serrer quelques objets de minime valeur. Ces piscines sont presque toujours peu ornées, cependant l'église de Putot (Calvados) en a conservé une dont le cintre est encadré d'une archivolte décorée de feuillages assez élégants, et qui peut remonter au milieu du XII^e siècle (fig. 703).

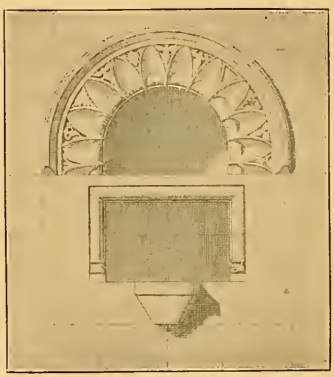

Ruprich-Robert del.

Fig. 703. — Piscine dans l'église de Putot (Calvados).

Dans les anciennes basiliques, les membres du clergé qui assistaient aux offices s'asseyaient sur un banc de pierre adossé au mur de l'abside, et au milieu duquel était la chaire, *cathedra*, réservée à l'évêque ou au chef de la communauté.

A l'époque romane le clergé ne s'assoit plus au pourtour de l'abside, il occupe des stalles en bois placées le long des deux parois du chœur. Parfois néanmoins on fait encore des chaires épiscopales en pierre ou en marbre. Il y en a une, élevée de deux marches, au fond de l'abside de la cathédrale de Vaison; c'est un siège tout simple dont les côtés sont flanqués de deux dalles posées de champ et ornées chacune d'une colonnette à sa partie antérieure. Ces colonnettes s'arrêtent à l'astragale, elles n'ont pas de chapiteaux, ce qui prouve que les deux parois avaient un couronnement qui a disparu et dont la hauteur devait correspondre à celle des chapiteaux manquants[2]. Ce siège ainsi mutilé est difficile à dater. Est-il aussi ancien que l'abside où il se trouve? Y a-t-il été placé ultérieurement? Je ne sais trop qu'en dire. L'église Saint-Vigor à Bayeux possédait jadis une chaire en marbre rouge dans laquelle les évêques de la ville venaient s'asseoir le jour de leur prise de possession. Caumont qui en a donné un dessin l'attribuait au XI^e siècle[3]. Plus jeune d'au moins cent ans est la *cathedra* conservée à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon (fig. 704). Celle-ci

1. Ruprich-Robert, *Archit. norm.*, pl. 170, fig. 1.
2. Revoil, *Architecture romane du Midi de la France*, t. II, pl. 23.
3. *Abécédaire*, p. 355.

est en marbre blanc, elle a un dossier assez élevé dessinant un arc brisé ; ses deux accoudoirs sont terminés par deux fleurons dont les feuilles d'acanthe sont finement travaillées ; sur les deux parois extérieures se voient le lion de saint Marc et le bœuf de saint Luc, sculptés en assez fort relief. Le bœuf est médiocre, mais le lion, malgré l'inexpérience de l'artiste qui n'en avait sûrement jamais vu, est d'un dessin nerveux qui fait songer à la sculpture toulousaine de la seconde moitié du XII^e siècle.

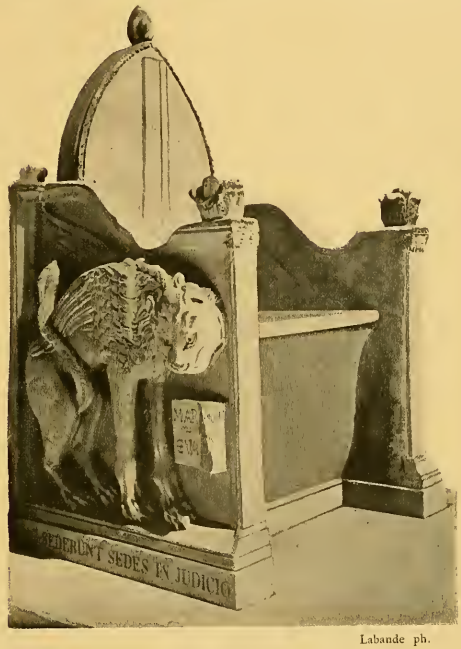


Labande ph.
Fig. 704. — Avignon. Notre-Dame-des-Doms. Chaire épiscopale.

Si les *cathedrae* épiscopales sont fort rares, les stalles de bois destinées au clergé le sont bien plus encore. Il n'en existe plus en France ni en Angleterre d'antérieures au XIII^e siècle, et nous serions fort en peine pour savoir comment elles étaient faites si l'église de Ratzburg, en Allemagne, n'en avait conservé un spécimen, qui relève, quelle qu'en soit la date véritable, du pur style roman [1]. Ces stalles sont séparées les unes des autres par des accoudoirs assez élevés, le siège est fait d'une planchette pivotant sur charnière comme dans nos stalles modernes; mais il est dépourvu de cette saillie en forme de cul-de-lampe qu'on nomme miséricorde,

1. Elles ont été maintes fois reproduites, notamment par Alb. Lenoir, *Archit. mon.*, t. II, p. 135, fig. 380; et par Gailhabaud, *L'archit. du V^e au XVII^e s. et les arts qui en dépendent*, t. IV.

et sur laquelle les clercs pouvaient s'appuyer quand ils étaient fatigués de se tenir debout. Ces stalles n'ont pas de prie-Dieu, mais elles peuvent en avoir eu, car elles étaient depuis longtemps hors de service et reléguées dans un coin, lorsqu'elles frappèrent pour la première fois l'attention d'un archéologue.

Il fut d'usage à l'époque gothique d'élever derrière les stalles de hauts dossiers couronnés de dais en bois sculptés. Rien n'autorise à croire qu'on fit de même à l'époque romane. Il est probable que, pour protéger le clergé contre les courants d'air qui devaient sévir cruellement dans ces grandes églises dont aucune n'était chauffée, on se contentait de suspendre aux arcades du chœur des tentures ou des tapisseries. Les églises riches en étaient d'habitude abondamment pourvues. On s'en servait pour décorer aux jours de fêtes les parties nues des murs [1]. Ces tentures étaient en soie ou en laine. C'étaient quelquefois de grosses toiles brodées. A cette dernière catégorie appartient la célèbre tenture qu'on appelle improprement la Tapisserie de Bayeux, et sur laquelle est brodée, en laines de diverses couleurs, une longue suite de scènes racontant la rivalité de Harold et de Guillaume le Conquérant, et la Conquête de l'Angleterre par les Normands.

Nous avons vu que dans les églises carolingiennes comme dans les basiliques des premiers siècles, il y avait auprès de la clôture du chœur une chaire ou ambon servant à la lecture des livres saints et à la prédication. Il devait en être de même à l'époque romane. On peut voir à Besançon quatre panneaux de marbre ornés chacun d'un des symboles des évangélistes et qui ont dû appartenir à l'ambon de la cathédrale au XIe siècle [2]. C'est en France, je crois, le seul objet de ce genre dont on ait retrouvé des restes remontant à pareille date. L'Italie mieux partagée a conservé à Saint-Ambroise de Milan [3] et dans d'autres églises de fort belles chaires à prêcher antérieures au XIIIe siècle [4].

La cathédrale d'Aix-la-Chapelle possède une chaire fort riche qui passe pour être un don de l'empereur Henri II, mort en 1024. Elle est couverte d'applications d'orfèvrerie dessinant des compartiments carrés dont chacun contient, en son milieu, une plaque d'émail ou un ivoire sculpté [5]. C'est une œuvre très disparate où les morceaux du XIIe siècle en coudoient d'autres de date beaucoup plus reculée [6]. Enfin au XIIIe siècle elle a été restaurée, peut-être même refaite, en utilisant les morceaux anciens.

1. Ainsi Guibert de Nogent raconte que l'incendie de la cathédrale de Laon ayant eu lieu un jour de fête, les murs étaient garnis de tentures et de tapisseries (palliis atque tapetibus) dont une grande partie fut brûlée (Mortet, *Rec. de textes*, p. 319).

2. J. Gauthier, *L'ambon de la cath. de Besançon* (dans le *Bull. archéol. du Comité des Travaux historiques*, 1898, p. 291).

3. Dartein, *Architecture lombarde*, pl. 36.

4. Les plus connues figurent dans les planches du tome III de *La Messe*, de Rohault de Fleury.

5. Voir Fr. Bock, *Karls des Grossen Pfalzkapelle*, I, p. 72 et s. — Rohault de Fleury, *La Messe*, t. III, pl. 188.

6. Strzygowski a fort bien établi la haute antiquité de ces ivoires. Il avoue qu'il est devenu très difficile de dire ce qui dans cette chaire remonte au temps de Henri II (*Der Dom zu Aachen*, p. 5 et s.).

Mais les exemples de ce genre devaient être très exceptionnels. La rareté des chaires à prêcher de l'époque romane peut tenir d'ailleurs à ce que dans beaucoup d'églises on devait se contenter d'une chaire portative en bois; il est même probable que l'on se passait totalement de chaire dans les petites églises, et que les prêtres prêchaient debout sur les marches de l'autel.

Dans les grandes abbayes, on plaçait les lectionnaires ou les évangéliaires sur des pupitres dont la forme se rapprochait de celle des lutrins de l'époque gothique. Nous le savons par la description d'un de ces objets qui nous est donnée dans la vie de Gauzlin, un des principaux abbés de Saint-Benoît-sur-Loire au commencement du XIe siècle. Ce pupitre était en métal, sa base était flanquée de quatre lionceaux; au-dessus s'élevait une colonne haute de trois coudées, en métal fondu et soigneusement poli. Elle supportait un aigle aux ailes éployées [1]. Style à part, ce sont là les principaux caractères des lutrins en dinanderie, comme tant d'églises en reçurent au XVe siècle. Dans les églises jouissant de ressources plus restreintes, on se passait de ces meubles de luxe, et on faisait tenir par un clerc ou un enfant de chœur le livre dans lequel le prêtre lisait l'épître ou l'évangile.

Le Baptême a toujours tenu une grande place dans la religion chrétienne. Toute église devait donc posséder ce qui était indispensable pour administrer ce sacrement, c'est-à-dire des fonts baptismaux.

Nous avons vu qu'à l'époque carolingienne déjà, d'assez grands changements s'étaient introduits dans les dispositions adoptées primitivement pour la célébration du baptême. L'usage de construire des édifices spéciaux pour l'administration de ce sacrement était peu à peu tombé en désuétude, du moins en Gaule, et l'on avait pris l'habitude de donner place aux fonts ou à la piscine baptismale à l'intérieur même des églises. Néanmoins quelques textes du XIe et du XIIe siècle mentionnent encore des baptistères. Ainsi Adémar de Chabannes, dans le sermon où il raconte la consécration de l'église Saint-Martial de Limoges en 1028, nous raconte que les évêques, après avoir consacré les autels de la nouvelle église, allèrent processionnellement bénir les fonts dans le baptistère [2]. L'archevêque de Rouen Jean de Bayeux († 1079) fut, d'après Orderic Vidal, enterré dans le baptistère de sa cathédrale [3]. Mais rien n'indique que ces baptistères fussent autre chose que de simples chapelles faisant corps avec l'église, et, si c'étaient des constructions distinctes, elles pouvaient être très antérieures à l'époque romane, car on a conservé dans certaines villes et utilisé pendant tout le moyen-âge des baptistères de date très

1. « Fecit [Gauslinus abbas] analogium, hispanico metallo compactum, diebus utendum feriarum, cujus basim, fusoria industria solidatam, quatuor vallaverat leunculorum pulchritudine; desuper columnam, trium cubitorum habentem altitudinem, fusili arte fabricatam, atque undique vario opere politam, in cujus centro volantis aquilæ radiabat similitudo. » (*Vita Gauslini abbatis Floriacensis*, c. 35.)

2. « Iterum in nova ecclesia, coram altaribus consecrandis data lætania, processerunt ad fontes benedicendos in baptismi domus. » (Ch. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial*, p. 424.)

3. « In baptisterio basilicæ ad Aquilonem tumulatus est. » (Ord. Vital, l. V, c. 4, édit. Leprévost, t. II, p. 313.)

ancienne, comme ceux d'Aix, de Fréjus, de Riez, dont j'ai parlé plus haut. Toutefois il semble certain qu'un baptistère fut encore construit à Angoulême dans la première moitié du XII^e siècle [1]. Mais c'est un fait exceptionnel.

Du jour où l'on célébra le baptême à l'intérieur des églises, on dut renoncer à l'usage des piscines dans lesquelles on faisait primitivement descendre les néophytes, et qu'il n'eut pas été commode d'installer dans une église ; on se servit de simples cuves posées sur le sol.

Ces cuves étaient de formes très diverses. Quelquefois c'étaient des baignoires

Ph. M. H.

Fig. 705. — Cathédrale d'Angers. Baignoire antique ayant servi de fonts baptismaux.

antiques. On en conservait jadis à Saint-Denys une en porphyre rouge que Dagobert passait pour avoir rapportée de Poitiers. La cathédrale d'Angers en possède une en marbre vert, montée sur deux lions accroupis, et qui sert aujourd'hui de bénitier (fig. 705). D'autres fois c'étaient des auges en pierre dure comme celle que l'on voit dans la cathédrale d'Amiens, et qui peut appartenir à la seconde moitié du XII^e siècle. Elle est portée sur cinq pieds, mais ceux-ci ne datent probablement que du XIII^e siècle [2].

Le plus souvent ces cuves étaient rondes et figuraient de véritables cuviers. Sur un ivoire du X^e siècle conservé au Musée d'Amiens, on voit saint Remi baptisant Clovis plongé à mi-corps dans une cuve de cette espèce. La cathédrale de Perpignan possède des fonts de ce genre qui doivent remonter au XII^e siècle, si on en juge par

1. L'évêque Lambert (1136-1148) « ædificavit ecclesiam baptisterii de conventu benedictionum » (*Hist. pontif. et comitum Engolism.*, dans Mortet, *Recueil de textes*, p. 315).

2. G. Durand, *Monogr. de la cath. d'Amiens*, t. II, p. 530 et fig. 240.

les caractères paléographiques d'une inscription qui y est gravée. Ils sont en marbre blanc et ornés de cannelures qui figurent approximativement les douves d'un cuvier; au pourtour est sculpté un câble qui semble retenir les douves (fig. 706).

Cette forme a joui d'une grande vogue au XIe et au XIIe siècle, et il nous reste encore un assez grand nombre de cuves rondes, les unes simplement décorées de quelques moulures, comme celle de Lacelle près de Brignoles (Var) [1] ; les autres ornées d'une arcature, comme celle de Notre-Dame de Verneuil (fig. 707), ou de cercles dessinant des entrelacs (fig. 708), ou même d'arcades sous lesquelles sont sculptées de petites figures, comme dans la belle et grande cuve du XIIe siècle conservée à Mauriac (Cantal) [2]. Ces cuves rondes posées à même le sol ont été parti-

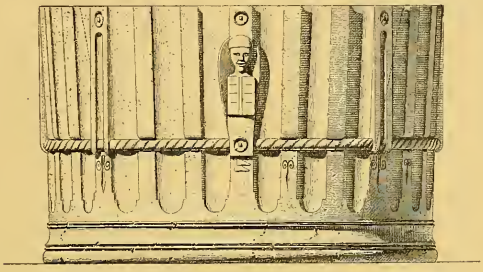

Fig. 706. — Perpignan. Cathédrale. Fonts baptismaux, d'après Revoil.

culièrement de mode en Normandie et en Angleterre. Ruprich-Robert en a dessiné un beau choix dans les églises de Cantorbéry [3], d'Alphington, de Silk-Willoughby, et de Avebury [4]. M. Bond en a fait connaître un nombre bien plus considérable encore dans le très utile recueil qu'il a récemment publié [5].

Quelquefois ces cuves étaient ovales ou octogones, ou bien encore en forme de quatrefeuilles. L'ivoire d'Amiens que j'ai cité plus haut nous en montre une de ce type, dans laquelle Clovis est plongé à mi-corps, pendant que du ciel descend la colombe tenant la Sainte ampoule (fig. 709). Viollet-le-Duc a dessiné, d'après un ivoire du XIe, une cuve toute semblable, et qui présente cette particularité intéressante qu'elle est couverte d'un ciborium [6].

Très souvent on donnait aux cuves baptismales la forme carrée ou rectangulaire, et on en décorait les quatre côtés de cercles entrelacés, ou d'arcades, sous chacune desquelles était figuré un personnage. Il nous en reste un petit nombre de

1. Revoil, *Archit. romane*, t. III, pl. 69.
2. Rochemonteix, *Églises romanes de la Haute-Auvergne*, p. 235, fig. 199.
3. *Archit. normande*, pl. 171.
4. *Ibid.*, pl. 169.
5. Fr. Bond, *Fonts and Font covers* (Oxford, 1908, in-8).
6. *Dictionn. d'archit.*, t. V, p. 525.

ce genre en France [1], il y en a davantage et de beaucoup plus ornées en Angleterre.

F. Martin-Sabon ph.
Fig. 707. — Verneuil (Eure). Église Notre-Dame. Fonts baptismaux.

Ces fonts pouvaient encore être couverts de sculptures qui n'avaient pas de caractère religieux; car je doute fort qu'il faille voir autre chose qu'une fantaisie d'artiste dans ces combinaisons de monstres et de figures humaines comme on en voit, par exemple, sur les fonts de Wierre-Effroy (fig. 710).

Les cuves posées à même le sol pouvaient convenir tant qu'on restait fidèle à l'ancien rite, consistant à immerger trois fois le néophyte dans l'eau sainte. Mais l'immersion pouvait avoir des inconvénients pour la santé des jeunes enfants, et même pour les adultes elle soulevait beaucoup de difficultés pratiques. Aussi Duns Scot était-il l'écho d'une opinion très répandue bien avant le XIIIe siècle, quand il disait : « Un prêtre est excusable de ne pas pratiquer la triple immersion quand il est impotent, ou qu'il lui faut baptiser un grand paysan qu'il ne peut plonger dans l'eau et qu'il ne peut en sortir [2]. » Ces considérations et l'usage de plus en plus général de conférer le baptême dès le plus jeune âge devaient forcément conduire à pratiquer le baptême par infusion, et par suite à modifier la forme des fonts baptismaux. Aussi et bien que le baptême par immersion n'ait jamais été complètement abandonné et qu'il ait même été recommandé par quelques-uns des plus grands docteurs [3], on trouva plus commode de monter les cuves sur un pied. De là la famille très nombreuse des fonts pédiculés qui peut se diviser en deux

Fig. 708. — Caen. Musée de la Société française d'archéologie. Fonts baptismaux.

1. Voir les listes données par M. Enlart, *Manuel*, p. 773.

2. « Excusari potest a trina immersione, ut si minister sit impotens, et si sit unus magnus rusticus qui debet baptizari, quem nec potest immergere nec elevare » (*Comm. in IV Sent.*, dist. III, q. 4.)

3. « Tutius est baptizare per modum immersionis, quia hoc habet usus communior », disait saint Thomas d'Aquin (*Summa*, p. III, q. 66, art. 7).

grandes branches, celle où la cuve est indépendante du pied sur lequel elle repose, et celle où pied et cuve forment un même tout, pris dans un même bloc de pierre.

Fig. 709. — Ivoire conservé au musée d'Amiens. Le baptême de Clovis.

Dans les fonts de cette dernière catégorie la cuve a très souvent la forme d'une vasque de médiocre profondeur.

Les fonts pédiculés sont le plus souvent montés sur un pied unique, mais ils peuvent quelquefois en avoir plusieurs. Ainsi dans la crypte de Saint-Eutrope de

C. Enlart ph.

Fig. 710. — Fonts de Wierre-Effroy (Pas-de-Calais).

Saintes, on peut voir une très large cuve baptismale de forme ronde qui est montée sur trois courts supports ornés de moulures [1]. Viollet-le-Duc a figuré une cuve de forme rectangulaire appartenant à l'église du Thoureil (Maine-et-Loire), et qui

1. Caumont en a donné une mauvaise gravure (*Abécéd.*, p. 311). Son dessinateur s'étant placé de façon que les trois supports se recouvrent, il semble qu'il n'y en ait qu'un seul.

porte sur trois courtes colonnettes [1]. Il existe à Cabourg (Calvados) des fonts pédiculés dont la cuve est hexagone, et dont le pied est formé d'un faisceau de colonnettes [2].

Il est à remarquer que ces fonts ainsi faits en deux pièces ont souvent perdu leur pied primitif et que celui qu'ils ont aujourd'hui est un support quelconque dont la date peut être difficile à déterminer. C'est le cas, par exemple, des fonts

Ph. M. H.

Fig. 711. — Fonts baptismaux de Trèves (Maine-et-Loire).

baptismaux du commencement du XIIe siècle (fig. 711) conservés à Trèves (Maine-et-Loire) [3].

Les fonts dont vasque et pied sont faits d'une seule pièce n'étaient point exposés à cet inconvénient, aussi en possédons-nous quelques-uns de bien complets. La vasque est le plus souvent ronde, mais elle peut aussi être carrée; quant au pied il est toujours rond, quelle que soit la forme de la vasque; on peut citer comme exemple du premier type les fonts de Chéreng (fig. 712), et comme exemple du second ceux de Guarbecques [4]. La vasque est toujours la partie la mieux ornée, sa tranche est ordinairement décorée de rinceaux entremêlés quelquefois de têtes en saillie. Le pied n'a généralement d'autre décoration qu'un ou deux rangs de moulures, il pose sur une base en forme de tore aplati, qui est elle-même montée sur une plinthe carrée. Des griffes ou pattes de formes diverses raccordent la base aux angles de la plinthe.

1. *Dictionn. d'architecture*, t. V, p. 538.
2. Ruprich-Robert, *Architecture normande*, pl. 170, fig. 7.
3. Leur pied ne semble pas ancien.
4. Enlart, *L'archit. relig. à l'époque romane en Picardie*, p. 43.

Sur ces données générales les artistes de l'époque romane ont trouvé moyen d'inventer un grand nombre de modèles différents; la France en a malheureusement trop peu conservé, mais l'Angleterre en possède assez pour nous donner une haute idée de la fécondité de ces modestes sculpteurs du XIe et du XIIe siècle.

Les fonts baptismaux n'étaient pas toujours fabriqués sur place par des artistes locaux. Il semble au contraire bien prouvé qu'il existait certains centres de fabrication où l'on en faisait le commerce. C'était naturellement en des lieux où la pierre dure, propre à ce genre de travail, se trouvait en abondance. Les carrières de Marquise en Artois et de Tournai en Flandre, ont été à l'époque romane deux de

Ph. M. H.

Fig. 712. — Fonts baptismaux de Chéreng (Nord).

ces centres de fabrication, et elles ont expédié leurs produits non seulement dans toutes les provinces du Nord et dans les pays voisins comme l'Angleterre, mais même dans des parties de la France d'où la distance aurait dû, semble-t-il, les écarter.

Les fonts de cette provenance sont généralement faciles à reconnaître à la couleur de la pierre dont ils sont faits; elle est d'un gris foncé ou d'un bleu presque noir. Leur aspect est très lourd et la dureté de la pierre, beaucoup plus sans doute que l'inexpérience des sculpteurs, fait que les ornements et les figures qui les décorent sont souvent d'une grossièreté extrême. Ainsi il existe dans l'église d'Airaines (Somme) une cuve en pierre de Marquise de l'aspect le plus étrange (fig. 713). Elle est rectangulaire et munie de quatre colonnes aux angles. Son bord supérieur est orné d'une simple torsade, ses parois décorées de personnages accroupis, affreux anthropoïdes dont je serais bien embarrassé de dire la signification.

Cette cuve, il est vrai, doit appartenir au XIe siècle et elle est sans doute antérieure à l'époque où le type habituel des fonts de cette provenance fut fixé. Ce

type est très caractéristique. Il consiste en une cuve ronde dont la partie supérieure est encadrée dans une épaisse dalle carrée ; les angles de cette dalle sont soutenus par de massives colonnettes, et un même socle carré sert de support commun à la cuve et aux colonnettes.

On peut citer comme de bons spécimens de cuves de ce genre, celle de Vermand auprès de Saint-Quentin, dont les quatre colonnes d'angle reposent sur des lions accroupis et combinés deux à deux de telle sorte qu'une même tête sert à

Ph. M. H.

Fig. 713. — Airaines (Somme). Fonts baptismaux.

chaque couple (fig. 714); celle de Zedelghem, près de Bruges, dont la tranche fort épaisse est décorée de scènes empruntées à la légende de saint Nicolas [1] ; celle de la cathédrale de Lincoln dont la tranche est couverte de dragons et de lions [2] ; celle de la cathédrale de Winchester, ornée de rinceaux de feuillages; celle de la Neuville-lès-Corbie (Somme) dont la décoration consiste également en rinceaux, mais d'un type archaïque et d'une exécution médiocre [3] ; la belle cuve de l'église Saint-Pierre de Montdidier, une des meilleures de la série [4], et celle de Sélincourt qui mériterait un des premiers rangs si elle était complète (fig. 715) [5].

Il serait imprudent, je crois, d'affirmer que tous les fonts baptismaux de ce type sortent des ateliers de Tournay ou de Marquise. Ils ont eu trop de vogue pour ne pas susciter des imitations, et ces imitations peuvent se reconnaître à ce qu'elles

1. Caumont, *Abécédaire*, p. 313.
2. Ruprich-Robert, *Archit. norm.*, pl. 173.
3. *Ibid.*, pl. 169 et 172.
4. Enlart, *L'archit. relig. à l'époque romane... en Picardie*, p. 40, héliogr.
5. Enlart (*ibid.*) l'a donnée sous un autre aspect.

sont faites en des variétés de pierre qui sûrement ne viennent ni de Tournay ni des environs.

Beaucoup de ces imitations sont très simples, l'ornementation en est à peu près bannie, ou du moins elle se réduit aux colonnettes d'angles qui flanquent la cuve. Quelquefois, comme dans les fonts de Gentelles ou de Fouencamps, ces colonnettes sont groupées par trois à chaque angle.

Mais la plus élégante de ces imitations se voit à la cathédrale de Chartres ; c'est une cuve baptismale aujourd'hui reléguée dans un des bras de la crypte, et qui

C. Enlart ph.

Fig. 714. — Vernand (Aisne). Fonts baptismaux.

peut dater de la seconde moitié du XII^e siècle. Elle est ronde et les quatre colonnettes qui la flanquent dessinent autant de saillies sur son bord supérieur. La décoration en est très sobre, et ne comporte d'autre sculpture que les chapiteaux des colonnettes, mais les proportions sont si bonnes, qu'on peut difficilement imaginer un plus joli modèle [1].

On a cru longtemps que ce type avait passé de mode avec le XII^e siècle, mais M. Enlart, qui a particulièrement étudié les fonts baptismaux du nord de la France, a montré qu'il avait persisté fort longtemps et que son influence était encore très reconnaissable dans nombre de fonts de l'époque gothique et même de la Renaissance [2].

1. Bâtissier, *Hist. de l'art monum.*, p. 593, fig. 2. *Bull. archéol. du Comité*, 1890, p. 46 à 73.

Les cuves baptismales ont parfois été faites en bronze, en cuivre ou en plomb. Celles en bronze ou en cuivre fondu et ciselé sont les plus riches, ce sont aussi les plus rares, en France surtout où les réquisitions de l'époque révolutionnaire sont venues ajouter une nouvelle cause de destruction à celles qui étaient dues aux changements du goût et au vandalisme inconscient du clergé des XVII^e et XVIII^e siècles. Pour en trouver une de l'époque romane, il faut aller à Liège où l'église Saint-Barthélemy en possède une magnifique (fig. 716). C'est une cuve ronde ornée de bas-reliefs représentant le baptême du Christ, le baptême de Corneille par saint Pierre, le baptême du philosophe Craton par saint Jean l'évangéliste et la prédication de saint Jean-Baptiste.

C. Enlart ph.

Fig. 715. — Fonts de Sélincourt (Somme).

Du bas de la cuve paraissent sortir douze bœufs, certainement inspirés du passage de l'Écriture où est décrite la Mer d'airain, que Salomon avait fait fabriquer et qui était une grande cuve ronde portée sur douze bœufs [1]. Elle passe pour avoir été exécutée en 1112 par Lambert Patras, pour le compte de Hélin, abbé de Sainte-Marie-aux-Fonts. Mais cette date nous est donnée par une chronique dont l'auteur Jean d'Orval ne vivait qu'au milieu du XIII^e siècle et le nom de Lambert Patras n'est connu que par le témoignage d'un écrivain de la fin du XV^e. Aussi a-t-on parfois suspecté l'exactitude de cette attribution et de cette date. Il faut avouer, en effet, qu'il est bien étonnant que les fondeurs des bords de la Meuse aient été capables dans le premier quart du XII^e siècle d'exécuter un travail aussi soigné et d'un aussi bon dessin.

Les cuves en plomb sont un peu moins rares. Une des plus anciennes est celle de Saint-Évroult-de-Montfort, dont le pourtour est garni d'arceaux sous lesquels sont figurés les travaux des mois (fig. 717). L'église de Berneuil (Somme) en possède une un peu moins ancienne décorée d'arcades sous lesquelles des figures de

1. *Regum*, l. III, 7, v. 23-25.

saints debout alternent avec des combinaisons de rinceaux (fig. 718). L'église d'Espeaubourg, au diocèse de Beauvais, possède une cuve à peu près semblable à celle de Berneuil; une partie des panneaux offre même une telle similitude qu'il faut supposer qu'ils sortent d'un même moule. Des ressemblances du même genre se remarquent dans plusieurs cuves de l'époque gothique. On en doit conclure que les moules servant à la fabrication de ces fonts étaient la propriété d'industriels qui les transportaient là où on faisait appel à leurs services, et qui les combinaient

Fig. 716. — Liége. Fonts de l'église Saint-Barthélemy.

de façons diverses, au gré de leurs clients et suivant les dimensions que devait avoir la cuve à fabriquer. Et cette façon de procéder explique les disparates que l'on remarque dans certaines cuves où l'on a manifestement fait emploi de vieux panneaux que le fondeur avait dû recueillir dans la succession de ses parents, en même temps que de panneaux plus modernes qu'il avait faits ou fait faire lui-même.

Nous avons vu que les fonts baptismaux des premiers siècles étaient souvent abrités par un ciborium. Il en était encore ainsi à l'époque carolingienne, car plusieurs miniatures de cette époque nous montrent des cerfs et des oiseaux venant se désaltérer à une piscine baptismale couverte d'un ciborium. Les miniatures et les ivoires nous prouvent que cette tradition n'avait pas encore disparu au x^e^ et au xi^e^ siècle et il est bien probable qu'elle ne s'est jamais perdue complètement, au moins dans certaines provinces, car au xvii^e^ siècle encore on fabriquait

en Bretagne des fonts surmontés de grands baldaquins sculptés qui semblent bien être une imitation lointaine du ciborium de jadis

Mais dans la plus grande partie de l'ancienne Gaule on avait sans doute renoncé

Neurdein ph.

Fig. 717. — Saint-Évroult-de-Montfort (Orne). Fonts baptismaux en plomb.

à couvrir les fonts d'un ciborium vers le temps où on y renonçait pour les autels. Il est probable qu'on se contentait de les munir d'un couvercle. Comment ce couvercle était-il fait? était-il plat, bombé ou conique, de petite taille ou de dimensions monumentales, comme ceux qu'on a faits parfois à l'époque gothique.

A cet égard toutes les suppositions sont permises, car il ne nous reste aucun couvercle de fonts antérieur à l'époque gothique.

Fig. 718. — Berneuil (Somme). Fonts baptismaux, d'après C. Enlart.

A l'époque romane la plupart des églises n'avaient plus d'atrium et, au lieu de cantharus, elles offraient à la piété des fidèles des bénitiers placés à l'intérieur de l'édifice et le plus près possible des portes. L'usage de l'eau bénite est fort ancien [1], il en est souvent question depuis le IVe siècle et, pour nous en tenir à la Gaule, plusieurs passages de Grégoire de Tours racontent les guérisons miraculeuses obtenues par divers saints à l'aide d'eau bénite qu'ils faisaient boire aux malades [2] ou dont ils aspergeaient leurs demeures [3]. La coutume d'asperger les fidèles d'eau bénite le dimanche, au commencement de la messe paroissiale, est mentionnée par les liturgistes du IXe siècle qui, loin de la considérer comme une nouveauté, lui attribuaient une antiquité probablement exagérée.

Fig. 719. — Saint-André de Sorède (Pyrénées-Orientales), d'après une photographie de M. Brutails.

On a découvert en Tunisie un bénitier portatif en forme de seau, orné de plaques de métal estampé, qui ne doit pas être postérieur au début du Ve siècle, car les sujets purement païens y côtoient les emblèmes chrétiens [4]. Mais quand a-t-on commencé à placer des bénitiers à demeure dans les églises? La question est difficile à résoudre, car les monuments de ce genre sont rares en Occident même à l'époque romane, et les quelques exemples byzantins que l'on a signalés jusqu'ici sont de date bien incertaine [5].

Le plus ancien que je connaisse en France appartient à l'église Saint-André de Sorède (Pyrénées-Orientales). C'est un bassin évasé de forme ronde (fig. 719). Il est orné de torsades et de rinceaux entremêlés de grappes de raisin qui ont tout à fait le style des sculptures du

1. Voir Lütolf dans la *Real-Encyclopaedie* de Kraus, t. II, p. 976 et s.
2. Greg. Turon., *De gloria confessorum*, c. 24 et c. 82.
3. Greg. Turon., *Vitae patrum*, c. IV, 3.
4. Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1867, p. 77 et s.
5. Kraus, *Real-Encyclop.*, t. II, p. 980.

VIII^e ou du début du IX^e siècle. M. Brutails qui l'a fait connaître ne l'attribue qu'au XII^e siècle [1]. Mais il a sûrement été influencé par le joli chapiteau roman sur lequel il est posé et par le fût de colonne qui lui sert de support et dont l'ornement réticulé se retrouve sur plusieurs colonnes du cloître d'Elne. Or il y a une très grande différence de style entre ce bénitier et son pied. Si donc l'arrangement actuel ne peut être antérieur au milieu du XII^e siècle, la vasque elle-même est certainement beaucoup plus ancienne.

Je crois qu'il faut également considérer comme un bénitier la jolie vasque aujourd'hui privée de pied, que l'on conserve à Gaillac (Tarn), et qui passe pour

Ph. M. H.

Fig. 720. — Bénitier de Gaillac (Tarn).

être une ancienne cuve baptismale (fig. 720). Elle est, en effet, d'assez petite taille, elle est peu profonde, et on n'y voit pas, comme dans la plupart des fonts, le trou destiné à l'évacuation de l'eau après la cérémonie. Ce bénitier remonte probablement au milieu du XII^e siècle, car sa tranche est ornée d'oiseaux dans des rinceaux de feuillages dont le style rappelle la sculpture toulousaine de cette époque, et les beaux tailloirs des chapiteaux de Moissac.

Les bénitiers ont toujours affecté des formes très variées, et on a souvent employé comme tels des objets qui primitivement n'avaient pas été faits pour cet usage. Ainsi nous avons vu qu'à la cathédrale d'Angers, on utilise encore en guise de bénitier une baignoire antique qui a dû servir jadis de cuve baptismale (fig. 705).

La cathédrale d'Elne possède un bénitier en marbre blanc, qui semble avoir été taillé dans un tambour de colonne de petit diamètre. Il est décoré d'une grande feuille d'acanthe épineuse qui en fait tout le tour, et qui est si bien dessinée que

1. *L'art religios en el Rossello*, p. 182, fig. 37.

l'on s'accorde à y voir un morceau antique. Je crois qu'on a raison, quoique la façon dont la feuille est posée ne s'accorde guère avec les divers types de colonnes à fût orné que les anciens nous ont laissés. En tout cas les chapiteaux antiques transformés plus tard en bénitiers ne sont pas très rares. Il y en a un notamment, dans la nef de l'église Saint-Martin-au-Val, à Chartres, qui remonte incontestablement à l'époque gallo-romaine [1].

Bien des chapiteaux romans ont été transformés de la même façon, ainsi qu'on peut le voir à Saint-Sauveur de Figeac et dans les églises d'Uzerche et de la Grande-Sauve. Il est généralement fort difficile de dire quand ces adaptations ont été faites. Quelques-unes remontent peut-être à l'époque romane. Ainsi on voit dans l'église de Brantôme un bénitier creusé dans un fort beau chapiteau du XIIe siècle, qui est muni d'une base de même date [2]. Base et chapiteau s'accordent si bien qu'on peut se demander si on se trouve en présence d'un chapiteau d'occasion, adapté à un usage auquel il n'était pas destiné, ou d'un véritable bénitier auquel on a intentionnellement donné cette forme. Il est, en effet, certain qu'on faisait souvent des bénitiers ayant le galbe d'un chapiteau. M. Enlart en a trouvé un dans l'église du Waast en Artois, qu'on doit ranger sans hésitation dans cette catégorie, car son plat supérieur a une décoration de torsades et de feuilles d'angles que l'on ne saurait rencontrer sur un chapiteau [3].

N. Thiollier ph.

Fig. 721. — Bénitier de Chamalières (Haute-Loire).

Les bénitiers les plus intéressants sont ceux dont la vasque est supportée par un ou plusieurs personnages. Ce sont aussi les plus rares. On en voit un contre une des piles d'angle du cloître de Saint-Trophime d'Arles. Il est porté par un homme qu'il semble faire fléchir sous son poids. C'est un travail assez médiocre, de la fin du XIIe siècle au plus tôt. L'église de Chamalières (Haute-Loire) en possède un beaucoup plus remarquable (fig. 721). C'est une œuvre du troisième ou du quatrième quart du XIIe siècle. Sa cuvette est en forme de quatrefeuilles ; elle est portée par quatre figures adossées, dans lesquelles il faut probablement reconnaître David et Salomon et deux des grands prophètes, sans doute Daniel et Isaïe. Il est fâcheux que ce bénitier ait été taillé

1. *Bull. mon.*, t. XXXVI, 1870, p. 262, fig.
2. Enlart, *Manuel*, p. 783, fig. 397.
3. *Mon. de l'archit. romane dans la région picarde*, p. 32, fig. 2 et 3.

dans un bloc de pierre dont le grain est grossier, car si l'exécution en était plus fine, ce serait de beaucoup le plus beau des bénitiers romans [1].

Aux accessoires du culte, que nous venons de passer en revue, il faut encore joindre, pour se faire une juste idée de la physionomie des églises romanes, les monuments funéraires qui y trouvaient asile, qui en garnissaient l'extérieur ou en entouraient les abords.

De tout temps les chrétiens ont manifesté le pieux désir d'être enterrés *ad Sanctos*, *ad Martyres*, c'est-à-dire aussi près que possible des confesseurs et des martyrs dont ils honoraient les restes. Les catacombes de Rome en fournissent plus d'une preuve, et plus tard les décisions des conciles nous font voir à quel point on recherchait le privilège d'être enterré à l'intérieur même des églises et quels efforts les autorités ecclésiastiques étaient obligées de faire pour empêcher l'envahissement du sanctuaire par les tombes [2]. On en vint à tel point qu'il fallut parfois fermer des églises, ou du moins les abandonner aux morts, en enlever l'autel et le transporter en un lieu où l'on pût célébrer plus dignement le Saint Sacrifice [3]. L'Église, impuissante à vaincre la pieuse obstination des fidèles, prit le parti de réglementer ce qu'elle ne pouvait empêcher. Elle commença par autoriser les fidèles à se faire enterrer autour de l'église [4], et ainsi s'établirent ces cimetières où tant de générations ont trouvé leur dernière demeure à l'ombre du clocher paroissial. Plus tard il fut admis que l'on pourrait enterrer à l'intérieur des églises les prêtres et même les laïques qui se seraient acquis des droits à cet honneur par la dignité de leur vie ou par d'éminents services rendus à l'Église. Cette concession fut largement mise à profit et beaucoup d'églises romanes possédèrent, en dehors des tombeaux de leurs saints patrons, de nombreux monuments funéraires, les uns consistant en tombes plates, c'est-à-dire en simples dalles posées au ras du sol; les autres en tombes levées, monuments plus importants qui faisaient saillie sur le sol.

Les tombes plates ont été fort employées pendant tout le moyen âge, car elles avaient le grand avantage de ne point gêner la circulation. Elles consistaient en une grande dalle encastrée dans le pavé de l'église, au-dessus du cercueil ou du sarco-

1. Je passe intentionnellement sous silence plusieurs bénitiers bretons auxquels on me semble avoir donné une date beaucoup trop reculée. Ainsi je ne puis attribuer à l'époque romane le bénitier de l'église de Dinan. C'est une cuve portée dans les bras de trois hommes, dont malheureusement les têtes ont été brisées. Leur costume bizarre se rapproche beaucoup plus du costume breton des temps modernes que de celui d'aucun siècle du moyen âge. Je ne crois donc pas cette cuve antérieure au XVIIe siècle. Son aspect fruste et archaïque tient uniquement à la grossièreté du granit dans lequel elle est taillée.

2. Voir l'excellente dissertation d'Edm. Le Blant sur l'usage d'enterrer dans les églises (*Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 218).

3. « Ubi hoc pro multitudine cadaverum difficile sit facere, locus ille coemeterium et polyandrium habeatur, ablato inde altari et constituto ubi religiose sacrificium Deo valeat offerri. » (Conc. de Tribur, ao 895).

4. « Placuit ut corpora defunctorum nullo modo in basilica sanctorum sepeliantur, sed si necesse est deforis circa murum basilicae usque adeo non abhorret. » (Conc. de Braga, Labbe, t. V, p. 842).

phage contenant les restes du défunt. Une inscription et divers ornements gravés au trait constituaient toute la décoration. La plus ancienne tombe de ce genre qui nous soit parvenue est celle d'un évêque de Carpentras, Boëtius, mort en 604 [1]. Elle est ornée d'une grande croix gemmée avec l'A et l'Ω, et de compartiments contenant des rosaces. Le P. de la Croix a retrouvé en Poitou, notamment à Antigny et à Béruges, des tombes du même genre pouvant remonter à peu près à la même date ; elles servaient de couvercles à des cercueils de pierre enfouis dans le sol du cimetière, et l'on peut s'étonner du soin qu'on avait mis à les décorer si elles étaient dès l'origine destinées à rester cachées en pleine terre. A moins de circonstances fortuites, ces tombes gravées avaient peu de chance de survivre aux réfections du pavé et aux reconstructions dont les églises étaient l'objet ; aussi est-il bien difficile d'en citer d'antérieures à l'époque gothique [3].

De conservation moins précaire étaient les tombes plates sur lesquelles étaiente figurés des ornements d'un faible relief, comme celle qu'on voit au musée de la Porte du Croux, à Nevers, et qui est ornée d'une longue tige d'où partent de larges feuilles, sans aucune épitaphe ni aucun emblème chrétien ; ou encore celle de Constantin de Melle, à Poitiers, dont la décoration consiste en une croix entourée de rinceaux [4]. Souvent ces tombes étaient faites en pierre dure, et l'église de Tortefontaine (Pas-de-Calais) en a recueilli une fort bien conservée, qui peut dater des environs de l'an 1100 et qui provient de l'abbaye de Saint-Josse-aux-Bois [5]. Elle est en pierre de Tournay. Il y en a une autre en pierre de Marquise au musée de Boulogne. Cette dernière est arrondie à l'une de ses extrémités [6], ce qui est assez anormal, car en règle générale les tombes du XIe et du XIIe siècle dessinent un trapèze très allongé, dont le petit côté correspond aux pieds.

On a fait de ces tombes plates en mosaïque. La plus célèbre de cette espèce est celle qui recouvrait les restes de la reine Frédégonde, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on conserve aujourd'hui à Saint-Denys [7]. Elle a passé longtemps pour remonter à une époque voisine de la mort de cette reine († 597), mais l'image de la princesse qu'on y voit dessinée à l'aide d'un mince cloisonnage de cuivre ne permet pas de la croire antérieure au milieu du XIIe siècle. La mosaïque qui orne cette tombe est d'ailleurs d'un genre exceptionnel, car les petites pierres extrêmement menues qui la composent sont serties au hasard et ne servent en rien au dessin. On a fait aussi des tombes à l'aide de petits cubes de pierres, semblables à ceux qu'on emploie dans les mosaïques de pavement. On conserve au musée d'Arras une tombe de ce genre. C'est celle de l'évêque Frumaud, mort en

1. Caumont, *Abécéd.*, p. 62 ; Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 348.
2. *Bull. archéol. du Comité*, 1886, p. 256 et s.
3. Il est probable qu'il nous en reste quelques-unes de la seconde moitié du XIIe siècle, mais comme les plus anciennes ne sont pas datées, il est difficile d'en dire l'âge avec certitude.
4. Caumont, *Abécéd.*, p. 330, fig.
5. Enlart, *Mon. de l'archit. romane dans la rég. picarde*, p. 48, pl. hors texte.
6. *Ibid.*, p. 48.
7. Elle a été maintes fois publiée. Il y en a une fort belle reproduction en couleurs dans la *Statistique monumentale de Paris*.

1183 [1]. On y a également représenté l'effigie du défunt, suivant une coutume qui avait existé déjà dans les premiers siècles du christianisme [2] et qui redevint fort à la mode depuis le XIIIe siècle.

Au XIIe, elle n'est pas encore très répandue. Néanmoins nous avons quelques tombes plates, sur lesquelles on a représenté, en faible relief, le défunt étendu, les mains jointes, dans l'attitude de la prière et vêtu comme le comportait sa position. Ordinairement une épitaphe est gravée sur la bordure de la tombe. Plus tard, elle donnera presque toujours la date du décès. Mais au XIIe siècle, elle consiste le plus souvent en un éloge versifié d'une banalité désespérante; un curieux exemple de monument de cette espèce s'est conservé à Châlons, c'est la tombe de saint Memmie [3]. Le saint est en costume épiscopal, crosse en main; il est couché au milieu d'un encadrement de rinceaux. Malheureusement cette tombe a pas mal souffert. Le musée d'Épinal en possède une semblable, mais mieux conservée. Il est vrai qu'elle ne date que du dernier quart du XIIe siècle. C'est la tombe de Guy, sixième abbé de Chaumouzey, qui mourut peu après 1182 (fig. 722) [4].

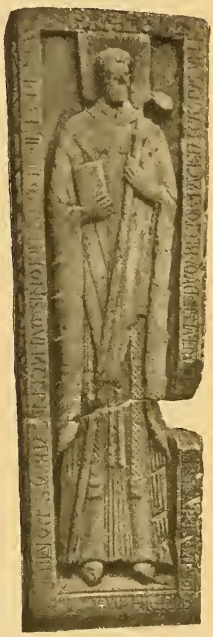

G. Durand ph.

Fig. 722. — Tombe de Guy de Chaumouzey. Musée d'Épinal.

Le type de ces tombes à effigie ne se fixa point d'ailleurs sans quelques tâtonnements et sans que les artistes du XIIe siècle n'aient essayé de diverses variantes. Une des plus originales a été découverte, il y a quelques années, à Bruay (Nord). Elle représente une abbesse couchée dans un cercueil, dont les deux longs côtés sont flanqués de vigoureux rinceaux, à l'extrémité desquels se voient deux figurines de nonnes (fig. 723).

Cette tombe peut appartenir au milieu du XIIe siècle. Il serait difficile aujourd'hui d'en trouver en France de plus anciennes. Nous avons toutefois le dessin de deux ou trois tombes à effigie de date antérieure. Ainsi nous connaissons par Gaignières celle qui couvrait les restes d'Hélie, comte du Maine, mort en 1107 et

1. Une tombe de mosaïque de date plus ancienne avait été posée sur la sépulture de Robert, comte de Flandre, enterré à Saint-Bertin en 1110 (Dehaisne, *Docum. pour l'hist. de l'art*, t. I, p. 33).

2. On a trouvé des tombes en mosaïque avec effigie dans plusieurs basiliques africaines, notamment à Sertei (*Bull. archéol. du Comité des Travaux hist.*, 1888, pl. 13, et p. 434), à Tabarca (*Bull. des Antiquités Afric.*, t. II, pl. 6; et t. III, pl. 3), etc.

3. Caumont, *Abécédaire*, p. 331.

4. Elle a été publiée par M. Georges Durand, *Bull. archéol. du Comité*, 1886, pl. 16.

enterré dans l'église de la Couture, au Mans; Montfaucon a fait graver le monument du même genre, élevé à la mémoire du roi Philippe Ier, à Saint-Benoît-sur-Loire. Ce dernier était porté sur quatre lionceaux accroupis.

Ces figures en relief posées à peu de hauteur au-dessus du sol, risquaient d'être fort maltraitées par les fidèles qui, les jours de fête, devaient s'y heurter et les pié-

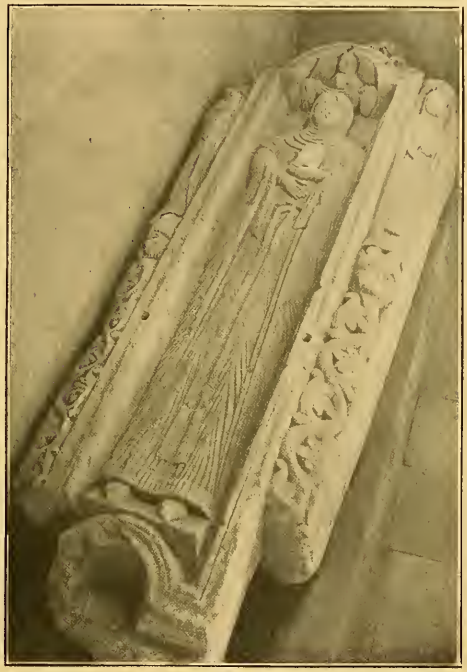

Ph. M. H.

Fig. 723. — Tombe découverte à Bruay (Nord).

tiner. On pouvait, il est vrai — et il est certain qu'on le fit souvent —, les protéger par une grille. Mais on trouva plus pratique, et surtout plus décoratif, de poser l'effigie du défunt sur un haut soubassement en forme de sarcophage, ou de la laisser au ras du sol, mais en l'enfermant dans une espèce de cage à jour exécutée en pierre ou en métal. De là deux types de monuments qui ont joui d'une grande faveur depuis le XIIIe siècle, et dont il y a eu déjà des exemples à la fin du XIIe. Le plus remarquable que l'on puisse citer est l'admirable tombeau émaillé élevé dans la cathédrale de Troyes à Henri le Large, comte de Champagne, mort en

1180. On était, à cette date, en pleine période de transition; néanmoins par son architecture, par sa décoration exhubérante, par la forme en plein cintre des arcades géminées qui permettaient d'apercevoir la statue du comte étendu sur une dalle peu élevée, c'était une œuvre conforme aux traditions romanes [1]. Il n'en reste que quelques petits fragments d'émail conservés au musée de Troyes; leur

Ph. M. H.

Fig. 724. — Airvault (Deux-Sèvres). Tombeau de Pierre de Saine-Fontaine.

extrême élégance peut faire juger de la perte irréparable que l'on a faite le jour où fut détruit un pareil chef-d'œuvre.

La cathédrale d'Angers possédait elle aussi un tombeau émaillé, dont la valeur devait être grande. C'était celui de l'évêque Eulger, mort en 1149 [2]. Il était en forme de châsse. Mais pour qu'il ne prît pas trop de place, on l'avait adossé à un des murs de l'édifice, de telle sorte qu'on n'en voyait qu'une des grandes faces et un des rampants du toit. Celui-ci était décoré d'un Dieu de Majesté entouré de vingt-quatre personnages, probablement les douze apôtres et les douze petits prophètes, distribués sous autant d'arcades en plein cintre et formant deux rangs superposés. La grande face verticale était décorée de la même façon, sauf qu'en son milieu

1. Voir le dessin qu'en a donné Caumont, *Abécédaire*, p. 328.

2. E. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 92 et suiv. Viollet-le-Duc, *Dict. du Mobilier*, t. II, p. 224.

était un émail carré représentant Eulger, en costume épiscopal, les bras levés et bénissant le peuple. Par exception, les personnages qui occupaient les vingt-quatre arcades de cette face n'étaient pas des saints, c'étaient les principaux membres du chapitre contemporains d'Eulger. Leurs noms étaient écrits sur des plaques niellées dont quelques-unes nous sont parvenues.

Ces tombeaux de grande taille étaient fort gênants dans une église, aussi pour ménager la place, avait-on souvent recours à un artifice maintes fois employé, bien des siècles auparavant, dans les catacombes de Rome. Cela consistait à loger les tombeaux dans des niches cintrées, pratiquées dans l'épaisseur des murs. Dans les vieilles inscriptions chrétiennes, ce genre de niches s'appelait *arcosolium*, en français, on dit un enfeu.

L'église d'Airvault, en Poitou, en a un du XII^e siècle dans l'absidiole qui s'ouvre

Neurdein ph.

Fig. 725. — Tombeau provenant de Javarzay. Musée de Niort.

sur le bras nord du transept. Il abrite le tombeau de l'abbé Pierre de Saine-Fontaine (fig. 724). Ce tombeau est d'un type commun à l'époque romane. C'est un bloc de pierre allongé dont la forme rappelle celle de la carcasse en bois qui sert à porter le poêle au-dessus du corps du défunt au jour des funérailles.

Cette forme de monument a été particulièrement à la mode dans l'Ouest de la France ; elle était employée aussi bien pour les tombeaux placés à l'intérieur des églises que pour ceux qui restaient en plein air au milieu du cimetière. Il y avait beaucoup de fantaisie dans la façon dont on décorait ces blocs. Celui de Pierre de Saine-Fontaine est orné d'une arcature dont chacun des arceaux contient une figure de saint. Mais souvent la décoration ne comporte aucun emblème religieux. Elle consiste en enroulements de feuillages, ou même en représentations d'un caractère profane. Ainsi le musée de Niort conserve une très curieuse tombe du XII^e siècle, provenant de Javarzay et dont les faces nous montrent un cavalier, faucon au poing, un archer, un homme tendant un piège et une femme à cheval se livrant au plaisir de la chasse (fig. 725).

Ces tombeaux devaient être le plus souvent portés sur des supports peu élevés, consistant en simples blocs de pierre ornés d'un personnage accroupi, comme dans le tombeau d'Airvault, ou d'une figure d'animal, comme dans un tombeau du musée de la Rochelle [1], ou en colonnettes accouplées, comme dans le magnifique

1. Caumont, *Abécédaire*, p. 325, 326, fig.

tombeau conservé jadis à Nouaillé et qui semble avoir été par l'harmonie de ses proportions, par l'élégance des quatre grandes rosaces qui en ornaient la face principale, un des chefs-d'œuvre du genre [1].

Ph. M. H.

Fig. 726. — Tombeau à l'extérieur de l'église de Montbron (Charente).

Les tombeaux élevés dans les cimetières attenant aux églises étaient généralement d'un modèle assez simple. Cependant on en a fait parfois qui n'auraient

1. Voir le dessin que Viollet-le-Duc en a donné (*Diction. d'archit.*, t. IX, p. 44, fig. 15), d'après Gaignières. Il semble, autant qu'on peut se fier à un dessin de ce genre, que c'était une œuvre du temps de Philippe-Auguste. Viollet-le-Duc l'attribuait à la fin du XIIe siècle.

point été déplacés à l'intérieur de l'église. Ainsi à Montbron (Charente), on peut voir encore un monument d'un beau style représentant en relief le défunt étalé sur son suaire (fig. 726). La statue a fort souffert, mais l'élégant enfeu qui l'abritait est assez bien conservé.

Beaucoup d'églises ont eu ainsi la face extérieure de leurs murs garnie d'enfeux destinés à recevoir des tombes. L'église abbatiale de Conques en a une série continue qui remonte à la première moitié du XIIe siècle (fig. 727). Sous l'un de ces enfeux est encastrée l'épitaphe de l'abbé Bégon, un des grands bienfaiteurs de l'abbaye au début du XIIe siècle.

Pour les défunts d'importance secondaire ou de ressources limitées, on se con-

Ph. M. H.

Fig. 727. — Conques (Aveyron). Enfeux à l'extérieur de l'église.

tentait de marquer le lieu de leur sépulture en encastrant dans le mur le plus voisin une épitaphe ou une plaque de pierre décorée de quelque motif sculpté. Ces petits monuments funéraires, dans leur simplicité, contribuaient à la décoration de l'édifice, car ils étaient souvent exécutés avec grand soin. Tel est celui qui fut élevé dans l'église de Plaimpied (Cher) en l'honneur d'un chanoine de la seconde moitié du XIIe siècle nommé Étienne (fig. 728). On y voit Abraham recevant dans son sein l'âme du défunt.

Les cimetières de l'époque romane ne semblent avoir eu en général aucun caractère monumental. En dehors de quelques tombeaux, on n'y trouvait à remarquer au point de vue architectural, que les chapelles funéraires dont j'ai déjà parlé, les lanternes des morts et souvent une croix de grande dimension.

Les lanternes des morts étaient des espèces de colonnes creuses, dont le sommet se terminait en forme de campanile. Une petite porte permettait d'y glisser un

Ph. M. H.

Fig. 728. — Plaimpied (Cher). Monument du chanoine Étienne.

fanal allumé qu'on hissait tous les soirs à l'aide d'une poulie jusqu'aux baies du campanile. On a beaucoup disserté sur cette pieuse coutume. La signification

Ph. M. H.

Fig. 729. — Château-Larcher (Vienne).
Lanterne des morts.

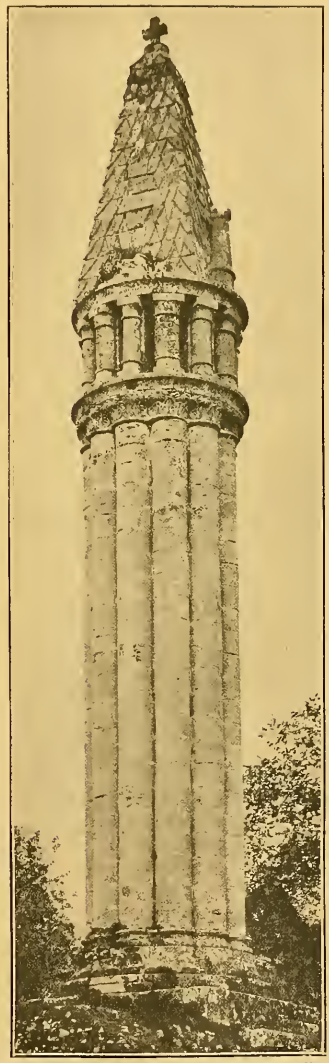

Ph. M. H.

Fig. 730. — Fenioux (Charente-Inférieure).
Lanterne des morts.

en est donnée, je crois, dans une phrase de Pierre le Vénérable[1], un des plus grands abbés de Cluny au XIIe siècle. C'était un hommage rendu aux chrétiens qui dormaient leur dernier sommeil dans la terre bénie du cimetière. Les lanternes des morts ne semblent point réparties en nombre égal dans toutes les parties de la France. Elles sont infiniment plus nombreuses en Limousin, en Poitou, en Saintonge, que partout ailleurs, et c'est dans ces mêmes provinces qu'on en trouve les types les plus variés et les plus élégants. Presque toutes datent du XIe ou du XIIe siècle. Elles deviennent rares dès le début du XIIIe. La plupart avaient un petit autel à la base; il servait à certains jours, comme à la fête des Morts, quand on venait en commun prier pour les Trépassés.

C. Enlart ph.

Fig. 731. — Fresnoy (Somme). Croix de cimetière.

La plupart de ces monuments sont fort simples. sur un petit tertre entouré de marches, se dresse un soubassement carré auquel s'appuie l'autel; au-dessus s'élève la colonne creuse, sans autre ornement qu'une base moulurée. Au sommet quatre baies pour laisser passer la lumière, puis un petit couronnement formé de deux ou trois pierres posées à plat, comme dans la lanterne de Journet[2], ou une petite pyramide conique, comme dans celle de Château-Larcher (fig. 729). Dans l'Ouest on leur a parfois donné des formes plus recherchées; ainsi à Cellefrouin (Charente) on en conserve une fort belle dont la colonne représente un faisceau de colonnettes couronnées par d'élégants chapiteaux et c'est dans l'amortissement conique qui les surmonte à la mode des clochers du pays, que sont percés les quatre trous par lesquels se répandait la lumière du fanal. Il y en a une plus belle encore à Fenioux (Charente-Infé-

1. « Obtinet medium cemeterii locum structura lapidea, habens in summitate sui quantitatem unius lampadis capacem, que ob reverentiam fidelium ibi quiescentium totis noctibus fulgore suo locum illum sacratum illustrat ». (Pierre le Vénérable, *De miraculis*, l. II).

2. Telle qu'elle était avant d'être restaurée (Caumont, *Abécédaire*, p. 318). M. Enlart en a donné une vue prise depuis la restauration (*Manuel*, p. 795, fig. 403).

rieure). Comme à Cellefrouin, on lui a donné la forme d'un faisceau de colonnettes, mais celles-ci ne reçoivent pas directement la toiture ; elles portent une forte tablette moulurée sur laquelle repose un second ordre de colonnes très courtes, et suffisamment espacées pour que la lumière du fanal puisse facilement passer entre leurs fûts (fig. 730).

Dans beaucoup de cimetières, la lanterne des morts était remplacée par une croix monumentale. Bien peu de ces croix ont survécu au déplacement des cimetières qu'une foule de communes ont réalisé depuis un siècle par un souci de l'hygiène dont nos pères ne se préoccupaient guère. Celles que l'on peut attribuer au XII^e siècle sont bien rares et elles ont presque toujours beaucoup souffert. Il y en a une fort élégante dans le cimetière de Puiseaux (Loiret); mais son soubassement seul est ancien, il a la forme d'un petit autel carré porté sur quatre colonnettes, dont une seule malheureusement nous est parvenue bien complète.

Caumont a fait connaître une fort belle croix monumentale qui existait à Grisy (Calvados). Mais il n'est pas certain qu'elle ait jamais appartenu à un cimetière. Elle se dressait en plein champ à l'embranchement de deux routes ; c'était donc plutôt une croix de carrefour. Enfin M. Enlart en a signalé une à Fresnoy en Picardie (fig. 731). Elle appartient évidemment à une époque avancée du XII^e siècle, peut-être même au début du XIII^e. Mais j'ai déjà dit à maintes reprises que l'art roman n'a point disparu subitement, qu'il se manifeste au contraire dans maint détail, longtemps après l'apparition des premiers monuments gothiques.

On m'excusera donc si, dans les pages qui précèdent, je me suis parfois laissé entraîner un peu au delà de la période que je m'étais promis d'étudier. A qui serait tenté de me le reprocher, je répondrais que l'art du XII^e siècle me fait l'effet de ces enfants pleins de sève et de promesses dont on suit les progrès avec passion ; on les aime, on les admire, on ne peut s'en séparer même quand ils sont déjà sortis de l'enfance.

# TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

## A


Absides des basiliques, p. 90, 103; carolingiennes, p. 182, 185-189; romanes, p. 287 et s., 342 et s. — Origine, p. 68-70.
Acy-en-Multien (Oise). Eglise, p. 542.
Agde (Hérault). Eglise fortifiée, p. 373, 374; vue extérieure, p. 373*.
Agen (Lot-et-Garonne). Eglise Saint-Caprais, p. 301.
Agonac (Dordogne). Eglise, p. 465.
Aiguilhe (Haute-Loire). Chapelle Saint-Clair, p. 279; vue extérieure, p. 281*.
— Eglise Saint-Michel, p. 596; porte, p. 596*, 601.
Aime (Savoie). Eglise, p. 40, 41, 155, 222; crypte, p. 305.
Airaines (Somme). Eglise, p. 543. — Fonts baptismaux, p. 703, 704*.
Airvault (Deux-Sèvres). Eglise, p. 300, 457, 464; autel, p. 684; chapiteaux, p. 620, 621*; tombeau de P. de Saine-Fontaine, p. 716*, 717.
Aix (Bouches-du-Rhône). Baptistère, p. 48, 123.
— Eglise Saint-Sauveur, p. 410, 411; chapiteaux, p. 618, 620, 629; cloître, p. 353, 354, 355.
— Musée : autel chrétien, p. 94*; panneaux de chancel, p. 204, 205, 210*, 211*.
Aix-d'Angillon [Les] (Cher). Eglise, p. 452; abside, p. 347*.
Aix-la-Chapelle. Chapelle palatine, p. 146, 181, 190, 191, 329; plan, p. 145*; tribunes, p. 193; vue intérieure, p. 191*. — Chaire à prêcher, p. 696.
Albenga (Italie). Baptistère, p. 123, 125, 128, 301; clôtures de fenêtres, p. 194*, 195*; plan, p. 125*; tombeau, p. 202, 208*.
Alésia. Basilique civile, p. 56.
Alet (Aude). Cathédrale, p. 233, 350, 421, 448, 449; corniche de l'abside, p. 573*, 574.
Alet (Ille-et-Vilaine). Voir Saint-Servan.
Alger. Basilique de Matifou, p. 18, 70, 78, 103, 302.
Allassac (Corrèze). Porte festonnée, p. 463.
Alliate (Italie). Eglise carolingienne, p. 178, 179, 182; chapiteau, p. 157, 158*; plan, p. 179*.
Alphington (Angleterre). Fonts baptismaux, p. 699.
Altdorf (Bas-Rhin). Eglise, p. 528.
Amalfi (Italie). Porte de la cathédrale, p. 363.
Ambons, p. 102, 113*, 221.
Ameugny (Saône-et-Loire). Eglise, p. 432; plan, p. 431*.
Amiens (Somme). Cuve baptismale, p. 698. — Ivoire au Musée, p. 698, 699, 701*.
Ancone (Italie). Pavement de mosaïque, p. 111.
Andaval (Asie Mineure). Basilique chrétienne, p. 133.
Andelat (Cantal). Eglise, p. 302.
Andernach (Prov. rhénanes). Eglise, p. 513, 528.
Andlau (Bas-Rhin). Eglise, p. 514; portail, p. 528, 529*.
Angers (Maine-et-Loire). Cathédrale carolingienne, p. 149, 150. — Cathédrale du XIIe s., p. 282, 479; bénitier ou cuve baptismale, p. 698*, 710; tombeau d'Eulger, p. 716, 717; vitraux, p. 563.
— Cloître de Saint-Aubin, p. 355*, 547, 659.
— Eglise du Ronceray, p. 224, 231. — Crypte, p. 305; plan, p. 305*.
— Eglise Saint-Martin, p. 147, 148, 149*, 150, 182, 225, 231; entrelacs, p. 209, 215*; sculptures, p. 198, 204*.
— Eglise Saint-Nicolas, p. 231.
— Eglise Saint-Serge, p. 150, 232.
— Evêché, salle voûtée, p. 258.
Anglards (Cantal). Eglise, p. 336.
Angoulême (Charente). Cathédrale, p. 233, 282, 300, 301, 370, 460, 462, 465, 470, 476, 479,


1. Les astérisques indiquent les *pages* où se trouvent les figures.

480, 481, 483. — Baptistère, p. 698. — Date, p. 476. — Façade, p. 482*; détail, p. 664, 665*. — Plan, p. 285*. — Vue intérieure, p. 477*.
Announa (Algérie). Basilique chrétienne, p. 30. — Basilique civile, p. 57.
Antigny (Vienne). Tombes mérovingiennes, p. 713.
Antioche. Eglise fondée par Constantin, p. 7, 130.
Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire). Eglise, p. 254, 425, 427, 432; tympan, p. 667*, 675.
Aft (Vaucluse). Cathédrale, p. 410; autels, p. 681, 685, 686*; panneaux carolingiens, p. 204, 209, 215*.
Aquilée (Illyrie). Baptistère, p. 128.
Arc brisé, p. 320 à 325.
Arcature. Sens de ce mot, p. 368.
Arcy (Saône-et-Loire). Sculptures, p. 675.
Arles (Bouches-du-Rhône). Eglise Notre-Dame des Aliscamps, p. 589, 592.
— Eglise Saint-Jean-du-Moûtier, p. 415.
— Eglise Saint-Trophime, p. 46, 410, 411, 412, 414, 419, 619. — Cloître, p. 353, 355; bénitier, p. 711; chapiteaux, p. 629. — Pilier, p. 414*. — Portail, p. 365, 421*; sculptures, p. 581, 599, 652, 653*, 654. — Vue intérieure, p. 415*.
— Musée : chapiteaux, p. 113, 114*, 625, 626*; entrelacs, p. 209, 214*.
Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales). Clocher, p. 384. — Sculpture, p. 638*.
Arnac-Pompadour (Corrèze). Eglise, p. 300, 301.
Arras (Pas-de-Calais). Tombe de l'évêque Frumand, p. 713.
Artonne (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 440.
Assise (Italie). Sainte-Marie-des-Anges, panneau de chancel, p. 202, 207*.
Athènes (Grèce). Le Parthénon, p. 64.
Athis (Seine-et-Oise). Clocher, p. 397.
Atrium des basiliques, p. 68, 70, 115-117.
Aubeterre (Charente). Eglise : façade, p. 460; porte, p. 462, 463, 571, 572*, 574, 583.
Aubiac (Lot-et-Garonne). Eglise, p. 62, 286.
Augsbourg (Bavière). Porte de la cathédrale, p. 364.
Aulnay (Charente-Inférieure), p. 249, 347, 348, 384, 457, 458, 462, 464; chapiteau, p. 623; clocher, p. 384; fenêtre absidale, p. 579, 594*; porte du transept, p. 352*; sculptures, p. 595, 604, 660, 662*, 665; vue intérieure, p. 456*.
Auriac (Cantal). Eglise, p. 302, 336.
Aurillac (Cantal). Chapiteau, p. 611.
Auriol (Bouches-du-Rhône). Autel chrétien, p. 94.
Autels, p. 93-99, 219-220, 679-693.
Autels portatifs, p. 688 à 689.
Auteuil (Seine). Clocher, p. 397.
Autheuil (Orne). Portail, p. 576.
Autheuil-en-Valois (Oise). Eglise, p. 541.
Authie (Calvados). Porte, p. 589.
Autun (Saône-et-Loire). Eglise Saint-Lazare, p. 29, 233, 290, 330, 408, 425, 427, 428, 430, 431, 432, 434; chapiteaux, p. 629, 631, 632*; ornements, p. 599; plan, p. 294; tympan sculpté, p. 667, 668, 669*; vue intérieure, p. 423*.
— Porte d'Arroûx, p. 430.
— Tombeau de Saint-Lazare, p. 237, 676*, 692, 693.
Auviller (Oise). Croisée d'ogives, p. 264, 542.
Auxerre (Yonne). Cathédrale, p. 190. — Crypte, p. 232, 305, 310; chapiteau, p. 616; plan, p. 305*.
— Saint-Ensèbe, clocher, p. 399.
— Saint-Germain, clocher, p. 398, 399*. — Crypte, p. 157, 158; chapiteaux, p. 195*, 196, 607.
Auzon (Haute-Loire). Eglise, p. 302.
Avallon (Yonne). Eglise, p. 425, 428. — Portail, p. 433*, 434, 599, 673.
Aveburry (Angleterre). Fonts baptismaux, p. 699.
Avenas (Rhône). Autel, p. 684, 685*.
Aversa (Italie). Eglise, p. 261.
Avignon (Vaucluse). Eglise Notre-Dame-des-Doms, p. 233, 282, 370, 410, 411, 412, 416, 418, 419. — Autels, p. 680, 681, 683*. — Chaire épiscopale, p. 694, 695*. — Chapiteaux, p. 611*, 619*, 620, 630, 631*. — Coupole, p. 266, 267. — Crête, p. 582. — Décoration intérieure, p. 619*. — Plan, p. 417*. — Porche, p. 572, 574, 581, 592, 595; détail, p. 419*.
— Eglise Saint-Ruf, p. 592.
— Musée : panneau de chancel, p. 209, 214*.
Avolsheim (Bas-Rhin). Eglise, p. 528.
Avor (Cher). Croix de façade, p. 368.
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). Sculptures, p. 656, 659.

## B

Babouda (Syrie). Basilique chrétienne, plan, p. 77*.
Bakousa (Syrie). Basilique chrétienne, coupe en long, p. 85*; plan, p. 17*.
Bale (Suisse). Autel d'or de la cathédrale, p. 686, 687*, 688.
Bamberg (Bavière). Cathédrale, p. 523.
Bandes lombardes, p. 222, 243.
Bapteste (Lot-et-Garonne). Villa gallo-romaine, p. 286.
Baptistères, p. 120-129, 280, 697-698.
Barrou (Indre-et-Loire). Eglise carolingienne, p. 152.
Basiliques chrétiennes, p. 7-48, 73-119; leur

origine, p. 49-72. — Basiliques civiles, p. 49-59, 67-69. — Basiliques privées, p. 65-67.
Bassac (Charente). Eglise, p. 463 ; clocher, p. 404, 458*, 460.
Battle-Abbey (Angleterre). Eglise p. 495.
Baulmes (Suisse). Ambon du VIIe siècle, p. 102, 113, 222.
Baume-les-Messieurs (Jura). Eglise, p. 514, 521.
Bayeux (Calvados). Cathédrale, p. 227, 233, 490, 511, 513 ; arcades de la nef, p. 319* ; décoration, p. 570, 581, 590.
— Eglise Saint-Vigor, p. 503. — Chaire épiscopale, p. 694.
— Tapisserie, p. 696.
Bayon (Gironde). Panneau de chancel, p. 203.
Bazarne (Yonne). Eglise, p. 282 ; plan, p. 286*.
Beaucaire (Gard). Sculptures, p. 650-652*.
Beaufort-en-Santerre (Somme). Eglise, p. 534.
Beaugency (Loiret). Eglise Saint-Etienne, p. 160, 539.
Beaulieu (Corrèze). Eglise abbatiale, p. 300, 328, 336, 337, 350, 426, 437, 440, 451 ; coupe en long, p. 450*. — Cloître, p. 353. — Portail, p. 363, 370, 582, 646, 647*.
Beaulieu-les-Loches (Indre-et-Loire). Eglise, p. 231, 300 ; clocher, p. 397* ; sculptures, p. 636.
Beaumais (Calvados). Porte, p. 575, 576*, 578.
Beaune (Côte-d'Or). Eglise Notre-Dame, p. 300, 320, 330, 336, 425, 426, 427, 430 ; vue intérieure, p. 321*. — Autel, p. 684.
Beauvais (Oise). Basse-Œuvre, p. 162, 182, 193, 538 ; vue extérieure, p. 163*.
— Eglise Saint-Etienne, p. 265, 347 ; porte latérale, p. 360, 543, 544* ; rose, p. 677.
— Eglise Saint-Lucien, p. 538, 542.
— Maladrerie de Saint-Lazare, p. 541.
Bec [le] (Eure). Abbaye, p. 235.
Behioh (Syrie). Basilique chrétienne, p. 77 ; coupe transversale, p. 104*.
Bellefontaine (Oise). Chapelle, p. 534, 541.
Belpuig (Pyrénées-Orientales). Pentures de porte, p. 365*.
Bénévent (Creuse). Eglise, p. 248, 300, 336, 337, 463 ; clocher, p. 384 ; vue intérieure, p. 249*.
Bénian (Algérie). Basilique chrétienne, p. 30, 78 ; plan, p. 32*.
Bénitiers, p. 709-712.
Bernay (Eure). Eglise abbatiale, p. 237, 486, 505, 507 ; pilier, p. 498* ; plan, p. 487*.
Berneuil (Somme). Fonts baptismaux, p. 706, 707, 709*.
Bernières (Calvados). Eglise, p. 511.
Berny-Rivière (Aisne), p. 534.
Berteaucourt-les-Dames (Somme). Eglise, p. 534.
Béruges (Vienne). Tombes mérovingiennes, p. 713.
Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire). Peintures murales, p. 555, 556*, 557*.
Berzy-le-Sec (Aisne). Eglise, p. 534, 538 ; plan, p. 286* ; clocher, p. 394.
Besançon (Doubs). Autel, p. 681. — Chaire à prêcher, p. 696.
Béthizy-Saint-Pierre (Oise). Eglise, p. 536.
Bethléem (Palestine). Eglise de la Nativité, p. 9-10, 77, 78 ; plan, p. 9* ; travées, p. 11.
Beurey-Beauguay (Côte-d'Or). Coupole romaine, p. 274*.
Béziers (Hérault). Eglise Saint-Jacques, p. 303, 421, 574.
Bielle (Italie). Baptistère, p. 179.
Bierbeck (Belgique). Charpente romane, p. 341.
Billom (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 440.
Binson (Marne). Eglise, p. 534, 536.
Birbinkilissi (Asie Mineure). Basilique chrétienne, p. 133. — Eglises polygonales, p. 131.
Bir-oum-Ali (Tunisie). Basilique chrétienne, p. 30.
Blazimont (Gironde). Eglise, p. 462.
Blesle (Haute-Loire). Panneau carolingien, p. 204, 210*.
Blet (Cher). Eglise, p. 452.
Blois (Loir-et-Cher). Eglise Saint-Laumer, chapiteaux, p. 620, 622*.
Boisney (Eure). Eglise, p. 492.
Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire). Eglise, p. 297, 336, 431, 432, 434 ; plan, p. 296* ; porte sculptée, p. 674.
Bonlieu (Creuse). Vitraux incolores, p. 565, 566*.
Bonn (Prov. rhénanes). Cathédrale, p. 285, 401, 513, 517, 522, 523, 528. — Vue extérieure, p. 517*.
Bonnes (Aisne). Eglise, p. 536.
Bordeaux (Gironde). Cathédrale, p. 478.
— Eglise Sainte-Croix, p. 460, 659, 666.
— Eglise Saint-Seurin, chapiteau, p. 611 ; crypte, p. 101 ; panneaux de chancel, p. 203, 209*.
Bosrah (Syrie). Cathédrale, p. 132, 302 ; plan, p. 132*.
Boulogne (Pas-de-Calais). Cloche dans un ms. carolingien, p. 379*. — Tombe au Musée, p. 713.
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Eglise Saint-Nazaire, p. 423, 424.
Bourdeille (Dordogne). Eglise, p. 480, 481.
Bourg-Charente (Charente). Eglise, p. 465, 479, 481.
Bourg-de-Thizy [le] (Rhône). Eglise, p. 428, 432.
Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 438, 439 ; plan, p. 439*
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Eglise, p. 336, 408, 422.

Bourges (Cher). Crypte de la cathédrale, p. 311. — Saint-Ursin, portail, p. 601, 656, 657*.
Bourgueil (Indre). Abbaye, p. 228, 231.
Brageac (Cantal). Chapiteau, p. 634.
Bragny-en-Charollais (Saône-et-Loire). Eglise, p. 254, 427.
Brantôme (Dordogne). Bénitier, p. 711. — Chapiteau, p. 610*. — Clocher, p. 383*.
Brassac (Dordogne). Voir Grand-Brassac.
Bredons (Cantal). Chapiteau, p. 609; porte, p. 350.
Brescia (Italie). Cathédrale ou Duomo Vecchio, p. 177. — Eglise du Sauveur, p. 34, 177.
Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados). Têtes plates, p. 591.
Brioude (Haute-Loire). Eglise Saint-Julien, p. 171, 298, 436, 440, 441.
Briquebec (Manche). Eglise, p. 511.
Brive (Corrèze). Eglise Saint-Martin, chapiteau, p. 629*; sculpture, p. 646.
Bruay (Nord). Tombe, p. 714, 715*.
Brunus, sculpteur, p. 237, 654, 655.
Burlats (Tarn). Eglise, p. 448.
Bury (Oise). Chapiteaux, p. 610; ornements, p. 590; voûtes, p. 264.
Bury Saint Edmunds (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 494, 495.
Bussiares (Aisne). Eglise, p. 542.
Byzance. Voir Constantinople.
Byzantines (Eglises), p. 132-138.

## C

Cabourg (Calvados). Fonts baptismaux, p. 702.
Caen (Calvados). Eglise Saint-Etienne, p. 230, 326, 334, 366, 487, 488, 490, 494, 495, 497, 501, 505, 507, 508, 590; clochers, p. 367*, 386, 398; façade, p. 367*; vue intérieure, p. 324*.
— Eglise Saint-Nicolas, p. 294, 490, 492, 494, 495; pilier, p. 499, 500*; plan, p. 493*; porte, p. 314*.
— Eglise de la Trinité, p. 230, 337, 341, 494, 495, 506, 509. — Crypte, p. 305; chapiteau, p. 617; vue intérieure, p. 308*. — Ornements, p. 590. — Plan, p. 493*. — Vue intérieure, p. 490*.
— Musée : fonts baptismaux, p. 699, 700*.
Cahors (Lot). Cathédrale, p. 282, 300, 426, 468, 478, 480, 481; coupe en long, p. 480*; portail latéral, p. 648.
— Porte de Diane, p. 313.
Caire [Le] (Egypte). Mosquée d'Amrou, p. 322.
Cambridge (Angleterre). Eglise du Temple, p. 279.
Cambronne (Oise). Clocher, p. 401, 402.
Canino (Italie). Cloche, p. 378*-379.
Cantharus, p. 63, 116.
Cantorbéry (Angleterre). Cathédrale, p. 487, 488, 495; crypte, p. 307; fonts baptismaux, p. 699; poutre de gloire, p. 680.
— Eglise Saint-Augustin, p. 493.
Capestang (Hérault). Autel carolingien, p. 681.
Capharnaum (Palestine). Synagogue, p. 62*.
Capoue (Italie). Eglise Saint-Michel, p. 177.
Carcassonne (Aude). Eglise Saint-Nazaire, chapiteaux, p. 449; entrelacs, p. 209. — Fontaine au Musée, p. 601.
Carennac (Lot). Portail, p. 362, 582, 648, 650*.
Carlisle (Angleterre). Eglise, p. 497.
Carolingiennes (Eglises), p. 139-225.
Carpentras (Vaucluse). Cathédrale, p. 282, 410, 416, 417; frise, p. 417*. — Sculpture carolingienne, p. 198, 202*.
Carrières-Saint-Denys (Seine-et-Oise). Rétable, p. 677, 690, 691*.
Cassan (Hérault). Tour ronde, p. 387.
Castiglione (Algérie). Baptistère, p. 122, 127.
Catenoy (Oise). Eglise, p. 534, 541.
Cathedra ou chaire épiscopale, p. 92*, 93, 221, 694, 695*.
Cattaro (Dalmatie). Entrelacs carolingiens, p. 215.
Cavaillon (Vaucluse). Cathédrale, p. 233, 282, 303, 410, 416; chapiteau, p. 620; cloître, p. 354; crête, p. 582; plan, p. 285*.
Cefalu (Sicile). Cathédrale, p. 341.
Cellefrouin (Charente). Eglise, p. 337, 458; plan, p. 286*. — Lanterne des morts, p. 722.
Cerisy-la-Forêt (Manche). Abbaye, p. 230. — Eglise, p. 294, 490, 492, 495, 503, 506, 507, 509; plan, p. 296*; travées, p. 506*; vue extérieure, p. 511*.
Chadenac (Charente-Inférieure). Eglise, p. 350.
Chaires a prêcher, p. 696-697.
Chaise-Dieu [La] (Haute-Loire). Abbaye, p. 235, 436.
Chalais (Charente). Eglise Saint-Queutin, p. 334, 463.
Chalons-sur-Marne (Marne). Cathédrale, vitraux, p. 563. — Tombe de saint Memmie, p. 713.
Chamalières (Haute-Loire). Eglise, p. 301, 336, 350, 440; bénitier, p. 711*, 712; clocher, p. 384; plan, p. 301*; porte, p. 364; voûtes, p. 258, 268*.
Chamalières (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 196, 440; chapiteau, p. 195*, 196.
Chambois (Orne). Clocher, p. 384.
Chambon (Creuse). Eglise, p. 291, 300, 336.
Chambon (Puy-de-Dôme). Chapelle, p. 279.
Champagne (Ardèche). Eglise, p. 297, 422; clocher, p. 384; plan, p. 297*.
Champdeniers (Deux-Sèvres). Crypte, p. 308; vue intérieure, p. 309*.
Champlieu (Oise). Eglise, p. 538; vue des ruines, p. 539*.

CHAMPMILLON (Charente). Eglise, p. 478.
CHANCEL ou clôture du sanctuaire, p. 98, 99, 113.
CHANTEUGES (Haute-Loire). Eglise, p. 350.
CHAPAIZE (Saône-et-Loire). Eglise, p. 428, 432.
CHAPELLES FUNÉRAIRES, p. 129, 130, 279.
CHAPELLES RAYONNANTES, p. 185-189, 297-303.
CHAPITEAUX, p. 101, 113, 114 ; — carolingiens, p. 195-201 ; — romans, p. 605-634.
CHARENTON-SUR-CHER (Cher). Façade, p. 453.
CHARITÉ [LA] (Nièvre). Eglise, p. 283, 298, 346, 432, 434, 452 ; chapiteaux, p. 621 ; clocher, p. 584, 586* ; ornements, p. 599 ; plan, p. 432* ; porte sculptée, p. 676, 677*.
CHARLIEU (Loire). Eglise, p. 425 ; chapiteau, p. 625* ; peinture, p. 555 ; portail, p. 434, 575, 582, 599, 601, 673*, 674, 675. — Sculpture carolingienne, p. 198, 203*.
CHARLY (Cher). Clocher, p. 452.
CHARROUX (Vienne). Eglise, p. 228, 229, 235, 277, 278, 279 ; plan, p. 279*.
CHARTRES (Eure-et-Loir). Cathédrale, p. 226, 227, 232, 235, 237, 288, 300, 532, 535. — Clocher-Vieux, p. 399. — Crypte carolingienne, p. 160 ; crypte romane, p. 307 ; plan, p. 233*. — Fonts baptismaux, p. 705. — Sculptures, p. 678. — Vitraux, p. 564, 565*.
— Saint-Martin-au-Val. Bénitier, p. 711. — Crypte, p. 160, 310, 535.
CHASSENEUIL (Charente). Basilique voûtée, p. 190.
CHATEAU-LANDON (Seine-et-Marne). Eglise Notre-Dame, p. 535, 536, 537. — Chassis de vitrail, p. 558, 559. — Vue intérieure, p. 536*.
CHATEAU-LARCHER (Vienne). Lanterne des morts, p. 721*, 722.
CHATEAUMEILLANT (Cher). Eglise, p. 294, 452 ; plan, p. 296*.
CHATEAUNEUF (Charente). Eglise, p. 462, 595, 666. — Clocher, p. 384.
CHATEAUNEUF (Saône-et-Loire). Eglise, p. 336, 425, 428, 431, 432. — Sculptures, p. 674.
CHATEL-CENSOIR (Yonne). Chapiteaux, p. 622, 623, 624*.
CHATEL-MONTAGNE (Allier). Eglise, p. 330, 440 ; vue intérieure, p. 330*.
CHATILLON-SUR-SEINE (Côte-d'Or). Eglise Saint-Vorles, p. 160, 248.
CHATRES (Charente). Eglise), p. 465, 479, 481, 483.
CHAURIAT (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 347.
CHAUVIGNY (Vienne). Eglise Notre-Dame, p. 270, 300.
— Saint-Pierre, p. 249, 300, 456, 457, 464 ; coupe transversale, p. 455* ; vue du chevet, p. 464*.
CHELLES (Oise). Clocher, p. 384.
CHÉRENG (Nord). Fonts baptismaux, p. 702, 703*.
CHESTER (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 495.
CHEUX (Calvados). Porte romane, p. 590.
CHIARAVALLE (Lombardie). Eglise cistercienne, p. 291.
CHINON (Indre-et-Loire). Eglise Saint-Mesme, p. 152.
CHISSEAU (Indre-et-Loire). Eglise carolingienne, p. 152.
CHIVY (Aisne). Eglise, p. 536, 537 ; chapiteaux, p. 615*, 616.
CIBORIUM, p. 97*, 98, 219*, 220.
CINTHEAUX (Calvados). Eglise, p. 350.
CISTERCIENNES (Eglises), p. 291-303.
CITEAUX (Côte-d'Or). Abbaye, p. 232, 238.
CIVIDALE (Frioul). Cathédrale, fonts baptismaux, p. 128, 202.
— Eglise Santa Maria in Valle, p. 34, 35*, 36* ; stucs, p. 200.
CIVRAY (Vienne). Eglise, p. 457, 460, 462 ; façade, p. 461*, 666.
CLAIRVAUX (Aube). Eglise cistercienne, p. 293 ; plan, p. 292*.
CLERMONT (Puy-de-Dôme). Basilique chrétienne, p. 88, 184.
— Cathédrale, p. 300, 435.
— Notre-Dame-du-Port, p. 171, 239, 251, 328, 436, 439, 440, 441, 442, 449. — Chapiteaux, p. 450, 609*, 628*, 631*. — Crypte, p. 305, 310 ; plan, p. 305*. — Porte latérale, p. 657, 658*. — Vue intérieure, p. 239*.
— Sculpture, place Saint-André, p. 655.
CLOCHES, p. 376-380.
CLOCHERS ROMANS, p. 376-405.
CLOITRES, p. 353-357.
CLUNY (Saône-et-Loire). Abbaye, p. 231, 233, 235, 236
— Eglise abbatiale, p. 246, 281, 283, 286, 291, 320, 326, 330, 336, 426, 427, 428, 430, 431, 432, 433, 494 ; clochers, p. 401 ; date, p. 424 ; plan, p. 236* ; travées de la nef, p. 428*.
— Eglise Saint-Marcel, p. 432.
COBLENTZ (Prov. rhénanes). Eglise Saint-Castor, p. 172, 513 ; façade, p. 402*.
COGNAC (Charente). Eglise, 465 ; p. 462, portail, p. 576, 577*.
COGNAT (Allier). Eglise, plan, p. 289*.
COIRE (Suisse). Cathédrale, base de colonne, p. 198 ; entrelacs carolingiens, p. 204, 209, 216*.
COLCHESTER (Angleterre). Eglise, p. 497.
COLLEVILLE-SUR-MER (Calvados). Eglise, p. 492, 497.
COLLONGES (Corrèze). Clocher, p. 451.
COLOGNE (Prov. rhénanes). Cathédrale carolingienne, p. 143*, 383, 523, 524.
— Saints-Apôtres, p. 62, 283, 513, 521, 523, 525 ; plan, p. 523* ; vue extérieure, p. 514* ; vue intérieure, p. 524*.

— Sainte-Cécile, cloche, p. 377, 378*.
— Saint-Cunibert, p. 521, 523.
— Sainte-Marie-du-Capitole, p. 284, 364, 513, 520, 523; plan, p. 288*.
— Saint-Martin (Grand-), p. 283, 513, 520; plan, p. 287*.
— Sainte-Ursule, p. 513.
Colombe eucharistique, p. 98, 690.
Comacini (Magistri), p. 211, 212.
Come (Italie). Eglise Sant'Abondio, p. 178, 203.
— Eglise San Fedele, p. 62.
Compostelle (Espagne). Eglise Saint-Jacques, p. 329.
Confessions, p. 95-97.
Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). Clocher, p. 397*.
Conques (Aveyron). Abbaye, p. 235. — Autel portatif, p. 688, 689*.
— Eglise Sainte-Foy, p. 251, 282, 291, 300, 329, 334, 448; clochers, p. 386; plan, p. 287*; portail, p. 648, 649*, 657; triforium, p. 328*; tombeaux, p. 719*.
Constantin (Eglises fondées par), p. 6-15.
Constantin de Jarnac, sculpteur, p. 237.
Constantine (Algérie). Basilique civile, p. 57.
Constantinople. Eglise d'Hagios Pantocrator, pavement, p. 112.
— Saints-Apôtres, p. 7, 72, 105, 119, 185, 469.
— Saint-Jean Studios, p. 26, 112, 115; plan, p. 28*.
— Saint-Serge et Saint-Bacchus, p. 90, 137, 302, 328, ; plan, p. 132*.
— Sainte-Sophie, p. 76, 87, 107, 110, 112, 133, 136, 137, 302. — Baptistère, p. 123. — Plan, p. 134*. — Vue intérieure, p. 135*.
Contreforts, p. 241-244.
Corbie (Somme). Abbaye, p. 184, 532.
Cormery (Indre-et-Loire). Restes carolingiens, p. 152.
Corneilla-de-Conflent (Pyrénées-Orientales). Eglise, p. 291, 384, 586, 592; porte, p. 638; vue de l'abside, p. 350*.
Corvey (Allemagne). Eglise, p. 183, 184.
Coudre [La] (Aube). Croix d'autel, p. 690.
Coupoles, p. 265-275, 465-484.
Courcome (Charente). Clocher, p. 384.
Cour-Dieu [La] (Loiret). Eglise cistercienne, p. 291.
Courpiat (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 439.
Cravant (Indre-et-Loire). Eglise carolingienne, p. 151, 152, 223. — Pilier orné d'entrelacs, p. 152*. — Vue extérieure, p. 150*.
Crémone (Italie). Mosaïque de pavement, p. 111.
Crésancy (Aisne). Eglise, p. 536.
Créteil (Seine). Clocher, p. 383.
Creuly (Calvados). Eglise, p. 511.
Croissy (Oise). Clocher, p. 383.
Cruas (Ardèche). Eglise abbatiale, p. 305, 384, 387; clocher, p. 384, 387; crypte, p. 305; ornement, p. 584; pavement en mosaïque, p. 566; vue extérieure, p. 244*.
— Eglise fortifiée, p. 374*, 375.
Cryptes, p. 100, 304-311.
Culhat (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 438.
Cunault (Maine-et-Loire). Eglise, p. 300, 383, 392, 453. — Clocher, p. 383, 392, 393*. — Voûtes, p. 258.

## D

Damas (Syrie). Arc sur colonnes, p. 80*. — Grande mosquée, p. 79.
Dana (Syrie). Linteau de porte, p. 76*.
Déambulatoire. Sens de ce mot, p. 186-187.
Déir-Séta (Syrie). Baptistère, p. 123; plan, p. 125*.
Délos (Archipel). Salle hypostyle, p. 52.
Derbe (Asie Mineure). Eglise polygonale, p. 131.
Dienne (Cantal). Eglise, p. 336.
Diesdorf (Allemagne). Cloche, p. 379.
Digne (Basses-Alpes). Cathédrale, p. 410, 416; vue intérieure, p. 241*.
Dijon (Côte-d'Or). Eglise Saint-Bénigne, p. 86, 156, 235. — Chapiteaux, p. 156, 157*, 616*. — Clôture de fenêtre, p. 86*. — Rotonde, p. 277; coupe, p. 278*; plan, p. 277*. — Tympans sculptés, p. 674, 676. — Vitrail carolingien, p. 194.
Dinan (Côtes-du-Nord). Bénitier, p. 712.
Distré (Maine-et-Loire). Archivolte de porte, p. 224.
Djemilah (Algérie). Basilique chrétienne, p. 18, 111. — Basilique civile, p. 57.
Doclea (Monténégro). Basilique civile, p. 57.
Domfront (Orne). Eglise Notre-Dame-sur-l'Eau, p. 494.
Donzy-le-Pré (Nièvre). Porte, p. 580, 581*.
Dorat [Le] (Haute-Vienne), p. 282, 297, 300, 336, 337, 372, 451, 463. — Clochers, p. 384, 385*. — Plan, p. 298*. — Vue extérieure, p. 385*. — Vue intérieure, p. 336*.
Dorlisheim (Bas-Rhin). Eglise, p. 520.
Doubleaux, p. 244-246.
Dougga (Tunisie). Temple antique, p. 69.
Douhet [Le] (Charente-Inférieure). Ornements, p. 598*.
Drevant (Cher). Façade, p. 453.
Drubeck (Saxe). Eglise, p. 521.
Druyes (Yonne). Piscine, p. 692*, 693.
Dunfermline (Angleterre). Eglise, p. 497, 507.
Dun-le-Roy (Nièvre). Eglise, p. 300.
Durham (Angleterre). Cathédrale, p. 315, 491, 494, 495, 500, 503, 506, 513. — Plan, p. 494*. — Voûtes, p. 497. — Vue intérieure, p. 501*.

## E

Eberbach (Prov. rhénanes). Église cistercienne, p. 291.
Ebreuil (Allier). Clocher, p. 388. — Vue extérieure, p. 390*.
Echebrune (Charente-Inférieure). Église, p. 462; façade, p. 370, 460.
Echillais (Charente-Inférieure). Église, p. 365, 370, 462; façade, p. 366*, 460.
Écoles d'architecture à l'époque romane, p. 406-546. — Auvergnate, p. 435-450; bourguignonne, p. 422-434; clunisienne, p. 426-427; de l'Ile-de-France, p. 531-545; normande, p. 485-513; poitevine, p. 453-464; provençale, p. 410-422; rhénane, p. 513-531.
Écoyeux (Charente-Inférieure). Église, p. 462; façade, p. 460.
Écrainville (Seine-Inférieure). Église, p. 497.
Écurat (Charente-Inférieure). Ornements, p. 597*.
Édesse (Asie Mineure). Première église chrétienne, p. 2, 3.
Églises byzantines, p. 132-138. — carolingiennes, p. 139 à 225. — à coupoles de l'Aquitaine, p. 465-484. — fortifiées, p. 372-375. — polygonales et rondes, p. 270-282. — romanes, p. 226-545; décoration, p. 546-678; extérieur, p. 342-406; intérieur, p. 312-341; plan, p. 276-311.
El-Barah (Syrie). Basilique du IVe siècle, p. 17, 77, 80, 118, 119.
Elne (Pyrénées-Orientales). Cathédrale, autel, p. 685-686. — Bénitier, p. 710. — Cloître, p. 353, 582; sculptures, p. 638. — Clocher, p. 393*, 394.
Ely (Angleterre). Cathédrale, p. 494, 495, 506, 507; piliers, p. 503*; vue intérieure, p. 491*.
Embrun (Hautes-Alpes). Cathédrale, p. 410.
Ennezat (Puy-de-Dôme). Église, p. 336.
Entrelacs carolingiens, p. 202-217.
Efernay (Marne). Abbaye de Saint-Martin, p. 231.
Effig (Bas-Rhin). Porche, p. 370.
Éphèse (Asie Mineure). Basilique chrétienne, p. 136.
Épinal (Vosges). Tombes de Guy de Chaumouzey, p. 714*.
Eschau (Bas-Rhin). Église, p. 528.
Espeaubourg (Oise). Fonts baptismaux, p. 707.
Espira de l'Agly (Pyrénées-Orientales). Porte, p. 586.
Esquay-Notre-Dame, voir Notre-Dame-d'Esquay.
Esrah (Syrie). Cathédrale, p. 132, 302; plan, p. 132*.
Estrées-Saint-Denys (Oise). Clocher, p. 383.
Esves-le-Moutier (Indre-et-Loire). Église carolingienne, p. 152; croix de façade, p. 368.
Étampes (Seine-et-Oise). Église Notre-Dame, p. 229; clocher, p. 399.
Étival (Vosges). Église, p. 514.
Etretat (Seine-Inférieure). Église, p. 497-511.
Evière [L'] (Maine-et-Loire). Prieuré, p. 251.
Evrecy (Calvados). Église, p. 153.
Evreux (Eure). Cathédrale, p. 233, 490.
— Église Saint-Taurin, p. 230.
— Musée, chapiteau, p. 607*.
Eymoutiers (Haute-Vienne). Clocher, p. 383.
Eyren (Corrèze). Arcades à cloches, p. 381.

## F

Falaise (Calvados). Église Saint-Germain, p. 490. — Cf. Guibray.
Fanum (Basilique de), p. 59.
Farges (Saône-et-Loire). Église Saint-Barthélemy, p. 428, 432.
Fécamp (Seine-Inférieure). Église abbatiale, p. 228, 230, 235, 300, 486, 489, 495.
Fenêtres. Clôtures, p. 86*, 87*, 194*, 195*, 350, 352. — Ébrasement, p. 313*.
Fenioux (Charente-Inférieure). Église, p. 350, 462, 478; clocher, p. 384, 404. — Lanterne des morts, p. 721*, 722, 723.
Ferrières-l'Arçon (Indre-et-Loire). Église, p. 462.
Feucherolles (Seine-et-Oise). Clocher, p. 384, 401, 402, 541.
Fierville (Calvados). Église, p. 153.
Figeac (Lot). Église Saint-Sauveur, p. 300, 448, 611. — Bénitier, p. 711.
Firouz-Abad (Perse). Voûtes, p. 271.
Flavigny (Côte-d'Or). Crypte carolingienne, p. 157; pilier carolingien, p. 157*.
Fléac (Charente). Église, p. 465.
Florence (Italie). Chapiteau de San Miniato, p. 606*. — Cloche au Bargello, p. 379.
Foigny (Aisne). Abbaye p. 232.
Fontaine-Henri (Calvados). Porte, p. 590.
Fontenailles (Calvados). Cloche, p. 379, 380*.
Fontenay (Côte-d'Or). Église cistercienne, p. 238, 248; plan, p. 291*.
Fontenelle (Seine-Inférieure). Abbaye, p. 184, 230. — Clocher, p. 384.
Fontevrault (Maine-et-Loire). Église, p. 282, 300, 337, 478, 480, 481; chapiteaux, p. 626, 630*; coupoles, p. 269*; plan, p. 479*.
Fontgombault (Indre). Église, p. 300, 338, 452, 462; clocher, p. 384; porte principale, p. 359*, 575.
Fonts baptismaux, p. 697-709.
Fouencamps (Somme). Fonts baptismaux, p. 705.
Foussais (Vendée). Église Saint-Hilaire, sculptures, p. 237, 665.

Fréjus (Var). Baptistère, p. 48, 123.
Fresne-Camilly [Le] (Calvados). Arcature, p. 511. — Porte, p. 590.
Fresnoy (Somme). Croix de cimetière, p. 723.
Fulda (Hesse). Eglise du Sauveur, p. 164, 165, 183, 184, 522.

## G

Gaillac (Tarn). Eglise Saint-Michel, p. 300. — Bénitier, p. 710*.
Galilée. Sens de ce mot, p. 332.
Galla Placidia (Chapelle funéraire de). Voir Ravenne.
Ganagobie (Basses-Alpes). Cloître, p. 356. — Mosaïques, p. 467. — Porte, p. 585, 587*.
Garde-Adhémar [La] (Drôme). Eglise, p. 336; clocher, p. 384.
Gargilesse (Indre). Eglise, p. 303, 336, 384.
Gauzon, moine de Cluny, p. 236.
Gelduinus, sculpteur, p. 237.
Gémenos (Bouches-du-Rhône). Piscine, p. 693*, 694.
Gennes (Maine-et-Loire). Eglise Saint-Eusèbe, p. 151.
Gensac (Charente). Eglise, p. 266, 384, 462, 465, 483; coupe en long, p. 481*; plan, p. 266*.
Gentelles (Somme). Fonts baptismaux, p. 705.
Germigny (Cher). Façade, p. 453.
Germigny-des-Prés (Loiret). Eglise carolingienne, p. 143-145, 181, 190, 240, 274, 275; chapiteaux, p. 195*, 196; clocher, p. 383; mosaïque, p. 216*, 218; plan, p. 145*; stucs, p. 195*, 200; vue intérieure, p. 144*.
Gernrode (Allemagne). Eglise, p. 521.
Gilabertus, sculpteur à Autun, p. 667.
Gilabertus, sculpteur à Toulouse, p. 237, 642.
Giraud Audebert, sculpteur, p. 237.
Girgols (Cantal). Eglise, p. 303.
Glanfeuil (Maine-et-Loire). Eglise, p. 204; pignon carolingien, p. 152.
Gloucester (Angleterre). Cathédrale, p. 491, 495, 497, 506; vue intérieure, p. 507*.
Gofredus, sculpteur, p. 237.
Goslar (Hanovre). Cathédrale, p. 521.
Gouéa (Algérie). Baptistère, p. 122.
Gourdon (Saône-et-Loire). Eglise, p. 254, 427, 430; travées, p. 255*.
Gourgé (Deux-Sèvres). Eglise, p. 182.
Gournay (Seine-Inférieure). Eglise Saint-Hildebert, p. 489.
Grado (Illyrie). Baptistère, p. 123.
— Cathédrale, p. 21, 22, 23, 215, 302; chaire épiscopale, p. 221; mosaïque, p. 111; plan, p. 23*.
— Eglise Santa Maria, plan, p. 89*.
Grand-Brassac (Dordogne). Eglise, p. 465, 478.
Grandmont (Haute-Vienne). Autel en émail limousin, p. 691, 692.
Graulière [La] (Corrèze) Eglise, p. 336, 451, 646.
Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure). Eglise, p. 347, 489, 499, 501, 511, 579; vue extérieure, p. 351*; vue intérieure, p. 500*.
Grenoble (Isère). Crypte de Saint-Laurent, p. 47, 100, 240; chapiteaux, p. 101*, 114; plan, p. 100*; vue intérieure, p. 46*.
Grisy (Calvados). Croix de carrefour, p. 724.
Guarbecque (Pas-de-Calais). Eglise, p. 315, 536, 542. — Fonts baptismaux, p. 702.
Guebwiller (Haut-Rhin). Eglise Saint-Léger, p. 514, 521.
Guérande (Loire-Inférieure). Eglise, p. 315.
Guesseria (Algérie). Basilique chrétienne, p. 89*.
Gueyze (Lot-et-Garonne). Eglise, p. 62, 286, 304.
Guibray (Calvados). Eglise Notre-Dame, p. 490, 494, 495; porte, p. 590; plan, p. 493*.
Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, p. 235, 486.
Guinamundus, sculpteur, moine de la Chaise-Dieu, p. 236.

## H

Hagetmau (Landes). Crypte, p. 309; vue intérieure, p. 310*.
Haguenau (Bas-Rhin). Eglise Saint-Georges, p. 520.
Ham [Le] (Manche). Autel, p. 95.
Hambie (Manche). Eglise, p. 337.
Hammam-Lif (Tunisie). Ancienne synagogue, p. 63.
Haspres (Nord). Chapiteaux, p. 612.
Hass (Syrie). Basilique chrétienne, p. 89, 118.
Heaulme [Le] (Seine-et-Oise). Tympan sculpté, p. 677.
Heiligenberg (Bade). Eglise, p. 172; plan, p. 172*.
Henchir el-Atech (Algérie). Basilique chrétienne, plan, p. 90*.
Herculanum (Italie). Basilique civile, p. 55.
Herment (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 336.
Hermonville (Marne). Porche, p. 370, 371*.
Hersfeld-sur-Ruhr. Eglise, p. 165; crypte, p. 165, 190; plan, p. 165*.
Hézelon, moine de Cluny, p. 236.
Hiérapolis (Asie Mineure). Eglise ronde, p. 131.
Hildesheim (Hanovre). Cathédrale, p. 521, 522; portes de bronze, p. 364.
— Eglise Saint-Michel, p. 521.
Hirschau (Souabe). Eglise, p. 183.
Hopital Saint-Blaise [L'] (Basses-Pyrénées). Clôture de fenêtres, p. 352*.
Huriel (Allier). Clocher, p. 384.
Huyseburg (Saxe). Eglise, p. 521.

## I

Iggensbach (Bavière). Cloche du XIIe siècle, p. 379.
Iguerande (Saône-et-Loire). Eglise, p. 431, 432.
Ile-Barbe [L'] (Rhône). Abbaye, p. 37, 228; sculptures, p. 675.
Ile Bouchard [L'] (Indre-et-Loire). Chapiteau, p. 629*, 630.
Illmunster (Allemagne). Entrelacs, p. 209.
Ingelheim (Prov. rhénanes). Eglise Saiut-Remi, p. 172, 190.
Isaura (Asie Mineure). Eglise ronde, p. 131.
Isembardus, sculpteur, p. 236.
Issoire (Puy-de-Dôme). Eglise Saint-Paul, p. 171, 328, 436, 439, 440, 441, 442, 443, 449; chapiteaux, p. 628; clocher, p. 386; coupe longitudinale, p. 327*; crypte, p. 305, 309, 310.
Ivrée (Piémont). Cathédrale, p. 179.

## J

Javarzay (Deux-Sèvres). Eglise, p. 261, lire Jazeneuil. — Tombe, p. 717*.
Jazeneuil (Vienne). Eglise, p. 334, 458, 464. Extérieur de l'abside, p. 346*.
Jean, architecte, moine de la Trinité de Vendôme, p. 236.
Jérusalem. Eglise de l'Ascension, p. 130.
— Saint-Sépulcre, p. 7, 8, 84, 105, 115, 130, 593, 611; plan, p. 9*.
— Mosquée d'El-Aksa, chapiteau, p. 611.
Jouarre (Seine-et-Marne). Crypte, p. 47, 100, 189, 253; chapiteaux, p. 45*, 113, 114; vue intérieure, p. 45*.
Journet (Vienne). Lanterne des morts, p. 722.
Jumièges (Seine-Inférieure). Basilique primitive, p. 37, 88, 183.
— Eglise abbatiale, p. 230, 235, 315, 326, 337, 488, 489, 499, 500, 506; chapiteau, p. 612*; clochers, p. 386, 387*; vue d'ensemble, p. 387*; vue intérieure, p. 489*.
— Eglise Saint-Pierre, p. 153, 192, 193; vue intérieure, p. 154*.
Jussy-Champagne (Cher). Croix de façade, p. 368*.

## K

Kalaat-Seman (Syrie). Baptistère, p. 123.
— Eglise Saint-Siméon Stylite, p. 28, 77, 118; plan, p. 29*.
Kalb-Louzeh (Syrie). Basilique chrétienne, p. 82, 90, 104, 119.
Kef [Le] (Tunisie). Basilique de Dar-el-Kous, p. 30, 77, 102, 302; plan, p. 103*.
Kennaouat (Syrie). Basilique du IVe siècle, p. 17.
Kherbet-Guidra (Algérie). Basilique du Ve siècle, p. 30.
Kherbet-Hass (Syrie). Basilique du IVe siècle, p. 17, 80, 118. — Tombeau antique, p. 79*.
Kirkwall (Angleterre). Eglise, p. 497.
Kodja-Kalessi (Asie Mineure). Basilique voûtée, p. 133, 268.

## L

Laach (Prov. rhénanes). Eglise, p. 287, 387, 513, 522, 530; vue extérieure, p. 522*.
Lacelle (Var). Fonts baptismaux, p. 699.
Laffaux (Aisne). Eglise, p. 534, 538.
Lagny (Seine-et-Marne). Abbaye, p. 228, 231.
Lagraulière (Corrèze). Eglise, p. 336, 451, 646.
Laguenne (Corrèze). Colombe eucharistique, p. 600, 690.
Lampe chrétienne, en forme de basilique, p. 91*.
Landévenec (Finistère). Eglise, p. 300.
Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, p. 235, 487, 488.
Langres (Haute-Marne). Cathédrale, p. 297, 320, 408, 425, 428, 430, 434; absidioles, p. 297; ornements, p. 596; vue intérieure, p. 429*.
Lanternes des Morts, p. 720-723.
Laon (Aisne). Cathédrale, p. 227, 696. — Chapelle des Templiers, p. 279; vue extérieure, p. 280*. — Eglise Saint-Martin, p. 232, 291. — Eglise Saint-Vincent, p. 532.
La Palud (Charente). Clocher, p. 404.
Lascelle (Cantal). Eglise, p. 303.
Latilly (Aisne). Eglise, p. 538.
Laval (Mayenne). Eglise Saint-Martin, peintures, p. 558. — Eglise de la Trinité, p. 479.
Lavardin (Loir-et-Cher). Clocher, p. 350, 383. Peintures, p. 551.
Layrac (Lot-et-Garonne). Eglise, p. 290; plan, p. 290*.
Lemenc (Savoie). Crypte, p. 123.
Leominster (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 495.
Lérins (Alpes-Maritimes). Abbaye, p. 37.
Lescar (Basses-Pyrénées). Cathédrale, p. 233, 248. — Mosaïque, p. 567.
Lessay (Manche). Eglise, p. 490, 492, 494, 495, 497, 498, 506, 507, 509; pilier, p. 498*; vue intérieure, p. 496*.
Lesterps (Charente). Eglise, p. 300, 457, 458; clocher, p. 388, 391*; coupe longitudinale, p. 391*; coupe transversale, p. 456*.
Lhuys (Aisne). Clocher, p. 394.
Lichères (Charente). Porte, p. 602*, 604.
Liège (Belgique). Fonts de l'église Saint-Barthélemy, p. 706, 707*.

LIGET [LE] (Indre-et-Loire). Peintures murales, p. 551, 553.
LILLERS (Pas-de-Calais). Eglise, p. 300, 535, 537, 538, 542 ; travées de la nef, p. 537*.
LIMBOURG-SUR-LAHN, p. 523.
LIMOGES (Haute-Vienne). Cathédrale, baptistère, p. 697 ; clocher, p. 383, 388.
— Saint-Martial, p. 227, 235, 251, 282, 298, 329, 437, 438, 440, 448, 451 ; coupe transversale, p. 251* ; date, p. 448 ; travées de la nef, p. 448*.
LINCOLN (Angleterre). Cathédrale, p. 495. — Fonts baptismaux, p. 704.
LION D'ANGERS [LE] (Maine-et-Loire). Archivolte de porte, p. 224*.
LIVIÈRES (Cher). Clocher, p. 453.
LOCHES (Indre-et-Loire). Eglise Saint-Ours, p. 270, 659.
LOCTUDY (Finistère). Eglise, p. 300.
LONDRES (Angleterre). Eglise Saint-Barthélemy, p. 497. — Eglise Saint-Paul, p. 494. — Eglise du Temple, p. 279.
LONLAY (Orne). Abbaye, p. 230.
LORSCH (Hesse). Entrée de l'atrium, p. 167-171 ; vue extérieure, p. 169*.
LUBERSAC (Corrèze). Eglise, p. 451.
LUC (Calvados). Clocher, p. 384.
LUCHEUX (Somme). Eglise, p. 538.
LUCQUES (Italie). Eglise San Frediano, p. 33. — Eglise Saint-Michel, p. 33.
LUSIGNAN (Vienne). Eglise, p. 261, 467 ; vue intérieure, p. 261*.
LUTZELBOURG (Meurthe). Eglise, p. 520.
LUXEUIL (Haute-Saône). Abbaye, p. 37.
LUZ (Hautes-Pyrénées). Eglise fortifiée, p. 375.
LYON (Rhône). Cathédrale, p. 425, 432.
— Eglise Saint-Irénée, crypte, p. 47.
— Eglise Saint-Martin-d'Ainay, p. 171, 302, 384, 407 ; chapiteaux, p. 630 ; mosaïque, p. 566.
— La Manécanterie, p. 44.

## M

MAESTRICHT (Pays-Bas). Eglise Saint-Servais, p. 513, 520.
MAGUELONNE (Hérault). Cathédrale, p. 263, 289, 375 ; linteau daté, p. 601* ; plan, p. 289*.
MAILHAT (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 302.
MAILLEZAIS (Vendée). Abbaye, p. 231. — Portail, p. 576, 578*.
— Eglise paroissiale, p. 462.
MALMESBURY (Angleterre). Eglise, p. 491.
MANÉGLISE (Seine-Inférieure). Eglise, p. 492, 497 ; plan, p. 493*.
MANS [LE] (Sarthe). Cathédrale carolingienne, p. 185, 186, 187, 192, 333.
— Cathédrale romane, p. 107, 227, 233, 236, 312, 331, 365 ; façade, p. 234* ; vitraux, p. 559*, 560, 561*, 563 ; vue intérieure, p. 332*.
— Notre-Dame-du-Pré, p. 182, 300, 500.
— Saint-Pierre-de-la-Couture, p. 153, 185, 187, 192, 193, 253, 298, 479 ; crypte, p. 310 ; fenêtre du collatéral, p. 193*. — Tombe d'Hélie, comte du Maine, p. 714.
MANTES (Seine-et-Oise). Rinceaux, p. 600.
MARCEVOL (Pyrénées-Orientales). Peintures de porte, p. 365.
MARCILLAC (Lot). Eglise, p. 448, 636, 656.
MAREIL-MARLY (Seine-et-Oise). Clocher, p. 384.
MARIGNAC (Charente-Inférieure). Eglise, p. 285, 458, 593 ; plan, p. 288*.
MARIGNY (Calvados). Porte, p. 590.
MARINGUES (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 440.
MARMOUTIER (Bas-Rhin). Eglise, p. 514, 530 ; façade, p. 527* ; sculptures, p. 528.
MARMOUTIER (Indre-et-Loire). Abbaye, p. 37, 231.
MAROLLES-EN-BRIE (Seine-et-Oise). Voûtes, p. 264.
MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). Eglise de la Major, p. 266, 410.
— Eglise Saint-Victor, p. 232, 235, 410 ; ogives, p. 262 ; table d'autel, p. 94*.
— Musée. Panneaux d'entrelacs, p. 205, 211*, 212*.
MARTIN, moine, sculpteur, p. 237, 676.
MAS D'AIRE [LE] (Landes). Arcature du cloître, p. 571, 575*, 601.
MATIFOU. Voir ALGER.
MAULBRONN (Wurtemberg). Eglise cistercienne, p. 291.
MAULE (Seine-et-Oise). Eglise, p. 315, 330, 536, 538 ; vue intérieure, p. 331*.
MAURIAC (Cantal). Eglise Notre-Dame, clocher, p. 173, 443 ; cuve baptismale, p. 699 ; plan, p. 292* ; tympan sculpté, p. 648*, 657 ; vue extérieure, p. 446*.
MAYENCE (Prov. rhénanes). Cathédrale, p. 513, 521, 522, 525, 526 ; sa date, p. 515.
MAZIÈRES (Indre-et-Loire). Eglise, p. 381.
MEHUN-SUR-YÈVRE (Cher). Eglise, p. 300.
MEILHAT (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 336.
MEILLERS (Allier). Linteau sculpté, p. 655, 656*.
MÉLAS (Ardèche). Baptistère, p. 121.
MELLE (Deux-Sèvres). Eglise Saint-Pierre, p. 456, 458 ; coupe transversale, p. 455* ; fenêtre, p. 580* ; ornement, p. 577, 580* ; vue extérieure de l'abside, p. 345*.
MELUN (Seine-et-Marne). Eglise Notre-Dame, p. 160. — Eglise Saint-Pierre, p. 228.
MÉRIGNAC (Charente). Clocher, p. 384.
METTLACH (Prov. rhénanes). Eglise octogone, p. 146, 192, 608 ; vue extérieure, p. 147*.
METZ (Lorraine). Eglise Saint-Pierre de la Citadelle, p. 41-42 ; sculptures, p. 41*, 42*.

MEULAN (Seine-et-Oise). Tympan sculpté, p. 677.
MEYMAC (Corrèze). Clocher, p. 383.
MICHELSTADT. Voir STEINBACH.
MILAN (Lombardie). Eglise Saint-Ambroise, p. 177, 178, 182, 222; date, p. 260; travée, p. 504*, 505; voûtes, p. 259, 260. — Autel d'or, p. 219, 220, 685. — Chaire épiscopale, p. 221. — Chaire à prêcher, p. 696. — Panneaux de chancel, p. 202, 207*, 208.
— Saint-Eustorge, p. 179.
— San Nazario Grande, p. 185.
— Saint Satyr, p. 178, 181, 225; plan, p. 177*.
— San Vincenzo in Prato, p. 178, 222.
MIMIZAN (Landes). Portail, p. 640, 660.
MODILLONS à copeaux, p. 441*.
MOGNEVILLE (Oise). Clocher, p. 398.
MOINES ARTISTES, p. 235-238.
MOIRAX (Lot-et-Garonne). Eglise, p. 453; porte, p. 575.
MOISSAC (Tarn-et-Garonne). Abbaye, p. 235. — Eglise abbatiale, p. 332, 426, 478. — Cloche, p. 379, 380*. — Clocher, p. 383, 391. — Cloître, p. 353, 355; chapiteaux, p. 451, 573, 625*, 629, 630; sculptures, p. 640*. — Ogives du porche, p. 262*. — Porche, p. 370. — Portail sculpté, p. 363, 582, 599, 643, 644, 645*, 646.
MOLESMES (Côte-d'Or). Abbaye, p. 231.
MONREALE (Sicile). Eglise, p. 341.
MONSEMPRON (Lot-et-Garonne). Crypte, p. 310.
MONTANGELO (Italie). Portes de la cathédrale, p. 364.
MONT-ATHOS. Entrelacs, p. 211.
MONTBOLO (Pyrénées-Orientales). Eglise, p. 303; plan, p. 303*.
MONTBRON (Charente). Eglise, p. 171, 300, 301, 337, 460, 463; clocher, p. 384; plan, p. 301*; tombeau, p. 718*, 719.
MONT-CARMEL (Syrie). Synagogues, p. 63.
MONTCEAU-L'ETOILE (Saône-et-Loire). Tympan sculpté, p. 674, 675*.
MONTDIDIER (Somme). Fonts de l'église Saint-Pierre, p. 704.
MONTEFIASCONE (Italie), p. 260, 261.
MONTIÉRENDER (Haute-Marne). Eglise abbatiale, p. 159, 160, 182, 192, 193; vue intérieure, p. 159*.
MONTIVILLIERS (Seine-Inférieure). Abbaye, p. 230. — Eglise, p. 489, 497.
MONTLEVON (Aisne). Eglise, p. 536; pilier de la nef, p. 317*.
MONTMAJOUR (Bouches-du-Rhône). Chapelle Sainte-Croix, p. 251, 582.
— Eglise abbatiale, p. 232, 235, 289, 302, 410. — Cloître, p. 353, 356. — Crypte, p. 304, 305; plan, p. 305*.
— Oratoire de Saint-Trophime, chapiteau, p. 617*.
MONTMARTRE (Seine). Abbaye, p. 230.
MONTMILLE (Oise). Eglise, p. 534, 541.
MONTMOREAU (Charente). Porte, p. 463, 583*.
MONTMORILLON (Vienne). Chapelle funéraire, p. 280.
MONTOIRE. Chapelle Saint-Gilles, peintures, p. 551*, 557, 558.
MONT-SAINT-MICHEL (Manche), p. 226, 230, 235, 329, 486, 490, 494, 506. — Crypte du XVe siècle, p. 311. — Travées, p. 329*.
MONT-SAINT-VINCENT (Saône-et-Loire). Eglise, p. 248.
MONTSAUNÈS (Haute-Garonne). Arcades à cloches, p. 381.
MONZA (Italie). Cathédrale, p. 33.
MORIENVAL (Oise). Eglise, p. 535, 541; chapiteaux, p. 264*, 610*; clochers, p. 384, 386*, 394; ogives, p. 264*, 339; vue extérieure, p. 386*.
MORIGNY (Seine-et-Oise). Abbaye, p. 230.
MORLAAS (Basses-Pyrénées). Portail, p. 640, 660.
MORSOTT (Algérie). Baptistère, p. 122, 127. — Basilique, p. 30, 77, 82; plan, p. 77*.
MORTEMER (Vienne). Crypte, p. 308.
MOSAÏQUES chrétiennes, p. 108-113; carolingiennes, p. 216-218; romanes, p. 565-566. — Mosaïques de pavement, p. 566-568.
MOUDJELEIA (Syrie). Basilique chrétienne, p. 80.
MOUEN (Calvados). Eglise, façade, p. 356*; ornements, p. 582.
MOUSMIEH (Syrie). Praetorium, p. 181.
MOUSTY (Belgique). Charpente romane, p. 341.
MOUTHIERS (Charente). Eglise, p. 334.
MOUTIER-GRANVAL (Suisse). Entrelacs, p. 209.
MOUTIERS (Savoie). Cathédrale, p. 155.
MOZAT (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 426, 436; chapiteau, p. 630; linteau sculpté, p. 655, 656*.
MUNICH (Bavière). Autel portatif, p. 689.
MUNSTER (Grisons). Eglise carolingienne, p. 155; panneau de chancel, p. 156*; peintures, p. 216, 217; stucs, p. 200, 206.
MURBACH (Haut-Rhin). Eglise, p. 514, 520, 523, 530; vue extérieure du chevet, p. 519*.
MUTZIG (Bas-Rhin). Eglise, p. 514, 520.
MYCÈNES (Grèce). Trésor d'Atrée, p. 322.
MYRA (Asie Mineure). Eglise Saint-Nicolas, p. 136.

## N

NAMPS-AU-VAL (Somme). Eglise, p. 534.
NANTES (Loire-Inférieure). Cathédrale mérovingienne, p. 381; — romane, p. 88, 478.
— Eglise Saint-Similien, p. 40.
NAPLES (Italie). Baptistère de la cathédrale, p. 123; voûte, p. 272*. — San Giorgio Maggiore, abside, p. 91, 92*, 188. — San Giovanni Maggiore, p. 91, 188.

NARBONNE (Aude). Cathédrale wisigothique, p. 382. — Sculpture carolingienne, p. 198, 202*.
NAZIANZE (Cappadoce). Eglise ronde, p. 130.
NÉRIS (Allier). Clocher, p. 384.
NESLE (Seine-et-Oise). Clocher, p. 384, 397.
NEUFMARCHÉ (Seine-Inférieure). Eglise, p. 492.
NEUILLY-EN-DONJON (Allier). Portail, p. 594, 667, 668*.
NEUSS (Prov. rhénanes). Eglise Saint-Quirin, p. 283, 513, 521, 523, 528.
NEUVILLE-LÈS-CORBIE [LA] (Somme). Fonts baptismaux, p. 704.
NEUVY-SAINT-SÉPULCRE (Indre), p. 276, 277, 279; porte, p. 364; vue intérieure, p. 276*.
NEUWILLER (Bas-Rhin). Chapelle Saint-Sébastien, p. 520; coupe en long, p. 520*. — Eglise, p. 514, 521. — Vitrail, p. 560*.
NEVERS (Nièvre). Cathédrale, crypte, p. 305, 308, 310; vue intérieure, p. 309*. — Peinture murale, p. 557.
— Eglise Saint-Etienne, p. 171, 300, 326, 328, 337, 407, 426, 427; vue intérieure, p. 325*.
— Musée, tombe, p. 713.
NICOMÉDIE (Bithynie). Eglise détruite sous Dioclétien, p. 3.
NIEUL-SUR-AUTISE (Vendée). Eglise, p. 457.
NIMÈGUE (Pays-Bas). Eglise octogone, p. 146, 181.
NIMES (Gard). Arènes, doubleaux, p. 245; vue extérieure, p. 242*; vue intérieure, p. 246*.
— Cathédrale, sculptures romanes, p. 650.
— Temple de Diane, voûte, p. 245*.
NIORT (Deux-Sèvres). Musée, tombe, p. 717*.
NIVELLE (Belgique). Eglise Sainte-Gertrude, p. 513.
NOCERA (Italie). Baptistère, p. 123, 125, 127, 128; plan, p. 126*.
NOEL-SAINT-MARTIN (Oise). Chapiteaux, p. 621.
NOES [LES] (Aube). Croix d'autel, p. 690.
NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir). Eglise, p. 231.
NOGENT-LES-VIERGES (Oise). Clocher, p. 394, 395*.
NOLE (Italie). Eglise Saint-Félix, p, 20, 74, 76, 79, 91, 188.
NONANT (Calvados). Têtes plates, p. 591.
NORREY (Calvados). Têtes plates, p. 591.
NORTHAMPTON (Angleterre). Eglise du Temple, p. 279.
NORWICH (Angleterre). Cathédrale, p. 491, 494, 495, 502, 507.
NOTRE-DAME-D'ESQUAY (Calvados). Eglise, p. 491.
NOUAILLÉ (Vienne). Eglise, pilier de la nef, p. 457*. — Tombeau, p. 718.
NOYON (Oise). Cathédrale, p. 227, 285. — Cloche de sainte Godeberte, p. 377.

## O

OBASINE (Corrèze). Eglise, p. 291, 336, 354; cloître, p. 353; plan, p. 291*; vitraux incolores, p. 565, 566*.
OBERZELL (Lac de Constance). Peintures murales, p. 547, 549*.
OCTEVILLE (Manche). Clocher, p. 401.
OGIVE. (Sens de ce mot), p. 254, 255, 323 à 325. — Croisées d'ogives, p. 254-265. — Schéma d'une croisée d'ogives, p. 257*.
OLORON (Basses-Pyrénées). Eglise Notre-Dame, porte principale, p. 198, 639*, 640.
OLYMPIE (Grèce). Temple de Zeus, p. 64.
ORCIVAL (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 298, 331, 336, 337, 436, 439, 440, 442; coupe sur le transept, p. 445*; crypte, p. 305, 309; vue extérieure, p. 441*.
ORGEVAL (Seine-et-Oise). Clocher, p. 384, 401, 402, 541; coupe, p. 400*.
ORLÉANS (Loiret). Cathédrale du Xe siècle, p. 162, 182, 232, 535, 538.
— Crypte de Saint-Aignan, p. 161, 162, 185, 229, 298, 305, 435, 535; chapiteau, p. 196, 198*; plan, p. 187*.
— Crypte de Saint-Avit, p. 161, 185.
ORLÉANSVILLE (Algérie). Basilique, p. 4, 18, 70, 77, 78, 82, 84, 89, 111; plan, p. 4*.
ORROUY (Oise). Eglise, p. 538; clocher, p. 383, 394.
ORVIÉTO (Italie). Panneaux de chancel, p. 203.
OSMOY (Seine-Inférieure). Portail, p. 576.
OTRANTE (Italie). Chapitean, p. 611.
OTRICOLI (Italie). Basilique, p. 56.
OTTMARSHEIM (Haut-Rhin). Eglise octogone, p. 146, 181, 192, 193. — Plan, p. 146*. — Vue intérieure, p. 192*.
OUISTREHAM (Calvados). Eglise, p. 350, 508, 509, 511, 578. — Façade, p. 368, 369*. — Vue intérieure p. 510*.
OULCHY-LA-VILLE (Aisne). Clocher, p. 384.
OULCHY-LE-CHATEAU (Aisne). Chapiteaux, p. 579, 609*, 610. — Clocher, p. 384.

## P

PALOGNIEU (Loire). Eglise, p. 248.
PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire). Eglise, p. 300, 330, 336, 346, 425, 426, 427, 428, 430, 431, 432, 433, 599; autel, p. 683; clochers, p. 386, 401; plan, p. 430*; vue du chevet, p. 349*.
PARÇAY (Vienne). Portail, p. 590, 591*.
PARENZO (Istrie). Cathédrale, p. 23, 24, 86, 90, 302; atrium, p. 116; coffre à reliques, p. 96*, 97; façade, p. 115; mosaïques, p. 115; placages de marbre, p. 108, 109*; plan, p. 25*.
PARIS (Seine). Abbaye de Saint-Victor, p. 230.
— Eglise Sainte-Geneviève, p. 37, 532.

— Eglise Saint-Germain-des-Prés, p. 37, 40, 88, 99, 184, 229, 235, 384, 407, 532, 536, 538. — Chapiteaux, p. 621. — Tombe de Frédégonde, p. 713.
— Eglise Saint-Martin des Champs, p. 230, 426, 535 ; chapiteau, p. 624*.
— Eglise du Temple, p. 279.
Parthenay (Deux-Sèvres). Eglise Notre-Dame, porte sculptée, p. 660, 661*.
— Eglise de Parthenay-le-Vieux, p. 436, 458 ; plan, p. 457*
Paussac (Dordogne). Eglise, p. 465, 480, 481.
Pavie (Italie). Eglise Santa Maria delle Caccie, p. 34. — Eglise Saint-Michel, p. 259, 260, 505.
Peinture murale, p. 546-558.
Peinture sur verre, p. 86-87, 194, 558-566.
Pendentifs, p. 268-270, 272-275, 470, 472*.
Pentures de portes, p. 364, 365*.
Perge (Asie Mineure). Basilique chrétienne, p. 133.
Pérignac (Charente-Inférieure). Eglise, p. 370 ; clocher, p. 384 ; façade, p. 460.
Périgueux (Dordogne). Cathédrale ou Saint-Etienne, p. 233, 237, 340, 465, 468, 475, 476, 480, 481, 483, 484 ; coupe en long, p. 475* ; date, p. 475-476 ; vue extérieure, p. 483*.
— Eglise Saint-Front, p. 227, 273, 340, 465, 466, 469, 470, 476, 477, 479, 480, 484 ; chapiteau, p. 619* ; clocher, p. 403*, 404 ; coupe sur le transept, p. 470* ; date, p. 466, 472-473, 477-478 ; plan, p. 466*. — Tombeau de saint Front, p. 236.
Perpignan (Pyrénées-Orientales). Cathédrale. Fonts baptismaux, p. 698, 699*. — Saint-Jean-le-Vieux, sculptures, p. 593, 638, 640.
Perrusson (Indre-et-Loire). Eglise carolingienne, p. 152.
Perse (Aveyron). Arcades à cloches, p. 381.
Pershore (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 495.
Pesaro (Italie). Mosaïque de pavement, p. 111.
Pestum (Italie). Temple de Neptune, p. 64.
Peterborough (Angleterre). Cathédrale, p. 491, 495, 507, 613.
Petit-Palais (Gironde). Eglise, p. 462 ; façade, p. 370, 460, 583, 584*.
Petit-Quévilly (Seine-Inférieure). Eglise, p. 492.
Peyrusse-Grande (Gers). Eglise, fenêtre entourée d'entrelacs, p. 223* ; plan, p. 303*.
Piscines, p. 693-694.
Plaimpied (Cher). Crypte, p. 304. — Monument funéraire, p. 719, 720*.
Planès (Pyrénées-Orientales). Chapelle, p. 280, 281 ; vue extérieure, p. 283*.
Plassac (Charente). Clocher, p. 460.
Poissy (Seine-et-Oise). Eglise, p. 160, 258, 535, 574.
Poitiers (Vienne). Baptistère ou Temple Saint Jean, p. 44, 48, 123, 126, 127 ; coupe, p. 127* ; peintures, p. 554, 555*, 557 ; plan, p. 128* ; vue extérieure, p. 47*.
— Cathédrale, p. 479 ; vitrail, p. 561.
— Eglise de Montierneuf, p. 231, 300, 453, 454, 455, 458.
— Eglise Notre-Dame-la-Grande, p. 249, 300, 359, 368, 370, 403, 456, 460, 462 ; clocher, p. 243*, 384 ; coupe transversale, p. 250* ; façade p. 459*, 460 ; peintures, p. 554, 557, 558 ; pilier, p. 317* ; sculptures, p. 661, 662, 663*, 665.
— Eglise Sainte-Croix, p. 37.
— Eglise Saint-Hilaire, p. 440, 458, 479, 617 ; mosaïque, p. 111 ; peinture, p. 554.
— Eglise Saint-Porchaire, chapiteau, p. 630 ; clocher, p. 383, 384*.
— Eglise Sainte-Radegonde, p. 300, 458, 479.
— Hypogée, p. 40*.
— Musée. Entrelacs, p. 209, — Tombe de Constantin de Melle, p. 713.
Polignac (Haute-Loire). Chapelle du château, p. 304. — Eglise, p. 336 ; clocher, p. 384.
Pompéi (Italie). Basilique civile, p. 55, 56*. — Maison de Méléagre, p. 66 ; de Pansa, p. 66. — Portique d'Eumachia, p. 69*. — Scholae, p. 68*. — Temple de la Fortune, p. 69 ; de Jupiter, p. 63*, 64. — Thermes, p. 69*.
Pompierre (Vosges). Porte principale, p. 360*, 528, 595.
Poncé (Sarthe). Peintures murales, p. 551, 552*, 557.
Pontaubert (Yonne). Eglise, p. 427.
Pont-Audemer (Eure). Eglise Saint-Germain, pilier, p. 498*.
Pont de Ruan (Indre-et-Loire). Eglise carolingienne, p. 152.
Pontigny (Yonne). Eglise cistercienne, p. 293.
Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure). Sculptures, p. 665.
Pontoise (Seine-et-Oise). Eglise Saint-Martin, p. 535.
Pontpoint (Oise). Eglise, p. 538.
Porches, p. 370-372.
Porto (Italie). Basilique chrétienne, p. 79, 82. — Ciborium carolingien, p. 202.
Poutre de gloire, p. 680.
Prata (Italie). Eglise, p. 91, 92, 189 ; plan de l'abside, p. 189*.
Preuilly (Indre-et-Loire). Eglise, p. 297.
Primelles (Cher). Eglise, p. 453.
Prunières (Lozère). Arcades pour les cloches, p. 381*.
Puiseaux (Loiret). Croix de cimetière, p. 723.
Puissalicon (Hérault). Clocher, p. 395*.
Putot (Calvados). Piscine, p. 694*.
Puy [le] (Haute-Loire). Cathédrale, p. 171, 233, 291, 441, 445, 479. — Chapiteau, p. 620*.

— Clocher, p. 383, 388, 393, 445 ; coupe, p. 389* ; élévation, p. 389*. — Cloître, p. 353*, 354, 355, 445. — Coupoles, p. 268*. — Façade, p. 442*. — Peintures, p. 555. — Porte latérale, p. 580. — Vantaux de porte, p. 363* 364*, 451.
— Musée, fragments carolingiens, p. 208, 214*. Cf. Aiguilhe.
Puyféroux (Charente). Eglise, p. 300, 460.

## Q

Quedlinbourg (Saxe). Crypte de Saint-Servais, p. 166. — Crypte de Saint-Vipert, p. 166.
Querqueville (Manche). Eglise, p. 153.
Quimperlé (Finistère). Eglise Sainte-Croix, p. 278.

## R

Ratisbonne (Bavière). Eglise Saint-Emmeran, crypte, p. 166.
Ratzburg (Allemagne). Stalles, p. 695, 696.
Ravenne (Italie). Baptistère des Ariens, p. 123.
— Baptistère des Orthodoxes, p. 110, 128, 222 ; plan, p. 123* ; vue intérieure, p. 124*.
— Chaire de Maximianus, p. 93*.
— Chapelle funéraire de Galla Placidia, p. 20, 89, 95, 110, 184, 241 ; coupole, p. 269*, 273 ; plan, p. 136* ; vue extérieure, p. 242*.
— Cathédrale, p. 20. — Sainte-Agathe, p. 20.
— Sant'Apollinare in Classe, p. 21, 77, 90, 110, 111, 115, 241, 302, 574 ; ciborium, p. 206, 219*, 220 ; crypte, plan, p. 95* ; clocher, p. 189, 382, 386 ; grille de fenêtre, p. 87* ; vue extérieure, p. 25* ; vue intérieure, p. 25*.
— Saut'Apollinare Nuovo, p. 77, 110 ; mosaïques, p. 22*, 110, 111 ; plan, p. 21* ; vue extérieure, p. 23*.
— Saint-François, p. 20. — Sau Giovanni in Fonte, voir Baptistère des Orthodoxes. — Saint-Jean-Baptiste, p. 20. — Saint-Jean-l'Evangéliste, p. 20.
— Saint-Martin in Cœlo Aureo, voir Sant' Apollinare Nuovo. — Saint-Nazaire et Saint-Celse, voir chapelle funéraire de Galla Placidia. — San Spirito, p. 302.
— Saint-Vital, p. 145, 181, 245, 271, 328 ; coupole, p. 271* ; placages de marbre ; p. 108 ; plan, p. 137* ; vue intérieure, p. 138*.
— Tombeau de Théodoric, p. 130.
Reading (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 495.
Rebais (Seine-et-Marne). Eglise, p. 541.
Reichenau (Bade), p. 182.
Reims (Marne). Cathédrale carolingienne, p. 190, 191, 227, 635 ; vitraux, p. 194.
— Eglise Saint-Remi, p. 37, 158, 169, 235, 282, 291, 326, 532, 538 ; entrelacs, p. 205, 209, 211*, 216* ; pavement en mosaïque, p. 567 ; vitraux, p. 564 ; vue intérieure, p. 534*.
— Mosaïques, p. 567.
Remagen (Prov. rhénanes). Eglise, p. 528.
Remiremont (Vosges). Eglise, p. 190.
Rencon, maître maçon, p. 237.
Renoldus, sculpteur, p. 237.
Ressons-le-long (Aisne) Eglise, p. 534.
Rétaud (Charente-Inférieure). Abside, p. 463*, 464.
Retournac (Haute-Loire). Eglise, p. 297.
Rhuis (Oise). Eglise, p. 534, 541 ; clocher, p. 384 ; croisée d'ogives, p. 264.
Rieux-Mérinville (Aude). Eglise, p. 278.
Riez (Basses-Alpes). Baptistère, p. 48, 123, 301 ; plan, p. 125*.
Rimini (Italie). Eglise Saint-Etienne, p. 20.
Riom (Puy-de-Dôme). Eglise Saint-Amable, p. 300, 436, 440, 442.
Rioux (Charente-Inférieure). Abside, p. 464, 583, 585*.
Rioux-Martin (Charente). Eglise, p. 481.
Rivières (Indre-et-Loire). Eglise, chapiteau, p. 608, 630. — Extérieur du chevet, p. 343*.
Rivolta d'Adda (Italie). Eglise, p. 260, 261.
Rocamadour (Lot). Eglise Notre-Dame, cloche, p. 378*, 379. — Eglise Saint-Michel, peintures, p. 548, 549.
Rochester (Angleterre). Cathédrale, p. 502, 511.
Rodez. Cathédrale, autel du xe siècle, p. 220, 681.
Roffiac (Cantal). Eglise, p. 302 ; plan, p. 301*.
Rogerus, sculpteur, p. 237.
Rolduc (Belgique). Eglise, p. 284, 513, 530.
Romainmôtier (Suisse). Eglise abbatiale, p. 41, 431. — Ambon, p. 209, 221*, 222. — Plan, p. 41*.
Romans (Drôme). Eglise Saint-Barnard, p. 422 ; sculptures, p. 654*.
Rome (Italie). Baptistère du Latran, p. 109, 121, 123 ; mosaïques, p. 109 ; plan, p. 122* ; vue intérieure, p. 122*. — Baptistère de la catacombe de Saint-Pontien, p. 121.
— Basilique Æmilia, p. 52. — de Constantin, p. 69, 253, 259 ; plan, p. 54* ; vue intérieure, p. 55*. — Julia, p. 55, 59, 78 ; plan, p. 55*. — Libérienne, p. 67 ; voir Eglise Sainte-Marie-Majeure ; — Opimia, p. 53 ; — Porcia, p. 52 ; — Sempronia, p. 53 ; — Ulpia, p. 53, 55, 59, 69.
— Catacombes, anciennes chapelles, p. 60, 61*.
— Chapelle Saint-Sixte, p. 62*.
— Eglise Sainte-Agnès, p. 15, 74, 77, 84 ; coupe transversale, p. 50* ; mosaïques, p. 110 ; plan, p. 32*. — Saint-Alexandre, coffre à reliques, p. 97. — Saint-André sur l'Esquilin, p. 4, 77. — Sainte-Balbine, p. 77.
— Sainte-Cécile, mosaïques, p. 217. — Saint-

Clément, p. 81, 96, 102, 117, 176, 611; entrelacs, p. 202, 222*, 223; mosaïques, p. 110; peintures, p. 216, 546; vue du sanctuaire, p. 97*. — Saint-Côme-et-Saint-Damien, mosaïque, p. 110. — Sainte-Constance, p. 15, 130, 301; coupe, p. 131*; mosaïques, p. 108; plan, p. 130*.
— Saint-Etienne sur la Voie Latine, p. 4. — Sainte-Generosa, p. 91. — Saint-Georges au Vélabre, p. 32, 96, 117, 176; façade, p. 117*.
— Saint-Jean de Latran, p. 10, 11, 12, 76, 77, 84, 115. — Saint-Jean à la Porte Latine, puits carolingien, p. 213. — Saint-Laurent-hors-les-murs, p. 15, 77, 78, 81, 84, 86, 91, 188; façade, p. 115*; mosaïque, p. 110; plan, p. 15*; vue intérieure, p. 16*. — Saint-Laurent-in-Lucina, p. 174.
— Saint-Marc, p. 74, 180; mosaïques, p. 217. — Santa Maria Antica, peintures, p. 216, 546. — Santa Maria in Ara Cœli, p. 176. — Santa Maria in Cosmedin, p. 82, 173, 174, 177, 182; colonnes de chancel, p. 220*; panneau de chancel, p. 173*, 202, 203; plan, p. 173*.
— Santa Maria in Domnica, p. 174, 175, 176, 182; chapiteau, p. 196; mosaïques, p. 217; plan, p. 182*. — Santa Maria in Trastevere, p. 75, 176; sculptures carolingiennes, p. 202, 203.
— Sainte-Marie-Majeure, p. 19, 74, 77, 78, 84, 92, 105; mosaïques, p. 110, 111, 382; plan, p. 20*. — Saints-Nérée-et-Achillée, p. 96, 181.
— Saint-Paul-hors-les-murs, p. 13, 15, 75, 76, 81, 84, 115; façade, p. 75*, 114; mosaïques, p. 110; plan, p. 13*; transept, p. 88; tuiles, p. 105; vantaux de bronze, p. 363; vue intérieure, p. 14*. — Sainte-Pétronille, p. 16, 118.
— Saint-Pierre du Vatican, p. 13, 75, 76, 77, 84, 115, 121, 130; cantharus, p. 116; charpente, p. 103; clocher, p. 382; coupe transversale, p. 78*; façade, p. 114; fonts baptismaux, p. 88, 122; plan, p. 12*; transept, p. 88; tuiles, p. 105.
— Saint-Pierre et Saint-Marcellin, p. 129. — Sainte-Praxède, p. 74, 117, 174, 182; chapelle Saint-Zénon, porte, p. 175*; mosaïques, p. 217; plan, p. 174*. — Sainte-Pudentienne, p. 16, 74; mosaïque absidale, p. 108, 109.
— Saint-Sabas, p. 74, 174. — Sainte-Sabine, p. 19, 74, 108; mosaïques, p. 110; panneaux de chancel, p. 202, 204, 206*, 207*; porte en bois sculpté, p. 71*, 76, 382. — Sainte-Symphorose, p. 62, 79, 82, 91; plan, p. 90*.
— Musée de Latran, sarcophage chrétien, p. 105, 106*.
— Palais du Palatin, basilique privée, p. 66*, 67; voûtes, p. 256*, 257*.
— Panthéon d'Agrippa, p. 120, 125.
— Temple de la Concorde, p. 64; — de la Minerva Medica, p. 273; — de Vénus et de Rome, p. 69.
— Thermes de Caracalla, p. 125*, 273, 301; — de Dioclétien, p. 259.
— Tombeaux de la Voie Nomentane, p. 273.
— Torre dei Schiavi, p. 125.
— Villa dei Sette Bassi, p. 259.
Romsey (Angleterre). Eglise, p. 506.
Rongnac (Charente). Crypte, p. 304.
Rosheim (Bas-Rhin). Eglise, p. 315, 514, 520, 521, 526, 530; chapiteaux, p. 528, 613*; plan, p. 521*; vue extérieure, p. 530*; vue intérieure, p. 526*.
Rosiers-Côte-d'Aurec (Haute-Loire). Tympan sculpté, p. 658.
Rosiers-d'Egletons (Corrèze), p. 451, 583; vue de l'abside, p. 344*.
Rots (Calvados). Eglise, p. 511, 513.
Roueiha (Syrie). Basilique chrétienne, p. 72, 82, 85, 119.
Rouen (Seine-Inférieure). Cathédrale, p. 230; baptistère, p. 697. — Crypte de Saint-Gervais, p. 305; plan, p. 304*. — Eglise Saint-Ouen, p. 37, 228, 230, 489, 494.
Rouillac (Charente). Eglise, p. 334, 465, 479.
Roullet (Charente). Eglise, p. 465, 481; clocher, p. 404.
Royat (Puy-de-Dôme). Eglise fortifiée, p. 336; clocher, p. 384.
Roye (Somme). Eglise Saint-Pierre, p. 543.
Ruffec (Charente). Façade, p. 460, 666.
Ruremonde (Pay-Bas). Eglise, p. 284, 513, 521, 523.
Ryes (Calvados). Chapiteaux, p. 614*.

## S

Saconin (Aisne). Eglise, p. 534.
Sahorre (Pyrénées-Orientales). Eglise, p. 287, 304.
Saignes (Cantal). Chapiteau, p. 634.
Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Eglise, p. 300, 319; chapiteaux, p. 621, 622, 623*, 625; clocher, p. 384; vue intérieure, p. 318*.
Saint-Albans (Angleterre). Eglise, p. 491, 494, 506, 507; vue intérieure, p. 492*.
Saint-Amand (Nord). Eglise, p. 532.
Saint-Amand-de-Boixe (Charente). Eglise, p. 462; portail, p. 576; sculptures, p. 665*.
Saint-Amand-de-Coly (Dordogne). Eglise, p. 334, 373.
Saint-André-d'Hébertot (Calvados). Eglise, p. 492.
Saint-Astier (Dordogne). Eglise, p. 465, 468, 473.
Saint-Aventin (Haute-Garonne). Sculptures, p. 640.

Saint-Avit-Sénieur (Dordogne). Eglise, p. 465, 474-475, 476, 480, 481; vue intérieure, p. 474*.
Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Eglise, p. 226, 229, 235, 237, 297, 332. — Chapiteaux, p. 617, 618*. — Clocher-porche, p. 383, 388, 391, 392; vue extérieure, p. 392*. — Lutrin, p. 697. — Pavement, p. 112, 113*. — Plan, p. 298*. — Sculptures, p. 636, 674. — Tombe de Philippe I, p. 715.
Saint-Bertin (Abbaye de), p. 226, 235. Voir Saint-Omer.
Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne). Cathédrale, p. 144. — Cloître, p. 353, 351; chapiteau, p. 610, 611*. — Tympan sculpté, p. 640.
Saint-Chamant (Corrèze). Sculptures, p. 646.
Saint-Chef (Isère). Eglise, p. 291, 302, 380.
Saint-Cirgues de Jordanne (Cantal). Eglise, p. 303.
Saint-Contest (Calvados). Porte, p. 590.
Sainte-Croix (Dordogne). Eglise, p. 334.
Saint-Denys (Seine). Eglise abbatiale, p. 37, 106, 162, 532, 535, 600; autel des Reliques, p. 692, 693; clochers, p. 398; cuve baptismale, p. 698; pavement de mosaïque, p. 568*; sculptures, p. 678; tombe de Frédégonde, p. 713; vitraux, p. 561, 562*, 565; voûtes, p. 260, 264, 265*.
Saint-Dié (Vosges). Cathédrale, p. 514, 521, 528; chapiteau, p. 629*.
— Eglise Notre-Dame, p. 252*, 514, 521.
Saint-Emilion (Gironde). Eglise, p. 334, 478.
Saint-Estèphe (Charente). Clocher, p. 460.
Saint-Evroult-de-Montfort (Orne). Fonts baptismaux, p. 706, 708*.
Saint-Félix-d'Amont (Pyrénées-Orientales). Pentures de porte, p. 365; sculptures, p. 638.
Saint-Florent-lez-Saumur (Maine-et-Loire). Abbaye, p. 231.
Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). Eglise, p. 289, 302, 419; chapiteau, p. 570*, 619; plan, p. 289*; portail, p. 570*, 572, 573, 650, 651*.
Saint-Gabriel (Calvados). Eglise, p. 506, 511; piscine, p. 694; vue intérieure, p. 508*.
Saint-Gall (Suisse). Eglise abbatiale, p. 216. — Plan du IXe siècle, p. 140, 141*, 182, 183, 184, 189, 225, 383, 386.
Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Eglise, p. 448, 449; chapiteaux, p. 620; voûtes, p. 263.
Sainte-Gemme (Charente-Inférieure). Porte principale, p. 603*, 604, 610.
Saint-Généroux (Deux-Sèvres). Eglise carolingienne, p. 151, 182, 193, 223, 381; vue extérieure, p. 151*.
Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales). Linteau sculpté, p. 637, 638*.
Saint-Genou (Indre). Eglise, p. 294, 337, 452; vue intérieure du chœur, p. 338*.
Saint-Georges-de-Boscherville (Seine-Inférieure). Eglise, p. 331, 334, 341, 489, 492, 495, 497, 499, 506, 576; pilier, p. 500*; vue intérieure, p. 335*.
Saint-Georges-de-Montagne (Gironde). Clôture de fenêtre, p. 352.
Saint-Geosmes (Haute-Marne). Crypte, p. 160; panneau carolingien, p. 161*.
Saint-Germer (Oise). Eglise, p. 265, 338, 535, 542, 543, 582; autel, p. 682*, 683; plan, p. 535*; vue intérieure, p. 542*.
Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan). Eglise, p. 300.
Saint-Gilles (Gard). Eglise, p. 198, 237, 298, 326, 419. — Chapiteaux, p. 619, 625. — Crypte, p. 263, 306, 309, 319; plan, p. 307*; vue intérieure, p. 263*. — Façade, p. 420*; ornements, p. 122*, 582, 599; sculptures, p. 654.
Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault). Eglise, p. 222; coupe transversale, p. 413*; panneau carolingien, p. 208; voûtes, p. 263.
Saint-Hilaire-en-Lignières (Cher). Crypte, p. 308, 310.
Saint-Hippolyte (Saône-et-Loire). Eglise, p. 428, 432.
Saint-Jacques-des-Guérets (Sarthe). Peintures murales, p. 551, 552, 553*.
Saint-Jean-de-Cole (Dordogne). Eglise, p. 300, 465, 474.
Saint-Jean-de-Verges (Ariège), p. 290; plan, p. 290*.
Saint-Jean-des-Choux (Bas-Rhin). Eglise, p. 514, 521. Plan, p. 520*.
Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres). Eglise, p. 300, 403, 462.
Saint-Julien-de-Jonzy (Saône-et-Loire). Eglise, p. 425; tympan sculpté, p. 674, 675*.
Saint-Junien (Haute-Vienne). Eglise, p. 336, 384, 451. — Tombeau de saint Junien, p. 666*, 667.
Saint-Laurent-en-Brignais (Saône-et-Loire). Eglise, p. 432.
Saint-Léger-aux-Bois (Oise). Eglise, p. 534.
Saint-Léonard (Haute-Vienne). Eglise, p. 298, 451. — Clocher, p. 384, 401, 403, 445; vue extérieure, p. 401*. — Rotonde, p. 280; plan, p. 281*.
Saint-Lizier (Ariège). Cloître, p. 355; vue intérieure, p. 354*.
Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne). Eglise, p. 540; peintures, p. 557; vue intérieure, p. 540*.
Saint-Macaire (Gironde). Eglise, p. 62, 286, 458.
Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Eglise, p. 38, 457.

SAINT-MARCEL-DE-CARREIRET (Gard). Autel chrétien, p. 95*.
SAINT-MARCEL-DE-CRUSSOL (Ardèche). Autel, p. 95.
SAINTE-MARGUERITE (Seine-Inférieure). Eglise, p. 508; autel, p. 683; vue intérieure, p. 509*.
SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (Bouches-du-Rhône). Eglise, p. 282, 302, 374, 410; arcades à cloches, p. 381; crypte, p. 305; plan, p. 285*.
SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE (Calvados). Eglise, p. 153, 492.
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES (Hérault). Eglise, p. 286. — Autel, p. 683.
SAINT-MARTIN-DU-CANIGOU (Pyrénées-Orientales). Eglise, chapiteau, p. 608; clocher, p. 384, 394; coupe transversale, p. 306*; crypte, p. 306, 307.
SAINT-MAURICE D'AGAUNE (Valais). Abbaye, p. 37. — Ambon du VIIe s., p. 102, 113, 222.
SAINT-MAURICE-DE-GENÇAY (Vienne). Eglise, p. 286, 457, 458; porte, p. 591, 592*, 595.
SAINT-MENOUX (Allier). Autel, p. 684. — Chapiteaux, p. 575, 625.
SAINT-MICHEL DE CUXA (Pyrénées-Orientales). Sculptures, p. 638.
SAINT-MICHEL-ENTRAIGUES (Charente). Eglise, p. 278, 462, 477; plan, p. 279*.
SAN MIGUEL IN EXCELSIS (Navarre). Rétable en émail limousin, p. 691.
SAINT-MYON (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 440.
SAINT-NECTAIRE (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 171, 300, 315, 328, 331, 336, 346, 436, 439, 440, 441, 442; chapiteaux, p. 450, 628, 630*; clocher, p. 386; coupe longitudinale, p. 316*; plan, p. 439*; vue du chevet, p. 348*.
SAINT-OMER (Pas-de-Calais). Eglise Saint-Bertin, p. 532; pavement de mosaïque, p. 567; tombe de Robert, comte de Flandres, p. 714.
SAINT-ORESTE (Italie). Entrelacs, p. 209.
SAINT-OUSTRILLE DE GRAÇAY. Eglise, p. 290, 452, 582; entrelacs, p. 582; vue intérieure du chœur, p. 295*.
SAINT-PARDOUX-LATOUR (Puy-de-Dôme). Pentures de porte, p. 365.
SAINT-PAUL-DU-MAUSOLÉE (Bouches-du-Rhône). Cloître, p. 353.
SAINT-PAUL-LÈS-DAX (Landes). Abside, vue extérieure, p. 345*; sculptures carolingiennes, p. 154, 199, 204*, 205*, 344, 636.
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme). Cathédrale, p. 233, 336, 370, 408, 410, 414; coupe en long, p. 414*; coupe en travers, p. 412*; plan, p. 417*.
SAINT-PAULIEN (Haute-Loire). Eglise, p. 440.
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU (Loire-Inférieure). Eglise carolingienne, p. 146, 147, 150, 182, 190, 193, 224, 225; vue intérieure, p. 148*.
SAINT-PIERRE-DE-REDDES (Hérault), p. 287; plan, p. 304*.
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados). Abbaye, p. 230.
SAINT-PIERRE-TOIRAC (Lot). Chapiteaux, p. 611.
SAINT-PONS DE THOMIÈRES (Hérault). Eglise fortifiée, p. 375; sculptures, p. 656.
SAINT-QUENTIN (Aisne). Crypte, p. 304, 305.
SAINT-REMI-SUR-CREUSE (Vienne). Clôture de fenêtre, p. 350.
SAINT-RESTITUT (Drôme), p. 415, 418, 419, 619; porte latérale, p. 418*, 574; vue intérieure de l'abside, p. 416*.
SAINT-RIQUIER (Somme). Abbaye, p. 184, 192; vue de l'abbaye, p. 142*. — Eglise, p. 142*, 143, 216, 220, 225, 228, 532; autel, p. 200; poutre de gloire, p. 680; tours, p. 383*, 386.
SAINT-ROBERT (Corrèze). Eglise, p. 300, 336, 437, 440, 451; chapiteaux, p. 449*, 450.
SAINT-ROMAIN-LE-PUY (Haute-Loire). Chapiteau préroman, p. 157, 158*.
SAINT-SAMSON-SUR-RILLE (Calvados), p. 153.
SAINT-SATURNIN (Cantal). Eglise, p. 302.
SAINT-SATURNIN (Puy-de-Dôme). Eglise, p. 171, 297, 436, 441, 442; chapiteaux, p. 450, 628; clocher, p. 384, 438*; coupe sur la nef, p. 437*; plan, p. 296*; vue extérieure, p. 438*.
SAINT-SAVIN (Vienne), p. 235, 249, 282, 298, 315, 407, 453, 457, 458, 464; clocher, p. 384; crypte, p. 310; date, p. 454; peintures, p. 198, 549, 550*, 557; plan, p. 298*; vue extérieure, p. 454*.
SAINT-SAVIN DE LAVEDAN (Hautes-Pyrénées), p. 237.
SAINT-SERVAN (Ille-et-Vilaine). Ancienne cathédrale d'Alet, p. 153.
SAINT-SEVER (Landes), p. 294, 334; base de colonne, p. 600*, 633; chapiteaux, p. 606, 607*, 608, 630.
SAINT-THIBAUD-DE-BAZOCHES (Aisne). Eglise, p. 534, 536, 537, 541.
SAINT-URCIZE (Cantal). Eglise, p. 300, 440.
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT (Oise). Clocher, p. 384.
SAINT-VINCENT-DES-PRÉS (Saône-et-Loire). Eglise, p. 428, 432.
SAN VINCENZO IN PRATO (Lombardie). Chapiteaux, p. 196.
SAINTES (Charente-Inférieure). Cathédrale, p. 465.
— Notre-Dame, p. 231, 462; clocher, p. 404*, 460; porte principale, archivolte, p. 659*, 660.
— Saint-Eutrope, p. 231, 251, 300, 458, 464; vue extérieure du chevet, p. 579*. — Chapiteau, p. 631. — Crypte, p. 305, 308; vue

intérieure, p. 253*; cuve baptismale, p. 701. — Ornements, p. 577.
SALERNE (Italie). Portes de la cathédrale, p. 364.
SALONE (Dalmatie). Voir SPALATO.
SALONIQUE. Eglise Saint-Démétrius, p. 25, 82, 84, 108, 110; plan, p. 26*; vue intérieure, p. 27*, 83*. — Eglise Saint-Georges, p. 130; mosaïques, p. 110, 130. — Eglise Sainte-Sophie, plan, p. 136*.
SAMOTHRACE (Archipel). Temple antique, p. 69.
SANCTUAIRE, p. 89, 185-189, 287-304.
SARLAT (Dordogne). Chapelle funéraire, p. 279.
SARVISTAN (Perse). Coupole sur trompes, p. 271*.
SAUMUR (Maine-et-Loire). Eglise Saint-Pierre, p. 479.
SAUVE-MAJEURE [LA] ou la Grande-Sauve (Gironde). Eglise, p. 290, 293; bénitier, p. 711; chapiteau, p. 630, 631*; vue intérieure, p. 293*.
SAUVETAT-DE-SAVÈRES [LA] (Lot-et-Garonne). Eglise, p. 286.
SAUVETERRE (Basses-Pyrénées). Portail, p. 640.
SAUVIAN (Hérault). Autel, p. 681.
SAVENIÈRES (Maine-et-Loire). Eglise, p. 39; vue extérieure, p. 39*.
SAVIGNY (Manche). Eglise, p. 293, 486. — Ordre de, p. 291.
SAVIGNY (Rhône). Sculptures, p. 676.
SBEITLA (Tunisie). Basilique chrétienne, p. 30, 111. — Temple, p. 69.
SCHLESTADT (Bas-Rhin). Eglise Sainte-Foy, p. 520, 521.
SCULPTURE ROMANE, p. 569-678.
SECQUEVILLE-EN-BESSIN (Calvados). Eglise, p. 494, 498, 511, 579; vue extérieure, p. 498*; vue intérieure, p. 512*.
SÉEZ (Orne). Abbaye de Saint-Martin, p. 231.
SÉGOVIE (Espagne). Eglise du Temple, p. 279.
SELIGENSTADT (Hessse). Eglise carolingienne, p. 167, 182; piliers de la nef, p. 168*.
SELINCOURT (Somme). Fonts baptismaux, p. 704, 706*.
SELLES-SUR-CHER (Loir-et-Cher), p. 300, 344; sculptures, p. 636*, 656, 659.
SEMUR-EN-BRIONNAIS (Saône-et-Loire). Eglise, p. 331, 428, 431, 432; porte sculptée, p. 587, 588*, 674.
SENLIS (Oise). Eglise Saint-Vincent, p. 541.
SENS (Yonne). Cathédrale, autel d'or, p. 685, 686. — Saint-Pierre-le-Vif, p. 236. — Saint-Savinien, crypte, p. 304, 310.
SERQUIGNY (Eure). Eglise, p. 574, 590.
SERRALONGA (Pyrénées-Orientales). Pentures de porte, p. 365.
SERTÉI (Algérie). Tombes en mosaïque, p. 714.
SÉRY-LES-MÉZIÈRES (Aisne). Vitrail attribué à l'époque carolingienne, p. 194.
SIAGGU (Tunisie). Basilique chrétienne, p. 30; plan, p. 188*.
SIDI-ABICH (Tunisie). Pavement de mosaïque, p. 111, 112*.
SIENNE (Italie). Cloche, p. 379*.
SIÉVOZ (Isère). Eglise, p. 410.
SIGUS (Algérie). Basilique civile, p. 57.
SIGY-LE-CHATEL (Saône-et-Loire). Eglise, p. 432.
SILCHESTER (Angleterre). Basilique romaine, p. 56.
SILK-WILLOUGHBY (Angleterre). Fonts baptismaux, p. 699.
SILLÈGUE (Algérie). Piscine baptismale, p. 127.
SILOS (Espagne). Rétable en émail limousin, p. 691,
SITHIU, p. 226. Voir SAINT-BERTIN.
SOHAG (Egypte). Abbaye Blanche, p. 10, 268.
SOIGNIES (Belgique). Eglise Saint-Vincent, p. 513.
SOISSONS (Aisne). Cathédrale, p. 285. — Eglise Saint-Léger, p. 532; crypte, p. 310. — Eglise Saint-Médard, p. 37, 532; crypte, p. 47. — Eglise Saint-Pierre-au-Parvis, p. 315, 536, 593; coupe en long, p. 315*; façade, p. 357*. — Musée, chapiteau, p. 616*.
SOLIGNAC (Haute-Vienne). Eglise, p. 282, 300, 451, 478, 479, 480, 481; vue intérieure, p. 270*.
SORÈDE (Pyrénées-Orientales). Eglise Saint-André. Bénitier, p. 709*. — Linteau sculpté, p. 638.
SOUEÏDEH (Syrie). Basilique du IVe siècle, p. 17, 77, 119, 182.
SOUILLAC (Lot). Eglise, p. 300, 334, 478, 479, 480; plan, p. 478*; sculptures, p. 648.
SOUTERRAINE [LA] (Creuse). Porte, p. 451.
SOUTHWELL (Angleterre). Eglise, p. 497, 507, 511.
SOUVIGNY (Allier). Eglise, p. 254, 300; chapiteaux, p. 625; voûtes des bas-côtés, p. 254*.
SPALATO (Dalmatie). Palais de Dioclétien, p. 791. — Temple de Jupiter, p. 125, 301; plan, p. 126*.
SPIRE (Prov. rhénanes). Cathédrale, p. 302, 513, 516, 521, 525; crypte, plan, p. 307*; date, p. 516; plan, p. 515*; travées, p. 525*;
SPOLÈTE (Italie). Eglise du Crucifix, p. 4, 20.
STAVELO (Belgique). Abbaye, p. 235.
STEINBACH (Hesse). Eglise carolingienne, p. 166, 167, 182, 190; coupe, p. 167*; plan, p. 167*.
STEYNING (Angleterre). Eglise, p. 497.
STUCS, p. 107, 199, 200.
SUÈVRES (Loir-et-Cher). Fenêtres, p. 193.
SURBOURG (Bas-Rhin). Eglise, p. 520, 521.
SURGÈRES (Charente-Inférieure). Clocher, p. 381.
SUSTEREN (Limbourg). Eglise, p. 521.
SYNAGOGUES JUIVES, p. 62*.

## T

TABARCA (Tunisie). Chapelle trichore, p. 313. — Tombes en mosaïque, p. 714.
TAFKA (Syrie). Basilique du IVe siècle, p. 17.
TARASCON. Eglise Sainte-Marthe, p. 350, 363; porte latérale, p. 362*, 373.
TÉBESSA (Algérie). Basilique chrétienne, p. 30, 31*, 72, 77, 82*, 117, 119; corbeaux, p. 104, 105*; fonts baptismaux, p. 127; plan, p. 31*; vue des ruines, p. 82*.
TELL-OUM (Palestine). Synagogue, p. 62.
TEMPLES PAÏENS comparés aux basiliques chrétiennes, p. 63-65.
TEMPLIERS (Eglises des), p. 279, 280*.
TERMESSOS (Asie Mineure). Temple antique, p. 69.
TEWKESBURY (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 491, 495, 497.
THAON (Calvados). Eglise, p. 497, 511, 575; clocher, p. 394, 396*; vue extérieure, p. 396*.
THIERS (Puy-de-Dôme). Eglise Saint-Geniès, p. 347, 441; pignon du transept, p. 443*. — Mosaïques, p. 111.
THIL-CHATEL (Côte-d'Or). Tympan, p. 674.
THOR [LE] (Vaucluse). Eglise, p. 302, 336, 410, 421; plan, p. 302*.
THORONET [LE] (Var). Eglise, p. 292.
THOUREIL (Maine-et-Loire). Fonts baptismaux, p. 701.
THURET (Puy-de-Dôme). Eglise romane, p. 439.
TIGZIRT (Algérie). Basilique chrétienne, p. 30, 77, 104; baptistère, p. 126*, 127, 128; charpente, p. 104; plan, p. 126*. — Chapelle byzantine, p. 90.
TILLY-SUR-SEULE (Calvados). Porte, p. 581, 590.
TIMGAD (Algérie). Basilique chrétienne, p. 30; basilique civile, p. 57*, 59.
TIPASA (Algérie). Basilique civile, p. 57. — Grande basilique, p. 30, 77; piscine baptismale, p. 77. — Basilique de Saint-Alexandre, p. 79. — de Sainte-Salsa, p. 18, 30.
TIVOLI (Italie). Madona della Torre, p. 125. — Villa d'Hadrien, basilique privée, p. 66.
TOCANE-SAINT-APRE (Dordogne). Chancel, p. 98, 99*.
TOITURES, p. 105-106, 340-341.
TOMBEAUX, p. 712-719.
TORCELLO (Italie). Cathédrale, p. 33; poutre de gloire, p. 680.
TORTEFONTAINE (Pas-de-Calais). Tombe plate, p. 713.
TOUL (Meurthe-et-Moselle). Eglise Saint-Gengoult, p. 232
TOULON (Var). Cathédrale, p. 416.
TOULON-SUR-ARROUX (Saône-et-Loire). Eglise, p. 254, 427, 430; travées, p. 255*.
TOULOUSE (Haute-Garonne). Eglise de la Daurade, mosaïque, p. 108.
— Saint-Etienne (Cathédrale). Sculptures, p. 642, 644*.
— Saint-Sernin, p. 237, 251, 267, 281, 282, 291, 298, 329, 334, 336, 340, 346, 440, 447, 448, 451; autel, p 681*; chapiteaux, p. 449*, 620, 622*, 630, 633; clocher, p. 386, 400, 401; crypte, p. 310, 311; date, p. 448; pilier de la nef, p. 317*; plan, p. 284*; sculptures, p. 640, 641*, 642*; vue extérieure, p. 299*; vue intérieure, p. 447*.
— Musée. Chapiteau, p. 627*. — Sculptures, p. 643*, 644*.
TOUR (Calvados). Porte, p. 361*, 511, 590.
TOUR-LANTERNE dans les basiliques, p. 88; dans les églises romanes, p. 337.
TOURMANIN (Syrie). Basilique chrétienne, p. 86, 90, 119, 302; façade, p. 118*; plan, p. 75*.
TOURNAI (Belgique). Cathédrale, p. 284, 514, 523, 531, 538.
TOURNUS (Saône-et-Loire). Eglise Saint-Philibert, p. 156, 171, 187, 235, 237, 248, 297, 300, 339, 424, 427, 428, 431, 432; clocher, p. 386; cloître, p. 353; coupe en long, p. 247*; crypte, p. 305; plan, p. 430*; pourtour du chœur, p. 339*.
TOURS (Indre-et-Loire). Eglise Saint-Martin, p. 38, 84, 85, 92, 115, 153, 185, 186, 188, 189, 226, 299, 382, 534, 535. — Plan des fouilles, p. 186*.
TOURTOIRAC (Dordogne). Eglise, p. 62, 286, 458.
TRACY-LE-VAL (Oise). Chapiteau, p. 609; clocher, p. 384; pilier de la nef, p. 317*.
TRANI (Italie). Portes de la cathédrale, p. 364.
TRANSEPT, p. 88-89, 183-185, 282-287.
TRAPPE (Abbaye de la), p. 231.
TRÉBIZONDE (Asie Mineure). Eglise de la Panagia Chrysokephalos, p. 133; plan, p. 133*. — Sainte-Sophie, p. 136.
TRÉMOLAC (Dordogne). Eglise, p. 465, 479 480, 481.
TRÈVES (Maine-et-Loire). Fonts baptismaux, p. 702*.
TRÈVES (Prov. rhénanes). Basilique civile, p. 56. — Cathédrale, p. 4, 181, 225, 522, 523; autel portatif, p. 688.
TRIBUNES, p. 84, 191-193, 326-333.
TRIE-CHATEAU (Oise). Porte principale, p. 543, 600*, 601.
TRIEL (Seine-et-Oise). Crypte du XVIe siècle, p. 311.
TRIFORIUM. Sens de ce mot, p. 328. — Voir TRIBUNES.
TROARN (Calvados). Abbaye, p. 231.
TROMPES, p. 266-272.
TRONQUOY [LE] (Somme). Eglise, p. 541.
TROO (Loir-et-Cher). Chapiteaux, p. 621.
TROYES (Aube). Tombeau de Henri le Large, p. 715, 716.

Tulle (Corrèze). Cathédrale, p. 451.
Tynemouth (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 495.
Tyr (Syrie). Basilique chrétienne, p. 70, 115; mosaïque, p. 111.

U

Uchizy (Saône-et-Loire). Eglise, p. 428, 432; plan, p. 431*.
Umbertus, sculpteur, p. 237.
Urcel (Aisne). Eglise, p. 341, 621; clocher, p. 372*, 383; porche, p. 370, 372*.
Uzerche (Corrèze), p. 298, 373, 451; bénitier, p. 711; clocher, p. 400*, 445; crypte, p. 305; pilier de la nef, p. 317*.
Uzès (Gard). Cathédrale. Clocher rond, p. 387, 388*.

V

Vaison (Vaucluse). Cathédrale, p. 46, 182, 233, 410, 411; coupe transversale, p. 413*; plan, p. 182*. — Chaire épiscopale, p. 694. — Cloître, p. 353, 354, 356.
— Eglise Saint-Quinin, p. 46, 155, 303, 410, 411; plan, p. 302*; sculpture, p. 113.
Valcabrère (Haute-Garonne). Eglise, p. 154, 182, 444; chapiteaux, p. 606*; portail, p. 640.
Valence (Drôme). Cathédrale, p. 233, 300, 422, 440; sculptures, p. 655*.
Vallon-en-Sully (Allier). Eglise, p. 290; plan, p. 290*.
Valpolicella (Italie). Eglise Saint-Georges, p. 33*, 34; ciborium, p. 213.
Vantaux de porte, p. 363-365.
Vareilles (Saône-et-Loire). Eglise, p. 432.
Varennes-l'Arconce (Saône-et-Loire), p. 336, 431.
Vaux (Vienne). Clôture de fenêtre, p. 350.
Vaux-de-Cernay (Seine-et-Oise). Eglise, p. 291, 292.
Vauxrezis (Aisne). Eglise, p. 394, 538.
Velleia (Italie). Basilique civile, p. 56.
Venasque (Vaucluse). Baptistère, p. 48, 123, 127, 128*, 129*; autel, p. 681; plan, p. 128*; vue intérieure, p. 129*.
Vence (Alpes-Maritimes). Panneau de chancel, p. 203, 208*.
Vendôme (Loir-et-Cher). Eglise de la Trinité, p. 231, 532; clocher, p. 399; vitrail, p. 563.
Venerque (Haute-Garonne). Eglise, p. 171.
Venise (Italie). Eglise Saint-Marc, p. 466, 468, 611; coupe sur le transept, p. 471*; coupoles, p. 273; plan, p. 467*. — Panneau d'entrelacs, p. 205, 212*.
Verdun (Meurthe-et-Moselle). Cathédrale, p. 522, 523.
Vermand (Aisne). Fonts baptismaux, p. 704, 705*.
Vermanton (Yonne). Chapiteau, p. 625.
Verneuil (Eure). Fonts baptismaux de l'église Notre-Dame, p. 699, 700*.
Vernouillet (Seine-et-Oise). Clocher, p. 398.
Vérone (Italie). Eglise Saint-Laurent, tours, p. 225, 383, 386. — Eglise Sainte-Teuteria, p. 34. — Eglise Saint-Zénon, portes de bronze, p. 363. — Musée, chapiteau carolingien, p. 196.
Vertheuil (Gironde). Eglise, p. 457.
Vézelay, p. 227, 235, 326, 427, 430, 431, 434, 582. — Avant-nef, p. 333*. — Chapiteaux, p. 620, 622*, 630. 631*, 632*, 633*. — Cloître, p. 353. — Crypte, p. 310. — Date, p. 425. — Pilier de la nef, p. 317*. — Portail, p. 363, 668, 673; détails, p. 671*, 672*; ensemble, p. 670*. — Vue intérieure, p. 424*.
Vic (Indre). Peintures murales, p. 551, 553, 554*.
Vicence (Italie). Basilique civile, p. 56. — Eglise Saint-Félix et Saint-Fortunat, p. 179.
Vienne (Isère). Cathédrale, p. 425.
— Eglise Saint-André-le-Bas, p. 237.
— Eglise Saint-Pierre, p. 43, 85, 155, 182; clocher, p. 383; plan, p. 43*; entrelacs, p. 204, 205, 206, 208, 211*, 213*; vue intérieure, p. 44*.
— Musée. Autel, p. 681.
Vieux-Marfeuil (Dordogne). Eglise, p. 465, 480, 481.
Vieux-Pont-en-Auge (Calvados). Eglise carolingienne (?), p. 153.
Vigen [Le] (Haute-Vienne). Eglise, p. 478.
Vigeois (Corrèze). Eglise, p. 300; porte latérale, p. 358*, 451, 463, 583.
Vignory (Haute-Marne). Eglise romane, p. 160, 235, 300, 330, 384, 532, 535, 538; chapiteaux, p. 608*; date, p. 160; vue intérieure, p. 233*.
Villars-Saint-Marcellin (Haute-Marne). Clocher, p. 384; crypte, p. 305, 310.
Villedieu [La] (Dordogne). Cloche, p. 378*.
Villefranche de Conflent (Pyrénées-Orientales). Porte, p. 386.
Villers-Cotterets (Aisne). Voûte d'arêtes romaine, p. 256.
Villers-Saint-Paul (Oise). Portail, p. 588, 589*, 590.
Villesalem (Vienne). Eglise, p. 458.
Vintimille (Italie). Baptistère, panneaux carolingiens, p. 204, 205.
Viranscher (Asie Mineure). Basilique, p. 278 — Eglise ronde, p. 131.
Vitraux. Voir Peinture sur verre.
Volvic (Puy-de-Dôme). Eglise romane, p. 300, 440.
Vossem (Belgique). Charpente romane, p. 341.
Voulte-Chilhac [La] (Loire). Porte à vantaux sculptés, p. 364.

VOUTES dans les basiliques, p. 102, 103, 133; carolingiennes, p. 190; romanes, p. 238-275.
VOUVANT (Vendée). Eglise, p. 348, 458, 464; crypte, p. 310; porte latérale, p. 462*, 665.

## W

WAAST [LE] (Pas-de-Calais). Bénitier, p. 711; porte, p. 541, 585.
WALTHAM (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 500, 507, 509, 511, 513; travées, p. 502*.
WERDEN-SUR-RUHR (Prov. rhénanes). Eglise, p. 165; crypte, p. 165, 166, 190; plan, p. 165*.
WESTMINSTER (Angleterre). Eglise abbatiale, p. 495.
WIERRE-EFFROY (Pas-de-Calais). Fonts baptismaux, p. 700, 701*.
WILLELMUS MARTINI, maître d'œuvre, p. 237.
WINCHESTER (Angleterre). Cathédrale, p. 491, 494, 495, 503, 506, 507. — Crypte, p. 327; plan, p. 327*. — Fonts baptismaux, p. 704.
WORCESTER (Angleterre). Cathédrale, p. 491, 495; crypte, p. 307.
WORMS (Hesse). Cathédrale, p. 387, 513, 516, 521, 522, 525, 526; vue extérieure, p. 516*.

## Y

YAINVILLE (Seine-Inférieure). Eglise, p. 492.
YDES (Cantal). Arcades à cloches, p. 381. — Bases de colonnes, p. 634. — Portail, p. 648.

## Z

ZANA (Algérie). Basilique, p. 30.
ZARA (Dalmatie). Baptistère, p. 123, 125. — Entrelacs, p. 215.
ZEDELGHEM (Belgique). Fonts baptismaux, p. 704.
ZOUI (Algérie). Basilique chrétienne, p. 18.
ZRAÏA (Algérie). Basilique chrétienne, p. 70.
ZURICH (Suisse). Fouilles du Fraumünster, p. 155.

# TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

## CHAPITRE I

### L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE DES ORIGINES AU Ve SIÈCLE

Premières églises. — Apparition du christianisme en Gaule. — Les églises fondées par Constantin. . . . . 1

## CHAPITRE II

### L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE DU Ve AU VIIIe SIÈCLE

Les basiliques italiennes des Ve et VIe siècles. — Les basiliques byzantines et syriennes. — Les basiliques africaines. — La décadence de l'art aux VIIe et VIIIe siècles. — L'architecture en Gaule du Ve au VIIIe siècle. . . . . 19

## CHAPITRE III

### PLAN HABITUEL DES BASILIQUES CHRÉTIENNES. ORIGINE DE CE PLAN

Les basiliques civiles des Romains. — Les chrétiens les ont-ils copiées ? — Autres hypothèses sur l'origine des basiliques chrétiennes. — Les basiliques privées. — Analogies entre les basiliques païennes et chrétiennes. — Complexité des basiliques chrétiennes. . . . . 49

## CHAPITRE IV

### ÉTUDE DÉTAILLÉE DES BASILIQUES DU IVe AU VIIIe SIÈCLE

Orientation. — Portes d'entrée. — Ordonnance de la nef. — Colonnes et arcades. — Tribunes. — Fenêtres. — Transept. — Abside. — Autels, confession, crypte. — Voûtes, charpentes, toitures. — Décoration, mosaïques. — Extérieur des basiliques. — Façade, atrium, narthex . . . . . 73

## CHAPITRE V

### ÉDIFICES EN FORME DE ROTONDE. ÉGLISES A COUPOLE CENTRALE

Édifices ronds ou polygonaux. — Baptistères. — Chapelles funéraires. — Églises à coupole centrale. — Églises byzantines. . . . . 120

## CHAPITRE VI

### L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE A L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Le plan de Saint-Gall. — Germigny-des-Prés. — Aix-la-Chapelle. — Restes carolingiens dans l'ouest, le midi, l'est, le nord de la France. — Les églises carolingiennes de la région rhénane. — Lorsch. — Les monuments carolingiens d'Italie ..... 139

## CHAPITRE VII

### CARACTÈRES PARTICULIERS DES ÉGLISES CAROLINGIENNES

Plans divers. — Églises cruciformes. — Chevets garnis de chapelles rayonnantes. — Voûtes. — Fenêtres. — Chapiteaux. — Sculptures. — Entrelacs. — Mosaïques. — Autels. — Ambons. — Extérieur des églises ..... 181

## CHAPITRE VIII

### L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE A L'ÉPOQUE ROMANE

Renaissance de l'architecture. — Les moines artistes et les laïques. — Emploi des voûtes. — Voûtes en berceau. — Voûtes d'arêtes. — Voûtes sur croisées d'ogives. — Coupoles sur trompes et sur pendentifs ..... 226

## CHAPITRE IX

### PLAN DES ÉGLISES ROMANES

Églises rondes et polygonales. — Églises cruciformes. — Nef. — Transept. — Abside et absidioles. — Plan cistercien. — Chœurs avec bas-côtés. — Chapelles rayonnantes. — Chevets carrés. — Cryptes ..... 276

## CHAPITRE X

### INTÉRIEUR DES ÉGLISES ROMANES

Portes et fenêtres. — Grandes arcades de la nef. — Supports. — Arc plein cintre et arc brisé. — Tribunes. — Transept. — Sanctuaire. — Toiture ..... 312

## CHAPITRE XI

### EXTÉRIEUR DES ÉGLISES ROMANES

Abside et absidioles. — Transept. — Extérieur de la nef. — Cloître. — Façade. — Portes. — Porches. — Églises fortifiées ..... 342

## CHAPITRE XII

### TOURS ET CLOCHERS

Les cloches. — Les premiers clochers. — Emplacement et forme des clochers. — Tours rondes, carrées, polygonales. — Clochers-porches. — Amortissement des clochers. — Flèches carrées, octogones, coniques ..... 376

## CHAPITRE XIII

### ÉCOLES D'ARCHITECTURE A L'ÉPOQUE ROMANE

Essais de classification des églises romanes. — École provençale. — École bourguignonne ... 406

## CHAPITRE XIV

ÉCOLES D'ARCHITECTURE A L'ÉPOQUE ROMANE

École auvergnate. — École poitevine. — Églises à coupoles..... 135

## CHAPITRE XV

ÉCOLES D'ARCHITECTURE A L'ÉPOQUE ROMANE

École normande. — École rhénane. — École de l'Ile-de-France..... 485

## CHAPITRE XVI

LA DÉCORATION DES ÉGLISES ROMANES

Peinture murale. — Peinture sur verre. — Mosaïque..... 516

## CHAPITRE XVII

LA DÉCORATION DES ÉGLISES ROMANES

Sculpture d'ornement. — Ornements imités de l'antique. — Rubans. — Méandres. — Chevrons. — Feuillages. — Rosaces. — Palmettes. — Feuilles de refend. — Rinceaux..... 569

## CHAPITRE XVIII

LES CHAPITEAUX

Chapiteaux épanelés. — Chapiteaux cubiques. — Chapiteaux corinthiens. — Chapiteaux à feuillages. — Chapiteaux à figures..... 605

## CHAPITRE XIX

SCULPTURE ROMANE

La sculpture dans le Midi, dans le Centre, en Provence, en Auvergne, en Poitou et en Saintonge, en Bourgogne, dans l'Ile-de-France..... 635

## CHAPITRE XX

ACCESSOIRES DES ÉGLISES

Autels. — Stalles. — Piscines. — Bénitiers. — Fonts baptismaux. — Tombeaux. — Cimetières. — Lanternes des morts..... 679

Table alphabétique..... 725

Table par ordre de matières..... 747

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06608 082 9